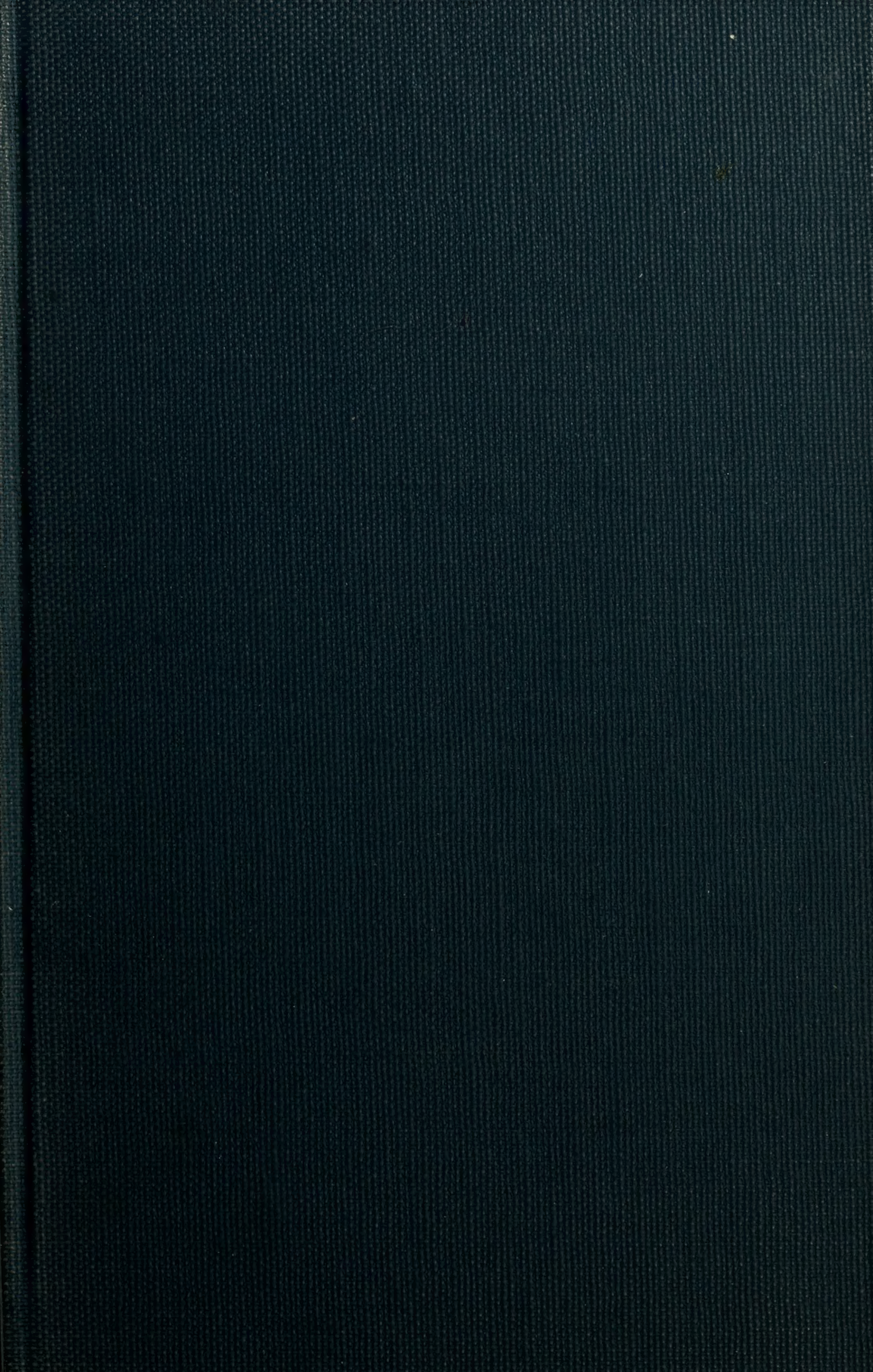
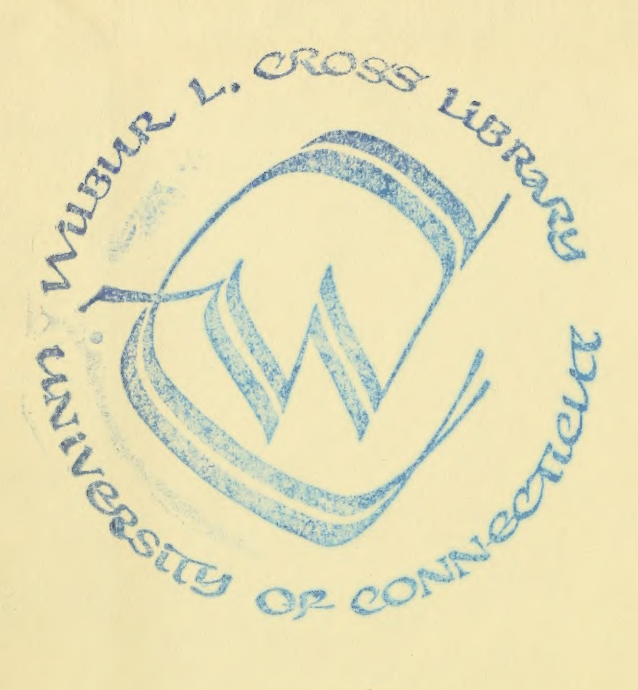
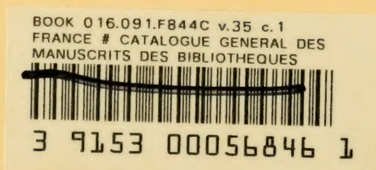



WILBUR L. CROSS LIBRARY
UNIVERSITY OF CONNECTICUT


BOOK 016.091.F844C v.35 c.1
FRANCE # CATALOGUE GENERAL DES
MANUSCRITS DES BIBLIOTHEQUES
3 9153 00056846 1

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE FRANCE



Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en décembre 1899.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 704.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES
MANUSCRITS
DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES
DE FRANCE

DÉPARTEMENTS — TOME XXXV

CARPENTRAS

PAR MM. DUHAMEL ET LIABASTRES

TOME II



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1899

MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE CARPENTRAS

COLLECTION TISSOT

1721 (T.,I). Recueil ayant pour titre : « Manuscrits qui ont appartenu à M. Jos. Dom. Fabre de Saint-Véran, neveu maternel de l'évêque d'Inguimbert et bibliothécaire de Carpentras. » Ce recueil contient des imprimés et des pièces manuscrites; nous ne citons que ces dernières.

Fol. 8. Éloge de l'évêque Inguimbert, par son successeur Vignoli (en latin). 1761.

Fol. 29. « Liste des ouvrages du citoyen Saint-Véran et de ceux auxquels il a contribué par ses recherches. »

Fol. 31. Inscriptions antiques et du moyen âge qui se trouvent à la Bibliothèque de Carpentras.

Fol. 33. Lettre (non signée) du Dr Calvet au sujet d'inscriptions. Avignon, 6 mai 1805.

Fol. 41. « Inscriptions et épitaphes du moyen âge, dont la majeure partie se trouve encore aujourd'hui à Carpentras. »

Fol. 46. Minutes de lettres et documents relatifs à la Bibliothèque de Carpentras.

Fol. 101. Mémoire historique sur Vaison, avec l'indication des inscriptions antiques qui s'y trouvent, par l'abbé de Saint-Véran.

Fol. 172. Extraits de l'histoire romaine, de 415 à l'an de Rome 536 (216 avant J.-C.).

Fol. 183. Annales de l'évêché de Vaison, de l'an 1009 à 1623.

Fol. 188. « Mémoire sur la manière dont le comtat Venaissin fut annexé au domaine des Papes. »

Fol. 193. Notes sur les murailles d'Avignon et de Carpentras, sur les calamités du pays au XIVe siècle, le pont d'Avignon, sur les sceaux anciens.

Fol. 198. Notes sur l'histoire ancienne, à partir de l'an 1704 avant l'ère vulgaire.

Fol. 202. « Varia miscellanea » : notes bibliographiques; réflexions sur les Pères, la religion, les pouvoirs de l'Église et des seigneurs.

Fol. 208. Notice sur « sainte Rusticle, abbesse ».

Fol. 209 v°. Note sur S. Paulin.

Fol. 210. « Hérésie des Pélagiens. »

Fol. 210 v°. « Capita praecipua erroris Nestorii. »

Fol. 211 v°. Notice sur « S. Dominique Loricat, hermite en Italie ».

Fol. 212. Notices sur S. Véran, évêque de Cavaillon, et sur S. Siffrein.

Fol. 213. Notice sur S. Quinide, évêque de Vaison.

Fol. 213 v°. Note sur les ouvrages manuscrits d'André Valladier, abbé de Saint-Arnoul de Metz, sur le deuxième volume du recueil de M. d'Argentré, concernant les Jésuites (de 1550 à 1669), ainsi que leurs entreprises contre le clergé.

Fol. 215 v°. « Caractère des réguliers, tiré d'un mémorial présenté à Urbain VIII par M. Spondi, en 1635. »

Fol. 216. « Épilogue du premier discours de M. l'abbé Fleury sur l'Histoire ecclésiastique », deuxième, troisième, quatrième et cinquième discours sur la même Histoire.

Fol. 225. Notes bibliographiques sur des ouvrages anciens.

Fol. 233. Origine des privilèges des abbayes et couvents.

Fol. 237. « Dissertation sur les premiers comtes de Provence et de Venaissin. »

Fol. 243. « Recueil sur l'histoire du Comtat. »

Fol. 248. Traduction d'extraits de Sénèque. Extraits de S. Jean Chrysostome.

Fol. 265. Extraits de S. Cyprien, « de bono patientiae », de Cicéron (« Oratio pro Archia »), de Columelle (« de re rustica »).

Fol. 272. « Portrait de l'homme sage, par M. de Buffon. »

Fol. 277. « Etymologicon, seu voces gallicae et provinciales quae a lingua graeca originem ducunt. »

Fol. 299. Pièces de vers en provençal et en français : « D'un cadét d'Aix contro mousu l'archevesque... », « adieu à mes livres », etc.

Fol. 313. « Liste de livres utiles à la Bibliothèque » [de Carpentras].

Fol. 320. « Auteurs qui ont écrit sur les pseaumes. »

Fol. 334. « Bons livres qui manquent à la Bibliothèque » [de Carpentras].

Fol. 337. « Catalogue de livres de poésie provençale. »

Fol. 339. Suite de notes bibliographiques.

Fol. 349. « Dissertation sur l'ancienne forme des serments usités parmi les François. »

Fol. 353. « Dissertation sur le fanatisme. »

Fol. 359. Notes sur la géographie, avec figures.

Fol. 389. « Développements sur certains préceptes de morale. »

Fol. 395. Notes sur l'ouvrage du marquis d'Aubais, « Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France », et « Les guerres du comté Venaissin et de Provence », de Louis de Pérussis.

Fol. 399. Deux lettres de l'abbé de Saint-Véran, au sujet de son frère.

Fol. 401. Mémoire de l'abbé de Saint-Véran contre les administrateurs de l'hôpital de Carpentras. 31 janvier 1761.

Fol. 407. Notice sur le jurisconsulte Étienne Bertrand, de Carpentras.

Fol. 411. « Journal du voyage fait par mon frère en Italie avec M. le comte Desinars, en 1768. » Titre de la main de l'abbé de Saint-Véran.

Fol. 427. « Journal du voyage en Italie et à Naples fait par M. l'abbé Berthon avec M. le marquis de Pluvinel de la Roque, en 1778, 1779 et 1780. »

Fol. 434. Trois lettres de Berthon à M. de Saint-Véran sur ce voyage. Au fol. 439 se trouve une note du marquis de Seguins-Vassieux donnant les motifs de la mauvaise humeur de Berthon (qui n'était pas ordonné prêtre, d'après M. de Seguins) contre la comtesse de Seguins.

Fol. 440. « Extrait du livre des délibérations de la Bibliothèque publique de Carpentras. » Nomination de M. l'abbé Berthon comme bibliothécaire adjoint (29 mai 1786). Au dos se trouve une attestation signée par l'évêque Beni.

Fol. 442. « A Mad^elle^ Nanette Bugnion. » Berthon lui fait hommage des « Romances d'Estelle mises en musique » par lui.

Fol. 448. Notes bibliographiques. (Pièces concernant Avignon.)

Fol. 449. « Calamités arrivées au genre humain en divers tems. »

Fol. 451. Notes de numismatique.

Fol. 454. Notes sur les femmes « admises dans les Académies littéraires ».

Fol. 456. Notes sur la porte d'Orange, le pont de Serres et la chapelle de Notre-Dame de Santé.

Fol. 461. Notes sur un traité d'éducation.

Fol. 474. « Pièces de vers tirées de divers auteurs. »

Fol. 502. « Pensées de divers auteurs. »

Fol. 542. « Le bal donné le carnaval de l'an 1743 par les souverains de l'Europe, traduit de l'allemand. »

Fol. 548. « Portrait de Melle de Saint-Jean fait pour madame sa mère. »

Fol. 554. Pièces de vers, chansons satiriques, sonnets, harangues en vers.

Fol. 596. « Détail des affaires qui se sont passées depuis les différens élevés entre l'archevêque de Paris et le parlement de cette capitale, depuis 1751 jusques au mois de mars 1755. »

Fol. 598. Pièces en vers tirées de divers auteurs.

Fol. 643. Lettre de la municipalité de Carpentras enjoignant aux administrateurs de la Bibliothèque de « recevoir le dépôt des livres des Capucins... actuellement déposés chez M. Gau, bourgeois, rue de la Porte Mazan ». 16 mai 1791.

Fol. 644. Pièces de vers latins de l'abbé de Saint-Véran ; on y trouve l'éloge de personnages notables de la région, notamment du Dr Calvet, d'Avignon, à qui l'auteur adresse de nombreuses épîtres.

Fol. 735. « De Laura, Petrarcha et fonte Sorgiae varia. »

Fol. 758. « Noctes peregrinae ; elegia. »

Fol. 766. « Noctes captivae ; elegia. » — Fol. 782. « Appendix ad noctes captivas. »

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 802 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1722 (T., II). « Lettres érudites. » (Titre au dos.)

Fol. 1. « Lettres que des savans ont adressées à M. Joseph Domi-

nique Fabre de S[t] Véran, prêtre, licentié ez droits, conservateur très érudit de la Bibliothèque publique de la ville de Carpentras fondée par M[gr] l'évêque Malachie d'Inguimbert, son oncle maternel, recueillies par M. Denis Barthélemi Tissot, docteur ez droits et jurisconsulte. 1813. »

Fol. 2. Cinq lettres du marquis de Cambis-Velleron (entre la première et la seconde est insérée une lettre de Jehan, prêtre constitutionnel, qui fut bibliothécaire pendant une partie de la période révolutionnaire). 1761-1768. — Fol. 14. Six lettres de M. Séguier, de Nîmes. 1764-1784.

Fol. 25. Cent vingt-neuf lettres d'Esprit Calvet, d'Avignon, de 1762 à 1810 (un certain nombre de ces lettres ne sont pas signées). — Fol. 280. Une lettre du P. Dumont, Minime. Avignon, 1785. — Fol. 285. Une lettre de M. de Fortia. 1782. — Fol. 287. Une lettre de Jehan, bibliothécaire central du département de Vaucluse, adressée à M. Millin, conservateur des médailles et antiques à la Bibliothèque nationale. La réponse de Millin se trouve à la suite, avec une lettre du marquis de Fortia au précédent. An VIII. — Fol. 289. Treize lettres de M. de Fortia. 1797-1808. — Fol. 312. Quatre lettres du P. Fabricy, Frère Prêcheur. Rome, 1779-1783. — Fol. 319. Une lettre du P. Janin, Augustin. 1770. — Fol. 321. Quatre lettres de M. Seigneux de Correvon, gentilhomme suisse. 1754-1757. — Fol. 330. Trois lettres du baron de Sainte-Croix. 1779-1781 et 8 fructidor. — Fol. 333. Deux lettres anonymes. Avignon, 1779 et 1780. — Fol. 336. Une lettre de M. Agricol Bertrand. 1792. — Fol. 337. Trois lettres de M. Béchet. 1765-1770. — Fol. 343. Six lettres de M. et M[me] de Roays de Soissan. 1770-1773. — Fol. 350. Une lettre de M. d'Alissac. 1808. — Fol. 352. Une de M. Beccadelli. 1790. — Fol. 354. Une du D[r] Achard. 1785. — Fol. 356. Une lettre d'un bibliothécaire de Marseille. An II. — Fol. 358. Une du P. Papon. 1781. — Fol. 360. Une du P. Gasqui, Jésuite. 1758. — Fol. 361. Une de l'abbé Berthe Ollier, d'Apt. 1764. — Fol. 362. Une de Fiestre pour l'abbé de Tournes. 1780. — Fol. 364. Une de Pilat, sous-principal au collège de Navarre. — Fol. 366. Une des frères Duplain, de Lyon. 1760. — Fol. 368. Une de Ch. Pac. 1775. — Fol. 371. Une de Consolin, d'Avignon. Sans date. — Fol. 373. Une de l'abbé Cypriani. 1758. — Fol. 375. Deux de M. Ailhaud, curé. 1757 et 1759. — Fol. 379. Trois de M. Broutet, d'Avignon, 1807. — Fol. 384. Deux de M. Moutard. 1775. — Fol. 388. Deux du cha-

noine Masson, d'Avignon, dont une est adressée à l'abbé Berthon. 1774 et 1779. — Fol. 392. Trois du président de Pellissier. 1763-1779. — Fol. 398. Une lettre du curé d'Inguimberty, curé de la Chapelle. 1759. — Fol. 399. Deux lettres datées de Rome, sans signature. La deuxième est en italien. 1765. — Fol. 402. Une lettre en italien, signée « Apolloni ». 1790. — Fol. 403. Trois lettres en italien, de M. Vignoli, prélat romain; la première et la dernière sont sans date, la deuxième est de 1782. — Fol. 408. Une lettre sans signature et sans date, dans laquelle il est question de la correspondance du chevalier del Pozzo et de celle de Peiresc. — Fol. 410. Deux lettres de M. Olivier fils. 1776 et an IX. — Fol. 414 à 429. Lettres (une de chaque personne dont le nom suit) de : Olivier-Vitalis (1806); Mme des Isnards de Seguins (1789); M. Curti (1771); M. de l'Espine (1803); M. Pamard (an VI); M. Curel fils; Duclaux (1781); Maxime de Pazzis. — Fol. 432. Une lettre de M. d'Inguimberty, « hermite de Genouilleux en Dombes » (c'est le même dont une lettre se trouve au fol. 398; il était le frère de l'évêque Inguimbert). 1765. — Fol. 434. Huit lettres du frère de l'abbé de Saint-Véran à ce dernier (le frère fut vice-recteur du comté Venaissin). 1761-1768. — Fol. 448. Six lettres de l'abbé de Saint-Véran à son frère, le vice-recteur. 1768. — Fol. 465. Copies, par Tissot, de deux lettres de l'abbé de Saint-Véran à M. Calvet. 1802. — Fol. 469 à 475. Une lettre du chanoine Poyols (1768); une de M. Romette (1768); une de M. Possian; une de l'abbé de Florans (1768). — Fol. 476. Deux lettres de M. Le Peintre. 1770. — Fol. 480. Sept lettres de l'abbé Berthon. 1775-1809. — Fol. 491. Sept lettres du chanoine Julien. 1781. — Fol. 501. Deux lettres de l'archevêque d'Avignon. 1760-1761. — Fol. 504. Une lettre du chanoine André. 1770. — Fol. 506. Une lettre de l'évêque d'Orléans. 1765. — Fol. 508. Copie d'une lettre adressée par Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, au chancelier de France, en faveur des Jésuites. 1761. — Fol. 512. Lettre et vers latins de l'abbé de Saint-Véran à la louange de Clément XIV. — Fol. 516. Copie d'une lettre du ministre de l'instruction publique allouant une pension de 500 francs à l'abbé de Saint-Véran. 1804. — Fol. 519. Quatre lettres du préfet de Vaucluse à l'abbé de Saint-Véran, au sujet de sa situation digne d'intérêt. 1803-1804. — Fol. 527. Lettre de Saint-Véran au préfet. — Fol. 530. Deux lettres du maire et des officiers municipaux de Carpentras, au sujet du serment civique. An IV. — Fol. 534. Une lettre de M. Tem-

pier, d'Avignon. An IV. — Fol. 536. Trois lettres de M. Waton, maire de Carpentras. An XIII. — Fol. 540. Quinze lettres de Millin. An VI-1809. — Fol. 564. Sept lettres de Chardon de la Rochette. An XIII-1808.

XVIIIe et XIXe siècles. Papier. 579 feuillets. 250 sur 180 millim. Rel. parchemin.

1725 (T., III). « Varia documenta. » (Titre au dos.)

Fol. 1. « Cayer des États tenus au Pont de Sorgue, le xxxe jour de may 1582. »

Fol. 24. « Remontrances faites par les seigneurs vassaux du présent comté de Venisse aux précédens États tenus au Pont de Sorgue, le xxx may 1582. »

Fol. 29. « Ordonnance de l'évêque Abbati relative aux arbres meuriers. » 8 juillet 1730.

Fol. 29 v°. Règlement et ordonnance au sujet des dommages causés par les bestiaux. 12 octobre 1720.

Fol. 31. « Édit du recteur sur le vin et les vendanges des étrangers. » 14 août 1576.

Fol. 31 v°. Note « sur le bonnet verd porté par celui qui fait cession des biens à ses créanciers ».

Fol. 32. Note au sujet de certaines obligations du trésorier de la Chambre apostolique et de l'avocat fiscal.

Fol. 32 v°. Note sur l'acquisition de l'ancienne maison de ville de Carpentras, en 1470.

Fol. 33. Note concernant le don fait par l'évêque Georges d'Ornos de sa bibliothèque à la fabrique de Saint-Siffrein. 1460. — Mentions d'un acte de Guillaume Roselly, relatif aux privilèges du marché de Carpentras. 25 mars 1337; d'un bref de Clément VIII concernant le S. Clou. 22 juillet 1601.

Fol. 33 v°. Note au sujet des insignes et de certaines prérogatives des consuls. — Toutes ces notes sont de la main de Tissot; sauf un acte reproduit *in extenso,* le reste ne comprend que des extraits ou résumés des actes ou des faits.

Fol. 37. « Députations et propositions de messire Allemand, seigneur de Chasteauneuf-Redorties et procureur général du pays du comté Venaissin, pour l'ouverture et assemblée générale de messieurs des trois États du pays. » 25 mai 1594.

Fol. 70. « Représentations et supplications particulières de messeigneurs les révérends évêques pour le clergé. » 1er septembre 1595.

Fol. 77. « Propositions faites par messeigneurs les barons et feudataires, outre celles du cayer des États généraux. » 1er septembre 1595.

Fol. 80. « Remontrances et requêtes du tiers État contre les membres des premier et second États. »

Fol. 87. Copies de huit mandements du légat d'Avignon portant exécution des mesures réclamées par les États et adoptées par le légat. 1595. — Ces copies sont extraites du secrétariat de la Cour suprême de la rectorie.

Fol. 93. Notes succinctes de Tissot sur le syndicat des juges, l'élection des consuls, l'avocat de la légation d'Avignon, les gratifications accordées par le conseil de ville, les tours de la façade de Saint-Siffrein, le tribunal extraordinaire connaissant des crimes des faux monnayeurs, enfin sur les règlements des vice-légats.

Fol. 97. Note autographe de Fornery, greffier de la Cour majeure de Carpentras, constatant que la bulle de Clément VIII sur la revision des statuts du Comtat n'a jamais été publiée ni enregistrée au nombre des actes de la Cour majeure.

Fol. 98. Bulle de Clément VIII, relative à la revision des statuts du Comtat. 5 juin 1592.

Fol. 103. « Ordinationum apostolicarum comitatus Venaissini ad sacrosanctam Romanam Ecclesiam pleno jure spectantis, aucthoritate sanctissimi domini nostri domini Clementis octavi, pontificis optimi, maximi, editarum liber primus : de judicibus et de jurisdictione. » —Fol. 180. « Liber quartus : de administratione justitiae. »

Fol. 190. « Mémoire rédigé par M. l'abbé de Sade sur la validité des actes faits par les comtes Raimond de Toulouse et Alphonse de Poitiers, son gendre et frère de S. Louis, roi de France, depuis 1229 jusqu'en 1271, dans le comté Venaissin. »

Fol. 199. Requête et mémoire adressés au légat par les officiers de la légation, au sujet d'un conflit de juridiction entre la légation et la rectorie : le recteur prétendait avoir « l'absolue conessance de toutes les affaires du Comtat comme en étant le seul gouverneur », et être en droit de repousser toute ingérence du vice-légat dans les affaires du pays. Ce mémoire, fort long, est étudié au point de vue théorique et ne vise aucun fait particulier.

Fol. 267. « Mémoire des pièces qui peuvent servir à prouver que la moitié du lieu de Saint-Savournin de Teil, du diocèse d'Apt, et de son territoire fait partie du comté Venaissin et appartient au Pape et au S. Siège apostolique. »

Fol. 268. « L'aquisitione del contado Venaissino alla Chiesa. » (Extrait des livres de la rectorie de 1564 à 1610.)

Fol. 300 v°. Extraits de décisions émanant du vice-légat ou du recteur sur diverses matières, « ex libro audientiae rectoris (incipit anno 1617 usque ad 1654) ».

Fol. 306. « Mémoires tirez des archives du pays. » Ce sont des extraits de décisions prises en suite de « remontrances des États du pays », de requêtes des consuls; on y rappelle les bulles de différents Papes accordant des privilèges aux habitants du Comtat ou confirmant les bulles de leurs prédécesseurs ayant le même objet; on y trouve enfin des mentions d'instances introduites par des particuliers ou par des communautés. 1594-1662.

Fol. 318. Mentions d'hommages prêtés entre les mains des représentants du S. Siège par les seigneurs vassaux du Pape; ces mentions sont extraites « *ex Libro nuncupato ruboeo*, *Libro certorum homagiorum*, *Libro recognitionum Vasionis* », et des *Homagia antiqua,* de 1253 à 1363. Au fol. 320, se trouve la copie de l'acte de remise du comtat Venaissin aux commissaires du Pape, en 1274.

Fol. 325. « Autres hommages extraits du *Liber homagiorum ab anno* 1666 *usque ad* 1676 *inclusive.* »

Fol. 342. « Instructions remises à MM. de la Bâtie et Rolerii, députés, aux pieds de N. S. Père Alexandre VIII, par l'assemblée du comté de Venisse tenüe à Carpentras, le 15 novembre 1689. »

Fol. 346. « Hommages faits aux représentans du Pape, comme souverain du comté Venaissin, en 1274. » (Extrait d'un acte conservé aux archives du Vatican.)

Fol. 348. Note succincte sur le Livre rouge du comte de Toulouse.

XVIIIe siècle. Papier. 348 feuillets. 290 sur 200 millim. Rel. parchemin.

1724 (T., IV, t. I). Recueil ayant pour titre : « Choix de différentes pièces recueillies par M. Tissot. » Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 1. « Mémoire de M. Valoris sur l'établissement et les prérogatives des consuls de Carpentras. »

Fol. 7. Mémoire présenté par les gens de robe de Carpentras qui prétendent tenir le premier rang dans la ville. 30 mai 1722.

Fol. 21. « Notices relatives aux consuls de Carpentras. »

Fol. 33. « Additions aux notices sur le consulat de la ville de Carpentras. »

Fol. 58. Ordonnance de « Galéot de Rovère », recteur du Comtat, déterminant le mode d'élection des syndics de Carpentras. 28 avril 1503.

Fol. 65. Élection des consuls de Carpentras. 1er mai 1534.

Fol. 75. Insignes des consuls et mode nouveau d'élection de ces magistrats.

Fol. 117. Liste des consuls de Carpentras, de 1269 à 1790. A la suite, Tissot a indiqué la composition des municipalités jusqu'en 1798.

Fol. 160. « Élection des syndics et conseillers en 1336. »

Fol. 167. « Sommaire des délibérations les plus essentielles et qui peuvent être de conséquence depuis 1520, à commencer le 15 juillet jusques en 1752 inclusivement, prises par le conseil de ville de Carpentras, fait et dressé ledit sommaire par Philippe Guillaume Salvatoris, notaire et secrétaire d'icelle... »

Fol. 281. Notes écrites au XVIe siècle sur l'Ordre de l'Annonciation ou de l'Annonciade : « Questa religione esse stata fundata et facta dalla Madama Joanna, duchessa de Burges, nata de sangu[e] de Francia, et dicta religione esse fundata [per] queste deice lettere, quale sono cavate di uno testo [dell'] evangelio de sancto Luca. » En marge, armes de France ; la fondatrice de l'Ordre et trois religieuses en prières. Suivent des notes, en italien, sur cet Ordre, le costume des religieuses, leur règle. — Au verso, office de Ste Félicie (copie du XVIe siècle).

Fol. 285. « Consultation pour Messieurs de Saint-Pierre, ordre de Cluni, du Saint-Esprit. 1762. »

Fol. 289. « Consultation pour servir de deffense au procès intenté par la communauté d'Aurel contre les décimateurs de ce lieu. »

Fol. 309. « Lieux de la judicature de Carpentras. »

Fol. 323. « Extrait du souquet ou reve du vin de la ville de Sault. Tous les articles y sont esnoncés dedans ; cela peut servir pour le rantin que j'ay à Sault... »

Fol. 344. « Vente d'une portion du droit de reve ou quart denier du vin qui se vend en menu dans la ville de Sault, Saint-Juan et leurs terroirs, faite par noble Joseph de Laugier. » 29 décembre 1740.

Fol. 384. Supplique adressée par les membres de l'ordre des avocats de Carpentras au recteur du Comtat pour la fixation de la taxe des honoraires qui leur sont dus. 1766.

Fol. 391. « Taxe des épices des juges et des avocats de Carpentras. »

Fol. 415. « Ordonnance touchant l'augmentation de cinq articles concernant les greffiers de cette province du comté Venaissin. »

Fol. 419. « Taxe établie par l'évêque Vignoli pour toutes les expéditions qui se font ordinairement dans la chancellerie épiscopale de Carpentras. »

Fol. 434. Correspondance, copies de délibérations du conseil de ville et autres pièces relatives aux dépenses occasionnées à diverses époques par la mise à la charge de la communauté des frais de baptême et autres d'enfants des s[rs] Caire, Viviès, Pons, etc. 1769-1786.

Fol. 457. Devis d'une conduite en poterie à installer de la fontaine Saint-Jean à « la tuerie ».

Fol. 462. « Ordonnance au sujet d'un cas arrivé entre les maîtres de police et les surveillants, à l'occasion de la vente du poisson. » 10 septembre 1743.

Fol. 487. Ordonnance du vice-légat d'Avignon permettant aux bouchers de Carpentras de « faire courir des joyes » à la seconde fête de Pâques, dans l'enclos du cimetière des Juifs. 15 avril 1786.

Fol. 488. Requête et ordonnance relative au service de la poste (« bureau des lettres »). Juin et juillet 1775.

Fol. 579. « Ordonnance contre les meuniers de cette ville de Carpentras. » 9 mai 1766.

Fol. 632. « Ordonnance relative au règlement de police fait pour les boucheries, le 25 juin 1787. »

Fol. 647. Mentions de diverses ordonnances de police faites par les consuls de Carpentras, de 1720 à 1786.

Fol. 673. « Inventaire de tous les papiers, bulles, instrumens et documens concernant la présente citté de Carpentras, tant pour raison des privilèges concédés par nos SS. Pontiffes que pour l'affaire de nos fontaines et autres cy après descriptes chacun dans son sac,

cottées chacune pièce par numéro, fait par moy Philippe Guillaume Salvatoris, notaire et secrétaire de la dicte ville. Commencé le 22 mars et fini le 12 avril 1661. »

Fol. 730. « Lois somptuaires promulguées par le conseil de ville de Carpentras, tenu le 13 avril 1417, au sujet de l'habillement des femmes, de la dépense à faire pour les noces et pour les baptêmes. »

Fol. 737. « Noms des abbesses de l'abbaye de Sainte-Marie-Magdeleine, érigée à Carpentras, de l'ordre de Cîteaux », de 1363 à 1785.

Fol. 746. Fondation d'une chapelle « prope domum communitatis », par Vasquin Philieul, citoyen de Carpentras, chanoine de Notre-Dame des Doms, à Avignon. 1586.

Fol. 768. Délibération du conseil de ville relative aux enfants trouvés. 3 mai 1777.

Fol. 779. « Règlement de Mgr Acquaviva, vice-légat d'Avignon et du comté Venaissin, au sujet des concessions. » 17 avril 1751. — A la suite, se trouve une requête présentée au nom de la communauté, pour obtenir le rapport de cette décision.

Fol. 804. « Délibérations utiles et importantes concernant le collège de Carpentras, prises dans les années 1582, 1593, 1594 et 1600. »

Fol. 817. « Supplique adressée par la ville de Carpentras à Sa Sainteté touchant l'affaire du collège, en 1784. » (En italien.)

Fol. 829. « Traduction du mémoire en réfutation de l'information de Mgr Luzzi, au sujet du collège. »

Fol. 927. « Consultation de M. Arduini, avocat de Rome, au sujet du blé étranger que les habitans de cette ville de Carpentras vont prendre hors du terroir. » 1769.

Fol. 933. Délibération du conseil de ville au sujet de l'établissement d'un nouvel hôpital. 24 août 1750.

Fol. 947. « Bulle du pape Clément VII au sujet de l'administration de l'hôpital de Carpentras. » 1391.

Fol. 949. Mention de dotations faites en faveur de filles pauvres, en 1565, 1594, 1733, 1747.

Fol. 950. « Le nom d'hôpital de Saint-Pierre-aux-Grâces est donné à l'hôpital de Carpentras, le 19 mars 1648, par le cardinal Bichi. »

Fol. 952. Diverses délibérations du bureau de l'hôpital prises en 1762 et 1763.

Fol. 964. « Mémoire des honoraires, appointements et gages des officiers et domestiques du grand hôpital de Sainte-Marthe, de la ville d'Avignon. »

Fol. 966. Supplique adressée au Pape par les consuls et les recteurs de l'hôpital de Carpentras au sujet du « traitement des bâtards ». 17 décembre 1780.

Fol. 974. « Mémorial » au Pape sur le même sujet. 1783.

Fol. 996. « État des légats faits au mont des grains, soit en argent et en grains, depuis 1694 jusqu'en 1757. »

Fol. 998. « Notice touchant l'érection de la congrégation des Messieurs de cette ville de Carpentras, sous le titre de l'Assomption de la Ste Vierge. » 2 novembre 1608.

Fol. 1001. Attestation de citoyens de Carpentras, anciens recteurs de l'hôpital ou de la maison de Charité, relative au cérémonial usité pour les obsèques des membres de la congrégation des Messieurs de la ville. Signatures autographes de Des Isnars, Sobirats, Vassieux, Lavillasse, Lassone, Fornéry et autres. 8 mars 1728.

Fol. 1007. « Délibération du conseil de ville concernant l'exaction des lods et demi-lods dus à cette ville de Carpentras en qualité de dame foncière de Serres et son terroir pour toutes les aliénations qui y sont faites. » 17 novembre 1706.

Fol. 1008. « Relation du miracle arrivé l'an 1629 par l'intercession de Notre-Dame de Santé. »

Fol. 1010. « Fondation du vœu de S. Félix de Cantalice, capucin. » 1629.

Fol. 1011. « Instructions concernant ce qui doit être observé au passage des troupes de l'armée de France, qui doivent traverser le Comtat, et les voitures qui doivent leur être fournies dans leurs marches. » Signé « Causan, commissaire des guerres ». Avignon, 22 octobre 1748.

Fol. 1016. Le vice-légat dispense les officiers de la mense épiscopale et ceux de la maison de ville de loger les « officiers de guerre ». 24 septembre 1748.

Fol. 1021. Diverses lettres (copies) du vice-légat au sujet de l'élection des consuls à Carpentras. 1741-1788.

Fol. 1041. « Verbal sur la réunion du Comtat à la couronne de France en 1688. »

Fol. 1051. « Copie tirée du livre G des registres de la Chambre

apostolique au sujet de la réintégration du S[t] Siège en la domination du comté Venaissin. » 30 octobre 1689.

XVI[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 1058 feuillets. 330 sur 210 millim. Rel. toile.

1725 (T., IV, t. II). Recueil contenant des imprimés et des manuscrits, et ayant pour titre : « Choix de différentes pièces recueillies par M. Tissot... » Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 1. « Instrumentum constitutionum et ordinationum super laudimiis solvendis et accapitis dandis et aliis pluribus infra scriptis. » 7 février 1301, v. st.

Fol. 15. « Transactio et accordium super praediis ad novum accapitum dandis, inter Cameram apostolicam, ex una, et communitates comitatus Venaissini, ex altera parte. » 1544.

Fol. 23. « Dissertation et argumentation sur les effets de la donation entre époux faite à cause du mariage. »

Fol. 29. « Rescrit du cardinal Coscia sur certaines obligations imposées aux notaires en matière criminelle. » 14 février 1728.

Fol. 33. « Aldrovando, archiepiscopo Neocaesariensi, decano Avenionensi, concursus super dote. » 21 mars 1729.

Fol. 39. Jurisprudence en matière de fidéicommis.

Fol. 49. Décision de la Rote au sujet de la juridiction de Carpentras et de Valréas. 16 janvier 1767.

Fol. 67. Bulle de Paul V autorisant la réunion des États à Carpentras. 17 juin 1606.

Fol. 70. « Praxis quae in judiciis Carpentoractensibus servatur. »

Fol. 87. Mémoire au sujet de la juridiction du recteur dans les causes féodales. 30 août 1776.

Fol. 104. « Mémoire en fait et en droit, fait et dressé par M. Valoris, syndic général de cette province du comté Venaissin, touchant l'importante affaire *de la Loi unique* entre MM. les officiers de la rectorie et la veuve de Claude Garcin, de Pernes, contre MM. les officiers de la cour ordinaire dudit Pernes et M. l'avocat et procureur de N. T. S. P. le Pape. » Avril 1778.

Fol. 163. Ordonnances relatives à la tenue des assemblées générales de la province. 6 avril 1783-11 avril 1786.

Fol. 176. « Droits du Pape et du Roy sur le comté Venaissin et ville d'Avignon », par Calvet, juge de Villeneuve. 14 novembre 1662.

Fol. 197. « Articles de la paix de Nismes. » 7 février 1579.

Fol. 209. « Observations sur l'arrêt du parlement de Provence, du 27 juin 1689, dont la ville d'Avignon demande l'exécution. » (Il s'agit des « juridictions de cette province du Comtat et de celle d'Avignon qui ont toujours été distinctes ».)

Fol. 233. Règlement sur la largeur des chemins dans le Comtat. 1714.

Fol. 250. « Mémoire fait en faveur de la province des trois États du comté Venaissin pour soutenir les fabriquans de soye du présent comté Venaissin et de la ville d'Avignon contre les fermiers sur les cartes, dont cette ferme est donnée à l'École militaire établie à Lyon. » Ce mémoire est de Valoris.

Fol. 256. Décisions concernant le chapitre de Notre-Dame du Grés. 1783 et 1784.

Fol. 280. « Abrégé de la vie du cardinal Sadolety, évêque de la ville de Carpentras. »

Fol. 295. « Sermon pour le jour de Noël, prêché par dom Malachie d'Inguimbert, en l'année 1750. »

Fol. 311. Mémoire intéressant la mense épiscopale. 1775.

Fol. 327. « Consultation sur la franchise des impôts, communitatifs personnels, demandés par M[gr] l'évêque de Carpentras, envers certains officiers de sa mense épiscopale et envers la maison de refuge de cette ville. » 15 mai 1778. Ce mémoire est de l'avocat Romette.

Fol. 338. Décisions intéressant la maison de refuge.

Fol. 351. « Mémoire sur les revenus de tous les biens ecclésiastiques de la ville et du diocèse de Carpentras, fait en 1720. »

Fol. 353. « Remarques sur le diocèse de Carpentras. »

Fol. 354. L'assistance aux saints offices est-elle obligatoire pour les coadjuteurs, lorsque « leurs principaux » sont empêchés?

Fol. 356. Mémoire pour l'évêque de Carpentras, au sujet des réparations d'une église paroissiale. A la suite, mémoire de l'avocat Garcin, d'Avignon, sur le même sujet.

Fol. 368. Délibération du conseil de ville relative au blanchiment de la grande voûte de la cathédrale de Saint-Siffrein pour 500 livres. 12 août 1759.

Fol. 369. Transaction intervenue entre la communauté de Carpentras et le clergé de la ville, au sujet des impôts à payer par les ecclésiastiques. 22 décembre 1611.

Fol. 377. Note de Tissot sur la culture du café, son introduction en France, etc.

Fol. 383. Bref de Clément VII au sujet du port d'un chapeau jaune imposé aux Juifs du comté Venaissin. 13 juin 1525.

Fol. 389. « Dénombrement des Juifs, Juifves, aussi des enfans que sont de présent dans cette ville de Carpentras... » 2 septembre 1571. C'est une liste nominative.

Fol. 391. « Registre de requête et appointement d'icelle par laquelle est permis aux Juifs de Carpentras, l'Isle et Cavaillon d'accepter des cessions et se mettre en possession des pièces en vertu du Salvian et conformément à icelle. » 1er mai 1642.

Fol. 393. Supplique adressée par les Juifs du Comtat au Pape, au sujet des transactions qui leur sont interdites et des garanties illusoires qu'ils ont sur les biens des chrétiens qui se sont engagés vis-à-vis d'eux. (S. d.)

Fol. 398. Mémoire fait par l'avocat Valoris en faveur de l'abbé Duplessis, pour obtenir de la Congrégation du Saint-Office une augmentation d'honoraires en raison de la charge qu'il a d'instruire les Juifs de Carpentras.

Fol. 402. « Supplique au vice-légat pour obtenir que les Juifs de Carpentras paient des impositions plus considérables que celles auxquelles ils sont astreints. »

Fol. 409. Autorisation à cinq Juifs d'Avignon dont les noms sont indiqués de ne pas porter de chapeau jaune.

Fol. 436. « Arrivée de Mgr Cosme Bardy, évêque de la ville de Carpentras, venant de Rome, où il étoit allé pour se faire sacrer. » 12 mai 1616.

Fol. 439. Visite solennelle faite par les consuls de Carpentras au recteur Barbarossa. 12 mars 1702.

Fol. 444. Entrée solennelle du vice-légat Gonteri à Carpentras. 9 mai 1731.

Fol. 446. Entrée du vice-légat Lercari. 26 août 1741.

Fol. 447. « Départ de Mgr Alexandre Guiccioly, recteur, nommé à l'évêché de Rimini. » 23 avril 1745.

Fol. 448. Réception du vice-légat Aquaviva. 22 mai 1746. Arrivée du recteur Manzoni. 23 juillet 1758.

XVIIe et XVIIIe siècles. Papier. 450 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. toile.

1726 (T., IV, t. III). Recueil d'ordonnances et de règlements tant imprimés que manuscrits. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 1. « Table des règlemens de nosseigneurs les vice-légats d'Avignon, depuis 1609 jusqu'en 1768. »

Fol 98. Mention du règlement du 9 juillet 1781, portant privilège exclusif de la loterie royale de France dans Avignon et le comté Venaissin.

Fol. 148. Mention du règlement du 16 février 1631, du vice-légat Philonardi, relatif au mode de payement des lods dus à la Chambre apostolique.

Fol. 149. Copie d'une ordonnance du président pro-légat d'Avignon Durini, portant modification de son ordonnance du 21 janvier 1775, relative au mode de payement des lods et autres droits dus à la Chambre apostolique. 30 janvier 1775.

Fol. 151. « Registre de règlement portant que les juges et procureurs signeront les insinuations. » 24 juillet 1706.

Fol. 155. « Registre de règlement du vice-légat d'Avignon portant deffense de tirer aux pigeons, de chasser avec le furet, de tenir des troupeaux de chèvres et de laisser entrer le bétail dans les vergers, avec deffense de chasser jusques après les vendanges. » 30 avril 1709.

Fol. 161. « Registre d'un règlement du vice-légat d'Avignon au sujet du deffrichement des bois et portant deffense de faire dépaître aucun bétail dans les vergers d'oliviers. » 6 août 1717.

Fol. 165. Mention du règlement du vice-légat d'Elci, « portant deffense de porter la qualité de noble à ceux qui ne le sont pas ». 14 février 1729.

Fol. 166. Mention du règlement du vice-légat Lercari, portant défense aux ecclésiastiques de chasser à certaines époques de l'année. 28 avril 1742.

Fol. 170. Copie d'une ordonnance du président Durini en faveur de M. l'abbé de Lastic, prieur et seigneur foncier de Sarrians. 6 mai 1775.

Fol. 172. Mention du règlement du vice-légat Delphini, en 1694, relatif aux peines encourues par les voleurs de fruits; règlement du 17 août 1709. — Sur le même objet. Mention d'une délibération du conseil de ville de Carpentras au sujet de l'entrée des fagots dits balaux. 25 mai 1653.

Fol. 173. Délibération du conseil de ville de Carpentras au sujet des poursuites à exercer contre les voleurs de fruits et récoltes. 24 février 1654.

Fol. 174. « Copie d'une ordonnance du vice-légat au sujet des constituts des prévenus en justice. » 31 juillet 1726.

Fol. 177. « Extrait du règlement du vice-légat Lercari sur les indices indubitables dans les affaires criminelles. » 27 mars 1743.

Fol. 179. Copie du règlement du vice-légat Aquaviva, au sujet de la découverte des crimes. 29 novembre 1742.

Fol. 181. « Règlement du vice-légat au sujet des vols. » 1er juin 1765.

Fol. 191. « Copie de la lettre de Mgr Cursio, vice-légat d'Avignon, à M. de Keeremens, recteur du comté Venaissin, sur l'explication du règlement fait au sujet des injures verbales. » 22 septembre 1646.

Fol. 231. Bref du pape Clément XII, interdisant aux ecclésiastiques et autres de chasser sur les terres de François de Thezan-Venasque, seigneur de Méthamis. 8 juin 1733.

Fol. 246. « Tractatus brevis de emptione et venditione juris ad censum. »

Fol. 255. « Question sur les rentes de cinq ans. »

Fol. 335. « Copie de lettre de son E. le vice-légat Casoni aux consuls de Carpentras, et réponse des consuls au sujet d'un recensement approximatif de la population. » 26 et 28 octobre 1785.

Fol. 442. « Copie authentique de la délibération prise par le conseil municipal de cette ville de Carpentras touchant la prétention de l'augmentation du prix du sel en cette province du comté Venaissin, formée par Mrs les fermiers généraux. » 15 août 1786.

Fol. 450. « Réponse faite par M. d'Astier, avocat et député de la ville d'Avignon, au mémoire dont lecture a été faite au conseil ordinaire et extraordinaire dudit Avignon, le 18 octobre 1786, touchant le sel. »

Fol. 457. « Mémoire pour le seigneur prieur de Sarrians au sujet de la fondcialité et directité universelle dans le lieu de Sarrians et son territoire. » Une note de Tissot indique que le mémoire aurait été fait par Valoris, recteur du Comtat, en 1780.

Fol. 518. « Consultation faite par M. Gasqui, avocat de la ville d'Avignon, en faveur du seigneur de Maubec contre Jean-Baptiste Rey, dudit lieu. » 24 juillet 1772.

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 536 feuillets. 290 sur 200 millim. Rel. parchemin.

1727 (T., IV, t. IV). Recueil de pièces tant imprimées que manuscrites, ayant pour titre : « Choix de différentes pièces... » Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 1. « Abrégé des maximes générales qui servent de règle dans les principales matières du droit, fait en 1771. »

Fol. 22. « Cayer où se trouve (*sic*) plusieurs conclusions données par M. Salamon fils, avocat du Roi en la sénéchaussée de cette ville de Carpentras, et où on trouve aussi plusieurs autres choses essentielles et remarquables qui ont trait à ladite sénéchaussée. »

Fol. 97. Instance Girard, du Rasteau, contre Brémond.

Fol. 103. Instance en appel de Vilhon, de Modène, contre Bernard de Saint-Pierre de Vassols. 1769.

Fol. 114. « Consultation faitte en faveur des sieurs consuls et communauté de Grillon. » 22 mars 1772.

Fol. 120. « Brevet du procès pendant au tribunal de la rectorie entre madame Marie-Christine de Thezan-Venasque, veuve et héritière bénéficiaire de messire Jean-Joseph-François de Tertulle, marquis de la Roque, contre messire Joseph-Séraphin de Tertulle, marquis de Pluvinel, substitué aux biens de messires Nicolas, François, Joseph-François et Joseph de Tertulle, marquis de Pluvinel, et de madame Jeanne de Tertulle, marquise d'Aubignan. » 1740.

Fol. 166. Mémoire sur le testament de noble Jean de Patris. 1619.

Fol. 179. « Consultation faitte en faveur du s[r] Marcel, chirurgien de la Palud, contre Marc Chavanel (dette de jeu). » 1771.

Fol. 197. « Carpentoracten. et Tricastrinen. exemptionis pro RR. PP. Societatis Jesu collegii Avenionensis contra clerum comitatus Venaissini. » Mémoire de l'avocat Teste d'Avignon.

Fol. 221. Consultation de M. de Poyol établissant que les œuvres pies n'ont pas besoin d'insinuations.

Fol. 234. Instance de Fornéry contre d'Allemand (au sujet de la mitoyenneté d'un mur); le mémoire est de la main de Fornéry. (S. d.)

Fol. 237. Réponse de M. d'Allemand présentée par l'avocat Sibour.

Fol. 255. Consultation de l'avocat Fermin relative à la validité d'un testament fait en faveur d'une veuve qui s'est remariée « pendant l'année du deuil de son premier mari ». 1773.

Fol. 307. « Instance Rousset contre Barjavel, au sujet de l'exécution d'un testament. » 1778.

Fol. 350. « Consultation sur un point de droit touchant un contract de constitution de pension (Poyol, avocat). 1754. »

Fol. 380. « Consultation de l'avocat Pascalis en faveur du comte des Isnars contre Masson, négociant de Carpentras. »

Fol. 387. Plaidoirie de l'avocat Balze pour Masson contre le comte des Isnars (1770). Il s'agit de l'acquisition de la grange dite de Saint-Cloud.

Fol. 407. Plaidoyer de l'avocat Faudon fils, en faveur des claustriers de Pernes contre les bénéficiers originaires de la même ville (1771). Il y est question de repas dus aux bénéficiers à certains jours de fêtes solennelles.

Fol. 441. Éloge de l'abbé Arnaud, de l'Académie française, extrait du *Journal de Paris* du 13 décembre 1784.

Fol. 484. Panégyrique de S. Louis par l'abbé Fournier. (Imprimé à Paris en 1709.)

Fol. 500. « Discours prononcé par l'avocat général au parlement de Provence, M. de Colonia, lors de la rentrée du Parlement en 1766. » (Sur l'amour de la patrie.)

Fol. 515. Discours de rentrée prononcé par M. de Colonia, sur l'influence de la justice. 1er octobre 1767.

Fol. 528. « Discours en vers sur l'inauguration du portrait de Sa Sainteté dans la salle d'assemblée des États à Carpentras, lu, le 26 avril 1780, par M. de Guilhermier, premier consul de Bollène, élu des États. »

Fol. 535. Éloge du pape Pie VI, par l'abbé Bonnet, professeur au collège de Carpentras. 15 mars 1781.

Fol 556. Discours de M. d'Astier à l'occasion de « l'inauguration du portrait du roi Louis XVI », donné par S. M. à la ville d'Avignon. 18 mai 1783.

Fol. 568. Bref de Pie VI accordant son portrait à la ville d'Avignon. Mai 1778.

Fol. 569. Poésies d'Augier : à sa femme; « l'Esprit du siècle », ode au pape Pie VI.

Fol. 570. Lettre (copie) du cardinal de Zélada remerciant M. d'Augier de l'envoi de son ode. 18 novembre 1789.

Fol. 571. Lettre de l'archevêque de Paris à Mme d'Augier (autographe). 14 janvier 1786.

Fol. 572. Ode au roi de Prusse Frédéric II, suivie de la copie de la réponse du Roi. 12 octobre 1787.

Fol. 578. Lettre de dame Ursule de la Grange au pape Clément XII (21 octobre 1733) sur la bulle « qui condamne le Nouveau Testament du P. Quesnel ».

Fol. 584. Copies d'un bref du pape Pie VI adressé à l'Empereur (15 décembre 1781); d'une lettre écrite par l'Empereur au Pape, et d'un mandement de l'évêque de Mantoue. 7 décembre 1781.

Fol. 592. Composition du cortège du pape Pie VI, lors de son voyage à Vienne en 1782.

Fol. 598. Lettre de la Mère Thérèse de Jésus aux Carmélites de Vence.

Fol. 599. « Relation de la cérémonie de vêture de M^de^ Louise de France. »

Fol. 601. « Épitre à Duplessis sur le portrait du Roi, exposé cette année au Sallon du Louvre », par Nodille de Rosny (imprimée en 1775).

Fol. 603. Poème « à mon fils », par l'avocat Rayon, de Quimper (imprimé dans l'*Année littéraire de* 1785).

Fol. 606. Plaidoyer en vers.

Fol. 608. « Désastre causé à la Martinique, le 13 aoust 1766. »

Fol. 613. « La peinture du pays d'Adiousias de feu monsieur de Modène. »

Fol. 618. « Arrest du Conseil d'Estat, du 26 aoust 1727, qui confirme les habitans de Sault et sa vallée dans toutes leurs franchises, conformément au traité de 1291 entre Charles, roy de Jérusalem et de Sicile, et Isnard d'Entravennes, seigneur souverain dudit Sault et de sa vallée. »

Fol. 622. Édit du Roi, de décembre 1770, sur la jurisprudence des Parlements, suivi d'une décision de la cour de Paris consacrant sa résistance aux ordres du Roi; réponse de celui-ci au Parlement.

Fol. 629. « Avis important d'un gentilhomme à toute la noblesse du royaume de France », au sujet du conflit entre le Roi et le Parlement.

Fol. 631. « Copie d'une lettre écrite d'Aix au sujet de la destruction du parlement de Provence, le 2 octobre 1771. »

Fol. 633. « Copie d'une lettre que le nouveau parlement de Provence a écrite au Roi, le 4 octobre 1771. »

Fol. 635. Lettre du Père de Neuville, Jésuite (imprimée dans la *Gazette d'Amsterdam* du 1er octobre 1773).

Fol. 637. « Protestation que fit le Général des Jésuites avant de recevoir le S. Viatique. »

Fol. 640. Déclaration du Roi portant fixation de la valeur de l'or relativement à l'argent (30 octobre 1785), suivie d'une ordonnance relative à une nouvelle fabrication de monnaie d'or.

Fol. 649. « Le siècle d'or », poème. 1739.

Fol. 650. Compliment au Roi par Le Camus, premier président à la Cour des aides.

Fol. 651. « Épître dédicatoire addressée par Antoine Boudet, libraire à Lyon, à messire Jean-Paul Bignon, abbé de S. Quentin, conseiller d'État... » (imprimée dans le *Parfait Procureur* de Duval. Lyon, 1705).

Fol. 652. Décision du conseil de guerre de Paris, réformant le jugement du conseil de guerre de Calais, qui avait condamné un sergent Laprade, convaincu d'avoir blessé un capitaine réformé. Paris, 11 février 1716.

Fol. 654. « Œuvres mêlées, dédiées à monseigneur le maréchal de Villars... » — Fol. 655. Épître au maréchal; harangue sur la bataille de Malplaquet. — Fol. 657. Lettre au Roi. — Fol. 658. Harangue au Roi. — Fol. 660. Lettre à madame de Maintenon; harangue à la même. — Fol. 661. « Harangue pour Mgr l'archevesque de Reins, quand il estoit archevesque d'Arles, dans la disete de son diocèse, tout ce qu'il a fait pour soulager les pauvres. » — Fol. 663. Lettre pour une dame qui a embrassé la religion catholique et demande cette lettre pour amener sa famille à se convertir également. — Fol. 665. « Lettre à une héroïne. » — Fol. 666. Harangue pour l'évêque d'Orange. — Fol. 667. Lettre à Mlle Daleirac, qui désirait voir des ouvrages de l'auteur. — Fol. 668. Harangue pour l'évêque de Nîmes. — Fol. 670. Lettre au même. — Fol. 671. « Éloge pour le duc de Berwick, maréchal de France. » — Fol. 673. Harangue pour madame de Taulignan, religieuse dans le couvent de Saint-Augustin de Valréas.

Fol. 674 v°. « Letre aux dames religieuses du convent de Saint-Augustin de Valréas. » — Fol. 675. « De la prédestination. » — Fol. 677. « De l'inconstance du sexe. » — Fol. 679. « Pour monseigneur l'évêque de Cavaillon » ; « lettre à Mgr Fiesqui, archevêque de Gênes ». — Fol. 680. Harangue au roi d'Angleterre. — Fol. 682. Harangues au Pape. — Fol. 688. « Autre plainte d'un amant à sa maî-

tresse. » — Fol. 689. « Harangue au Roy. » — Fol. 691. Harangue pour le duc de Vendôme. — Fol. 693. Harangue au Roi. — Fol. 695. Compliment au Roi. — Fol. 696. Harangue pour la reine d'Angleterre. — Fol. 698. « Lettre anonyme aux évêques de France qui n'ont pas accepté la constitution au sujet des propositions de Quenel. » — Fol. 700. Harangue pour le maréchal de Villars. — Fol. 702. « Compliment fait par Melle d'Oconnor à Mgr l'archevesque d'Avignon dans sa visite pastorale à Roquemaure. » — Fol. 702 v°. « Lettre d'un gentilhomme qui, par sa persuasion, a déterminé une demoiselle de pancher plutôt pour la religion catholique que pour la secte de Calvin. »

Fol. 704. « Le dix-huitième siècle. Satire à M. Fréron, par M. Gilbert. 1775. »

Fol. 711. « Mon apologie. Satire par M. Gilbert. 1778. »

Fol. 718. « Plaintes d'une femme abandonnée par son amant, romance par M. Berquin :

Dors, mon enfant, clos ta paupière... »

Fol. 719. « Le nouvel usage de la vie. »

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 719 feuillets. 290 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1728 (T., V). Recueil contenant des pièces manuscrites et imprimées, ayant pour titre imprimé : « Monumens sur le comté Venaissin et la ville d'Avignon, relatifs aux occupations de ces États depuis le traité de Paris, du mois d'avril 1228, par les comtes Raymond de Toulouse, Alphonse de Poitiers, son gendre, et les rois de France ; aux restitutions respectives du Comtat et d'Avignon, par Philippe le Hardi, fils de S. Louis, IXe du nom, au pape Grégoire X, en février 1274 ; par lettres patentes de Louis XIV, du 31 juillet 1664, au souverain pontife Alexandre VII ; par une déclaration de Louis le Grand, du 3 novembre 1689, au pape Alexandre VIII ; et par lettres patentes de Louis XV, du 10 avril 1774, au souverain pontife Clément XIV ; et tout ce qui s'est ensuivi jusques au 4 décembre 1777. Recueillis par M. D. B. Tissot, docteur ez droits, jurisconsulte et ancien magistrat. 1800. »

Nous ne citons ici que les pièces manuscrites.

Fol. 3. « Acquisitio comitatus Venaissini pro sancta Romana Ecclesia » (le texte est en français).

Fol. 6. Mémoire historique sur le comté Venaissin et la ville d'Avignon (d'après une note de Tissot, ce mémoire est, ainsi que la pièce précédente, de l'avocat Rolery, procureur général du Comtat).

Fol. 10. « Mémoire sur la validité des actes faits par les comtes Raymond et Alphonse de Poitiers, son gendre, depuis 1229 jusqu'en 1271. » (Tissot l'attribue à l'abbé de Sade.)

Fol. 18. Hommages et serments de fidélité prêtés en 1274 (ce sont de simples mentions, avec indications des localités et non pas des noms de ceux qui ont prêté les hommages).

Fol. 21. « Extrait authentique du procès verbal fait en l'année 1274, concernant la restitution de la terre du Venaissin par Philippe le Hardi, fils de saint Louis, au pape Grégoire X. »

Fol. 44. « Liste des nobles cités dans l'hommage au pape Grégoire X, des villes et lieux de la terre du Venaissin, lors de la restitution par le roi de France, Philippe le Hardi, en février 1274, dont le vidimat est dans un livre in-4°, relié en parchemin aux archives de la Cour suprême de la rectorie. »

Fol. 50. Fragment de l'ouvrage de M. de Monclar pour établir la souveraineté du Pape sur le Comtat et la ville d'Avignon.

Fol. 53. Mention de l'ambassade du duc de Joyeuse envoyé à Rome par Henri III auprès du Pape et des réponses du Pape aux demandes du roi de France. 1583.

Fol. 54. « Verbal sur la prise de possession de la ville d'Avignon et du comté Venaissin envoyé au roy Louis XIV par M. Henry de Maynier, baron d'Oppède, conseiller du Roy, premier président au parlement de Provence. »

Fol. 59. Ajournement signifié au vice-légat, au nom du parlement de Provence, pour avoir à comparaître devant ledit Parlement, afin de « représenter les titres en vertu desquels Sa Sainteté jouit de la ville d'Avignon et du comté de Venisse ». 25 octobre 1662.

Fol. 60. « Mémoire des droits du Pape et du roy de France sur la ville d'Avignon et le comté Venaissin, composé par M. Calvet, juge de Villeneuve-les-Avignon. » 1662.

Fol. 87. Lettres du roi de France aux consuls d'Avignon. 24 septembre et 12 octobre 1662.

Fol. 88. Lettres du marquis de Mondevergues, du duc de Vendôme et du marquis d'Oppède au sujet des affaires d'Avignon et du Comtat. 18 lettres datées de Paris, en 1662 et 1663.

Fol. 96. « Prise d'Avignon par le roy Louis XIV, la première fois en 1662. » (Mémoire détaillé.)

Fol. 135. Protestation du pape Alexandre VII contre la prise de possession d'Avignon et du Comtat. 13 août 1663.

Fol. 144. Autre protestation du Pape. 18 février 1664. (En italien.)

Fol. 149. « Informazione sopra i successi di Castro. » (Mémoire en italien.)

Fol. 166. « Lettres patentes du roy de France et déclaration pour remettre nostre S[t] Père le Pape et le S[t] Siège apostolique en possession de la ville d'Avignon et du comtat Venaissin. » 7 août 1664.

Fol. 168. « Arrest de la Cour de parlement de Provance portant réunion de la ville d'Aviguon et du comté Venaissin au domaine de la couronne. » 26 juillet 1663.

Fol. 171. « Journail de tout ce qui s'est passé en Avignon depueis la restitution ou rémission de ladicte ville faicte l'an 1664. » (Ce journal va jusqu'en mai 1668. A partir de cette date, on cite quelques faits qui se sont passés en 1672 et 1674.)

Fol. 192. Extrait des délibérations des États du comté Venaissin, au sujet du serment de fidélité à prêter entre les mains de l'auditeur du cardinal légat. 18 août 1664.

Fol. 200. « Relation de certains faits qui se sont passés en 1665, à Avignon. »

Fol. 201. « Histoire d'une sédition arrivée à Avignon en 1653. » (A la suite se trouvent relatés différents faits intéressant la ville d'Avignon, de 1653 à 1689.)

Fol. 222. « Extrait des mémoires de messire Richard-Joseph de Cambis..., colonel général de l'infanterie d'Avignon et du comté Venaissin, concernant les troubles arrivés en la ville d'Avignon, au mois d'octobre 1664. »

Fol. 243. « Le vice-légat Colonna met à prix les têtes de Thomas de Tulle, Barthélemy de Baroncelli, sieur de Javon, Claude de Gallien des Issarts, Joseph-François de Puget de Chasteuil, Gaspard de Conceil de Saint-Roman, Pierre Anfossy et Clément Chaissy, accusés de crimes de sédition » et condamnés à mort. 28 juillet 1665.

Fol. 244. Suite de faits arrivés, en 1665, à Avignon.

Fol. 254. Absolution par le vice-légat Nicolini, au nom du Pape, des coupables mentionnés au fol. 243. 1[er] septembre 1677.

Fol. 267. « Seconde occupation d'Avignon : le vice-légat réunit les

autorités et leur fait part de ses craintes au sujet des intentions du roi de France. » 28 septembre 1688.

Fol. 275. L'exempt des gardes Castan signifie au vice-légat la volonté du roi de France de reprendre possession du Comtat et d'Avignon. 30 septembre 1688.

Fol. 281. Formalité de la prise de possession d'Avignon et du Comtat, et récit des faits qui se passèrent à ce moment.

Fol. 296. « Relation de ce qui s'est passé en Avignon et comté Venaissin à l'occasion de la prise que le roy de France en a fait, le premier octobre 1688. »

Fol. 315. Assemblée générale des États à Carpentras. 11 octobre 1688.

Fol. 340. Lettres du comte de Grignan au sujet de la remise des armes dans l'arsenal du palais d'Avignon (24 mars 1689); au sujet de l'élection des consuls de Carpentras (25 avril 1689).

Fol. 345. Requête des consuls de la communauté de Visan au Parlement (original signé par les consuls). 1689.

Fol. 362. Déclaration du Roi pour la remise de la ville d'Avignon et du Comtat au Pape. 17 novembre 1689.

Fol. 365. Relation de ce qui s'est passé à Carpentras, en 1689, lors de la remise du Comtat au Pape.

Fol. 373. « Avenionensium sententiarum tempore occupationis status. Votum domini Bottini, camerae advocati. » 1690.

Fol. 382. « Réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la Provence; lettres patentes du Roi. » 1er juin 1768.

Fol. 384. Mouvement de troupes et désignation des états-majors.

Fol. 386. « Logement des commissaires du parlement d'Aix venus à Avignon pour l'exécution de son arrest de réunion à la couronne de France. »

Fol. 394. « Relation de ce qui s'est passé lors de la réunion de cette province du comté Venaissin et de la ville d'Avignon à la couronne de France, en 1768. » (De la main de l'avocat Floret.)

Fol. 429. « Relation de la prise d'Avignon, le sammedi IIe juin 1768. » A la suite, se trouve le récit de faits, de cette date au mois de décembre 1773. Une note de Tissot indique que cette relation est de la main de M. Favier, ancien auditeur général et avocat général de la légation d'Avignon.

Fol. 457. Lettre autographe du procureur général du Parlement,

de Monclar, à M. de Saint-Véran, bibliothécaire de Carpentras. 1er juillet... (s. a.).

Fol. 458. Récit de faits qui se sont passés aux mois de juillet et août 1768.

Fol. 462. « Copie d'un placet à l'intendant contre le chevalier de Patris. » 3 août 1768.

Fol. 476. Récit de faits qui se sont passés aux mois de septembre, octobre et novembre 1768.

Fol. 529. « Extrait de l'inventaire des archives du palais d'Avignon, fait le 20 décembre 1769. »

Fol. 540. « Observations sur la prétendue division de la Provence en trois gouvernemens généraux sous Théodoric, roi des Ostrogots. » (Ce mémoire a été rédigé par l'avocat Valoris, syndic général des États du Comtat, et écrit sous sa dictée par l'avocat Tissot, son filleul et cousin, en 1769.)

Fol. 595. « Consultation de M. Pascal, avocat d'Aix, pour les Sœurs du Tiers ordre de St François, contre Me Trobati, notaire de Mourmoiron. » 20 septembre 1770.

Fol. 604. Édit du Roi portant création de lieutenants de maréchaux de France. Mars 1693.

Fol. 610. « Copie d'une lettre écrite d'Aix à Carpentras, concernant la suppression de tous les magistrats du parlement de Provence. » 2 octobre 1771.

Fol. 614. « Extrait d'une lettre écrite par M. Desmarez fils, appellé Mondevergue, mousquetaire gris, à M. l'abbé Poulle, son oncle maternel, en date de Rome, le 4e décembre 1771. »

Fol. 615. « Compliments faits, le sammedi 28 décembre 1771, à M. et Made de Rochechouart par M. Desachards, premier consul, en présentant à M. de Rochechouart la pendule de 12000 livres dont la ville d'Avignon lui a fait présent. »

Fol. 618. Ordonnance du Roi fixant l'ordre des préséances des consuls aux processions. 17 juillet 1771.

Fol. 632. Liste des officiers de la sénéchaussée d'Avignon, en 1773.

Fol. 652. « Copie du bref accordé par le souverain pontife Clément XIV, où Mgr Ange Durini est nommé président de la légation d'Avignon et du comté Venaissin. » 22 janvier 1774.

Fol. 685. Vers en l'honneur de l'archevêque Durini, par François Anselme.

Fol. 705. « Relation de ce qui s'est passé lors de la restitution du comtat Venaissin et de la ville d'Avignon au S[t] Siège. » 17 avril 1774.

Fol. 723. « Relation de ce qui s'est passé à Carpentras pour la restitution du comté Venaissin au S[t] Siège. » 1774.

Fol. 725. Relation de faits qui se sont passés à Avignon, de 1774 à 1776 (janvier); le narrateur était un ami de l'abbé Bosquini, de Rome, ainsi qu'il le déclare au début de sa relation.

Fol. 793. Bref de Pie VI, déclarant nulles et non avenues les décisions de son prédécesseur qui avaient nommé l'archevêque Durini président de la légation d'Avignon; cette fonction n'existera plus et sera remplacée par celle de vice-légat. 3 août 1776.

Fol. 799. Règlement des indemnités et émoluments dus aux officiers de la sénéchaussée d'Avignon et de celle de Carpentras, lors de la remise du Comtat et d'Avignon au Pape. (Arrêt du Conseil d'État, de décembre 1777.)

Fol. 801. « Privilèges accordés par plusieurs roys de France aux habitans d'Avignon. » En 1535, François I[er] « accorde aux Avignonnois le droit de naturalité pour obtenir en France toutes sortes de bénéfices séculiers et réguliers »; en 1543, le Roi veut « que nous fussions traittés comme naturels françois, même au sujet du commerce ». Henri II et François II confirment ces privilèges. Henri IV, en mai 1599, continue et confirme ces privilèges. « Les lettres patentes sont fort étendues; nous y sommes expressément déclarés comme vrays originaires et regnicoles... » Louis XIII confirme ces privilèges en 1611, le 5 février 1613. Louis XIV reconnaît les privilèges des habitants d'Avignon et du Comtat, en octobre 1643, en 1698, 1709. Louis XV et Louis XVI font de même.

Fol. 811. Lettres patentes de Charles IX, roi de France, conférant aux habitants du Comtat « le droit de jouir et user de tous les privilèges, exemptions et franchises des régnicoles ».

XVII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 830 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1729 (T., VI). Recueil intitulé : « Titres et documents concernant l'archidiaconat, seconde dignité du révérendissime chapitre fondé par monseigneur Ayrard, évêque de Carpentras... » Ce recueil contient des pièces imprimées qui ne sont pas citées ici.

Fol. 2. Livre de raison des archidiacres de Carpentras, commencé en 1780.

Fol. 3. « Évêques de Carpentras, les plus sûrs et les plus remarquables », de 444 à 1757. — Fol. 8. « Évêques les plus assurés. »

Fol. 10. Historique du chapitre; au verso se trouve la liste des chanoines sacristains, depuis 1201 jusqu'en 1773.

Fol. 11. Liste des chanoines dignitaires, de 1120 à 1466.

Fol. 15. Liste des archidiacres, à partir de 1366.

Fol. 18. « Reliques de l'église. Église et cure de Loriol. »

Fol. 20. « Archidiacre de Carpentras. » — Fol. 24. Son ancienne maison. — Fol. 25. Sa nouvelle maison.

Fol. 26-29. Prébende, dîme, église et vicaire de Loriol.

Fol. 30. Chronologie des archidiacres, de 1306 à 1777. — Fol. 31. Armoiries de certains archidiacres et chanoines.

Fol. 33. Notes sur la cure, la fondation du chapitre. — Fol. 39. Noms des chanoines en exercice en 1792. — Fol. 45. Fondation d'une société pour les chanoines en 1725. Établissement de la masse.

Fol. 50. « Suite de la maison de l'archidiacre. »

Fol. 54. Liste des Papes, de l'an 33 à 1775.

Fol. 56. Liste des conciles généraux et particuliers, de 325 à 1725.

Fol. 57. Concessions de bancs dans l'église (signature autographe de l'évêque Inguimbert). 20 janvier 1755.

Fol. 61. Plan de Loriol établi en 1781. — Fol. 62. Plan de l'ancien cimetière de Loriol.

Fol. 66. Archidiacres de Carpentras, de 1306 à 1777. — Fol. 67. « Blason des armoiries des archidiacres qu'on a pu découvrir. » — Fol. 68. Observations sur la chronologie des archidiacres.

Fol. 69. Lettres du comte de Fortia au sujet de Louis et Laurent de la Salle. 20 octobre, 16 novembre et 15 décembre 1787.

Fol. 74. « Chanoines et prébendes, en 1304 et 1306. »

Fol. 77. « Instrumentum super decima Auriolis. » 24 juin 1252.

Fol. 79. « Copie authentique des 29 articles des statuts du chapitre de Saint-Siffrein. »

Fol. 98. « Extrait des procédures faites pour la vente de la maison des hoirs de noble Alexandre Durandy, achaittée par noble... Barbe de Fougasses de la Rouyère, archidiacre de Saint-Siffrein. » (S. d.)

Fol. 184. « Achapt de maison dans la cité de Carpentras pour noble François de Paule de Cohorn. » 10 février 1724.

Fol. 188. « Fondation et donations faictes par messire Antoine Barbe de Fougasses de la Rouyère, archidiacre de l'église cathédrale. » 6 février 1728. — Fol. 193. Son testament du 21 août 1730. Son extrait mortuaire.

Fol. 200. Copie de l'accord passé entre les prieurs de Saint-Pierre de Vassols et de Meyras au sujet des limites de leurs territoires. 15 juillet 1620.

Fol. 208. Transaction au sujet de la dîme de Loriol. 9 mai 1753.

Fol. 232. Certificat signé par les chanoines constatant que leurs revenus s'élèvent à cinq cents livres environ; à la suite, signature autographe de l'évêque Inguimbert. 28 mai 1737.

Fol. 233. Visite pastorale de l'église de Loriol. 22 août 1617. — Fol. 240. Visite pastorale de la chapelle de Notre-Dame de Meyras. 22 août 1617. — Fol. 244. Autres visites de l'église de Loriol en 1661, 1725 et 1741.

Fol. 256. « Extrait du livre de raison de la maison de Rostagni. »

Fol. 268. « Accommodemens au sujet de la dime de Loriol. » — Fol. 283. « Titres et mémoires concernant l'aire du prieuré de Loriol. » — Fol. 290. Toisé de l'ancien cimetière, en 1785.

Fol. 295. Inventaire des effets appartenant à la paroisse de Loriol.

Fol. 327. Concession d'eau à la maison de l'archidiacre. 3 mai 1779. — Fol. 336. « Mémoire concernant la directe du collège sur un passage entre le jardin et l'arrière-maison de l'archidiacre. »

Fol. 342. Relevé des malades de Loriol soignés à Carpentras, de 1766 à 1777. — Fol. 350. « Role de ceux de Loriol qui n'ont pas payé la dime du chanoine en 1783. » — Fol. 356. Note indiquant que la dîme du vin à Loriol se monte en moyenne à 400 livres.

Fol. 358. Lettre de l'abbé de Jarente. 1779. — Fol. 360. Lettre de Cheneville. 1777. — Trois lettres du curé de Loriol Lavondez, de 1774 à 1778.

Fol. 368. Lettres de Mazzetti, marbrier d'Avignon, chargé de faire un devant d'autel à l'église de Loriol. 1784. — Fol. 373. États de frais de réparations diverses faites à la sacristie ou à l'église de Loriol, de 1777 à 1785. — Fol. 381. Acquits divers.

Fol. 391. « Mémoires capitulaires. »

Fol. 395. Pièces relatives à des instances poursuivies contre les fermiers du prieuré de Loriol.

Fol. 410. « État des revenus et charges du chanoine archidiacre de l'église de Carpentras, dressé en 1790. »

Fol. 430. Pièces relatives aux arrentements et aux baux passés avec divers par le prieur de Loriol, de 1653 à 1771.

Fol. 508. Déclaration des dommages causés à la maison de l'archidiacre par le tremblement de terre du 18 octobre 1738. — Fol. 516. « Compte des censes dues par plusieurs Juifs à M. l'archidiacre jusqu'en 1785. » — Fol. 517. « Mémoire de reconnaissances faites par la communauté des Juifs en faveur de l'archidiaconé de Carpentras », de 1737 à 1743. — Fol. 536. Reconnaissances de l'archidiacre de Carpentras en faveur du monastère de Sainte-Praxède d'Avignon. 15 octobre 1759. — Fol. 559. Mémoire d'échange de directe entre le monastère de Sainte-Praxède et l'archidiacre de Carpentras. 6 février 1732. — Fol. 561. Consultation relative à un droit de lods que les dames de Sainte-Praxède prétendaient avoir sur la maison de l'archidiacre de Carpentras (de la main de l'avocat Bonet de Saint-Bonet).

Fol. 591. Achat de pension par le monastère de Notre-Dame d'Avignon de l'Ordre de Saint-Benoît, « contre noble Alexandre Durand, de Carpentras ». 24 novembre 1685.

Fol. 601. Pièce relative à une instance en payement de pension poursuivie par les Frères Prêcheurs du Buis contre Durandi et consorts. 3 novembre 1692. — Fol. 609. Procuration donnée par les Frères Prêcheurs du Buis pour toucher la pension ci-dessus indiquée. Cette pièce est signée par le prieur du couvent et cinq autres religieux, et contresignée par François-Thomas de Cheilus, lieutenant général civil et criminel au bailliage du Buis. 13 février 1703.

Fol. 613. Actes relatifs à une pension à la charge de Rostang, de Carpentras. 7 février 1680. — Fol. 628. Quittances des héritiers Rostang à Antoine de Fougasses et autres. 1684 et 1687.

Fol. 656. Déclaration du chanoine Durand portant remise à l'avocat Tissot « du dépôt d'actes concernant l'archidiaconé de Carpentras ». 4 août 1813.

Ce recueil est l'œuvre de J.-H. Bournareau, dernier archidiacre et vicaire général official de l'évêché de Carpentras, mort le 8 avril 1799. Il passa après lui à l'abbé Durand, ancien chanoine de la même église, qui le remit à l'avocat Tissot, le 12 juillet 1813. Voir sur Bourna-

reau, Barjavel, *Dictionnaire historique et biographique de Vaucluse,* t. I, p. 276.

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 656 feuillets. 300 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1730 (T., VII). Recueil de pièces intéressant la noblesse du Comtat. Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 6. « Projet de mémorial à présenter au Saint Père », au sujet de la revision des statuts de l'ordre de Malte.

Fol. 8. Mémoire relatif à la noblesse des « docteurs avocats et professeurs créés par une Université fameuse » (celle d'Avignon).

Fol. 10. Lettre de Giraudy sur les titres de noblesse accordés aux avocats. 20 décembre (s. a.).

Fol. 19. Protestation des avocats de Carpentras, au sujet d'une mesure qui portait atteinte à certains de leurs privilèges. 22 novembre 1730.

Fol. 23. « Mémoire sur la noblesse du Comtat, en forme de supplique », délibéré par les États, le 17 octobre 1785.

Fol. 29. Preuves de noblesse de la famille de Rhodes.

Fol. 90. « Rapport de MM. les élus actuel et ancien et de MM. les commissaires nommés par l'Assemblée générale du corps des seigneurs feudataires, à l'effet de rédiger le cahier des doléances du corps. » Mai 1782.

Fol. 113. Convocation, par ordonnance du recteur du « comté de Venise », des « seigneurs vassaux feudataires de Sa Sainteté en ce païs », pour le 9 avril 1726, à l'effet de désigner l'élu de la noblesse. A la suite, au bas de l'ordonnance, se trouve la liste des seigneurs convoqués. 13 mars 1726.

Fol. 114. Cérémonial de l'élection. — Formule de la lettre individuelle de convocation, dressée par le marquis de Cambis.

Fol. 117. « Sommaire des délibérations prises par l'assemblée générale du corps des seigneurs vassaux, depuis 1701 jusques et inclus 1789, dernière élection. »

Fol. 129. « Rolle des seigneurs vassaux », par ordre alphabétique.

Fol. 141. « Formule des hommages que prêtent les feudataires de la Chambre apostolique dans le comtat Venaissin entre les mains du recteur de Carpentras et du comté Venaissin. »

Fol. 147. « Mémoire des consuls de Carpentras, pris en qualité de

seigneurs de Serres, au corps des seigneurs vassaux, au sujet de l'exemption des tailles. »

Fol. 164. « Mémoire au sujet d'un arrêt du Parlement, du 6 avril 1769. » (Il s'agit de la désignation des tuteurs de mineurs par certaines autorités.)

Fol. 168. Notes sur les sénéchaussées qu'il était question d'établir à Avignon et à Carpentras (s. d.). Un mémoire sur le même sujet (fol. 170) indique que la question était étudiée au moment d'une prise de possession du Comtat par le roi de France.

Fol. 177. Consultation au sujet des fours d'Aubignan. — Fol. 181. Le conseil de la communauté d'Aubignan proteste contre la démolition des remparts de la ville. 20 novembre 1757. — Fol. 183. La communauté d'Aubignan demande à l'Assemblée représentative du Comtat d'ordonner que le marquis d'Aubignan, qui a fait démolir une partie des remparts, soit condamné à les faire réédifier à ses frais ou à payer une indemnité. 1er août 1790.

Fol. 198. « Transaction entre Mgr Paul Sadolet, évesque de Carpentras et, en cette qualité, seigneur temporel de Mallemort, d'une part, stipulant pour luy nobles Jean François Sadolet, seigneur du lieu de Blauvac, frère de mondit seigneur évesque, et Pierre Chaussande, citoyen de Carpentras, ses procureurs... et les sindics de Mallemort », au sujet des redevances à payer à la mense épiscopale. 1562. (Extrait du livre IV du secrétariat.)

Fol. 200. Protestation du marquis de Causans contre les prétentions de la Chambre apostolique de lui faire payer certaines redevances pour son fief de Mazan. 20 mars 1756.

Fol. 204. Hommage de nobles Étienne, Jean-Antoine et Rostaing Bruni. 5 août 1521. — Fol. 208. Hommage de noble Michel Bruni, coseigneur de Venasque. 22 juillet 1517.

Fol. 212. Hommage de Jean de Caylus. 1er août 1517.

Fol. 214. Hommage de Jean de Tertulle, en qualité de coseigneur de Venasque. 10 juillet 1627.

Fol. 218. Requête du duc de Gadagne à l'élu des feudataires du Comtat sur une question de juridiction baronale.

Fol. 222. « Mémoires pour MM. les vassaux touchant les réglemens sur l'exhibition des tiltres dont est question à présent. »

Fol. 223. « Avenionen. seu Carpentoracten. renovationis edicti seu regulamenti. »

Fol. 231. « Oraison funèbre de très illustre seigneur messire Louis-Hyacinthe de Remond, marquis de Modène », par « Labaume, ecclésiastique ». 17 mars 1726.

Fol. 242. « Généalogie et preuves de noblesse des seigneurs de Causans. »

Fol. 267. « Homage de la terre de Masan prêté par noble Poncet Astoaud. 16 février 1440 » (v. st.). Cet hommage est rapporté, *in extenso*, dans un acte notarié de 1624.

Fol. 269. Note sur la famille de Paul.

Fol. 276. Notes de Curel fils sur les titres des seigneurs de Beaumont. 26 novembre 1780.

Fol. 282. Note sur la famille de Bellemanière, transmise par une lettre signée « Jocas ». Pernes, 29 août 1785.

Fol. 285. « État de la situation actuelle de la terre de Saint-Maurice et de sa production. »

Fol. 291. « Consistance et dépendances du marquisat de Saint-Marcel de Pierre Bernis, au bas Vivarais. »

Fol. 298. Notes sur des alliances contractées par des membres de la famille de Guichem et de Joannis.

Fol. 300. Notes sur la famille de Jarente.

Fol. 302. « Rolle des chevaliers de Saint-Louis de cette ville de Carpentras, l'an 1763. »

Fol. 303. Notes de Tissot sur les preuves de noblesse de la famille de Thomas, marquis de la Valette.

Fol. 306. « Détail de tous les titres et papiers fournis à M. Chérin pour les preuves de la cour faites par la famille Desisnards et compris dans les différens protocoles qui forment le total des preuves de cette famille. » (Cette pièce paraît être de la main du notaire Curel.) A la suite se trouvent certaines pièces dont la copie est certifiée par le marquis des Isnards, en 1816.

Fol. 327. Pièces concernant M. de Chaussande. 1816.

Fol. 343. Notes sur la famille d'Andrée. (Cette notice est certifiée véritable par un membre de la famille, le 1er octobre 1812.)

Fol. 369. Notice sur la famille de Sibour, par le notaire Curel, vers 1785.

Fol. 470. « L'imposition que le roy Louis XII fit sur les nouveaux chrétiens venüs en ce pays de Provence. » — En marge, on lit : « Appert aux registres de la Cour souveraine du parlement d'Aix... »

(C'était un impôt de 50,000 livres qui devait être payé en deux fois par « les nouveaux chrétiens descendus de tige et vraye racine hébraïque et judaïque ».

Fol. 474. « Lettres des Juifs de Provence envoyée aux satrapes rabins de Constantinople, en date du 3e des sabas 1489 » (en langue provençale). — Réponse du « satrape de Constantinople, en datte du 24 de la lune de caslem ou chercem 1489 ».

Fol. 481. « S'ensuit le nom de ceulx qui se sont retirés dans la ville d'Aix depuis la cottisation, étants de race juifve. »

Fol. 482. « Remontrances sur les désordres qui se commettent en la Cour de Provence à cause des grandes alliances des néophytes. »

Fol. 488. « S'ensuit le nom de ceux qui sont officiers au Parlement. »

Fol. 491. « Édit du Roi portant que tous sujets nobles du pays de Provence seront admis sans distinction dans les ordres, chapitres et communautés nobles du royaume, etc., déclarant nulle et comme non avenue la liste de 1512 dressée par ordre du roi Louis XII. » Avril 1778.

XVII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 665 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1731 (T., VIII). Recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, intéressant certaines communautés du Comtat; les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Page 1. « Ordonances faites en visite pastorale dans l'église du lieu du Pont de Sorgues. » 30 novembre 1707.

Page 97. « Réponse servant de soutenement au compte pour la communauté du lieu du Pont de Sorgues, contre messieurs des Trois États composant le païs et comtat Venaissin. » 1741.

Page 271. Supplique adressée par la communauté de l'Isle au pape Clément XI au sujet de l'élection de ses consuls, en 1702.

Page 277. Requête adressée au vice-légat par l'avocat Barbier, au nom de douze habitants de l'Isle poursuivis au criminel pour sédition, bris de porte de la ville, mise à sac d'une maison particulière et vol de grains. 25 mars 1771.

Page 299. « Relation ou mémoire de tout ce qui s'est passé au sujet des affaires de Lisle entre monseigneur le vicelégat, monsieur le marquis de Castellane et monsieur Carichon. »

Page 317. « Anciens titres et documents qui se trouvent insérés dans

un livre ou manuel couvert de parchemin, ayant pour titre : « Recursus nobilis Claudii Philippi Grilheti contra nobiles consules Cavallionis », et faisant partie ledit livre des archives de la Cour suprême de la rectorie du comté Venaissin. » (Autographe du notaire Curel fils.)

Page 321. « Super quatuor dubiis in sacra rituum Congregatione propositis ex parte capituli ecclesiae collegiatae villae Insulae Venaissini, Cavallicensis diocesis, contra D. Tache, praepositum modernum ejusdem, haec habet capitulum deducenda. »

Page 327. Transaction entre la Chambre apostolique, l'évêque de Cavaillon et le chapitre de la cathédrale. 9 novembre 1543.

Page 339. Copie d'une lettre du vice-légat Passionei au viguier de Cavaillon, relative aux agissements des greffiers de son tribunal. 7 mars 1758.

Page 343. Observations des évêques d'Apt et de Cavaillon, au sujet d'un échange de territoire à faire entre eux.

Page 365. Notes sur l'inféodation du château de Mazan au profit de la famille Astouaud.

Page 369. « Duo diplomata Romani pontificis lata per Sixtum quintum papam in favorem nobilium Spiriti et Sagneti de Astuaudia et Philippi Astuaudi, dominorum feudi Mazani. » 1er mai 1587 et 1er août 1588.

Page 401. Copie en forme de mémoire présenté par M. le chevalier d'Anselme, de Pernes, à MM. les consuls et au conseil de cette ville, concernant les fontaines. 5 mars 1774.

Page 517. Ordonnance de l'évêque de Carpentras Butii, au sujet du rang à prendre dans les processions par les Pénitents noirs et blancs. 25 juin 1701.

Page 519. Bulle du pape Calixte III prohibant l'aliénation des revenus de la Roque-sur-Pernes, soit pour un temps, soit à perpétuité. Mars 1457.

Page 533. « Registrum litterarum donationis fructuum castri et jurisdictionis loci de Rupe supra Paternis pro nobili et egregio domino Sebastiano Seguini, Carpentoractensi. » 14 janvier 1570.

Page 541. Lettres patentes du cardinal Chisi, légat d'Avignon, en faveur d'Anastase Serre, gouverneur de la Roque-sur-Pernes. 29 novembre 1657.

Page 577. Notes au sujet de la juridiction de Bollène.

Page 583. Requête au parlement de Provence au sujet du collège de

Saint-Nicolas d'Annecy qu'on prétendait à tort seigneur direct de Bollène. — Page 593. Consultation à ce sujet par l'avocat Portalis, d'Aix. — Page 631. Arrêt du parlement de Provence, du 4 avril 1770, au sujet du différend pendant entre la Chambre du domaine du Comtat et le recteur du collège de Saint-Nicolas d'Annecy.

Page 671. Requête au Parlement au sujet des contestations de la communauté de Piégon et de celle de Puyméras relatives aux limites de leur territoire respectif.

Page 673. Transaction passée entre les officiers du Pape et le prieur de Piégon au sujet de la juridiction, en 1441.

Page 721. Pièces concernant la communauté de Sérignan : redevances, coupes de bois. 1778-1790.

Page 779. Bulle du pape Pie IV portant inféodation du château de Mornas en faveur de François-Fabrice Serbelloni, commandant des troupes papales. Septembre 1564.

Page 785. « Consultations sur le péage que la révérende Chambre est en coutume d'exiger sur le Rosne à Mornas. » 16 juillet 1665.

Page 803. « Lettre écrite à un ami par un abbé sur le siège de Caderousse. »

Page 809. « Sentence prononcée, le 26 juin 1709, contre les rebelles contumax de Caderousse. »

Page 903. « Ordonnance et procédure pour raison du château du lieu de Grilhon et la possession et jouissance d'iceluy en faveur de noble Joseph d'Appais et de ses successeurs quelconques. » 10 février 1703.

Page 943. « Mémoire de pièces concernant la terre de Caumont. »

Page 946. « Mémoire sur la terre de Châteauneuf de Gadagne. »

Page 958. « Expédition authentique de pièces relatives à la fondation de l'établissement des Révérends Pères Minimes de l'ordre de Saint-François de Paule, à la chapelle de Notre-Dame de Vic, au terroir de Venasque. » 15 décembre 1609, 23 et 27 mai 1613 et 9 novembre 1614.

Page 996. Échange entre l'évêque de Carpentras et messire de Thezan, marquis de Venasque, de territoires sis à Venasque, Malemort et Saint-Didier, en 1578.

Page 1017. Modifications apportées à ce contrat, en 1713.

Page 1062. « Registre de la concession du pré du Comte », près de Monteux. 17 juillet 1601.

Page 1162. Requête pour la communauté de Bédouin contre les fermiers du souquet. 8 janvier 1784.

Page 1214. Bail du moulin à blé consenti par le marquis de la « Roque-Henry ». 10 mars 1645. (Les noms de la Roque-Henri ou la Roque-Alric se donnaient indifféremment au même village.)

Page 1235. Rapport et décision au sujet d'une réclamation faite par le desservant de la paroisse de la Roque-Alric à propos de certains revenus de sa cure. Octobre 1779.

Page 1388. Mémoires et pièces relatifs à la séparation du territoire de Saint-Savournin, dont une partie dépendait du Pape et l'autre du domaine royal. 1644 et 1682.

Page 1413. Note au sujet d'une déclaration qu'aurait faite M. de Monclar, à son lit de mort, le 12 février 1773, et qui a été reconnue fausse.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 1415 pages. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1732 (T., IX). Recueil comprenant des pièces imprimées et manuscrites et ayant pour titre : « La province du comté Venaissin, dont cette cité est la capitale, qui l'étoit jadis des Méminiens : articles intéressans recueillis par M. D. B. Tissot. » Nous ne citons ici que les pièces manuscrites.

Fol. 19. « Extrait de la *Bibliothèque historique de France*, par le P. Lelong, prêtre de l'Oratoire (édit. de Paris, 1719, 794). » La nomenclature des auteurs qui parlent du comté Venaissin et d'Avignon est continuée de la main de Tissot au fol. suivant.

Fol. 21. « Tableau chronologique des souverains Pontifes qui ont eu sous leur domination la ville d'Avignon et le comté Venaissin, ainsi que des légats, vice-légats et recteurs qui respectivement ont gouverné ces États jusques à l'époque de leur réunion définitive au territoire français. » Rédigé par l'avocat Cottier aîné.

Fol. 29. « Notes préliminaires » concernant les recteurs du Comtat, par Cottier.

Fol. 39. Dessin colorié représentant les armes du Comtat.

Fol. 40. « Registre de notoriété qui constate que la province du comté Venaissin est un pays de droit écrit régi par les lois romaines. » 31 mars 1784.

Fol. 43. « Concordats octroyés aux païs du conté de Venysse par

monseigneur le cardinal de Clermont, légat d'Avignon, de l'an 1532 » ; ajouté de la main de Tissot : « et le 31 janvier ».

Fol. 50. « Bulle sur l'établissement des assemblées des trois États du comté Venaissin et qu'elles se tiendront dans la ville de Carpentras. » 26 septembre 1376.

Fol. 52. « Copie du bref de Paul V concernant l'assemblée du pays de l'an 1606 et le 17 juin. »

Fol. 55. « Mémoire pour la communauté de Vaison », dont le premier consul ne faisait pas partie, depuis 1703, des assemblées du pays.

Fol. 59. « Assemblée ordinaire du pays, en 1758. »

Fol. 61. Frais des illuminations faites à Carpentras pour la création de Clément XIII. Juillet 1758.

Fol. 63. Lettre de félicitations adressée au ministre secrétaire d'État, à l'occasion de la création de Clément XIII, par les trois évêques et l'élu de la noblesse. 4 août 1758.

Fol. 203. « Conclusion du pays du comté Venaissin de conduire une partie des eaux de la Durance par un canal dans ladite province. » 21 avril 1566.

Fol. 207. Lettre de M. de Cohorn de Saint-Jacques. 17 octobre 1693.

Fol. 209. Notes historiques sur « Avignon et le Comtat ».

Fol. 213. « Vindiciae jurisdictionis comitatus Venaissini adversus curiam legationis Avenionensis. » — Fol. 216. « Mémoire en faveur des habitans du Comtat. »

Fol. 224. Lettre signée « de Sobirat ». Carpentras, 27 janvier 1612.

Fol. 226. « Factum sur le différent survenu, au rangement des chaises dans le parterre de la comédie, entre monsieur le viguier et messieurs les consuls de la ville d'Avignon. »

Fol. 229. Extrait du registre du notaire Denis Hale, d'Avignon, relatif à « la trahison des Savoyards en Avinion », fait de la main de Calvet, le 8 juin 1793. Le fait rapporté remonte au 15 septembre 1443.

Fol. 231. « Relation de ce qui s'est passé lors de l'émeute et de la sédition effectuées en la ville d'Avignon, le 24 avril de l'an 1539. »

Fol. 233. Notes de Tissot relatant différentes bulles concernant la ville de Carpentras, de 1376 à 1571.

Fol. 266. « Attestation de l'assemblée du pays, du 18 avril 1755,

au sujet de l'affaire des jurisdictions et du règlement fait par le vice-légat au sujet des procédures criminelles. »

Fol. 268. Rescrit de la Sacrée Congrégation d'Avignon qui ordonne au vice-légat de révoquer son règlement du 16 octobre 1754, touchant les procédures « *animo remittendi*... » 6 septembre 1758.

Fol. 271. « Représentation faite par la ville d'Avignon au Pape, au sujet de la garde des portes. » 1764.

Fol. 288. Notes sur diverses « réjouissances » faites à l'occasion d'événements extraordinaires, de 1744 à 1776.

Fol. 289. « Etat de la dépense faite par la province du Comtat pour la musique tant étrangère que du païs, pour l'aumône en pain et en argent, pour les deux fontaines de vin, feux de joye, tambours, galobets, inscriptions et amblèmes, peines des ouvriers, des cavaillers de la maréchaussée, sergens de quartier, gardes des portes et fourriers de messieurs les consuls, à l'occasion des réjouissances faites par ladite province pour la naissance de monseigneur le Dauphin. »

Fol. 291. « Rolle des frais de musique et autres dépenses relatives à la cérémonie de l'inauguration du portrait de Sa Sainteté Pie VI. »

Fol. 293. « Copie d'un mémoire adressé par MM. les recteurs de l'œuvre de la Miséricorde à laquelle est réuni l'hôpital des Insensés avignonois et comtadins, aux consuls de Carpentras. » 22 avril 1782.

Fol. 300. « Copie d'une délibération prise par l'assemblée générale de la province du Comtat, en avril 1758, au sujet du maintien des droits et privilèges relatives aux jurisdictions, par rapport à la prétention de la vice-légation d'Avignon concernant les procédures criminelles, avec la clause : *Animo remittendi*... »

Fol. 302. Séance du conseil municipal de Carpentras, du 12 messidor an XIII, au sujet de l'entretien de deux aliénés.

Fol. 305. Copie d'un arrêté du préfet de Vaucluse fixant à 360 francs par an les frais de nourriture et d'entretien des aliénés indigents internés à l'hôpital d'Avignon. 29 avril 1809.

Fol. 310. Attestation du trésorier général de la province constatant qu'il a payé aux juges de Saint-Pierre d'Avignon, en 1757, 2430 livres « pour gratification ».

Fol. 312. Application, à diverses époques, de l'article 57 des États généraux de 1594 où il est dit : « Si par quelque juste empêchement l'assemblée ne se faisoit, que Mrs les élus du païs ayent pouvoir d'insti-

tuer, confirmer ou bien destituer les officiers d'iceluy qui seront en charge. »

Fol. 314. « Opposition et protestations de l'évêque de Carpentras à la confirmation des trésoriers et secrétaires du païs du comtat Venaissin, faite en l'assemblée générale du 13 avril 1666. »

Fol. 316. « Copie de la lettre de M. Sicart, controlleur général des fermes du Roy, à M. le marquis de Cambis-Velleron, élu de la noblesse et des seigneurs feudataires du comté Venaissin, en datte d'Avignon, le 6 décembre 1754. »

Fol. 319. « Roolle des villes et lieux du ressort du bailliage du Buys, avec les feux desdictes villes et lieux faisants en tout cent dix sept feux et demy quart. »

Fol. 323. Délibération de l'assemblée des États au sujet de la « route du Dauphiné en Provence dans la partie qui traverse cette province du comté Venaissin ». (S. d.)

Fol. 325. « Mémoire touchant la manière de procéder à l'estimation des terres que la province est obligée de prendre et d'acquérir pour l'élargissement et l'alignement des chemins publics de ladite province, le tout suivant les usages d'icelle. »

Fol. 327. Mémoire de la communauté de Caderousse aux États du Comtat. Sans date, mais postérieur à 1779.

Fol. 331. Requête des s[rs] Vache, fabricants d'eau-forte, à l'assemblée des États.

Fol. 339. Mention de visites faites au vice-légat par les députés des évêques du Comtat, de 1711 à 1731.

Fol. 340. Minutes de convocations pour l'assemblée des États.

Fol. 342. Liste des « élus qui assistent à l'assemblée ».

Fol. 343. Attestation portant qu'il est d'usage de nommer des experts, lorsque la province doit prendre des terrains aux particuliers pour l'élargissement des routes. 25 mai 1785.

Fol. 345. État indiquant les « changements survenus au tableau d'administration des rentes et revenus de la province, postérieurement à l'année 1776 ».

Fol. 349. Délibération des États relative aux sépultures hors des églises. 25 avril 1777.

Fol. 350. Délibération des États de 1779 portant augmentation des honoraires des membres assistant aux assemblées générales.

Fol. 352. Délibération de l'assemblée ordinaire des États au sujet

de l'entretien et la tenue des fossés qui bordent les routes. 12 septembre 1771.

Fol. 357. « Transaction entre la communauté de la ville d'Arle et la compagnie de MM. les fermiers généraux », au sujet de « l'exécution des privilèges dont jouit cette communauté », approuvée par arrêt du Conseil d'État du 16 décembre 1766.

Fol. 362. Mémoire au sujet d'un conflit entre les officiers italiens de la garde du Pape et les officiers de « la compagnie avignonoise de chevau-légers » ; le chevalier de Modène en était alors capitaine. Vers 1756.

Fol. 372. Requête de l'avocat et procureur général Favier adressée au vice-légat au sujet d'une contestation entre l'assemblée des États du Comtat et la compagnie des « chevaux légers de la garde du légat », relativement au prix de l'avoine que les communautés du Comtat doivent lui fournir.

Fol. 378. Ordonnance de l'archevêque d'Avignon fixant le prix de cette avoine. 15 décembre 1599.

Fol. 380. « Mémoire de ce que le pays paye à Avignon pour l'entretient de soixante places de chevaux légers entretenus à Avignon pour le service de Sa Sainteté... pour l'année 1714. »

Fol. 397. Mention (de la main du notaire Curel) d'une transaction passée entre les officiers de la Chambre apostolique et la communauté de Malaucène, au sujet de la cession par ladite Chambre de ses domaines directs dans le terroir de Malaucène et des fours à cuire le pain. 31 mars 1575.

Fol. 422. « Instructions à M. Agard, agent pour le païs du conté de Venysse à Rome. » 1567.

Fol. 426. « Troisième partie du devis concernant la réparation du chemin tendant de la ville de Carpentras à celle de Lisle, à commencer au pont au dessous du cabaret de M. le marquis de Cambis. » 1755.

Fol. 435. Devis des ouvrages de maçonnerie, terrasses, charpente et autres à faire pour construire, dans la province du Comtat, une nouvelle route projetée de la ville de Carpentras à celle d'Apt en Provence, passant par Murs. Fait à Mornas, le 3 octobre 1773.

Fol. 446. Rappel des diverses délibérations de l'assemblée générale des États tenus en 1751.

Fol. 468. Protestation des habitants d'Avignon contre l'impôt qui frappait en France les papiers et le carton (édit de mars 1771).

Fol. 479. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui ordonne qu'à l'avenir tous livres imprimés ou gravés, soit en françois, soit en latin, reliefs ou non reliefs, vieux ou neufs, venant de l'étranger, payeront à l'entrée du royaume soixante livres par quintal. » 11 septembre 1771.

Fol. 481. « Mémoire à consulter pour les libraires et les papetiers d'Avignon et du Comtat. May 1774. »

Fol. 486. Requête des membres de l'assemblée des États, adressée au contrôleur général des finances, au sujet de l'application au Comtat de l'édit de 1771 sur l'impôt des livres.

Fol. 488. « Mémoire sur les droits que doivent les papiers du comtat Venaissin à leur entrée en France et sur le transport des matières propres aux papeteries dans le Comtat », par Ricaud, de Marseille. 6 juin 1776.

Fol. 496. Lettre à M. de Neville, inspecteur général de la librairie de France, au sujet d'un ballot de dictionnaires classiques que les agents du Roi allaient mettre au pilon. 8 août 1779.

Fol. 498. « Copie de la lettre de la Compagnie à M. de Lamothe, contrôleur général à Avignon », au sujet de la faculté accordée pour l'introduction de denrées alimentaires, de blé et de bestiaux venant, de France à Avignon et dans le Comtat, par des localités désignées. 8 mai 1733.

Fol. 499. Mémoires et délibérations des États sur l'impôt du sel en 1781 et 1786.

Fol. 532. « Bordereau de l'année commune du produit des droits perçus sur les denrées et marchandises sortant du Comtat en sus de ce que payent celles du cru et fabrique de Provence. » 1786.

Fol. 534. « État des marchandises qui font le principal commerce d'Avignon, et des droits qu'elles paient à la sortie du Comtat, suivant leur destination. »

Fol. 535. « Mémoire d'un bon patriote du Comtat résidant à Avignon », au sujet des gabelles. 1786.

Fol. 537. Mémoire remis à M. l'abbé Pierrachi, recteur du Comtat, le 6 janvier 1788, contre les gabelles. Rédigé par l'avocat et procureur général du Comtat, M. Sibour.

Fol. 546. « Observations briéves sur un mémoire de la ferme générale de France, envoyé à M. le controlleur général et sur une lettre écrite par celui-ci à M. le comte de Montmorin, le 31 may 1790. »

Fol. 556. « Copie de la lettre écritte par Mgr le majordome à Son Excellence Mgr le vice-légat. »

Fol. 557. Lettre du même au vice-légat, datée du 25 septembre 1782, Rome.

Fol. 558. « Observations sur l'exposé fait aux États du Comtat touchant la garance, avec les réponses auxquelles elles ont donné lieu. » 1786.

Fol. 559. « Mémoire instructif sur la convocation des États généraux, sur celle du pays annuellement, sur la petite assemblée et sur la faculté de s'assembler sans l'intervention d'aucun magistrat. »

Fol. 565. « Copie de la lettre de Gualterii, relative aux vexations que le député du pays impose aux officiers de la légation. » 27 septembre 1693.

Fol. 567. Ordonnance du vice-légat cardinal de Conti au sujet de la tenue des assemblées des États du Comtat. 5 décembre 1604.

Fol. 569. « Présentation et registre des lettres et ordres touchant l'observance des ordinaires, du sel, des Juifs, de la revision des limites des terroirs limitrofes de ce païs. Ladicte présentation est faicte... janvier 1624. »

Fol. 577. « Judex primarum appellationum non potest assumere cognitionem primarum instantiarum in causis submissis ex sequentibus. »

Fol. 585. Délibération relative à la destitution de l'avocat du pays, Carichon, et à son remplacement par Louis-Gabriel de Benoît. 30 juillet 1702.

Fol. 592. « Mémoire sur les procédures du Comtat. »

Fol. 602. Mémoire des causes qui prolongent les procès.

Fol. 606. « Mémoire pour abréger les procédures du Comtat. »

Fol. 607. « Mémoire instructif sur les tribunaux de la Cour de Rome où étoient portées les causes des habitants de la ville d'Avignon et du Comtat, soit en première instance, soit en appel. »

Fol. 613. « Mémoire instructif au sujet des insinuations des donations qui ne se doivent pas faire devant les juges pédanés. »

Fol. 617. « Carpentoractensis jurisdictionis signatura justitiae pro judice ordinario Carpentoractensi contra judices inferiores ressortus facti et juris. »

Fol. 619. Copie d'une lettre du vice-légat au « cardinal Firrao », secrétaire d'État. 24 septembre 1738. — Fol. 621. Réponse du car-

dinal. 23 janvier 1739. — Fol. 622. Lettre du vice-légat Lercari. 18 janvier 1741. Ces trois lettres sont en italien.

Fol. 623. « Responses aux griefs prétendus du mémorial présenté à S. Excell. par les députés des judicatures de l'Isle et de Vauréas. »

Fol. 631. « Ordonnance faitte par monseigneur le vice-légat sur le fait des insinuations et interpositions de directes concernant l'office de MM. les chatelains, capitaines et viguiers du ressort de la judicature de Vauréas. » 20 juillet 1618.

Fol. 638. Lettres du vice-légat au premier consul de Carpentras au sujet de la formation des assemblées ordinaires, des premières instances, du maintien dans ses fonctions du procureur général. Juin 1685. (En italien.)

Fol. 640. Lettre (en italien) autographe, signée « Ranieri d'Elci », et adressée au cardinal Paulucci à Rome; il y est question d'un recours formé par le juge de Valréas contre un décret du signataire de la lettre, qui traite de la procédure des premières instances dans le Comtat. Avignon, 1er août 1725.

Fol. 665. Remontrances au Pape au sujet de l'ordonnance du vice-légat adressée aux États du Comtat, le 6 avril 1783.

Fol. 669. État des frais à exposer pour réparer les dommages causés par les inondations aux chemins de la province, en septembre 1780.

Fol. 670. « État du grain en gerbes consumé dans les neuf aires près la porte de Mazan, par l'incendie du 6 juillet 1780. »

XVIe-XIXe siècle. Papier. 683 feuillets. 320 sur 210 millim. Rel. toile.

1733 (T., X). Recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, concernant l'Université d'Avignon, ainsi que la principauté et le diocèse d'Orange. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 36. Notice succincte sur l'Université d'Avignon, depuis ses origines jusqu'au pontificat de Benoît XIV. — Fol. 41. « Avenionensis Academia. » 1440-1666. Liste des docteurs agrégés de l'Université d'Avignon en droit canon et en droit civil, de 1303 à 1493; deuxième liste, de 1721 à 1779.

Fol. 51. Supplique adressée au parlement de Provence par « l'acteur du collège de l'Université d'Avignon », tendant à obtenir le maintien de rentes et pensions servies par certains greffiers du Comtat. 11 août 1663.

Fol. 52. Autre requête tendant à obtenir le maintien de la juridiction « du primicier et des conservateurs ». Même date.

Fol. 56. Décret sur les « simples docteurs » et les « docteurs agrégés ». 9 septembre 1684. Ce décret fut confirmé par bref d'Innocent XI, du 23 du même mois.

Fol. 59. Extrait du livre des conclusions de l'Université d'Avignon au sujet du rang que doit occuper, dans les cérémonies publiques, le primicier de l'Université. 10 octobre 1689.

Fol. 63. Supplique du primicier de l'Université tendant à obtenir la confirmation du privilège qui confère un titre de noblesse au primicier à raison de sa fonction, titre transmissible à ses descendants (en italien). 4 décembre 1726.

Fol. 65. Bref de Benoît XIII concédant au primicier un titre de noblesse transmissible. 17 septembre 1728.

Fol. 81. « Copies d'une délibération prise par l'ordre des avocats postulans aux Cours de la ville d'Avignon, le 1er mai 1759, et d'une supplique présentée à ce sujet au vice-légat Passionei ; rescrit ensuivi, en date du lendemain, qui accorde la demande de la majorité de MM. les avocats. »

Fol. 85. Mémoire adressé au vice-légat pour le primicier et les docteurs agrégés de l'Université, afin d'obtenir le rapport de la décision qui autorise la création d'un collège des avocats.

Fol. 95. Décret du vice-légat maintenant la décision du 2 mai 1759 précitée.

Fol. 97. Appel de cette décision formé par le primicier à la cour de Rome, le 24 mai 1759.

Fol. 99. Supplique du procureur général du Comtat, Favier, en faveur des avocats dont le collège venait d'être constitué. 6 juillet 1759.

Fol. 100. Mémoire des docteurs agrégés de l'Université d'Avignon contre les Révérends Pères Prêcheurs de cette ville.

Fol. 112. Note de Tissot sur les Universités d'Avignon et d'Orange.

Fol. 167. Bref de Pie VI confirmant, au profit du primicier de l'Université d'Avignon, le privilège de noblesse transmissible aux descendants, mais sous condition que le même primicier aura été deux fois élu. 22 août 1788. — Ordonnance de Louis XVI portant que le bref de Pie VI sera exécuté dans le royaume. 22 janvier 1789.

Fol. 171. « Arrêt donné en faveur des maîtres ez arts et professeurs

de l'Université de Paris. » C'est une pièce satirique au sujet de l'enseignement de la philosophie d'Aristote.

Fol. 286. Lettre de Louis XIV enjoignant au comte de Grignan de prendre possession de la principauté d'Orange. Marly, 29 mars 1703.

Fol. 287. Lettre de M. de Torcy contenant des instructions au comte de Grignan pour exécuter les ordres du Roi au sujet de la prise de possession de la principauté d'Orange. Marly, 29 mars 1703.

Fol. 289. Copie du « Plein pouvoir du Roy à MM. Le Pelletier, d'Aguesseau, Chamillart, d'Armenonville et Roullié du Coudray, pour traiter de l'eschange de la principauté d'Orange avec M. le prince de Conty ». Versailles, le 25 novembre 1702.

Fol. 292. « Contract d'eschange de la principauté d'Orange passé entre les commissaires du Roy et le prince de Conty. » 10 février 1703.

Fol. 294. « Lettres de ratification du contract d'eschange de la ville et principauté d'Orange. » Février 1703.

Fol. 298. Note de Tissot indiquant qu'une bulle du pape Alexandre VII, du 26 mars 1667, défend à tout gradué de l'Université d'Orange de se qualifier licencié ou docteur dans Carpentras et le comté Venaissin.

Fol. 299. Bref du pape Clément XI établissant les droits du roi de France sur le diocèse d'Orange. 27 avril 1706.

Fol. 301. Lettre de M. de Pontchartrain au comte de Grignan, pour le remercier de l'avoir prévenu d'un accommodement intervenu entre l'Électeur de Brandebourg et le prince de Nassau, au sujet de leurs prétentions réciproques sur la principauté d'Orange. 16 avril 1710.

Fol. 302. Lettre de M. de Torcy à M. de Grignan au sujet d'une plainte formée par le viguier d'Orange, Julien, contre le juge Brunet. 21 mai 1710.

Fol. 303. Lettre de M. de Torcy au même et du même jour, au sujet des « contestations qu'il y a eues dans le conseil de l'hôtel de ville d'Orange », sur le choix du secrétaire de la communauté.

Fol. 346. « Responce du parlement de Provance au mémoire présanté au Roy par le parlement du Dauphiné, au suject de la jurisdiction en dernier ressort sur les habitans et sujects de la principauté d'Orange. » A la suite, se trouve mentionné l'arrêt du Conseil d'État de 1714, établissant que la principauté d'Orange ressortira au parlement de Grenoble, et la vallée de Barcelonnette, à celui d'Aix.

Fol. 355. « Consultation de MM. Teste, Dumas et Garcin, advocats d'Avignon, pour la ville d'Orange, mise au pied du verbal faict en présence des mêmes advocats. » 1729. (Il s'agissait d'établir les droits du prince de Conti sur la principauté et la ville d'Orange.)

Fol. 394. Protestation adressée par M. de Favier, procureur général de Sa Sainteté, au sujet de la liquidation des dettes des communautés de la principauté d'Orange établie par l'arrêt du Conseil d'État. 5 février 1749.

Fol. 395. Protestation du chapitre de la cathédrale d'Orange rappelant au Pape que, de temps immémorial, les chanoines ont eu le droit de nommer à tous les canonicats et prébendes vacants.

Fol. 396. Extrait d'un arrêt du Conseil d'État ordonnant le renvoi devant le Parlement d'une instance ouverte à l'occasion « des provisions de l'archidiaconé d'Orange, obtenues par maître de Guyran, qui prétendoit que la régale devoit avoir lieu dans le diocèse d'Orange ». 20 avril 1678.

Fol. 397. Mémoires sur le chapitre d'Orange et son droit de nommer aux canonicats et autres bénéfices.

Fol. 426. Mémoire sur l'abbaye de Saint-André des Ramières, du diocèse de Vaison, qui se trouvait, en 1709, dans une situation financière peu rassurante pour l'avenir de cet établissement. — Fol. 440. Visite de l'évêque de Vaison à ce monastère, du 6 avril 1710. — Fol. 442 v°. « Teneur du règlement pour ce monastère de Saint-André de Ramières. »

Fol. 448. « Transaction entre les prêtres de Saint-Denis, de Saint-Julien et de Notre-Dame d'Albagnanet, d'une part, et le seigneur et la communauté de Rochegude, de l'autre, pour la rétribution de la prédication du carême. » 21 mars 1700. — Fol. 454. « Transaction entre messire Jean Dumon, prieur de Saint-Denis et Saint-Julien de Rochegude, et messire François Bernard, curé dudit lieu », au sujet de la portion congrue de ce dernier et des frais d'entretien d'un clerc. 29 septembre 1757.

Fol. 464. Transaction entre le recteur du Comtat, Jules-César, des comtes de Rezallio, prieur de Saint-Denis et Saint-Julien de Rochegude, et le curé Benoît dudit lieu, au sujet de la revision du contrat du 29 septembre 1757. 8 mars 1780. — Fol. 471. « Etablissement des revenus du prieuré de Rochegude. » — Fol. 472. « Vidimat de la visite de l'évêque d'Orange au lieu de Rochegude », et enquête sur le

secondaire. 10 octobre 1609. — Fol. 480. Visite pastorale à Rochegude, faite par l'évêque d'Orange, le 3 novembre 1782. On trouve dans cette pièce le dénombrement nominal des paroissiens des deux prieurés de Rochegude à cette époque, et le texte d'une transaction passée, le 15 février 1612, entre le prieur de Notre-Dame du Bagnanet et les consuls et la communauté de Rochegude au sujet de la dîme; à la fin, est rapporté l'extrait du testament de M. d'Arnoult, intendant général de la marine, seigneur de Rochegude, instituant une école dirigée par les Sœurs grises de Saint-Lazare de Paris ou de Lyon, et la fondation d'une nouvelle église à Rochegude. 30 janvier 1719. — Fol. 544. Règlement du vice-légat Aquaviva concernant les conseils et assemblées de la communauté de Rochegude. 6 avril 1750. (Extrait des registres de cette communauté, du 26 avril de la même année.) — Fol. 548. Extrait d'un arrêt du Conseil d'État portant que l'église paroissiale de Rochegude dépend du comté Venaissin. 10 mai 1773. — Fol. 549. « Transactions entre Mgr de Vincentini, M. Benoît, curé de Rochegude, et MM. Boyer et Sautel. » Le Pape avait conféré le prieuré de Saint-Julien et de Saint-Denis au vice-légat Vincentini, et l'évêque d'Orange l'avait conféré à messire Benoît. Octobre 1767.

Fol. 561. Décret rendu par le vice-légat dans la cause du cardinal de Rohan-Soubise, seigneur de Sarrians et de Pied-Cart, prieur de ces lieux, contre les consuls et la communauté de Sarrians. (Ce décret juge que, lorsque la Chambre a un intérêt direct ou indirect dans une affaire, elle est admise en cause et « attire cette cause » au tribunal caméral.) 12 mai 1755. — Fol. 788. Mémoire sur les contestations entre les communautés de Sarrians et d'Oppède et leurs barons, au sujet du droit de foncialité.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 793 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1734 (T., XI). Recueil de pièces imprimées et manuscrites intitulé : « Titres précieux concernant la ville de Carpentras. » Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 2. « Lettre en forme de bref adressée par le pape Pie IV aux consuls de Carpentras, où le souverain Pontife exhorte les habitants de persévérer dans la foi catholique et de porter tout l'honneur qui est dû à l'évêque et de lui prêter tout secours. » Du 1er septembre 1564.

Copie certifiée conforme, le 1er août 1818, par « Carolus, marquis Desisnard, urbis praefectus ».

Fol. 4. « Acrostiche en l'honneur de la ville de Carpentras. »

Fol. 6. « Copie de la députation de Siffredy pour l'exécution de la bulle *de bono regimine*, le 3 septembre 1601. » La signification est faite par le greffier Siffredi au nom du vice-légat, Charles de Conti.

Fol. 89. Bulle de Léon X permettant aux syndics de cette ville de prendre le nom de consuls, de députer des courriers qui porteront à leurs robes les armes de la ville et des masses d'argent, et pourront ainsi « aller en cérémonie par la ville et par tout le Comtat ». 11 novembre 1517.

Fol. 89 *bis*. « Attestation du notaire et secrétaire de l'hôtel-de-ville de Carpentras certifiant que la ville donne un chaperon à MM. les consuls, de velours cramoisi à trois poils. » En 1784, le pan de velours avait coûté sept livres dix sous.

Fol. 90. « Transaction entre l'évêque de Carpentras et les seigneurs consuls et communauté de ladite ville au sujet des eaux des égouts de la ville du côté de la porte de Mazan. » 13 février 1783.

Fol. 98. Ratification de la susdite transaction par le double conseil de ville, le 23 du même mois.

Fol. 208. Note relative à un accord fait par-devant le cardinal Bichi, évêque de cette ville, au sujet de la mouture du blé des ecclésiastiques. 1632.

Fol. 209. « Inventaire des bulles et privilèges et autres documents et sentences concernants la présente citté de Carpentras mises et inventairisées ainsi que s'ensuit par mandement de Mrs les consuls Mrs Andrieu Seguins, François Gautier, seigneur de Lyrac, et Laurens Saulcaye, fait ledit inventaire en présence dudit seigneur de Lyrac, en l'année 1554 et le 27 octobre. »

Fol. 221. Nomination du sr Conil à l'emploi de commissaire voyer de la ville de Carpentras, par arrêté du maire Belisy. 12 juin 1813. — Fol. 225. Procès-verbaux des serments prêtés par-devant le juge de paix par le sr Conil et le sr Romette, « directeur des fontaines ». 11 août et 1er septembre 1815.

Fol. 270. « Délibérations du conseil de la ville au sujet des concessions qu'elle donne des eaux des fontaines. » 16 juillet 1372-30 janvier 1750.

Fol. 271. Mémoire « contra concessionem regalium seu viarum factam per civitatem Carpentoractensem ».

Fol. 274. Inscription latine, faite en 1623 (avec la traduction latine), gravée sur une pierre placée au rez-de-chaussée de l'ermitage du Pont de Serres, près de la chapelle de Notre-Dame de Santé, en mémoire de l'inondation de 1622. — « Autre inscription en mémoire du prodige opéré le 10 juillet 1629 » (avec des notes de Tissot).

Fol. 276. Exemption d'impôts et de toutes charges prononcée par l'auditeur de la légation d'Avignon au profit de noble de Guyon, comte palatin, auditeur de rote, et de dame Jeanne-Marie de Marcel de Crochand, son épouse, père et mère de douze enfants vivants. 17 septembre 1676. (Extrait des actes de la Cour apostolique d'Avignon.)

Fol. 279. Note de Tissot au sujet des mémoires écrits sur la peste de 1720.

Fol. 280. Note relative au « nouveau projet sur la conduite des eaux de nos fontaines » et sur d'autres embellissements de Carpentras.

Fol. 280 *bis*. Conclusions de l'avocat et procureur général Favier, tendant à obtenir pour les époux Giraud, fileurs de soie à Avignon, l'exemption de toutes charges et impositions, en considération de ce fait qu'ils avaient douze enfants vivants, nés de leur union. 1er avril 1756.

Fol. 287. Copie des lettres patentes du R. P. Claude Aquaviva, général de la Compagnie de Jésus, approuvant la fondation du collège de Carpentras. Rome, 28 novembre 1607 (avec une note de Tissot).

Fol. 289. « Transumptum seu vidimus pro domino episcopo Carpentoractensi de confirmatione mercati Carpentoractensis et leydae. » (Extrait du livre II du secrétariat de la cour épiscopale de la ville de Carpentras, fol. 275. 8 août 1789.) C'est la copie de la charte de Raymond, comte de Toulouse, de 1155, et de la bulle de Benoît VIII.

Fol. 293. Ordonnance de l'évêque de Carpentras au sujet des blés apportés au marché par les étrangers. 12 septembre 1670.

Fol. 295. « Praeconisationes in favorem et ad opus curiae episcopalis Carpentoractensis super leyda, pondere, sextaralagio et venditione averum venientium ad forum. » 8 octobre 1484, 16 avril 1451, 6 août 1406, 12 septembre 1455. (Extrait des archives secrètes du palais épiscopal, le 3 avril 1762.)

Fol. 301. « Bulle de Benoît XIII confirmant les droits de l'évêque, du chapitre et de l'église de Carpentras sur les marchés. » 1er mars...

Fol. 303. « Forma articulorum Romae conventorum contra communitatem Carpentoractensem. » 10 juillet 1683.

Fol. 305. « Dénomination des tours de cette ville de Carpentras. » (Extrait du livre des conseils, de 1372 à 1374.)

Fol. 307. « Mémoire sur certains événemens de la ville de Carpentras au temps du décès du pape Clément V. » 20 avril 1314.

Fol. 309. Indication sommaire de la bulle du 28 avril 1503, sur la création des consuls de Carpentras et d'actes sur le même sujet, insérés dans le livre des conclusions de 1521.

Fol. 310. Note sur le procès que la ville de Carpentras eut avec certains particuliers au sujet du pacage des bestiaux, sur les statuts municipaux relatifs aux dommages causés par les animaux (14 mai 1491); sur les statuts municipaux de Serres (27 avril 1415); sur les « lois somptuaires », du 13 avril 1417.

Fol. 312. « Mémoire sur le reve du souquet, qui prouvera que cet impost est onéreux aux cittoyens de Carpentras et porte préjudice au marché, ainsi qu'aux droits du sextier et de leyde de la manse. »

Fol. 315. Copie de lettres (en italien) de l'évêque Capponi, recteur du Comtat, au sujet de l'élection des consuls. 2 mai 1609.

Fol. 316. Mention des délibérations du conseil de la ville de Carpentras au sujet de l'exemption du vingtain demandée par Charles de Seguins, trésorier de la Chambre apostolique. 19 mai 1603, 7 avril 1608, 5 mars 1617, 17 juin 1624, 4 novembre 1625.

Fol. 317. « Pièces qui font voir que M. le président de la Chambre doit payer les impôts de la ville. » 1616-1625.

Fol. 318. Sentences de l'auditeur général d'Avignon, portant commandement au juge de la Chambre de payer les impôts de la ville de Carpentras. 17 décembre 1617 et 22 mars 1618; autres sentences sur le même objet, des 4 décembre 1617, 12 mai et 10 novembre 1625.

Fol. 319. Mention de conclusions, du 3 mai 1640, portant que nul ne pourra occuper qu'une seule charge ou qu'un seul emploi à l'hôtel de ville; conclusion du 21 septembre 1717, portant que le trésorier du Pape n'est point fondé à refuser la capitation.

Fol. 320. Note sur une supplique présentée par les communautés de Carpentras, Aubignan, Loriol, Monteux et Serres pour demander au Pape un commissaire au sujet de « l'indue exaction de la dîme » faite par les prieurs de Serres et de Loriol. (L'auteur de la note pense que cette supplique est de l'année 1489.)

Fol. 321. Publication des statuts faits en 1559, au sujet des pâturages de Loriol; au livre des conseils du 1er avril 1613 et années 1618, 1621, 1624 et 1625.

Fol. 347. Note de Tissot sur les vœux faits par la ville de Carpentras dans des temps calamiteux.

Fol. 348. « Extrait du registre d'ordre de Mgr le vice-légat, sur les délibérations qu'on fait aux conseils lors du consulat portant de n'en faire plus à l'avenir qu'avant les derniers huit jours. »

Fol. 349. « Mémorial sans souscription présenté à N. S. P. le Pape, au commencement de mars 1752. » C'est l'énumération de nombreux griefs contre les consuls de Carpentras alors en exercice; la copie de ce mémoire est de la main de l'historien Fornéry.

Fol. 351. Copie d'une lettre du vice-légat Aquaviva au juge majeur ordinaire de Carpentras, au sujet des surveillants et maîtres de police. 20 novembre 1750.

Fol. 353. Délibération du conseil pour demander la confirmation des privilèges de la communauté de Carpentras. 28 février 1751.

Fol. 354. Copie d'une délibération du double conseil de la ville de Carpentras pour donner un « coadjuteur au capitaine major de la ville ». 19 janvier 1766. (Ce fut Joseph Bouchony qui fut nommé.)

Fol. 356. « Bail à ferme de la boucherie de Carpentras, du 4 août 1768. »

Fol. 361. Nomination du courtier pour le mesurage de l'huile et tarif des marchandises et denrées sujettes au droit de courtage. 16 juillet 1771.

Fol. 366. Offre des « tarif et conditions de ce qu'il sera payé d'Avignon à Carpentras pour le port des paquets, balots et marchandises par le carrosse de la messagerie, à commencer le 1er juillet 1775 ». Cette offre est faite aux consuls de Carpentras par un sr Cerlin.

Fol. 383. Épitaphe de Charles d'Eymar, bienfaiteur de l'hôpital de Carpentras.

Fol. 384. « Mémoire sur la teigne, présenté à MM. les recteurs de la Charité par le chirurgien Rolandes. » 28 avril 1783.

Fol. 386. Publication de la défense faite aux habitants de prendre de l'eau au lavoir public, lorsque les fontaines de la ville coulent, et de laver auxdites fontaines, à moins de quatre pas. 12 mai 1781.

Fol. 387. Copie d'une lettre du vice-légat au juge majeur de Car-

pentras, au sujet d'un mémoire présenté par les boulangers de cette ville. 2 janvier 1782.

Fol. 417. Note relative « aux travaux de comblement d'une partie des fossés de la porte Mazan ».

Fol. 433. Copie de la délibération du double conseil de la ville de Carpentras, portant cession à perpétuité, en faveur de l'évêque, des eaux qui sortiront de la ville et dégorgeront dans le fossé qu'on a commencé de combler entre la porte Mazan et la porte Notre-Dame. 29 décembre 1782.

Fol. 435. « Projet de déclaration constatant le mode de distribuer et de faire la récolte des différentes espèces de grains dans le terroir de Carpentras et autres lieux du comté Venaissin. »

Fol. 440. Mémoire sur les visites faites par les consuls de Carpentras à l'auditeur général à Avignon. 2 mai 1781 et 26 avril 1782.

Fol. 441. « Monitorium jactationis jactationum super manutentiones ac inhibitiones. » Lettre du cardinal Pallavicini. 20 mars 1782.

Fol. 445. Attestation de l'ex-auditeur général Favier, relative à la visite que lui ont faite les consuls de Carpentras pendant son auditorat. 5 juillet 1780. — Fol. 446. Protestation des consuls de Carpentras au sujet de la visite à l'auditeur général. 4 mai 1783. — Fol. 448. Copies de lettres du cardinal Pallavicini au vice-légat d'Avignon (16 avril 1783 et 21 avril 1784), et décision de la S. Congrégation d'Avignon portant que la visite des consuls à l'auditeur général n'est pas obligatoire. 13 septembre 1784.

Fol. 451. Mémoires du procès intenté à messire de Florans, capiscol de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, pour qu'il ait à rendre les trois quarts des cierges que la province et la ville ont fournis pour les funérailles de M. de Lauzon, second consul. — Fol. 454. Mémoires du chanoine sacristain à l'évêque pour obtenir que ces cierges lui soient conservés. — Fol. 458. Trois mémoires du capiscol sur le même sujet. — Fol. 469. « Réponse faite de la part des consuls au mémoire du sacristain de la cathédrale. » (Signé Faudon, avocat.) — Fol. 475. Attestations et déclarations relatives à l'usage de fournir des cierges pour les obsèques et services funèbres célébrés à Carpentras en l'honneur des papes, évêques et consuls de la ville (de 1710 à 1783). — Fol. 493. Mémoire détaillé sur les diverses questions de droit soulevées à l'occasion des funérailles de M. de Lauzon.

Fol. 507. « Projet d'accommodement proposé par M. Abbaty, rec-

teur, entre Mgr l'évêque et la ville au sujet des revenus de l'isle de Cadenet, avec les articles qu'on devoit insérer dans l'acte d'accordat. » 17 janvier 1703 ; la transaction fut ratifiée, le 11 février suivant.

Fol. 508. Honoraires payés aux consuls qui assistent à l'assemblée générale des États.

Fol. 509. Droits payés par les particuliers « au poids de la farine pour le blé, le conségal et le sègle ».

Fol. 510. « Rolle des étrennes que les nouveaux consuls donnent le premier may. » — Fol. 511. « Présent à faire par la ville à Mgr l'évêque, recteur pro-intérim du Comtat. »

Fol. 512. Les conseillers du recteur, nommés pour un an, ne peuvent pas être nommés de nouveau, l'année suivante.

Fol. 513. Visites dues par les consuls, après leur élection, aux divers Ordres religieux de la ville. — Fol. 514. Nomination du distributeur de sel à Carpentras. 20 mai 1783. Cadeaux qu'il devait faire aux consuls à l'occasion de sa nomination.

Fol. 516. « Extrait du livre appelé Journal existant aux archives de la ville de Carpentras, en ce qui concerne l'élection de Tissot, de Guillomont et de Tassis et les premiers actes de leur administration. » 1er-30 juin 1785. (Ces extraits sont de la main de Tissot.)

Fol. 522. Nomination du directeur du bureau de poste aux lettres, en 1782 et 1786.

Fol. 524. Délibération du bureau établi pour les affaires du collège et du septier. 18 mai 1785.

Fol. 525. « Traduction de l'italien en françois de la lettre écrite de Rome par M. Bernardin Ridolfi, recteur du Comtat, à MM. les consuls de Carpentras, le 20 juillet 1785. » — Réponse des consuls. 1er août de la même année.

Fol. 531. Rapport relatif aux gratifications accordées aux secrétaires de la commune pour travaux extraordinaires effectués de 1783 à 1785.

Fol. 534. Mentions de visites faites par les consuls à l'entrepôt des grains.

Fol. 535. Certificat délivré au sujet de la durée des franchises accordées à l'occasion des fêtes de Saint-Siffrein, en l'année 1785.

Fol. 536. Lettre du cardinal Ridolfi aux consuls de Carpentras, au moment de quitter les fonctions de recteur (copie). 4 janvier 1786.

Fol. 537. Copie d'une lettre des consuls de Carpentras au cardinal Albani pour lui demander d'être, à Rome, le protecteur de leur ville.

17 février 1786. — Réponse du cardinal, du 8 mars 1786 (copie). — Fol. 540. Copie d'une nouvelle lettre des consuls au cardinal, lui annonçant l'envoi de présents. — Fol. 543. « Élection des charges municipales en 1785. »

Fol. 545. Propositions faites par MM. les consuls de cette ville de Carpentras par l'organe de M. Tissot, premier consul, au conseil municipal, au sujet de la ferme de la boucherie, du local affecté à « la tuerie des bestiaux », des réjouissances à l'occasion de la naissance du duc de Normandie et de l'ouverture de la porte Mazan pendant la nuit. 19 juin 1785.

Fol. 551. Délibérations prises par le conseil au sujet des précédentes propositions.

Fol. 554. Autres propositions faites au mois de septembre 1785, au sujet de la poissonnerie et de l'entretien des fontaines.

Fol. 564. Propositions faites par le consul Tissot au sujet de l'arrentement des fossés des remparts, de réparations à faire à des bâtiments communaux, de la ferme de l'entrepôt du plâtre, d'une transaction passée au sujet de l'hôpital. 12 février et 3 mai 1786. — Fol. 571. Double conseil, tenu le 3 mai 1786 et portant décision sur les propositions des consuls.

Fol. 579. État de la population de Carpentras, en 1793.

Fol. 583. Copie de deux lettres du ministre de l'intérieur, relatives au passage que M. de la Garde d'Aspremont a fait ouvrir dans la ville de Carpentras. 16 mars et 1er juin 1809.

Fol. 584. Copie de l'arrêté du préfet de Vaucluse, relatif à ce passage, signée par M. de la Garde d'Aspremont. 13 août 1810.

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 585 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1755 (T., XII). Recueil contenant des pièces imprimées et manuscrites et ayant pour titre : « Documens sur la rectorie du comté Venaissin » ; les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 3. « Notes chronologiques concernant les recteurs du comté Venaissin, recueillies par noble François-Régis-Joseph-Charles Cottier, avocat de la ville de Carpentras. » Imprimé sous ce titre : *Notes historiques concernant les recteurs du ci-devant comté Venaissin*. Carpentras, 1806.

Fol. 101. « Recueil des privilèges attribués aux recteurs du Comtat,

au sujet de la juridiction qu'ils avoient dans ledit Comtat, de leurs provisions et de ce qui peut concerner la ville de Carpentras et le pays, le tout tiré des archives de la Cour suprême de la rectorie dudit Comtat par M. Étienne Curel, avocat en la souveraine Cour du parlement de Provence séant à Aix, notaire apostolique dudit Carpentras en 1756. » A la suite se trouvent quelques notes de Tissot.

Fol. 220. Note sur le sens attaché, à diverses époques, au mot *Rector* ou *Rector provinciae*.

Fol. 221. Déclaration du greffier criminel du Comtat au sujet de l'instance poursuivie contre le notaire François Figurat. (S. d.)

Fol. 223. « Table des matières » contenues dans un recueil (incomplet) de 300 feuillets; il n'en reste que 195, renfermant des pièces relatives à la mission de Paul-Joachim de Cohorn, sieur de Saint-Jacques, député à Rome en 1693, pour traiter des affaires du pays. — Fol. 229. Instructions données à M. de Saint-Jacques par l'assemblée des États. — Fol. 238. Au sujet des hommages des barons et feudataires du S. Père. — Fol. 247. Au sujet des attributions des assemblées générales des États. — Fol. 307. « Mémoire des griefs que le païs a contre Mrs les officiers de la Chambre sur l'affaire des notaires. » — Fol. 332. Hommage prêté entre les mains du recteur du Comtat par « Fulco » fils de Philippe, pour la seigneurie de Franzonet, diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux. 9 mai 1316. — A la suite, on trouve l'hommage prêté, le 20 avril 1317, par Guillaume Raissolii, pour ses droits sur le château et le territoire de Saint-Saturnin, diocèse d'Avignon. — Fol. 335. « Bulla Joannis papae XXII, quam vocant dismembrationis temporalis jurisdictionis. » — Fol. 340. Mentions d'hommages prêtés en 1574, 1613, 1316, 1485 et 1539 devant les recteurs du Comtat.

Fol. 363. « Varii articoli di giurisdizione accordati con vicelegato d'Avignone, e soscritti per mano di Gaspare Borresi, commissario a detto effecto. » 1598.

Fol. 365. Minutes de cinq lettres en italien, dont une seule est datée (juin 1609); elles paraissent être écrites par le recteur du Comtat et adressées au vice-légat d'Avignon.

Fol. 368. Requête au Pape, au sujet de la juridiction du recteur.

Fol. 369. Mémoire en italien, fixant les attributions du général des armes, complètement distinctes de celles du recteur.

Fol. 370. Actes de notoriété tendant à établir que le vice-légat n'a

pas le droit de faire assigner, par-devant lui, le recteur du Comtat. 22 et 27 août 1608.

Fol. 371. Minutes de lettres de l'évêque de Carpentras, recteur du Comtat, au légat d'Avignon; la première est du 30 septembre 1608. (Il y est question des prérogatives du recteur.)

Fol. 373. Requête au recteur adressée par l'évêque de Cavaillon; l'évêque et recteur Capponi transmet cette requête au légat Borghèse et lui signale les agissements du vice-légat d'Avignon. 1609. Suivent les minutes de quatre lettres non datées et traitant des démêlés du recteur avec le vice-légat.

Fol. 379. « Relatione della novità fatte da... arcivescovo di Urbino nel suo arrivo alla vicelegatione d'Avignone et di quanto è passato tra ditto vicelegato et monsignor Capponi, governatore del contado Venaissino, per causa di giurisdizione. »

Fol. 385. Copie d'une lettre de Sadolet au cardinal Farnèse, alors qu'il était recteur du comtat Venaissin. 22 mars 1546.

Fol. 387. Controverse au sujet des juridictions respectives du vice-légat et du recteur.

Fol. 390. Mémoire sur un conflit de juridiction entre les mêmes autorités (en italien).

Fol. 394. Note sur la décision de Jules II portant que le comté Venaissin sera gouverné par un recteur y résidant.

Fol. 396. Copie d'une lettre adressée au Pape par les auditeurs de la rote d'Avignon. Octobre 1608.

Fol. 397. Minutes de deux lettres, en italien, écrites par l'évêque de Carpentras au sujet de l'hôpital de Monteux et contre le vice-légat.

Fol. 398. Accord entre l'évêque de Carpentras et le vice-légat. 1608.

Fol. 400. « Sommario d'altri negotii per li quali, anco nel governo temporale del vescovo di Carpentras, come per eletto et anco come rettore del contado Venayssino si conoscer à la qualita delle sue innovation. »

Fol. 407. Note sur les nominations faites par le recteur du Comtat.

Fol. 408. « Informatio in facto et in jure super facultatibus dominorum rectorum Comitatus. »

Fol. 413. « In honorem celebris adventus illustrissimi et reverendissimi domini Francisci Mariae de Abbatibus, totius comitatus Venaissini rectoris meritissimi, elegia. »

Fol. 417. « Mémoire de ce qui doit s'observer le jour de l'arrivée de M. le recteur du Comtat en cette ville de Carpentras. »

Fol. 419. Attestation du secrétaire de la rectorie rappelant les termes des articles 221, 223, 226, 227, 255 des statuts du comtat Venaissin sur la juridiction de la cour de la rectorie, en matière d'actes de violence commis à main armée par une troupe de six personnes ou plus, en matière de dégradations des chemins publics, etc. — Ensuite se trouve « le rapport de l'art. 176 portant que la comté soit gouvernée par un recteur ». Les États demandent que cette obligation soit observée. 11 juin 1703.

Fol. 421. Attestation relative à la nomination de Jean Bertrand comme premier consul de Flassan et Mormoiron et viguier des mêmes lieux. 1er mai 1714 et 23 avril 1721.

Fol. 422. Minute de lettres de l'évêque Capponi au vice-légat au sujet des juridictions.

Fol. 423. « Gl' aggravÿ che la citta di Carpentras desidera esser rappresentati alla Santita de N. Signore, principe humanissimo et clementissimo, con ogni debito honore e riverentia, contra suoi signori superiori vicelegato d'Avignone et rettore del Contado. » (Original signé par les consuls de Carpentras et les députés de cette ville.)

Fol. 425. Délibération du double conseil de ville sur la « louable » administration de l'évêque Cosme Bardi, en qualité de recteur du Comtat. 25 avril 1621.

Fol. 426. Lettre de l'évêque de Carpentras au vice-légat, au sujet de la bulle relative à la création des consuls. — Fol. 427. Réponse du vice-légat. 2 mai 1607.

Fol. 428. Minute de lettre de l'évêque de Carpentras au vice-légat sur les agissements des huguenots. 26 juin 1606.

Fol. 429. Lettre de l'évêque de Carpentras au Pape sur la création des consuls.

Fol. 430. Lettre de l'évêque de Carpentras au légat Borghèse. 25 février 1609. — Fol. 431. Copie de lettre de l'archevêque d'Urbin, vice-légat, à l'évêque de Carpentras. 21 mai 1608. — Fol. 432. Lettre de l'évêque au vice-légat. 23 juillet (s. a.).

Fol. 433. Acte requis par l'évêque Capponi, évêque de Carpentras, de la commission donnée par le vice-légat au notaire Pascalis, d'Avignon. 17 décembre 1607.

Fol. 434. « Information sur le Conseil papal. »

Fol. 436. Copie d'un règlement fait par le vice-légat. 20 octobre 1624.

Fol. 438. « Registre de lettre missive escripte par M. Vallaty à Mgr Raspony, recteur, par ordre de Mgr le cardinal légat, sur la prétention de M. le juge de la Chambre de précéder monsieur le lieutenant du recteur. » 12 août 1682 (en italien). « Teneur de la lettre, du 28 novembre 1682, sur ladite précéence, escripte par Mgr le cardinal Cybo, légat, à Mgr Raspony, recteur » (en italien). — Fol. 440. Copie d'un certificat du greffier en chef de la cour suprême de la rectorie attestant que la charge de vice-recteur « est la plus considérable après celle du recteur ». 6 février 1722.

Fol. 442. Attestation de Jean-Victor La Pimpie, prêtre bénéficier de Notre-Dame du Grés, ancien aumônier des recteurs Codebo et Gasparini, portant que ces recteurs ont toujours permis aux officiers du roi de France de faire des recrues dans le Comtat. 15 avril 1734.

Fol. 443. Certificat analogue, délivré par le greffier en chef Fermin. 17 avril 1734.

Fol. 444. « Ordonnance faite par Mgr le recteur sur la réparation des chemins. » 2 janvier 1699.

Fol. 446. Sentence prononcée par le vice-recteur d'Andrée contre Jeanne-Marie Courriasse, convaincue d'homicide et de vol. 17 septembre 1712.

Fol. 453. Copie de la sentence prononcée par le vice-recteur de Barbier de Jonquier contre Esprit-Joseph Barralet dit le Couquet, convaincu d'homicide. 18 mai 1736.

Fol. 474. Acte de notoriété, signé par vingt-huit magistrats, avocats, notaires et greffiers de Carpentras et du Comtat, qui attestent que, lorsqu'un débiteur fait cession de ses biens par-devant un juge compétent, cette cession est « traitée et poursuivie devant le même juge ». Cet acte, en date du 4 avril 1754, est légalisé par le recteur du Comtat, de Gallis.

Fol. 475. « Registre d'une lettre écrite par le cardinal Valenti, secrétaire d'État, au vice-recteur Esbérard, par laquelle le titre de prorecteur est donné audit seigneur Esbérard. » 8 juillet 1750.

Fol. 477. Copie d'une lettre du cardinal Pallavicino au recteur Zollio au sujet des réjouissances qui eurent lieu à Carpentras, à l'occasion de la naissance du Dauphin. 12 décembre 1781.

Fol. 478. Attestation du recteur Zollio relative à la franchise du

port des lettres d'Avignon à Carpentras, établie en faveur du recteur du Comtat.

Fol. 479. Table des matières contenues dans une série d'ouvrages appartenant à l'avocat Fermin, ancien chancelier de la rectorie. En marge, on lit cette note de Tissot : « On trouvera dans mon cabinet plusieurs recueils dont cette table fait mention, qui appartenoient à M. l'avocat Thomas Poyol, originaire de Vaison, père de M. Dominique Poyol, qui a occupé la place de recteur du comté Venaissin. »

Fol. 495. Indication des matières contenues dans chacun « des neuf volumes appartenant à la collection Fermin » et dont la restitution au greffe de la rectorie fut ordonnée par le recteur Zollio.

Fol. 515. Attestation du chancelier de la cour de la rectorie déclarant que les neuf volumes dont il s'agit ont été remis au greffe de la rectorie, par ordre de Mgr Zollio, recteur du comté Venaissin.

Ces neuf volumes passèrent ensuite entre les mains de M. d'Olivier, ancien conseiller à la Cour de Nîmes, d'où ils sont venus à la Bibliothèque de Carpentras.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 515 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1756 (T., XIII, t. I). Recueil « concernant des matières ecclésiastiques » et contenant des pièces imprimées et des pièces manuscrites; nous ne citons que ces dernières.

Fol. 1. Traduction de la vie de S. Siffrein; le début manque; elle commence par ces mots : « ...paix comme de coustume aus adsistant et baisant un aveugle... »

A la fin, au fol. 10, se trouve la note suivante : « La vie de St Siffrain, évesque de Dieu de Carpentras ou de Venasque, tirée d'un ancien livre escrit à la main du monastère de l'église Saint-Honoré en la mer Méditerranée et mise en lumière par Vincent en la chronologie qu'il a faict dudist monastère; l'original de ceste vie est dans la bibliotesque de M. de Marescot, conseiller du Roy en ses Conseils et mestre des requestes de son hostel, logé dans le cloistre de Sainct-Mederic à Paris. »

Cette vie de S. Siffrein a été publiée par Vincent Barrale, *Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacrae insulae Lirinensis*. Lugduni, P. Rigaud, 1613, 2e partie, p. 130. Elle a été réimprimée dans Surius, *Vitae sanctorum*, t. VI, 27 novembre, p. 620-624.

Fol. 12. « Aperitio capsae beatissimi Siffredi et positio capitis et unius digitorum ejusdem beatissimi infra capsam argenteam. Extractum ex scripturis Amadesii, notarii. » 26 novembre 1447.

Fol. 16. « Apertura et clausura capsiae (*sic*) gloriosissimi sancti Siffredi, ecclesiae Carpentoractensis patroni. » 18 mai 1605. Il est constaté dans cet acte que l'évêque Horace Capponi prit quelques parcelles des reliques du saint pour les répartir entre certaines églises du diocèse. Cet acte a été extrait du livre 6 du secrétariat de la cour épiscopale, le 20 décembre 1751.

Fol. 22. « Rôle des sépultures de l'église cathédrale de Saint-Siffrein, du temps que Mgr le cardinal Bichi, évêque, fit faire des caveaux dans la même église. » (Extrait du Livre rouge du chapitre, fol. 224, le 4 octobre 1791.)

Fol. 33. Requête de l'administration du chapitre de Saint-Siffrein tendant à obtenir, pour l'œuvre de cette église, le privilège exclusif de fournir les chaises dans l'église, dont le produit devait être affecté à l'entretien des caveaux. A la suite de la lettre se trouve une ordonnance de l'évêque, conforme à la requête. (Signature autographe de l'évêque Vignoli. 5 décembre 1768.)

Fol. 35. Copie du prix fait des caveaux du bas de l'église.

Fol. 36. « Notes concernant les cloches de l'église de Carpentras et leurs inscriptions. »

Fol. 37. « Prix fait et promesse de cloches de Saint-Siffrein de maître Nicolas Metoyer pour le chapitre de Saint-Siffrein. » (Il s'agit de la refonte de deux cloches brisées.) 6 novembre 1668.

Fol. 41. « Prix fait de six cloches à fondre et à mettre en accord. » 27 mai 1789.

Fol. 45. « Réponse à une dissertation où on entreprend de prouver qu'il y a eu des évêques à Carpentras et à Venasque en même temps. » (Extrait des *Mémoires de Trévoux*, 1742, t. IV, p. 2158-2172.) La dissertation dont il s'agit est de Fornéry, l'historien du Comtat.

Fol. 50. « Immissio possessionis administrationis prioratus S. Michaelis et Laurentii loci Villae Dei pro R. P. Malachia d'Inguimbert, presbytero, monacho ordinis Cisterciensis. » 25 décembre 1727.

Fol. 52. « Paroisses du comté Venaissin dépendant des évêchés de France. »

Fol. 54. « Numerus animarum diocesis Carpentoractensis juxta commentarios illustrissimi et reverendissimi domini d'Inguimbert, episcopi. »

Fol. 56. Institution par S. Odilon de la commémoration des morts, « telle qu'elle est rapportée par le cardinal Pierre Damien ».

Fol. 57. Mention de la nomination de l'abbé Bournareau à la dignité d'official métropolitain. 20 mai 1766.

Fol. 58. Minute de certificat nécessaire pour l'internement d'un aliéné dans « la maison des insensés d'Avignon ». 25 octobre 1741.

Fol. 60. Extrait d'une ordonnance du vicaire général de l'évêque Bichi portant que le procureur de l'hôpital ne peut pas prendre, de son propre chef, des mesures d'exécution contre les débiteurs de l'hôpital. 10 avril 1633.

Fol. 62. Extrait du prix fait concernant la construction du nouvel hôpital de Carpentras. 20 mars 1751. « Teneur du devis. » — Fol. 81. Autre devis.

Fol. 84. Approbation par le vice-légat d'Avignon d'un échange fait par l'évêque Inguimbert, d'une terre dépendant de la mense épiscopale contre une autre terre sise à Malemort. 7 octobre 1751.

Fol. 92. « Testament et codicille du testament de l'évêque d'Inguimbert, ouvert le jour de son décès. » 6 septembre 1757.

Fol. 134. Nomination de l'abbé de Saint-Véran comme bibliothécaire de Carpentras. 4 juin 1756.

Fol. 136. Acte d'acquisition du terrain sur lequel est construit l'hôpital. 22 août 1755.

Fol. 144. « Mémoire des différents prix faits concernant l'hôpital, le monastère des religieuses et la chapelle donnés par Mgr l'évêque, en 1752, 1753 et 1754. »

Fol. 148. Engagement des srs Astier et Béraud pour la fourniture de pierres de Villeneuve destinées à la construction de l'hôpital. 7 mars 1755.

Fol. 150. Délibération prise par le conseil de ville de Carpentras pour assurer au nouvel hôpital l'eau nécessaire aux besoins du service. 15 avril 1751.

Fol. 152. Délibération du conseil de ville portant acceptation des conditions dans lesquelles l'évêque Inguimbert se propose d'installer l'hôpital. 24 août 1750.

Fol. 157. Devis pour la grille en fer qui doit fermer le chœur de Saint-Siffrein.

Fol. 159. Donation faite par l'évêque Inguimbert au chapitre de Saint-Siffrein d'une croix, de six chandeliers d'argent et de quatre

reliquaires, à charge de deux services perpétuels pour lui. 30 octobre 1756.

Fol. 163. État des bénéfices, prieurés et chapelles possédés par l'évêque Inguimbert, en 1757, avec la date des bulles ou lettres de provision.

Fol. 164. Nomination par l'archevêque d'Avignon de commissaires chargés de vérifier et évaluer, de concert avec les administrateurs de l'hoirie d'Inguimbert, les réparations à exécuter au palais épiscopal ou « aux ornements des prieurés » de la mense épiscopale. 14 juillet 1758.

Fol. 166. Compromis entre les administrateurs de l'hoirie d'Inguimbert et l'abbé de Saint-Véran, mandataire de ses père et mère, qui demandent que l'évêque Vignoli soit pris comme arbitre de leurs différends.

Fol. 170. Mémoire adressé par les consuls de Carpentras à l'évêque pour obtenir que la cour de Rome modifie certaines conditions imposées par l'évêque Inguimbert au sujet du fonctionnement de l'hôpital. 1er février 1762.

Fol. 174. « Acte de cession, rémission et donation d'une maison et de capitaux, passé par l'évêque Vignoli en faveur de l'hôpital pour subvenir à la seconde visite que les médecins font audit hôpital. » 27 mai 1778.

Fol. 179. « Illustrissimo domino Avenionensi legato Carpentoracten remissionis quoad privilegium variationis fori, pro hospitale civitatis Carpentoractensis contra dominum Fabre, ejus debitorem, et successive domicellam de Belmes, ejus viduam. » 20 septembre 1529.

Fol. 184. « Contrat de cession des 60,000 livres de capitaux de pensions laissés par l'évêque Inguimbert à la bibliothèque fondée par lui. » 22 décembre 1757.

Fol. 205. « Nomination d'experts pour faire l'estimation de la maison de la bibliothèque, afin d'établir le neuvain dû au chapitre comme seigneur direct d'une partie de cette maison. » 22 novembre 1766.

Fol. 206. Copie d'une lettre écrite par le vice-légat d'Avignon à l'évêque de Carpentras, au sujet de l'exposition des enfants trouvés. 17 janvier 1698.

Fol. 208. « Addition au sommaire des pièces produites par MM. les consuls et recteurs des œuvres pies de Carpentras, relativement aux bâtards de la province du comté Venaissin. »

Fol. 212. Les enfants trouvés ne seront plus reçus dans l'hôpital de

Carpentras. (Délibération du conseil de ville, du 20 octobre 1479.)

Fol. 212 v°. Délibération des États au sujet des mesures à prendre pour faire recevoir dans l'hôpital tous les enfants trouvés de la province. 23 août 1762.

Fol. 229. Lettre du vice-légat d'Avignon au juge majeur de Carpentras au sujet des enfants trouvés. 9 mai 1781.

Fol. 232. Mémoire adressé au pape Pie VI sur le même sujet. (S. d.)

Fol. 239. Supplique adressée au Pape par les États du Comtat au sujet des enfants trouvés. (S. d.)

Fol. 255. Délibération de l'assemblée des États sur le même sujet. 26 juin 1781.

Fol. 269. Délibération du conseil de ville de Carpentras sur le même objet. 4 mai 1778.

Fol. 271. Délibération du recteur de l'hôpital et de ceux de la maison de Charité sur la même question. 7 mai 1780.

Fol. 282. Délibérations de l'assemblée générale des États du Comtat sur les enfants trouvés. 26, 27, 28 avril et 7 septembre 1764; 24 avril 1778.

Fol. 286. Délibérations de l'assemblée générale des États sur le même objet. 25, 26 et 27 avril 1776.

Fol. 289. Supplique adressée au Pape par les consuls, les recteurs de l'hôpital et ceux de la maison de Charité au sujet du traitement des enfants trouvés, afin d'obtenir que l'assemblée des États soit contrainte de subvenir aux dépenses d'entretien de ces enfants (sans date, mais postérieure à 1764).

Fol. 300. Requête au vice-légat pour Marie Nicolasse, du lieu de Tulette, et Anne Mestre, de Saint-Esprit, accusées du « délit d'exposition d'enfant », contre les recteurs de la maison de l'Aumône générale d'Avignon. (Au bas de la requête se trouve la signature autographe de l'avocat des pauvres, Teste.)

Fol. 313. Note indiquant que la fille Nicolasse fut « absoute » par la congrégation criminelle, le 18 février 1751 ; la femme Mestre fut condamnée à l'exil perpétuel, à la peine du fouet et aux dépens.

Fol. 315. Privilèges des Pénitents noirs de Carpentras, dits de la Miséricorde (bulle de Clément VI, ides de mai de la V[e] année de son pontificat, 1347).

Fol. 326. Donation faite à cette confrérie par Anne Salsis. 5 mai 1740.

Fol. 331. Ordonnance de l'évêque portant que les femmes seront exclues des offices du soir dans la chapelle des Pénitents. 11 mars 1735.

Fol. 332. Mémoire sur l'exécution d'un trompette du régiment de Gramont, condamné à mort pour avoir déserté avec armes et bagages; les Pénitents ne purent pas obtenir d'exercer leur privilège, et le soldat fut exécuté, le 6 mars 1747, à Carpentras (le régiment et l'état-major étaient de passage dans la ville).

Fol. 336. Legs de Catherine Ayme, Sœur du tiers ordre de Saint-Dominique, en faveur de la confrérie des Pénitents de la Miséricorde. 10 mars 1766.

Fol. 338. La confrérie offre à M. d'Aurel, son bienfaiteur, un caveau pour sa sépulture dans la chapelle. 7 mars 1767.

Fol. 350. Exposé de la situation financière de la confrérie (30 décembre 1768); on y voit que cette confrérie remontait à l'année 1317, et qu'elle s'installa d'abord sur une dépendance du couvent des Dominicains.

Fol. 358. Réunion de la confrérie, le 1er avril 1771, pour nommer les « nouveaux officiers ».

Fol. 360. « Conclusions prises par les confrères de la compagnie des Pénitents noirs pour accepter diverses libéralités faites à la confrérie. » 5 septembre 1771.

Fol. 369. Legs de 50 écus romains et d'un « tableau du très saint Crucifix », fait par Bonet de Saint-Bonet à la confrérie. 9 août 1744. Ce tableau était signé : « Antonio Cavalouli. »

Fol. 370. Supplique adressée au Pape par la confrérie, afin d'obtenir la délivrance du legs de Bonet de Saint-Bonet. (Cette délivrance ne fut ordonnée par l'évêque de Carpentras, commis à cet effet par le Pape, que le 22 avril 1789.)

Fol. 381. Lettre de la confrérie des Pénitents noirs de Carpentras à l'archiconfraternité de Saint-Marcel de Rome. 16 juillet 1789. (Il y est traité du costume et des marques distinctives à porter pour les cérémonies.)

Fol. 388. Réunion des membres de la confrérie qui décident de remettre à la municipalité un encensoir, une navette, des chandeliers et un goupillon en argent, « à titre de don patriotique », pour aider aux « dépenses occasionnées par la guerre avec les Avignonois ». 5 juin 1791. (La délibération porte les signatures de quatorze confrères.)

Fol. 391. Mémoire sur la fondation, les statuts, les privilèges et le revenu de la confrérie des Pénitents de Pernes, sous le titre des Cinq plaies de Notre-Seigneur.

Fol. 393. Mémoire pour le bénéfice de M. l'abbé d'Inguimbert sur le patronage de la maison de Mazan, dont l'un des membres était « jus patron » laïque d'une chapellenie fondée sous le titre de Saint-Just, dans l'église cathédrale de Carpentras.

Fol. 394. Instructions au secrétaire de l'évêché pour rechercher : 1° la bulle de Constantin Herculi, recteur du Comtat, du 9 décembre 1489, donnant au « prince d'amour » un droit sur les danses et charivaris; 2° la bulle d'érection de la confrérie de la Conception qui avait un droit sur les secondes noces (vers 1490).

Fol. 397. Notes sur la vallée de Sault, qui était du diocèse de Vaison en 1520.

Fol. 398. Attestation portant que « dans toutes les élections de supérieurs de couvents d'Avignon, il est d'usage que le grand vicaire député par l'évêque y préside ». 17 mai 1750.

Fol. 478. Copie d'une lettre de l'évêque d'Amiens, de la Motte, au Roi sur le refus des sacrements aux malades d'Abbeville. 1748.

Fol. 585. Notice sur l'église de Notre-Dame de Prébayon.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 586 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1757 (T., XIII, t. II). Recueil ayant pour titre : « Renseignemens sur des matières ecclésiastiques. » Ce recueil contient des pièces imprimées et manuscrites. Nous ne citons que les pièces manuscrites.

Fol. 1. « Etat des revenus de la manse épiscopale de Carpentras concernant les fermes de ladite manse suivant les derniers baux passés par Mgr d'Inguimbert. »

Fol. 3. « Charges de l'évêché, lors de Mgr Butii. »

Fol. 6. « Ordonnance pour la taxe des expéditions de la chancellerie épiscopale de cette ville de Vaison. » 1er janvier 1783.

Fol. 14. « Taxe des dispenses de mariage et autres qui s'expédient dans la légation d'Avignon. »

Fol. 15. « Copie des cent et une propositions extraictes du livre du P. Pascal Quesnel, prêtre de l'Oratoire, condamnées par la bulle *Unigenitus* donnée à Rome par le pape Clément XI, le 8 septembre 1713. »

Fol. 25. Note sur les hérésies d'Arius, de Nestorius et de Célestius.

Fol. 27. Mémoire tendant à prouver que les chanoines seuls, à l'exclusion des bénéficiers, ont droit aux fondations faites en faveur du chapitre. (Ce mémoire vise une fondation faite, en 1637, par le P. Besson dans l'église de Carpentras.)

Fol. 38. « Dictum sententiae Jesus Christi in archivis Jerusalem repertum, scriptum litteris aureis super marmore. » (Extrait des actes, pour 1578, du notaire de Caderousse.)

Fol. 39. Miracle opéré par S. Pierre de Luxembourg sur un enfant mort-né. 26 avril 1510.

Fol. 40. « Permission pour Pierre Tramier, de Venasque, d'ensevelir un pendu, à lui baillée par Mre Paul de Venasque de Thezan. » 12 mars 1586.

Fol. 41. « Restitution de dot faite par Fiacre, d'Avignon, néophyte, auparavant Mardacays Cohen, à Belle Botine, son épouse (lorsqu'il était juif), attendu que « dicta Belleta recusavit et adhuc recuset perfide se ad fidem catholicam cum dicto Fiacrio, ejus marito, reducere. » (Extrait du livre des notes brèves pour 1508, de Jean Pelleterii, notaire.) — « Affranchissement fait et consenti par Jacque Pellegrini, changeur d'Avignon, en faveur de Marthe, son esclave, attendu l'entrée de celle-ci dans la religion chrétienne. » (Extrait du livre des étendues de Simon Girardi, 22 septembre 1435.)

Fol. 42. Affranchissement d'un esclave de marchand génois. Avignon, 6 septembre 1417. — Louage de servante. — Réconciliation entre mari et femme séparés.

Fol. 44. Testament de Michel Pazzis, de Florence, citoyen d'Avignon. 11 décembre 1449. — Légitimation d'un bâtard par le roi René. 19 mai 1451. — « Promesse faite par discret homme maître François d'Oramone, de Nions, diocèse de Vaison, de rendre féconde, avec l'aide de Dieu, dans le délai d'un an, la femme de noble Elzéar Niel, d'Orange, appelée Silete, moyennant l'administration de ses médecines... » (Extrait des registres de Reginald de Thome, notaire à Mazan, du 29 mars 1459.)

Fol. 47. Décret du gouverneur général d'Avignon obligeant les Juifs de Carpentras à payer, chaque année, à la confrérie des tailleurs un florin valant 24 sous.

Fol. 48. « Abjuration de la religion réformée, faite par Isabeau Polenc, de Murs, où l'on voit le cérémonial usité pour procéder à

l'accomplissement de cet acte. » 8 avril 1673. — Autre abjuration à Gordes (ces deux actes extraits des registres de Bayle, notaire à Gordes, pour l'année 1673). — Défense présentée au nom du chapitre de Carpentras accusé faussement de chanter les mêmes offices que les Templiers.

Fol. 49. Défense de tenir des bestiaux devant l'église de Saint-Siffrein et le sextier. 1363.

Fol. 50. « Dans l'État d'Avignon, les membres du clergé séculier peuvent tester, mais jamais en faveur des évêques et des religieux. »

Fol. 51. Ordonnance de Mgr Vignoli, évêque de Carpentras, portant que tout praticien ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement d'une femme non mariée doit informer du fait l'évêque dans les vingt-quatre heures. Mai 1759.

Fol. 53. Transaction entre l'évêque de Carpentras et les consuls de la communauté de cette ville au sujet de certains droits que l'évêque prétendait avoir sur la communauté. 10 juillet 1683.

Fol. 71. Demandes de payement du droit de sextier et autres droits de l'évêque de Carpentras, inhibitions, ajournements et autres actes formulés à la requête de la mense épiscopale conjointement avec l'avocat et le promoteur général de l'évêché, de 1730 à 1751. (Extraits des actes de la cour épiscopale.)

Fol. 188. « Rescript de la congrégation d'Avignon sur la jurisdiction temporelle de l'évêque de Carpentras. » 19 août 1684.

Fol. 189. « Titres contre l'évêque au sujet du sextier et des cosses. »

Fol. 198. Ordonnance de l'évêque de Carpentras défendant aux pauvres de mendier dans les églises et les lieux pieux. 15 juin 1759. La même ordonnance défend de conserver les pauvres dans la maison de Charité.

Fol. 199. Extraits des lettres de S. Jérôme.

Fol. 213. Sermons sur S. Pierre de Vérone, martyr; — fol. 231, sur les douleurs de la Vierge; — fol. 238, sur l'eucharistie; — fol. 259, sur S. Paul; — fol. 271, sur les devoirs des époux et l'éducation des enfants.

Fol. 279. Panégyrique de S. Laurent de Brindes.

Fol. 293. « Mémoire pour la mense épiscopale de Carpentras sur le projet formé par la ville d'acquérir les droits de sextier, leyde et poids appartenant à ladite mense. » 20 avril 1784. — Fol. 297.

Réponse au précédent mémoire. — Fol. 299. « Congrès avec MM. les consuls et projet de l'acte de cession de ces droits. » — Fol. 301. Réplique de Mgr l'évêque de Carpentras. — Fol. 305. Seconde réplique de l'évêque. — Fol. 313. Conditions imposées et facultés accordées aux étrangers qui déposent leur grain au sextier. 1784.

Fol. 318. Attestation relative à la collation offerte par l'évêque aux consuls le jour de Noël, à l'issue de la visite que ces magistrats font au prélat.

Fol. 322. Arrentement du four de la commune du Beaucet. 11 janvier 1790.

Fol. 326. Hommage prêté par le seigneur du Beaucet à l'évêque de Carpentras. 24 décembre 1787.

Fol. 328. Notice sur S. Gens.

Fol. 334. Attestation de la prise de possession de l'évêché de Carpentras par l'évêque Vignoli, le 4 janvier 1758. — Fol. 337. Description de l'arrivée de l'évêque à Carpentras.

Fol. 341. Livre-journal de ce qui s'est passé depuis le départ d'Alexandre Guiccioli, recteur du comté Venaissin, l'évêque Inguimbert remplissant les fonctions de vice-recteur (du 23 avril au 29 août 1745).

Fol. 350. Arrivée de l'évêque Vignoli à Carpentras, le 14 avril 1759. — Fol. 361. Entrée solennelle de l'évêque, le 28 juin de la même année. — Fol. 365. *Te Deum* composé à la louange de l'évêque Vignoli par l'abbé Garcin, prêtre bénéficier de la cathédrale.

Fol. 367. « Premier établissement de la maison du Refuge ou des Filles repenties, sous le titre de Notre-Dame de la Sainte-Garde, avec l'autorisation de la fondation et les statuts de cette maison (3 août 1697); extrait du 21e livre spirituel de la cour épiscopale. »

Fol. 371. « Mémoire instructif pour MM. les recteurs du Mont-de-Piété de Carpentras et des Filles repenties de cette ville possédant les biens de messire Paul de Joannis de Verclos, cabiscol de l'église cathédrale de Carpentras. »

Fol. 376. Mémoires et comptes de la succession de Paul de Joannis de Verclos qui, par testament du 14 avril 1710, fit plusieurs legs à la cathédrale, au Mont-de-Piété et à la maison des Filles repenties. 1776.

Fol. 394. Visite pastorale des maisons du Mont-de-Piété et du Mont des grains de Carpentras. 30 mars 1750.

Fol. 400. Dédicace et consécration de l'église du monastère des Sœurs de la Visitation de Carpentras. 11 avril 1717. (Extrait du livre 30 de la spiritualité de la cour épiscopale.)

Fol. 402. « Ordonnance sur l'élection des pauvres filles à marier. » 14 avril 1626.

Fol. 403. Statuts de la confrérie de Saint-Antoine, Saint-Crépin et Saint-Crispinien, érigée dans la cathédrale de Saint-Siffrein, le 24 octobre 1683, confirmés par le vice-légat Nicolini, le 27 du même mois.

Fol. 407. Élection des prieurs de cette confrérie. 21 octobre 1742.

Fol. 410. Notes et extraits concernant les statuts des tailleurs, des serruriers et teinturiers de Nîmes, etc.

Fol. 418. « Première nomination et députation d'un recteur ecclésiastique à la maison de Charité sous le titre de Saint-Jean de Dieu de Carpentras, suivant les intentions de demoiselle Anne de Pontès, veuve Jouvet. » 5 octobre 1676.

Fol. 422. Expédition d'un arrêté de l'administration municipale de la commune de Carpentras relatif à la translation des pauvres de la maison de Charité à celle des religieuses Hospitalières. 17 ventôse an VI.

Fol. 425. Transaction entre les Carmes déchaussés de Carpentras et les administrateurs du chapitre pour terminer un différend relatif à la sépulture d'un s^r Lunet. 3 août 1744.

Fol. 431. Acte d'échange de places de bancs à l'église de Saint-Siffrein entre MM. Pellissier de Saint-Ferréol, Alexandre de Guyon et le chevalier de Florans. 3 mars 1751.

Fol. 435. Extrait d'une ordonnance de l'évêque au sujet de l'adoration du S. Sacrement. 27 mars 1760.

Fol. 437. « Provisio capellaniae perpetuae sub titulo Sancti Siffredi in ecclesia cathedrali et in majore altari fundatae et aggregatae pro domino Francisco Siffredo Proyet, clerico. » 21 avril 1740.

Fol. 441. Notes sur Saint-Gens, par M. Carias, curé du Beaucet. — Fol. 443. « Extrait des registres de Saint-Gens. » — Fol. 445. Translation des reliques du saint, le 1er avril 1652.

Fol. 447. Documents sur le Beaucet. — Fol. 448. Donation du chanoine Bournareau. 1787. — Fol. 451. Revenus du prieuré du Beaucet. 1737. — Fol. 453. Mémoire servant de livre des censes des prieurés du Beaucet et de la Roque-sur-Pernes. (A la suite, se trouve la

mention d'une procuration de Sirleti, prieur du Beaucet, au président de Pellissier. 12 juillet 1762.) — Fol. 455. État des censes et directes possédées par la mense épiscopale de Carpentras dans le lieu du Beaucet.

Fol. 464. Hymne pour S. Gens. — Fol. 467. Indulgences renouvelées par Clément X à la confrérie de Saint-Gens.

Fol. 506. Arrêt du parlement de Paris contre certains particuliers d'Abbeville accusés de sacrilège. 4 juin 1766.

Fol. 513. « Réponse du corps de MM. les bénéficiers de l'église cathédrale de Carpentras au mémoire de quelques-uns d'iceux qui s'opposent à la nomination de M. Jean-Henri Bastet, pour notaire du même corps. »

Fol. 530. Ordonnance de Blois sur l'observation du service divin. 16 décembre 1698.

Fol. 543. Notice sur l'abbaye de Saint-Gilles.

Fol. 545. Notes sur le titre clérical, les vœux monastiques, les causes de leur cassation.

Fol. 549. Procès-verbal d'une visite faite au monastère de Sainte-Marie-Madeleine de Carpentras par Mathieu de la Pierre, prieur de l'abbaye de Senanque, commis à cet effet par le vicaire général de l'Ordre de Cîteaux en France et dans le Comtat. 16 janvier 1674.

Fol. 553. Le vice-légat d'Avignon déclare les religieuses de Sainte-Marie-Madeleine de Carpentras indépendantes de la juridiction de l'évêque. 2 mai 1674.

Fol. 571. Le Pape commet l'évêque de Carpentras pour visiter le couvent des religieuses de Sainte-Marie-Madeleine où des abus se sont produits. 1781.

Fol. 578. « Mémoire informatif » au sujet de la dévastation des bois de la montagne de Villes par les habitants de ce lieu.

Fol. 580. Lettre du vice-légat d'Avignon ordonnant pour les communautés la tenue d'un registre des ordonnances, règlements et lettres reçues. 11 décembre 1760.

Fol. 584. « Conseil de la communauté de Villes où il fut délibéré d'empêcher les forains d'assister aux conseils. » 12 mai 1768.

Fol. 590. « Réponce du sindic du corps des forains du lieu de Villes à la requête présentée par les consuls dudit Villes à M. le juge dudit Villes. » 12 mai 1772.

Fol. 612. Règlement du vice-légat relatif à la composition et à

l'élection du « conseil principal » de Villes. 22 septembre 1780.

Fol. 616. Mémoire de quelques habitants de Villes au sujet du règlement municipal du vice-légat.

Fol. 620. Cahier des charges pour la coupe des bois de Villes. 13 février 1782 et 16 juillet 1783.

Fol. 648. « Actes de première instance, instants MM. les consuls et communauté de Villes contre les libératoires de la coupe des chaines verds d'une partie du grand Deven. » 1750.

Fol. 682. Extrait d'une délibération des États du Comtat relative à l'établissement d'une maîtrise des chirurgiens. 22 avril 1661.

Fol. 684. Extrait des statuts de la maîtrise des chirurgiens de Carpentras. 16 février 1690.

Fol. 690. Note de Tissot portant que les statuts des apothicaires de Carpentras remontent au 26 septembre 1571.

XVIIe-XIXe siècle. Papier. 690 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1738 (T., XIII, t. III). Recueil ayant pour titre : « Renseignemens sur des matières ecclésiastiques. »

Fol. 1. Mémoire des droits seigneuriaux de l'évêque sur la maison consulaire de Malemort, les prisons, le sergent et le garde du terroir. 1779. — Fol. 7. Nouveau bail, accordé par l'évêque de Carpentras en faveur de la communauté de Malemort, d'un local destiné aux prisons. 5 mai 1579. (Extrait du livre 4 du secrétariat, fol. 912.)

Fol. 15. « Reconnoissance de la communauté de Malemort en faveur de l'évêque de Carpentras. (5 mai 1579). — Extrait d'un livre de reconnoissances existant dans la cour seigneuriale de ce lieu de Malemort. »

Fol. 16. Mémoires concernant une instance au sujet de la prison de Malemort. 25 septembre 1722.

Fol. 26. « Attestation de la délibération prise, le 11 octobre 1778, par le conseil de la communauté d'Aubignan au sujet des fours banaux. »

Fol. 32. Attestation concernant les vendanges et la cueillette des olives. 7 novembre 1778.

Fol. 34. « Observations de M. l'évêque de Carpentras sur la demande faite par la commune de Malemort de vendre l'ancien bois appelé « des Patis » au terroir dudit lieu et le domaine y édifié. » 1790.

Fol. 36. Établissement de l'Hôtel-Dieu de Venasque. 1715 à 1736.

Fol. 38. Délibération du conseil de la communauté de Venasque au sujet des réparations à faire au cimetière, aux chapelles et aux fonts baptismaux. 25 octobre 1778.

Fol. 40. Délibération du conseil de la communauté de Venasque au sujet de la confrérie du Très Saint Sacrement. 25 octobre 1778.

Fol. 42. « Cadastre des biens ecclésiastiques de ce lieu de Venasque », en 1595.

Fol. 46. Déclaration des notaires de Venasque portant que les habitants de ce lieu « sont en possession et coutume de tenir et posséder tout le terroir en franc aleu ». 25 août 1785.

Fol. 48. « Livre contenant la largeur de tous les chemins, riailles, maires, hauteur et éloignement des arbres » de la communauté de Caromb. 1738.

Fol. 66. Requête formée par le prieur de Caromb au sujet de certains revenus de son prieuré. 6 août 1749.

Fol. 69. Instance poursuivie par le chanoine sacristain de Saint-Siffrein contre la communauté de Saint-Hippolyte. Octobre 1741.

Fol. 75. Délibération du conseil de la communauté de Caromb au sujet de l'élargissement de l'avenue du prieuré. 5 juin 1759. A la suite se trouve un plan.

Fol. 78. Protestation faite par les chanoines, curés et prêtres agrégés de Saint-Siffrein, ainsi que par la confrérie des Pénitents gris, qui s'étaient rendus à la maison de dame Marie-Delphine de Thomassis pour procéder à sa sépulture et ont trouvé la porte de la maison fermée. 1er juillet 1740.

Fol. 80. Mémoire présenté par le P. Recteur de la Compagnie de Jésus au vicaire official général de l'évêque de Carpentras au sujet des privilèges des réguliers concernant les sépultures. 3 janvier 1742.

Fol. 81. Demandes et réponses échangées par l'officiant et la novice pour la prise d'habit.

Fol. 85. Attestation faite par l'évêque de Carpentras touchant les revenus de la cure de Villes en 1753. (Signature autographe de l'évêque Inguimbert.)

Fol. 86. « Minute de la donation que Mr Magnan veut faire de la chapellanie de Villes, en 1737. »

Fol. 90. « Attestation expédiée par Esprit Dufrene, consul de Saint-Romain en Viennois, diocèze de Vaison, prouvant que dans différens

endroits du diocèze de Carpentras il y a des prieurés particuliers qui exigent les droits de dîme chacun dans leur district, sans être obligés de contribuer aux charges des paroisses. » 8 juillet 1757.

Fol. 92. « Formule pour la tradition du pallium à un archevêque. » 20 avril 1757. (Il s'agissait de l'évêque de Cavaillon, promu archevêque d'Avignon.)

Fol. 94. « Information au sujet du baldaquin ou dais de la parroisse de Bédoin » (question de cérémonial).

Fol. 96. « Attestation du secrétaire de l'évêché sur la connoissance des affaires concernant les droits de la mense. » 10 décembre 1774.

Fol. 98. « Mémoire concernant la juridiction temporelle du vicaire général de Carpentras. »

Fol. 101. Mandement de l'évêque Beni au sujet de la tenue des registres des baptêmes, mariages et décès. 10 mai 1781.

Fol. 105. Ordonnance de l'évêque, au sujet des messes fondées au couvent de Saint-François. 3 juin 1751.

Fol. 107. Nomination de Pierre Esbérard, notaire apostolique, comme secrétaire greffier de l'évêché. 10 novembre 1630.

Fol. 114. Mandement de l'évêque de Carpentras sur le carême. 8 février 1783.

Fol. 116. Mémoire des ordonnances faites au cours de la visite pastorale au monastère de Sainte-Ursule.

Fol. 120. « Mémoire justificatif pour accompagner les tableaux ou états des bénéfices établis dans la vallée de Sault, diocèse de Carpentras. »

Fol. 128. Procuration donnée par l'évêque de Carpentras à son chancelier pour assister à une assemblée du clergé à Sault, « en la partie de Provence ». 28 août 1759.

Fol. 130. Ordonnance de l'évêque Vignoli autorisant la tenue d'une assemblée du clergé à Sault. 3 septembre 1759.

Fol. 132. Protestation de messire Constantin, prêtre, député de l'évêque de Carpentras à l'assemblée de Sault, qui prétend que ses frais de voyage et de séjour sont à la charge du prieur de Sault. 29 septembre 1764.

Fol. 134. Instance formée par les consuls de Carpentras contre la mense épiscopale, au sujet de l'achèvement des travaux nécessaires pour combler les fossés de la ville, depuis la porte de Mazan jusqu'à

celle de Notre-Dame. Copie d'une décision de l'auditeur de la Chambre apostolique à Rome. 24 décembre 1775.

Fol. 136. Copie d'une délibération des administrateurs de la compagnie de la Miséricorde d'Avignon, au sujet de « l'hôpital des insensés ». 2 avril 1786.

Fol. 140. Délibération de la communauté de Sorgues au sujet des travaux de rectification du cours de la rivière. 12 janvier et 30 mars 1783. A la suite se trouve la requête des consuls, au bas de laquelle le vice-légat Filomarino a donné l'autorisation de faire les travaux. 4 avril 1783.

Fol. 154. Mémoire pour la terre de Malijay, située dans la principauté d'Orange.

Fol. 160. Notice sur la famille de Chaussande, qui possédait la terre de Malijay.

Fol. 162. Délibération de la communauté de Villes au sujet de l'élection des membres du conseil.

Fol. 164. Fondation des chapelles de Saint-Étienne et de Sainte-Catherine dans l'église de Camaret. 24 juin 1669.

Fol. 177. Contrat de réduction et d'abonnement aux anniversaires fondés dans l'église cathédrale de Carpentras par MM. de Méry et de Bachet, en 1757.

Fol. 186. « Copie du rescrit de translation des Dames relligieuses Ste Ursule de la ville de Malaucène. » 16 juillet 1755.

Fol. 188. « Minutes de la délibération prise par les Dames relligieuses Ste Ursule de Pernes au sujet des dames de Sobirats et d'Anselme, relligieuses de Malaucène, qu'elles ont receu dans leur monastère. » Mars 1756.

Fol. 190. Plaintes portées au chapitre de Vaison contre M. Proyel, secrétaire du chapitre (6 septembre 1756); ensuite, le chapitre prononce la destitution de M. Proyel de ses fonctions.

Fol. 191. « Exposition pour vidimus d'une bulle apostolique du 24 décembre 1771. » Suit la teneur de la bulle de Clément IV, accordant des immunités au clergé du diocèse de Vaison et indiquant les charges auxquelles seront assujettis les habitants du diocèse.

Fol. 197. Attestation portant que de tout temps l'évêque de Vaison a joui de la moitié ou du tiers de la dîme payée par les habitants.

Fol. 199. « Quaestiones juris circa optiones in ecclesia Sancti Siffredi, ex parte venerabilis domini Desiderii Phornarii. » — Fol. 203.

« Factum juris canonici », pour la même cause. — Fol. 207. « Discursus deliberativus, editus ab illustrissimo domino Francisco Maria de Abbati, episcopo, de optione praebendarum per decessum vacantium. » 20 février 1732. — Fol. 215. Attestation relative aux transactions intervenues entre les chanoines et les bénéficiers de Saint-Siffrein agrégés aux anniversaires. 19 novembre 1518 et 1er décembre 1576.

Fol. 218. Accord entre les chanoines et les curés de la cathédrale. 2 mai 1772. — Fol. 220. Mémoire pour les chanoines du chapitre de Carpentras au sujet du règlement de la portion congrue des curés et vicaires de Saint-Siffrein. Avril 1780.

Fol. 230. Attestation de l'administration du chapitre de Carpentras au sujet de la table commune des curés et autres « mensionnaires » du chapitre. A la suite se trouvent les réclamations des curés sur le même objet.

Fol. 239. Copie certifiée de l'ordonnance de l'évêque fixant la portion congrue des curés et le droit à la table commune. 30 décembre 1779.

Fol. 241. Attestation de l'administrateur du chapitre indiquant le nombre de personnes attachées au clergé qui mangent à la table commune dans les cloîtres de la cathédrale. On y indique également les quantités de denrées en nature et l'argent fournis par le chapitre pour l'entretien de cette table. 28 février 1769.

Fol. 245. Réclamation adressée par des enfants de chœur aux administrateurs du district de l'Ouvèze pour obtenir le payement du service qu'ils ont effectué depuis la suppression de la dîme. 28 mai 1793.

Fol. 247. « État général des ornements, linges et autres effets qui se trouvent dans la sacristie de la paroisse de Mazan en l'année 1784. »

Fol. 249. Fondation de la cure de Modène. 24 avril 1560.

Fol. 254. Rôle des fondations de la paroisse de Modène. 5 juillet 1779.

Fol. 259. « Mémoire au sujet de la congrüe. »

Fol. 266. « Transaction entre le prieur de Modène et la communauté dudit lieu. » 26 janvier 1726.

Fol. 272. « Mémoire pour les prieurs de Méthamis au sujet de la demande formée par le secondaire dudit lieu pour une augmentation de sa portion congrüe. » 1779.

Fol. 278. « Fondation du Mont-de-Piété ou des grains de Monteux. » 26 août 1698.

Fol. 284. Installation de Jean Veyron comme vicaire de la paroisse de Monteux.

Fol. 288. Délibération du conseil de la communauté de Monteux soumettant à l'arbitrage de l'évêque de Carpentras le différend survenu entre la communauté et la chapelle de Notre-Dame des Grâces, au sujet des réparations à faire à celle-ci.

Fol. 290. Ordonnance de l'évêque de Carpentras relative à la reddition des comptes du Mont-des-grains de Monteux et au versement du reliquat au profit de l'œuvre de la Miséricorde. (S. d.)

Fol. 291. Augmentation de la rétribution de la mission fondée à Monteux par Ignace Thomas, d'Avignon. 1er février 1749.

Fol. 297. Attestation du chancelier de la cour épiscopale de Carpentras relative aux droits et charges des Bénédictins de Montmajour, en qualité de prieurs de Monteux. 20 octobre 1785.

Fol. 300. Fondation faite dans l'église des Observantins de Monteux par M. de Villelongue. 30 mai 1733.

Fol. 304. Le donateur susdit renonce à la fondation qu'il a faite, laissant néanmoins au couvent le don fait à l'occasion de la fondation. 30 décembre 1733.

Fol. 306. « Inhibition et commandement, instant M. l'avocat et promoteur général de cet évêché contre le révérend Père gardien du couvent des Observantins, à présent Cordeliers, de cette ville de Carpentras. » 20 février 1777.

Fol. 310. Délibération du conseil de la communauté de Monteux relative à la mission donnée à des députés de terminer à l'amiable, devant l'évêque de Carpentras, le différend pendant entre la communauté de Monteux et les Observantins de Monteux. 2 juillet 1780.

Fol. 313. Attestation portant que dans la communauté de Monteux « on procède à l'élection des consuls et autres officiers de la communauté, sans que la présence ni assistance de messieurs les sindics des forains de ladite communauté y soit requise ». 30 avril 1773.

Fol. 314. Même attestation pour l'élection des consuls de Mormoiron et de Flassan.

Fol. 316. Arrentement de l'ancien couvent des Observantins cordeliers de Monteux, abandonné à la suite des guerres de religion.

Fol. 322. Transaction passée devant l'évêque de Carpentras au sujet des comptes à régler entre la communauté de Monteux et le couvent des Bénédictins. 20 juillet 1780.

Fol. 334. Fondation de la chapellenie de Notre-Dame de Nazareth dans l'église de Saint-Siffrein. 6 octobre 1499.

Fol. 340. Inventaire des biens, rentes et revenus de la chapellenie sous le titre de Saint-Siffrein. 29 novembre 1745.

Fol. 341. Instance de la communauté de Saint-Didier contre le recteur de la chapellenie de Saint-Siffrein pour le rachat de la pension attachée à cette chapellenie.

Fol. 348. « Transaction passée entre la maison de l'Intérieur de Marie et la communauté de Mazan pour l'établissement de deux sœurs chargées de faire les écoles gratuites. » 15 décembre 1764.

Fol. 353. Extrait d'une délibération du conseil de la communauté de Mazan relative au remplacement des Sœurs de l'Intérieur de Marie précédemment chargées de l'école des filles. 31 octobre 1779.

Fol. 356. Interdiction publiée dans la ville de Mazan de transporter les raisins hors de ce lieu sans avoir acquitté la dîme. 27 septembre 1767.

Fol. 358. Fondation d'une chapellenie, sous le titre de la Nativité de Jésus-Christ, dans l'église de Velleron. 19 décembre 1551.

Fol. 360. Autre fondation, sous le titre de *Salve regina*, et augmentation du revenu de la chapellenie de la Nativité par le prieur de Velleron, Antoine de Campo. 12 juillet 1555.

Fol. 372. Inventaire de la maison curiale de Velleron et des ornements de l'église paroissiale, dressé à la requête de messire de Taulignan, pourvu du prieuré de Velleron. 3 juillet 1746.

Fol. 384. Fondations de la paroisse de Velleron.

Fol. 386. Estimation d'une pièce de terre complantée d'oliviers et appartenant à la cure de Velleron. 9 août 1779.

Fol. 395. Attestation portant que l'évêque de Carpentras, en réduisant l'honoraire des fondations de plusieurs églises, a usé du droit que lui a conféré la congrégation du Saint-Concile. 30 mai 1780.

Fol. 397. Achat d'une pension annuelle et perpétuelle de 15 florins, payée pour la fondation d'une chapellenie dans l'église de Saint-Siffrein; ledit achat au profit de la communauté de Saint-Didier. 14 mars 1573.

Fol. 403. Procuration donnée aux consuls de Saint-Didier d'acheter cette rente au prix de 300 florins. 17 avril 1580. (Extrait du livre IV du secrétariat de la cour épiscopale de Carpentras.)

Fol. 409. Lettres patentes de l'office de juge des fiefs et châteaux de

la mense épiscopale, en faveur de noble Sibour, docteur en droit. (Signature autographe de l'évêque Inguimbert.) 7 janvier 1757.

Fol. 410. Minute de lettres patentes d'avocat fiscal et de promoteur général, accordées par l'évêque Beni à noble Pons ; nomination de chancelier et greffier majeur.

Fol. 416. Mémoire pour M. Devillario, secrétaire de l'évêché de Carpentras, au sujet d'un bénéfice fondé dans l'église de Courthezon qu'on voulait procurer à son fils, l'abbé Devillario.

Fol. 418. Procuration de M. de Raymond, marquis d'Eaux, agissant comme jus-patron de deux chapellenies fondées, l'une à Orange et l'autre à Sarrians. 19 juin 1781.

Fol. 420. « Decisiones in favore manuum mortuarum pro amortisandis dimidiis laudimiis. »

Fol. 421. « Rapport sur les réparations à faire à la paroisse de Saint-Pierre de Vassols. » 1790.

Fol. 425. Mention de la fondation de la maison de la Miséricorde et de l'approbation des statuts. 4 avril 1704.

Fol. 427. « Ordonnance touchant les prêtres agrégés de l'église de Caromb. » 1715.

Fol. 429. Extrait de l'acte de fondation d'une chapelle à Pernes, sous le titre de Notre-Dame de Salut. 17 novembre 1629.

Fol. 433. Délibération du conseil de la communauté de Pernes, relative au service de cette chapelle. 9 octobre 1740.

Fol. 435. Ordonnance de l'évêque d'Avignon, relative à la portion congrue, aux fondations de la cure de Châteauneuf-du-Pape et à la somme à payer au curé par la métropole d'Avignon. 16 mars 1779.

Fol. 439. « Les reigles qui s'observent en la maison de Ste Ursule, à Paris... »

Fol. 445. Mémoire au sujet de l'agrandissement du couvent des Observantins de Carpentras. 25 juin 1621.

Fol. 453. Fondation par Esprit Magnan d'une chapellenie, sous le titre de Notre-Dame de Miséricorde, dans une chapelle qu'il avait fait construire sur le terroir de Villes. 13 décembre 1689.

Fol. 458. Testament d'Esprit Magnan. 27 octobre 1712.

Fol. 463. « Arrentement des quartes des lieux de Villes, Méthamis et Blauvac. » 20 novembre 1767.

Fol. 467. Ordonnance de l'évêque de Carpentras, relative à la mis-

sion fondée dans l'église de Pernes, par Henri Malatia, prêtre. 11 mars 1732.

Fol. 471. Ordonnance de l'évêque de Carpentras, autorisant les chanoines à jouir de leurs revenus ecclésiastiques pendant les six mois de congé qui leur sont accordés pour visiter les saints lieux. 27 septembre 1790.

Fol. 474. Délibération du triple et extraordinaire conseil de ville de Carpentras portant obligation pour les ecclésiastiques et maisons religieuses de payer les charges et impositions municipales; sont exceptés l'hôpital et la maison de Charité. 1er novembre 1771.

Fol. 476. Délibération du même conseil sur la demande faite par l'assemblée du clergé de « suspendre l'effet de la délibération précédente, pendant 2 ou 3 mois, en ce qui regarde le payement du droit sur le poids de la farine ». 10 novembre 1771.

Fol. 480. Requête du clergé au parlement de Provence contre la délibération du 1er novembre 1771.

Fol. 482 v°. Ordonnance du Parlement suspendant l'exécution de la délibération jusqu'au moment où le jugement sera rendu. 15 novembre 1771. — Lettres patentes du Roi, confirmant l'ordonnance du Parlement. Assignation aux consuls et à la communauté de Carpentras de comparaître par-devant le Parlement. — Fol. 484. Mémoire en faveur de la communauté de Carpentras sur cette affaire. Fait à Aix, le 6 décembre 1771. Signé : Pazery et Serraires, avocats.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 485 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1739 (T., XIII, t. IV). Recueil de matières ecclésiastiques contenant des pièces imprimées et manuscrites. Ces dernières seules sont citées ici.

Fol. 1. « Motion de l'abbé Grégoire, curé d'Embermenil », à l'Assemblée nationale. 14 juillet 1789.

Fol. 6. « Discours de M. Gouttes, curé d'Argeliers », à l'Assemblée nationale, sur les biens du clergé. 24 octobre 1789.

Fol. 15. Extrait du registre des délibérations du conseil général de la commune de Saint-Omer, sur les biens du clergé. 23 avril 1790.

Fol. 27. « Opinion de l'abbé Jacquemart, député de la sénéchaussée d'Angers... sur l'élection des évêques. » 9 juin 1790.

Fol. 32. Copie de deux certificats relatifs à des immeubles de la mense épiscopale situés au territoire de l'Isle. 1790.

Fol. 41. « Adresse [à l'Assemblée nationale] de M. Baraillon, curé de Toury en Beauce. » 22 janvier 1791.

Fol. 45. Discours du curé de Saint-Étienne d'Agde, Payen, « lors de la prestation du serment civique ». 30 janvier 1791.

Fol. 48. Copie d'une lettre adressée au « président de l'assemblée électorale du district de Montpellier » par M. Audran, nommé curé de Saint-Pierre de cette ville. 7 mars 1791.

Fol. 132. Lettre des administrateurs du district de Carpentras à la municipalité du Beaucet, au sujet des traitements du clergé. 15 pluviôse an II.

Fol. 134. Copie d'un arrêté du représentant du peuple « Albitte », envoyé en mission dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc : mesures de rigueur contre les ecclésiastiques. 21 pluviôse an II.

Fol. 153. « Extrait du procès-verbal des séances de l'administration du département de l'Hérault », au sujet des biens des prêtres « déportés ou reclus ». 13 germinal an II.

Fol. 155. Extrait authentique du registre des arrêtés de l'administration du district de Carpentras, au sujet des biens séquestrés. 14 germinal an II.

Fol. 159. Extrait du procès-verbal des séances du conseil de district de Montpellier au sujet des « suspects ». 19 germinal an II.

Fol. 162. Lettre de Bancal, agent national du district de Montpellier; vente des biens du clergé. 23 germinal an II.

Fol. 170. Lettre des administrateurs du district de Carpentras, a sujet du « brûlement des titres féodaux ». 13 prairial an II.

Fol. 171. Lettre-circulaire de l'agent national de Carpentras, Imbert, rappelant que les ministres des cultes sont exclus des fonctions d'instituteur public. 16 prairial an II.

Fol. 204. Copie d'une circulaire des « commissaires de la Trésorerie nationale » au sujet des relevés des personnes ayant droit à des secours ou à des pensions. 5 vendémiaire an III.

Fol. 226. Lettre du procureur syndic de Carpentras au sujet des monuments nationaux. 1er floréal an III.

Fol. 241. Du même, sur l'exercice du culte. 21 thermidor an III.

Fol. 258. Extrait du procès-verbal des séances de l'administration

du département de l'Hérault. « Mesures à prendre contre les prêtres réfractaires. » 2 fructidor an IV.

Fol. 299-323. Lettres du sous-préfet de Carpentras au sujet de l'exercice du culte et des prêtres « insoumis ». 11 thermidor an VIII-2 nivôse an X.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 37 feuillets. 290 sur 220 millim. Rel. toile.

1740 (T., XIV). Recueil de pièces imprimées et manuscrites concernant la collégiale de Notre-Dame du Grés de Carpentras et contenant des mémoires sur la cure de Pernes. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 2. « Copie de la bulle d'Innocent III, donnée en faveur du prieuré de Notre-Dame du Grés, le 13 des kalendes de décembre de l'année 1211. »

Fol. 4. « Transumptum sententiae arbitralis et concordiae initae inter dominum episcopum Carpentoractensem et dominum priorem Beatae Mariae extra muros et conventum ejusdem ecclesiae, nonis decembris 1237. »

Fol. 6. « Institutio et collatio pro domino Petro Berteti, priore Sanctae Fidei. » 21 septembre 1497.

Fol. 8. « Extraict des nouvelles lettres d'official accordées en 1498, par Pierre de Valletariis, évêque de Carpentras, prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame du Grez et de ses annexes. » 17 novembre 1498.

Fol. 11. « Extrait de cédule appellatoire faite par devant l'official de Carpentras, en 1505, par Siffrein de Beauchaine, religieux du Grez, prieur de Saint-Félix, touchant la nomination et institution du prieuré de Saint-Donat. » 21 avril 1505.

Fol. 13. « Extrait des statuts du monastère du Grez faits par le cardinal Sadolet, évêque de Carpentras, prieur commendataire du Grez. » 1er avril 1528.

Fol. 15. « Extrait de collation faite en faveur de Thomas Guillaume du prieuré de Saint-Félix, dépendant du prieuré de Notre-Dame du Grez. » 29 octobre 1528.

Fol. 17. « Extrait de collation faite en faveur de Bernard Mercerii du prieuré de Saint-Laurent dépendant du prieuré de Notre-Dame du Grez. » 6 novembre 1528.

Fol. 19. « Extrait de collation faite en faveur de Richard Martin du prieuré de Saint-Victor, dépendant du prieuré de Notre-Dame du Grez. » 9 août 1529. — Fol. 21. Note sur le prieuré de Saint-Donat.

Fol. 22. « Extrait de collation faite en faveur de Jean Chappe du prieuré de Saint-Donat, dépendant du monastère de Notre-Dame du Grez. » 1536.

Fol. 24. « Extrait de collation faite en faveur de Gabriel Laurent, religieux du Grez, du prieuré de Saint-Félix, dépendant du monastère de Notre-Dame du Grez. » 15 octobre 1550.

Fol. 26. « Extrait d'accord et transaction passés en 1552 entre M. Jacques Sadolet, évêque de Carpentras, commendataire du prieuré de Notre-Dame du Grez, Gabriel Laurent et les autres chanoines et religieux dudit prieuré, d'une part, et Laurent Seguini, clerc de Carpentras, d'autre part, touchant le prieuré rural de Saint-Félix. »

Fol. 28. « Extrait de la bulle de Jules II, de 1553, portant union du prieuré de Saint-Félix à la mense conventuelle du prieuré de Notre-Dame du Grez, et vidimat de ladite bulle », du 20 août 1616.

Fol. 34. « Extrait de la bulle de Clément VIII, de décembre 1597, portant union au collège d'Avignon du prieuré de Notre-Dame du Grez et de son annexe Notre-Dame de Nazareth de Pernes. »

Fol. 38. « Extrait de protestation faite, le 15 décembre 1597, par l'évêque de Carpentras, Capponi, contre un abbé de Saint-Ruf de Valence, qui vouloit visiter le monastère de Notre-Dame du Grez. »

Fol. 40. « Extrait du procès de 1633 et sentence interlocutoire rendue par M. le grand vicaire de Carpentras, touchant les aliments de M[rs] du Grez. » 16, 26, 27 et 28 septembre 1633.

Fol. 48. « Extrait du rapport fait en la cause pendante entre le recteur du collège de la Compagnie de Jésus d'Avignon, comme prieur commendataire du prieuré de Notre-Dame du Grez et du prieuré de Pernes, et les chanoines réguliers de l'église collégiale de Notre-Dame du Grez. » 26 février 1639.

Fol. 56. Sentence du 19 février 1646 en faveur du collège des Jésuites contre les chanoines de Notre-Dame du Grés.

Fol. 58. « Extraits des lettres apostoliques confirmatives de la transaction du 16 janvier 1675. »

Fol. 68. « Acquit des meubles donnés à MM. les chanoines du Grés. » 12 mars 1675.

Fol. 70. « Etat du prieuré du Grés, lors de l'union au collège » des Jésuites d'Avignon, en 1597.

Fol. 72. « Les biens que le collège de Carpentras possède jusqu'à présent depuis la suppression des Jésuites. »

Fol. 74. « Charges à payer annuellement à M[rs] les chanoines réguliers de S[t] Ruf à Carpentras. »

Fol. 76. « Rapport de Teyssier, entrepreneur, sur l'état d'une maison appartenant aux chanoines de Saint-Ruf. » 14 novembre 1768.

Fol. 84. « Attestation du greffier de la cour épiscopale au sujet du procès intenté par les chanoines de Saint-Ruf contre les Jésuites du collège, comme prieurs de Notre-Dame du Grez. » 8 janvier 1769.

Fol. 88. « Copie de requête signifiée à M[rs] les consuls de la ville de Carpentras, de la part de M[rs] les chanoines de Saint-Ruf, portant citation à la cour du parlement de Provence pour le 13 décembre 1768. » — Fol. 94. « Copie de contredits et de conclusions » pour ce procès. — Fol. 102. « Extrait de consultation des avocats Pascalis et Pascal d'Aix, pour les administrateurs du collège de Carpentras contre les chanoines de Saint-Ruf. » 12 mars 1769. A la suite se trouvent des « observations en faveur du collège ».

Fol. 122. « Mémoire pour les recteurs de l'hôpital Sainte-Marthe de la ville d'Avignon contre les chanoines et bénéficiers de Saint-Ruf. » 26 mai 1769.

Fol. 135. « Extrait de rapport pour le collège. » 25 mai 1770. — Fol. 141. « Copie de délivrance aux enchères des revenus du prieuré de Notre-Dame du Grez dans le territoire de Carpentras, requis par les administrateurs du collège. » 26 août 1769. — Fol. 179. État des pièces tirées des archives de la cour épiscopale, laissées à Aix au procureur du bureau d'administration du collège.

Fol. 185. « Instance en fait et en droit pour les chanoines de Notre-Dame du Grés contre le clergé diocésain de Carpentras. 1776. » (Signé: « Romette, avocat. ») — Fol. 189. « Extrait d'une délibération de l'assemblée générale du clergé diocésain, désignant le prêtre prévôt de l'église de Beaumes, Rolléri, comme arbitre de la contestation ci-dessus indiquée » (au sujet de l'imposition sur les revenus de la table commune des chanoines). 27 avril 1779. — Fol. 191. « Extrait du livre des délibérations du clergé au sujet de la publication de la nouvelle taxe sur les bénéficiers du diocèse. » 11 août 1730.

Fol. 193. « Observations en fait et en droit pour les chanoines de Notre-Dame du Grés, du 28 septembre 1781. » — Fol. 197. « Assignation aux recteurs de l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon de comparoitre devant l'évêque de Carpentras. » 20 septembre 1781.

Fol. 200. « Mémoire pour les chanoines de Notre-Dame du Grés contre le clergé diocésain de Carpentras. » Signé : « Verger, avocat. » — Fol. 209. « Copie de la sentence de l'évêque, du 28 septembre 1782. » — Fol. 213. « Lettres exécutoriales de cette sentence. » — Fol. 215. Lettre adressée de Rome à l'avocat Tissot et critiquant la sentence de l'évêque. 2 juin 1783. — Fol. 217. « Cartel en la cause d'appel des chanoines de Notre-Dame du Grés contre l'avocat promoteur fiscal de la cour de Carpentras. » 17 juin 1783.

Fol. 218. Protestation des chanoines Brunet, d'Inguimbert et Bluttet au sujet de l'appel formé contre la sentence du vice-légat. 14 juin 1783. — Fol. 224. Notification aux membres du clergé diocésain de Carpentras de la sentence de l'auditeur Philippe Campanelli. 16 décembre 1783.

Fol. 229. Mémoire présenté au nom du professeur du collège Morel et autres se plaignant du projet présenté par l'évêque « de distraction des chanoines et bénéficiers du Grés ». — Fol. 236. « Demandes à faire aux témoins à entendre juridiquement sur la requête présentée au nom des chanoines du Grez. » — Fol. 245. « Copie de la bulle du pape Pie VI pour la coadjutorerie de M. Cabridel, chanoine de Saint-Victor, en faveur de M. Morel, ecclésiastique de Carpentras. » 6 juin 1779.

Fol. 256. « Statuta pro ecclesia Paternensi. » 27 avril 1543.

Fol. 262. Revenus annuels et charges du prieuré de Sainte-Marie du Grés de Pernes.

Fol. 263. « Copie de transaction et accord entre le collège de la Compagnie de Jésus d'Avignon et la ville, communauté et particuliers de Pernes, touchant les dixmes, saffran, réparations de l'église et maison claustrale, et la dixme du bled, vin, huile et autres choses, ensemble le *de fructu* à Noël, du 20 juillet 1618, avec la ratification à fin du présent acte du dix-neuf aoust année susdite ; le tout receu et signé par Me Delandes, notaire. »

Fol. 275. « Transaction entre les prêtres religieux de l'église paroissiale de Pernes, annexée au prieuré de Notre-Dame du Grés de Carpentras, et le recteur du collège de la Compagnie de Jésus d'Avignon, au sujet de l'entretien de la table commune desdits prêtres religieux. »

9 août 1636. — Fol. 281. « Mémoire pour les prêtres agrégés de Pernes contre les cloîtriers, au sujet du repas en commun ou de l'indemnité en argent qui leur est due lorsqu'ils ont assisté aux offices, les jours de fête solennelle. »

Fol. 287. Contestation entre les chanoines et le curé de Pernes, d'une part, et les recteurs de l'hôpital Sainte-Marthe d'Avignon, de l'autre, terminée par la médiation de deux conseillers du parlement de Provence. 20 septembre 1770.

Fol. 307. Visite pastorale de l'évêque de Carpentras, Abbati, à Pernes; ses observations et injonctions diverses, à la suite de cette visite. 22 octobre 1713.

Fol. 319. « Plaidoirie pour M^rs le sacristain, cloîtrier, curé et secondaire de la ville de Perne, et je conclus à ce que M^rs les bénéficiers soient déclarés non recevables dans leurs demandes et que mes parties soient renvoyées absoutes avec dépens » (plaidoirie de l'avocat Faudon, en 1771). Il s'agit encore du différend relatif à la table commune.

Fol. 326. Différend entre l'évêque de Carpentras et les fermiers de la dîme du prieuré de Notre-Dame de Nazareth de Pernes. 16 décembre 1771.

Fol. 330. Sentence prononcée par le lieutenant général en la sénéchaussée de Carpentras sur cette affaire. 2 octobre 1772.

Fol. 334. Instance des fermiers de la dîme de Mazan contre le prieur du prieuré de Saint-Donat. 23 juin 1742. A la suite se trouvent les mémoires pour l'évêque et pour le prieur dans cette même affaire, puis les répliques des parties ; l'évêque était mis en cause pour « le quart canonique de la dîme » qu'on refusait de payer à la mense épiscopale.

Fol. 380. « Supplique de l'abbé Tissot, bénéficier de l'église collégiale de Notre-Dame du Grés, adressée aux administrateurs du collège de Carpentras, le 12 janvier 1779. »

Fol. 384. Requête de l'abbé Tissot au sujet des inconvénients occasionnés par le voisinage du four à pain du sieur Garcin, contigu à son appartement. Visite des lieux à ce sujet. 20 juin 1779.

Fol. 396. Copie d'une supplique adressée au Pape par les administrateurs du collège de Carpentras au sujet de la suppression des chanoines réguliers et bénéficiers de Notre-Dame du Grés et de l'application de leurs revenus audit collège. 27 juin 1783.

Fol. 399. Mémoire et défense des chanoines du Grés.

Fol. 408. Bulle de Pie VI portant suppression des chanoines bénéficiers de Notre-Dame du Grés. Juillet 1783.

Fol. 420. Note succincte au sujet d'une transaction passée entre le recteur du collège des Jésuites d'Avignon et la communauté de Pernes pour établir à qui incombera, à l'avenir, la charge des réparations à faire à l'église paroissiale de la ville de Pernes. 29 juillet 1618.

Fol. 602. Copie de trois lettres, en italien, au sujet de la nomination d'un vicaire à Pernes; une seule de ces lettres est datée, du 10 septembre 1766.

XVIIe-XIXe siècle. Papier et parchemin. 609 feuillets, dont 1 sur parchemin. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1741 (T., XV). Recueil intitulé : « Éloges et remarques du diocèse de Carpentras. » Sur le frontispice, au-dessous du titre, on lit : « Dioecesis Carpentorati Anagram. ad civitatem : Capis tria, eo decor inest. Carpentras diocèse. Anag. : Paradis consacré. »

Au verso du frontispice, note de la main de Tissot : « On attribue ce manuscrit sur les antiquités de Carpentras au grand-père de M. Antoine Barbier de Valaisse, qui le rédigea en l'année 1649. Il a appartenu à M. Joseph Fornéry. » V. Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique de Vaucluse*, t. I, p. 134.

Fol. 1. Liste des évêques de Carpentras, de 512 à 1649, avec des anagrammes composés avec leurs noms.

Fol. 11. « De l'église capitale du diocèze de Carpentras et tiltre de Saint-Siffrain et des saintes reliques qu'elle conserve. »

Fol. 23. « Remarques de l'église moderne. »

Fol. 29. « Donatifs, réparations, fondations importantes et priviléges de l'église Saint-Siffrain. »

Fol. 34. « Sépultures illustres rellevées dans l'église de Saint-Sifrain. » — Fol. 34 v°. « Du trophée d'armes » (arc de triomphe).

Fol. 42. « Cloastres » de la vieille église. — Fol. 47. « Nouveau bastiment du palais épiscopal. » — Fol. 48. « Chapitre de Saint-Siffrain. »

Fol. 52. « Villes et lieux du diocèse de Carpentras. »

Fol. 53. « L'église de Nostre-Dame du Grés de Saint-Jean. »

Fol. 57. « Troisiesme esglise de Carpentras de Saint-Dominique. »

Fol. 64. Séjour à Carpentras de Henri d'Escoubleau de Sourdis,

archevêque de Bordeaux, en 1642 et 1643; il fait restaurer le cloître du couvent de Saint-Dominique.

Fol. 72. « Quatriesme esglise et couvent de S[t] François d'Asise. »

Fol. 86. « Cinquiesme esglise et couvent des Capucins. »

Fol. 87 v°. « Chapiltre provincial tenu au couvent des révérens Pères Capucins de Carpentras. »

Fol. 93. « De la sisiesme église et collège de la Compagnie de Jésus. »

Fol. 98. « Monastère des religieuses de S. Bernard, soubs le tiltre de S[te] Marie Magdeleine. »

Fol. 101. « Le second monastère de S[te] Thérèse des Carmélites. »

Fol. 102. « Le troisiesme monastère de Sainte-Ursule. »

Fol. 105. « L'hospital de Carpentras. »

Fol. 109. Chapelle des Pénitents noirs. — Fol. 110. Chapelle des Pénitents gris. — Fol. 111. Chapelle des Pénitents blancs. — Fol. 112. Chapelle de Notre-Dame du Pont de Serres. — Fol. 115. « Remarques particulières des chapelles de Nostre-Dame à toutes les églises hors des monastères. »

Fol. 117. « Remarques des particuliarités de la ville de Carpentras, comprenant plusieurs fois trois choses suivant l'éthimologie *Carpens, tria*. »

Fol. 119. « Remarques particulières de Masan, premier prieuré de l'évesché de Carpentras, appartenant au seigneur évesque. — Chapelles de l'église. » — Fol. 122. Églises et chapelles hors de Mazan, couvent des Récollets. — Fol. 124. Éloge des dames « d'Astoaux », bienfaitrices des couvents de Mazan.

Fol. 126. Pernes : monastère de S[te] Ursule; chapelle des Pénitents blancs, noirs et bleus; couvent des Récollets.

Fol. 130. Monteux : chapelles, culte de S. Gens (les folios 133 à 135 ne sont plus de la même écriture que le reste du manuscrit).

Fol. 136. Caromb : eaux des fontaines de Carpentras. — Notices sur les églises, chapelles, monastères et hospices des lieux ci-après désignés : Fol. 140. Mormoiron. — Fol. 141 v°. Flassan, Venasque. — Fol. 147. Bédoin. — Fol. 152. Note sur la famille d'Orléans, de Bédoin. — Fol. 155. Notes sur la famille Berton de Crillon ; Crillon. — Fol. 157. Malemort, Villes. — Fol. 159. Blauvac, Méthamis. — Fol. 161. Saint-Didier, Loriol. — Fol. 164. Velleron, Roque-sur-Pernes. — Fol. 165. Bausset. — Fol. 166. Meiras, Saint-Pierre de

Vassols. — Fol. 168. Saint-Jean de Vassols, « Roche Henri ». — Fol. 169. Serres. — Fol. 171. Sault en Provence (outre les Pénitents blancs et le couvent des Récollets, il est question des huguenots de Sault). — Fol. 172. Monieux, « S[t] Jean Durofort », Javon, Besaure. — Fol. 175. Saint-Lambert, Murs.

Fol. 175 v°. Peintures que l'évêque Sacrat avait fait faire dans la grande salle du palais épiscopal.

Fol. 179. « Alphabeticae litterae beneficiorum Alexandri principis magnificentia. » — Vers et anagrammes sur le cardinal Bichi et sur Carpentras.

Fol. 186. « Remarques pour les tems des contagions des années 1628 et 1631 dans Carpentras. »

Fol. 187. Description des retables de la chapelle de Saint-Claude édifiés ensuite des vœux formés par les habitants pour la cessation du fléau.

Fol. 188. Les Jésuites de Carpentras recourent à leur patron S. Joachim pour écarter la peste; depuis cette époque, les consuls vont entendre la messe et faire une offrande, le jour de S. Joachim.

Fol. 188 v°. Ode, en italien, composée sur le S[t] Clou par le recteur du Comtat, Carraccio, à l'occasion du vœu fait par les consuls de Carpentras, le jour de la fête de S. Sébastien de l'année 1629, pendant la peste.

Fol. 192. « Remarques sur la seconde contagion de Carpentras, en l'année 1631. »

Fol. 195. Anagramme en l'honneur du recteur Bongo, des consuls et du bureau de la ville qui s'étaient dévoués pendant la contagion.

Fol. 200. « Chronographicum pacis carmen, in annum 1649 ad supremam Saliorum curiam. »

Fol. 202. Éloge du cardinal Bichi, qui apaisa l'effervescence populaire à Aix, pendant la minorité du roi de France, et réconcilia le Parlement avec le comte d'Alais.

Fol. 202 v°. Paraphrase des psaumes et anagrammes pour célébrer la paix négociée par le cardinal Bichi entre le pape Urbain VIII et le duc de Parme. Anagramme à la louange de Jésus-Christ et de Louis XIV.

XVII[e] siècle. Papier. 216 feuillets. 190 sur 150 millim. Rel. parchemin.

1742 (T., XVI). Recueil ayant pour titre : « Cayer de différents mé-

moires que j'ay fait ou fait faire par mes commis, tiré dans les actes du pays dont j'ai l'honneur d'être secrétaire depuis 1751; lesquels mémoires je n'ay fait que pour mon instruction particulière et pourront servir à mes enfants, s'ils ont le bonheur d'être honorés de cet employ de secrétaire du pays et de celluy des seigneurs vasseaux ; en foy de ce je me suis soussigné : Devillario. »

Fol. 2. « Mémoire touchant l'élection du nouveau élu des seigneurs et vassaux feudataires de N. S. P. le Pape, au présent pays du comtat Venaissin. »

Fol. 3. « Copie de la lettre que le seigneur élu écrit à tous les vassaux touchant la création du nouvel élu. » — « Rolle des seigneurs vassaux au pays du comtat Venaissin. »

Fol. 4. « Assemblée générale des seigneurs vassaux feudataires pour l'élection d'un nouveau seigneur élu, 20 mars 1747, dans le réfectoire du couvent des R. P. Prècheurs de l'ordre de Saint-Dominique. »

Fol. 11. Assemblée générale des seigneurs vassaux, du 12 mars 1750.

Fol. 23. Assemblée générale des seigneurs vassaux, du 15 mars 1753.

Fol. 23 v°. « Mémoire qu'il faut observer pour l'élection de monseigneur l'élu. »

Fol. 26. « Minute d'assemblée que les seigneurs vassaux tiennent pour la répartition adjugée à leur corps d'une somme de 7,800 livres, sur plus forte de 9,000 livres provenant de la ferme du tabac et prohibitions des toiles. » 4 mars 1752. (Cette assemblée fut tenue dans l'hôtel de M[lle] de Saint-Vincent.)

Fol. 31. « Cayer des comptes que rend noble Joseph-Louis-Xavier Fornéry, trésorier coadjuteur, pour et au nom de noble Alexandre-Joseph Charpaud, trésorier principal des seigneurs vassaux feudataires de N. S. P. le Pape dans le comté Venaissin, depuis le 12 mars 1750, jusques au 15 mars 1753. » (Mémoire autographe du fils de l'historien Fornéry.)

Fol. 41. « Mémoire des répartitions faites de l'argent provenant de la ferme du tabac et prohibition des toiles peintes pour l'année 1741. »

Fol. 43. Taille de 600 livres imposée sur tout le corps des seigneurs vassaux pour subvenir aux dépenses à faire pendant le triennat du nouveau seigneur élu. 12 mars 1750.

Fol. 44. Mention de l'hommage prêté à la Chambre des domaines, le 15 février 1771, par J.-B. de Rivette, pour six mois de juridiction de la coseigneurie de Lagarde-Paréol, qu'il a acquise de Georges de Guillomont. — Mention de l'hommage de noble Monier pour le fief des Taillades. 23 novembre 1770.

Fol. 45. Liste de seigneurs vassaux.

Fol. 49. « Sommaire des livres du païs des années 1581 à 1584, avec la copie des États tenus au Pont de Sorgues, le 30 may 1582, pardevant Mgr le cardinal d'Armagnac. »

Fol. 118. « Sommaire du livre du païs, des années 1596 à 1599, 1600, 1617 et 1633. »

Fol. 159. « Livre des affaires des trois États du païs du comté Venaissin, qui commence en 1633 et finit en 1640 inclusivement. »

Fol. 170. « Continuation du sommaire du livre qui commence en 1633 jusqu'en 1640, plus du livre qui commence en 1640 et finit en 1663. »

Fol. 222. « Sommaire de ce qui s'est passé de remarcable aux assemblées du païs, depuis le 18 avril 1687 jusques au 23 décembre 1700. »

Fol. 308. « Table ou sommaire des actes du livre du pays qui commence en 1701 et finit en 1710. »

Fol. 348. « Table ou sommaire du livre des actes du pays qui commence en 1711 et finit en 1719. »

Fol. 372. « Sommaire des conclusions et délibérations du pays, commençant en 1720 et finissant en 1736. »

Fol. 402. « Continuation de la table des conclusions et délibérations, depuis 1736 jusques en 1743 inclus. »

Fol. 446. « Table des assemblées et délibérations prises par les trois États de la province du comtat Venaissin, commençant au 13 avril 1744 à 1749. »

Fol. 494. « Assemblée générale des États », du 27 au 29 avril 1786.

Fol. 528. « Assemblée extraordinaire de la province du comté Venaissin, du 7 août 1786. »

Fol. 534. « Assemblée extraordinaire du 27 octobre 1786. »

Fol. 546. « Assemblée extraordinaire du 16 janvier 1787. »

Fol. 552. « Assemblée générale des trois États de la province du comté Venaissin, du 24 au 28 avril 1787. »

Fol. 599. « Assemblée extraordinaire du 8 août 1787. »

Fol. 615. « Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des États de la province, tenue le 28 novembre 1787. »

Fol. 623. « Assemblée générale des trois États et des consuls des dix-neuf communautés adjointes à Mrs les élus du tiers État », du 22 au 26 avril 1788.

Fol. 669. « Convention et délibération de l'assemblée générale des États, au sujet des insensés. » 25 octobre 1741.

Fol. 677. « Requête à S. E. le vice-légat d'Avignon par MM. les recteurs et vice-recteurs des Pénitens de la Miséricorde de la ville d'Avignon et, en cette qualité, administrateurs de l'œuvre et hôpital des insensés avignonois et comtadins (en 1775); et mémoire instructif, en 1776. »

Fol. 683. « Second bureau général, tenu le dimanche 2 avril 1786, dans la salle de l'œuvre pie et compagnie de la Miséricorde, en suite de la convocation générale faite, le jour d'hier, de la manière accoutumée. »

Fol. 685. Ordonnance du vice-légat qui permet un entrepôt de sel à Carpentras. 3 avril 1756.

Fol. 687. « Registre d'une lettre de M. le président pro-légat de la ville d'Avignon et comté Venaissin, écritte à Mrs les officiers de la Chambre apostolique au sujet du bac de Noves. » 11 décembre 1775.

Fol. 688. Réponse des officiers de la Chambre (copie). 14 décembre 1775. — Lettre des mêmes au ministre et secrétaire d'État du Pape (copie). 21 décembre 1775.

Fol. 721. « Vidimat de différents titres touchant le marché de cette ville de Carpentras, capitale du comté Venaissin. » Ce recueil fut fait en 1771, à l'occasion d'une instance poursuivie contre l'évêque de Carpentras, devant la Sacrée congrégation d'Avignon à Rome, par la communauté de Pernes, en vue d'être autorisée à établir un marché à Pernes. Ce sont des attestations des évêques du Comtat, des élus de la noblesse et feudataires, des viguiers, consuls et principaux habitants de diverses communautés, relatives au marché de Carpentras et aux services qu'il rend dans la région; elles sont datées de 1768.

Fol. 756. Lettre du préfet de la Congrégation d'Avignon à Rome, portant suspension du marché de Pernes (copie en italien). 7 juillet 1762.

Fol. 758. « Attestation faite par le secrétaire de la ville de Carpentras, qui prouve que le conseil municipal ou MM. les consuls ont accordé aux habitans des concessions, au nombre de 210, depuis le 23 juillet 1383 jusqu'au 3 mars 1751. »

XVIII° siècle. Papier. 782 feuillets. 330 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1745 (T., XVII). « Sommaire de toutes les conclusions et délibérations prises par les trois États du pays du comtat Venayssin, depuis l'an 1400 jusques à l'année 1700 inclusivement, avec l'invantaire de touts les papiers, livres et documents existants dans les archives desdits trois États. »

Fol. 1. Abbés. — Fol. 41 v°. « Bannalité. » — Fol. 51 v°. Cabrières. — Fol. 111. « Dataire et datairie. » — Fol. 152. Eaux. — Fol. 176. « Fastigages. » — Fol. 185. Gap. — Fol. 201 v°. Hérétiques. — Fol. 207. Jésuites. — Fol. 222. Lafare. — Fol. 236. Magistrats. — Fol. 267. « Négative coärctée. » — Fol. 270. Obéissance. — Fol. 277. Paille. — Fol. 304. Quarantains. — Fol. 334. — Rabais. — Fol. 336. Sablet. — Fol. 362 v°. Tabac. — Fol. 380. « Vaqueras. »

Fol. 403. Table par ordre alphabétique.

Fol. 407 v°. « Inventaire des livres et papiers existans aux archives du pays. » — « Livre des detes du pays. »

Fol. 408. « Livres des conclusions et délibérations des trois États du pays, depuis 1400 jusques à 1700. »

Fol. 410 v°. « Autres livres et papiers du pays. »

Fol. 413 v°. « Lettres de naturalité et privilèges accordés par les roys de France aux habitants du comtat Venayssin et autres papiers concernant lesdicts privilèges. »

Fol. 415 v°. « Bulles et briefs des privilèges accordés aux habitants du pays du comté Venaissin par les souverains Pères et autres. »

Fol. 420. Notes de l'avocat Tissot sur ce recueil et sur la foi qu'on y doit avoir.

Ce sommaire a été rédigé par Jean Floret, notaire et secrétaire des trois États de la province du comté Venaissin, et contient la substance de tout ce qui se trouvait dans les archives de ladite province avant l'incendie qui les consuma, en 1713. Il en existe plusieurs exemplaires : aux archives de Vaucluse, C, 2, 3, et à la Bibliothèque d'Avi-

gnon. Voir Labande, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque d'Avignon,* t. XXVIII de la série in-8°, p. 41 et 764.

XVIIIe siècle. Papier. 423 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1744 (T., XIX). Recueil de pièces imprimées et manuscrites concernant le Rhône, la Durance et autres cours d'eau du comté Venaissin. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 22. Copie d'une sentence du président du parlement de Toulouse, de Paulo, au sujet d'un litige pendant entre le procureur général du roi de France et la communauté d'Avignon pour une question de limites de territoire arrosé par le Rhône. 5 mai 1539.

Fol. 24. « Mémoire en fait et en droit concernant le fleuve du Rhône » (il y est question de la propriété de l'île « d'Osselet »).

Fol. 30. Mention de transactions passées entre la communauté d'Avignon et les officiers du roi de France, au sujet de la délimitation de la ville d'Avignon et de la Provence, ainsi que de la propriété de certaines îles de la Durance. Du 28 septembre 1498 au 30 mai 1626.

Fol. 33. Mentions de reconnaissances, d'actes de vente et autres actes ayant trait à des questions de propriété de tout ou partie d'îles du Rhône, de 1198 à 1495.

Fol. 42. Mémoire au sujet des prétentions du roi de France sur le Rhône, de la construction du pont Benezet, du péage du sel transporté sur le fleuve.

Fol. 45. « Ordonnance du vice-légat d'Avignon portant permission au fermier de la doanne de Lyon de mettre des commis hors de la ville d'Avignon. » 23 juillet 1633.

Fol. 47. « Ordonnance de l'auditeur lieutenant général en la légation d'Avignon pour les palières de Chasteauneuf, faitte par les commissaires de Sa Sainteté et de Sa Majesté. » Octobre 1650.

Fol. 53. Mémoire sur les droits respectifs du roi de France et du Saint-Siège sur le Rhône et ses îles (signé : de Beauvillard). 27 mars 1710.

Fol. 59. Copie d'un rapport de commissaires du Pape et du roi de France fixant les limites des territoires de Châteauneuf et de Sorgues. 27 octobre 1666.

Fol. 85. Copie d'une décision du maître des ports, ponts, péages,

chemins et passages de la sénéchaussée de Beaucaire, portant que seuls les mariniers de Villeneuve, « classés et expérimentés au fait de la navigation », pourront faire effectuer la traversée du Rhône entre Villeneuve et Avignon. 14 juin 1740.

Fol. 102. Extrait d'un arrêt du Conseil d'État intimant à un M. de la Boissière de justifier « des titres et pancartes » sur lesquels il base son droit de percevoir des droits « de leude et poids le roy » sur le Rhône et à Villeneuve. 31 mars 1770.

Fol. 104. Extrait d'un arrêt du Conseil d'État réglant un différend intervenu entre les bateliers d'Avignon et les mariniers classés de Villeneuve. 30 janvier 1761.

Fol. 115. Minutes de lettres des consuls d'Avignon au vice-légat et réponses de ce dernier au sujet d'un projet de canal joignant le Rhône à la mer. Mars et juin 1719.

Fol. 119. Mémoire relatif au canal de Provence et aux incidents qui se produisirent à Avignon à ce sujet, en septembre 1725.

Fol. 123. « Mémoire du marquis de Maligeai, premier consul de la ville d'Avignon, député au S. Père, sur son expulsion de la ville de Rome, sans avoir été entendu. » (Le refus d'audience du Pape était motivé sur ce qu'on avait négligé de lui faire demander son consentement à l'envoi à Rome du député d'Avignon, qui venait l'entretenir du canal de Provence.)

Fol. 135. Lettre de M. Roléry au vice-légat pour protester contre l'attribution d'une portion du territoire de La Palud à la couronne de France. 26 avril 1743.

Fol. 136. « Mémoire des consuls de La Palud pour nosseigneurs de l'assemblée du Comtat » sur la même question.

Fol. 140. Mémoire relatif aux « contestations entre la communauté de La Palud et le seigneur de l'isle de Malijai en Languedoc, au sujet de la propriété d'un canal appelé la Brassière ».

Fol. 148. Extrait des registres du bureau des finances et domaine de Montpellier : injonction est faite aux consuls de La Palud de rapporter les titres de propriété de plusieurs « isles et créments » le long du Rhône et de payer les redevances dues à Sa Majesté. 23 mai 1759.

Fol. 152. « Mémoire instructif pour le nonce apostolique à la cour de France sur l'affaire de la communauté du lieu de La Palud. »

Fol. 176. « Lettres du roy Louis XII sur l'accord fait des limites de Durence. » 22 février 1506. — « Bref du pape Léon X confirmant le

traitté fait des limites de Durence. » 12 mars 1514. — Fol. 177. « Arrest de la cour de Provence confirmant le susdit accord. » 18 avril 1506. — Fol. 178. « Autres lettres du roy Louis sur le fait des limites de Durence. » 23 janvier 1508. — Fol. 179. « Confirmation du roy François Ier du susdit traitté de Durence. » 11 avril 1515.

Fol. 182. « Mémoires pour M. de Brissac, député vers Ses Majestés par la ville d'Avignon en l'année 1616. » (Il s'agissait d'incursions et de ravages faits par les habitants de Noves sur le territoire d'Avignon.)

Fol. 188. « Copie d'un bref du pape Grégoire XV, du 19 décembre 1622, et d'une commission et députation donnée par Louis XIII, du 10 avril 1623, concernant les différens existans entre les habitans de Noves en Provence et ceux d'Avignon survenus pour les limites respectives des terres d'Avignon, Noves, Châteaurenard et autres lieux étant le long de la Durance du côté de Provence. »

Fol. 192. « Extrait du concordat concernant les bornes et limites établies sur la rivière de Durence. » 30 avril 1623.

Fol. 196. « Vieux rapport du lict de la rivière de Durence appartenant à M. Pastour. » C'est la copie d'un rapport fait par François de Royers de la Valfenière et autres commissaires chargés de la délimitation des territoires d'Avignon et de Provence. 26 avril 1624.

Fol. 261. Tarif des droits de passage de la barque de Noves établi par ordonnance du vice-légat. 14 décembre 1737.

Fol. 263. Arrêt du parlement de Provence intimant aux fermiers du bac de Noves, « appartenant à la révérende Chambre apostolique », de placer ce bac en face de Bonpas.

Fol. 264. « Mémoire instructif pour les fermiers du bac sur la Durance à Bonpas contre les entrepreneurs de la chaussée de Provence. »

Fol. 266. « Mémoire au sujet d'un canal que l'on avoit projeté de faire dans le Comtat pour la navigation. »

Fol. 287. Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il sera procédé à la reconnaissance des limites plantées, en exécution du concordat de 1623, le long de la Durance. 14 mars 1778.

Fol. 289. « Arrêt du Conseil d'État portant suspension d'un autre arrêt rendu par le parlement de Provence contre la communauté de Cavaillon. » (Les gens de Cavaillon allaient « bucherer et lignerer » dans l'île d'Orgon.) 30 octobre 1779.

Fol. 480. « Mémoire sur un canal de navigation qu'on pourroit commencer à Saint-Chamas pour le conduire jusqu'à Donzère. »

Fol. 493. Notes de Tissot sur le pont construit près de Caumont sur la Durance et qui « est appuyé dans le département de Vaucluse sur le rocher de Bonpas ». 23 août 1808.

Fol. 533. Mémoire présenté au nom du propriétaire d'une grange située dans le territoire de Sorgues, qui demandait au vice-légat la confirmation d'un acte des officiers de la Chambre apostolique l'autorisant à prendre de l'eau de la Sorgue pour arroser ses terres. 1666.

Fol. 549. Décision du juge-commissaire Branchi au sujet de la construction d'un pont sur la Sorgue. 18 juin 1754.

Fol. 552. « Mémoire concernant la rivière d'Ouvèze en l'année 1743. »

Fol. 561. « Copie de l'arrest rendu par la cour du parlement de Dauphiné dans le procès qu'il y a entre les consuls et communauté de Sarrians et M. de Verclos au sujet de la réparation de la digue de l'Ouvèze. » 30 mars 1759.

Fol. 565. Requête de Louis de Ribiers, adressée au lieutenant général de la sénéchaussée de Carpentras pour se plaindre des empiétements commis à son préjudice par les habitants de Sablet sur des « créments ou relaissées de l'Ouvèze » joignant ses terres patrimoniales et pour lesquelles il avait obtenu un bail des officiers de la Chambre domaniale. 9 avril 1771.

Fol. 591. « Répliques pour messire de Ribiers contre les consuls et communauté du lieu de Sablet. »

Fol. 605. Consultation en faveur des habitants de Sablet dans l'instance de Ribiers, signée : « Payan, à S[t] Paul-Trois-Châteaux. » 30 avril 1771. — Fol. 619. « Nouveau bail passé entre la communauté de Sablet et le s[r] de Ribiers. » 18 décembre 1523. — Fol. 641. « Mémoire pour les consuls et communauté de Sablet contre M. de Ribiers. » — Fol. 654. « Réplique à la réponse de M. de Ribiers. » (Autographe de l'avocat Poyol.) 15 mai 1771.

Fol. 665. Copie d'un arrêt du parlement de Grenoble rendu dans une instance entre M. de Villeneuve et la communauté de Villedieu, au sujet de travaux entrepris par cette dernière et modifiant le cours de la rivière d'Aigues.

XVI[e]-XIX[e] siècle. Papier. 740 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1745 (T., XX). Recueil de statuts et règlements, tant manuscrits qu'imprimés. Nous ne citons ici que les pièces manuscrites.

Fol. 1. « Statuts de la Tour de Sabran. » (Copie faite par l'avocat Tissot sur les livres de la rectorie.) 12 juin 1689. A la suite, se trouve un rôle de cens de cette communauté pour 1790.

Fol. 16. « Statuts pour l'église de Pernes, édictés par le cardinal Sadolet, le 27 avril 1543, publiés le 10 mai suivant. »

Fol. 22. « Minutes des statuts de l'hôpital du lieu de Villes », en 1781. — Fol. 76. « Nouveaux statuts pour l'hôpital de Villes », 30 décembre 1786, approuvés par l'évêque de Carpentras, le 8 janvier 1787.

Fol. 86. Statuts municipaux de Venasque, « faits et dressés... en l'année 1638, pour chasser les abus qui se commettoient aux vieux statuts ». (Extrait du livre du secrétariat « ab anno 1627 usque ad annum 1643 ».)

Fol. 115. « Statuts de l'œuvre de charité du lieu du Beaucet, dressés par le curé dudit lieu, en vertu de l'ordonnance rendüe par l'évêque de Carpentras, Mgr Beni. »

Fol. 117. « Procès-verbal de la lecture et approbation des statuts de la confrérie des frères Pénitens blancs de ce lieu de Monieux. » 9 juin 1783.

Fol. 128. « Délibération de la communauté de Mormoiron et Flassan portant augmentation des peines portées par les statuts faits en 1751. » 19 mai 1766.

Fol. 134. « Articles du souquet à vin de la communauté du lieu de Vacqueyras. »

Fol. 152. « Règlement sur la forme des contracts au sujet des sommes d'argent en iceux exprimés. » 5 avril 1639.

Fol. 216. « Ordonnance additionnelle faite par Mgr Grégoire, des ducs de Salviati, pour la discipline et fonctions de la maréchaussée. » 23 mai 1761.

Fol. 292. « Règlement portant défense de chasser, du 1er avril jusqu'à la mi-août de chaque année. » 14 avril 1768.

Fol. 302. Ordonnance du vice-légat d'Avignon désignant le commissaire du gouvernement et juge de Caderousse pour procéder à la délimitation des territoires d'Orange et de Caderousse. 26 septembre 1782.

Fol. 314. « Copie d'une ordonnance portant augmentation de peine

contre les bergers ou gardiens de troupeaux dans le terroir de Monteux. » 1er octobre 1766.

Fol. 316. Mémoire sur le différend intervenu entre la communauté de Monteux et les forains de ce territoire.

Fol. 373. Extrait d'une délibération du conseil de la communauté de Monteux arrêtant les statuts de l'hôpital. 30 juillet 1780.

Fol. 386. « Règlement du vice-légat d'Avignon sur la forme du conseil de ville du Thor. » 20 janvier 1729.

Fol. 390. Mémoire tendant à la rectification du précédent règlement (sans signature).

Fol. 393. « Ordonnance que doit faire Mgr Passionei, vice-légat d'Avignon, touchant l'établissement d'une congrégation pour les affaires des communautés du Comtat. » 1756.

Fol. 397. « Statuts du lieu de Roays » (s. d.). A la suite se trouve une table des articles contenus dans ces statuts.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 455 feuillets. 280 sur 200 millim. Rel. toile.

1746 (T., XXI). Recueil de bulles et de statuts.

Fol. 1. « Index » des pièces contenues dans le recueil.

Fol. 5. « Breve apostolicum super suggrundiis et projectis seu tignis euvants dictis » (du pape Clément X). 14 septembre 1674.

Fol. 5 v°. « Bulle du cardinal Juliani, légat d'Avignon, au sujet du recours et des appels. » 25 octobre 1481.

Fol. 9. Bulle du légat d'Avignon, Constantin, portant « quod in causis commissionalibus salaria advocatorum et notariorum non duplicentur et quod causae non dicantur commissionales, nec sportulae solvantur ». 10 mai 1489.

Fol. 9 v°. « Copia instrumenti constitutionum et ordinationum super laudimiis solvendis et acapitis dandis et aliis pluribus infrascriptis. » 7 février 1331.

Fol. 14. « Bulla Sixti papae quod emphiteotae possint retinere feuda pretio quo vendi contigerint, quod non liceat dominis conventualibus a caetero feuda, pensiones nec praedia quovis modo acquirere et quod Comitatenses non detrahantur. Item quod ecclesiastici et alii teneantur contribuere in talhiis pro statu imponendis et fortificatione murorum. » 5 juin 1483.

Fol. 17. « Statutum, decretum et ordinatio super pensionibus solvendis. » 24 octobre 1486 (du légat Constantin).

Fol. 18. « Bulla Juliana super iisdem pensionibus, quae se extendit ad Avenionenses confirmando dictam bullam Constantinam. » 10 octobre 1487.

Fol. 19. « Privilegium quod clerici teneantur servare statuta municipalia. » (Bulle de Jean XXIII, du 21 décembre 1411.)

Fol. 20. Bulle du même pape portant que les Comtadins ne peuvent pas « être tirés hors du Comtat ». 21 décembre 1411. — Bulle du même pape portant exécution du privilège ci-dessus indiqué. 25 décembre 1411.

Fol. 20 v°. Bulle de Nicolas V « quod Comitatenses non extrahantur extra eorum forum ». 5 novembre 1449.

Fol. 21. « Bulla separationis officii rectoriatus comitatus Venaissini a gubernio civitatis Avenionensis et quod non liceat appellare nec recurrere, omisso medio, et quod collatio officii rectoriatus pertineat immediate ad summum Pontificem, et quod Comitatenses euntes ad civitatem Avenionensem non arrestentur et quod conservatores studii Avenionensis non possint exercere jurisdictionem contra Comitatenses pro causis cessis, nec non confirmationes aliorum privilegiorum dicti comitatus. » 4 janvier 1510.

Fol. 22. « Tenor litterarum deputationis judicum seu exequtorum praedictae bullae. » (Bulle du pape Jules II, mêmes jour et an que dessus.)

Fol. 23. « Tenor brevis deputationis rectoris. » (Bulle de Jules II, du 9 février 1511.)

Fol. 24. « Statuta municipalia civitatis Carpentoractensis. »

Fol. 42. « Breve continens immunitatem pro venientibus ad mercata martis et veneris, quod non possint pro causis civilibus veniendo, stando et redeundo molestari. » (Bref de Paul III, du 2 juin 1540.)

Fol. 43. « Bulla nundinarum et judicum mercatorum seu mercatorum conservatorum. » (Clément VII, 15 décembre 1524.)

Fol. 43 v°. « Confirmatio nundinarum et commutatio celebrationis festi divi Siffredi in diem tertiam decembris. » (Jules III, 2 mars 1554.)

Fol. 44. Déclaration relative à la prohibition de la sortie du blé. 27 janvier 1544.

Fol. 45. Bref du pape Léon X aux consuls de Carpentras : le titre de syndics est aboli, et ils prennent celui de consuls. 2 novembre 1517.

Fol. 45 v°. « Modus percipiendi leydam, sexteralagium et pedagium. » (Ordonnance de l'évêque, du 5 juin 1248, rendue en présence de Guigon, sacristain de Carpentras, et de Bertrand Amic.)

Fol. 47. « La maniere de recebre la leyda et lou sextaralage et lou peage de Carpentra. »

Fol. 49. « Bulla confirmationis rectoriatus et aliorum privilegiorum comitatus Venaissini. » (Léon X, 14 décembre 1513.)

Fol. 51. « Unio et limitatio Carpentoractis et Serrarum. » 22 novembre 1414.

Fol. 52. « Copia instrumenti compromissi et sententiae arbitrorum super decimis Serrarum. » 30 septembre 1288.

Fol. 57. « Transactio et accordium super praediis ad novum accapitum dandis inter Cameram apostolicam, de una, et communitates comitatus Venaissini, ex altera partibus. » 8 août 1544.

Fol. 59. « Règlement faict par monseigneur le cardinal d'Armagnac sur le taux des vivres des prisonniers et abus qui se commettent au faict de la justice quant aux causes de procez criminels. » 28 octobre 1571.

Fol. 60. « Bulla Pii papae V, continens quod loca Comitatus sint infeudabilia. » 17 janvier 1565.

Fol. 62. Bref du pape Pie IV accordant aux consuls de Carpentras le droit de connaître des causes qui ne dépassaient pas quatre ducats; cette bulle érige aussi Serres en fief de Carpentras. 1er août 1564.

Fol. 64. Sentence du vice-recteur Garcias Desisnars condamnant le viguier de Carpentras à payer le droit de souquet du vin. 19 janvier 1529.

Fol. 65. « Registrum bullae confirmationis abolitionis stipendiorum consulum et quod consules sint immunes a subsidiis communitatum, excepto vini, et quod pro vacationibus dominorum consulum nihil solvatur, nisi sumptus. » 30 juin 1554.

Fol. 65 v°. « Abolitio subsidii unius ducati aurei pro quolibet foculari. » 16 octobre 1544. — « Bulla confirmationis privilegiorum comitatus Venaiscini cum novis constitutionibus. » 22 juillet 1524.

Fol. 68. Bulle de Paul III, confirmant les mêmes privilèges. 1er mai 1549.

Fol. 69. Bulle de confirmation des mêmes privilèges par le pape Clément VII, avec de nouvelles additions relatives aux immunités des

Comtadins, à des prescriptions contre les Juifs, et autres. 8 novembre 1529.

Fol. 70. Bref de Léon X sur le droit de chasse et de pêche accordé aux Comtadins. 22 mai 1519.

Fol. 72. « Bulla quod Comitatenses non extrahantur vigore privilegiorum studentium Avenionensium. » (D'André de Grimaud, lieutenant du légat d'Avignon. 20 janvier 1493.)

Fol. 72 v°. Statuts du Comtat, établis par l'évêque d'Orange, recteur du Comtat, à la requête des États. 13 février 1337.

Fol. 74. « Bulla creationis sindicorum et consiliorum civitatis Carpentoractensis. » (Du légat de La Rovère, recteur du Comtat. 28 avril 1503.)

Fol. 77. Bref de Pie IV autorisant la perception d'un impôt modéré sur le sel pour aider à solder les dépenses. 1er août 1564.

Fol. 78. « Bulla exequtorialis privilegiorum et confirmationis praecedentium. » (Léon X, 14 décembre 1513.)

Fol. 79. Statuts édictés par Jean, évêque d'Apt, recteur du Comtat. 7 mai 1512.

Fol. 82. Fondation de trois chapellenies par noble Trimond. 11 mars 1449. — Fondation d'une autre chapellenie dans l'église de Saint-Siffrein par Thomas de Bourgogne, chanoine de cette église. 20 octobre 1549.

Fol. 83. Transaction et accord au sujet du payement de la dîme dans le territoire de Carpentras. 11 janvier 1352.

Fol. 90. « Bulla declaratoria in anno 1571 quod decennale incipiat currere a die contractus. » 4 mai 1571.

Fol. 99. « Copia bulle Alexandrine de anno 1548. » C'est une bulle contenant des statuts, règlements et privilèges émanant du légat Alexandre Farnèse.

Fol. 107. Règlements du vice-légat de Bagni sur les causes camérales. 29 avril 1616.

Fol. 113. « Règlement faict sur les résolutions prinses en l'assemblée faicte à la présance de monsieur Cosme de Baldi, évesque de Carpentras, recteur du pays du comtat Venayscin, et aultres officiers de ladite Chambre, pour le bien des affaires d'icelle. » 8 juillet 1616.

Fol. 119. « Abrégé des délibérations faictes aux Estats tenus à Aix au mois de mars 1561 », dans le réfectoire du couvent des Jacobins de cette ville.

Fol. 123. « Bulla plumbea Joannis XXIII continens quod clerici teneantur servare statuta municipalia (VIIII kal. jan. », de la 3e année du pontificat de Jean XXIII, 1413). — Indication sommaire de bulles et règlements tirés « de livres de parchemin », fol. 52 à 112.

Fol. 124. Édit du vice-légat Lomellini au sujet des causes camérales. 2 novembre 1665.

Fol. 125. « Copie des statuts de la cité de Carpentras, du 5 juillet 1656. »

Fol. 132. « Statuts municipaux du lieu de Seguret au comté de Venisse, faits et dressés par les habitants et communauté dudit lieu en l'année 1615. » 28 décembre.

Fol. 157. « Conclusion faite par le parlement général des manants, habitants et particulliers dudit Seguret, contenant l'approbation, ratiffication et confirmation desdits statuts sur la lecture et publication d'yceux. » 31 décembre 1615. — Fol. 159. Copie de l'approbation du recteur du Comtat, en 1623.

Fol. 162. « Registre des statuts de la communauté de la ville de Pernes, avec leur authorization. » 7 juillet 1642.

Fol. 190. « Statutz et règlementz faits par la commune de Sablet au diocèse de Vaison, comté Venaissin... en l'année... » — Fol. 214. Copie du règlement du vice-légat au sujet du pacage des bestiaux appartenant aux communautés de Séguret et de Sablet. 29 octobre 1659.

Fol. 216. « Mémorial en latin concernant les lieux de Sablet et de Seguret. »

Fol. 220. « Copie d'une ordonnance du vice-légat au sujet des troupeaux existans dans le lieu de Sablet et son terroir. » 18 juin 1766.

Fol. 222. Statuts de la ville de Vaison, faits le 10 août 1527 et publiés le 18 du même mois.

Fol. 264. Table des statuts de la ville de Vaison.

Fol. 265. « Statut sur le passage des eaux pour arroser » Vaison. 1er mai 1598.

Fol. 267. « Copie (de la main de Tissot) des statuts et conclusions passées entre la communauté de Crillon et les particuliers et habitans du lieu de Saint-Pierre de Vassol. » (S. d.)

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 269 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1747 (T., XXII, t. I). Recueil ayant pour titre : « Les statuts du comtat Venaissin, en latin et en françois, avec des annotations légales et historiques pour éclaircir les endroits obscurs et distinguer ceux qui ne sont plus en usage, où sont contenus des commentaires sur les principaux points de droit qu'ils renferment et sur les usages et pratique des tribunaux dudit Comtat. »

Le foliotage commence de I à XVI, où se trouvent le « discours préliminaire » et le « sommaire ».

Fol. 1. « Première partie; premier chef desdits statuts; que les présidents et juges ne reçoivent aucuns présents. »

Fol. 251. Deuxième partie, commençant par la bulle de confirmation des statuts, d'Eugène IV.

XVIIIe siècle. Papier. 391 feuillets. 290 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1748 (T., XXII, t. II). Recueil ayant pour titre : « Les statuts du comtat Venaissin, en latin et en françois, avec des annotations légales et historiques pour éclaircir les endroits obscurs et distinguer ceux qui ne sont plus en usage. »

Fol. 3. Troisième partie, commençant par les « Requêtes présentées par les trois États du pays du comtat Venaissin au révérendissime seigneur Julien, cardinal du titre de St Pierre aux liens, vicaire et légat, et par luy appointées ».

Fol. 215. Quatrième partie, commençant par les « Réformations générales du comtat Venaissin ».

Fol. 237. « Taxe 1. Des dépens curiaux concernant les notaires-greffiers ès causes civiles. »

Fol. 247. « Taxe 2. Des greffiers criminels. »

Fol. 252. « Taxe 3. Des dépens et vacations concernant l'office du procureur fiscal. »

Fol. 255. « Taxe 4. Du salaire des procureurs des parties plaidantes. »

Fol. 261. « Taxe 5. Du salaire des juges. »

Fol. 287. « Table des jours feriats, outre les dimanches, à l'honneur de Dieu, qui sont les sous écrits, lesquels voulons être observés par cy après en toutes cours tant spirituelles que temporelles du comté Venaissin. »

Fol. 288. « Table des jours feriats qui s'observent dans Avignon. »

Fol. 293. « Table générale des matières contenues dans les annotations. »

Cet ouvrage, qui n'a jamais été édité, est l'œuvre de Bonet de Saint-Bonet, jurisconsulte de Carpentras. (Voir Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse,* t. I, p. 251.)

XVIII[e] siècle. Papier. 346 feuillets. 290 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1749 (T., XXIII). Recueil de règlements tant imprimés que manuscrits. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 1. « Paulus Aldonsius Rolerii, j. u. d. Carpentoractensis, haec subinserta compilavit et collegit ad futuram rei memoriam, ab anno 1699. »

Les règlements imprimés qui suivent portent quelques notes de la main de l'avocat Roléry.

Fol. 132. « Dispositiones bullarum plurium summorum Pontificum. » La première bulle mentionnée est celle de Sixte IV, défendant aux gouverneurs de provinces et États ecclésiastiques de recevoir au delà des tarifs fixés pour la collation des bénéfices. Les sommaires ou extraits de divers règlements émanant des légats ou des recteurs s'arrêtent à l'année 1713. On y trouve des notes marginales de Roléry et de Tissot, et la relation succincte de quelques faits historiques contemporains de Roléry.

XVIII[e] siècle. Papier. 224 feuillets. 205 sur 160 millim. Rel. basane jaune.

1750 (T., XXIV). Recueil ayant pour titre : « Règlemens, ordonnances de messeigneurs les cardinaux-légats et les vice-légats d'Avignon et du comtat Venaissin, ainsi que d'autres dispositions statutaires. » Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 2. « Notes des règlements avant 1633, prises dans les registres de la Chambre de Carpentras. » Cette nomenclature commence à l'année 1572.

Fol. 4. « Table des divers règlements et ordonnances rendues par les vice-légats d'Avignon, depuis 1600 jusques à 1679 inclusivement; lesquels se trouvent enregistrés dans les manuaux ou brevets de la cour majeure ordinaire, les autres depuis 1680, étant

dans un livre particulier tenu en la même cour. » Cette table s'arrête en 1741.

Fol. 16. Ordonnance du vice-légat au sujet de la saisie du bétail. 18 juillet 1591. (Copie.)

Fol. 17. « Extrait du règlement du vice-légat Silvio Sabelli, sur la valeur des espèces. » 17 juillet 1593.

Fol. 19. « Ordonnance concernant les vice-recteurs du comtat Venaissin, rendue par Mgr Charles de Comty, vice-légat. » 17 septembre 1602. (Signature autographe.)

Fol. 32. « Registre d'ordonnance par laquelle tous ceux qui passent aux lieux où il est deu péage à la Chambre, sont tenus à raisoner; s'ils sont francs, sont tenus porter attestation. » 2 décembre 1600.

Fol. 36. « Ordonnance de Mgr Bagni, vice-légat, au sujet de la conservation des droits des directes appartenant à la Chambre apostolique. » 20 décembre 1614.

Fol. 39. Ordonnance de Philonardi, vice-légat d'Avignon, sur la reddition des comptes des trésoriers de la Chambre du comtat Venaissin. 23 janvier 1630.

Fol. 41. Règlement du vice-légat Philonardi, relativement au payement des lods à la Chambre apostolique. 18 janvier et 6 février 1631.

Fol. 48. « Copie d'une ordonnance rendue, le... 1686, par le vice-légat Censi, relativement aux dépouilles des religieux *circa spolia*. »

Fol. 54. « Lettre de MM. Martinel et Roléry, avocats à Carpentras, sur l'affaire des spolias. » 29 juillet 1710 (autographe). — Fol. 56. Lettre autographe du notaire secrétaire de la Chambre apostolique, Barcilon fils, au sujet du bac de Noves.

Fol. 65. « Considérations sur les duels qui se commettent dans Avignon, le Comtat et la France. »

Fol. 91. Copie d'une ordonnance du vice-légat d'Avignon portant suspension de son règlement du 22 octobre 1692, relatif aux copies d'actes d'exécution. 6 décembre 1692.

Fol. 114. Ordonnance du légat d'Avignon sur le droit de sextier. 1er avril 1615. (Copie.)

Fol. 138. « Copie d'un arrêt du parlement de Thoulouse, qui fait de nouvelles deffenses de faire des lotteries sans permission du Roy et qui ordonne la restitution de ce qui a été receu pour les lotteries, commencées avec la contrainte par corps. » 23 juillet 1701.

Fol. 163. Copie d'une lettre écrite par M. de Malesherbes, premier président de la Cour des aides de Paris, à M. Reboulet, auteur de la vie du pape Clément XI. 24 décembre 1751.

Fol. 166. Pièce de vers badins, en provençal, sur une veuve qui « poulide, à la flour de son âge, entrepren un pelerinage au royaume de Cupidon ». Cette pièce de vers commence ainsi :

« O juste ciel, que vese yeu?
O qu'ute assemblage difforme
Comprene pa eu que n'eu sieu
Sabe pa si veille ou si dorme... »

et finit comme suit :

« S'en vay pas tout a fait au diable
Qu'au retourne demiè camin. »

Fol. 217. Ordonnance du vice-légat Aquaviva sur les fonctions des courriers du Palais apostolique. (S. d.)

Fol. 261. Ordonnance du vice-légat permettant au juge de Sarrians et à son lieutenant « d'exercer leur judicature » dans le terroir de Carpentras. 17 avril 1780.

XVIIe-XVIIIe siècle. Papier. 279 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1751 (T., XXV). Recueil de consultations de droit, ayant pour titre : « D. Aegidii Benedicti, Avenionensis, caesarei pontificiique juris consultissimi, auditoris rotae et comitis, consiliorum sive responsorum centuria prima. »

Fol. 2. « Illustrissimo et reverendissimo domino, domino Josepho Ferrerio, prolegato Avenionensi, vigilantissimo, Urbinatum archipraesuli religiosissimo et regis christianissimi consiliario meritissimo, Ludovicus et Franciscus Benedicti, fratres, S. P. P. »

Fol. 9. « Epitome consiliorum primae centuriae. »

Fol. 21. « Consilium primum. De donatione et concessione aquarum fluminis Sorgiae, facta per principem Ecclesiae, an possit tolli, et revocari in prejudicium dictae Ecclesiae, per concedentem vel successores (pro capitulo ecclesiae metropolitanae). »

Fol. 61. « Consilium VII. Pro Hebraeis civitatis Avenionis contra Christianos ejusdem civitatis, quod adversus ipsos praescriptio decennalis bullae Pii V objici non possit. »

Fol. 64 v°. « Consilium VIII. De probatione heresis, de fuga, contu-

matia, fama, inventione librorum hereticorum, de captatione psalmorum gallicorum, et alia, tum de purgatione in heresi (pro nobili Joanna de la Sale, religiosa coenobii divi Laurentii). »

Fol. 229. « Consilium XXXVIII. De facultate seu licentia testandi ecclesiasticis concessa, etiam de bonis intuitu Ecclesiae adquisitis ab illustrissimis legatis, collegatis et prolegatis (pro domino Blancho, episcopo Tholonensi). »

Fol. 306. « Consilium L. De potestate illustrissimi et reverendissimi prolegati in beneficiis conferendis. »

Fol. 309. « Consilium LI. An possessores praediorum allodialium possint dominium directum, cum jure laudimii percipiendi in casum alienationis, in alium transferre (pro communitate Malemortis). »

Fol. 318. « Consilium LII. De prioritate facta in officio custodis monetae civitatis Avenionis et quenam praevaleat (pro nobili Henrico Massiliano). »

Fol. 414. « Consilium LXXVII. Immunitas novis incolis jure municipali concessa, etiam ad expensas belli postea contingentis extenditur et an illi occasione censuum suorum et reddituum collectari possint (pro nobilibus Joanne Christolino et Edvardo Drumundo). »

Fol. 485. « Consilium LXXXXIII. Onera et collectae ex causa diuturni belli ab haereticis moti indictae a venerabilibus relligiosis Societatis Jesu pro bonis et praediis quae possident subeunda sunt (pro communitate Villensi). »

Fol. 500. « Consilium LXXXXVII. De appellatione interposita a decreto illustrissimi cardinalis legati, dicentis se id decrevisse ex speciali mandato Summi pontificis. »

Les autres consultations ont trait à des questions de droit sur les sociétés, les donations, le contrat de mariage, les successions, le serment prêté en justice, les testaments, l'usufruit, les servitudes, les constitutions de dot, le gage, la vente, les substitutions, l'action possessoire, la prescription. Un certain nombre de consultations portent aussi sur des questions de droit canon.

Voir Barjavel, *Dictionnaire biographique, bibliographique et historique du département de Vaucluse,* t. I, p. 170.

XVIIIe siècle. Papier. 532 feuillets. 300 sur 210 millim. Rel. basane jaune.

1752 (T., XXVII). Recueil de « pièces manuscrites et imprimées

concernant les notaires, greffiers et officiers de justice ». Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 3. « Facultas concedendi tabellionatus officium. » (Bulle de Sixte IV, du 1er mars 1475.)

Fol. 8. Mention de décisions des légats et vice-légats sur certaines obligations imposées aux notaires du Comtat en matière d'aliénations.

Fol. 9. « Decisio 4 maii 1711, contra collegium dominorum notariorum Avenionensium, et summa probationum a dicto collegio contra eamdem decisionem de novo factarum ad commodum dominorum meorum pro dicto collegio scribentium. » — Fol. 19. « Adnotationes super decisione 4 maii 1711. »

Fol. 75. « Authorisatio facta per excell. Avenionensem prolegatum articulorum confraternitatis notariorum Carpentoractensium super admissione notariorum. » 8 août 1676.

Fol. 79. « Transaction entre le collège des notaires d'Avignon et le collège des notaires de Carpentras. » 1er février 1717.

Fol. 118. Mémoire en faveur du collège des notaires de Carpentras contre les prérogatives du collège d'Avignon. (Sans date, mais probablement antérieur à 1780.)

Fol. 124. « Mémoire pour M. Pomme, notaire à Avignon. » (Sans date, mais postérieur à 1785.) — Fol. 132. Mémoire informatif envoyé à Cristallini, procureur des notaires de Carpentras à Rome, et lettre d'envoi (minute). 27 juillet 1781.

Fol. 140. « Règlement et ordonnance faicte par Mgr Jean-François des comtes de Guido Bagni, vice-légat, à la requeste du procureur du Comtat, au sujet de l'exercice du notariat. » 26 janvier 1617.

Fol. 143. « Réceptions et difficultés qu'un notaire doit sçavoir et sur lesquelles les notaires sont ordinairement examinés à leur admission, avec les deffinitions. »

Fol. 149. Mention de délibérations des États tendant à ce que les aspirants au notariat soient soumis à un examen « de auctoritate curiae rectorialis ». — Fol. 150. Règlement du cardinal Aquaviva à ce sujet. 14 novembre 1596.

Fol. 151. « Teneur des lettres marquées et insérées au fol. 1° du Livre vieux portant inhibitions et deffences à touts notaires d'exercer ledict art que préalablement ils n'ayent été admis, examinés, aprouvés et matriculés en la suprême cour de la rectorie du comtat Venais-

sin. » (C'est un édit de Girard de Corneilhan, recteur, du 10 mars 1533.)

Fol. 154. Délibération des trois États, prise à la suite d'une supplique du greffier de la rectorie, tendant à ce que rien ne soit innové en ce qui concerne les droits du recteur pour la création des notaires. 23 avril 1728.

Fol. 156. Protestation des États au sujet d'une nouvelle taxe que voulaient établir les notaires et greffiers du Comtat, ainsi que de leur intention de fonder un nouveau collège de notaires à Carpentras. 26 avril 1728.

Fol. 157. Copie d'un chirographe du pape Benoît XIII autorisant les notaires de Carpentras à se constituer en collège, avec pouvoir de créer des notaires « et autres facultés en contradiction avec les prérogatives du recteur ». 10 septembre 1728. (En italien.)

Fol. 167. Mémoire sur la question de savoir si les notaires du Comtat peuvent instrumenter à Avignon.

Fol. 179. Mémoires, en italien, sur le projet de règlement pour les notaires et greffiers, envoyés de Rome au vice-légat d'Avignon. 1784.

Fol. 183. « Inventaire des pièces mandées à Rome à mon fils pour l'affaire des notaires et pour la révocation du chirographe de Benoît XIII. » 28 novembre 1730. Anonyme.

Fol. 185. « Règlement du vice-légat Philonardi, portant que tous les notaires ayent à remettre attestation des actes d'aliénation et transports des biens et lieux y désignés faits despuis l'an 1600, dans deux mois, et quant aux mêmes aliénations qui se fairont à l'avenir ils ayent à remettre semblable attestation dans 15 jours après la passation de tels contracts. » 6 février 1631.

Fol. 188. « Mémoire touchant sept différentes causes introduites en première instance au tribunal de l'évêché de Carpentras ou des fiefs et châteaux de la manse et qui se trouvent aujourd'huy pendantes par appel en 2e instance en cour d'Avignon, avec les raisons circonstanciées sur chaque affaire, qui démontrent les griefs incidents et les abus qu'occasionnent journellement les ministres de la légation pour rettenir ou évoquer lesdites causes au préjudice des cours ecclésiastiques, laïques et baronales, juges fiscaux et greffiers desdites cours et des privilèges des habitans de la province, affin qu'ils soient prises des mesures et arrangement pour remédier à tous ces griefs, abus et inconvénients. » 1762.

Fol. 201. « Délibération de Mrs les notaires aggrégés au collège de

la ville de Carpentras. 11 mars 1788. » (Sur un projet de règlement élaboré par les États.)

Fol. 214. Délibération du conseil de la communauté de Cavaillon contre le projet de règlement qui crée des archives publiques où tous les actes des notaires seront déposés. 13 avril 1788.

Fol. 234. « Tarif des droits des greffiers des sénéchaussées de Carpentras et d'Avignon et autres jurisdictions du comté Venaissin à présent unis à la couronne de France, réglés par arrêt du parlement de Provence, du 28 juin 1771. »

Fol. 242. « Tarif des salaires qui seront taxés aux témoins qui seront entendus dans les procédures qui seront faites à la requête des procureurs généraux et des procureurs de Sa Majesté, seuls parties, lorsque lesdits témoins requéreront taxe, et aux médecins, chirurgiens, experts et autres dont le ministère sera nécessaire pour l'instruction desdites procédures. » 23 janvier 1742.

Fol. 250. « Arrest du parlement de Tholose qui règle les droits que les notaires féodistes doivent percevoir. »

Fol. 273. « Arrêt de la cour de Toulouse, du 8 juin 1764, faisant deffences aux notaires de retenir ni signer aucuns actes sur les registres des notaires forains. »

Fol. 277. Mémoire sur les divers règlements établis à diverses époques au sujet des taxes des notaires.

Fol. 281. « Mémoire concernant les motifs et raisons que les notaires et greffiers du Comtat présentent pour obtenir une augmentation ou nouvelle taxe. » 1748.

Fol. 295. Discours des recteurs du collège des notaires, dans l'assemblée du mois d'avril 1769, sur la réduction du nombre des offices existant à Carpentras et dans le Comtat.

Fol. 311. Autorisation donnée par Jean de Gregorio, auditeur général de la Chambre apostolique, aux notaires de Carpentras et du Comtat d'instrumenter à Avignon ; datée de Rome, du 9 juin 1784 (sur parchemin).

Fol. 312. Autorisation donnée par le même auditeur général aux notaires d'Avignon d'instrumenter dans le Comtat. 21 avril 1784 (original sur parchemin).

Fol. 313. « Mémoire instructif pour les trois juges ordinaires du comté Venaissin et pour le juge des premières appellations, aux fins d'empêcher l'anéantissement de ces quatre judicatures. » 1739.

Fol. 316. « Mémoire adressé au vice-légat et concernant le patronnage des juges des appellations et de l'ordinaire. » (S. d.)

Fol. 318. Attestation du greffier de la cour des premières appellations certifiant que « l'usage de cette cour est que lorsque le juge se trouve avocat dans quelque affaire pendente par devant luy, les parties collitigantes ou conviennent amiablement d'un autre juge ou remettent un roolle respectif où se trouvent trois sujets, et si un est nommé dans les deux roolles, celluy là se trouve être et député juge ». Cette attestation rapporte plusieurs cas qui se sont présentés de 1625 à 1736.

Fol. 322. Certificat constatant qu'en 1740 il y avait dix avocats pratiquants à Carpentras. 8 février 1740.

Fol. 324. Mémoire des greffiers au sujet du patronage des appellations et de l'ordinaire.

Fol. 326. « Copie du mémorial présenté par M. de Rolery, avocat général de N. S. P., à Mgr Lercary, vice-légat d'Avignon, au sujet de l'ordre obtenu par le recteur du Comtat du premier ministre de Benoît XIV, portant ledit ordre qu'il ne sera plus permis aux juges des appellations et de l'ordinaire de patrociner dans leurs propres tribunaux. » 1746.

Fol. 344. Copie d'une lettre du vice-légat « à M. le Juge », au sujet du choix des juges, lorsqu'ils se trouvent avocats d'une des parties. 10 mars 1741.

Fol. 347. Certificat autographe des notaires, greffiers et praticiens de Carpentras au sujet de la taxe accordée en cas de « délivrances aux villes du Comtat ». 21 juin 1741.

Fol. 348. Certificat autographe des juges, avocats, greffiers et praticiens de Carpentras au sujet de la remise des procédures de première instance au juge d'appel.

Fol. 354. Minute d'une supplique adressée par Roland Devillario au Pape pour obtenir l'autorisation d'aider son père dans ses fonctions de greffier et chancelier de la cour épiscopale de Carpentras, ainsi que la survivance de ces fonctions.

Fol. 358. Mentions de dispenses d'âge accordées à des aspirants au notariat, de 1742 à 1750.

Fol. 365. Copie d'un procès-verbal de « l'assemblée des Messieurs du collège des notaires de cette ville de Carpentras ». 28 février 1756. — Fol. 377. Assemblée des notaires dans la salle haute du palais rectorial, du 7 mai 1757.

Fol. 383. « Conclusion et députation au sujet des deux notaires qui désireroient être agrégés au collège de Mrs les notaires, à qui M. le recteur voudroit empêcher de rettirer les droits des admissions des notaires avec députation au seigneur recteur pour faire voir les droits du collège. » 6 mai 1760.

Fol. 387. Protestation du collège des notaires de Carpentras contre les atteintes portées à leurs privilèges par le recteur du Comtat. 29 août 1763.

Fol. 394. Supplique du notaire Laugier, « abbé et prince de la basoche des notaires et greffiers de Carpentras, adressée au vice-légat pour obtenir l'autorisation de faire leur fête ordinaire au jour de S. Jean Porte latine ». (S. d.)

Fol. 395. « Mémoire rédigé pour prouver l'incompatibilité des offices de greffiers des appellations de l'ordinaire et de la rectorie que deux frères occuperoient. » 1696.

Fol. 397. Décision rectoriale relative aux « partages des droits entre les notaires héréditaires et les notaires à vie ». 29 août 1776.

Fol. 399. Mémoire, en italien, relatif à la réforme des règlements sur la matière du notariat.

Fol. 408. Lettre de l'auditeur Bayol, « touchant la contribution aux frais des procès verbaux ». 29 novembre 1731.

Fol. 410. Certificat du vice-recteur, des juges et avocats de Carpentras au sujet du payement des dépens en matière criminelle (autographe). 17 juillet 1761.

Fol. 411. « Minute du dispositif d'un contract d'arrentement à vie. »

Fol. 413. « Minute de déposition faite en cas de besoin *pro reminiscentia* en la présente année 1756. » Il est question d'une donation obtenue d'une mourante, une demoiselle Jeanne-Marie-Thérèse de Ferrand, qui, lorsqu'elle était en bonne santé, désirait épouser son cousin de Florans de Guillomont; ce mariage convenait au père de la jeune fille, mais paraissait déplaire à la mère; la narration des péripéties de cette affaire commence au mois de mai 1738 pour finir en 1756. Le récit pourrait être attribué au notaire Devillario, ami de la famille et confident de la jeune fille.

Fol. 421. Mémoire au sujet d'un procès criminel intenté contre un sr Roubaud et autres de Venasque.

Fol. 426. Peines portées contre les « contumaces en matière criminelle ».

Fol. 428. « Mémoire de déclaration pour les testaments nuncupatifs implicites. »

Fol. 446. « Exposé analytique des principaux abus concernant l'administration de la justice dans Avignon et le Comtat. » (Cette copie, d'après Tissot, a été prise sur l'original fait par l'avocat Astier, d'Avignon.)

Fol. 454. « Essai sur la réformation des tribunaux et l'administration de la justice dans la ville d'Avignon et la province du Comtat. »

Fol. 485. « Règlement concernant les archives publiques que l'on se propose d'établir à Avignon et dans le comté Venaissin. » (S. d.)

Fol. 503. Extrait des délibérations de l'Assemblée du clergé, du 5 mai 1788, au sujet du projet élaboré par le Pape et ses ministres, en vue de « créer et ériger dans cette province du comté Venaissin et dans la ville d'Avignon des archives publiques, à l'effet d'y déposer et conserver tous les billets privés et tous les actes qui seroient désormais passés par les notaires du Comtat et de la ville d'Avignon ». (Le rapport fait à l'Assemblée par le vicaire général de Bournareau est reproduit *in extenso :* il conclut à supplier le Pape de ne pas donner suite à son projet et est adopté par l'Assemblée.)

Fol. 510. Lettre de « Pellissier, auditeur », au sujet du « paiement des instruments de délivrance en forme de grosses » dans le Comtat et à Avignon. 21 mai 1740.

Fol. 512. « Notoriété touchant la jurisdiction du Comtat. » 2 mai 1765.

Fol. 514. « Regître de notoriété concernant la prescription contre les mineurs et les actions de Salvian interdit ou regrès. » 12 mai 1773.

Fol. 516. Mentions de « notoriétés », relatives aux actes des Juifs, aux récusations, aux prêts et au taux des intérêts. 1712.

Fol. 520. « Notoriété » dressée par les magistrats composant le tribunal civil de première instance de Carpentras au sujet de la jurisprudence qui était suivie dans le Comtat, en matière de péremption d'instances. 11 germinal an IX.

Fol. 522. Copie de certificat relatif à quelques points de procédure suivis en 1790, devant « le tribunal supérieur provisoire ». — Fol. 523. Copie d'une attestation des « anciens avocats » de Carpen-

tras et d'Avignon au sujet de la jurisprudence suivie dans le Comtat relativement à la restitution de la « dot profectice ».

XVIIe-XIXe siècle. Papier et parchemin. 569 feuillets, dont 2 sur parchemin. 290 sur 200 millim. Cartonné.

1753 (T., XXVIII, t. III). Recueil de mémoires de procès tant imprimés que manuscrits. Nous ne citons ici que les pièces manuscrites.

Fol. 1. « Observations au sujet de l'instrument du testament de M. de Gérente, dressé par M. de Latour, notaire de la ville de Pernes. » Ce mémoire est de la main de l'avocat Valoris.

Fol. 312. « Copie d'un cartel d'inhibition de cueillir des olives avant le quinze novembre, émané de la cour rectoriale du Comtat, à la requête des consuls et communauté d'Aubignan. » 30 octobre 1778.

Fol. 371. Mémoire au sujet de la juridiction baronale dans le comté Venaissin. (La question est traitée, à l'occasion du fief d'Aubignan, par l'avocat Valoris, jurisconsulte de Carpentras.)

XVIIIe siècle. Papier. 489 feuillets. 270 sur 220 millim. Cartonné.

1754 (T., XXIX). Recueil ayant pour titre : « Pièces utiles et agréables et documents divers. »

Fol. 2. Table alphabétique.

Fol. 20. « Summarium compromissi ac transactionis initae inter dominos loci Masani, ex una parte, et consules, communitatem et rectores hospitalis et domus Caritatis ejusdem loci, ex altera parte, anno 1523 et die secunda mensis augusti. »

Fol. 30. Table des matières contenues dans la précédente transaction.

Fol. 31. « Super litibus agitatis inter condominos Masani et communitatem vel particulares ejusdem loci. »

Fol. 31 v°. « Mémoire tendant à prouver que les coseigneurs de Masan peuvent user du droict de retrait féodal lorsqu'il se fait des aliénations des domaines directs dudit lieu. »

Fol. 32. « Clausule de l'estatut de Masan fait en l'année mil trois cent huictante » (au sujet du passage des eaux). — Art. 77 des statuts de Bédoin sur le même sujet.

Fol. 33. « Substitution à cause de délit » relatif à la terre de Gadagne.

Fol. 33 v°. « Sentence qui déclare la jurisdiction par concours ou cumulative entre MM. les officiers de la rectorie et ceux de la cour ordinaire de cette ville de Carpentras dans les causes ordinaires. » 1645.

Fol. 34. Liste des « fiefs du comtat Venaissin, dont les seigneurs sont tenus de payer, chaque année, le jour de la fête de S[t] Pierre et S[t] Paul, 29 juin, une cense ou redevance à la révérende Chambre séante à Carpentras ».

Fol. 35. Formulaire de la procédure en matière de tutelle.

Fol. 35 v°. La communauté de Carpentras se fait reconnaître « dame directe foncière et universelle du lieu de Serres ». 1620 et 1673.

Fol. 36. Érection à Caromb d'une congrégation de filles de la Sainte-Famille. 1736.

Fol. 36 v°. « Epices du recteur du Comtat. »

Fol. 37. Règlement au sujet de la juridiction du vice-légat d'Avignon. 1704.

Fol. 37 v°. « Bernardinus, tituli Sancti Petri in Monte aureo S. E. R. presbyter cardinalis, Scotus, signaturae justitiae S. D. N. P. praefectus, fidem facit qualiter in signatura justitiae habita die vicesima junii 1720, in causa Carpent., proponente R. P. D. Merlino pro Francisco et Elzeario de Fauques, contra Franciscam de Rouvil et Josephum Guasqui, conjuges, rescriptum fuit ad judicem ordinarium Carpentoractensem Romae. » Décret de la Congrégation d'État de Rome en la cause de Jean-François Ruvanier, de Mazan, joint l'avocat fiscal d'Avignon, contre Pierre Roques et autres. 18 août 1724.

Fol. 38. Sommaire d'une sentence arbitrale prononcée, le 22 septembre 1515, entre le seigneur de Méthamis et la communauté de ce lieu, au sujet de « la tasque et le lignerage ».

Fol. 40. Transaction passée entre les mêmes, le 15 avril 1531, au sujet des coupes de bois, des vendanges et des redevances.

Fol. 43. Sommaire d'une sentence arbitrale prononcée au sujet « du paturage et du glandage dans le terroir de la Méthamis ». 17 février 1487.

Fol. 45. « Sommaire du procès de la communauté de Blauvac contre celle de Métamis et contre le s[r] de Thezan, marquis de Venasque, seigneur de Métamis. » 1714.

Fol. 63. Bornage des terroirs de Méthamis et de Blauvac, en 1278.

Fol. 64. « Transaction au sujet de la bannalité des fours de Mettamis. » 16 février 1621.

Fol. 65. Transaction entre les seigneurs et la communauté de Méthamis. 12 septembre 1680. — Fol. 66. « Remarques au sujet du lieu de Mettamis et des seigneurs de ce même lieu » (famille de Venasque). — Fol. 66 v°. Sentence du vice-recteur sur la conservation des bois et forêts de Méthamis et sur la culture des terres de la montagne. 17 octobre 1611. — Fol. 67. Transaction entre le seigneur de Méthamis et la communauté de Blauvac au sujet de la juridiction. 29 mai 1711.

Fol. 68. Notes sur les poids et mesures en usage dans le Comtat. — « Vente faite par les Dominicains de Carpentras à la communauté de Villedieu de divers biens provenant de l'héritage de Jean de Montargis, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 30 saumées de blé portable dans leur couvent, le 25 aoust de chaque année. » 5 janvier 1621.

Fol. 69. « Jurisdiction des coseigneurs du lieu de Masan. » 1722 et 1723. — Délibération des États du Comtat au sujet de l'établissement de l'uniformité des poids et mesures dans le Comtat.

Fol. 70. « Mémoire sur la distance des édifices publics à laquelle il est permis de bâtir. » 10 avril 1749.

Fol. 71. Obligation de résidence imposée aux juges des baronnies du Comtat. 8 septembre 1664.

Fol. 71 v°. « Aumones pour des dots de filles pauvres. » (Legs de l'évêque Capponi. 18 mars 1622.) — Mode d'élection réglé par Cosme Bardi pour les filles pauvres dotées. 14 avril 1626.

Fol. 72. Certificat des officiers de la révérende Chambre au sujet de l'estimation des directes, censes et rentes perpétuelles. 6 septembre 1613.

Fol. 73. Formules d'actes.

Fol. 77. Recueil de bulles, titres et documents concernant les privilèges de la ville de Pernes, de son viguier et de ses consuls.

Fol. 78. « Union de la charge de capitaine en la ville de Pernes au consulat de la même ville. » (Ordonnance du recteur, du 7 mai 1431.) — Fol. 79. « Les viguiers de la ville de Pernes ont le droit de députer des tuteurs et curateurs aux pupils et mineurs dont les biens surpassent huit cent florins, quoique suivant notre statut les autres viguiers de ce pays ne le puissent pas faire. »

Fol. 79 v°. Formules d'actes.

Fol. 86. « Droicts d'encant » dus à la Chambre apostolique. — Le repas que l'évêque de Carpentras donnait aux habitants de Monteux, le deuxième jour de la fête de Pentecôte, est supprimé et remplacé par une somme annuelle de trente francs, destinée à doter une fille pauvre. (Acte du 7 mai 1719. De la main de Tissot.)

Fol. 87. « Article de l'estatut de Monteux contre ceux qui coupent ou arrachent des chaumes dans les fonds d'autruy. » — Fol. 87 v°. Les consuls de Monteux sont autorisés à porter des chaperons de velours. 29 mars 1694.

Fol. 87 v°. « Article de l'estatut de Sarrians sur la foy qu'on doit ajouter aux dénontiateurs de dommages. »

Fol. 88. Formules d'actes.

Fol. 90. « Sommaire d'une transaction passée entre messire Claude de Passis, seigneur d'Aubignan, et les consuls et la communauté dudit lieu sur la foncialité et bannalité des fours et tailles, le 23 avril 1640. »

Fol. 92. Frais de dispenses de mariage aux troisième et quatrième degrés pour les pauvres.

Fol. 92 v°. « Les quatre premières baronies du comté Venaissin. »

Fol. 93. Recette pour faire de l'encre. — Fol. 94. « Valeur de diverses espèces de monnoye françoises et romaines. »

Fol. 96. Quotité des lods exigés par la Chambre apostolique et variant suivant les localités.

Fol. 96 v°. Note de l'avocat Tissot sur les familles de Modène, de la Roque Alric et d'Urban. 1366-1569.

Fol. 97. « De la ponctuation. » — Fol. 98. Formules d'actes. — Sur les charivaris.

Fol. 98 v°. Charge de président de la Chambre apostolique dans la famille de Gualterii.

Fol. 99. « Règlement du cardinal Filonardi, vice-légat d'Avignon, pour les dénombrements que les seigneurs doivent faire à la Chambre. » 3 septembre 1613.

Fol. 100. Règlement et ordonnance sur le même sujet. 20 décembre 1614 et 23 avril 1615. — Règlement pour le payement des lods dus à la Chambre. 25 novembre 1649.

Fol. 101. Règlement du vice-légat Philonardi au sujet des débiteurs de la Chambre apostolique. 18 janvier 1631.

Fol. 102. Règlement du vice-légat Lomellini enjoignant « à toutes personnes, tant ecclésiastiques que séculières, sans nulle exception », d'exhiber leurs titres de propriété à la Cour de la Chambre de Carpentras. 2 octobre 1665.

Fol. 103. Décret de la Congrégation d'État d'Avignon portant que les vice-légats n'ont pas le droit de réduire ou diminuer les censes ou « novenniums deus à la Chambre ». 27 janvier 1667.

Fol. 103 v°. Concordat entre le cardinal d'Amboise, légat d'Avignon, et le parlement d'Aix (8 mai 1505) ; il n'est que mentionné, et on indique qu'il a été imprimé dans le *Specimen juris* de Doujat.

Fol. 104. Procédure pour la vente de biens ecclésiastiques.

Fol. 105. « Notes sur l'hôpital, la maison de Charité et autres lieux pieux de Carpentras. »

Fol. 106. Formulaire de diverses sentences. — Notes de l'avocat Tissot sur le Mont-des-grains et le Mont-de-piété de Carpentras.

Fol. 111. Notes de l'avocat Tissot sur une inscription qu'on s'était proposé de mettre sur l'aqueduc de Carpentras ; sur la fabrication de la monnaie à Carpentras ; sur l'aqueduc.

Fol. 122. Privilèges des fermiers de la Chambre apostolique. Mémoire sur l'office de conseiller et de trésorier de la Chambre.

Fol. 124. Notes de l'avocat Tissot sur l'aqueduc et sur S. Bénézet.

Fol. 125. « Les seigneurs n'ont pas le droit d'avoir des bancs ou sièges dans les chœurs ou presbytères des églises. »

Fol. 125 v°. Valeur de diverses monnaies du Comtat et autres.

Fol. 126. Notes succinctes de Tissot sur le pont sur le Rhône, à Avignon ; sur la juridiction du recteur du Comtat, l'établissement de la pénitencerie d'Avignon et de Carpentras « à la nomination du païs » ; sur Mornas et Mondragon (ces deux châteaux sont donnés en fiefs à Raimond de Modène par le comte de Toulouse, en août 1178).

Fol. 127. Transaction entre les officiers de la Chambre apostolique et la communauté de Malaucène au sujet des droits de domaine direct attribués à la Chambre apostolique et cédés par elle à la ville de Malaucène. 31 mai 1575.

Fol. 128. Transaction entre les habitants de Mormoiron et de Flassan, au sujet de la culture des terres labourables de la montagne commune et du pâturage sur les parties non ensemencées. 6 décembre 1587.

Fol. 129. Fondation et établissement de la maison de Charité de

Carpentras. 1671. — Donation du chanoine Nepton et de la demoiselle de Pontés.

Fol. 131. « Notabilia circa monasterium Beatae Mariae Magdalenae, ordinis Cisterciensis, civitatis Carpentoractensis. »

Fol. 132. Note sur les fonctions de président de la Chambre apostolique. — Fol. 132 v°. Sentence prononcée contre le trésorier de la Chambre. 7 juillet 1670.

Fol. 133. « Transaction entre les seigneurs de Baumes et d'Urban au sujet du moulin de ce dernier lieu. » 20 mai 1672.

Fol. 133 v°. Note de Tissot sur la seigneurie de Sabran.

Fol. 134. « Interdiction de commerce entre le royaume de France, le comté Venaissin et la ville d'Avignon. » (On mentionne succinctement l'arrêt du Conseil d'État, du 10 juin 1731, portant défense d'introduire les étoffes de soie et autres marchandises fabriquées dans le Comtat et dans Avignon, ainsi que celui du 29 janvier 1732, relatif à la perception des traites foraines et domaniales sur les marchandises, denrées et bestiaux sortant du royaume.)

Fol. 134 v°. Introduction du mûrier en Provence. — Fol. 135. De l'origine de la langue française. — Traitement des Juifs dans les prisons. — Notes de l'avocat Tissot sur le péage dû par les Juifs, « vivants et morts », sur les prêts à usure, sur le traitement des Juifs en France, leurs funérailles et repas de noces. — Mention de la donation du fief de Bédoin en faveur de l'abbaye de Montmajour.

Fol. 137. Consuls de Carpentras; leurs prérogatives, privilèges et franchises; leurs fonctions et mode d'élection.

Fol. 139. Notes de Tissot sur la maison de Charité de Carpentras, la défense aux mendiants de quêter dans les églises (15 juin 1759) et sur les conventions passées entre les cours de Rome et de France au sujet de l'introduction du sel dans le Comtat et Avignon. 1603-1738.

Fol. 140. « Termes propres du barreau pour expliquer divers mots ou phrases latines. »

Fol. 143. Extrait d'un arrêt du Conseil d'État au sujet d'une rente due par les prévôt et échevins de la ville de Paris aux époux de Cohorn. 26 avril 1712.

Fol. 144. Suite des « termes et mots propres du barreau ».

Fol. 150. Attributions du trésorier de la Chambre du comté Venaissin.

Fol. 150 v°. Mention par l'avocat Tissot du « concordat sur le

tabac et les toiles peintes ». (Actes des 11 janvier 1735 et 3 février 1736.)

Fol. 151. « Explication françoise de divers mots provençaux. »

Fol. 153. Liste des évêques de Carpentras, de 1688 à 1777.

Fol. 153 v°. « Indications (de Tissot) sur les chanoines de Saint-Ruf. »

Fol. 154. Divers mémoires sur les affaires de la communauté de Carpentras; acte de fondation du collège des Jésuites. 22 mars 1607. — Demande des consuls tendant à obtenir que les ecclésiastiques soient astreints à payer les tailles pour les dépenses de réparations des fontaines. 8 mars 1608.

Fol. 155. Concession d'eau accordée par les consuls, autorisés par le conseil de ville, aux religieuses de Sainte-Marie-Madeleine. 8 mars 1608. — Le conseil de ville décide que les places aux herbes et aux fruits seront arrentées par les recteurs de l'hôpital. 5 octobre 1592. — Le conseil « s'oppose à l'exemption prétendue par les chevaliers de Malthe ». 24 avril 1594. — Le fossé de la porte Mazan est affecté au jeu de ballon. 28 juillet 1598. — Le moulin neuf est remis par la communauté de Carpentras au couvent des Dominicains. 27 mai 1554. — « Le registre des mortuaires » est ouvert le 15 octobre 1598, en vertu d'une ordonnance de l'évêque Capponi, du 25 septembre. — Décret rendu par le jurisconsulte Bertrand, lieutenant et chef du Conseil papal, au profit des meuniers de Carpentras contre ceux de Mormoiron et de Mazan qui détenaient les eaux de l'Auzon.

Fol. 156. « Traits historiques » touchant la ville de Carpentras : Clément V vient résider à Carpentras (7 juin 1305); il publie, dans un consistoire tenu à Monteux, le 21 mars 1313, des constitutions dites Clémentines. — Clément V meurt à Roquemaure, en mai 1314. — Conclave à Carpentras; la ville est envahie par des troupes commandées par les neveux du Pape. — Incendie du palais. — Pose de la première pierre de Saint-Siffrein, le jour de la fête de la chaire de Saint-Pierre, en 1404.

Fol. 157. « Jugement sur les commentateurs et sur les consultants en droit. » — La chicane est introduite en France par les Italiens, pendant le séjour des papes à Avignon.

Fol. 161. Sentence qui déclare la foncialité du lieu de Serres en faveur de Carpentras. 12 septembre 1673. — Disette de grains à Tarascon, en 1478. — Impôt mis sur le vin muscat. 17 juin 1703.

— Transaction entre les notaires d'Avignon et de Carpentras. 1er février 1717.

Fol. 163. « Divers mémoires sur le comtat Venaissin » (extraits d'ouvrages imprimés).

Fol. 165. « Extraits de l'histoire de Provence de Nostradamus. »

Fol. 168. « Table généalogique des comtes de Venaissin. »

Fol. 171. Fondation d'un couvent des Récollets à Mazan. 21 septembre 1611.

Fol. 172. Donation faite au couvent des Récollets de Mazan pour la dame Sibille des Astouauds. 27 novembre 1623.

Fol. 172 v°. Mémoire sur la fourniture du sel nécessaire à la consommation du Comtat et d'Avignon, de 1365 à 1662.

Fol. 175. Sur les Juifs, chassés du Comtat par le pape Jean XXII, rappelés par Clément VI. — Rescrit du pape Benoît XIV, enjoignant au recteur du Comtat de baiser la bague pastorale de l'évêque de Carpentras « dans les fonctions de la Ste Table », quand on donne le cierge de la Chandeleur. 4 juin 1744.

Fol. 176. Suite des notes sur les Juifs (extraits de l'ouvrage *Fleurs des vies des Saints,* Lyon, 1707) et de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury. On doit prêcher la parole de Dieu aux Hébreux, chaque semaine. (Bulle de Grégoire XIII, du 1er septembre 1584.)

Fol. 177. « Abrégé du procès-verbal fait en 1274, lorsque le roy de France restitua le comtat Venaissin à N. S. Père le Pape. » — Bref du 20 janvier 1274, adressé aux prélats, comtes, barons, chevaliers, communautés et gens du Comtat. — Convocation des habitants du Pont de Sorgues, le 27 janvier 1274, pour la remise solennelle du Comtat par le sénéchal de Beaucaire au représentant du Pape et la prestation du serment de fidélité au Pape. — Fol. 178. « Mêmes procédures à l'Isle, le 28 janvier. » — Fol. 180. Remarques sur ce procès-verbal. — Fol. 182. Hommages prêtés au Pape, avec les noms des feudataires qui les prêtèrent.

Fol. 184. Extraits des ouvrages de Nostradamus, de Ruffy et de Nouguier sur Avignon.

Fol. 184 v°. Note de Tissot sur l'établissement de la maréchaussée dans le Comtat et Avignon. 5 décembre 1750.

Fol. 185. Suite de la liste des feudataires qui prêtèrent hommage au Pape, en 1274.

Fol. 185 v°. « Droits et privilèges que la communauté de Malaucène et

les habitans d'icelle ont dans le terroir et détroit du lieu de Beaumont, tant pour raisons de pâturages que pour autres privilèges cy-après décrits. » 7 janvier 1359.

Fol. 186 v°. Continuation de la liste des hommages (voir fol. 185).

Fol. 187. Extraits du « *Petrarcha redivivus* de Tomasini ».

Fol. 189. Extraits de divers auteurs sur les huguenots, « Nicolas de Lira, Vaison ».

Fol. 190. Droit dit « de la comtelade », payé annuellement par la communauté de Vaison à la Chambre apostolique. — Marché de Vaison. — Franchise de péage à Malaucène.

Fol. 191. Notes sur l'office du capitaine du château de Vaison, accordé aux membres de la famille de Sade. 15 juillet 1539.

Fol. 192. Noms des papes qui ont siégé à Avignon.

Fol. 194. Inscription qui se trouve au-dessus de la porte de l'hôpital de Naples.

Fol. 195. Hôpitaux d'Avignon.

Fol. 195 v°. « Papes de l'ancienne maison de Conti. »

Fol. 196 et 197. Notes sur les pestes qui ravagèrent Avignon et Carpentras en 1343, 1348, 1361, 1374, 1390, 1436, 1522, 1533, 1580, 1629, 1640 et 1722.

Fol. 196 v°. Notes de Tissot, sur l'acquisition de l'hôtel de ville de Carpentras en 1738, de M. de la Roque; sur la mise en ordre des enchères. 17 mai 1812.

Fol. 198. Procédure faite par le recteur du Comtat au sujet de la juridiction du Pape et des évêques de la ville de Vaison. 13 juin 1622.

Fol. 201. Sommaire du testament d'Étienne Bertrand. 21 décembre 1516.

Fol. 202. « Sommaire du contrat de mariage d'Étienne Bertrand avec demoiselle Eustache Bruni, fille de Guillaume. » 23 juin 1470. Éloge du jurisconsulte Bertrand, par divers auteurs.

Fol. 203. Prix du blé, en 1361 et 1374, après la peste d'Avignon.

Fol. 204. Notes de Tissot sur les Juifs.

Fol. 205. Maximes extraites de divers auteurs.

Fol. 207. Notes sur Clément VI.

Fol. 210. « Raymond de Turene ou le vicomte de Turene. » Note historique sur ce personnage.

Fol. 211. « Extraits des recueils de M. de Peiresc, où il est question d'un mémoire qui paroît avoir été fait par quelque ministre du Pape, quelque temps après le pontificat d'Eugène IV. »

Fol. 212. « Villes, bourgs et villages du comté Venaissin, rangés suivant les diocèses. » — Fol. 213. « Villes et villages sis hors du comté Venaissin, qui sont du diocèse des évêques dudit comté. » — Fol. 213 v°. « Villes et villages qui doivent contribuer à la réparation du Pont des Vaches, suivant une délibération des trois Etats de cette province, de l'année 1598. »

Fol. 215. Extraits de divers philosophes anciens et d'auteurs d'histoire ecclésiastique.

Fol. 219. Différences entre le chevalier et le gentilhomme. — Droit d'option des chanoines de Saint-Siffrein, de Notre-Dame du Grés et de Vaison.

Fol. 219 v°. État des honoraires payés au recteur, au trésorier de la Chambre, au vice-recteur, au président de la Chambre apostolique, aux juges ordinaires, au juge des appellations, à l'avocat général, à l'avocat des pauvres et à l'expert de la Chambre.

Fol. 220. « Statut du lieu de Séguret contre ceux qui coupent du bois dans les montagnes. » 30 décembre 1714.

Fol. 221. « Notes sur les recteurs du comté Venaissin. » A la suite se trouve copie d'une lettre écrite au nom de la Sainte Congrégation d'Avignon au vice-légat : il y est dit que le recteur ne peut pas chasser en tout temps, qu'il ne doit être accompagné que d'un chasseur; qu'il ne peut, en aucun cas, se faire accompagner par les cavaliers de la maréchaussée. Cette lettre, écrite en italien, est datée du 5 octobre 1757.

Fol. 222. « Qualités requises pour être admis à l'art de notaire suivant les statuts du collège de Carpentras autorisés par le pape Benoît XIV. »

Fol. 222 v°. Émoluments et honoraires du président de la Chambre apostolique.

Fol. 223. Fermes de la Chambre apostolique ; procédure des enchères.

Fol. 223 v°. Sentence prononcée par l'auditeur de la rote Veraspi au sujet de la banalité d'un moulin à blé de Sarrians. 5 avril 1647. — Fol. 224. Comment la dîme est perçue à Sarrians, et quelle est sa quotité. — Fol. 224 v°. Ordonnance fixant des dépens dus par la communauté de Sarrians à un greffier. 5 juin 1734.

Fol. 225. Exemption de péage que la Chambre lève à Malaucène pour les habitants de Vaison, de Crestet et d'Entrechaux. — Note sommaire de Tissot sur l'hommage prêté au Pape par noble Guiramon pour la terre d'Entrechaux (10 avril 1499); sur le péage et les moulins de Mornas et le péage de Senas.

Fol. 225 v°. Articles des statuts de la communauté de Bédoin au sujet de la conservation du bois de la montagne. 14 juin 1717.

Fol. 226. « Rolle des présens que les villes et villages du comtat de Venize font aux illustrissimes légats et vice-légats d'Avignon, à toutes les fêtes de la Nativité de N. Seigneur, et ceux que la ville d'Avignon fait auxdits seigneurs, comme aussi de tout ce qui est deub par les Juifs, tant d'Avignon que du Comtat, aux susdites fêtes, de même de tout ce que quelques communautés font en particulier. »

Fol. 229. « Rolle des présents que les communautés du comtat Venaissin font à Mgr le recteur du même Comtat aux fêtes de Noël. »

Fol. 231. Redevance de la carrière des Juifs de Carpentras au recteur, à l'aumônier et au maître d'hôtel du recteur, ainsi qu'aux estaffiers. — « Modus solvendi salaria vicariorum parrochiarum Camerae apostolicae comitatus Venaissini unitarum. » 4 mai 1338.

Fol. 232. « Transaction entre la Chambre et la Chartreuse de Bonpas », au sujet du cens payé par le couvent. 7 mars 1544.

Fol. 233. « Mémoires au sujet du domaine direct universel que la révérende Chambre apostolique a sur divers lieux et leur territoire. » — « Cathalogue des communautés du comté Venaissin qui ont avoué le domaine direct universel de la Chambre apostolique. »

Fol. 234. Hommage de la baronnie de Sérignan et d'autres châteaux. 2 avril 1718.

Fol. 235. « Franc alleu de Caderousse. » 12 août 1604. — Délimitation des territoires d'Orange et de Caderousse, du 26 septembre 1782, en exécution d'une transaction de 1303.

Fol. 236. Article du statut de Bédoin sur la coupe des arbres du mont Ventoux. 18 juin 1717. — Primes accordées aux personnes qui ont tué des loups.

Fol. 236 v°. « Taxe du salaire des auditeurs des comptes, titulaires et autres. »

Fol. 237. « Fiefs de la province du comté Venaissin par ordre alphabétique. » — « Rescrit de la congrégation du concile de Trente,

du 13 mars 1702, au sujet d'une rente fondée par le notaire Aymard en faveur des chapelles des hospices de Carpentras. »

Fol. 238. Article des statuts de Bédoin « sur la foy qui doit être ajoutée aux dénonciateurs de dommages causés dans les fonds et les propriétés ». — Articles des statuts de Malaucène concernant le passage des eaux.

Fol. 240. « Statut de la ville de Cavaillon, qui prescrit la distance que doivent avoir les arbres des terres des voisins. » — « Article d'une transaction passée entre le seigneur du Barroux et la communauté au sujet des contrats d'aliénation. » 12 février 1559.

Fol. 241. « Révocation d'une restitution en entier envers le laps du tems en faveur d'un médecin pour pouvoir demander le salaire ou honoraire de ses visites et vacations, après le délay d'un an expiré pour pouvoir faire cette demande. » 17 novembre 1736. Charsoly contre Giberti.

Fol. 242. « Coadjutoreries; frais de bulles pour les obtenir. » 16 août 1730. — Limitation des territoires de Carpentras et de Mazan. 9 avril 1532. — Procès des communautés de Carpentras et de Mazan au sujet de la captation des eaux de la rivière de l'Auzon. 1443. — Les Juifs doivent payer un sixain pour les frais de la guerre contre les hérétiques.

Fol. 243. « État de l'Hôtel-Dieu de cette ville de Carpentras et de ses rentes et charges, fait au mois d'août 1735 par un des recteurs d'icelluy. »

Fol. 245. « Mémoires au sujet de l'office de président de la révérende Chambre apostolique séant à Carpentras; ses apointements et émoluments. »

Fol. 247 v°. Suite du catalogue des villes du Comtat sujettes au domaine direct de la Chambre apostolique.

Fol. 248. Note sur les juges ordinaires de Carpentras, l'Isle et Valréas, et les juges des appellations. (Bulle de Benoît XIV, du 30 septembre 1727.)

Fol. 249. Articles des statuts de la ville de Malaucène. 3 février 1598.

Fol. 250. Articles des statuts de Sarrians : « Vignes seront toujours en deffense. »

Fol. 252. « Hommage du duché de Gadagne, de Vedène et de Saint-Saturnin. » 3 mai 1738. — « Sententia declaratoria jurisdictionis

privativae in causis cameralibus pro dominis officialibus curiae Camerae Carpentoractensis » (simple mention).

Fol. 253. Tremblement de terre du 18 octobre 1738. — « Itinéraire des messagers qui vont porter des lettres circulaires par tous les lieux de la juridiction à Carpentras. »

Fol. 254. « Extraits des règles de S. Augustin et des constitutions pour les Sœurs religieuses de la Visitation de Sainte-Marie. — Consécration de l'église de la Visitation de Carpentras. » 11 avril 1717.

Fol. 255. Fondation de la chapelle de l'hôtel de ville de Carpentras, en juillet 1582. — Fol. 256. Désignation du premier recteur de cette chapellenie. 13 décembre 1586. — « Vente du droit de pâturage et d'abreuvage pour la communauté de Villes dans le terroir de Blauvac et compascuité desdits lieux. » 18 janvier 1492.

Fol. 256 v°. « Droits de compascuité entre les habitans des lieux de Saint-Pierre de Vassols et de Crillon. »

Fol. 257. Transaction entre les recteurs de l'hôpital de Carpentras et les religieuses de la Miséricorde pour les soins à donner aux malades. 23 novembre 1703. — Lettres patentes de Louis XII (19 août 1483) et Henri II (11 avril 1551), au sujet du passage des troupes par le Comtat (simple mention de la main de Tissot).

Fol. 257 v°. Note de Tissot sur les anciens statuts du Comtat.

Fol. 258. Hommages faits au Pape et au roi de France du lieu d'Aubres. 16 janvier 1684 et 27 mai 1730.

Fol. 258 v°. « Transaction entre les notaires du collège d'Avignon et de Carpentras, au sujet de la permission de pouvoir instrumenter, *transeundo,* dans lesdites villes et la province du comté Venaissin » (simple mention).

Fol. 259. Notes de Tissot sur Valabrègue, Avignon, le pont de Sorgues, Caumont, le Thor, la fondation d'Avignon, la maison de refuge de Carpentras (ce sont des extraits d'ouvrages imprimés).

Fol. 260. Notes de Tissot sur les inondations de 1616 et de 1622, à Carpentras.

Fol. 261. Divers articles des statuts de Mazan. — Note de Tissot sur le juge des appellations de Gadagne et sur un terrain sis derrière le couvent des Dominicains appartenant à la ville.

Fol. 262. Notes de Tissot sur Pertuis et les privilèges accordés aux consuls de cette ville, en 1493, par François Ier.

Fol. 263. Note de Tissot au sujet de l'exemption des tailles accordée au sonneur de cloches, « enterre-mort », officiers et domestiques de l'évêque.

Fol. 264. « Achat de l'office de capitaine de la ville de Vaison et du château de la même ville. » 8 janvier 1741. — La ville de Vaison paye une redevance à la Chambre pour deux fours installés à Vaison.

Fol. 264 v°. Note de Tissot sur l'aqueduc de Carpentras (il se borne à citer deux actes des 3 février 1400 et 22 novembre 1427).

Fol. 265. « Sobriquets en patois donnés aux habitants des villes, bourgs et villages du comté Venaissin » (de la main de Tissot).

Fol. 267. Immunités ecclésiastiques (extraits de la *Gazette de Hollande,* 1750). — Obligation pour les habitants du Comtat de donner caution lorsqu'ils plaident en France (arrêt du parlement de Toulouse, du 9 avril 1761).

Fol. 268. « Convention entre les communes de Brantoux, Savoillan, Saint-Légier et le seigneur et marquis dudit Brantoux, au sujet de la mise en culture par ledit seigneur des terres réservées aux habitants pour le pâturage et la coupe du bois. » 10 janvier 1682.

Fol. 273. « Rapport de visite des limites des terroirs de Brantes, Saint-Léger et Savoïllant, avec tous ses circonvoisins, fait par devant le recteur du comté de Venisse, en l'an 1624, le 22ᵉ may. » — Fol. 276. Conclusion des conseil et parlements généraux tenus au lieu de Saint-Léger. 24 novembre 1641. — Fol. 277. « Comparant fait par les consuls du lieu de Saint-Léger et par devant le baile dudit lieu, avec les vidimés de la transaction passée entre le seigneur et les habitans du lieu de Saint-Léger. » 9 décembre 1641. — Fol. 278 v°. « Teneur de la transaction », en latin. 9 décembre 1491.

Fol. 294. Note de Tissot sur les fontaines de Carpentras. — Charte de Raymond, comte de Toulouse, confirmant le marché de Carpentras, en 1155.

Fol. 298. Note de Tissot sur le marché de Carpentras. A la suite, il rappelle le règlement fait, le 29 octobre 1720, à l'occasion de la peste.

Fol. 299. « Licentia faciendi caperiam et accipiendi aquam pro domino Francisco de Tertullis. » 26 juin 1620. La copie de cet acte est de la main de Tissot.

La plus grande partie de ce recueil paraît être de la main de l'ancien notaire de Carpentras, Curel, qui vivait dans cette ville à la fin du

XVIIIe siècle. L'avocat Tissot y a ajouté beaucoup de notes marginales, extraites, pour la plupart, d'ouvrages imprimés.

XVIIIe siècle. Papier. 301 feuillets. 310 sur 200 millim. Rel. parchemin.

1755 (T., XXX). Recueil de pièces diverses, imprimées et manuscrites, ayant trait, la plupart, à des sujets religieux. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 3. « Epistola Lentuli romani, Judeae praesidis, ad Tiberium Caesarem. » Suit la traduction de la lettre en français.

Fol. 8. « Sentimens de confiance sur la guillotine. 1794. » (Pièce de vers.)

Fol. 9. « Copie d'une lettre de M. de la Tour de Balbigny, seigneur dans le Forez, détenu prisonnier à Lyon, en réponse à la lettre de sa sœur visitandine; elle est du 4 décembre 1793. » — Copie d'une lettre de M. Linsolas, vicaire général de Lyon, datée de cette ville. 20 février 1794.

Fol. 14. Lettre d'un sr Joly, indiquant le passage du pape Pie VII à Avignon. 10 août 1809.

Fol. 20. « Secret pour faire revivre l'écriture; colle pour coller les pierres prétieuses ou autres choses semblables; colle pour le verre; pour empêcher la rouillure; secret pour faire une encre invisible. »

Fol. 30. « Nouveau miracle de S. Louis de Gonzague. »

Fol. 32. « Relation sur un personnage qui a souffert le martire pour soûtenir la religion que Jésus Christ a enseignée. »

Fol. 46. Lettres d'anoblissement accordées à l'évêque de Carpentras Beni. 26 mars 1778.

Fol. 50. Autorisation accordée à l'évêque Beni de porter *el beretino* pendant la célébration des saints mystères. 20 septembre 1776 (original).

Fol. 53. Copie d'un diplôme de Pie VI anoblissant la famille de Raoulx, qui fut en possession de la charge de trésorier de la Chambre apostolique, de 1736 à 1766. 30 septembre 1785.

Fol. 57. « Copie d'une consultation faite par Me Damours, avocat de Paris, sur un point de droit public relatif à la charge de trésorier de la Chambre apostolique, occupée par noble R. de Raoulx. » 15 novembre 1785.

Fol. 63. « Traduction du bref du pape Pie VI adressé à la commission de Carpentras. » 21 avril 1790.

Fol. 84. « Apologie de l'évêque d'Inguimbert » (note de Tissot sur ce sujet).

Fol. 86. « Dialogue entre Mgr Abbati, de Carpentras, et dom Malachie d'Inguimbert, également évêque de la même ville, ayant été inhumé par intérim » (pièce satirique en vers).

Fol. 88. Mémoire anonyme adressé à l'évêque Beni contre le chanoine Bournareau. A la suite, se trouvent la défense du chanoine, également anonyme, et la minute d'une attestation en sa faveur (en latin).

Fol. 102. Copie du mandement de l'évêque de Marseille à l'occasion du vol du saint ciboire commis dans l'église des Observantins. 19 mars 1722.

Fol. 107. Chanson sur le café.

Fol. 109. Mandement de l'évêque d'Avignon contre la Société dite « de l'ordre de la Félicité ». 23 juin 1743. — Réponse au mandement, par le « grand maître de l'ordre ».

Fol. 110. « Chanson contre l'évêque d'Avignon, sur l'air des Pendus. »

Fol. 111. Copie de lettres importantes qui concernent M. de Vignoli, évêque de cette ville, et M. Valoris, syndic général de la province du Comtat : lettre du chapitre et du clergé sur la nouvelle de la démission de l'évêque Vignoli, 25 mai 1775, adressée au cardinal Pallavicini. — Réponse de ce dernier. — Fol. 114. Autre lettre du clergé, du 14 juillet 1775. — Réponse du cardinal. — Fol. 117. Lettre du clergé à Mgr Vignoli.

Fol. 121. Réponse de l'évêque Vignoli à la lettre du chapitre et du clergé. — Fol. 125. Bref du pape Pie VI au chapitre et au clergé. 16 août 1775.

Fol. 128. Lettre de l'évêque Vignoli au chapitre et au clergé de Carpentras. 1775.

Fol. 130. Lettre du même évêque au clergé et aux fidèles du diocèse. 10 juillet 1776.

Fol. 136. « Minute de lettre écrite par l'assemblée ordinaire de la province à l'évêque Vignoli, en 1776, pour le déterminer à revenir de Rome à Carpentras. »

Fol. 138. Lettre de l'évêque Beni à Madame Louise de France, Car-

mélite. 6 novembre 1778 (autographe). — Fol. 139. Réponse de la princesse (Sœur Thérèse de Saint-Augustin). 26 novembre 1778 (autographe). — Fol. 141. Extrait d'une lettre de Madame Louise à la Mère économe des Carmélites de Marseille. 7 novembre 1780. — Fol. 142. Lettre de l'évêque Beni à Madame Louise de France. 10 septembre 1781 (autographe). — Fol. 143. Minute d'une lettre de l'évêque Beni à la même princesse. 3 octobre 1781.

Fol. 154. « Lettre circulaire adressée aux curés touchant la vigile de S[t] Mathias, apôtre, transférée au samedi de Sexagésime, et concernant le jubilé de 1751. »

Fol. 157. « Délibération de la ville de Pernes pour l'érection d'une succursale. » 24 octobre 1790.

Fol. 159. Copie de l'ordonnance de l'évêque de Carpentras, Beni, réglementant le service divin pour les hameaux de Saint-Estève, Sainte-Colombe et Saint-Denis des Baux, du territoire de Bédoin. 4 janvier 1791.

Fol. 163. « Extrait d'une ordonnance de M[gr] Beni, évêque de Carpentras, concernant l'établissement d'une succursale au quartier des Baux, au hameau d'icelui dans l'église ou chapelle, sous le titre de S[t] Denis, située sur le territoire de Bédoin. » 26 mars 1791.

Fol. 181. Déclarations de l'archevêque de Lyon au sujet de l'exécution des décrets sur la constitution civile du clergé. 5 décembre 1790.

Fol. 191. « Réponse des curés de Saône-et-Loire à Monseigneur évêque d'Autun (Talleyrand) : Le ciel est dans sa bouche et l'enfer dans son cœur. » 1790.

Fol. 195. Lettre de M. Curel fils à M. P. Août 1764.

Fol. 199. Lettre de M. de Pontverre à l'évêque de Carpentras au sujet de la nouvelle église bâtie à Lancy, aux portes de Genève (autographe). Contignon, du jour de S. Blaise, 1707.

Fol. 204. « Lettre de M. Jouvent, ancien chanoine de la cathédrale, vicaire de la paroisse de Carpentras. » 22 novembre 1813.

Fol. 226. Supplique de l'évêque de Vaison, de Pellissier de Saint-Ferréol, tendant à obtenir du Pape la nomination de François de Beaumont comme coadjuteur (en italien). A la suite se trouve le rescrit du 8 novembre 1783. — Fol. 230. Copie du traité passé par-devant notaire entre l'évêque de Vaison et son coadjuteur. 21 juillet 1783 (en italien).

Fol. 248. Copie d'une lettre des vicaires généraux de l'évêque Beni

au sujet des règlements donnés dans la lettre du 29 septembre 1797, pour la prorogation des lettres testimoniales. 16 novembre 1798.

Fol. 250. Copie d'une circulaire pour l'établissement des stations dans chaque paroisse du diocèse. (S. d.)

Fol. 251. « Dissertation concernant l'argenterie des églises. »

Fol. 257. Extrait d'une lettre d'Avignon, parlant des troubles qui agitaient le Comtat à ce moment. 1er mai 1791.

Fol. 258. « Acte de décharge de la vaisselle d'argent et de vermeil donnée par le chapitre à Mrs les officiers municipaux de la commune. » 6 juin 1791 (copie).

Fol. 262. « Copie de la délibération prise par le conseil municipal de Carpentras au sujet des dons patriotiques. » 2 juin 1791. — Fol. 266. « Copie de la délibération prise par la congrégation des Messieurs de cette ville de Carpentras, concernant le don patriotique. » 9 juin 1791. — Fol. 268. Réflexions sur le serment imposé au clergé par la loi du 27 novembre 1790. (Extrait du *Journal historique et politique de Genève*, du 26 novembre 1791.)

Fol. 274. « Pétition présentée au Roi par des membres du département de Paris. » 5 décembre 1791. (Extrait du *Journal de Paris*, du 8 décembre 1791.)

Fol. 280. « Examen sur la soumission aux loix purement civiles et politiques de la République française qui va être demandée aux ecclésiastiques. »

Fol. 290. Lettre du président du tribunal criminel du département de Vaucluse aux ministres de la justice et de la police, pour obtenir l'élargissement des prêtres Richaud, Durand et Dampène, détenus à Avignon. 28 nivôse an V (copie).

Fol. 292. Lettre de Bonaparte (copie) au Directoire exécutif, envoyant copie de la lettre du pape Pie VI. 1er ventôse an V. — Copie de la réponse du général au Pape, à la même date. (Extraits du n° 479 du *Journal de Perlet*, du 15 ventôse an V.) — Fol. 294. « Copie de la lettre du général Buonaparte au cardinal Mattei. » 21 octobre 1796. — Fol. 295. « Copie de la réponse du cardinal. » (Extrait du *Gardien de la Constitution*, du 13 nivôse an V.)

Fol. 297. Article sur les élections, tiré de la *Quotidienne*, du 19 mars 1797.

Fol. 299. Copie de la lettre du roi Ferdinand au Pape, pour lui annoncer l'entrée de son armée à Rome et l'inviter à revenir dans cette ville.

29 novembre 1798. (Extrait du *Surveillant*, du 18 nivôse an VII.)

Fol. 321. « Lettre du citoyen C***, curé assermenté de C***, au citoyen François Miette, évêque du département de Vaucluse. »

Fol. 343. Lettre du ministre de la justice au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de Vaucluse, prescrivant que les jugements criminels ne doivent pas être exécutés les dimanches et fêtes. 6 thermidor an XI (copie).

Fol. 345. Copie d'une lettre de M. Portalis à l'évêque de Versailles au sujet du costume ecclésiastique. 30 brumaire an XII. (Extrait du *Journal des Débats,* du 26 frimaire an XII.)

Fol. 347. Extrait d'une ordonnance de police de la République helvétique, du 18 mai 1803.

Fol. 368. « État nominatif des citoyens assassinés de cette commune pendant la réaction royale et des prévenus d'assassinats, dressé en conformité de la lettre du commissaire du directoire exécutif près le tribunal correctionnel de l'arrondissement d'Avignon, en datte du 13 frimaire an 6 républicain » (commune de Mornas, canton de Mondragon, département de Vaucluse). Cet état est certifié conforme à l'original par le commissaire du directoire exécutif d'Avignon, Pepin.

Fol. 369. « Lettre du sous-préfet (par intérim) de Carpentras au maire du Bausset au sujet des prêtres y fesant profession de prédicateur ambulant. » 25 octobre 1809.

Fol. 371. Noël provençal de l'abbé Duplessis. — Fol. 372. Cantique du même. — Fol. 374. Cantique du curé Justiniani. — Fol. 375 Noël pour l'Épiphanie. — Fol. 376. Cantiques, sans indication d'auteurs.

Fol. 384. « Chanson nouvelle, attribuée à l'abbé de Matthey, sur l'air de la *Faridondaine*, contre les Jésuites du collège de Carpentras. »

Fol. 385. Épitaphe de Mirabeau (anonyme).

Fol. 386. « Chanson pour servir à l'éducation des jeunes demoiselles. » — Fol. 388. « Chanson morale sur les chansons de l'abbé Bertrand. »

Fol. 389. Copie d'une lettre de Capperonnier, conservateur de la Bibliothèque impériale, à Paris, à M. Cottier, de Carpentras, au sujet de l'envoi de son ouvrage sur les recteurs du Comtat. 12 décembre 1806.

Fol. 391. Épithalames de l'abbé Bertrand, au sujet de deux mariages célébrés à Carpentras, en 1812 et 1813.

Fol. 397. Petite pièce de vers satiriques, au sujet d'un mariage. Sans nom d'auteur.

Fol. 398. Cinq lettres de Curel, notaire à Méthamis, à l'avocat Tissot, de 1812 à 1813, au sujet d'un miracle opéré sur Marie-Anne Chauvet, née Ingoulen. — Fol. 406. Lettre de Jouvenne sur le même sujet. — Fol. 411. Copie de la déclaration de Marie-Anne Ingoulen.

Fol. 419. « Copie conforme de la nomination du maire et des adjoints de Carpentras. » 10 avril 1813. Lettres administratives (copie) à ce sujet et procès-verbal d'installation de la municipalité (copie). — Fol. 427. Copie des discours prononcés à cette occasion. 8 juin 1813.

Fol. 432. « Copie de la prophétie trouvée dans le tombeau de Jean Regiomontanus, en Hongrie, dans le XIVe siècle. (Copié dans le *Mercure de France*, de 1787 ou 1788.) »

Fol. 448. Copies des titres de noblesse de la famille Collet de la Madelène, de Carpentras.

Fol. 462. Mandement du cardinal Maury, archevêque de Paris. 22 novembre 1810.

Fol. 514. « Copie d'une lettre à Son Éminence Mgr le cardinal Maury, sur son mandement pour ordonner qu'un *Te Deum* soit chanté solennellement dans la métropole, ainsi que dans toutes les églises de la ville et du diocèse de Paris, conformément aux pieuses intentions de Sa Majesté l'Impératrice-Reine et Régente. » Après la copie se trouve la mention suivante : « La copie de cette lettre, sans date et anonyme, a été faite et collationnée sur un imprimé format in-8°, venant de Paris à Nismes. »

Fol. 539. Trois lettres d'un receveur de l'enregistrement de Valréas, relatives à l'envoi à Tissot de pièces imprimées concernant le cardinal Maury. 1813. — Fol. 552. Inscriptions en l'honneur du cardinal Maury et de son père.

Fol. 553. « Présents ou dons faits à la paroisse de Valréas par le cardinal Maury. » — Fol. 555. Extrait de la *Biographie moderne*, sur le cardinal Maury. — Fol. 556. « Notice chronologique sur le cardinal Maury. » (Extrait de la *Gazette de France* et du *Moniteur*, du 31 mai 1817.) — Autre notice extraite de la *Quotidienne*, du 3 juin 1817. — Fol. 559. « Obsèques du cardinal Maury. » (Extrait du *Journal des Débats*, du 5 juin 1817.)

Fol. 560. Mention de règlements contre les Juifs, de 1704 à 1735.

Fol. 564. « Copie, *parte in quâ*, d'une lettre de M. Arnaud Cadet, en date de Strasbourg, du 15 février 1815, à M..., son frère aîné, négotiant à Carpentras », contenant une description de la cathédrale de Strasbourg.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 567 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. toile.

1756 (T., XXXI). Recueil de pièces ayant trait à l'histoire et à la littérature, tant imprimées que manuscrites. Ces dernières seules sont citées ici.

Fol. 1. « Mémoires pour servir à l'histoire du comté Venaiscin. » Ce sont des notes autographes de l'historien Joseph Fornéry. On y trouve l'indication des ouvrages qu'il a consultés pour la rédaction de son histoire d'Avignon et du comté Venaissin, des notes résultant de ses observations personnelles; certains faits y sont développés.

Fol. 32. « Extraits d'actes reçus par Denis Hale, notaire d'Avignon » : tentative des Savoyards pour surprendre Avignon. 15 septembre 1443.

Fol. 36. Extrait du livre I des Mémoires de Pérussis.

Fol. 41. Extrait d'un protocole du notaire Ariez, du Buis : prise de Malaucène, par Montbrun. 6 août 1560.

Fol. 49. Conciles tenus à Carpentras.

Fol. 50. Dissertation sur le saint Clou.

Fol. 52. Lettre de J. Fer, de Vaison, sur le saint Clou de Milan. 6 février 1723.

Fol. 55. Abrégé du procès criminel contre l'ex-vice-légat Petrucci et Valère Arcangelo, son auditeur domestique, et autres complices; ce procès commença le 22 mars 1592.

Fol. 68. « Mémoires tirés des manuscrits de M. Henri de Suarès. »

Fol. 77. « Épitaphes de quelques évêques de Carpentras. »

Fol. 82. « Sénéchaux et recteurs du comté Venaissin. »

Fol. 92. « Catalogue des évêques de Cavaillon. »

Fol. 96. Extrait des manuscrits de Henri de Suarès intitulés « Des pontifes d'Avignon », « Avenio politica ».

Fol. 102. Extraits des manuscrits de Suarès : « Illustres viri Avenionenses; Familiae quibus subsunt baroniae et alia oppida; Familiae e quibus equites Melitenses. »

Fol. 108. Note de Fornéry à Pithon-Curt.

Fol. 109. « Abrégé du traité de la sphère : définitions ou notes tirées de la *Géographie mentale.* » — « Précis de géographie. »

Fol. 135. « Notes chronologiques des principales époques de l'histoire universelle jusqu'à la venue du Messie. »

Fol. 139. « Lettre au rédacteur de l'*Année littéraire*, sur l'administration et l'emploi des charités publiques, tirée au n° 25 de 1789. »

Fol. 150. « Éloge du P. Bridaine, missionnaire royal, par M. Marmontel, dans le discours qu'il a lu dans l'Académie françoise sur l'éloquence, le ... avril 1776. »

Fol. 151. « Note sur la caution en matière criminelle. »

Fol. 154. Extraits de divers ouvrages imprimés sur les Juifs.

Fol. 158. « Copie de l'inscription qui est contre la muraille de Saint-Siffrein du côté du midy. » — Notes sur Carpentras et le comté Venaissin.

Fol. 166. « Extrait d'un livre intitulé : *Legatio Romam marchionis Lavardini.* » — « Réponse du cardinal de Noailles à l'évêque d'Arles. » (S. d.)

Fol. 167. Explications de quelques propositions de la constitution *Unigenitus.*

Fol. 168. Note sommaire sur la famille de Cohorn.

Fol. 169. Note sur l'origine de l'imprimerie.

Fol. 173. « Manière d'arracher les arbres pour les transporter assez gros dans des lieux éloignés. » — Extraits du *Journal de Trévoux*, du *Journal des savants,* du *Mercure de France* et autres imprimés sur divers sujets.

Fol. 179. « Remarque sur l'auditoire de la cour de l'évêché de Vaison. »

Fol. 181. « Extraits des *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts*, du mois de septembre 1727 », sur la constitution du pape Benoît XIII, « *Pretiosus in conspectu Domini* ».

Fol. 182. Note sur Visan, remise au Pape par le Dauphin, le 30 juillet 1444.

Fol. 185. Extraits des *Mémoires de Trévoux*, des *Anecdotes* de M. de Segrais et de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. — Fol. 186. « Extraits des *Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis* 1600 *jusques en* 1716... », du P. Avrigny.

Fol. 190 v°. Copie d'une lettre de l'évêque de Castres au cardinal de Fleury.

Fol. 191. Discours du prédicateur Brunet, à l'occasion de la publication d'un mandement de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en 1728.

Fol. 192. « Extraits des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre, d'ouvrages de Pallavicini, du P. Niceron, de Boulle. »

Fol. 205. « Catalogue de quelques livres de Jean-Baptiste Thiers, qui mourut en 1703. »

Fol. 208. Extraits du *Mercure de France* de 1731. — Note sur le jurisconsulte Étienne Bertrand. — Fol. 209. « Extraits de la *Bibliothèque italique ou histoire littéraire de l'Italie.* — Fol. 216. Extraits des *Mémoires de Trévoux* de 1728, du *Mercure de France* de 1732. — Fol. 218. Extrait du *Perroniana* et du *Thuana* de Dupuy. — Fol. 220. Notice sur un livre de l'abbé Lancelot de Pérouse, sur l'*Histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance*, sur les *Observations sur les écrits modernes.*

Fol. 224. « Extraits d'un livre intitulé : *Mémoires pour l'histoire naturelle du Languedoc.* » — Fol. 225. Notice sur François Genet, évêque de Vaison. — Fol. 226. Extrait d'un ouvrage de Constantin Caïetan. — Fol. 227. Notice sur Moréri.

Fol. 228. « Principaux imprimeurs de l'Europe dont les éditions sont les plus recherchées. » — Note sur Suarès, évêque de Vaison.

Fol. 230. « Mots, termes et phrases extraits du recueil des factums de M. de Sacy. »

Fol. 238. Notes succinctes sur quelques questions de droit et expressions juridiques.

Fol. 245. Édit royal de juin 1725, au sujet de la fixation « du denier de la Constitution ».

Fol. 248. Note succincte sur le jurisconsulte Ch. Dumoulin.

Fol. 249. Mentions de quelques décisions de la Rote.

Fol. 256. Notes diverses effacées d'un trait de plume, pour la plupart.

Fol. 264. Extraits de divers ouvrages imprimés : *Histoire de l'église cathédrale de Vaison*, *Bibliothèque curieuse et instructive*, livre de Jean-Jacques Scarfantoni, *Animadversiones ad lucubrationes canonicales Francisci Ceccoperii.*

Fol. 275. Cahiers de rhétorique de Saint-Véran. — Fol. 278. « Poésie françoise, dictée par le R. P. Roubaud, professeur de rhétorique à Carpentras. » 16 décembre 1748. — A la suite se trouvent des extraits de divers auteurs latins, français et italiens.

Fol. 353. Droits et privilèges des Suisses en France : acquisitions; anciens soldats, veuves, enfants, privilèges à eux accordés; juridictions; arts et métiers exercés par les Suisses; impôts auxquels ils sont assujettis; dans quelles conditions ils peuvent faire le commerce.

Fol. 387. Sentence rendue dans l'instance des syndics et habitants de Maubec contre l'avocat du fisc du Comtat. 20 août 1500.

Fol. 438. Copie d'une ordonnance du vice-légat, relative à la saisie d'un ouvrage intitulé : *Mémoire instructif pour messire Jean-Baptiste Henry de Forbin, marquis d'Oppède, contre messire Joseph de Guyon, évêque de Cavaillon, et la communauté de cette ville.* 12 juin 1726. A la suite se trouvent des procès-verbaux de remise et d'incinération d'un certain nombre d'exemplaires de ce mémoire. La copie de ces divers actes est certifiée conforme à l'original, par du Pluvinal, secrétaire d'État.

XVIIIe siècle. Papier. 616 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. toile.

1757 (T., XXXII). Recueil de pièces, tant manuscrites qu'imprimées, relatives, pour la plupart, à l'histoire ecclésiastique du XVIIIe siècle. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 15. Mention d'un arrêt du parlement de Toulouse défendant à l'abbé de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon et à ses vicaires généraux « de donner l'habit et de recevoir à la profession dans l'ordre mitigé de St Benoît ». 23 juin 1699.

Fol. 18. Extrait des procès-verbaux de l'Assemblée générale du clergé de France. 1725-1755.

Fol. 37. Extrait de l'imprimé intitulé : *Lettre de M** à de M***, où l'on discute ce qui est avancé dans l'instruction pastorale de M. l'archevêque de Paris, au sujet des censures visées dans l'arrêt du 6 août* 1762.

Fol. 38. « In causa manutentionis possessionis et inhibitionum admodum reverendi Gasparis de Simiane de la Coste, religiosi expresse professi monasterii Sancti Victoris secùs Massilien., prioris loci de Boniliis, et rectoris et administratoris perpetui collegii Sancti Martialis Avenionensis, contra et adversus fratrem Petrum d'Aymar, decanum monasterii Sancti Andreae secus Avenionem et alios in actis nominatos. »

Fol. 44. « Lettre du cardinal de Bouillon, abbé de Cluny, à l'archevêque d'Avignon Gontieri; de Claire, près de Lyon. » 28 octobre 1708 (en italien).

Fol. 46. Procès de Jean-François de Martre contre le chapitre de la

collégiale de Roquemaure en Languedoc; copie d'un arrêt du parlement de Toulouse relatif à ce procès. 10 janvier 1758.

Fol. 53. Copie d'une consultation de quatre avocats d'Aix au sujet d'un appel comme d'abus à relever contre une sentence du recteur provincial des Grands-Augustins de la province de Provence. 20 avril 1761.

Fol. 55. Mémoire concernant le traité passé entre le roi de France et la république de Genève, au sujet des possessions de la ville de Genève dans le territoire de Gex. 7 août 1749.

Fol. 99. Extrait d'un livre intitulé : « *Voyage d'un François en Italie*, fait dans les années 1765 et 1766. »

Fol. 100. « Réponse de l'empereur Joseph II au pape Pie VI. »

Fol. 101. Extrait d'une lettre du roi de Prusse à d'Alembert.

Fol. 102. Lettre du chanoine Datrio et du curé Jacques, au sujet d'une pension accordée aux dames de Sainte-Claire et qui ne leur était plus payée.

Fol. 121. Bref du pape Clément XI au cardinal de Rohan, du 21 août 1714.

Fol. 131. Sentiment du pape Alexandre VIII sur la régale.

Fol. 133. Au sujet des plaintes du cardinal de R..., qui se prétend persécuté.

Fol. 137. Lettre du roi de France au Pape, au sujet de l'Assemblée du clergé de 1705 (copie). 29 juin 1711.

Fol. 138. « Lettre du Roy écritte aux évêques de France. » 10 mars 1731.

Fol. 141. « Mémoire sur les affaires du temps. » 17 juillet 1728.

Fol. 146. Copie de la lettre de M. le maréchal de Montrevel à M. de Julien, maréchal de camp (à Nîmes, le 20 mars 1704), au sujet du rétablissement des églises brûlées dans le Vivarais; réponse de M. de Julien à cette lettre. 4 avril.

Fol. 152. Extrait du bref de Clément XI au roi de France, du 8 mai 1714.

Fol. 156. Note sur « les appels au futur concile ».

Fol. 157. Fragment d'un mémoire au sujet de la lettre adressée par M. d'Angervilliers aux évêques de France.

Fol. 161. Lettre des gouverneur et gouvernante des Pays-Bas au « cardinal de Frankerberg », archevêque de Malines, et réponse de ce dernier. Mars 1785.

Fol. 162. Lettre circulaire de M. le baron de Breteuil, secrétaire d'État, aux archevêques et évêques de France. 16 octobre 1784.

Fol. 192. « Lettre de Paris sur l'arrest contre le livre du P. Jouvency, jésuite. »

Fol. 194. « Pièces concernant l'histoire ecclésiastique de la France » : Bref du pape Innocent XI au Roi. 28 juillet 1677. — Fol. 195. Réponse du Roi au Pape. 3 septembre 1677. — Bref du Pape à divers évêques. — Fol. 196. Circulaire des agents généraux du clergé à chaque évêque. Juillet 1677. — Fol. 197. Lettre de M. Arnaud, docteur en Sorbonne, à M. de Pompone, ministre et secrétaire d'État. 6 mai 1606. — Fol. 200 v°. « Innocentius papa XII... Cum dudum felicis recordationis Nicolaus papa V... » 3 juillet 1700.

Fol. 204. « Extrait de la négociation du cardinal de Janson, chargé des affaires de France auprès du pape Clément XI, pour la bulle *Vineam domini Sabahot.* » 1705.

Fol. 223. Lettre de l'archevêque d'Embrun au Roi, pour obtenir l'autorisation d'assembler un concile provincial. 5 avril 1727. — Lettre du Roi à l'archevêque et aux évêques suffragants. 29 mai 1727. — Édit du Roi sur la tenue du concile. 23 août 1727. — Fol. 224. Liste des membres du concile. — Fol. 225. Lettre du concile au Roi. 27 septembre 1727.

Fol. 225 v°. Notes sur quelques faits du règne de Louis XV, de 1715 à 1737.

Fol. 226. « Le *Mondain* de M. de Voltaire, fait en novembre 1736. » — Fol. 227. « Vers sur la tontine. » — « La description du matin, par M. de Bernard », pièce de vers. — « Vers sur M. de Pontchartrain, controlleur général. »

Fol. 228. « Arrest du parlement de Paris, du 9 aoust 1742, sur le livre intitulé : *Cas de conscience.* » — « Arrest du parlement de Dijon, du 14 mars 1742, sur la brochure publiée à Londres en 1741, sous le titre : *Pygmalion* ou la statue animée. »

Fol. 229. « Arrest du Conseil d'État du Roi qui supprime l'arrest du parlement de Paris, du 8 aoust 1742, au sujet d'un cas de conscience. » 12 septembre 1742.

Fol. 230. « Arrest du Conseil d'Etat sur deux consultations », au sujet du mandement de l'évêque de Montpellier, Berger de Charency, et du synode de Montpellier, du 12 juillet 1742 (26 avril 1743). — « Extrait des registres du parlement de Paris, du 28 mars 1718 »,

ordonnant la suppression d'un décret de l'Inquisition, de Rome, du 16 février 1718, contre deux écrits intitulés : « *Acte d'appel interjeté le* 1[er] *mars* 1717 *par les évêques de Mirepoix, de Senez, de Montpellier et de Boulogne* », et « *Acte d'appel du cardinal de Noailles* ».

Fol. 233. « Réponse de M[gr] de Senez à la signification de la sentence du concile d'Ambrun. » 21 septembre 1727.

Fol. 236. Bref de Benoît XIII aux archevêques et évêques convoqués et présents au concile provincial d'Embrun. 17 décembre 1727.

Fol. 239. Mémoire pour Claude Arthaud, accusé de fabrication de fausse monnaie (signé par Joseph Teste, avocat des pauvres), en 1745. — Fol. 270. Mention des décisions de la Congrégation criminelle au sujet d'Arthaud et de ses complices. 21 décembre 1746 et 28 avril 1747. — Fol. 271. « Avenionensis expositionis falsae monetae. Votum illustrissimi domini advocati Magnani, relatoris criminalis sanctae congregationis Avenionensis. » 28 juin 1747.

Fol. 279. Extrait des actes de la chancellerie de la légation d'Avignon, au sujet de l'abandon d'un bénéfice fait par Marron de Belvèze, prêtre.

Fol. 302. « Arbor porphyriana. »

Fol. 326. Extrait des registres du Parlement relatif au « règlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume ». 16 juillet 1765.

Fol. 423. « Mémoire à consulter » pour l'abbé de Montpezat contre les prétentions du parlement de Provence, qui exige du nouveau doyen de l'église de Tarascon le droit de bonnet et l'enregistrement de son brevet. 31 mars 1754.

XVII[e]-XVIII[e] siècle. Papier. 554 feuillets. 340 sur 220 millim. Rel. toile.

1758 (T., XXXIII). Recueil de discours et adresses, contenant des pièces manuscrites et imprimées. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 2. « Arrêté du parlement de Paris, du 3 mai 1788. » — Fol. 6. « Discours du Roi à l'ouverture du lit de justice tenu à Versailles, le 8 mai 1788. »

Fol. 10. « Discours de M. de Messenil, maître des requêtes, commissaire du Roi. » — « Discours de M. d'Albertas, premier président de la Chambre des comptes de Provence, du 8 mai 1788. » — Fol. 11.

« Discours de M. de Calissane, avocat général du Parlement. » 9 mai 1788.

Fol. 15. Discours de Lally-Tollendal à l'Assemblée nationale. 13 juillet 1789.

Fol. 20. « Motion faite à l'ouverture de la séance du 13 juillet 1789, par M. Mounier. »

Fol. 28. « Discours de M. le Président au Roi et réponse du Roi. » 13 août 1789.

Fol. 44. « Lettre de la noblesse au Roy, arrêtée dans la séance du matin pour lui être présentée le 21 juin 1789. »

Fol. 45. « Réponse du Roi au discours de la noblesse. » — « Discours de M. d'Aiguillon. » — « Lettre de M. le comte d'Artois à la noblesse. »

Fol. 46. « Lettre de M. Necker à M. Bailly. » — « Discours de M. le comte de Clermont-Tonnerre ; réponse à ce discours par le président de l'assemblée. »

Fol. 47. « Discours de M. Rouf de Varicourt. » — « Discours de M. Dumonchel, recteur de l'Université. »

Fol. 48. « Discours de M. du Perier, curé de Saint-Pierre d'Étampes. » — « Discours de M. de Sillery. »

Fol. 49. « Lettre du Roi à M. Necker. » — « Réponse de M. Necker au Roi. — Discours prononcé, le 30 juillet 1789, à l'hôtel de ville par M. Necker, directeur général des finances, à l'assemblée des représentants des districts et à l'assemblée générale des électeurs. »

Fol. 53. L'assemblée des électeurs décide que le discours de M. Necker sera publié dans toutes les communes du royaume. Paris, 30 juillet 1789.

Fol. 54. « Discours de M. de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes, au Roi. » — « Réponse du président de l'assemblée des États généraux. »

Fol. 55. Discours du Roi à l'assemblée des États. 15 juillet 1789. — « Discours des députés de MM. les juges consuls de Paris à l'assemblée des États, le 27 juillet 1789. »

Fol. 56. Communication à l'Assemblée nationale d'une lettre de M. Necker, datée de Bâle, du 23 juillet 1789. — Adresse des « représentants de la ville d'Orléans ».

Fol. 57. « Motion de M. Lequen de Kengali, député de la sénéchaussée de Lesneven en basse Bretagne. » — Fol. 60. « Projet

d'adresse au Roi, rédigé et lu par M. Target à l'Assemblée nationale, du 13 août 1789. » — « Adresse faite par M. de Saint-Fargeau pour être présentée demain au Roi par la députation de l'Assemblée nationale. »

Fol. 61. « Assemblée des représentants de la Commune, du 4 septembre 1789, pour protester contre les désordres et prendre des mesures de rigueur. »

Fol. 62. Note sur un incident qui se produisit, le 6 septembre 1789, à l'occasion de l'arrestation d'un « donneur de faux avis ».

Fol. 63. « Fragmens du discours prononcé sur la liberté française par M. l'abbé Fauchet, dans l'église paroissiale de Sainte-Marguerite. »

Fol. 65. « Fragmens du discours de M. le comte de Mirabeau, du 12 septembre. »

Fol. 67. « Lettre du Roy aux évêques et archevêques de son royaume. »

Fol. 69. « Délibération des représentans de la commune de Paris, au sujet de la confrontation du buste de M. Necker et du traitement de cent cinquante mille livres au commandant général », que ce dernier avait refusé en raison de la misère qui régnait à Paris.

Fol. 70. Lettre de M. de Clermont-Tonnerre au comte d'Estaing, pour le féliciter des mesures prises par lui, afin de garantir l'Assemblée nationale contre l'émeute. 10 septembre 1789.

Fol. 72. « Extrait d'une lettre du Maine », au sujet de l'enrôlement d'un centenaire dans la milice, en 1789. — « Compliment adressé à Mme la baronne de Marguerittes par M. Descombiés, capitaine de la compagnie n° 4 de la légion nimoise. »

Fol. 73. « Pièce de vers adressés à M. le baron de Marguerittes, secrétaire de l'Assemblée nationale, élu maire de Nismes. »

Fol. 74. « Compliment adressé à Mme la baronne de Marguerittes par les bas-officiers et les soldats de la compagnie n° 27. »

Fol. 75. « Discours prononcé par M. l'avocat Astier, juge au tribunal supérieur provisoire, par-devant l'assemblée représentative du comté Venaissin, le 24 aoust 1790. » — « Discours au Roi, prononcé par M. le président, député avec vingt membres de l'Assemblée nationale auprès de Sa Majesté, à la veille de la St Louis de l'an 1790. » — Fol. 76. Réponse du Roi.

Fol. 77. Discours prononcé par M. Dupont du Tertre, nommé ministre de la justice, devant le conseil général de la commune de Paris. 26 novembre 1790.

Fol. 99. « Adresse de la Société royale d'agriculture à l'Assemblée nationale, sur les encouragemens à donner à la régénération des troupeaux et à l'amélioration des laines. » 10 août 1790. — Fol. 101. Réponse du président de l'Assemblée nationale.

Fol. 108. « Adresse du département des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale » (copie). Aix, 22 décembre 1790.

Fol. 110. « Pétition de la Société d'histoire naturelle » tendant à obtenir que le gouvernement prît des mesures pour « rechercher les traces de Mr de la Peyrouse ». Séance du 22 janvier 1791.

Fol. 116. « Discours prononcé par M. l'abbé Maury, député de Péronne, à l'Assemblée nationale de France, dans la séance du 23 mars 1791, sur les droits des femmes à la régence. »

Fol. 122. « Discours prononcé par M. Bailly, maire et chef de la députation de la municipalité de Paris, nommé pour aller féliciter le Roi sur sa convalescence, le 28 mars 1791. »

Fol. 124. « Adresse présentée par le directoire commercial de Cette à M^rs les membres du directoire du département de l'Hérault, séant à Montpellier, et rédigée par M. Georges Combe, négociant de ladite ville de Cette, le 29 mars 1791. »

Fol. 142. « Rapport sur les Sociétés populaires, fait au nom du comité de constitution. » (Extrait de la *Collection des décrets de l'Assemblée nationale,* t. XXXI, p. 832, imp. Seguin, Avignon.)

Fol. 174. « A mes collègues, sur la prétendue amnistie en faveur de Jourdan et de ses complices. » Paris, 19 mars 1792. (Sans signature. Extrait du n° 34, année 1792, du supplément au *Journal de Paris,* p. 3 et 4.)

Fol. 308. « Discours de François Poultier, représentant du peuple, aux citoyens d'Avignon, prononcé le 10 août, l'an 2e de la République françoise, sur le rocher de la Liberté, près de l'autel de la Patrie. » (Extrait du second supplément au *Bulletin de la Convention nationale,* du 30 août 1793.)

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 696 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. toile.

1759 (T., XXXIV). Recueil de pièces imprimées et manuscrites relatives au commencement de la Révolution. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 29. « Lettre écritte par le Roy aux secrétaires d'État, le 27 aoust 1787. »

Fol. 46. « Discours de M. de Maissemy, commissaire du Roi, prononcé à la Cour des comptes d'Aix, le 8 may 1788. »

Fol. 50. Extraits du *Courrier d'Avignon,* des 7 janvier, 17 janvier et 28 février 1789, sur le froid excessif qui sévit à cette époque.

Fol. 66. « Copie d'une lettre écrite par M. de Salamon, vice-sénéchal à Montélimart, à M. le président de l'Assemblée nationale, en 1789. »

Fol. 67. « Copie de lettre de Son Excellence Mgr le vice-légat, à MM. les consuls de Carpentras. » 29 mars 1789.

Fol. 69. « Copie d'une lettre écrite par Son Excellence Mgr Casoni, vice-légat d'Avignon, à M. Barcilon, vice-recteur du comté Venaissin. » 29 mars 1789.

Fol. 117. « Copie de lettre de M. l'abbé Pieracchi, recteur du Comtat, à MM. les consuls de Carpentras. » 12 avril 1789.

Fol. 119. « Copie de la lettre du nonce en la cour de France à MM. les consuls. » 15 avril 1789.

Fol. 121. Copie d'une lettre du vice-légat aux consuls de Carpentras. 23 avril 1789.

Fol. 123. Copie d'une lettre du procureur général de la ville d'Avignon aux consuls de Carpentras. 25 avril 1789.

Fol. 125. Copie d'une lettre du vice-légat aux consuls de Carpentras. — Fol. 130. Copies de deux lettres du vice-légat Casoni aux consuls de Carpentras. 6 et 8 mai 1789. — Fol. 134. Copie de la réponse des consuls au vice-légat. 14 mai 1789.

Fol. 141. Discours du Roi aux États généraux. 23 juin 1789.

Fol. 147. Mesures édictées par le conseil de ville de Carpentras en prévision de la disette de grains. 19 juillet 1789.

Fol. 149. Mémoire présenté aux consuls de Carpentras. 3 août 1789.

Fol. 151. Copie d'une délibération du corps des anniversaires de la cathédrale de Saint-Siffrein adressée aux consuls, le 5 août 1789.

Fol. 153. Énumération des « franchises du clergé séculier et régulier des œuvres pies et des officiers de la manse épiscopale ».

Fol. 155. « Copie de lettre du vice-légat aux consuls de Carpentras au sujet de la poste aux lettres. » 6 août 1789.

Fol. 157. Autre lettre du même, au sujet des attroupements et de leur répression. 10 août 1789.

Fol. 159. Autre lettre du même aux consuls de Carpentras au sujet de l'admission de huit artisans dans le conseil de ville. 14 août 1789.

Fol. 166. Extrait d'une délibération des États, dans laquelle la communauté de Sarrians demande la convocation extraordinaire de toutes les communautés du Comtat. 1er septembre 1789.

Fol. 168. « Attestation de ce qui a été délibéré par le conseil municipal de Carpentras concernant la propriété et l'administration du collège de Carpentras. » 17 septembre 1789.

Fol. 170. Copie de la lettre du vice-légat à l'avocat et procureur général du Pape, M. de Sibour, au sujet de sa démission. 18 décembre 1789.

Fol. 176. « Liste des personnes qui consentent à former la milice citoyenne de cette ville de Carpentras. »

Fol. 178. « Copie d'un règlement portant prohibition d'attroupemens », fait par le recteur Pieracchi. 8 octobre 1789.

Fol. 192. « Délibération de la commune de Pernes sur les États généraux. » 19 octobre 1789.

Fol. 210. Copie d'une lettre du vice-légat aux consuls de Carpentras, au sujet du logement des cavaliers destinés à renforcer la brigade de maréchaussée installée dans cette ville. 30 novembre 1789.

Fol. 218. Délibération du conseil de ville de Carpentras relative à la demande de convocation d'une assemblée générale de tous les ordres et communautés du Comtat. 17 décembre 1789.

Fol. 220. « Projet de réformation de l'impôt du poids de la farine et d'abolition de la taille des fontaines, présenté par M. Romette, premier consul de Carpentras. » 1789.

Fol. 231. Lettre de Carpentras, extraite du *Courrier français* du 3 janvier 1790.

Fol. 239. « Ordonnance des arrêts contre M. Dominique Escoffier, capitaine d'une des compagnies de la milice citoyenne de Carpentras, et M. Jacques Rouvières, quartier-maître de ladite milice. » 22 janvier 1790.

Fol. 241. « Réflexions sur les États du comté Venaissin. » Une note de Tissot, inscrite à la fin, est conçue en ces termes : « Ces réflexions dont on publie que M. de Ste Croix, de Mourmoiron, est l'auteur, ont été transcrites sur un imprimé, format in-8°. 1790. »

Fol. 261. « Précis de la délibération prise par le conseil municipal de Carpentras au sujet de la suspension du paiement des mille écus que la ville paie annuellement au collège. » 22 février 1790.

Fol. 263. Copie de la délibération du conseil de ville de Carpentras

demandant au Pape le maintien des privilèges concédés à la ville. 28 février 1790.

Fol. 267. Délibération du conseil de ville de Mazan accordant amnistie aux perturbateurs de la tranquillité publique dans ladite communauté. 1er mars 1790.

Fol. 277. Copie d'une lettre (en italien) du cardinal, ministre secrétaire d'État du Pape, relative aux élections consulaires. 17 mars 1790.

Fol. 279. Mention de l'institution, à Carpentras, d'un tribunal de commerce appelé de la Conservation. 17 mars 1790.

Fol. 311. Lettre au sujet d'une prétendue prohibition faite aux étrangers d'importer du pain dans la ville. ... avril ... (sans adresse ni indication de lieu d'origine).

Fol. 330. Procuration donnée par les religieuses du monastère de la Sainte-Famille, de Carpentras, à M. Roland Devillario. 21 avril 1790.

Fol. 345. « Cahier des doléances de la commune de Carpentras. » (S. d.)

Fol. 358. Extrait des délibérations de l'assemblée générale des citoyens de la ville de Pernes, tenue dans l'église des Augustins, le 20 avril 1790.

Fol. 388. « Copie du mémoire relatif aux troubles d'Avignon, distribué à tous les ministres des cours étrangères résidans à Rome par M. le cardinal secrétaire d'État, le 17 juillet 1790. »

Fol. 398. « Opinion de Charles-François Bouche, député de la sénéchaussée d'Aix et membre de l'Assemblée nationale, sur la pétition de la nation avignonaise. Séance du soir, 27 août 1790. »

Fol. 435. « Copie de la lettre du cardinal ministre Zelada à M. Audiffret le jeune sur sa démission. » 6 octobre 1790.

Fol. 438. Attestation touchant la convention passée entre la commune de Carpentras et la congrégation de la Doctrine chrétienne, « relative à l'institution publique de la jeunesse ». 10 octobre 1790.

Fol. 469. « Opinion de M. Mirabeau sur l'affaire d'Avignon, du 20 novembre 1790. »

Fol. 473. « Discours de M. de Robespierre, député du département du Pas-de-Calais, sur la pétition du peuple avignonois. » 1790.

Fol. 502. « Proclamation du directoire du département des Bouches-du-Rhône. » 30 décembre 1790.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 503 feuillets. 310 sur 210 millim. Rel. toile.

1760 (T., XXXV). Recueil de pièces manuscrites et imprimées, se rapportant à la période de 1789 à 1791. La pièce manuscrite seule est citée ici.

Fol. 181. « Avis aux bons Carpentrassiens. » Une note insérée à la fin porte que « cet avis a été fait après la scène qui arriva dans l'assemblée des citoiens actifs scéante aux Jacobins, et il parut le 1er septembre 1791 ».

XVIIIe siècle. Papier. 268 feuillets. 250 sur 200 millim. Cartonné.

1761 (T., XXXVI). Recueil de pièces imprimées et manuscrites relatives aux opérations de l'Assemblée représentative du comté Venaissin. Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 79. Copie d'une lettre d'envoi du « règlement de l'Assemblée représentative sur l'organisation des gardes citoyennes du comté Venaissin ». 9 juillet 1790.

Fol. 126. Copie d'un arrêté de l'Assemblée représentative, du 16 juillet 1790.

Fol. 131. « Arrêté explicatif de celui du 16 juillet. Du mardi 20 juillet 1790. »

Fol. 151. Arrêté de l'Assemblée représentative au sujet de l'installation du tribunal supérieur provisoire dans la maison des R. P. Dominicains. 9 août 1790.

Fol. 152. Copie de l'arrêté de l'Assemblée représentative au sujet de la prestation de serment des membres du tribunal supérieur provisoire. 9 août 1790.

Fol. 196. « Discours prononcé par M. l'avocat Astier, juge au tribunal supérieur provisoire, par devant l'Assemblée représentative du comté Venaissin, le 24 août 1790. »

Fol. 197. Arrêté de l'Assemblée représentative au sujet de l'appel des sentences à porter devant le tribunal supérieur. 24 août 1790.

Fol. 222. Copie de l'arrêté de l'Assemblée représentative relatif à la contribution imposée aux ecclésiastiques et aux membres des communautés d'hommes, à raison de la dispense du service militaire. 15 septembre 1790.

Fol. 223. « Copie de la lettre de M. Stanislas de Clermont-Tonnerre à M. le président de l'Assemblée représentative du comté Venaissin. » 26 septembre 1790.

Fol. 285. Arrêté de l'Assemblée représentative au sujet de l'organisation judiciaire. 26 octobre 1790.

Fol. 305. Mention d'un décret de l'Assemblée représentative au sujet des conciliations en matière de procès. 6 novembre 1790.

Fol. 379. Copie d'une lettre adressée à la municipalité de Carpentras pour obtenir l'envoi de deux de ses membres à l'Assemblée représentative. 27 décembre 1790.

Fol. 385. Copie du décret « de l'assemblée représentative du comté Venaissin, daté du 31 décembre 1790 ».

Fol. 390. Délibération de l'Assemblée représentative du « dixième janvier 1791, à onze heures et trois quarts du soir » (c'est le dernier acte de cette assemblée). Copie de la main de l'avocat Tissot.

XVIIIe siècle. Papier. 396 feuillets. 250 sur 200 millim. Cartonné.

1762 (T., XXXVII). Recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, relatives à la Révolution. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 15. « Protestations de Mgr Casoni, vice-légat d'Avignon, faites en sortant des États du Pape et déposées à Chambéry. » 14 janvier 1791.

Fol. 55. « Mémoire envoyé par ordre de Sa Sainteté à M. le nonce à Paris, à la fin du mois, à l'occasion de la révolution de Carpentras et du comtat Venaissin. » 31 janvier 1791.

Fol. 85. « Adresse à l'Assemblée nationale », rédigée par les officiers municipaux et les gardes nationales de Loriol, de Livran, de Mirmandes, Clion-Usclat, Ambonil (*sic*), canton de Loriol, département de la Drôme. 8 février 1791.

Fol. 106. Convention passée entre le « conseil militaire » de Carpentras et les fondeurs Athenosy et Bonboneau pour la confection de deux canons. 14 février 1791. (Autographe.)

Fol. 111. « Adresse présentée à Mrs de la Chambre de commerce de la ville de Lyon par Mrs Sobirats et Boudou, députés de la ville de Carpentras, auprès de l'Assemblée nationale de France, le 30 janvier 1791, ainsi qu'une lettre et délibération de MM. les négocians de Carpentras, du 15 février suivant. »

Fol. 121. « Proclamation du directoire du département du Gard, relative aux troubles d'Uzès et à la situation du département. » 19 février 1791.

Fol. 221. « Extrait du procès-verbal des séances de la municipalité d'Avignon, des 17 et 18 avril 1791. »

Fol. 230. Lettre de Bagnol et Ferdinand au comité militaire de la garde nationale de Carpentras. (S. d.)

Fol. 249. « Relation sur le siège de Carpentras, entrepris le jeudi 20 janvier 1791 par l'armée avignonoise. »

Fol. 269. Copie d'une lettre de M. de Sobirats, député à Paris, à la municipalité de Carpentras. 9 mai 1791.

Fol. 302. « Mémoire rédigé par ordre de MM. les administrateurs de l'hôpital de Saint-Pierre-aux-Graces de la ville de Carpentras relativement à l'intérest particulier que cet hôpital a eu dans les attaques formées contre cette ville par les Avignonois, en 1791. » A la fin se trouve une note de Tissot, ainsi conçue : « M. Charles Cottier, avocat, est le rédacteur de ce verbal, marqué au coin de la vérité. »

Fol. 322. « Copie de la lettre écrite par MM. les députés du roi des François à la municipalité de Carpentras, en date d'Orange, du 9 juin 1791. » — Fol. 324. Réponse de la municipalité, du même jour.

Fol. 326. « Copie d'une autre lettre de ces mêmes députés à la municipalité de Carpentras. » 10 juin 1791.

Fol. 334. « Discours prononcé par M. de Sobirats le jeune, le 4 juillet 1791, par devant le conseil général de la commune de Carpentras, pour rendre compte de sa députation à Paris, concernant des objets importans. »

Fol. 346. Réquisition des « médiateurs de la France entre les peuples d'Avignon et du comtat Venaissin ». (Signature autographe de Verninac Saint-Maur.) 5 juillet 1791.

Fol. 349. « Extrait de la délibération de la commune de Bollène haut Comtat, sur l'émission du vœu » tendant au maintien du gouvernement papal. 7 juillet 1791.

Fol. 353. « Copie de la lettre des médiateurs de la France au département des Bouches-du-Rhône. » 9 juillet 1791. — Réponse du département. (Extraits du *Courrier de Villeneuve-lez-Avignon,* du 13 juillet 1791.)

Fol. 374. « Proclamation des médiateurs de la France concernant Avignon. » 2 août 1791.

Fol. 388. Séance du bureau du collège de Carpentras (Extrait). 14 août 1791.

Fol. 402. Lettre de la municipalité de Carpentras aux médiateurs de la France. 25 août 1791.

Fol. 429. « Opinion de M. l'abbé Maury sur l'affaire d'Avignon,

prononcée dans les séances de l'Assemblée nationale des 12 et 13 septembre 1791. »

Fol. 447. « Rapport sur l'affaire d'Avignon et du comtat Venaissin, fait par M. Menou à l'Assemblée nationale, le 13 septembre 1791. »

Fol. 496. « Compte rendu par M. Richard, maire, et MM. Bernard et Descours, officiers municipaux d'Avignon, à leurs concitoyens, de leurs opérations pendant leur séjour à Paris et de ce qui s'y est passé relativement à l'affaire d'Avignon. » 7 octobre 1791.

Fol. 511. « Les victimes de la Glacière d'Avignon. » (Extrait des *Anecdotes chrétiennes* de M. Reyre.)

Fol. 537. « Lettre de MM. les commissaires civils députés par le Roy, à la municipalité de Carpentras, en date du 3 décembre 1791. »

Fol. 545. « Lettre des mêmes à la municipalité de Carpentras. » 10 décembre 1791.

Fol. 549. « Copies de lettres écrites par les officiers municipaux de Carpentras à MM. les commissaires civils députés par le Roi, en date des 13 et 14 décembre 1791. »

Fol. 563. « Les membres du comité de sûreté générale d'Avignon à leurs députés auprès de la Convention nationale. »

Fol. 564. « Lettre des commissaires civils à la municipalité de Carpentras. » 29 décembre 1791.

XVIII[e] siècle. Papier. 566 feuillets. 300 sur 220 millim. Rel. toile.

1765 (T., XXXVIII). Recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, se rapportant à la période de 1792 à 1793. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 2. « Copie de la délibération prise par le conseil général de la commune de Carpentras, le 2 janvier 1792, pour l'établissement d'un nouveau vœu solennel et perpétuel à l'honneur de la très Sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Santé. »

Fol. 15. « Copie de la lettre de M. de Folcney aux maire et officiers municipaux d'Avignon. » 25 janvier 1792.

Fol. 23. « Mélanges. » (Extrait du *Journal général* par M. Fontenoi, du mercredi 15 février 1792, p. 186.)

Fol. 42. « Copie d'une lettre de M. Favreau, ancien mere (*sic*) de Romilly et administrateur du département de l'Aube, à M. Regnault-Beaucaron, député à l'Assemblée nationale, sur l'acte d'amnistie porté

en faveur des criminels détenus dans les prisons d'Avignon. » — Fol. 44. « Réponse de M. Regnault-Beaucaron, du 4 avril 1792. » (Extrait du supplément au *Journal de Paris*, n° 53, année 1792.)

Fol. 47. Délibération du « corps municipal », relative à la surveillance des étrangers. 18 février 1792.

Fol. 50. Copie de la lettre adressée par les médiateurs de France au général Folcney, relative au poste de garde mis à leur disposition. 26 février 1792. — Réponse du général Folcney.

Fol. 54. Copie d'une lettre circulaire écrite par les membres du comité de correspondance des Amis de la constitution séant à Orange. 9 mars 1792.

Fol. 73. « Copie de la lettre écrite par le commandant général et autres chefs de l'armée marseillaise à MM. les administrateurs du département des Bouches-du-Rhône. » 10 avril 1792.

Fol. 127. « Copie de la lettre écrite par MM. les commissaires réunis des Bouches-du-Rhône et de la Drôme à MM. les juges de paix de Carpentras. » 5 mai 1792.

Fol. 129. « Copie de la lettre du directoire du département de la Drôme à M. le président de l'Assemblée nationale. » 5 mai 1792.

Fol. 130. Copie de l' « arrêté du directoire du département de la Drôme portant suspension des commissaires par lui nommés pour se rendre à Avignon ». 5 mai 1792.

Fol. 136. « Opinion concernant Avignon et le Comtat, prononcée par M. Français, député à l'Assemblée nationale, à la séance du 10 mai 1792. » (Extrait du *Moniteur universel,* du samedi 12 mai 1792, n° 133, p. 548.)

Fol. 139. « Rapport sur les nouveaux troubles survenus à Avignon et dans le Comtat, fait par M. Chassaignac à une séance de l'Assemblée nationale. » 10 mai 1792. (Extrait de la *Gazette nationale* ou le *Moniteur universel*, du 12 mai 1792, n° 133, fol. 547.)

Fol. 150. « Lettre de M. Lasource aux auteurs de la *Chronique*. » (Extrait de la *Chronique de Paris,* du vendredi 1er juin 1792, n° 154, p. 610 et 611.)

Fol. 167. « Copie de la lettre de MM. les officiers municipaux de Valréas, district de l'Ouvèze, à M. le maréchal de camp Barbante, à Avignon. » 21 juin 1792. — Fol. 168. Réponse du maréchal de camp. 28 juin 1792.

Fol. 319. « Extrait, *parte in quâ,* d'une lettre d'un étranger à un

membre de l'Assemblée constituante, tiré du supplément au *Journal de Paris,* n° 33, année 1792, p. 4. »

Fol. 321. « Aux auteurs du *Journal.* » (Extrait du supplément au *Journal de Paris,* n° 63, année 1792, p. 1 et suiv.)

Fol. 468. « Copie d'une lettre des citoyens Rovère et Poultier, commissaires à Avignon, datée du 16 août 1793, extraite du *Bulletin de la Convention nationale,* du 27 dudit mois. »

Fol. 570. « Extrait de la lettre du citoyen Albite, représentant du peuple près l'armée des Alpes, délégué à celle commandée par le général Carteaux, datée du Pont-Saint-Esprit, le 17 juillet 1793. » (Extrait du *Bulletin de la Convention nationale*, du mardi 23 juillet 1793.)

XVIII[e] siècle. Papier. 578 feuillets. 280 sur 220 millim. Rel. toile.

1764 (T., XXXIX). Recueil de pièces imprimées et manuscrites relatives à la période de 1794 à 1796. Les pièces manuscrites sont seules citées ici.

Fol. 17. « Extrait des registres du comité de salut public de la Convention nationale, du 6 pluviôse an 2. »

Fol. 19. « La commission des subsistances et approvisionnemens de la République aux citoyens composants les Sociétés populaires », au sujet de la fabrication du papier. 6 pluviôse an II.

Fol. 191. « Arrêté du représentant du peuple Maignet prescrivant des visites domiciliaires à Avignon. » 16 prairial an II.

Fol. 195. « Séance du comité de la Fraternité. » 17 prairial an II. — Réponses de Maignet aux observations de ce comité.

Fol. 206. Lettre circulaire de l'agent national près le district de Carpentras aux comités de surveillance de l'arrondissement légalement organisés, et, à leur défaut, aux municipalités.

Fol. 239. Moyens de défense présentés par les maire et officiers municipaux d'Avignon, accusés de conspiration contre la souveraineté du peuple, en 1791 et 1792.

Fol. 274. « Procès-verbal de l'installation de la municipalité épurée de cette commune de Carpentras et de la justice de paix, du 19 thermidor an 2[e]. »

Fol. 521. Requête de Marie-Ursule-Julie Curel, sœur de l'ex-notaire Curel, adressée aux administrateurs du district de Carpentras.

Fol. 523. Arrêté du directoire du département de Vaucluse ordonnant la restitution à sa sœur des biens ayant appartenu à Hippolyte

Curel, condamné par le tribunal d'Orange à la peine de mort. 7 vendémiaire an VI.

Fol. 582. Circulaire du ministre de la justice aux directeurs de jurys d'accusation et aux commissaires du pouvoir exécutif près les tribunaux civils et criminels des départements. 25 frimaire an IV.

Fol. 603. Lettre datée de Carpentras, insérée dans le *Journal* de Perlet, du 21 pluviôse an IV, n° 103.

Fol. 647. « Copie de la lettre écritte par le ministre de la justice au tribunal criminel du département des Bouches-du-Rhône. »

XVIII[e] siècle. Papier. 657 feuillets. 280 sur 220 millim. Rel. toile.

1765 (T., XL). Recueil de pièces, tant imprimées que manuscrites, relatives à la période de 1797 à 1807. Nous ne citons ici que les pièces manuscrites.

Fol. 107. « Extrait du procès-verbal des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse. Séance du 23 ventôse an V. »

Fol. 150. « Circulaire de l'administration du département de Vaucluse aux administrations municipales du ressort », au sujet des demandes en décharge ou réduction de « cotisations de contribution foncière ». 1[er] fructidor an V.

Fol. 171. « Extrait du registre des séances de l'administration centrale du département de Vaucluse. » 14 vendémiaire an VI.

Fol. 237. « Copie d'une lettre du ministre de la justice aux présidents du tribunal civil du département de Vaucluse. » 22 thermidor an VI.

Fol. 239. « Copie d'une lettre du ministre de la justice au juge de paix du canton de Mazan. » 17 fructidor an VI.

Fol. 266. « Circulaire n° 460 du commissaire du directoire exécutif près l'administration centrale du département de Vaucluse aux commissaires près les administrations municipales de son arrondissement. » 18 nivôse an VII.

Fol. 268. « Circulaire (n° 3897, B. 3, bureau civil) du ministre de la justice aux tribunaux civils de la République. » 16 ventôse an VII.

Fol. 297. « Lettre du ministre de la justice au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du département de Vaucluse, à Carpentras. » 2 messidor an VIII.

Fol. 310. Lettre du ministre de la justice aux tribunaux de première instance et d'appel, aux tribunaux criminels et aux commis-

saires du gouvernement près de chacun d'eux (bureau de l'organisation judiciaire, n° 6288 h. h.). 24 thermidor an VIII.

Fol. 340. Copie d'une supplique adressée au ministre de la justice par Anne-Françoise-Henriette Raphel, veuve Amondieu, de Carpentras. 29 messidor an IX.

Fol. 365. Lettre du sous-préfet de Carpentras au maire du Beaucet. 18 vendémiaire an X.

Fol. 375. « Copie d'une lettre du conseiller Arréat, commissaire du gouvernement près les tribunaux du département de Vaucluse, au ministre de la justice. » 18 prairial an X. — Fol. 376. Réponse du ministre. 9 messidor an X.

Fol. 377. Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Carpentras au maire du Beaucet. 13 messidor an X.

Fol. 382. Lettre du ministre de la justice au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel du département de Vaucluse (n° 2837 d. s. bureau criminel). 29 fructidor an X.

Fol. 391. Lettre du ministre de la justice au président du tribunal criminel du département de Vaucluse, à Carpentras (n° 93, bureau de l'organisation judiciaire).

Fol. 404. « Circulaire du ministre de la justice aux présidens des tribunaux d'appel, criminels et de première instance, et aux commissaires du gouvernement près ces tribunaux. » 18 fructidor an XI.

Fol. 553. Copie d'un arrêté de l'administration centrale du département de Vaucluse. 16 ventôse an VI.

Fol. 560. Copie d'une circulaire du ministre de la justice aux tribunaux civils et criminels, correctionnels, et aux justices de paix (n° 4627 hh, bureau de l'organisation judiciaire). 27 germinal an VI.

XVIIIe-XIXe siècle. Papier. 598 feuillets. 300 sur 230 millim. Rel. toile.

1766 (T., XLI, t. I). Recueil de pièces imprimées et manuscrites, contenant des mémoires de procès et des plaidoyers. Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 320. « Chanson sur l'affaire de M. le C. d. R. » (Affaire du collier de la Reine.)

Fol. 797. « Séparation : impuissance du mari. » C'est un plaidoyer de Me Montaudier, avocat au parlement de Toulouse, présentant la défense de messire Charles Darjac de Morlhon, marquis de Saint-Vensa,

contre la dame Marguerite de Buisson de Ressouches, son épouse. — Au fol. 833, on lit : « J'ai transcrit ce playdoyer de Me Montaudier sur une copie exacte. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé et peut être mis à la suite des causes célèbres. Au surplus, voyés l'arrèt rendu dans cette affaire au *Journal du palais de Toulouse,* t. IV, arr. 45, p. 66 et seqq. »

Fol. 834. Mention d'une sentence de l'official de Paris, du 28 juillet 1749, qui déclare non recevable la demande du sr Lahure, tailleur, tendant à la nullité de son mariage pour cause d'impuissance de sa femme.

XVIIIe siècle. Papier. 834 feuillets. 320 sur 240 millim. Rel. toile.

1767 (T., XLI, t. II). Recueil de pièces manuscrites et imprimées, relatives à des procès et jugements criminels (période de 1794 à 1800). Les pièces manuscrites seules sont citées ici.

Fol. 4. « Lettre du citoyen Maignet, représentant du peuple, délégué dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, à la Convention nationale. » 29 floréal an II.

Fol. 57. Vers composés par Jean Debry, représentant du peuple, « pour être mis au bas du portrait de Cezar Clop », vieillard de Bédoin, lors de la « réhabilitation » de cette commune. 15 floréal an III.

Fol. 264. « Extrait des registres de la police de la commune de Carpentras, chef-lieu du district, département de Vaucluse », au sujet des troubles qui ont eu lieu à Avignon, le 6 vendémiaire an IV.

Fol. 322. « Extrait des registres des arrêtés sur pétition ressortant du troisième bureau de l'administration centrale du département de Vaucluse. » 4 floréal an VI.

Fol. 324. « Noms des citoiens qui, dans les journées des 1er et 2 brumaire an 6, sont venus au secours de l'administration municipale et de ceux qui, aïant été bloqués dans leurs maisons par les rebelles, n'ont pu se rendre à la maison commune pour la défendre contre les révoltés. »

Fol. 328. « Extrait des registres des arrêtés de l'administration municipale de Carpentras », relatif à la désignation des vingt plus fort contribuables qui doivent avancer le montant des indemnités et réparations de dommages incombant à la commune, à la suite de la bagarre de brumaire an VI. 6 germinal an VI.

Fol. 417. Consultation d'Espérandieu, « homme de loi » à Nîmes,

au sujet de la péremption de l'instance à introduire en appel contre le jugement du tribunal de Carpentras, relatif à la réparation des dommages causés pendant les bagarres des 1[er] et 2 brumaire an VI.

Fol. 447. « Copie du jugement rendu par le tribunal de cassation séant à Paris, le 2 fructidor an VIII, en faveur des vingt plus forts contribuables de la commune de Courthezon, canton de Bédarrides, département de Vaucluse. »

Fol. 454. Certificat du greffier du tribunal criminel du département de la Drôme, constatant l'acquittement du citoyen François Maillet, de Carpentras, prévenu d'avoir participé aux bagarres des 1[er] et 2 brumaire an VI, à Carpentras. 19 frimaire an VII.

XVIII[e]-XIX[e] siècle. Papier. 456 feuillets. 290 sur 220 millim. Rel. toile.

COLLECTION PEIRESC

1768 (P., I). « Ducs et pairs de France. » Ce volume est divisé en deux parties.

Fol. 1. « Des six duchez et pairries faisants moitié du nombre des XII anciens pairs de France, rangées selon l'ordre qui leur est demeuré aux derniers temps et de leur vraysemblable origine. » Cette pièce est de la main de Peiresc.

Fol. 2. « Les XII pairries de France de plus ancienne origine, rangées selon l'ordre qui leur est demeuré aux derniers temps. » Pièce de la main de Peiresc, mais inachevée.

Fol. 4. « Les XII pairries de France de plus ancienne origine, rangées selon l'ordre qui leur est demeuré aux derniers temps. » Cette note est de Peiresc et plus complète que la précédente.

Fol. 8. Note sur « la duché de l'évesque de Laon ».

Fol. 10. « Les XII anciens pairs de France, tant prélats que barons, tant clercs que laiz et tant ducs que contes. » Notes détaillées de Peiresc.

Fol. 12. Note sur « la duché de Champs-Aur ».

Fol. 14. « Sur l'origine des XII pairs de France et moyens de leur establissement. » Note de Peiresc.

Fol. 16. « Les pairries des barons laïcs, ducs et pairs de France du nombre des XII anciens. » De la main de Peiresc.

Fol. 18. Note de Peiresc sur la dignité de pairie.

Fol. 21 v°. « Des six duchez et pairries faisants la moitié du nombre des XII anciens pairs de France qui ont détenu leur prérogative de pairries jusques bien avant soubs la IIIe race de noz roys et au dessoubs de la Xe génération d'iceulx. » Par Peiresc.

Fol. 25. Diplôme de Louis VII, roi de France, portant que la cité de Langres et le domaine possédé par l'évêque ne pourront être aliénés. Sens, 1179. De la main de Duchesne.

Fol. 27. « Lingonensis episcopus dux et par Franciae. » Par Peiresc.

Fol. 29. « Lingonica urbs. » Notes sur Langres et sur les évêques de cette ville, de 488 à 1561.

Fol. 30. « Ex Georgio Merula, Alexandrino, libro II de *Antiquitate vicecomitum.* » De la main de Duchesne.

Fol. 32. « Besuens. monaster. Duodecim judices, pontifices et proceres inter Clotarium et Dagobertum reges, patrem et filium. » Par Peiresc.

Fol. 32 v°. « Des duchiez. » — Fol. 33. « Des contez. » Par Peiresc.

Fol. 34. « De baronia et pariatu. » Par Peiresc.

Fol. 36. Notes de Peiresc sur la succession des femmes à la pairie. « Henry, duc de Normandie, receu à l'hommage de Guienne comme second mary d'Eléonor. » Autres exemples, de 1211 à 1538.

Fol. 40. « Inscriptions qui se trouvent ez fenestres ou vitres d'une salle basse en une maison fort enciene de la ville de Reins, apartenante à monsieur Coquillar... esquelles vitres les douze pers sont peints et représentés chascun avec le propre et vray habit qu'ils portoient enciennement au sacre des roys... »

Fol. 41. Description des armes des pairs de France.

Fol. 42. « M.CCLXVII. Catalaunensis episcopus. Baro et par Franciae et homo ligius domini regis. Arrestum parlamenti Pentec. anno 1267. » De la main de Duchesne.

Fol. 43. « Arrestum parlamenti octav. Nativitatis beatae Mariae, anno 1259. » De la main de Duchesne.

Fol. 44. « Les noms, crys, armes, charges et prérogatives des XII pairs de France, comme ils pouvoient estre du temps du roy Louys le Gros et jusques au couronement du roy Philippe-Auguste, substituant au duc de Guienne ou bien à celuy de Normandie. » Par Peiresc.

Fol. 46. « Origine des deux crosses des armes de l'évesque de Noyon, pair de France. » Par Peiresc, qui a dessiné l'écusson en marge.

Fol. 48. Arrêt du parlement de Paris « inter dominum regem et abbatem et conventum Sancti Remigii Rhemensis et archiepiscopum Rhemensem super garda Sancti Remigii Rhemensis pro ipso domino rege ac pro abbate et conventu predictis... Arresta, judicia et consilia Parisius expedita in parlamento octabarum Nativitatis beatae Mariae, anno 1259. »

Fol. 49. Lettre autographe de Duchesne à Peiresc au sujet de la pairie de Langres. (S. d.)

Fol. 50. Extrait d'un livre intitulé : *Les loix communes d'Angleterre :* « Barons nous appellomns les piers del realme... Passages extraits du Roman du Loheranz Garin, composé du temps du roy Louys le Jeune.

Seneschax fu de France à maintenir..... »

De la main de Duchesne.

Fol. 52. Extraits par Duchesne de la chronique de Bèze ; notes répondant à diverses questions de Peiresc sur Fréjus, le comté de Champagne, etc.

Fol. 53. « Noviomensis par Laudunensis. »

Fol. 54. Épitaphe (sur fiche foliotée) :

« Dux Laudunensis et praesul Gazo vocatus
Laudibus immensis dignus jacet hic tumulatus.
C ter cum mille septemque decem sociatis
Dant praescire satis dum vivere desiit ille. »

De la main de Duchesne. Une note de Peiresc, au fol. précédent, indique que les deux derniers vers paraissent avoir trait à « quelque aultre évesque » .

Fol. 56. « Moneta archiepiscopi Remensis, episcopi Laudunensis, ducis Burgundiae. Extrait du registre de la Cour des monnoyes nommé le Registre entre deux aiz, fol. 7. » De la main de Peiresc.

Fol. 57. « D'un vieux registre de monnoye, cotté Brisson chez M. Poullain, fol. 222. » Notes sur la monnaie frappée sous Philippe, duc de Bourgogne. Par Peiresc.

Fol. 60. « Ex testamento beati Remigii. » Extraits par Peiresc.

Fol. 62. « Sub Laudunensi episcopo, comes Rouciaci et dominus Cociaci, comes Portuensis. » Extraits d'arrêts du Parlement concernant la duché-pairie de Laon. 1281-1282.

Fol. 63. « Judicia, consilia et arresta expedita in parlamento beati Martini, anno Domini MCC octuagesimo secundo. » Extraits concernant la duché-pairie de Laon.

Fol. 66. « Des images anciennes d'aucuns des XII pairs de France et de leurs honneurs. Environ MCCCCXX. » Notes de Peiresc. — Fol. 68. « Les noms des douze pairs de France, avec l'ordre d'yceux, ainsi qu'ilz sont placez et rangez au sépulcre de sainct Remy et ce

qu'ilz doibvent faire et porter au sacre. » — Fol. 70. « Coppie figurée des noms des pairs de France, ainsin qu'ils ont esté transposez, ratturez et falsifiez au 91 feuillet du registre du procez de Robert d'Artoys, qui est au greffe... » Par Peiresc.

Fol. 71. « Les noms des pairs de France adjournez par lettres du 29 septembre 1331 au 14 décembre ensuyvant, pour adsister au procez de Robert d'Arthois, restituez selon qu'ils avoient esté rangez au registre dudict procez... » Par Peiresc.

Fol. 72. « 1336 environ. Pairs de France. Coppie figurée du desnombrement des pairs de France, tant anciens que nouveaux, avec la prétendue disposition de leur rang et séance, extraicte *prout jacet*, à l'original de la première page du registre du procez de Robert d'Artoys conservé au greffe du Parlement. » De la main de Peiresc.

Fol. 72 v°. « Aultre coppie figurée du mesme desnombrement des pairs, distinguée en telle sorte que ce qui paroit en l'original avoir esté couché par escript d'un mesme fil, d'un mesme caractère et d'une mesme ancre, environ l'an 1336, que fut compilé et collationné ledict registre, est icy transcript d'ancre noire. » Copie de Peiresc.

Fol. 73. « Coppie figurée du desnombrement des pairs de France, tel qu'il semble avoir esté faict lors de la compilation du registre du procez de Robert d'Artoys, environ l'an 1336, où il se trouve représenté en la première page. Escript cy dessous en ancre noire et accompagné des suppléments, changements ou falsifications, gloses, appostilles et annotations qui y ont esté adjoustées depuis, escriptes cy dessoubs en rubrique pour les distinguer de l'ancien desnombrement. » Par Peiresc.

Fol. 74. « Coppie figurée des noms des pairs de France, ainsin qu'ils sont rangez au premier feuillet du registre du procez de Robert d'Artoys, conservé au greffe du parlement de Paris. » Notes de Peiresc. — Fol. 76 et 77. « Les noms des pairs de France adjournez au XIIII décembre 1331 pour le procez de Robert d'Arthois... » Par Peiresc.

Fol. 78. « Les XII pairs de France et leurs crys et armes. Du ms. d'Angleterre. » Par Peiresc.

Fol. 79. « Les XII pairs de France et leurs charges et prérogatives, selon que les range le livre manuscript de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, escript environ 1469, encores qu'il semble y avoir quelques équivocques. » Par Peiresc.

Fol. 80. « Ex Chartulario ecclesiae Sanctae Genovefae Parisiensis. 1179. Jugement rendu par le roy Louys VII en son palais, avec le conseil de ses barons Thibault de Bloys, grand maistre, Robert de Dreux, son frère, et autres, à la relation jurée de plusieurs notables persones à ce commises de la part du roy, tant clercs que laïcs, chevalliers, sergents et bourgeois, entre l'abbé de Saincte-Geneviefve et aulcuns siens subjects qui, niant leur servitude, avoyent refusé d'en demeurer à la preuve du duel et avoyent mieux aymé subir le jugement de la cour du roy. Actum Parisiis, anno ab incarnatione Domini millesimo LXXIX. » Ce sommaire est de Peiresc, la copie de Duchesne.

Fol. 82. « Noion, ducatus inter Ligerim et Sequanam. Extraict de l'*Histoire des Papes*. » De Duchesne.

Fol. 83. « Le rang des XII pairs de France au sacre du roy Louys XI, escript en novembre l'an 1478. Extraict du registre de l'hostel de ville de Rheims où sont les debvoirs de la ville de Rheims, lors du sacre et le formulaire des cérémonies d'iceluy. » Par Peiresc.

Fol. 84. « Le rang des XII pairs de France au sacre du roy Charles VIII, le 29 et 30 may 1484. Extraict d'un ancien ms. de M. Berger où en est le procès verbal tout au long. » Par Peiresc.

Fol. 85. « 1216. In Meledunensi colloquio pares regni. » 1217. « De Meledunensi colloquio in quo aderant pares seu barones regni. » Par Peiresc.

Fol. 87. « Maires et pairs. » Lettre autographe de Rigault à Peiresc, avec cette note de la main de Peiresc : « Les pairs de Poictiers ne sont que ceux qui ont esté maires. » (S. d.)

Fol. 88. Lettre de Moutte à Le Tanneur, au sujet des grands officiers du comté de Boulogne. Bordeaux, 1er juillet 1623.

Fol. 90. « Des pairs de France, leur origine et fonction, rang et dignité, et comme les anciennes pairies layes ont esté réunies à la couronne; au moien de laquelle réunion aultres nouvelles ont esté créées, avec l'ordre de leur création et réception en icelles. »

Fol. 94. « Du rang et dignité des pairs. »

Fol. 96. Notes historiques sur l'érection en duchés-pairies des seigneuries ci-après désignées : comté d'Eu, en août 1458; comté de Vendôme, en février 1514 (fol. 97); comté de Guise, en janvier 1527 (fol. 98); comté de Nevers, en janvier 1528 (fol. 99); comté de Montpensier, en février 1538 (fol. 101); comté d'Aumale, en juillet 1547 (fol. 102); baronnie de Montmorency, en juillet 1551 (fol. 103);

comté de Penthièvre, en septembre 1569 (fol. 104); principauté de Mercœur, en décembre 1569 (fol. 105); duché d'Uzès, en janvier 1572 (fol. 106); marquisat de Mayenne, en septembre 1573 (fol. 107); duché de Piney, en octobre 1581 (fol. 108); baronnie d'Épernon, en novembre 1581 (fol. 109); comté de Retz, en novembre 1581 (fol. 110); marquisat d'Elbeuf, en novembre 1581 (fol. 111); comté de Rethelois, en décembre 1581 (fol. 112); vicomté de Joyeuse, en août 1582 (fol. 113); marquisat de Maignelay, en 1586 (fol. 114); comté de Montbazon, en mai 1588 (fol. 115); duché de Ventadour, en juin 1589 (fol. 116); duché de Thouars, en août 1595 (fol. 117); comté de Beaufort, en juillet 1597 (fol. 118); baronnie de Biron, en juin 1598 (fol. 119); baronnie d'Aiguillon, en août 1599 (fol. 121); vicomté de Rohan, en avril 1603 (fol. 122); baronnie de Sully, en février 1606 (fol. 123); marquisat de Fronsac, en janvier 1608 (fol. 124); baronnie de Dampville, en septembre 1610 (fol. 125); marquisat de Châteauroux, en mai 1616 (fol. 126).

Fol. 131. « Duchez et pairries réunies à la couronne. » — Fol. 133. « Comtez et pairries réunies à la couronne. » — Fol. 135. « Comtez et pairries desmembrées de la souveraineté de la couronne de France. » — Fol. 136. « Baronnies pairries réunies à la couronne. » — Fol. 137. « Duchez simples, sans qualité de pairrie, esteintes ou supprimées et réunies à la couronne. » — Fol. 138. « Duchez simples, sans la qualité de pairrie, appartenans à des particuliers. »

Fol. 140. « Duchez et pairies nouvelles tenues par des seigneurs particuliers. » De la main de Valavez.

Fol. 146. « Mémoires pour monstrer que les pairies sont dignitez réelles et non personeles et que les femmes en sont capables, extraictz de l'inventaire de Monsieur de Nevers contre Monsieur le duc de Montmorency. »

Fol. 158. « Des ducs, comtes pairs de France. »

Fol. 164. « Les douze anciens pairs de France, six ecclésiastiques, trois ducs, trois contes. »

Fol. 169. « Duchez et pairries estainctes. Bourgongne, Normandie, Guyenne, Bretaigne, Orléans, Alençon, Anjou, Auvergne, Nemours, Angoulesme, Chastellerault. » Cette pièce contient de nombreuses notes de Peiresc et de Rigault.

Fol. 174. « Duché et pairrie de France, laquelle fut derechef déclarée confisquée et tombée en commis sur le roy Edoard III d'An-

gleterre et le prince de Galles, son filz, par lettres du roy Charles V, du mois de novembre 1369 et du 14 may 1370, et réunie à la couronne. » Mentions de réunion d'autres pairies à la couronne.

Fol. 177 et 179. « Duchez simples réunis à la couronne. » Note de Peiresc sur la seconde copie : « mais le mémoire est fort faultif. »

Fol. 181. « Duchez simples et particulières. »

Fol. 183. « Duchez et pairries réunies à la couronne. »

Fol. 185. « Comtez et pairries réunies à la couronne. »

Fol. 186. « Ex Martyrologio Usuardi. » Note sur le martyre de S. Bénigne de Dijon. De Duchesne.

Fol. 187 v°. « Erection de diverses comtez. »

Fol. 188. « Erections de quelques marquisats. »

Fol. 191. « Erection de divers duchez. »

Fol. 195, 197 et 199. « Nemours. » Par Peiresc.

Fol. 200. « Soissons. » Notes de Peiresc.

Fol. 201. « Pièces énoncées en l'inventaire des productions faictes au parlement de Paris de la part de M. le duc de Nevers contre le duc de Montmorancy, desquelles on désire avoir coppie. » Note de Peiresc.

Fol. 203. « Mémoire des instructions qu'on désire avoir de la chambre des comptes de Dijon. » Note de Peiresc.

Fol. 205. « Les XII pairs. En un livre d'armoiries composé du règne du roy Charles VII et qui est en la bibliothèque de Monsieur de Chartres, les pairs de France sont nommez en l'ordre qui s'ensuit. » Note de Godefroy.

Fol. 206. « Nomina plurium qui fecerunt domino regi homagium et fidelitatem. Extraict d'un grand roulleau de parchemin, cotté au doz : 103, homages. II. » Par Peiresc.

Fol. 208. « Arthois. XII pairs anciens, VII pairs nouveaux. Lors de l'arrest de Robert d'Arthois. 1331. » Par Peiresc.

Fol. 209. Notes chronologiques, par Peiresc, sur la date de décès des pairs de France, de 1315 à 1361.

Fol. 210. Notes chronologiques sur les rois d'Angleterre. 1327-1346.

Fol. 213. Notes chronologiques sur les personnages vivant « lors de l'arrest du conte d'Arthois... de 1331 ».

Fol. 214. « Hii sunt XII pares Franciae. » 1224. Par Peiresc.

Fol. 215. « Isti sunt pares Ribodimontis qui debent estagium. Extraict du registre du Thrésor, cotté VII, fol. xxv et seq. » Note marginale de Dupuy.

Fol. 217. « Ordre des XII pairs de France, ainsi qu'ilz sont en deux croisées de fenestre du logis de M. Coquillart, à Reims. »

Fol. 218. « Origines des pairries. »

Fol. 220. « Lettre d'érection de la terre et seigneurie de Richelieu en duché et pairie de France. » Paris, 4 septembre 1631.

Fol. 226. « Pares Franciae. Comites majores, post pares. Appendices de l'ordonance des amortissements faicte par le roy Philippe III au parlement de Toussains MCCLXXV aprez la Nativité, alléguée en celle de Philippe le Bel faicte au parlement de la Toussains MCCXCI au registre ✠, fol. LIIII et LVI, en la Chambre des comptes, et au registre A, fol. IIIIxxV, à Paris et au registre du Thrésor en queue de celle des parlemens, eschiquiers et jours de Troyes, laquelle est sans date comme celle-cy. » Sommaire de la main de Peiresc, qui a rectifié la copie.

Fol. 230. « Ordonance du roy Philippe le Bel sur les amortissements des ecclésiastiques, faicte au parlement de Toussains avant Noël MCCXCI, contenant quelques modifications et ampliations de celle du roy Philippe III, son père, de l'an MCCLXXV... »

Fol. 232. Lettres de Philippe VI, roi de France, relatives à l'hommage à prêter par les nouveaux prélats. 20 septembre 1332.

Fol. 233 v°. « Ducs, comtes. Citez au nombre de 94, dont il y a 10 archeveschés. »

Fol. 239. « Ce sont les cités du royaulme de France. »

Fol. 240. « Ducs et contes de France, etc., etc. »

Fol. 243. Notes de Peiresc sur la pairie de Coucy. (Fiche foliotée.)

Fol. 244. « Ex gestis consulum Andegavensium. » En marge, et de la main de Peiresc : « Auctor monachus Majoris monasterii vivens tempore Henrici II, Anglorum regis, circa 1160. » Copie de Duchesne.

Fol. 246. « Sub Roberto rege, conventus parium Odonis, comitis Carnotensis. Circa 1015. Ex Fulberti, Carnotensis episcopi, epistolis. Domino suo regi Roberto, comes Odo, epistola XCVI. Pauca tibi, domine, dicere volo, si audire digneris... »

Fol. 248. « Pairs de France sont juges des différendz qui surviennent pour les duchez et pairries. »

Fol. 250. « Mortaing pairrie. 1408. Extraict d'un gros registre en parchemin contenant VIIcIII feuilletz, estant ès mains de M. Auguste Galland, advocat en la Cour, et est l'inventaire faict par M. du Bourg, conseiller au grand Conseil, en l'année 1525, des tiltres trouvez en la

Chambre des comtes (*sic*) d'Alençon aprez le décedz du dernier duc d'Alençon. »

Fol. 252. « Du livre des comptes de Champagne et Brie de monsieur Pithou. »

Fol. 258. « Extraict d'ung livre des Jacobins de Chaalons des pairs de France, des ducz et de leurs vassaulx, ensemble du nombre des clochers estans en France et du revenu que peult avoir le Roy. »

Fol. 262. « M.CCLXXV. Jus admortisandi. » De Peiresc.

Fol. 264 et 266. « De l'origine des six duchez et pairries faisants moitié du nombre des XII anciens pairs de France, demeurez la pluspart en leur prérogative de pairrie jusques bien avant soubs la troisiesme race de noz roys et au dessoubs de la dixiesme génération d'iceulx, rangées selon l'ordre qui leur a esté baillé aux derniers temps. » Pièce de Peiresc, à rapprocher de celle des fol. 1 et suiv.

Fol. 268. Armoiries de Jean de Vienne, archevêque de Reims, de Renaud, évêque de Châlons, de Pierre, archevêque de Rouen, et de Pierre de « Mornaco, archidiac. Sigalunie. » Par Peiresc.

Fol. 270. Notes chronologiques de Duchesne sur les évêques et archevêques de Châlons, de Noyon, de Laon, de Langres, de Beauvais, de Reims et Narbonne, au XIIIe siècle.

Fol. 272. « Lettre du Roy à monsieur l'évesque et conte de Beauvais pour ce (*sic*) trouver au Conseil auquel il avoit mandé les aultres pairs. » Fontainebleau, 24 septembre 1625. Copie de Valavez.

Fol. 274. Notes de Duchesne sur les évêques de Langres, de Châlons, de Noyon et de Beauvais, au XIVe siècle. — Fol. 276. Notes de Peiresc sur Langres (fiche foliotée). — Fol. 277. « Chartres qui se trouvent dans les archives de l'église de Langres, soit du chappitre ou de l'évesque, dont on désireroit avoir coppie. » — Fol. 279. « Bulla Alexandri III pro ecclesia Lingonensi. Alexander... Vualtero, Lingonensis ecclesiae episcopo... In eminenti apostolicae sedis specula... Datum Verulae, III kalend. aprilis, indictione III, incarnationis dominicae anno millesimo centesimo septuagesimo. »

Fol. 281. Hommage par Thibaut Ier, roi de Navarre, à Robert, évêque de Langres, pour Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Chaumont, Nogent et Montigny en Bassigny, « contez antiennes mouvantes dudit evesché ». Juillet 1239. Copie de Duchesne.

Fol. 282. « Lettres du roy Philippe le Bel au pape Clément V pour le prier de différer jusques à leur prochaine entrevue la provision de

l'évesché de Laon, lors vacante, attendu la prérogative qu'elle a de pairrie du royaulme... Sanctissimo Patri in Domino Clementi, divina providentia... Philippus... devota pedum oscula beatorum. In Laudunensi ecclesia... » Avril 1307. — Fol. 283. Note de Duchesne sur une entrevue de Philippe le Bel et de Clément V en mai 1307, et sur la mort de « Gazo », évêque de Laon, en 1317 (fiche foliotée).

Fol. 285. Blason gravé, au-dessous duquel on lit cette devise : « Lilia cruxque nitent campani signa nitoris. Signant candorem lilia, cruxque fidem. »

Fol. 286. Notes de Peiresc sur divers duchés-pairies, de 1341 à 1550.

Fol. 288-292. Notes de Peiresc sur le comté de Ventadour, la seigneurie de Piney, le comté d'Étampes, la seigneurie de Croy, le comté d'Évreux, le comté de Dreux, le comté de Penthièvre, le duché d'Angoulême, les seigneuries de Château-Thierry et de Châtillon-sur-Marne, le comté du Perche, le comté de Forez, le duché d'Estouteville, le comté de Chartres, le comté de Larochefoucauld, la châtellenie de Loudun, la baronnie de Chevreuse, le vicomté d'Uzès, le duché de Bar, le comté de Valentinois et Diois, le marquisat de Boissy, etc.

Fol. 293-299. Notes de Peiresc sur le duché de Berry et le comté de Poitou, sur Angoulême, la Marche, Mâcon, le Roannais, Beaupréau, Chevreuse.

Fol. 301. Extrait, par Peiresc, d'une donation de Philippe, « cuens de Valois et d'Anjou, régens les royaulmes de France et de Navarre... à Jean, roy de Bahaigne... » Février 1327. — Mention de l'érection du duché de Bourbon. Juin 1328.

Fol. 303. Déclaration de Louis XIII au sujet de la pairie d'Halluyn. Paris, 9 décembre 1620. — Ordonnance de Charles IX au sujet du rang du duc de Bouillon. 14 août 1572. Ces extraits sont de Peiresc.

Fol. 306. « 1329, 27 octobre. Artois réuni à la duché de Bourgoigne. » — Fol. 308-312. « Évreux, Mortain, Angoulesme, Alençon, Mortaigne prez Tournay, Allemaigne, Alençon, Beaumont-le-Roger, Montpellier, Beaumont-le-Vicomte, Beaumont-en-Argonne, Beaumont-sur-Oyse. » Ce sont des notes détaillées de Peiresc indiquant par quelles mains et en vertu de quels actes sont passés ces fiefs, du XIIIe au XVe siècle.

Fol. 314. Note de Duchesne sur les comtes de Beaumont-sur-Oise, de 1160 à 1236.

Fol. 316. « Extraict du registre du procès de Robert d'Artois, comte

de Beaumont-le-Roger. » Pièce de la main de Dupuy qui se termine ainsi : « mais seulement pour vous faire voir que le duc de Normandie est mis devant Bourgongne. »

Fol. 317. Note de Duchesne sur un comte de Beaumont (fiche foliotée).

Fol. 318-335. Orléans, Beaupréau, Valois, Montmorency, Châtellerault, Auxerre, Bar-sur-Seine, Péronne, Montdidier et Roye, Château-Thierry, Mortagne. Notes détaillées de Peiresc sur la constitution de ces fiefs aux XVe et XVIe siècles.

Fol. 336. Charles, comte d'Anjou, créé pair de France. Septembre 1297. Note de Godefroy.

Fol. 237. Clermont, Berry, Auvergne (1297-1400). Notes de Peiresc.

Fol. 339. Lettre du conseiller Baudan à Peiresc au sujet de l'érection de la vicomté d'Uzès en duché, 1565, et en pairie, 1572. Montpellier, 22 août 1628.

Fol. 341. « Ducatus in Campania. Aymonius, lib. I, cap. XIIII. Ducatus in Flandria; vide Massocum, lib. XX; Choppinum, lib. II, *Politiae sacrae*, tit. III. — Ducatus Tholosae. Vita Ludovici apud Pithoeum, pag. 164. — Ducatus Normanniae, 896. Guillelm. Nangii *Chronic.* »

Fol. 343. Ducs et pairs de France (titre seul). — Fol. 344. Mémoire en latin sur la pairie de Nevers.

Fol. 404. « Pairies, rangs et préséances. »

Fol. 406. « Le temps de l'érection de plusieurs pairries, duchez, principautez, marquisats et comtez de France se trouve dans Choppin, au Ier livre du domaine, tit. V. » Pièce de la main de Godefroy.

Fol. 410. « Duché de Ventadour, avec la clause de reversion. » Note de Duchesne.

Fol. 411 v°. Note sur l'érection des pairies du Berry, de Joigny, de Bretagne, de Champagne et de la Marche.

Fol. 412. « Érection des comtez de Berry et d'Auvergne en tiltre de duché et pairrie, en faveur de Jean, troisiesme fils du roy Jean II. A Boulongne, l'an 1360, octobre. » Par Godefroy.

Fol. 413. « Jugement des pairs oyant et approuvant le roy Philippe Auguste sur le possessoire de la Champagne à Meleun. » Juillet 1216.

Fol. 416. « Lettres du roy Philippe Auguste au pape Honorius, pour luy donner advis de l'amande faicte par Manassès, évesque d'Orléans, en présence du roy et des pairs, à Melun, pour avoir parlé mal à propos

contre le jugement rendu par les barons de France sur le différant de la comtesse de Champagne et d'Erard de Brenne. » Paris, avril 1217. Sommaire de Peiresc; copie de Duchesne. Extrait du Cartulaire de Champagne, de la Chambre des comptes de Paris.

Fol. 417. « Conventions d'entre Thibauld, comte de Champaigne, et Ferrand, comte de Flandres, sur la faculté et droict prétendu par un chascun d'eux, comme héréditaire, de faire l'avant garde et l'arrière garde en l'armée du roy saint Louis, portant qu'ils fairont leur charge alternativement, sans préjudice de leurs droits. » Août 1230. « Ex Cartulario Campaniae, de Camera computorum Parisiensi, fol. CCLXXIX verso. » Sommaire de Peiresc; copie de Duchesne.

Fol. 418. « Episcopi pares Franciae. Quatenus praelati pares admortizare possunt. Constitutio per Philippum III facta in hunc modum. » Note de Peiresc.

Fol. 419. « Declarationes ultimae super financiis feudorum et aliorum acquestuum »

Fol. 420. « Vidimé faict par le roy Charles VII, l'an 1440, des lettres du roy Philippe le Bel sur l'érection de la pairrie d'Artois faicte en faveur de Robert, comte d'Artois, son cousin, pendant la guerre de Flandre, à Courtray, en septembre 1297... »

Fol. 422. « Ex Chronologia Guillelmi de Nangiaco, monachi Sancti Dionisii in Francia, quam produxit ad annum 1302. » Acte de Philippe le Hardi au sujet du rang des pairs, en 1316. — « Extraict d'un antien registre dressé par feu Antoine Colard, chanoine de Rheims, de l'abbrégé de la vie des archevesques de Rheims. » Acte de Louis VII sur la création des pairs. 1179. — Mention d'un synode de Soissons en 1455.

Fol. 422 v°. « Situation des XII pairs de France, ainsi qu'ils sont en une verrière de l'église de Nostre-Dame de Reins devant les fonts baptismaux. »

Fol. 423. « Assiette de 15 mille libvres de rente en terre noble et à tiltre de comté et de baronie, faicte par le roy Philippe le Bel, l'an 1307, en avril, en faveur de Louys de France, créé comte d'Evreux par ce moyen. »

Fol. 426. « Lettre par laquelle le roy Louis Hutin déclare que, bien qu'il ayt octroié à son frère Charles, comte de la Marche, que touttes ses terres soient du ressort du parlement de Paris, sa vie durant, il n'a pas entendu que cette grâce s'estende aux cas esquelz les pairs de France ont à ressortir devant les séneschaux et baillifz. » 7 mars 1315. —

Fol. 428. « Jugement des pairs donné à Paris contre Robert, comte de Flandres, l'an 1315. »

Fol. 438. « Couronnement du roy Philippe le Long faict à Rheims, en présence de ses oncles, des grands du royaulme et des pairs de France... » Dimanche après les Rois, 1316.

Fol. 440. « La comté d'Évreux érigée en pairrie par le roy Philippe le Long, en janvier 1316, immédiatement aprez son sacre à Rheims, en faveur de Louys, son oncle. »

Fol. 442. « Traicté d'entre le roy Philippe le Long et Jeanne, fille du roy Louis Huttin, ou bien le duc de Bourgongne, son oncle, pour elle, par lequel, pour tous droictz, le roy luy baille 15,000 livres de terre sur les comtez d'Angoulesme et de Mortaing et 50 mille livres pour en achepter d'autres terres et tenir le tout en pairie et baronnie. » 17 mars 1317.

Fol. 448. « Confirmation de la pairie d'Evreux et de toutes les autres terres jà acquises ou à acquérir par les comtes d'Evreux, faicte par le roy Charles le Bel, en janvier 1326, en faveur du comte Philippe, son beau-frère. » Janvier 1326.

Fol. 450. « Pairrie de la comté de Beaumont. MCCCXXVIII, mense januarii. Littera pro aliquo parem Francie faciendo. » Pièce de la main de Peiresc.

Fol. 452. Mention de « difficultez faites au Roy et par luy respondues sur les francfiefs et nouveaux acquests. Reg. ✠, fol. 179. Chambre des comptes. »

Fol. 454. « La comté d'Angoulesme et les chastellenies de Mortaing, Coustances et Avranches érigées en pairrie et baronie et doüées de la noblesse de pairrie à perpétuité par le roy Philippe de Valois, en avril 1331, en faveur de Philippe d'Evreux, roy de Navarre, et de la royne Jeanne, sa femme. »

Fol. 456. Arrêt de la Cour des pairs de France adjugeant le duché de Bretagne à Charles de Châtillon, à cause de Jeanne de Bretagne, sa femme, issue de l'aîné, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort, puîné. 7 septembre 1341. — Fol. 462. Note de Duchesne sur les pairies de Bretagne et de Champagne.

Fol. 463. « La conté d'Anjou érigée en duché et pairie par le roy Jean en faveur de Louis, son second filz, et de ses enfans masles, pour en jouyr par eux et la tenir en pairie, et ensemble la comté du Maine et les chastellenies du Chasteau-du-Loir et de Chasteaulceaux et tenir

rang de pairs tant au Parlement que de dehors et tant en la présence du roy qu'en son absence, en octobre 1360, lors du traicté de Bretigny. » Pièce de Duchesne; sommaire de Peiresc.

Fol. 465. « Union faicte par le roy Jehan à la couronne de France des duchez de Bourgongne et Normandie et des comtés de Champaigne et Thoulouze, l'an mil CCCLXI, au chasteau du Louvre à Paris. »

Fol. 471. « Érection du duché et pairrie de Nemours faicte par le roy Charles VI en faveur du roy Charles de Navarre, son cousin germain, en récompanse de la cession faicte au roy par iceluy roy de Navarre de ses droits en la comté de Champaigne et comtez d'Euvreux, d'Avranches et autres terres. » 9 juin 1404.

Fol. 475. « Traditio facta regi Navarrae de terris de Erviaco, Donemoine et Courtenay. » 9 décembre 1408. Copie de Peiresc.

Fol. 477. « Pairie de la conté de Soissons et baronnie de Coucy, Ham, Pynon, Moncornet, Créquy en Thiérache. » Érection de la pairie de Soissons par Charles VI, en faveur du duc d'Orléans. 7 mai 1404.

Fol. 481. Lettres patentes de Charles VII, érigeant en pairie le comté d'Eu. 18 décembre 1458.

Fol. 483. Lettres patentes de Charles VII, érigeant en pairie le comté de Nevers. Juillet 1459.

Fol. 485. « Pairries des comtez de Nevers et de Rethel et de la baronnie de Rosay continuées en faveur de Jehan de Bourgongne, frère et héritier de feu Charles de Bourgongne, comte de Nevers, en faveur de qui elles avoient esté érigées tant par le roy Charles VII que par le roy Louys XI. » 30 juillet 1464.

Fol. 487. « Interdiction au parlement de Bordeaux de la cognoissance des causes du conté d'Angoulesme et de toutz ses vassaulx et subjectz, laquelle est déclarée appartenir au parlement de Paris à cause de la pairrie et appannage, ensamble de toutes les appellations des officiers dudict conté. » 14 décembre 1464.

Fol. 489. « Érection du conté de Longueville en duché. » Blois, mai 1505.

Fol. 501 et 506 v°. « Don par le roy François premier du duché d'Angoulmois à Madame la régente, sa mère. » 4 février 1514. — Fol. 505. « Création et érection du conté d'Angoulesme en duché. » Compiègne, 4 février 1514.

Fol. 515. « Érection du comté de Vendosme en duché. » Paris, février 1514.

Fol. 519. « Érection de la conté de Dunoys en duché et pairrie de France, faicte par Madame Louyse, régente, mère du roy François Ier, en faveur de Louys d'Orléans, duc de Longueville. » Juillet 1525.

Fol. 521. « Érection faicte par le roy Henry II de la baronnie de Montmorancy, la première de France, avec les terres d'Escouen, Chantilly et autres qui y sont unies pour cet effect en tiltre, nom et dignité de duché et pairrie. » Juillet 1551.

Fol. 525. « Déclaration que le comte d'Eu, per de France, ses hommes, subjects et vassaulx dudict conté, ressortiront en la court de céans, comme court naturelle des pers de France. » 19 mars 1551.

Fol. 530. « La Cour s'oppose à la réception d'un pair ecclésiastique pour estre moine. » 10 septembre 1557.

Fol. 532. « Officiers de la couronne, ducs et pairs. » Moulins, 18 mars 1566. Pièce de Valavez.

Fol. 534. « Registre des lettres patentes du roy sur l'érection du duché de la viscomté d'Uzès. » Mont-de-Marsan, mai 1565.

Fol. 538. « Édit du roy Henry III, par lequel Sa Majesté déclare criminels de lèze majesté les ducs de Mayenne, duc et chevalier d'Aumale, et ceulx qui volontairement habitent ès villes de Paris, Rouen, Tholouze, Orléans, Chartres, Amiens, Abbeville, Lyon et le Mans, et tous autres qui tiennent leur party. » Avril 1589.

Fol. 544. Érection de la baronnie de Biron en pairie. 30 juin 1598.

Fol. 546. « Substitution des terres de Suilly, Rosny, Richemont et Briseulle. » 27 mars 1609.

Fol. 548. Érection de la seigneurie de Dampville en pairie. 30 décembre 1610.

Fol. 552. Érection du duché-pairie de Lesdiguières. Mai 1611, 6 février 1620.

Fol. 556. « Lettres patentes d'érection en pairrie du duché de Chevreuse en faveur de M. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. » Août 1627.

Fol. 559. Lettres patentes d'érection en pairie du duché de Luynes. Août 1619.

Fol. 563. Lettres patentes d'érection en pairie de la seigneurie de Piney. 10 juillet 1620.

Fol. 565. Arrêt du Conseil d'État au sujet de l'érection du marquisat de Châteauroux en duché-pairie. 18 août 1627.

Fol. 567. « Arrest du parlement de Paris portant exclusion des

femmes des ducz et pairs de France des privilèges tant personnelz de leurs marys que réelz de la pairie, ne l'ayant de leur chef. » 17 mars 1628.

Fol. 569. « Arrest de vérification de la duché de Villars. » 23 juillet 1628.

Fol. 571. « Érection de la terre de Montmorancy en duché et pairrie, en faveur de M. le prince. » 9 mars 1633. — Fol. 572 et 575. Arrêt du Parlement concernant cette érection. 9 mars 1633.

Fol. 576. « Érection en pairie du duché de Retz en faveur de Pierre de Gondy, général des galères. » Février 1634.

XVII[e] siècle. Papier. 577 feuillets. Les fol. 3, 6, 7, 9, 13, 17, 24, 26, 28, 35, 45, 47, 55, 61, 64, 65, 67, 69, 75, 86, 127, 128, 129, 139, 145, 157, 163, 168, 176, 182, 184, 185, 189, 190, 193, 194, 196, 198, 202, 204, 207, 211, 212, 216, 219, 225, 237, 238, 242, 245, 247, 249, 251, 263, 265, 267, 269, 273, 275, 278, 280, 296, 298, 300, 302, 305, 307, 309, 313, 322, 326, 328, 332, 334, 338, 342, 402, 403, 427, 439, 441, 447, 451, 453, 455, 460, 461, 469, 470, 480, 499, 500, 513, 514, 518, 529, 531, 533, 543, 558, 561, 562, 568, 570 et 573 sont blancs. 350 sur 260 millim. Rel. parchemin.

1769 (P., II). « Catalogi codicum manuscriptorum. » Titre au dos. Deux tomes en un volume.

Fol. 1. « Table des catalogues contenus dans le présent manuscrit. »

Fol. 2. « Catalogi varii codicum manuscriptorum. »

Fol. 2 *bis*. « Veteres mathematici ac medici graeci, arabes ac latini, quorum opera manuscripta et edita in Bibliotheca regia repe. riuntur. »

Fol. 6. « Inventaire des livres qui sont en la librairye du chasteau de Moulins, faict par M[re] Pierre Anthoine, conseiller du Roy. »

Fol. 18. « Librorum graecorum, latinorum et italico idiomate scriptorum qui in bibliotheca reginae matris Catharinae de Medicis Parisiis sunt, cathalogus. »

Fol. 51. « Ex manuscriptis Montis rivi. »

Fol. 57. « Epistola Bessarionis, cardinalis Niceni, Tusculani, ad principem senatumque Venetorum missa anno 1468, qua bibliothecam suam omnis generis librorum instructissimam eidem senatui defert ac donat. Viterbi, nonas maias. » *Histoire de Venise,* de Justiniani, Strasbourg, 1611, livre VIII, *in fine*.

Fol. 60. « Libri graeci reverendissimi G., cardinalis Niceni, qui inventi sunt in D. Marci aede et in armariis bibliothecae reverendissimi domini Venetiarum, ordine literarum servato. »

Fol. 79. « Giberti. » Catalogue de manuscrits.

Fol. 84. « Bibliotheca sive antiquitates urbis Constantinopolis. » Manuscrits.

Fol. 92 v°. « Catalogus librorum reverendi domini patriarchae Constantinopolitani continens libros quinquaginta quinque. »

Fol. 94. « Catalogus librorum reverendi domini Constantini Barini continens libros XLV. »

Fol. 96. « Catalogus librorum... Antonii Cantacuzeni continens libros XLIIII. »

Fol. 97. « Catalogus librorum... Michaelis Cantacuzeni continens libros LVII. »

Fol. 100. « Catalogus librorum... Jacobi Marmoretae. »

Fol. 100 *bis*. « Catalogus librorum... domini Suzae. »

Fol. 101. « Catalogus librorum illustrissimi principis domini Manuel Eugenici. »

Fol. 107. « Index librorum manuscriptorum qui extant in bibliotheca domini Philippi Huralti, episcopi Carnotensis. »

Fol. 118. Remarques de Peiresc sur quelques manuscrits de la bibliothèque de M. de Chartres.

Fol. 122. Notes de Peiresc sur des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, à la suite d'une visite qu'il y fit en compagnie de Rigault et de Pithou, en avril 1607.

Fol. 124. « Index librorum manuscriptorum bibliothecae D. Augusti Thuani. 1617. »

Fol. 153. « Bibliotheca manuscripta Puteanorum fratrum. »

Fol. 163. « Extraict faict par M. Godefroy sur le cathalogue de la bibliothèque de M. Petau, des livres manuscrits concernants l'histoire de France contenus et désignés audict cathalogue, depuis le décedz dudict sieur Petau. » Sommaire de Peiresc.

Fol. 167. « Index omnium librorum qui in bibliotheca... dom. cardinalis d'Armaignaco, episcopi Ruthenensis, in episcopio ipso Ruthenae... coacervati reperti sunt... » 17 juin 1561.

Fol. 185. « Tituli librorum quorumdam manuscriptorum excerpti ex catalogo bibliothecae Urbinatis. »

Fol. 231. Note sur l'*Histoire physique* de J. Pollux.

Fol. 233. « Libri graeci manuscripti ad J. Holstenium missi. 21 martii 1631. » Liste de la main de Peiresc.

Fol. 235. « Catalogue de livres, tant imprimés que manuscripts, de la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles. »

Fol. 242. « Mémoire des livres manuscrits du sieur Espannet, consul de Chypre, qu'il fault bien mesnager et tenir bien secret pour n'estre prévenu. » 1631. Notes de Peiresc.

Fol. 244. Note de Peiresc sur des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris et de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés (fol. 245). — Fol. 252. Notes de Godefroy sur des manuscrits d'Arras et de Bruxelles.

Fol. 254. Catalogue en écriture grecque de divers ouvrages grecs.

Fol. 258. Extrait, par Peiresc, de l'ouvrage intitulé : « *Speculum morale regium factum ad honorem domini regis Francorum Karoli moderni*, per fratrem Robertum, episcopum Senecensem, magistrum in theologia, ordinis Praedicatorum. »

Fol. 260. Catalogue intitulé : « Roolle des vieux livres manuscrits ou autres livres écris à la main, tant de parchemin que de papié. »

Fol. 262. Lettre de Corberan à un sieur Paul sur certains manuscrits dont il envoie la liste. 15 novembre 1630.

Fol. 264. « Catalogus manuscriptorum graecorum domini Julii Pacii. »

Fol. 265. Lettre de Pacius à Peiresc au sujet de quelques manuscrits grecs. Valence, 9 juillet 1630. V. Tamizey de Larroque, *Jules Pacius de Beriga ;* Paris, 1883.

Fol. 268. « Index librorum manuscriptorum graecorum pro Luca Holstenio. »

Fol. 269. « Manuscrits du sieur Bomi, acquis en may 1629. »

Fol. 270. « Ex schedis domini de Flurance qui Archimedem edidit Parisiis, quas acquisierat Carolus Fabrottus. »

Fol. 271. « Leonis Allacii, Chiensis, graecorum commentariorum (*sic*). »

Fol. 273. « Index librorum graecorum manuscriptorum. Cruce signati a Salmasio notati sunt tanquam digniores. »

Fol. 275. « Manuscrits d'Avignon remarquez par M. le président du Barroux. »

Fol. 276. « Livres manuscritz de monsieur de Lesdiguières. »

Fol. 278. « Relationi manuscritte della libreria dell'illustri Alessandro Sauli, di Genova. 1634. »

Fol. 290. « Relationi del Sauli. Nel primo volume delle relationi si contengono le scritture seguenti... »

Fol. 291. « Du libvre manuscript des Samaritains, en arabe, avec de la meslange de paroles et clauses en hébraïque et lettres samaritaines. »

Fol. 293. « Un livre manuscrit du Sainct Esprit, appartenant à Honoré, filz de feu Antoine Broche, advocat, grand ami et voisin du sieur de Saint-Julian-Montagu. » Note et observations de Peiresc.

Fol. 295. « Index librorum nonnullorum, tam graecorum quam latinorum, nondum editorum, confectus a Scipione Tettio, Neapolitano. »

Fol. 303. « Chez monsieur de Schilder, chanoine en l'église de Cambray. » Catalogue de livres, de la main de Duchesne.

Fol. 304. « Index chronicorum et annalium manuscriptarum quae in Flandria reperiuntur. » De la main de Duchesne.

Fol. 306. « Index Galeni opusculorum hebraicè manuscriptorum, Nanino Isaaci interprete. »

Fol. 310. « Mémoire des livres manuscrits que j'ay veus à Richemond, maison royale du roy d'Angleterre. » De la main de Valavez.

Fol. 312. « Astronomi graeci veteres in manuscripto Auriae apud Carolum, Tholosanum archiepiscopum. »

Fol. 314 et 316. « Libanii sophistae varia opuscula manuscripta in codice cujusdam graeci, Romae. » Liste avec des titres grecs, de la main de Peiresc.

Fol. 315. « Placet de Frédéric Morel, doyen des professeurs et interprète du Roy », pour l'impression de quelques livres grecs. Il est question, dans ce placet, du Psautier de Blémides, ancien auteur grec, chancelier de l'église métropolitaine de Bulgarie, et du deuxième tome de Libanius, orateur d'Antioche.

Fol. 317. « Librorum manuscriptorum index pro Samuele Petiti. » 1633.

Fol. 319. « Livres manuscrits des archives du chasteau de Sault. » Parmi les manuscrits cités : « Légende de Nostre Dame, en provençal et italien » ; « Chansons provençales vieilles » ; « La vie de sainct Honoré, en vers provençaux ».

Fol. 329. « Apud Bembum, equitem Patavis, libri manuscripti. »

Fol. 331. « Ex indicibus Joannis Vincentii Pinelli collecta. »

Fol. 332. « Dal libro della cordela verde di Gio. Vincenzo Pinelli, colletto dal signor Lorenzo Pignoria, che era un indice de' libri stampati 8448 in tutto. »

Fol. 337. « Dal libro della cordela bianca dei libri ms. di Gio. Vincenzo Pinelli, dove c'era 8 indici. Collectione fatta dal signor Lorenzo Pignoria. »

Fol. 340. « Dal libro della cordela negra di Gio. Vincenzo Pinelli, fatto di diversi scartafacci gionti insieme senz, ordine messi poi in tavola. »

Fol. 345. « Militiae authorum index. »

Fol. 347. « Index eorum quae continentur in libro Joannis Vincentii Pinelli authorum rerum militarium. »

Fol. 348. « Theatri ducis Sabaudiae tituli. »

Fol. 349. « Inventario de' libri scritti in lingua turchesca che sono stati retrovati nelle galere dell'armata nemica. »

Fol. 354. « Historie di Padova. »

Fol. 362. « 1636. Ex bibliotheca Ambrosiana, ad cardinalem Guidonem de Bagni per abbatem Castiglionensem, Tactica Pinelli. »

Fol. 364. « Dalla bibliotheca Ambrosiana et dalli volumi degli authori greci della milicia antiqua che furono già della bona memoria del signor Gio. Vincenzo Pinelli. » De la main de Peiresc.

Fol. 366. « Index opusculorum quae continentur in volumine manuscripto Ruffi, Massiliensis. 1636, august. »

Fol. 368. « Livres manuscrits de la maison d'Entragues de M. de Giry, par M. Bonar. »

Fol. 370. Note sur le « Receuil sommaire de la cronique françoise escrit en vers françois de vieil langage ».

Fol. 371. Note de Peiresc sur un manuscrit de l'abbaye de Chailly, intitulé : « Flores psalmorum. »

Fol. 373 et 374. « Erotici veteres graeci. »

Fol. 377. « 1633. Chronica manuscripta Tholosae, du sieur de Saint-Blancard et du sieur de Ciron, frère de M. l'advocat général. » Extraits de Peiresc.

Fol. 379. Mémoire de Peiresc sur les manuscrits de la bibliothèque de M. de Marescot.

Fol. 383. « Notes de Peiresc sur les manuscrits de M. Guillaume de Rebreviettes, gentilhomme d'Artois. »

Fol. 385. Mémoire de Peiresc sur quelques manuscrits de « M. Ozier ».

Fol. 387. Note de Peiresc sur une collection de canons déposée à la bibliothèque de Saint-Victor de Paris.

Fol. 389. Note de Peiresc sur les manuscrits de M. d'Expilly, avocat général au parlement de Grenoble.

Fol. 390. Lettre de M. de Mornieu à Peiresc. Lyon, 5 janvier 1616.

Fol. 392. Note de Peiresc sur les manuscrits de M. de Mornieu.

Fol. 393. « Inscriptio seu titulus libri Jacobi Schrinckii a Nosingen, in quo imagines atque elogia virorum illustrium continentur. » Note de Peiresc.

Fol. 394. Notes bibliographiques, par Peiresc.

Fol. 397. Note sur le traité de philosophie « de Petrus Mollis, *alias* de Grisco ».

Fol. 399. Notes de Peiresc sur le président de Batilly et son ouvrage sur le calendrier des Romains. 1618.

Fol. 401. « Bordereau de ce qui s'est trouvé dans le coffre ou corbeille turquesque de M. de Thou et de ce qui s'y est adjousté et qui a esté remis dedans un bahu de cuir noir pesant deux centz et quelques livres. »

Fol. 403. Mémoire et notes sur un ouvrage de « Giorgio Ragusei ».

Fol. 411. Table des registres de M. de Loménie.

Fol. 449. « Antonii Averulini, florentini, architectura ab Antonio Bandino seu Bontino, asculano, e materna lingua in latinum conversa. »

Fol. 454. « Catalogi varii librorum editorum. T. II. »

Fol. 455. « Catalogus librorum omnium qui a me Nicolao Maynerio inventi fuerunt in bibliotheca mihi praelegata in testamento patris Christophori Maynerii, in suprema Provinciae provinciarum parlamenti curia senatoris amplissimi, anno Domini 1606, 9 calend. novembris. »

Fol. 471. « Quae de Aristotele aliorumque in ipsius opera commentariis edita extant in bibliotheca Puteanorum Parisiis. 1620. »

Fol. 478. Notes bibliographiques.

Fol. 481. « Bibliothèque de M. Ribier. »

Fol. 484. « Index librorum bibliothecae Riberii, regii in Parisiensi curia senatoris. »

Fol. 573. Note de Peiresc demandant à Venot des renseignements et documents sur de Chasseneux, ancien premier président du parlement d'Aix; sur le cabinet de M. de Montaigu; sur Boson, comte d'Autun; sur le tombeau de Marie de Bourbon à Braine.

Fol. 577. « Mémoires et instructions pour ce qui est des recherches

des vieux livres manuscrits du consulat de la mer qui se peuvent faire à Barcellonne. »

Fol. 579. « Feuillet qu'il fault conserver sur les anciens manuscripts du livre du consulat de la mer à Barcellonne. » Note de Peiresc; suit une pièce en catalan.

Fol. 583. « Index librorum quorumdam domini Apollinis d'Albret. » De la main de Peiresc.

Fol. 585. Livres curieux de Rome du s[r] Aubery. — Fol. 587. « Catalogue des libvres plus curieux du coffre de M. Aubery, en avril 1629, venu de Rome. » De la main de Peiresc. — Fol. 589. « Mémoire des antiquitez de M. Aubery... » Par Peiresc. — Fol. 591. « Index librorum quorumdam Romae impressorum anno Domini MDLXXXIII apud Franciscum Zanetum. »

Fol. 595. « Inventère et description des livres treuvez en la bibliothecque de feu Monseigneur le révérendissime évesque de Beauvais... commencé le 19[me] jour d'octobre 1616. » Avec indication des mises à prix et des prix de vente.

Fol. 639 et 640. Mémoire de chroniques de Suisse, Alsace et Allemagne pouvant se trouver en Suisse.

Fol. 645. Notes bibliographiques sur certains ouvrages relatifs à l'histoire d'Espagne.

Fol. 646. « Historica quaedam apud Puteanos. 1620. »

Fol. 650. « Livres d'histoire d'Italie et d'Espagne de M. de Thou. »

Fol. 669. « Saracenica, Moscovitica, Polonica. »

Fol. 675. « Historia Indiae orientalis. »

Fol. 679. « Historia Indiae occidentalis. »

Fol. 682. Lettre d'« Andrea Brogiotti con l'indice de' libri della stampa camerale. 1 luglio 1630. »

Fol. 684. « Livres envoyez au R. P. Athanase Kircher, en Avignon, par Jean Barre, le 30 may 1633. » Note de Peiresc.

Fol. 685. « Excerpta ex indice bibliothecae Francisci Billotti, Antverpiensis. »

Fol. 690. « Catalogue des autheurs *rerum Burgundicarum* et autres recommandés à monsieur Fabrot, du 23 juillet 1610. »

Fol. 693. « Table de ce qui est contenu au livre de M. Mossé, médecin de Forcalquier... » Note marginale de Peiresc.

Fol. 709. « Index titulorum [en grec] in opuscula sancti Gregorii Nazianzeni manuscripta, cum scholiis ejusdem scholiastis... »

Fol. 711. « Auctores laudati a Fr. Martino Carsulano, ord. Praed., domini Papae poenitentiario et capellano, qui claruit anno MCCCXX... » Notes de Peiresc.

Fol. 713. « Catalogue des libvres des PP. Minimes de La Valette, dressé par le P. Burle. »

Fol. 715. « Livres qui n'estoient poinct encore parvenus en Provence, concernant les affaires du Daulphiné, lesquelz on achepteroit volontiers s'ilz se rencontroient chez les libraires à vendre. » Notes de Peiresc.

Fol. 718. « Thoulouse et Rhodez, pour le *Dionysius Byzantius.* »

Fol. 720. « Extraict du roolle des livres que M. Maran a apportez d'Italie. 1625. » De la main de Peiresc. Cette liste se continue au fol. 731.

Fol. 722. « Inventère [des livres] appartenant à M. de Marais, chanoyne. »

Fol. 732. « Projet d'un livre que Fra Paolo avoit envie de faire et le sommaire de tous les chapitres. » Copie de Valavez.

Fol. 735. « Copia di lettera dell' eminentissimo signore cardinale Barberino, scritta al signor di Peiresc, di Roma, li x di settembre 1633. » — « Extraictz de diverses lettres du sieur Suarez, d'Avignon, évesque de Vayson au comté Venayssin, par cy devant bibliothécaire dudict seigneur cardinal Barberin, au sieur de Peiresc. » 8 septembre, 17 décembre 1633.

Fol. 737. Notes de Peiresc sur des ouvrages traitant des Coutumes de Milan, de Savoie, des privilèges de Naples.

Fol. 739. « Kepleri Snellii opera apud de La Valette. »

Fol. 741. « Arrest de permission à Simon Bobé, advocat, de faire imprimer les commentaires de Charles du Moulin, *de usuris,* du dernier décembre 1587. »

XVIIe siècle. Papier. 742 feuillets. Les fol. 17, 50, 58 *bis*, 59, 80-87, 104-106, 120, 121, 123, 151, 152, 162, 166, 188, 243, 253, 259, 289, 292, 294, 309, 311, 318, 320, 363, 365, 367, 372, 378, 384, 388, 398, 477, 480, 483, 593, 594, 636-638, 643, 644, 649, 667, 668, 674, 712 sont blancs; les fol. 189-227 sont imprimés; les fol. 228-230, 250, 251 et 321-328 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1770 (P., III, t. I). « Livres de plusieurs héraults contenant les préceptes pour le faict des armoiries. »

Fol. 2. « Extraict du livre de Navarre, hérault du très chrestien et très puissant roy de France, contenant le blason et devis des armes de tous les roys chrestiens, princes et seigneurs du sang de France et aultres barons, bannerets, chevaliers et escuiers des pays de France, Normandie, Champaigne, Bourgongne, Bretaigne, etc. »

Fol. 3. « France. » — Fol. 10. « Normandie. » — Fol. 27. « Champaignois et Bourguignons. » — Fol. 28 v°. « Bretaigne et le Maigne. » — Fol. 33 v°. « Anjou et Touraine. » — Fol. 34. « Vermandois et Beauvoisins. » — Fol. 37. « Pontieu. » — Fol. 39. « Artoisiens et Corbioys. » — Fol. 42. « Poictevins et Gascons. » — Fol. 46. « Berry. » — Fol. 48. « Flandres et Hénault. » — Fol. 50. « Angleterre. » — Fol. 53. « Roys. »

Fol. 58. « Extraict par M. de Saint-Ambroise d'un grand livre d'armoiries de M. de Chartres, peinct en vélin. »

Fol. 72. « Cy aprez ensuit la création des offices et en espécial l'ordre et office des héraulx et poursuyvants et ce qui appartient à eux à cognoistre pour l'estat de leurs offices. »

Fol. 120. « S'ensuivent les armes des Brebançons. » — Fol. 121. « Allemans. » — Fol. 124. « Vermandisiens et Beauvoisiens. » — Fol. 126. « Arthoisiens. » — Fol. 130 v°. « Flamans. » — Fol. 131. « Normandz. » — Fol. 133. « Angevins. » — Fol. 135 v°. « Champenois et Bourguignons. » — Fol. 137. « Françoys. » — Fol. 140 v°. « Payens. »

Fol. 141 v°. « ... Ensuyvent les noms d'aulcuns roys, souldans, etc.; tous les contes (fol. 142 v°); aulcuns ducs (fol. 144); les vicontes » (fol. 144 v°).

Fol. 148. « Le royaume d'Arragon. »

Fol. 150. « Blason de Bourgoigne en pierrerie, etc. »

Fol. 152. « Livre espagnol. » Indication de folios et de chapitres, de la main de Peiresc. A la suite, se trouvent des notes héraldiques tirées de « livres anglois ».

Fol. 154. « Facultez des héraults et les armoiries du pape et des empereurs. » Extraits de Jean Erart.

Fol. 158-234. « Notes sur les armes de France, sur celles des comtes de Bourgongne et de Champagne, des Savoisiens, Lorrains et Liégois, de Normandie, du Berry, du Bourbonnois et du Lyonnois, de la Touraine, de la Bretagne, du Poitou et de l'Anjou, etc. »

Fol. 235. « Armes de plusieurs princes alliez de France. »

Fol. 241. « Cy après ensuivent les noms des roys de France et combien chacun par soy a vescu. »

Fol. 242 v°. « Cy après ensuit comment on faict un empereur. »

Fol. 245. « Comme se faict un conte, un baron... »

Fol. 247. « Extraict du livre de F. Estienne, prieur des Augustins de Poictiers, faict en l'an 1507, le mardy des Roguaisons, où sont introduits en dialogue deux héraults, l'un de France et l'autre d'Angleterre. »

Fol. 251. Blasons extraits « du livre manuscrit de frère Estienne ». Armoiries et texte de la main de Peiresc.

Fol. 253. Notes de Peiresc sur un livre manuscrit de Jean Leféron.

Fol. 255. Notes de Peiresc sur divers livres de blason appartenant à « M. le Breton, roy d'armes de France ».

Fol. 257. « Noms des seigneurs de France dont les armes sont au livre de M. Le Breton. » Liste de la main de Duchesne.

Fol. 258. « Pour le livre d'armoiries des nobles de France de M. Le Breton, in-4° vélin. » Extraits de Peiresc.

Fol. 262. Notes de Peiresc sur les armoiries. — Fol. 263. « De diverses armoiries du manuscrit allemand. » Notes de Peiresc.

Fol. 266. « L'ordre et disposition du livre d'armoiries de M. de Loménie. » Extraits par Peiresc.

Fol. 267. « Disposition des blasons d'armoiries observée par les hérauIts d'Angleterre. » Notes et dessins d'armoiries par Peiresc.

Fol. 268. « Mélange de plusieurs armoiries, tant blasonnées que non blasonnées. Regiorum vestimentorum fragmenta. » (Titre seul.) — Fol. 270. Reproduction, en couleurs, d'une portion de vêtement et de ceinturon de « Pierre, duc de Bourbon ».

Fol. 273-290. Cent dix-sept blasons armoriés. — Fol. 291-294. Quatre panneaux armoriés, avec devises.

Fol. 295. « Griffonnement de la figure du roy Charles VII à Bourges. »

Fol. 296. Description d'écussons de maisons souveraines. — « Blasons particuliers des royaulmes et duchez, contez et aultres contenus dans les armes de l'archiduc Ferdinand. » Au verso, deux blasons coloriés, avec description de Peiresc.

Fol. 299. « Dans la vieille tour d'Aigues. » Armoiries coloriées de Sicile, Calabre, Simiane, Baux, Glandèves, Amic, Cornuti, Villemus, Berre, Pontevès, Sabran, Salerne, Agout, Grignan et autres familles non dénommées.

Fol. 307. « Ecussons sur la porte de l'église de... »

Fol. 309-322. Écussons armoriés, sans indication de familles.

Fol. 323. Écussons armoriés et coloriés des Sabran, Brancas, Forcalquier, Puget, Pen Ardo, Esparron, Vintimille, Bachis, et cent quarante-six autres.

Fol. 341. Armoiries des Amiel Fabry, « dans le cloître des Cordeliers d'Hyères ».

Fol. 343-458. Armoiries coloriées, pour la plupart desquelles la famille n'est pas indiquée; on y trouve les armes des du Vair (fol. 357), de Malherbe (fol. 359), des Porcellets (fol. 361), d'Ortigue (fol. 383), de Hugues Fabri, en 1270 (fol. 454), du « cappittre et église d'Arles » (fol. 458).

Fol. 460. Description, par Peiresc, des armoiries de « Michel Tortel, sieur de Ramatuelle ».

Fol. 461. Suite d'écussons armoriés et coloriés, dont une partie ne porte pas l'indication de la famille; on y trouve celles des Thézan Venasque (fol. 466), des Fogasse Lazary (fol. 467), des Tullia, Cepetta, Sceptres (fol. 468).

Fol. 470. « A. S. Maxemin. » Armes de Sicile, Jérusalem, Hongrie, Calabre, Duras, Tarente et Constantinople, Laval.

Fol. 472. Écussons coloriés, sans désignation de familles.

Fol. 474. Écusson papal. Au verso, description, en espagnol, des armes de « Maximianus, rex Romanorum ».

Fol. 475. Écusson colorié, au verso duquel se trouve une description en espagnol.

Fol. 476-489. Écussons coloriés, pour la plupart sans désignation de familles; quelques-uns portent des annotations de Peiresc, d'autres sont inachevés.

Fol. 490-498. « Regiorum vestimentorum fragmenta in ornamenta ecclesiastica translata Aquis Sextiis ad divi Johannis Hospitalariorum. 1609. Aprilis. » Suivent dix dessins d'ornements coloriés.

Fol. 504. Écusson armorié et colorié, entouré d'une sorte de chapelet à grains noirs et or, supportant l'image de la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Au-dessous, une banderole sur laquelle se trouvent les traces d'une devise devenue illisible.

Fol. 506-582. Dessins au crayon et à la plume d'armoiries, sans désignation de familles.

Fol. 583-585. Armoiries étrangères gravées.

XVIIe siècle. Papier. 586 feuillets. Les fol. 55-57, 69-71, 119, 147,

151, 157, 236, 246, 250, 254, 265, 272, 283, 297, 298, 303-306, 308, 4 fol. entre 312-323, 342, 57 entre 343-458, 463, 469, 471, 473, 486-488, 499-503, 505 sont blancs. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1771 (P., III, t. II). Mémoires sur le blason et les armoiries.

Fol. 2. « Divers mémoires contenans plusieurs instructions pour le faict des armoiries. Armoiries des plus grandes maisons de l'Europe blasonnées. Devis de plusieurs anciennes tapisseries. »

Fol. 3-32. « A Messeigneurs les depputez de l'ordre de la noblesse aux Estatz généraux. » Mémoire signé « Devalles », contenant de nombreux écussons et armoiries coloriés.

Fol. 33-44. Autre mémoire du même aux députés de la noblesse, signé : « Claude de Valles. » — Fol. 45-54. Dessins de blasons, dont un certain nombre sont inachevés.

Fol. 55. Lettre de M. de Montdevergues à Peiresc au sujet des armoiries du chapitre de Notre-Dame des Doms, à Avignon. 15 février 1629.

Fol. 58-65. Notes et mémoire sur la fondation d'un certain nombre de prieurés, la plupart situés en Normandie.

Fol. 66. Description, par Peiresc, des armoiries de « Heinrich Kaiser, Chunrat der Iunge, Künig Tyro von Schotten, Künig Wenzel von Behein ».

Fol. 68. Pièce de vers allemands, ayant pour titre : « Keiser Henrich », et commençant ainsi :

« Ich grüsse mit gesange die sussen
Die ich vermiden niht wil noch en mac... »

Fol. 70. Pièce de vers allemands, ayant pour titre : « Künig Chunnrat der Iunge », et commençant ainsi :

« Sol ich nu klagen die heide
Dastem Jamer gros..... »

Fol. 72. Autre pièce intitulée : « XVII. Graus Wohner von Gonberg. » — Fol. 76. Autre : « Herr Heinrich von der Müre. XXX. »

Fol. 80. Liste de hauts personnages et dignitaires allemands, comprenant cent quatorze noms ou titres. Incipit : « Keiser Heinrich, II. Künig Chunrat der Iunge... » Explicit : « CXIII. Der Litschower, CXIIII. Der Kanzeler. » A la fin, on lit : « Die hie gesungen hant nu zemale sintir. C. und XXXVIIII. »

Fol. 84. « De l'usage des brisures servantz à distinguer les enfans masles des gentilzhommes et nobles, les uns d'avecq les autres, c'est-à-dire les aisnez des puisnez et les aultres suivantz, et comme chascun d'eux doibt porter ses armoiries », avec des armoiries coloriées.

Fol. 92. Dessin à la plume des armoiries d'un archiduc d'Autriche à rapprocher de celles qui se trouvent aux fol. 130 et suiv.

Fol. 97-106. Collection d'armoiries coloriées, avec la description de chacune d'elles.

Fol. 111. « Quartiers de Philippe de Bourgoigne, d'après M. Ozier. »

Fol. 113-114. « Les XVI quartiers du duc Philippe le Bon de Bourgoigne. »

Fol. 115. « Croix Saint-André de Bourgoigne. » Copie de lettre à ce sujet, sans suscription, de janvier 1630. Les fol. 116, 117 et 118 sont des fiches portant des armoiries de Bourgogne. De la main de Peiresc et d'Hozier.

Fol. 120. Notes de Peiresc sur les armoiries d'Anjou, avec dessins d'armoiries.

Fol. 122. « Armoiries du roy René d'Anjou auparavant qu'il eust succédé aux royaulmes de son frère. » Par Peiresc.

Fol. 123. Armes du maréchal de Vitry, dessinées par Peiresc.

Fol. 125. Notes de Peiresc sur les armes de la maison de Vermandois et sur celles des comtes de Valois et du Vexin.

Fol. 126 v°. Épitaphe et armoiries de Jean d'Artois, seigneur de Péronne. Note de d'Hozier.

Fol. 128. « Escu et espaulières de Robert du Plessie. »

Fol. 130. « Compartiments ou devises et blasons de quelques armoiries d'aulcuns princes de la maison d'Austriche qui sont un peu extraordinaires, eu esgard à l'usaige de France. » Les descriptions et dessins d'armoiries sont de Peiresc.

Fol. 138. « Du Wapembouk. Austriche. Ordre theutonique. »

Fol. 140. « Saxe. Dans le Wapembuch. Electorat de Saxen. » De la main de Godefroy, ainsi que les trois pièces qui suivent.

Fol. 142. « Du Wapembuch. Archiduc d'Austriche, Tyrol, Styrie et Carinthie. »

Fol. 146 et 148. « Les armes et blason à Monseigneur le duc de Bourgongne. » Par Peiresc.

Fol. 147. « Armes du duc de Bedfort. » Par Peiresc.

Fol. 150. « Briseures et différances des grands seigneurs d'Angle-

terre, tirées d'un ancien livre en vellin de M. Tristan. » Par Peiresc.

Fol. 152. « Blasons d'Austriche, dans de Roo. *Annales rerum belli domique ab Austriacis Habspurgiae gentis principibus a Rudolpho I usque ad Carolum V gestarum in libros XII* per Gerardum de Roo. Oeniponti, 1592. » Par Peiresc.

Fol. 156. Notes généalogiques et héraldiques sur la maison d'Autriche.

Fol. 160 et 162. « Penon généalogique de la maison de Lorraine. »

Fol. 160 v° et 163 v°. « Penon généalogique de la maison de Croy. »

Fol. 164. Notes de Peiresc sur les armoiries du Dauphiné et de Bretagne, avec dessins des armoiries.

Fol. 171. Notes de Peiresc sur les armoiries de Bretagne, avec dessins d'armoiries.

Fol. 174. « Armoiries de la maison de Claire en Normandie, des plus antiennes de la province. » Par Peiresc.

Fol. 177. Notes héraldiques et descriptions d'écussons se trouvant à la châsse du bras de la Madeleine, à Saint-Maximin; à celle de la Sainte-Ampoule, etc. Par Peiresc.

Fol. 180 v°. Dessins de deux armoiries « de Tulles ».

Fol. 182. Note de Peiresc sur les armoiries de Michel Tourtelle, sieur de Ramatuelle. 1631.

Fol. 187. Description, par Peiresc, d'armoiries qui se trouvaient sur un livre d'heures imprimé sur vélin en 1488.

Fol. 189. Dessin d'une pierre tombale, au-dessous duquel on lit : « Cy gist Gilles de Dienville, sergent d'armes. »

Fol. 191. Notes sur diverses armoiries se trouvant « sur les murailles des galeries du chasteau de Gréoux, partie en charbon, partie en couleur ».

Fol. 193. Notes de Peiresc sur les armes des « Areis » et des Fabry.

Fol. 194. Inscriptions et armoiries dans l'église des Cordeliers d'Hyères.

Fol. 195. Notes de Peiresc sur les armes de diverses familles : de Fossis, de Areis, Fabry, Goubert, Vintimille, Grimaldi, Agout.

Fol. 196. Notes de Peiresc sur Moustiers, Saint-Julien d'Asse, « Greoox » et Digne.

Fol. 198. Description, par Peiresc, du château de Montargis et des armoiries qu'on trouve dans les salles.

Fol. 200. Notes de Peiresc sur des armoiries se trouvant « sur la bastide de « Seom » de M. Bourgogne, qui estoit de Vassale » .

Fol. 201. Notes de Peiresc sur les armes de la famille Caradet.

Fol. 202. Notes de Peiresc sur les armoiries se trouvant à Saint-Victor de Marseille.

Fol. 204. Notes de Peiresc sur des armoiries se trouvant en divers établissements de la ville d'Apt, avec les dessins des écussons.

Fol. 206. Description, par Peiresc, du blason d'Espagne.

Fol. 208. Concessions d'armoiries à Pierre de Bourbon, en 1490. — Légitimation de Jeanne de Bourbon, en octobre 1492.

Fol. 210. « Pariage convenu entre le roy Philippe le Bel et l'église de Saint-Aredius, S. Yrier en la basse Auvergne, pour les terres de Chalus et autres dépendances, par l'entremise de Guillaume de Nogaret, chevalier du roi et son agent, lequel y opposa son seel avec ses armes. Faict à Paris, le 4 aoust 1367. » Pièce de la main de Peiresc.

Fol. 213. Armes des Loménie, par Peiresc. — Fol. 214. Armes de la famille d'Estrées (sur fiche). — Fol. 214 *bis*. Armoiries des Spelman, par Peiresc (sur fiche).

Fol. 215. « Copies, par Peiresc, d'armoiries extraites des Mémoires du sieur N. Velser. »

Fol. 217-223. Dessins et notes sur les armoiries des familles Pallavicino, Botti, Verrina, Ceva, Petrus de Renaud et Cherchemont.

Fol. 225. Copie d'une lettre d' « Adrian de Akieboke, premier roy d'armes des archiduques d'Austriche », traitant d'armoiries. Bruxelles, 7 novembre 1614.

Fol. 227. Note sur une comparution de témoins qui n'a aucun rapport avec les matières de ce recueil.

Fol. 228. Lettre de Duchesne à Peiresc sur des points héraldiques. 28 février 1632.

Fol. 230. Lettre de d'Hozier à Peiresc. 28 février 1621.

Fol. 231. « La ceincture de Bourbon soubs Jean II, duc, mary de Katherine d'Armagnac. »

Fol. 232. Description, par Peiresc, d'un dais sur lequel se trouvaient les armes de Bourbon.

Fol. 233. Note de Peiresc sur une tenture de tapisserie se trouvant dans la chambre du Conseil, et description de ladite tapisserie.

Fol. 235. Description, par Peiresc, d'un dais au chiffre de Pierre II, duc de Bourbon.

Fol. 236. Description, par Peiresc, d'une vieille pièce de tapisserie se trouvant dans l'hôtel de Bourbon.

Fol. 237 (fiche). « Pennons de Bourbon. »

Fol. 238. « Armoiries de Bourbon soubs le duc Louis II et Pierre II. » Par Peiresc.

Fol. 240. Note de Peiresc sur un dais ayant appartenu à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon.

Fol. 242. Note de Peiresc sur une tapisserie de Jeanne d'Albret, et description de cette tapisserie.

Fol. 244. Description, par Peiresc, d'une tapisserie représentant les neuf preux. « Le dernier est Bertrand du Guesclin, rasé à la mode, armé de toutes pièces, avec sa cotte d'armes par dessus. »

Fol. 246. « Marie de Luxembourg et François de Bourbon, conte de Vendosme. » Note de Peiresc sur le « daiz des alliances, venu de la maison de Vendosme ».

Fol. 248. Description, par Peiresc, d'un dais portant cette devise : « *Non inferiora sequutus.* »

Fol. 250. Note de Peiresc sur un dais ayant appartenu à Charles, duc d'Alençon, fils de René et de Marguerite de Lorraine.

Fol. 251. « De Guy de Laval et Catherine d'Alençon, fille de Jean II, duc, sœur de René et tante de Charles, dernier duc. » Par Peiresc.

Fol. 252. « Charles, duc de Vendosme, et Françoise d'Alençon. » Description, par Peiresc, du « dais de Mellusine », en velours cramoisi semé de houx.

Fol. 254. « Devises de Jean, duc de Berry », sur différents dais décrits par Peiresc.

Fol. 256. « 1432, 14 novembre. Fermail au bourrelet du chapperon du duc de Bourgoigne. »

Fol. 258. « En la bibliothèque de Madame de Mercure. » Description, par Peiresc, d'écussons et d'armoiries se trouvant sur des meubles ou objets mobiliers.

Fol. 260. Dessin, au crayon, d'une couronne.

Fol. 261 v°. Dessin peint d'armoiries du royaume de Naples.

Fol. 263. Armoiries de Champagne sur un titre de 1304.

Fol. 264. Armoiries au-dessous desquelles Peiresc a écrit : « Ein Fus von einen Seulen, un pied d'un colosse. » C'est un des quartiers de la maison d'Aspremont.

Fol. 265. « Armoiries [coloriées] des maisons d'Aspremont et Cullembourg, en Gueldres ou ez Païs bas. »

Fol. 266. « Armoirie qui se voit en un tombeau de l'église cathédrale de Toulon. 1631. »

Fol. 267. Lettre de M. de Montdevergues à Peiresc au sujet des enfants du comte de Waldeck. Avignon, 24 janvier 1633.

Fol. 269. Note sur Wolrad, comte de Waldeck.

Fol. 271. « Arme della reverendissima metropoli dell' illustrissima cittá di Fermo, nella provincia della Marca. » (Belles armoiries coloriées.)

Fol. 274. « Familia della Seta Pisana antiqua. » Par Peiresc.

Fol. 275. « Familia de Gatanis Pisana, antiquissima et nobilissima. » Description des armoiries, avec dessin, par Peiresc.

Fol. 276. Acte de Cosme de Médicis constatant l'ancienneté de la noblesse de la famille « de Gatanis ». Pise, 19 juin 1572.

Fol. 279. Notes de Peiresc sur la noblesse de la maison « de la Cetta ».

Fol. 280. Armes des Logans, famille venant d'Écosse.

Fol. 281. Armes de Jean-Pierre Degerstain.

Fol. 283. Armoiries coloriées de Charles Ier, roi de Sicile, « comme je les ay trouvé dedans un vieulx livre d'armoiries en la maison du marquis d'Urfé, nommée la Bastie ».

Fol. 284. Dessins et descriptions d'armoiries diverses : des comtes de Toulouse, des Beauvau, des du Chatel, des Baux, de Béatrix de Provence, de Jean Cossa, comte de « Trojae », par Duchesne et Peiresc.

Fol. 287. Dessins des armoiries de Roger, comte de Beaufort.

Fol. 288 v°. Généalogie des Roger de Beaufort, intitulée : « Familia Rogeriorum. »

Fol. 291. Généalogie des « Montfort, contes en Bretagne ».

Fol. 291 v°. Généalogie de la famille de Foix.

Fol. 294. « In aula castri de la Voulte supra Rhodanum. »

Fol. 295. Notes de Duchesne sur la famille de Lévis. 1145-1593.

Fol. 296. Notes héraldiques.

Fol. 298. Notes héraldiques sur plusieurs familles provençales, castillanes, portugaises et des Pays-Bas.

Fol. 298 v°. Notes héraldiques sur des familles du Dauphiné.

Fol. 300. « Daulphinois. » Blasons dessinés et peints d'un certain nombre de familles dauphinoises.

Fol. 303. Blasons castillans.

Fol. 304. « Assemblage d'armoiries, tiré d'un tombeau ancien qui est en l'église des Cordeliers de Paris, en la chapelle qui est justement derrière le maistre autel. » Par Peiresc.

Fol. 305. « Escussons d'armoiries qui sont au couvent de Cellaroubaut. »

Fol. 307. Armoiries de « Katerine de Simiane » et d'un Sabran.

Fol. 308. Lettre de Vitalis à Peiresc. 3 septembre 1608.

Fol. 310. « Permission donnée par le roi Louis XI à Marie, sa fille naturelle, femme d'Aymar de Poictiers et de Saint Vallier, de porter les armes de France avecq la différance d'une bande d'or au costé senestre. » 12 juillet 1467.

XVIIe siècle. Papier. 310 feuillets. Les fol. 67, 79, 83, 90, 91, 101, 121, 124, 127, 129, 139, 141, 145, 149, 155, 169, 170, 172, 175, 178, 179, 181, 183, 188, 190, 207, 209, 224, 226, 234, 241, 243, 245, 247, 253, 255, 257, 258, 259, 261, 270, 273, 277, 278, 282, 286, 290, 295, 297, 306, 309 sont blancs. Les fol. 93-96, 107-110 manquent; les fol. 184-186 sont imprimés. 380 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1772 (P., IV, t. I). « Angleterre. »

Fol. 3. « Traité de l'ordre et cérimonies qu'on doibt observer et tenir au couronnement des roys de la Grand Bretaigne. Le couronnement du roy Jaques, roy de la Grande Bretagne, et de la royne Anne de Dannemark, son espouse, tiré et translaté de l'original que ledit roy Jaques donna à l'archevesque de Cantorbéry. »

Fol. 12. « Finances d'Angleterre. »

Fol. 14. « Ex libro censuali antiquissimo Willelmi, regis Anglorum, apud Acta Londin. »

Fol. 26. Notes sur la famille « Barklen », *al.* « Berkley ».

Fol. 28. Extraits de la *Bibliothèque historiale* de Vignier, 2e volume.

Fol. 30. « De Ferreriis, de Berkley a domino Guillelmo Camdeno. »

Fol. 34. « Sequentia ex tabula in monasterio de Bello, *vulgo* Battail Abbay... » 1066.

Fol. 38. « Chez M. Robert Cotton à Londres. Ex libro manuscripto in quo sunt quatuor evangelia latine et interlineata idiomate saxonico. Scriptus fuit ille liber anno Christi sexcentesimo et quinquagesimo. Reperitur apud illustrem dominum Robertum Cottonum, equitem auratum, Londini. » De la main de Valavez.

Fol. 39. Copie, par Valavez, d'une lettre de « Richard, frère de Henry III, roy d'Angleterre, au roy des Romains, à Aix la Chapelle. 1257. »

Fol. 40. « Ex Britannia G. Cambdeni. »

Fol. 42. « Thomas Walsingham in Edwardo », *Hist. Angl.* London, 1573, et Franc., 1602. 1603. » De la main de Duchesne.

Fol. 44. « Cognomina eorum qui cum Gulielmo Conquestore Angliam ingressi sunt, ex historia Jorvalensi, autore Johanne Bramptono, abbate Jorvalensi, qui floruit anno 1199. »

Fol. 47. « Processus factus ad coronacionem regis Ricardi secundi post conquestum. »

Fol. 93. « Inventaire des traictez de paix, trèves, mariages et autres conventions accordées entre les roys d'Angleterre, d'une part, et les roys de France ou aulcuns princes, leurs subjets, d'aultre, dont les chartres sont conservées aux archives royales de la Tour de Londres. » 1286-1600. Plusieurs des pièces indiquées dans cet inventaire ne se trouvent pas dans Rymer.

Fol. 107. Notes de Peiresc sur différents traités entre la France et l'Angleterre. 1296-1301.

Fol. 109. « Traicté entre le roy Philippes Auguste et Richard, roy d'Angleterre. 1195. » Voir Rymer, *Foedera, conventiones, litterae... inter reges Angliae et alios...*, t. I, p. 29.

Fol. 113. « Traicté pour la trefve entre le roy Philippes et Jehan, roy d'Angleterre. » Septembre 1214. V. *ibid.*, t. I, p. 63.

Fol. 117. « Mémoire de ce que j'ay [Valavez] veu dans les archives du roy d'Angleterre qui sont auprès du Parlement. Confirmation de Frédéric, roy de Sicile, du traité de paix faict entre Henry septiesme et Louis, roy de France. Datum in castello novo civitatis Neapoli, MCCCCLXXXXVIIII, sub sigillo magno in rubra cera regis Frederici. » — « Raimundus concessit Amedeo, comiti Sabaudiae et marchioni in Italia, pro homagio quod R. fecit pro castro Avillan. et villa Secusie cum pallacio et castro de... et villa Sancti Mauritii in Chablasio, tenendis de Raimundo et heredibus suis... » (Indication sommaire et incomplète.) — « Patentes Raimundi, comitis Tholose, Henrico III, regi Anglie... Anno Domini millesimo centesimo quadragesimo secundo tertio, idus septembris. »

Fol. 118. « Du cabinet de M. Robert Cotton. » Dessins de monnaies antiques de Néron. Par Valavez.

Fol. 119. Armoiries de Raymond, comte de Provence, et de Richard, comte de Cornouailles. Par Valavez.

Fol. 120. « A Londres. » Dessin d'une monnaie sur laquelle se trouve une ammonite : « in cornu Ammonis. » Par Valavez.

Fol. 121. « Ex libro domini Esinge collati cum originali in princip., qui est celuy qui a charge des archives de la Tour de Londres, qui a recueilly ce qui s'ensuit des vieus instrumens qui sont réservez dans ladite tour : « Henricus, Dei gratia, rex Angliae... Windsori, 11 die octobris, anno regni XIX. » Par Valavez.

Fol. 123 et 130. « De matrimonio inter Henricum III, regem Angliae, et Joannam, comitis Pontivii filiam, postea reginam Castellae. Bulla originalis reperitur apud dominum Robertum Cottonum, equitem auratum. Innocentius, episcopus, servus servorum Dei, carissimo in Christo filio Henrico, illustri regi Angliae... Justis petentium desideriis dignum et nos facilem prebere consensum... — Datum Lugduni, VI kalend. novembris, pontificatus nostri anno septimo. » Copie de Valavez.

Fol. 128. « Déclaration judiciaire faicte du mandement du pape Innocent IIII et authorisée par ses bulles du 18 mai 1251 », sur l'invalidation du mariage de Henri III d'Angleterre et d'Isabeau d'Angoulême, et la validation de son mariage avec Éléonore de Provence. De la main de Peiresc.

Fol. 136. « Bulla originalis reperta Londini apud D. Robertum Cottonum, equitem auratum. Alexander... Edmundo, illustri regi Siciliae, nato... regis Angliae... benedictionem. Assueta Sedis apostolicae circumspectio habens in sua liberalitate... Datum Neapoli per manum Guillelmi... cancellarii... 28 avril 1255. » La description des signatures et sceaux de l'acte est faite par Valavez (fol. 142).

Fol. 144. « Traicté de paix entre le roy saint Louys et le roy Henry III d'Angleterre, en l'an 1259, par lequel le roy saint Loys quitte ses païs de Limoges, Cahors et Périgord. » On lit au bas de la page : « Il y a six traictez d'Angleterre plus anciens que celuy cy dans le Recueil de M. Duchesne, *Rer. normaniarum*, à la fin, et en Rymer. »

Fol. 147 v°. « La ratification des prélats et barons d'Angleterre de la paix faicte par Henry, roy d'Angleterre, avec le roy saint Louys, l'an mil CCLIX. »

Fol. 150. « Lettres de renonciation faictes par Henry, troisiesme du nom, roy d'Angleterre, aux duchez et comtez de Normandie, Anjou, Touraine, Maine, Poictiers et autres, esquelles est aussy faict mention

de l'hommage lige faict au roy saint Louis par ledit roy d'Angleterre, à cause des terres et villes de Bordeaux, Bayonne et autres, qu'il tenoit en France. » Octobre 1259.

Fol. 156. « Ratification des prélatz et barons d'Angleterre de la paix faicte par Henry, roy d'Angleterre, avec le roy saint Louis, l'an mil CCLIX. »

Fol. 158. « La paix d'Amians accordée entre le roy Philippe IIII et le roy Edoard I d'Angleterre, en exécution de celle de saint Louys. »

Fol. 162 et 166. « Lettres d'Edouart Ier du nom, roy d'Angleterre, données à Amiens, le XXIIIe may mil deux cens soixante dix neuf, portant transaction sur la terre d'Agenois, et autres clauses mentionnées ès lettres précédentes faictes entre le roy Henri d'Angleterre, père dudict Edouart, au mois d'octobre mil CC^c^ LIX. »

Fol. 180. « Cayers présentez au roy Philippe le Hardy de la part du roy Edoart d'Angleterre, duc de Guienne, pour raison de l'inobservance ou inexécution du traicté d'Amiens et des prétendues entreprinses des officiers du Roy sur la charge de ceux de Guienne, au préjudice des droictz du duc en sa baronnie, avec les responces et ordonnances faictes sur chascun article par le roy en son parlement de la Toussaint l'an MCCLXXXI. »

Fol. 186. « Privilèges octroyez par le roy Philippe le Bel au roy Edouard Ier d'Angleterre, sa vie durant, en conséquence du traicté d'Amiens, pour raison de la justice de Guienne et des amandes que luy ou ses officiers pouvoient encourir en mal jugeant. » Juin 1286.

Fol. 189. « Responces et réglements faicts au parlement de la Pentecoste l'an 1286, sur quelques articles des cayers présentez de la part du roy et de la royne d'Angleterre, lors estants à Paris, concernant la comte de Ponthieu obvenüe à la dicte royne de l'estoc maternel, et lettres sur ce expédiées en aoust audit an. »

Fol. 191. « Traicté de l'an MCCLXXXVI entre le roy Philippe le Bel, IIII du nom, et le roy Edoard I d'Angleterre sur l'entière exécution du traicté de sainct Louys. » Août 1286.

Fol. 194. « Règlements et responces faictes par le roy Philippe III en son Parlement sur les cayers des plainctes baillées de la part du roy d'Angleterre pour raison des prétendues entreprinses de jurisdiction faictes par les officiers du Roy sur ceux du roy d'Angleterre en Guienne et contreventions au traicté d'Amiens ou inobservance et inexécution du contenu en iceluy, ensemble la réformation des privi-

lèges renouvellez en termes généraulz aprez ledict traité d'Amians. » 1281. Sommaire de Peiresc.

Fol. 197 et 199. « Arrests rendus au Parlement ès années 1287, 1288 et 1290, concernant l'assiette de certaines terres baillées au roy d'Angleterre, en exécution du traicté de paix. Extraits des roulleaux dressez pour tous les arrestz de chascun desdits parlements et enregistrez plus de vingt ans après, quand on commança de tenir registre dans le Parlement. »

Fol. 203. « Minute du II[e] édict. » Début : « Olim, homines de Bayona regni nostri manifeste et notorie... » 1293-1294.

Fol. 207. « Procès verbal de l'adjournement. » 10 décembre 1293.

Fol. 219. « Adjournement au roy d'Angleterre, tenant la duché de Guienne et terres de Gascongne, par devant le Parlement lors tenu à Paris, pour voir procéder par le Roy à la réception de l'hommage des comtés d'Armaignac et Fezensac et... autres, faict à Agen, le VIII[e] janvier 1293, en vertu des lettres du Roy, du jeudy aprez la sainct Nicolas d'hyver précédant, qui fut le 10 décembre audict an 1293. »

Fol. 225. « Procès verbal des commandementz faiz de la part du roy Philippes le Bel et du connestable de Neelle, son lieutenant, par les abbez de Belleperche et Grand Selve et les chevaliers de Penna et d'Alban à Jehan de Sainct Jean, lieutenant du roy d'Angleterre en la duché de Guienne, de leur remettre effectuellement ladicte duché de Guienne et terres de Gascogne, en conséquence de ce que par le roy icelle duché et terres auroient esté verbalement mises en sa main. Fait à Saint Macaire, les 19 et 20 febvrier 1293. »

Fol. 229. « Protestation faicte par l'archevesque de Narbonne, ayant charge du roy Philippes le Bel, que le tiltre pris par le roy Edouard I[er] d'Angleterre de duc de Guyenne ne luy puisse préjudicier ny à ses successeurs. » 3 août 1299.

Fol. 231. « Traité de Monstreuil, tant sur la délivrance de Jean de Bailleul, roy d'Escosse, et aultres prisonniers ostagiez... que sur le contract de mariage du roy d'Angleterre, Edoard I[er], avec Margueritte, sœur du roy de France Philippe le Bel, et de Edoard II, filz dudict roy d'Angleterre, avec Isabelle, fille dudict roy de France, en conséquence du traicté de paix ordonnée entre lesdites roys par le pape Boniface VIII... » Vendredi avant la S. Jean, 1299. Voir Rymer, *Foedera, conventiones*..., t. I, p. 3, 208 et 212.

Fol. 239. « Protestation du roy Philippes le Bel, faicte en la sacristie

de la Saincte Chappelle devant les prélatz et autres grandz seigneurs, qu'en cas qu'il reçoive aucunes lettres, ou condescende à aucun traicté où le roy d'Angleterre soit qualifié duc de Guienne. » 19 avril 1301.

Fol. 241. « Pouvoir et commission donnée par le roy Philippes le Bel à l'archidiacre de Lisieux et prévost d'Amiens pour aller fère la restitution du duché de Guyenne au roy Edoard II d'Angleterre... » Vincennes, le 6 mai 1303 (simple mention).

Fol. 243. « Traicté de paix conclüe à Paris, le 3 may 1303, entre le roy Philippes le Bel et Edouart Ier, roy d'Angleterre, par lequel ledict roy d'Angleterre est nommé et reçeu duc d'Aquitaine, pair de France... Confirmé à Bouloigne, le dernier janvier 1307, par le roy Edoard II... »

Fol. 249. « Condamnation du roy Edoard II d'Angleterre, duc de Guyenne, faicte par le roy Philippe le Bel, en faveur d'Aman de Lebret, en la somme de XX mille libres pour touts dommages, injures et oppressions que ledict de Lebret pouvoit avoir reçeu dudict Edoard... » Poissy, 2 juillet 1313.

Fol. 254. « Renontiation faicte en présence du roy Philippe le Bel et de son commendement par Amand Lebret, en faveur d'Édouard II..., duc de Guyenne, son seigneur, à touttes les appellations par lui interjettées contre ledict duc... » Poissy, 2 juillet 1313.

Fol. 255. « Hommage rendu au roy Philippe de Valois par le roy Edoard III d'Angleterre à Amiens... » 6 juin 1329.

Fol. 256 et 258. « Forme de l'hommage que les roys d'Angleterre feront à l'advenir aux roys de France pour les duché de Guienne, comté de Poitou et autres terres relevans de leurs Majestez. » 30 mars 1331. C'est l'hommage rendu à Philippe le Bel par Édouard Ier, roi d'Angleterre.

Fol. 260. « Saisie de la duché et pairie de Guienne. » C'est une analyse de pièces relatives à la procédure contre Édouard III, roi d'Angleterre. Décembre 1336-juin 1337. Pièces de la main de Peiresc.

Fol. 261 et 289. « Procès verbal du second exploict de mainmise sur la duché de Guienne faict à Bordeaux en la personne du séneschal de Gascogne. » 17 juin 1337; « en la personne des cappitaynes de Puymirol et de la Penne d'Agenois ». 1337 (fol. 262 et 302). De la main de Peiresc.

Fol. 263. « In hujusmodi instrumento continentur quidam articuli ex parte gentium domini regis senescallo Vasconie et aliis gentibus

Anglie regis exhibiti super certis mesprisiis in Francie regno per ipsos factis. » 1337. Pièce de la main de Peiresc.

Fol. 266. « Mandement du roy Philippes de Valois portant créance en faveur de deux de ses chevaliers et conseillers, Simon, sire d'Arguen, maistre des requestes de l'hostel, et Galois de la Banne, maistre des arbalestriers, par eux envoyé au séneschal de Gascongne... » pour livrer Robert d'Artois. 26 décembre 1336.

Fol. 274. « Commission du roy Philippes de Valois aux séneschal de Périgueux et baillif d'Amiens pour publier et notifier au roy Edoart 3e d'Angleterre, duc de Guienne, qu'il avoit verbalement mis en sa main la duché pairie de Guienne... » 24 mai 1337.

Fol. 280. Procès-verbal du lieutenant du sénéchal de Périgueux. 13 juin 1337.

Fol. 309. « Traicté de trefve entre les roys de France et d'Angleterre, faict entre Guines et Calais... » 2 mai 1349.

Fol. 315. « Traicté de trefve entre le roy Philippes de Valois et le roy d'Angleterre, présens deux légats du pape ès champs près Calais, le 13 juin 1350. » Voir Rymer, *Foedera, conventiones...*, t. II, p. 1 et 53.

Fol. 326. « Traicté de la trefve faicte entre le roy Jean et le roy d'Angleterre pour un an, le XI septembre 1351. » *Ibid.*, p. 73.

Fol. 334. « Traicté de trefve faict entre le roy Jean et le roy d'Angleterre, depuis le jour dudict traicté jusques au premier jour d'aoust ensuivant. Conviennent d'une entreveue entre le chastel de Guynes et la Bastide. » 10 mars 1352.

Fol. 340. « Première vérification ou lecture du traicté de Brétigny, du 8 may, au Conseil du régent, tenu en la Chambre des comptes, le 24 may 1360. Reg. C, fol. 253. »

Fol. 342. (Feuillet composé de fiches.) Mentions, de la main de Peiresc, du traité « d'Amillau en Rouergue », 22 février 1361; d'une déclaration de Charles V en faveur des consuls et habitants de Belleville, « aprez l'an 1361 ». — Mention, de la main de Duchesne, d'un acte d'Édouard III d'Angleterre confirmant le traité de Brétigny, le 24 octobre 1360. — Mention, par le même, du contrat de mariage de Jean, comte du Perche. 26 juin 1396.

Fol. 343. « Traicté de Millau en Rouergue entre le mareschal de Boucicault, pour le roy Jehan de France, et Jean de Chandos, vicomte de Saint Sauveur, pour le roy Edouart d'Angleterre. » 22 février 1361.

Fol. 349. « Adjournement du prince de Galles au parlement des pairs, faict du commandement du Roy, pour faire faire justice aux barons de Gascogne opprimez par le prince de Galles. 1368. » Il n'existe que cette cote sur une fiche foliotée.

Fol. 350. « Actes et gestes du sieur Gray et comment ce nom a esté favorisé et deffavorisé à la court d'Angleterre. » 1414.

Fol. 354, 360 et 364. « Traicté de Troyes entre Henry, roy d'Angleterre, héritier et régent du royaulme de France, d'une part, et Charles VI, roy de France, son père, et Philippe, duc de Bourgogne, d'autre... » 21 mai 1420. Voir Rymer, *Foedera, conventiones...*, t. IV, p. 3 et 171.

Fol. 370. « Traicté de Harecourt d'entre les Françoys et Angloys, pour avoir lieu durant deux ans dans les pays d'Anjou et du Mayne, du 26 décembre 1438, ratifié le 2 janvier ensuyvant. »

Fol. 374. « Pouvoir donné par Henry, roy d'Angleterre, pour le gouvernement général du royaulme de France et duché de Normandie à aulcuns de ses prélats et barons... » 22 mai 1439.

Fol. 378. « Pouvoir donné par Henry, roy d'Angleterre, à Richard, duc d'York, pour la lieutenance générale du royaulme de France. » 11 juillet 1440.

Fol. 380. « Lettres de créance que le roy Henry VI d'Angleterre escrit par le comte de Suffole (*sic*) au roy Charles VII, sans le qualifier de roy de France, ne seulement roy, ains seulement très hault et excellant prince, son très cher oncle en France... » 22 février 1444.

Fol. 381. Mention du traité « pour la réduction de Bordeaux et du reste de la Guienne », 12 juin 1451, ratifié le 20 par le Roi. De la main de Peiresc, sur une fiche foliotée.

Fol. 382. « Ratiffication du roy Charles septiesme du traicté faict par Pothon de Sentrailles et autres, le 12 juin 1451. »

Fol. 392. « Chez M. Robert Cotton à Londres. Ce sont les articles advisez par et entre le roy de France, d'une part, et messires Jehan, seigneur de Havart, et Thomas, seigneur de Mongomery, chevaliers..., touchant le bail et délivrance de dame Marguerite, fille du roy de Sicille, à présent détenue par ledit roy d'Angleterre et par son ordonance empeschée. 2 octobre 1475. » Copie de la main de Valavez.

Fol. 394. « Transport faict par le roy d'Angleterre au Roy de tout le droict qu'il avoit en madame Marguerite, jadis femme du roy Henry d'Angleterre. » 13 novembre 1475.

Fol. 397. « Lettres d'instrument de la dellivrance faicte par messire Thomas de Montgommery aux gens du Roy de madame Marguerite, jadis femme du feu roy d'Angleterre. » 29 janvier 1475.

Fol. 399 v°. « Lettre de quittance de messire Thomas de Montgommery, par lesquelles il confesse avoir receu du Roy, pour et au nom du roy d'Angleterre, les lettres de renonciation faictes par madame Marguerite, jadis femme du roy Henry d'Angleterre, à tout tel droict qu'elle pouvoit demander ou royaume d'Angleterre ne ès biens, joyaulx ne autres choses qu'elle y avoit. » 30 janvier 1475.

Fol. 402. « Coppie non signée du traicté de paix faict à Estaples entre le Roy et le roy d'Angleterre, le IIIe novembre mil CCCC IIII^xx^XII, pour le faict de Fieumes. » 17 juin 1499. Voir Rymer, *Foedera, conventiones*..., t. V, art. 4, p. 135.

Fol. 412. « L'oraison et remonstrance de haulte et puissante dame Marie de Clèves, seur de très hault et puissant seigneur le duc de Julliers, de Clèves et de Gueldres, faicte au roy d'Angleterre et à son Conseil. » On lit à la fin : « Faciebat Joannes a Luxemburgo. Imprimé à la Rivou, par maistre Nicolo Paris, imprimeur de messire Jean de Luxembourg. »

XVIIe siècle. Papier. 423 feuillets. Les fol. 13 *bis,* 16, 25, 29, 37, 41, 43, 108, 116, 127, 129, 143, 149, 155, 157, 185, 187, 188, 193, 202, 218, 224, 238, 242, 253, 273, 288, 300, 301, 325, 333, 339, 341, 353, 361, 362, 376, 377, 393 sont blancs. Les fol. 170-179 manquent. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1775 (P., IV, t. II). « Angleterre, Escosse. »

Fol. 3. « Extraict du traicté fait à More, l'an mil cinq cens vingt cinq, le XXX aoust, entre les roys de France et d'Angleterre. Brinou, président, et de Vaulx. » Voir Rymer, *Foedera, conventiones*..., t. VI, part. 2, p. 21.

Fol. 5. « Bulle du pape Paul III au cardinal Polus, son légat en Angleterre, luy donnant charge d'exhorter le roy Henry d'Angleterre de se faire catholique; autrement qu'il exhorte les peuples de prendre les armes contre luy, leur promettant de grandes indulgences. » 30 mars 1517.

Fol. 7. « Soubslevement d'Angleterre. Henrico, Francorum regi potentissimo, populus anglicus reformatoresque hujus presentis degeneratae ac calamitosae status Angliae. S. P. D. » 11 mai 1555. On

lit en marge, de la main de Valavez : « M. du Puy l'a prise sur l'original que M. l'abbé d'Aubasine a porté à M. de Loménie. »

Fol. 10. « Epitaphium Mariae, reginae Scotorum. D. O. M. Bonae memoriae et spei aeternae Mariae Stuartae, Scotorum reginae... VI idus februarii anno Christi MDLXXXVII, aetatis XXXXVI.

Si generis splendor, rarae si gratia formae,
Probri nescia mens, inviolata fides... »

Fol. 12. « Les noms des seigneurs et aultres du privé Conseil de la royne d'Angleterre, en l'an 1590. — Les noms des clercs ou escrivains du Conseil, de toutes les provinces d'Angleterre et le nombre des parroisses... » — Fol. 12 *bis* v°. « Inventaire et évaluation des particuliers revenus de tous les évesques d'Angleterre..., revenus de tous les doyens... (fol. 13). » — Fol. 13 v°. « Surnoms et tiltres des seigneurs d'Angleterre » — Fol. 15 v°. « Rang de tous les estats de noblesse... » — Fol. 16. « Les noms des navires de la Royne, avec le nombre d'hommes et équipage requis pour les mettre en mer et leurs ports en l'an 1589. » — Fol. 17. « Les noms des maisons de la royne d'Angleterre. » — « Noms des forts et villes frontières... » — Fol. 18. « Le nombre d'hommes qui doivent estre exercez pour la guerre en chaque province d'Angleterre. » — Fol. 19. Note sur les juridictions anglaises. — Fol. 19 v°. Note sur les ordres de chevalerie; la fin manque. Tous ces documents, à partir du fol. 12, sont de la main de Valavez.

Fol. 20. Déclaration des « seigneurs spirituels et temporels du royaume [d'Angleterre], du Conseil privé... eschevins, citoiens de Londres, etc. », après la mort de la reine Élisabeth. (S. d.) Copie de la main de Valavez.

Fol. 22. « Proclamation des Estats d'Angleterre pour la réception du roy d'Escosse à la couronne. » 3 avril 1603.

Fol. 24. « Coppie de lettre escripte de la main de la royne Elysabeth d'Angleterre au feu roy Henry IIII de France. » (S. d.)

Fol. 26. « Responce à certain escrit scandaleus semé par la ville de Londres soubs prétexte d'advertissement catholique à monsieur le comte de Salisbury. » Une partie de la copie est de Valavez.

Fol. 32. « Quaedam abstracta e statutis contra catholicos. »

Fol. 34. « Brief récit de la procédure et jugement donné contre Henry, comte de Northumberland, le 28 de juin 1606, à la Chambre de l'Estoile. »

Fol. 44. « Instruction baillée à M. de la Boderie, de la part du Roy, allant servir Sa Majesté d'ambassadeur ordinaire en Angleterre. » 1606.

Fol. 60. « Mémoire touchant l'entherinement du traicté du commerce de febvrier mil six cens six, avec la response sur ce faicte au sieur ambassadeur du roy de la Grande-Bretagne. » 1606.

Fol. 66. « Traicté particulier pour les marchands anglois et françoys. » Paris, 24 février 1606.

Fol. 75. « Lettre d'Anne, reine d'Angleterre, à M. Gunterot. » 1608.

Fol. 77. « Lettre que M. le marquis de Buchingham a escript au comte de Gondomar, ambassadeur de Sa Majesté catholique résidant à Londres. » 1620.

Fol. 81. Lettre, sans signature, sur la mort du prince de Galles. Londres, 25 novembre 1612.

Fol. 83. « Isaaci Casauboni corona regia, id est panegyrici cujusdam vere aurei quem Jacobo I°, magnae Britanniae regi, fidei deffensori, delinearat, fragmenta ab Euphormione inter schedas τοῦ Μακαρίτου inventa, collecta et in lucem edita, MDCXV, pro officina regia Jo. Bill, Londini. Euphormio lectori s. d. » Une note inscrite au fol. 102 indique qu' « il y a un feuillet deschiré en cest endroit en l'exemplaire ».

Fol. 113. « Extraict d'une lettre escripte par un certain escolier, estudiant à Cambridge, sur le faict de la réformation de l'Université. » 24 décembre 1616.

Fol. 114. Inscription qui se trouve sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Alban où « on baptisoit d'ordinaire les enfants des roys d'Escosse ».

Fol. 115. « Acte du serment presté par le roy Louis XIII, qu'il estoit tenu fère et renouveller, estant en majorité, suivant le traicté faict avec Jacques, roy de la Grande Bretaigne. » 2 février 1620.

Fol. 117. « Cérémonie de l'alliance d'Angleterre solemnellement renouvellée et jurée, avec la ratiffication des derniers traictez de paix à Paris, en l'église des Feuillants, le 2 febvrier 1620. » Relation, en minute, de la main de Peiresc.

Fol. 119. « Le revenu ordinaire du roy de la Grande Bretagne. » 1620.

Fol. 120. « In symbolum sphingis Britanniae : *Sero, sed serio.*

Patescit anceps ecce tandem symbolum
Quod ante fata vix percepimus tua... »

On lit, au-dessous de cette pièce de vers : « Les vers ci dessus transcrits ont esté faictz sur la devise du feu sire Robert Cecil, grand thrésorier et seul secrétaire d'Estat d'Angleterre. »

Fol. 122. « Lettre du roy de la Grande Bretaigne [Jacques IV] à monsieur le duc de Rohan, du 15me septembre 1622. »

Fol. 123. « Lettre en espagnol sur le mariage du prince de Galles avec l'infante. » Madrid, 10 décembre 1622.

Fol. 125. « Copie de la lettre du roy d'Angleterre portée par le prince de Galles en Espagne au roy catholicque, son beau-père futur. » 23 février 1623.

Fol. 127. « Advis important touchant l'utilité du mariage de la sérénissime infante d'Espagne avec le prince d'Angleterre, faict par le comte Jerles, anglois, de profession catholique, en son voyage de Portugal. Sapiens legendo fit doctíor. »

Fol. 155. « Observations du président Jannin sur le mariage d'Angleterre avec l'Espagne. »

Fol. 169. « Lista de presenti ch'a fatto in Spagna il principe di Galles alla sua partenza. » De la main de Valavez.

Fol. 171 et 175. « Capitulatum in conventu matrimoniali... » A l'occasion du mariage de Charles, prince de Galles, avec l'infante Marie, fille de Philippe IV d'Espagne.

Fol. 179. Lettre de Jacques, roi d'Angleterre, au sujet de ce mariage. (S. d.) — Fol. 186. « Escript qui fut baillé aux députez du parlement d'Angleterre, tenu l'an 1623, touchant le mariage qui se traittoit entre l'Angleterre et l'Espaigne, contenant les commoditez et incommoditez qui pourroient naistre de ceste alliance. » 1623.

Fol. 196. « Tous les articles venus de Rome ausquelz le roy de la Grand Bretaigne n'a rien trouvé à redire ont esté passez par le commandement de Sa Majesté, du 9 de septembre 1623, par le comte de Bristol, et ceux qui ont receu quelque difficulté ont esté accommodez en la manière qui s'ensuit. »

Fol. 198. « Pardon et dispense du roy de la Grande Bretagne aux catholiques anglois, traduit de l'anglois. » 8 septembre 1623.

Fol. 202. Lettre en espagnol du roi Jacques à « don Gaspar de Gusman ». 29 mai 1623.

Fol. 203. « Déclaration du roy d'Angleterre à son parlement à Londres. » 1623.

Fol. 207. Instruction donnée à don Carlos Colonna, ambassadeur

ordinaire du roi d'Espagne près de celui de la Grande-Bretagne. Madrid, 29 mai 1624. Copie de Valavez.

Fol. 209. « Response du duc de Saxe [Jean-Georges] aux propositions du roy d'Angleterre. » 11 septembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 213. « Lo que Su Magestad cattolica ha mandado se responda al signor D. Gualtero Astor al papel que le dio en la ultima audiencia de parte de la Magestad del rey de la Gran Bretanna es lo siguiente. » Madrid, 25 mai 1624. Copie de Valavez.

Fol. 215. « Jacobus, Dei gratia, omnibus Romani imperii ordinibus. » 1624. Le roi d'Angleterre déclare qu'il va envoyer une armée, sous le commandement de Mansfeldt, pour remettre son gendre en possession du Palatinat.

Fol. 217 et 228. « Pouvoir donné par le roy de la Grande Bretagne au comte de Mansfeldt de commander aux gens de guerre levez en ses royaumes pour le recouvrement du Palatinat. » Newmarket, 7 novembre 1624.

Fol. 219 et 229. « Serment du comte de Mansfeldt, ensuitte du pouvoir précédent... » 16 novembre 1624.

Fol. 221. « Règlement pour la gendarmerie. Placart du Roy, nostre sire, sur les exemptions et franchises des bendes et compagnies d'ordonnances. » 4, 10 décembre 1624.

Fol. 225. « Acte par lequel apert que le roy d'Angleterre a permis au comte de Mansfeld de passer sur les terres et possessions du roy d'Espagne par force, au cas que l'on luy reffuse le passage, deschargeant ledict Mansfeld en ce regard du serment qu'il avoit tiré de luy de ne point passer sur les terres du roy d'Espagne. » Wittehal, 29 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 226 et 237. « Copie de lettre d'Ernest de Mansfelt à S. A. [de Flandres]. » Douvres, 19 janvier 1625.

Fol. 227 et 238. « Copie de la lettre du roy de la Grande Bretagne à S. A. Sérénissime de Flandres. » 13 janvier 1625. Copie de Valavez.

Fol. 233. Extrait d'une lettre en italien sur les affaires du Palatinat. Bruxelles, 18 janvier 1625.

Fol. 235. « Extrait d'une lettre écrite de Brusselles, le dernier janvier 1625. » Copie de Valavez.

Fol. 240. « Lettre d'un gentilhomme qui escrit d'Angleterre au secrétaire de la duchesse de Lorraine. » 17 février 1625.

Fol. 244. « Roole des compagnies de la cavallerie françoise qui c'est embarquée à Calais, ce mois de febvrier 1625, pour aller trouver Mansfeld. »

Fol. 246. « Le nombre des soldats que chasque ville d'Angleterre doibt fournir pour la levée de Mansfelt et les noms des colonels et autres officiers qui les doibvent commander. »

Fol. 248-254. Copie de quatre lettres, en italien, contenant des nouvelles politiques. Londres, 5-25 février 1625. La première et la dernière sont de la main de Valavez.

Fol. 256. Copie de lettres de Calais et de Bruxelles, 25 février, 1er mars 1625. De la main de Valavez.

Fol. 257. Copie de deux lettres de Londres. 5-12 mars 1625. En italien.

Fol. 262 et 266. « Ligue offensive et deffensive entre le roy de la Grande Bretaigne et les Estats des Provinces Unies des Pays Bas, arresté à Zuythamton, le 27 septembre 1625. » La première copie est de Valavez.

Fol. 268. Copie de lettres en italien ; nouvelles politiques. Warselle, 10 novembre 1625. Copie de Valavez.

Fol. 270. Copie de lettre en italien. Londres, 19 novembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 272. « Ligue offensive et deffensive entre le roy de la Grande Bretaigne, le roy de Dannemark et les Estats des Provinces Unies du Pays Bas. » 9 décembre 1625. Copie de Valavez.

Fol. 276. Lettre d'Antoine Nouel à Valavez. Saint-Malo, 5 mars 1626.

Fol. 278-295. Copies de onze lettres en italien ; nouvelles politiques. Procès du duc de Buckingham, etc. Londres, 10 février, 4, 11, 18 mars, 21 avril et 12 mai 1626, 19 et 26 janvier, 2, 9 et 23 février 1627. Les cinq dernières lettres sont de la main de Dupuy.

Fol. 296. « Commandement du duc de Buckingham, grand amiral d'Angleterre, aux catholiques de sortir du bourg de Saint Martin, dans l'isle de Ré. » Août 1627. Copie de Dupuy.

Fol. 298. « Manifeste de monseigneur le duc de Buckingham, général de l'armée du sérenissime roi de la Grande Bretagne, contenant une déclaration des intentions de Sa Majesté en ce présent armement. » A bord du vaisseau amiral, 21 juillet 1627. Copie de Dupuy.

Fol. 302. « Harangue du garde des seaux (*sic*) d'Angleterre à l'ouverture de l'assemblée des Estats, le 14 avril 1628. »

Fol. 306. « Propositions que la chambre inférieure du Parlement demande estre accordées par le Roi, avant qu'elle ratifie la donation des cinq subsides. » 26 avril 1628.

Fol. 308. « Harangue du roy d'Angleterre à son Parlement convocqué à Londres. » 14 avril 1628.

Fol. 310. « Harangue du duc de Buckingham au roy d'Angleterre estant en son Conseil. » 14 avril 1628.

Fol. 312. « Traduction d'une lettre escripte en anglois touchant la mort du duc de Buckingham. De Southwiche », 2 septembre 1628.

Fol. 316. « Lettre présentée au roy d'Angleterre par les Escossois, touchant l'union des deux royaumes. » 7 mars 1607.

Fol. 320. Lettres de « naturalité accordées par le roy de France Henri II aux Escossois de sa garde ». Novembre 1547, 12 février 1548.

Fol. 322. « Mariage d'entre la royne Marie d'Escosse, douairière de France, et Jacques, comte de Bothwel, avant que le précédent mariage d'iceluy Bothwel eust esté déclaré nul. Faict à Heton, le 5 avril 1567. »

Fol. 324. « Traicté entre les roys de France et d'Escosse. » Édimbourg, 10 juillet 1512.

XVII[e] siècle. Papier. 328 feuillets. Les fol. 25, 33, 59, 65, 111, 112, 121, 124, 126, 153, 154, 167, 168, 170, 174, 178, 184, 195, 208, 212, 214, 231, 232, 237, 239, 242, 245, 249, 255, 265, 269, 275, 283, 297, 307, 309, 315 sont blancs. Le fol. 185 manque. 320 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1774 (P., V). « Auctores antiqui. De ponderibus et mensuris. Calendaria varia. Des miroirs lunetes. Observations sur les yeux. » (Titre au dos.) Les extraits des auteurs grecs cités dans ce recueil sont précédés de titres en langue grecque; les titres portés ici en latin sont ceux qui figurent à la table du recueil insérée au fol. 1.

Fol. 1. « Index operum in hoc manuscripto contentorum. »

Fol. 2. « Antiquum rationarium Caesaris Augusti et novum rationarium Alexii Comneni imperatoris. Ex bibliotheca regia. » Texte grec. Publié avec une version latine de dom B. de Montfaucon dans *Analecta graeca,* 1688, p. 316.

Fol. 20. « Excerpta ex historia Joannis Malelae. » Texte grec. La chronique de Jean d'Antioche, surnommé Malala ou Malélas, a été publiée par Edm. Chimeald, sur un manuscrit de la Bibliothèque

Bodléienne, avec une version latine et des notes. Oxford, 1691.

Fol. 54. « Ex Johannis Antiocheni, monachi, Historia ab Adamo. » Lambert (*Catalogue des manuscrits de Carpentras*, 1862, t. II, p. 24) dit que c'est d'après un manuscrit que Peiresc avait tiré de l'île de Chypre, que les fragments de l'histoire du moine Jean ont été publiés par Henri de Valois. Voir *Polybii... excerpta*, p. 779 (édit. de 1634).

Fol. 60-77. « Petri Perleonis, Ariminensis, ad Brachaleonem Grillum prefacio in Isocratis oracionem ad Demonicum incipit. » Le titre, en lettres d'or et orné d'une capitale avec arabesques, est suivi de la traduction latine du discours d'Isocrate, comprenant 18 feuillets en vélin. Les fol. 60, 63, 64 ont été coupés dans la partie inférieure. Au fol. 77 v°, on lit, en lettres d'or : « Vestre Majestatis humilis servitor, Carolus de Forma, de Neapoli. » Pierre Perleoni, de Rimini, professeur de belles-lettres à Venise, est principalement connu par sa correspondance avec François Philephe. Tiraboschi ne mentionne point cette traduction d'Isocrate. Voir Tiraboschi, *Istoria della letteratura italiana*, t. VI, p. 1048.

Fol. 78. « Anonimus quidam. De ambitu interni sive Mediterranei maris. Ex bibliotheca nobilis viri Roberti Cotonis, equitis aurati. » On lit en marge, de la main de Peiresc : « Ex schedis D. Lucae Holstenii. 1628. »

Fol. 82. « Epistola sancti Athanasii ad Amunem, monacum. » Texte grec. Voir *Sancti Athanasii opera*, 1692, t. I, part. II, p. 959.

Fol. 83. « Kalendarium ecclesiae Auxitanensis, ex veteri codice manuscripto Sancti Orientii Auxitanensis. » C'est un ancien calendrier de l'église d'Auch, à la fin duquel on trouve des tables chronologiques, de 343 à 840 et de 1057 à 1127, concernant principalement l'histoire ecclésiastique.

Fol. 91. « Antipater in effigiem Pindari. » C'est une épigramme d'Antipater de Sidon, imprimée dans l'*Anthologie grecque*, liv. VI, chap. XXVII, p. 13.

Fol. 92. « Chronicon Georgii Syncelli. » Texte grec. Imprimé, *Georgii Syncelli chronographia*, 1652.

Fol. 120. « De auro tholosano. » Passage tiré des fragments de Denis d'Halicarnasse, publiés par Henri de Valois d'après le manuscrit de Peiresc. Voir *Polybii... excerpta*... 1634, p. 630.

Fol. 121. « Yambici versus de studiis Constantini Porphyrogenetae. » Voir *ibid.*, p. 6 et 7.

Fol. 125. « Excerpta ex Africano de ponderibus et mensuris. Ex Bibliotheca regia. » Texte grec. V. extrait en latin au fol. 273. Voir *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae regiae*, nos 2191 et 2192.

Fol. 127. « Aliud de ponderibus et mensuris. » Texte grec.

Fol. 127 v°. « Aliud de iisdem. De notis ponderum et mensurarum. De mensuris lignorum. De mensuris aridorum. » Texte grec.

Fol. 135. « Excerpta de ponderibus et mensuris, ex codice regio 2724. Heronis geometrae. »

Fol. 139. « Ex Cleopatra de ponderibus et mensuris, ex Bibliotheca regia. » Texte grec. Voir *Galeni librorum quinta classis...*, p. 276 (édit. de Venise, 1625).

Fol. 140 v°. « Oribasii de ponderibus et mensuris manifestum experimentum medicum, ex eadem Bibliotheca. » Texte grec. Voir extrait en latin au fol. 279.

Fol. 144. « Excerpta e sancto Epiphanio de ponderibus et mensuris. » Texte grec. Voir extrait en latin au fol. 289. Imprimé par Denis Petau, *Divi Epiphanii, episcopi Constantiae Cypri, opera omnia,* 1622, t. II, p. 158.

Fol. 162 v°. « Eusebii Pamphili ecloga compendiosa de mensuris et ponderibus. » Texte grec. Voir extrait en latin aux fol. 280 et 298.

Fol. 164. « De notis ponderibus et mensuris. » Texte grec.

Fol. 165. « Adamantini seu Adamantii de ponderibus et mensuris. » Texte grec. Voir extrait en latin au fol. 284.

Fol. 166. « De ponderibus et mensuris hippiatricis veterinariorum. » Texte grec.

Fol. 167 v°. « De quibusdam ponderibus hebraicis. » Texte grec.

Fol. 168. « De valore triginta argenteorum quos Judas accepit ut Christum proderet. » Texte grec. — « Pondera et mensurae apud Marcellum V. I. ex magistro officiorum Theodosii senioris de medicamentis libro unico, de mensuris et ponderibus medicinalibus. » Texte grec. Voir extrait en latin au fol. 310. La version latine est celle qui se trouve dans les *Medicae artis principes,* 1567, Henri Estienne, 4e partie, col. 242-245.

Fol. 173. « Sancti Clementis Alexandrini liber : Quis dives salvandus sit. » Texte grec. Imprimé par Combefis, *Auctarium novissimum,* 1672, part. 1a, p. 163.

Fol. 177. « Ex veteri codice Cujacii, carmina incerti auctoris, quae reperi etiam apud Gnosium, De lavacro. De vinalibus. » Ces deux pièces,

de la main de Duchesne, se retrouvent encore parmi celles qui suivent.

Fol. 178. « Ex veteri codice Cujacii, carmina quae reperi etiam apud Gnosium (inquit Stephanus Claverius in suo Claudiano) incerti auctoris. » Ces pièces de vers ont pour titre : « De Isidis navigio. De lavacro. De vinalibus. De Cithera. De aquila. De Baccho vel ad Bacchum. De hyppopotamo. Ad Maximum. De Dulcio. »

Fol. 180. « Anno Domini 1303 sunt ista reperta a venerabili Beda conscripta. » Prophéties dont voici le début :

« Classes diversae tendunt ad prelia certe.
Insula quae florem tulit
Anno sexto cum Leonina... »

Fol. 182. « Excerpta ex Geographia Ismaelis Abulfeda. Discours qui est à l'entour de la géographie turquesque imprimée à Venise en table de boys, traduict par le sieur... (Note de Peiresc qui s'arrête ici.) La figure et antière description de tout le monde est avec perfection en ce pourtrait. »

Fol. 199. « De ponderibus et mensuris. Ex Bibliotheca Vaticana. Exscribi curavit et contulit cum manuscriptis antiquis dominus Bocardus et Aquas Sextias transmisit xi februarii 1624. Ex libro 3321, annorum 700 vel 800. » Titre de la main de Peiresc.

Fol. 204. « Volusii Meciani Distributio. Item vocabula ac note partium in rebus pecuniariis, pondere, numero, mensura. Ex eodem libro 3852. »

Fol. 213 et 259. « De ponderibus. Ex libris sancti Eucherii de variis vocabulis. »

Fol. 215. « Fragmentum arithmetice quod Lugduni comperi. Ex libro 4539, annorum 150 vel 200. De asse et partibus, de uncia et ejus partibus, de punctis unciarium ultra XIIII min. »

Fol. 232. « Ex eodem manuscripto. De ponderibus et mensuris. Ex libro 4417, annorum 500. »

Fol. 235. « M. Junii Hypsi de mensuris. Ex libro 4498, anni 200 vel 250. » Note de Peiresc, à la marge : « Sub Trajano scripsisse videtur. »

Fol. 240. « Incipit de ponderibus secundum Hieronimum. Ex libro 379, annorum 200. »

Fol. 242. « De ponderibus. Ex libro 296 ms., anni 500. »

Fol. 243-248. Deux lettres de Bouchard à Peiresc. Rome, 16 juillet

1633, 11 février 1634. Nouvelles littéraires; particularités de la vie de Bouchard et description des manuscrits du Vatican qu'il a consultés. Elles indiquent aussi qu'il fut secondé dans ses recherches par Luc Holstenius. La plupart des copies qui précèdent sur les poids et mesures anciens sont de la main de Bouchard. V. Tamizey de Larroque, *Correspondants de Peiresc* (III[e] fascicule).

Fol. 252. « Item ex libris sancti Eucherii de variis vocabulis; de expositione diversarum rerum; de fluminibus vel aquis; de mensibus; de solemnitatibus; de vestibus; de avibus vel volantibus; de bestiis vel repentibus. » Ces extraits de S. Eucher sont imprimés, *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VI, p. 854-857.

Fol. 261. « De mensuris agrorum et rerum ceterarum. Ex libro 5245, in fine. »

Fol. 269. « Eusebii Pamphili excerpta quaedam de mensuris et ponderibus. Ex vetustissimis membranis Bibliothecae Vaticanae. » Ces extraits d'Eusèbe terminent le cahier des notes prises par Bouchard.

Fol. 292. « Expositio diligentissima de ponderibus et mensuris. »

Fol. 313. « Mensurarum ac ponderum notae apud Galenum. » Extraits de la main de Peiresc. Voir *Galeni librorum quinta classis...*, p. 276 (édit. de 1625).

Fol. 315. Extraits de Marcellus, « de mensuris et ponderibus ». Textes grec et latin.

Fol. 316. « Calendaria varia. »

Fol. 317. Calendrier romain, précédé d'une note indiquant que ce calendrier, gravé sur une table de marbre au temps de Jules César, a été publié par Arias Montanus, avec l'explication et les notes de Pierre Chacon, à Anvers, en 1568 et 1574. Il a été reproduit en entier dans Grevius, *Thesaurus antiquitatum romanarum*, t. VIII, col. 11-17.

Fol. 321. « Kalendarium capitolinum. » Ce calendrier se termine au mois de juin. Imprimé par Grevius, *ibid.*, p. 90-94, sous ce titre : *Vetus kalendarium quod in libris antiquis praefigitur Fastis Ovidii.* Le manuscrit de Peiresc contient de plus le mois d'août, « additus e fragmento lapidis quod in domo Lelii Vallae extitit ».

Fol. 325 v°. « Celebritates dierum natalium IIII. » On lit au-dessous de ce titre : « Descripsi Florentiae apud portam divi Pauli, ex lapide antiquo... »

Fol. 326. « Decreta LXVI. Decretum duumvirum, in Istria, Tergeste in oppidi muro ante aedem divi Laurentii. Kl. novembris. »

Fol. 331. Fastes consulaires, de 270 à 506.

Fol. 339. « Calendarium romanum Constantini magni temporibus, ipso anno Christi CCCXXV, quo synodus prima Nicaena celebrata est, confectum. E musaeo Joannis Georgii Herwart ab Hochenburg. » Titre et texte de la main de Peiresc. Imprimé par Denis Petau, *Uranologion,* 1630, p. 112.

Fol. 347. Ancien calendrier français du XVIe siècle.

Fol. 353. « Kalendarium ecclesiae Barcinonensis aut Narbonensis, ex manuscripto codice Guillelmi Fabri, filii Aemilii de Areis, subscripto 1594, 20 junii. »

Fol. 359. A la fin de ce calendrier, on lit cette note : « L'an 1494 et le seguon luns du mets de jun, qui estoit le x jour dudit mets, transpassit de ce munde ma bénigne et misericordieuse mère de moy Guilhem Fabre, fils du noble home sen Emilhon Fabre, de la ville d'Yeres, laquelle susdite s'apelloit Luyse Gumberte, dont je requiers à tretos voians cestuy scrit qui vilhen priera Diu pour eulo an l'otro munde... »

Fol. 361. « Excerpta ex antiquo kalendario manuscripto ecclesiae Sancti Germani Parisiensis. »

Fol. 363. « Excerpta ex kalendario ecclesiae Sancti Guenaili Corboliensis manuscripto, anno Domini MCCVII. »

Fol. 365. « Excerpta ex kalendario manuscripto ecclesiae Sancti Victoris Parisiensis, annorum trecentorum, plus minus forma folii. » Les mois de septembre et d'octobre, qui manquaient, ont été suppléés au moyen d'un autre calendrier écrit sous l'abbé Raymond de Cardona, vivant en 1400.

Fol. 367. « Excerpta ex kalendario manuscripto Sancti Martini Parisiensis, ordinis Cluniacensis. »

Fol. 370. « Excerpta ex veteri kalendario ecclesiae Cluniacensis, edito Parisiis, 1546. » De la main de Peiresc.

Fol. 372. « Excerpta ex veteri kalendario manuscripto ecclesiae Sanctae Genovefae Parisiensis. » De la main de Peiresc.

Fol. 374. Calendrier, de mars à novembre.

Fol. 377. « Excerpta ex veteri kalendario Mediolanensi in antiquo missali secundum institutionem sancti Ambrosii castigato et nonnullis congruis additionibus resarcito... »

Fol. 379. « Versus de aegyptiacis diebus ex veteri codice bibliothecae viri illustris J. A. Thuani. »

Fol. 381. « Calendarium arabicum », avec traduction.

Fol. 386. Note de la main de Peiresc : « 1633, 3 septembre, à Aix. Traductions du livret du kalandrier arabe que les Maronites de Paris avoient traduict et que ceulx de Rome avoient longtemps gardé jusques aprez le décez du sieur Aleandro, qu'il me fut renvoyé. C'estoit M. Cassagne qui me l'avoit envoyé, avec le day dont ils se servoient pour jetter leur sort, ayant esté prins à des corsaires qui furent mis à la chaîne dans les galères du Roy. Le reste du livre est presque tout en pharsan ou persan, que maistre Antoine Arman du Martigues n'entendit pas. »

Fol. 386 v°. « Ces traductions ont estées faictes par Anthoine Armand du Martigues, fils de patron Jannot Armand, du Martigues, dit Troupillon, estant revenu d'Algers en Barbarie, où il avoit esté mené esclave de l'aage de dix ans... » Au bas, se trouve une ligne d'écriture orientale.

Fol. 388. « Houres deys jours que soun bouenos per entreprendre du'auqueis affaires et s'y font gouvarna segon aquesto tablo. »

Fol. 389 et 395. « Fourtune deis Turcs. » A la marge se trouvent des caractères et mots orientaux, dont la traduction se trouve en regard, en provençal. Ce petit glossaire se continue au fol. 395.

Fol. 390. Dessin d'un dé servant aux Arabes pour interroger le sort.

Fol. 391. « Avez de saché qua chasque lune lia doux jours que son inutilles et que non foou ren entreprendre tant sur la mar que sur la terre. » — Fol. 391 v°. « Remedy per lou maou d'huielz. » — « Remedy per lou maou de dentz. »

Fol. 396-397. Deux lettres de Giovanni Hesronita à Peiresc sur le calendrier arabe, l'une du 18 juin 1621, et l'autre sans date.

Fol. 398-399. Deux lettres de Charles Cassagnes à Peiresc sur « le calendrier arabe et le Turc qui s'en servoit ». 27 décembre 1620, 23 février 1621. V. Tamizey de Larroque, *Correspondants de Peiresc* (XXe fascicule).

Fol. 401. « Des miroirs et de leurs effects. Des lunettes de diverses sortes et de leurs effects. Observations sur les yeux de l'homme et les divers effects de la veue. Observations sur les yeux de divers animaux. » (Titre seul.) — Fol. 403. « Expériances sur les ieulx, tant des miroirs naturels et des effects de leur réflexion que de la comparaison des effects des lunettes et verres convexes, concaves et plats et des fioles pleines d'eau et du doublement des espèces. » Observations de la main de Peiresc.

Fol. 407. « De l'œil. Lunette de Dreubells. » Note de la main de Peiresc : « Elle me fut apportée, le 2 juin, jour de l'octave de la Feste

Dieu et le 21 du mesme moys; j'ay des verres pour deux autres; m'en cousta 6 pistoles vallants 43 libvres 16 sous. »

Fol. 410. « Extraict d'une lettre, escripte au sieur Schikard par le sieur de Peiresc, du 25 aoust 1634. » Observations faites sur les yeux de l'homme et de divers animaux. Travaux de Gassendi.

Fol. 416. « Coppie de lettre escripte au sieur Schikard, à Tubinge, par le sieur de Peiresc. » 4 septembre 1634. Observations sur le doublement des images.

Fol. 420. « De l'oeuil. » Copie de lettre de Peiresc à Gassendi. Structure de l'œil, phénomène de la vision, miroirs paraboliques. Aix, 2 février 1634. V. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc*, t. IV, p. 933.

Fol. 424. Copie de lettre de Peiresc à un anonyme habitant Paris. Aix, 11 avril 1634.

Fol. 426. « L'oeuil d'une aigle anatomisé. » Anatomie de l'œil d'un aigle, faite en présence de Peiresc par M. Cayre, maître chirurgien de l'Université d'Aix. Relation de la main de Peiresc. 20 septembre 1634.

Fol. 428. Observations sur les yeux des baleines, des chats, du chat-huant, du phoque, de la tortue de mer. De la main de Peiresc. 1634-1635.

Fol. 444. « Effects des miroirs et des corps diaphanes convexes et concaves pour la réception, réflexion, amplification, diminution et renversement ou conversion des espèces des images. » 21 avril 1634. Observations de Peiresc.

Fol. 446. « Effects des miroirs et verres concaves et convexes pour la conversion des espèces des images. » 19 avril 1634. Observations de Peiresc transmises à Gassendi.

Fol. 448. Lettre du Père Louis Bouillet à M. Dagut, conseiller au parlement de Provence, au sujet des lunettes polygones. 13 janvier 1625.

Fol. 450. « C'est la représentation de l'effet de la multiplication que font les miroirs opposés en quarré des objets quadruplez et renversez à l'envers les uns des autres. Selon l'observation qu'en a faict M. Machault. » Note et figure de la main de Peiresc.

Fol. 452. Note de Peiresc sur M. Sainclair, Écossais, et sur ses découvertes en optique; il mentionne une théorie d'astronomie de Sainclair faite en 1596, suivant l'hypothèse de Copernic, une machine représentant le système planétaire, etc. 1er octobre 1616.

Fol. 452 *bis*. Note de M. Aleaulme au sujet des lunettes, de l' « armonie des tons », etc. 24 septembre 1622. De la main de Peiresc.

Fol. 455. Note de Peiresc sur l'observation faite par M. de la Rochemaillet sur un vieillard portugais. Observations de M. le président Jeannin.

Fol. 457. « Expériances des lunettes verdes de M. Gassendi et autres, tant concaves et conserves que convexes. » 30 août 1634. Observations de Peiresc.

Fol. 459. « Illumination d'un globe d'aeter à l'entour de Vénus. » Observations de Peiresc.

Fol. 461. Lettre de Charles Cassagne à Peiresc sur les yeux de caméléon et les observations du P. Scheiner sur les images dans l'œil. Marseille, 29 décembre 1633.

Fol. 463 et 465. « Croixsement des espèces en l'oeuil en distance notable. » 26 avril 1636. Observations de Peiresc.

Fol. 467. Note de Peiresc sur la « vision dans les ténèbres ». 9 décembre 1635.

Fol. 469. « Le miroir naturel de l'oeuil. La conversion des espèces au fonds d'iceluy, la reconversion et redressement d'icelles dans le cristallin. La vision par derrière et ce qui s'y oppose. » Notes et observations de Peiresc.

Fol. 471. « Productions réitérées dans mon oeuil d'une lumière ou clarté de chandelle dans l'obscurité. » Notes et observations de Peiresc.

Fol. 473. « Lumière dans les ieulx. » Observations de Peiresc sur différents animaux. Août 1634.

Fol. 475. « Rétention dans l'oeuil des images colorées. » 13 février 1635. Observations de Peiresc.

Fol. 477-478. « Croixsement des images peintes dans nos deux ieulx. Escript le 24 et 25 janvier 1635. » Par Peiresc.

Fol. 483. « Des rayons de nostre veue qui s'entrecroysent. » 3 décembre 1634. Observations de Peiresc.

Fol. 485. « Rétention de l'ombre apparente de diverses images d'un seul object dans nos ieulx. Double impression dans mon oeuil de l'image du rocher de Saint-Avanture, tant avec ses vives couleurs esclairées du soleil couchant qu'en ombre... » Observations de Peiresc.

Fol. 486. Observation de Peiresc sur le « soleil ellyptique ». 3 septembre 1634.

Fol. 487. « Rétention des images illuminées dans l'œil, après s'estre

destourné de l'objet, soit qu'on le tienne clos ou qu'on l'ouvre. » Observations de Peiresc, des 19 mai et 17 juin 1634.

Fol. 489. Lettre de Peiresc, sans suscription, sur les observations précédentes. Aix, 15 avril 1634.

Fol. 491-492 manquent. D'après Lambert (*Catalogue des manuscrits de Carpentras,* 1862, t. II, p. 31), ces feuillets contenaient une lettre de M. Bourdelot sur les veines lactées, leurs valvules, etc.

XVII[e] siècle. Papier et vélin. 490 feuillets, dont 18 sur vélin. Les fol. 117-119, 124, 170-172, 176, 181, 196-198, 214, 231, 265-268, 291, 295-297, 301, 312, 314, 328-330, 346, 360, 380, 392-394, 419, 437, 441, 449, 451, 453 *bis,* 456, 464, 466, 468, 474 sont blancs. Les fol. 302-309, 491, 492 manquent. 330 sur 210 millim. Rel. parchemin.

1775 (P., VI). « Marine; commerce. Juridica. » (Titre au dos.)

Ce volume est divisé en deux parties; la première contient diverses pièces concernant la navigation, le commerce, la pêche, etc.; la seconde est intitulée « Juridica ».

Fol. 3. « Mémoires et instructions pour ce qui est des recherches des vieulx livres manuscrits du consulat de la mer, qui se peuvent faire à Barcellonne. » De la main de Peiresc. — Fol. 9. « Extraits du Libvre du consulat de la mer, imprimé à Barcelone, l'an 1523, in-4°, chez Dimas Bellestar et Jean de Gilio, au feuillet 105 ou CV verso. Ils se trouvent pareillement quasi en mesmes termes en l'édition plus récente de l'an 1592, in-folio, chez Honoffre Guari, au feuillet 102. » Note de Peiresc. Texte espagnol.

Fol. 11. « Règlement de la jurisdiction de la marine. Extraict des registres des enregistrations de l'amirauté. » 11 août 1564.

Fol. 15. « Règlement de la jurisdiction de la marine, du juge des marchands, des preudhommes, des soumissions du séneschal. » 17 mai 1574.

Fol. 19. Rapport et instructions signés par Henri de Seguiran, premier président de la Cour des aides, comptes et finances de Provence, sur l'état du commerce et de la marine. 1633. Imprimé dans la Collection des documents inédits de l'histoire de France, *Correspondance de M. d'Escoubleau de Sourdis,* t. III, p. 223.

Fol. 80. « Costes maritimes de Provence. » Avril 1633. Observations sur la situation géographique; examen des moyens de défense; observations sur le commerce et son extension possible, sur la régle-

mentation des ports et les modifications à y apporter. Ce rapport, qui ne se confond pas avec celui de Seguiran (fol. 19), semble émaner d'un fonctionnaire de la marine royale envoyé en mission sur les côtes, qu'il avait parcourues pendant plus de deux mois. Par suite d'une erreur du relieur, la pièce est en sens inverse, et le début se trouve au fol. 108.

Fol. 109. « Ordre du jour de la bataille. » C'est un plan de bataille navale, « conduitte par Monseigneur [de Guise], qui montoit son grand gallion, composée de seize navires et quatre pataches ». M. de Saint-Luc a fait une relation de ce combat naval, qui se trouve au fol. 232 du recueil LVIII, t. I, de la collection de Peiresc.

Fol. 110. « Advertissement qu'on donne touchant la navigation, trafic, pescheries, commerce, qu'autres choses appartenantes à la mer du Nort et de la mer Océane et des Indes où trafiquent et habitent les rebelles de Sa Majesté et de Ses Altesses de Holande, Zélande... » Dupuy a mis en marge : « Ce discours a esté faict avant l'année 1607. Beaucoup de choses ont depuis changé pour le faict du trafic et de la navigation. Pour le regard des forces de terre des Hollandois, l'autheur de ce traité n'i entend du tout rien et en ce que est de la mer, il y a beaucoup de fautes... Corrigé par M. Grotius. »

Fol. 140. « Mémoire de la forme et manière que les officiers de l'admirauté de la ville de Marseille ont accoustumé procéder au faict des naufrages survenuz tant aux mers dudict Marseille que aultres lieux de la coste de Provence et Languedoc. »

Fol. 144. Mémoire pour « messire Armand, cardinal de Richelieu, grand maistre, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, intervenant contre M. Berthelemy Valbelle et Louis Mosnier et M. le duc de Guise, deffendeurs ». 1630.

Fol. 174. « Edict du Roy pour l'establissement du commerce général en France par mer et par terre, Levant, Ponant, et voyages de long cours. » Nantes, juillet 1626.

Fol. 180. « Articles de Limours pour le grand commerce. » 19 mai et 4 juin 1626. — Fol. 192. « Ample déclaration des affaires secrètes cy devant proposées en termes généraulx par Nicolas de Guitte, dit Scapencas, natif d'Alcmar en Hollande, à monseigneur illustrissime et révérendissime cardinal de Richelieu. » 29 décembre 1626.

Fol. 197. Copie de la nomination, par le cardinal de Richelieu, du sieur de Coursolles au grade de capitaine ordinaire de la marine. 1627.

Fol. 198. « Suitte des advis de Guitte, hollandois. Advis à l'ad-

vancement de la grande et petite pesche et establissement d'icelle. » 29 décembre 1626. Copie de Valavez.

Fol. 200. « Apostilles sur les advis de Guitte, hollandois, pour le commerce. » 29 décembre 1626. Copie de Valavez.

Fol. 202. « Mémoire de l'estat auquel Alphonce de Lopès a trouvé la ville et port du Havre de Grâce et des moyens qu'il estime neccessères pour remettre ladicte ville et port et particulièrement d'y establir le négoce. » Janvier 1627. Copie de Valavez.

Fol. 204. « Establissement du commerce du Havre de Grâce soubz grands privilèges. » Lettres de Louis XIII, de janvier 1627.

Fol. 206. Association du sieur Blase Raymond dit Mérigou, de Marseille, à la compagnie du commerce sous la surintendance du cardinal de Richelieu. 6 octobre 1626. La fin de la pièce est au fol. 209.

Fol. 210. « Mémoires et advis donnez au Roy sur le faict de la navigation et commerce de l'Amérique et les ordres des armées d'Espagne. »

Fol. 226. « Propositione [faite à Dantzig par l'Empereur et les rois d'Espagne et de Pologne] al senato di Dansica per lo stabilimento d'una societa ò compagnia del commercio generale frà gli Statti dell' Imperio et de Spagna. » 1627. En italien.

Fol. 228. Traduction en français de la pièce précédente.

Fol. 232. « Des advantages et commoditez que le roy d'Espagne recevra de l'admirauté de Séville. » 4 octobre 1624.

Fol. 234. « Privileiges des Anglois trafiquans en Moscovie. » 11 mai 1620.

Fol. 238. « Compagnie des Indes en Angleterre, authorisée et privilégiée par la royne Elisabeth. » 31 décembre 1600. V. Purchas, *Navigations et voyages des Anglois*... Londres, 1625. — Fol. 246. « Discours sur le commerce des Indes. »

Fol. 259. Copie d'une lettre de F. Colombin de Nantes, Capucin, au P. Gilles de Loches, prédicateur capucin, sur la Compagnie de Guinée. 25 février 1634.

Fol. 261. Extrait d'un arrêt de la cour de parlement de Provence dans l'affaire Nans et Tourtel. 30 juillet 1626. De la main de Peiresc.

Fol. 263. « Juridica. » (Titre seul.)

Fol. 264. « Mémoyre d'aucungs arrestz importans donnez par la cour de parlement de Provence. » 12 octobre 1594-juin 1607.

Fol. 272. « Julius Pacius a Beriga, juris utriusque doctor, Fran-

cisco, S. R. E. cardinali Barberino... kalendis martiis anno 1633; de gradibus cognatorum. » Copie.

Fol. 273-280. Tableaux synoptiques de Pacius « de gradibus cognatorum et affinibus ».

Fol. 283. « Julii Pacii, j. c., tractatus de mutatione monetarum. »

Fol. 285. « Julii Pacii, jurisconsulti, oeconomia juris utriusque, tam civilis quam canonici, perspicuis tabulis ad memoriam juvandam representata et annotationibus illustrata. »

Fol. 289. « Responsiones juris : An Fulco de Agolto, miles equestris regis Renati, potuerit testari et disponere de bonis suis. » Au fol. 290, se trouve une requête adressée au Parlement pour faire dispenser Juste de Luxembourg et sa femme d'intervenir à une instance; elle est signée par de Lestang, procureur des époux. (S. d.)

Fol. 314. « De testamento condito ab illustri Aymaro de Medullione, baroni de Bressieux. » A la fin, on lit, de la main de Peiresc : « Consultation de feu M. Lopès, père de M. de Mondevergues, transcripte sur la minute originelle, en janvier 1626, rendue après audict sieur de Mondevergues. »

Fol. 318. « Raisons pour fere voir que le titre faict de la chancellerie de Toulouse par maistre Raimond de Lafont, vicaire général de révérand Père en Dieu messire Charles de Monchal, archevesque de Thoulouse, en faveur de messire Innossent de Ciron, chanoine en ladicte esglise, est nul par deffaut de puissance. »

Fol. 323. « Extrait tiré de l'original des confessions faictes par Anthoine Colondres, faulçaire, du lieu de Laussargues, le dix huictiesme jour de juing mil VI^c quatorze, par devant les sieurs conseillers et commissaires depputez par la Cour des aydes de Montpellier pour l'exécution de l'arrest par elle donné ledit jour, portant entr'autres choses condempnation à mort contre ledit Colondres et Jehan Durand... » Juin 1614.

Fol. 327. Arrêt du parlement de Provence en faveur de Joseph Bonfils, lieutenant général au siège d'Aix et juge ordinaire de cette ville. 14 octobre 1597. Copie authentique.

Fol. 329. Consultation sur la donation faite, le 30 avril 1511, par « messire Jacques de Beaufort, comte d'Alais, à Jacques de Montboissier, son filleul et neveu, des comtés et baronnies d'Anduze, Saint-Étienne, etc. Délibéré à Aix en 1585. »

Fol. 340. « Pour Pierre de La Roche, Guillaume Laugier dict

Béchard et Jean Tronchon, de la ville d'Arles, demandeurs et deffendeurs, en requeste contre l'œconome des frères Prescheurs de ladicte ville, deffendeurs et demandeurs. »

Fol. 363. « Fabrot, pour les consuls et communauté de la ville de Marseille, deffendeurs en vérification de lettres patentes de Sa Majesté, contre l'œconome des Augustins de ladite ville, demandeurs en icelle. »

Fol. 375. Note de Peiresc sur un arrêt « général en robbe rouge », prononcé par M. du Harlay, le 23 décembre 1605, sur la demande d'un Français qui, après quarante ans de séjour en Espagne, revint en France réclamer sa part dans l'héritage de son père.

Fol. 377. « Consulte sur la permutation du dixmon. Extraict d'une lettre de M. de Vallavez à M. de Peiresc, du 10 juillet 1626. »

Fol. 380. « La coppie imparfaite de l'inventaire fourny au parlement d'Aix contre madame de Massez pour raison des comté de Liney et duché de Pigney envoyée à Paris. »

Fol. 397. Consultations d'Antoine Arnaud. « Nullité de mariages clandestins. Promesse de mariage cassée. » (Procès de la comtesse de Chaligny.) 22 mars 1603.

Fol. 415. Affaire Pingarreau.

Fol. 417. Mémoire de l'avocat Arnauld pour Gilles Mousnier et Françoise Bellay, sa femme, au sujet d'un enfant prétendu bâtard.

Fol. 427. « Arrêt du parlement de Provence sur un mariage clandestin, déclaré non vallablement contracté. » Décembre 1634. (Procès entre Marguerite Dulme et Pierre Passaire, de Manosque.)

Fol. 437. « Relation du procez du marquis d'Assigny par M. de Pontcarré, son rapporteur. » 22 janvier 1628. — Fol. 450-464. « Extraicts de quatre arretz intervenuz entre le prévost et chapitre d'Aulpes. » 21 avril 1625, 7 mai 1626, 27 janvier 1628, 15 janvier 1635. Question de constitution de rentes.

Fol. 493. Notes sur les dispenses de mariage.

XVII[e] siècle. Papier. 497 feuillets. Les fol. 6-8, 14, 17, 18, 78, 79, 143, 191, 208, 225, 231, 233, 245, 246, 260, 281, 282, 373, 374, 376, 378, 379, 394-406 sont blancs. Les fol. 257, 258, 429-436, 446-449, 465-492 sont imprimés. 320 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1776 (P., VII). « Inscriptions et subscriptions des lettres du Roi, de la Reine, etc. Autres mémoires sur le même sujet. Elogia, Epitaphia. » (Titre au dos.)

Fol. 2. « Suscriptions et soubzcriptions des lettres que Mgr, frère unique du roy Louis XIII, escripra dans et dehors le royaume. » — Fol. 8. « Diverses suscriptions qu'il fault ranger. » — Fol. 20. « Table des chapitres. » — Fol. 24. « Forme des suscriptions, souscriptions et inscriptions des lettres du Roy qui sont contresignées. » — Fol. 51. Consulats de Levant. Ambassadeurs de France (fol. 55). Lettres patentes (fol. 65). — Fol. 70. « Forme des souscriptions que le Roy a accoustumé de faire à ceux ausquelz il escript de sa main » ; — « Dans son royaume » (fol. 84).

Fol. 94. Forme des suscriptions des lettres écrites au Roi par le Pape, l'Empereur et autres souverains. — Fol. 134. « Forme de laquelle ceux des Cours de parlement écrivent au Roy. »

Fol. 139 et 161. Formules employées par la reine Marie de Médicis. — Par ceux qui lui écrivent (fol. 147).

Fol. 172. « Mémoire des souscriptions que Monseigneur le duc d'Anjou, depuis roy de Poulongne, faisoit aux cy après nommez. »

Fol. 176-181. Formules à employer par le Dauphin.

Fol. 190-193. Formules à employer par Monsieur, frère du Roi.

Fol. 201-204. Formules à employer par M. de Vendôme.

Fol. 215. « Catalogue des archeveschez et éveschez de France selon leur ordre. 1624. » De la main de Peiresc. Table (fol. 224).

Fol. 232. « Il modo descrivir titulos cortecias y sobre escritos de que los reyes d'Espanã usan en sus cortes con todas las personnas aquien escriben. »

Fol. 244. « Tiltres d'honneur pour les surscriptions des lettres des grands. »

Fol. 254. « Mémoire sur la formalité d'escrire entre le Roy et l'Archiduc. »

Fol. 260. Copie d'une lettre du duc de Savoie au Roi après Ostaggio, dans laquelle le Roi est traité de Monseigneur. 9 avril 1625.

Fol. 262-281. Formules pour les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces. — Fol. 282 v°. « Suscription du colosse du feu Roy, avec les dimensions des tables dattantes du pieddestail. »

Fol. 283. « Rouen, au sale du Pallais. » Au-dessous des armoiries coloriées :

« Quae misero veniam tribuant et jura petenti
Regia sunt isto clausa sigilla loco... »

Fol. 283 v°. Épitaphe de François Pazii, patricien florentin. 1548.

Fol. 284. « A l'église Nostre Dame. In sacello quod retro chorum est, sequentia monumenta leguntur. Georgio Ambasio, S. R. E. cardinali et in Gallia legato ac in Neustria rectori Rothomagensi praesuli reverendissimo, Humbertus Veliettus, Allobr., dicavit... » Suit une pièce de vers.

Fol. 285. « Tumulus R. D. Georgii de Ambasia, in Francia legati Neustriae moderatoris atque Rothomagensis archipraesulis dignissimi.

Ambasius galli laus prima Georgius orbis
Mortuus hoc vario marmore contegitur... »

Fol. 285 v°. « In eodem sacello sequens monumentum est Caroli Rupifocaldi, comitis Randani. » 1562. Au-dessous, se trouvent les armes de La Rochefoucauld.

Fol. 286. « Praecedenti monumento proxime appositum hoc sequens : Cy gist le ceur de noble et puissant, très vaillant et très vertueux seigneur messire Charles de La Rochefoucault, chevalier de l'ordre du Roy. 1562. »

Fol. 286 v°. « In praedicto sacello epitaphium est Lodovici Bressee, seneschalli. 1631. L'épitaphe de feu Monseigneur le grand séneschal de Normandie :

Dedens le corps que le blancq marbre serre,
Jadis léal pour embellir la terre... »

Fol. 287 v°. « Paris, à l'église de Nostre Dame, sub equestri statua Philippi Valesii, ante chorum, sequens emblema tabellae pensili inscriptum est. 1555.

Ut leo confossus jaculis nostrae histrius olim
Depressit caudam deposuitque jubas... »

Fol. 288. « A la chapelle de la roine Margarite aux Augustins réformez, sequens monumentum lidio marmori splendidissimo incisum est litteris romanis capitalibus et singula verba dispunctuata sunt more antiquo :

Deo O. M. S. etc.
Aeternae memoriae Margaritae
Valesiae, christianissimorum regum filiae...

Ludovicus Servinus, advocatus catholicus regius, libens faciebat. »

Fol. 289 v°. « Au monastère de l'Ave Maria, sequens monumentum Claudiae Catharinae Claremontiae depositum est :

D. O. M.
Claudia Catharina Claramontia, Retiorum dux, heroina... »

Fol. 290. « A l'église du Temple, versus meridiem, templo adstructa est aedicula ad formam et magnitudinem monumenti Servatoris nostri quod Hierosolimis est. Ad cujus ostium sequens inscriptio posita est. » A côté de l'écusson armorié, on lit : « Frère Méry d'Amboise, grant prieur de France, at faict faire ce... » Suit l'épitaphe. 1491.

Fol. 290 v°. « A l'église des Jacobins, sequens monumentum depositum est :

Hic situs in parva Janus Passertius urna... »

Fol. 291. « Aux Maturins Trinitaires, in porticu monasterii sequens hoc epitaphium Balduino positum est :

Cuaci
Balduinus hic jacet...

Papirius Massonus, jurisconsultus, Balduini auditor, tumulum posuit. 1573. »

Fol. 291. « Praecedenti epitaphi (*sic*) proxime adjacet monumentum hoc Joannis de Sacro Bosco, astrologi :

De Sacro Bosco qui compotista Johannes
Tempora discrevit jacet hic a tempore raptus... »

Fol. 291 v°. « Sequens monumentum in eodem monasterio positum est ante aedem capitularem :

Huc quicunque venis longis a partibus orbis
Fonte Caballino Musarum haurire liquores...

F. Antonio Burgesio, ministro de Reverivado, hic sepulto anno 1505, caeterisque fidelibus defunctis F. Jacobus Burgesius, Atrebas. P. »

Fol. 292. « Orléans. Au grand cymetère de la ville, ad occidentem, tumba erecta est cum sequenti monumento : Cy gist messire Germain Audebert, natif de ceste ville d'Orléans... Trespassa, l'an 1598 24 décembre, aagé de quatre vingt ans. » Suivent les armoiries.

Fol. 293. « Blois, devant la porte du chasteau, equestri statuae subscriptum :

Hic ubi natus erat dextro Ludovicus Olimpo,
Sumpsit honorato regia sceptra manu... »

Fol. 293 v°. « A l'église de Sainct Sauveur tumbae inscriptum sequens monumentum est : Cy gist noble homme Jehan de Saveuses, escuier, conseillier et premier chambellan de haut et puissant prince Mons. le duc d'Orléans... » Au-dessus, armoiries coloriées.

Fol. 294. « Amboise, devant le chasteau. Sequentia insignia sculpta et depicta sunt supra portam. » Armes de France et armes de Jérusalem coloriées, avec cette devise : « *Los en croissant.* »

Fol. 294 v°. « Tours. A l'église de Sainct Martin, in choro tabella pensilis est, in qua descripta sunt litteris majoribus haec sequentia. » Suivent les noms des saints ayant leur sépulture dans l'église.

Fol. 295. « In ejusdem aedis sacello quod retro chorum est, sequens hoc monumentum depositum est : Cy gist noble chevalier messire Jehan Le Mengre dict Bouciquaut, le filz, mareschal de France... » 1415. Au-dessous, deux écussons armoriés et coloriés qui se trouvaient aux vitraux de l'église.

Fol. 295 v°. « Saumur. A la grande église, ante chorum sequens monumentum legitur : Fr. de Lommaia, Joan. F. pientissima, hic dormio... Pietatem et probitatem colui... »

Fol. 296. « Angers. A l'église des Jacobins, tumba est valde vetusta, ex candido lapide, cui sequens inscriptio, una cum insigniis, apposita sunt hoc modo :

Cy gist. I. escuier d'honneur,
Feu Hardouin Fresneau, seigneur
De Penoillires... » 1448. 27 octobre.

Écusson colorié au-dessus.

Fol. 296 v°. « A l'église de Saint-Maurice, in templi choro, ad septentrionem, sub excelso arcu, tumba ingens est ex marmore lydio splendidissimo, in qua decumbit ex candido marmore sculptus dux Andium, qui et Siciliae rex, una cum uxore sua Lotheringa. Dictae tumbae adscripti sunt sequentes versus litteris majoribus deauratis et depicta insignia hoc modo :

Regia sceptra suis rutulis (*sic*) fulgentia thronis
Dum quondam recolis pressa et nunc pulvere cernis... »

Au-dessus, armoiries d'Anjou, avec la devise : « *Los en croissant.* »

Fol. 297. « Ludovicus, rex christianissimus, Henrico magno, parenti, inter fortissimos reges... » 1614.

Fol. 298. « Memoria Henrici IIII, Gallorum Navarraeque regis, victoris, triumphatoris, semper augusti, sacrum... » — Fol. 300. « Caesar, magni Michaelis Nostradami filius :

Patre major paene pictura et plectro... »

Fol. 301. « Brève et excellante description de la vie et victoires du roy Henry quatriesme, divisée en ses quatre aages... »

Fol. 303. Copie d'une lettre de M. de Simiane à M. de Beaumont, contenant l'éloge de Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, décédé le 23 mai. Marseille, 7 juin 1643. V. Tamizey de Larroque, *Notice inédite sur J.-B. Gault...*

Fol. 308. « Éloge de Charles IX, par Papire Masson. » 1574. — Fol. 317. Épitaphe de Henri IV, par Isaac Casaubon. — Fol. 322-337. Inscriptions en l'honneur de Henri IV.

Fol. 342. Épitaphe de Blanche d'Anjou. « Cy gist Blanche d'Anjou, dame de Precigny... qui trespassa le XVIe jour d'avril mil CCCCLXX. » Note de Peiresc : « Elle fut femme de Bertrand de Beauvau, sieur de Precigny, gouverneur du chasteau d'Angers. »

Fol. 344. « Ex veteri codice incerti auctoris quem reperi etiam apud Gnosium. » Pièces de vers latins : « De lavacro. — De venantibus. — De Cythera. — De Dulcio. — De cereo. — De Marte. — De Baccho... » Au verso, quelques citations grecques et latines. C'est une fiche foliotée.

Fol. 345. « Excellentissimi herois Joannis Toerasii, Galliae mareschalchi, epitaphium... P. Aloisii Juglaris, e Societate Jesu, Taurini, 1636. »

Fol. 348. « Sur le tombeau de Montmorancy. Passant, aprez l'incertitude des choses humaines... »

Fol. 350. « M. F. Pacii, medicorum celeberrimi, epitaphium. » — Fol. 352. « Cosmo Medici magno, Etruriae duci primo, pio, felici invicto... » 1594.

Fol. 361. « Lucas Holstenius in obitum Willelmi Schickardi. »

Fol. 363. « Tumulus clarissimi doctissimique viri Guilielmi Schicardi... » Anagramme par Billon. — Fol. 365. Épitaphe de Schickart, en grec, par Dormalius.

Fol. 367. « In obitum viri clarissimi atque eruditissimi Wilhelmi Schickardi... Samuelis Petitii. »

Fol. 368. « Guillelmi Marani, j. u. d. et in academia Tolosana antecessoris clarissimi, epitaphium... »

Fol. 370. « Aux Cordeliers, contre un pilier, en entrant au cœur, à main gauche :

Quis hic sepultus quaeris? Ipse edisseram
Nuper locutus et stilo et lingua fui... »

C'est l'épitaphe de Juste Lipse.

Fol. 372. « Épitaphe de Nicolas Bruslart, chevalier, sieur de Sillery, vicomte de Puysieux... » 1612.

Fol. 373. « Augusto Caesari Bellegardeo, baroni de Termis, equiti, necnon Franciae magno ducique Bellegardae designato... »

Fol. 377. « De Carlotta Catharina Trimollia. *Rerum ab Henrici Borbonii, Franciae protoprincipis, majoribus gestarum epitome* per fr. Josephum Toxara, portugues, anno 1598, apud Leodegarium Delaz... » Imprimé, p. 285.

Fol. 379. « Templeri immortali memoriae :

Qui numismata seculi prioris
Tot aera et chalybes virumque vultus... »

Fol. 380. Autre inscription.

« Tam bene quod solvit veterum Templerius aera... »

Fol. 380 *bis*. « Piis manibus Templeri. » Par A... R... — Fol. 380 *ter*. « Piis manibus Templeri... » Anonyme.

Fol. 383. Pièce de vers intitulée : « Tombeau sur la mort de M. de Vins, général de Provence, à Madame la comtesse de Sault, par Mongaillac. » Les premiers vers sont à peu près effacés.

Fol. 385 v°. Sonnet de du Périer sur la mort de M. de Vins.

Fol. 386. Épitaphe du sieur de Vins durant la Ligue :

« Passant, dessoub aquest tombeau
Que tu vezes pompons et beau... »

Au verso, autre épitaphe, également en provençal.

Fol. 387. « Deo optimo maximo et memoriae aeternae illustrissimi Willelmi Vairii, senatoris Parisiensis... »

Fol. 389. « Illustrissimi viri Guillelmi Vairii, Franciae procancellarii, memoriae foelicissimae et immortali... Exastichon. » — Fol. 390. « Illustrissimi domini Guilelmi Vairi, episcopi et comitis Lexoviensis Galliarumque procancellarii meritissimi, apothesis... » Pièce signée par B. de Vias. — Fol. 393. Mémoire pour servir à l'éloge du cardinal de Joyeuse.

Fol. 395. « Henrico Momorantio, duci pari, Occitaniae proregi, in natalem Boutevillaei posthumi hendecas syllabus... »

Fol. 397. « De obitu clarissimi viri Scaevolae Sammarthani, quaestoris Franciae, ad amplissimum virum Joannem Pinonem, senatorem Parisiensem, epistola. » Pièce en vers latins.

Fol. 399. « Fabio Pacio Julius Pacius... posuit 1614. » Épitaphe. Au verso, épigrammes et élégie en latin sur Pacius.

Fol. 403. Lettre de Girard Pieterson Schagen à Adrien Thonisson, contenant la vie et l'éloge de Corneille Drebbel, ingénieur du roi d'Angleterre. Alcmar, décembre 1607.

Fol. 407. « Relation de ce que j'ay appris de la vie et inventions de Cornelius Drebbel, de la ville d'Alcmar en Hollande, par Abraham Kuffler, son gendre, et Gilles Kuffler, son frère, à Paris, au commencement de septembre 1624. » Pièce de la main de Valavez, avec des dessins d'appareils inventés par Drebbel.

Fol. 415. « Modelle de la bouteille que Kuffler vouloit faire pour son mouvement perpétuel. »

Fol. 417. « Ad proceres Gallos. Oratio consolatoria Octavii Menini, Veneti, de obitu Henrici IV. »

Fol. 422. « Hieron. Aleander pro elogio Hieronymi Mercurialis. »

Fol. 424. « Instruttioni del signor Pignoria per l'elogio di Massimo Margunio. » En italien.

Fol. 426. « Instruttioni di monsignor Gualdo per l'elogio di Gio. Giorgio Trissino, Vicentino. »

Fol. 430 et 432. « Trissino Campana Sigafelta. » Copie d'une lettre de M[gr] Gualdo à son sujet. Padoue, 3 janvier 1617.

Fol. 434. « Eloge de Louys Marguerit de Grasse, cappitaine du régiment des gardes, tué à la journée de Saint-Gemme. Du s[r] de S[t] Benoict. »

Fol. 435. Éloges et notices biographiques de Luigi Cornaro, par Lorenzo di Pignoria; d'Alessandro Campiglia, par Paolo Gualdo; de Giacomo Bozio, par Girolamo Aleandro.

XVII[e] siècle. Papier. 439 feuillets. Les fol. 7, 11, 22, 23, 187-189, 212-214, 229-231, 242, 243, 299, 307, 346, 351, 362, 364, 366, 367, 369, 374, 378, 391, 392, 396, 402, 405, 406, 414, 416, 421, 425, 428, 429 sont blancs. Les fol. 318-321, 338-341, 347, 353-360, 362, 371, 375, 376, 382 sont imprimés. 320 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1777 (P., VIII). « Turcs. Voyages. Mélanges de divers papiers. » Titre au dos.

Fol. 7. « Coppie d'un petit avertissement et succintes instructions des intérests qu'a le Roy d'entretenir l'alliance avec le Turc, dressé par M. de Brèves. » Titre de la main de Peiresc; copie de Valavez.

Fol. 9. « Traduction de la capitulation faicte entre le grand roy François et le sultan Soliman par le sieur de La Forest, en l'an MVXXXV. »

Fol. 14. « Sauf conduit du sultan Salin, obtenu par le sieur du Bourg, en l'an 1569, en octobre. »

Fol. 19. « Traduction de la capitulation du grand seigneur [Soliman] aveq la seigneurie de Venize. » Constantinople, 22 octobre 1530.

Fol. 25. « Traduction du sauf-conduit pour la nation françoise et aultres allant soubs le nom et bannière de France pour traffiquer seurement par tout l'empire et païs du Grand Seigneur, concédé par sultan Amorat... » Le Caire, 1514.

Fol. 28. « Traduction d'aultre commandement de sultan Mora pour les vaisseaux françoys qui vont et viennent par son empire... » Constantinople, 1576.

Fol. 30 et 40. « Traduction des cappitulations d'entre les Magestez d'Henry IIII, empereur de France, et soltan Amat, empereur des Mousolmans, augmentées par le soing du seigneur de Brèves... » 1604. — Fol. 44. « Relation de la vie et de la mort de Nassouf Pascha, envoyée à M. de Puysieulx, en l'an 1614. » De la main de Valavez ; on voit, en marge, des mots turcs, avec la traduction française. — Fol. 58. « Bref discours de la vie de Nassouf et de sa mort. » Par Valavez.

Fol. 60. « Nombre de peuple et abitans de la ville d'Alger, autrement Jerer, consistant presque à deux cens mil âmes. » 1621. — Nombre des vaisseaux pris par les corsaires et désignation des forteresses espagnoles, saccagées par eux, de 1613 à 1622. Cette pièce finit au fol. 64.

Fol. 62. Lettre de M. Guillermy à Peiresc, transmissive de la pièce précédente. Marseille, 18 octobre 1623.

Fol. 66. « Copie d'une lettre de Constantinople touchant la punition faicte en la personne de Davoud Bassa et du Gebegibaschi pour avoir osé attempter sur le deffunct sultan Osman, escripte à M. de Guyse, le 21 janvier 1623. »

Fol. 72. Copie d'une lettre du P. Jérôme Queyrot au P. Charles de La Croix, de la Compagnie de Jésus. Galata, 22 novembre 1623.

Fol. 74. « Coppie d'une lettre escrite de Belgrade, le 26 janvier dernier, par le sieur Gedouyn, consul d'Alep, à M. le commandeur des Gouttes, à Lyon. » Copie de l'imprimé à Lyon, Claude Cayne, 1524.

Fol. 80. « La paix du Turc. 1624. La lettera del visir mandata a S. M. Cesarea. » En italien.

Fol. 81. « La traductione della lettera scritta dal Gran Signor sultan Murat. » En italien. (S. d.)

Fol. 82. « La lettera del vesier Mechmet Bassa di Buda a sua Caesarea Maesta. » En italien. (S. d.)

Fol. 83. Relation de Constantinople, du 12 mai 1624.

Fol. 84. Copie de deux lettres de « Samson Napolon, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi ». Constantinople, 4, 9 septembre 1624.

Fol. 86. Lettre de Nicolas Gallous à Peiresc au sujet de la défaite des Turcs à Erzeroum et de son voyage en Perse. Alep, 10 novembre 1627.

Fol. 87. « Relatione della conquista fatta della galera capitana d'Alessandria nel porto di Metellino per opera del capitano Marco Jarimoski, schiavo in detta galera, con liberatione di 220 schiavi christiani. » 1628. En italien.

Fol. 91. Traité d'Alger avec la France. 18 septembre 1628. Traduction de Salomon Cassin, interprète du Roi à Alger, du 4 octobre.

Fol. 95. « Verbal de la négociation du traitté d'Alger », dressé par Samson Napolon. 17 septembre-1er octobre 1628.

Fol. 101. « Roolle du nom des esclaves françoys que le sieur Sanson Napolon a délivré d'Algers par le bénéfice du traicté de paix. Parties payées à Samson Napolon pour le traicté de paix. »

Fol. 103. « Roolle du bled envoié du bastion en Italie, en 1629. »

Fol. 104. « Lettre du roy de Perse à la Majesté très chrestienne du roy de France Louis XIII. » Octobre 1628.

Fol. 106. « Traduction de la letre escrite par le capitaine gennéral des gallyons d'Algers à monseigneur le duc de Guise, 29 de la lune de may 1628. »

Fol. 107. Copie de lettre du même à Sanson Napolon, du même jour. — Fol. 111 et 113. « Traduction de la lettre escripte par le divan et millice d'Algers au sieur Sanson Napolon au bastion de France, contenant de mot à mot ce que s'ensuit. » 4 février 1629. Traduction d'Honoré Suffin, du 4 avril.

Fol. 115. « Traduction de la lettre escripte par le coronel de Agades, génissaire du divan d'Algers, à messieurs les consulz et gouverneurs de cette ville de Marseille. » Mars 1629.

Fol. 117. Copie d'une lettre sans signature, écrite de « Sayde », le 5 novembre 1632, donnant des nouvelles de Syrie.

Fol. 118. Copie d'une lettre de Rapagi Bassa à M. Laisné, premier

président au parlement de Provence. Tripoli, avril 1633. En marge, fac-similé de la signature et du cachet de Rapagi Bassa.

Fol. 120. Nouvelles de « Sayde », 1er décembre 1634 et 29 janvier 1635. Prise de l'émir Facardin et nouvelles de Constantinople.

Fol. 123. Lettre de M. Aycard à Peiresc. Toulon, 4 juillet 1634.

Fol. 125. Lettre de M. l'Empereur à M. de Thou. Péra, 5 mai 1634.

Fol. 127. « Instructions pour le sieur Benoist Pelissier allant au Moucal. » De la main de Peiresc.

Fol. 129. « Traduction d'une lettre que Soliman, capigi du G. S., escript à Monseigneur le premier présidant. » (S. d.) Il s'agit du traité d'Alger.

Fol. 131. « Copie de la harangue et de lars (*sic*) de Monsieur au Grand Seigneur. » (S. d.)

Fol. 136. Copie d'une lettre signée : « Le pauvre Amiral Barsa, général de la mer » (s. d.) ; au verso, « responce » signée : « Le pauvre Amorat... »

Fol. 137. « Copie d'une lettre du grand roy de Sumatra à Jacques, roy d'Angleterre, l'an 1022 de Mahomet. »

Fol. 140. Copie de deux lettres de « Monthoulieu », en prison à Constantinople. 14 avril et 4 mai 1634.

Fol. 147. Copie de lettre, sans signature ni suscription, contenant des nouvelles politiques et des avis sur les menées des consuls étrangers. Constantinople, 14 février 1634.

Fol. 149. Lettre de M. l'Empereur à M. de Thou. Constantinople, 31 mai 1634. — Fol. 152. Copie de deux lettres de M. de Montolieu à M. de Gastines. 14 février 1634. — Fol. 156. Lettre de Jean Guès à Peiresc, en lui envoyant la relation des derniers troubles de Constantinople. Marseille, 17 mai 1634.

Fol. 157. « Revenus d'Egypte. » Documents statistiques recueillis par M. Seguezzi, consul de France au Caire.

Fol. 163. « Voiages. » (Titre seul.) — Fol. 166. « Hakluytus Posthumus ou les pèlerinages de Purchas, où est contenue l'histoire du monde ès voyages par mer et travaux par terre par des Anglois et autres. » C'est une table des matières contenues dans chaque livre du recueil des voyages de Samuel Purchas, imprimé sous ce titre : *Pilgreinage or relations of the world and the religions observed in all ages and places*. 1613 et 1625.

Fol. 179. « Itinerario e viaggio dell'armata navale di Barbarossa

sino in Levante. » Cet itinéraire contient la description et des vues coloriées des îles et des villes maritimes de l'Italie, de la Grèce et de la Turquie. C'est l'œuvre de Jérôme Maurand, prêtre d'Antibes, aumônier d'Antoine Paulin de la Garde, ambassadeur du roi de France auprès de l'empereur Soliman II. Cet ouvrage est dédié à la reine Catherine de Médicis :

« Ad illustrissimam Franciae reginam,
Haec mea dona, precor, vultu, regina, sereno
Accipe nec tam rem quam mea corda putes... »

Fol. 218. « Epitaphium... histrionis... in urbe Salona Dalmatie in lapide mirae magnitudinis incisum...

Viatores, cives optimi, vel advene... »

Fol. 218 v°. Inscriptions grecques et latines recueillies sur divers monuments durant le voyage.

Fol. 222. « Voyage qui a esté faict par terre de Paris jusques à la Chine par le sieur de Feine de Montferran. »

Fol. 242. Relation d'un voyage en Perse, en 1598. Sans nom d'auteur.

Fol. 277. « Discours du voyage faict en Levant par le sieur de Beaulieu de Pairsac... par le commandement du feu roy Henry le Grand. »

Fol. 309. « Voyage du sieur Raimondin en Hierusalem. » 1608.

Fol. 332. Notes d'un voyage à Bantan. Mars 1617.

Fol. 342. Lettre de César Lambert à Peiresc sur l'Égypte. Marseille, 10 mars 1633.

Fol. 344. « Voyage au Cathai d'Evascho Petrin, cosaque de Sybérie, traduict de l'anglois de l'édition de Purchas en langue françoise par un... (*sic*) et suppléé par le sieur Valois. » 1620.

Fol. 352 et 361. « Relation du païs des Indes ou de Mogor. » Copie de quatre lettres écrites de Lahore à M. de Bermon et à M. le baron du Tour par Augustin Hiriart, joaillier français au service du Grand Mogol. Juillet 1620, 26 et 27 avril 1625, 9 mars 1632.

Fol. 356. « Coppie de lettre escripte par le sieur Anthoine Tortel au cappitaine Honnoré Tortel, son père. » 13 avril 1635. Elle commence par le récit d'un combat naval avec un navire hollandais près de la baie de « Tous les Saincts ».

Fol. 358. « Coppie de la lettre escripte par le sieur Jacques Raynard, du Brasil et baie de Tous les Saintz, à sa femme. » 30 octobre 1634.

Fol. 363. Relation sur la côte de Guinée et le détroit de Magellan.

Fol. 365. Relation du Levant, par les RR. PP. Léonard de La Tour et Maclou, missionnaires en résidence à Scio depuis douze ans. 22 octobre 1629. Récit sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 367. Copie d'une lettre de M. A. Danmartin à Jérosme Dosne, de Lubeck. Le Caire, 29 mars 1635.

Fol. 368. Lettre du sieur Delisle au prévôt de la cathédrale de Rouen, sur les Iroquois. De « Kébec en Canada ». 30 août 1636.

Fol. 370-377. Quatre lettres de Jean Magi à Peiresc. 7, 8, 9-15 juillet 1633.

Fol. 378. « Champlain. Au Roy et à nosseigneurs de son Conseil. » Sur la découverte de la Nouvelle France.

Fol. 380. « Extraict des lettres de la Chambre du commerce au sieur Champlain pour continuer la découverte du pays de la Nouvelle-France. » — Fol. 382. Mémoire adressé par Champlain à la Chambre du commerce. De la main de Valavez. — Fol. 384. « L'utilité que le sieur Champlain dict et entend que le Roy recepvra de l'entreprise de la Nouvelle France, s'il plaict à Sa Majesté d'y entendre. » V. L. Audiat, *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis,* t. VI, 1879.

Fol. 388. Copie d'une lettre de M. de Poutrincourt au garde des sceaux. Port-Royal en Canada, 1er octobre 1617.

Fol. 390. Notes pour un voyage dans l'Inde.

Fol. 391. « Mélange de papiers qui peuvent servir. » (Titre seul.)

Fol. 392. « In antiquam suppellectilem Pauli Petavii editam 1610. Notulae a Johanni Baptista du Vallio marginibus additae. »

Fol. 395. « Antiquorum sacrificiorum vasa et instrumenta. » Texte, avec figures.

Fol. 400. « Sommario del capitolario del monte di Padova. »

Fol. 424. « Valladerius. Ad concordata germanica. Articles dignes de censure in paralipomenis Valladerii ad concordata germanica. »

Fol. 426. Rétractation du P. Potel, bachelier de Sorbonne, « pour l'épistre liminaire dédiée à M. le cardinal de Bérulle ». 1628.

Fol. 428. « Les quatre gouvernemens de l'Isle de France, d'Orléans, de Berry, de Béarn, formant le département de M. de Loménie. »

Fol. 430. « Frontonis Ducaei, Societatis Jesu, de barba romana syntagma. »

Fol. 432. « Université de Thoulouse. Manière de conférer les grades. »

Fol. 434. Inscriptions latines à la louange de Henri IV .— Autres nscriptions incomplètes sur fiches foliotées.

Fol. 443. « ...confecta fuit praesens ecclesia... ad honorem Sancti Pontii per... Patrem Marini, episcopum Glandetenssem (*sic*)... » 16 août 1456. Au verso, de la main de Peiresc : « Extraict d'un petit billet escript en parchemin, envelopé de cire, trouvé dans un trou de la pierre du grand autel de l'église parrochiale du lieu de Peyresc. »

Fol. 444. Note transmissive de l'extrait qui précède (fiche foliotée).

Fol. 445. « Memoriale intorno al re Ildelfonzo il casto d'Aragona, conte di Barcillona et di Provenza, figlio di Petronilla, regina d'Aragona, et nipote di Dolcia, contezza di Provenza, del chronica manuscripta greca di Giorgio Syncello nella bibliotheca di l'Escuriale. » De la main de Valavez.

Fol. 446. Notes sur la manière de blasonner, en diverses langues.

Fol. 448. « Mesmoires pour la subvention pour les isles de la Saintonge. » De la main de Valavez.

Fol. 452. Minute de lettre, de la main de François Dinteville, évêque d'Auxerre, alors ambassadeur à Rome, adressée à Philippe de Villiers, grand maître de Rhodes. 13 novembre 1532.

Fol. 454. « Règlement pour les dames qui serviront les pauvres à l'Hostel-Dieu », de M. du Jardin.

Fol. 463. Copie de lettre du Roi au dataire du Pape au sujet de l'évêché de Riez, dont Sa Sainteté a fait expédier les bulles sans attendre la nomination du Roi. 15 août (s. a.).

Fol. 464. « La fierté de Rouan. » Extraits des registres du parlement de cette ville. 1567-1603.

Fol. 466. Inscriptions en l'honneur du pape Benoît XII et du cardinal Guillaume Curti, dans l'église Saint-Bernard, à Paris.

Fol. 468. « Nouvelle érection et création d'un conservateur de privilèges royaux en l'Université d'Angers, avec la juridiction. » 1577.

Fol. 470. Note sur la prise de Courtray. 1297. De Duchesne.

Fol. 471. « Bertrandus de Echaus, archiepiscopus Turonensis, absente decano, canonicis et capitulo Andegavensis ecclesiae S. P. D. » Copie de Valavez.

Fol. 473. « Comment le Pape se consent et ottroie au Roy qu'il puisse imposer au port d'Aiguesmortes un treu ou paiage sur les marchandises qui y venront ou s'en vont par mer pour la closture et garde de la ville à recepvoir par le Roy et ses successeurs, jasoit ce que le Roy le peust bien faire de son auctorité, s'il l'i pleust comme ce soit en son royaume... Clemens, episcopus, servus... cha-

rissimo in Christo filio illustri regi Franciae... Cum in portu qui Aquarum mortuarum vulgariter appellatur... Datum Viterbii, XI kalendas octobris, pontificatus nostri anno secundo. »

Fol. 475. « Coppie d'une affiche mise par les carrefours de Paris en juillet 1623. F. Societatis Roseae Crucis. » — Fol. 476. « Certains articles des propositions faictes par les frères roses. »

Fol. 477. « Inventaire des habillements, meubles, vaisselle et ustencilles requis pour l'usage et service d'une princesse preste à accoucher, envoyez par l'impératrice à la royne d'Espagne, en décembre 1623. » En italien.

Fol. 481. « Arrest pour le cardinal de Savoye. Extraict des registres du Conseil d'Estat. » 27 mars 1627.

Fol. 485. « Monte di Pietà. Articles que la noblesse du royaume présente au Roy pour l'entretien, éducation et advancement d'icelle aux charges publiques, oster et bannir les usures de son Estat, ensemble les tromperies et meschancetez qui se commettent à la délivrance et garde des deniers saisis, déposez et consignez et pour remettre l'ancien commerce. » — Fol. 489. « Articles que le sieur de la Poincte baille à messieurs les députez de la noblesse de ce royaume, pour esteindre les usures et retrancher les chicaneries et meschancetez qui se commettent à la garde et délivrance des deniers saisis déposez et consignez. »

Fol. 491. « Tarenti principat. Ex registro cartarum de tempore domini ducis Biturice, quod incipit anno 1350 et finit anno 1416. » De la main de Duchesne.

Fol. 492 *bis*. « Formula judaici juramenti. Ex libro statutorum cathedralis ecclesiae Diniensis ante 300 annos factorum, fol. XIV, fideliter ac prout jacet... »

Fol. 494. Note de Peiresc, rappelant que l'original des mémoires écrits par le roi Henri III, alors roi de Pologne, et adressés au feu sieur de Pibrac, a été trouvé dans les papiers de feu Paul Hurault, archevêque d'Aix, et envoyé à M. Dupuy à Paris, en 1628.

Fol. 496. Diverses manières de compter les années ou comparaison du calendrier romain au calendrier français dans le XIII[e] et le XIV[e] siècle. Notes de Peiresc et de Valavez.

Fol. 498. Notes de Valavez sur les limites de quelques provinces de France, Dauphiné, comté d'Avignon, Provence, etc.

Fol. 499. « Alphabetum Longobardium communius. »

Fol. 501. « Droictz de souveraineté, de ressort et royaulx et instruction pour un gouverneur de païs. » 18 mai 1377. Extrait des papiers de M. Marescot. Il s'agit des droits de souveraineté du roi de France sur les terres du roi de Navarre à Montpellier. C'est le 8 mai 1372 que ces instructions furent données par le roi Charles V à Arnaud de Lar, son secrétaire, gouverneur de Montpellier. Voir dom Vaissete, *Histoire de Languedoc,* t. IV, p. 348, et *Ordonnances des rois de France,* t. V, p. 477.

Fol. 508. « Miracula beati Laurentii Justiniani, primi patriarchae Venetarum, per judices apostolicos sub sacramento diligenter perquisita et per notarios subscripta. » Note de Peiresc, au fol. 510 v° : « Havuta dal povero s^r Vianello... secretario della Seren. rep. di Vinetia. »

Fol. 511. Liste incomplète des empereurs d'Occident, depuis Conrad Ier, en 913, jusqu'à Charles IV, en 1347.

Fol. 513. Suppliques de demoiselle Françoise Vallin de Liaud au Parlement et à l'Assemblée du clergé contre Paul Hurault de l'Hospital, archevêque d'Aix, en 1618.

Fol. 519. Procès de François de Bassompierre et Marie-Charlotte de Balsac. — Arrêt du parlement de Rouen, du 14 septembre 1615.

Fol. 531. Copie authentique d'un procès-verbal constatant la remise de trois boîtes qui contenaient des « lettres grecques » appartenant à l'imprimeur Frédéric Morel; ladite remise effectuée par la veuve Bourdin, femme de Scipion Brandano d'Urbin. 19 février 1574. Extrait des registres de la Chambre des comptes.

Fol. 533. Plan colorié du siège de Ménerbes.

Fol. 534. « Traicté et accord de neutralité de la Franche-Comté. » Baden, 1er mars 1580.

Fol. 544. Extraits d'une lettre, sans date ni signature, dont le début manque; elle contient des nouvelles politiques et de la Cour; il y est question du P. Valadier, du cardinal de Sourdis, de la jurisprudence des hautes Cours, du retour du comte de Soissons, etc.

Fol. 551-552. Copie de deux lettres de de Thou à Peiresc. Gênes, 7 juillet; Majorque, 30 mai 1629.

Fol. 555. « Mesure du circuit de Paris, par le sieur de Reynier. » (S. d.)

Fol. 557. « Réduction des muids de vin, en l'an 1330. »

Fol. 563. « Arrest du Conseil par lequel est ordonné qu'il sera tenu

un registre où seront mis les traictez de paix, de mariages, alliances et négociations et aultres affaires avec les princes estrangers. » 13 septembre 1628.

Fol. 567. « Commission au comte d'Auvergne pour le rasement de Pierrefonds, signée [par le Roi et contresignée] par le cardinal de Richelieu, lors secrétaire d'Estat. » Titre au dos, de la main de Peiresc. 3 avril 1617. Original sur parchemin.

Fol. 568. Arrêt du parlement de Paris pour le caractère de l'écriture française. 14 juillet 1632.

Fol. 570. Extrait des registres du parlement. Arrêt du 13 juillet 1495, concernant les lieutenants généraux et les lieutenants particuliers des sénéchaussées et bailliages.

Fol. 572. « Extraicts des registres des submissions de Draguignan. Affaire Berenguier-Mengaud. 1636. » Copie authentique.

Fol. 574. Cause Eschinard. Extrait des registres du sénéchal. Aix, 28 novembre 1630.

XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 575 feuillets, dont 1 sur parchemin. Les fol. 29, 43, 57, 65, 71, 100, 105, 109, 110, 112, 114, 116, 119, 122, 124, 128, 130, 139, 150, 151, 155, 162, 164, 165, 177, 178, 240, 241, 308, 340, 341, 343, 359, 419-423, 425, 451, 453, 467, 469, 472, 474, 488, 492, 493, 495, 500, 507, 512, 518, 532, 553, 554, 561, 562 sont blancs. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1778 (P., IX). « Procès-verbal de la ligue des puissances d'Italie. Mémoires de la reine Marguerite. Apologie de M. de Pibrac. » (Titre au dos.)

Fol. 1. « Procès verbal faict touchant les divisions, dissentions et guerres d'entre nostre Sainct Père le pape Sixte IIII, le roy Ferdinand, d'une part, et l'illustrissime ligue des puissances d'Italie, d'aultre, par les ambassadeurs du Roy, nostre souverain seigneur, envoyés dans les dictes partyes pour la pacification d'icelles. »

Fol. 3. « Pouvoir donné par le roy Louis XI à ses ambassadeurs envoyez à Rome vers le pape Sixte IIII. » 20 novembre 1478. De la main de Valavez.

Fol. 8. « Instructions du roy Louis XI à messieurs Guy d'Arpajon, chevalier, vicomte de Lautrec, baron et sieur d'Arpajon, Anthoine de Morlhon, docteur ès loix, sieur de Chastelmarin, conseiller du Roy et président en sa cour de parlement à Thoulouse, et aultres

ambassadeurs nommez ès lettres patentes du Roy, nostre sire. » 20 novembre 1478. — Fol. 16. Procès-verbal des ambassadeurs. 27 décembre 1478.

Fol. 20. « Responsio illustrissimorum dominorum ducum Medio lani, etc., ad exposita per magnificos dominos oratores christianissimi domini regis Francorum. » — Fol. 24. « Credentia ad excelsam communitatem Florentinorum. »

Fol. 29. Continuation du procès-verbal.

Fol. 36. « Credentia ad sanctissimum Patrem nostrum, summum pontificem, verbo explicata et ad Sue Sanctitatis postulationem in scriptis redacta. » — Fol. 44. « Credentia ad sanctum collegium dominorum cardinalium. » — Fol. 46. Continuation du procès-verbal. — Fol. 48. Exposé fait au Pape des demandes du Roi. — Fol. 59. Continuation du procès-verbal. — Fol. 88. Réponse du Pape.

Fol. 99. « Harangue faicte devant le Pape par le sieur de Morlhon, président au parlement de Thoulouse et l'un des ambassadeurs, en plain consistoire... » Copie de Valavez. — Fol. 103. « Extraict d'une aultre harangue dudict président de Thoulouze. » Par Valavez.

Fol. 105. Note sur l'assemblée tenue à Orléans. (S. d.)

Fol. 107. Sommaire du procès-verbal où on lit cette note de Valavez : « Tiré du trésor d'Ancenis. M. Lanier m'a depuis presté l'original dudict procès verbal que j'ay faict copier. » Voir, au sujet de ce procès-verbal, Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n° 12669.

Fol. 111. « Mémoires de la reine Marguerite. Apologie de M. de Pibrac. » — Fol. 111 v°. « Cet escript est addressé à messire Charles de Vivonne, baron de la Chastigneraye et seigneur d'Ardelay, qui estoit chambellan du duc d'Alençon. Il estoit cousin de madame de Raiz, à cause que la mère de ladicte dame estoit sa tante. »

Fol. 112. « Mémoires de la royne Marguerite. Je louerois davantage vostre œuvre... » — Ces Mémoires se poursuivent jusqu'au feuillet 234.

Les Mémoires de Marguerite de Valois ont été imprimés plusieurs fois, et en dernier lieu, par Guessard, *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois.* Paris, Renouard, 1842. (Voir t. I, n° 951, p. 530.)

Fol. 238. « Apologie de M. Gui du Faur, seigneur de Pybrac et chancelier de la roine de Navarre. » Imprimé, *Recueil de plusieurs pièces des sieurs de Pibrac, d'Espeisses et de Bellièvre.* 1635. Voir, au

sujet de cette Apologie, *Journal des savants*, années 1746 et 1750; *Histoire générale de Languedoc*, t. V, p. 643.

XVII[e] siècle. Papier. 264 feuillets. Les fol. 6, 7, 15, 104, 106, 110, 235, 236 sont blancs. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1779 (P., X). « Mémoires pour la vie de saint Louis. Rheims. La Pucelle d'Orléans. » (Titre au dos.)

Fol. 2. « Extraict d'un manuscrit de la vie de sainct Louys, faict environ 1372, en vélin intitulé : La sainte vie et les haultz faictz de monseigneur sainct Louys, roy de France, mis et divisez en 4 parties, avec les tables des chappistres de chacune desdites 4 parties. » Imprimé. (Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n° 7147.)

Fol. 7. « Extraict du livre manuscript de la vie de sainct Louys qui est en la Bibliothèque du Roy, cotté par n° 714, couvert de velours violet fleurdelizé d'or. » (Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 7148.)

Fol. 15. Description par Peiresc des miniatures qui se trouvent dans le manuscrit de la vie de S. Louis.

Fol. 19. « Extrait d'un livre intitulé : La vie de monseigneur sainct Hierosme, in-4°, composé par M. Louis Lassere, proviseur du collège de Navarre à Paris, et dédié à dame Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault. » Imprimé à Paris, 1541. (Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 7153.)

Fol. 21-51. Extraits des *Gesta sancti Ludovici*, de Guillaume de Nangis.

Fol. 54. « Viscera sancti Ludovici in Monteregali Siciliae. » Lettre de M. Nicolas de la Porchère, abbé de Saint-Sulpice, procureur général, à Peiresc. Rome, 18 avril 1684.

Fol. 58. « Les anciennes heures et prières de la royne Jeanne de Navarre, fille du roy Louis Huttin, en vellin, conservées dans le monastère des dames religieuses Cordelières du faux bourg S[t] Marcel à Paris... » Description par Peiresc, qui déclare les avoir « veües et tenües quelques jours, par l'entremise de M. du Lis... »

Fol. 61. « Description [par Peiresc] des figures d'enluminure mises au commencement de chascune des heures de l'office de S[t] Louis... » dans le manuscrit de Jeanne de Navarre.

Fol. 67 v°. Dessin à la plume et au lavis, représentant la statue d'une reine qui joint les mains.

Fol. 68. « De la vie de S[t] Louys, peincte au monastère des Cordellières du faubourg S[t] Marcel à Paris, où est l'image du souldan qui print S[t] Louys. » Textes de la main de Peiresc; au verso et au fol. suivant se trouvent des dessins à la plume reproduisant certains détails des peintures indiquées.

Fol. 70-73. Quatre gravures en taille-douce se rapportant à la vie de S. Louis.

Fol. 74. Aquarelle représentant le buste du roi S. Louis.

Fol. 76 v°, 77, 79, 81. Quatre aquarelles représentant des traits de la vie de S. Louis. Au bas de celle qui occupe le fol. 81, Peiresc a mis : « de l'autel qui est en la basse église de la Saincte Chapelle. »

Fol. 83-89. Six dessins à la plume finement exécutés, se rapportant à la vie de S. Louis; les deux premiers sont des réductions des gravures qui occupent les fol. 70 et 71.

Fol. 97. « Cy commencent les heures de monseigneur sainct Loys, roy de France. » Les fol. 113-117 comprennent cinq tailles-douces.

Fol. 118. « Reims. Jeanne la Pucelle. » (Titre seul.)

Fol. 120. Chronique de Reims, de 841 à 1226.

Fol. 128. Liste des archevêques de Reims. 1140-1188. Extrait des Mémoires de M. Berger. De la main de Peiresc.

Fol. 130 et 132. « Extraits d'un livre couvert de bazanne sur aix de bois... Des us et coustumes que l'archevesque promet en son serment de tenir à Messieurs du chapitre.. Serment des archevesques relatifs aux XIX articles y mentionnez. »

Fol. 136. Lettres patentes de Charles VIII, roi de France, portant amnistie en faveur des habitants de Reims. 16 juillet 1429.

Fol. 138. « Discours sur le temps que la foy chrestienne a esté presché à ceux de la ville et province rémoise par sainct Sixte et sainct Sirice, et sur la question s'ils sont martirs ou confesseurs. »

Fol. 146. « Extraict d'un ancien livre escript à la main... Au premier feuillet escript duquel livre commence par ces motz : In illo tempore, cum natus esset Jhesus in Bethleem Judae, diebus Herodis. » Au dessoubs desquelles lignes est une enluminure à l'antique, fort excellente, représentant l'autel de la chapelle du palais archiépiscopal de Reims, ainsi qu'il estoit lors de l'archiépiscopat de Guido de Roye. »

Fol. 147. Armoiries des archevêques de Reims : *d'azur, semé de fleurs de lis sans nombre, à une croix simple d'argent.*

Fol. 147 v°. « Serments des évesques de la province de Reims. » — Fol. 148. « Forme du serment des abbesses soubs Guy de Roye. » — Fol. 149. « Forme du serment des abbez. »

Fol. 154. « Notitia ecclesiarum Rhemensis dioceseos. Poilly et déclaration des bénéfices du diocèse de Rheims. Ex libris magistri Aegidii Legrand, presbyteri Rhemensis diocesis. »

Fol. 170. Notice historique sur les droits, libertés et privilèges de la ville de Reims, sur ses magistrats en général et ses échevins en particulier. Cette pièce anonyme et sans titre débute ainsi : « Strabo dict que Caesar et les empereurs suyvantz conservèrent ceux de Marseille ès mesmes droictz dont leur cité avoyt jouy dès le commencement de sa fondation, suoque jure vivendi potestatem servavere... »

Fol. 194. Concession faite par Guillaume, archevêque, aux habitants de Reims du droit de commune ou d'échevinage. 1182.

Fol. 195. Lettres patentes de Philippe Auguste, roi de France, sur le même objet. 1182. Vidimus du 20 avril 1369.

Fol. 200. « Ex primo volumine cartarum archiepiscopatus Remensis, instrumentum LVII, fol. 40. Innocentius... venerabili Guidoni, Remensi archiepiscopo... Injuncti nobis a Deo apostolatus officium... Datum Romae, idus maii, indictione VIII, incarnationis dominicae anno MCCV... »

Fol. 202. « Mémoires pour Rheins à M. Berger, de la part de son serviteur de Peiresc. »

Fol. 204. « Commentaria rerum Remensium a domino Antonio Colardo, canonico Remensi, collecta. » Des origines à 1584. — Fol. 260. « Notitia censuum Remensis monasterii. » — Fol. 298. « Colonica de Condato super Materna. (Notitia censuum.) » — Fol. 306. « Notitia censuum » (suite).

Fol. 322. « Privilegia Remensis ecclesiae, cum feudis et homagiis comitis Campaniae, et vassalorum, comitis Bullionensis, cum baronibus. » 1205.

Fol. 324. « Bulle d'Alexandre III à Guillaume, archevêque de Reims. Alexander... Wuillelmo, Remensi archiepiscopo... Cum sis per Dei gratiam nobilitate generis... Datum Laterani, idibus aprilis, indictione XI, incarnationis dominicae anno millesimo centesimo septuagesimo nono... »

Fol. 326. Hommage de Blanche de Champagne et de Thibaut, comte de roye s, à Henri, archevêque de Reims. Février 1227. —

Autres hommages, de 1284 et 1288. — Accord entre le duc de Brabant et Richard, archevêque de Reims. 1386.

Fol. 328. Arrêt de Philippe le Hardi, roi de France, sur le règlement des différends entre l'archevêque de Reims et les syndics de cette ville. 1279.

Fol. 332. Copie d'un diplôme de Charlemagne en faveur des religieuses de Notre-Dame de Soissons. « Anno Dominicae incarnationis DCCC, indictione VI, regni vero domini Karoli imperatoris XXX°II°. »

Fol. 336. Copie d'une lettre de Louis XIII, ordonnant de rechercher, dans les archives du chapitre de Reims, les chartes concernant le sacre du roi Philippe Auguste. Montauban, octobre 1621.

Fol. 337. « Jeanne la Pucelle, dicte la Pucelle d'Orléans. » (Titre.) — Fol. 339. Dessin à la plume représentant Jeanne d'Arc recouverte d'une peau de lion, et une massue à la main.

Fol. 341 et 343. Armoiries coloriées de la maison du Lis. — Fol. 348-351. Divers dessins d'armoiries de la maison du Lis; ceux des fol. 348 et 350 sont gravés.

Fol. 352. « Le nom, cry et armes timbrées de la maison du Liz. » De la main de Peiresc, qui fait suivre ces explications de notes détaillées sur la généalogie de la maison

Fol. 358. « La bannière ancienne de la ville d'Orléans conservée en l'hostel de ville. »

Fol. 359. « Image du duc d'Orléans, d'après l'ancienne bannière de la ville. »

Fol. 361. Notes de Peiresc sur deux guidons de Jeanne d'Arc, dont il fait la critique.

Fol. 362. Description « de la vieille et première bannière faicte peu de temps après la Pucelle, du costé de la ville par hault à droit »

Fol. 363. Description d'une autre bannière.

Fol. 364. « In nomine Domini. Amen. Incipit processus in causa fidei contra quondam quamdam mulierem Joannam, vulgariter dictam La Pucelle. Universis... Petrus, miseratione divina Belvacensis episcopus, et frater Joannes Magistri, ordinis fratrum Predicatorum... » Extraits des points principaux de l'arrêt de condamnation; de la main de Peiresc. Imprimé par Quicherat.

Fol. 368. Note de M. du Lis à Peiresc (sur une fiche).

Fol. 369. « Monstrelet, sur l'an M CCCC XXXXI, page 72, au chapitre de la condamnation de la Pucelle. Lettres envoyées de par le roy

d'Angleterre au duc de Bourgogne. Richard de Wassebourg en ses *Antiquités belgiques,* au prologue, feuillet VI. »

Fol. 370. « Généalogie de la Pucele, avec la descendance de tous ses parens, tant de l'estoc paternel que maternel. »

Fol. 372. Notes historiques sur certains membres de la famille du Lis. 1443-1535.

Fol. 373. Lettres patentes de Charles VII accordant la noblesse à Jeanne d'Arc et à toute sa famille. 16 janvier 1429.

Fol. 375. Donation par le duc d'Orléans à Pierre du Lis, chevalier, frère de Jeanne, et à Jean du Lis, fils aîné de Pierre, de l'Ile-aux-Bœufs, située en rivière de Loire. 28 juillet 1443. Extrait des registres de la Chambre des comptes.

Fol. 383. Reconnaissance par « Jehan le Coeffier » en faveur de Jean de La Pucelle, dit du Lis, seigneur de Villiers, pour le fief de Chevrière. 14 juillet 1466.

Fol. 387. Nomination par Louis XI de Jean du Lis, fils puîné de Pierre, comme échevin d'Arras. Juillet 1481. — Fol. 389. Baux à ferme de l'Ile-aux-Bœufs. 15 octobre 1482, 24 juin 1497.

Fol. 400. Lettres de Charles VII accordant des titres de noblesse à Guido de Cailly, compagnon de Jeanne d'Arc, « *socius Joannae* ». Juin 1429.

Fol. 404. Lettres patentes de Louis XIII, permettant à Charles du Lis d'écarteler les armes d'Arc avec celles du Lis et de faire porter sur le tout celles de Cailly à ses enfants. Brouillon corrigé par Peiresc.

Fol. 408. « Armoiries [dessins à la plume] des aisnez de la maison du Lis. »

Fol. 410. Extraits des Chroniques de France, composées en vers héroïques par Guillaume Crétin et René Macé. « Prologue du quart volume sur le receuil de la Cronicque françoise :

S'il est ainsy que debte long temps deue
Fache à celluy qui l'a trop atendue... »

Fol. 412. « Prologue faict sur le second volume du receuil sommaire de la Cronicque françoise :

Toute prouesse a faire ample devoir
Le doibt tenir entièrement de veoir... »

Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 7537.

Fol. 420. Prologue du septième volume.

Fol. 424. Lettre de Charles du Lis à Peiresc. Paris, 30 juin 1613.

Fol. 426. Inscriptions en l'honneur de Jeanne d'Arc.

« D.O.M. VOT.
Joannae d'Arciae virgini sine exemplo innocentissimae...
D.O.M. SAC.
Quos accenderat ignes regis mater... »

Fol. 428. « In Joannam Darciam. » Par Jér. Aleandro.

« O quam te memorem, virgo? Num stirpe creatam
Humana an genitam sanguine coelicolum... »

Fol. 428 v° et 455. « Octavii Menini.

Puella sum, sed gallica,
Et Galliae vindex rei... »

Fol. 429. « Nobilissimae posteritati invictissimae heroinae Joannae Darciae, Aureliensis virginis, epos. » Par B. de Vias.

« Anglia jam septem Phaebi numeraverat orbis
Lutetiae victrix armisque enixa protervis... »

Fol. 431. Trois pièces de vers attribuées à Annibal Fabrot, dont la première a pour titre : « Aeternae memoriae Joannae Darciae, virginis Aurelianensis, chronostichon... », et commence ainsi :

« DarCIa DIspergens fVrIosos VIrgo brItannos... »

Elle est reproduite au fol. 451 et se trouve, là, signée par B. de Vias. La troisième est reproduite au fol. 442.

Fol. 432. Pièce de vers, sans titre, de B. de Vias, débutant ainsi :

« Primus honor quo diva suos Astraea coronat
In Gallis faustus non satis ille fuit... »

Fol. 434. « In fontem vaticanum Pauli V, P. M.

Illud aquae ingenium est ut tantum exurgat in auras...

Hieron. Aleandro. »

Fol. 435, 436, 448 et 449. « Joanna, virgo Aureliana.

Rustica sum, sed plena Deo, sed pectore forti...

[Guietus fecit. »]

Fol. 438. « Janae Darciae, quae Britannos, et Atalantae, quae aprum Calydonium domuit, inter se collatio.

Dum Calydon magnae solennia sacra Dianae... »

Fol. 439. « Sur le tableau de la Pucelle d'Orleans. Stansses (*sic*) d'Annibal de l'Ortigue.

Quy voit cette pucelle armée,
Quy fut de corage animée... »

« Autre [du même], en faveur de M. du Lis, procureur général du Roy à la Cour des aydes.

Jeanne d'Arc, ce bel arc céleste,
Dardant ses traits sur les Anglois... »

Fol. 440. « Sur l'effigie qu'on voit sur le pont d'Orléans en faveur de la pucelle Jeanne. Stansses (*sic*). » (Par de Lortigue.)

« Passant, arreste icy tes pas,
Sur ce pont tu ne verras pas... »

Du même :

« Minerve, divine déesse,
Voyant nostre France en destresse... »

Fol. 440 v°. « Stances sur la mort de la Pucelle. » (Par de Lortigue.)

« Mars, qui cregnoit dedans son âme
Que taut de beaux effaicts guerriers... »

Fol. 441. « Sonnet en faveur de monsieur du Lis.

Sy Jeanne d'Arc tira la France du tumbeau,
Si son arc descoché renversa l'Angleterre... »

Fol. 442. Vers d'Annibal Fabrot :

« Foemineae proli Gallorum sceptra negari
Ignoras orbem qui colis... »

Fol. 443. Du même. « Incomparabili puellae, vulgo Aureliensis virgo dictae... carmen.

Languida crudeli squalebant lilia bello
Concideratque ingens, altis immersa ruinis... »

Fol. 445. « Virginis Aurelianae apotheosis.

Stant sua praeclaris coelo sub judice factis
Praemia, nec vatum meritas praeconia lauros... »

De Jean Sirmond.

Fol. 450. « B. de Vias. Epigramma.

Jura Caledoniis obsistunt salica bellis,
Nec sunt foemineae debita sceptra colo... »

Fol. 452. « Bellicosissimarum heroidum Janae Darciae et Atalantae virginum inter se collatio...

Dum Calydon sacrae cultus numenque Dianae
Sperneret et solitas dedignaretur honores...

J. Gasperius Gevartius ludebat. »

Fol. 454. Pièce de vers, sans titre, signée : « J. P. J. C. » [Julius Pacius.]

« Per estirpare i sacri gigli doro
Che fan la Francia ogn'hor beatae e bella... »

Fol. 455. « In Joannam vulgo Puellam dictam Josephi Bonfadii carmen.

Quid mihi thermodoon jactas horrentia ferro
Agmina, foeminea mistaque bella manu... »

Fol. 455 v°. « Di Martino Sandelli.

« Ben fatti, tu Pulcella,
Di corpo... »

Fol. 457. « Des énergumènes. Sorcelleries. » (Titre.)

Fol. 458. Mention du procès de Louis « Gaufridy », prêtre accusé de sorcellerie. 1611.

Fol. 459. « Traicté des énergumènes, divisé en neuf articles. » De la main de Peiresc : « Par le Père de Bérulle. » Imprimé dans les *OEuvres complètes du cardinal de Bérulle*, 1614.

Fol. 495. « Hieronymus in vita Hilarionis, numero 9°, tomo I. »

Fol. 497. « Au R. P. Sébastien Michaelis, vicaire général de la Congrégation occitaine réformée de l'ordre des frères Prêcheurs, au collège de Bussy, à Paris, sur les sorcelleries de Flandre. » 16 septembre 1612.

Fol. 499. Arrêt contre « Loys Gauffridy », accusé de magie, de sorcellerie et de rapt. Extrait des registres du parlement d'Aix. 30 avril 1611.

Fol. 505. Lettre sur la sorcellerie de Sœur Élisabeth Romillon et de M. de Rességuier, prêtre et président aux enquêtes au parlement de Toulouse, son confesseur. 23 avril 1614. V. Tamizey de Larroque, *Billets languedociens inédits extraits de la Méjanes*...

Fol. 507. Procès d'Urbain Grandier, curé de Loudun. 19 août 1634.

Fol. 527. « Relation véritable de ce qui s'est passé en la mort du curé de Lodun, bruslé tout vif, le vendredy XVIIIe d'aoust mil six cens

trente quatre, par arrest de Messieurs les commissaires députés par Sa Majesté pour luy faire son procès sur le crime de magie, maléfice et sacrilège. » V. Tamizey de Larroque, *Document relatif à Urbain Grandier.*

Fol. 535. Procès d'Abraham Racinot des Bordes, accusé de crime de magie. 28 juin 1625. Copie de Valavez.

XVII[e] siècle. Papier. 536 feuillets. Les fol. 5, 12-14, 17, 18, 22, 24, 26, 29, 31, 35, 37, 42-44, 47-48, 50, 52, 75, 78, 80, 82, 90-95, 119, 129, 135, 145, 150-153, 169, 198, 199, 258, 259, 297, 304, 305, 338, 340, 342, 344, 374, 382, 388, 393, 402, 403, 427, 433, 444, 447, 456, 496, 512, 534, 546, 547 sont blancs. Les fol. 6, 28, 43, 53, 66, 84, 96, 346, 347, 360, 437 manquent. Les fol. 394-399, 513-526 sont imprimés. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1780 (P., XII). « Recueil concernant les chanceliers, garde des sceaux et plusieurs réglements de la maison du Roi. » Titre au dos.

Fol. 1. « Chanceliers et garde des seaux (*sic*) de France. »

Fol. 4. « 1[re] race. Chanceliers de France en partie. » Copie de Valavez. — Fol. 7. « Seconde race. » — Fol. 18. « Troisième race. »

Fol. 26. « Cancellarii », depuis Pépin jusqu'à Lothaire. Extraits du P. Sirmond.

Fol. 36-41. Trois lettres de Jean Besly à Peiresc, sur les chanceliers de France. Fontenay-le-Comte, 16, 23 et 28 décembre 1624.

Fol. 42-91. Notes historiques de Peiresc et de Duchesne sur les chanceliers, depuis S. Louis jusqu'à Louis XIII. Beaucoup de ces notes sont sur fiches foliotées.

Fol. 92. « Certification des gaiges et droicts du chancellier au temps de sainct Louys... escript environ MCCCXX. » Extrait de la Chambre des comptes, lib. A, fol. VII[xx] XI.

Fol. 94. Note de Duchesne sur le chancelier Simon de Brie. 1262.

Fol. 95. « Circa MCCC. Consuetudines sigilli Campaniae et Navarrae. »

Fol. 97. Note de Duchesne sur Pierre de Belleperche, garde des sceaux sous Philippe le Bel.

Fol. 98-117. Divers extraits, en partie de la main de Duchesne et de Dupuy, des registres de la Chambre du Conseil, concernant les chanceliers. Sur fiches foliotées.

Fol. 119. « Ordonnance faicte par le roy Philippe le Long soubs son seel secret pour régler le grand seau. Du moys de febvrier 1320. »

Fol. 123. Lettres patentes de Jean, roi de France, confirmant l'ac-

quisition d'une terre de son domaine, faite par Pierre de la Forêt, son chancelier. Octobre 1354.

Fol. 127. « Autheurs qui ont parlé des chanceliers de France. »

Fol. 129. Dénonciation faite au Roi par Charles Tuffereau, sieur de Trigonne, des malversations du sieur de Sillery. 28 mai 1624. — Fol. 130. Ordonnance de Louis XIII à ce sujet. 28 mai 1624. Ces deux copies sont de Valavez.

Fol. 133. « Lettres de réserve de tous les droicts appartenants à là charge de chancellier de France, hors de la fonction et exercice du seau, tant pour la réception de tous les serments et homages que pour la nomination des officiers de la chancellerie dont jouissent lesdits chancelliers, octroyés par le roy Louis XIII en faveur du sieur chancellier de Sillery... Données au camp devant Montpelier, le 13 septembre 1622. »

Fol. 136. « Appellations du chancellier au Parlement, ab anno 1484 ad 1492. »

Fol. 138. « Edict portant que les chanceliers n'auront plus aucune provision des offices ny les confiscations et amandes adjugez pour raison des faulcetez commises ès lettres et seaulx. Aoust 1542. »

Fol. 140. « Commission décernée par le roy Philippes de Valois à la requeste des notaires et secrétaires et aultres participans aux esmolumens du seau, pour informer sur le recélement et injuste distribution desdits esmolumens du seau faicte pendant que le seau estoit entre les mains de Jehan de Cherchemont, garde des seaux de France, des règnes de Philippes le Long, Charles le Bel et dudict roy Philippes de Valois. » 14 février 1328.

Fol. 142. « Rémission octroyée à un chancellier de France (Guillaume Flotte) par le roy Philippes de Vallois, confirmée par le roy Jean, son filz, pour raison de l'administration et employ de certains deniers royaulx en affaires secrettes. » Juillet 1347. Vidimus de février 1352.

Fol. 147. « Lettre par laquelle le roy Jean, en confirmant une autre précédante lettre, il quitte et descharge messire Pierre de la Forest, archevesque de Rouen, chancellier de France, de touttes sortes de recherches qu'on luy pourroit fere de sa part pour maniement d'argent... » 4 octobre 1354.

Fol. 151. « La charge du registre de la chancellerie baillée en tiltre d'office par le daulphin en absence du Roy et les protestations des gents des comtes (*sic*) mises sur le registre à cette occasion. » 1357.

Fol. 153. Analyse d'une lettre de l'évêque de Thérouanne, chancelier de France, du 21 septembre 1357.

Fol. 154. « Rapport faict en la Chambre des comptes de Paris de ce que l'évesque de Thérouanne, chancellier de France, avoit esté contrainct de seeller plusieurs dons en faveur d'Anglois qui eussent peu empescher la délivrance du roy Jean, du 25 aoust 1360. Reg. D, fol. 7. »

Fol. 157. « Episcopus Belvacensis, cancellarius. 29 septembre 1365. Du reg. D, fol. 75 v°. Nomina gentium consilii regii ordinatorum ad tenendum scacarium causarum Rothomagi in festo sancti Michaelis 1365. Dominus cancellarius Franciae episcopus Belvacensis. »

Fol. 159. « Du reg. D, fol. 129. Le Roy, par ses lettres du mois de febvrier 1371, quitte messire Jean de Dormans, cardinal du siège de Rome, chancellier de France, de tout ce que l'on luy eust peu demander tant pour l'estat de chancellier que pour les dons dont le Roy luy eust peu fere demander. » Mars 1371.

Fol. 161. « Le chancellier M. Pierre d'Orgemont. Extraict des registres du Parlement. Placita parlamenti quod incepit anno 1373, XII novembris. »

Fol. 167. « Chevalerie du chancellier de France. 1373. 20 novembre. Ancienne forme d'eslire le chancellier de France et le premier président. »

Fol. 169. « Réduction des offices de France. 9 février 1387. Extraict des registres des ordonnances royaulx registrées en parlement, signé : du Tillet. »

Fol. 173. Note de Peiresc sur le chancelier de France en 1401.

Fol. 175. « Pouvoir au chancelier de tenir requestes et d'octroyer graces. » 13 mars 1401.

Fol. 177. Note sur Henri de Marle, chancelier sous Charles VI. 1417. Copie corrigée par Dupuy.

Fol. 178. « Lettres de descharge de Jean le Clerc, chancellier de France, à cause de son grand aage... Données par le roy Henri VI d'Angleterre, soy disant roy de France, à Paris, le 6 febvrier 1424. »

Fol. 180. « Pouvoir au chancellier d'octroyer certaines graces et de pourvoir aux offices sans gaiges. 5 février 1432. C'est au registre du Parlement, appellé l'ordonnance *Barbine*, fol. XXIII. »

Fol. 182. « Le chancellier faict publier au Parlement l'alternative sans en demander advis. Extrait d'un livre de mémoires tirés des registres du Parlement par un advocat nommé du Cauroy, continuées jus-

ques en l'an 1562, apartenant à M. Lanyer, conseiller au grand Conseil, en l'an 1620. » Copie de Peiresc.

Fol. 184. « Règlement faict en la chancellerie de France par le roy Henry VI d'Angleterre. » 19 octobre 1439.

Fol. 188 et 192. « Provisions au proffict de Guillaume de Rochefort, chevalier, de l'office de chancellier de France, vacquant par la descharge de Pierre d'Orriole, données par le roy Louis XI au Plessis du Parc lez Tours, le 12 mai 1483 ...et par le roy Charles VIII, le 22 septembre 1483 et le 9 juillet 1497. »

Fol. 194. Provisions de chancelier pour Jean de Ganay, 31 janvier 1507.

Fol. 196. « Office du chancellier du Prat, avec mandement aux Parlements de luy obéir, et attribution de 10,000 livres de gaiges, pension, plat ou autres droicts. » 7 janvier 1514.

Fol. 200. « Premières provisions de chancellier, en langue françoise et en stile tout différant des précédentes... Elles sont en faveur de Fr. Ollivier par la privation du chancellier Poyet. » 18 avril 1545. Note de Peiresc.

Fol. 202, 208 et 209. « Descharge en faveur du chancellier Olivier de l'exercice de l'office de chancellier... Données à Chambort par le roy Henry II, le 2 janvier 1550. »

Fol. 211. « Relation de ce qui se passa en la vérification des lettres de dispenses du service et autres réserves du chancelier Olivier... 17 février 1550. »

Fol. 217. « Lecture d'une lettre missive du garde des seaux Bertrand à la court de Parlement pour leur faire entendre que le Roy leur remettoit la nomination des 60 procureurs qu'il vouloit de nouveau pourvoir. » 22 mars 1551.

Fol. 219 et 221. « Edict d'érection d'un office de garde des seaux, avec faculté de présider aux Parlements. » Avril 1551.

Fol. 223. « Don de l'office de garde des sceaulx de France à M. Jehan Bertrand, naguères premier président. » 22 mai 1551.

Fol. 225. « Procès verbal du rapport faict à la court de parlement de Paris par ung conseiller du parlement de Rouen, ensuitte de lettres missives concernans ung faulx seau. » 23 avril 1552.

Fol. 227. « Erection de l'estat et office de garde des seaulx de France. » Amboise, avril 1551. — Fol. 229. Arrêt d'enregistrement au Parlement. 5 mai.

Fol. 238. « Remonstrances très humbles que font au Roy, leur souverain seigneur, les gents de son Parlement sur les lettres de commission du bailliage de Vermandois pour trois ans, dattées du XIe jour de may 1565. »

Fol. 245. « Remonstrance du Parlement au roy Charles IX sur ce que le garde des seaux Birague prétendoit précéder le Parlement à l'entrée dudict roy, qui ordonna qu'on luy fît honneur comme s'il estoit chancelier de France. » Mars 1571.

Fol. 247. « Provisions diverses de garde des seaux et chancellier. » 1573-1574.

Fol. 253. « Brevet de descharge au chancellier sur ce que les pouvoirs pour la restitution des places du Piedmont avoient esté seelez en la présence du Roy. » 7 octobre 1574.

Fol. 255. « Epitaphium Joannis Morvillerii, Aurelianorum episcopi, quod hodie in choro ecclesiae conventus Franciscanorum Blessis ad sinistrum latus videtur.

D. O. M. S.

Et memoriae Joannis Morvillerii quem summa in principem fides... » — Fol. 256. Note de Peiresc sur Jean de Morvilliers.

Fol. 258. « Procez verbal des cérémonies et honneurs renduz par la cour de parlement de Paris au chancellier de Birague, en ses funérailles, et au chancellier de Chiverny, en sa réception et première entrée au Parlement, du 2, 5 et 9 décembre 1583 et 7 janvier 1584, avec la harangue et remonstrances dudict chancellier de Chiverny, ensemble la semonce faicte en la Cour des aydes pour les funérailles du chancellier Ollivier, du 26 avril 1560. » Extrait des registres du Parlement.

Fol. 266. « Soubz le roy Henry le Grand, IIII de ce nom, le cardinal de Vandosme ayant la garde des seaux de France, sans commission et seulement comme chef du Conseil du Roy. » 1589.

Fol. 267. « Provisions d'un office de secrétaire du Roy, donné par le roy Henry IIII à M. de Loménie. » 23 mars et 13 avril 1590.

Fol. 271. « Harangue faicte en la cour de parlement de Paris sur la présentation des lettres et provisions de Mgr de Bellièvre, chancelier de France, par M. Charles du Liz, comme advocat audict parlement en 1599. »

Fol. 273. Du même « sur la présentation des lettres de Mgr de Sillery, garde des seaux de France. 1605. »

Fol. 274. « Sur la présentation des lettres de Mgr du Vair, garde des seaux de France. 1616. »

Fol. 279. « Actions faictes par M. le président Forget, de la part du Parlement, en l'année 1599 et 1607, pour se conjouir avec messieurs de Bellièvre et de Sillery de leur promotion à la dignité de chancelier de France. A M. de Bellièvre, chancellier de France. 1599. » Copie de Valavez.

Fol. 280. « Aultre [lettre] à M. de Sillery. » 1607.

Fol. 283. « Ordre qui s'observe pour la vériffication des provisions et lettres de chancelier et garde des seaux de France. » Copie de Valavez.

Fol. 286. « Relation de tout ce qui se passa depuis le décez du feu seigneur chancellier de Bellièvre, tant aux semonces et funérailles que aultres cérémonies qui y furent observées jusques à son enterrement, fait le 17 septembre 1607, escripte par M. de Bellièvre, son filz. »

Fol. 292. Relations des obsèques de Pomponne de Bellièvre, chancelier de France. 17 septembre 1607. La seconde est de M. du Lis.

Fol. 301. « Mémoire des cérémonyes faictes à l'enterrement de madame la chancellière Bellièvre. 1610. »

Fol. 305. « Congé prins par M. du Vair de la cour de Parlement, lors de son départ de Provence. » 18 avril 1616. Copie authentique.

Fol. 307. Note de Peiresc « sur la promotion de M. du Vair aux seaulx ». 5 mai 1616. — Fol. 309. Particularités relatives à la nomination de M. du Vair; son voyage, sa réception à la cour, etc. Du 8 au 21 mai 1616. De la main de Peiresc. — Fol. 313. « Provision de l'estat et office de garde des seaux de France en faveur de Mgr du Vair. » Mai 1616. — Fol. 314. Teneur du serment de M. du Vair. — Fol. 315. « Lettre du Roy au parlement de Provence. » 19 mai 1616. — Fol. 315 v°. « Lettre de Mgr le garde des seaux à la cour de parlement de Provence. » 17 juin 1616. — Fol. 316. « Lettre du parlement de Provence à Mgr du Vair... 1616. Du stile de monsieur le conseiller Espagnet. »

Fol. 316 v°. « Provision de l'office de garde des seaux de France en faveur de M. Mangot. » 25 novembre 1616.

Fol. 317. « Lettre escripte par monseigneur du Vair au parlement de Prouvence après son restablissement en la charge de garde des seaux de France. » 25 juillet 1617.

Fol. 319. Discours de M. Thomassin, avocat général au parlement de Provence, sur la promotion de M. du Vair. Novembre 1616.

Fol. 323. « Billet du sieur Mosnier, advocat général au parlement d'Aix, sur la promotion de M. du Vair, garde des seaux, au sieur Salomon, secrétayre du Roy. » Novembre 1616.

Fol. 324. « Relation particulière de tout ce qui se passa au Parlement sur la vériffication des lettres de M. le garde des seaux du Vair... » 4-16 juin 1616.

Fol. 338. « Responce de monsieur du Vair, garde des seaux, aux commissaires du Parlement deputez pour scavoir sa démission, suivant les lettres de monsieur Mangot, garde des seaux. » 16 décembre 1616.

Fol. 342. « Ex 3 tomo *Annalium* Rodolph. Boterei in magno Franc. Consil. advocati, an. 1677 mensis sextilis die 17. » Au sujet du chancelier du Vair.

Fol. 344. Nomination de Michel-Antoine Scarron, écuyer, sieur de Vaure, à la charge de conseiller d'État. 7 septembre 1621.

Fol. 346. « Commission du Roy à M. de Sillery, chancelier de France, pour recepvoir le serment dudit Scarron. » 6 octobre 1621. Copie authentique.

Fol. 348. « Relation fort particulière de tout ce qui s'est passé depuis le décez de feu Mgr le garde des seaux du Vair jusqu'à ce qu'il fust inhumé. » 28 août 1621. De la main de Peiresc. (V. Tamizey de Larroque, *Guillaume du Vair à Tonneins, après sa mort. Revue de l'Agenais*, 1895.)

Fol. 359. Relation de ce qui s'est passé lors de la nomination de M. d'Aligre et de sa réception au Parlement. 5 décembre 1624. Copie corrigée et complétée par Valavez. — Fol. 366. Lettre du parlement de Provence à M. d'Aligre sur sa promotion à la charge de garde des sceaux et de chancelier. 2 mars 1624. — Fol. 368. Lettre au même le félicitant sur sa promotion. 17 octobre 1624. — Fol. 370 et 372. Lettres du parlement de Provence au chancelier d'Aligre. 20 octobre 1624.

Fol. 374. Lettre du parlement de Provence à M. du Vair, garde des sceaux de France. 30 août 1627.

Fol. 376. Copie d'un « Sciendum cancellariae ». — Fol. 388. « Taxe des lettres de chancellerie. »

Fol. 394. « Règlemens généraux et particuliers pour les maisons du Roi et de la Reine, pour le Parlement et autres compagnies, pour les charges des officiers de la couronne, pour les conseils, pour la guerre et autres matières. » (C'est un titre général.)

Fol. 396. « Extrait d'un des registres du Trésor des chartes de France estant en la Saincte Chappelle de Paris, cotté 57, contenant plusieurs ordonnances de l'hostel du Roy. » 1285-1320.

Fol. 402. « Le premier estat qui fut dressé pour l'hostel du régent pour le Conseil estroict, le Parlement et la Chambre des comptes, incontinant aprez la mort du roy Louis Huttin... » Juillet 1316.

Fol. 410. « Ordinatio hospiciorum regis et reginae facta apud Vincenas, mense januarii MCCLXXXV, per regem Philippum. » Pièce de la main de Peiresc.

Fol. 414. « Règlements anciens pour la tenue d'un parlement du royaulme en temps de guerre, deux en temps de paix, deux eschiquiers en Normandie et deux jours de Troyes, et d'un Parlement de deux en deux ans, pour la langue qui se gouverne par droict escrit... » 1287-1291. Extrait du Trésor des chartes, registre B, fol. LIX.

Fol. 420. « Les grands réglements du roy Philippe le Bel, de l'an 1302, confirmez par le roy Jean et publiez au Parlement, en présence du chancelier qui y avoit esté convoqué pour cet effect et jurez par tous les adsistants. » 1303-1355.

Fol. 437. « Extraict de quelques articles du dernier estat et ordonnance de l'hostel du roy Philippe le Long, lors comte de Poictiers, peu auparavant sa régence, faict à Conflans, le 24 novembre 1315. » De la main de Peiresc.

Fol. 439. « Extraict de quelques articles du dernier estat et ordonnance de l'hostel du roy Philippe le Bel, concernant les six chambres anciennes » et autres. 1314-1340. De la main de Peiresc.

Fol. 443. « Réglement sommaire du roy Philippe le Long, V^{e} du nom, enregistré au Parlement, au registre *Olim*, dressé par P. de Bituris, fol. VIII^{xx}V v°. »

Fol. 445 et 448. « Les réglements généraulx faicts par le roy Philippe le Long à S. Germain en Laye, le dimanche avant Noël, l'an MCCCXIX, en conséquence d'aultres ordonnances antérieures. » De la main de Peiresc.

Fol. 446. « Extraict de l'ordonnance de S. Germain en Laye, sans date, pendant la régence de Philippe le Long, au feuillet 149 du registre A de la Chambre des comptes, commenceant 1309, finissant 1321. » De la main de Peiresc.

Fol. 449. « Ordonnance faicte à Pontoise, le dix huictiesme jour de juillet l'an mil III^{c}XVIII, et confirmée à Longchamps, en juillet

l'an CCC XIX, pour le proffict du Roy et gouvernement de son hostel... Extraict du registre † de la Chambre des comptes, fol. IIII^{xx}. IX. »

Fol. 458. « Extraict faict par le commandement du roy Philippe le Long d'aulcuns articles des ordonances faictes par son grand Conseil, que doibvent principalement observer les poursuyvants la Cour le Roy, tant ceux des requestes et le garde du livre journal du Conseil que les notaires... » Vers 1320. De la main de Peiresc.

Fol. 459. « Règlements sommaires du roy Philippe le Long pour la fonction des deux maistres des requestes suyvants la cour et aultres du Conseil estroict, du greffier du grand Conseil et des secrétaires du Roy. » — « Extraict de la Chambre des comtes (*sic*), au livre †, fol. CIIII. »

Fol. 464. « Réduction du nombre des offices de France. » 7 janvier 1406.

Fol. 474. « Extraict de quelques articles d'un grand règlement général faict par le roi Charles VI en l'année M CCCCXIII, le 25 et 26 de may. »

Fol. 478 et 486. « Recueil de plusieurs réglements faictz en divers temps par divers roys pour establir un bon ordre en leur maison, affaires de l'Estat et Conseilz. » 1572-1617. Simples mentions et table.

Fol. 494. « Ensuyvent les reiglements faictz au moys d'aoust l'an MV^{e} soixante dix huict. »

Fol. 535. « Réglement du roy Henry III. Du respect dans lequel tous ceux de sa cour se doibvent contenir auprez de sa personne. »

Fol. 539. « L'ordre pour les commandeurs du Saint Esprit que Sa Majesté veult servir près de sa personne pendant l'année prochaine mil cinq cens vingt cinq, lesquelz elle a despartiz selon qu'il s'ensuit... » 26 décembre 1584.

Fol. 541. « L'ordre que le Roy veult estre tenu par les cappitaines des cent gentilshommes de sa maison. » 1er janvier 1585.

Fol. 543. « Réglement pour le conducteur des ambassadeurs. » 1er janvier 1585. (Cette pièce, comme la précédente, est signée « Henry » et contresignée « Brulart ».)

Fol. 545. « Reiglement que le Roy veut et ordonne estre observé à l'avenir sur le faict, direction et distribution des vivres et magazins de son royaume, tant en son armée et celles des provinces que villes frontières et autres lieux où il sera besoin establyr magazins. » 17 janvier 1574.

Fol. 553. Liste des conseillers d'État en 1603.

Fol. 555. « Estat [nominatif] des pensions que le Roy donne aux seigneurs officiers de la couronne et du Conseil, gentilshommes et autres. » 1615.

Fol. 577. « Estat [nominatif] des officiers de la maison de Monseigneur, frère unique du Roy, et des gaiges que Sa Majesté leur a ordonné... » 1621.

Fol. 589. « Estat [nominatif] général du payement des gaiges des dames, damoiselles, gentilzhommes et aultres officiers domestiques de la maison de la Royne... » 1617. — Même état pour 1622 (fol. 615).

Fol. 602. « Estat [nominatif] des officiers de l'escurye de la Royne pour... 1617. »

Fol. 608. « ... Maison de Madame, sœur du Roy, et gaiges que Sa Majesté leur ordonne... » 1619. Avec la liste nominative des personnes qui composaient la maison.

Fol. 637. « L'ordre que doibvent observer Messieurs les secrétaires d'Estat pour l'expédition des placetz. A Fontainebleau, le XXI juin 1617. »

Fol. 645. « Réglement faict par le Roy entre Messieurs les secrétaires d'Estat pour ce qui regarde le despartement de la guerre. » 29 avril 1619.

Fol. 649. « Réglement sommaire pour le Conseil de la direction des finances. » 1619.

Fol. 651. « Réglement faict par le roy Louys XIII pour la forme du payement des dons, en fin d'année seulement, pour l'asseurance desquels seront expédiez des brevetz. Publié à Paris, le 22 febvrier 1623. »

Fol. 652. « Arrest portant reiglement sur le revenu des partyes casuelles. Extraict des registres du Conseil d'Estat. » 17 janvier 1624.

Fol. 654. « Ordonnance du Roy pour la descharge du trésorier de l'espargne... » 6 mars 1624.

Fol. 656. « Réglements ou despartements de Messieurs du Conseil du Roy. » 26 juin 1627.

Fol. 660. « Réglements de l'hostel du duc de Bourgoigne... Ordonnance touchant la conduitte des chambellans comptez à demi an en l'hostel de Mgr de Bourgoigne. » (S. d.)

XVII[e] siècle. Papier. 666 feuillets. Les fol. 25, 122, 126, 128, 131, 132, 145, 146, 155, 156, 158, 165, 166, 174, 176, 183, 186, 187, 199, 206, 207, 226, 243, 254, 257, 269, 270, 277, 278, 281, 282, 284, 285, 291, 300, 303, 304, 308, 322, 340, 341, 343, 347, 355,

358, 371, 373, 387, 401, 408, 409, 444, 457, 462, 463, 473, 485, 493, 533, 534, 538, 554, 576, 586-588, 605, 607, 635, 636, 644, 648, 650, 653, 655, 659 sont blancs. 350 sur 320 millim. Rel. parchemin.

1781 (P., XIII). « Genealogia domus Austriacae. Lettres et actes du mariage d'Angleterre, l'an 1624 et 25. » Titre au dos.

Fol. 2. Copie de lettre de Peiresc sur la généalogie de la maison d'Autriche. Pineda réfuté par Mongins; preuves tirées des antiquités de Muri. Aix, 14 octobre 1624.

Fol. 3. « Austriacorum principum imagines. 1569. Francisci tertii Bergomatis Austriacae gentis imaginum pars 1, ad Maximilianum II Caesarem. » Pièce de Dupuy.

Fol. 4. « Majores Conradi Salici a Guillimani imposturis vindicati [ou] la mauvaise foy de Fr. Guilliman en son Syntagma de vera origine et stemmate Cunradi II, imp. Salici, Friburgi Brisgoviae, 1609, in-4°, cum Caes. privilegio perpetuo. » Notes critiques de Peiresc sur cet ouvrage.

Fol. 6. « Stemma Conradi Salici ex Guillimanni mente. »

Fol. 19. « Stemma principum, non solum Altemburgicorum seu Habsburgicorum et Tiersteinensium sive Hombergensium, qui postea Habsburgici quoque nuncupati, sed etiam Rynfeldensium[1], Lotharingorum, Egisheimensium, Lentzburgicorum, Badensium atque aliorum Habsburgicos affinitate quadam attingentium, quorum nomina conscripta apud acta fundationis Murensis monasterii... » Notes et tableaux des mains de Peiresc et de Duchesne.

Fol. 20. « Origines Murensis monasterii. » Notes de Peiresc.

Fol. 33. Note de Peiresc sur la généalogie des princes fondateurs du monastère de Muri.

Fol. 34. « Stemma comitum qui in antiqua Murensi genesi memorantur. » Ces tableaux sont des mains de Peiresc et de Duchesne.

Fol. 38. « Schedae de rebus Habsburgicis. » Notes et tableaux de Peiresc.

Fol. 40. « Schedae priores ex Murensibus monumentis et Guillimanno rerum Habsburgicarum. » Par Peiresc.

Fol. 42. « Acta Murensia circa principium. » De Valavez.

Fol. 43. Note de Duchesne sur « Warmannus comes » (1034), et « Harmannus, nobilis de Arbona, episcopus electus ». 1140.

Fol. 45. « Ista est genealogia nostrorum principum. » Notes sur la généalogie de la famille d'Autriche.

Fol. 47. « Instructions sur les recherches à faire sur Muri, Egisheim, Basle, Payerne. » 19 août 1618.

Fol. 51. Attestation sur le premier chapitre du livre des fondations de Muri. 12 octobre 1618.

Fol. 53. Notes sur les comtes de Thierstein et Homberg.

Fol. 55. Minute de lettre de Peiresc « à M. de Vic, en Suisse », pour l'engager à charger M. de Puysieux d'écrire au nom du Roi à M. de Vic en Suisse. (S. d.)

Fol. 58. Copie de lettre du Roi à M. de Vic pour lui ordonner de faire des recherches et de prendre des copies dans les archives de l'abbaye de Muri. 24 septembre 1618.

Fol. 59. « Paterniacum. » Minute de lettre de Peiresc au R. P. F. Gabriel Le Fèvre. (S. d.)

Fol. 61. « Rerum Habsburgicarum sive piae pro sacratissimo regum Francorum sanguine vindiciae. » — Liste d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, relatifs aux généalogies des maisons régnantes de France et d'Autriche. De Peiresc.

Fol. 62. « Lignum vitae, ornamentum et decus Ecclesiae in quinque libros divisum... » Il n'y a que le titre de l'ouvrage.

Fol. 64. « Sancti Romarici Habendi castrum. Caedes Sigeberti regis fratrum. Ex vita manuscripta sancti Romarici in monasterio Vallensi. » De la main de Duchesne.

Fol. 66. « Hapsbourg. De majorum divi Maximiliani II, Roman. imper. vita, etc. D. Jacobi Menlii libellus. Augustae Vindelicorum, Valentinus Schonigius imp. 1593, in-4°. » (Le titre seul.) Indication d'autres ouvrages traitant de la famille de Habsbourg.

Fol. 67. Autre liste d'ouvrages, « Guillimanni Austriaca », de la main de Godefroy.

Fol. 68 v°. « Scholastae in Aristotelem. » Note de Peiresc.

Fol. 69. « Extraict de la responce qui m'a esté donnée, tant de Fribourg que de Colmar, sur les poincts contenus au mémoire de monsieur l'ambassadeur de Vic. » Note géographique et historique sur l'Alsace.

Fol. 71-73. Notes héraldiques sur les armes d'Autriche.

Fol. 75. « Pro Habsburgiacis videndi Annales heremi Christophori Haucmanni. Friburgi, 1612, in folio. » Notes de Peiresc.

Fol. 76-82. Notes bibliographiques sur des fiches.

Fol. 83. Lettre de M. de Zurlauben à M. de Vic, conseiller du Roi, ambassadeur extraordinaire en Suisse. 16 octobre 1628.

Fol. 85. « Observations que j'ai faict sur l'original du livre des antiquités de l'abbaye de Mury, ordre de S. Benoist, lequel me feust porté à Soleurre par deux de mes amys, le lundy x^{e} jour de septembre 1618, pour envoier à M. Peyresc, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Provence. » Pièce autographe de M. de Vic.

Fol. 87. « Coppie du livre ancien et escrit à la main qui est en l'abbaye de Mury en Suisse, dans le canton de Lucerne, contenant la fondation de ladicte abbaye et la généalogie des princes qui l'ont fundée, avec troys diverses coppies de ladicte généalogie collationnée à l'original. Le tout porté en l'année 1618, comme j'estois audict païs pour le service de Sa Majesté, pour en secourir M. Peiresc en l'ouvrage qu'il a entreprins pour Sadicte Majesté. » De la main de M. de Vic.

Fol. 88. Privilège donné par Frédéric, électeur palatin, à Louis d'Orléans pour le livre qu'il a composé sous le titre de *Novae cogitationes in libros Annalium C. Cornelii Taciti.* Heidelberg, 6 juillet 1619. Original signé et scellé du sceau plaqué de l'électeur palatin.

Fol. 89. Note adressée à Peiresc et signée « Fourcy », relative à l'envoi d'une inscription non désignée.

Fol. 90. « Coppie collationée à son original de la généalogie des princes fundateurs ou bienfacteurs de l'abbaye de Mury, ordre de sainct Benoist, dans le canton de Lucerne, en Suisse, ladicte coppie escritte et signée par le secrétaire d'Estat de la ville et canton de Soleurre et scelée du sceau de ladicte ville où je feis porter l'original, ledict original en l'année 1618 y estant pour le servisse du Roy. » Note de la main de M. de Vic.

Fol. 91, 93 et 94. Trois autres copies, sur parchemin, de la généalogie des princes fondateurs de Muri, signées par l'abbé et les principaux dignitaires de l'abbaye. 1618.

Fol. 96. Lettre de M. de Zurlauben à M. de Vic au sujet de l'envoi de ces pièces. 31 décembre 1618.

Fol. 97. Lettre de M. de Fourcy à M. de Vic. Paris, 6 septembre 1622.

Fol. 99. « Origines Murensis monasterii... ad illustrissimum et reverendissimum abbatem D D. Jo. Jodocum... Francofurti... » Extrait composé de 48 feuillets copiés sur l'imprimé. — On lit à la fin, de la main de Duchesne (fol. 149) : « Hanc antiquorum Murensium anna-

lium descriptionem Jacobus a Sonensberg, eques auratus, praetor et labarifer reipublicae Lucernensis, illustrissimo domino de Vic, serenissimi ac potentissimi Galliarum et Navarrae regis consiliario et legato, patrono colendissimo, in observantiae et obsequii signum donavit anno salutis MDCXVIII. »

Fol. 151 et 153. « Généalogie de la maison d'Austriche, selon Biespord. » Copie de Godefroy.

Fol. 155. « Remarques sur les tables généalogiques... de Thierry Biespord, secrétaire de l'archiduc Albert. » De la main de Godefroy.

Fol. 159. « Remarques sur l'origine de la maison d'Austriche qu'on prétend estre issue, en ligne masculine, des rois de France de la première race. »

Fol. 167. Notes extraites par Godefroy « ex libro antiquo coenobii Murensis ».

Fol. 173. « Comtes de Thierstein et Homberg. » Instructions relatives à des recherches à faire, et notes à ce sujet, de la main de Godefroy.

Fol. 179. « Généalogie d'Austriche, de Mongins. »

Fol. 186-187. Deux minutes de lettres de Peiresc sur la généalogie d'Autriche. 3 octobre 1624; l'autre, s. d.

Fol. 190. « Réfutation de l'imposture et fausseté de Thierry Piespord [*alias* Biespord], secrétaire de l'Archiduc, touchant la première origine de la maison d'Austriche. » Dissertation de Duchesne, divisée en deux parties et en neuf chapitres. C'est une pièce originale, portant de nombreuses corrections et additions de la main de l'auteur.

Fol. 264. « Lettres et actes intervenuz au traicté de mariage entre le roi d'Angleterre et Madame Henriette Marie de France. 1624-1625. » (Titre.)

Fol. 266. « Instruction baillée par le Roy à monsieur de la Villeauclercz allant en Angleterre pour faire faire au roy d'Angleterre la ratiffication du traitté de mariage d'entre Madame, sœur du Roy, et le prince de Galles. » 23 novembre 1624.

Fol. 280. « Mémoire de la forme des fiançailles. » 1624.

Fol. 282-285. Deux lettres du P. de Bérulle à M. de la Ville-aux-Clercs, « touchant la dispence du mariage d'Angleterre, des subjects du retardement et ce que le Pape désire pour l'indissolubilité dudict mariage ». 19 novembre, 3 décembre 1624. De la main de Valavez.

Fol. 286. « Extraict d'une lettre escripte de Rome au Roy par M. de

Béthune, son ambassadeur, sur les difficultez que faict le Pape d'octroier la dispence de mariage de Madame et du prince de Galles. » 1624.

Fol. 288. « Articles du mariage de Madame, sœur du Roy, et du prince de Galles, touchant la religion, en la sorte que le Pape entend qu'ils soient passez par les deux roys de France et d'Angleterre, avant que son nonce délivre au Roy la dispence dudict mariage. » De la main de Valavez.

Fol. 292. « Déclaration des ambassadeurs du roy d'Angleterre sur la signature des articles du mariage de Madame, sœur du Roy, et du prince de Galles. » De la main de Valavez.

Fol. 294. « Acte accordé par les ambassadeurs du roy de la Grande Bretagne par lequel ils promettent que le roy de ladicte Grande Bretagne donnera au Roy un escrit particulier signé de luy, de son filz et d'un secrétaire d'Estat, portant promesse de traiter les catholiques avec plus de liberté pour leur religion qu'ils n'eussent faict par le traicté d'Espagne et de ne les astraindre à aucun serment contraire à leur religion. » De la main de Valavez.

Fol. 296. « Ratification du traicté de mariage d'entre Madame, sœur du Roy, et le prince de Galles, faicte par le roy de la Grande Bretagne. » Cambridge, 12 décembre 1624.

Fol. 297. « Articles accordez entre les commissaires du roy de la Grande Bretagne, d'une part, et ceux du roy très Chrestien de France et de Navarre, d'aultre, pour le mariage d'entre le sérénissime prince de Galles, fils de Sa Majesté de la Grande Bretaigne, et Madame Henriette, sœur de Sa Majesté très Chrestienne. » 20 novembre 1624.

Fol. 301. « Escript particulier suivant la résolution prise avec messieurs les ambassadeurs extraordinaires d'Angleterre, le 7 septembre 1624, à Sainct-Germain en Laye. » De la main de Valavez.

Fol. 304. « Troisiesme lettre expédiée pour l'eslargissement des catholiques, laquelle on n'a voullu accepter à causes des clauses de la représentation, cautions et aultres, laquelle a esté refformée. » 1624.

Fol. 308. « Lettre refformée de la troisiesme expédiée pour l'eslargissement des catholiques prisonniers par monseigneur de la Villeaux-clercs, laquelle n'a eu lieu et n'a pas esté présentée, signée ne expédiée. » 1624.

Fol. 310. « Seconde lettre commandée par le roy de la Grande Bretaigne pour l'eslargissement des catholiques prisonniers, laquelle n'a peu estre expédiée à cause des loix du royaume qui est comme on la

desiroit, le Roy en ayant faict oster les clauses d'Espagne. » 1624.

Fol. 312. « Forme du serment de fidélité que presteront au roy de la Grande Bretagne et au prince de Walles, son filz, ses subjectz catholiques, envoyée à M. Deffiat, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, le 21 aoust 1624. » De la main de Valavez.

Fol. 314. « Forme d'une déclaration que le roy d'Angleterre doibt bailler ensuitte du mariage de son filz, prince de Galle, avec Madame, sœur du Roy, en faveur des catholiques de son royaulme. » 1624.

Fol. 316. « Mémoire de ce que les catholiques d'Angleterre désirent que l'on obtienne pour eux. » 1624.

Fol. 318. « Les noms et les gaiges des officiers et serviteurs de la feu royne d'Angleterre. » De la main de Valavez.

Fol. 322. Copie d'une lettre, sans signature, sur le mariage d'Angleterre. Paris, 19 octobre 1624. La lettre finit au fol. 325.

Fol. 326. « Extraict des articles présentez par le sieur Edmond sur le mariage de Madame chrestienne avec le prince de Galles. » 19 novembre 1612.

Fol. 330. « Relation de l'ambassade en Angleterre faicte par M. de la Villeauxclercs pour le mariage de Madame, escripte par M. le marquiz de Retelin [*alias* Rothelin], son beau-frère. » Novembre, décembre 1624, janvier 1625. Autographe. La lettre d'envoi à Valavez occupe le fol. 337.

Fol. 339. Dispense du mariage de Madame Henriette-Marie, sœur du Roi, et du prince de Galles. 30 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 341. « Bref de nostre sainct Père le pape Urbain VIII à Madame, s'en allant en Angleterre, l'exhortant à remettre la religion catholique en ces pays dont elle a esté bannie. » 28 décembre 1624.

Fol. 343. « Rémission pour l'eslargissement des catholiques romains par tout le royaulme d'Angleterre, expédiée le 30 décembre 1624, suivant la vieille computation du calandrier d'Angleterre, qui est la dernière expédiée et dont on s'est servy. » 30 décembre 1624.

Fol. 349. « Acte par lequel le roy de la Grand Bretagne défend à tous ses juges l'exécution de plusieurs statutz faitz par la royne d'Angleterre Elisabeth contre les catholiques de son royaume, en considération du mariage du prince de Galles avec Madame, sœur du Roy. » On lit à la fin : « Ce mémoire, traduit d'anglois, fut baillé à M. de la Villeauxclers à Londres, en décembre 1624. » Copie de Valavez.

Fol. 351. « Commission à aucuns du Conseil privé pour bannir les

Jésuistes et prestres en les eslargissant. » 24 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 355. « Translat de la lettre de M. le secrétaire Conway à M. le garde des sceaux pour faire scavoir l'intention du Roy que la poursuite contre les catholiques cesse en ses royaumes. » 24 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 357. « Acte que le Roy a faict touchant le mariage de Madame sa sœur avec le prince de Galles, touchant le secours qu'il entend faire pour le recouvrement du Palatinat. » 1624.

Fol. 359. « Mémoire baillé à monsieur de la Villeauxclercs pour parler au roy d'Angleterre sur le sujet du serment des catholiques anglois. » 1624. Copie de Valavez.

Fol. 361. « Lettre du roy de la Grande Bretaigne pour l'eslargissement des catholiques détenus prisonniers en tous les lieux de ses royaumes. » 28 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 363. « Lettre du roy de la Grande Bretaigne demandant à son secrétaire d'Estat qu'il escrive de sa part à certains officiers y dénommez de faire cesser toutes sortes de poursuittes contre tous ses subjects catholiques. » 28 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 365. « Translat des lettres de Sa Majesté au grand trésorier d'Angleterre et au chancelier de son Exchéquier (*sic*) de prendre cognoissance de ceux qui ont receu les biens des récusans et de leur commander de les mettre ès mains de ses trésoriers de ses secretz services. » 29 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 367. « Lettre du roy de la Grande Bretagne aux archevesques de Canterbury, d'York, leur mandant de faire cesser toutes poursuittes contre les catholiques anglois. » 26 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 369. « Acte baillé au roy de la Grande Bretagne en recevant la ratiffication des articles du 22 décembre 1624 à Cambrische. » 22 décembre 1624.

Fol. 371. « Lettre du R. P. Bérulle à monsieur de la Villeauxclerez touchant la dispense du mariage de Madame et du prince de Galles. » 17 décembre 1624.

Fol. 373. « Promesse du roy de la Grande Bretaigne de permettre aux catholiques, ses subjectz, en considération du mariage de son filz avec Madame, de jouir de plus de liberté, en ce qui regarde leur relligion qu'ils n'eussent eu en traitant le mariage avec l'Espagne. » 31 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 375. « Promesse du prince de Walles de permettre à tous catholiques romains anglois, en contemplation de Madame, sœur du Roy, de jouyr de plus de liberté en ce qui regarde leur religion qu'ils n'eussent eu en traitant le mariage d'Espagne. » 12 décembre 1624. Copie de Valavez.

Fol. 377-379. « Promesse [du Roi et] du prince de Galles de ne tascher, par quelque voye que ce soit, de faire renoncer Madame à la religion catholique. » 12 décembre 1624. Copies de Valavez.

Fol. 381. « Relazione delle cerimonie della ratificazione degli articoli di parentado. Di Londra, al primo e 7 gennaro 1625. » Copie de Valavez.

Fol. 383. Nouvelles politiques. De Bruxelles, 4 janvier 1625. En italien.

Fol. 385. « Mémoire des papiers qui m'ont esté baillez par monsieur de Canove, dont il luy a esté baillé certiffication signée de monsieur Deffiat et de moy, et une particulière baillée audict sieur Deffiat comme les originaux sont demeurez entre mes mains. » 3 janvier 1625.

Fol. 387-392. Trois relations, en italien, de la main de Valavez. De Londres, 14, 21, 23 janvier 1625.

Fol. 393. « Lettre du roy de la Grande Bretaigne au roy Louis XIII. » 9 février 1625.

Fol. 395. « Collation des articles arrestez et signez avec ceux envoyez de Rome, contenant l'explication de chascun d'iceux et les raisons des ampliations du XIIII mars 1625. » Copie de Valavez.

Fol. 400. « Bref de nostre sainct Père le Pape à Madame Henriete Marie de France, sœur du Roy, par lequel il dict qu'il luy envoye sa bénédiction par le cardinal Barberin. » 15 mars 1625. Copie de Valavez.

Fol. 402 et 403. « Lettres patentes du Roy sur les articles latins dressez à Rome. » 21 mars 1625.

Fol. 406. « Brevet concernant l'instruction des enfans qui naistront de M. le prince de Walles et de Madame. » 22 mars 1627.

Fol. 407. « Brevet concernant les promesses du Roy à Sa Saincteté. » 22 mars 1625.

Fol. 408. « Brevet concernant la seureté de Madame et de ses officiers au faict de leur religion catholicque, apostolicque et romaine. » 22 mars 1625.

Fol. 409. « Brevet concernant l'article secret du roy de la Grande Bretaigne. » 22 mars 1625.

Fol. 410 et 416. « Lettre du roy de la Grande Bretaigne, Charles, donnant advis au Roy de la mort du roy, son père. » 28 mars 1625.

Fol. 412. « Pouvoir donné par Charles, roy d'Angleterre, à Jean, évesque de l'Incolne, garde du grand seel d'Angleterre, d'user du seel qui estoit en usage du règne du feu roy Jacques, père dudict Charles, jusques à ce qu'il soit faict un aultre seel avec l'image, nom et inscription dudict Charles, l'an 1625, le 28 de mars. »

Fol. 414. « Lettre du roy de la Grande Bretagne au roy Louis XIII. » 9 février 1625. Copie de Valavez.

Fol. 418 v°. Note de Valavez sur un différend entre M. de la Ville-aux-Clercs et le comte de Carlisle. (Sur fiche.)

Fol. 423. Lettre « sur les articles de Rome ». Paris, 25 mai 1625. Copie de Valavez.

Fol. 425. Note de Valavez, en caractères conventionnels, avec traduction de la main de Peiresc. Sur ce que le Pape envoyait au nonce. 25 février 1625.

Fol. 426. Relations envoyées de Londres sur la mort de Jacques Ier, roi d'Angleterre. 29 mars et 9 avril 1626.

Fol. 430. « Morte del re Giacomo. » Copie de lettres en italien. Londres, 6, 8 avril 1625.

Fol. 432. « Procuration à M. le duc de Chevreuse pour espouser Madame au nom du roy d'Angleterre. » 11 avril 1625. Description de l'original et des sceaux, par Valavez.

Fol. 434. « Lettera di Londra, a 29 aprile 1625. »

Fol. 436. « Acte par lequel le Roy, à la requeste des ambassadeurs du roy de la Grande Bretagne, prolonge le terme d'un mois qu'il avoit pris pour rapporter ordre exprez du Pape à son nonce pour délivrer la dispence du mariage. » 11 avril 1625. Copie de Valavez.

Fol. 438. « Rattiffication faicte par le Roy du traité de mariage de Madame Henriette Marie, sa sœur, accordé, le xxe novembre 1624, entre les commissaires de Sa Majesté et les ambassadeurs extraordinaires du roy de la Grande Bretaigne. » 11 avril 1625. Copie de Valavez.

Fol. 440. « Morte del re Giacomo. Di Londra, 15 aprile 1625. »

Fol. 442. « Deuil d'Angleterre. » Paris, 18 avril 1625.

Fol. 444-449. Trois lettres écrites de Paris, les 22, 25 avril et 2 mai 1625. Ces lettres contiennent des nouvelles politiques et autres. De la main de Valavez.

Fol. 450. « Lettera di Londra, 9 maggio 1625. »

Fol. 452. « Lettre de MM. les ambassadeurs d'Angleterre à MM. le cardinal de Richelieu, chancelier de Schomberg et la Villeauxclercs. 19 may 1625. »

Fol. 454. « Estat de ce que le Roy a ordonné estre payé comptant aux dames, damoyselles, gentilzhommes et aultres officiers de la royne de la Grand'Bretaigne, sa sœur, pour leur donner moyen de s'équiper affin d'aller avec ladicte dame royne la servir en Angleterre. »

Fol. 456. « Distribution de la somme de vingt mil livres accordez pour les ecclésiastiques. 26 may 1625. » Copie de Valavez.

Fol. 458. « Double de l'escrit baillé aux ambassadeurs d'Angleterre. » Copie de Valavez.

Fol. 460. « Raisons à dire à Monsieur le nonce sur les articles apportez de Rome. » Copie de Valavez.

Fol. 464. « Advis du roy de la Grande Bretagne sur les articles du mariage apportez de Rome. » — Fol. 466. « Observation sur les articles apportez de Rome. » — Fol. 474. « Relaxation des articles envoyez de Rome. » De la main de Valavez.

Fol. 476 et 477. « Lettre de Madame au Roy touchant les nourrices et officiers des enfans qui naistront de son mariage. » 6 avril 1625.

Fol. 478. Lettre du Roi au Pape sur le même sujet. 8 avril 1625.

Fol. 480. « Relation de ce qui s'est faict tant aux fiançailles de Madame Henriette Marie de France, sœur du Roy, avecq Charles I..., au Louvre, le jeudi huict may, qu'au mariage... en l'église de Nostre-Dame, le onziesme jour dudict mois et an 1625. »

Fol. 497. « Déclaration de la Royne, mère du Roy, par laquelle, comme mère et tutrice de Madame Henriette Marie de France, elle authorise la renonciation par elle faicte aux successions directes du deffunct Roy et aux collatérales des terres souveraines et aultres du domaine subjectes à reversion. » 6 may 1625.

Fol. 499. « Commission donnée par Charles, roy de la Grande Bretaigne, à George, duc de Bouckingam, de conduire du port de Calais en Angleterre, la part où Sa Majesté sera, Henriette Marie, royne de la Grande Bretaigne, sa femme. A Westmonter, l'an 1625, le 6 de may. »

Fol. 501. « Contract de mariage de Madame Henriette Marie avec le roy de la Grande Bretaigne... » 8 may 1625.

Fol. 506. Teneur des pouvoirs donnés aux cardinaux de la Roche-

foucauld et de Richelieu, au chancelier d'Aligre, à MM. de Schomberg et de la Ville-aux-Clercs. 20 août 1624.

Fol. 507. Pouvoirs donnés par Jacques, roi d'Angleterre, au comte de Carlisle et au baron de Kensington, pour s'entendre avec les commissaires du roi de France, au sujet du mariage de son fils avec Henriette de France. 11 mai 1625.

Fol. 508 v°. Approbation donnée par Charles Ier au contrat de mariage fait en son nom avec Henriette de France. Westminster, 21 juin 1625.

Fol. 513. « Renonciation faicte par la royne d'Angleterre en faveur du Roy et de ses successeurs... à tous droictz qui luy pourroient appartenir en quelque sorte et manière que ce soit... » 11 mai 1625.

Fol. 515. « Mémoire des ornemens d'église [et meubles] qui sont requis et nécessaires porter en Angleterre pour y célébrer le service divin par les douze prestres de l'Oratoire y envoiez par Sa Majesté. » 12 mai 1625.

Fol. 519. « Serment du Conseil d'Angleterre sur l'exécution des choses promises pour le mariage entre l'Espagne et l'Angleterre. » De la main de Valavez.

Fol. 521. « Quatre des despesches faictes par le roy de la Grande Bretaigne pour la descharge des catholiques et prisonniers en Angleterre au temps du traité de mariage du prince de Walles avec l'infante d'Espagne. » Copie de Valavez.

Fol. 525. « Lettres du Roy au prévost des marchandz et eschevins de Paris, à ce qu'ilz accompagnent la reine de la Grand Bretaigne, sa sœur, jusques au Bourget. » 25 mai 1625.

Fol. 527. Lettre du Roi au duc d'Anjou. 31 mai 1625. Copie de Valavez.

Fol. 529. Honneurs à rendre à la reine d'Angleterre dans les villes où elle passera. Mai 1625. Copie de Valavez.

Fol. 531. Relation du départ et du voyage de la reine d'Angleterre.

Fol. 535. « Estat des pentions qu'il plaist au Roy de faire payer aux principaux officiers de la roine d'Angleterre, sa sœur, ausquels il a commandé de la suivre. » 26 mai 1625. Copie de Valavez.

Fol. 537. « Estat de distribution de la somme de cinquante huict mil livres qui seront pris sur les menuz plaisirs de la royne d'Angleterre et départis aux personnes cy après nommées selon la résolution

qui en a esté prise par ladicte dame royne en présence de la royne, sa mère. » 26 mai 1625.

Fol. 539. « Estat des dames, damoiselles et aultres officiers qui yront avec la royne d'Angleterre pour la servir audit pays. » 26 mai 1625.

Fol. 543. « Lettres patentes du Roy portant commission à messieurs de Chevreuse et de la Villeauxclercs de consigner et délivrer la roine de la Grande Bretaigne ès mains des commissaires qui auront esté envoyez par le roy de la Grande Bretaigne, après qu'il leur sera apparu de leur pouvoir et charge, et de prendre acte de ladicte délivrance. » 15 mai 1625.

Fol. 545. « Relation pour monstrer les adventages qu'a receu et reçoit la religion catholique en Angleterre par le mariage de Madame, sœur du Roy, et de Monsieur le prince de Galles. » 1625.

Fol. 553. « Inventaire des bagues et pierreries de la royne de la Grande Bretaigne qui ont esté mises entre les mains de mademoyselle de Fruges, dame d'atour de Sa Majesté. » 2 juin 1625.

Fol. 555. « Inventaire de l'emmeublement duquel le Roy a faict don en faveur de mariage à la royne de la Grande Bretaigne, sa sœur. » 18 juin 1625.

Fol. 565. « Ameublement de l'escurye de la royne de la Grande Bretaigne. A Boulongne, l'an 1625, le 20 de juin. »

Fol. 569. « Consignation par les députez du roy Louis XIII de sa sœur Henriette Marie, royne de la Grande Bretaigne, à George, duc de Bouckingam, pour la remettre ès mains du roy de la Grande Bretagne. A Boulongne, l'an 1625, le 22 juing. »

Fol. 571. « Confirmation par Charles, roy de la Grande Bretaigne, et sa femme, la royne Henriette Marie, des renonciations que ladicte royne auroit faictes par son contract de mariage aux successions paternelles, maternelles et collatérales. A Westmonster, l'an 1625, le 4 de juillet. »

Fol. 573. « Quictance de Charles, roy de la Grande Bretaigne, pour la somme de quatre cens mille escus qu'il auroit receu pour la moictié de dot de la royne, sa femme, l'an 1625, le 4 de juillet. »

Fol. 575. Requêtes des deux Chambres d'Angleterre au roi Charles Ier contre les récusants, le samedi 9 juillet 1625. Réponse du roi d'Angleterre donnée par son garde des sceaux, le 10 juillet. Imprimé dans Rapin, *Histoire d'Angleterre*.

Fol. 580. « Instruction baillée par le Roy au R. P. Bérulle, allant à Rome solliciter et obtenir du Pape la dispense pour le mariage de Madame, sœur du Roy, et du prince de Galles. » 31 juillet 1624.

Fol. 589. « Instruction donnée de la part du Roy au duc de Chevreuse, au sieur de la Villeauxclercs et au marquis Deffiat, ses ambassadeurs extraordinaires en Angleterre, touchant le couronnement de la royne de la Grande Bretaigne, le libre exercice de la religion catholique en Angleterre, Escosse et Irlande et la restitution du Palatinat et autres poincts. A Paris, l'an 1625, le 31 may. »

Fol. 601. « Lamentationes catholicorum ex Anglia missae post discessum legatorum Galliae. » Octobre 1625. Copie de Valavez.

XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 604 feuillets, dont 3 sur parchemin. Les fol. 10-18, 23-32, 419-421 sont imprimés. Les fol. 44, 46, 52, 54, 56, 60, 65, 74, 146-148, 170-172, 175, 185, 188, 189, 265, 278, 279, 281, 285, 295, 302, 303, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 324, 328, 329, 347, 348, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 386, 392, 394, 401, 404, 405, 411, 415, 417, 422, 424, 437, 439, 445, 449, 453, 457, 459, 463, 473, 475, 479, 496, 512, 517, 518, 520, 524, 526, 528, 530, 534, 536, 538, 554, 564, 572, 574, 579, 588, 599 et 600 sont blancs. 370 sur 270 millim. Rel. parchemin.

1782 (P., XIV). « Actes et mémoires touchant le Béarn, Mets, Toul, Verdun et Commercy. » Titre au dos.

Fol. 1. « Divers actes et mémoires concernant le pays et vicomté de Béarn. »

Fol. 3. Carte du Béarn, dessinée à la plume par Peiresc.

Fol. 5. « Sommaire description des païs et terres comprins dans la rivière de l'Adour, les monts Pirénées et la mer Océane, qui sont les païs de Béarn, de Soule, Basse Navarre, Labourth, une partie de Bigorre, de l'Armaignac et des Lannes. » On lit, au-dessous du titre, de la main de Peiresc : « Les notes des marges sont de Pierre Pithou. »

Fol. 11. « Extraict des mémoires de Thoulouse pour le Béarn. Hommage de Gaston. 1363. Monnaies de Morlaas. Jours du Béarn. Thoulouse. Appel de Noailles, 1317, etc. »

Fol. 13. « Extraict [de la main de Peiresc] faict des registres de la connestablerie ou constablerie de Bordeaux pour ce qui concerne le Béarn. »

Fol. 15. « Revenus du Béarn et terres du roy de Navarre. »

Fol. 17. « Mémoires de la souveraineté de Béarn, par M. Marca. » Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 15174.

Fol. 29. « Des fors anciens de Béarn. »

Fol. 31. « Les prélats, barons et villes de Béarn. »

Fol. 33. Notice historique sur le Béarn, avec diverses indications de la main de Peiresc.

Fol. 36. « Homages de Béarn. » 1228-1399. De la main de Peiresc.

Fol. 37. Extraits de l'ouvrage de Marca, par Peiresc.

Fol. 39. « Aquitaniae regnum. Fines Gothorum. Pyrenaeorum juga. » Extraits par Peiresc de Grégoire de Tours, lib. II, cap. XXXVII; d'Aymonius, lib. I, cap. XX, De bello contra Alaricum Gothorum regem.

Fol. 40. « Regnum Aquitaniae, ex chronico Hugonis Floriacensis ms. sub Anastasio, fol° 41. » Extraits par Peiresc.

Fol. 41. « Lettre escripte par l'abbé [de] Saint Sever, tant en son nom et de tout son couvent, que de Guillaume, duc de Guienne, de Gaston, proconsul de Béarn, et du conseil des ecclésiastiques et barons de toute la Gascoigne, au pape Paschal II, pour se plaindre à luy du jugement rendu par les gents de Sa Sainteté entre l'abbé [de] Saint Sever et l'abbé [de] Sainte Croix au préjudice des bulles d'Alexandre et de Grégoire VII, avec supplication de le vouloir refformer selon les saints canons... Transcripte de la main de M. Pithou, qu'il dict avoir tiré d'un vieil chartulaire du monastère de Saint Sever. » Sommaire de Peiresc.

Fol. 43. « Tholosa sub Aquitanis. » Pièce de la main de Duchesne, comprenant : 1° un extrait « ex chronico anonymi scriptoris qui scripsit usque ad annum 1220 » ; Peiresc ajoute : « de rebus praecipue Belgicis et Anglicis et de episcopis Remensibus... » ; il est question du siège de Toulouse entrepris par Henri d'Angleterre et abandonné par lui, à l'arrivée de Louis VII dans les murs de la ville, 1162; 2° un autre passage concernant Louis VII, extrait « ex historia ms. Vizeliacensis monasterii, quam Hugo Pictavinus... scribere aggressus est... » V. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores* (veterum scriptorum fragmenta de rebus Ludovici VII regis), t. IV, p. 427.

Fol. 44. « Traictés de Sainct Michel entre la vicomtesse de Béarn et Gaston, son filz. » 1312-1399. Notes et extraits de Peiresc.

Fol. 46. « Guillelmus, vicecomes regni Bearn., foedus init cum

Theobaldo, comite Campaniae, regni Navarrae herede, contra omnes, praeter dominos suos, nempe reges Franciae et Navarrae. Ex chartulario Campaniae. » 1224. De la main de Duchesne.

Fol. 48. Analyses sommaires, par Peiresc, d'actes concernant le Béarn. 1227-1289.

Fol. 50. « Navarre et Biscaye. Fiefs de Guienne. Extraict de Hugo Pictavinus, notarius Guillelmi, Vizeliacensis abbatis, in *Historia* ms. monasterii Vizeliacensis, quam scribere aggressus est anno MCLVI et absolvit anno MCLXVIII. » Note de Duchesne.

Fol. 51. Extrait de « Matheus Paris in Historia Henrici III, Anglorum regis, ad annum MCCXLIX. » Note de Duchesne.

Fol. 52. « Ex *Conciliis Hispaniae.* » Note de Duchesne sur la division des diocèses et paroisses en Espagne par Wamba, en 704.

Fol. 53. Note de Duchesne et extraits d'« Elias Apamiensis », sur Gaston Phoebus XII.

Fol. 54. « Acte par lequel Gaston, vicomte de Béarn, émancipe Contance, sa fille aisnée, et luy donne les vicomtés de Gavardan et de Bruily », en considération de son mariage avec Henri, fils aîné de Richard d'Angleterre. Novembre 1268.

Fol. 60. « Promesse solemnelle faicte par Gaston, vicomte de Béarn, par devant l'évesque de Leytoure et l'abbé de Figeac, avec soumission à contrainete par corps et obligation de toute sa terre qu'il tient du roy Edoard Ier d'Angleterre, duc de Guyenne, qu'il ne s'esloingnera point de la suitte de la cour dudict roy... Fait à Sault, en l'église S. Nicolas, le lundy après la S. Michel, l'an 1273... Extraict des registres du bureau des finances et domayne du Roy en Guyenne. Du livre cotté A, fol. CCXIX. »

Fol. 61. « Déclaration de Gaston, vicomte de Béarn, par laquelle il tesmoigne un grand desplaisir d'avoir offensé le roy Edoard d'Angleterre, qu'il recognoit son vray seigneur... Du 19 des kalendes de febvrier 1273. Mémorial S., fol. 204. » Copie de Duchesne, comme la suivante.

Fol. 61 v°. « Déclaration de Roger Bernard, comte de Foix, vicomte de Béarn, par laquelle il recognoit au roy Edouard Ier d'Angleterre, duc de Guienne, estre prest de luy rendre l'homage et fidélité par luy deub à cause de la viconté de Béarn. Donné le jour de l'Ascension, l'an 1290. » On lit au bas de cette pièce et de la main de Peiresc : « Ceste pièce est aussy arregistrée à Bordeaux, au livre cotté A, fol. CCXX,

au bureau des finances et domaine du Roy, d'où il en fut dellivré un extraict par le greffier de La Chese, en aoust 1621. »

Fol. 62. Notes de Peiresc sur la réception d'Édouard Ier par Philippe le Bel, en 1273; sur la lutte soutenue par Gaston de Béarn contre Édouard Ier, en 1272.

Fol. 63. « Gaston de Béarn, sur l'appellation par luy, l'an 1273, interjectée à la cour du roy de France contre le roy Edoard Ier d'Angleterre, est déclaré, par arrest de l'an 1275, attainct et convaincu de crime de rebellion injurieuse... »

Fol. 65 et 65 *bis*. Notes de Peiresc concernant Gaston de Béarn et Édouard Ier. 1274.

Fol. 66. « Donation en augment de dot, solemnellement faicte et insinuée par Gaston, vicomte de Béarn, en faveur de Marguerite, comtesse de Foix, sa fille puisnée, et du comte de Foix, son mari, du consentement exprez de Constance et Guillaumette, ses autres filles, de la vicomté de Béarn, en cas qu'il décède sans enfants masles et que Constance, sa fille aisnée, décède sans hoirs. 1286... » On lit à la fin de l'acte, de la main de Peiresc : « La mesme pièce se trouve enregistrée ez registres du bureau des finances et domayne de Guyenne à Bordeaux, au livre A, fol. XIX, d'où le greffier de La Chese en deslivra un extraict l'an 1621, en aoust. »

Fol. 72. « Rémission octroyée à Roger Bernard, comte de Foix, vicomte de Béarn, par le roy Philippe le Bel, pour n'avoir voulu comparoître personnellement. » 1290. Note et extrait de Peiresc. — Analyse, par Peiresc, d'actes concernant le Béarn, 1276-1314 : traité de Melun entre Jeanne de Navarre et « Eymon, filz du roy d'Angleterre » (mai 1284); réponses de Philippe le Hardi aux requêtes d'Edouard d'Angleterre et de Blanche de Navarre, sa femme (parlement de Pentecôte, de 1284); engagement de Philippe le Bel, alors roi de Navarre, et de Jeanne, sa femme, contracté vis-à-vis de Philippe le Hardi, au sujet du royaume de Navarre et de la châtellenie de Provins (mars 1284); reconnaissance de Philippe le Hardi au profit de Roger Bernard, comte de Foix (mars 1276); trève entre Philippe le Bel et Alphonse, fils de Pierre, roi d'Aragon (25 juillet 1286); déclaration de Clément V au sujet de « la temporalité du roy de France » (Lyon, 1er février 1305); règlement de Philippe le Bel sur la juridiction ecclésiastique du Languedoc (mercredi après la Ste Croix, 1302); traité de Ligny entre Philippe le Bel et Guillaume, comte de Hainaut (28 octo-

bre 1314); donation de Gaston de Béarn à sa fille Marguerite (10 mai 1286).

Fol. 74. « Institution d'héritière au Béarn, par Gaston, viconte, en faveur de son aisnée Constance. » 1290-1310.

Fol. 76. « Ex chronicis Lemovicis, anno 1300. » Têtes de chapitres.

Fol. 77 *bis*. Extrait, de Duchesne, d'un ancien registre du Trésor, où se trouve « le roolle de prélats et nobles ». 1302-1304.

Fol. 78. « Béarn. Marcian. Ex registro antiquo assisiarum curiae Sancti Severi in Vasconia. » 1303-1315. Extraits par Peiresc.

Fol. 82. « Usurpations du viconte de Marsan sur le duc de Guyenne. Ex alio registro, fol. CCCLII. » 1351.

Fol. 83. Notes de Peiresc sur le Béarn. « Ex aliis registris. » 1363-1394.

Fol. 85. « Cittation de Marguerite, vicomtesse de Béarn, aux assises du séneschal de Guyenne avec le deffault contre elle adjugé. » 1304. C'est une simple cote, suivie de cotes d'actes de 1305 à 1394.

Fol. 87. « Information faicte à St Sever, le 18 febvrier M CCCC LIX et autres jours suyvants, par les commissaires subdéléguez de la part des commissayres du Roy, sur le différent d'entre le procureur du Roy et les officiers du comté de Foix... » 1459. Analyse, par Peiresc, de différents actes produits dans cette information.

Fol. 92. « Cittation de Margueritte, vicomtesse de Béarn, aux assizes du séneschal de Guyenne, avec le deffault contre elle adjugé. » 1304. — Fol. 98. « Réception de plaincte contre la vicomtesse de Béarn et ordonnance du séneschal de Guyenne qu'il en parleroit à elle et après y feroit droict. » 1305.

Fol. 100. « Saisies de bétail faictes et retirées en Béarn par les officiers de Sainct Sever. » 1307.

Fol. 102. « Plaincte du séneschal de Guyenne contre le comte de Foix et les sieurs de Myousans et de Coarrasi, béarnois, prévenus de crime. » 1307. « Sumptum ex registro assisiarum curiae Sancti Severi. »

Fol. 104. « Cittation du sieur Auger de Mauléon à la cour du séneschal de Guyenne, qui refuse d'y venir, s'advouant du royaume de Navarre. » 1307.

Fol. 106. « Adveu de l'évesque d'Aire au duc de Guyenne pour toute sa temporalité. » 1307.

Fol. 108. « Mandement du viceséneschal de Guyenne aux gens de la vicomtesse de Béarn comparus à ses assises, de faire exécuter certain

jugement rendu à la cour d'Oleron. 1308. « — Fol. 112. « Mandement du vicesénéschal de Guyenne à la vicomtesse de Béarn de représenter certains nobles, ses vassaulx, au jour assigné pour recevoir l'amende. » 1309. — Fol. 114. « Opposition faicte par le viceséneschal de Guyenne aux citations que les officiers du roy de France vouloient faire tant de la vicomtesse de Béarn que d'aulcuns autres dudict païs, comme estant de la jurisdiction et duché de Guyenne, sauf le ressort du Roy. » 1309.

Fol. 116. « Submission au séneschal de Guyenne par Constance, vicomtesse de Marsan, avec promesse de n'en poinct appeller. 1310. » — Fol. 118. « Excuses de la vicomtesse de Béarn, mandée aux assises du séneschal de Guyenne, ensemble celles de la vicomtesse de Marsan à part. » 1311.

Fol. 122. « Submission de la personne de la vicomtesse de Béarn, de sa terre et de ses gens et de leurs biens soubz la protection du séneschal de Guienne, pendant ung appel par elle interjetté à luy des jurats de Bayonne. » 1311.

Fol. 128. « Excuses de la vicomtesse de Béarn aux assizes du séneschal de Guienne. » 1312. — Fol. 130. « Comparution de la vicomtesse de Béarn aux assises du séneschal de Guienne. » 1313.

Fol. 132. « Présentation de Marguerite, vicomtesse de Béarn, deffenderesse, en condempnation de sa sœur par la royne d'Angleterre. » 1314.

Fol. 138. « Comparution du chastelain de Mauléon à la cour du séneschal de Guienne. » 1315.

Fol. 142. « Usurpations des vicomtes de Marsan sur les subjetz du duc de Guienne dans ledict païs, dez l'an 1316 et 1331, faicte pendant les guerres des Anglois et desduictes en une information de l'an 1351. »

Fol. 143. « Sumptum de registro antiquo quod magistri Johannis de Fabio, quondam notarii publici regii villae Sancti Severi de Gasconio, regestrum per manum ejusdem notarii in eodem libro, folio XIIII ejusdem libri, sub data anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo primo, cujus tenor talis est. »

Fol. 148. « Excuses du vicomte de Marsan aux assises du vice séneschal de Guienne, avec charge de ne rien dire hors de la proposition de l'excuse. » 1364.

Fol. 150. « Adjudication de deffault faicte par le duc de Guienne

en personne contre le vicomte de Béarn, pour n'estre comparu à ses assises de Sainct Sever séparément d'avec celui du vicomte de Marsan. » 1394.

Fol. 156. « Requeste faicte par le séneschal de Gascongne au roy Philippe le Bel de la part du roy d'Angleterre, qui porte un article par lequel le Roy est supplyé de surseoir les mandemens par lesquels Jourdain de l'Isle, la comtesse de Foix et plusieurs barons de Béarn estoyent poursuivis pour quelque entreprise par eulx faicte sur les terres du Roy. » Vers 1312.

Fol. 160. « Extraict de certains articles du procès verbal dressé sur le résultat des sommaires, prinses et enquestes faictes... de la part de l'évesque de Weruic, de Jean de Bretagne, comte de Richemont, et deux aultres chevaliers envoyez au duché de Guienne par le roy Edoard II d'Angleterre pour la réformation du paÿs... » Vers 1312. — Fol. 161. « In praepositatu Sancti Severi, fol. 106 v° et fol. 107 recto et verso. » — Fol. 163. « Fol. 103 rect. In balliva (*sic*) de Bolonia. » — Fol. 164 v°. « In baylivia (*sic*) de Juliaco. » — Fol. 165. « In balliva de Hars. » — Fol. 166. « In bailliva mansi Beatae Guiteriae Adurensis. » — Fol. 169. « In balliva de Bonogarda. » — Fol. 169 v°. « In balliva de Auriavalle. » — Fol. 170. « In praepositatu Aquensi. » Fol. 170 v°. « In bailliva de Polhone. — Fol. 171. « In balliva de Laburt. » Il s'agissait d'usurpations sur le domaine royal.

Fol. 173. « Rémission octroyée, en considération des roy et royne d'Angleterre, par le roy Philippe le Bel, leur père, des amendes auxquelles avoient esté condamnées et pouvoient estre tenues envers Sa Majesté les communaultez d'Oleron, Morlaz, Orthès, Saulveterre, Salins, Mairin, Garos, L'ambeige, Montgaton et Pau pour raison des désobéissances et crimes commis tant par deffunct Jean de Ferrières, séneschal de Gascogne, que par lesdictes communaultez, dans les terres d'Aman, de Lebret... » Poissy, 2 juillet 1313.

Fol. 175. « Traicté de Saint-Michel entre la vicomtesse de Béarn et Gaston, son filz. » 22 septembre 1312 et juin 1313.

Fol. 176. « Litterae pactionum factarum a domino Gastone, comite Fuxi, domine comitisse ejusdem loci, matri suae (*sic*). » Juin 1313.

Fol. 181. « Assignation du douaire de 8,000 livres faicte par Jean de Flandres, comte de Namur, à Marie d'Artois, sa femme, sur certaines terres du païs de Flandres, en exécution du traicté de leur

mariage, confirmée par Robert, comte de Flandres. » Paris, 6 mars 1309; confirmé par Philippe le Bel, à Poissy, janvier 1313.

Fol. 183. « Arestum parlamenti pro Gaissianardo, barone de Noalliis, in vicecomitatu Bearnii contra Gastonem de Fuxo... 7 maii 1317. » Extrait par Duchesne des « Mémoires de feu monsieur Pithou ».

Fol. 184. Lettre de Duchesne à Peiresc sur le comté de Foix. (S. d.)

Fol. 185. « Traicté de Tarbe d'entre le connestable de Sancerre, au nom du roy Charles VI, d'une part, et Archambault et Isabel, comte et comtesse de Foix, d'aultre... 10 may 1399. Ensemble le pouvoir d'Isabel, comtesse de Foix, pour, au nom d'Archambault, son mary, et d'elle, aller devers le roy Charles VI lui offrir l'homage de la comté de Foy. Donné à Ortez, diocèse d'Aqs, le 8 octobre 1399. » Analyse de Peiresc.

Fol. 186. Copie du même traité.

Fol. 193 et 209. « Traicté de Madrid, conclu le 29 janvier 1434, avant Pasque, entre les rois Charles VII de France et Jean II de Castille, pour eux et leurs successeurs. 29 janvier 1435. »

Fol. 213. « Procès continué par devant les commissaires du Roy, nostre sire, au chasteau royal de Montlane (*sic*) de St Sever, de la partie du procureur du Roy et le receveur de l'ayde de XL^m f. et VI ma^bres pour feu octroyez aud. seig^r l'an mil quatre cens cinquante et quatre et aussy de l'ayde de X^m f. et XX^m ma^bres ordonnez pour bastiment des chasteaulx de Bayonne, d'Acx et de Saint-Sever, demandeurs, contre les jurats et les habitans de la ville et cité d'Aire, Le Mas Urgors et Bahuz. » 9 mai 1455. Il s'agissait d'une prestation en argent et de corvées pour la construction des châteaux indiqués.

Fol. 214 v°. « Coppie des lettres patentes par lesquelles le Roy, nostre sire, mande à Martin Roux, trésorier des guerres, qu'il sursoye de fere procéder contre les habitans des terres de monseigneur de Foix, en Marsan et Gavardan, jusques à deux mois aprez la venue dudict seigneur devers le Roy. » 29 janvier 1455.

Fol. 215. « Copie de la manière que firent les officiers de M. de Foix en insuivant les lettres du Roy aux commis dud. trésor. »

Fol. 216 v°. « Copie de certains articles baillez et produictz de la partie du procureur du Roy en la séneschaucie des Lannes par devant les généraulx commissaires sur le faict de la justice et police au païs et duchié de Guienne en la ville et cité d'Acx, l'an mil CCCC LVI. » — Fol. 217 v°. « Copie de la sentence et appoinctement donné par

MM. les généraulx sur le faict de la justice et police du païs et duchié de Guienne sur le débat et question entre le procureur du Roy en la séneschaucie des Lannes et les officiers de monseigneur de Foix, touchant la ville et cité d'Aire et du pays du Mas Urgous, Bahuz, Pimbogeno et Captioux. » 30 août 1460.

Fol. 218 v°. « Copie de l'appointement prins par devant le séneschal des Lannes entre les officiers du Roy, nostre sire, et ceux de monseigneur de Foix, touchant le lieu d'Argoux et autres nommez oudict procès. » 2 octobre 1456.

Fol. 219. « Copie des exploictz faicts aux officiers de Béarn par l'ordre et commandement des généraulx commissaires pour le Roy, nostre sire. » — « Copie du procès verbal des commissaires du Roy, nostre sire, par lequel appert que les officiers de Béarn emprisonnèrent le sergent du Roy en faisant ses exploictz. » 2 novembre 1461.

Fol. 222. « Copie des procès, informations, exploictz et extraictz faictz en l'an M. CCCC.LVI et environ pour raison du débat et différent qui est entre le Roy, nostre sire, ou ses gens et officiers pour luy, d'une part, et M. le comte de Foix Gaston, ou ses gens et officiers, à cause des vicomtés, terres et seigneuries de Béarn, Marsan, Gavardan et Nebousan et autres, déclarées ès dicts procès, informations, exploictz et extraictz, tant pour la souveraineté en la totalité comme pour la propriété en partie. »

Fol. 277. « Extraict de l'inventaire des chartres de Pau au tiltre de Béarn, chappitre, sentences, arrestz et procez. Première liasse concernant les procédures faictes sur la sentence arbitrale rendue sur la prétendue souveraineté du Béarn, en l'an 1512. » Sommaire de Peiresc.

Fol. 281. « Double de las lettres de approbation et emologation de la sentencie arbitrarie toquant le païs de Béarn antreyades per lo Rey de France. » 15 juillet 1512.

Fol. 306. « Extraict de l'inventaire des tiltres et documens de la comté de Foix transportez, en l'an 1608, des archives du thrésor de Pau en celles de la Chambre des comptes de Nérac, au chappittre des sentences et arrestz. Première liasse, pièces cotées VI. »

Fol. 308. « Extraict de l'inventaire des tiltres et chartres de Pau. Du tiltre de Béarn. Chappitre acquisitions. Première liasse. » 1226-1280. — Fol. 309. « Tiltre de Béarn. Chappitre alliances, mariages et testaments. » 1214-1328. — Fol. 311. « Chappitre des hom-

maiges et domaine. » 1270-1598. — Fol. 311 v°. « Chappitre des lettres patentes ordinaires et privilèges. Première liasse. » 1259-1270. — Fol. 312. « Chappitre sentences, arrestz et procez. Première liasse. » 1273-1514.

Fol. 318. « Extraict de l'inventaire des tiltres et chartres tirées du chasteau de Pau et transportées au trésor de la Chambre des comptes de Nérac, en janvier 1609, par commission du feu Roy. Du tiltre de Foix, chapitres, mariages et testamentz. Première liasse. » 1319-1425. Acquisitions. 1270-1313. Sentences, arrêts et procès. 1250-1400. — Fol. 320 v°. « Du tiltre de Foix, chapitre des ordonnances, privilèges, lettres patentes du roy Henry de Navarre en sa comté de Foix. » 1200-1421. — Fol. 322. Chapitre hommages. 1280-1502.

Fol. 324. « Tiltre de Marsan, Tursan Gavardin, Nebousan et Aspect portées (*sic*) à Nérac. Chapitre des acquisitions et homages. » 1062-1416.

Fol. 328. « Extraict de l'inventaire des chartes et documents de la maison de Navarre qui sont à Pau, distingué sous divers tiltres, lesquels sont subdivisez en chappitres et iceulx en liasses et cottes, dont le tiltre de Foix et Castelbon est parraffé au pied de chascun chappitre, avec chargement des pièces y désignées envers ceux qui les avoient à Pau pour les porter au feu roy Henri IIII et en la Chambre des comptes de Nérac, en vertu des lettres patentes du feu roy, du dernier janvier 1608, et ceux des tiltres de Bigorre et Marsan, de mesmes du tiltre de Navarre. Chappitre acquisitions. Première liasse. » 1394-1484. — Chapitre mariages, testaments, 1re et 2e liasses. 1328-1548.

Fol. 329. « Chappitre lettres patentes et commissions. Deuxième liasse. » 1511. — « Chapp., arrests, sentences. » 1500-1554. Analyses par Peiresc.

Fol. 330. « Extraict de l'inventaire des chartres de la Chambre de Pau. Tiltre Navarre. Chappitre acquisitions. Première liasse. » 1328-1523. — Mariages, testaments, transactions. 1re et 3e liasses. 1295-1552. — Lettres patentes et commissions. 1272-1525 (fol. 334 v°). — Arrêts et sentences. 1442-1553. Analyses de la main de Peiresc.

Fol. 338. « Extraict de l'inventaire des tiltres et chartres de la Chambre de Pau, distingué par divers tiltres, subdivisez en chappitres, en liasses et en cottes, tant de Navarre et de Béarn et de Foix, Albret, Armagnac, Bigorre, Périgort, Limousin, Marsan, Gavardan, Lautrec et Vendosme. Du tiltre de Béarn. Chappitre acquisitions. Première liasse. Vicomté de Soulle et autres. » 1250-1474. — Fol. 339. « Tiltre

de Béarn. Alliances, mariages et testaments. » 1re liasse, 1214-1437; 2e liasse, 1253-1472. — Fol. 341. « Homaiges et domayne. Première liasse. » 1259-1533. — Fol. 343. « Lettres patentes, ordonnances, privilèges. Première et deuxième liasses. » 1208-1560. — Fol. 346. « Sentences, arrests, procez. Première-troisième liasses. » 1273-1525. — Fol. 348. « Rangs des gentilzhommes, rolles des monstres, nombre des bienaisez, etc. » 1551. — « Capitulations en temps de guerre. » 1473. Analyses de la main de Peiresc.

Fol. 348 v°. « Du titre Foix et Castelbon, dont les chartres ont été portées de Pau à Nérac. Sentences, arrêts, 2e liasse. 19 juin 1399. Hommages. 1260. Ordonnances, privilèges. 2e liasse. 1360-1458. » Analyses de Peiresc.

Fol. 349. « Du tiltre Navarre. Acquisitions et homages, deuxième et troisième liasses. 1491-1528. — Tiltre Foix. Ordonnances, privilèges, liasse III. 1191. » Analyses de Peiresc.

Fol. 350. « Tiltre Foix. Mariages, testamens. Première liasse. 1226-1488. Deuxième liasse. 1062-1491 » (fol. 352 v°). — « Tiltre Foix. Acquisitions. Première liasse. 1200-1472 » (fol. 354). Mentions, extraits et analyses de la main de Peiresc.

Fol. 355 v°. Copie, de la main de Peiresc, du reçu donné par le secrétaire de la Chambre des comptes de Nérac, du Pin, pour la remise des pièces « au tiltre Foix, Bigorre, etc. ». Janvier 1609.

Fol. 356. « Tiltre Foix. Sentences, arrests, procès. Première liasse. 1216-1548. » — Fol. 360 v°. « Ordonances, privilèges, lettres patentes du roy Henry de Navarre en sa comté de Foix. Première et troisième liasses. 1242-1547. » — Fol. 363. « Réformation du domaine. Première liasse. 1097-1509. » — Fol. 363 v°. « Bulles et rescriptz du Pape. 1449. » — Fol. 364. « Homages. 1240-1559. » Analyses et mentions de la main de Peiresc.

Fol. 365. « Du tiltre Armaignac. Mariages et testamens. 1517. » — « Arrests. Quatriesme liasse. 1489. » — « Du tiltre Bigorre dont les chartes ont esté portées à Nérac. Acquisitions, mariages, testamens. 1200-1425. » — Fol. 366. « Hommages et domaine. 1280-1482. » — Fol. 366 v°. « Sentences et procez. 1280-1470. » Mentions de la main de Peiresc.

Fol. 367. « Bordereau des mémoires et instructions contre la souveraineté de Béarn. 1152-1363. » Mentions de la main de Peiresc.

Fol. 372. « Tiltre Périgort et Limousin. Mariages. 1450. » —

Fol. 373 et 375. « Livre Béarn. Acquisitions. Première liasse. 1302-1549. »

Fol. 377. « Tiltre Marsan, Tursan, Gavardan, Nebousan et Aspect. 1256-1370. » — Fol. 378 v°. « Tiltre Albret. Acquisitions, lettres patentes. 1330. — Mariages, testamens. 1526. » Mentions de la main de Peiresc. — Fol. 379. « Tiltre Navarre. Chapitre acquisitions, hommages et domaines. Première liasse, cottée XXI, fol. VIII de l'Inventaire. »

Fol. 381. « Metz, Toul, Verdun, Commercy » (Titre).

Fol. 383. « Traicté faict entre l'archevesque de Trèves, Jean de Luxembourg, roy de Bohême et Pologne, Ferry, duc de Lorraine, et Edoard, compte (*sic*) de Bar, d'une part, et la ville de Metz, d'autre, pour terminer la guerre qui estoit entre eux. Conclud le 3 mars 1325. » Imprimé par D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, II, preuves, col. DLXXIX.

Fol. 387. Cotes d'actes concernant Metz, de 1542 à 1615. (Sur fiche.)

Fol. 388. « Traicté faict à Brun entre Juste, marquis de Brandebourg et de Moravie, gouverneur et administrateur général du duché de Luxembourg et comté de Chiny, tant pour lui que pour les preux comtes, barons, chevaliers, bourgeois et universitez desdicts duché et comté, d'une part, et les citains de Metz, d'aultre, pour terminer leurs guerres et différants passez et mettre ordre que ceux qui pourroient subvenir soient terminez selon les règles... Conclu le 26 janvier 1407 et translaté de latin en roman, le 17 mars ensuivant. »

Fol. 397. « Traicté faict à Nancy entre le roy Charles VII et ceux de Metz pour faire cesser la guerre qui leur avoit faict faire par aulcuns de ses officiers et vassaulx ; du dernier febvrier 1444. »

Fol. 399. « Traicté faict à Nancy entre le roy René de Sicile, duc de Bar et de Lorraine, par l'entremise du roy Charles VII, d'une part, et ceux de Metz, d'autre ; du 3 mars 1444. »

Fol. 403. « Ratiffication faicte par Louys, daulphin de France (qui depuis fut roy XI du nom), à Nancy, le 2 mars 1444, avec promesse de l'observation du traicté faict au mesme lieu, le dernier febvrier précédant, entre le roy Charles VII, son seigneur, et ceux de Metz. »

Fol. 407. « Traicté de paix faict à Nomeny, le 28 avril 1474, entre Yolande d'Anjou et René de Lorraine, son fils, successeurs de feu Nicolas d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, d'une part, et ceux de Metz, d'autre, après la guerre meue par iceluy Nicolas, le vendredy IX avril 1473, portant abolition de touttes les entreprises faictes de

part et d'aultre jusques au 23 juillet 1473 que les trèves furent prinses et acceptées entre les parties. »

Fol. 411. « Vente faicte à ceux de Mets par Yolande d'Anjou, soy disant roine de Sicile, et René de Lorraine, son fils, duc de Bar et de Lorraine, de cent muids de sel de Chastelsalin, tous les ans, et dix muids... pour le charrois d'icely... Lunéville, 14 juillet 1481. »

Fol. 419. Analyses sommaires de quelques pièces concernant la ville de Metz, de 1484 à 1617. « Traicté de Gand entre Charles VIII et Philippe d'Ostriche, duc de Bourgogne, comte de Flandres... 26 février 1484. » — « Traicté de Noremberg entre Ferdinand, roy des Romains, tant pour l'empereur Charlequin (*sic*) que pour luy, d'une part, et Anthoine, duc de Lorraine... 26 août 1542. » Imprimé dans dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. II, preuves, col. CCCXIII. — « Traicté de Paris entre le duc de Lorraine et les députez des trois Estats de la cité de Metz ayants le consentement du Roy... sur la souveraineté des villages de Panges, Louvigny et aultres... » 18 juin 1604. — Fol. 419 v°. « Ratification faicte par le roy Henry IIII du traicté faict à Paris, le 18 juin 1604. » — « Première conférence tenue au lieu d'Urville entre les députez du duc de Lorraine, d'une part, et ceux de la cité, d'aultre... Faict le 13 et 14 de juin 1609. » — Seconde conférence entre les mêmes. 4 août 1609. — « Conférence entre les députez de Louis XIII et ceux du duc Henry de Lorraine. » 30 août 1612. — Fol. 420. « Closture de la conférence de Novéan... » 14 août 1612. — « Protestation faicte par le procureur du Roy au païs messin par devant les commissaires députez par les archiducs, d'une part, en qualité de ducs de Luxembourg, et par le sieur de Verneuil, évesque de Metz, d'aultre, assemblés au lieu de Raville pour raison de la souveraineté dudict lieu. » 22 septembre 1615. — « Confirmation faicte par l'empereur Mathias du traicté de Nuremberg. » 1er mars 1617. — Fol. 420 v°. Traité de Gand. 26 février 1484.

Fol. 421. Lettre de l'empereur Ferdinand II à l'évêque de Metz pour l'hommage de cette ville. 26 février 1484.

Fol. 422. « Coppie de la lettre que l'Empereur a escrit à monsieur l'évesque de Metz, qui a esté traduicte d'allemand en françois par commandement du Roy, à qui monseigneur de Metz la porta toute fermée. » 4 août 1625. De la main de Valavez.

Fol. 424. « Coppie d'une lettre de l'Empereur à ses vassaux et sub-

jectz des éveschez de Metz, Toul et Verdun, à ce qu'ilz demeurent fermes et constans en la subjection et obéyssance du Sainct Empire. » 18 octobre 1625.

Fol. 427. « Toul. » (Titre.) — Fol. 428. « Ecclesiae cum abbatiis, etc., dyocesis Tullensis exemptis et non exemptis. » — Fol. 429-431. « Archidiaconatus de Portu : decanatus de Dei custodia, de Priveio, de Portu, de Danubrio. »

Fol. 432-433 v°. « In archydyaconatu de Vosago : decanatus de Spinalo (*alias* Spivalo), Romaricensis, de Jorceio (*alias* Jorceis), de Pources. »

Fol. 434-436 v°. « In archidiaconatu de Vitello : decanatus de Novocastro, de Castineto, de Vitello, de Bormonte, de Saintois. »

Fol. 437-439 v°. « In archidiaconatu de Rinello : decanatus de Rinello, de Ripparia Blesensi, de Domna Maria (*alias* à Dame-Marie), de Robertispania (*alias* Robertuspaingne), de Barro. » — « In archidiaconatu de Lyneio : decanatus de Belloramo, de Lyneio, de Gondricuria, de Ripparia Mose. »

Fol. 441 v°. « Abbatiae Tullensis diocesis ordinis sancti Benedicti. Abbatiae Sancti Augustini. » — Fol. 442. « Abbatiae Cistercienses. Abbatiae Premonstratenses. » — Fol. 442 v°. « Prioratus Tullensis diocesis. » — Fol. 443 v°. « Domus hospitales existentes in diocesi Tullensi. » — Fol. 444. « Domus Templi in diocesi Tullensi Vallis Sancti Deodati. » — Fol. 444 v°. « Collationes in civitate et dyocesi Tullensi ecclesiarum parrochialium constitutae. »

Fol. 452. « Incipit katalogus pontificum Tullensium, a beato Mansueto et deinceps. » Imprimé dans dom Martène, *Thesaurus novus anecdotorum*, t. III, col. 989-1012, sous ce titre : « *Acta Tullensium episcoporum, auctore anonymo ex duobus mss. codicibus, uno Tullensi monasterii Sancti Mansueti, altero Camberonensi.* » Voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 4421.

Fol. 474. « Necrologium Sancti Mansueti Tullensis. »

Fol. 475. Extrait du même Nécrologe, de la main de Duchesne, intercalé dans la pièce qui commence au fol. précédent.

Fol. 494. « Sancti Mansueti Album ex cujus lectione quaelibet carta hujus celebris monasterii et ubi jaceat facile cognosci poterit. Laettes contenant les chartes de céans, telles que s'ensuyvent. »

Fol. 502. « Chartres de l'abbayie Sainct Mansuet. » Indications sommaires de documents allant de 884 à 1126.

Fol. 505. Instruction donnée par Peiresc sur les recherches à faire dans les vieux martyrologes de l'église de Saint-Mansuy.

Fol. 506. Lettre, à ce sujet, de l'évêque de Toul, Jean des Porcellet de Maillane, à Peiresc. 8 février 1619.

Fol. 508. Donation, par Charles le Gros, de trois métairies à Fulbert, abbé de Saint-Evre. 17 février 884. Copie de la main de Duchesne.

Fol. 510. « Carta de Bonado. Anno 969, Gerardus, episcopus Tullensis, post decessum Tietsilini comitis donat Bonadum Sancto Mansueto a se restaurato. » Description de l'original par Peiresc.

Fol. 511. « Gerardus, episcopus Tullensis, in plenaria synodo notitiam agit donationis ecclesiae apud Medium vicum, quam Goderannus, primicerius, in beneficium acceperat redemptam XVIII denariorum libris ab abbate Sancti Mansueti, anno 1482. »

Fol. 515. « DCCCCLXXXVIII, VII id. jun., indict. 1, Ottone juniore, Lothariensium rege, anno V, Gerardus, episcopus Tullensis, in plena synodo ecclesiam Ingolini curtis in comitatu Barrensi donat ecclesiae Sancti Michaelis in Montebarro. »

Fol. 517. « Donationis quam Sancto Mansueto fecit Oldericus de Novovillare notitiam agit Aunaldus abbas, Chunradi regnantis anno X°, Brunonis episcopi VIIII°, 17 calend. septembris 1034. »

Fol. 519. « In plenaria synodo, Bruno, episcopus Leuchorum, Reinardus, civitatis comes, Hugo, frater domini episcopi. Donatio facta Sancto Mansueto confirmata. » 19 février 1036.

Fol. 521. « Rainardus, comes Leucorum, decimas injuste ablatas Sancto Mansueto restituit, anno 1036, indictione xv^{a}, regnante Henrico III, imperatore. »

Fol. 523. « Leo papa Dodoni, abbati monasterii Sancti Mansueti... Datum Tulli, XI calend. novembris, anno 1050. » Imprimé dans dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, preuves, col. 429-430.

Fol. 525. « Carta Piboni, Leucorum episcopi, de ecclesia de Munz. » 1079.

Fol. 527. « Carta domini Pibonis, episcopi, de ecclesia de Bu et ea quae dedit nobis Lancenna, fidelis vidua. » 1096.

Fol. 529. « Carta Pibonis, episcopi, de alodio de Bisoumont, etc... de Pompaniaco, quae dedit nobis Drogo, dapifer... 1102. » A la fin, note de Peiresc décrivant l'original.

Fol. 531. « De his quae adquisita sunt tempore domini Pibonis,

episcopi, 1103. » Au fol. 534, description de l'original et des sceaux par Peiresc. — Fol. 535. « Charta Riquini, episcopi Tullensis, de ecclesia Beati Florentini, anno 1112, indictione 4, epacta 20. »

Fol. 539. « Henricus, episcopus Tullensis, confirmat largitiones alodii factas ecclesiae Sancti Mansueti... » 19 juin 1126.

Fol. 541. Donation par Hugues, comte de Vaudémont, à l'abbaye de Saint-Mansuy. 1135. Traduction.

Fol. 543. « Renovatio eleemosinae factae ab Henrico, comite de Vaudemonte, conventui Sancti Mansueti, de habenda navi in fluvio Moselae cum duobus piscatoribus. Mense aprili 1255. »

Fol. 545. « Hlotarius imperator, in Italia XXVI et in Francia VI, concedit Gerardo, episcopo Tullensi, ecclesiam Sancti Amantii. Datum XVII cal. februarii, indictione VIII, Aquisgrani. » Copie de Duchesne. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 547. « Verdun. » (Titre.) — Fol. 548. « Inventaire des pièces et tiltres que met et produit par devant vous, messieurs les commissaires députez par le Roy es villes de Metz, Toul et Verdun, le procureur du Roy en ladicte ville et comté de Verdun pour prouver et justifier le contenu es remonstrances qu'il vous a présentées, le 23e jour de may 1625. »

Fol. 558. Lettres patentes de Louis X, roi de France, prenant la ville de Verdun sous sa protection. Juillet 1315.

Fol. 562. Lettres patentes de Charles, duc de Lorraine, prenant la ville de Verdun sous sa protection. 23 octobre 1589.

Fol. 566 et 594. « Requeste des magistrats, citoiens et habitans de Verdun au Roy, le suppliant les vouloir recepvoir pour ses subjects en confirmant leurs privileiges. » 1627.

Fol. 568 et 590. « S'ensuivent les articles contenans les libertez et privileiges dont le corps de la noblesse du pays verdunois souloit jouir cy devant, esquels elle supplie le Roy les vouloir maintenir. » 1627.

Fol. 572 et 598. « Requeste des habitans de Verdun au Roy par laquelle ilz se joingnent à la noblesse de Verdunois pour offrir leurs services à Sa Majesté et demander la confirmation de leurs privileiges. » 1627.

Fol. 574. « Extraict du procez verbal du sieur président de Metz, concernant le changement de tous les officiers de justice de Verdun mis par l'évesque dudict lieu, en la place desquelz en ont esté installez

d'autres au nom du Roy et pendant la mainmise de Sa Majesté. » 15 février 1627.

Fol. 580. « Procès verbal du sieur président de Mets de l'ouverture d'un paquet de lettres envoyé par l'évesque de Verdun aux dénommez, leur donnant pouvoir d'absoudre le sieur Gillet. » 28 février 1627.

Fol. 582. « Jugement rendu par le président de Mets, par lequel, sur les conclusions du procureur général, il est pourveu, pendant la mainmise du Roy, de receveurs, prévostz, gruiers et chastellains aux terres et chasteaux appartenantz à l'évesque de Verdun. » 2 mars 1627.

Fol. 586. « Lettres patentes par lesquelles le Roy reçoit les offres de la noblesse du pays Verdunois, du magistrat et des habitans de Verdun, promet de les maintenir en leurs privilèges et les protéger envers et contre tous. » Paris, 24 mars 1627.

Fol. 612. « Sentence du président de Metz contre l'évesque de Verdun, François de Lorraine. » 13 février 1627. De la main de Dupuy.

Fol. 615. « Ferdinandi imperatoris epistola ad Francorum regem de Virdunensi controversia. » 15 janvier 1628.

Fol. 617. « Déclaration de l'évesque de Verdun. » 20 décembre 1635.

Fol. 619. « Homage au Roy par le sire de Commarcy (*sic*). » 20 août 1437.

Fol. 621. « Trois homages faictz au Roy par le comte de Brayne à cause de son chasteau de Commarcy et deppendances. » 11 janvier 1485, 4 décembre 1498 et 3 mars 1518.

Fol. 623. « Serment de fidellité et obéyssance au Roy par le sire de Commarcy, du premier jour de mars mil cinq cens quarante. »

XVII[e] siècle. Papier. 624 feuillets. Les fol. 14, 28, 32, 42, 47, 49, 59, 64, 77, 84, 89, 91, 97, 107, 111, 120, 121, 126, 127, 136, 137, 141, 147, 149, 159, 180, 192, 221, 276, 307, 315-317, 326, 327, 336, 337, 374, 376, 380, 382, 386, 395, 396, 402, 406, 417, 418, 424, 450, 451, 491-493, 500, 501, 503, 513, 514, 516, 538, 544, 553-557, 564, 565, 585, 618 et 620 sont blancs. Les fol. 604-611 sont imprimés. 360 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1785 (P., XV et XXVIII). Recueil divisé en deux parties. « Discours de la puissance du Pape. Droict du premier prince du sang. De la puissance des rois. Naaman Anglus. Inquisitio de Fr. Polo. »

Fol. 2. « Discours de la puissance du Pape. » Incipit : « Les anciens ont divisé tousjours l'Église en deux sortes de chrestiens... »

Fol. 39. « Discours du droict des Papes sur le temporel des roys. » On lit au-dessus de ce titre, de la main de Peiresc : « L'évesque de Mande est autheur de ce discours. »

Fol. 89. « De la translation de l'empire d'Occident ès mains de Charlemaigne. » L'auteur s'attache surtout à réfuter les doctrines des cardinaux du Perron et Bellarmin.

Fol. 96. « De la succession du droict et prérogative de premier prince du sang de France déférée par la loy du royaume à monseigneur Charles, cardinal de Bourbon, par la mort de monseigneur François de Valois, duc d'Anjou, ou traitté du sieur Matthieu Zampini de ce que Grégoire de Tours, Aimonius et aultres historiens de la France ont laissé par escript. A Lyon, par Jean Patrasson, 1589. » Sur ce traité, voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n° 11781.

Fol. 111. « De la puissance des roys et droict de succession aux royaulmes, contre l'usurpation du tiltre et qualité de roy de France faicte par le roy de Navarre... » Sur ce traité, voir Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n° 11787.

Fol. 180. « Naaman Anglus. In quo quaeritur an peccent conjuges, liberi, catholici servi, famuli aut ancillae sub potenti dominatione idolatrarum, infidelium aut hereticorum victitantes et latantes... Johannes Shelborn. »

Fol. 245. « Discours sur cette question : S'il est loisible de porter les armes pour un prince de diverse religion et s'allier avec luy. »

Fol. 264. « Discorso di F. P. V. al serenissimo doge di Venetia sopra la materia dell' inquisitione. » En italien.

Fol. 389. « Chronicon episcoporum Metensium. Chronicon Besuense. Chronicon Novaliciense. Plusieurs lettres et actes intervenuz entre les empereurs et princes allemans et les rois de France. Chronicon Berneuse. » C'est le titre des matières comprises dans la seconde partie de ce recueil.

Fol. 391-393. Sommaires de plusieurs documents dont les copies suivent.

Fol. 395. Lettres par lesquelles Richard, roi des Romains, ratifie le traité passé entre son procureur « Arnoldus, Wolflariensis praepositus », et les rois de France et d'Angleterre. 1258. On lit à la fin : « Collatio facta cum litteris existentibus in Thesauro cartarum domini nostri regis per nos custodes ac thesaurarios prefati Thesauri, die XXVII jullii, anno millesimo quingentesimo. Louet, Bude. » Cette mention,

sans caractère authentique, est reproduite à la fin de toutes les copies suivantes jusqu'au fol. 462.

Fol. 397. Lettre d'Albert, roi des Romains, au sujet du mariage de son fils aîné Rodolphe, duc d'Autriche, avec Blanche, sœur du roi Philippe le Bel. Août 1299.

Fol. 398. Copie du traité d'alliance entre Albert, roi des Romains, et Philippe le Bel. Septembre 1299.

Fol. 400. Copie du traité d'alliance fait entre Henri, empereur des Romains, et Philippe le Bel. 1311.

Fol. 404. Lettres de Henri, roi des Romains, et de Philippe le Bel au sujet des traités d'alliance passés entre eux. 1310.

Fol. 410. Copie des lettres de Louis, empereur des Romains, relatives à son traité d'alliance avec Philippe VI, roi de France. 24 janvier 1341.

Fol. 412. Traité d'alliance entre Charles IV, empereur des Romains, le roi de Bohême, Charles, duc de Normandie, et Louis d'Anjou, dauphin de Viennois. 1er janvier 1357.

Fol. 415. Copie du traité passé entre Wenceslas, roi de Bohême et roi des Romains, et Charles VI, roi de France. 1390.

Fol. 418. Traité d'alliance entre Sigismond, roi des Romains, et Charles VI, roi de France. 25 juin 1414.

Fol. 421. Déclaration de Jean, roi de Bohême, au sujet de son alliance avec Philippe le Bel. Maubuisson-les-Pontoise, 6 août 1337.

Fol. 424. Traité d'alliance entre Louis XI et Georges, roi de Bohême. 18 juillet 1464.

Fol. 428. Traité d'alliance entre Charles le Bel, roi de France, et Léopold, duc d'Autriche. 27 juillet 1324.

Fol. 432. Traité d'alliance entre Philippe VI, roi de France, et Albert et Othon, ducs d'Autriche et de Styrie. 1338.

Fol. 434. Lettres de Henri, comte palatin, duc de Bavière, relatives à son alliance avec Philippe VI, roi de France, contre le roi d'Angleterre. 9 novembre 1337.

Fol. 436. Lettres de Charles, roi des Romains et de Bohême, promettant son alliance au duc de Normandie, fils aîné du roi de France, Philippe VI. 9 mai 1347.

Fol. 437. Lettres de Henri, archevêque de Mayence, se reconnaissant le vassal et l'allié de Philippe VI, roi de France. Septembre 1341.

Fol. 438. Lettre de l'archevêque de Mayence promettant hommage et fidélité au roi Charles VI. 23 avril 1409.

Fol. 439. Lettres par lesquelles Charles VI accepte l'hommage de l'archevêque de Mayence. 7 juillet 1409.

Fol. 441. Lettres de Baudoin, archevêque de Trèves, promettant foi et alliance à Philippe VI, roi de France. 17 septembre 1341.

Fol. 442. Lettres de Henri « de Vernenburg », archevêque de Cologne, promettant foi et hommage à Philippe le Bel, excepté contre l'empereur des Romains. 19 décembre 1305.

Fol. 443. Hommage de Waleran, archevêque de Cologne, à Philippe VI, roi de France, et à son fils Jean. Lettres de mai 1332.

Fol. 446. Lettres par lesquelles Frédéric, archevêque de Cologne, se déclare le vassal de Charles V, roi de France. 11 juillet 1378.

Fol. 448 et 452. Frédéric III, roi des Romains, promet son alliance à Louis XI contre le duc de Bourgogne. « In Andernaco », 31 décembre 1475.

Fol. 457. Lettres de l'empereur Frédéric au sujet de son alliance avec Adolphe, archevêque de Mayence, Jean, archevêque de Trèves, et autres contre le duc de Bourgogne. Cologne, 25 mars 1475. — Fol. 458 *bis*. Autre lettre du même, au sujet de cette alliance. 31 décembre 1475. — Fol. 459. Lettre de Louis XI au sujet de son alliance avec les princes d'Allemagne contre le duc de Bourgogne. Paris, 17 avril 1475.

Fol. 462. Traité d'alliance entre l'empereur Frédéric et Louis XI. « In Andernaco », 31 décembre 1475; Paris, 17 avril.

Fol. 464. Lettre de Louis XI relative à son alliance avec Frédéric, empereur des Romains, contre le duc Frédéric de Bavière, comte palatin du Rhin. Paris, avril... (S. a.)

Fol. 466. Traité d'alliance entre les villes hanséatiques et Louis XI. 4 avril 1484 (v. st.)

Fol. 470. « Tres principes ecclesiastici electores sacri romani imperii... Tres principes seculares electores sacri romani imperii. »

Fol. 472. « Fasti Idaciani P. Sirmondi. » 1619. Liste de consuls romains depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien.

Fol. 473. « Sequuntur beneficia quae in provincia Burdegalensi apud Sedem apostolicam vacaverunt et de quibus compositum fuit mecum Faidito Giraudonis, Sarlatensi archipresbitero Sedisque apostolicae nuncio, necnon et collectori fructuum predictorum in dicta provincia

authoritate apostolica deputato ac etiam per me recepto... a die prima mensis septembris anni Domini millesimi CCCXXVI usque ad diem mercurii ante festum Translationis beati Benedicti anni Domini M^{mi} CCC^{mi} XXX^{mi}. »

Fol. 474 v°. « Sequitur civitas et diocesis Burdegalensis. » Suit l'énumération des bénéfices existant dans les villes et diocèses ci-après désignés pour l'année 1326. — Fol. 477. « ... civitas et diocesis Agenensis. » — Fol. 486. « ... civitas et diocesis Condomiensis. » — Fol. 492. « ... civitas et diocesis Petragoricensis. » — Fol. 502. « ... civitas et diocesis Sarlatensis. » — Fol. 508. « ... civitas et diocesis Engolismensis. » — Fol. 514. « ... civitas et diocesis Xantonensis. » — Fol. 527. « ... nomina illorum ejusdem diocesis Xantonensis. » — Fol. 531. « ... civitas et diocesis Lucionensis. » — Fol. 556. « ... civitas et diocesis Pictaviensis. »

Fol. 570. « ... Subsidium petendum pro reprehensione rebellium et haereticorum partium Italiae, ad reverendos in Christo Patres ac dominos dominos Burdegalensem archiepiscopum et ejus suffraganeos, prout inferius annotatur, accessit pro praedicto subsidio postulando. » 1320. C'est un procès-verbal constatant la part contributive des églises, monastères, etc., du diocèse de Bordeaux, dans le subside demandé pour la répression des hérétiques.

Fol. 576. « Burdegalensis liber redditus camerae per dominum Fayditum Guiraudonis super pecunia per ipsum recepta de subsidio ac fructibus beneficiorum in provincia Burdegalensi. »

Fol. 584. « La taxe de deux décimes selon le roolle ancien mis entre mes mains par Thomas Cauchon, grand vicaire de monseigneur l'archevesque de Reins... »

Fol. 605. « Au doyenné de Laon » et autres du diocèse ; liste des cures et chapelles.

Fol. 612. « Doyennés de Noyon, Saint-Quentin, Péronne, Ham, Chauny, etc. »

Fol. 618. « C'est la taxe de quatre décimes octroyez au Roy, nostre sire, par le clergé de Soissons... suivant les lettres patentes données à Bloys, le cinquiesme jour de novembre... faicte par nous Claude Merlet, prévost, Jehan Lespaullart, doyen, et Jehan Darly, procureur dudict clergé, respectivement chanoines de l'église de Soissons. » 12 janvier 1559.

Fol. 628. « L'archeprestay. L'évesque de Troyes. » Diocèse de Troyes : liste des paroisses et chapelles.

Fol. 639. « Aucerre et banlies. » Liste de cures et de chapelles. 1558.

Fol. 647. « Lettre de Monsieur de Bourdeaux », au sujet des prêtres étrangers au diocèse qui ne peuvent être admis à prêcher et à confesser qu'avec autorisation de l'archevêque. (S. d.)

Fol. 651 et 653. « Lettres de Monsieur de Chartres, et Monsieur de Saint-Mallo » sur le même sujet. (S. d.)

Fol. 657. « Bulles de l'archevêché d'Aix pour messire Alfonce de Richelieu. » 27 avril 1626. — Fol. 661. Don par le Roi à Alphonse de Richelieu de l'archevêché d'Aix. 5 décembre 1625. — Fol. 663. « Lettres d'attache aux bulles de l'archevêché d'Aix, avec mainlevée des fruictz et permission d'en prendre la possession. » Nantes, 25 juillet 1626. — Fol. 665. Requête de Richelieu, archevêque d'Aix, au parlement de Provence pour obtenir l'entérinement de ses bulles et provisions. 10 octobre 1626. — Fol. 667. « Arrest de la Chambre des comptes sur la main levée des saisies du revenu de l'archevèché d'Aix. » 5 novembre 1626. — Fol. 668 et 671. Enregistrement des bulles de l'archevêque d'Aix au greffe du sénéchal. 3 décembre 1626. — Fol. 673-679. Pièces relatives à l'envoi du pallium à l'archevêque d'Aix. 1626. — Fol. 681. « Forma juramenti. »

Fol. 683. « Episcopi Treverenses, anno Domini 54 post Passionem. » Liste des évêques de Trèves, depuis « sanctus Eucharius » jusqu'à Jacques, marquis de Bade. 1503.

Fol. 685. « Episcopi Colonienses. » Liste des évêques de Cologne, depuis « sanctus Maternus » jusqu'à « Hermannus IV lantgravius. 1481. »

Fol. 687. « Déclaration et dezaveu des Pères Jésuistes au sujet des livres intitulés : *Nicolaus Smythaeus*, *Danielis a Jesu apologia et Hermanni Loemelii spongia*. » 23 mars 1633.

Fol. 689. « De episcopis Lexoviensibus, fragmentum ex veteri codice manuscripto bibliothecae canonicorum regularium Sancti Victoris Parisiensis. » 507-1617. Titre de la main de Duchesne.

Fol. 692. « Haec sunt nomina episcoporum Lexoviensium de quibus constat. » 1037-1610.

Fol. 694. Épitaphes relevées dans l'église Saint-Pierre de Lisieux.

Fol. 696. « Episcopi aliquot Lexovienses. » 1240. Note de Duchesne.

Fol. 697. « Lexovienses aliquot episcopi ex veteri libro bibliothecae Sancti Victoris Parisiensis. » Notes et extraits de la main de Duchesne.

Fol. 669. « Ordericus Vitalis, monachus Sancti Ebrulfi, diocesis Lexoviensis, libro IIII historiae suae ecclesiasticae Lexoviensium episcoporum. » Extraits, de la main de Duchesne, pour 1050 et 1059.

Fol. 700 v°. « Ex chronicis authoris incerti, ab anno 1139 usque ad annum 1258. » Note de Duchesne, dont la fin se trouve au fol. 704.

Fol. 702. Note de Peiresc sur « Rogerus et Hugo, ep. Lexovienses ». 1307 et 1374.

Fol. 705. « Abbates Catalaunenses. Abbates aliqui Omnium Sanctorum. »

Fol. 707. « S'ensuyt le nombre des évesques de la ville de Chaalons en Champaigne. Liste des évesques depuis saint Memnius jusqu'à Cosme Clausse. » 1575.

Fol. 711. « Cathalogue des évesques de Paris. » Incomplet et ne comprenant que les noms de 19 évêques jusqu'au VIe siècle.

XVIIe siècle. Papier. 711 feuillets. Les fol. 37, 38, 110, 178, 179, 242, 244, 263, 388, 390, 394, 475, 476, 484, 485, 491, 545, 555, 569, 575, 583, 604, 617, 627, 638, 643, 644, 650, 656. 660, 662, 664, 666, 669, 670, 672, 678, 686, 688, 693, 695, 703, 706, 709 et 710 sont blancs. Les fol. 645 et 646 sont imprimés. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1784 (P., XVI). Recueil intitulé : « Sceaux d'empereurs, roys, princes et gentilshommes, évesques et autres ecclésiastiques. » Volume II. (Il n'y a pas de volume I.)

Fol. 1-6. Figure d'un vase. Rosace avec des poissons. Aquarelle représentant la cour d'un bâtiment et la coupe d'une des ailes ; ce bâtiment pourrait être un couvent.

Fol. 7-40. Dessins à la plume et au crayon rouge. Diverses études et copies de têtes, d'après l'antique ou des médaillons, etc. (Au fol. 25 v°, figurine à la sanguine, au-dessus de laquelle Peiresc a mis : « Arpocrates de Plaignard. »)

Fol. 43. Tête d'étude à la sanguine.

Fol. 46-55. Gravures.

Fol. 56. « Amiens. Sur la vieille châsse du chef sainct Jean qui couvre le crâne de ladicte teste, il y a l'image de sainct Jean-Baptiste en esmail, avec des lettres, et un peu au-dessus de l'espaule droite, un Christ, avec des lettres aussi noires. » Note de Valavez. Ébauche représentant S. Jean-Baptiste.

Fol. 57-59. Dessins de figures qui « sont représantées en esmail sur

un tableau fort ancien qu'on monstre à Amiens avec le chef sainct Jean-Baptiste à l'esglise de Nostre-Dame ». Note de Valavez. — Fol. 61. Dessins représentant le chef de S. Jean-Baptiste à l'église Notre-Dame d'Amiens, avec des notes explicatives de Valavez. — Fol. 63. « Sancti Sebastiani pictura vetus Romae ad S. Petri ad vincula. 1632. » Dessin colorié.

Fol. 64-67. « In valvis aeneis D. Pauli, via Hostiensi, prophetarum atque apostolorum icones ac martyria. » Quatre dessins à la plume. — Fol. 68. « M. CCC. XXV. Bonacursius, episcopus Tricaricensis, Aquis sepultus in ecclesia metropolitana. » Épitaphe de cet évêque, commençant ainsi : « Hic inferius jacet dominus Bonacursius de Florencia... »

Fol. 69-70. Gravures. — Fol. 72-76. Médaillons représentant des têtes couronnées de lauriers, aux crayons rouge et bleu. Sans indications.

Fol. 77-79. « Scutum Raymundi Berengarii », avec un baudrier parsemé d'écussons rouge et or. — Fol. 81-82. Autres dessins coloriés de l'écu de Raymond Béranger. — Fol. 85-99. Dessins, au crayon et à la plume, de tombeaux de papes, d'empereurs, de rois, de reines et autres personnages, sans indication d'origine.

Fol. 100. Dessin colorié d'un sceau où on lit : « Sigillum universitatis hominum castri Arearum. » — Fol. 102-110. Dessins au crayon colorié d'un Christ bénissant. — Fol. 104. Dessin au crayon d'une pierre tombale représentant un roi de France.

Fol. 105. Deux dessins de sceaux. « S. domini de Cavismontibus. Bulla Giraldi Amici. »

Fol. 106. Dessin d'un sceau (face et revers) : « Sigillum Berengarii de Bulboni. » — Fol. 112. Dessins à la plume de deux personnages priant. Sans indication d'origine. — Fol. 114. Dessin à la plume d'une statue couchée du pape Urbain V, avec cette mention : « Urbanus papa V. »

Fol. 115-116. Deux dessins coloriés représentant Charlemagne à Saint-Jean de Latran. — Fol. 117. Note (sur fiche), relative à ces dessins.

Fol. 118. « Effigies Leonis III papae ... in musivo absidis Sanctae Susannae. » Dessin colorié et note explicative sur fiche.

Fol. 119. Titre, de la main de Peiresc : « Portraits des princes et princesses de la maison d'Anjou, apportez d'Angers par le prieur de Roumoules. » — Fol. 122. Dessin, aux deux crayons, d'une statue de la reine Marie de Provence, avec cette note de la main de Peiresc : « De M. Bunel [Jacques], qui y alla exprez pour paindre le roy

Charles VII. » Note au crayon rouge : « A Bourges, dans la maison de Jacques Cœur, en une chapelle où est peint le roy Charles VII, avec tous les princes et princesses du temps... » — Fol. 124. Autre dessin à la plume d'une statue de la reine Marie de Provence.

Fol. 125. Dessin colorié d'une statue de Louis II de Provence.

Fol. 126. Dessin colorié d'une statue de Yolande d'Aragon. — Fol. 129. Dessin d'une statue de religieuse priant.

Fol. 130. Note sur Renaud, évêque d'Angers, mort à Embrun.

Fol. 131. « Pourtraictz de princes de la maison d'Anjou. Diverses peintures chrestiennes et autres. »

Fol. 132-372. Dessins coloriés, ou au crayon, de sceaux divers, parmi lesquels on remarque les suivants :

Fol. 132. « Guillelmi Grossi et R. Gaufridi Barrali, fratrum, vice comitum Massiliae, in eadem bulla plumbea. »

Fol. 160-162. Sceaux de l'église de Die, le premier représentant la Vierge assise, avec cette légende : « Sigillum Beate Marie » ; le deuxième, un évêque vu de face à mi-corps, tenant d'une main une crosse et de l'autre un glaive, avec cette légende : « S. curie Diensis. » Notes de Barrès.

Fol. 186. Dessin du sceau de Guillaume de Provence, avec cette légende : « Sigillum Willelmi, comitis Provincie. » 1204.

Fol. 188. Dessin du sceau d'Alphonse, comte de Provence, avec cette légende : « Sigillum Ildefonsi, comitis et marchionis Provincie. » 1204.

Fol. 204. Dessin du sceau de Béatrix, comtesse de Provence, avec cette légende : « S. Beatricis, comitisse Provincie, Andegavie et Forqualquerii. » 1262.

Fol. 222. Dessin du sceau du comte de Toulouse. 1220. Note de la main de Peiresc : « Bulla comitis Tholose per Aldebertum de Novis, domini R. comitis judicem et cancellarium in Venaissino. »

Fol. 248. Dessin du sceau de Raimond de Baux, avec cette légende : « Sigillum Raimundi de Baucio. »

Fol. 252. Fragment de lettre, dont le nom de l'auteur a été arraché, adressée à M. de Mazaugues, conseiller du Roi au parlement de Provence. — Fol. 253 v°. Notes de règlements de comptes d'un anonyme, afférents aux années 1677 et 1678.

Fol. 302. Dessin du sceau de Foulques d'Agout, avec cette légende : « S. Fulconis de Agouto, senescallus. » 1350.

Fol. 364. Six médaillons sur parchemin.

XVIIᵉ siècle. Papier et parchemin. 372 feuillets, dont un sur parchemin. Les fol. 19, 23, 31, 41, 42, 60, 62, 71, 80, 83, 84, 86, 88, 90, 94, 96, 98, 101, 103, 107-109, 111, 113, 120, 121, 123, 127, 128, 134, 135, 139-141, 150-157, 159, 161, 163, 166, 167, 172-175, 177, 179, 182, 183, 189, 190, 192, 193, 197-199, 201, 203, 208, 209, 213-215, 217, 219, 223-225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 245-247, 251, 258-260, 264, 265, 267, 268, 270, 272, 274, 278-280, 284-286, 290-292, 297, 299, 303-305, 307, 309, 311, 314, 315, 317, 320, 321, 323, 325, 328, 330, 331, 334, 336, 338, 340, 342, 345, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 367-370 sont blancs. Les fol. 51, 55 et 254 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1785 (P., XVIII). Recueil.

Fol. 2. « Histoire des choses mémorables advenues du règne des roys Louys XIIᵉ et Françoys Iᵉʳ en France, Italie, Allemagne et ès Pays-Bas, depuis l'an... jusques à l'an 1521, mise par escript par Robert de La Marck, seigneur de Fleurange et de Sedan, mareschal de France. »

Cette histoire, contenue dans les fol. 2-205, a été publiée par l'abbé Lambert, Paris, 1753. Elle se trouve aussi dans le t. XVI de la *Collection des mémoires historiques*.

Fol. 206. « Histoire de messire Jaques de Lalaing. » Cette histoire est l'œuvre de Georges Châtelain, que Jules Chifflet fit imprimer à Bruxelles en 1634, d'après un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de son père. A la fin de cette pièce (fol. 348), on lit : « Concordat cum ms. originali. Bruxelles, 17 junii 1629. Jo. Jac. Chiffletius. »

Fol. 349. « Vies des seigneurs Jean et Gaspard de Pontevès, comtes de Carcès, lieutenans généraux pour le Roi en Provence, contenans l'histoire et tout ce qui s'est passé de leur temps en Provence. »

Une partie de la copie est de la main de Valavez. Il y a une interruption au fol. 381, où l'on a mis en marge : « Fault marquer les exploictz et progrez du Comté et du Languedocq. » La copie reprend au fol. 385.

Fol. 542. « Discours élégant, en forme d'oraison funèbre, sur la naissance, vie, actions et mort de très puissant et généreux prince Charles de Lorraine, premier duc de Mayenne, par M. de Cornac, abbé de Villeloing. » Lambert (*Catalogue des manuscrits de Carpentras*, t. II, p. 86) indique qu'un manuscrit de cette vie existait dans la bibliothèque de Dupuy. Voir Lelong, *op. cit.*, nº 13148.

Fol. 578. « Négotiation de monsieur de Bassompierre, ambassadeur

extraordinaire en Espagne pour le Roi, sur le sujet de la restitution de la Valtelline. 1621. » Voir Marteau, *Ambassades de M. de Bassompierre*, t. I, Cologne, 1688. Les lettres et pièces analysées ci-dessous ne se trouvent pas dans cet imprimé.

Fol. 597. « Escript du sieur Gueffier, donné à monsieur Casal, ambassadeur d'Espagne. » 24 octobre 1620.

Fol. 599. « Sommaire des poincts contenus en la lettre que le duc de Feria, gouverneur de Milan, a escripte, le XXIIIe octobre 1620, au seigneur Alphonse Casal, ambassadeur d'Espagne en Suisse, en responce de la sienne du XVI dudict mois, sur ce que le sieur Gueffier, ambassadeur du Roy aux Grisons, luy a faict entendre touchant les affaires de la Valteline. »

Fol. 602. « Abrégé des actes de la journée tenue à Coire et Ilantz, pays des Grisons, depuis le XIIIe de novembre 1620. »

Fol. 613. « Articles formez par les députez des trois Ligues au bon plaisir et ratiffication des conseils et communes d'icelles, faicts à Ilants, le XVIe novembre 1620. »

Fol. 621. « Lettre du gouverneur de Milan à la Ligue grise. » 23 novembre 1620. En italien.

Fol. 621 v°. « Responce du gouverneur de Milan aux demandes de la Ligue grise. » 24 novembre 1620. En italien.

Fol. 623. « Lettre du s^r. Gueffier à l'ambassadeur d'Espagne. » 3 décembre 1620.

Fol. 628. « Response de l'ambassadeur d'Espaigne, du 6 décembre 1620, au. s^r Gueffier. » En italien.

Fol. 629. « Lettre de Gueffier à Miron, contenant ce qui s'est passé aux Grisons depuis son retour jusques au 24 décembre 1620. »

Fol. 644. Lettres de Gueffier au Roi; à Puisieux (fol. 650). 12 décembre 1620.

Fol. 656. « Formulaire du compromis dressé par ceulx de la Ligue grise. »

Fol. 658. « Mémoire pour respondre à la lettre de M. Gueffier, du 12 décembre 1620. »

Fol. 661. Lettre de Gueffier à Puisieux. 27 décembre 1620.

Fol. 667. « Lettre du gouverneur de Milan à la Ligue grise. » 28 décembre 1620. En italien.

Fol. 667 v°. Lettres de Gueffier à Puisieux. 4 janvier 1621; 17 janvier (fol. 674); 22 février (fol. 682).

Fol. 673. « Lettre d'un des deputez de la Ligue grise, escripte de Milan, le 9 janvier 1621, de ce qui s'est traicté avec le gouverneur pour la Valteline. »

Fol. 680 v°. « Mémoire de Gueffier envoyé à la Ligue grise, du 20 febvrier 1621. »

Fol. 683 v°. « Lettre de M. du Fargis, ambassadeur ordinaire du Roy en Espagne, à M. de Bassompierre, escripte de Madrid, le 15 febvrier 1621. »

Fol. 684. « Lettre de M. de Bassompierre à M. de Puisieux, escripte de Castels, le 20 febvrier 1621. »

Fol. 686. « Lettre de M. de Bassompierre au duc de Monteleon. » Bayonne, 22 février 1621.

Fol. 686 v°, 688, 689. Lettres de Puisieux à Bassompierre. Paris, 13 février, 5 et 8 mars 1621.

Fol. 690 v°. « Lettre de Bassompierre à Jouan de Cerica, secrétaire d'Estat du roy d'Espagne. » Madrid, 16 mars. (S. a.) En espagnol.

Fol. 692. « Lettre du Roy à Bassompierre. » Saint-Germain en Laye, 15 mars 1620.

Fol. 693 v°. « Lettre de M. de Puisieux à M. de Bassompierre. » Saint-Germain en Laye, 15 mars 1621.

Fol. 696 v°. Lettres de Bassompierre au Roi; à M. de Puisieux (fol. 700); au duc de Luynes. Madrid, 18 mars 1621.

Fol. 702 v°. « Proposition faicte par M. de Bassompierre à Madrid, le lundy, 22 mars 1621, devant les commissaires ordonnez pour l'ouyr. »

Fol. 708. « Réplique de M. de Bassompierre sur la harangue de dom Baltazar de Suniga, le mardy, 23 mars 1621. »

Fol. 711 v°. Lettres de Bassompierre au Roi; à Puisieux (fol. 714). Madrid, 23 mars 1621.

Fol. 717. Lettres de Bassompierre au Roi; à Puisieux. Madrid, 27 mars 1621.

Fol. 719 et 720. Lettre de Puisieux à Bassompierre. Saint-Germain en Laye, 17 mars 1621.

Fol. 720 v°. « Traicté entre le gouverneur de Milan et les ambassadeurs de la Ligue grise, du 9 janvier 1621. »

Fol. 722 v°. Lettres de Bassompierre au Roi; au duc de Luynes (fol. 724 v°); à Puisieux. Madrid, 30 mars 1621.

Fol. 727. « Relation envoiée au Roy, le 30 mars 1621, de ce qui s'est passé depuis le commencement de la maladie du Roy catholique Philipes 3e jusques à sa mort. »

Fol. 730. « Première audience du Roy à M. de Bassompierre, le 4 d'apvril 1621, à Madrid. »

Fol. 733. « Lettre de don Balthazar de Suniga à M. de Bassompierre. » 4 avril 1621. — Du même. 5 avril.

Fol. 734. Lettre de Puisieux à Bassompierre. Paris, 28 mars 1621.

Fol. 735. « Lettre de Jouan de Cerica, du 15e d'apvril 1621. »

Fol. 736. Lettre du Roi à Bassompierre. 10 avril 1621.

Fol. 737-739. Lettres de Puisieux à Bassompierre. Fontainebleau et Paris, 10 et 4 avril 1621.

Fol. 738. « Lettre du Roy au roy d'Espagne. » 10 avril 1622.

Fol. 740. « Lettre de M. le connestable à M. de Bassompierre, du 4 avril 1621. »

Fol. 740 v° et 746. Copie de deux lettres de Bassompierre au Roi. Madrid, 17 avril 1621.

Fol. 748 v°. « Relation de ce qui s'est passé depuis le dernier mars jusques au 17e avril 1621 à Madrid. »

Fol. 752. « Mémoire pour Florence. »

Fol. 753. Lettres de Bassompierre à Puisieux; au connétable. Madrid, 17 avril 1621.

Fol. 755. Lettres de don Juan de Cerica à Bassompierre. 21, 24 avril et 26 avril 1621 (fol. 762).

Fol. 755 v°. « Traicté de Valteline, du 25 avril 1621. »

Fol. 762. Lettre de Puisieux à Bassompierre. 16 avril 1621.

Fol. 764. Lettres de Bassompierre au Roi; à Puisieux (fol. 766); au connétable (fol. 767). Madrid, 27 avril 1621.

Fol. 768. Relation de ce qui s'est passé à Madrid. 17 avril au 10 mai 1621.

Fol. 780. Lettre de Bassompierre au Roi; à Puisieux (fol. 782); au connétable (fol. 784). Madrid, 10 mai 1621.

Fol. 785. Lettre de Puisieux à Bassompierre. Amboise, 6 mai 1621. — Du même au même. Tours, 12 mai 1621.

Fol. 787 v°. « Ratiffication du traicté de Madrid. »

Fol. 789 v°. « Lettre de M. du Fargis à M. de Bassompierre, du xv juin 1622. » De Madrid.

Fol. 790 v°. « Lettre du Roy catholique au sérénissime archiduc de Flandre. »

XVIIe siècle. Papier. 701 feuillets. Les fol. 541 et 577 sont blancs. Les fol. 769-780 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1786 (P., XIX). « Assises et bons usages du roiaume de Hierusalem, transcrits sur un manuscript de la Bibliothèque vaticane. » Au feuillet de garde, on lit : « Ce manuscrit est un des plus rares et des plus curieux de la Bibliothèque vaticane. Monseigneur le cardinal Barberin me le fit transcrire non sans grand soin et peine. »

Fol. 4. « Cy commencent les rubrices du livre des Assises et des bons usages du royaume de Jérusalem qui furent establies et mises en escrit par le duc Godefroy de Bouillon. »

Fol. 22. « En l'an de l'incarnation Nostre Signor MCCCLXVIII de Christ, a XVI jours dou mois de jenvier... »

Fol. 403. « Libvre des lignages d'oultremer. Ici commence le livre des lignages de Samer. Pour ce que mémoire d'homme est desfaillant... » Quelques notes généalogiques, de la main de Peiresc, se trouvent aux marges des fol. 407 et suivants.

Le livre des Assises a été souvent publié et, en dernier lieu, sous ce titre : *Assises de Jérusalem ou recueil des ouvrages de jurisprudence composés pendant le XIII*e *siècle dans les royaumes de Jérusalem et de Chypre*, par le comte Beugnot. 2 volumes, 1841-1843.

XVIIe siècle. Papier. 426 feuillets. Les fol. 19-21, 401 et 402 sont blancs. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1787 (P., XX). « Libertés de l'Église gallicane. » Titre au dos.

Fol. 1. « Inventaire des tiltres et documents par lesquels se preuvent les droicts du Roy et de l'Église gallicane, recueillis par M. D. P. A la marge, de la main de Peiresc : « Droicts du Roy sur les ecclésiastiques, Mr du Puy. »

Fol. 97. « Des libertés de l'Église gallicane. »

Fol. 117. « De la régale des ducs de Bretaigne sur leurs églises et la recognoissance des prélatz de tenir leur temporel des ducs, leurs seigneurs, qui sont gardes de leurs églises. » 1062.

Fol. 119. « Déclaration d'un chapellain du Pape, par laquelle il paroist des desfenses à luy faictes par le Roy de cognoistre de ses régales ny de chose séculière. » 1235. Imprimé par P. Dupuy, *Preuves des libertez de l'Église gallicane*, 1651, 1re partie.

Fol. 121. « Demande faicte au comte de Champaigne par des religieux pour avoir permission d'eslire un abbé. » 1247. *Ibid.*, 2e partie, p. 75.

Fol. 123. « Episcopus Sagiensis solo regi subjectus, quamvis infra

comitatum Allençonii. 1273. Du registre *Olim* des arrests, depuis l'an 1254 jusqu'en l'an 1273. »

Fol. 125. « Du droict de régale appartenant aux ducs de Bretagne sur les éveschez de leur duché. » Paris, 1278.

Fol. 127. « Ex continuatore chronici Wilhelmi de Nangiaco. Excessus et usurpationes ecclesiasticae in jurisdictione regia. » 1329-1332.

Fol. 131. « Sequitur theologorum Parisiensium sententia ex Vincennarum convocatione. » 2 janvier 1333.

Fol. 135. « Arresta anni 1362 », sur les prérogatives des évêques de Paris. Mention.

Fol. 137. « Protestation de nullité et appellation au concile général des menaces de fulminations et censures faictes par le pape Pie II, en une sienne harangue au synode de Mayance contre le roy Charles VII, par maistre Jean Dauvet, procureur général dudict seigneur roy. » 6 novembre 1460. V. *Preuves des libertez de l'Église gallicane,* 2e partie, p. 40.

Fol. 149. Lettres patentes de Louis XI pour visiter toutes les bulles et lettres venant de Rome. 8 janvier 1475. V. *ibid.,* 1re part., p. 215.

Fol. 151. « Fragmens de la protestation faicte par le procureur général du Roy contre les menaces du Pape. » 1461. « ...Tirez de l'*Histoire de Louis XI,* par P. Mathieu, livre II, pages 56, 57... »

Fol. 153. « Lettres patentes du Roy portant deffenses d'aller ny envoyer à Rome pour bénéfices ou autres graces ny y porter or ou argent. » 16 août 1478.

Fol. 157. « Bref du pape Léon X au roy François Ier, par lequel il l'exhorte de défendre au parlement de Bordeaux de congnoistre du différend qui estoit entre Léonard, cardinal de Saint Pierre *ad vincula,* d'une part, et le chapitre de l'église d'Agen. » 2 mars 1520.

Fol. 159. « Censures de livres. Requeste du concile de la province de Sens. » 22 mars 1521.

Fol. 161. Bulle de Clément VII. « Contre l'exemtion des clercs. Clemens, episcopus... Romanus pontifex, justicie cultor, et auctor privilegium clericis concessum... » Rome, 15 septembre 1527.

Fol. 163. « Chambre épiscopale à Yères. » Requêtes de l'université d'Hyères pour servir d'instruction et faire voir qu'il y avait une chambre épiscopale à Hyères, avec un official.

Fol. 165. Lettres patentes de François Ier pour autoriser frère Mathieu Ory à exercer l'office d'inquisiteur. Lyon, 30 mai 1536.

Fol. 167. « Séance du parlement d'Aix sur l'archidiacre. » 26 novembre 1540.

Fol. 171. « Le Pape et cour de Rome. » Note de Peiresc : « Cecy est tiré d'un plus long discours de M. Noël Brulart, procureur général, faict l'an 1548 et est imprimé. »

Fol. 173. « Déclaration de Henry II par laquelle, desrogeant à l'édict du roy François I[er], il décharge fr. Mathieu Orry, inquisiteur de la foy, de la communication qu'il estoit tenu faire de ses procès aux courtz souveraines. » Saint-Germain en Laye, 22 juin 1550.

Fol. 177. Appel au futur concile par le procureur général. Extrait des registres du Parlement, 19 février 1561. V. *Preuves des libertez de l'Église gallicane*, 2[e] partie, p. 59.

Fol. 178. « Appel de sentence donnée sur l'augmentation du service divin en l'église de Roquebrune. » 20 avril 1557. — Fol. 182. « Sentence du conseiller de Genas sur la visite, réparations et augmentation du divin service ez églises de Roquebrune. » 17 avril 1557. Copie authentique. — Fol. 186. « Arrest de communication à un conseiller pour visiter l'église de Roquebrune et pourvoir à l'augmentation du divin service. » 11 février 1557. Copie authentique. — Fol. 188. « Arrest du parlement de Provence sur l'appel de la sentence du sieur de Genas confirmée en la cause renvoyée sur le règlement de service de l'église de Roquebrune. » 23 décembre 1558. Copie authentique. — Fol. 190. « Lettres exécutoires de ladicte sentence sur le règlement de l'église de Roquebrune. » 26 avril 1559. Copie authentique.

Fol. 192. Arrêt du parlement de Provence au sujet de « deux prêcheurs » demandés à l'archevêque et au chapitre d'Arles par les consuls de la communauté de cette ville. 26 octobre 1550. Copie authentique.

Fol. 196. « Arrest pour l'affectation en chasque esglise collégiale d'une prébende théologale et d'une préceptoriale, vacation advenant et cepandant l'entretenement, à l'arbitrage d'un président de la Cour. » 7 fevrier 1566.

Fol. 198. « Arrest [du parlement de Provence] pour l'aumosne et la prédication de l'église de Seyne. » 8 mars 1574.

Fol. 200. « Divers arrests [du parlement de Provence] pendant la Ligue pour l'authorité et obéissance deue au Roy et contre des ecclésiastiques contrevenants. » Du 13 octobre 1589 au 26 janvier 1596.

Fol. 210. « Harangue de monsieur Fumée, évesque de Beauvais,

au feu roy Henri IIII sur les censures de la bulle du Pape et députation faite à Sa Saincteté des évesques du Mans et d'Angers pour luy aller démonstrer de la part de l'assemblée du clergé de Mantes et puis de Chartres ce qu'on luy avoit feit lors de ladicte bulle. » 5 novembre 1591.

Fol. 226. Arrêt du parlement de Provence qui enjoint aux habitants des villes et lieux de Marseille, Arles, l'île de Martigues, etc., et « aux villes et lieux de ce pays d'Aix d'obéir au Roi et d'exclure les étrangers qui pourroient les distraire de cette obéissance ». 18 juin 1594.

Fol. 228. » Arrest du parlement de Provence pour la prédication suyvant l'Escriture saincte et traditions de l'Eglise sans y mesler les affaires d'Estat. » 3 novembre 1595.

Fol. 230. « Règlement estably au monastère Sainct Honorat de Lérins en Provence, uny à la congrégation du Mont Cassin en Italie. » 1597-1624.

Fol. 232. « Arrest [du parlement de Paris] contre les Capuchins de Paris qui ne vouloient respondre par devant aucuns juges séculiers. » 1599. Copie de Valavez.

Fol. 235. « Protestation de frère Jean Brulart, capucin, laquelle a esté lacérée et biffée en sa présence par arrest de la cour du Parlement, le ... jour de may 1599. » Copie de Valavez.

Fol. 237. Arrêt du parlement de Provence contre Jean-Imbert Brunet, prêtre du lieu d'Ollioules, brûlé pour sodomie. 9 avril 1601. Autres pièces relatives au procès du même Brunet. 6 et 9 avril 1601. La fin de cette pièce est au fol. 249.

Fol. 241. Procédure faite au parlement de Provence contre l'archevêque d'Aix au sujet des confesseurs. 14 avril 1601. Copie authentique. — Fol. 247 et 250. Arrêt du parlement de Provence contre l'archevêque d'Aix pour révoquer les défenses par lui faites aux confesseurs, ensemble son procès-verbal de la révocation. 5 et 23 mai 1601. — Fol. 255. Arrêt sur le même objet, toutes Chambres assemblées. 22 mai 1681. Copie authentique. Voyez *Preuves des libertez de l'Église gallicane*, 1re partie, p. 68-73. — Fol. 257. Arrêts des 13 et 14 août 1681 « dans la Grand'Chambre ».

Fol. 261. « Copie d'une lettre de M. du Vair au cardinal Conti, vice-légat, sur les commissions *in partibus*. » Aix, 22 janvier 1603.

Fol. 263. « Arrest du parlement de Bretagne portant injonction à l'évesque de Sainct Malo de procéder, à peine de saisie de son tem-

porel, à la desgradation d'un prestre condamné à mort. » 6 novembre 1607. V. *Preuves des libertez, etc.*, 1re partie, p. 73.

Fol. 265. « Arrest contre l'Assemblée du clergé convoquée par l'archevesque d'Aix sans permission du Roy. » 19 juillet 1612. V. *ibid.*, 4e partie, p. 125.

Fol. 267. « Surcéance de l'Assemblée du clergé et de l'arrest d'interdiction d'icelle. » 19 juillet 1619.

Fol. 271. Arrêt du parlement d'Aix portant condamnation d'Observantins de Marseille. 18 juin 1612.

Fol. 273. Arrêt du parlement d'Aix contre Jean Michel, prêtre du diocèse de Marseille. 17 juillet 1615. V. *ibid.*, 1re partie, p. 74.

Fol. 275. Arrêt du parlement de Provence contre les agissements de l'archevêque d'Aix. 6 juillet 1615.

Fol. 277. Arrêt du parlement d'Aix concernant l'économe du chapitre de la cathédrale de Grasse. 25 juin 1616. Copie authentique.

Fol. 278. Mémoire pour Étienne Boucicaut, évêque de Grasse, contre Alexandre Mutonis, prévôt. 22 juin 1617. — Fol. 284. « Sac de messire Mutonis. » 17 février 1609, 23 juillet 1622. — Fol. 288 et 290. Arrêts du parlement de Provence des 10 mai et 22 juin 1617, concernant l'évêché de Grasse (affaire Mutonis). Copies authentiques.

Fol. 292. Affaire de François de Mollin, prêtre du lieu d'Ollioules, accusé du crime de fausse monnaie. Arrêts des 15 et 19 décembre 1618. Copies authentiques. — Fol. 298. Autre pièce relative au même. 15 décembre 1618.

Fol. 302. « Réformation des Augustins. » 18 janvier 1618. Copie authentique. V. *Preuves des libertez*, *etc.*, 4e partie, p. 68.

Fol. 304. Arrêt du parlement d'Aix portant règlement pour les communautés religieuses. 16 novembre 1618. Copie authentique. V. *ibid.*, 4e partie, p. 70.

Fol. 308. Arrêt du parlement d'Aix « contre le sieur Pierre Achard, prestre de Cucuron, prévenu d'inceste, contre lequel on avoit à faire ». 24 juillet 1618. Copie authentique. — Fol. 311. Dispositif de l'arrêt du Parlement concernant le même. 30 juillet 1618. Copie authentique.

Fol. 313. Arrêt du parlement d'Aix sur la place occupée à vêpres, en l'église cathédrale, par le baron d'Oppède, président du Parlement. 14 août 1618. — Fol. 319. Lettre du baron d'Oppède à M. du Vair à ce sujet. 21 août 1618. V. Tamizey de Larroque, *Une page inédite de l'histoire anecdotique de Provence.*

Fol. 321 et 325. Arrêts du parlement d'Aix contre Pierre Achard, prêtre de Cucuron. 31 juillet et 17 novembre 1618.

Fol. 327. Arrêt du parlement d'Aix sur le procès entre l'évêque de Fréjus et Louis Queyras, prévôt de l'église cathédrale. 15 mai 1519. Copie authentique. V. *Preuves des libertez*, *etc.*, 4e partie, p. 132.

Fol. 329. Siège vacant de Toulouse. 21 décembre 1618. Note.

Fol. 329 *ter*. Procès entre Jacques Colomby, curé de l'église cathédrale de Grasse, et Étienne Boucicaut, évêque de Grasse. 12 mai 1622.

Fol. 331. Arrêt du parlement de Provence « sur l'exercice des vicaires et officiers establiz par le coadjuteur de l'évesché de Digne contre ceux de l'évesque titulaire, attendu son infirmité ». 8 juin 1622.

Fol. 337. Arrêt du parlement de Provence « sur l'expédition de tous les revenus de l'évesché de Digne en faveur du coadjuteur, à la charge de payer le tiers au titulaire ». 20 décembre 1625.

Fol. 339. Ajournement de M. Camathe, vicaire de l'évêque de Digne, pour avoir procédé à l'exécution d'une bulle de dispense de mariage au degré prohibé. Copie authentique. 20 novembre 1623.

Fol. 341. « Arrest sur la vérification des bulles et provisions du vicelégat d'Avignon, Cosme Baldi, à condition d'avoir les patentes du Roy. » Aix, 26 novembre 1623.

Fol. 343-358. Dépositions des religieuses converses du monastère de Saint-Sauveur de la ville de Marseille par-devant M. Jean Rascas, conseiller commissaire, à ce député par arrêt de la cour du parlement de Provence, des 24 mars et 4 avril 1623, au sujet de plaintes portées contre l'abbesse. La pièce continue au fol. 363. — Fol. 359. Audition de sœur Catherine d'Alleman, abbesse du monastère de Saint-Sauveur. Copie de Valavez.

Fol. 378. Requête des consuls d'Hyères au parlement de Provence au sujet du payement des dîmes. 19 octobre 1623. Copie authentique.

Fol. 380. Arrêt du Parlement sur le procès entre les consuls et communauté du Bray et Atavy Isnard, évêque de Glandèves. 28 janvier 1623. Copie authentique.

Fol. 383. Pièces d'une procédure entre le monastère de Saint-Honorat de Lérins et Étienne de Boucicaut, évêque de Grasse. 3 février 1623. Copie authentique. V. *Preuves des libertez, etc.*, 4e partie, p. 136.

Fol. 387. Arrêt du parlement de Provence sur les « visite, closture et réformation du monastère des dames religieuses de Sisteron ». 31 mai 1623. Copie authentique.

Fol. 389. « Femme condamnée et confinée en un monastère de repenties. » Arrêt du parlement de Provence, du 21 mai 1624. La pièce finit au fol. 398.

Fol. 390. Lettres de grâce en faveur de Catherine et de Christophe Capus, sœur et frère, de la ville d'Aix. Tarascon, novembre 1622. — Fol. 394. Autres pièces du même procès (affaire de meurtre).

Fol. 399. Dispositif d'un arrêt du parlement de Provence contre Alexis Mutonis, prévôt de l'église de Grasse. 24 janvier 1624. Copie authentique.

Fol. 401. « Arrest de surcéance de l'édict des immunitez ecclésiastiques et attribution de la cognoissance au Grand Conseil. 3 aoust 1624. » Extrait des registres du Conseil du Roi. Copie de Valavez.

Fol. 403. Lettres patentes du Roi obtenues par le cardinal Barberini, légat d'Avignon, et Cosme Bardi, évêque de Carpentras, portant pouvoir de faire enregistrer les bulles. 10 mai 1624. Copie authentique. V. *Preuves des libertez, etc.,* 3e partie, p. 132.

Fol. 407. Arrêt du parlement de Provence pour la clôture du monastère des religieuses de Sainte-Claire de Sisteron. 20 août 1624. Copie authentique.

Fol. 409. Extrait d'un arrêt du parlement d'Aix relatif à un différend entre la ville d'Hyères et l'évêque de Toulon au sujet de la dîme. 29 avril 1624. Copie authentique.

Fol. 411. « Renvoy octroyé par devant le juge d'église en donnant l'annexe aux lettres d'appel au vicelégat à la commission d'icelluy, à l'archevesque d'Arles. » 8 mai 1624. Extrait des registres des arrêts du parlement de Provence. Copie authentique.

Fol. 413 et 417. Extraits d'un arrêt du parlement de Provence, du 26 mai 1625, concernant Jacques Rougier, prêtre et vicaire du lieu de Trets. Copie authentique.

Fol. 415. Arrêt d'ajournement du parlement de Provence contre Baptiste Roubaud, baile et lieutenant de juge. 7 juillet 1625. Copie authentique.

Fol. 419. « Bref apostolique de nostre S. Père le pape Urbain VIII donné aux Pères Capucins des provinces de deçà les monts. » 4 août 1625.

Fol. 421. Contre l'évêque d'Angers. 26 février 1626. « Extrait des registres du greffe civil de la sénéchaussée d'Anjou et siège présidial d'Angers. »

Fol. 423. « Bref des Capucins d'Angers, avec des réserves extraordinaires. » Extrait d'une lettre de M. Lavrier de Laffretière, conseiller au Grand Conseil, écrite à M. de Loménie. 7 février 1626. Copiée, en partie, par Valavez.

Fol. 425. « Délibération du séneschal d'Angers sur le bref des Capucins. » 3 février 1626.

Fol. 427. Procès entre les consuls et la communauté de la ville d'Arles, d'une part, l'archevêque et l'économe du chapitre, d'autre part. Arrêt du parlement de Provence, du 2 mars 1626. Copie de Valavez.

Fol. 429. Arrêt du parlement de Provence contre Jean-Antoine de Bayona, ex-carme espagnol, au sujet d'un libelle diffamatoire. 27 juin 1628.

Fol. 430. « Pasquil de l'Espagnol, carme défroqué, condamné au ponton pour 5 ans. » 1628. Copie de Valavez.

Fol. 431. Note de Peiresc sur un ouvrage de philosophie en italien.

Fol. 432. Supplique de l'Espagnol, condamné aux galères.

Fol. 434. Lettre de Jean du Saint-Esprit, général de l'ordre des Carmes, au sujet de Jean-Antoine de Bayona. 1er février 1628.

Fol. 437. « Raisons des prélatz de France : 1° contre l'entreprise de Louistre ; 2° pour leur déclaration contre ledict Louistre ; 3° contre le dernier bref du Pape. »

Fol. 441. Copie de lettre de Marino Philonardi, vice-légat d'Avignon, au premier président d'Aix sur les exactions des officiers de la chancellerie. 20 février 1633.

Fol. 443. « Instructions sur l'ambassade des sieurs d'Aubigny, Peron de Bache, Jean Matheron vers Sa Sainteté, de la part du roy Charles VIII. »

Fol. 447. Lettres patentes du Roi contenant « prohibition d'exécuter les réserves et expectatives des bénéfices de ce pays obtenus par des étrangers ». 23 avril 1533.

Fol. 449. Du droit de régale des roys d'Angleterre. 1334. Lettres enregistrées à la Cour des comptes de Paris, registre coté B, fol. 55.

Fol. 451. « Bulles et lettres royaux pour la dégradation des prebstres faux monoyeurs déclarée *ipso jure* sans qu'il la faille exécuter. » 16 mars 1542.

Fol. 455. « Augmentation des taxes de la chancellerie d'Avignon. Février 1633. Copie d'une requête des sieurs Joannis et de Cohorn à Peiresc.

Fol. 457. « Lettre [signée Dupuy] escripte de Rome touchant la harangue de Mgr l'illustrissime cardinal du Perron. » 1er juin 1615.

Fol. 463. Procès entre l'évêque de Fréjus et Louis Queyras, prévôt de l'église cathédrale. 15 mai 1619. Extrait des registres du parlement de Provence.

XVIIe siècle. Papier et parchemin. 465 feuillets, dont 2 sur parchemin. Les fol. 96, 113-116, 120, 122, 124, 130, 134, 135, 147, 148, 158, 160, 164, 166, 170, 181, 185, 187, 189, 194, 199, 197, 209, 224, 225, 227, 229, 236, 245, 248, 254, 256, 260, 286, 287, 291, 297, 306, 307, 312, 317, 324, 323, 326, 330, 338, 340, 342, 376, 377, 386, 388, 393, 400, 402, 405, 406, 410, 412, 414, 416, 418, 435, 436, 440, 442, 445, 446, 450, 454 et 456 sont blancs. Les fol. 333-336 sont imprimés. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1788 (P., XXI). « Catalogus librorum Bibliothecae regiae. » (Titre au dos.)

Fol. 3. « Libri manuscripti hebraici, graeci, arabici et vetustiores latini. » Cette partie du catalogue s'étend du fol. 3 au fol 213.

Le fol. 216 débute ainsi : « In Abacuc commentaria 17, 221, 224. » C'est un répertoire par ordre alphabétique, allant du fol. 216 au fol. 306.

Fol. 310-443. Catalogue de livres rares et curieux, latins, français, italiens, imprimés la plupart au XVe siècle et les autres, au XVIe.

XVIIe siècle. Papier. 443 feuillets. Les fol. 214, 215, 307 et 309 sont blancs. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1789 (P., XXII, t. I). « Harengues et discours. » (Titre au dos.)

Fol. 3. « Harangue faicte au Roy au retour de Bretagne par M. Sève, présidant de la Cour des aydes, le 10e juing 1598. »

Fol. 5. « Harangue par M. d'Avaux, ambassadeur pour le Roy très chrestien à Venise. » Janvier 1628.

Fol. 9. « Harangue faicte par l'évesque de Montpellier, assisté de son chappitre, au duc d'Haluin, gouverneur du Languedoc, à son retour dans Montpellier, après la victoire de Leucate contre les Espagnols. » 1637. — Du même à la duchesse d'Haluin (fol. 13).

Fol. 15. « Apologie royalle, par M. J.-L.-D., l'an de grâce 1604, contre le mareschal de Biron et ses adhérants. »

Fol. 34. « M. de Brèves. Sur l'entretenement des gallères et l'intelligence en cour de Rome. » Copie de Valavez.

Fol. 44. « Supplément de deux chappitres du livre des *Essais moraux* de François Baccon de Verulamio, chancelier d'Angleterre, traduictz de l'anglois de la première édition, lesquels avoient esté retranchez en l'édition italienne delli *Saggi morali*. » Copie de Valavez.

Fol. 47. Discours au roi Louis XIII, sur les maux de la France et les salutaires effets qui résulteront de l'assemblée des États généraux.

Fol. 53. « Remerciement à messieurs de l'Assemblée sur l'élection d'un premier président. »

Fol. 57 et 59. Discours, sans nom d'auteur, adressés aux États généraux.

Fol. 64. « Discours faict par M. Léon de Bruslard à l'assemblée des Estatz tenuz en la ville de Brignolle, le 10 décembre 1632. »

Fol. 70. « Soumissions des officiers de la séneschaussée d'Auvergne et siège présidial de Rion, rendus à monseigneur le duc de Chevreuse, à son entrée en la ville par le lieutenant général au siège. » 19 novembre 1615.

Fol. 76. « Discours sur les desseins et entreprises du marquis de Spinola et de ce qui en peult advenir. » Paris, août 1606.

Fol. 88. « Discours faict aux Estatz de Provence, le 2 juing 1622, par messire Jean-Louis de Monyer, président en la cour de parlement de Provence. » 2 juin 1622.

Fol. 74. « Harangue de M. le président Galifet à l'ouverture des Estats du païs de Provence. » 22 mai 1628.

Fol. 102. « G.-G. R., theologi, ad Ludovicum XIII, Galliae et Navarrae regem... admonitio... facta et ex gallico in latinum translata... Augustae Francorum... M DC XXV. » Copié, en partie, par Valavez.

Fol. 134. « Discours sur la bataille de Lutzen, du 6 novembre 1632. »

Fol. 138. « Harangue au Roy du s^r évesque de Sisteron, Tossain de Glandèves, pour les députez des Estats de Provence. 1633. »

Fol. 142. « Consolation à M. de Richelieu sur la mort de madame de Richelieu, sa femme. 1618. »

Fol. 148. « Rhétorique françoise, faicte particulièrement pour le roy Henry troiziesme. Forget. »

Fol. 160. « Discours sur la présentation des lettres patentes du Roy de la lieutenance généralle du gouvernement de Provence de M. le lieutenant de Guise, faict en la cour du parlement dudict pays, *par messire Scipion du Perier*. » Ces derniers mots sont de la main de Peiresc. 7 avril 1614.

Fol. 166. « Le cappitaine incomodé. A messieurs les malz contans contantés. »

Fol. 178. « Le P. Gab. Lefèvre. Sur la mort de M. de Buous. »

Fol. 184. « Dissuasion au Roy de l'entreprinse de la guerre d'Italie. » 1624. En italien.

Fol. 192. « Don Pio Mutio. Se il duca di Savoia deveva disarmare. » Copie de Valavez. En italien.

Fol. 199. « Du sieur des Portes Bevilliers à la Royne mère » ; à M. de Luynes. 1621 (fol. 203).

Fol. 209. « Advis de feu M. Luillier sur le règlement entre le Parlement et Chambre des comptes de Provence. 1608. »

Fol. 215. Mémoire anonyme, en italien, sur les moyens de soumettre les huguenots.

Fol. 227. Mémoire et conseils à la Reine mère pour le gouvernement du royaume, pendant sa régence. Incipit : « Toute confédération, ligue ou société qui se faict dans une monarchie au desceu du Souverain... » Pièce anonyme. Copie de Valavez.

Fol. 231. « Discours sur les calomnies et médisances publiées contre messieurs les princes. » Anonyme.

Fol. 238. « La harangue de M. le président Chevallier faicte au Roy sur la continuation du droict annuel. »

Fol. 240. « Le pacifique pour la deffence du Parlement. A la Royne. »

Fol. 246. « Panégyrique à monseigneur le duc de Sully, pair de France. » Ce panégyrique est précédé de quatorze vers à la louange de Sully, avec cette devise : « *Quo jussa Jovis.* » Il est terminé par une ode. Incipit :

« Courage, grand Béthune, il est temps, à ceste heure,
De montrer ta vertu... »

Fol. 257. Traduction en latin de la pièce précédente. En tête, se trouve une pièce de vers intitulée : « Vaticinium vetus. » Suit une épître en prose : « Viro clarissimo Carolo Duret, Galliae apud camones quaestori. Parisiis, pridie idus martias 1609... Addictissimus in perpetuum atque devotissimus servus. N. F. »

Fol. 279. « La harangue que fist M. le président de Villiers en son ambassade à Venize. » En tête, se trouve une courte relation de son voyage. Copie de Valavez.

Fol. 282 v°. « La remonstrance que fist M. de Villiers à Lion aus Grands jours 1596, estant advocat du Roy. » Copie de Valavez.

Fol. 286 v°. « Une belle boutade du mesme. » Copie de Valavez.

Fol. 287. « Certaines remarques tant du sieur d'Arrerac, conseiller de Bourdeaux, que d'autres divers autheurs. » De la main de Valavez.

Fol. 291. « Discours pour persuader au roy Henry IIII... de se fere chatolique (*sic*). » Anonyme.

Fol. 295. « Finances de France. » Considérations sur l'organisation financière de la France au XVIIe siècle.

Fol. 306. « Hobier. Sur la mort du mareschal d'Ancre. »

Fol. 318. « Discours extraordinairement libre des inconvéniantz que peult produire l'excez de la faveur du Roy envers quelques ungs de ses subjectz. »

Fol. 327. « Harangue faite au parlement de Provence sur la présentation des lettres de survivance au gouvernement dudict pays pour messire François de Lorraine, prince de Joinville. » V. Tamizey de Larroque, *Une lettre de Ph. Fortin de la Hoguette au roi Louis XIII.* (Notices et documents publiés par la Société de l'Histoire de France, 1889.)

Fol. 341. « Harangue de M. le président de Verdun, telle qu'il l'a faicte rédiger par escript quasi aux mesmes termes qu'il l'avoit prononcée devant le Roy, le 18 febvrier 1620. » Copie corrigée par Peiresc.

Fol. 343. « Les parolles du remerciment que fit M. le cardinal de Richelieu au Roy, lorsque Sa Majesté luy donna de sa main le bonnet de cardinal. » 1622.

Fol. 345. « Supplicatio ad imperatorem, reges, principes super causis generalis concilii convocandi contra Paulum quintum. Londini excudebat Norton. 1513. » Copie de Valavez.

Fol. 356. « M. Ribier contre l'archevesque d'Aix. »

Fol. 370. « Renvoy du discours de l'Union contre la publication du concile de Trente. » 10 mai 1607.

Fol. 374. « Harangue au roy Henry 4... en son entrée à Orléans. »

Fol. 376. Discours au roi Charles IX à son entrée dans la même ville. 1560.

Fol. 378. « Si le duc de Savoye doit s'allier avec la France. » Considérations politiques.

Fol. 387. « Discours de la confidence. Au Roy. » Copie de Valavez.

Fol. 390. « Discours de la bienveillance. A très haulte, très excel-

lente et sage princesse Marie de Médicis, royne de France et mère du roy très chrestien Louys XIII, naguères déclarée régente. » Copie de Valavez.

Fol. 396. « Dessein pour le discours de l'histoire non escripte du s^r du Boulay. »

Fol. 414. « Dessein pour le discours de l'histoire non escripte de M. Simon. »

Fol. 426. « Sur le recueil des *Antiquitez de Rome,* d'Estienne du Perac. » Copie de Valavez.

Fol. 435. « Discours sur les affaires d'Allemagne. » De la main de Peiresc (fol. 432) : « C'est d'un neveu de M. Herouard, premier médecin du Roy. »

Fol. 486. Lettre à Peiresc, sans date et signée A. D. S., contenant une notice très étendue sur Servin, avocat du Roi.

Fol. 498. « Harangue de M. Pol Hurault de l'Hospital, archevesque d'Aix, au Roy pour le clergé de France, de la propre main de l'auteur. 1619-1620. » Note de Peiresc.

Fol. 502. « De la vénalité des offices. Au Roy. » Anonyme.

Fol. 504. « Discours où sur une contention arrivée en la république des Cycioniens (*sic*) pour l'intérest des biens de fortune, il se dispute si la communauté des biens dans un Estat est préférable à la particularité... »

Fol. 505. « Lettre du roy de Macédoine... à son fils aisné... pour le convier de revenir d'un voiage comancé.... »

Fol. 508. « Advertissementz et moyens pour entretenir ordinairement cinquante gallères armées sans toucher aux finances du Roy ne de nouveau charger son peuple. » Mémoire anonyme.

XVIIe siècle. Papier. 522 feuillets. Les fol. 4, 7, 8, 10, 33, 42, 43, 52, 56, 69, 85-87, 93, 101, 133, 137, 159, 165, 176, 177, 183, 191, 213, 214, 225, 226, 273-277, 290, 305, 314-317, 324, 339, 340, 342, 344, 355, 375, 377, 384-386, 425, 433, 434, 480-485, 496, 497, 507 sont blancs. Les fol. 32 et 63 manquent. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1790 (P., XXII, t. II). Recueil ayant pour titre au dos : « Divers discours et mémoires. Généalogies et aultres traités historiques. »

Fol. 2. « Epistre de messire Jehan Juvénal des Ursins, évesque de Laon, à messire Guillaume Juvénal des Ursins, seigneur de Traignel et chancellier de Charles VII, sur la charge et function de l'office d'un

chancellier de France. » V. Duchesne, *Recueil des historiens de France,* p. 136, et J. Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n° 13517.

Fol. 90. « Discours abregé de l'origine des estatz des parlemens de France. D'où et comment est provenu le domaine dès la segonde lignée des roys de France. Le général revenu de tout le royaulme depuis Charles huictiesme jusques en l'an IIII^{xx} et ung. Traicté de tous les estatz d'Espagne, de leur revenu et despence, ensemble de celuy de Portugal. Catalogue de tous les ducs, marquis, contes et aultres grandz seigneurs d'Espaigne, leurs maisons, races, familles et revenuz. »

Fol. 171. « Généalogie de la maison de Laval, par Pierre le Baud. » Imprimée avec celle de Bretagne, du même auteur. 1638.

Fol. 239. « Généalogie de Bretagne de Pierre le Baud. » V. Lelong, *op. cit.,* n° 16602.

Fol. 261. « Le lignage de Coucy, Dreux, de Bourbon et de Courtenay. » Titre de la main de Duchesne. « Ce livre icy parle du lignaige de Coucy, de Dreux, de Bourbon et du lignaige de Courtenay. Et le feist messire Enguerrand, sires de Coucy, d'Oisy et de Montmiral, extraire des originaux d'un grand livre de Cronicques, que messire Beaudoin d'Avennes, jadis sire de Beaumont, avoit... Et feist ce livres escripre l'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jhesus Crist mil troys cens et trois ou mois de may, auquel livre il est faict mention de plusieurs dont il ne parle point ou grand livre monsieur Baudoyn d'Avesnes, car ilz n'estoient poinct encores nés... » V. Lelong, *op. cit.*, n° 16502.

Fol. 293. « Discours de M. Gaspard de Colligny, seigneur de Chastillon et admiral de France, auquel sommairement sont contenues les choses qui se sont passées durant le siège de S. Quentin en l'an mil cinq cens cinquante sept. » Titre de la main de Duchesne. V. *Vie de l'amiral de Coligny,* Amsterdam, 1643.

Fol. 318. « Copie de ce que M. l'admiral a donné à Francisque Dias pour déclarer de qui il estoit prisonier, suivant la réquisition qui lui en fut faicte par ledict Dias... Faict à l'Escluse en Flandres, le XXVIII jour de décembre mil cinq cens cinquante sept. » Titre de la main de Duchesne.

Fol. 321. « Discours faict par messire Nicolas de Harlay, chevallier, seigneur de Sancy, conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et privé. » V. Lelong, *op. cit.,* n° 13941.

Fol. 358. « Protestation faicte à monsieur de Villeroy sur les quatre

mil escus prins par monsieur d'Alincourt du sieur Guesfier, pour la ruyne des banquiers et soliciteurs françois en la cour de Rome. » — Fol. 367. Plaintes et remontrances de la noblesse des pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais, au Roi, contre M. d'Alincourt, lieutenant général et gouverneur desdits pays.

Fol. 388. « Manifeste publié par M. l'évesque de Chartres de tout ce qui s'est passé au sujet de la censure par luy publiée soubz le nom du clergé. 1626. » Extraits des procès-verbaux de l'Assemblée générale du clergé de France, 7 et 29 novembre, 22 décembre 1625. Extraits des registres du Parlement, 21 janvier, 18 février, 3 et 9 mars, etc., 1626. La relation de ce qui s'est passé au sujet de cette censure est signée : « Dupuy. » La plus grande partie de la copie est de la main de Valavez.

Fol. 418. Relation de M. l'évêque d'Angers, débutant ainsi : « Cette déclaration françoise et la précédente latine, dattée du XIIIe décembre, ayant paru imprimée au commencement de janvier 1626, soubs le nom de l'assemblée du clergé... » Copie de Valavez.

Fol. 419. « Coppie du désadveu de la déclaration latine dattée du XIIIe décembre 1625 et publiée soubs le nom de l'assemblée. »

Fol. 436. « Ensuivent les extraits des conclusions de l'assemblée généralle du clergé touchant la déclaration ou censure mentionnée au désadveu précédent. » 24 novembre 1625, 21 février 1626. Copies de Valavez.

Fol. 441. « Discours du sieur de Faguerolles à un sien amy concernant les sedditions et désordres, arrivez dans Monpelier pendant les derniers mouvementz de ceux de la religion prétendue réformée contre le Roy, à l'induction du consul Emeric et de quelques ministres, mesmes des excez commis en la personne du président Ducros et du sieur de Fombon. » 1621-1622.

XVIIe siècle. Papier. 463 feuillets. Les fol. 89, 169, 170, 292, 355-357, 366, 386 *bis*, 387, 416 et 417 sont blancs. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1791 (P., XXIII, t. I). « Antiquitez françoises ou extraits de divers antiens historiens concernans l'histoire antienne de France. »

Fol. 3. Anciens noms des villes de la Gaule. « Excerpta ex Ptolaemaeo geograph. Antiqua Gallia. » De la main de Peiresc.

Fol. 5. Extraits, par Peiresc, de chroniques (Annales de Fulda, etc.)

sur la « media Francia » et sa division entre les fils de Louis le Débonnaire.

Fol. 7. « Ex notitia imperii Occidentis. Vicarius septem Provinciarum, dux Sequanicae, dux Belgicae II, Germaniarum divisio. » De la main de Peiresc.

Fol. 10. Extraits, par Peiresc, du même ouvrage sur les « septem provinciae », la « Germaniarum divisio », le « dux tractus Armoricani et Nevicani ».

Fol. 11. « DCCCC. Ex Eutropio. Dux Spoletanorum Romae vice regis missus aut legatus imperatoris. Placita regalia. Regale judicium. Imperiales judices. Regiae legationes remotae. » Extraits par Peiresc du « Tractatus de juribus ac privilegiis imperatorum in imperio Romano » d'Eutrope, prêtre lombard, d'après l'édition de Goldast, *Monarchia S. Romani imperii,* t. I, p. 8.

Fol. 13. « Aquitania Augusti. » Extraits, par Peiresc, du livre IV de Strabon.

Fol. 15. « Dardanus, praefectus Galliarum anno Christi 409. Quindecennium curialium. Electio principalium qui gubernacula urbium administrarunt. Petronius, vicarius Hispaniae, praefectus Galliarum. Tres Galliae. » Extraits, par Peiresc, de différents auteurs relatifs à ces institutions et à ces personnages.

Fol. 17. « VII Provinciae. Gothorum, Burgundionum, Francorum ditiones. » Extraits de différents auteurs, par Peiresc (années 395-591).

Fol. 19. « Idacius Marcellinus comes. Barbari imperio Romano se subdunt. » — « Ex Fastis Idacianis. » (376-413.) V. l'édition de Sirmond, dans ses *Opera varia,* 1696, t. II, col. 343.

Fol. 19 v°. « Ex chronico Idacii. » Extraits compris entre les années 409-470. (Cf. *Historiens de France*, t. I, p. 615.) — Fol. 20 v°. « Ex Marcellino comite. » Chronogrammes de 474-553. (Cf. l'édition publiée dans les *Opera varia* de Sirmond, t. II, col. 367.) — Fol. 21. « Ex Tacito. » Extraits, par Peiresc, du livre III des Annales (d'après l'édition d'Anvers, 1585, in-fol., p. 40), du livre I[er] des Histoires (p. 150), et du De moribus Germanorum.

Fol. 23. « Galliae anno ab Urbe condita DCCXVIII. » Extraits, par Peiresc, d'un auteur latin concernant la légation de M. Vinucius dans la Gaule celtique et la division de la Gaule en quatre provinces.

Fol. 25. « Mosa, Scaldis, Sagona, non semper regni limites. » Note,

par Godefroy, de documents prouvant : « Que le royaume de France s'estend delà la rivière de Meuse », « delà la rivière de l'Escault », « delà la rivière de Saosne ».

Fol. 26. « Ex chronicis Sanctae Columbae Senonensis, bibliothecae cancellarii Chivernii, nunc in Bibliotheca regia. » Extraits, par Peiresc, des chronogrammes de 829, 866 et 956.

Fol. 27. Chronogramme, daté de 1120, extrait par Duchesne « ex chronico manuscripto auctoris anonymi, qui vixit anno 1218 », et relatif à la localité de « Viosatum » ou « Vinsatum », près de Liège.

Fol. 28. Extrait, par Duchesne, « ex Chronico monasterii Sancti Bertini, cujus auctor Iperius abbas », et note du même, d'après le catalogue des évêques de Saint-Omer, concernant « Folquinus, frater Hieronymi, avunculi Caroli magni ».

Fol. 30. « Joannes, Majoris Monasterii monachus. Liber de gestis episcoporum Turonensium. » Extrait sur fiche, par Duchesne, concernant l'élévation d' « Hebernus » (Herbert) à l'évêché de Tours.

Fol. 31. « Saincte Marthe. Ducs des François. » Titre fautif : c'est une liste chronologique, par Peiresc, d'événements relatifs à Hugues Capet et Henri, son frère, et à leurs ancêtres (844-1003).

Fol. 33. « Des serjents d'armes. Inscriptions de plusieurs tombeaux d'entre un grand nombre qu'il y en a dans les cloistres de Saincte Catherine de la Coutture à Paris, qui est un monastère fondé par le roy Philippe Auguste en faveur de ses gentilshommes servants, à ce que disoit M. l'évesque de Digne, frère du prieur, le 14 septembre 1612. » Notes et dessins de Peiresc. Quelques-unes de ces inscriptions ont été publiées par E. Raunié, *Épitaphier du vieux Paris,* t. II, n°s 770, 772.

Fol. 38. « Excerpta ex anniversariis kalendarii Sanctae Katharinae Vallis scholarium de Parisiis, prout jacent in manuscripto codice. » Ces extraits commencent par l'anniversaire du chancelier Pierre d'Orgemont. — Fol. 43. Extraits du martyrologe de la même abbaye concernant la fondation de l'église de ce couvent, des églises « de Valle Sancti Eligii » près Longjumeau, des Cordeliers de Mons en Hainaut, « de Marciaco », diocèse d'Auxerre ; « de Parco Haricuriae », diocèse d'Évreux ; de Saint-Nicolas « ad Cordelas », de Laon ; de Saint-Georges « de Grangia », diocèse de Sens ; de Royalieu et « de Hanomonte », diocèse de Chartres. — Fol. 47. Liste d'anniversaires pour des bienfaiteurs de Sainte-Catherine de la Couture, extrait du même martyrologe.

Fol. 49. « Extraict d'un martyrologe de l'église Saincte Katherine de la Cousture de Paris », commencé en 1260 et se trouvant, le 5 octobre 1612, « à Paris, chez M. l'évesque de Digne ». Liste d'anniversaires, dont quelques-uns relatifs à des personnagea décédés de 1214 à 1317.

Fol. 53. « Deux arrests du Parlement, l'un entre les enfants de feu Guillaume de Courtenay, héritiers de feu Jean, archevesque de Rheims, prince du sang, et le seigneur de Montmorency sur certains droicts d'herbaiges au bois de Tyrel (La Pentecouste, 1280) ; — l'aultre entre Pierre de Courtenay et son beau frère, filz aisné de Raoul, mareschal de France, sur les conventions du mariage de la seur dudict Pierre accordées par devant le Roy. (La Pentecouste, 1282.) »

Fol. 55. « Galliae provinciae. » Sur une enveloppe de lettre foliotée, adressée à Peiresc.

Fol. 56. « Robert de Dreux et Pierre de Courtenay. 1468. Au premier volume de la Thoison d'or de Guillaume, évesque de Tournay... A Paris, 1530, in-folio, au chappitre de Louys le Gros, fol. LXXIIII, col. 2. » Extraits par Peiresc.

Fol. 58. « Index [geographicus et onomasticus] in bibliothecam Floriacensem Joannis du Boys. »

Fol. 63. Église de Notre-Dame de Mantes. Reliques de S. Marcou et de ses compagnons, S. Cariuffe et S. Domard. Notice par Peiresc et extrait de la légende de l'office de S. Marcou.

Fol. 64. « Extraict de l'obituaire de l'église de Mante » sur la comtesse « Ligardis », femme de Thibaud le Tricheur, et sur Drogon, comte de Meulan. Par Peiresc.

Fol. 65. Inscriptions relevées à Mantes sur des tombeaux, et relatives aux comtes et aux comtesses de Champagne, rois et reines de Navarre.

Fol. 67. Pontoise : sépulture de Blanche de Castille en l'abbaye des religieuses de Maubuisson ; tombeau de S. Gaultier en l'abbaye de Saint-Martin. — Magny : tombeaux « de feu M. de Villeroy et aultres de sa maison ». — Alaincourt : armoiries du « chasteau basty du temps de Louis XI ou auparavant ». — Écouy : portail, tombeaux et vitraux de l'église. Notes de Peiresc.

Fol. 68. Rouen. Description, par Peiresc, du portrait du cardinal d'Amboise et des armoiries se trouvant en la salle du conseil du Palais de justice, et des vitraux de l'église des Carmes.

Fol. 69. Notes de Peiresc sur la fondation de la collégiale de Poissy, les monuments et tombeaux qui s'y trouvent ; description détaillée de

l'église des religieuses de Saint-Louis, ordre de Saint-Dominique, fondée par Philippe le Bel.

Fol. 72. Note sur une verrière donnée par Charles le Téméraire et le représentant avec sa femme « en l'église des Jacobins, à Caen, en la chapelle de Nostre Dame ».

Fol. 73 et 78. « Blanche, femme de Philippe, duc d'Orléans. Aux Carmes de Rouen. » Représentation en couleurs de cette princesse et de ses armoiries.

Fol. 74-77. Figures coloriées représentant deux princes à genoux, avec leurs blasons.

Fol. 79. « Description, par Peiresc, du tombeau, à Saint-Denis, de Marie de France, fille de Charles IV, et de sa sœur Blanche, duchesse d'Orléans. »

Fol. 80. Notes de Peiresc sur les tombeaux, à Saint-Denis, des rois de France, depuis Philippe III jusqu'à Jean II.

Fol. 81. « Joye en Val. » Note de Peiresc sur cette abbaye, établie en la forêt de Saint-Germain en Laye par Barthélemy de Roye, et sur le tombeau du fondateur.

Fol. 83. « Boys de Vincennes. » Description, par Peiresc, des écus de France à la voûte du troisième étage du château et sur le portail du pont.

Fol. 84 v°. Vers français sur le château de Vincennes :

« Qui bien considère cest euvre
Si comme se monstre et déceuvre... »

Fol. 85. Note de Peiresc sur les fondations et le martyrologe du monastère « de Caroli loco, Cisterciensis ordinis, Pontiniaci ».

Fol. 87. « Epitaphia quae leguntur in ecclesia Sancti Remigii Remensis. » De la main de Duchesne. « Epitaphium regis Ludovici IIII » ; « Lotharii, Francorum regis » ; « Gerbergae, reginae Franciae » ; « Albradae; comitissae » ; « Burchardi » ; comitis Anglorum » ; « Arnulphi, archiepiscopi Remensis » ; « Raginaldi, comitis » ; « Widonis, archiepiscopi Remensis » ; « Ayrardi, abbatis istius loci ».

Fol. 91. « Inscriptio tumuli Herberti, comitis Campaniae, in ecclesia D. Petri Latiniacensis, ad Matronam flumen sita [Lagny-sur-Marne], secundum fragmenta quae supererant anno 1618, 26 septembris. » « Inscriptio tumuli Eurini, sacerdotis ejusdem ecclesiae. » De la main de Peiresc.

Fol. 92. « Ex necrologio Latiniacensi manuscripto. » Extraits, par Peiresc, relatifs principalement aux comtes de Champagne.

Fol. 93. Extraits des Chroniques de Saint-Denis concernant surtout le roi de Navarre. 1357-1359.

Fol. 96. Chronogrammes « ex Chronico Sancti Albini Andegavensis, Thuan. ms., n° 774 », concernant les ducs de Normandie, Aquitaine, Anjou et Bretagne. 1131-1192. De la main de Peiresc.

Fol. 98. Extraits, par Peiresc, de Flodoard et de la Chronique de Saint-Bénigne de Dijon; chronogrammes de 936 et 940 sur la Bourgogne, Langres, Reims et le comté palatinat de Troyes et Champagne.

Fol. 100. « Ex genealogia Sancti Albini Andegavensis, de Drogone, fratre Karoli Martelli. » Extrait et arbre généalogique des premiers ducs de Bourgogne, par Peiresc.

Fol. 102. « Au sale du Pallais. » Dessin colorié représentant un cerf entre les deux statues des rois Charles VII et Louis XI. « In aulae meditullio loco aeditiori, sub arcu tertio ad occidentem, depositus erat cervus ingens deauratus, inter statuas regum Ludovici XI et Caroli VII... Combustus periit in conflagratione aulae Palatii, vi die martii 1618. »

Fol. 103. Note de Peiresc sur les « figures des rois en la sale du Palais » d'après « l'entreveue de l'empereur Charles IV avec le roy Charles V... L'autheur, que M. Godefroy a faict imprimer, p. 82, dict... »

Fol. 106. Bulle d'Innocent IV en faveur du chapitre de Saint-Just de Lyon. 2 décembre 1251. — Suit le commencement d'une bulle d'Alexandre IV en faveur du même chapitre, qui devrait être datée du 9 septembre 1255.

Fol. 108. Note de Peiresc sur « la rose bénicte » de l'église Saint-Sauveur d'Aix, et sur la rose que tient à la main la statue de Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, dans l'église de Saint-Jean d'Aix.

Fol. 109. Copie de lettre de « M. de Monconys » à Peiresc, au sujet de « la Rose d'or béniste », donnée par Innocent IV au chapitre de Saint-Just de Lyon. 22 mars 1633.

Fol. 112. Dessins, par Peiresc, de diverses armoiries « en la coste de Ste Élisabeth », « en des stoles de drap d'or », « en la croix d'or de Bourbon », au trésor de la Sainte-Chapelle.

Fol. 114. « Forme du viel parchemin non signé contenant les indulgences concédées à l'église de Saint Just. » Sur fiche foliotée.

Fol. 116 et 117. Copie de lettres de Saint-Georges et de Le Moyne,

adressées à M. de Montgaultier et à M. Guérin, chanoine de Saint-Martin de Tours, pour recommander Valavez qui allait visiter les archives et curiosités de cette ville. 1615-1616.

Fol. 118. Extraits, par Peiresc, des ouvrages de Paradin (*Alliances généalogiques des rois*) et de Du Tillet (*Recueil des roys de France*) concernant les localités où ont été souscrits des diplômes et où ont été enterrés des rois, princes et princesses mérovingiens et carolingiens.

Fol. 122. « Crater crystallinus. » Description, par Peiresc, d'un vase de cristal au fond duquel est taillée, en bas-relief, une idole indienne. — « Latrunculi. Les eschecs de Charlemagne d'ivoire... »

Fol. 124. Description, par Peiresc, du reliquaire conservé au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, que fit faire Jean, duc de Berry, pour le chef de S. Hilaire, de la châsse de S. Benoît, de la couronne de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long.

Fol. 126. Description, par Peiresc, des objets curieux qu'il a vus au trésor de Notre-Dame de Paris, au mois d'août 1621, « par le moyen de M. Dieu, chanoine ». Coffret avec cette inscription : « ΛΗΨ ΑΝΟΝ ΤΟV ΠΡΟΔΡΟΜΟV. RELIQVIAE PRÆCURSORIS » ; croix double en émail; chef de Ste Ursule couronné d'une « couronne postice » ; tableau de S. Sébastien sur lequel Jean, duc de Berry, a fait enchâsser de nombreuses reliques ; chef de S. Philippe en argent; bannière peinte où sont représentés Léon X, François Ier et son connétable, les ducs d'Alençon, de Bourbon, etc. ; anciens ornements d'église.

Fol. 130 et 131. Description des vitraux de l'église de Saint-Denis, chapelle à droite en entrant par le cloître, représentant Charles VI et sa femme Élisabeth de Bavière, et leurs tombeaux. Note sur les tombeaux de Charles V et de sa femme, de Charles VI, de Charles VII et de sa femme, de Duguesclin et de Charles VIII.

Fol. 132. Description, par Peiresc, d'une « teste de Charles Maigne ou de quelque autre prince de sa race, tenuë pour estre d'Attila et conservée au Louvre entre les marbres de Pilon qui sont à main gauche du jeu de paulme. 1621. »

Fol. 134. Dessin et description, par Peiresc, d'armoiries « party de Bretagne et de Navarre de Foix... en une tapisserie tendue en la chappelle de la Royne dans une des tours du Louvre... »

Fol. 136. Mention, par Peiresc, des actes relatifs à la construction du tombeau du roi de Sicile, en 1452. « Au registre XIIII^c XX en la dixième armoire de la chambre d'Anjou, fol. XXXVI et CXIIII. »

Fol. 138. Obituaire des dauphins d'Auvergne d'après le martyrologe de l'église Saint-André, près Clermont, « où est la statue en un monument du fondateur du lieu ».

Fol. 140. Extraits, par Duchesne, de passages du roman de Garin le Loherain, de la traduction des distiques de Denis Caton par Adam de Givenchy, pour expliquer le sens du mot « Barnage ».

Fol. 141. Indication, d'après les registres de la Chambre des comptes, sur la demande de Pierre de Villiers, des droits appartenant à ceux qui sont députés par le Roi « à porter l'oriflambe ».

Fol. 143. « Chez M. de Vic. » Description, par Peiresc, de monnaies d'or et d'argent de Constantin, Postume et Commode, et extraits des histoires de Foucher, de Charles et de Raymond « de Agillers » sur la première croisade, d'après « l'original qui est en parchemin et gardé au chappitre de Clermont en Auvergne ».

Fol. 145. « Des armes des roys de France et de l'oriflambe. » Extrait du prologue de Raoul de Presles à sa traduction de la Cité de Dieu de S. Augustin.

Fol. 147. « De la comté de Ponthieu. » Note sur la donation de ce comté par Philippe le Bel à sa fille Isabelle.

Fol. 149. Notes de Peiresc sur l'ancienne abbaye de Saint-Magloire, « les palais de Paris, l'enceinte des murs de la ville », les carrefours et les places.

Fol. 155. « Se sont les noms des éliseurs de l'Empereur. »

Fol. 155 v°. Indulgences accordées par Innocent IV à ceux qui diront les 13 messes « cy après déclarées ». — Noms des neuf preux. — Fol. 156 v°. D'après Jacques de Pavie, grâces attachées « à ouïr messe dévotement ». — Fol. 157 v°. Liste des archevêchés de France. — Fol. 158. « Ce sont les noms des roys de France », depuis Pharamond jusqu'à François Ier, avec l'indication des principaux événements de leur règne.

Fol. 169. Notes de Peiresc sur les tombeaux de la cathédrale de Saint-Pierre de Lisieux, sur des armoiries en la chapelle et au logis « des Loges », au faubourg et sur d'anciennes constructions de cette ville.

Fol. 171. « Extrait du livre + de la Chambre des comptes, fol. 165 v°. Milites et armigeri qui venerunt ni exercitum Fuxi. Milites bailliviae Rothomagensis. » Note de Duchesne.

Fol. 173. « Jours des naisçances et mariages de plusieurs princes et princesses de France. » 1336-1348. De la main de Duchesne.

Fol. 174. « M.CCCC.XLVI. 28 decembre. Naisçance de Charles, frère de Louis XI. »

Fol. 175. « Naisçance des enfants de Henry IIII. »

Fol. 179. « Des couvertures du registre de Philippe le Bel de l'an M.CCC.XIII. » Notes sur l'avènement et le couronnement des rois de France. 1224-1368.

Fol. 181. Incipit des ouvrages suivants : « De gestis Caroli magni libri 3 » (avec l'explicit), « Roriconis, de gestis Francorum libri 4 », « Series regum Gothorum, incerto auctore », « Historia Vuambae regis, edita a Juliano, archiepiscopo Toletano. »

Fol. 183. Note de Duchesne sur les dates de la mort de Philippe le Bel et ses fils. 1314-1327.

Fol. 184. Analyse, par Peiresc, de la donation des comtés d'Anjou et du Maine par le roi Jean à son fils Louis, octobre 1360; — du vidimus par Charles VII, en 1440, des lettres de Philippe le Bel érigeant la pairie d'Artois, septembre 1297.

Fol. 186. Analyse, par Peiresc, d'actes concernant la maison de Bourbon, extraits de la Chambre des comptes de Paris (nos 1850, 1893, 3505, 2224, 272, 1578 et 845 des *Titres de la maison ducale de Bourbon,* publiés par Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche).

Fol. 190. « Extrait [par Duchesne] de l'inventaire de Bourbon. » Nos 1850, 6464, 4504, 6072, 3055 et 59 des mêmes *Titres de la maison ducale de Bourbon.*

Fol. 192 et 193. « Sacres des roys » de France. 1108-1328. Date et coût des cérémonies. Notes de Peiresc.

Fol. 194. « Miles domini regis. » Peiresc cite des extraits ou des analyses de documents, où ce titre est donné à des personnages. 1314-1317.

Fol. 196. « Les treize roys de France du nom de Louys. » Liste de leurs noms et surnoms, par Peiresc.

Fol. 198. « Hugonis Capeti majores. » Notes de Peiresc sur la question de savoir si ce roi descendait de Charlemagne.

Fol. 200. « Henricus I, rex Francorum, filius Constantiae. » Note extraite, par Duchesne, du livre III de Raoul Glaber.

Fol. 202. « Extraict [par Duchesne] d'une lettre escrite par Pierre le Loier, conseiller au présidial d'Angers, le 17 octobre 1620 », sur l'origine des premiers comtes d'Anjou, « Geofroy Grisegonnelle », etc.

Fol. 204. Fragment de lettre demandant copie d'un extrait de

chronique de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, relative à Hugues l'Abbé et aux premiers comtes d'Anjou.

Fol. 206. Armoiries des provinces de Beaujolais, Forez, Auvergne, Dauphiné et Bourbonnais; tombe de Béatrix de Bourbon, femme de Robert de France, aux Cordeliers de Champaigues.

Fol. 208. « Stephani, episcopi Tornacensis, epistola cum domino papae, pro Symone, capellano Sancti Benedicti Parisiensis. » Copie de Duchesne. V. *Magistri Stephani, abbatis S. Genovefae Parisiensis, tum episcopi Tornacensis, epistolae* (Paris, 1682), p. 127.

Fol. 209. « Extrait [par Duchesne] des *Antiquitez de la ville de Paris*, compilées par frère Jaques du Brueil », au sujet de l'église de Saint-Benoît le Bétourné.

Fol. 210. Figure géométrique, de la main de Peiresc, représentant l'orientation des églises de Paris.

Fol. 211. Analyse, par Peiresc, de documents, de 1317 à 1364, concernant l'église et le chapitre de Saint-Benoît le Bétourné. — Fol. 213. « Transaction entre les chanoines de Sainct Benoict [le Bétourné] de Paris et les marcliers, lays et curé de ladicte église », 1353. Extrait pour établir l'orientation de ce monument. — Fol. 219. Extraits, par Peiresc, « de l'inventaire des tiltres des chanoines de Sainct Benoist de Paris, cotté sur le dos : Treize ». 1220-1401. — Fol. 221. « Lettres du Roy pour admortir et permettre à l'église et chapitre Sainct Benoist de posséder jusques à 20 libvres de rente, sans paier finances. » Septembre 1362. — Fol. 223. Vidimus, du 9 août 1331, d'une sentence entre le procureur royal et le chapitre de Saint-Benoît. 25 septembre 1324. — Fol. 225. Sommation au même chapitre de produire les titres de fondation de ses prébendes. 16 mai 1368. — Fol. 227 et 239. Lettres d'amortissement, octroyées par Charles, régent du royaume, au même chapitre, pour l'indemniser de la perte de sa juridiction sur des terres réunies à la maison royale de Saint-Ouen. Avril 1363. Première copie incomplète ; la deuxième authentique. — Fol. 229. Sentence du prévôt de Paris, maintenant le même chapitre, contre le prévôt des marchands et les échevins de Paris, dans le droit d'avoir des mesures à vin chez les taverniers demeurant en la terre de Saint-Benoît, à Paris. 3 décembre 1321. — Fol. 235. Bulle d'Innocent VI pour raison de certaine chapellenie, canonicat et prébende en la même église. 30 avril 1357. — Fol. 247. « Vente faicte à l'église de S. Benoist de Paris par les exécuteurs testamentaires de Jean du

Mans, sergent à cheval du Roy... au Chastelet de Paris, de la haulte, moyenne et basse seigneurie, terres, maisons, vignes... en la ville de Lymeul... du fief qui a esté et a acoustumé d'estre aux seigneurs de l'hostel aux Canneaux. » 3 février 1364 (n. st.). Copie authentique.

Fol. 255. « Descharge de la moitié de l'amende de 60 livres, en laquelle les chanoines de Sainct Benoist estoient tenuz au roy Philippe le Long, pour n'avoir poursuivy l'appel par eux interjecté au Roy de certaine sentence du prévost de Paris rendue contre eux au proffict de l'aumosnier de Sainct Denys en France. » 22 juillet 1317.

Fol. 257. « Response aus mémoires à moi envoyés sur mes demandes touchant quelques provinces de France », Foix, Bourbonnais, Beaujeu, comté de Nevers, Maine, Gàtinais, « Hurepois ». — Généalogie des comtes d'Alsace, par Duchesne. — Fol. 259. Sur le Beaujolais et le Bourbonnais, note du président Cousin, conseiller au présidial de Moulins. — Fol. 260. Sur Foix et les comtes de Foix, le Beaujolais, « le pays de Hurepois », la Lorraine, le « Cerf du Palais » devant le grand Châtelet de Paris ; le Bourbonnais, le Maine, le Gàtinais. De la main de Godefroy. — Fol. 264. Sur Orléans, les comtes et les marquis d'Orléans.

Fol. 266. « Ex autographo manuscripto R. P. fratris Jacobi du Breuil, in suo Chronico coenobii divi Germani a Pratis, in notis ad privilegium Childeberti, Francorum regis II, in quo sigillum non adpensum, sed affixum est. » Notes sur l'apposition ou l'attache des anciens sceaux.

Fol. 268. « Supposts des armoiries des roys de France. » Par Peiresc.

Fol. 270. « Cornelio Gualtero Antonius Sconhovius. Uno fere tempore mihi nuncius... » Lettre datée de Bruges, 20 décembre 1547, traitant « de origine et nomine Francorum, de lege salica », etc.

Fol. 278. « Normanniae limites. » Chronogramme de 896, extrait par Peiresc de la Chronique de Guillaume de Nangis.

Fol. 280. « Fondation et première enceinte des murs de la ville de Paris, à l'archet Sainct Merry, avec les accroissements à la porte Sainct Denis et puys à la bastille Sainct Denys », d'après Raoul de Presles.

Fol. 283 *bis*. Extraits de diverses chroniques carolingiennes sur la signification du mot Francs, le « pagus Parisiacus », l'église de Saint-Denis, l'origine de la Normandie.

Fol. 285. « Campania. Belgium. » Notes étymologiques de Peiresc sur des noms de lieux.

Fol. 287. « Rolle des comtes d'Anjou », depuis Charlemagne jusqu'à Charles II, roi de Sicile, d'après un registre de la Cour des comptes de Paris.

Fol. 288. « Droict d'aulbaine. » Notes juridiques. — Fol. 289. « Formulaire des reproches qui doibvent estre jugées recepvables. »

Fol. 292. « Hugo abbas. Conradus comes. » Chronogramme de 881, extrait par Duchesne de la Chronique de Sainte-Colombe de Sens.

Fol. 293. « Hugonis Capeti majores. » Extraits, par Duchesne, de l'« auctor Chronici Turonici » et de l'« auctor Chronici Senonensium archiepiscoporum ».

Fol. 294. Extrait, par Duchesne, de diplômes et de chroniques sur les « marchiones ».

Fol. 295. « Missi legati e latere, Lugdunensis et Viennensis ecclesiae causa. Septimania Gothorum. Arma virilia. Corona. Mosa terminus regni Lotharii. » Extraits, par Peiresc, de la vie de Louis le Pieux, publiée dans les *Historiens de France*, t. VI, p. 87.

Fol. 297 et 299. Notes de Peiresc sur la division de la Gaule par les Romains.

Fol. 302. Extraits, par Peiresc, de chronogrammes de Rigord, *De gestis Philippi Augusti*, datés de 1188 à 1190 et placés sous les rubriques suivantes : « Colloquium regum. Generale concilium. Decimae Salahadini. Standalia. Vexilla magna. Comendatio regni reginae matri et Guillelmo, Remensi archiepiscopo... » Cf. *Historiens de France*, t. XVII, p. 25 et suiv.

Fol. 303 v°. Note de Peiresc sur le « parlement de l'abbé de Saint-Denis ».

Fol. 304. Extraits, par Peiresc, des chronogrammes de la Chronique de Guillaume de Nangis, de 1113 à 1300, placés sous les rubriques suivantes : « Regum reginarumque inaugurationes. Principum nuptiae. Militiae, etc. » Cf. d'Achery, *Spicilegium* (Paris, 1723), t. III, p. 1 à 54.

Fol. 314. Titre : « Titres et actes pour l'histoire de la deuxième race... »

Fol. 394. « Burgundica ex Matisconensibus, Cabillonensibus et Trenorchiensibus, Petri de Sancto Juliano, editi Lugduni, 1581. » Notes de Peiresc, extraites du volume de Pierre de Saint-Julien, *De l'origine des Bourgongnons et antiquité des Estats de Bourgongne*, imprimé en 1581.

Fol. 398. Diplôme d'Othon II en faveur du monastère de Saint-Denis, pour les biens situés dans l'Empire. 15 octobre 980. — Fol. 399. Extraits d'un diplôme de l'empereur Henri III pour le monastère de Saint-Denis, « constructo in loco Lebraha, in pago Alsiacensi », 26 janvier 1056. (Fac-similé des monogrammes et description des sceaux, par Peiresc.)

Fol. 400. « Ex Dynteri chronico. Tenor litterae institutionis et fundationis praepositurae Masuensis, vulgo Mersen. » Donation de Mersen à Saint-Remy de Reims par la reine Gerberge. 11 février 968.

Fol. 402. Extraits et formules de suscription, de souscription, de date, avec copie des monogrammes et description des sceaux de diplômes, qui ont tous été accordés à l'abbaye de Saint-Denis et qui ont été octroyés par : Pépin le Bref, alors maire du palais (le premier daté du 20 juin 750, le second s. d., tous deux publiés dans les *Historiens de France*, t. IV, p. 716) ; — fol. 403, l'empereur Lothaire (21 octobre 843) ; Lothaire, roi de Lorraine (26 janvier 860) ; — fol. 403 v°, Charles le Chauve (31 août 859) ; — fol. 404, Charles le Simple (15 juillet 903, 28 mai 917) ; — fol. 405, Charlemagne (14 septembre 774, novembre 775, 14 mars 775, 13 janvier 769, 21 avril 781, octobre 779) ; — fol. 405 v°, Louis le Pieux (1er décembre 814, 23 janvier 839, 22 octobre 820) ; — fol. 406, Zuentibold (22 janvier 896) ; — fol. 407, Henri Ier, roi de France (21 mars 1037, 20 mai 1043, 29 juin 1058) ; — fol. 408, Robert, roi de France (vers 1003 et 17 mai vers 1008, *Historiens de France,* t. X, p. 581 et 591) ; — fol. 409, Philippe Ier (1er août 1068).

Fol. 410. En titre : « Schedae ex monasterio Sancti Dionysii, sed praesertim ex archiviis quorum cura est penes R. P. D. Jacobum Doubletium, cenarium ejusdem monasterii. » — Fol. 411. Formules de suscription, de souscription et de date, description des sceaux de diplômes de Clovis III (1er novembre et 5 juin 692, *Historiens de France*, t. IV, p. 671 et 669) ; — fol. 411 v°, de Chilpéric II (7 mars 716, *ibidem*, p. 691) ; — fol. 412, de Childebert III (23 décembre 695 et 14 mars 697, *ibidem*, p. 674 et 676).

Fol. 414. Titre seulement : « Schedae ex archivis coenobiorum Sancti Dionysii, Compendii, Fossatensis, Sancti Benedicti ad Ligerim, Marchianensis. »

Fol. 416. « Viennensia. » Extraits, par Peiresc, de bulles d'Adrien Ier (Jaffé-Löwenfeld, n° 2412), Léon III (n° 2533), Pascal Ier (n° 2549),

Eugène II (n° 2563), de diplômes de l'empereur Lothaire et de Charles le Chauve, intéressant l'église de Vienne; copie de l'épitaphe du roi Boson à Vienne, le tout d'après l'ouvrage de Joannes a Bosco, *Veteris Floriacensis bibliothecae regiae laevum xyston*, p. 46 à 99. — Fol. 417. Autres extraits d'un diplôme des rois Hugues et Lothaire; copie de l'épitaphe du roi Conrad; extraits de diplômes du roi Rodolphe II; obit de l'archevêque Burchard de Vienne; donation d'Ermengarde veuve de Rodolphe II; obit dudit Rodolphe et de sa femme; fragments de diplômes du roi Conrad II, de Frédéric Ier Barberousse, des empereurs Henri IV, Frédéric II, et mention de diplôme du duc Eudes de Bourgogne, toujours concernant l'église de Vienne et d'après l'ouvrage de J. a Bosco, p. 59 à 93.

Fol. 422. En titre : « Schedae ex monasterii Fossatensis archiviis, quorum copiam fecit mihi Jacobus Du Bois, canonicus, pridie kal. aprilis MDCVI. » Suit la copie, par Peiresc, d'extraits de diplômes (avec description des sceaux) émanés des empereurs et des rois dont les noms suivent : fol. 423, des empereurs Louis le Pieux et Lothaire (diplôme non publié dans les *Historiens de France;* il y manque le commencement et les éléments chronologiques de la date, où se trouve seulement l'indication de Compiègne comme nom de lieu); — fol. 424, dePépin, roi d'Aquitaine (13 mars 829 et 26 octobre 835, non publiés dans le même recueil); — fol. 425, de Charles le Chauve (13 novembre 843), copie intégrale, *Historiens de France*, t. VIII, p. 446; 30 août 843, donation au comte Hardouin, non publiée dans les *Historiens de France;* 6 décembre 860, *Historiens de France,* t. VIII, p. 563; 1er septembre 841, longs extraits, *ibidem,* p. 430; 9 décembre 844, *ibidem,* p. 469; 19 avril 846, confirmation de la « villa de Mayriaciis » au monastère de Saint-Maur, non publiée dans ce recueil; 21 avril 847, donation au même d'une pêcherie dans la Marne à « Novientiis », non publiée; 2 mai 847, extraits, *ibidem,* p. 489; 14 juillet 847, *ibidem,* p. 490; 15 août 850, *ibidem,* p. 514; 16 décembre 854, *ibidem,* p. 538; 20 juin 827, donation de la villa « Floriacus » du comté de Reims, au monastère de Saint-Maur, non publiée; 2 août 853, donation au comte Adalard, non publiée; — fol. 427 v°, de Charles le Gros, empereur (6 novembre 886, *idem,* t. IX, p. 357); — de Charles le Chauve (11 décembre 844, *idem,* t. VIII, p. 469); — fol. 428, de Charles le Simple (22 avril 921, *idem,* t. IX, p. 551); — fol. 429, « Karoli, regis incerti » ou Charlemagne (24 avril 791,

donation du « vicus Brit in pago Parisiaco » au monastère de Saint-Maur, à la prière du comte Bégon, non publiée).

Fol. 433. Extraits, par Peiresc, de diplômes (avec description des sceaux) en faveur de l'abbaye de Saint-Denis : d'Offa, roi de Mercie (790, publié par Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis,* pièces just., p. XLII) ; — fol. 433 v°, d'Ethelwolf, roi d'Angleterre (2 novembre 833, cf. Félibien, *ibidem,* p. 85) ; — fol. 434, d'Edgar, roi d'Angleterre (26 décembre 960, publié *ibidem,* pièces just., p. LXXIX) ; — fol. 434 v°, de S. Édouard, roi d'Angleterre (1059, *ibidem,* p. LXXXV) ; — de Guillaume Ier le Conquérant (1069, *ibidem,* p. LXXXVIII).

Fol. 437. Diplôme de Louis le Gros au sujet de la monnaie frappée à Compiègne. 1120. (Luchaire, *Annales de la vie de Louis VI,* n° 296.)

Fol. 438. Diplôme du roi Robert et de la reine Constance pour Saint-Corneille de Compiègne. 1030. (N° 87 du *Catalogue des actes de Robert le Pieux,* publié par Pfister.)

Fol. 440. Copie presque complète d'un diplôme de Louis le Pieux en faveur de l'abbaye de Mici. 8 janvier 815. (*Historiens de France,* t. VI, p. 472.) — Fol. 440 v°. Extrait d'un autre diplôme du même en faveur de la même abbaye. 3 juin 821. — Fol. 441 v°. Mention portant que les documents précédents ont été tirés « ex archiviis coenobii Sancti Maximini Miciacensis, quorum cura est penes D. Stephanum Razouer... XVI aprilis MDCVI. »

Fol. 442. Formules initiales et finales d'un vidimus, par Blanche de Castille, d'une charte de Saint-Maur-les-Fossés. Mars 1251.

Fol. 443. Extraits des principales dispositions des diplômes de Charles le Simple, tirés des archives de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne, le premier sans date [917], le second du 19 avril 907 (*Historiens de France,* t. IX, p. 533 et 504). — Fol. 443 v°. Souscription du notaire et dates de diplômes du même, des 7 juillet 915, 7 juin 916, 26 juillet 917, 26 mai 919, 28 avril 919, 25 avril 921 et 29 juillet 923.

Fol. 444. Extraits des principales dispositions du diplôme de Charles le Chauve (avec description du sceau), « pro abbatia Marchianensi ». 11 juillet 877 (*Historiens de France,* t. VIII, p. 666).

Fol. 444 v°. Charte (extraits) de Baudouin II, comte de Hainaut (avec description du sceau), en faveur de l' « ecclesia Marceniensis ». 1089.

Fol. 445. Extraits, réduits aux formules, d'un diplôme de Charles le Chauve en faveur du monastère d'Elne. 21 septembre 863 (*Historiens de France,* t. VIII, p. 587). — Extraits d'un diplôme du roi Raoul en faveur du même. 6 avril 925. (*Idem,* t. IX, p. 566.)

Fol. 446. Copie presque complète d'un diplôme (avec description du sceau) du roi Louis V, en faveur du monastère de Fleury-sur-Loire. 979. (*Ibidem*, p. 659.) — Fol. 447 v°. Charte (avec description du sceau) de Thibaud IV, comte de Champagne, en faveur du même. Janvier 1225 (v. st.).

Fol. 448. Copie fragmentaire du diplôme de Thierry III ou IV, roi de France, avec description de la bulle d'or, en faveur de l'abbaye de Saint-Wast. S. d. ; — fol. 448 v°, du diplôme de l'empereur Charles le Gros confirmant la donation précédente, avec description de la bulle d'or. S. d.

Fol. 450. « Chartę privilegiorum regiorum ecclesiae Andegavensi concessorum. » Copie intégrale de diplômes de Charlemagne (mars 770, *Historiens de France*, t. V, p. 719) ; — fol. 451 v°, de Louis le Pieux (23 octobre 816, *idem*, t. VI, p. 496) ; — fol. 454, de Pépin, roi d'Aquitaine (28 mars 838, *ibidem,* p. 674) ; — fol. 455 v°, de Charles le Chauve (16 avril 872, *idem,* t. VIII, p. 638) ; — fol. 457 v°, du roi Eudes (14 juillet 895, *idem*, t. IX, p. 464).

Fol. 460. Diplôme faux, attribué à Charlemagne, en faveur de l'église de Saint-Aubin d'Angers. 17 juillet (« octavo anno imperii Caroli imperatoris, indictione sexta »).

Fol. 462. Diplôme de Pépin le Bref en faveur de Saint-Hilaire de Poitiers. Juillet 768. (Cf. Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti,* t. II, p. 213, ad ann. 768.)

Fol. 464 et 467. « Testament de l'empereur Charlesmagne, solemnellement faict l'an DCCCVI à Thionville... » Chronogramme de 806 des Annales de Fulde (*Historiens de France*, t. V, p. 333). — Fol. 465 et 469. « Charta divisionis imperii quę Karolo magno adscribitur. » (*Ibidem,* p. 771.) — Fol. 468. Extraits, par Peiresc, de cette charte, d'après l'édition de Pithou.

Fol. 474. Extraits, par Peiresc, du testament d'Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, avec description des sceaux. Juin 1270. — Suit la description d'un sceau du même prince, appendu à une charte de 1271.

Fol. 476. Diplôme de Louis d'Outre-mer en faveur de Saint-Cor-

neille de Compiègne. 25 décembre 936 (*Historiens de France,* t. IX, p. 585).

Fol. 479. « Portraict de Charlesmaigne [buste], ainsin qu'il est représanté en sa chasse d'argent doré, qu'on monstre à Aquisgranum, église Nostre Dame. » Note de Valavez placée au-dessous du dessin. — Fol. 480. « Portrait du coutelas de Charlesmaigne, qu'on monstre à Aquisgranum... » Note du même.

Fol. 481 et 482. Autre portrait de Charlemagne, sans doute d'après son tombeau.

Fol. 483. « Portraict de Charlemaigne en pierre blanche, qu'on voit à Aquisgranum, à main droite en entrant de la maistresse porte de l'église Nostre Dame. » Note de Valavez. — Fol. 484. Croquis du portrait précédent.

Fol. 487. « Portraict de Charlesmaigne, ainsin qu'il est représanté à Aquisgranum, sur la porte du maistre autel du cœur de l'église Nostre Dame. » Note de Valavez.

Fol. 489. « Portrait du sépulchre de Charlemaigne, qui est de marbre blanc. On le voit à Aquisgranum, en l'église Nostre Dame. » Note du même.

Fol. 490. « A Aquisgranum, en l'église Nostre Dame, tout autour de la bordure de la copola, qui est en mosaïque d'azur estoilée d'or, et au droit de l'autel Nostre Dame, y a un grand Christ assis en Magesté. Il y a 24 roys ou empereurs qui se levant s'inclinent pour aller présanter leur couronne qu'ils ont... » Note de Valavez et croquis d'un de ces rois.

Fol. 491. Dessin au crayon d'un personnage, sans doute du même monument. — Fol. 492. « Escriture qui est dans le milieu des valves de bronze, qui sont à la porte, qui est à main gauche en entrant. »

Fol. 494. Extraits, par Peiresc, « ex ea Karoli magni vita, quae a monacho coenobii Engolismensis Sancti Eparchii magna ex parte descripta videtur... » d'après l'édition de Pithou, *Annalium et historiae Francorum*, t. II, p. 6.

Fol. 495 v°. Note de Peiresc sur Jean Mauburne, abbé de Livry.

Fol. 496. « Ex jure pontificio Bosonis cum Lotario, rege Provinciae, affinitas illicita. » Titre écrit au crayon, suivi d'extraits de bulles de Nicolas I[er] et Jean VIII.

Fol. 498. « Evangelium aureum Ottonis augusti. » Description, par Peiresc, de ce manuscrit.

Fol 500. « Inscriptions autour la chasse sainct Loys en la Saincte Chapelle. » De la main de Peiresc.

Fol. 502. Diplôme de Louis le Bègue en faveur de Saint-Martin de Tours. 20 juin 878 (*Historiens de France,* t. IX, p. 403).

Fol. 503. Diplôme du roi Lothaire en faveur d'Arbert, vicomte de Thouars, et de l'abbaye de Bonneval. 19 janvier 973 (*Historiens de France*, t. IX, p. 633).

Fol. 507 et 511. Copie d'une inscription fragmentaire BERTERADA... qui se trouvait sur une châsse d'argent de l'église de Saint-Denis.

Fol. 509. Extraits, par Peiresc, « ex libro manuscripto Sancti Dionysii », relatifs à la sépulture de la reine Berthe à Saint-Denis; — d'un autre manuscrit intitulé : « Gesta Suggeri abbatis », sur la sépulture de Pépin le Bref et le fauteuil ou « cathedra » de Dagobert.

Fol. 511. « En l'église Sainct Denis sur le maistre autel. » Désignation, par Peiresc, des joyaux les plus remarquables qui étaient contre le tombeau de S. Denis. — Fol. 511 *bis*. Description de pièces du trésor de Saint-Denis.

Fol. 514. Croquis d'un fermoir.

Fol. 515. Dessin du tombeau de la reine Marguerite, femme de S. Louis.

Fol. 518. « Nomina antiqua oppidorum ad monasterium Sancti Cornelii Compendiensis pertinentium, gallice reddita a Tristano Honorato Alartio, Compendiensi. » Identification des noms de lieux qui se trouvent dans les diplômes des rois de France en faveur de cette abbaye.

Fol. 520. Notice de Peiresc sur « Nostre Dame de Victoire de Senlis », sa fondation, sa dotation; inscription sur la porte de l'abbaye.

Fol. 522. Description, par Peiresc, de l'église de Saint-Benoît-sur-Loire (tombeau de Philippe Ier, trésor, fragments d'inscriptions sur les murs du cloître).

Fol. 524. Sept chartes indiquées sommairement par Peiresc et accompagnées chacune de la description du sceau. Elles sont de : « Radulfus, dominus Firmitatis Nerberti » ; « Hugo de Mogduno, dominus Firmitatis Abreni » ; Guillaume « de Rupibus », sénéchal d'Anjou ; T., archidiacre d'Orléans, et Guillaume Broart, chevalier ; Robert Chapeau, garde de la prévôté d'Orléans ; Jean de Charnières, archidiacre « de Passayo », chanoine et vicaire général de l'évêque du Mans. —

Fol. 526. Description des sceaux de Robert, fils de S. Louis, comte de Clermont; de Mathieu II de Montmorency et de Bouchard, tous deux seigneurs de Marly, d'après des chartes des archives de Sainte-Geneviève de Paris.

Fol. 529. Vie de S. Cloud : « Dies letitiae et gaudii adest praecipue... » Imprimée dans les Bollandistes, septembre, t. III, p. 98. — Fol. 532. « Prosa de die.

Gaude prole, Francia,
Gratulare, Gallia,
Confessori regio... »

Fol. 532 v°. « Prosa in die octavarum

Exultantes jubilemus,
Clodoaldi celebremus... »

Ces deux proses ne sont pas signalées dans le Répertoire de l'abbé U. Chevalier. — Fol. 533. « Homelia. Ignati ingenii mens humana dum nititur scribendi... »

Fol. 536 et 539. Liste des abbés de Saint-Maur-les-Fossés, transcrite par le chanoine Jacques Dubois, en 1602. — Fol. 537. « De sancto Baboleno. Ex archiviis hujus ecclesiae Fossatensis. Postquam clementis Dei intuitu... » Copie, avec variantes, du § 1er des *Miracula,* publiés par les Bollandistes, juin, t. V, p. 181. Suivent des notes sur son tombeau et sa châsse.

Fol. 540. Actes copiés dans les archives de Saint-Remy de Reims. « Albricus filium suum offert Sancto Remigio. » 13 janvier 907. — Fol. 541. Acte de profession de « Rotfridus » dans ce monastère. S. d., sous l'épiscopat d'Hincmar. — Fol. 542. Fin d'un diplôme d'Othon Ier, souscrit par la reine Gerberge, en faveur de Saint-Remy. 11 février 968. — Fol. 542 v°. Notes sur Othon Ier et Othon II. — Fol. 543. Mention de donation par la reine Gerberge à Saint-Remy. 11 février 968.

Fol. 544. « Placitum generale Compendio palatio. » Année 872. (D'après une copie de 1618.) — Au verso du fol. 547, discussion par Peiresc de l'attribution de cet acte à Charlemagne ou Charles le Chauve.

Fol. 548. Testament de S. Éberhard, duc de Frioul, et de sa femme Gisle. « Edidit Vander Haer, lib. I des *Chastelains de l'Isle,* cap. III, p. 35. » — Fol. 552. Extraits d'une charte (nouvelles dis-

positions testamentaires) de la même Gisle, alors veuve. 2 avril 870.

Fol. 554. Liste des archevêques d'Auch, d'après une communication de l'archevêque Léonard de Trapes, alors existant.

Fol. 558. Liste des archevêques de Sens, jusqu'à Pierre II de Corbeil; — des évêques d'Auxerre, jusqu'à Hugues IV de Noyers.

Fol. 559. Noms des archevêques de Rouen et date de leur intronisation jusqu'à Louis de Harcourt.

Fol. 562. Titre seul. « Privilège des rois de France par les papes. » — Fol. 564. « Ce sont les rebriches des privilèges perpétuelz du Roy et de la Royne et de leurs successeurs roys et roynes de France, à eulx octroiez par plusieurs papes de Romme, et d'aucunes aultres bulles notables escriptes en ce livre. »

Fol. 574. Bulle du pape Jean XXII rappelant « la constitution du pape Clément V, par laquelle il avoit deffendu les joustes et les tournois » . 16 septembre 1316.

Fol. 575. Notes de Peiresc sur Waldrade, femme de Lothaire, et Engeltrude, femme de Boson.

Fol. 576. « L'exécutoire de la bulle » suivante « adreçant à l'évesque de Paris et aux abbés de Sainte Genevieſve de Paris et de Sainct Denis en France. » Bulle de Clément VI, 20 avril 1351. — Fol. 578. « Comment les chappelains et clers du Roy et de la Royne, estans en leurs service, gaignent les gros fruictz de tous leurs bénéfices, quelz que ils soient et en quelque église que ce soit. » Bulle de Clément VI, adressée au roi Jean. 20 avril 1351. — Fol. 580. « Comment les chappelains et clers de la propre chappelle du Roy et de la Royne peuvent recevoir les sainctes ordres de tous archevesques et évesques chrestiens en temps deu. » Bulle de Clément VI au même, même date. — Fol. 582. « Comment le confesseur du Roy et de la Royne les puet absoldre de sentence d'execommuniment pour injection de mains en clers et personnes d'Eglise, soit ores jusques à effusion de sang, hors mort et mutilation de membres. » Bulle du même au même, même date. — Fol. 584. « Comment le Roy et la Royne puissent eslire confesseur, qui les puisse absoldre de tous leurs péchés, fussent ores telz que il en convenist parler au Pape. » Bulle du même au même, même date. — Fol. 586. « Comment le Roy et la Royne ne sont tenuz de jeusner aux jours jeunables ne eulx abstenir de manger chair aux jours deffenduz à manger chair, si leur confesseur et leurs phisiciens le conseillent, lesquelz en sont chargez en leurs consciences. » Bulle du

même au même, même date. — Fol. 588. « Comment nulz ne puet mettre interdict ou getter sentence d'excommuniment en la terre du Roy ou de la Royne, sans espécial mandement du Pape. » Bulle du même au même, même date. — Fol. 590. « Comment nulz ne puet excommunier ne mettre en interdict le Roy ne la Royne ne leurs enfans estans soubz le gouvernement du Roy, ou leur deffendre l'entrée de l'église, sans l'espécial mandement du Pape. » Bulle du même au même, même date. — Fol. 592. « Comment nulz ne puet mettre interdict es chappelles du Roy et de la Royne, sans espécial congé du Pape. » Bulle du même au même, même date.

Fol. 594. Bulle d'Alexandre III, défendant d'interdire ou d'excommunier le roi Louis IX, sa femme Marguerite et ses successeurs, sans la permission du Pape. 25 avril 1255 (Potthast, n° 15822).

Fol. 596. « Sequntur quatuor clausulae extracte a supplicatione facta Mantue, ex parte illustrissimi domini nostri Regis sanctissimo domino nostro Pio, papae secundo. » Privilèges pour les heures canoniques, la jouissance des fruits des bénéfices, la conservation des privilèges attachés aux rois de France et à leur famille.

Fol. 598. « De fundatione monasterii Karoliloci, Silvanectensis diocesis. » Extraits des titres de cette abbaye. 1136-1547. — Fol. 599 v°. Liste des abbés réguliers, avec notes biographiques.

Fol. 603. « Extraict d'un cayer des privilèges [octroyés par les rois de France] de l'abbaye Sainct Denys en France, que M. Berger m'a presté. 1621. » 1118-1495.

Fol. 609. « De beato Karolo magno, ex medici Davidis Arelatensis notis manuscriptis. » — « De sanctitate meritorum et gloria miraculorum beati Karoli. »

Fol. 616. Notes de géographie ancienne sur Aix-la-Chapelle.

Fol. 617. « Ex lectionario ms. ecclesiae Sancti Amati Duacensis. » Extraits concernant le roi Thierry III et S. Amé.

Fol. 619 et 619 *bis*. Extraits, par Duchesne, de différents auteurs sur S. Adalard et Wala, descendants de Charles-Martel et abbés de Corbie.

Fol. 620. « Alcuuini ad Widonem comitem, liber de virtutibus et vitiis. Epistola... Widoni comiti... » (« Inter opera Alcuini, Paris., p. 1218 »). Copie par Duchesne, suivie de notes du même sur le mariage du comte Guy de Forez avec Mahaut de Courtenay, la durée des règnes de Louis II, empereur, et Lothaire, roi de Lorraine; men-

tion d'un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de Saint-Denis, du 9 octobre 870 (*Historiens de France,* t. VIII, p. 629).

Fol. 622. Extraits, par Peiresc, d'un diplôme de l'empereur Lothaire Ier (avec description du sceau), en faveur de Saint-Maur-les-Fossés. 21 octobre 841.

XVIIe siècle. Papier. 622 feuillets. Les fol. 2, 4, 6, 14, 24, 29, 32, 36, 37, 44, 45, 46, 54, 57, 66, 82, 86, 90, 95, 97, 101, 104, 105, 111, 113, 115, 123, 133, 135, 137, 139, 142, 148, 151, 168, 172, 177, 172, 180, 182, 185, 188, 189, 197, 199, 201, 203, 205, 216, 223, 224, 228, 238, 256, 265, 267, 269, 277, 279, 284, 286, 287 *bis,* 291, 296, 298, 413, 415, 421, 430, 432, 436, 475, 477, 478, 485, 486, 488, 493, 497, 499, 501, 508, 510, 517, 519, 521, 525, 527, 528, 535, 538, 561, 573, 575 *bis,* 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593. 597, 607, 608, 618, 621 sont blancs. Les fol. 110, 115, 217, 218 sont imprimés. Les fol. 60-62, 99, 107, 120, 121, 128, 129, 313-315, 393 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1792 (P., XXIII, t. II). Recueil, principalement sur l'histoire de France.

Fol. 2. « Genealogia regum Francorum ex manuscripto codice Sancti Albini Andegavensis, ubi praefixa est stemmati regiarum stirpium. » Extrait par Peiresc.

Fol. 3. « Stemmata regum Francorum, ex manuscriptis duobus Andegavensibus, Merovidarum, Carolidarum, Hugonidarum. » De la main de Peiresc.

Fol. 12. « Genealogia B. Arnulphi, episcopi Metensis. » Tableaux généalogiques de maisons alliées aux Capétiens, jusqu'à la date de 1291.

Fol. 16. Tableau généalogique, de la main de Valavez, en tête duquel on lit : « Si vis ad plenum agnoscere nobilitatem totius Saxonie, Ytalie, Germanie, Gallie et Normannie, Baverie, Suevie, Ungarie, Russie et Polonie, inscriptam formam perlege. » Au bas du feuillet, on lit : « Ex libro qui asservatur in ecclesia Aquensi. »

Fol. 16 v°. Fac-similé de l'écriture de l'évangéliaire trouvé dans le sépulcre de Charlemagne.

Fol. 18-25. Tableau des ancêtres de Philippe, évêque de Metz en 1271, et des descendants de Gerberge, femme de Louis d'Outre-mer. — Au fol. 22. « Fecit id Nerbordus... »

Fol. 26 v°. « Généalogie [avec notes historiques] de six comtes d'Evreux issus des ducs de Normandie qui ont possédé ce comté érigé

par Richard, fils de Guillaume Longue espée, en faveur de Robert, son fils puisné... »

Fol. 27. « Généalogies des comtes d'Evreux, par M. d'Aviron », avec les alliances des maisons et familles de Normandie, Montfort, France, Anjou, Jérusalem, Montferrat, Bretagne, Angleterre, Castille, etc.

Fol. 31. Fragment de la lettre du moine Hericus rapportée ci-après, fol. 39. — Extrait d'un diplôme de Bérenger Ier, roi d'Italie, en faveur du monastère de Saint-Martin de Tours. 15 février (« anno VIII° et primo regni nostri »).

Fol. 32-38. Notice généalogique, en italien, sur les rois d'Italie, écrite à Paris, le 16 novembre 1621, par un correspondant de Peiresc.

Fol. 39. Lettre de Hericus, moine de Saint-Germain d'Auxerre, à Charles le Chauve. « Quoties memoria replico... » Publiée dans les *Historiens de France*, t. VII, p. 562.

Fol. 40. « Epistola sancti Aunarii ad Stephanum, presbiterum provinciae Africae. Dilectissimo... Stephano presbytero, Aunarius... Tuae nobis doctrinae... » — « Rescriptum antefati presbiteri. Domino... Aunario... Stephanus... Decursis litteris... » Cette lettre de S. Aunaire et la réponse ont été publiées plusieurs fois, notamment dans les Bollandistes, t. I de mai, p. 51 et 52.

Fol. 43. « Stemma Hugonis, regis Italiae, Arelatensis, ex verioribus monumentis compactum. » De la main de Peiresc.

Fol. 45. Généalogies de Guy de Spolète et de Hugues, rois d'Italie. De la main de Godefroy.

Fol. 46. « Genealogia Floriacensis. » C'est une généalogie des rois de France depuis Mérovée jusqu'au sacre de Pépin le Bref, publiée par Duchesne, *Historiens de France,* t. I, 794.

Fol. 48 v°. « Ex vita regis Roberti. » Extrait de la vie du roi Robert par Helgaud, imprimée dans les *Historiens de France,* t. X, p. 98.

Fol. 51. « Genealogiae regum Francorum. Ex veteri exemplari Ant. Aselli, in quo sunt annales illi ab anno 741 ad annum 814... » De Pharamond à Louis VII. — Fol. 52. « Ex veteri exemplari coenobii Moyssiaci in Cadurcis. » De Clovis à Henri Ier.

Fol. 55. Généalogie des empereurs, depuis Henri Ier jusqu'à Henri III. De la main de Godefroy.

Fol. 56. Années du règne des rois mérovingiens.

Fol. 57 v°. Liste des maires du palais.

Fol. 58. « Index et brevis chronologia personarum ac rerum memo-

rabilium, quas ven. hon. Cl. Fortunatus attigit... » — Fol. 59 v°. « Stemmata Thuringicum, a Fortunato expressum. »

Fol. 60. Épitaphe, en distiques latins, du duc Adalbert de Toscane :

« Hic populi leges saxi sub mole sepulcri,
Hic jus paxque jacet, hic patriae auxilium... »

Copie de Duchesne.

Fol. 61. « Genealogia » ou parenté des rois de France et des comtes de Flandre, « extraict d'un registre du Trésor des chartes du Roy, estans en la S[te] Chapelle du Palais à Paris, ledict registre cotté VII, fol. 1 v° ».

Fol. 65. Tableaux généalogiques des comtes de Besançon, de Mâcon, de Troyes, des ducs de Bretagne, des comtes d'Anjou, des comtes de Vermandois. De la main de Duchesne.

Fol. 69 v°, 70. « Familiae ducum et imperatorum Saxonicorum, a Ditmaro traditae, stemma. »

Fol. 71 v°. Tableaux généalogiques des rois de Lorraine et de Bourgogne et des empereurs; l'un d'eux (fol. 75) a été composé d'après la vie de Léon IX par Guibert de Toul.

Fol. 77. « Généalogie du duc de Bavière, qui veult venir de Charlesmagne. »

Fol. 79. Incipit et explicit des traités de Bède, « De natura rerum » et « De temporibus ». — Extraits de ce dernier traité : « De ratione unciarum », « ratio calculandi ». — Incipit, explicit et extraits du « de temporibus Isidori ». — Extrait de l' « Adbreviatio chronicae ». Le tout par Peiresc.

Fol. 85. « Incipit liber Dionisii exigui. Domino beatissimo... Petronio episcopo, Dionisius exiguus. Paschalis festi... » — Fol. 89 v°. « ...custodire dignetur. Explicit praefatio. » C'est la lettre de Denys le Petit, *De ratione Paschae*, imprimée, entre autres, par le R. P. Bucher, *De doctrina temporum* (Anvers, 1634), p. 485.

Fol. 89 v° et 90. « Incipit cyclus decennovennalis, quem Gręci ennea cai decaderica vocant. Constitutus a sanctis Patribus... » Suivent les tables des 28 cycles de Denys le Petit.

Fol. 106. « Chronicon Lemovicense, adscriptum margini cyclorum decemnovennalium Dionysianorum, ex veteri codice ms... olim ad monasterium Sancti Marcialis Lemovicensis pertinente, nunc autem ad... Mesmium de Roissy. » Ce titre a été écrit au crayon par Peiresc.

Après deux mentions d'éclipses aux années 538 et 540, la chronique commence ainsi : « B̄. DLXXX. Moritur Justinus, successit Tiberius... » — Fol. 108. Explicit avec le chronogramme de 1060, 11 des cal. de mai : « ...et castrum intus et foris. » Imprimé par Labbe, d'après le même manuscrit original, *Nova bibliotheca mss.* (édit. de 1657), t. I, p. 332.

Fol. 109. « Aliud chronicon Lemovicense... in veteri codice ms. monasterii Lemovicensis. Anno Dominę (*sic*) incarnationis DCCCXXX, Herio insula a generali monachorum habitatione... » — Fol. 109 *bis*. Explicit : « ... et Constantinus, frater ejus, imperium suscepit. » Publié sous le nom de *Chronicon Aquitanicum,* par Labbe, *ibid.*, p. 291.

Fol. 111. Nouvelle copie des huit premiers chronogrammes du *Chronicon Lemovicense,* transcrit ci-dessus, fol. 106.

Fol. 112. Description d'un ancien manuscrit de Saint-Martial de Limoges, « in quo Dionysius exiguus, Beda venerabilis, Isidorus et alia quaedam fragmenta, ponderum notae ».

Fol. 113. « Excerpta ex chronico Lemovicensi. » Ce sont des extraits, par Peiresc, de chronogrammes datés de 835 à 1025 du *Chronicon Aquitanicum,* déjà transcrit ci-dessus, fol. 109.

Fol. 115. « Fragmentum mortologii seu anniversaria benefactorum monasterii S. Marcialis Lemovicensis. II nonas januarii. Ob. Isembertus. Hic fecit scrinium Sancti Valerici... » — Fol. 116. « Haec sunt ornamenta que A. de Brucia, subprior, dedit Deo et beato Marciali... » — Fol. 116 v°. Acte non daté de la donation au même monastère de setiers de seigle et d'avoine à prendre « in manso de Munsac » et « in manso de Pinu », par Foulques « de Roira » et son frère Guillaume.

Fol. 117. « Epocha Nativitatis et Passionis dominicae veteris quaestionis nova solutio. Dominicae resurrectionis diem idcirco sollempniter celebramus... universaliter annotatur. »

Fol. 119. « De differentia cometarum. Hanc stellam electram dicunt cum qua Juppiter concubuit... »

Fol. 121. « De septem sydera (*sic*), quae pendunt inter coelum et terram. Inter coelum et terram certis discreta spatiis... » C'est le *De cursu planetarum,* ch. XII du *De natura rerum* de Bède, publié dans ses œuvres (Cologne, 1612), t. II, p. 11.

Fol. 123. « De ratione unciarum. Unciarum quoque divisionem... » OEuvres de Bède, t. I, col. 141.

Fol. 125. « Incipit prologus paschalis, quem beatus fecit Hieronymus. Plerique mysterium Pasche narrare voluerunt... » C'est le traité *De Pascha* de S. Martin de Braga ou de Dumium, publié dans la *Patrologie latine,* t. LXXII, col. 49.

Fol. 129. Notes sur le comput.

Fol. 131. Dissertations sur les degrés juridiques de parenté. — Fol. 134 v°. « Gradus cognationum. »

Fol. 135. « Petosiris Nechepso regi salutem. Dies lunae cum numeris suis... » C'est le traité *De divinatione mortis et vitae*, publié dans les Œuvres de Bède (Cologne, 1688), t. II, p. 233.

Fol. 136. « Graecae littere (*sic*) cum numeris suis. »

Fol. 137. Chronique d'Idace. Incipit : « Idatius... Probatissimorum in omnibus virorum... » C'est le texte, avec quelques variantes, qui a été publié dans les *Historiens de France*, t. I, p. 622.

Fol. 153. Autre copie de la chronique d'Idace, commençant après la préface : « Romanorum xxxix. Theodosius per Gratianum... », et s'arrêtant à ces mots : « ...quae Romano imperio deserviebat, invadunt. » V. *ibidem.*, p. 612-620.

Fol. 161. Huit extraits des fastes consulaires d'Idace, commençant à « Tiberiano et Dione. His consulibus tenebrae... » Années 291-337. Voir Sirmond, *Opera varia,* col. 332.

Fol. 162. Relation de la translation du corps de S. Sébastien, martyr, publiée par le P. Chifflet, dans les *Bollandistes,* t. II de janvier, p. 278 ; chap. I, XX, XXI et épilogue seulement.

Fol. 171. En titre : « Ex Rheginone. » Extraits de la chronique de Réginon, imprimée par Pertz, dans les *Monumenta Germaniae historica,* t. I des *Scriptores,* p. 537. Ces extraits sont ainsi groupés et intitulés : Fol. 173. « Francorum regum et reginarum. » Chronogrammes de 741 à 861. — Fol. 177. « Baioariorum » (*sic*). Chronogrammes de 743 à 788. — Fol. 178 *bis*. « Aquitanorum. » Chronogrammes depuis la 16ᵉ année de Charles-Martel jusqu'à 768. — Fol. 180. « Romana. » Chronogrammes de 755 à 842. — Fol. 182. « Provinciae. » Chronogrammes de l'an 24 de Charles-Martel à 855. — Fol. 184. « Danica. Italica, etc. » De 782 à 863. — Fol. 188. « Sarracenica. » De l'an 17 de Charles-Martel à 810. — Fol. 190. « Saxonum. » De 743 à 786. — Fol. 192. « Alamannorum. » 15ᵉ année de Charles-Martel et 742. — Fol. 194. « Capilli. » De 746 à 855. — Fol. 195. « Prochronysmi. » 741 et 798. — Fol. 197. « De scriptoribus. » 814. — Fol. 199 et

201. Autres extraits sur Adelbert, comte de Metz, le duc Lambert, le comte Gausbert, le comte Robert. 840, 860 et 861.

Fol. 203. « Ex Gregorii, Turonensis episcopi, historiae Francorum libris X. Editio anni 1610. » Extraits de la main de Peiresc.

Fol. 207. « Ex chronologia Setti Calvisii. » Extraits, par Peiresc, de 741 à 1267. V. l'*Opus chronologicum* de cet auteur (Francfort, 1650), p. 628 et suiv.

Fol. 213. « Ex annalibus Fuldensibus, editionis Pithoei. » 727-882. — Fol. 216. « Reges, duces, principes et comites sub Francorum regibus. » Ex eisdem annalibus. 749-924. Extraits de Peiresc.

Fol. 223-236. « Annalium et historiae Francorum P. Pithoei a 708 ad 990. » Extraits des Annales de Fulde, 751-882; de la chronique de Flodoard, 877-961; de Guillaume de Nangis, 977-990; de « la vie de Charlemagne faicte par un moyne d'Angoulesme, confirmée et suyvie par Regino »; « ex Thegano episcopo, de gestis imperatoris Ludovici »; « ex vita Ludovici ex alio authore incerto, monacho »; « Nithardi, nepotis Caroli magni, de dissentionibus filiorum Ludovici pii, ex libro IV. »

Fol. 237. « Ex Hugonis Floriacensis chronico manuscripto ad Ivonem, Carnotensem episcopum. » Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque royale, par Peiresc, « in Constantino magno », « in Karolo magno », « in Ludovico pio ».

Fol. 239. « Ex legendario ecclesiae Sancti Clodoaldi, scripto in membranis annorum DC plus minus... » Vie de S. Cloud. — Épitaphe du même. — Extrait d'un martyrologe manuscrit (7 des ides de septembre), relatif à S. Jean, S. Euverte, évêque d'Orléans, Ste Reine et S. Cloud.

Fol. 241 v°. Vers du tombeau du roi Henri III ou Henri IV :

« Sy tu n'as point le cœur de marbre composé,
Tu rendras celuy cy de tes pleurs arrouzé... »

Fol. 242. Obituaire de l'église de Lisieux. De la main de Peiresc.

Fol. 246. « Ex martyrologio veteri et anniversariis ecclesiae Meduntensis. » De la main de Peiresc.

Fol. 248. « Chronique manuscripte de Guillaume de Tyr ...apud D. d'Arnaud, Forcalquerensem. » Indications de passages où il est question de S. Giraud et de Guillaume de Tyr, chancelier du roi de Jérusalem. — Fol. 250. Les deux derniers chapitres du liv. XXII de la

même chronique. — Fol. 252 v°. « Livre XXIII, chap. I. » — Fol. 254. « Livre II, chap. I » et commencement du chap. II. — Fol. 255. « Livre XXVII, chap. dernier. » — Fol. 256. « Livre II, chap. I, II, III, IV. » — Fol. 260. « Livre XVIII, chap. V. » — Fol. 262. Livre XXI, chap. III. — Fol. 264. « Livre XXVII, chap. penult. » C'est ici la traduction de Guillaume de Tyr et sa continuation ; à ce sujet, cf. Lambert, *Catalogue des manuscrits de Carpentras,* t. II, p. 119.

Fol. 266. « Chartreux. Ex libro Gerberti (*sic*, pour Guiberti), abbatis Novigenti, de vita sua. Fuit non longe ab his diebus Bruno quidam... usquequaque degeneres. » Cf. *Historiens de France,* t. XII, p. 237.

Fol. 270. « Ex Momburni historia clericorum regularium S. Augustini manuscripta, apud Picardum Duchesne. »

Fol. 274. « Baronius, t. XI Annalium, ad annum 1084. » Sur l'annaliste Romuald de Salerne : note de la main de Duchesne.

Fol. 275. « Notitia episcopatuum ex manuscripto Sancti Dionysii, ad Suggerii calcem. »

Fol. 281. « Oratio habita in conventu Mantuano. » 1459. Sur la pacification de l'Italie, la Pragmatique de Charles VII, la guerre contre les Turcs.

Fol. 285. « Le roman de Godefren de Lansson, daufin de Vienoys, et de Diane, sa femme, fille du comte de Flandres, et de leur fille Viana, femme de Parue, fils de Jacques, escript par Pierre de la Cypede, de Marseille, tralatyé par Inart Beyssan. » Sommaire de la main de Peiresc. De ce roman, il n'existe ici qu'un feuillet assez mutilé, commençant : « Arlan, qui mot fu saige, a escript a... », et finissant : « ...en priant Dieu de tout leur cueur que leur donnast. » Plus des fragments de deux autres feuillets d'une écriture antérieure. XVe et XVIe siècles.

Fol. 290. « Droicts de souveraineté et qualité de seigneur souverains dont usoient, 300 ans y a, les grands du royaulme qui tenoient leurs terres en baronie, nüement et franquement du Roy... Extraict du livre de Ph. de Beaumanoir... des *Coustumes de Beauvoisis.* » Titre de la main de Peiresc qui a écrit le premier feuillet et corrigé les suivants de la copie du chapitre x de Beaumanoir. Cf. l'édition de ses Coutumes de Beauvaisis par Beugnot (*Soc. de l'histoire de France*), t. I, p. 149.

Fol. 294. « Gervasii Tisleberiensis Otia imperialia. » Table des chapitres et incipit de la « prima decisio » ; table des chapitres des 2e et 3e décisions ; préface dédiée à l'empereur Othon ; lettre à Jean-Marc,

« preposito de Ildenescham » ; continuation de la table. — « De Ytalia, ejusque partibus. »

Fol. 312. « S. Germani a Pratis Parisiensis liber manuscriptus... inscriptus Canones Apostolorum. » C'est l'analyse, par Peiresc, de ce manuscrit.

Fol. 320. « Ex chronico Salernitano, manuscripto Bibliothecae regiae, cujus titulus : Incipit liber de vita, moribus et actis omnium principum mundi, de bibliotheca sive cancelaria Romae extractus... » Analyse par Peiresc et copie de plusieurs monogrammes.

Fol. 322. « Royaulme d'Arles. » Chronogramme de 1279, extrait des Annales de Ptolémée de Lucques ; mention d'un diplôme de Rodolphe Ier, roi des Romains, de 1280, se trouvant aux archives d'Aix ; indication des documents mentionnés par Bodin, chap. x du liv. I de sa *République*.

Fol. 324. « Ex chronico manuscripto Hugonis Floriacensis in Bibliotheca regia. Opera a Karolo magno fundata. » Extraits par Peiresc.

Fol. 326. « Extraict de la cronicque entière de Guillaume de Nangis, escripte à la main en vieux caractères, de la Bibliothèque du Roy. » Chronogrammes de 419 à 1300.

Fol. 337. « Imperator Alemaniae. Rex Franciae. Magni barones. Rex Hierusalem, primus baro ultramarinus... » Ce sont des extraits, faits par Peiresc, « ex vita Ludovici VII manuscripta S. Dyonysii, authore expeditionis comite ».

Fol. 339. « Compilation de chroniques postérieure à Sigebert et Guillaume de Nangis, où sont insérées les paroles de Sugger, Rigordus, Nangis, Marius Torsellus et autres d'un manuscrit de Sainct Denys escript depuis 300 ans environ. » (Note de Peiresc.) En marge, on lit la note suivante : « Semble que l'autheur soit anglois, pour ce qu'il escript plus amplement ce qui est d'Angleterre, et qu'il soit ecclésiastique, moyne de Sainct Denys, autre que Guillaume de Nangis qui avoit continué l'histoire de Sigebert, moyne... » — Fol. 348. Extraits du manuscrit désigné ci-dessus. 1101-1256.

XVe-XVIIe siècle. Papier. 358 feuillets. Les fol. 11, 50, 51 *bis*, 53, 54, 68, 72, 73, 78, 104, 105, 110, 114, 118, 120, 128, 152, 160, 169, 170, 175, 176, 178, 179, 181, 183, 186, 187, 191, 193, 194 *bis*, 196, 198, 200, 202, 205, 206, 212, 218, 222, 245, 247, 249, 253, 259, 269, 273, 280, 284, 301, 305, 311, 316-319, 323, 336, 347 sont blancs. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1793 (P., XXV). « Ordres de chevalerie. Vol. I et II. » Titre au dos.

Fol. 3. « L'ordre du Camail, où pend le porc espy. M.CCCC.XL. » Charles, duc d'Orléans, confère cet ordre à Louis Chabot, écuyer : « Donné à Blois, le XIX[e] jour de mars, l'an de grâce M.CCCC.XL. » Copie de Duchesne.

Fol. 4. Diplôme d'Albert, roi des Romains, en faveur de Hugues de Boville. « Datum in Sarburg, III idus decembris, anno Domini MCCXCIX, indictione III, regni nostri anno II. » Copie de Duchesne.

Fol. 5. « Les ordres de chevallerie et milice chrestienne establis par les roys de France, par aultres roys leurs subjectz et aultres princes de leur royaulme. » Notes de Peiresc. — Fol. 7-9. « Ordres de la Croix Saincte Marthe ; de l'Estoile ; de la Jartière ou de Sainct Georges ; de l'Annonciade ; de la Toison d'or ; de Sainct Michel. » — Fol. 10-12. « Ordres du Sainct Esprit ; de la Jennette ; du Porc Espic ; de l'Espy ; du Croissant ; du Coq ; de la Bande. » — Fol. 13. Devises de François I[er], Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Fol. 15. Dessin d'une bannière de taffetas et d'un « collier de Camail », relevé « en la chappelle d'Orléans des Célestins de Paris » Note et dessin de Peiresc.

Fol. 18. Dessin d'un faisceau sur lequel on lit cette devise : « *Ma vou-len-té.* »

Fol. 20. « Ordo regis Francorum que portatur circa collum. » Dessin colorié du collier, composé de coquilles d'or, avec les armes de France au centre.

Fol. 21 et 25. « Ordre de la Cosse de Geneste. » Conféré à « Robert de Manny », écuyer, par Charles VI, le 7 mars 1405 ; à Pierre de Fercin, le 18 février 1411.

Fol. 23. « Ordre des Genestes. Du compte de l'argenterie du Roy, rendu par m[re] Charles Poupart, pour l'année mil trois cens quatre vingtz quatorze. Orfaverie Herman Russel, orfèvre et varlet de chambre du Roy. »

Fol. 26. « Célestins de Paris. L'ordre de la Genette, l'ordre d'Angleterre, l'ordre de l'Estoille, l'ordre du Porc espic. » Description, par Peiresc, du tombeau de Lusignan et des ordres dont les insignes figurent sur la statue du prince.

Fol. 27. Inscription sur le tombeau de Lyon de Lusignan : « Cy gist le très noble et excellent prince Lyon de Lizingnen... »

Fol. 28. « Chevallier du Porc espic. » Extrait, par Godefroy, de l'*Histoire de Louis XII* par Jean de Saint-Gelais. Paris, 1612.

Fol. 29. « L'ordre du Camail. » Notes de Peiresc sur cet ordre. Description d'une chasuble d'or, de trois chapes et autres ornements qui se trouvaient aux Célestins, à Paris, et sur lesquels est représenté le porc-épic d'or.

Fol. 31. « Porc espy. Espérance, 1507. M. Desneux a un livre manuscrit en vélin enluminé, couvert de toille d'or in-4°, composé par maistre Jean des Maretz en vers françois et dédié à la royne Anne de Bretagne concernant la réduction ou conqueste de la ville de Gennes par le roy Louys XII, faicte en l'an 1507. » Note de la main de Peiresc, qui décrit ce manuscrit, où le roi est représenté à cheval, accompagné des princes et seigneurs de son armée et des chevaliers de son ordre du Porc-épic.

Fol. 33. « D'Orléans. Porc espy. Besants. » Description, par Peiresc, de la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris.

Fol. 35. « 1448, 11 aoust; 1451, 23 septembre. Articles de la règle de l'ordre des chevalliers du Croissant. » — Fol. 49. « S'ensuivent les noms des seigneurs de l'ordre du Croissant, ainsin qu'ilz ont esté créez jour pour jour, l'ung après l'autre. » 1448-1452. — Fol. 51. Lettre de Lescuyer à Peiresc, au sujet de l'institution, des insignes et des statuts de l'ordre du Croissant. Angers, 2 février 1619; elle contient un extrait du registre de « Hunauld, notere du chapistre de l'église d'Angiers, du feuillet XXXII » (fol. 53).

Fol. 54, 56, 64. « Feste de l'Estoille. » Compte d'Étienne de La Fontaine, argentier du Roi. 6 janvier et 1er juillet 1351. — Fol. 60. « Draps d'or et de soye, velluaux, cendaulx et aultres estoffes de mercerie pour le Roy, pour Monsieur le Dauphin et ceux de sa compagnie, baillés et délivrés à leurs tailleurs en la manière qui s'ensuit... » — Fol. 68. « Extraict tout brouillé de tout ce qu'on a rencontré au hazard faisant mention de l'Estoille. » Note de Peiresc.

Fol. 76. « La compagnie des cinq cents chevalliers Nostre Dame de la noble maison de France assise à Sainct Ouen entre Paris et Sainct Denis. » Notes et description des insignes par Peiresc.

Fol. 78. « M.CCCLI. Mazures de la noble maison de Sainct Ouen. » Description du château par Peiresc, avec le croquis d'un plan.

Fol. 80 et 82. Notes de Peiresc sur l'ordre de l'Etoile, extraites des Chroniques de Saint-Denis, livre III, et des Chroniques de Froissart, vol. I, chap. CLIII.

Fol. 83. « Les marques des chevalliers Nostre Dame de la noble maison de Sainct Ouen en France, depuis appellez de l'Estoille. » Note de Peiresc.

Fol. 84. « Chronique Sainct Denis en la vie du roy Jean, chapitre III. De la feste de l'Estoille. » Note de Duchesne.

Fol. 85. « De la Chronique Sainct Denys, livre troisiesme, au dernier chappitre du roy Philippe de Valois. » Extraits de la main de Peiresc. — Fol. 87. En titre, de la main de Godefroy : « Institutio societatis quingentorum militum Nostrae Dominae in nobili domo Sancti Audoeni. Au mémorial de la Chambre des comptes, qui commence l'an 1346 et finit l'an 1359. »

Fol. 90. « Donum factum nobili domui militiae Sancti Audoeni de omnibus forefacturis... Datum in abbatia Regalis montis. » Donation de Jean, roi de France. Octobre 1352. — Fol. 90 v° et 93. « Ordinatio alia forefacturarum et spavarum ad nobilem domum Sancti Audoeni pertinentium. » Autre donation du même prince. 17 février 1354. Copies de Duchesne.

Fol. 92. Note de Godefroy : « Au livre des mémoriaux de la Chambre des comptes cotté C, qui commence l'an 1346 et finit l'an 1357, fol. 108, 121 et 158, se trouvent les statutz et privilèges de la confrairie de l'Estoile fondée à Sainct Ouen près Sainct Denys, en l'an 1351. »

Fol. 95. « L'institution de l'ordre des chevalliers du Sainct Esprit au droict désir, aultrement de l'Enneud (ou del Nodo), faitte par le roy Louis de Tarante, mary de la royne Jeanne de Sicile... »

Fol. 105. Extraits d'un livre de conclusions du chapitre de l'église d'Angers, de 1450 à 1458, dans lesquelles il est question, entre autres décisions, de la fondation d'un autel « *pro suo ordine du Croissant* » par René II, roi de Sicile. 17 juillet 1451.

Fol. 109. Autres conclusions, parmi lesquelles s'en trouve une, du 30 mai 1465, relative à la réintégration des manteaux des chevaliers du Croissant défunts et, en particulier, de celui du seigneur « de Bellavalle ».

Fol. 113. « Armoiries des chevaliers de l'ordre du Los en Croissant. »

Fol. 115. Aquarelle très finement exécutée représentant une réunion de chevaliers du Croissant.

Fol. 116. Dessins à la plume des armoiries, avec supports et cimiers, de chevaliers du Croissant dont les noms ne sont pas toujours

indiqués. On y relève les armes de « Beauveau, seigneur de Précigné » ; de « Loüé, puisné de Laval » ; d'André de « Haraucourt, seigneur de Brandebourg et de Dolledoiff » (*sic*) (fol. 117 v°) ; de « Jean, comte de Salme, en l'an 1450 » ; de « Cossa » (fol. 118 v°).

Fol. 120. Dessins coloriés d'armoiries de chevaliers du Croissant; le nom de certains d'entre eux n'est pas indiqué ; on y relève les armes de « André de Haracourt, Guyschard de Monberon » ; une indication incertaine mentionnée pour celle du « vicomte de Valory » ; « de Jean du Plessis, dit le Bègue, sieur de Pinay; de Jean, comte de Salme, du Royal Sicile, en 1400 » (fol. 121) ; « de Précigné, de Jacques des Paschis » (fol. 122) ; « du comte de Vaudemont, en 1453 » (fol. 124 v°); « de Maillé; du vicomte d'Estangs » (fol. 125).

Fol. 127. Dessins coloriés d'armoiries de chevaliers du Croissant remplissant les fonctions de « grand veneur, grand escuyer, grand maistre des arbalestriers ». — Fol. 131. Armoiries « d'Anglure » ; à la suite, autres armoiries dont les familles ne sont pas désignées.

Fol. 134. Armoiries coloriées de chevaliers du « Los en Croissant » relevées sur des chapes. Les indications portées au-dessous des armoiries qui figurent aux fol. 116-134 sont de la main du sieur Lescuyer, dont la lettre à Peiresc se trouve au fol. 51.

Fol. 136. Dessin à la plume représentant les armoiries de la famille de Pompadour, avec la devise de « Loz en Croissant ». Au-dessous, Peiresc donne cette indication de provenance : « A la fontaine de la Palisse, sur le chemin de Lyon. »

Fol. 137. « Noms des chevaliers de l'ordre du Los en Croissant. Extraict des registres du chappitre de l'église d'Angers... »

Fol. 141. « Ordre Sainct Esprit. Les trois chiffres de l'ordre de Henry III. » Notes et dessins de Peiresc.

Fol. 143. « Les chevalliers de l'ordre du Sainct Esprit, puis l'an 1579 jusques en 1620. »

Fol. 167, 181. « Chevalliers du Sainct Esprit. Roolle des chevaliers du Sainct Esprit, depuis leur première institution 1579 jusques aujourd'huy. »

Fol. 183. « Ordre du Sainct Esprit du sieur d'Esdiguières. 1622, 14 juillet. »

Fol. 183 *bis*. « Ordre de la cérémonye observée en la création des chevaliers du Sainct Esprit es personnes des ducs de Segny et Saint Gemini, faicte au nom du Roy par monseigneur d'Alincourt, ambas-

sadeur pour Sa Majesté vers nostre sainct Père le pape. 1608. »

Fol. 189. « Extraict du propre original escrit de la main du roy Henry quatriesme. Roolle des princes et seigneurs que le Roy a nommés pour estre faictz chevalliers, le premier jour de janvier 1605 outre la dernière nomination. »

Fol. 190. « Séance des chevalliers dans le cœur selon leurs rangs. » De la main de Peiresc.

Fol. 194. Dessin à la plume et au lavis de sépia, exécuté de main de maître, représentant une cérémonie de réception de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

Fol. 195. Plan de la cérémonie représentée par le dessin précité ; ce plan est de la main de Peiresc qui a mis au verso : « Humières et le marquis de Lauzun. » On peut admettre que la cérémonie représentée est celle de la réception de ces deux seigneurs.

Fol. 196. Lettre, en forme de mémoire, sur l'ordre des chevaliers du Collier de Bourbon, adressée par Cousin à Peiresc. Original, avec figures coloriées. Moulins, 23 septembre 1620.

Fol. 204. « Marques des ordres de chevallerie du duc Louys II de Bourbon qui sont dans la chappelle de Bourbon prez le Louvre. » Description par Peiresc.

Fol. 206. Réponse de Peiresc à Cousin. Paris, 18 octobre 1620.

Fol. 207 *bis*. Dessin colorié, sur fiche de parchemin, représentant « la croix des quattre chevalliers de l'ordre de la Saincte Ampoulle hommageables de l'abbaye Sainct Remi de Rheims ».

Fol. 208. Copie de pièces relatives au transfert de la Sainte Ampoule de Reims à Notre-Dame de Paris pour le sacre de Louis XIII ; « constitution » des seigneurs qui restent en otage en attendant la réintégration de la Sainte Ampoule ; détail des cérémonies, etc.

Fol. 214. Dessin colorié d'insignes trouvés au cou de François de Vendôme, vidame de Chartres.

Fol. 215. « Chevalerie nouvelle de Philippe et Loys de Navarre et de Charles d'Artoys. 6 juin 1351. »

Fol. 217. « Ordre des chevaliers de la Milice chrestienne. 13 mars 1619. » Pièce en italien.

Fol. 219. « Instruction pour donner l'ordre de chevallerie de la part du Roy. » Paris, mai 1620. — Fol. 220. M. de Boisverdun est créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel. 1620. — Fol. 222, 223. Commission donnée à M. de Lauzun de lui remettre le collier (non signée).

Fol. 224. « Chevallerie de Sainct Michel de M. Guidotti. Coppie de la despesche du Roy contenant des instructions au gouverneur du Languedoc. » 24 novembre 1618.

Fol. 228. Lettre du Roi conférant l'ordre de Saint-Michel à M. Guidotti, dataire d'Avignon. 2 septembre 1611. Copie de Peiresc.

Fol. 229. « Cavalerato del signor J. B. Gualdo. 9 juillet 1623. » Les pièces sont en français.

Fol. 231. Ordre de Saint-Michel conféré à M. Lucatelli, gentilhomme de Bologne. 23 février 1622.

Fol. 235, 236. Deux lettres, en italien, de Guidotti à Peiresc. Avignon, 2 mai, 17 novembre 1620.

Fol. 237. Lettre de Montdevergues à Valavez. Avignon, 6 décembre 1621.

Fol. 239. Attestations, en italien, en faveur de L. Lucatelli. Bologne, avril et mai 1621.

Fol. 241. « Sigismond, empereur, crée un chevalier [Seignet] en Parlement M.CCC.CXV. Extrait des registres du Parlement. Lundy, XVI jour de mars M.CCC.CXV. » Copie de Duchesne.

Fol. 242. « Chevallier [Etienne Prats] créé par l'empereur Charles V pour luy et pour sa postérité. 20 novembre 1553. »

Fol. 246. « Militia principum. » 1251-1313. Notes de Peiresc.

Fol. 248. « M.CCC.CLVII. Officium militis gueti seu occubiarum villae Parisiensis nemo habeat nisi fuerit miles vel a rege dispensatus. Ex registro arrestorum Parlamenti anni 1457. » Copie de Duchesne.

Fol. 250. « Don de mille livres de rente en héritage avec toutte jurisdiction, par Philippe le Long ... à Pierre Duchemin, son vallet, en considération de la ceinture de chevallerie qu'il avoit résolu de luy donner le mesme jour... » Lyon, septembre 1316.

Fol. 252. « M.CCC.L. Pour Louys, comte de Poictiers, avant qu'estre comte d'Anjou. » Extrait du compte d'Étienne de la Fontaine, argentier du Roi. 28 août 1350-1er janvier 1351. Copie de Duchesne.

Fol. 253. « Pour Monsieur le duc de Bourgongne pour sa chevalerie. Extraict du compte Estienne de la Fontaine, argentier du Roy, depuis le 28e jour d'aoust 1350 jusques au 1er jour de janvier ensuivant. » Copie de Duchesne.

Fol. 254. « Pour Monseigneur le Dauphin, du 1er mai 1353 au mois de novembre suivant. » Copie de Duchesne.

Fol. 255. « Des garnisons de l'argenterie pour quatre draps d'or à

faire quatre cottes à servir devant le Roy à son sacre. Extraict du compte Estienne de la Fontaine, argentier du Roy, depuis le XXVIII aoust l'an 1350 jusques au 1er jour de janvier ensuivant. » Copie de Duchesne.

Fol. 256. « Geolages de chevaliers et comtes, etc. Extraict du premier registre des requestes du Palais. »

Fol. 258 et 264. « Pour monstrer que les princes, comme l'autre noblesse, avant qu'estre chevalliers, estoient appellez vallets ou vallecons. » Extrait, par Duchesne, de Robert Wace.

Fol. 260. « Dégradations de chevallerie. » 1483-1579. Note de Peiresc.

Fol. 262. « Godefridus, monachus S. Pantaleonis apud Coloniam Agrippinam, in Annalibus ab anno Dom. 1162 usque ad annum 1237. » Extraits par Godefroy.

Fol. 265. « M.CCC.XLIX. Jean Hoyse, maistre de l'hostel de la royne, faict chevallier du roy Philippe de Valois. Extraict du compte d'Estienne de la Fontaine, argentier du Roy. » 1er janvier-26 avril 1349. Copie de Duchesne.

Fol. 267. « Quaedam supplicatio facta summo pontifici per quosdam vassallos ecclesiae Brivatensis ut canonicus de caetero possit rogare capitulum, ut praebenda sua alicui de genere suo et capitulum possit concedere, et facit etiam mentionem de IIIIxx militibus. »

Fol. 269. « Droict des bourgeois de Provence et Languedoc de recevoir la ceinture de chevalerie de la main des barons et prélats sans la permission du prince. Attesté l'an 1298 aprez la Pentecoste. » Mention sur fiche.

Fol. 270. Note de Peiresc sur les armoiries de « Jean de Malerbes ou Malerbe de la Meause ».

Fol. 271. Charles d'Orléans confère l'ordre du Camail à Pierre de Saint-Julien. 7 juillet 1450. « Extraict des Meslanges historiques de Pierre de Sainct Julian, doyen de Chalon, page 428. » Copie de Th. Godefroy. Imprimé à Lyon, 1589.

Fol. 272. « Le prologue de l'ordre du roy de France. Le petit prologue et après les rebriches du livre de l'ordre de la Couronne du roy et des trentes vaillans chevaliers dudict ordre. » On lit au folio 352 v° : « Hanryon Le Boutillier de Saint Martin a fait faire ce livre cy, scavoir par aucuns de religieux de ladicte église de Sainct Martin de Laon, et fust faict l'an mil CCCC et XVI par frère Pierre Choart et frère Jehan Raou Renhier. »

Fol. 353. « Le livre de l'ordre des chevaliers de la Couronne d'espines ou de la Passion de Jésus Christ, dressé par commandement du roy Charles VI, l'an M CCC XCIII. Le livre du saint ordre, chap. XIX. » (Titres seuls.)

Fol. 354 v°. Rondeau érotique, signé Dransem.

Fol. 355. En titre : « Divers ordres de chevaleries. Vol. II. » — Fol. 357. Dessin colorié de l'ordre de la Toison d'or.

Fol. 358. « Epistre pour tenir et célébrer la noble feste du Thoison, faicte et composée par... Olivier, seigneur de la Marche... »

Fol. 381. « Forme de l'indiction et insinuation du chapistre du très insigne ordre du Thoison d'or, de la célébration d'icelluy et des solempnitez et cérimonies y requises... rédigiez par escript par Laurens de Blioul, seigneur du Sart, chevalier, secrétaire et greffier et par luy communicquez à vénérable maistre Philippe Nigri, doyen de Sainct Rombault à Malines... le tout de l'expresse ordonnance... de Charles, empereur des Romains... ou chapitre par luy tenu à... Tournay... » Décembre 1530. — Fol. 382 v°. « Déclaration des 14, 15 et 16 articles des statuts qui furent faicts à Gand, au XVe chapitre de l'ordre. »

Fol. 399. « Des cérémonies à observer le jour de monsieur saint André. » — Fol. 403. « Description... des noms... de Mgr le prince fondateur..., de ses successeurs... et compaignons... de la Thoison d'or... » Cette liste s'arrête en 1518.

Fol. 423. « Cy ensuit la translation de la bulle du St Concille de Basle, congratulatoire sur l'érection... de... l'ordre chevalereux de la Thoison d'or... »

Fol. 427. Copie des privilèges octroyés aux membres de l'ordre de la Toison d'or par Charles, duc de Bourgogne, et confirmés, en 1478, par l'archiduc d'Autriche Maximilien.

Fol. 437. Liste des destinataires de « lettres closes que l'Empereur escript à... tous chevaliers... de la Thoison d'or pour... le chapitre... conclu tenir... à Utrecht, le 3 may 1544 ». — Fol. 439. Nouvelle convocation (la précédente n'ayant pas eu son effet), adressée au roi de France, le 4 octobre 1545. A la suite se trouvent les copies des convocations adressées à d'autres souverains, ainsi qu'à d'autres membres de l'ordre. — Fol. 443 v°. Indication du lieu occupé, dans la cathédrale d'Utrecht, par les armes ou blasons destinés à marquer la place des assistants. Janvier 1546. — Fol. 446 v°. Indication des vêtements que doivent porter les chevaliers.

Fol. 451. « Solemnitez tenues à Bruxelles, la veille de S. Andrieu... 1643. »

Fol. 455. Copie de la correspondance échangée entre le « recepveur général » de l'ordre de la Toison d'or et un candidat aux fonctions de trésorier de l'ordre. — Formule du serment du trésorier. — Fol. 459 v°. « Coppie de la lettre de la Royne aux héritiers du précédant trésorier. » — Inventaire des joyaux et vêtements. — Fol. 463. « Extraict des ordonnances concernant l'office de trésorier. » — Fol. 469. « Colliers receus » par le successeur de Jean Micault, ancien trésorier. — Fol. 472. Livres des statuts de l'ordre. — Fol. 477. « Chevaliers de l'ordre ayants perdu leurs colliers... de faict de guerre et aultrement en affaires honorables », et auxquels on remet un nouveau collier : procédure et correspondance échangée à ce sujet.

Fol. 483. « Garibay, lib. 16 d'*El compendio historial d'Espana*, cap. xx. » Extrait, par Godefroy, relatif à l'ordre de la Toison d'or. — Fol. 484. Extrait, par le même, des *Annales de Bourgogne,* de Guillaume Paradin, sur le même sujet.

Fol. 485. Extraits, par Peiresc, d'un « registre ou compilation de diverses pièces concernant l'ordre de la Thoison d'or... ».

Fol. 487. « Ordre de Mercure », fondé par Charles-Quint après la prise de Tunis, le jour de S[te] Marie-Magdeleine, 1535. Dessin des insignes.

Fol. 488. Lettre autographe de Jacques de Bié à Peiresc, dans laquelle il est question de l'ordre de Mercure, de médailles et du livre du Tournoi. Bruxelles, 15 juin 1622.

Fol. 489. « Libro de difiniciones y autos capitulares de la orden y cavalleria de Alcantara... » commençant en l'année 1535. En espagnol. — Fol. 496. « Calendario de la orden de Alcantara. » — Fol. 502. Suite des statuts de l'ordre, en espagnol.

Fol. 595. « Ordre du roy Henri VIII d'Angleterre. Au grand seau d'or de 100 pistoles pesant mis au traicté avec le roy Françoys. Au Thrésor des chartes. » Note de Peiresc et dessin des armoiries. — Fol. 597. Sommaire des articles de l'ordonnance d'Édouard III pour la création de l'ordre « du Jarretier ». De la main de Peiresc.

Fol. 598. « Les principaulx chefs de l'ordonnance et institution de l'ordre des chevalliers de S. George de la compagnie du Jarretier, au nombre de xxvi compaignons, confraires et fondeurs dudict ordre, dont l'un avoit la garde du commun scel avec lesquels elle fut faicte et

concertée par le roy Edoard III d'Angleterre, souverain dudict ordre, en son chastel de Windesore, l'an XXIII de son règne qui est l'an 1350, et rédigée par escript quelques temps aprez, tandisque les premiers fondateurs vivoient encore [ainsi qu'il appert par les articles XII, XVII et XXII]. Ensemble la fondation de XXVI pauvres chevaliers entretenus audict lieu et de l'establissement de l'évesque de Winchiestre en la charge de chief prélat de l'ordre pour y escrire les eslections, etc. Extraict d'un ancien roulleau de parchemin escript, il y a plus de 200 ans, envoyé en France par le s[r] Willelm Camdenus, Clarencieux, roy des armes en Angleterre, en l'année 1621. » Titre de la main de Peiresc, qui a annoté les marges et corrigé la copie.

Fol. 609. Lettre de la reine Élisabeth d'Angleterre annonçant à Henri III, roi de France, l'envoi des insignes de l'ordre de la Jarretière. — Fol. 609 v°. Copie des « statutz et ordonnances du très noble ordre de Sainct George... ».

Fol. 617. « Cérémonie observée à bailler l'ordre de la Jarretière par un seigneur anglois, de la part de la royne d'Angleterre, à Henri III, roy de France. » 18 février 1584.

Fol. 623. Note de Peiresc indiquant les renseignements qu'il désire obtenir « sur l'ordre de chevalerie de S. A. de Savoye ».

Fol. 625. Note de Peiresc sur l'institution de « l'ordre des chevaliers de la Table ronde de Bourges ». 1486.

Fol. 627. « Les blasons des armes des chevaliers de la Table ronde de Bourges, puis l'institution jusqu'en 1508. » De la main de Peiresc.

Fol. 629. Premiers statuts de « l'ordre des chevalliers de la Table ronde de Bourges, à Nostre-Dame de la Salle aux Carmes, en may 1486. » — Fol. 636. Formule du serment prêté par les chevaliers. — Fol. 637. « S'ensuict les noms et surnoms, jours et années des frères et compaignons qui, pour l'institution de ladicte compaignie, sont allez de vie à trespas, que de ceulx qui de leur vouloir... se sont ostez de ceste compaignie. » — Fol. 640. « Les statuz de l'ordre réformez. »

Fol. 649. « Chevalerie de Saladin. L'ordene de chevalerie. El tans que Salehadine regna, il ot un prince en Galilée qui fut apelés Hues de Tabarie... » Explicit (fol. 650 v°) : « ... garder le foible du fort et le pauvre rice droitement et loyalement, le reste manque. »

Fol. 650 v°. « L'ordene de chevalerie ensi ke li quens Hues de Tabarie l'enseigna au soudan Salehadin.

Lors il comenche a ensigner
Tout chose que il li convient... »

Explicit :

« Par quoy nous avons souvenance,
Et se nus le vouloit desdire
Il a pooir de lui ochire. »

Cette copie comprend cinq pages de l'original, d'après les indications de Pereisc qui a rectifié, en marge, les transpositions du copiste.

Fol. 653. Croquis, à la plume, d'un « collier de chevalerie de la maison de S[t] Pol de Luxembourg aux Célestins d'Avignon, aux viltres de la chappelle de S[t] Pierre de Luxembourg ». Description et notes de Peiresc.

Fol. 655. « Duc de Bourgogne, avec un fermail au bourrelet de son chapperon, au tombeau d'Anne de Bourgogne, femme du duc de Bethford. » Note de Peiresc. Au verso, dessin au crayon, relevé de gouache, représentant le personnage indiqué.

Fol. 657. « Chevalerie. Comme un bachelier peut lever banière. Quand un bachelier a grandement servi et suivy la guerre... » — « Comme se doit faire capitaine et lever estandard. » — « En quelle manière le Roy doit aller quand il va en aucune armée. » — « Commant le Roy doit estre s'il veut combatre. » — Fol. 658. « Comme se doit gouverner duc en bataille quand il est chef de bataille. » — « Comme un conte se doit maintenir en bataille. » — Fol. 659. « Comme doit se contenir le baron. » — « Comme doit se maintenir un benneret. » — « Comment on doit ordonner sa bataille contre ses ennemis. » — Fol. 660. « Les sept choses pourquoy les ennemis sont plus puissans en fait de guerre contre leurs adversaires. » — Fol. 661. « Comme un chef de guerre se doit gouverner quand il va conduire son ost. »

XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 662 feuillets, dont 2 sur parchemin. Les fol. 16, 19, 22, 30, 32, 50, 55, 63, 75, 81, 86, 91, 104, 111, 112, 114, 119, 135, 139, 140, 142, 165, 166, 182, 188, 193, 227, 234, 247, 249, 261, 263, 266, 356, 380, 421, 422, 450, 453, 454, 482, 596, 624, 626, 647, 648, 654 et 656 sont blancs. Les fol. 191 et 192 sont imprimés. Les fol. 123 et 133 manquent. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1794 (P., XXVI, t. I). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Relations des cérémonies observées dans les sacres et couronnemens. Entrées et réceptions. Processions. Te Deum. Baptesmes. »

Fol. 3. « Francorum regum inaugurationes, ex Antonii Calardi compendio » (de 878 à 1515). Extraits de la main de Peiresc.

Fol. 5. Lettre de Bergier à Peiresc, contenant la copie d'un « mémoire extraict de Beda de temporibus » relatif au couronnement de Philippe Ier, 22 mai 1059. Il annonce l'envoi du livre *De sacris unctionibus;* des *Synodes de Reims;* de deux manuscrits du *Couronnement,* tirés des archives de l'église de Reims. Reims, 15 avril 1621.

Fol. 7. « La cérémonie du couronnement du Roy escripte dans les registres de la Chambre des comptes. C'est l'ordonnance à en oindre et couronner le Roy. Du livre ✠ antien, fol. XXVI, et du nouveau XXX. » 17 avril 1322.

Fol. 10. « C'est comment la Royne doit estre enointe et couronnée. »

Fol. 11. Mention des dépenses faites pour les couronnements de S. Louis, Philippe le Hardi, Philippe le Bel et Louis le Hutin.

Fol. 11 v°. « Ordo ad immergendum ac coronandum regem. » — Fol. 13 v°. « Gratiae in datione gladii. » — Fol. 15. « Orationes. » — Fol. 16. « Consecratio regis. » — Fol. 18. « Oratio post sceptrum datum. » — Fol. 20 v°. « Oratio pro rege. »

Fol. 22. « Ordo ad reginam benedicendam quae debet consecrari statim post factam consecrationem regis. »

Fol. 23. Détails sur le couronnement de S. Louis et de Philippe le Hardi.

Fol. 24. « Acte faict au sacre du roy Philippes », 27 mai 1059, « tiré d'un antien livre de l'église de Beauvais. » V. du Tillet, *Recueil des roys de France,* p. 183 et 184.

Fol. 26. « Couronnement du roy Philippe le Long faict à Rheims en présence de ses oncles, des grands du royaulme et des pairs. » La notice détaillée copiée par Peiresc est extraite, dit-il, « d'un certain fragment escript en un cahyer de parchemin d'escritture ancienne d'environ trois cents ans, arraché de quelque registre ou journal des choses advenües en l'an 1316 ».

Fol. 28. « Les fraiz et despence du couronnement du roy Philippe de Valois faict à Rheims, le jour de la Trinité, 28 may 1328. Extraict des registres de l'hostel de ladicte ville de Rheims. »

Fol. 29. Copie d'une « lettre [signée : Jehan Rogier Laisnel] d'un

bourgeois de Rheims touchant ledict couronnement, et les meubles que ceulx de Rheims furent contrainctz d'emprunter aux villages voisins pour le sacre du roi Jean, à cause que les leurs avoient esté bruslez ». 17 juillet 1623.

Fol. 32. « Sacre de Charles VI du consentement de Louis d'Anjou, régent le royaulme. » Extrait sommaire des registres du Conseil du parlement de Paris. Octobre 1379.

Fol. 34. « C'ensuit l'ordonance du mistère du sacre et coronnation du roi Louis de Sicille, duc d'Anjou et conte de Provence, faicte à Avignon par nostre sainct Père le pape Clémens, le jour de Toussainctz mil CCC IIII[xx] et neuf, présens le roy de France, le duc de Touraine, son frère, et plusieurs de leur sang et lignage. »

Fol. 42. Note sur les sacres de Louis le Hutin, Philippe le Long et Charles le Bel, au verso d'une lettre, non signée, de Peiresc à Duchesne, demandant des renseignemeuts sur ces cérémonies. Sur le même demi-feuillet, Peiresc a dessiné et décrit les armoiries d'Armagnac.

Fol. 43. « Couronnement du Roy presque comme celuy de la Chambre des comptes de Paris escript sous Charles le Bel, le 17 avril M CCC XXII. Cy après ensuit l'ordonnande Raymonde que l'on nomme le sacre et couronnement des roys de France. » Incipit : « Premièrement, l'en doit appareiller un escherfault ung peu haut joignant au cuer de l'église par dehors, mais du cuer aura une montée par degrez par où l'en puisse aller audit escherfault aveuc le Roy... »

Fol. 47. Préambule sur la meilleure administration des finances royales, débutant ainsi : « Le second bon gouvernement qui doit estre en prince et en grands seigneurs de ce monde est que son hostel, son domaine et ses familiers, ses sergens et son mesnage soient bien gouvernez... » Suit : « ...la première ordonnance des rentes. »

Fol. 48. « La seconde partye des rentes et des revenues appartenans au Roy. » Au verso : « Cy après ensuit de la tierce partie des rentes du prince. » Cette pièce finit ainsi : « Nul de ses ennemys ne des envyeux sur luy s'osera mouvoir contre luy, et se par adventure s'en vouloit mouvoir, iceluy prince seroit bien garni de sens, de biens, sens et d'amour des subgiez, pourquoy il auroit honneur et victoire contre ses ennemys. »

Fol. 51. « Philippe, duc d'Orléans, et ses compagnons, enfans du duc de Normandie. Obsèques du Roy, rachept de la couronne, sceptre, etc... chappelle aux Jacobins, mises en ce libvre pour Mons[r] le

duc d'Orléans, fils du Roy, et pour ses compaignons, c'est assavoir le daulphin de Viennois, Loys, Jehan et Philippes, enfans de Mons[r] le duc de Normandie, Loys de Bourbon, fils du duc de Bourbon, Oddouart et Robert de Bar, Godefroy de Braban, et pour Mons[s] Loys de Navarre, frère Madame la Royne... Extraict du compte Estienne de Fontaine, argentier du Roy, depuis le 1 janvier l'an 49 jusques au XXVI jour d'avril prochain. »

Fol. 53. « Cy après s'ensuit la venue du roy Charles VIII de ce nom à Reyms pour recevoir son sainct sacre et couronnement. » V. Th. Godefroy, *Cérémonial françois,* t. I, p. 184 (édit. de 1649).

Fol. 90. « S'ensuit ce que messeigneurs les eschevins de Reims ont à faire après le trespas d'ung roy de France pour le sainct sacre et couronnement à son successeur roy. »

Fol. 102. « La cérémonie du sacre du roy Louis XIII. » V. Godefroy, *Cérémonial françois,* t. I, p. 419. — Fol. 128. « Inscriptions principales des portes et arcs de triomphe faicts pour l'entrée, sacre et couronnement du roy Louis XIII en sa ville de Reims. »

Fol. 134. « De l'élection et du couronnement de l'Empereur. »

Fol. 135. « Le sacre de N. S[t] Père le pape. »

Fol. 136. « Coronnement de Ferdinand, roy de Hongrie. » 4 juillet 1618. Copie de lettre, en espagnol, datée de Vienne, signée « Thomas Cheltroy » et adressée à « don Juan Roche... en casa del nuncio apostolico, en Paris ».

Fol. 140. « De instituenda coronatione evangelica Friderici, comitis palatini ad Rhenum et sacri romani imperii archidapiferi et electoris, solemniter electi in regem Bohemiae... » 1619.

Fol. 142. « Entrées. » (Titre seul.) — Fol. 143. « Cérémonies de l'entrée et des nopces de Marguerite d'Escosse avec M[r] le Daulphin. » 1436. De la main de Godefroy.

Fol. 145. « Divers actes des registres du parlement de Paris sur les préparatifs des entrées du roy Henry II et de la royne Catherine et sur la décision de quelques contentions qui y estoient nées. Délibération... portant deffences de porter robbes rouges et chapperons fourrez es entrées du roy et de la royne tant aux généraux de la justice des aydes qu'aux officiers du Chastelet aultres que les lieutenans civil et criminel. » 7 juin 1549. — Autres délibérations sur les habillements interdits à certains officiers. 13 et 15 juin.

Fol. 151. « Procès verbal de l'entrée du roy Henry II dans Paris,

dressé par le greffier Jehan du Tillet et inséré aux registres concernans ce qui fut observé par le Parlement allant au devant du roy... » V. Godefroy, *Cérémonial françois,* t. I, p. 879.

Fol. 159. « Procès verbal du 18 juin 1549, inséré au registre du Parlement par le greffier Jehan du Tillet concernant les complimens de ladicte Court, et répartie faicte par M. le chancellier Ollivier au nom de la royne Catherine de Médicis, lorsqu'elle feit son entrée... ensemble l'ordre tenu au soupper royal... et l'acte de la datte du couronnemant de ladicte royne... »

Fol. 167. Relation de l'entrée du Roi à Paris, après son retour de Sedan. 26 avril 1606. De la main de Peiresc.

Fol. 169. « Frais de M. de Rosny allant à Sedan. » (Fiche foliotée.)

Fol. 170. « Relation de la venue du Roy en Provence et de ce qui s'est passé en l'année 1602. » Minute de Peiresc.

Fol. 184. « La solemnelle entrée du Roy dans la ville d'Avignon, de mercredy 16 novembre 1622, ensemble l'entreveüe de Sa Majesté avec le duc de Savoye... » Copie de Peiresc. Imp., Paris, 1622.

Fol. 185. Notes de Peiresc sur les entrées de Louis XIII à Arles, Aix, Marseille ; le baptême d'un fils du baron d'Oppède auquel le Roi assista ; la tenue des États du Languedoc en présence du Roi ; l'entrée de Louis XIII à Avignon et à Toulouse. 21 novembre 1621-17 novembre 1622.

Fol. 186. Récit de l'entrée de Louis XIII à Arles, le 29 octobre ; passage et réception à Salon, le 2 novembre ; entrées à Aix, le 3, à Marseille, le 5 (fol. 191). Au fol. 192, le récit est interrompu par la description (faite d'une autre main) des arcs de triomphe dressés à Marseille ; il reprend au fol. 196 : départ, le 10, de Marseille pour Aix ; passage à Salon, à Saint-Remy, le 14 ; à Tarascon et Beaucaire, le 15 ; entrée à Avignon, le 16.

Fol. 199. Récit, par Peiresc, de l'arrivée du duc de Savoie à Aix, le 12 novembre 1622, intercalé dans la relation qui précède ; celle-ci continue et finit au fol. 201. Ce long récit, fort détaillé, faisait l'objet d'une lettre de Valavez à son frère, datée d'Aix, 29 novembre 1622 ; en terminant, il priait Peiresc de ne pas la livrer à l'impression ; son frère l'a mise sous forme de relation, corrigeant certains passages, complétant certains autres, supprimant ceux qui ont un caractère intime et familial, comme si elle devait être imprimée.

Fol. 203. « Entrée du roy Louis XIII à Lyon. » 11 décembre 1622.

Fol. 205. « Entrée du grand Seigneur soltam Amet faicte à Constantinople, le XI octobre 1612, à l'occasion de l'ambassadeur de Persse, pour y faire voir sa grandeur et puissance. »

Fol. 209. « Présantz faictz au grand Seigneur par le roy de Persse, présenté par son ambassadeur au traictement de la paix accordée, le 26 octobre 1612. »

Fol. 211. « Réception à Brusseles de la princesse Marguerite. » 3 septembre 1633.

Fol. 214. « Felicissima entrada del Rey, nuestro senor, en la ciudad de Barcelona y sumptuoso recibimiento y fiestas que la dicha ciudad ha hecho a su real persona. Impresso en Barcelona, en casa de Jayme Matevat, anno de 1626. »

Fol. 218. « Relacion verdadera de la entrada y recibimiento que la ciudad de Barcelona hizo a la buena venida del senor cardenal legado, en 18 de março d'este anno de 1626... impresso en Madrid, en casa de Bernardino de Guzman. »

Fol. 222 et 224. « Mandement et ordonnance de l'évesque de Paris concernant tout l'ordre qu'il veut estre tenu par le corps du clergé allant en procession au devant de la royne Marie de Médicis, à son entrée solennelle qu'elle devoit faire, le 16 mai 1610, encore que luy mesmes ne son église Nostre Dame n'y deussent assister... (12 mai 1610), ce qui ne sortit aucun effect pour le parricide exécrable arrivé deux jours aprez en la personne du feu roy Henry le Grand. »

Fol. 226 et 232. Relation de la réception solennelle, au parlement de Paris, du duc de Montmorency, fils du connétable, nommé amiral de France. 16 juillet (s. a.). La seconde copie est de Peiresc.

Fol. 230. Récit de l'arrivée et de la réception à Marseille de M. de Brèves et de monsignor Bagni, archevêque de Patras *in partibus*, vice-légat d'Avignon, arrivant sur des galères du Pape (1er juin 1614); suite de son voyage jusqu'à Arles et aux Baux. De la main de Peiresc.

Fol. 234. Nouvelles politiques et nouvelles de la cour. Paris, 17 juillet 1612. Copie de Peiresc et de Valavez.

Fol. 236. « Réception de M. le chevalier de Guise à Marseille. » Mars 1614.

Fol. 239. « Harangue du sr Vias, assesseur, sur la mort de monseigneur le chevalier de Guise. »

Fol. 241 v°. « Lettre des sieurs consulz [de Marseille] à monseigneur le duc de Guise, faicte par le sr Vias, assesseur. »

Fol. 244. « D'Aix, le 18 avril 1613. » Récit du voyage d'Avignon à Aix de MM. de Nevers et du Maine, Madame de Nevers et Mlle du Maine ; leur réception à Aix ; arrivée à Marseille et voyage par mer jusqu'à Antibes. Récit de la mort du président du Parlement Chaine ; notice biographique sur ce magistrat. Le tout de la main de Peiresc.

Fol. 246. « Ordre de la cavalcatta et entrée solemnelle de monseigneur le duc de Créqui, ambassadeur extraordinaire du Roy très crestien, à Rome. » (S. d.)

Fol. 248. Suite du récit du voyage de MM. du Maine et de Nevers. (V. fol. 244.) Aix, 3 mai 1613. De la main de Peiresc. — Fol. 249. Copie du même récit, d'une autre main.

Fol. 252. « Relation du s^{r} de St Troppez du passage de l'ambassadeur du Jappon par le lieu de St Troppez, au commancement d'octobre 1615. »

Fol. 253. « Relation de madame de St Troppez sur le mesme suject. » Incipit : « Il y a huict jours qu'il passa à Sainct Troppez un grand seigneur indien, nommé don Philippe Francesco Faxieura. » Au verso : « Relation de M. Bignon, revenant de Rome en ce mesme temps », sur le même sujet. En italien.

Fol. 265. « Processions. » (Titre seul.) — Fol. 266. « Procez verbal dressé par le greffier Jean du Tillet et inséré aux registres du Parlement, touchant l'ordre observé... en la procession faicte pour la religion par le roy Henry II aprez son entrée à Paris, où furent portées touttes les plus précieuses reliques de touttes les églises... ; l'aprez disnée fust faicte exécution d'aulcuns condamnez au feu pour crime d'hérésie. » 4 juillet 1549.

Fol. 270. Mention de la « semonce faicte, le 26 avril 1549, à la Court de parlement de Paris par deux des eschevins de la ville de voulloir assister, le mesme jour, au service accoutumé en mémoire de la réduction d'icelle ville hors des mains des Anglois ».

Fol. 272. « Semonce de l'évesque de Paris et lecture des lettres missives du Roy escriptes à luy en vertu desquelles on résould une procession générale pour expier l'injure faicte par les hérétiques à l'image Nostre Dame derrière le petit St Anthoine... » 22 décembre 1551.

Fol. 274. « Ordre tenu en la procession générale faicte par le roy Henry II pour la religion, de la Saincte Chapelle à Nostre Dame..., inséré au registre du 18 novembre 1551. »

Fol. 280. « Procession généralle pour les fruitz de la terre, ordonnée

par la Court sur la remontrance des gens du Roy... » 13 juin 1551.

Fol. 282. « Procession faicte par la Court de parlement de Paris à l'entour du circuit du Palais pour les nouvelles de la reddition de Metz et prise de Goze (*sic*)... et la reconvalescence de la Royne... » 16 avril 1551.

Fol. 284. « Procès verbal registré au parlement de Paris, touchant les cérémonies observées en une procession solemnelle faicte à Sainct Denys... ensemble des contentions survenues pour le chaperon fourré du premier président des aydes et la préséance du recteur de l'Université... » 27 et 28 avril 1552.

Fol. 288. « Procession pour le prinse d'Yvoy en Luxembourg, avec les difficultez proposées tant sur la fréquence des processions que pour la députation de vingt présidens ou conseillers... » 28 juin 1552.

Fol. 292. « Procession faicte pour l'heureux succez des affaires du Roy, par la Court, les comtes, les généraulx, et la ville, puis la Saincte Chapelle jusques à Nostre Dame..., en suite d'une lettre du connestable de Montmorency, touchant la prise de Danvilliers... » 19 juin 1552.

Fol. 296. « Procession générale pour la prinse de Calais, où assistèrent le roi Henri II, la royne, la royne d'Escosse et Mesdames... » 16 janvier 1557. V. Godefroy, *Cérémonial françois,* t. II, p. 954.

Fol. 300. « Les obsèques du prince d'Espagne faictes à Paris, le 21 septembre 1568, selon l'acte qui en fut retenu dans les registres du Parlement... »

Fol. 304. « L'ordre tenu en la procession générale faicte contre les héréticques..., le roy Charles IX présent... » 29 septembre 1568.

Fol. 310. « Procès verbal extraict des registres du parlement de Paris concernant la procession générale faicte pour la victoire donnée au roy Henri III sur les ennemis de l'Église... » 20 décembre 1587.

Fol. 314. « Procès verbaux des propositions... faictes pour les rangs de la procession... que le roy Louis XIII feit à Paris, le 26 octobre 1614, avant l'ouverture des Estatz généraux... » Au verso, « lettres closes du Roy », portant convocation du Parlement pour assister à la procession. 21 octobre.

Fol. 321 v°. Plan dessiné à la plume par Peiresc et indiquant les emplacements occupés dans l'église de Notre-Dame par le Roi et les assistants, pendant la messe qui fut dite à l'issue de la procession du 26 octobre 1614.

Fol. 322. « Procession générale du dimanche 26 octobre, suivant l'ordre donnée par le Roy. » Compte rendu de la cérémonie. —

Fol. 326. « Pour la procession générale des Estats, ordre que le Roy veut estre gardé et observé. » V. Godefroy, *Cérémonial françois*, t. II, p. 334.

Fol. 328. « *Te Deum*. » (Titre seul.) — Fol. 329. « Lettre du Roy envoiée par le sieur Contade à la Cour des aydes pour lui donner advis de la reddition de Sainct Jehan d'Angely, avec mandement de se trouver au *Te Deum*... » 25 juin 1621.

Fol. 331 et 343. « Relation particulière de tout l'ordre et cérémonie observées pour le *Te Deum* que le roy Louis XIII ordonna estre chanté en l'église cathédrale de Paris », aux fins de rendre grâces à Dieu, à la suite de la paix conclue au camp de Montpellier... « Ensemble la lettre du Roy au Parlement et les procez verbaux sur ce dressez et insérez aux registres tant dudict Parlement que de la Chambre des comptes, Cour des aydes et hostel de ville de Paris. »

Fol. 337. Minute, de la main de Peiresc, d'une partie de la copie qui précède; la fin est au fol. 340. — Fol. 338. Lettres de Peiresc demandant qu'on lui communique « la lettre du Roy pour le *Te Deum* » (sans date ni suscription).

Fol. 342. Demi-feuillet contenant, de la main de Peiresc, la suite d'un récit dont le début manque : « Ce fut partie la pluye et partie l'heure tarde et la briéveté du temps dans lequel s'attendoit l'arrivée du corps du deffunt... » Il est ensuite question de « proclamations et semonces » faites dans différents quartiers, faubourgs et à diverses portes de Paris. Au verso, d'une autre main, on lit : « Curati in villa civitate a Valença », avec l'indication des noms de trois titulaires de cures.

Fol. 349. « Parlement. *Te Deum* pour la paix. » — Fol. 351. « Procez verbal de la Chambre des comptes sur la cérémonie du *Te Deum*... pour la paix de Montpellier ; de la Cour des aydes, de l'hostel de ville de Paris » (fol. 355). 31 octobre 1622.

Fol. 357. Relation sommaire, en latin, de la mort du roi Jean, à Londres, et de ses obsèques, à Paris. 6 mai 1364. De la main de Godefroy, ainsi que les deux pièces suivantes. — « Baptesme de Charles, fils aisné du roy Charles V, l'an 1368. » — « Baptesme de Louys, second fils du roy Charles V, l'an 1371. » Extraits d'un registre de la Chambre des comptes de Paris, coté D.

Fol. 359. « Le baptesme de M. le Daulphin se fit à Fontainebleau, le jeudy 24 septembre 1606, à cinq heures du soir. » Récit de la cérémonie.

Fol. 365. Récit de la cérémonie du baptême de la fille du comte de Boulbon, où la maréchale de Vitry fut marraine et « M. d'Alen » parrain. Aix, 7 mai 1633.

Fol. 367. Indication des titres principaux des pièces qui vont suivre. — Fol. 369. Récit de la réception de « don Roderigos Calderon », ambassadeur d'Espagne, arrivant en France avec le marquis Spinola, le comte de Buquoy et leur suite. 26-29 mai 1612. De la main de Peiresc.

Fol. 371. « Venüe du duc de Pasterana, ambassadeur extraordinaire d'Hespagne. » Récit très détaillé de la main de Peiresc, du 4 juillet au 16 août 1612; on en trouve le résumé dans le *Cérémonial françois* de Godefroy, t. II, p. 843. — Fol. 379. « Responce pour Madame » à l'ambassadeur d'Espagne. — « Pour madame Crestienne » (autre réponse au même). — Fol. 381. Réponse du Roi. — Fol. 383. « Roolle des plus apparents de la suitte du duc de Pasterana » [*alias* Pastrana]. De la main de Valavez. — Fol. 383 v°. « Gentiles hombres de la casa del duque. » — Fol. 384. « Memoria de las personas que han acompanando y sirbiendo al duque de Pastrana, grande d'Espany. » C'est la liste du fol. 383, complétée par l'indication des officiers subalternes et valets. — Fol. 388. Récit détaillé d'un grand bal donné par la reine Marguerite en l'honneur du duc de « Pestrana ». De la main de Valavez.

Fol. 393. « Ambassades d'Hespagne. » Récit de l'ambassade du duc du Maine à Madrid; incidents de son voyage, rapportés à Paris par un de ses gentilshommes, nommé Papillon. De la main de Peiresc.

Fol. 397. Détails complémentaires sur les équipages du duc de « Pastrano » (*sic*), arrivant à Bayonne avec 200 mulets. Paris, 5 août 1612. De la main de Peiresc.

Fol. 399. « Ambassades en Espagne de M. du Mayne et de M. de Puysieux. » Détails complémentaires, du 29 juillet 1612. Copie de Peiresc.

Fol. 401. Relation du voyage de M. du Maine par M. de Biney, du 23 juin au...

Fol. 409. Copie de six lettres relatives aux ambassades de MM. du Maine et de Puisieux : la première est signée « Faure de Vaugelas » et adressée à M. « des Hayes, maistre d'hostel du Roy, baillif et gouverneur de Montargis ». Madrid, 23 juillet 1612; les deux suivantes ne portent pas de suscription. Madrid, 13 et 19 août.

Fol. 419. Copie d'une lettre dans laquelle il est surtout question d'une indisposition de M. du Maine et des remèdes que l'auteur de la lettre lui fit prendre. Madrid, 22 août. (S. a.)

Fol. 421. Copie d'une lettre adressée à une dame par un personnage de la suite du duc du Maine. Madrid, 24 août.

Fol. 423. « Relacion de la entrada que hizo el duque de Mena en Madrid, escripte à don Emanuel Lopes à Paris par un Espagnol de ses amys. » Indication de la main de Peiresc; la lettre est en espagnol. (S. d.)

Fol. 425. Remise de l'ordre de la Jarretière au comte de Salisbury et au vicomte de Bindon; récit détaillé de la cérémonie qui eut lieu à Windsor, le 30 mai 1606. De la main de Peiresc.

Fol. 429. « Le balet de la reine dansé à Paris, le 23 janvier 1605. »

Fol. 431. « Carouzere. Le jour de caresme-prenant, qui estoit le 7 février 1606, précisement à minuict se commença le carrozere dans la basse cour du Louvre... » Copie de Peiresc.

Fol. 433. « Cérémonie observée par la royne mère en donnant le bonnet à M. le cardinal de Bérule, le mardi 26 octobre 1627, à Paris. »

Fol. 435. Copie d'une lettre signée : « Cramoisi... médecin extraordinaire... de la cour, donnant des détails sur l'arrivée à Fontainebleau de « don Pedro de Toledo », envoyé du roi d'Espagne. Fontainebleau, 22 juillet 1608.

Fol. 439. « L'ordre du S. Esprit. » Cérémonies du jour de Noël 1605; description du manteau et du collier du Roi; dessin, à la plume, des emblèmes et de la croix. Le tout de la main de Peiresc.

Fol. 441. Compte rendu de la première audience accordée par le roi d'Angleterre à l'ambassadeur de France, M. de la Boderie. 21 mai 1606. De la main de Peiresc.

Fol. 443. Dernière séance du « parlement général d'Angleterre », tenue à Londres, le 6 juin (s. a.), dans la grande chambre de Westminster; détails sur les costumes du Roi, des membres du Parlement, des archevêques, « des gents de justice et du prince de Walles »; croquis, au crayon, indiquant les places occupées par les assistants. Le tout de la main de Peiresc.

Fol. 445 et 446. « Entreveüe du Roy avec la princesse de Piémont. 15 décembre 1622. » Récit contenu dans une lettre sans signature ni suscription. Lyon, 25 décembre.

Fol. 449. Autre relation de cette entrevue.

Fol. 450. « Festin de Monsieur, frère du Roi, au duc de Lorraine. » Paris, 26 avril 1627. — Détails sur sa réception par le Roi. Paris, 27 avril.

Fol. 452. « Relation du festin faict par le marquis d'Espinola à mesdames les princesses de Condé et d'Orange, le jour des Roys... »

Fol. 455. « Ordre tenu en la réception et traictement faict au roy de Navarre par Madame l'abesse de Fontevrault, sa tante... » Juillet 1579.

Fol. 457. « Cérémonie observée à Mante, le xx jour de janvier 1594, lorsque la royne Louyse, veufve du roy Henry III de France et de Pologne, demanda justice au roy Henry 4e de France et de Navarre du cruel assassinat... du Roy, son seigneur et espoux. »

Fol. 463. Lettre de Valavez à Peiresc sur les « cérémonies du renouvellement de l'alliance d'Angleterre ». Paris, 18 septembre (s. a.).

Fol. 465. « L'ouverture des Estats. Mémoires pour M. de Valvez (*sic*) de l'ouverture des Estats, faicte par le roy Louys 13 en la grand salle de Bourbon, le lundy 27 octobre 1614. » V. *Cérémonial françois* de Godefroy, t. II, p. 342. — Fol. 469. Plan de la salle, avec l'indication des places occupées par les assistants. De la main de Peiresc.

Fol. 470. « Le Roy va donner de l'eau bénitte à la royne Marguerite. » 10 avril 1615.

Fol. 472. « Relation du conseil solemnel tenu par le Roy pour la déclaration de la guerre d'Italie. » Fontainebleau, 29 septembre 1625.

Fol. 476. « Registre de l'argenterie de l'an 1350. Obsèques du Roy Philippes de Valois. Sacre du roi Jean. Chevalerie du Daufin. » (Titre.)

Fol. 478. « Du compte d'Estienne la Fontaine, argentier du roy Philippes de Valois... » 1349-1350. Extrait du compte des dépenses, de la main de Peiresc.

Fol. 480. « C'est le compte Estienne la Fontaine, argentier du Roy, depuis le xxvi avril l'an L jusques au trépassement d'iceluy seigneur et derechief pour son obsèque, qui fut le xxviii aoust ensuyvant... »

Fol. 484. « C'est le compte Estienne..... des receptes et mises... [27 août-31 décembre 1350] pour le corps d'iceluy seigneur Roy, de Mad. la royne, pour leur sacre et couronnement, pour leurs enfans, leurs dons et la chevalerie du Daulphin... » On lit au fol. 491 : « Les noms des damoiselles [au nombre de dix] d'entour la royne, qui ont eu en ce terme corsez roons et cloches à chevaucher. » — Fol. 493. « Chevalerie du Daulphin, Noël 1350. » — Fol. 509. « Mises en ce

terme pour Mons. le Daulphin... et ses compaignons... le duc d'Orliens, M. Loys de France, les comtes d'Alençon et d'Estampes, Jean d'Artois et le duc de Bourgogne. » — Fol. 513. Compte des dépenses pour le sacre du roi Jean. 1er novembre 1350. — Fol. 521. Dépenses pour les dons du roi Jean, à son sacre. — Fol. 525. « Sacre de la royne, femme du roy Jean. » 1350. — Fol. 529. Dépenses pour « dons de gibecières et de seintures ».

Fol. 531. Compte de l'argentier du Roi, 25 mars 1350-1er juillet 1351 : obsèques du vicomte de Melun et accouchement de la reine Blanche.

Fol. 533. Détails des dépenses pour les obsèques du comte de Melun.

Fol. 535. Obsèques de M. de Beaujeu.

Fol. 537. « Frais des ammeublements faicts à la royne Blanche, vefve de Philippes de Valois, à son accouchement et baptesme de Jeanne, sa fille. »

Fol. 541. « Parties de l'emmeublement de Marguerite de France et Marie de Bourbon receües à Poissy entre les religieuses. » 15 mai 1351.

Fol. 545. « Pour les rangs et séances. » (Titre seul.) — Fol. 546. « Discours des rangs et préséances de France, par du Haillan. » — Fol. 561. « Autre discours des rangs et préséances. »

Fol. 566. « Préséance de France. » Incipit : « Aprez les Estats d'Allemagne et d'Italie suit vers le couchant celuy de France, lequel jusques à présent a esté tenu le premier entre tous les royaulmes de la chrestienté... »

Fol. 576. « Relatione venuta di Trento sopra la precedenza degli ambasciatori di Francia et Spagna. Con alcune lettere di monsr Rmo Paleotto et del cardinale di Lorena intorno aquesta materia. Di Trento. » 1er juillet 1563. — Fol. 577. « Lettera di... Paleotto. » 30 juin 1563. — Fol. 578 vo. « Lettera del cardinal di Lorena a papa Pio quarto... » Même date. — Fol. 581. « Copia del contenuto d'una lettera che papa Pio 4o scrisse al cardinal di Lorena per lo Musetto. » C'est une analyse de la lettre. — Fol. 581 vo. Autre lettre du cardinal de Lorraine au Pape. 22 juillet 1563.

Fol. 584. « Discorso sopra la precedenza tra Spagna et Francia. »

Fol. 594. « Lettres d'un François pour la préséance du roy de France contre le roy d'Espagne. » Imprimé à Lyon par Thibaud Ancelin.

Fol. 602. « Lettre du connestable de Montmorancy, lors grand

maistre de France, à M. d'Auxerre, ambassadeur à Rome, sur une faulte par luy commise en matière de préséance avec l'Espagne. » 9 février 1532.

Fol. 604. Ordonnance de Charles IX fixant les « rangs des pairs et officiers de la couronne ». Moulins, 18 mars 1566.

Fol. 606. Notes de Peiresc sur le « rang de chevalerie avec les princes; rang des ducs après les officiers de la couronne ».

Fol. 608. « Du rang des mareschaux de France. » (1378-1614.) — Fol. 614. « Les propositions du Roy à la dernière assemblée de Roüen en l'an 1617, avec les advis de ladite assemblée » au sujet du rang des maréchaux dans le conseil de guerre établi par le Roi; « de l'ordre et séance des Estats généraux ». De la main de Godefroy, comme la suivante.

Fol. 615. Rang occupé par les pairs de France aux cérémonies de baptême, au Parlement, aux réceptions d'ambassadeurs.

Fol. 619. « Sommaire des moyens de l'archevesque de Tholose contre les prétentions de M. le premier président et autres du Parlement. » 1629.

Fol. 659. « Règlement du roy Henry second en son Conseil privé sur le rang du parlement de Roüen dans l'église et sur l'ordre des processions. 1554. Extraict du registre du Conseil privé du Roy. »

Fol. 661. « Extraict des registres du Conseil d'Estat. » Arrêt sur la plainte (relative à une question de préséance) de l'archevêque de Toulouse et relation sur les détails d'exécution de cet arrêt (s. d.).

Fol. 663. « Déclaration de la vacance d'un office de conseiller clerc qu'avoit tenu M. Eustache du Bellay, évesque de Paris, pour avoir faict office d'évesque, le temps *de conservandis* estant passé. » 13 novembre 1551.

Fol. 664. « Arrest du Conseil d'Estat sur lequel renvoy est faict au Parlement pour juger le différend qui est entre les ducs de Nemours et de Nevers pour leurs préséances. » Compiègne, 5 juin 1624.

Fol. 666. « De l'ordre, rang et scéance des parlements, spétialement de celuy de Grenoble. »

Fol. 670. « Brevet par lequel le roy Louis XIII veut que Mme de la Valette, sa sœur naturelle, retienne, nonobstant son mariage, le rang de princesse qu'elle avoit tenu estant fille. » Lyon, 13 décembre 1622.

Fol. 672. Ordonnance du duc de Guise fixant le rang du sénéchal de Provence. Marseille, 9 septembre 1620.

Fol. 674. « Les rangs d'Angleterre. » Peiresc a mis en marge : « Ex libro de nobilitate politica Thomae Millitis vel Millesii, edito Londini 1608, p. 169. »

XVII[e] siècle. Papier. 676 feuillets. Les fol. 2, 27, 31, 33, 50, 52, 87-89, 101, 133, 139, 141, 150, 166, 168, 182, 183, 202, 204, 213, 225, 231, 243, 247, 254, 269, 271, 273, 279, 303, 308, 309, 330, 339, 360, 366, 370, 377, 378, 380, 382, 386, 387, 408, 438, 440, 447, 448, 451, 456, 462, 477, 479, 492, 507, 508, 512, 524, 530, 532, 565, 583, 605, 607, 613, 618, 660, 662, 665, 669 et 671 sont blancs; les fol. 255-264, 361 et 362 sont imprimés. 350 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1795 (P., XXVI, t. II). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Relations des cérémonies observées aux mariages et enterremens des roix et grands de l'Europe. »

Fol. 2 v°. Croquis à la plume, par Peiresc, représentant les places occupées par certains personnages, dans une cérémonie dont la nature n'est pas indiquée.

Fol. 3. « Discours de ce qui s'est passé aux fiançailles et mariage de dom Philippes IIII, prince d'Espaigne, filz de Philippes III, roy d'Espaigne... avec Madame Élizabeth de France, sœur du Roy, fille de Henry IIII, roy de France et de Navarre, et de Marie de Médicis... en la ville de Bordeaux. Partement de mad. dame pour aller en Espaigne; l'arrivée en France de Mad. Anne d'Austriche, fille du roy d'Espaigne, royne de France; la délivrance faicte réciproquement desdictes deux princesses à la frontière; l'arrivée et réception de la royne à Bourdeaux; la messe solempnelle dicte pour le Roy et elle à l'église S[t] André de Bourdeaux; leur entrée solemnelle en la mesme ville et la séance du Roy en son lict de justice au Parlement de ladicte ville... par M. de Marillac, conseiller d'Estat. » Octobre-décembre 1615.

Fol. 39. « Mariage de Madame la princesse d'Hespaigne, faict à Bourdeaux. » 17 octobre 1615.

Fol. 43 et 67. « Relation de ce qui s'est faict tant aux fiançailles de Madame Henriette Marie de France, sœur du Roy, avec Charles I, roy de la Grand Bretagne... au Louvre dans la chambre du Roy, le 8 may 1625, qu'au mariage de ladicte dame... à l'église Nostre Dame, le unziesme dudict moys et an. » Cette relation est de la main de Valavez; il y a une interposition au fol. 48; la suite est au fol. 50.— Fol. 57. « Trois diverses relations des cérémonies du mariage de Madame Hen-

riette Marie avec le roy Charles d'Angleterre, le XI may 1625. » Copie d'une lettre de M. de Bouc, du 13 mai 1625. — Fol. 60. Autre copie d'une lettre, sans signature ni suscription, sur le même sujet. Paris, 14 mai.

Fol. 84. « Relation des nopces de Mademoyselle du Mayne. » 3 juin 1615. De la main de Peiresc.

Fol. 86. « Mémoire de ce qui s'est passé tant aux fiançailles que mariage de Madame Henriette Marie de France... avec le roy de la Grande Bretaigne... » (relation différente des précédentes). — Fol. 90. Plan de la chapelle, avec dessin de l'autel. — Fol. 91. « Plan de la scéance des fiançailles de la roine d'Angleterre dans la Chambre du Roy. » — Fol. 93. « L'ordre tenu au mariage de la reine d'Angleterre. » — Fol. 94. « Ce qui se passa dans le cœur de l'église Nostre Dame. » C'est une autre copie de la lettre qui figure au fol. 60 ; au bas, Peiresc a mis : « Du s[r] Thomassin, juge de Riez. » — Fol. 106. Relation sur le mariage de la reine Henriette, en italien. Londres, 20 mai 1625. — Fol. 110. « Du partement de la royne d'Angleterre. » Paris, 2 juin 1625. — Fol. 112. Copie de lettre de Cujés à Valavez, intercalée dans la relation qui précède. Boulogne, 12 juin.

Fol. 115. Copie de lettre, en italien, sur l'arrivée de la reine d'Angleterre à Londres. Londres, 1[er] juillet 1625. — Fol. 117. Autre lettre, en italien, sur la réception de la reine à Douvres. Londres, 24 juin. — Fol. 119. Troisième lettre, en italien, relative aux cérémonies du mariage de la reine Henriette. Londres, 13 mai 1625. Ces trois lettres ne portent ni signature ni suscription.

Fol. 123. « Ordre observé aux fiançailles et mariage de Monsieur, frère du Roy, avec Mademoyselle de Montpensier, célébrez à Nantes, en Bretaigne, le cinq et sixiesme jour d'aoust 1626. »

Fol. 127. « Enterremens. » (Titre seul.) — Fol. 128. « Funérailles du roy Philippe III, où adsistoit le roy Philippe le Bel, son filz. Ex gestis Simonis, archiepiscopi Bituricensis. » Au verso du fol. 128, note de Peiresc : « Cérémonies faictes à Bourges durant trois jours au passage et réception du corps du feu roy Philippe III, décédé en Aragon, porté en procession par le roy Philippe le Bel, son filz et successeur, qui assista au service chanté le III[e] jour par Simon, archevesque de Bourges. Extraict des actes dudict archevesque, du mardy et jeudy aprez la sainct Martin de l'an 1285. »

Fol. 129. « Parties pour l'anniversaire du roy Philippe de Valoys trespassé... » Saint-Denis, septembre 1351.

Fol. 131. « Funus Ludovici III. Aysies la forma del cantar del rey Loys ters, facti en Ays a Sant Sauvaire » (21 mars 1434). A la fin, note de Peiresc : « Extraict du livre de raison couvert de noir de Michel Matheron, conseiller maistre, qui mourut en 1470 ou environ, l'un des ayeulx de M. de Salignac, assesseur en 1614, père de Jean, qui fust présidant et ambassadeur du roy Charles VIII, lequel Jean estoit père du bisayeul dudict s[r] assesseur. »

Fol. 133. « Funérailles du roy François I[er] dans Aix. Du registre des délibérations. » 11 mai 1547.

Fol. 135 et 145. « Ordre gardé en la pompe funèbre de défunct Henry le Grand, quatriesme du nom, roy de France et de Navarre, de très heureuse mémoire. » 29-30 juin 1610. Extrait des registres de Notre-Dame de Paris.

Fol. 151. « Corrections de quelques petites particularitez sur la cérémonie imprimée des funérailles du feu roy Henri IIII. »

Fol. 155. « Obsèques de Madame, en juin 1627 », sous forme de lettre adressée à son fils par Hector le Breton, « escuier, sieur de la Doneterie et de la Chesnaye, roy d'armes de France au tiltre de Montjoye S[t] Denys ».

Fol. 217. « L'ordre observé aux obsèques et funérailles de très haulte... princesse Marie de Bourbon, espouse de... Gaston, fils de France... mis par escript, par le commandement de M. de Rouville, chevalier d'honneur de ladicte dame et chef de son convoy, par Guillaume Millet, l'un de ses mareschaux des logis et secrétaire. » 4 juin 1627 et jours suivants.

Fol. 247. « Mémoire des cérémonies observées aux funérailles de feu Madame la princesse douairière de Condé, vefve de... Henry de Bourbon. » 28 août 1629 et jours suivants.

Fol. 266 v°. Service célébré à l'intention de la princesse de Condé, le 2 octobre, à Saint-Sulpice. — Fol. 268 v°. Grand service aux Cordeliers. 20 octobre.

Fol. 273. « Semonce faicte en la Court des aydes de Paris, le dernier avril 1621, pour les funérailles du roy Philippe IIII des Espagnes par le maistre des cérémonies du roy d'armes et des 4 héraulx et des XXIIII crieurs, en vertu d'une lettre de créance du 26 dudit mois portant mandement de se trouver aux vigilles et services qui se devoit faire à Nostre-Dame les dernier avril et 1[er] may audict an. »

Fol. 275. « Cy après ensuit l'obsèque de M. le connestahle messire Bertran » du Guesclin. (S. d.)

Fol. 277. « Funérailles du roy d'Espaigne, du vendredy trente avril. » 1621.

Fol. 281. « Verbal du registre du parlement de Paris sur les honneurs funèbres que la Cour rendit par commandement du Roy à Marie d'Alebret, duchesse de Nivernois, le 8 novembre 1549. »

Fol. 283. « Les obsèques de la royne d'Espagne Elisabeth, sœur du roy Charles IX, lequel y assista en personne... Extrait du registre du parlement de Paris, du 24 octobre 1568, dressé par le jeune greffier du Tillet qui y a mis au pied la relation de la mort de la reyne Élisabeth, envoyée au Roy par son ambassadeur en Espaigne, *bien differante du bruit commun.* » Ces cinq derniers mots de la main de Peiresc.

Fol. 289. « Funérailles de M. le chevalier de Guise à Arles. » (S. d.) Relation écrite, en partie, par Peiresc.

Fol. 293. « Ordre qui a esté tenu en la cérémonie du service funèbre faicte en l'église des Augustins, le vendredy X[e] décembre 1599 pour feu... M[re] Philipes Hurault... comte de Chiverny, chancelier de France. »

Fol. 299. « Ordre tenu à l'enterrement de feu M. le chancelier de Bellièvre. » Septembre 1607.

Fol. 307. Funérailles de Guillaume Viole, évêque de Paris; honneurs rendus par le Parlement. 7 mai 1568.

Fol. 309. Funérailles du cardinal de Gondy; extrait des registres du Parlement. 19 février, 19 et 21 mars 1616. — Fol. 315. Extrait des registres de l'hôtel de ville de Paris pour les funérailles du cardinal de Gondy. 21 mars. — Fol. 319. Extraits des registres de la Chambre des comptes, sur le même sujet. 19-21 mars 1616.

Fol. 320. « Funérailles du cardinal de Raiz. » (Titre seul.) — Fol. 321. « Relation fort exacte de tout l'ordre et de toutes les cérémonies qu'on observa aux obsèques et funérailles du feu s[r] cardinal de Rhetz, tant pour le transport de son corps depuis le lieu de son décedz jusques à Paris..., comme aussy les délibérations et expédians que l'on print sur diverses contentions... pour raison des rangs..., ensemble les rolles et mandemens délivrés... et les actes authentiques retenus... dans les registres tant du chapitre de l'église de Paris que des compagnies souveraines du Parlement, des Comptes et des Aydes et dans ceux de l'hostel de ville et Université de Paris. » 5 et 6 octobre 1622. Cette relation très détaillée est de la main de Peiresc.

Fol. 343. Funérailles du cardinal de Retz. « L'ordre tenu au convoy

et réception du corps. » — Fol. 345. Protestation du doyen du chapitre et de l'archidiacre de l'église de Paris au sujet du rang qui leur est attribué dans la cérémonie. — Fol. 347, 349, 353. Assemblée des curés de Paris au sujet de leur rang aux obsèques. A la fin, on lit : « Dont je soubsigné archiprestre de Ste Marie Magdeleine ay dressé ce petit narré pour servir de mémoire, le premier novembre 1622. » C'est la copie de la pièce originale, signée Ph. Hébert, qui se trouve au fol. 351, sous la date du 16 novembre, même année.

Fol. 357. « Résultat de l'assemblée des curez de Paris convoquez par le chappitre de la Madeleine... pour aviser de l'ordre que les paroisses pourroient tenir aux obsèques du cardinal de Retz... » Avec des notes de Peiresc. — Fol. 361. « Mandement pour le convoy... » 3 octobre 1622. — Fol. 363. « Décret du chappitre... sur la réformation de l'ordre... donné par luy... »

Fol. 365. « Roolle des curez et paroisses de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris, selon l'ordre qu'ils sont appellés aux assemblées synodales. » Extrait du greffe official. Octobre 1622.

Fol. 367. « Procès verbaulx des registres du Parlement du 4, 6 et 7 octobre 1622, tant sur la délibération d'assister en corps aux obsèques du feu cardinal de Retz... que sur la réception et la semonce et assistance de ladicte Cour au service solennel. »

Fol. 373 et 381. « Procès verbaulx des registres de la Chambre des comptes, des 6 et 7 octobre, tant de la réception de la semonce pour les funérailles du feu cardinal de Retz... et pour la contention des places que les chanoines avoient prétendües sur ladicte compagnie... » — Fol. 375. Procès-verbaux des registres de la Cour des aides et de l'hôtel de ville sur le même sujet. 6 et 7 octobre.

Fol. 384. Mention, par Peiresc, du procès-verbal extrait des registres du parlement de Paris, relatif aux funérailles de l'évêque de Paris, Guillaume Violle (du 7 mai 1568), ainsi que des procès-verbaux des registres du Parlement, de la Chambre des comptes et de l'hôtel de ville de Paris, relatifs aux obsèques du cardinal de Gondy (19 et 21 mars 1616). — Fol. 385. Brouillon de notes prises par Peiresc sur ces cérémonies.

Fol. 387 et 400. « Rotulus curatorum in archipresbyteratu Beatae Mariae Magdalenae. » Extrait des « rooles synodaux du greffe de l'official ». Cette pièce est signée : Duval.

Fol. 389. Mandement (imprimé) « pour le convoy de Monsgr de

Retz », avec additions et détails manuscrits sur la cérémonie, indiqués en marge. — Fol. 390. Relation des obsèques (cette pièce paraît être un brouillon). — Fol. 392. « Mémoires de M. le Blanc, vicaire général de l'evesché de Paris », sur cette cérémonie.

Fol. 394. « Dénombrement du clergé de Nostre-Dame par M. Dieu, chanoine des plus anciens et mieux versez aux rituels de l'église. » Octobre 1622. De la main de Peiresc.

Fol. 395. Lettre de Peiresc demandant des renseignements complémentaires sur « l'ordre des paroisses » de Paris; la réponse est à la marge.

Fol. 396. « Roolle des paroisses de Paris; du greffe du chapitre. » Note de Peiresc, au bas : « Celui-cy n'est pas au roolle de l'official parce qu'il dépend immédiatement du chappitre. »

Fol. 401. « Rotulus curatorum in archipresbyteratu Sancti Severini, Parisiis. »

Fol. 402. Note de Peiresc demandant des renseignements complémentaires sur certains détails des obsèques du cardinal de Retz. — Fol. 403. Réponse de Le Blanc à Peiresc, à ce sujet. Sur fiche. — Fol. 404. Autre questionnaire de Peiresc pour le même objet. Sur fiche.

Fol. 405. Lettre de Peiresc à M. Hébert, « chantre de St Honoré, archiprestre de la Madeleine », dans laquelle il le remercie de renseignements fournis et lui en demande d'autres.

Fol. 406. Notes de Peiresc demandant des renseignements complémentaires sur les funérailles du cardinal de Retz, et réponses en forme de notes. Sur quatre fiches foliotées.

Fol. 411. « Rotulus curatorum archipresb. Sancti Severini » ; de la main de M. Hébert, dont la lettre d'envoi forme le fol. 412.

Fol. 413. « Le thème de la harangue funèbre de Mons. l'évesque de Nantes. » Cette pièce fait l'objet d'une lettre de M. de Montmaur à Peiresc.

Fol. 416. « L'ordre tenu au convoy et réception du corps de feu Mgr le cardinal de Retz. »

Fol. 419. « Ordre tenu à l'enterrement de feu messire Christophle de Thou, premier président au parlement de Paris. » 1582.

XVIIe siècle. Papier. 421 feuillets. Les fol. 37, 38, 56, 82, 83, 92, 104, 105, 108, 109, 121, 122, 126, 130, 134, 143, 144, 215, 216, 274, 276, 277, 282, 288, 308, 312-314, 341, 342, 388 et 399 sont blancs. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1796 (P., XXVII). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Procès criminels faicts à Mre Robert d'Artois, comte de Beaumont (1331), à Mre Gilles de Rais, mareschal de France (1440), à Mre Louis de Luxembourg, comte de St Paul, connestable de France (1475), à Mr Henry, duc de Montmorency (1632). »

Fol. 2. « Procès criminel faict à Mre Robert d'Artois, comte de Beaumont (1331). » (Titre seul.) — Fol. 3 et 5. « Première partie du registre du procez de Robert d'Arthois, qui est au Parlement, laquelle n'est pas en l'extraict qui est au Thrésor et pourroit bien avoir esté adjoutée depuis, car la page n'en est pas signée au bas comme toutes les aultres dudict livre... » Sommaire et copie de la main de Peiresc.

Fol. 4. Miniature très finement exécutée représentant le Roi assis sur son trône.

Fol. 6. « En ung livre du trésor des privilèges, chartres et registres du Roy semblable à cestuy est trouvé ce qui s'ensuit : cy ensuit les vers des pers anciens. » Suit la liste des pairs de France, au bas de laquelle on lit : « Extractum ab registro curiae Parlamenti. Du Tillet. »

Fol. 7. Grande miniature coloriée et rehaussée d'or, plus soignée que celle du fol. 4 et vraisemblablement faite par le même artiste : elle représente le Roi, couronne en tête, couvert du manteau fleurdelisé, assis sur son trône; les pairs laïques sont à la droite du Roi; au-dessus de leur tête se trouvent leurs écussons; à gauche, un groupe d'archevêques et évêques en vêtements sacerdotaux, mitre en tête; au-dessous un groupe de huit personnages accroupis et garrottés; au premier plan, derrière un banc en bois, se trouvent deux groupes de personnages qui semblent s'interpeller; celui qui occupe le second rang à gauche a, au-dessus de la tête, l'écusson de Robert d'Artois. Au-dessus de chacun des groupes des pairs, on lit : « Ils ne sont pas pains si comme ils doivent seoir, mais l'ordre est au foillet précédent. »

Fol. 9. « Inventaire des pièces du procez. » Incipit : « Cy comence l'entrée soubtive et cautilleuse par laquele Robert d'Artoys, jadis conte de Beaumont... »

Fol. 17. « Abrégié des bons et loyaux procez faiz par le Roy en sa noble court, garnie deuement de pers et d'autres, si comme il appartenoit contre monsieur Robert d'Artoys, jadis conte de Beaumont. »

Fol. 20 v°. « Ci commence le procès entre le procureur du Roy, d'une part, et ledit R. d'autre. »

Fol. 27. « Arrest par lequel fu dit que Madame d'Artoys, le Roy

présent sans les pers, estoit tenu de procéder seur la contée et pairie d'Artoys. » Jeudi « ante Brandones », 1317.

Fol. 28. Formule des ajournements adressés aux pairs.

Fol. 31. « C'est un arrest par lequel silence fu imposé à Mgr Robert d'Artoys sur la contée d'Artoys et la grace que il avoit de dire contre les arrez autre fois donnez contre luy mise au néant. » 18 février 1331.

Fol. 37. Confession du frère Henri Sachebien, de l'ordre de la Sainte-Trinité, curé de l'église « de Busins », faite en présence de Guillaume, évêque de Paris, et de notaires requis. 1334.

Fol. 50. « La confession de Jehan Aymeri », chanoine de Liège, devant le même évêque, en présence des notaires requis. 31 janvier 1334.

Fol. 55. « La grace faite audit monsieur Robert qu'il peust proposer tout ce que li plairoit non contre arrests, sentences et ordenances aultre fois donnés. » Jeudi après Noël, 1329.

Fol. 56. « Item mess. Robert d'Artois fist faire unes fausses lettres et plaquier le scel de maistre Thiery d'Aire, évesque d'Arraz, par ladicte damoiselle de Divion et par ses complices et souz l'ombre d'ycelles lettres, lesqueles il monstra au Roy et à plusieurs de son Conseil... »

Fol. 57. « L'arrest par lequel furent les biens maistre Thieri en la main du Roi. » 6 janvier 1329.

Fol. 58. « La coppie de la commission. » Bois de Vincennes, 7 janvier 1329.

Fol. 61. « L'arrest par lequel il fu ordené à Becoisel (en Brie) que le Roy recevroit le duc et duchesse de Bourgoigne en foy et hommage de la conté et pairie d'Artoys et du fief de l'Esprevrier, nonobstant raisons proposées de par ledit Robert... » 30 août 1330.

Fol. 62 v°. « L'adjournement par lequel, à la requeste dud. Robert, le Roy adjournait lesditz duc et duchesse..... à la XV^ne^ de feste sainct Andrieu... » 31 octobre 1330.

Fol. 65. « Ci ensuit de mot à mot la teneur des lettres fausses, lesqueles R. d'Artoys, jadis comte de Beaumont, disoit estre les lettres de confirmation du roy Philippes le Bel, faites sur les convenances du traitté jadis fait entre feu Philippes d'Artois, son père, et feu Blanche de Bretangne, sa mère, et lesqueles ledit Robert... produist et monstra en jugement. » Ces pièces fausses sont datées de novembre 1281, septembre 1286, 10 mars 1304, 7 juillet et 28 juin 1302, dans l'ordre où les copies figurent au recueil

Fol. 71. « C'est la confession de la damoiselle de Divion, faicte... sur les lettres bailliées à la Court par M. Robert d'Artoys. Ceste confession est au Trésor de la chappelle du Roy à Paris. »

Fol. 76 v°. « Seconde confessions (*sic*) de la damoiselle de Divion faites en plusieurs lieux » : 4 août 1321; le mardi après la Saint Pierre, 1331 (fol. 79); 6 octobre 1331 (fol. 80 v°).

Fol. 85. « La fourme du serement baillée en la présence du Roy par les persones dessous escriptes. » Serment de la reine Jeanne (Moncel..., 1334); de Charles d'Évreux, comte d'Étampes (3 novembre 1334); de Charles, comte d'Alençon (14 novembre 1334).

Fol. 89. « La coppie des vraies lettres des convenances du mariage de feu monseigneur Philippe d'Artoys et de feu madame Blanche de Bretaigne. » En latin. Juillet 1280. — Fol. 90. Traduction en français de la pièce précédente.

Fol. 93. « La teneur d'une pronunciation du roy Philippe le Bel pour quoy il déclara et adjuga à la contesse d'Artoys la conté et pairie d'Artois. » Asnières, 9 octobre 1309.

Fol. 99. « Le secont dit et prononciacion du roy Philippe le Long, sure des parties astenir. » Mai 1318.

Fol. 105. « Ceulx qui s'ensieuvent ou cas que messire Robert venroit contre ladicte pronunciation ne li pevent aidier, mais l'aideront à contraindre. » Dimanche avant l'Ascension, 1318.

Fol. 107. « La ratification de monsieur Robert, de son oncle, et de son frère qui promettent aidier à luy contraindre se il venoit encontre. » Même jour.

Fol. 113. « Ci commence le procès fait par le procureur du Roy nies ou nom dudit seigneur, d'une part, et monsieur Robert d'Artoys... C'est le premier arrest donné contre ledit... par lequel il fu dit que les lettres desqueles il usa en jugement contre le duc de Bourgongne estoient fausses. Il est au Trésor du Roy, scellé du grand scel du Roy. » Au Louvre, 23 mars 1330.

Fol. 115 v°. « Le premier adjournement et la relacion d'icelui pourquoy appert que messire Robert d'Artoys fu adjournés au jour de la feste saint Michiel l'an mil CCCXXXI. »

Fol. 118 v°. « Le premier défaut donné contre... R. d'Artoys, le jour de la saint Michiel... » — Fol. 120. « L'adjournement... à la XV^{ne} de la saint Andrieu, 1331. » — Fol. 129. « C'est le second défaut donné contre... R. d'Artoys. » — Fol. 132. « C'est la relacion de

Pierre d'Aucerre et de Michiel de Paris sur les trois adjournemens... » 23 décembre 1331.

Fol. 141. « Ci commence le tiers deffaut de... R... » 17 février 1331. — Fol. 144 v°. « Arrest par lequel les procureurs monseigneur Rob. d'Artoys ne furent mie receuz à la journée » (même jour). — Fol. 146. « Les excusations de mess. Rob. d'Artoys et les responces faites par le Roy à ycelles. » 18 février. — Fol. 161 v°. « ...Relacion faicte par... Regnault de Lyonart sur le quart adjournement... » 17 et 23 février. — Fol. 170. « Ci commence le quart deffaut... » Mercredi « avant Pasques fleuries » 1331. — Fol. 175. « Ci commence le bannissement de M. Rob. d'Artoys» (même jour). — Fol. 179. « ...Lettre exécutoire du bannissement... » (même jour). — Fol. 184 v°. « Les noms des seigneurs qui furent présent au Louvre le merquedi devant Pasques flouries. » 1331. — Fol. 185. « Les noms des pers de France. » Au v° : « Fourme des adjournemens... et des présentacions des adjournemens des pers. »

Fol. 187. « Du procez de Robert d'Arthois contre la comtesse Mathilde. Arresta per curiam data in Parlamento octabarum omnium Sanctorum, anno Domini millesimo trecentesimo decimo sexto, quia anno XV praecedente non fuit Parlamentum. Du registre Olim de P. de Bituris, fol. 75. » Ces titre et notes sont de la main de Peiresc, qui a ajouté, à la marge, le dessin d'une hache, avec cette annotation placée au-dessus : « Cette marque est en marge du registre, à cause qu'il fut enfin condamné à mort. »

Fol. 189. Observations des pairs de France relatives à leurs ajournements; arrêt rendu à ce sujet. Jeudi « ante Brandones » 1317. Du même registre de P. de Bituris, fol. 83.

Fol. 191. Arrêt autorisant la comtesse Mathilde à témoigner sur certains faits quand elle le jugera convenable, et non « per viam executionis ». 6 avril 1317. Du même registre, fol. 84. Voir Lelong, *Bibl. hist. de la France,* p. 729, n° 14303.

Fol. 193. « Procès criminel faict à Mre Gilles de Rais, mareschal de France. 1440. » (Titre seul.) — Fol. 194. « Procez de Gilles, sire de Raiz, mareschal de France, convaincu de crimes exécrables de magie et de la mort d'une infinité de petits enfans, après en avoir abusé, lequel fut condemné à estre pendu et bruslé avec deux valets, ses complices, par sentence de Pierre de l'Hospital, président de Bretagne, après aultre sentence des juges d'église et exécuté le 26e octobre

1440. » Voir Lelong, *op. citat.*, n° 14305. — « Information et enquestes... » 18 septembre 1440.

Fol. 196. « Commencement du procez... » — Fol. 198 v°. « Confessions d'Henriet de Poictou et du sieur de Rays. » — Fol. 203. Condamnation des coupables. — Fol. 204. Relation de l'exécution.

Fol. 207. « Procès criminel faict à M[re] Louis de Luxembourg, connestable de Sainct Paul. 1475. » (Titre seul.) — Fol. 208. « Lettre que le chancellier de Bourgogne voulut avoir du Roy à Péronne, avant que de livrer le connestable. 1475. » Savigny-sur-Orge, 12 novembre 1475.

Fol. 211. « Procez du connestable de S[t] Pol. » Résumé des accusations portées contre lui. De la main de Peiresc.

Fol. 212. « Extraict des registres du conseil du Parlement. » Mentions par Peiresc : de la protestation faite par « les gents d'église » présents au prononcé du jugement du connétable; du don du comté de Ligny. — « Extraict du II[e] volume des ordonnances de Louis XI » : mention du don fait à Pierre de Rohan, sieur de Gyé, du comté de Marle et de la moitié du comté de Soissons, confisqués sur les fils du connétable. Janvier 1476. — « Extraict d'un cayer des chartres du VI avril MCCCC LXXV avant Pasques » : mention d'un arrêt d'ajournement contre le roi de Sicile, oncle du Roi, accusé de crime de lèse-majesté.

Fol. 213. « Procez du connestable de Luxembourg. » Interrogatoires de l'accusé. 26 novembre, 4, 7 et 12 décembre 1475. — Fol. 283. « Arrest de condamnation du connestable. » 19 décembre 1475. Voir Lelong, *op. citat.*, n° 14310.

Fol. 287. « Inventaire des pièces et productions que baille le procureur général du Roy demandeur en excès de crime de lèze majesté au premier chef contre le duc de Montmorancy, prévenu et prisonnier. » 29 octobre 1632. — Fol. 291. « Inventaire de la procédure criminelle encommencée par M[re] Jean Delauzon, conseiller du Roy en son Conseil d'Estat... commissaire député par Sa Ma[té] à l'encontre du s[r] duc de Montmorancy... »

Fol. 293. « Lettres par lesquelles le Roy ordonne que l'exécution du duc de Montmorancy sera faicte dans l'hostel de ville. » Toulouse, 30 octobre 1632.

Fol. 295. « Recollement et confrontation de Guilleminer. » 28 octobre 1632. — Fol. 297. « Délibération des Estats. » 22 juillet

1632. — Fol. 301. « Interrogatoire faict par nous Jean de Lauzon... de Pierre Guilleminer, greffier. » 24 octobre. — Fol. 313. « Deux désadveus et déclaration de Guilleminer. » 3 août.

Fol. 317. « Recollement et confrontation de tesmoings contre le duc de Montmorancy. » 28 octobre 1632.

Fol. 325. « Extraict d'une lettre escrite par ung des Pères Jésuites de Toulouse sur la mort de M. de Montmorancy. » (S. d.)

Fol. 327. « Commission à deux conseillers du parlement de Thoulouse pour continuer les proceddures criminelles commencées par le s[r] de Lauzon, maistre des requestes, contre M. le connestable de Montmorency, et instruire le procez, et estre jugé à leur raport en ladicte cour. Thoulouse, 25 octobre 1632. »

Fol. 329. « Délibération des Estats de la province de Languedoc, du 22 juillet 1632. »

Fol. 333. « Mandement du s[r] duc de Montmorency au baron de Sorgues. » 26 juillet 1632.

Fol. 335. « Conclusions du procureur général du Roy. » 29 octobre 1632. — Fol. 337. « Audition du s[r] de Montmorency sur la sellette. » 30 octobre.

Fol. 341. Copie de trois lettres du s[r] de Montmorency au comte de Gramont (s. d.); à l'évêque d'Albi (29 juillet 1632); à M. de Montbrun (s. d., par l'intermédiaire de l'évêque d'Albi).

Fol. 343. « Déclaration du Roy contre le duc de Montmorancy », 23 août; enregistrée au parlement de Toulouse, le 1[er] septembre 1632.

Fol. 349. « Lettres de M. le duc d'Engoulesme au Roy »; au cardinal de Richelieu, pour obtenir la grâce du connétable de Montmorency. (S. d.)

Fol. 351. Interrogatoire du connétable à l'hôtel de ville de Toulouse par les conseillers au Parlement, Anne de Cadillac et Clément de Long. 27 et 28 octobre 1632.

Fol. 363. « Information faicte par nous Jean de Lauson, conseiller du Roy..... à l'encontre de sieur duc de Montmorancy... Narbonne. » Déposition de Jacques Virois (16 octobre); d'Antoine Boutrillon (17 octobre); de François de Comminges, François de Saint-Preuil, Jean de la Roudière, Roger de Boussors et Claude de Gadagne (18 octobre).

Fol. 379. « Quatre commissions pour lever des deniers dans le Languedoc. » Pézenas, 16 juillet 1632.

Fol. 385. Lettres du Roi ordonnant que le marquis de Châteauneuf

nommé, le 23 août, pour présider au procès du duc de Montmorency, soit reçu avec les honneurs dus à un chancelier de France. Toulouse, 25 octobre 1632.

Fol. 387. « Deux commissions pour faire le procès au s^r de Montmorancy » : au parlement de Toulouse, 25 octobre; à Anne de Cadillac et Clément du Long. Même jour.

Fol. 391. « Arrest contre M. de Montmorancy. » 30 octobre 1632. Voir Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 14350.

Fol. 395. « Elogium Henrici Momorantii, Henrico filio. »

Fol. 397. « Divers arrests criminels. » (Titre seul.) — Fol. 399. « Jugement rendu à Paris, en la cour du Roy, par les pairs et officiers de l'hostel du roy Loys VIII contre Jeanne, comtesse de Flandres, et Jean de Neelle. » 1224.

Fol. 401. « Jugement des barons en présence de sainct Louys, rendu au camp devant Ansenise, contre Pierre, comte de Bretaigne. » Juin 1230.

Fol. 403. « Informations faictes pour raisons de la mort des duc et cardinal de Guise, 1589-1590. Avec la demande des deffaults requis par la vefve et ses conclusions civiles en un million d'or sans préjudice de la réparation prétendue contre l'autheur, collationnées aux propres originaulx signez tant par les tesmoings que par les commissaires. Et la demande par la dame duchesse de Guise et par son procureur. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 405. « Sommaire extraict de la première information faicte par Mr Pierre Michon et Jean Courtin, conseillers commissaires, à la requeste de dame Catherine de Clèves par commission du dernier janvier 1589. » 6 et 8 février. — Fol. 408. « Addition d'information faicte par nous Michon... » 28 mars 1589.

Fol. 415. Dépositions de Péricard, d'Olphan de Guast (5 avril); « d'Esme de Haultefort », 9 avril (fol. 416); d'Estienne d'Orguyn, 5 juin (fol. 417); de Claude de Bulles, 7 juin (fol. 419); de Michel Marteau, 24 juin (fol. 420).

Fol. 425. « Seconde addition d'informations..... collationnée au caher original » (note de la main de Peiresc); dépositions de Pierre d'Épinac, archevèque de Lyon. 1er mars 1590. — Fol. 429. « Extraict sommaire » des interrogatoires de divers témoins, du 3 mars 1590. — Fol. 430 v°. « Extraict au long du propre original : demandes en profit de trois deffaults... » Peiresc indique que cette pièce eût dû figurer

après celle qui commence au fol. 408; il fait remarquer que la date de cette demande est « environ la fin juin ou en juillet 1589 ».

Fol. 434. « Les jugements rendus par le roy S[t] Louys en la cause d'Enguerrand de Coucy. » 1256. Ce sont des extraits sommaires, de la main de Peiresc.

Fol. 435. Lettre de Duchesne, informant Peiresc qu'il n'a pas l'acte de partage de Boves et de Coucy, et lui donnant des indications sur l'année du jugement d'Enguerrand de Coucy; il lui envoie, en outre, un extrait, fait de sa main, de la Chronique de Guillaume de Nangis, qui figure, au fol. 436, sous le titre : « Guillelmus de Nangis in historia S. Ludovici. »

Fol. 437. « Querelle donnée par la royne Marie de Brabant, femme de Philippe le Hardy, par devant le pape Nicolas III à l'encontre de Pierre, évesque de Baieux, complice de Pierre Brosse, en récrimination et action de calomnie de ce qu'il l'avoit accusée de l'empoisonnement de Louys, filz ayné de son mari et de sa première femme... pour faire tomber la couronne à son filz. » Août 1278.

Fol. 439. « Ex Chronico Guillelmi de Nangiaco ms. » Extrait concernant « Petrus de Brocia ». 1277.

Fol. 441. « Rémission et abolition octroyée par le roy Philippe le Bel au roy Edoard II d'Angleterre, duc de Guienne, son gendre... de toutte la forfaiture de ses terres et aultres peines que luy ou le feu roy Edoard I, son père, ses séneschaux... pouvoient avoir encouru pour certaines désobéissances... injures..... avec abolition de la notte d'infamie..... donnée pour la bienvenüe en France dudict roy et de la royne Isabelle... » Poissy, 2 juillet 1313. Copie corrigée par Peiresc.

Fol. 443. « Procez d'Anguerran de Marigny, extraict de Guillaume de Nangis. » 1314. Au bas, note de Peiresc : « Imprimé dans la Chronique de S[t] Denys, à la fin de la vie de Philippe le Bel. »

Fol. 451. « Arrest donné par le roy Louys Hutin séant en leslitc (*sic*) de sa justice contre le comte de Flandres. » 14 juillet 1315.

Fol. 457. Lettre de M. du Lis à Peiresc au sujet de registres contenant des « arrests criminels de 1318 ». (S. d.)

Fol. 458. « Condemnation de Jourdain de l'Isle, chevalier, à estre pendu pour avoir faict pendre deux appellans de luy au mespris de l'appel et de la sauvegarde du Roy. » Samedi après l'Ascension, 1343.

Fol. 460. « Condemnation de mort pour trahison de subjectz contre

leur seigneur temporel [Guiart de Chappes], faicte en Parlement en présence du prévost de Paris, le 8 juillet 1318. Extraict des arrestz criminels de l'an 1318 d'un livre commençant : Hic sunt arresta in regali curia lata in criminalibus causis... »

Fol. 462. « Rémission octroyée au roy Charles de Navarre par le roy Jean, son beau-père, ensemble à Philippe et Louys, ses frères, et leurs complices pour le meurtre de Charles d'Espaigne, connestable de France, à sa trez humble prière, et des roynes douairières de France, Jeanne, sa tante, vefve de Charles le Bel, et Blanche, vefve de Philippe de Valois, sa sœur, du 4 mars 1353. » Sommaire de la main de Peiresc; copie de Duchesne.

Fol. 466. « Abolition et absolution octroyée par le roy Jean au bailli d'Evreux, de tous crimes de lèse majesté ou aultres en conséquence de l'abolition générale stipulée et promise au roy de Navarre pour luy, ses frères et adhérans jusques à 300, par le traicté faict entre lesdicts roys à Calais, le 24 décembre. [S.a.] Ledict traicté fut juré, lequel est inséré aux dictes lettres d'abolition du 14 mars ensuyvant. Du registre des mémoriaux cotté D. f. V. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 470. « Procez contre Jean de Montfort, duc de Bretaigne. Privilége des pairs. Extraict du registre du Conseil. M.CCC.LXXVIII. » De la main de Peiresc. — Fol. 471. « Extraict du Parlement 1386, aux playdoyers. » Mention de la proposition faite par le duc de Bourgogne et autres seigneurs « que lorsqu'on fit le procez du duc de Bretagne, les pairs avoient délibéré que à eulx appartenoit le jugement des pairs et lors le Roy leur en promit bailler lettres... »

Fol. 472. « Extrait de l'arrest de la cour de Parlement contre m^re^ Philippes de Commines. » Paris, 24 mars 1488.

Fol. 474. « Sentence contre m^re^ Pierre de Craon et ses complices pour avoir assassiné le connestable de Clisson. » 26 août 1392.

Fol. 478. « Lettres patentes du roy Louys XI portant la délivrance de Jean, duc d'Alenson, ensemble restitution de ses biens et abolition de son crime. » Tours, 11 octobre 1461.

Fol. 484. « Lettres patentes du roy Louys XI par lesqueles sur considérations particulières il rend et restitue à René d'Alenson, comte du Perche, les terres et seigneuries... confisquées tant sur luy que sur son père... » 20 janvier 1467. Extrait des registres du Parlement.

Fol. 492. Relation du transfert du corps du roi René de l'église Saint-Sauveur d'Aix en Provence, et de la cérémonie faite à sa récep-

tion dans l'église de Saint « Lau, près Angières » (*sic*), en Anjou. Août 1481. Cette translation avait été ordonnée par la reine de Sicile, son épouse. Extrait des archives du Roi en Provence, du registre intitulé : « Coppiae testamentorum regum Siciliae et comitum Provinciae. »

Fol. 500. « Accord et transaction faicte entre le roi Louis XI et Jaques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de la Marche et de Castres, par lequel le Roy donne abolition audict duc de tous les crimes qu'il pourroit avoir commis contre luy, le 8 décembre 1469; ratifié à S[t] Flour, le 17 janvier, et leu en Parlement, le 9 février suivant. »

Fol. 522. « Arrest de mort contre Jacques d'Armagnac, duc de Nemours; présidant en la cour de Parlement Pierre de Bourbon, comte de Clermont, seigneur de Beaujeu, comme lieutenant du roy Louis XI... » 10 juillet 1477.

Fol. 524. « Arrest du Parlement contre René d'Alençon, comte du Perche. » 22 mars 1482.

Fol. 526. « Arrests criminels bien notables recueillis par M[r] du Liz » ; mention de la condamnation de Charles de Chalon, vicomte de Joigny, pour crime de lèse-majesté (22 mars 1479) ; « lettres comminatoires de marque contre le roy d'Arragon et ses subjects et leurs biens... baillez à la royne pour occupation de terres et baronies appartenant à icelle » (18 juin 1451) ; « Jacques de Breszé, condamné pour meurtre de sa femme, sœur du roy Loys » (15 juin 1480) ; Pierre Puy, « privé de l'office de conseiller à la Cour du parlement de Paris pour abus et offenses », 1475. — Fol. 528. Mentions « d'abolitions octroyées par Louis XI à Jean et René d'Allençon », 20 janvier 1467 ; de « capitulations » entre ces princes. 31 décembre 1467.

Fol. 529. « Arrestz de la Cour contre Jean Hardy, 28 mars 1473. Arrest de question réitérée. » Voir *Histoire de Louis XI*, par Monstrelet, t. III, p. 179 (édit. de 1572). — « Arrest définitif. » 31 mars.

Fol. 533. « Arrest donné contre Jehan d'Alençon, criminel de lèze majesté. » 18 juillet 1474. Extrait.

Fol. 535. « Arrest d'adjournement personel au roy de Sicile, prévenu de crime de lèze majesté. 6 avril 1375. » Note de Peiresc, à la fin : « J'estime qu'il y ait faulte à la datte, car en ce temps là de 1375, il n'y avoit aultre roy de Sicile que la royne Jeanne, lors vefve de Jacques de Maillorque. Il a voulu dire 1475, lors du procez du connestable de Sainct Pol, par lequel il avoit charges contre le roy René

de Sicile, oncle du roy Louis XI, qui se tenoit prez du Daulphiné, c'est à dire en Provence, et qui estoit pair de France, comme duc d'Anjou et estoit en grand aage. »

Fol. 539. « Arrest du parlement contre mre Philippe de Comines. » 24 mars 1488.

Fol. 541. « Procès criminel faict contre mre Charles de Bourbon, chevalier de l'ordre du Roy, prince et connestable de France, et Jehan de Poictiers, aussy chevalier dudict ordre, sr de St Valier. »

Fol. 541 v°. « Lettres du grand séneschal de Normandie au Roy. » 10 août 1523. — Fol. 542. « Information sur les lettres du grand séneschal de Normandie. » Déposition de « Jacques d'Argenges » (*alias* B. Argonges); de Jacques de Matignon (fol. 544); « interrogations faictes par M. le président de Selva et M. de Loynes à la personne de M. de St Vallier sur la retraicte de M. de Bourbon. » 23, 24 et 25 octobre 1523. Note de Peiresc en marge : « Collationné au propre cayer original, escript de la main de M. le présidant de Selva, signé par M. de St Vallier et par lesdicts srs de Selva et de Loynes. » — Fol. 561. « Arrest contre St Vallier. » 16 janvier. — « Dégradation de l'ordre de St Vallier. » — Fol. 562. « Exécution de l'arrest contre St Vallier. » — Fol. 564. « Rémission de Saint Vallier. » Blois, février 1523. — Fol. 565. « Lettres de surséance pour St Vallier. » 20 février.

Fol. 565 v°. « Prononciacion de l'arrest de Bourbon. » 26 juillet 1527.

Fol. 567. « Procès criminel faict au comte Sebastiano Montecuculo », accusé d'empoisonnement sur la personne du Dauphin. Lyon, 7 octobre 1536.

Fol. 569. « Arrest contre le chancelier Poyet. » 23 avril 1545.

Fol. 571. « Conclusions du procureur général du Roy contre le prince de Condé, sur lesquelles y eut arrest conforme auxdictes conclusions... » 27 juillet 1562. Note de Peiresc.

Fol. 573. « Arrests donnez contre Lamole et Coconnas, criminelz de lèze majesté, le 30 avril 1574. » Extraits.

Fol. 575. « Déposition de Salzède, avec l'arrest de sa condamnation. C'est la coppie prise sur l'original escript et signé de la main de Salzède, que j'ay pris mot à mot et orthographé toute semblable. » — Fol. 579. « Aultre coppie prise sur le vray original. » C'est la copie d'une lettre dans laquelle l'accusé sollicite l'intervention de la reine. — Fol. 581 et 583. Extrait de l'arrêt portant condamnation de Sal-

zède à « estre tiré à quatre chevaulx en la place de Grève ». 25 octobre 1582.

Fol. 585. « Procez de Madame la princesse de Condé. Sommaire pour monstrer que messeigneurs les princes de Conty et comte de Soissons ont cy devant esté appellez en la Cour de parlement, qu'ilz ont comparu contre Madame la Princesse, qu'ilz n'ont jamais proposé leur déclinatoire ni protesté contre les arrests d'icelle... » 20 décembre 1588.

Fol. 587. « Coppie de lettre du roy Henry IIII, lors roy seulement de Navarre, au s[r] de Ségur sur la mort du prince de Condé et sur une conspiration contre sa persone. » Saint-Jean d'Angély, 4 avril. Voir Berger de Xivrey, *Recueil des lettres de Henri IV*, t. II, p. 365.

Fol. 588. « Requeste au Roy par les parents de Madame la Princesse, pour estre envoyée au parlement de Paris. » 1[er] juillet 1595. — Fol. 591. « Lettres patentes dudict renvoy. » Dijon, 1[er] juillet 1595. — Fol. 592. « Exploict de signification au s[r] de S[t] Mesmes. » 22 juillet 1595. — Fol. 593. « Arrest du règlement sur la cassation des procédures faictes à S[t] Jean d'Angély, et que les princes de Conty et de Soissons seroient appellez pour procéder à la déclaration de l'innocence de Madame la Princesse. » 26 avril 1596.

Fol. 595. « Edict du Roy par lequel Sa Majesté déclare les biens meubles et immeubles du duc de Mayenne, duc et chevallier d'Aumalle, et de ceux qui volontairement habitent ces villes de Paris, Rouen, Thoulouze, Orléans, Chartres, Amiens, Abbeville, Lyon et le Mans, et tous aultres qui tiennent leur party, acquis et confisqués... » 27 avril 1589.

Fol. 598. « Arrests sur la déclaration d'innocence de la princesse de Condé. » 28 mai 1596. Extraits des registres du Parlement. — Fol. 604. « Arrest que les procédures de S[t] Jean d'Angely seront supprimées » sur la requête de la princesse de Condé. 28 mai 1596. — Fol. 604 v°. « Arrest que sans s'arrester aux déclarations des princes de Conty et comte de Soissons, il sera passé oultre. » 13 juillet. — Fol. 605 v°. « Arrest de déclaration d'innocence. » 24 juillet 1596.

Fol. 610. « Sur le procez du mareschal de Bouillon. Relation de M. de Roissy, commissaire. » Note de Peiresc. — Fol. 616. « Abolition de M. de Bouillon. Dourdhery », 2 avril 1606.

Fol. 622. « Relation de la vie et fin du comte de Sommerset et de la comtesse, sa femme. » Juin 1626. Note de Peiresc : « Conferée sur

une relation imprimée in 12 et diversifiée selon ce qui est cotté en marges, bien qu'il n'y ayt pas chose trop considérable. Mais pour en avoir une conforme à l'imprimée, je n'ay pas esté marry qu'on ait marqué les diversitez. »

Fol. 657. « Arrest de mort contre le sieur mareschal de Marillac, donné à Ruel en Parisis. » 28 mai 1632. Extrait des registres de la Chambre souveraine établie à Rueil. De la main de Dupuy. — Fol. 658. Relevé du vote de chacun des juges du maréchal de Marillac, au sujet de la peine à lui appliquer.

XVIIe siècle. Papier. 659 feuillets. Les fol. 8, 13-16, 25, 26, 30, 60, 64, 69, 70, 98, 104, 112, 206, 210, 286, 294, 312, 316, 328, 332, 334, 340, 342, 348, 360, 378, 386, 390, 394, 396, 400, 402, 433, 440, 456, 459, 461, 465, 473, 477, 483, 491, 499, 521, 525, 529, 534, 538, 540, 560, 570, 572, 574, 582, 584, 602, 603, 607-609, 615, 619, 630 et 631 sont blancs. Les fol. 620, 621, 632-656 sont imprimés. 350 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1797 (P., XXIX). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Légats *a latere*. Indults des cardinaux. » — Fol. 2. Dessin d'un écusson portant une aigle aux ailes éployées.

Fol. 3. Extraits des registres de la Cour de parlement de Paris : cardinal de Pise, légat; mention de sa réception (14 avril 1414). — « Cardinal Balue, légat » ; arrêt du Parlement rendu contre lui, « attendu qu'il se disoit légat du Pape, sans que ses bulles eussent esté veües ne vériffiées ». 14, 17 et 18 août 1484. — Cardinal d'Amboise, légat; arrêt ordonnant que « sa légation seroit prorogée *ad bene placitum domini Regis* ». 21 février 1501-20 avril 1504. — Fol. 4. (Les mentions ou extraits se rapportant aux légations des prélats indiqués cidessous, du fol. 4 au fol. 7, n'ont trait qu'à des vérifications de bulles ou des détails de réception :) « Evesque de Tricarique » (21 avril 1515); cardinal de Luxembourg (13 décembre 1516); « cardinal Beatae Mariae in Porticu » (17 novembre 1518); cardinal de Boisy (5 septembre 1519 et 15 mars 1523) : arrêt concernant ses bulles, rendu après sa mort. — Fol. 5. Cardinal de Bari (18 novembre 1522 au 28 mai 1523); cardinaux Salviati (31 octobre 1526), du Prat (17 décembre 1530), Polus (10 avril 1537), « de Carpi, Farneze » (20 février 1539); Sadolet (s. d.); « S[t] Georges au Voile d'or » (s. d.); Verallo (16 décembre 1551). — Fol. 6. « Caraffe » (22 et 26 juin 1556); « messire Anthoine de Trevolse » (30 décembre 1556-8 sep-

tembre 1558); des Ursins, Morosin, « Caetan » (1572 à 1589); « Sega, cardinal de Plaisance » (1592); cardinal de Médicis (juillet 1596); Aldobrandin (1600). — Fol. 7. De Joyeuse (1607); « Barberin » (mai 1625).

Fol. 9. « Promesse baillée par le cardinal Alain de Saincte Praxède, légat *a latere*, de ne rien faire contre les droicts du Roy et qu'il sera en France tant qu'il plaira au Roy. » Avignon, 1er janvier 1456.

Fol. 11. « Acte des protestations faictes par le sr Dauvet, maistre des requestes, de la part du roi Louis XI au cardinal de Sainct Pierre *in vincula*, légat du pape Sixte IIII en France. » 2 août 1480.

Fol. 15. « Déclaration du roy Louis XI en faveur du légat cardinal Sainct Pierre *in vincula*, portant pouvoir audict légat d'exercer ses facultez... » Brie-Comte-Robert, 14 juin 1480.

Fol. 17. « Actus appellatoris procuratoris generalis a legatione Jo. Ballue, cardinalis legati in Gallias... » 20 août 1484.

Fol. 21. « Extraict d'un registre du Conseil d'Estat touchant ce qui se passa pour le faict du cardinal la Ballue, du temps du roy Charles VIII du v jour d'aoust l'an 1484, à Paris, aux Tournelles, au matin. »

Fol. 24. « Opposition des gens du Roy à la faculté octroyée au légat de Sainct Pierre *ad vincula* pour traiter la paix entre le Roy et le duc d'Austriche et y contraindre par excommunication ceux qui seroient à contraindre. » 5 septembre 1480.

Fol. 26. « Vérification des facultez du cardinal d'Amboise légat. » Extraict des registres du Parlement. 11 décembre 1501. — Fol. 28. « Registre de la venue du cardinal d'Amboise, légat, en la Cour du Parlement. » 21 février 1501. — Fol. 32. « Arrest du Parlement sur la prorogation du cardinal d'Amboise et que la reigle, *de verisimili notitia*, a lieu en ses provisions comme en celles du Pape. » Paris, 26 janvier 1502. — Fol. 33. « Promesse du cardinal d'Amboise de n'user de sa légation qu'autant qu'il plaira au Roy. » 31 mars 1503. — Fol. 35. « Vérification de la prorogation du cardinal d'Amboise. » 29 mars et 20 avril 1504.

Fol. 37. « Promesse du cardinal de Clermont, légat d'Avignon, d'user de ses facultez tant qu'il plaira au Roy. » Paris, 17 novembre 1514.

Fol. 38. « Lettres patentes portant les modifications aux facultés du cardinal Louis de Canosa, évesque de Tricarique, légat du St Siège en France. » Paris, 17 février 1514. « Au vol. des ordonnances de

François I » (fol. 25). — Fol. 40. « Extraict des registres du Parlement touchant la vérification des bulles de la légation de l'évesque de Tricarique. » 18 avril 1515. — Fol. 42. « Arrest de vérification des facultez » de ce légat. 21 avril 1515.

Fol. 44. « Conclusions du procureur général [du parlement de Paris] sur les bulles de la légation du cardinal de Luxembourg. » 13 décembre 1515. — Fol. 46. « Lettres patentes du roy François Ier portant permission au légat cardinal de Luxembourg d'user de ses facultez spéciales pour la réformation des monastères du royaume, Dauphiné, Provence et Bretaigne. » Amboise, 8 novembre 1516. — Fol. 48. « Arrest de vérification des facultez du cal de Luxembourg. » 16 janvier 1516. — Fol. 50. « Promesse d'un légat [cal de Luxembourg] de n'user de ses facultez que tant qu'il plaira au Roy. » Amboise, 11 novembre 1516.

Fol. 51. « Entrée d'un légat *a latere* [cardinal « Beatae Mariae in Porticu »] en la ville de Paris. Extraict des registres du Parlement, du 17 novembre 1518. »

Fol. 53. « Promesse d'un légat [Adrien, cardinal de Boisy] au Roy de n'user de ses facultez que tant qu'il plaira au Roy. » Blois, 19 septembre 1519. — Fol. 54. « Conclusions du procureur général [du parlement de Paris] sur les facultez du légat cardinal de Boisy. » 3 septembre 1519. — Fol. 56. « Lettres patentes du roy Françoys I portant permission au cardinal de Boisy... d'user de ses facultez. 29 août 1519; 1er vol. des ordonnances de Françoys I, fol. III. » — Fol. 58. « La réception et modification des facultez du cardinal de Boisy. » Parlement de Paris, 5 septembre 1519.

Fol. 64. « Facultates concessae... Stephano, archiepiscopo Barrensi, nec non in regno Franciae legato, una cum receptione et modificatione ejusdem. » La bulle du Pape commence ainsi : « Adrianus... Cum nos te ad charissimum in Christo filium nostrum Franciscum... ad universas et singulas provincias... pro nonnullis arduis negotiis duxerimus destinandum... » Rome, 24 septembre 1522. — Fol. 68 v°. Lettres patentes de François Ier portant permission au cardinal de Bari d'user de « ses facultez comme légat ». Saint-Germain en Laye, 24 octobre 1522. — Fol. 71. « Summarium facultatum... Stephano Gabrieli, archiepiscopo Barrensi... concessarum. » — Fol. 73. « Promesse baillée au Roy par un légat [cardinal de Bari] de ne rien faire contre ses droictz... » Saint-Germain en Laye, 23 octobre 1522. — Fol. 75. « Arrest du Parlement sur les lettres patentes de prorogation de la légation de

l'archevesque de Barri. » 12 mars 1522. — Fol. 77. « Lettres patentes de la prorogation de la légation... du cardinal de Bari. » Paris, 5 février 1522. — Fol. 79. Arrêt de prorogation des pouvoirs de l'archevêque de Bari pour trois mois. 28 mai 1523. — Fol. 80. « Lettres patentes par lesquelles le roy Françoys I proroge, pour la seconde fois, le temps de la légation du cardinal de Bari. » Saint-Germain en Laye, 15 mai 1523.

Fol. 82. « Lettres patentes du roy Françoys I sur la vériffication des facultez du légat cardinal de Sens. Danemarie », 19 décembre 1529.

Fol. 84. « Modification de la Cour de parlement de Paris sur les facultez des cardinaulx d'Amboyse et du Prat, légatz du Pape en France. » 16 décembre 1529.

Fol. 86. « Promesse du chancelier du Prat, légat en France, d'user de sa légation tout ce qu'il plairra au Roy. » Fontainebleau, 17 décembre 1529. « Du 2e vol. des ord. de Françoys I. »

Fol. 88. « Extraict des registres de la Cour de parlement de Rouen » au sujet des pouvoirs du légat cardinal de Sens. 9 février 1529. — Extrait des registres du parlement de Toulouse (28 mars) ; de Bordeaux (5 avril 1529). — Fol. 90. « Vérifications des facultez du légat cardinal de Sens, chancelier de France. » Parlements de Paris, 4 janvier ; de Dijon, 19 janvier 1529.

Fol. 92. « Ordre tenu à l'entrée du légat du Prat pour ce qui concerne l'hostel de ville de Paris. » Extrait des registres de l'hôtel de ville. — Lettres du Roi au gouverneur de Paris. Fontainebleau, 14 décembre 1530. Extraits des procès-verbaux des séances de Conseil de ville, du 18 au 20 décembre.

Fol. 100. « Inventaire des registres de la légation. Registres des signatures, des bulles. »

Fol. 104. « Plaidoié et arrest de la Cour touchant les registres de la légation du cardinal de Sens. » 7 février 1535.

Fol. 105. « Lettres patentes du Roy sur la vériffication des bulles de la légation du cardinal Philibert Ferrier, évesque d'Yvrée. » Chantilly, 15 novembre 1538. Enregistrées au parlement de Paris, le 16 décembre. « IIIe vol. des ord. de François I, fol. 94. »

Fol. 106 v° et 115. « Lettres patentes du Roy sur la vériffication des bulles de la légation du cardinal Farnèze. 6 janvier 1539. IIIe vol. des ord. de François I, fol. 243. » — Fol. 109-113. « La cour de Parle-

ment députe quelques conseillers pour aller au devant du légat Farnèze. 29 décembre 1539. »

Fol. 119. « Vériffication et modifications des facultez du cardinal Sadolet, légat en France. » Parlement de Paris, 4 décembre 1542. — Fol. 121. « Lettres patentes du Roy » à ce sujet. Angoulême, 12 novembre 1542. « Du III[e] vol. des ord. de François I, fol. 374. »

Fol. 123. Arrêt du Parlement vérifiant et modifiant les pouvoirs du cardinal de Saint-Georges. Paris, 23 juin 1547.

Fol. 127. « Ordre qui a esté observé à l'entrée que M. le cardinal Verallo, légat *a latere,* a faict à Paris, avec la harangue que le prévost des marchands luy a faicte. » Extrait des registres de l'hôtel de ville de Paris. 12 et 13 décembre 1551. — Fol. 131 et 135. Vérification de ses pouvoirs et restrictions faites par le Parlement. 16 décembre. — Fol. 134 et 158. Extraits des registres du Parlement : présentation des pouvoirs ; désignation de membres du Parlement pour assister à l'entrée du prélat; examen des lettres missives du Roi. 9-22 décembre 1551.

Fol. 137 v° et 162. « Lettres missives du Roy pour la surséance de la procédure faicte contre le dataire du légat. » 8 février 1551. — Fol. 138, 168, 170. « Comparution et eslargissement du dataire, avec le commandement à luy faict d'advertir le légat qu'il ayt à remettre... le registre des expéditions par luy faictes et le scel de sa légation. » 18 février 1551. — Fol. 139. « Appel interjetté par le procureur général du Roy des entreprinses, interdictz, censures et fulminations faictes ou à faire par le Pape *ad futurum consilium*, avec réquisition de l'enregistrer en registre secret. » 19 février 1551.

Fol. 142. Sommaire des « facultez du cardinal Verallo, venant légat en France de la part du pape Jules III vers le roy Henri II... » 14 octobre 1551.

Fol. 143. « Facultates cardinalis Sancti Martini in montibus, in Francia legati *a latere*. Julius episcopus... Cum te ad... Henricum, Francorum regum... pro nonnullis arduis negotiis romanam ecclesiam et... concernentibus... » Rome, 14 octobre 1551. — Fol. 154. « Lettres patentes du roy Henry II pour la publication et vérification desdictes facultez. » Paris, 22 décembre 1551.

Fol. 172, 176 et 180. « Entrée à Paris du cardinal Carraffe, légat. La Cour de parlement ne va pas en corps au devant des légats. Extraict des registres du Parlement. » 25 juin 1556. — Fol. 183. « Arrest par manière de provision par lequel il est ordonné que les évesques et

aultres prélats marcheront à l'entrée de M. le cardinal Caraffe au devant près la personne dudict cardinal légat, et les présidents et conseillers de la Cour députez pour l'accompagner marcheront en leur ordre immédiatement après la personne dudict légat. » 26 juin 1556.

Fol. 185. « Extraict des registres de Nostre Dame. L'ordre qui a esté tenu en la réception de M. le cardinal Trivulse, légat en France, à son entrée à Paris... » 3 janvier 1557. — Fol. 189. « Lettres patentes du Roy sur la vérification des facultez du cardinal Trivulce, légat en France. » Paris, 7 janvier 1557; enregistrées le 20. — Arrêts de vérification des facultés du légat. 11 janvier-25 février 1557.

Fol. 195 et 197. « Remonstrance de la Cour de parlement au Roy touchant la légation du cardinal de Ferrare. » 2 et 17 décembre 1561. — Fol. 201. « Arrest sur les facultés du cardinal. » 19 janvier 1561 : « ex *Historiarum V. C. I. Aug. Thuani* libro XXVIII, anno 1561. » — Fol. 203. « Lettres du Roy à la Cour pour le faict de la légation du cardinal de Ferrare. » 18 février 1561.

Fol. 205. « Ordre observé à l'entrée du légat Ursin en la ville de Paris. Extrait des registres de l'hostel de ville » ; délibérations du conseil de ville, des échevins et du prévôt des marchands. 1572.

Fol. 209. « Acte par lequel les officiers du cardinal légat en France délivrent aux officiers du Roy à Lyon les registres de sa légation. » 30 janvier 1573.

Fol. 211. « Formula juramenti prestiti a I. F., sanctae Romanae Ecclesiae presbytero cardinali, Mauroceno nuncupato, Henrico III, Francorum regi... » 1576.

Fol. 212. « Déclaration du Roy sur les advertissements donnez à Sa Majesté d'un cardinal envoyé légat en France. » Au camp devant Falaise, 5 janvier 1590. — Fol. 216. « Arrest de la Cour portant deffences à tous les subjectz du Roy de communiquer sans sa permission avec le cardinal envoyé légat en France. » Tours, 27 janvier 1590.

Fol. 218. « Ordre observé à l'entrée du légat de Médicis, en ce qui touche l'hostel de ville de Paris; extraict des registres de l'hostel de ville » ; formules des convocations adressées aux conseillers de ville, quarteniers maîtres et gardes des corporations, capitaines des arquebusiers, archers et arbalétriers; relation de la cérémonie. 18-21 juillet 1596. — Fol. 221 et 227. Extraits des registres du Parlement relatifs à la même légation. 19 et 20 juillet 1596. — Fol. 225. « Lettres patentes du Roy... pour faire publier la bulle des facultez

du cardinal de Florence. » 3 juillet 1596. — Fol. 235. « Paroles dictes par M. le prince de Condé à M. le cardinal de Florence, légat du Pape... » 21 juillet 1596. — Réponse du cardinal. — Fol. 236. « Harengue de M. de Bourges au légat. »

Fol. 237. « Clemens p. p. VIII dilecto filio nobili viro, Henrico Borbonio, principi Condensi ... Ut pietatis nostrae... erga filium nostrum regem christianissimum... » Rome, 10 mai 1606. Au sujet de la désignation du légat. — Fol. 238. Lettre du Pape à Jean, marquis de Pisani, pour le même objet (même jour).

Fol. 239. « Relation de la légation en France du cardinal Aldobrandin. » 1600. En italien. Copie dans laquelle on retrouve l'écriture de Valavez ; à la fin (fol. 246) est une liste, en italien, de comestibles et de salaisons.

Fol. 249. « Extraict de l'histoire de M. de Thou, touchant la réception qui fut faicte au cardinal Aldobrandin, légat en France, du CXXV livre, p. 931, année 1600. »

Fol. 251. « Lettres d'attache pour faire publier et enregistrer les facultez du cardinal de Joyeuse, légat », Paris, 3 août 1606 ; enregistrées au Parlement, le 17 du même mois. « Du 5e volume des ordonnances de Henri IIII, fol. 355. »

Fol. 253. « Indult du cardinal de Lorraine. Clemens, episcopus... Ad personam tuam quam multiplicum gratiarum numeribus illarum largitor altissimus insignivit... » Rome, 1er août 1530. — Fol. 257. « Extraict des registres du Parlement. Arrestz et modifications intervenues sur l'indult octroyé par le Pape au cardinal de Lorraine. » 23 mars 1533 ; 3-8 juillet 1534.

Fol. 259 v°. Lettres patentes de François Ier au sujet de l'exécution de l'indult du cardinal de Lorraine (Abbaye de Longpont, 4 mai 1534), enregistrées le 14 juillet. Note en marge : « Touttes les modifications qui ont esté faictes depuis les autres indults se rapportent à celles-cy. »

Fol. 261. « Arrest de vérification des indulz octroyez par le Pape aux cardinaux de Bourbon, Tournon et Chastillon et à l'évesque de Paris. Extraict des registres du Parlement, du 27 février 1534. »

Fol. 263. « Indultum episcopi Parisiensis. Clemens, episcopus... Johanni, episcopo Parisiensi... Ex ingentibus meritis tue devotionis quam ad nos et Sedem apostolicam gerere comprobaris inducimus... Romae, pridie idus martis » 1533. — Fol. 265 v°. Lettres patentes

de François Ier rendant exécutoires les bulles et l'indult accordés à l'évêque de Paris. Pont-le-Roi, 1er octobre 1534.

Fol. 269. Indult et privilège accordés par le Pape au cardinal de Richelieu. « Gregorius papa XV... Dilecte fili, salutem... Ad personam tuam quam divina providentia magnis illustravit gratiarum muneribus... » 3 octobre 1622. — Fol. 272. Lettres patentes de Louis XIII rendant exécutoires la bulle du Pape. Lyon, 14 décembre 1622.

Fol. 275. « Légation du cardinal Barberin en France et en Espagne. » — Fol. 278. « Relation particulière de ce qui s'est passé au voyage et arrivée du cardinal Barberin, légat en France, et de sa réception en Provence et en Avignon, le mois d'avril 1625. » — Fol. 295 et 312. « Rolo della famiglia dell'illmo sigr cardinale Barberino per la sua legatione. »

Fol. 298. Minute de la relation précédente (fol. 278), de la main de Peiresc. — Fol. 324. « Mémoire que le Roy a commandé estre envoyé au sr comte de Sault, lieutenant général au gouvernement de Daulphiné... touchant l'ordre que Sa Mté désire estre observé en la réception de M. le cardinal Barberin... légat... » 5 avril 1625. — Fol. 326. « Lettre de cachet du Roy à la Cour envoyant les facultez du cardinal Barbarin, légat en France. » Paris, 21 avril 1625. Voir *Facultates reverendissimo D. Francisco, tituli S. Agathae diacono cardinali Barberino nuncupato,... per... Urbanum VIII concessae,* p. 3 (édit. de 1625).

Fol. 356. « Facultez octroyées par N. S. P. le pape Urbain VIII au révérendissime cardinal Barberin, légat du Sainct Siège... — Urbanus, episcopus... dilecto filio Francisco... Barberino... salutem. Romanus pontifex cum suos et apostolicae sedis legatos... » La pièce est incomplète. V. *ibid.*, p. 4. — Fol. 380. « Harangue au nom de la ville d'Avignon en l'arrivée de Mgr le cardinal Barberin, légat de ladicte ville. » Avril 1625. Au bas du feuillet, de la main de Peiresc : « Par Mr d'Arupus, elle fut traduite en latin et prononcée par l'assesseur. » La copie est de Valavez. — Fol. 382. « Extraict de la lettre du Roy, receue le 15 avril, au sujet des honneurs à rendre au cardinal Barberin. » 4 avril 1625.

Fol. 384. Copie d'une lettre (en italien) adressée par le cardinal Barberin au président du parlement d'Aix. 10 avril 1625.

Fol. 386. « Lettre du Roy à ceulx de la ville d'Orléans pour la réception du légat Barberin. » Paris, 2 mai 1625.

Fol. 388. « Lettre du Roy à M. le comte de S[t] Pol au sujet du passage du légat à Orléans. » 2 mai. — Fol. 390. « Lettre du Roy à M[rs] de la Cour pour se préparer à la réception de M. le légat Barberin..» Paris, 12 mai 1625. « Semblables à la Chambre des comptes, Courts des aydes, des monnoyes, et prévost du Chastelet, à la ville et à l'Université. »

Fol. 392. « Facultés et entrée du s[r] légat. Extraicts des registres du Parlement des 6, 9, 10, 14 et 21 may 1625. »

Fol. 395. « Relation exacte de tout ce quy se passa de plus notable dans le parlement de Paris pour la vériffication et modifications des facultés du cardinal Barberin. »

Fol. 410 et 413. Relation de la visite faite au légat par les présidents et conseillers, députés à cet effet par le Parlement. 14 mai 1625.

Fol. 416. Relation du voyage du cardinal Barberini, depuis son arrivée en Provence jusqu'à son entrée à Paris; réceptions et incidents du voyage. 21 mai 1625.

Fol. 424 et 446. « Ordre qui a été observé à l'entrée que M. le cardinal Barberin... a faicte à Paris. » 21 mai. De la main de Valavez. — Fol. 450. Le légat est reçu en audience publique par le Roi. 27 mai. — Fol. 452. « Brief du parlement de Provence sur la légation du cardinal Barberin. 1625, 31 mai, 3 juin. » — Fol. 454 et 455. Entrée du cardinal légat à Notre-Dame de Paris et procession dans l'intérieur de la basilique. 5 juin 1625. La seconde copie est de la main de Valavez. — Fol. 457. « Ordre observé à la première messe que M. le cardinal Barberin... a dict à Fontainebleau, le 15 aoust... 1625. » De la main de Valavez. — Fol. 461. Récit de la réception faite par le Roi au légat, au château de Fontainebleau. 19 août 1625. Ce récit est de la main de Valavez, sous forme de lettre; il donne, à la fin, des nouvelles politiques.

Fol. 463. Récit, par Valavez, de la première visite faite au légat par le Roi. 22 août. — Fol. 465. Le légat est reçu, en audience publique, par le Roi à Fontainebleau et prend congé de Sa Majesté. De la main de Valavez. — Fol. 467. « Procès verbal de la tradition des registres de la légation du cardinal Barberin au lieutenant général de Lion. » — 5 octobre 1625.

Fol. 472. « La réception de M. le cardinal Barberin... en la ville d'Aix en Provence, le 28[e] jour d'octobre 1625 et son embarquement. » De la main de Valavez.

Fol. 474. Relation de l'arrivée du cardinal Barberini à Savone, dans une lettre sans signature ni suscription, dont l'auteur suppose que le cardinal va passer en Espagne. 7 décembre 1625.

Fol. 476. « Troisiesme passage du cardinal Barberin... par les costes de Provence en allant en Espagne, du 28 février 1626. » De la main de Valavez.

Fol. 482. « Verdadera relacion de la entrada que hizo en esta corte Su illust. del senor cardinal don Francisco Barberino, sobrino de Su Santidad Urbano VIII y su legado *a latere.* » V., sous le même titre, cette relation imprimée par Bernardino de Guzman. Madrid, 1626.

XVIIe siècle. Papier. 484 feuillets. Les fol. 22, 25, 31, 43, 45, 47, 49, 52, 57, 62, 63, 74, 76, 78, 81, 83, 85, 87, 91, 99, 103, 110, 114, 122, 132, 141, 155, 157, 159, 167, 169, 171, 174, 175, 187, 188, 194, 200, 202, 204, 208, 224, 234, 248, 252, 267, 268, 274, 276, 277, 297, 310, 311, 325, 377, 383, 385, 387, 389, 391, 409, 415, 423, 449, 453, 456, 464 et 475 sont blancs. Les fol. 328-355, 364-379, 439-445, 478-481 sont imprimés. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1798 (P., XXX). Recueil comprenant, en un volume, deux tomes dont le premier a pour titre, au fol. 1 : « Italie; actes et mémoires pour Rome, Urbin, Luques, Parme, Est, Gennes, Mantoue et Montferrat, Venise. — Traictez de la neutralité de la Franche-Comté. »

Fol. 2. « Romanorum Pontificum foedera aliorumque principum Europae. Summario de capitulationi fatte fra diversi pontefici et principi christiani (le titre seul est en italien). Summarium capitulationum initarum de anno 1510 inter summum dominum nostrum et Venetos. »

Fol. 2 v°. « Summarium capitulationum initarum in terra Prati inter Imperatorem et rempublicam Florentinam, anno 1512. » (En italien.)

Fol. 3. « Summarium capitulationum initarum inter Leonem X^{um} et Helvetios de anno 1516. — Summarium pacis et lige initarum inter Maximilianum, imperatorem, et Carolum Hispaniarum et Henricum Angliae reges, de anno 1516. »

Fol. 4. « Summarium federis initi inter Leonem X^{um} et regem Gallorum. Bononie, anno 1519. » — « Summarium capitulorum inter Leonem X^{um} et Carolum V^{tum} init. anno 1520. »

Fol. 5. « Summarium federis initi inter sanctum D. N. Clementem VII et Venetos, ex una, et Franciscum, regem Francie, ex altera,

die 12 decembris 1524. — Summarium articulorum pacis inter Carolum quintum et regem Gallie, cum celebratione matrimonii inter dictum regem et Eleonoram, predicti Caroli sororem, initorum in villa Madrilli, die 14 januarii 1526. »

Fol. 8. « Summarium pacis inite inter sanctum D. N. Clementem VII cum exercitu Cesareo, anno 1527. — Summarium federis inter Carolum Quintum et Franciscum, regem Francie, anno 1529. »

Fol. 10 v°. « Summarium capitulorum inter Clementem VII, Carolum quintum, Venetos, regem Ungarie et ducem Mediolani, Bononie de anno 1529 initorum. »

Fol. 11 v°. « Summarium pacis inite inter Clementem VII et Carolum Quintum. Barchinone, anno 1529. »

Fol. 12 v°. « Sommario delli capitoli fatti nel Cambray tra Carlo Quinto et Francesco, ré di Francia, dell'anno 1529. » En italien.

Fol. 13 v°. « Summarium tregue inite Nicie inter Carolum Quintum et regem Francie, de anno 1538. »

Fol. 14. « Summarium lige inite inter Paulum III, Carolum Quintum et Venetos contra Turcas. » Rome, 1538. — Fol. 14 v°. « Summarium articulorum pacis inite inter Cesarem et Gallorum regem de anno 1544. »

Fol. 17 v°. « Summarium capitulationum inter Paulum III et Carolum Quintum, Rome initarum de anno 1546, contra hereticos et protestantes Germanie. »

Fol. 18. « Summarium federis inter Carolum Quintum et Ferdinandum cum principibus Germanie nationis. Auguste, in conventu imperiali, 1547. »

Fol. 19. « Summarium induciarum quinquennalium inter Ferdinandum, Romanorum imperatorem, et Solimanum, regem Turcarum, de anno 1547. — Summarium capitulorum pacis inter regem Gallorum et regem Anglie facte de anno 1549. »

Fol. 20. « Summarium pacis inite inter sanctum D. N. Paulum quartum et Philippum, regem Hispaniarum, anno 1557. — Tenore delli capitoli fatti tra li ré Henrico di Francia et Filippo, ré di Spagna, dell' anno 1559. » En italien.

Fol. 25. « Relatione di tutti li principi e republiche d'Italia : Pontifice, ré catholico, Venetia, Genova, Luca, duca di Savoia, duca di Mantova, duca di Modena, duca di Parma, duca d'Orbino, Mirandola, Monaco. »

Fol. 34. « Briève chronologie des papes ; epochae annorum pontifi-

catus summorum pontificum. » 1265-1492. — Fol. 35. « Chronologie des papes, de 1088 à 1254. » De la main de Duchesne.

Fol. 37. « Les tribunaux de justice qui sont dans Rome et le rang des officiers et prélats, sur la relation de M. d'Aubray, conseiller au grand Conseil du Roy, le 4 juillet 1627. » Copie de Peiresc qui a mis, au v° du fol. 41 : « Il y a un livre de Vestrio *de Foro romano* in-8° où sont les jurisdictions des tribunaulx. »

Fol. 42. « Breve ristretto della provincia di Romagna, di Francesco Pera da Imola... » C'est la copie de l'imprimé sous le même titre « ...in Faenza, per Giovanni Seinbeni, 1606. »

Fol. 52. « Déclaration de l'empereur Othon IIII, faicte au pape Innocent III soubs bulle d'or avant qu'estre couronné, par laquelle il promet demeurer au mandement du Pape pour la paix d'entre le roy Philippe Auguste et luy, et de demeurer à son arbitrage pour l'observation des bonnes coustumes du peuple romain... » Sommaire et note de Peiresc. Une autre note, rattachée au fol. 53, confirme l'assertion de Peiresc; elle est de la main de Duchesne, comme la note suivante (fol. 54), concernant l'excommunication prononcée par le pape Benoît « in Raimundum Rogerii, dictum de Turenna ». Peiresc indique que cet extrait a été tiré « de l'armoire XIII de la chambre d'Anjou, d'un roulleau de parchemin extraordinairement large, en liasse ».

Fol. 56. Notice biographique (en latin) sur Jean XX. 1316-1334. En marge, Peiresc en a inséré une autre : « Ex chronico Bernardi Guidonis. »

Fol. 58. « In Romana curia, 1497-1500. Borgia. Ex diario Joannis Bruchardi, Argentinensis, sedis apostolicae protonotarii et capellae Alexandri VI P. clerici... » Contrairement aux indications du titre, ce journal se continue ici jusqu'à la fin de novembre 1502 et, à partir du fol. 129, jusqu'au 15 avril 1505.

Fol. 115. « Alexander PP. VI dilectis filiis priori et conventui monasterii S. Marci, ordinis Praedicatorum, in civitate Florentiae... Quia divini consilii inscrutabilis altitudo... Datum Romae... » (S. d.) Au sujet des prédications de Jérôme Savonarole.

Fol. 117. « Alexander papa VI dil. fil. fratri Hieronymo Savonarolae de Ferraria, ordinis Praedicatorum..... Licet uberius per alias litteras nostras... » Rome, 16 octobre 1497. — Fol. 119. « Responsio fr. Hieronymi Savonarolae ad Alexandrum PP. VI. » Florence, 29 septembre 1497.

Fol. 129. Continuation du journal commençant au fol. 58 : « Vacante sede per obitum Alexandri VI 1503 », jusqu'au 25 avril 1505.

Fol. 135. « Instructions données par le pape Alexandre VI au nonce par lui envoié à sultan Bajazet, empereur des Turcs. » 7 juin 1494. — Fol. 137. Lettres du sultan Bajazet au pape Alexandre Vi. 15 et 18 septembre 1494.

Fol. 140. « Relation de ce que fit le roi Charles VIII dans Rome. Traicté que ledict roy fit avec le pape Alexandre VI touchant le frère du grand Seigneur. Entrevue du pape et du roy. Et la forme comment le pape fit cardinal Guillaume Briçonnez, évesque de Sainct Malo. » Janvier 1495.

Fol. 144. « Dialogo sopra il sacco di Roma scritto tre mesi doppo il sacco. Souesse alli 6 maggio 1527. Interlocutori Basilio et Antonio. » En italien.

Fol. 168. « Regule constitutio approbatoria constitutionum Julii II et Leonis X, Rom. pontific., super ressignationibus, cessionibus... per notarium camerae apostolicae et in libris anotandis cum prefixione temporis ad id faciendum. » — Fol. 171. « Regula cancellaria S. D. N. pappe (*sic*) VII super executione concensuum in resignationibus, cessionibus et pensionibus prestitorum et prestandorum. » — Fol. 173. « Regula cancelarie apostolice declaratoria super concensibus prestandis. » Ces trois pièces, s. d., se rapportent au pontificat de Clément VII et sont terminées chacune par la formule : « Placet publicetur et describatur. » Au v° du fol. 178, on lit : « Double des eddictz et riegles quy sont observez à la chancelerie rommayne. »

Fol. 179. Lettre anonyme adressée à « Monseigneur... » donnant des nouvelles politiques de l'étranger et des relations diplomatiques de la France avec l'Angleterre. En marge on lit : « Du vendredi XXVI octobre 1532, *elle na esté envoyée.* »

Fol. 183. « Pro purganda memoria cardinalis Carrafae. Extractus processus cardinalis Carrafae. Illustrissimus... don Carolus cardinalis Carrafa de infrascriptis per fiscum S. D. N. Pii papae IIII imputatur. Haec copia processus formati contra cardinalem Carrafam, reducta in summa cum imputationibus fidei eorumque reprobationibus, perfecta fuit die XX novembris 1560. »

Fol. 201. « Copia de una carta que Su Magestad [Philippe IV] escrivio al cardenal Borja, instandole en ella a que ayude con su Santidad paraque haga cardenal de Toledo a su hijo el infante don Fernando, su tenor

es como se sigue... » Madrid, 17 décembre 1618. Copie de Valavez.

Fol. 205. « Protestatio Caesarea facta nomine august. imperatoris Ferdinandi II beat. Patri domino Urbano VIII..... supra patriarchatum Aquileensem. » 1618.

Fol. 209. « Satisfaction du cardinal Borguesa au s[r] M. de Cœuvre, ambassadeur, 16 décembre 1619. » A la suite de la pièce, en italien, se trouve la copie d'une attestation du P. Coton, Jésuite, affirmant la vérité des faits contenus dans la pièce originale, dont il remit une copie à l'ambassadeur, le 17 décembre. Cf. P. Prat, *Recherches historiques sur la Compagnie de Jésus... du temps du P. Coton*, t. IV, p. 195, note (1876).

Fol. 213. « Votum cardinalis Baronii pro promovendo ad cardinalatum Jacobo Davy Perronio, episcopo Ebroicensi. » Requête (s. d.) adressée au Pape.

Fol. 215. « Relation touchant ce qui a esté négotié à Rome par M. le duc de Créquy pour le faict de la comprotection. » 21, 22 et 24... 1634.

Fol. 221. « Harangue faitte au Pape par un cardinal espagnol, nommé Borgia. » A la fin, on lit : « Adscribi ; on m'escript d'Arles que l'advis de Rome ajouste qu'après la harangue de ce cardinal espagnol, le Pape luy dit que s'il avoit parlé comme ambassadeur, qu'il devoit avoir demandé audiance, cy comme cardinal qu'il devoit au préalable en avoir conféré avec luy, mais qu'en quelle façon que ce fust qu'il luy commandoit de ce tere et luy ordonnoit de n'entrer de six mois dans le consystoire... »

Fol. 223. « Memoriale di quanto si é passato nella congregatione delli illust... cardinali et inquisitori il giorno di S. Thomaso nella chiesa detta Minerva, secundo che io ho potuto ricordarmene. » 21 décembre 1624. D'après le préambule, écrit en français, il s'agissait de « prononcer sentence de droict contre un jeune homme lay qui s'estoit dit prestre et puis contre le mémoire et les ossemens du deffunct archevesque de Spalato, Mario Anthonio de Dominis ». Le reste de la pièce est en italien.

Fol. 229. Copie d'une lettre en italien (s. d., non signée), contenant le récit de la mort d'Antonio de Dominis. 8 septembre 1624.

Fol. 231. « Vitta di Ateste Troiano, conditor de la citta Atestina, di latino in volgar tradotta. » A la fin, on lit : « ... tradotta l'anno del Signor 1548 a di 21 genaro per mi prosdecimo Jacamelin da Padova copiata. » — Fol. 233 v°. « Il successo della citta Atestina. »

Fol. 237. Relation de la mort du prince « d'Urbin ». 10 juillet 1623 En italien.

Fol. 241. Sentence rendue par « Petrus Moysius, praeses Burghus..... in causa aestimationis ac licquidationis fructuum seu reddituum locorum assignandorum... duci Guastallae pro ejus praetentionibus ad ducatum Mantuanum... Acta fuerunt praedicta in aula ducali Parmae... » 2 mai 1631.

Fol. 249. « Informatione che il borgo posto nella valle del Taro con 55 ville, sia feudo imperiale antico. Pretensioni del Doria et dell' Imperatore contra il duca di Parma et il Papa. » 9 décembre 1636.

Fol. 253. « Annales de Gênes, puis 1100 jusques en 1335. »

Fol. 257. Testament de Jacques Ier, roi d'Aragon, de Majorque et de Valence. Incomplet. (S. d.)

Fol. 259. « Lettres d'abolition générale pour ceux de Gennes se voulans remetre à l'obéissance du Roy. » Tours, juillet 1444. Copie authentique.

Fol. 263. « Protesta per Spagna del cardinale Borgia. » 1632. Ce titre est de la main de Peiresc; la pièce est en latin.

Fol. 264. « Relatione del sr Luca Giustiniano, general delle galere di Genoa, 5 settembre 1634. »

Fol. 268. « M. de Sabran, ambassadeur pour le Roy à Gennes, a dict et depuis présenté au Sénat de la République de Gennes. » Suit le discours, s. d.

Fol. 276. Mémoire développant les prétentions de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, sur le marquisat de Montferrat. (S. d.)

Fol. 282. « Relazione di Mantoa. » Cette pièce débute comme il suit : « Sacra cristma real Mta, intorno alla fine del mese di febo del presente anno 1613 mi comparsero le due benignisse lettere di V. M... » 14 avril.

Fol. 298. Extrait d'une lettre, en espagnol, datée de Madrid, 2 juin 1613. Au-dessous, on lit cette note, de la main de Peiresc : « C'est à peu prez la coppie de la lettre escripte à la reine par le roi d'Espagne sur ce subject de la guerre de Montferrat, selon que la mémoire a peu fournir aprez avoir leu une fois ou deux la coppie que M. de Villeroy en a envoyé à M. de V., en juin 1613. »

Fol. 299. « Mantoa. Copia delli punti dati dal sr segrio Aretighi in nome di S. M. Cattca. Lo que se ofrese a cerca de lo que ha rapresen-

tado a S. M. en nombre del sig^re duque de Mantua. » 20 septembre 1613. Copie de Peiresc.

Fol. 301. « Manifeste de S. A. de Mantoue contre l'Empereur, le duc de Guastalla et la douairière de Lorraine. » V. *De jure legitimae successionis seren. ducis Caroli Gonzagae, Ludovici, ducis Nivernii, filii, in ducatibus Mantuae et Montisferrati...* auctore Francisco Nigro Cyriaco... Mantuae, 1628.

Fol. 324. Copie d'une lettre, signée Boyer, adressée à M. d'Oppède sur les différends entre le duc de Savoie et les Génois. Ollioules, 26 mars 1628.

Fol. 326. « Epistola Ferdinandi II, imperatoris, ad Carolum, ducem Mantuae », au sujet du duché de Montferrat. Prague, 4 juin 1628.

Fol. 327. « Acte du refus faict par l'Empereur de donner à M. le duc de Nevers l'investiture des duchez de Mantoüe et de Montferrat, ayant ordonné que les duchez seront mis en séquestre jusques à ce qu'il ait jugé les inthérestz de diverses parties qui prétendent à ces Estatz. » La copie finit ainsi : « Per Imperatorem N. Petrus Henricus à Stralendorf S. B. Hermannus Quistembergh. » 20 mars 1628.

Fol. 330. « Déclaration de l'empereur Ferdinand II au pape Urbain VIII sur les guerres d'Italie et la contumace du duc de Nevers pour le faire ranger à son debvoir et aprez vacquer à l'union générale des princes chrestiens contre les hérétiques et infidèles. » Vienne, 24 décembre 1629.

Fol. 334. « Epistola P. Jo. Suffrani... Patri Guillelmo Lamormani, Societatis Jesu. » Sur les droits du duc de Nevers aux duchés de Mantoue et de Montferrat et sur la direction des affaires politiques à ce moment. Paris, 5 janvier 1630.

Fol. 340. « Protesta della principessa Maria Gonzaga. » 30 juillet 1633. En italien.

Fol. 348. « Venise. » Titre seul. — Fol. 349. « Di ordine dell' Ecc^mo Consiglio di X et per terminatione dell. Ecc^mo collegio criminal del ditto Ecc^o consiglio... Publicatta sup. scallis Rivoalti die 22 martii, 1601. » En italien. C'est la proclamation d'une décision du Conseil des Dix.

Fol. 362. « Copia d'una lettera scritta alli signori Venetiani, piena di affettuosissima carita, dal R. P. F. Bartolomeo Cambi da Soluthio, minore osservante di San Francesco. » 15 juin 1606.

Fol. 368. « Traicté entre la Seigneurye de Venize et Messieurs des Estatz généraux des Pays Bas. » 31 décembre 1619.

Fol. 374. « Harangue de M. d'Avaulx de Mesmes, ambassadeur de France à Venise. » 4 janvier 1628.

Fol. 378. « Venetia, 7, 10 genn° 1628. » Relation des différends de « Renier Zeno et Zorzi Corner ».

Fol. 380. « Coppie de lettre du comte de Collate au s^r Rossi, résidant pour l'Empereur à Venize, escritte à Marignan. » 4 juin 1630.

Fol. 384. « Copie de lettre de M. de la Thuillerie, ambassadeur de France, sur le nouveau différant de la République [de Venise] avec le Pape. » 8 janvier 1636.

Fol. 386. « Mare Hadriaticum contra Venetos. Discorso de la libertà dell' Adriatico. (Discours du duc d'Aussonne sur les affaires du Goulfe.) » Copie de Valavez.

Fol. 400. Pièce dont le titre et le début sont au fol. 404 : « Sopra la guerra della republica di Venetia contra gli Austriaci per gli Uscocchi. »

Fol. 414. « Testificatione dell'anticho possesso et superiorità del mare Adriatico (Tiltres pour la possession du goulfe de Venize). » Copie de Valavez.

Fol. 416. « La dernière continuation qui a esté faicte de la neutralité de Bourgongne du 15e jour de décembre 1562. » Cette pièce commence par l'indication sommaire des conventions insérées dans le traité de Bade, du 11 juillet 1555, et de celles du traité de Soleure. — Fol. 417 v°. Pouvoirs du roi de France à ses commissaires délégués pour la rédaction du traité. Orléans, 14 décembre 1561. — Fol. 419 v°. Traité de Bade. Note marginale : « Il manque icy les deux premiers feuillets de la préface du traité de Baden, du XI juillet 1555, concernant la neutralité de Bourgoigne. » — Fol. 426. « Traicté et accord de la neutralité de la Franche-Comté pour 29 ans. Baden, 1er mars 1580. » — Fol. 433 v°. « Ensuit la teneur des lettres patentes et commission de Sa Majesté très chrestienne. » Paris, 29 décembre 1579. — Fol. 435. « Ensuit la teneur des lettres patentes et commission de Sa Majesté catholique. » Madrid, 18 octobre 1579.

Fol. 438. « Traicté et renouvellement de la neutralité de Bourgongne pour XXIX ans. » 2 décembre 1610. — Fol. 442 v°. Lettres du Roi ordonnant l'enregistrement, fait au Parlement, le même jour. Paris, 20 janvier 1612.

Fol 446. « Italie. II. Milan. Savone et Piémont; Naples, Sicile. » (Titre seul.) — Fol. 447. « Prohoemium libri et voluminis hujus ad ill. et ex. principem et D.D. Galeas Mariam Sfortiam, vicecomitem, Mediolanensium ducem. » — Fol. 448. « Tabula eorum quae continentur in hoc libro. » On ne trouve ici que la préface et la table. — Fol. 458. « Haec scripta pro d. de Petrisco libenter fideliterque transcripsit Joannes Gassinus. » Cette note est de la même main que celle de la pièce qui précède.

Fol. 459. Fiche portant, de la main de Peiresc, le titre de la pièce insérée au fol. suivant : « Don de la duché de Milan et conté de Pavie, faict par le roy Louis XII à Renée de France, sa fille..., avec substitution en faveur de Claude, sa fille... au deffault desquelz il substitue son neveu Françoys, duc de Vallois et d'Angoulesme... » Paris, 16 novembre 1513.

Fol. 464. « Traicté faict entre le roy François I et le seigneur Maximilien Sforza de la duché et seigneurie de Millan et ses appartenances. » Pavie, 14 octobre 1515.

Fol. 470. Fiche portant, de la main de Peiresc, le titre de la pièce insérée aux fol. 471 et suiv. : « Don de la duché de Milan faict par la royne Claude au roy Françoys I, son mary, en recognoissance du don à elle faict des duchez d'Anjou et Angoulmoys, comtés du Mayne et de Beaufort et de ce que le roy se chargeoit de marier madame Renée, sa sœur, et d'en descharger le duché de Bretagne. Accepté le 28 juin 1515. »

Fol. 473. Copie d'une lettre signée : « El marques de la Inoiosa », adressée à « S. Crist^{ma} y R. M^{d}. » 20 juin 1613. (En espagnol.)

Fol. 474. « Protestations du roy Françoys touchant les duchés de Milan, comté d'Ast et seigneurie de Gênes. » (S. d.)

Fol. 480. « Savoye. Assiette de la rente de 2,500 libvres faicte par le roy Philippe le Long après son advénement à la couronne en faveur d'Amé, cueims de Savoye, sur le vicomté de Maulevrier, à noblesse de baronnie, toutte justice haulte et basse pour estre tenüe du Roy par ledict comte et ses hoirs comtes de Savoye en fié et homage lige conformément aux précédentes lettres expédiées pendant la régence dudict Philippe le Long. » Bois de Vincennes, décembre 1316. « Ensemble la confirmation du don de la maison du Pleisseis, acquise par confiscation d'Enquerrant de Marigny, à condition de la tenir, luy et ses hoirs et contes de Savoye, en foy et homage du Roy... »

Fol. 486. « Testamant de Rayner, bastard de Savoye. » 14 juin 1511.

Fol. 504. « Traité pour la restitution des villes et places de Pignerol, l'abbaïe de la Pérouse, Savillan et Genolles, avec leurs finages, appartenances et deppendances à M. le duc de Savoye. » Turin, 13 décembre 1574.

Fol. 512. « Articles traictez et accordez par messeigneurs le comte de Rais, mareschal de France, et de la Vallette, lieutenant général pour le Roy au marquisat de Saluces et païs de deça les montz, en vertu des pouvoirs de Sa Ma[té], et le s[r] de la Foulgère, aussy en vertu du pouvoir à luy donné par M[gr], frère de Sa Majesté, avec M[r] de Bellegarde, sur l'administration des affaires et service de Sa Majesté en cedit païs et marquisat. » Saluces, 30 janvier 1581.

Fol. 518. « Traicté pour le marquisat de Saluces, du XXVII febvrier 1600. » Paris.

Fol. 522. « Oratione nel consiglio di Spagna a favore del serenissimo di Savoia. » S. d. En italien.

Fol. 526. « Due orationi d'un consiglire spagnolo l'una contro et l'altra a favore del serenissimo di Savoia. » S. d. En italien.

Fol. 529. « Relation du voyage du duc de Savoye à Nice, soubs prétexte d'y aller attendre le prince, son filz, qui debvoit revenir d'Espagne, mais en effect pour en tirer le comte de Bueil. » (S. d.)

Fol. 535. « Relation de Nizze. » Récit, de la main de Peiresc, d'une émotion populaire qui se produisit à Nice, à l'occasion d'un édit du duc de Savoie établissant un droit de 2 pour 100 sur tous les contrats. (S. d.)

Fol. 536. Copie, par Peiresc, d'une lettre en italien, signée Antonio Audiberto, adressée à « mon frère s[r] cabiscolo Audiberto ». Nice, 9 novembre 1613. Il y est question de violences commises sur la personne de « M. Ricordi, insinuatore ».

Fol. 538. Observations de Peiresc sur certains sermons de l'archevêque d'Aix, contenant des propositions taxées d'hérésie par certains théologiens : « jusques là que preschant un jour de la conception de la Vierge Marie, scavoir encore si elle estoit immaculée sans péché originel, il s'enfonça si avant contre l'opinion de S. Thomas qu'il luy eschappa de le tancer aulcunement d'hérésie, du moins de s'estre grandement oublié... »

Fol. 539. Copie d'une lettre, en italien, dont certains passages sont

chiffrés, adressée par « Trajano Guiscardi à M. Priandi, résident de Mgr le duc de Mantoue et de Montferrat prez du Roy, au camp de S. M. en Languedoc ». Casale, 22 juin 1629.

Fol. 541. « Copia di lettera scritta del sr duca di Savoia al sr duca di Feria. » (S. d.)

Fol. 544. Copie d'une lettre, en italien, écrite de Casal, sans date ni signature, ni suscription; il y est question d'ordres donnés par le Roi... à l'auteur de la lettre qui en fait part aux intéressés (République de Gênes).

Fol. 546. Copie d'une lettre en italien, sans signature ni suscription. « Milano, 29 agosto 1618; partita di dom. Conzales, venuta di marchese Spinola. »

Fol. 549. Copie d'une lettre, en italien, adressée par le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, au duc et gouverneur de la République de Gênes, « sopra la compra fatta di Zucharello ». — Réponse du gouverneur. (Les deux s. d.)

Fol. 551 et 585. « Manifeste du duc de Savoye. Lettera di Sua Alt. seren., delli 23 di marzo 1630, scritta alli suoi popoli, dopo la mossa dell'armi francesi contro gli stati suoi. » Turin. — Fol. 559 v°. « Aultre manifeste faict par un des ministres du duc de Savoye. »

Fol. 563. « Avviso à popoli sudditi del S. duca di Savoia per discuoprirli le falsità contenuta nella lettera à loro scritta da S. A. sotto li 23 di marzo 1630. »

Fol. 589. « Pouvoir de M. le mareschal de Schomberg pour traicter la paix d'Italie. » Lyon, 19 août 1630.

Fol. 593. « Relatione di quello ch'io Giulio Mazzarini riportai in Savoia da S. Mta Cristma et in Italia adesso da SS. duca di Savoia co. di Collalto e marchese Spinola, i quali si riserbarono a darmi la riposta precita a capitoli presentatigli uniti che siano, che a quest'hora probabilmente dovra esser seguito. Ins. Gio. di Moriana. » 4 juillet 1630.

Fol. 597. « Traicté faict devant Casal, par l'entremise de M. Masarini, ministre de Sa Saincteté, entre les généraux des deux armées estants en présence l'une de l'aultre. » 26 octobre 1630.

Fol. 601. « Aggiustamento per l'essecutione del trattato delli sei di aprile 1631, fatto in Cherasco tra li SS. ambasciatori et plenipotentiarii di Sua Maestà cesarea et di Sua Maestà christianissima, li 19 di giugno dell'anno sudetto. » Imprimé « in Cherasco per Giangrandi et Meruli... 1631 ».

Fol. 611. « Ricevimento de gl'ostaggi che fa la Santita di N. S. Urbano VIII per l'essecutione della pace d'Italia. » Imprimé « in Cherasco per Giangrandi e Meruli, 1631 ».

Fol. 617. « Traicté de Cheiras escript de la main du frère de M. Servien, secrétaire d'Estat. » 8 avril 1631. — Fol. 619. « Articles particuliers du traicté de Queirasque. » 30 mars 1631.

Fol. 622. Copie des « lettres du mareschal de Toiras et du s^r^ Servien, ambassadeur du Roy, pour la restitution des places de Savoye et retraicte du Conseil souverain ». 1er juin 1631.

Fol. 625. « Sur l'impos de Villefranche. Responce à la lettre de M. le mareschal de Vitry par le gouverneur, Filiberto Casretto. » Nice, 20 février 1633.

Fol. 627. « Ordine del vice re di Napoli per il donativo al re di Spagna. » 1629.

Fol. 628. « Riposta fatta da ser^mi^ Collegi al Maggior Conseglio per la festa dell' Annonciatione della sant^ma^ Vergine. » 5 décembre 1636. De la main de Valavez.

Fol. 629 et 633. « Relatione del'ill. sig. Gio. Luca Chiavari e Leonardo dalla Torre fatta a seren. Collegi sopra la cerimonia che sa da fare per la festa dell' Annonciatione della sant^ma^ Vergine. » (S. d.) De la main de Valavez.

Fol. 634. « Charles, prince de Salerne, au roy Philippe, concernant la clameur de sa tante Marguerite, vefve du roy Louys, sur les comtez de Provence. » 20 juin 1282. De la main de Valavez.

Fol. 636. « Karolus I, rex Siciliae, Provinciae, Forcalquerii et Tornadorum comes, moribundus, regi Francorum Provinciam commendat... Datum Fogiae. » 6 janvier 1285. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 638. Lettre de Charles Ier, roi de Sicile, à Philippe le Hardi, au sujet de la révolte de Sicile; il lui demande un secours de 500 hommes d'armes. Naples, 9 mai (s. a.).

Fol. 640. « Manfredus, rex Siciliae, Hugoni, duci Burgundiae, M.CC... 21 jul. VIII indict. » Le roi de Sicile accrédite son envoyé « Andreas Cambii ». Description de l'original et du sceau par Peiresc.

Fol. 642. « Roiaume de Constantinople. » (Titre seul.) Au verso, dessin à la plume représentant le chiffre de Peiresc, deux Φ entrelacés, qu'on retrouve sur le plat des livres de sa bibliothèque.

Fol. 643. « Lettre de Baudouin, empereur de Constantinople, à la

royne Blanche à ce qu'il lui plaise luy envoyer sa niepce, fille du seigneur de Montaigu, pour la marier avec le sultan. » 5 août 1242.

Fol. 647. « Ratification du traicté de Viterbe d'entre Bauldoin, empereur de Constantinople, et Charles, roy de Sicile sur le recouvrement dudict empire et transport du fief de la principaulté d'Achaye et de la Morée, du 27 may 1267, faicte par Charles, prince de Salerne, filz aisné dudict roy Charles... à Foggia... en présence de Phylippe, empereur de Constantinople, filz dudict Bauldoin et dudict roy Charles de Sicile, 4 novembre 1274. Publiée en présence du roy Philippe le Bel à Paris, à requeste et du consentement de Charles et Catherine de Valoys et de Philippe, prince de Tarente, l'an 1313 en décembre, au registre n° XII^{xx}II. » Pièce corrigée par Peiresc.

Fol. 654. « Litere confirmatorie super eodem. » Décembre 1313.

Fol. 655. « Traicté de Foggia entre Philippe de Courtenay, empereur de Constantinople, et Charles Ier, roy de Sicile, en confirmation de celuy de Viterbe... » 4 novembre 1274; publié en présence de Philippe le Bel à Paris, en décembre 1313.

Fol. 658. « Traicté principal faict en cour de Rome, en la ville vieille, le 3 juillet 1281, entre Philippe de Courtenay, empereur de Constantinoble, et le roy Charles I de Sicile, d'une part, et la républicque de Venize, d'aultre, pour le recouvrement dudict empire... » (Suit le sommaire des conditions du traité.) Ratifié à Venise... « par Jean Dandulo, duc de Venise... et seigneur d'un quart et demy dudict empire... » (2 août 1281; publié à Paris, en décembre 1313.)

Fol. 659. Lettres patentes de Philippe le Bel, reproduisant en entier la ratification du traité du 3 juillet 1281 par le doge de Venise, les clauses de ce traité (fol. 659 v°), et ordonnant (fol. 664 v°), à la requête de Charles et de Catherine de Valois, la publication de ces actes. Paris, décembre 1313.

Fol. 665 v°. « Traicté particulier faict en cour de Rome en la ville vieille, le 3 juillet 1281, que fut faict le principal traicté entre Philippe, empereur de Constantinople, le roy Charles I... et la républicque de Venize... portant seulement qu'en attendant le temps de passage pour la conqueste dudict empire arresté par le... principal traicté, les Vénétiens armeront... » — Lettres patentes du Roi ordonnant la publication de ces actes. Décembre 1313.

Fol. 669. Lettres patentes de Philippe le Bel ordonnant la publication de l'acte de Charles II, roi de Sicile (du 13 mai 1294), établis-

sant les droits de sa nièce Catherine, fille de Philippe, empereur de Constantinople. Paris, décembre 1313.

Fol. 673. « Donation faicte soubs bulle d'or par le roy Charles II de Sicile à Philippe, son filz, prince de Tarente, de... la principaulté d'Achaye, duché d'Athènes, royaume d'Albanie... et aultres lieux de l'empire et de Romanie... pour les tenir en fief de luy et de ses successeurs. » Aquila, 13 août 1294, expédié à « Averce », le 9 octobre 1304.

Fol. 673 v°. « Traditio magni sigilli regii facta magistro Petro de Latilacco. » (Registre du roi Philippe le Bel, de l'an 1313, au Trésor.)

Fol. 674. Lettres patentes de Philippe le Bel reproduisant la requête du prince de Tarente, du 22 avril 1313, et la donation de Charles II à ce dernier, du 13 août 1294 (fol. 674 v°).

Fol. 677. « Ratification faicte, lors du traicté de Rome par Robert, duc de Calabre, lieutenant général du roy Charles II, son père, en faveur de Charles, comte de Valois, et de l'impératrice Katherine, sa femme, des anciens traictés d'entre leurs prédécesseurs pour raison de l'empire de Constantinople. » 11 mars 1302. Publié à Paris, en décembre 1313.

Fol. 679. « Traicté de Leucin, en Sicile, entre Charles, comte de Valois, et Frédéric III, roy de Sicile, son cousin, lequel promet audict Charles, quand il passera avec son armée pour reconquérir l'empire de Constantinople, d'envoyer quant et luy XV ou XX galères bien armées... » 26 septembre 1302 « *environ* », ajoute Peiresc; publié en décembre 1313, à Paris.

Fol. 681. « Traicté du Lis, abbaye près Melun, entre Charles, empereur de Constantinoble, comte de Valois, et les ambassadeurs de Hurosius, roy de Rasie, Dalmacie, Croacie, Servie, Dioclie, par lequel, outre la ligue deffensive et offensive contre Andronic et aultres, excepté le prince de Tarente, l'Empereur cède audict roy certaines contrées et chasteaux joignantz le royaume d'Esclavonie qui avoient esté de l'Empire... Le roy offre à Charles... depuis comte d'Alançon, sa fille unicque Zarizé en mariage... Accepté au cas que ledict roy vienne effectuellement à l'union de l'Église romaine... » 27 mars 1308; ratifié par Hurosius, en son camp à Poliqueline, le 25 juillet; publié sous Philippe le Bel, en décembre 1313.

Fol 687. « Traicté de mariage d'entre Philippe de Valoys et Jeanne de Bourgoigne, accordé en présence du roy Philippe le Bel, au Louvre,

le vendredy 6 avril avant Pasques fleuries 1312, et depuis rédigé en lettres à Fontainebleaut, au mois de juignet, par lequel les terres de Courtenay, Chantecoq, Breulet et Blaton sont données à héritage à ladicte Jeanne, racheptables... »

Fol. 689. « Renonciation... par Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois, à tous droictz de succession paternelle et maternelle, réservé le cas de l'eschoitte de la duché de Bourgogne... en considération des terres de l'héritage de Katherine, impératrice de Constantinople, à elles données lors de son mariage... » La renonciation est faite devant le Roi, qui la constate dans ses lettres patentes données à Fontainebleau, en juin 1313.

Fol. 691. Traité entre « Karolus Valesius et Petrus Gradonico, dux Venetorum, pro recuperatione imperii Constantinopolitani ». Venise, 19 décembre 1306. — Fol. 696 v°. Description du sceau du traité par Peiresc.

Fol. 697. « Ex appendice Reineri Reineccii ad Haythonum. Regum Armeniae familia. » — « Antiquitez de Paris, livre 3, chap. des Célestins. » Extrait concernant la mort et le lieu de sépulture de Léon de Lusignan. — Autre extrait sur le même sujet des « Grandes chroniques de France en la vie du roy Charles VI ». Copies de la main de Duchesne.

Fol. 699. « Ex historia ms. Caroli VI. De morte regis Armeniae. » 1393. Copie de Duchesne.

Fol. 700. « Traduction du grec. » Lettre à « Charles, roy et empereur des Romains », pour implorer son secours, portée par des « envoyez... [qui] vous tesmoingneront en quel état sont les affaires de la Romanie ».

Fol. 702. « Traicté d'alliance et confédération entre le roy Charles VI et Jacques, roy de Hierusalem, de Cypre et d'Arménie, faict à Paris chez le chancelier de Corbye, le 7 janvier 1397. » — Fol. 704. Pouvoirs donnés par le roi Jacques à Jean de Lusignan pour le représenter à la passation du traité à conclure avec le roi de France. 16 août 1395.

XVII[e] siècle. Papier. 706 feuillets. Les fol. 22-24, 36, 51, 55, 57, 133, 134, 143, 164-167, 182, 200, 204, 207, 208, 211, 212, 220, 228, 235, 236, 239, 240, 251, 252, 255, 256, 261, 262, 274, 275, 280, 281, 297, 300, 323, 325, 328, 329, 339, 346, 347, 360, 361, 367, 373, 376, 377, 385, 437, 444, 445, 469, 477-479,

501-503, 511, 517, 537, 540, 543, 550, 583, 584, 588, 592, 600, 616, 618, 624, 626, 631, 632, 635, 637, 639, 646, 657, 676, 694, 695 et 698 sont blancs. 330 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1799 (P., XXXI, t. I). Recueil : « Actes et mémoires concernans ceux de la religion prétendue réformée, depuis l'an 1550 jusqu'en 1619. » — Fol. 2. Écusson inachevé.

Fol. 3. « Articles de Jan de Serres pour l'accord des deux religions de ce siècle. » Au verso du fol. 8, on lit de la main de Peiresc : « Note de M. le conseiller Espagnet. C'est le discours faict par M. de Serres, ministre, donné par luy à M. des Diguières pour monstrer que nos religions diffèrent de bien peu. Il me fut incontinent baillé par ledict s^r des Diguières pour le monstrer à nos prélats. Et pour raison de ce discours, ledict s^r de Serres fut excommunié par ceux de ces pretendües églises. Il fut faict l'an 1593 et du moys d'avril. »

Fol. 9. « Extraict des pièces qui sont au sac produit par les gens du Roy contre Jehan Camoys, sieur de Pierrerue, accusé et prévenu d'hérésie. » 18 février 1548-11 février 1550. — Fol. 18. « Preuves par tesmoings desdits articles et faictz contre M. André Menier » et autres, avec l'indication du nom des témoins et le sommaire des dépositions. — Fol. 32. Réponses du s^r de Pierrerue aux témoignages portés contre lui, et répliques des témoins. — Fol. 49. « Tesmoignages qu'il fault lire contre le seigneur de Pierrerue. »

Fol. 59. « Congé solennellement donné par la Court de parlement à deux conseillers... le 1er juillet 1551, pour aller à Bloys... continuer les informations commencées contre les sectateurs des erreurs et faulses doctrines suivant l'édict des luthériens... »

Fol. 61. « Commission pour informer à Noyon et aux environs contre les personnes suspectes d'hérésie qui avoient retraicte à quelque maison forte et vraysemblablement pouvoient estre des premiers disciples de Calvin, qui en estoit natif. » 2 juin 1552.

Fol. 63. « Attribution aux prélats de la cognoissance du crime d'hérésie en suitte de l'édict du roy François II, donné à Romorantin, au mois de may 1560, faicte par le roy Charles IX de l'advis du roy de Navarre et aultres princes. » Orléans, 7 janvier 1560. Enregistré le 18 mars.

Fol. 65. « Lettre close du roy Charles IX au Parlement pour faire exécuter l'édict de Romorantin pour l'advenir contre ceux de la reli-

gion prestendue réformée, avec abolition du passé. Donné de l'advis du roy de Navarre et aultres princes. » Orléans, 28 janvier 1560. Enregistré au Parlement, 1er mars.

Fol. 67. « Lettres patentes du roy Charles IX au parlement de Paris, portant mandement d'exécuter les lettres closes du 28 janvier 1560 et d'eslargir les prisonniers pour religion, enjoignant aux opiniastres de se retirer hors le royaulme. » Fontainebleau, 22 février 1560. Enregistré le 1er mars.

Fol. 69. « Advertissement donné par la reyne pour la réunion et repos de la chrestienté. 1562. » Incipit : « S'il estoit possible de représenter au vif à nostre Sainct Père le Pape en quel estat est aujourd'huy ce royaulme... »

Fol. 81. « Remonstrances de la royne sur les tumultes de la relligion. » Juin-août 1562. Incipit : « Affin que tout le monde entende et sache à la vérité le grand debvoir auquel la royne s'est mis... »

Fol. 87. « Ordonnance du roy Charles neufiesme faicte à St Germain en Laye, le XVII janvier 1561 *ab incarnatione* et 1562 *a nativitate*, par l'advis du roy de Navarre, princes du sang... »

Fol. 91. « Lettres patentes du Roy contenant le pouvoir donné à M. le duc d'Anjou, son frère, lieutenant général de Sa Majesté pour tous ses pays, terres et seigneuries de son obéissance. » Paris, 12 novembre 1567 ; enregistrées le 17 novembre.

Fol. 95. « Ordonnance du Roy contre ceux qui ont porté et portent les armes contre Sa Majesté. » 10 novembre 1567.

Fol. 97. « Sommation faicte de la part du Roy par un héraut au prince de Condé et aultres seigneurs, qui avoient pris les armes pour le soulagement du peuple, à ce qu'ils ayent à poser les armes et venir trouver le Roy. » 7 octobre 1567.

Fol. 101. « Vérification des lettres patentes du roy Charles IX sur la saisie des bénéfices de ceux qui sont de la nouvelle prétendue religion... » Extrait des registres du parlement de Paris. 13 octobre 1568.

Fol. 103. « Procès verbal inséré ez registres du parlement de Paris sur ce qui s'y passa en la vérification de deux édicts contre ceux de la religion prétendue réformée... » 28 septembre 1568.

Fol. 107. « Saisie généralle des biens ecclésiastiques du païs de Béarn faicte par Gabriel, comte de Montgommery, lieutenant général de la royne Jehanne. » 2 octobre 1569.

Fol. 109. « La Cour [du parlement de Paris] jure d'observer l'édict de pacification. » 25 mars 1571.

Fol. 111. « Discours du roy Henry III à ung personnage d'honneur et de qualité, estant prez de Sa Majesté au royaume de Pollogne, des causes et motifz de la journée Sainct Barthélemy. » 1574.

Fol. 121. « Remonstrance au Roy », signée « du Buisson »; au-dessous de ce nom Valavez a mis : « C'est d'Espina, ministre à Saumur. » 2 août 1592. Copie de Valavez.

Fol. 127. « Articles extraictz du cahier présenté au Roy par les députez de la relligion prétendue réformée assemblez à Chastelraut, avec la responce de Sa Majesté aux marges d'iceluy qui ne sont comprins dans lesditz articles... » Nantes, 30 avril 1598.

Fol. 135. « Articles particuliers pour la ville de la Rochelle. » On lit, en tête, de la main de Peiresc : « Il est pareil soubs la datte de l'année 1598, du dernier avril, qui est sa vraye datte, aprez l'avoir conféré sur le registre de M. de Fresnes et sur l'original signé de MM. de Thou et Calignon. » 30 avril 1598.

Fol. 141. Ordonnance du Roi portant qu'une « somme de 45000 escus sera remise ès mains de M. de Vicose pour emploier à certaines affaires secrètes... que Sa Majesté ne veult estre spécifiez ni déclarez ». Nantes, 3 avril 1598.

Fol. 143. « Estats des places de seureté et des deniers baillez à ceux de la religion réformée. » 14 mai 1598.

Fol. 149. « Garnisons de ceux de la religion p. r. Estat des sommes que le Roy veut et entend estre paiés pour la solde des gens de guerre... estans en garnison en villes et places baillées en garde à ceux de la religion p. r. » 3 mai 1598.

Fol. 155. Lettre anonyme qui débute par le récit d'un fait merveilleux qui se serait passé après le jour de la Saint-Barthélemy : des gouttes de sang étaient tombées sur une table, sur laquelle l'auteur de la lettre, le maréchal de La Châtre, et le duc de Guise jouaient aux dés; on rapporte ensuite un long discours adressé par le Roi au Parlement pour faire enregistrer un édit ayant trait à la religion réformée. A la marge, se trouve la date de 1599.

Fol. 159. « Édict de restablissement de la religion catholique, apostolique et romaine au païs souverain du Béarn, du mois d'avril 1599. » — Fol. 163. « Arrest du Conseil ordinaire et court souveraine de Béarn, donné sur la vérification dudict édict, le XVII d'aoust 1599. »

C'est le sommaire, par article, des remontrances et délibérations du Conseil.

Fol. 167. « Règlement et déclaration du Roy sur certains articles de l'édict accordé à ses subjectz catholiques de Béarn. Réserves ou modifications de l'estat de restablissement de la religion catholique. » Fontainebleau, 15 avril 1599.—Fol. 169. « Arrest du Conseil ordinaire... de Béarn sur la vériffication du règlement et déclaration cy devant transcripte. » Pau, 17 août.

Fol. 171. « Articles accordez à Aurange, le 9 febvrier 1599, aprez le restablissement de la religion catholique, apostolique et romaine. » C'est la copie de la supplique adressée par les protestants de la principauté aux commissaires « députez par Son Excellence pour le règlement de cet Estat » ; à la suite, on trouve, par articles, les propositions des commissaires « R. de Aloens et J. Scarron ». 9 février 1599. Copie prise sur l'original, « qui estoit entre les mains du s^r^ Julien, ministre » à Montélimar, 12 novembre.

Fol. 175. « Instructions du s^r^ de Pontcarré allant à Bordeaux pour la vérification de l'édict de Nantes. » 20 mars 1599.

Fol. 179. « Brevet que ceux de la relligion peuvent nonobstant l'édict tenir leur consistoire, coloques et synodes sans en demander permission au Roy. » Blois, 21 août 1599.

Fol. 181. Titre de la pièce, inscrit de la main de Peiresc sur une fiche au verso du fol. 180 : « Quelques articles des cahiers des plaintes de ceux de la religion p. r. pour les contreventions faictes aux articles secrets de l'édict de Nantes, sur quoy le Roy ordonna qu'il leur seroit expédié lettres d'évocation au Conseil d'Estat. » Assemblée de Châtellerault en 1599. La réponse du Roi est datée de Blois, 21 août 1599.

Fol. 189. « Articles réservez. Instructions aux commissaires exécuteurs de l'édict et déclaration en datte du 29 mai 1599. Retentum sur le cahier respondu à Blois, le 29 may. » Dans le corps de la pièce, on lit : « 29 aoust. »

Fol. 195. Lettre anonyme, écrite de Verdun, au sujet des affaires des huguenots à Montauban. 8 juin 1625.

Fol. 196. Nouvelles de la guerre, de Castres, Nîmes et Montauban, des 29 juin et 3 juillet, contenues dans une copie de lettre anonyme. (S. d.)

Fol. 198. Nouvelles de la guerre; le duc d'Épernon ravage les environs de Ville-Bourbon. 6 juillet 1625. — Nouvelles de Castres, Tou-

louse, Montauban (18 juin). — Marche de M. de Rohan. 8 juin 1625.

Fol. 199. « Lettre de Lesdiguières au pape » [Grégoire XV]. 15 février 1621. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières,* t. II, p. 290.

Fol. 201. Ordonnance du roi Henri IV portant « règlement pour les procès de Provence », en ce qui concerne les protestants. Paris, 16 juin 1601.

Fol. 202. « Requeste présentée au Roy par les prieurs, bailes et jurax de la ville de S[t] Palaix au royaulme de Navarre, à ce qu'il plaise à Sa Majesté faire rendre et remettre aux catholiques l'église et oratoire de S[t] Paul, attendu que ceux de la religion prétendüe réformée ont aultres lieux en ladicte ville pour faire l'exercice de leur religion. » (S. d.) — A la suite, lettres du Roi donnant satisfaction aux habitants de Saint-Palais. Lyon, 8 janvier 1601.

Fol. 204. « Missive de la part du Roy à M. de la Force, gouverneur et son lieutenant général au royaume de Navarre et Béarn, luy recommandant de tenir la main à l'exécution des cahiers présentez par les catholiques de Béarn et que Sa Majesté veult que les évesques dudict pays ayent entrée au Conseil... estably pres dudict s[r] de la Force... » Fontainebleau, 5 juin 1601.

Fol. 206. « Cahier présenté au Roy par ceulx de la relligion prétendüe refformée de la souveraineté de Béarn ; respondu à Fontainebleau, le 19 octobre 1601. »

Fol. 210. « Renvoy général en la chambre de Nérac des causes qui avoient esté évoquées au grand Conseil et chambre de Nérac. » Lyon, 20 janvier 1601. — « Arrest du Conseil portant reiglement pour le parlement de Bordeaux et chambre de Nérac. » Paris, 12 mai 1601.

Fol. 212. « Cahier de ceux de la relligion p. r. touchant leurs places de seureté, répondu par le Roy à Paris, en mars 1602... et depuis raporté à Sa Majesté à Fontainebleau. » 13 avril 1601.

Fol. 218. « Estat des garnisons de ceux de la religion payées par comptant pour l'année 1603. » Paris, 8 mars.

Fol. 222. « Brevet du Roy portant prolongation pour quattre ans de la garde des villes qui leur avoient esté laissées pour seureté. » Saint-Germaint en Laye, 4 août 1605. Au bas, Peiresc a mis : « En la minute originale de la main de M. de Fresnes estoit escript ce qui est icy à costé : résolu par le Roy, le XXVI aoust 1605 à Paris, estant aux Thuilleries en présence des s[rs] marquis de Rosny, Sillery et Villeroy. »

Fol. 224. « Brevet par lequel le Roy déclare que les huict ans pour lesquelz la garde des places leur a esté laissée, par brevet du dernier avril 1599, n'auroit eu cours que du jour de la publication de l'édict de Nantes. » Saint-Germain en Laye, 4 août 1605.

Fol. 226. « Articles présentez au prince d'Orange par les habitans de la relligion prétendüe refformée de ladicte principauté, aprez son restablissement en icelle, et par luy respondus au mois de septembre 1605. » — Fol. 231. « Requeste ou articles présentez au Roy en suitte et conséquence des précédans pour et au nom de ceux de ladicte religion prétendüe refformée d'Orange, en l'an 1607. » 26 septembre.

Fol. 234. « Lettres patentes de création d'un office de conseiller en la Cour de parlement de Paris pour remplir le nombre de six offices de conseillers de la religion prét. reff. portez par l'édict. » Septembre 1605 et 21 janvier 1606. Enregistrées, le 10 février 1606.

Fol. 238. « Le gentilhomme allemand au très chrestien roy Henry 4me de France et de Navarre sur la reddition des villes de seurreté que Sa Majesté a accordées à ses subjectz de la religion. 1605. » Anonyme, s. d. — Fol. 244. Copie de la pièce précédente, avec corrections de Peiresc.

Fol. 251. « Arrest du Conseil du Roy pour les colloques et assemblées. 1606. » Cette pièce est inscrite à la suite de la requête des députés des églises réformées. (S. d.)

Fol. 252. « Lettre de Sillery à de Fresnes touchant les affaires de ceux de la relligion, envoyée avec décret mis au bas de leur requeste concernant leurs colloques. » Paris, 25 mars 1606.

Fol. 255. « Ordonnance faicte par le Roy pour responce aux articles précédans, en exécution de laquelle Mr de Bucion feut depputté et envoyé par Sa Majesté pour aller traicter avec ledict prince d'Orange sur le faict desdictes plaintes et articles. » 26 septembre 1607.

Fol. 257. « Actes de l'Assemblée généralle tenue à Gergeau, en l'année 1608, 26 octobre et suivans. » Au bas du fol. 264, Peiresc a mis : « Manque la suitte de ce que l'assemblée fit, attendant le choix que fit le Roy de leurs députez et la closture faicte, le 26 octobre 1608. »

Fol. 265. « Cahier présenté au Roy au mois de novembre 1608, avec les responces faictes par le Roy en son Conseil, le 8 avril 1609. »

Fol. 281. « Estat des garnisons de Guienne pour l'année 1609. »

Fol. 284. « Estat des villes et places baillées en garde par le Roy à ceux de la religion prétendüe réformée. » 1610. A la marge, de la main de Peiresc : « Conféré sur une aultre, où M de Pontchartrain avoit

adjousté de sa main les noms des gouverneurs et rayé et croixsé aulcuns qui pouvoient avoir esté changez depuis le premier. »

Fol. 286. « Brevetz de la convocation de l'assemblée généralle de ceux de la religion à Saumur. » 15 octobre 1610 et 2 mai 1611.

Fol. 288. « Déclaration du Roy sur les éditz de pacification. » Paris, 22 mai 1610.

Fol. 290. « Extraict abrégé de certains articles des actes de l'assemblée généralle des églises prétendües réformées de France convocquée à Saumur, le 27[e] jour de may 1611 et jours suivans, *jusques à l'acceptation de leurs députez généraux seulement et sans la closture* » ; cette phrase a été ajoutée au titre primitif par Peiresc. L'extrait s'arrête à la séance du 12 septembre.

Fol. 310. « Lettre des députez des églises prétendües réformées vers Sa Majesté en juin 1610. » Les signataires : de Chaumon, S. de Vignolles et Férier, rendent compte à Messieurs... de leur visite à Paris. La copie de cette lettre, datée du 28 juin, se termine ainsi : « Nous vous prions que celle icy... pour vostre église et pour le colloque... »

Fol. 312. « Reiglement pour les conseilz et assemblées provincialles, résolu en l'assemblée généralle des églises prétendües réformées de France, tenue à Saumur par permission de S. M. » 27 mai 1611.

Fol. 314. « Brevet pour la prolongation de la garde des places de seureté. » 23 juillet 1611.

Fol. 316. « Conseilz des Cercles. Establissement des conseilz des provinces et de leur employ, faict en l'assemblée de janvier 1611. »

Fol. 322. « Briefve déclaration du s[r] de Cantale, ministre de France, adressante aux ministres d'Allemaigne, touchant ce qui s'est joué à Saumur, le 29 juing 1611. »

Fol. 334. « Cahier général présenté au Roy, de la part de ceux de la relligion prétendüe réformée, assemblés à Saumur, de toutes les provinces de ce royaume; respondu le 23 juillet 1611 à Paris. »

Fol. 345 v°. « Cahier de Béarn. » A la fin (fol. 349), Peiresc a mis : « Fait et arresté par le Roy estant en son Conseil, la royne régente, sa mère, présente... Sur le registre de M. de Pontchartrain estoit escript de sa main : Nota qu'il y a eu quelques aultres cahiers présentez, mes (*sic*) ils n'ont esté respondus et ont esté depuis retirez par les députez généraulx. »

Fol. 350. « Liste des églises prétendües réformées de la province de

Poictou, avec le nom des ministres qui les déservent en l'année 1612. »

Fol. 352. « Cahiers particuliers envoiez aux députez généraulx et par eux présentez au nom de quelques provinces, et des assemblées que ceux de ladicte religion y auroient tenues au retour de leurs députez de l'assemblée de Saumur. » 17 avril 1612. — « Cahier particulier du bas Languedoc. — Cahier particulier de Vivarestz » (fol. 358). — « Cahier particulier du pays de Provence » (fol. 367). — « Cahier particulier du Daulphiné » (fol. 371).

Fol. 381 et 385. « Excommunication jettée par les églises prétendues de Languedoc contre Mr Hierémie Ferrier, ministre. Privas, 1612. »

Fol. 387. « Extraict des actes du synode national tenu à Privas par ceux de la religion prétendue réformée, le 24 may 1612 et jours suivans. » — Fol. 387 v°. « Acte de serment de l'union des églises réformées du royaume. » — Fol. 389 v°. « Observation sur la lecture de la discipline. » — Fol. 396. « Acte de la réunion. » Au bas du fol. 402, Peiresc a mis : « Manque deux ou trois cahiers de la fin jusques à la closture du 4 juillet audict an 1612. »

Fol. 403 et 405. « Déclaration des églises réformées de France assemblées en synode national à Privas, le 1er juin 1612. »

Fol. 407. « Ratiffication du pape Paul cinqe pour le traicté du comtat de Venize avecq ceux de la relligion prétendüe réformée, du 29 avril 1613. » Titre, avec la note suivante de Peiresc : « Au recueil de ceux de la religion et au traictez du Venaiscin. Ensemble toutes les pièces principales de la négociation qui en fut faicte en six cents douze et 1613. »

Fol. 409. « Relation de ce qui s'est passé à Nismes au sujet du sr Ferrier, depuis son arrivée dans cette ville, le 11 juin 1613. »

Fol. 415. « Cahier des places présenté au Roy à Tours avec le cahier général, le 28 aoust 1615. Avec la response du Roy faicte à Poitiers, le 12 septembre 1615, réitérée aprez la conférance de Loudun à Blois, le 6 may 1613. » En marge, on lit : « 6 may 1616. »

Fol. 417. « Brevet pour la continuation pour six ans de la garde des places de seureté. » Poitiers, 12 septembre 1615.

Fol. 419. « Articles présentez par les depputez de l'assemblée de Grenoble à Poictiers, en l'an 1615. »

Fol. 421. « Modifications à l'édict de Loudun. » Mai 1616.

Fol. 423. « Inexécution des traictez. Articles délivrez par les députtez généraux des églises refformées entre les mains de Leurs Majestez,

sur lesquelz ilz n'ont eu encores aucune satisffaction ni asseurance par escript, mais bien de bouche. Janvier 1617. »

Fol. 426. Mention des cahiers « de Béarn respondu, le 31 août 1617 ; des évesques catholiques de Béarn, respondu le 28 février 1611 ; de l'évesque d'Oleron, respondu le 27 aoust 1616 ; de Lescar et d'Olleron, respondu le 9 fevrier 1608 ; des remonstrances du Conseil du Roy » à ce prince, au sujet de son édit sur le rétablissement de la religion catholique en Béarn. 11 septembre 1599.

Fol. 428. « Cahier de l'assemblée de Grenoble, respondu à Poictiers, le 12 septembre 1615, et derechef par permission et pouvoir exprez du Roy, receu par les députez de S. M. et beaucoup plus favorablement respondu à Loudun, le 3 may 1616, Sa Majesté ayant agréé le tout à Bloys, le 6 du moys de may. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 444. « Secondes responces aux cahiers présentez au Roy par ceux de la relligion p. r. à Tours... et agréés par le Roy à Bloys. » 6 mai 1615.

Fol. 448. « Finances de Béarn et Navarre, y comprins le revenu des biens des ecclésiastiques. Estat pour l'année 1616 des deniers du Roy de son royaume de Navarre et terres souveraines de Béarn, que Sa Majesté veult estre observé et entretenu par ses thrésoriers, enjoignant aux sieurs de la Chambre des comptes de Pau de tenir la main à ce qu'il n'y soit contrainct en aucune sorte et manière que ce soit. » 24 juillet 1616.

Fol. 464. « Lettres de commissions sur arrest du Conseil pour le remplacement des gaiges assignez sur aultre domaine que l'ecclésiastique. »

Fol. 466. « Lettres de jussion au Conseil ordinaire et Cour souveraine de Béarn, par laquelle il leur est mandé de vériffier purement et simplement la mainlevée octroyée par Sa Majesté aux évesques et aultres bénéficiers dudict pays pour les biens ecclésiastiques. » Saint-Germain en Laye. 25 juillet 1618.

Fol. 470. « Arrest du Conseil de Pau », pour l'exécution de l'édit de septembre 1617. 29 juin 1618.

Fol. 472. Lettre anonyme à Peiresc sur « le faict de Béarn ». Octobre 1617. A la marge, il y a trois mots écrits en caractères conventionnels de la main de Peiresc et qui pourraient désigner le nom de l'auteur de la lettre.

Fol. 474. Relation sur les nouvelles de la Rochelle et d'Orthez. « Mardy, xv ... 1618. »

Fol. 476. « Arrest du Conseil d'Estat portant restablissement de la religion catholique et romaine par tout le pays de Béarn et mainlevée aux ecclésiastiques dudict païs de leurs biens. » Fontainebleau, 25 juin 1617.

Fol. 478. Autre édit ayant le même objet. Septembre 1617.

Fol. 480. « Edict pour le remplacement, à ceux de la religion pr. réf. de la souveraineté de Béarn, du revenu des ecclésiastiques de ladicte souveraineté dont ils avoient accoustumé de jouyr sur le domaine de Sa Majesté. » Paris, septembre 1617.

Fol. 482. « Arrest du parlement de Thoulouse pour la vérification de l'édict de remplacement du fondz de mainlevée. » 6 décembre 1617.

Fol. 484. Plainte anonyme adressée au Roi contre le maréchal d'Ancre. 23 janvier 1617. Copie de Valavez.

Fol. 486. « Articles arrestez entre messeigneurs les princes et députez de l'assemblée généralle de Nismes au nom de ceux de la religion de ce royaume et du pays et souveraineté de Béarn. » 1617.

Fol. 490. « Brevet portant permission à ceux de la religion prétendue refformée de tenir une assemblée généralle à Loudun. » Amboise, 24 mai 1619.

Fol. 492. « Acte de Nismes. » C'est le procès-verbal d'une réunion présidée par M. de Valuire, juge criminel, ayant pour assesseurs MM. Charbonel, d'Ollier et Batte, second, troisième et quatrième consuls de Nîmes, assistés des « trois corps de messieurs les magistrats » ; l'assemblée, sur l'avis que la reine mère s'est retirée de Blois à Loches, « accompagnée de bon nombre de gendarmes, juge nécessaire de prendre une bonne, sainte et ferme délibération à ce que la ville et habitans d'icelle, tant d'une que d'aultre religion, soient conservez et maintenus en bonne union et concorde soubs le service de Sa Majesté. 5 mars 1619. » Extrait des registres de la maison consulaire de Nîmes. Copie de Valavez.

Fol. 494. « Assemblée de la Rochellle. A Mrs du Conseil de la province de Daulphiné. » 18 janvier 1619.

Fol. 496. « Coppie de la lettre de M. le mareschal de Lesdiguières escrite à l'assemblée d'Ortel (en marge, Peiresc a mis « d'Ortez »), qui est allée à la Rochelle. » 7 mars 1619.

Fol. 496 v°. « Coppie d'une lettre escrite par le mareschal de Lesdi-

guières à Mrs les dépputtez généraux des églizes de France en cour. » Grenoble, 7 mars 1619.

XVIe-XVIIe siècle. Papier. 496 feuillets. Les fol. 45-48, 62, 64, 66, 68, 80, 90, 96, 106, 108, 120, 126, 142, 158, 165, 166, 174, 180, 197, 205, 221, 223, 225, 243, 250, 253, 254, 256, 311, 315, 321, 333, 370, 383, 384, 408, 418, 420, 422, 425, 427, 443, 465, 468, 469, 477, 479, 488, 489, 491 et 493 sont blancs. 370 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1800 (P., XXXI, t. II). Recueil : « Actes et mémoires concernant ceux de la religion prétendue réformée, depuis l'an 1620 jusques en 1629. »

Fol. 3. « Advis au Roy des moyens qu'il y a de pourveoir aux monopoles et factions de ceux de la relligion prétendüe réformée calvinistes du royaulme de France. »

Fol. 7. « Forces et moyens des relligionnaires calviniques de ce royaulme. » 1620.

Fol. 20. « A Messgrs les illustr. cardinaux, archevesques, évesques, primatz et prélatz de France. » La signature « Josué Barbier » a été rayée par un trait de plume ancien. — Fol. 21. Requête adressée au Roi : il y est question des remèdes et expédients à employer pour calmer les fureurs de l'hérésie; c'est aussi l'objet de la lettre précédente.

Fol. 22. « Tableau des assemblées calviniques de ce royaulme; consistoires, colloques, polliticque couvert, sinodes provinciaux; deniers distribuez au sinode (fol. 25 v°); sinodes nationaux; assemblées provinciales; assemblées générailes politiques (fol. 28); places de seureté; collèges calviniques. »

Fol. 32. « Lettre au Roy par trois gentilshommes vieillis au service du roy Henry le Grand. » (S. d.)

Fol. 42. « Noms des conseillers de la religion prétendüe réformée au parlement de Paris et l'ordre de leur service en 1620. »

Fol. 43. « Coppie de lettre envoiée à l'assemblée [de Loudun] par M. le duc de Lesdiguières, avec le susdict escript, le tout porté par le conseiller de Villiers. » Paris, 20 mars 1620. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières,* t. II, p. 273.

Fol. 45. « Brevet pour la continuation des places de seureté jusques au premier janvier 1625. » Paris, 12 mai 1620.

Fol. 47. « Edict d'union et incorporation de la couronne et pays de Navarre et du païs et souveraineté de Béarn, Andorre, Dauzun et

terres qui en deppendent et qui ont accoustumé d'y ressortir, à la couronne et domaine de France, faict [par] le roy Louis XIIIe au mois d'octobre 1620, à Pau. »

Fol. 51. « Arrest du Conseil de Béarn pour la mainlevée des biens ecclésiastiques ; arrest de vérification de l'édict. 12 octobre 1620. » Extrait en langue basque.

Fol. 53. « Arrest sur la réunion de la couronne de Navarre, païs souverain de Béarn, à la couronne de France. — Autre arrest sur la suppression des charges des cappitaines des *parsans* du païs de Béarn. — Arrest du Conseil de Béarn pour la mainlevée des biens ecclésiastiques. » Extraits, en langue basque, d'arrêts du Conseil de Béarn, du 20 octobre 1617.

Fol. 55. « Délibération de l'assemblée de la Rochelle portant que MM. de la Trémouille et Desdiguières (*sic*) seront suppliez par lettres d'intercéder envers le Roy à ce qu'il luy plaise arrester le cours des armes et donner sauf conduict à ceux qui seront députez tant de la part de l'assemblée que de la ville de la Rochelle pour s'aller jeter à ses pieds... Extraict des actes de l'assemblée générale des esglises réformées de France et souveraineté de Béarn. » La Rochelle, 3 juillet 1621.

Fol. 57. « Harangue [au Roi] du ministre de Cleirac, portant la parolle avecque sept aultres députez de la ville. — Responce du Roy. » 5 août 1621.

Fol. 59. « Capitulation de la ville et fort de Frauch (*sic*) accordée par M. le duc d'Angoulesme à M. le marquis de Maluze et aux sieurs de Cause et baron de Jenegas, tant pour eux que pour les maistres de camp, capitaine de la cavallerie et gens de piedz qui sont avec eux, en la forme qui ensuit. » 3 septembre 1621.

Fol. 61. « Harangue de Faguerolles » (titre seul). — Fol. 62. Demi-feuillet contenant, de la main de Peiresc, le titre suivant : « Discours du s^r de Faguerolles à un sieur amy concernant les séditions et désordres arrivez dans Montpelier pendant les derniers mouvements de ceux de la religion prétendüe réformée contre le Roy, à l'induction du consul Emeric et de quelques ministres. Mesmes des excez commis en la personne du président du Cros et du s^r de Fombon. 1621 et 1622. »

Fol. 78. « Coppie de la lettre de M. le connestable à Mr de Bouillon. » Au camp de Montauban, 24 septembre 1621. — Suit la réponse de M. de Bouillon. (S. d.)

Fol. 80. Copies de lettres du connétable de Lesdiguières, sans indication de destinataire ni date; autre à M. de Modène, grand prévost de France à Thoulouze (fol. 82) : « Devant Montauban, 8 novembre 1621. »

Fol. 84. « Déclaration de M. de Soubize, contenant les raisons pour lesquelles il a esté contrainct de reprendre les armes, le 8 novembre 1621. »

Fol. 86. Copie de lettre du connétable au duc de Montbazon. Castelnau, auprès de Toulouse, 14 novembre 1621.

Fol. 88. « Père Arnoulx, 22 nov. 1621. » Copie de lettre anonyme commençant ainsi : « Le bruit de la grace que l'on a faicte au révérend Père Arnould et que les courtisans appellent disgrace... »

Fol. 88 v°. Copie d'une autre lettre anonyme commençant comme suit : « Monseigneur, m'estant icy rendu dans ce désert par vostre commandement sans passeroulte, j'ay faict une profonde réflection sur tout ce qui s'est passé entre vous et moy. » (S. d.) Cette lettre pourrait être du P. Arnould.

Fol. 90. « Très humbles remontrances au Roy par les députez des esglises réformées de France et souveraineté de Béarn assemblées à la Rochelle. » 2 janvier 1621.

Fol. 95. « Relation [s. d.] de la défaite de la flotte du s^r de Soubize et des Rochellois et de la prise de l'isle de Ré, envoyée par le Roy à M^r le comte de Bury, lieutenant général pour le Roy en Lyonnois, Forests et Beaujolois. » La phrase relative à l'envoi a été biffée, et plusieurs corrections ont été apportées au texte primitif.

Fol. 101. Description de la Rochelle en 1621; énumération des paroisses, des compagnies et de leur effectif; gardes faites par les défenseurs de la place; moyens d'attaque par mer. De la main de Valavez.

Fol. 103. « Lettre de M. de Bouillon [au Roi] sur les plaintes de l'assemblée de Millau et de celle de la Rochelle. » Sedan, 2 janvier 1621.

Fol. 105. « Les derniers articles à quoy ceux de l'assemblée de la Rochelle avoient réduict toutes leurs demandes présentez au Roy, au mois de mars 1621, un peu auparavant le voyage du Roy et la déclaration de la guerre. »

Fol. 109. « Estat général des églises huguenottes de France et ministres d'icelles, baillé à d'Esdiguières allant au voyage de Guienne avec le Roy. » 1621.

Fol. 121. « Sommation faicte par un héraut d'armes à M. de Soubize,

estant dans la ville de S[t] Jean d'Angely, à ce qu'il eust à ouvrir les portes de ladicte ville au Roy. » 3 juin 1621.

Fol. 125. « Lettre de M. le connestable de Luynes à M. de Montbazon » sur la soumission du duc de Soubise. Au camp devant Saint-Jean, 25 juin 1621.

Fol. 126. « Arrest du Conseil d'Estat par lequel l'exécution de l'édict d'union de la couronne de Navarre à celle de France est surcize pour ce qui concerne l'union des officiers de Sainct Pallay et le ressort du païs de Soule au Conseil de Pau. » Fontainebleau, 23 avril 1621.

Fol. 128. « Estat pour l'année mil six cens vingt un [3 juillet] de la recepte par estimation et despence au vray des deniers du Roy en son royaume de Navarre et terres souveraines de Béarn et aultres terres et seigneuries de l'ancien domaine uny à la couronne... »

Fol. 147. « Le despartement du royaulme de France, distribué selon l'ordre des synodes en huict cercles, gouvernements ou provinces et aultant de doubles conseils soubs un général, avec les ordres et reiglements tant politiques et militaires que des finances faicts et arrestez en l'assemblée de ceux de la religion prétendüe réformée, tenant à la Rochelle, le x may 1621. »

Fol. 161. « Manifeste des églises réformées de France et de la souveraineté de Béarn touchant l'inique persécution exercée contre eux par les ennemis de l'Estat et de leur religion, et leur légitime et nécessaire deffence, translaté de la coppie en françois imprimée à la Rochelle... »

Fol. 165. « Dernier brevet pour la continuation des places » de sûreté. Paris, 12 mai 1621.

Fol. 167. « Pouvoir donné par l'assemblée de la Rochelle au s[r] de Montbrun pour, soubs le nom et authorité du Roy, commander en Provence en qualité de lieutenant général en l'absence du s[r] duc Desdiguières, chef général de ladicte province, avec l'advis du conseil estably prez sa personne jusques à la cessation des causes de la persécution. » La Rochelle, 14 mai 1621. Description du sceau de l'original.

Fol. 169. « Traicté de Saulmur ou capitulations accordées entre le Roy et le s[r] du Plessis Mornay, concernant la ville et chasteau de Saulmur et du faux bourg de Croixvert, dont le Roy a voulu estre accommodé pour 3 moys expirantz au 17 aoust 1621 soubz la parolle du Roy, de M. le connestable et de M. Desdiguières. » 16 mai 1621.

Fol. 171 et 175. « Procez verbal des conseillers catholiques de la chambre de Nérac sur la rupture d'icelle et commandement à eux faict

par M. de Rohan, le 3 juin 1621, de se retirer dans 24 heures, à peine d'estre retenu prisonniers de guerre et à celuy d'entre eux qui avoit la garde du seau royal de luy remettre, aultrement que on le luy prendroit de force. » 3 et 9 juin 1621.

Fol. 179. « Mandement des commissaires establis de la part de l'assemblée de la Rochelle, pour la levée d'un quartier de la taille, taillon et aultres deniers ordinaires et de certaine quantité de foin, paille et avoyne par eux imposée sur une des paroisses voisines... » 8 juin 1621.

Fol. 181 et 185. « Cappitulations accordées par forme d'ordonnance et non de traicté, de la part du roy Louys XIII à ses subjectz rebelles de S[t] Jean d'Angely, auxquelz Sa Majesté promet pardonner et laisser leurs biens et la liberté de leur consciance selon les édictz, soubs certaines conditions, du 25 juin 1621, avec l'acte d'acceptation faict de la part des assiégez... »

Fol. 181 v°. « Lettre du Roy à M. de Montbason » sur la reddition de Saint-Jean d'Angély. 25 juin.

Fol. 182. Lettre du connétable de Luynes à M. de Montbazon portée par le sieur Contade (même jour). Au v°, lettre de M. de Rouscellay à M. de Montbazon (même jour).

Fol. 184. Mention des lettres patentes du Roi ordonnant que les murailles de Saint-Jean-d'Angély soient rasées, les fossés comblés et les privilèges enlevés aux habitants. 4 juillet 1621.

Fol. 189. « Remonstrances du s[r] Plessy Mornay au roy Louis XIII pour obtenir la restitution de Saumur entre ses mains. » 20 janvier 1622.

Fol. 195. Croquis d'un plan représentant les divers emplacements de l'armée protestante et de l'armée royale, lors de la défaite du duc de Rohan. Ce plan, sans doute de la main de M. de Bouc, contient les feuillets occupés par sa lettre à son frère.

Fol. 196. Lettre autographe de M. de Bouc relatant les incidents de la mise en déroute de l'armée protestante. Saintes, 30 avril 1622.

Fol. 203. « Quelques lettres missives du Roy envoyées au parlement de Provence. » Sous ce titre, Peiresc fait le sommaire de chacune des lettres ci-après indiquées : lettre ordonnant de renouveler la publication de la déclaration du 21 mai 1621 (fol. 206) ; lettre du Roi touchant son voyage contre les rebelles de la religion (fol. 207) ; ces deux lettres sont du 18 mars 1622 ; lettre annonçant la déroute des troupes

de Soubise, à Apremont, du 17 avril (fol. 207 v°); lettre pour la continuation du Parlement, du 22 juin (fol. 208); lettre annonçant la prise de « Negre Pellise et la réduction de Saint-Anthony », du 23 juin (fol. 209); lettre avisant le Parlement de la conversion de M. de Lesdiguières, auquel le Roi vient de donner la charge de connétable, du 29 juillet (fol. 209 v°); lettre adressée au connétable par le parlement d'Aix pour le féliciter, et réponse de M. de Lesdiguières, des 9 et 21 août (fol. 210); lettre du Roi annonçant la reddition de Lunel et autres places du Languedoc, du 17 août 1622 (fol. 211).

Fol. 214 *bis*. Fiche sur laquelle Peiresc a mentionné : au recto, une ordonnance du comte d'Orval, « soy disant gouverneur pour le service du Roy et conservation des églises en païs de Quercy, portant commandement à tous les catholiques de Figeac, excepté les femmes, enfants et vieillards, de vuider la ville, dans les 24 heures, à peine d'estre déclarez de bonne prinse »; Figeac, 4 avril 1623; au verso, une ordonnance du sieur de Brusoles, « commandant pour ceux de la religion à Carlux, portant déclaration de guerre contre les traitres, perfides, etc., de Sarlat... » Figeac, 20 mars 1622. — Fol. 215. Texte de l'ordonnance du s^r de Brusolles, ci-dessus mentionnée (fol. 214 *bis*). — Fol. 216. Ordonnance du comte d'Orval, mentionnée au fol. 214 *bis*.

Fol. 217. « Lettres de M. de Muller, s^r de Voluzan, conseiller du Roy en la Cour de parlement de Bourdeaux, intendant de la justice, police, et compagnies de gens de guerre envoyés au païs de Médoc pour le service du Roy... à M. le premier président. » 2 avril 1622.

Fol. 221. « Lettres d'abolition pour ceulx de Bais sur Bais [en Vivarais], vérifiées au parlement de Grenoble, un peu avant la paix générale. » Août 1622.

Fol. 223. « Copie d'une lettre dont le sommaire, fait par Peiresc, est rédigé, sur une fiche foliotée 225, comme il suit : « Remonstrance faicte au roy Louys XIII par M. le prince de Condé pour lui dissuader la paix, laquelle ne laissa pas d'estre conclüe, le 18 octobre 1622. »

Fol. 226. « Articles de la paix générale accordée par le Roy à ses subjectz de la religion prétendüe réformée, sur la supplication faicte à Sa Majesté par leurs députez au camp devant Montpelier, le 19 octobre 1622. »

Fol. 228. « Arrest de mort donné au parlement de Bordeaulx contre le s^r de L'Escun, conseiller au Conseil souverain de Pau, convaincu de

crime de lèze majesté... exécuté en may 1622. » Au fol. 238, copie de la même pièce par Peiresc.

Fol. 231. Lettres du Roi au parlement de Bordeaux pour l'inviter à poursuivre sans délai le procès contre le s^r Lescun. 4 mai 1622. Copie authentique.

Fol. 234. « Coppie de lettre de M. le duc de Rohan à M. le duc de Montbason. » Montpellier, 21 octobre 1622.

Fol. 235. « Trois brevets octroyez par le roy Louys XIII à Montpellier, le 20 octobre 1622, en conséquance du traicté de paix publié dez le jour précédant, l'un en faveur de la mère de M. le duc de Rohan, en confirmation de sa pension de 6,000 livres, l'aultre en faveur de Mlles de Rohan, ses sœurs, en confirmation de leurs pensions de 7,000 livres à chascune; et la troisiesme en faveur de Mme Henriette de Rohan, l'une de ses sœurs, pour son desdommagement de la desmolition du chasteau de la Garnache. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 237. « Brevet général. 1622, 24 octobre. Articles particuliers à Montpelier... » Sous ce titre, Peiresc fait le sommaire des articles accordés aux protestants.

Fol. 237 v°. Mention, de la main de Peiresc, de la faveur accordée aux villes de Nîmes, Uzès, Castres et Millau, de n'avoir que la moitié de leurs fortifications démolies (25 octobre, à Montpellier); le sieur de Soubise est autorisé à faire ériger en duché et pairie sa terre de Soubise (Arles, 30 octobre); autres faveurs accordées au même.

Fol. 239. « Places de seureté. Paix de Montpellier. Brevet général accordé à ceux de la relligion prétendue refformée. »

Fol. 241. « Transport de la duché de Valois par le roy Louis XIII au duc de Rohan et à successeurs et ayant cause... à faculté de rachapt perpétuel pour la somme de 600 mille livres payable en une seule foys... Montpellier, fin d'octobre 1622. »

Fol. 242. « Brevet particulier de la grâce faicte à ceux de Montpelier, en considération de l'obéissance qu'ils rendoient à Sa Majesté, qu'il n'y aura ny gouverneur, ny garnison, ny citadelle et que la garde demeurera à leurs consuls, sans rien innover, excepté le rasement des fortifications. » 18 octobre 1622. — « Brevet des articles secrets et conditions soubs lesquelles le roy Louys XIII receut ses subjects de religion prétendue réformée à jouyr de la paix qu'il leur avoit accordée, du 20 octobre 1622, et spécialement les villes de la Rochelle, Montauban, Nismes, Castres, Usez et Millau et aultres par eux tenües, du nombre

de celles dont avoit esté faict estat à Rhennes, ce 14 may 1598... » Montpellier, 24 octobre. Ce sommaire, comme le précédent, est de la main de Peiresc.

Fol. 243. « Brevet particulier en faveur des villes de Nismes, Castres, Usez et Millau, par lequel, de grace spéciale, le Roy réduict le razement stipulé des deux tiers de leurs fortifications nouvelles à la moictié. » 25 octobre 1622. De la main de Peiresc, ainsi que le suivant. — « Brevet particulier, par lequel le roy Louys XIII accorde au s^r de Soubise, sur l'asseurance des services qu'il luy rendra à l'avenir, d'ériger sa terre de Soubise en duché et pairie. » Arles, 31 octobre 1622.

Fol. 243 v°. « Brevet de la nomination des députez générauIx de la religion prétendue réformée faicte au [nom du] Roy par le duc de Rohan, fondé de valable pouvoir, en laquelle le Roy choisit et ordonne les s^rs de Montmartin et Maynard. » Arles, 31 octobre 1622. — « Aultres graces particulières octroyées par le roy Louys XIII au duc de Rohan et au s^r de Soubise, son frère, lors de la paix du 20 octobre 1622. »

Fol. 244 et 251. « Harangue faicte au roy Louys XIII par le s^r de Calonges et les députez de la religion prétendue réformée pour demander pardon de leur rébellion... » Au verso, harangue du ministre de Montpellier.

Fol. 247. « Déclaration de la paix octroyée à ceux de la religion prétendue réformée. » Au camp de Montpellier, 19 octobre 1622.

Fol. 253. « Edict pour la vente du duché de Vallois. » Montpellier, 26 octobre 1622.

Fol. 255. « Desroute de Soubise. » Récit de M. de Rothelin à M. de Loménie. 17 avril 1622.

Fol. 257 et 261. « Instruction aux commissaires députtez pour procedder à la démolition des nouvelles fortiffications de Castres. » Lyon, 17 décembre 1622.

Fol. 259. « Instruction à M. de Préaulx allant au parlement de Tholoze pour l'enregistrement de la déclaration de la paix. » 20 octobre 1622.

Fol. 263. « Commission pour la démolition des nouvelles fortiffications de Castres et aultres places du haut Languedoc. » Lyon, 17 décembre 1622.

Fol. 263 v°. « Commission au duc de Rohan pour résouldre les démolitions qui sont à faire aux villes tenües par ceux de la religion prétendue réformée. » Arles, 31 octobre 1622.

Fol. 264 v°. « Deppartement des commissaires qui seront députez dans les provinces pour l'exécution des édictz de paciffication. »

Fol. 265. « Commission pour les commissaires qui seront envoyez dans les provinces pour l'exécution des édictz de paciffication. » Paris, 8 février 1623. — Fol. 267. Instructions données à ces commissaires. Paris, 15 février 1623.

Fol. 269 *bis* à 269 '. « Véritable narré de ce qui s'est passé à Sommières, touchant la demande que les habitans de la religion prétandue ont faicte en leur temple, par devant M. de Rohan, le 4 janvier 1623. »

Fol. 270. « Écrit faict par le duc de Rohan sur l'arrest inusité faict de sa personne en la ville de Montpellier sur le commandement de M. de Vallençay. » 26 février 1623.

Fol. 272. « Détention de M. de Rohan. » Protestation faite par lui, le 27 février 1623.

Fol. 278. Lettre de M. de Rohan au Roi. Castres, 8 juin 1623. Copie de Valavez.

Fol. 280. « Lettre de M. le duc de Rohan à M. d'Herbault, secrétaire d'Estat, par le s^r des Isles. » Castres, 8 juin 1623.

Fol. 282. « Déclaration du Roy sur les assemblées de colloques et synodes de ceux de la religion prétendue réformée, escrite aux Parlemens. » Fontainebleau, 17 avril 1623. Note de Peiresc : « Il en fut expédié une du 24 mars précédent, beaucoup plus ample que celle cy. »

Fol. 294. Copie d'une lettre de Jacques David, écuyer, conseiller du Roi, maire et capitaine de la Rochelle, à Jehan Girault, marchand et bourgeois, et à Paul Chesvrau, notaire royal de cette ville, pour les charger de pourvoir « à nostre subsistance et conservation », au cas d'attaque de la ville par la flotte ennemie. 6 juillet 1626.

Fol. 296. « Lettre de M. le connestable [Lesdiguières] au Roy. » Turin, 24 décembre 1625. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières,* t. II, p. 430.

Fol. 298. « Lettre des Rochelois aux Estats de Hollande par des députez qui furent renvoyez sans estre admis à l'audiance. » 29 juillet 1625.

Fol. 300. Lettre de M. d'Effiat au Roi. Londres, 24 janvier 1625.

Fol. 302. « Résultat du procez de Terrago », espion du roi d'Espagne. Novembre 1625. Copie de Valavez.

Fol. 306. Nouvelles de Paris et de la guerre, transmises à Peiresc par Valavez : le P. de Bérulle apporte la dispense pour le mariage de

Madame; M. de Soubise est sorti du port de Blavet; visite et suppliques des députés de Nîmes et d'Uzès au Roi; la Reine n'est pas enceinte; ballet du Roi au mardi gras; duel de Boutteville et du marquis de Portes; le « tableau de M de Beaumarchais est retiré de la potence ». 30 janvier, 14 février 1625.

Fol. 308. Note de la main de Peiresc : « Blavet. M. du Puy qui est à M. de Vandome à M. son frère. » Hannebon, « à 2 lieuës de Blavet ». 24, 27 janvier 1625. Ce sont deux lettres autographes de Dupuy.

Fol. 312. Copies de deux lettres de M. de Soubise à M. de Montbazon. Du camp, au château d'Oléron, 20 mars 1625.

Fol. 314 et 353. « Lettre de M. l'ambassadeur d'Hollande à M. de Soubize sur le subject des mouvemens présens. » Paris, 12 avril 1625. — Fol. 315. « Responce de M. de Soubise à la lettre de M. l'ambassadeur d'Hollande. » Château d'Oléron, 20 avril 1625.

Fol. 318 et 353. « Cayer général de ceux de la religion p. r. », avec les réponses du Roi. 1625.

Fol. 324. Dizain de « M. Maynard contre Soubise ».

« Louys est un jeune lyon
Et sa main fait bruire un tonnerre... »

Fol. 325. Lettre autographe de M. d'Abbatia à M. de Bernard, lecteur du Roi, sur les trames ourdies contre le pouvoir royal qu'on chercherait à ébranler et « à usurper », pendant que le souverain se mettrait « en peine de conquérir ung estat en Italie ». Istres,... novembre 1624.

Fol. 327. Imprimé contenant une lettre à M. de Bernard, sur lequel Peiresc a mis : « Sur la paix avec les huguenots, du s[r] d'Abbatia, depuis capitoul de Thoulouse, 27 novembre 1623. »

Fol. 331. Copie, par Valavez, d'une lettre de M. de Soubise « à ceulx de la Rochelle ». Saint-Martin de Ré, 13 janvier 1625.

Fol. 333. Plan de Blavet fait à la sépia. 27 janvier 1625.

Fol. 334. « Désadveu fait par les députez généraux (Montmartin et Maniald) de ceux de la religion prétendue réformée, de tous ceux qui voudroient troubler la tranquillité de ce royaume. » Paris, 21 janvier 1625. Copie de Valavez.

Fol. 336. Copie de lettre de Besly, contenant des nouvelles de M. de Soubise et de la guerre. Fontenay, 24 février 1625.

Fol. 337. « Réglement faict par M. de Soubize, chef général des

armées de Xainctonge, Aulnis... pour la taxe et impositions sur toutes sortes de marchandises et denrées... » Février 1625.

Fol. 339. « Sentence des officiers de l'admiraulté du s^r de Soubise..., cappitaines Lalimaille et Proust », déclarant de bonne prise la barque « la Naudine » appartenant à Deguassies, de Bordeaux. Oléron, 27 février 1625.

Fol. 341. Autre sentence des mêmes au sujet de la prise d'une barque appartenant à Jean Jarry, de Bordeaux. Oléron, 3 mars 1625.

Fol. 343. Formule de sauf-conduit délivré par « Benjamis de Rohan, seigneur de Soubise ».

Fol. 344. Nouvelles politiques transmises de Paris par Valavez : prise d'Oléron par Soubise; organisation militaire des rebelles; on attend l'arrivée des navires hollandais mis à la disposition du Roi; ouvertures faites à Soubise au nom du Roi; une somme de 25,000 livres enlevée au messager de Bordeaux par Soubise; un conseiller du Parlement fait prisonnier; arrivée prochaine du duc de Buckingham. 18 mars 1625.

Fol. 346. Copie de lettre de M. de Soubise à M. de Montbazon au sujet de prisonniers; s'ils sont maltraités, il menace de représailles. Oléron, 20 mars 1625. — Lettre analogue à M. de Cussé, président du parlement de Bretagne (même jour).

Fol. 347. Copie d'une lettre de Besly, exprimant ses craintes au sujet des prisonniers de qualité faits par les gens de Soubise; il fait allusion aux deux lettres indiquées ci-dessus, dont il transmettait des copies faites sur les originaux. Fontenay, 24 mars 1625.

Fol. 348. Copie d'une lettre relative aux projets de M. de Soubise et aux excès commis par trois régiments du Roi, en Saintonge. En tête à la marge, Peiresc a mis : « A Brouage, ce 4 apvril 1625. »

Fol. 349. Requête des députés de la Rochelle au Roi. Avril 1625.

Fol. 357. « Extraict des actes du synode provincial de l'Isle de France, Picardie, Champagne et Beausse, tenu à Charenton, le 17 avril 1625 et aultres jours, signez Durant, modérateur, Bugnet, adjoinct, Blondel, et d'huissiers esleuz pour escripre. Désadveu des huguenots de l'Isle de France, etc. »

Fol. 359. « Lettre des deputez généraulx de la religion prétendue réformée à ceux de la Rochelle. » Paris, 5 mai 1625.

Fol. 361. « Discours sur les armes de M. de Soubize. Il n'est pas aysé de voir en la France ou des changemens en temps de paix... » —

Explicit : « ...et la postérité sera le juge de nostre innocence et de la malice de nos ennemis. » 1625.

Fol. 367 v°. « Coppie de la lettre de M. de Soubize à messieurs de la Rochelle. » Saint-Martin-de-Ré, 18 janvier 1625.

Fol. 369. Copie d'une lettre de M. de Gourgues à Peiresc « sur les mouvements des huguenoz ». Bordeaux, 13 juillet 1625.

Fol. 370 *bis*. Copie, par Valavez, d'une lettre de M. de Rohan au marquis des Portes au sujet de la paix accordée par le Roi. 20 mars 1626. (Demi-feuillet.)

Fol. 371 et 375. « Relation des charges résultants du procez de Campredon » et Moïse Mamour. Condamnation à mort et exécution de Campredon; Moïse Mamour condamné aux galères perpétuelles. Détails sur « dom Carlos Benaqui, flamand envoyé d'Espagne à M. de Rohan » et dont les condamnés avaient parlé au cours de leur interrogatoire; entrevue du duc de Rohan avec don Carlos à Castres. 5 et 6 avril 1625. La première copie est de Valavez.

Fol. 379. « Récit véritable de la prise de la ville de Pamiers..., ensemble de Beaufort, lieutenant gennéral du duc de Rohan... et desroutte de toutes les troupes de Foix. » (S. d.)

Fol. 387. « Coppie de lettre du duc de Rohan au marquis de Portes sur l'acceptation de la paix du 5 febvrier. — Coppie d'aultre lettre du duc de Rohan au s^r de Montauban pour le comprendre en ladicte paix. » Nîmes, 20 mars 1626.

Fol. 389. Nouvelles de Toulouse du 18 octobre 1626 : synode national à Castres; arrestation du s^r de Saint-Géry.

Fol. 392. « Lettre du s^r de Bellujon envoiée à M^rs les maire, pairs, eschevins et bourgeois de la Rochelle, le 10 décembre 1625. »

Fol. 395. « Coppie de la lettre du s^r de Bellujon au maire de la Rochelle, du x décembre 1625. »

Fol. 396 v°. « Responses des maire, eschevins et habitans de la Rochelle à M. le baron de Cappet de Bellujon. » 17 décembre 1625.

Fol. 397 v°. « Response du maire de la Rochelle, J. David, à M. de Bellujon, du 17 décembre 1625. »

Fol. 400. « Articles de la paix des huguenots. » 5 février 1626. Copie de Valavez.

Fol. 402. et 444. « Déclaration de Henri Rich, baron de Kensington, comte de Holland, et Dudley Carleton, chevalier et conseiller de S. M.,

ambassadeurs extraordinaires du roi d'Angleterre, au sujet de la paix accordée aux huguenots. » Paris, 11 février 1626.

Fol. 405. « Manifeste contenant les causes et raisons qui ont obligé ceux de la ville de la Rochelle de prendre les armes et se joindre à celles du sérénissime roi de la Grande Bretaigne, avec la coppie des lettres de Sa Majesté à M. le duc d'Angoulesme (fol. 412); plus le serment de fidélité de Louis XI (fol. 415), avec la harangue de M. Becher » (fol. 415 v°). La Rochelle, 1627.

Fol. 418. « Relation du voyage du duc de Rohan dans le païs de Foix et du soubslévement du colloque de Foix, aprez la journée et rencontre de la plaine de Houllans... »

Fol. 419. Lettre de M. Fontez à M. d'Espinauld, à Arles, contenant le récit du « combat de M. de Montmorancy contre le duc de Rohan prez de Castelnaudarry ». Pézenas, 10 novembre 1627.

Fol. 421. Nouvelles de la guerre : le duc de Rohan à Ravel; « disposition de certaines villes de Foix à se ranger dans l'union des églizes » ; marche sur Montauban, Saverdun (fol. 426), Montmaur, Pamiers. Novembre 1627.

Fol. 432. « Lettre de ceulx de Millau au duc de Rohan. » 27 décembre 1627. A la suite se trouvent quelques nouvelles du Languedoc : le duc de Rohan attaque le château de la Roque.

Fol. 434. « Déclaration de M. le duc de Rohan... contenant la justice des raisons et motifz qui l'ont obligé à implorer l'assistance du roy de la Grande Bretaigne, à prendre les armes pour la deffence des églises réformées de ce royaulme; publié à Uzez ensuitte de la déclaration de l'assemblée qui y fut transférée de Nismes, le XI septembre. » 10 septembre 1627.

Fol. 443 v°. « Copie de lettres des ambassadeurs extraordinaires du roy de la Grande Bretaigne... à M. de Rohan... » Paris, 7 février 1626.

Fol. 448. « Extrait des actes de l'assemblée des depputés des villes de Nismes, Uzès, St Ambroise, Allez, Anduse, le Vigan, etc., tenue en la ville d'Uzès, le 10 septembre 1627, joints M^rs de la noblesse tant des provinces du Languedoc et Sevenes que d'aultres endroits de ce royaume, ensemble l'acte du serment de l'union. »

Fol. 452. « Lettres patentes du Roy faisant deffenses à touts ministres de la relligion prétendue réformée se trouver aux assemblées politiques, de s'entremettre d'aucunes affaires politiques, et en oultre est

deffendu à ceux de ladicte relligion de recevoir aulcuns ministres estrangers et aux ministres de sortir hors du royaulme et aller servir des princes estrangers sans permission. » Paris, 14 avril 1627.

Fol. 454. « Copia d'una lettera del signor ambasciatore Wake a Venezia per il re de la Gran Bretagna, scritta alle 4 citta et cantoni protestanti Svizzeri contra la declaracion regia et bando del Soubise. » 13 novembre 1627.

Fol. 458. « Lettre envoiée par ceux de la Rochelle aux consulz et habitans des villes de Montauban et Castres aprez le partement du duc de Bukingam. » Novembre 1627.

Fol. 460. « Relation de la prise de la Rochelle dont M. d'Herbault a eu ordre de donner copie à ceulx qui vont aux païs estrangers. » 1er novembre 1628.

Fol. 464. « Procurations des députez de la Rochelle qui ont accepté les articles de la réduction de la place accordez par le Roy. » 28 octobre 1628.

Fol. 466. « Ratiffication des maire et eschevins de la Rochelle sur les articles accordez par le Roy pour la réduction de la place. » 29 octobre 1628.

Fol. 468. « Lettre de M. de Rohan à M. de Valsembourg, gouverneur d'Orange. Pousin », 10 avril 1628 (plusieurs lignes sont chiffrées). — « Aultre lettre du sr de Rohan au sr Julien, advocat de M. le prince d'Orange. » Même jour.

Fol. 468 vo. « Lettre de M. de St André de Montbrun à M. le gouverneur d'Orange. » 9 avril 1628. — Du même : au sr Julien, avocat d'Orange; au ministre Chambrun; au sr de Raffélis, d'Orange. Du Pouzin, 9 avril 1628.

Fol. 470. « Extraict des registres du parlement de Thoulouse condamnant [à mort] l'escossois Valques. » 1er mars 1628. Copie de Duchesne.

Fol. 471. « Arrest du parlement de Thoulouse contre Perery, condamné à la teste tranchée, avec prinse de corps contre la dame duchesse de Rohan et aultres complices du duc de Rohan. » 1er février 1628. Copie de Duchesne.

Fol. 472. « Relation du procez de Perery qui eut la teste tranchée à Thoulouse, le 1er février 1628. » Toulouse, 6 février 1628. — Nouvelles de Toulouse : arrestation du sr de Savignac. 7 février 1628.

Fol. 474. « Arrest de Thoulouse contre les rebelles. » 22 janvier 1628.

Fol. 478. « Arrest de Thoulouse contre le duc de Rohan, condamné à estre tiré à 4 chevaulx, sa duché et pairie estainte et confisquée, cent cinquante mille livres réservées pour la communauté ou particuliers qui le prendront mort ou vif et les communautez affranchies de tailles à perpétuité. » 29 janvier 1628.

Fol. 482. Copie d'une lettre de M. de la Vallée-Fossé aux consuls et gouverneur de la ville d'Arles, au sujet d'une tentative avortée, faite contre Montpellier par l'armée du duc de Rohan. Montpellier, 27 janvier 1628.

Fol. 484. « Relation véritable [de la main de Valavez] de ce qui s'est passé en l'entreprinse que M. le duc de Rohan avoit faicte sur la citadelle de Montpellier qu'il voulut exécuter, la nuict du mardy au mercredy 19e jour de janvier 1628. »

Fol. 491. « Articles de la grace que le Roy a voulu faire au duc de Rohan et sr de Soubize et habitans des villes d'Anduze, Sauve, Ganges, Vigan, Florac... » Alais, 27 juin 1629.

Fol. 495 et 511. « Pour estre adjousté au bout du traitté fait par le roi d'Espagne avec M. de Rohan. » Copie de Dupuy.

Fol. 496, 500 et 508. « Traicté du duc de Rohan avec le roy d'Espagne, puis entre le Roi et le sr de Clausel, envoyé à cet effet par le duc de Rohan. » Madrid, 3 mai 1629. La première copie est de Dupuy.

Fol. 514. « Manifeste de M. de Rohan. » Au camp de Morbeigue, 28 avril 1635.

Fol. 516. « Manifeste de M. de Rohan pour ce qui s'est passé à St Jean d'Angély, avec la prosopopée dudict à madame Henriette de Rohan. » — Fol. 518. « Prosopopée du jardin du chasteau de Garnache appartenant à made Henriette de Rohan. »

Fol. 520. La cour d'Aix approuve les procédures du vicaire apostolique « contre les delats d'hérésie » à Cavaillon et autres lieux. 11 mai 1535.

XVIe-XVIIe siècle. Papier. 528 feuillets. Les fol. 2, 17-19, 31, 44, 46, 49, 50, 54, 56, 58, 60, 100, 108, 124, 164, 166, 174, 178, 180, 213, 214, 220, 223, 236, 246, 250, 252, 273, 281, 293, 295, 301, 317, 323, 332, 335, 342, 352, 356, 358, 360, 385, 386, 388, 391, 399, 401, 446, 447, 451, 459, 463, 467, 473, 476, 477, 481, 483, 512, 513 sont blancs. Les fol. 188, 274-277, 283-292 sont imprimés. 350 sur 250 millim. Rel. parchemin.

1801 (P., XXXII). Recueil ayant pour titre au fol. 1 : « Généalogies. »
Fol. 2. « Tables généalogiques. Indice des généalogies imprimées

tant en taille douce que taille de bois assemblées et accomodées pour les relier en un grand volume. » On trouve les titres de trente-six ouvrages généalogiques, imprimés de 1555 à 1622.

Fol. 4. « Herodum regum genealogia. » Tableau généalogique, dont la suite se trouve au fol. 9. — Fol. 5. Extraits « ex Josepho, de bello jud. lib. II. cap. 10 à 12 ». — Fol. 6. Extraits de « Josephus, Antiquit. lib. 18, cap. 13 ». — « Herodum regum. Agrippa. » — « Herodes, Chalcidensis rex. » — Fol. 10. Tableau chronologique commençant à Cambyse; la suite se trouve au fol. 15.

Fol. 11 v°. « Regum Trojanorum, Albanorum et Romanorum genealogia » ; la suite est au fol. 14.

Fol. 16 v°. « Numidarum et Maurorum reges, ex R. P. Jacobo Sirmondo, S. J., ad Pomponium Melam. » Tableau chronologique.

Fol. 18 v°. « Seleucidarum Syriae regum progenies. » Tableau chronologique, tiré de Sirmond; la suite est au fol. 23.

Fol. 19 v°. « Posteriores Judaeorum principes » : tableau chronologique dont la suite se trouve au fol. 22. « Ex Jac. Sirmondo. »

Fol. 20 v°. « Ptolemaeorum Lagidarum, Egypti regum, series. »

Fol. 25 v°. « Genealogia B. Arnulphi, ex antiqua membrana Mediomatricum ecclesiae a P. Pithoeo edita. » V. Dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine,* t. I, preuves, p. 75 (édit. de 1728).

Fol. 31. Rois de Sicile : tableau incomplet.

Fol. 32. « Ex vita S. Adelaidis. » Tableau généologique de la main de Peiresc, tracé sur le verso d'une lettre portant pour suscription : « A monsieur mon cousin de Malerbe, en cour. » C'est une lettre de recommandation pour M. Garfiny, signée : de Porchières. Saint-Maximin, 8 août 1605.

Fol. 33. Généalogie de la maison de Vendôme.

Fol. 35. Généalogie des rois d'Angleterre, d'Écosse. Owen Teder.

Fol. 36. « Berengarius, rex Italiae. » Extraits, de la main de Peiresc, du « Pantheon Godefridi Viterbiensis, olim notarii regis Conradi III et Frederici I et filii ejus Henrici VI, chronicorum parte XVII; ex bibliotheca Joannis. Pistorii Nidani; Francofurti, 1584. »

Fol. 38. « Reges Hierosolymitani », depuis Godefroy de Bouillon. 1109.

Fol. 40. « Chronologiae ex Glabro, Helgaudo et fragmentis historiae Aquitanicae et historiae Francorum a Roberto ad Philippum. » Tableau chronologique, de la main de Peiresc.

Fol. 44 v°. « Regum italorum. » Tableau chronologique, de la main de Peiresc, comme la plus grande partie des précédents.

Fol. 45 v°. « Généalogie de la maison de Courtenay, tirée des mémoires du s^r du Tillet, augmentée de toutes les personnes marquées par ✠ sur l'arbre imprimé l'an 1602 de ceste maison. » Tableau généalogique, de la main de Peirsec.

Fol. 58. « Requeste de ceux de Courtenay. » Au verso : « Extraicts justiffians succinctement comme la maison de Courtenay a esté de temps en temps recongneue de la maison royalle. » Les premières preuves datent de 1207. — Fol. 60. Tableau généalogique de la maison de Courtenay, remontant à Louis VI le Gros.

Fol. 66. « Remonstrances de M. le procureur général en la Chambre des comtes (*sic*) contre ceux de Courtenay. » 20 janvier 1609.

Fol. 70. Tableau généalogique des « Courtenay d'Angleterre », remontant à « Milo de Courteney et Josselmus de Courteney, comes Edessae », intitulé : « Mémoire envoyé par M. Camdenus. »

Fol. 71. Autre arbre des Courtenay commençant à « Matildis, uxor domini de Dencourt », extrait « ex antiquo libro m. s. de feodis comitum Devon ». — Fol. 72. Courte notice généalogique sur les Courtenay, « ex doctissimi domini Guillelmi Camdeni schedis ».

Fol. 73. Tableau chronologique des rois d'Angleterre, commençant à « Egbertus rex, 836 », et finissant à la reine Élisabeth, « 43e souverain ».

Fol. 75. « Généalogie des ducs de Brege et Lignitz », commençant à Ladislas II.

Fol. 76. « Généalogie des ducs de Glogovie et Silésie », commençant à Henri III et finissant en 1476. Au verso, le titre est reproduit avec la mention : « de M. d'Hozier. »

Fol. 77. « Stemma Barth. de Chasseneux, regii senatus Aquisextiensis principis. » De la main de Peiresc, avec les armes de la famille.

Fol. 78 v°. Dicton bourguignon, de la main de Peiresc : « En Bourgoigne, vous faictes la courone quand le verre n'est pas bien remply... » ... « Tu n'es pas prebstre et tu faictz la courone... »

Fol. 81. Tableau chronologique des rois de Naples, remontant à « Tancredus Normannus » et finissant à « Carolus V, imp. et rex Neapol. ». De la main de Peiresc.

Fol. 83. Maison de Sanzay. Acte d'Albonius, « comes Pictonum »,

en faveur de son fils Arnaldus, époux de Jeanne, « filia Radulphi, domini de Sanzayo ». 30 juillet 803. — Lettres de « Guillermus, Guillermi filius, Acquitaniae et Pictonum princeps », au sujet d'un procès « inter... virgines de Sancta Trinitate Pictavensi et Saldebrolium de Sanzayo », au sujet d'une donation faite à ce monastère par l'aïeule du duc. « Die Jovis ante Pascha IX^cLXV. »

Fol. 83 v°. Lettres du roi Charles IX autorisant la famille de Sanzay à se faire représenter, par les héritiers de l'historiographe Jean Le Féron, les notes et documents établis par lui sur la famille de Sanzay, dont les titres avaient été « vollés et dépredés durant les troubles de l'an 1567 ». Paris, 21 janvier 1569.

Fol. 85. « Généalogie de la maison de Sanzai en Poictou, faicte et escritte de la main de messire Jean Le Féron, historiographe du Roy et advocat au parlement de Paris; copiée à son original le 3 février MDCVI. » Aux marges, dessins au crayon des armes et oriflamme des Sanzay, ainsi que leur devise sur une banderole. Explicit : « Faciebat Johannes le Feron, Carlopolitanus, regius historiographus... anno 1560... » V. mention de cette généalogie, p. 222 de la *Bibliothèque de La Croix du Maine*.

Fol. 87. « La généalogie de la noble prosapie et famille de Sanzay. » Ce sont des notices biographiques sur les membres de cette famille, depuis Albon, comte de Poitou; aux marges se trouvent dessinées au crayon les armoiries de chacun des seigneurs mentionnés dans le texte; les armoiries des alliances sont également reproduites.

Fol. 109. « Illustrium nobilitate, viribus ac pietate comitum Barchinonae, Urgelli, Ceretaniae atque Bisulduni vera prosapia ab antiquis archivis, opera et industria fratris Francisci Diagi, monachi dominicani, excerpta; e cujus libro hispano idiomate haec in ordinem sequentem digessit extraxitque F. D. V. » Voir Fr. Diago, *Historia de los victor. antiguos condes de Barcelona*... 1603. V. *Scriptores ordinis Praedicatorum,* des PP. Quétif et Échard, t. II, p. 397. Ce tableau généalogique est devenu, en partie, à peu près illisible.

Fol. 111. « La généalogie des contes de Barcelone et roys d'Aragon selon les croniques et histoires cathalanes et autres despuys l'an de Nostre Seigneur mil en ça sonmèrement cullyes et extraictes en ce quelles peuvent servir au Roy, mon souverain seigneur, pour monstrer le bon et évident droit qu'il a es reaulme d'Aragon et conté de Barcelone. » Incipit : « Reymond Bozzel en temps que dessus, conte sep-

tiesme de Barcelone, regna dix huict ans et trespassa l'an mil trente cinq, à qui succéda son filz aisné... »

Fol. 123. Copie de lettre signée « M., abbat de Sanct Salvador », adressée à « moult magnifich et moult sain monsur Louis Durat, consellier et secretary del seignor Rey ». Après la signature, on lit : « Lous depputatz del generale conseil representant lou princypat de Cathalhuogna a vostre honor. »

Fol. 125. « Arbre de la succession du royaulme d'Aragon », s'arrêtant à « Françoys, premier du nom, roy de France ».

Fol. 126. Généalogie de « La Marck de M. Autin ».

Fol. 127. « Mémoire pour cognoistre la généalogie de la maison de Richelieu. » La plus ancienne preuve mentionnée remonte à 1201.

Fol. 135. « Famiglie nobili di Genoa. Memoriali de libri o scritture che si vorrebono havere da Genoa per mezzo delli R. P. fra di S. Francesco et della cortezia del R. P. fra Francesco Maria Garino. »

Fol. 137. Note, en italien, dans laquelle on offre la reproduction des armoiries des familles de Gênes qui y sont dénommées.

Fol. 138. Liste généalogique de la famille des Médicis, commençant, en 1291, à « Ardingho di buon Agiunta » et finissant à Ferdinand II. 15 mars 1621.

Fol. 140. Notice sur la famille « Ulivieri di Firenze ».

Fol. 142. « Sauli Genuenses. » Tableau généalogique, commençant à « Opichus », en 1280.

Fol. 152. Arbre généalogique de la famille « Raggia Genuensis ». — Fol. 153. Notice généalogique, en italien, sur la famille des Raggi.

Fol. 157. « Memorie de Pazzi. » (Titre seul.) — Fol. 158. Aquarelle représentant un chevalier couvert de son armure, portant l'écharpe en sautoir et appuyé, de la main droite, sur un bâton de commandement liséré bleu et or. A sa droite, se trouve un écusson colorié, au-dessus duquel on lit : « Arme nuova de Pazzi » ; à gauche, un autre écusson également colorié, avec cette indication : « Arme vechia de Pazzi cassata l'anno 1090 in circa. » Sur une fiche collée au-dessous de l'aquarelle, on lit une sorte de notice biographique commençant ainsi : « Pazzus de Pazzis, Rainerii filius, hic est qui... ab Urbano 2°... Etruscis militibus prepositus... » La suite indique que le Pazzi dont il s'agit ayant combattu en Palestine, sous Godefroy de Bouillon, ce dernier lui conféra le droit de porter l'écusson désigné : « arme nuova ». Au verso, aquarelle, fort bien exécutée, représentant un char triomphal; une

note en italien indique que c'est l'image d'un char qui avait figuré à une fête donnée à ce chevalier Pazzi, à son retour de la Terre sainte.

Fol. 159. « Extraict de la Chambre des comptes de Nancy en Lorraine, touchant la maison et famille du Chastelet. »

Fol. 167. « Généalogie de Vendosme », partant de Bouchard qui vivait sous Hugues Capet.

Fol. 169. « Généalogie des comtes de Brienne ou Brenne, comtes d'Eu et vicomtes de Beaumont. » Peiresc a complété ainsi ce titre : « Faicte par M. de Ste Marthe, après avoir veu les mémoires de milor Carus et de M. Pory. » — Fol. 171. Notice généalogique sur cette famille; explicit, de la main de Peiresc : « Extraict des mémoires du s^r^ du Chesne, baillez à Paris à M. Pory et le millor Curlei, ministre de l'artillerie d'Angleterre, qui se présuppose descendu du roy Jean d'Acre. »

Fol. 173. Notice sur Jean de Brienne, extraite « d'une vieille chronique manuscritte finissant à la fin du règne de Charles V et au couronnement de Charles VI. Du règne de Philippe Auguste que ladicte chronique tesmoigne estre descript par son chappellain. » — Fol. 177. « Brenne. Ex litteris D. B. C. 13 sept. stil. angl. Orlandi datis. » — « Ex aliis ejusdem litteris eodem tempore scriptis. » La copie de cette lettre, signée « Orlandi, 23 septembre 1612 », est suivie de cette indication, de la main de Peiresc : « Ex l^is^ s^tisque^ D. baronis Carus. »

Fol. 179. « Alliances de Jean de Brenne, tirées d'un mémoire d'Angleterre baillé au s^r^ Pory par le millor qui dit en estre descendu, pour s'enquérir du père dudict Jean, roy de Jérusalem. »

Fol. 180. Mémoire sur la famille de « Brene, par M. Camuzat, de Troyes ». — Fol. 182. « Du comté de Brenne chez M. Pavillon. »

Fol. 186. « Brenne ou Acre d'Hespagne. » Notice généalogique, appuyée d'armoiries dessinées à la plume, extraite des mémoires « del conde de Xinxon en el reino de Granada acerca de Huesca, lequel se pressupose estre descendu dudict roy Jean d'Acre. Recouvré de M. Pavillon, qui a esté en Hespagne longtemps. »

Fol. 188. Notes et mémoires sur la famille de Brienne. « Extracta e Sextii D. baronis Carewi [Carew] litteris, Londinis nov^is^ 12 datis 1612. » — Fol. 193. « Pour satisfaire aucunement ad *quaerenda*. » — Fol. 195. « Pour satisfaire *ad alia quaerenda domini Cambdeni*, *V. C.* » — Fol. 199. « La deuxiesme lettre de mons^r^ de Camuzat à messieurs de Ste Marthe. » 31 octobre 1612. « Les tiltres mesmes s'ensuivent. Briene la vieille... » — Fol. 200. « Ces tiltres ont esté baillées (*sic*) au s^r^ de Ste Marthe par

M. de Salagny, gentilhomme de Lyonnois, et ont esté pris sur l'originel. Ledit sieur de Salagny est sorty de Guy de Chevriers y mentionné. » — Fol. 201. « Touchant Jehan de Brenne, roy de Jérusalem, la 4e remonstrance de M. du Chesne. »

Fol. 202. « Lettre d'Ercole Venerosi Pesciolini [contenant] les instructions de sa généalogie... et des quartiers del Priorista. »

Fol. 204. « Al sr Hercole de' Venerosi Pesciolino, originario della republica de Pisa, ma Bolognese. Nella celeberrima bibliotheca Medicea di San Lorenzo. Sesi trovare bono essemplari de libri inscriti qui sotto. » Liste de onze manuscrits italiens. — Fol. 205. Copie d'un autre mémoire adressé au même par Peiresc, afin de faire des recherches relatives à des pièces généalogiques ; en terminant, Peiresc demande des nouvelles de Galilée et la liste de tous ses ouvrages. — Fol. 206 v°. Copie d'une lettre adressée par Peiresc à « Hercole de Venerosi », pour lui accuser réception de l'envoi des renseignements qu'il lui demandait. 7 août 1628. Au verso, copie d'une autre lettre de Peiresc au même. 14 août 1628.

Fol. 208. « Il libro del Priorista di Firenze contiene i nomi delle fameglie cosi nobili come del popolo che hanno prodotto persone impiegate ne' carichi della Republica, dall' anno 1282 per lo spatio di 250 anni sino all' anno 1531 inclusive et non piu. » Suit la description de cet ouvrage par Peiresc ; c'était un de ceux qu'il demandait à Hercule de Venerosi.

Fol. 215. « Généalogie de la maison de Rye en la Franche-Comté. »

Fol. 229. « Regum Suprarbiensium et comitum regumque Aragonensium series. » (Incomplet.)

Fol. 230. « Molins. Extraict du catalogue historique des grands maistres de l'ordre de St Jean de Jérusalem, où ce trouve que frère Roger de Moulin fust le huictiesme grand maistre de l'ordre de St Jean de Jérusalem. »

Fol. 232. « Extrait de l'histoire du roy St Loys faicte par messire Jean, sire de Jonville, séneschal de Champagne et imprimée suivant l'original ancien, à Paris, l'an 1617, chez Sébastien Cramoisy. Cy sont les chevaliers qui debvront aller avec le Roy outremer... » De la main de Valavez.

Fol. 238. Lettre, en italien, de Lorenzo Pisciolini à Valavez, relative à des documents généalogiques demandés par Peiresc. Venise, 6 septembre 1625.

Fol. 240. « Ex Historiae Normannorum scriptoribus antiquis, excussae opera Andreae du Chesnii Turonensis, Lutetiae Parisiorum M.DCXIX, fol. 1104. Pars familiae dominorum de Molinis et Bonmolinis. » — Fol. 242. Extraits du livre V « Ecclesiasticae historiae Orderici Vitalis, Uticensis monachi... », fol. 577 et 578, sur la famille « de Molinis ». — Fol. 246. Extrait, pour la même famille, des livres X et XII de l'ouvrage ci-dessus indiqué et du fol. 768 « Historiae Normannorum ».

Fol. 254. Copie d'ajournements donnés, le 2 septembre 1394, par Hector de Caylar, au nom du roi de France, au sujet de la violation de la paix et des « discords meus... entre le Pape, l'évesque de Valence, le comte de Valentinois et Raimond de Turenne... » L'évêque de Noyon, Philippe de Moulins, est cité dans cet acte.

Fol. 258. « Extrait du testament du roy Philippe le Loyal, aultrement de Valois, faict en l'an M.CCC.L. Tiré de l'original qui est conservé au Thrésor des chartres du Roy en la Saincte Chappelle de Paris. Coté n° 34 dans la I[e] layete des testamens. Par ce testament se void que le Roy nomme un des exécuteurs de son testament mestre Regnault de Molins. »

Fol. 264. « Tractatus initus inter gentes regis, nomine regis, et gentes comitis Alençonii, nomine ipsius comitis, super matrimonio contrahi sperato inter dominam Ysabellam, filiam Franciae, et Johannem, primogenitum dicti comitis... anno M.CCC.LXXXXI. » Édouard de Moulins est cité comme un des députés du Roi, dans cet acte ainsi que dans les trois suivants.

Fol. 268. « Quoddam instrumentum publicum super tractatu inter regem Franciae, ex una parte, et ducem Britanniae, ex altera, et dominum J. de Blesis, comitem de Penthuriae, ex altera, celebrato Turone, anno M.CCC.LXXXXI. Asservatur in thesauro regis in arca Britanniae, n° 74. »

Fol. 274. « Appunctamentum super facto ducis Britanniae, de pluribus offensionibus et interprisiis per eum seu ejus officiarios factis contra regem et ejus superioritatem anno M.CCC.LXXXXXI... Asservatur in thesauro regio... in arca Britanniae, n° 78. »

Fol. 285. « Excerpta ex relatione facta per magistrum Gontierium, regium secretarium, de solemni legatione facta nomine regis ad papam Benedictum, quae est in magno registro scismatis, in quo continentur omnia quae facta sunt pro unione Ecclesiae et cessatione scismatis. »

Fol. 290. Tableaux chronologiques et généalogiques, de la main de

Peiresc. « Francorum, Orientalium, Germanorum regum. » Le premier commence à Pépin le Bref (incomplet). — Fol. 292. Tableau chronologique de rois de Danemark.

Fol. 294. Généalogie de « Balduinus Rodulfus, dux Flandriae ».

Fol. 296 v°. « Saxonum. Series saxonicae familiae ex Alfonso d'Elbene, adjuncta affinitate familiae Caputiorum (*sic*) ad quas Sabaudica pertinuit. » Titre et arbre de la main de Peiresc.

Fol. 302. Tableau chronologique et notices relatives aux rois de Naples.

Fol. 304. « Alsatia. Hennini et co. Bossui (*sic*). »

Fol. 305. « Comites Lusignani, Essuani. Reges Cypri et Jerusalem. »

Fol. 305 *bis*. « Lusignani Archiepiscopi, D. de Parthenay. »

Fol. 306. « Courtenei. Veromandii. » — Fol. 306 *bis*. « Balzii. P. Tarentini. P. Salernitanus. »

Fol. 307. « Processo fatto avanti al magistrato de' clarrissimi signori consigliari sopra la descendenza et esistenza di Andrea Galigai et de' fratelli et sorelle della detta famiglia, con il decreto a lor favore autenticato et legalizzato, comminciato a XIII di ottobr. M.DCXI et fornito a XV di maggio MDCXII. » Au-dessous se trouvent les armes de la famille; au verso, l'arbre généalogique.

Fol. 321. Description, par Peiresc, de deux sceaux qui se trouvaient sur des titres de la famille d'« Andrea Galigai », d'où sortait la maréchale d'Ancre.

Fol. 323. « Traicté et sommaire discours pour prouver que les seigneurs de Laval sont aisnés et descendus de l'aisné de Montmorency. »

Fol. 325. Lettre de Lanyer à Peiresc, transmissive du mémoire de la maison de Laval. Angers, 26 décembre 1620.

Fol. 328. « Preuves justificatives de l'aisnesse de Montmorency sur Laval. » 1268. — Fol. 330. « Réplique de [anonyme] partisan de Laval pour l'aisnesse sur Montmorancy contre la première responce de M. du Chesne. » — Fol. 334. « Duplique de M. du Chesne à la responce du partisan de la maison de Laval pour le droict d'aisnesse de celle de Montmorency. » 30 janvier 1621.

Fol. 338. « Coppie du testament de Guy, comte de Laval, ainsi qu'il a esté faict et orthographié es l'an 1265. »

Fol. 342. « Arbre généalogique de la maison de Montmorency, continuée sans interruption et de masle en masle, depuis le règne du roy

Hugues Capet jusques à présent, durant l'espace de six cents cinquante années ou environ. »

Fol. 344. « Extraict des registres du Parlement. Plaidoiries pour Guillaume de Montmorency, appellant contre Louis de Montmorency. » 20 novembre 1477. — Fol. 346. Défense de l'intimé Louis de Montmorency, présentée par messire Lecoq. Incidents de procédure; nouvelles plaidoiries.

Fol. 358. Arrêt du Parlement entre Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, et Guillaume de Montmorency. 1er février 1492.

Fol. 368. Mémoire anonyme sur la maison de Montmorency, son ancienneté et sa généalogie.

Fol. 408. Tableau généalogique de la famille de Guistelles.

Fol. 410. Lettre autographe de Scévola et Louis de Sainte-Marthe à Peiresc, relative à la maison de Foix. (S. d.) Au verso, Peiresc a dessiné « les armes de l'un des chevalliers de la Table ronde, en nombre le LXXIIIIe, nommé le varlet de Luyne ». — Fol. 411. Arbre de la maison de Foix, de la main d'un Sainte-Marthe.

Fol. 412. Généalogie des maisons de Choisy et Vitry.

Fol. 418. « Baraclayorum stemma. » De la main de Peiresc.

Fol. 419. « Arbre de la généalogie de la maison de Joyeuse. » — Fol. 420. Mémoire sur cette maison, par un Sainte-Marthe.

Fol. 427. « Discours du voyage de monseigneur le duc de Joyeuse, pair et admiral de France, en Auvergne, Givodan et Rouergue, et prise des villes de Malziou, Marveges et Peire, escript par un gentilhomme de l'armée dudict seigneur. Imprimé à Paris chez Mamert Patisson, 1586. »

Fol. 432 et 451. « Mesmoires sur feu monseigr Antoinne Scipion, duc de Joyeuse. »

Fol. 454. « Généalogie de la maison de Brachet, par MM. de Sainte-Marthe. »

Fol. 456. Mémoire pour les familles de Cossa, Virieu et du Fay. « Sommaire intendit pour noble homme Anthoine de Varey, escuyer, seigneur de Balmont, contenant inventaire des pièces, tiltres et enseignementz qui ont esté baillés à R. P. en Dieu M. l'abbé d'Esnay pour la recouvrance des terres et seigneuries à lui appartenant tant par la succession de feu damoiselle Helionor, sa mère, comme de feu sieur René Cossa... »

Fol. 466. « Stemma comitum Registetensium [Rethel] de M. du Chesne. »

Fol. 468. « Généalogie de la maison de Lauzun, laquelle prend son origine de Nompar de Caumont, seigneur dudict Lauzun, présentée et prouvée par tiltres au très chrestien roy de France et de Pologne Henry troisiesme, suivant l'institution de son ordre de Sainct Esprit. » Copie de Valavez.

Fol. 472. Lettre autographe du chanoine de Saint-Martin de Tours, Girault, à Peiresc au sujet des sieurs « Bouciquault, dont les figures sont aux viltraux de l'église » ; il l'entretient également du testament d'un « Bouciquault », qui était fils de Geoffroy le Meingre. Tours, 18 août 1619.

Fol. 476. Aquarelle représentant un chevalier et une dame à genoux ; le dessin n'est pas complètement achevé, mais on peut se rendre compte que ces figures étaient sur des vitraux ; dessin à l'encre de Chine d'un tombeau sur lequel est étendu un personnage dont la tête manque ; on voit encore la trace du gorgerin (fol. 477) ; autre aquarelle montrant l'ensemble des vitraux où se trouvaient les figures du fol. 476 ; les armoiries des Boucicaut sont reproduites à la partie supérieure de vitraux (fol. 479).

Fol. 480. « Extraict des registres du Grand Conseil. Entérinement des lettres royaulx, du 10 février 1500, en faveur de Louis de Pierre Buffière, chevalier de Châteauneuf et de Peyrac, contre Foucault de Pierre Buffière, chevalier, lors sieur dudict lieu. » Blois, 31 mars 1540.

Fol. 482. « Arbori delle famiglie regali di Spagna, del Caesare Campana (p. 104 et 105). Imprimé à Vérone, en 1591. »

Fol. 484. Copie de lettres de Simon, archevêque de Bourges, au sujet de l'exécution du testament de Geoffroi « Lobe, dom. de Remefort ». 1395. Copie de Duchesne.

Fol. 486. Notice sur les comtes d'Armagnac; sur les Hautemer (fol. 490), par un Sainte-Marthe.

Fol. 492. Mention, par Duchesne, d'une enquête faite au parlement de Paris pour Jean « Dalberti ». 1304.

XVIe-XVIIe siècle. Papier et parchemin. 492 feuillets, dont 1 sur parchemin. Les fol. 8, 34, 64, 65, 96-108, 121, 122, 132, 136, 141, 148-151, 168, 176, 185, 197, 198, 211-213, 231, 237, 244, 245, 253, 256, 257, 263, 273, 284, 288, 289, 291, 293, 322, 327, 333, 337, 355, 404-407, 417, 446-450, 453 et 455 sont blancs. Les fol. 79 et 214 sont imprimés. Les fol. 47-57, 161-166 manquent. 350 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1802 (P., XXXIV). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Diverse relationi italiane. »

Fol. 3. « Commentarii del regno di Francia del clarissimo M. Michele Soriano, ambasciatore veneto (*sic*) à quella corte, l'anno M.D.LXI. »

Fol. 33 et 137. « Relatione del clarissimo M. Giovan Correro, tornato ambassator' dal re di Francia, dell' anno 1570. »

Fol. 54. « Relatione del claris. M. Michel Soriano, tornato amb^{re} da Ferdinando, re de Romani, l'anno M.D.LVII. »

Fol. 147. « Avertimenti di don Scipio da Castro dati al signore Marc Antonio Colonna, quando ando vicere di Sicilia. » (S. d.)

Fol. 191. « Avertimenti di don Scipio da Castro dati al duca di Terranova, quando ando governatore in Milano. » (S. d.)

Fol. 203. « Dialogo di re Philipo e del duca d'Alva. Genoa. » De la main de Valavez.

Fol. 215. « Informationi a Sua Santita sopra le pretensioni che il duca di Modena ha con la Camera apostolica. »

Fol. 239. « Manifesto di don Fulvio della Cornia, duca di Castiglione del Lago, sopra da resa li quel ducato all'armi della Lega, il di XXIX giugno M.D.CXLIII. »

Fol. 255 v°. « Dichiarazione del maestro di campo, capitani e officiali. » — Fol. 257 v°. « Lettera del signor Francesco Gambacorta al signor duca della Cornia... Dalla Torricella, li 18 di giugno 1643. » — Fol. 258. « Lettera del signor cardinal Cesi al signor duca della Cornia. Perugia, 28 giugno 1643. »

Fol. 261. « Manifesto della serenissima republica di Venetia. »

Fol. 264. « Censure de la résolution prise par la république de Venise en son conseil di Pregadi, le XXV may 1643. » Incipit : « Au mesme temps que la république de Venise s'est portée avec les confédérez à un dessein si détestable que de porter des armes chrestiennes contre le vicaire de Jésus Christ... » Explicit (fol. 279 v°) : « ...en sorte que le proverbe se trouveroit véritable : Malum consilium, consultori pessimum. »

Fol. 280. « Relatione di Costantinopoli dell' illustrissimo signore Christoforo Vahiero, ritornato da quel bailaggio per la ser^{ma} republica di Venetia, l'anno 1614. »

Fol. 308. « Relatione fatta nel Senato veneto alli 22 di novembre 1623, dal eccels^{mo} signor cavaliere Ramero Zeno. »

Fol. 349. « Relatione della republica di Venetia fatta dal marchese

di Gondomar [Peiresc a mis au-dessus de ce nom, souligné par lui, celui de Bedmar], ambasc. cattolico presso la seren^ma^ republica di Venetia. » 1618. — Fol. 394. « Instruttione data dal marchese di Gondomar, gia amb^re^ catt^co^ in Venetia, a don Luigi Bravo, suo successore, circa il modo col quale si dovera governare nella sua ambasciaria di Venetia. » (S. d.)

Fol. 402 v°. « Modo di creare il doge di Venetia. »

Fol. 406. « Discorso della regenza della ser^ma^ regina, diviso in due parti; nella prima si tratta della quiete del regno, nella seconda (fol. 448) de movimenti. »

Fol. 482. « Raggionamente del duca d'Alva alla santita di Nostro Signore. »

Fol. 486. « Avvertimenti segreti di un cavaliere castigliano al signore duca d'Alva sopra il raggionamento fatto con la Santita di Nostro Signore. »

Fol. 492. « Riposta all' oppositioni ultimamente date contra Spagna. »

Fol. 496. « Giustificationi del castigliano contro li pretesi errori oppostoli da don anonimo sopra li suoi avvertimenti segreti al signore duca d'Alva. »

Fol. 508. « Manifesto del re di Francia alli principi Italiani. »

Fol. 510. « Parlamento del signore H. al ser. signore duca di Savoia se si deve mover guerra alli Spagnoli per la Valtellina. » — Fol. 514. « Antiparlamento del signore H. al seren. signore duca di Savoia se si deve mover guerra alli Spagnoli per la Valtellina. »

Fol. 526. « Ragguaglio al cristianissimo re Ludovico XIII d'Horatio Perinelli, suo devoto servitore, circa il venire in Italia... »

Fol. 535. Discours au roi de France au sujet du manifeste de Sa Majesté Très Chrétienne contre le roi d'Espagne. En italien.

Fol. 547. « Discorso diretto alli principi d'Italia per ajutare il duca di Mantova contra la tirannide spagnuola. »

Fol. 553. « Discorso politico fatto sopra l'andata del cardinale Barberino in Spagna. » 1626.

Fol. 559. « Somma relatione della constitutione di papa Gregorio XV sopra la riforma del Conclave. 1623. » — Fol. 562 v°. « Forma delle le che li cardinali in Roma presenti scrivono alli cardinali per l'avviso della sede vacante quando e morto il pontefice. »

Fol. 565. « Relation sommaire de tous les Estatz d'Itallie comme ilz sont ceste année. 1602-1603. »

Fol. 597. Négociations entre le cardinal Borghèse, le cardinal Bonsi et le R. P. Cotton, jésuite, pour terminer le différend survenu à l'occasion de l'emprisonnement du maître d'hôtel de l'ambassadeur de France. 16 décembre 1619.

Fol. 600. Nouvelles politiques de Rome, du 23 février 1622 : état de santé du Pape ; consistoire ; canonisations. Nouvelles des courriers d'Espagne, d'Angleterre et de Bavière. Succès du P. Narny, capucin, comme prédicateur ; son éloge fait par le cardinal Bellarmin.

Fol. 602. « Forfantarie corteggiane. Instruzzione per chi vuol entrar in Corte. »

Fol. 614. « Contention de l'ambassadeur de Venise avec le maistre di camera de N. S. P. le Pape. » 10 mars 1622. En italien.

Fol. 616. Nouvelles de Rome, du 13 mars 1622, sur le prochain conclave ; animosité entre le cardinal Borghèse et certains autres cardinaux ; procession des Jésuites pour prendre leurs étendards à Saint-Pierre ; nouvelles de Suisse et de Milan.

Fol. 635. « Lettre de Naples du premier juillet », sur la conspiration découverte à Venise, le 26 avril 1622. Sans signature ni suscription.

Fol. 639. Mémoire descriptif et critique sur les fortifications de Quillebœuf (« Chiglebuf »). Plans, coupes et élévations, au lavis, très soigneusement faits (fol. 640, 642, 644 v°, 648, 649 et 650). Texte italien, de la main de Valavez.

XVIIe siècle. Papier. 650 feuillets. Les fol. 2, 37-53, 136, 190, 202, 214, 260, 305-307, 345-348, 403-405, 479, 495, 529-534, 552, 564, 595, 596, 613 sont blancs. Les fol. 618-634 sont imprimés. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1805 (P., XXXVI). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Astronomica. »

Fol. 3. « Radices seu epochae annorum », de 1 à 100. — « Radices seu epochae ad annos Gregorianos sequentes completos », de 1609 à 1612. — « Radices mensium anni communis. » — Radices mensium anni bissextilis. — Fol. 3 v°. « Epochae dierum anni. » — Fol. 4. « Epochae horarum et minutorum. » Chacun des tableaux dont les titres précèdent est divisé en quatre colonnes portant en tête les désignations : « *Catharina, Maria, Cosmus major, Cosmus minor*. »

Lambert (*Catalogue des mss. de la Bibliothèque de Carpentras*, t. II,

p. 200) fait, en ces termes, l'historique de ces travaux astronomiques de Peiresc : « Galilée eut à peine fait connaître sa découverte des satellites de Jupiter que Peiresc entreprit de calculer les tables de leurs mouvements, dans le but d'aider les navigateurs à la détermination des longitudes. Mais ayant appris que Galilée s'occupait du même travail, il crut devoir laisser à l'inventeur la gloire de le publier. Galilée avait appelé les satellites de Jupiter *Astra Medicaea;* Peiresc adopta cette dénomination générale et les distingua par les noms particuliers de *Catharina, Maria*, *Cosmus major*, *Cosmus minor*. »

Fol. 7-18. Tables du 24 novembre 1610 au 26 novembre 1611.

Fol. 21. « Cosmus major » et « Cosmus minor » (fol. 25). Notes de Peiresc en latin et en français, où il fait la comparaison de ses observations à celles de Galilée, avec figures à l'appui .

Fol. 27. Tables à partir du mois de janvier 1610 et minutes des notes dont la copie, mise au net, figure aux fol. 21 et suiv.

Fol. 64. « Motus Medicaeorum secundum calculum Galilaei. »

Fol. 66. « Majoris planetae Medicei septem absolutae circa Jovem circumvolutiones, ex Galileo septimo quoque die terminatae. » —Fol. 67. Figures représentant les évolutions de l'étoile.

Fol. 74. « Conférence des évolutions bien exactement examinées de l'estoille Catherine apogée aux observations de Galilée. 1610. »

Fol. 78. « Catherine apogaee. » — Fol. 83. « Catherine perigaee sur le soir. 1610 à 1612. » — Fol. 84. Tableau récapitulatif des apogées et périgées de l'étoile. 1er septembre 1611-26 mars 1612.

Fol. 87. « Conjonctions de Marie et de Catherine s'entrerencontrant prez de Jupiter en divers points de leurs cieulx, l'une à l'apogée et l'autre au périgée, et ainsi à l'opposé l'une de l'autre, de 25 en 25 jours. »

Fol. 98. « Ephemerides Medicaeorum siderum scriptae xxv decembris 1610. »

Fol. 104. Comparaison des observations de Galilée et de Kepler.

Fol. 106 et suiv. Observations sur « Ferdinandus, Franciscus, Cosmus major, Cosmus minor, Catharina et Maria » pendant les années 1610 et 1611. Ce sont les minutes des observations quotidiennes et des notes de Peiresc. — Fol. 131. Figures représentant les courbes décrites par les étoiles.

Fol. 135. « Epochae [Simonis Marii] quatuor planetarum jovialium

in annis completis, in mensibus anni communis (fol. 135); in mensibus anni bissextilis (fol. 136); in diebus (fol. 136 v°); in horis (fol. 137); in minutis horarum » (fol. 137 v°).

Fol. 138. « Tabulae aequationis et latitudinis. — Tabula distantiarum. »

Fol. 140. Calculs, tableaux d'observations, en minute.

Fol. 148. « Observationes coelestes Keplerianae. » Tableaux et courbes.

Fol. 158. Figures et notes sur les taches de la lune (22-25 décembre 1620) et sur une éclipse du 18 janvier 1611.

Fol. 162. Observations astronomiques de « M. de Meaux ».

Fol. 164. « Observations de M. de Vaulbourges, puis le 6 décembre 1610 jusques au 12 dudict mois. » — Fol. 165. Observations du 16 janvier 1611.

Fol. 166-179. « Observationes domini Josephi Gualterii. » Ce sont des fiches, de différentes dimensions, foliotées et contenant des notes et résultats d'observations, avec une note autographe signée : « Gauthier » (fol. 168).

Fol. 180-182. « Observations de Gantez », sur petites fiches. Note d'envoi, à Peiresc, d'observations (fol. 183), signée : « Langefassy. »

Fol. 186. Figures géométriques ébauchées; brouillons de notes.

Fol. 189. « Observationes Josephi Gualterii. » 24 novembre 1610. — Observations quotidiennes de Peiresc sur la marche de Vénus, de Mercure, de Jupiter... — « Observations de mon cousin de Meaux, du 19 mars 1612 » (fol. 220 *bis*). Peiresc ne faisait pas toujours seul ses observations astronomiques; en effet, on lit en haut du fol. 221 : « presenti domino Gualterio. » 21 mars 1612. La série des observations s'arrête au 17 avril 1612 (fol. 223).

Fol. 227. Observation du 16 avril 1612. — Observation du 15 avril 1612, « à Meaux » (fol. 229).

Fol. 230. Autres observations, sans indication d'années.

Fol. 235. Note sur des lunettes astronomiques.

Fol. 236. Observations faites en 1612.

Fol. 241. « Observationes parisienses » sur Vénus, en mai et juin 1612. — « Vénus » en 1610 et 1611 (fol. 245).

Fol. 247. « Saturni sive coeli filii atque adsessores. » Observations de 1611.

Fol. 250. « Observationes orientales Joannis Lombardi, Aquensis,

tam Medicaearum planetarum quam elevationis poli et magneticae declinationis. » (Titre seul.)

Fol. 251. « Observations du s[r] Jean Lombard, de la ville d'Aix en Provence, consernant la haulteur du pole de Malte, de Cypres, de Tripoly, la haulteur du soleil aux mesmes lieux et la déclinaison de l'aymant à Malte de XI degrez. » 1611.

Fol. 254. Lettre autographe de « Jehan Lombard ». Malte, 8 janvier 1612.

Fol. 255 et 260 v°. « Observations faictes à Malthe. »

Fol. 262. « Oservations (*sic*) de Lombard », sans indication de lieu. — Fol. 265. « Oservations de Lombard faictes à Marseille. »

Fol. 278. Observations de « Dom. de S. Margareta ».

Fol. 282. « Scaedulae de Medicaeis. » Titre seul. — Fol. 284. Ébauche, au crayon, d'un dessin allégorique au centre duquel on lit : « Sidera Medicea », et qui paraît être la première conception de la composition suivante.

Fol. 285. Dessin à l'encre de Chine, très finement exécuté, représentant, entre deux colonnes surmontées de chapiteaux reliés par un fronton, cinq personnages ayant couronne en tête : une femme au milieu ; à sa droite, deux hommes ; à sa gauche, un homme et une femme. Ces personnages sont assis sur des globes placés devant une banderole sur laquelle figurent des signes du Zodiaque ; au-dessus d'eux sont disposés, en cercle, six globes lumineux portés par des génies ailés ; une grande couronne fermée et fleurdelisée termine le ciel, ouvert au milieu du fronton ; cette composition fait sûrement allusion à la découverte des satellites de Jupiter, appelés *Astra Medicea* par Galilée, et à chacun desquels Peiresc avait donné le nom d'un des membres de la famille des Médicis. On lit au-dessous du dessin : « à Aix, 1611 », et à droite, de la main de Peiresc : « M. Chalette. » Chalette, décorateur et architecte, était « peintre officiel de la ville de Toulouse », 1585-1645. V. Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles,* t. I, p. 135.

Fol. 286. Dessin à la plume, très finement exécuté comme le précédent, et qui paraît être de la même main ; la partie inférieure est faite au crayon et inachevée ; au premier plan, on voit Neptune et Uranie assis avec leurs attributs ; au fond, une ville placée sur les bords de la mer ou d'un lac ; dans le ciel, Jupiter porté par un aigle.

Fol. 288. Notes (brouillons) de Peiresc sur les révolutions pério-

diques de Vénus et des satellites de Jupiter. Peiresc a inscrit, au verso du fol. 289, la pensée suivante : « En cas que ma profession semble fort eslognée de la cognoissance des astres, si ne doibt-il pas nous estre deffendüe tout à faict quelque considération d'iceux, puisque la nature *os hominum sublime dedit coelumque tueri jussit.* »

Fol. 290. Extraits de Pline, Catulle et Virgile sur les astronomes de l'antiquité.

Fol. 296. Note sur l'étymologie du nom de Zoroastre.

Fol. 297. Aperçu des raisons qui ont amené Peiresc à donner aux satellites de Jupiter le nom de membres de la famille des Médicis. Note de Peiresc, en latin.

Fol. 305. Recherches sur l'origine du nom de « Maria ».

Fol. 307. Extrait de « Beda in libro de argumentis lunae ; de partitione septenarii numeri ad feriam inveniendam per dies anni ». V. *Bedae opera*... t. I, col. 149 (Édit. de 1612).

Fol. 309. Indication bibliographique d'ouvrages d'astronomie du P. Scheiner, de Képler, de Fabricius Phrysius.

Fol. 310-313. Figures astronomiques inachevées.

Fol. 314. « De cyclo lunae, seu numero aureo XIX. » Note de Peiresc.

XVII[e] siècle. Papier. 314 feuillets. Les fol. 2, 19, 20, 143-147, 156, 157, 160, 161, 163, 224-226, 228, 258, 259, 263, 264, 283, 287, 291 et 301 sont blancs. 330 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1804 (P., XXXVII). Recueil ayant pour titre, au dos : « Varia poemata. Poésies françoises. Pasquils. Devises. »

Fol. 1. « Varia poemata. » (Titre seul.) — Fol. 2. « Hymnus Tobacci ad clarissimum virum Guillelmum Padaeum, equitem et doctorem medicum », par Raphaël Thorius. Copie de Valavez. Imprimé à Utrecht, en 1644, et à Londres, en 1651.

Fol. 8. « Jacobi Gaffarelli, regis christ. a consiliis et eleemosinis, Mariales gemitus... » Imprimé sous ce titre, en 1638.

Fol. 20. « Publii Fausti Andrelini .. de Neapolitana expugnatione... ad Carolum octavum... libri duo. » V. *Faustus de Neapolitana Fornoviensique victoria,* 1502.

Fol. 38. « Ludovico XIII, Francorum et Navarrae regi christ., Thomae Billoni Sibyllae Gallicae Συστατικον. » Vers adressés par B. de Vias à Billon sur son ouvrage : « *Sibylla Gallica.* » Autographe.

Fol. 40 et 41. « Muris et ostreae pugna. » Incipit :

« Hausta suum, externum querit sitibunda liquorem
Aerioque cibo Cochlea pandit iter ;
Mus rimam ingreditur... »

Le même sujet est traité aux fol. 72, 73, 78 (par « A. Remii ») ; 78 v° (par « Jo. Wa... ») ; 79, 172 et 173 (par B. de Vias).

Fol. 46. Pièce de vers anonyme.

« Quaeritur Anglorum turmae cur terga dedere,
Non leo, non vulpes ductor, at hircus erat... »

Fol. 47. « Nic. Borbonius de nova editione libri Placitorum curiae, ampliss. viri Joannis Bouquier... » V. *Nicol. Borbonii, professoris et interpretis regii, opera,* p. 6 (Édit. de 1654).

Fol. 51. « Ludovico XIII... de Rupella recepta... » Incipit :

« Hectora qui vicit non vicit Pergama Achilles,
Neptuni fuerant quae... »

Explicit :

« ..... tibi sola triumphum
Et largita refert rem trophaea salus. »

Pièce de vers signée : « Hieronymus Aleander. »

Fol. 51 v°. « Vers que le Pape a faitz sur la prise de la Rochelle :

Ergo, Ludovice, evinci virtute Rupellam... »

Fol. 52. Pièce de vers anonyme ayant pour titre : « Virtuti viri magni.

Indomiti laeto cessit Catilina senatu
Attonitus virtute viri... »

Fol. 58. Pièce de vers anonyme.

« Ergo promissi quum te ad vaga lumina coeli
Describenda vocem dicendaque sydera Philo,
. . . .
. . . . me insurrexisse querelis
Audiat omnis amans et cui sunt sydera curae. »

Fol. 62. « D. Brunoni. » Pièce de vers anonyme.

« Si tibi (quae quondam decus immortale silentum
Humana sub lege... »

Fol. 68. « Nell' aviso del propinquo arrivo a Roma di Monsr de

Thou dalla sua peregrinatione per l'imperio turchesio. » Pièce de vers latins d'Antoine Querenghi. Juin 1629.

Fol. 70. « In effigiem Ludovici XIII. » Quatrains de B. de Vias.

Fol. 74 et 243 *bis*. Vers à la louange de Louis XIII par B. de Vias, où il est question d'un baudrier donné par le Roi au prieur de Ventabren, Borilly. Dans le dernier distique (au verso), on voit que les lettres numérales forment 1622, époque à laquelle Louis XIII vint à Aix.

Fol. 75. « Lucae Holstenii in virum alpestrem » (note marginale de Peiresc). « Scorpiacum furori hendecasyllabico. »

Fol. 80. « In genesim H. Borbonii, regis Navarrae. » Pièce de vers d'Auger Ferrier, médecin de Toulouse :

« Nota mathematicis haec sit genitura peritis
Quos in consilium Parca severa vocat... »

Explicit (envoi à Ronsard) :

« Ad Ronsardum :

Ne careat digno princeps modo natus Homero
Tu, Ronsarde, veni Vindocinumque cane. »

Fol. 83. « Abbatiani in Hispanos et haereticos. 1626. » Lettre signée « L'Abbatie », adressée au cardinal archevêque de Toulouse, La Valette, et transmissive de la pièce de vers insérée au fol. 85. Au-dessous de cette lettre se trouve la dédicace, en latin, de la pièce de vers. — Fol. 84. Copie des deux pièces précédentes, de la main de Valavez.— Fol. 85. Pièces de vers de L'Abbatie. Incipit :

« Haeretici perduelles Hispano favent
Haeretici Hispanos... »

Fol. 87. Copie des mêmes pièces de vers de L'Abbatie, avec quelques variantes, de la main de Valavez.

Fol. 90 et 92. Pièce de vers de « A. Remmius ».

« Tandem, Alphonse, iterum Salii sua numina cernunt
Et tecum Charites... »

Fol. 91. Anagramme sur le nom de Louis XIII, par Billon.

Fol. 93. « Hieronymi Aleandri junioris carmina anacreontica. » Voici les titres des pièces dans l'ordre où elles figurent ici : « Amandum esse et bibendum. — De cupidine. — De vino. — De auro. — Ad cupidinem. — Excusat suam nigredinem. — e suis gaudis (*sic*).

— De avaritia Neaerae.— De forma Neaerae. — De aqua rosacea. — In statuam Medeae. — Ad cupidinem. — De oleo. — De amore puellarum. — De se et cupidine. — De fistula. — Ad sodales. — Tumulus sui cordis. — In spem. — Somnium. — De labiis Neaerae. — Bibendum esse. — Idem. — Idem. — De oculis Neaerae. — De monili Neaerae. — De flabello Neaerae. — De vino. — De rosis. — De iisdem. — De culice. » Cf. *Trium fratrum Amaltheorum... carmina. Accessere Hieronymi Aleandri jussionis... poemata.* Venetiis, 1627, p. 191.

Fol. 101. « Scaligerorum imperium ejusque eversio. » V. *Julii Scaligerii poemata omnia,* p. 304 (Heidelberg, 1600). — « Josephi Scaligeri epos. » Incipit :

« Sententiarum quum supellex lauta sit
Sermonis ingens... »

Explicit :

« ... recreaverit famem,
Risum in quibusdam, somnum in aliis vix tenet. »

Fol. 105. « Sur la tresve des Païs Bas, de M. Barclay, escossois.

Saeva quatergemino Belgarum gloria lustro
Suffecit furiis totumque... »

Fol. 106. « Derechef sur mon anagramme du nom de Mgr le garde des sceaux, Guilielmus du Vair : Vellus id Arginum. » Paris, 28 juin 1618. — « Et à ce mesme propos, voicy un épigramme du 12 septembre 1611... » Ces pièces sont signées : « Moyse Brochard. »

Fol. 107. « Barberini poemata. » Voici les titres de ces pièces : « De Ulyssis Aldobrandi libris. — In fontem. — De nece reginae Scotiae. — Seren. ducis Alexandry Farnesy victoria belgica. — Pax allobrogica (ode). — Ferraria recepta (ode). — Paraphrasis in canticum trium puerorum. » — Ode « in opus ill^mi Roberti cardinalis Bellarmini de ascensione mentis in Deum. » La pièce suivante paraît incomplète. Incipit : « Immolaverunt demoniis et non Deo, diis quos ignorabant. » — « Vitae brevitas, rerum humanarum vanitas, verus hominis finis, recogitatio male actae vitae et propositum bene ac pie vivendi » (fol. 121). — « In sanctum Joannem Baptistam hymnus. 1627 » (fol. 125). — « Ode hortatoria ad virtutem » (fol. 129). — « Poenitens » (fol. 133). — « Jesu mox morituri cum beat^ma M. matre collo-

quium. Ode » (fol. 135). — « Canticum beatae Mariae virginis » (fol. 136 v°). — « Canticum Simeonis. » — « Draco aereus in fronte Laureti in viridario ill^mi cardinalis Burghesii. » — « R. P. Antonio Barberino, fratri amantissimo » (fol. 139). — « Laurentium Magalottum, utriusque signaturae referendarium, invitat rusticatum » (fol. 142). V. *Maphaei S. R. E. cardinalis Barberini, nunc Urbani papae VIII, poemata*... (Édit. de 1642.)

Fol. 148. Pièces de vers de Balthazar de Vias : « Aeternitati imperii Gallici. — Ex emblemate Astreae (éloge de du Vair). — Ex consilio (désordres arrivés en France après la mort d'Henry le Grand). — Ex navigatione gallica. » Après sa signature, l'auteur dit : « Je vous supplie de ne faire voir ces pièces qu'à vos plus confians amys, car je n'y ay pas encores mis la dernière main. »

Fol. 153. « De nomine dulci. » Pièce anonyme de soixante-six vers hexamètres en l'honneur de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge.

« Nil de te referam, Virgo dignissima, dignum,
Tu dignare meam non aspernare camenam... »

Fol. 158. « Carthusia B. Mariae, matris misericordiae, ab ill^mo et reverend^mo in Christo P. D. D. Franc., S. R. E. cardinale de Sourdis... archiepiscopo Burdigalensi... regio sumptu aedificata dotataque. » Épître dédicatoire du P. François Garasse, de la Société de Jésus :

« Et quis me tandem, nisi tu, vir magne, juberes,
Cogeret hac iterum sterili sudare palaestra... »

V. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. III, col. 1187, n° 11

A la suite, se trouve une pièce en prose, intitulée : « Paludi Carthusianae terrestri paradiso S. »

Fol. 168 et 267. « Ludovici XIII justi triumphales labores », avec l'indication, en marge, des dates auxquelles se rapportent les faits cités :

« Vix teneras ad sceptra manus, Lodovaee, tulisti,
Frangis et exortos sub sacra jugalia motus... »

— « In clavem herculeam Ludovici XIII, regis christ., symbolum.

Herculeis tibi dum libratur clava lacertis
Afflictique paras hanc quoque in orbis opem... »

Ces pièces inédites sont du P. Aubery, S. J.

Fol. 169. « Ad dom. Guelleum, regis procuratorem, pro Rabello, pictore. » V. *Joannis Aurati... poemata* (Paris, 1586).

Fol. 176. « Rupella domita. » — Anagramme sur le nom du cardinal de Richelieu. Vers de Billon.

Fol. 177. Pièce de vers anonyme sur la prise de la Rochelle.

« Clara meis Rupella malis quae sola tot hostes,
Tot reges invicta tuli, nunc certa futura... »

Fol. 178. « Rupella obsessa, fugati Angli... ad... cardinalem de Richelieu. » Vers de « A. Remmius ».

« Major Fortuna, tibi tantum aequalis, et uni
Ludovico inferior, Rupellam, Armande, jacentem... »

Fol. 179. « In murem et ostream Borrilianam epigramma. » Anonyme.

« Dum cocleae et muris mihi mutua funera narras,
Borrille, ut fatear, fraus tibi facta mera est... »

Fol. 180. « In deditionem arcis Montensis. » Cinq vers signés : « Sc. Grammontius. »

Fol. 181. « Viri senatoris illustrissimi Claudii Nicolai Fabri, Guistriae abbatis... vera effigies anagrammatismo expressa. » Pièce autographe signée : « Billon. »

Fol. 182. « Ad doctissimum... Nicolai Fabri... d. de Callas et de Peiresc... laudem, anagramma. » Au verso, autre anagramme. — « Ad pristinum ventilatum », acrostiche. Ces trois pièces sont autographes et signées : « Gassinus. »

Fol. 187. « Clarissimo atque amplissimo d. d. de Peiresc, in suprema Aquensium curia senatori... » Trois anagrammes signées : « J. Michelet. »

Fol. 188. Anagramme anonyme sur le nom du président du Vair.

Fol. 190. « Votum F. Fortii J. C., calendis jan. 1594, Claudio, Reginalto, Palamedi, Nicolao Fabri, fratribus. » A la suite, anagramme sur ces mêmes noms.

Fol. 192. Anagramme sur le nom de Peiresc par Billon (autogr.). — Distique du même.

Fol. 195. Pièces en vers latins et grecs, en l'honneur de Peiresc, par « J. Ant. Jaubertus, Rianaeus, philosophiae alumnus ». — Fol. 196. Anagramme sur le nom de Peiresc, par Jean de Margalet. — Fol. 198. Autre pièce de vers en l'honneur de Peiresc, par « J. Ant. Jaubertus, Rianaeus ». — Fol. 199. « Epigramma de Corvo. » Cette pièce, adressée

à Peiresc, est suivie d'une lettre de l'auteur de l'épigramme, Amilhat, dans laquelle il parle d'un livre qu'il aurait composé sur le pilotage ; il dit être l'inventeur d'une méthode pour déterminer, à tous les instants du jour et de la nuit, la longitude et la latitude du point occupé par un vaisseau. De Saint-Geniez, en Rouergue.

Fol. 201. « Illust^mo^... Fabri, d. de Peires... ξενιον juxta nominis et ominis ομολογιαν. »

Fol. 202. « Pilae fragmentum. » Poème anonyme sur le jeu de paume.

Fol. 204. Pièce de vers latins, sans titre et sans nom d'auteur.

> « Non opus ignipotens solertius extudit ullum
> Quam sit inexpirans stipantibus olla favillis... »

Explicit (fol. 205) :

> « Auberi, latii decus immortal leeporis,
> Carmine tantisper vacet os dapibusque patescat,
> Qua profugam sensim valeant renovare juventam. »

Cette pièce paraît être adressée au P. Aubery, de la Compagnie de Jésus.

Fol. 205 v°. Vers sur les malheurs de la guerre.

Fol. 206. « Inscriptions [grecque et latine] pour estre mises sur la fontaine des Chartreux. »

Fol. 207. « Blattae Gulosae sive Phyllarchi epulae ferales. » A la marge, de la main de Peiresc : « Pro Balsaco in Phyllarcum. »

> « Blatta, insectum animal, quid noctu dente voraci
> Immortale opus et cedrata volumina rodis?
> . . . .
> Sic tibi continuo cava disrumpentur hiatu
> Ilia permistaeque fluent cum sanguine lactes
> Has indico epulas, haec Blattae coena Gulosae est. »

Le P. Goulu, général des Feuillants, écrivait ses lettres contre Balzac sous le pseudonyme de Phyllarque.

Fol. 209. Poésies de « Jason Ursus Alphoeus » : « Epitaphium ejusdem pro divo doctore domino Johanne Rizio, Astensi sacerdote et preposito. — Hymnus saphicus endecasillabus Jasonis Ursi Alphoei, ornatissimi poete et sacerdotis Astensis ad fabifantam Jacobum de vino reponendo in dolio... — Ad Crisonem amicam, carmine saphico... — Idem ad eamdem carmine heroico » (fol. 210 v°). — « Ad emulum rivalem epigramma imprecatorium » (fol. 211). — « Ejusdem Jasonis

in fabifantam carmen satyricum, dithyrambicum, elegiacum solutum. — Ejusdem in eumdem vernacula lingua carmen comicum » (fol. 216 v°. En italien). — « In eumdem » (fol. 219. En italien). — « Oratio ejusdem Jasonis recitata a Johanne Antonio Brineo, generoso cive Astensi, coram canonicis et caetero sacerdotum concentu Astensibus » (fol. 220). — « Epigramma custodis hortorum ad Crisonem. — Oratio ejusdem recitanda ab eodem in die divi Nicolai in ede sacra Astensi » (fol. 222). — « Alia oratio pro sancto Nicholao » (fol. 229).

Fol. 232 v°. « Divi Augustini Aurelii speculi seu mali (*sic* pour manualis) prologus. Adesto mihi verum lumen... » — Fol. 237 v°. Explicit : « ... Quis aditum invenire poterit. Qui enim... » C'est le *Speculum,* publié dans les Œuvres de S. Augustin, t. VI (édit. de 1685), app., col. 145-151.

Fol. 237 v°. « Epitaphium unius Mauritanii hominis nigri... »

Fol. 238. « Infra describuntur quedam notabilia extracta de quadam epistola consolatoria Francisci Philelphi ad Jacobum Antonium Marcellum, venetum, de obitu Valerii, filii sui. Erige te, obsecro, Jacobe Antoni Marcelle... »

Fol. 242 v°. Double distique sur une fiche :

« Complentur nunc justa patris premissa potentis... »

Fol. 243. « Vernacula carmina ad honorem Isabelle, ducisse Mediolanensium facta :

Himeneo, o himeneo!
Chi conserva... »

Fol. 244. Vers de Remy, de Vias et de Grotius au sujet d'un baudrier donné à Borilly par Louis XIII, à son passage à Aix, en 1622.

Fol. 245. « Britanniae pietas in Henricum principem. — Ecclesia non eximit subjectos domino infideli. » Ces deux pièces de vers sont signées : « Raph. Thori. »

Fol. 251. Vers sur le siège de Dole par le prince de Condé. De la main de Valavez.

Fol. 253. Vers de l' « abbé d'Aumale » (titre de la main de Peiresc):

« Scortorum avara Triobolarum obstetrix
Signata digito Venetiarum compitis... »

Ibid.

« Cum vario ictericon pingas medicamine vultum... »

Fol. 261. « Murtius. » Vers sur les inondations du Tibre, sous les pontificats de Clément VII, Clément VIII et Clément IX.

Fol. 262. Vers de B. de Vias au sujet de l'épée de Gustave-Adolphe, donnée par le cardinal de Richelieu à Borilly, prieur de Ventabren.

Fol. 263. « 1636. Auctor artis novae de uranometria ac vera geometria. » Copie d'une pièce de vers dont l'original se trouve au fol. 264.

« Nostra camoena petens famae praetoria pridem
Advertit resonare tuo penetralia, judex,
Nomine . . . . »

Cette pièce paraît être d'Amilhat, auteur de la pièce et de la lettre à Peiresc, insérées aux fol. 199 et 200 : c'est la même écriture; de plus, comme l'avait remarqué Lambert (*Catalogue des manuscrits de Carpentras,* t. II, p. 208), Amilhat, dans la lettre précitée, dit à Peiresc que c'est sur le conseil du P. Monastier, de l'ordre des Minimes, prédicateur à Saint-Geniez, qu'il lui adresse ses poésies et ses travaux astronomiques; l'auteur de la pièce de vers du fol. 264 rappelle le même fait aux dixième et onzième avant-derniers vers de son poème.

Fol. 268. P. Aubery, S. J. « In gladium stellatum Atolfi Gustavi, Suecorum regis. » Il s'agit de l'épée donnée par le cardinal de Richelieu au prieur de Ventabren, Borilly. V. *Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu,* p. 461.

Fol. 269. Copie d'une « lettre de Scipion de Grammont à M. du Puy, avec ses poëmes au Pape ». Rome, 21 novembre 1634. Les titres de ces poésies sont les suivants : « Urbano VIII pontif. ter maximo. — Eminentissimo Francisco cardinali Barberino. » — Sur le retour de Monsieur, frère du Roi (fol. 272). — « In navem floribus contextam qua vectus acipenser eminent. Francisci Barberini mensae illatus est » (fol. 275). — « Distichon... ad acipenserem cujus portionem eminent. Barberinus poetae in argentea lance misit quod piscem versu celebrasset » (fol. 276). — Fol. 277 et 279. « In equestrem effigiem Ludovici XIII... a Michaele Asinio sculptam. » — Ultio anagrammate reddita in ipsum ultorem conversa. Dole » (fol. 278).

Fol. 280. « Gaspar Barlaeus. In alterum incendium quo turris principis inferiore parte conflagravit civium sedulitate restinctum. — In archivia salva. — In male ominantes. — In principem Guillelmum juniorem, principis Auraici filium, cum flammis ereptus in nives nudus inciderit. » V. *Poésies de Gaspard van Baerle* (Amsterdam, 1645).

Fol. 281. « Ad illustriss. virum D. Petrum Seguierum, Franciae cancellarium, de Antonio Seguiero, patruo, dum vixit Senatus praeside, idylium. » Anonyme.

Fol. 282. « Armando cardinali Richelaeo soterium ob restitutam sanitatem. » Pièce autographe du R. P. Labbe, de la Compagnie de Jésus, avec une lettre d'envoi de l'auteur « à mon R. P. Jean Ferrand, de la Compagnie de Jésus, à Aix ». Février 1633.

« Quam necessariae orbi terrarum sit solis splendor
Nihil clarius quam eclypsia docet... »

Cette pièce, inédite, a été corrigée, en plusieurs endroits, évidemment par la main de l'auteur.

Fol. 286. « In obitum Cathacoa, christianissimi regis psitaci, epigramma. » Anonyme.

Fol. 288. « Sur la fontaine freschement conduitte dans le monastère des RR. Pères de S[t] Dominique de la ville du Buys. » Pièce, inédite, en prose et en vers, du R. P. Ferrand, de la Compagnie de Jésus. 1633. Au bas, on lit : « Faciebat Buxi, 14 kal. april. 1633, observantiae et caritatis ergo. J. F. S. J. »

Fol. 289. « Poésies françoises. Pasquils. Devises. » (Titre.)

Fol. 290. « Sur la fille de Madame la princesse de Conty, lorsqu'on en eut faict le portraict. » Copie de la main de Peiresc. V. *OEuvres complètes de Malherbe*, recueillies... par L. Lalanne, t. I, p. 170 (édit. de 1862).

Fol. 306. « Le portraict du Roy passant les Alpes. »

Pièce de vers en cinq parties, signée : « Philanthe. »

« Beaux trésors des vertus, adorables princesses,
Dont les graces n'ont rien des mortelles foiblesses,
. . . . »
« . . . . et ces montagnes d'or
Que le soleil nourrit en cette étrange terre,
Où Colombe porta l'avarice et la guerre. »

Fol. 320. Chanson anonyme.

« Vous croyez estre belle
Et moy je suis fidelle. »
. . . .
« ...lorsque je sommeille
Ou soit lorsque je veille
C'est de pencer à vous. »

Fol. 321. Autre chanson anonyme.

Il s'en va l'infidelle,
Pour luy je suis trop belle.
. . . .
« Jamais ce misérable
Ne m'aura favorable
Si ce n'est qu'en songeant. »

Fol. 323. « Stances sur les beautés de la Coignace ou du délicieux verger à Mr le marquis des Arcs. » On lit le nom « Porcheres » à la fin de cette pièce.

Fol. 329 et 330. « Au Père Salian, sur le tableau de Ste Magdaleine. Stances. » Autographe signé : « J. Neillier. »

Fol. 334. « Sur le duel du sr de Tournes et du sr Ch. de M., faict à Aix, le 23 septembre 1594 », par Q. D. G.

Fol. 335. « Au Roy sur la prinse de Callais. » Anonyme.

« Sire, ce grand monarque, magnanime prince,
Qui fest de tout le monde une seulle province
. . . . »
« De qui le vous présente en imitant l'exemple
De Dieu duquel en vous l'imaige s'en contample. »

Fol. 340. « A très haulte et très illustre princesse, madame Marguerite, royne de Navarre, duchesse d'Alençon et de Berry. » Vers de Jean Charrier.

« Noble pourpris, très illustre princesse,
Royne de vous, de pays et noblesse... »
. . . .
« Ou par le moins ouye attentement,
Ce me sera gloire et contentement. »

Fol. 342 v°. Du même : « A ma susdicte dame épigramme latin :

« Ut celebrant vates passimque ut carmina pandunt,
Praecipue antiqui treis habuere deas. »
. . . . »
« Idcirco, mea Juno, fave, mea Pallas, habeto
Acceptum, quod nunc sacrat avena tibi. »

Fol. 344. « Prophétie pour l'an 1616, trouvée en une vieille mazure assez prez du Louvre. »

« L'an mil qu'on comptera six cens quatre fois quatre,
Guerre, paix, trahison, un grand prince arresté
. . . . »

« Le satyre estranger malgré tous régnera;
Seront mis des larrons pour gouverner la France
Et ses vieux serviteurs sans cause on chassera. »

Fol. 345. Pièce anonyme.

« Esprictz ignorantz, frenatiques,
Qui oultre le sens litéral
Cherchez dans les faibles cauliques
Encore quelque sens moral. »
. . . .
« Les médecins sont Danaïdes
Esgorgeant leurs meilleurs amys
Avec leurs drogues homicides,
Comme elles firent de leurs maris. »

Fol. 345 v°. Autre pièce anonyme.

« Icy gist un grand personnage,
Filz d'une femme de village,
Qui fut compagnon viturier... »

Fol. 346. Autre pièce anonyme en vers érotiques.

« Ta femme est Vénus en beauté,
C'est une Minerve en prudence,
Une Junon en chasteté... »

Cette dernière pièce, de la même main que les deux précédentes, est écrite au verso d'une lettre autographe de Peiresc à une personne non désignée, qui le remerciait d'avoir obtenu une faveur que Peiresc prétend n'être due qu'au mérite du destinataire de la lettre. Il annonce, en outre, l'arrivée de M. le prince à Paris. Paris, 27 juillet 1616.

Fol. 347-349 (fiches foliotées). « Vers de César Nostradamus pour Madon de Pau, du vivant de feu Me Galaup, père de M^r^ le procureur général de Chastueil. 1633. » (Ce titre est de la main de Peiresc.) « In tabellam Narcissi et Damonis ubi Cupido plumbea Damonem, aurea vero Narcissum, transfodit.

Plumbea plumbatos, auratos aurea figit,
Dissimiles animo non bene jungit amor. »

A la suite, on lit cette note : « Haec Cesar Nostradamus, dulces dum carpere somnos importuna veteris amoris recordatione non posset, uartim dormiens, partim vigilans meditabatur. » Sur un petit morceau de papier collé à ce feuillet, on a indiqué les noms des personnages

cités dans les vers : « *Narcise, Césarin. — Sacer, César. — Damon, Madon.* »

Fol. 349. Idylle de Porchères.

« Dois-je perdre tout mon aage
Sans repos ny liberté... »

Fol. 350 et 476. Pièce satirique anonyme.

« Porté sur les ailes d'un songe
Dans une ville de Xainctonge,
J'ay veu ce que je vais compter.
Je vis un homme. . . . .
. . . il aimoit la Picardie
. . . .
Et suivant le sort de sa vye
Il mouroit de rage et d'envie
D'en estre dict le gouverneur... »

Fol. 352 *bis*. Sixain, de la main de Valavez, signé des initiales P. A.

« Mon roy, ta belle imprimerie
Me marque le livre de vie... »

Fol. 353. « Des prophéties du doyen de Thérouenne. 1477. » Titre de la main de Peiresc, qui a mis en marge ce sommaire : « Les mouvements de 1613. La décadence de l'Empire. Des papiers du feu s^r^ Baïf. »

« L'an mil cinq cens avecq nonante
Des maux qu'on aura je m'épante »
. . . .
« Qui la Republique vandra
Reposant sur son coussin. »

A la fin, on lit : « Faict par Mre Abel on queüe (*sic*), doyen de la grande églize de Thérouenne. 1477. »

Fol. 355. Pièce de vers, de la main de Peiresc, sans titre.

« Cessez de plus jouer à la resjouyssance,
C'est un jeu sans plaisir à qui n'est pas heureux... »

Fol. 356. « Paraphrase du pseaume CXLVIII Laudate Dominum de coelis », par Antoine Godeau. Imprimé à Paris, chez Jean Camusat, 1637.

Fol. 365. « Lou recontre et combat d'ung huictre et d'ung rat dina uno cousino. » Pièce en provençal, signée : « J. Vivety. »

Fol. 368. « Les Sibilles au Roy. — Les Sibilles à la Royne. — La nuict, à la Reyne, pour le ballet de Madame » (fol. 370). Pièces de Maynard.

Fol. 372. « Métaphrase du poëme de Claudian contre Ruffin, par Guillaume Machard. »

Incipit (préface) :

« Quand le Python domté tomba soubs les efforts
De maints traits descochés par l'archer Latonide
Et hissa haletant les membres de son corps... »

. . . .

« Cependant que le Nil roulera ses estoyles,
Et les vents crouleront le rivage et les voyles. »

Fol. 402. « Sonet [provençal] contre les huguenotz.

Rasse que de Caïn avés fach la sourtido
Et puis de man et man de Cam lou routurier... »

— « Autre sur l'incompréhensible grandeur de la Vierge Marie. — Sonet pour l'Eglise romaine. — Autre sur l'amour de Dieu. »

Fol. 404. « Sonnet [en provençal] sur l'establissament des Jésuistes à la ville d'Aix. — A monseigneur le duc de Guise, nostre gouvernour, que Diou mantengo.

Prince Guisard sortit daquello enrouso rasso
Dau puissant Godoffroy, rey Hierosoliman,
Et daz vailhantz champions que fouort ben estiman. »

Fol. 418. Quatrains sur un portrait de Louis XIII que Borilly, prieur de Ventabren, avait fait placer dans une chapelle.

Fol. 419. « Panégyrique en galimathias sur le mesme subject. » (Combat de l'huître et du rat.) — « Epitaphe du mesme. Deux quatrains, par G. Gaillard. »

Fol. 422 et 424. « Version [par A. Remy] de l'épitaphe d'Aldine, tirée du second livre de l'*Argénis* de feu Mr de Barclay.

Occidit exequias pulcrae celebrate catellae :
Occidit ante suum pulchra catella diem... »

Fol. 425. « Versions tirées du latin de l'*Argenis* de feu Mr de Barclay », par A. Remy.

« Sic roseis stat forma genis, sic frontis honore
Fulget apex. Lib. 1. »

Fol. 432. « Le purgatoyre des huguenotz descouvert pendant le

siège de la Rochelle par un provensal. Poème par lequel se voit que sy la clémence du Roy n'eust passé par dessus les loix millitaires, une grande partie des habitans de la Rochelle eust faict le sault de l'eschelle. Dédié à M. de Peyresc... » Épître dédicatoire, signée : « I. B. » — Épître « aux huguenotz de bonne espérance, sy aucuns en y a » (fol. 434 v°).

Incipit (fol. 438) :

« Le temps n'est plus, mes chers amis,
Qu'en vostre harengue on avoit mis
Ces trois motz *huc nos venimus*.
. . . . »

Explicit (fol. 454) :

« Que gloire soit au Roy des roys,
Bénict soit-il en tous endroicts.
A quy mieulx faict je cède. »
I. B.

A la suite, « huictain aux huguenotz.

Puis que voz gens de la Rochelle
Eussent faict le saut de l'eschelle... »

Fol. 454 v°. « Huictain à la louange du Roy. — Deux quatrains sur la prise de la Rochelle. »

Fol. 458. Pièce de vers anonyme, en espagnol, à un exilé, avec la traduction française à la suite.

Fol. 459. « Sopra la famosa ritirata del duca di Fritland in Boemia », de « il cavalier Santini ».

Fol. 460. Deux anagrammes, l'une en latin, l'autre en italien, sur « Johannes Savius ». — Fol. 461. « Alla signora Rosa H. » Pièce signée : « F. »

Fol. 462. Note sommaire, en italien, sur les rapports diplomatiques de la France et de l'Espagne.

Fol. 463. « All'ill^{mo} sig. Nicolo Fabrici, sig. di Calas et di Peires... » Signé : « Fabricio Pace D. » — Fol. 464. Autre pièce du même auteur à la louange de Peiresc.

Fol. 465. « Pasquilz » (Titre). — Fol. 466. « Pour estraine aux absens de la France. » 1632.

« Voicy le bout de l'an et de la renommée
De vostre belle armée ;
La force et la vertu de tous les beaux Lorrains
Est si faible de rains
. . . . »

Explicit (fol. 468) :

« Vous avez assés faict le chevalier errans
Avecque Puy Laurens.
Mère de trois grands roys, puissante Epifanie,
Pourquoy t'es tu bannye? »

Au verso du fol. 468, Peiresc a mis : « 1632 janvier. Botun. » En marge, on a indiqué le nom des personnages et les faits auxquels il est fait allusion dans cette pièce.

Fol. 472. « L'écho des Thuilleries respondant au fidel François.

Divin écho, dis moy, si tu l'as bien sondé,
Quel est au vray l'esprit du prince de Condé... ondé...
. . . . »
« Un mot sans plus, à qui, sainct écho de ce lieu
Se doibt vouer la France, en te disant adieu... a Dieu. »

Fol. 473. « A Rochebaron, sur sa bouffonnerie. — A Bains. » — Pièce érotique, commençant ainsi :

« Lisette, à qui on faisoit tort,
Vint à Robin toute esplorée... »

— « Vers à Gardaigue. — Contre une dévote. — Contre une dame qui passe pour être sage. »

Fol. 473 v°. « Confessions de M. de Termes à madame de Malissy. » On met en scène dans cette pièce, qui est de la même main que les précédentes, les mêmes personnages : Rochebaron, Bains, Gardaigue; l'auteur donne aussi son appréciation sur Cressiat, La Capelle (cette dernière est une femme).

Fol. 474. « Les François au Roy sur le *Libera nos, Domine*.

Délivre-nous, Seigneur, de la troupe infidelle
Qui va contre ton oint les peuples soustenant... »
. . . .
« Faire sonner la cloche en toutes leurs provinces
Que fit sonner Ramyre en Espagne aultres fois. »

Fol. 475. « Giocho di carta di SS^{ri}, fatto da uno principe curioso di Napoli; 1634. » L'auteur met en scène les principaux États de l'Europe.

Fol. 481. « Cantique à la Vierge pour dire après l'éloge faict en l'honneur de M. le chancelier [d'Aligre] et sa famille. »

Fol. 483. « Germaniae principes, seniores populi in atrium Caesaris qui dicitur Mathias congregati, dixerunt : Consilium faciamus ut

rempublicam Venetiam dolo capiamus. » Pièce en prose latine, dans laquelle les interlocuteurs sont désignés en italien.

Fol. 487. « Bibliotheca mistica clarissimi viri Ludovici Servini, sex aliis longe ditioribus, scilicet Arnaldi, Paschasii, Martillerii, Hardivillerii, Turgotii et Tarini in antecessum praemissa. Si tibi est Machaera, et nobis Urbina est domi. 1626. » C'est un catalogue d'ouvrages burlesques ou satiriques contre les Jésuites, les protestants, dont nous citons quelques titres : « Moses Bar-cepha de triplici paradiso, terrestri, Arsacidarum et jesuitico. Pauli Parutae, patricii veneti et procuratoris Sancti Marci, velitatio politica, qua ratione Jesuitae maledicentes de rege, de regina, etc... tandiu manere possint in hoc regno, salvi et incolumes. — Menades Antverpiana. — Extricatio difficillimae quaestionis in favorem Calvinistarum, qua querebatur, num illi regno Gallorum, an Societatis Patres eorum regibus periculosius instarent... » Il y a, en tout, soixante-six titres d'ouvrages différents.

Fol. 493. « Appendix ad catalogum librorum mysticopoliticorum qui proximis nundinis Francofurtensibus prodibunt. » Les titres indiquent que ces ouvrages ont trait à la politique du temps : « Goliae purpurati (*sic*) liber sex homiliarum ad terrorem domus Austriacae. Andegavi, apud Antonium Crequet. — Kyrie eleison politicum, cum Gloria in excelsis, ad illust. cardinal. de Richelieu, per G. de Guay. — Marchionis Ancraei manes. — Historia politica super Galliae perverso regimine, authore Petro Gaverston, nobili Aquitano. » Les quarante et un premiers titres sont de la main de Valavez; les vingt-quatre autres, d'une main différente.

Fol. 498. « Libri peregrini idiomatis. » Suivent onze titres : « De la migraine du cardinal de Richelieu... — Lycaon, tragédie où il est traicté amplement des peines des sacrilèges et des impies qui attentent affrontément contre Dieu, dédié au cardinal de Richelieu... » La liste se termine par ce vers : « Altera si mittas, mittam altera, et altera mittam. »

Fol. 500. Dialogue entre les souverains de l'Europe, la Valteline, la république de Venise, les Grisons, et les républiques de Gênes et de Lucques; chaque interlocuteur, dont le nom est en italien, ne prononce qu'une phrase latine.

Fol. 501. « Privilèges, franchises et libertez de la ville capitalle de la Rochelle. » Pièce en prose. Incipit : « Pour convier tous financiers, daguets, bouffons et corretiers d'amour, partisans, deman-

deurs de desdommagement et autres gens d'affaires d'y faire bastir, est accordé que... » — « Et pour esternelle mémoire de l'heureuse édiffication de ladicte ville sera gravé sur le front d'icelle ceste honnorable inscription :

Par l'audace d'un Escossois
Enflé d'un insolent mérite...

. . . .

Luy cardinal de la Bastille,
Et vous prélat de Montfaulcon. »

Fol. 503. « Pasquino di cardinali. » Titre de la main de Peiresc. Pièce en italien.

Fol. 504. Pièce de vers français.

« Pasquin, si tu n'as plus à Rome de quoy rire,
Je veux t'entretenir des nouvelles de court... »

. . . .

« Et n'estoit qu'il s'en faict aultant et plus qu'à Rome,
Tu me verrois bien tost par de là de retour. »

Fol. 505. « Excerpta ex libello impresso, cui titulus : Quaestiones quodlibeticae huic tempori accomodatae disputandae in antiqua Sorbona Parisiensi mense decembri, diebus saturnaletiis et dedicatae ill^{mo} S. R. E. cardinali de Richelieu, seu de Rupella negotiorum status in regno Galliae supremo praefecto. 1625. » A la fin : « Vidit Bassompierre. Imprimatur Nicolaus de Bailleul. »

Fol. 512. « Pasquino Mantoa. Discorso sopra chi Dalnuy si veste, presto si spolia » (en italien).

Fol. 514. « Les commandementz de maistre Guillaume.

Héréticque plus ne seras de faict ny de consentement,
Bon catholique tu seras en ton cœur et pensement.
Toutz les ministres chasseras. . . . . . .

. . . . »

« Du comte d'Auvergne te defferas, car c'est un meschant garnement,
La marquise plus ne verras, car elle te hait mortellement

. . . .

Maistre Guillaume tu croiras et vous ferez que sagement. »

Fol. 515. « Devises. » (Titre seul.) — Fol. 516. « Pour le soulcy qui suit le soleil. — Pour la queue de paon. — Pour l'amour qui joint deux cœurs : Satis mihi flectere corda. » — « Pour celuy qui porte une femme : Vincenda omnis fortuna ferendo. »

Fol. 517. « Un parroquet et une tourtorelle regardant l'un l'aultre

qui signifie un amour. — Un myrte, verdoyant entre des lis. » Ces devises sont signées : « Dorat. »

Fol. 518. Quarante-cinq devises en latin : « Praesens et absens. — Super omnia victor. — Dulcia amoris furta. — Oritur et lacte virescit. — Sors caeca gubernat amores. — Nitimur in cassum, etc... »

Fol. 519. Devises en français : « L'ombre n'empeschc pas les bienfaits. — Périssent ceux qui ayment peu de temps. — Il s'allume son feu luy mesme... — Pour l'amour qui est armé : Super omnia victor. » — Autres devises ou emblèmes en latin et en français.

Fol. 521. « Un amour volant vers le ciel à une estoile, lequel est attaché par le pied à une chaisne qui tient à un rocher; il emporte le mot *praesens et absens*. » Au verso se trouvent des notes de dépense de nourriture : « Un teston pour aller à la boucherie, une pinte de vin bleu de 6 sous... baillé à aller au marché trois demi testons qui sont 22 sous... »

Fol. 522. Deux devises en français, au verso d'un reçu de « neuf escus moins quinze sous », donné par « Jehan Rabot à monsieur Beraud, premier valet de chambre de monseigneur le duc de Nemours, pour l'occupation de deux chambres, l'une l'aultre tenant ». (S. d.)

Fol. 523. Petit croquis à la plume fait par Peiresc : deux personnages vêtus à l'antique, et placés sous un portique, se donnent la main; au-dessous est la devise : « *Honos et virtus.* »

Fol. 524. Indication de figures allégoriques et d'inscriptions pouvant les accompagner.

Fol. 527. Devises extraites de Virgile par Peiresc. — Fol. 529. Autres tirées de l'Écriture sainte.

Fol. 531. « De hieroglyphicis quibusdam... » Note autographe signée par Grotius, au verso de laquelle Peiresc a mis : « Devises, 7 février 1622. »

Fol. 532. « Inscriptions faictes par M. Grotius pour la devise de Mr de Loménie de la planète de Mercure suyvant incessamment le soleil. » Note de Peiresc.

Fol. 533 Devises tirées du livre d'Esdras et de l'Énéide. De la main de Peiresc.

XVIe-XVIIe siècle. Papier. 534 feuillets. Les fol. 39, 42, 43, 50, 53, 61, 67, 69, 71, 77, 89, 99, 100, 103, 104, 156, 157, 171, 174, 175, 184, 186, 191, 193, 249, 250, 254, 273, 274, 284, 285, 287, 319, 322, 327, 331, 339, 343, 354, 362-364, 428, 429, 455, 456,

469, 471, 478-480, 486, 509-511, 525 et 526 sont blancs. Les fol. 12, 19, 44, 45, 54-57, 82, 170, 255-260, 291-304, 328, 333, 352, 405 417, 430 et 431 sont imprimés. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1805 (P., XXXVIII). Recueil : « Contracts de mariage. Testamens. »

Fol. 3. « Mariages dont les originaulx sont au Thrésor des chartres du Roy à la Sainte Chapelle. » L'ordre chronologique n'est pas suivi. Peiresc a indiqué la cote de chacun des actes qu'il a mentionnés sommairement. L'acte le plus ancien, dont la mention se trouve dans cette liste, est le contrat de mariage d'Alix de France et de Guillaume, comte de Ponthieu, en 1196; le plus récent en date est le contrat de mariage de Pierre de Bourbon et d'Anne de France, en 1473; il est fait mention de quatre-vingt-deux actes, qui concernent les familles souveraines ou princières d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, de Bavière, de Bohême, d'Espagne, de France, de Hainaut, de Hongrie, d'Italie, de Navarre et des Pays-Bas. 1196-1473.

Fol. 7. « Extraict des mariages mentionnez en l'inventaire de Bourbon. » L'ordre chronologique n'est pas suivi ; la cote de chacun des actes est indiquée; l'acte le plus ancien qui figure sur cette liste est « le traicté de mariage entre Regnault de Forestz, frère de Guy, comte de Forestz, et Elisabet, fille de Humbert, seigneur de Beaujeu », de décembre 1247 ; le plus récent est le « traicté de mariage entre Charles de Bourbon, comte de Montpensier, et Suzanne de Bourbon, fille de Pierre, duc de Bourbon », de février 1504. Ce relevé est inachevé et comprend les mentions de quarante et un actes intéressant les familles princières de France, Navarre, Savoie et Sicile. 1247-1504.

Fol. 11. « Mémoire des contracts de mariages des roys et reynes de France et aultres qui sont dans les layettes du Trésor des chartres. » Douze actes sont mentionnés ; de 1199 (mariage de Blanche de Navarre et Thibault de Champagne) au 25 décembre 1517 (mariage de Renée de France avec « le fils aisné du marquis de Brandebourt »).

Fol. 13. « Mémoire de plusieurs contracts de mariage de princes ou grandes maisons qui sont céans dans les livres cottez par l'alphabet. » L'ordre chronologique n'est pas suivi ; le plus ancien des actes mentionnés est du 1er mai 1396 : « mariage de madame Isabeau de France avec le roy d'Angleterre. » Le plus récent est du 27 juin 1559 : « mariage du duc de Savoye, Emanuel Philibert, avec Margueritte de France, duchesse de Berry. » Seize actes sont mentionnés dans cette

liste et intéressent des familles souveraines ou princières d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de France, d'Italie, de Savoie et de Sicile. 1396-1559.

Fol. 15. Mentions de quarante contrats de mariage princiers ou actes préliminaires de ces contrats. L'ordre chronologique n'est pas suivi; on n'a pas indiqué la source de ces mentions. L'acte mentionné le plus ancien est du 27 janvier 1396 (mariage de Louis, duc de Touraine, avec Valentine de Milan); le plus récent est du 19 janvier 1619 (mariage de Catherine-Henriette, fille de Henri IV, avec Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf). Ces actes intéressent des familles souveraines ou princières d'Autriche, d'Écosse, d'Espagne, de France, d'Italie, de Navarre et de Savoie. 1396-1619.

Fol. 19. Mentions (de la main de Peiresc) de cent trois actes de mariage ou de « dissolution de mariages » concernant les maisons souveraines ou princières d'Alençon, Angleterre, Aragon, Autriche, Bar, Bavière, Berry, Blois, Bohême, Bourgogne, Brandebourg, Bretagne, Castille, Constantinople, Écosse, Ferrare, Flandres, Florence, Foix, Hainaut, Hollande, Lorraine, Mantoue, Milan, Navarre, Nevers, Orange, Ostrevant, Palatinat et Sicile. Les actes mentionnés sont compris entre l'année 1235 (mariage de Jean, comte de Bretagne, et Blanche de Navarre) et le 11 janvier 1619 (mariage de Chrétienne de France avec Victor-Amé de Savoie, prince de Piémont, fils du duc de Savoie).

Fol. 25. « Traicté de mariage entre Huon de Chastillon, fils de puissant baron Guion, comte de Saint Pol, d'une part, et Béatris, fille de Guys, cuens de Flandres, avec assignation de 1800 libvres de terre à tenir à une seule foy et hommage du conte de Flandres. » Janvier 1287. Extrait de l'original conservé à la Chambre des comptes du Roi, à Blois.

Fol. 29. « Traicté pour le mariage de Charles, filz de Philippes le Bel, roy de France, avec Blanche, fille de Mathilde, comtesse d'Artois et de Bourgoigne, soubz le nom dudict Philippes, avec constitution de 200 mille libvres tournois de dot... » Saint Germain en Laye, septembre 1307. — Fol. 31. « Conventions pour le mariage de Charles, filz du roy de France, et de Blanche, fille de Mathilde, comtesse d'Artois, soubz le nom de la dicte Mathilde. » Saint Germain en Laye, « die sabbathi post festum sancti Mathaei 1307 ». — Fol. 35. « Littera comitissae Mathildis per quam promittit domino Regi dare alios fidejussores cum aliis jam datis. » (Même date.)

Fol. 37. « Traicté faict en l'abbaye Nostre Dame de Ponthoise, par devant le roy Philippe le Bel, avec interposition de son décret et authorité royale pour le mariage de Charles de Valois avec Jeanne de Joigny, advantagée tant par Jean, comte de Joigny, son père, que par Bérault, seigneur de Mercueil, son cousin, avec assignation du douaire sur Chasteauneuf en Timeroys et Senonches... » Avril 1314.

Fol. 43. « Traicté de mariage entre Jehan de France, filz de Philippe de Vallois, et Bonne, fille de Jean, roy de Boème et de Poloigne, avec constitution de dot de six vingts mille florins de Florence et de stipulation du service du roy de Bohème et de ses hoirs à rendre au roy e royne de France avec 400 hommes d'armes sur la frontière voisine à leurs despens, 4 moys durant, soubs le connestable ou mareschaux de France, ou avec 300 hommes aux aultres frontières plus esloignées ou bien avec plus grand nombre, en payant les soulx et gaiges acoustumez au royaulme. » Fontainebleau, janvier 1331. Sommaire de la main de Peiresc; extrait de l'original conservé au Trésor des chartes.

Fol. 48. Mentions de divers traités d'alliance entre des souverains ou princes français et des souverains étrangers : rois des Romains, de Bohême, ducs de Bavière, etc.

Fol. 51. « Mariage du duc d'Orléans, puisné de Philippe de Valois », avec Blanche de France. 18 janvier 1344. Description des sceaux par Peiresc. — Fol. 54. Consentement de la reine Jeanne de France à ce mariage (même jour). Description des sceaux par Peiresc.

Fol. 57. « Traicté de mariage entre Louys de Blois, fils du comte Guy, d'une part, comte de Dunoys, Chasteaudun et Romorentin, et Marie de Berry, fille de Jean, duc de Berry, avec constitution de 70 mille livres de dot, le franc d'or pour XX sols tournoys. » Bourges, 29 mars 1383. Extrait de l'original conservé à la Chambre des comptes, à Blois.

Fol. 61. « Tractatus matrimonii regis Angliae et dominae Isabellis Franciae. » 9 mars 1395. Description, par Peiresc, des « seaulx pendants en double queüe au traicté du mariage d'Isabelle de France ».

Fol. 61 v°. Description du sceau de Jacques d'Écosse sur « le traicté du 28 décembre 1521 ». — Devise de « Balsac : ILPADELT : *Ie Lai Promis A Dieu Et Lay Tenu.* »

Fol. 69. Description, par Peiresc, des neuf sceaux rouges « pendans en double queüe » au traité de paix entre la France et l'Angleterre, du 31 mai 1325.

Fol. 70. « Traicté de mariage de M. Louis de France, duc de Guyenne, avec madame Marguerite de Bourgogne. » 5 mai 1403.

Fol. 74. « Traicté de mariage de madame Michele de France avec M. Philippes de Bourgongne. » Paris, 5 mai 1403.

Fol. 78. « Mariage de Gaston de Foix avec Madeleine de France. » Saint-Jean d'Angély, 11 février 1461.

Fol. 86. « Traicté de mariage entre Anne de France et Nicolas, marquis du Pont, fils de Jean, duc de Calabre. » Aix, 27 novembre 1461. Description des sceaux par Peiresc. — Constitution de la dot. — Ratification par le roi René de la quittance de payement de cette dot. 20 mars 1461 (fol. 87). — Description et croquis des sceaux, à la plume, par Peiresc.

Fol. 90. « Traicté de mariage d'Anne de France, fille du roy Louis XI, avec Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu. » Jargeau, 3 novembre 1473.

Fol. 94. « Contract de mariage de madame Jehanne de Lorraine avec le roy Charles d'Anjou, comte du Mayne. » Troyes, 21 janvier 1475. A la marge, Peiresc a mis : « L'on désire que ce contract soit collationné à celui qui est au registre spécifié à la fin. Il y a quelques lignes oubliées. » La copie porte de nombreuses rectifications, de la main de Peiresc.

Fol. 102. « Contract de mariage solennellement publié dans les Célestins de Paris entre le roy Louis XII et les procureurs de Marie d'Angleterre... en conséquence du traicté de mariage du 7 aoust, passé par devant deux simples notaires de Paris, le 14 septembre 1514. »

Fol. 106. « Contract de mariage entre le marquis de Beaufort, filz de messire Jacques de Beaufort, marquis de Canillac, d'une part, et demoiselle Catherine de la Queulle, fille de M. François de la Queulle, baron dudict lieu, et d'Anne d'Espinay. » Moulins, 3 décembre 1535.

Fol. 114. « Articles de mariage entre Jacques d'Albon, sieur de Saint-André, et damoiselle Marguerite de Lustrac. » 27 mai 1544.

Fol. 116. « Mariage du prince de Condé et de Françoyse de Longueville, douée de 6000 livres seulement. » Vendôme, 8 novembre 1565.

Fol. 131. « Extraict du mariage d'entre messire Honoré d'Albert, s[r] de Luynes, chevalier de l'ordre du Roy, et Anne de Rodulph. » Hyères, 6 mars 1573. Copie de Valavez.

Fol. 135. « Mariage de madame la grand'duchesse de Toscane,

Chrestienne de Lorraine, avec Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane. » Blois, 25 février 1589.

Fol. 139. « Contract de mariage du roy Henry IIII avec Marie de Médicis. » 25 avril et 5 octobre 1600 ; enregistré au parlement de Paris, le 16 juin 1601. — Fol. 141. « Coppie des lettres patentes du Roy, contenantz le pouvoir donné au s[r] de Sillery. » 6 janvier 1600. Copie sur parchemin, « extraicte des registres des ordonnances roiaux registrés au Parlement ». Au bas, signature autographe de du Tillet. Au-dessous, on lit la mention : « Po[r] la royne. »

Fol. 153. « Contract de mariage du roy Louys XIII[e] avec l'infante donna Anne d'Austriche, fille du roy d'Espaigne, et de... don Philippe, prince d'Espaigne, filz dudict seigneur roy, avec la... princesse madame Elisabet de France, fille du roy. » 12 août 1612.

Fol. 159. « Brevet par lequel le roy Louis XIII veult que madame de La Valette, sa sœur naturelle, retienne, nonobstant son mariage, le rang de princesse qu'elle avoit tenue estant fille. » Lyon, 13 décembre 1622. Cf. fol. 670, n° 1794 du présent catalogue.

Fol. 160. Mentions des procurations données par la marquise de Verneuil et M. de Verneuil, évêque de Metz, à propos du mariage de leur fille et nièce avec M. de La Valette ; mention de la procuration donnée à ce sujet par le cardinal de La Valette, frère de l'époux. 16 novembre 1622.

Fol. 161. « Articles accordez entre M. le Prince et madame la Princesse », au sujet du mariage de leur fille Mad[elle] de Bourbon avec le prince de Joinville, fils du duc et de la duchesse de Guise. 25 février 1620.

Fol. 163. « Mariage de M. le duc de Joyeuse et de M[elle] de Luynes. » 25 février 1620. — Fol. 167. Articles du contrat inséré au fol. 163.

Fol. 168. « Mariage de M. de La Valette avec M[elle] de Verneuil. » Lyon, 12 décembre 1622.

Fol. 176. « Mariage de M. de Créquy avec madame Françoise de Bonnes, sa seconde femme. » 23 décembre 1623.

Fol. 180. « Contract de mariage entre Mad[elle] Marie de Bourbon... et M. le prince Thomas de Savoie. » 10 octobre 1624.

Fol. 186 et 192. « Contract de mariage de M[r] d'Orléans avec M[elle] de Montpensier. » Nantes, 5 août 1626.

Fol. 196. « Testamens » (titre seul). — Fol. 198. Extrait, fait par Peiresc, du testament de Guillaume, seigneur de Montpellier, fils de

la duchesse Mathilde. Montpellier, 17 mars 1179. « IIIᶜXLVII, liasse XXIII, armoire III de la chambre d'Anjou. »

Fol. 198 v°. Autre testament du même. 4 novembre 1202. Extrait, de la main de Peiresc.

Fol. 199. Pierre, roi d'Aragon, seigneur de Montpellier, promet à Raimond, duc de Narbonne et comte de Toulouse, de lui donner sa fille « Samcia » comme épouse. Octobre 1205. « IIIᶜXLIIII, mesme liasse, chambre d'Anjou. » De la main de Peiresc.

Fol. 200. Mention du testament de « Guirardus Rossilionensis ». 5 juillet 1172. « IIIᶜXLVI, liasse XXIII, armoire III, en la chambre d'Anjou. » De la main de Peiresc.

Fol. 202. « Testamentum Ludovici VIII : successori regnum Franciae, Normanniam, secundo genito terram Atrebatesii, III° genito comitatum Andegavensem et Cenomaniae, IV° genito comitatum Pictaviae et Alverniae. Quintus filius sit clericus. » Juin 1225. Ce sommaire est de la main de Peiresc qui décrit, à la fin, le sceau de l'original, « cotté au dos 1225 — 2 ».

Fol. 206. « Testamentum Philippi Augusti, Francorum regis. » Saint Germain en Laye, septembre 1222. Cette copie est de la main de Valavez ; elle a été corrigée par Peiresc, qui dit, à la fin, dans quel état se trouvait l'original qu'il a eu entre les mains ; il décrit ensuite le sceau du titre et fait suivre sa description du fac-similé de la cote; il conclut ainsi : « D'où il se tire conjecture que c'est le plus ancien testament qui soit dans le Trésor, d'aultant que les aultres, qui sont des successeurs, sont cottez par les nombres suivants. » V. *Bibliothèque historique de la France* du P. Lelong, n° 11749.

Fol. 208. Autre copie du testament de Louis VIII, revue et annotée par Peiresc.

Fol. 210. « Extraict d'une petite chartre en parchemin... » Copie de la main de Valavez. Peiresc fait la description des quatre sceaux de la charte, qui sont ceux de « Guillelmus, episcopus Parisiensis ; Adam, episc. Silvanectensis ; Odo, abbas Sancti Dionysii ; Radulphus, abbas Sancti Victoris ». La cote de cette charte était : « VI. Littere plurium prelatorum, testimoniales de juramento quod fecit regina M. de non veniendo contra testamentum domini regis Ludovici. M. CC. XLI. »

Fol. 211. « Margareta, regina Francorum, filia primogenita Raimundi Berengarii, comitis Provinciae, sancti Ludovici uxor. » Elle donne son consentement au testament du Roi. Peiresc fait, au bas, la

description du sceau de l'original « conservé au Trésor de la Saincte Chapelle ». La cote était : « V. Littera regine M. de non veniendo contra ordinationem testamenti domini regis Ludovici. M. CC. XLI. »

Fol. 212. « Testament de Raimond, dernier comte de Thoulouze, faict à Millau, le 20 septembre 1249. » Peiresc en rapporte les principales dispositions et décrit les dix sceaux de l'original.

Fol. 214. « Secundum testamentum sancti Ludovici regis. » Paris, février 1269. Copie de la main de Valavez; Peiresc fait la description du sceau et le fac-similé de la cote : « P. V. cp. VII. Aliud testamentum regis Ludovici sancti M. CC. LXIX. Conservée au Thrésor de la Saincte Chapelle. »

Fol. 218. « Testamentum seu codicilli sancti Ludovici regis circa apparatum classicum, jocalia et pecuniam itineri destinatam. M. CC. LXX, mense julii; in navi juxta Sardiniam. » Copie corrigée par Peiresc, qui fait la description du sceau de l'original et de l'endroit précis où il se trouvait à la Sainte Chapelle.

Fol. 220. « Testament de Philippe le Hardy. » Mars 1284. Description du sceau, du contre-sceau et de la cote par Peiresc.

Fol. 224. « Testament de Marguerite de Turenne, dame de Bragerac et de Gençay. » 26 janvier 1280.

Fol. 234. « Testament de Marguerite, fille du roy de Hierusalem et de Sicile, femme de Charles, fils du roy de France, comte de Valois, Alençon, Chartres et Anjou. Avec l'approbation de son testament par son mary. » Avril 1296.

Fol. 242. « Testament de Jeanne, royne de Navarre. » Bois de Vincennes, mars 1304. Peiresc reproduit les principales clauses du testament et les fait suivre d'un extrait des lettres patentes de Philippe le Bel, du 25 mars 1304, confirmant le testament de la reine; il en décrit les sceaux. Au fol. 243 v°, Peiresc reproduit un extrait détaillé d'un « codicille attaché audict testament dont les queües des seaux sont passées à travers la peau du parchemin du testament... » Le codicille est du 31 mars 1304. Peiresc indique qu'il se trouvait encore dans cette liasse : 1° des lettres du Roi autorisant son fils « à consentir, loüer et approuver le testament de sa mère et en jurer l'observation » (Vincennes, 31 mars 1304) ; 2° un « testament premier » de la reine, fait à Châteauneuf-sur-Loire et contenant principalement des legs pieux. 1er avril 1304.

Fol. 244. Copie, *in extenso,* du codicille de la reine Jeanne, du

31 mars 1304. — Fol. 246. Copie des lettres de Philippe le Bel, autorisant son fils à approuver ce testament.

Fol. 248. « Testamentum Philippi Pulchri. » Reproduction, de la main de Peiresc, des clauses du testament, avec la répétition, en marge, du nom des légataires, l'indication des objets légués, des exécuteurs testamentaires, et la description des sceaux. 17 mai 1311.

Fol. 249. « Codicillus Philippi Pulchri. » Copie, *parte in qua*, faite par Peiresc, qui a mis en marge, à propos du legs fait d'un joyau : « Camaheu, lapis preciosus magnus ab Hospitalariis datus. » Fontainebleau, novembre 1314.

Fol. 250. Copie, *in extenso,* du « testament, en forme de partage faict par le roy Philippe le Bel ». Fontainebleau, « jeudy devant la feste S[t] André » 1314. Cette copie suit un vidimus de « Guillelme Germont, chevalier, garde de la prévosté de Paris ». 8 février 1346.

Fol. 254. Copie, *in extenso*, du codicille de Philippe le Bel, de novembre 1314.

Fol. 260. « Ratification du testament de Philippe le Bel par le roy Louys Hutin soubs certaines réserves... avec prestation de serment faict par le Roy et quelques princes... » Vincennes, décembre 1314. Extrait détaillé, de la main de Peiresc, avec notes marginales, où il fait remarquer notamment que le « camaheu » passe du Trésor à l'église de Poissy. Description des sceaux; dessins, à la plume, des armoiries qui y figurent. — Fol. 262. Copie, *in extenso*, de la pièce précédente.

Fol. 266. « Pouvoir donné à quattre des exécuteurs du testament du roy Philippe le Bel par leurs aultres coexécuteurs de vacquer à ladicte exécution, recevoir les requestes, les respondre, ordonner des payements nécessaires... avec mandement aux thrésoriers de France d'acquitter les cédules... » Février 1314. A la suite de ce sommaire, Peiresc insère une note relative aux « officiers du Roy ».

Fol. 268. « Testament de Loys Hutin, où les princes sont rangez selon l'ordre de leur chevalerie, les pairs à part entr'eux, les non pairs entr'eux de mesmes et les aultres grans à part de mesmes. » Juin 1316. Peiresc reproduit ici les principales clauses du testament, avec des notes marginales. — Fol. 270. Copie, *in extenso*, du testament de Louis le Hutin.

Fol. 282. « Testament de Jeanne, royne de France, comtesse de Bourgoigne palatine, femme du roy Philippe le Long. » Germigny, 27 août 1319. Reproduction des principales clauses du testament, de

la main de Peiresc, avec notes marginales. — Fol. 283. « Codicille de Jeanne de Bourgoigne. » Château d'Asnières, mai 1325. — Fol. 284. Copie, *in extenso,* du testament de la reine Jeanne.

Fol. 298. « Testament de Charles, comte de Valoys, d'Alençon, de Chartres et d'Anjou. » Paris, lundi avant Noël 1320. Peiresc reproduit, comme pour les précédents actes, les clauses du testament, avec notes en marge. — Fol. 299. Description détaillée des trois sceaux, ainsi que de ceux qui figuraient à un testament postérieur de 1325. — Fol. 301. Fin de la pièce commençant au fol. 298. — Fol. 302. Copie, *in extenso,* du testament de Charles de Valois.

Fol. 314. « Testament de Philippe le Long. Conflans, 17 août 1321. » Peiresc reproduit encore ici les clauses du testament, comme, au fol. suivant, celles du codicille du même prince, en date du 2 janvier 1321 « à Loncchamp, prez de Sainct Clou ». Description des sceaux. — A la fin du fol. 315, Peiresc indique l'existence d'un vidimé de ce testament et de ce codicille donné par Charles le Bel ; il fait la description des sceau et contre-sceau de cet acte.

Fol. 316. « Testament de Charles le Bel. » Octobre 1324. Reproduction des clauses, avec notes marginales ; description des sceaux. — Fol. 317. Codicille du même prince, de janvier 1327. Pièce établie par Peiresc, dans les mêmes conditions que la précédente. Description et dessin du sceau.

Fol. 318. Copie, *in extenso,* du codicille de la reine Jeanne, analysé au fol. 283.

Fol. 328. « Testament de Bertrand de Beauvau. » Angers, 10 février 1468.

Fol. 336. « Testament de Louis XI. » Amboise, 21 septembre 1482.

Fol. 342. Vidimus, délivré par le bailli de Blois, du testament et d'un codicille de René, bâtard de Savoie, gouverneur de Provence, du 5 avril 1524.

Fol. 348. Vidimus, délivré par le grand Conseil du prince Philibert de Savoie, de la donation faite par le comte de Vintimille à sa fille Anna, à l'occasion de son mariage avec René, bâtard de Savoie. 28 janvier 1501. — Fol. 358. Suite de la pièce commençant au fol. 342.

Fol. 360. « Testament de Claude, duchesse de Bretagne. » Blois, 6 juillet 1524.

Fol. 364. « Testament de madame Marguerite de Foix marquise de Saluces, comtesse de Castres et baronne de Luncl. » Paris, 7 jan-

vier 1533. Acte passé devant Desmoulins et Boulle, notaires royaux.

Fol. 368. « Testament et codicille du présidant d'Oppède, de Provence, avec des clauses de substitution sur l'interprétation desquelles sont intervenus des arrests célèbres, l'un du parlement d'Aix en robbes rouges, qui est dans les œuvres du s^r du Vair, et l'aultre au grand Conseil. » Titre et note de Peiresc. Le testament est du 20 septembre 1546; le codicille (fol. 380), du 14 décembre 1553.

Fol. 384. « Testament de M. de Pybrac », président du Parlement. 26 mai 1584.

Fol. 388. « Testament de feu Mgr le duc d'Anjou, frère unique du roy Henry III. » 8 juin 1584.

Fol. 390. Codicille du testament de Henri de Bourbon, duc de Montpensier. Paris, 13 février 1608.

Fol. 391. « Donation de Henry de Bourbon à Mgr le duc d'Orléans et aux siens et par leur décez à Mgr le Daufin et aux siens et aux autres enfans du roy et de la roine à présent régnans. » Paris, rue de Grenelle, à l'hôtel du duc, 14 février 1608. Copie de la main de Valavez.

Fol. 394. « Testament de M. Nicolas Lefebvre, précepteur du roy Louis XIII. » Paris, 23 octobre 1612.

Fol. 396. Épitaphe de Nicolas Lefebvre.

Fol. 406. Testament de Guillaume du Vair, évêque et comte de Lisieux, « garde des sceaulx de France ». Villeneuve-le-Roi, 10 juin 1620. A la suite, se trouve la copie d'un codicille du 5 juillet 1620. Peiresc était un des exécuteurs testamentaires de G. du Vair. La copie de la première partie du testament est de la main de Peiresc. V. Duchesne, *Histoire des chanceliers*, p. 727.

Fol. 409. « Testament de Jehan de Moisset, conseiller du Roy », reçu par Jacques Morel et Pierre de Buquet, notaires royaux. Paris, 24 août 1620.

Fol. 415. « Testament du s^r de Marillac. » Au camp devant Montauban, 5 septembre 1621.

Fol. 419. « Testament de Mre François de Bonne, duc de Lesdiguières, pair et connestable de France. » Paris, 26 mars 1624. — Fol. 429. « 1°. Codicille pour la jouyssance de ses héritiers après son décez au préjudice de la puissance paternelle ou maritale du s^r mareschal de Créquy. » Valence, 28 août 1626; « 2°. Codicille pour la terre de Callas... » 25 septembre; 3°. « Codicille (fol. 435) en faveur du m^al de Cresquy pour jouyr du tiltre... de duc et pair. » (Même jour.)

Fol. 437. « Testament du comte Ernest de Mansfeldt, marquis de Castelnovo et de Bouteillière, baron de Herdrungen. » Ratona, près de Savay en Bosnie, le 19/29 novembre 1626.

Fol. 439. « Testaments de M. du Liz. » Liste de vingt-neuf testaments, parmi lesquels on indique ceux de S. Grégoire de Nazianze (383); de S. Remy (543); du roi Dagobert (646); de Charlemagne (822). Le dernier cité est celui du président de Harlay (1617).

XVI[e] et XVII[e] siècles. Papier et parchemin. 439 feuillets, dont 14 sur parchemin. Les fol. 2, 6, 12, 14, 17, 18, 24, 33, 34, 42, 56, 60, 77, 89, 93, 101, 115, 126, 127, 137, 138, 152, 166, 174, 175, 184, 185, 191, 201, 204, 205, 213, 219, 233, 247, 253, 259, 265, 296, 297, 303, 335, 340, 341, 363, 383, 387, 397, 408, 414 et 428 sont blancs. Les fol. 398-405 sont imprimés; les fol. 128-130 manquent. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1806 (P., XXXIX, t. I). Recueil ayant pour titre, au dos : « Hespagne, Arragon. »

Fol. 3. « Compendio della monarchia di Spagna di fra Thomaso Campanella. » Résumé des chapitres : I, « delle causa dei principati humani » ; III, « le cause dell' imperio spagnuolo » ; XXXII, « della navigatione » Copie de Valavez. Campanella avait été accueilli par Peiresc à son arrivée en France, en 1634. Son œuvre a été publiée en latin, sous le titre : « *De monarchia hispanica discursus* », Amsterdam, 1640.

Fol. 9. « Relacion puntual y tanteo de la renta que el rey d'España tiene cada año en todos sus reynos, isla, Estados y señorios assi de Castilla que Aragon y su coronas como estrangeros. Sacado de los libros de su real contaduria con todos los miembros de adonde procede especificamente. » Après l'énumération des impôts généraux, on trouve le développement, par provinces et colonies, des revenus tirés de chacune de ces divisions territoriales. Vient ensuite (fol. 25 v°) l'énumération des dépenses : « Fortificationes, fabricas de armadas, guardas, gasto ordinario de la casa del rey d'España, cavallerisa, la Reyna, salarios de los conseios. » — Composition des conseils « de Indias, de ordenes, de Contaduria » (fol. 28 v°). — « Capilla real y las ceremonias dellas asistencia de los reyes de España a los officios y offrenda que hazen el dia de los reyes... (fol. 32 v°). »

Fol. 36. « Relacion de la plata reales y mercaderias que vienen de las Indias en los flotas de Nueba Espana y tiera firme y galeones para

Su Magestad y particulares. » 1616. L'évaluation est faite en monnaie espagnole. — Fol. 37. Même tableau que le précédent, avec évaluation en monnaie française. Au verso de cette pièce, on lit : « Mémoire de l'or et argent et autres richesses venues des Indes occidentales en la flotte de l'année 1616, arrivée à S[t] Lucas et de là à Séville. »

Fol. 38. « Relacion de las cossas notables de la corte d'España hecha l'ano de 1612. » Suit l'indication des dotations ou revenus des « Grandes d'España, marqueses grandes, condes grandes, grandes d'España en Ytalia, marqueses d'España, que no son grandes ». Tous ces seigneurs sont nominativement désignés. — Fol. 46. L'énumération continue : « Almirantes, condestables.., obispos... », etc.

Fol. 48. « Las hordenes de cavalleria y sus rentas y encommiendas. » En marge se trouvent dessinés les insignes de chaque ordre.

Fol. 49. « Previlexios de algunos senores d'España. » — Rang que tiennent à la cour les personnages et officiers ci-après désignés : « Tusones que ay en España, cargos que provee Su Magestad, embaxadores, criados y criadas de la reina, cosina de la reyna, cavallerica (*sic*) de la reyna, capilla segreta, serbicio y criados del Rey, las guardias del Rey, armeria, officios de caza, oficiales de la cavalerisa (*sic*), capilla real. » — Fol. 52. « Orden de la capilla. »

Fol. 54. « Las consejos de Su Magestad : d'Estado, de guerra, real, de Ytalia, de Portugal, de Aragon, de ordennes, de hacienda, de Yndias, de Camara, de Ynquisicion, de crussada, de justicia. »

Fol. 57. « Del comer en publico de los reyes. — De como salen los reyes en coche. — Del mudarse la Corte de un lugar a otro » (fol. 59).

Fol. 60. « Gasto ordinario del Rey. »

Fol. 61. « Algunas costombres particulares d'España. — Peroquias. »

Fol. 64. « Los grandes titulados y caballeros que vienen acompannando a don Cristoval Gomez de Sandoval y Rojas, hijo major primogenito de duque de Lerma... [suit l'énumération de ses titres] que por la indispusition del duque de Lerma, su padre, va sirviendo y accompannando la reyna y infanta... y a recevir la princessa nostra sennora. » Copie de Valavez.

Fol. 66. « Relation de los duques, marqueses e condes que ay en España. »

Fol. 73. « Philippo III, Hispaniarum ac utriusque Siciliae, novi

orbis et aliorum regnorum augustissimo et catholico regi, Carolus Tapia, in supremo Italiae senatu regens, perpetuam precatur foelicitatem. » Dédicace d'un ouvrage dont le titre est au fol. 75 : « *Francisci Alvarez Riberae, in supremo Italiae senatu regentis pro... Philippo II, responsum de successione regni Portugalliae*, *cum additionibus Caroli Tapiae.* » Imprimé, sous ce titre, à Madrid, en 1621.

Fol. 78. « Relacion de Vililla. » Récit d'une légende espagnole, d'après laquelle la cloche de l'église de Vililla, bourg situé près de Saragosse, sonnait d'elle-même, lorsque l'Espagne était menacée d'un malheur. Ce récit est accompagné d'une lettre adressée à Valavez par Antoine Nouel, qui dit avoir extrait ce récit d'un livre imprimé à Madrid, en 1625, ayant pour titre : « *Discorso de la campana de Vililla, dedicado*... por el doctor don Juan de Quinones. » La lettre de Nouel est datée de Saint-Malo, 9 avril 1626.

Fol. 81. « Traicté d'Auxerre. » 22 août 1412.

Fol. 85. « Traicté d'Arras entre le roy d'Angleterre et le duc de Bourgoigne pour le royaulme de France. » 2 décembre 1419. Peiresc a mis en note : « Du livre de M. Marescot. » — Fol. 91. « Confutation du traicté d'Arras », tirée du même livre.

Fol. 97. « Traicté de Conflans et de S[t] Maur pour le bien public. » 29 octobre 1455. « Du livre de M. Marescot. » — Fol. 104 v°. « Traicté de Conflans faict entre le roy Loys XI, le comte de Charroloys et les princes de France, duquel sont extraicts les principaux articles. »

Fol. 111. « Articles du traicté d'Arras, du 21 septembre 1435, rattifié par lettres du roy Charles VII, du 10 décembre audict an, vérifiées le 24 janvier ensuyvant, concernant non seulement les grands droicts de disposer de tous deniers royaulx, de nommer tous les officiers royaux et aultres, excessives prérogatives attribüées aux contez et pairries de Mascon et d'Auxerre, et aux baronies, chastellenies et pairries de Bar sur Seyne et de Péronne, Montdidier et Roye, transportées par le Roy au duc Philippe de Bourgoigne. Mais encores exemption, sa vie durant d'iceluy duc de Bourgoigne, de tous les homages par luy deubs au Roy, soit pour la duché de Bourgoigne, conté de Flandres ou aultres. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 119. « Principalles pièces du traicté d'Arras convenu en aoust et septembre 1435; pouvoir du roy Charles VII au duc de Bourbon, comte de Vandosme, etc. (6 juillet); procès verbal publié, le 6 sep-

tembre, par le commandement des légatz du Pape et du concile de Basle, concernant les offres réciprocquement faictes...; acte des ambassadeurs de France sur le refus et départ des ambassadeurs d'Angleterre... (7 septembre); vrays articles du traicté faict par l'entremise desdictz légatz... » 20 septembre. — Fol. 120. « Le traicté d'Arras et ce quy fu convenu en aoust et septembre IIII^c XXXV. » — Fol. 121 v°. Déclaration des ambassadeurs du Roi. — Fol. 122. Lettres patentes du Roi. — Fol. 125 v°. Clauses du traité.

Fol. 130. « Confirmation faicte à Amboise, le 24 mars 1468, du traicté de Péronne faict entre le roy Lois XI et le duc de Bourgongne, le 14 octobre audict an. »

Fol. 158. « Traicté de Gand entre le roy Charles VIII, d'une part, et Philippe d'Ostriche, duc de Borgogne, conte de Flandres, avec la royne, sa sœur, assisté des seigneurs de son sang... au moyen duquel Philippe jure d'estre bon et loyal sujet du Roy à cause dudict conté de Flandres... avec promesse de ne faire aucun traicté avec l'Empereur, son frère, sans l'aveu du Roy... » Gand, 26 février 1484.

Fol. 164. « Traicté de paix faict entre le roy Charles VIII et le roy des Romains et l'archiduc d'Austriche, en l'an 1493, par lequel fut rendue madame Marguerite de Flandres. » Senlis, 23 mai 1484; enregistré en Parlement, le 4 juin suivant.

Fol. 182. « Traicté de paix faict à Cambray, entre le roy Louys douziesme et Maximilien, esleu empereur, Charles, prince d'Espaigne, son nepveu, et Charles, duc de Gueldres. » 1508. « Du livre de M. Marescot. »

Fol. 197. « S'ensuivent quelques petitz advertissemens sur les matières qui se doibvent traicter à Cambray entre les commis et députtez de très hault et très puissant prince l'Empereur et Roy très chrestien et roy Catholique pour obvier que, soubz umbre d'amitié et bonne intelligence, ne se conduisist quelque secrette entreprise et menée contre ledict seigneur Roy très chrestien. » Paris, 12 février 1516.

Fol. 205. « Articles de la royne, après ce que la royne a veu et entendu bien amplement ce que Barnary l'Alleman luy a dict et déclaré de la part de Mr de Guyse et que ladicte dame a le tout communiqué au Roy... » (S. d.)

Fol. 209. « Traictez de Tolledo par les ambassadeurs de la régente et par Mad. de Berry, avec les harangues, moyens pour soubtenir la réunion de Bourgogne, articles, responces et répliques. » Tolède,

24 juillet-11 octobre 1525. — « Oraison » des ambassadeurs à Charles-Quint. — « La descente de succession des princes de France et de Bourgongne » (fol. 213 v°). — Entrevue de l'archevêque d'Embrun et autres ambassadeurs de la Régente avec les conseillers de l'Empereur, à Tolède, le 20 juillet; discussion des clauses du traité et opinion de chacun (fol. 222 v°). — Séance de « l'après disné » entre les mêmes personnages (fol. 228). — Mémoire dressé par l'archevêque d'Embrun et M[re] Gibert Bayart, notaire et secrétaire du Roi en l'État d'Auvergne, « de ce quilz avoient ouy » (fol. 243 v°). Au fol. 249, Peiresc indique qu'il manque des feuillets. — « En ensuyvant les propres termes que l'Empereur et madame la duchesse d'Alançon et de Berry, sœur unicque du Roy, c'est assavoir que chascun bailloit de son costé aulcunes offres par escript » (fol. 252). — « Les moyens de paix baillez par le Conseil de l'Empereur et Mad. la duchesse d'Alançon... » 11 octobre 1525 (fol. 254). — « Responce faicte par le Roy aux articles qui ont esté baillez à ses ambassadeurs par les gens du Conseil de l'Empereur. » 11 octobre (fol. 257).

Fol. 261. « Traicté de Madrid. 1525. » Copie incomplète qui s'arrête aux clauses relatives aux mariages des princes.

Fol. 269. « Traicté du Chasteau Cambresis. » 1559. — Pouvoirs donnés par le roi d'Espagne à ses ambassadeurs. — Divers articles du traité, au nombre de quarante-sept (fol. 270). — Pouvoirs donnés par le roi Henri II à ses ambassadeurs. 13 octobre 1558 (fol. 283). — « L'acte du serment presté par le roy d'Espagne pour la rattification de la paix. » 15 mai 1559. (fol. 283 v°). — Acte du serment du roi de France. 18 juin 1559 (fol. 284 v°). — « Traicté particulier accordé et arresté, oultre le principal traicté de paix. » 7 avril 1559 (fol. 285).

Fol. 289. « Regrets des conquestes du roy d'Espagne et maison d'Austria en Allemaigne, Suisse, Grisons, Italie et frontières de la France depuis la mort du roy Henry le Grand. » Mémoire anonyme.

Fol. 295. « Recueil faict par M. Hotman, à la prière du cardinal de Richelieu, des contraventions que les Espagnols ont faict à leurs traictez de 1482 à 1618. » De la main de Valavez.

Fol. 301. Extraits, de la main de Peiresc, des trois actes mentionnés ci-après. Incipit : « Adefonsus, imperator constitutus super omnes Spanie nationes... » Explicit : « Facta cartula testamenti v id. marcii, concurrente era I CXC VI... » Peiresc souligne cette partie et met en

marge : « forte era MC.XXVI. » Il s'agit de la donation du monastère de Saint-Servan de Tolède faite au monastère de Saint-Victor de Marseille. V. Martène et Durand, *Veterum scriptorum et monumentorum amplissima collectio,* t. I, col. 546. — Incipit : « Adefonsus, D. g. Toletani imperii rex... cum consensu dilectissime uxoris meae Berte regine... » Explicit : « Facta... hac testamenti serie sub era millesimo C. XXXIII et nono die idus februarii. » Il s'agit d'une autre donation faite au monastère de Saint-Servan. — Fol. 302. Incipit : « Rex Adefonsus, una cum conjuge mea, regina domina Berengaria... » Cet acte, de 1177, est la confirmation des donations qui précèdent.

Fol. 303. « Summa Lusitanorum victoriae in urbe Amachao contra hereticos Hollandos, ex literis orientis per Philippinas acceptis et Ulisiponae impressa, 24 junii 1623. »

Fol. 304. Récit de la victoire remportée par le « prince de Tilly » sur le duc d'Alberstadt, le 6 août (s. a.). Incipit : « L'on a escrit de Bourgongne et imprimé dans Anvers que, le 6 aoust passé, le prince de Tilly battit en une raze campagne de Westphalie... »

Fol. 305. « Lettre intercepté (*sic*) du prince de Parme au roy d'Espaigne », sur les affaires de la Ligue. 15 janvier 1592.

Fol. 315. « Philipo III°, rey de España. Relation de la cour d'Espagne soubs le roy Philippe III et de ses favoris jusques en l'an 1606. » Incipit : « Philipo 3°, rey de España, nacio en Madrid a los 14 de abril 1578. Fue el septimo de los hijos y el quinto de los varones. Tuvò por padre a Philipo 2° de Austria... » Explicit : « Muchissimas otras mercedes faltan y por dezirlo en una palabra quicquid voluit peractum est, porque dizen quod regnat nomine alieno. »

Fol. 350. « El marques de la Inoiosa » à la reine. Palestre, 28 juin 1613. Lettre en espagnol, copiée par Valavez.

Fol. 352. Copie, par Valavez, d'une lettre anonyme, datée de Burgos, du 24 novembre 1615, au sujet de la réception faite à Madame, à son arrivée en Espagne.

Fol. 354. « Sommario delli congiuri fatti dal duca d'Ossuna contra la serenissima republica di Venetia. » 1618. Incipit : « Comparue avanti gli eccell^mi^ del eccelso consiglio Dix (*sic*) Antonio Giaffie, capitano francese al servitio della ser. signoria, e disse haver cosa import^ma^... » Explicit (fol. 365 v°) :

« E viva S. Marco per mare é per terra.
E muora il duca d'Ossuna con tutti li Spagnoli. »

Fol. 366. « Copia della scrittura che il cap° Giacopo Pietro invio al duca d'Ossuna. » Venise, 7 avril 1618. — Fol. 369. « Modo d'impatronirsi sensa intelligensa della citta di Vinetia del capitano Giacopo Pietro. »

Fol. 372. Copie d'une lettre de Valavez, « en Espagne, du 8 mars 1619 », dans laquelle il est question de croyances superstitieuses répandues dans le peuple de Valence au sujet d'un dominicain du nom de Symon, décédé depuis quatre ans; troubles survenus à cette occasion.

Fol. 376. Copie d'une lettre, relatant l'arrivée du « duc d'Ossone » à Toulon. Aix, 29 juillet 1620.

Fol. 377. « Prise du gallion de Venise par le duc d'Ossune. » Relation en italien (s. d.).

Fol. 380. « Relation de ce qui se passa en Espagne durant la maladie et lors du décez du roy Philippe II, advenu le XIII septembre 1598, ensemble de ses derniers propos et l'ordre qu'il avoit estably pour ses funérailles. »

Fol. 384. « Relation exacte de tout ce que s'est passé en Hespagne, despuis le 24 febvrier jusques au 8 avril 1621, durant la maladie et lors du décez et des funérailles du feu roy Philippe III. Ensemble de l'emprisonnement du duc d'Ossone; de l'esloignement du cardinal de Lerme et du duc d'Uceda; de l'employ de don Baltazar de Zuniga en faveur du comte d'Olivarès et des autres changements faicts par le nouveau roy Philippe IIII en la direction de ses affaires. » Février, mars et avril 1621. Note de Peiresc (fol. 389 v°) : « Extraict d'un mémoire faict par un gentilhomme de la suitte du frère du marquis de Retelin [*alias* Rothelin], qui avoit accompagné M. de Bassompierre au voyage d'Espagne. Envoyé audict s^r^ marquis de Retelin par son frère, qui y adjouste que, le sammedy sainct, les filles de joye dans les églises dansoient les castagnètes pendant qu'on chantoit le *Gloria in excelsis* et sa lettre est du XI avril. »

Fol. 390. Copie d'une lettre, en espagnol, du cardinal duc de Lerme au Roi. 1621. De la main de Valavez.

Fol. 396. Copie d'une lettre, en espagnol, du duc d'Ossuna au Roi. 1621. De la main de Valavez.

Fol. 402. « En suite de ce qui s'est passé en Hespagne que l'on aura peu voir dans l'autre mémoire. » Relation du 13 au 27 avril 1621.

Fol. 403. Copie d'une lettre de M. « Léonor d'Orléans » à M. de Loménie. Madrid, 28 avril 1621.

Fol. 406. « Copia de una carta que escrivio un senor della corte a un su amigo », contenant le récit de la mort de Philippe III, roi d'Espagne. 13 avril 1621. Copie de Valavez.

Fol. 410. « Copia de un decreto y orden del Rey, nuestro señor, rubricado de su real mano para el señor presidente de Castilla; fu fecha en el Pardo, a 14 de enero d'este ano de 1622. »

Fol. 414. « Ordonnance du roy Philippe IIII d'Hespagne portant injonction aux ministres de l'Estat de bailler inventaire et desnombrement au vray de leurs biens et facultez qu'ilz possèdent... Del Pardo, 14 janvier 1622. » C'est la traduction en français de la pièce qui précède.

Fol. 418. Lettre d'Antoine Nouel à Peiresc, dans laquelle il donne des nouvelles d'Espagne et annonce l'envoi de « la description du destroit de Gibrartar ». Paris, 31 août 1625.

Fol. 420. Du même à Valavez : nouvelles d'Espagne; état des finances du pays; inondations. Saint-Malo, 1er avril 1625. — Fol. 422. Du même au même : nouvelles politiques générales. Saint-Malo, 17 mars 1626.

Fol. 424. Lettre d'Antoine Nouel à Peiresc; il réclame un « mémoire sur ma relacion du courant de la mer au destroit »; description des montagnes du détroit de Gibraltar; il désire se fixer en Provence. « Ce qui me dissuade d'aller vivre à Paris, c'est parce que je n'y pourrois estre honorablement pour estre docteur d'Avignon et non de l'Université de Paris. » Saint-Malo, 20 février 1626.

Fol. 426. Du même à Valavez : nouvelles de Séville; débordement du Guadalquivir; exploits de la Tourelle, capitaine d'une patache du Roi, contre des corsaires; prise d'un navire flamand chargé de « chandelles et aultres provisions pour la Rochelle »; au sujet de plantes que Peiresc lui avait remises pour les acclimater en Espagne. Saint-Malo, 13 mars 1626.

Fol. 428. Lettre de Nouel à Valavez : il annonce l'envoi, par l'intermédiaire du « patron Aman », d'un petit coffret contenant « des pierres de mines et dix sachés de semances des fruicts et fleurs plus exquises des Indes »; expédition des Hollandais contre Lima; il annonce l'envoi de la pièce insérée au fol. 430. « Saint-Lucques, 24 mars 1625. »

Fol. 430. « Edicto de gracia del illustrissimo segnor inquisidor

general don Andrea Pacheco, enviado al commissario del santo officio del tribunal en la ciudad de Sevilla par publicar la por el tenor que en el se manda, publicose en la iglesia major desta ciudad de San Lucar de Barrameda. » 18 juin 1623.

Fol. 433. « Breve relacion de lo succdido desde primero de novembra d'este ano de 1625, que fu el dia que la armada inglesa entro en la baya de Cadis, assi con ella como otros sucessos que despues se an ofendo. » De la main d'Ant. Nouel.

Fol. 435. « Relation de l'or, l'argent, réaulx et aultres marchandises que l'on a porté de terre ferme, Neufve Espagne et les Ondures, ceste année 1625, sur les galions et la flotte de Neufve Espagne commandée par le marquis de Quadereita, général des galions. » A la fin de ce tableau, on lit : « Les Hollandois ont pris Porto Ricco, qui est un lieu important dans l'isle de Cuba aux Indes occidentales. » Copie de la main de Valavez.

Fol. 437. « Conseglio di Stato. Sopra la fuga de Spagnoli da Verrua, del mese di decembre 1625. »

Fol. 443. Pièce en espagnol, de la main de Valavez. Incipit :

« El Rey vivo de la brama,
El infante Fernando con quartana... »

Explicit : « Las lentesas, comedias Amacenas, y garbanças como estangno. Esto ay que avisar de nuevo. Madrida, 21 de nov^bre 1626. Composé par une courtisane des plus importantes de la cour. »

Fol. 444 v°. « Lettre de don Gonsalez de Cordova au roy d'Espagne, escripte de la main de M^r le prince de Joinville à Marseille. Milano, 1629. » Mention de la main de Peiresc.

Fol. 445. Lettre d'Antoine Nouel à Valavez ; inondations à Séville; description de plantes cultivées en Espagne; il désire avoir une « place de médecin de la cour ». Nouvelles politiques. Saint-Malo, 25 mars 1626.

Fol. 447. Copie de quatre lettres, dont Peiresc fait l'analyse en ces termes (fol. 448 v°) : « Anverza, 3, 9, 16, 30 déc. 1627. Delle propositioni di Spagna p. l'unione delli suoi Stati. » La lettre du 16 décembre (de Rubens à Dupuy) se trouve, *in extenso,* à la page 151 du recueil des *Rubensbriefe,* d'Adolphe Rosenberg (Leipzig, 1881); dans celle du 30 décembre, reproduite à la page 153 de l'ouvrage précité, il y a une phrase qui n'existe pas dans l'imprimé; d'autre part, la

fin de la lettre imprimée ne se trouve pas dans la copie de Peiresc. Tout porte à croire que les deux autres lettres sont des copies de lettres adressées, comme les précédentes, à Dupuy par Rubens : elles font corps avec celles-ci et traitent les mêmes sujets; le style indique également la même origine. 1°. Incipit : « D'Anverza, il 3 decembre 1627. Si è vista accurate relatione del ultimo atto della tragedia inglese... » Explicit : « ...ma che la principal causa sia publica e di grandissima importanza ». 2°. Incipit : « D'Anverza, il 9 di decembre 1627. Non si voleva altro che Bottru per far un complimento cosi magno come porta il soggetto... » Explicit : « ... es fondato il volto della Chiesa con più spavento che strage del populo per che successe quasi a messo giorno... »

Fol. 449. « Capitolo di lettera scritta de Madrid sotto li 5 agosto 1629 », sur le marquis Spinola. Copie de Dupuy.

Fol. 450. « Relacion verdadera de las grandiosas fiestas que se hizieron en Madrid al bautismo del principe nuestro señor. »

Fol. 452. « Manifeste du cardinal infant. Dichiaratione di Sua Altezza intorno la guerra contro la corona di Francia. » Bruxelles, 24 juin 1635. Imprimé à Milan par J.-B. Malatesta.

Fol. 456. « Extraict du procès faict par Pierre IIII, roy d'Aragon, à Jacques, roy de Majorque, 1341-1344. » — « Traicté sur différent meu entre Pierre, roy d'Aragon, et Jacques, roy de Majorque. » 1278 (fol. 457). — « Acte par lequel Jacques, roy de Majorque, recognoist tenir du roy d'Aragon la ville de Montpellier et le chasteau de Lastes. » 1278 (fol. 458). — Renouvellement de ces traités, en 1298. — Sanche, roi de Majorque, déclare tenir en fief, du roi de France, la ville de Montpellier et le château de Lates (fol. 459). — Renouvellement de ces hommages, de 1327 à 1339 (fol. 460). — Lettre de Philippe de Valois, roi de France, au roi d'Aragon, pour lui signaler les difficultés que lui crée le roi de Majorque. 14 avril 1340 (fol. 461).

Fol. 461 v°. Démarches diplomatiques du roi d'Aragon auprès du roi de France; envoi de troupes contre le roi de Majorque, en 1341. — Ce dernier prince est cité devant le roi d'Aragon pour contravention aux traités précédents, et pour avoir battu monnaie autre que celle de Barcelone (fol. 463). Faute d'accommodements, le roi d'Aragon s'embarque, le 8 mai 1343, pour attaquer un port de Majorque (fol. 466). — Entrée du roi d'Aragon dans Majorque, au mois de juin 1343. — Commencement du procès du roi de Majorque (fol. 468). — Interven-

tion du Pape. Continuation des hostilités. — Le roi de Majorque fait sa soumission (fol. 477 v°). — Nouvelles difficultés faites par le roi de Majorque qui refuse d'accepter certaines conditions; incidents au sujet de la mission du député du roi d'Aragon, Exericha (fol. 480). — Proposition de duel entre gentilshommes représentant, les uns, le souverain d'Aragon; les autres, le roi de Majorque. — Acte d'entente du 12 novembre 1344 (fol. 484 v°). — « Processus annotationis factae per regem Aragon. de omnibus bonis quae inclitus Jacobus de Majoricis possidebat. »

Fol. 488. « Pouvoir donné par Charles de Valois, roy d'Aragon et de Valence, conte de Barcelone, à Eustache de Conflans, gouverneur de Navarre, et Jean de Burlas, pour recevoir les homages, serments de fidélité, hostages, villes et chasteaux desdicts royaulmes et conté. » 13 octobre 1292.

Fol. 490. « Conditions du traicté de Rome par lequel le roy Philippe le Bel et Charles de Valois, son frère, renoncent à leurs droicts sur le royaulme d'Aragon. 1295. Comme le pape Boniface ordene que la renonciation que les procureurs du Roy et de messire Charles de Valois... soit pure et absolue et sans condition. »

Fol. 492. Jugement prononcé à Bayonne par Louis XI, pris pour arbitre des différends entre les rois de Castille et d'Aragon. 23 avril 1463. En latin.

Fol. 496. Traité conclu entre le roi de France, Charles VIII, et le roi d'Espagne, au sujet du comté de Roussillon. Barcelone, 19 janvier 1493. « Tiré du livre de M. Marescot. »

XVIIe siècle. Papier. 507 feuillets. Les fol. 2, 7, 62, 63, 71, 72 80, 84, 109, 110, 128, 129, 157, 163, 181, 208, 259, 260, 268, 300, 351, 353, 374, 375, 378, 379, 395, 400, 401, 405, 413, 417, 436, 455, 495 sont blancs. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1807 (P., XXXIX, t. II). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Flandre obéissante au roi d'Espagne. Hollande. Estat des Provinces Unies. »

Fol. 3. « Traicté de paix entre Philippes Auguste et Baudouin, comte de Flandres. » Péronne, janvier 1191.

Fol. 5. « Le conte Jean de Hainault, en qualité de baron d'Ostrevant, comme vassal et homme lige du roy Philippe le Bel, aprez quelques désobéissances et la capture de sa persone, souffre condamnation

en XL mille livres d'amende, et que les portes de son castel de Bouchien soient abbatües et d'envoyer son bailly et son serjant aux prisons du Chastelet de Paris, pour y estre punis à la volonté du Roy. » Sommaire de la main de Peiresc. — « Mandatum comiti Hannoniae quod non impediat priorem Aquicentensem quominus possit secure ire sub conductu regio. » Paris, 1286.

Fol. 5 v°. « Quomodo dominus Joannes, comes Hay[n]oniae, dixit fecisse homagium domino regi de terra d'Ostrevanx. » Forges, 1290.

Fol. 6 v°. « Quomodo Godefredus de Brabencia, Jacobus de Sancto Paulo et Galcherus de Castellione instituerunt se plegios erga regem pro comite Hannoniae. » Saint-Denis, 1292. En français.

Fol. 7 v°. « Ordinationes factae super rebellionibus et inobedientiis comitis Hannoniae. » 1292.

Fol. 11. « Procez verbal ou relation faicte, sous le roy Philippes de Valois, des actes de souverainneté exercez par les roys de France sur les pays d'Ostrevant situez deça la rivière d'Escault, laquelle séparoit les royaulmes de France et de Lorraine, en sorte que la ville de Valenciennes estoit moytié de l'un et moytié de l'aultre royaulme, comme Douay et quelques autres lieux appartenant aux trois comtés de Flandres, Arthois et Haynault; entre lesquelz actes est mentionnée la désobéyssance de Jean, comte de Hainault, contre lequel le roy Philippe le Bel envoya M. de Valois, son frère... »

Fol. 17. « Extractum ex registro cartaceo, pergameno coperto, jacente in archivio episcopatus Tornacensis, incipiente : Littera permutationis factae inter regem Franciae et episcopum Tornacensem. » Paris, mars 1320.

Fol. 37. « Sequitur parrochiale Tornacensis diocesis sive nomina parrochiarum... »

Fol. 43. « Tornay. Mortaigne. Philippe le Bel achepte Mortagne et la chastellanie de Tournay. Ex veteri codice manuscripto bibliothecae monasterii Sancti Martini Tornacensis, cui titulus est : Tres tractatus ordinati per Aegidium, abbatem Sancti Martini Tornacensis XVII, de castellano Tornacensi et de advocato aliqua notabilia. » 1266-1302.

Fol. 45. « Traicté d'entre le roy Philippe le Bel et le comte Guillaume de Hainault, Hollande, Zélande et Frize, faict à Ligny sur Marne. » 28 octobre 1314.

Fol. 49. « Hommage du comte de Flandres, archiduc d'Austriche,

faict au roy Loys XII, en l'an 1499, le cinq juillet, en la ville d'Arras. »

Fol. 55. « Transaction faicte avec l'Empereur et les Estats de l'Empire, par laquelle tous les païs bas dudict seigneur, soubs le nom de Bourgoigne, sont mis en la tuition et protection dudict Empire, faict en juing 1548. Non signée. »

Fol. 63. « Certificatz du prince d'Orange et des magistratz d'Anvers de la prompte obéyssance et adsistance rendüe par les Luthériens de ladicte ville à l'exécution des édicts et ordonnances du Roy et desdictz magistrats jusques à faire cesser l'exercice de leur religion plus tost que de former aulcune résistance, trouble ou esmotion comme avoient faict les calvinistes... » 13 avril 1567, 20 août 1585. A la fin, note de Peiresc : « Recouvré de M. Grotius en febvrier 1622, à Paris. »

Fol. 65. « Dessein qu'avoient eu l'empereur Charles V et Philippe II, son filz, d'ériger les Païs Bas en tiltre de royaulme, ce que les subjects desdicts païs ont tant abhoré de crainte d'abolition de leurs privilèges que cela fut en partie cause des premiers soubslevementz et rebellion. Alfonso d'Uloa, maistre de camp d'un régiment d'Espagnolz soubz le duc d'Albe, escript cecy en son histoire... »

Fol. 67. « Instruction que l'archiduc avoit donnée à ses députez pour aller traicter en Hollande, laquelle fut trouvée soubz le chevet du lict du président Richardot. » Bruxelles, 16 janvier 1608. Ce titre est de la main de Peiresc, à la fin de la pièce (fol. 70).

Fol. 71. Mémoire, anonyme et sans date, sur la situation faite aux Pays-Bas par le gouvernement du duc d'Albe. Incipit : « C'est une chose très asseurée que les deux premiers Estats du pays bas, asçavoir les ecclésiastiques et les seigneurs, ont convenu ensemble secrettement pour faire quelque bonne résolution... »

Fol. 77. Copie d'une lettre anonyme : nouvelles de la guerre ; l'armée du marquis de Spinola désespère de voir finir le siège de Bréda. Nouvelles d'Allemagne ; progrès des armées danoise et suédoise. Bruxelles, 2 mai 1625. — Fol. 77 v°. Copie d'une lettre de Paris, transmissive de la précédente, et donnant aussi des nouvelles de la Cour, de la marche de l'armée danoise sur Brême et de l'armée du comte de Tilly. 4 mai 1625.

Fol. 79. « Mémorial touchant l'estat du traitté de la trefve entre les deputez des Espagnolz et des Estatz des Provinces Unies des Pays Bas. » (S. d.)

Fol. 81. « Serment réciproque du roy d'Espaigne et des Estatz du comté de Namur au cas de retour de la succession dudict pays à S. M.

Catholique. » 22 mai 1616. — Fol. 82. « Forme du serment... presté à son altesse de Flandres. »

Fol. 83. Lettre donnant des nouvelles du siège de Bréda. Anvers, 21 janvier 1625. Copie de Dupuy.

Fol. 84. « Extraict d'une lettre escrite de Bruxelles, le 16 juillet 1621 » : derniers moments de l'archiduc Albert; ouverture de son testament.

Fol. 85. Copie, de la main de Valavez, d'une lettre, en italien, datée de Bruxelles, du 25 janvier 1625. Incipit : « La notte de 20 di questo alcune compagnie... » Explicit : « et che il principe d'Orange veniva ritoccato da suoi dolori renali. » Cette lettre contient des nouvelles politiques d'Angleterre et de Hollande.

Fol. 86. Nouvelles du siège de Bréda venant de Bruxelles. 25 avril 1625.

Fol. 87. « Remonstrance aux Estats de Brabant par don Diego de Mexia, de la part du roy d'Espagne, pour l'union contre les Hollandois. » Septembre 1627.

Fol. 95. « Hollande. » (Titre seul.) — Fol. 97. « Ratiffication du traicté particulier faict entre le roy Henry IIII et les Estatz par l'entremise du duc de Bouillon, à la Haye, le dernier octobre 1596. » Rouen, 31 décembre.

Fol. 107. « Articles du traicté de trefve fait et conclue... entre les commissaires de... l'archiduc Albert et Isabella Clara Eugenia, tant au nom... du roy Catholique que de la leur... et ce avec l'intervention et par l'advis des... ambassadeurs du roy très Chrestien et de la Grande Bretaigne. » Anvers, 9 avril 1609.

Fol. 115. « Traicté de paix faict au Païs Bas, au nom du Roy, par les sieurs Jannin et de Russy, à la Haye, le 22 juin, rattifié à Paris, le 18 juillet 1609. »

Fol. 119. « Promesses de garantie de la trefve du Païs Bas et du commerce des Indes, encore qu'il ne soit exprimé, faictes au nom des roys très Chrestien et de la Grand Bretaigne, à ce intervenans les ambassadeurs des Archiducs. » La Haye, 17 juin 1609.

Fol. 122. « Déclaration des ambassadeurs qui sont intervenus à la trefve sur la navigation libre de M[rs] les Estatz aux Indes orientales. » Anvers, 1609.

Fol. 125. « Déclaration de M[rs] des Estatz pour l'observation des traictez faictz, les 23 janvier 1608 et 17 juin 1609, avec le feu roy

Henry le Grand, pendant le vivant du roy Louys XIII, avec les ratiffications desdictz traictez. » La Haye, 31 mai; Paris, 8 juin 1610.

Fol. 137. « Traicté entre le roy Henry IIII et Mrs des Estatz... par l'entremise du président Jeannin... 23 janvier 1608. Avec la ratiffication des Estatz, du 26 du mesme moys. »

Fol. 145. « Sur la trève des Païs Bas. Proposition des ambassadeurs des roys et princes faicte en l'assemblée générale des Estats... le 27 août 1608. » Copie de Valavez. Imprimé à Paris, chez Pierre Ramier, 1609.

Fol. 147. « Lettres du prince Maurice de Nassau aux villes d'Hollande et de Zélande. » La Haye, 21 et 26 septembre 1608. Copies de Valavez.

Fol. 151. « Harangue du sr du Maurier [ambassadeur de France] aux Estats de Hollande. » 13 mars 1618.

Fol. 157. « Lettre du Roy aux Estatz généraulx du Pays Bas portée par M. de Boissise. » Saint-Germain en Laye, 18 juillet 1618. — Fol. 157 v°. « Proposition du sr de Boissise, ambassadeur extraordinaire de France, à Mrs les Estatz généraulx des Provinces Unies des Païs Bas, faicte... au nom du Roy. » La Haye, 14 août 1618. — Fol. 161. « Proposition du sr de Boissise... à Mrs les Estatz des Provinces Unies... sur certain escript du sr Arsens », ex-ambassadeur des Pays-Bas près la cour de France. 30 août 1618. — Fol. 163 v°. Défense de François Daerssen, présentée aux États généraux des Provinces-Unies. La Haye, 2 septembre 1618. — Fol. 169. « Proposition faicte par M. de Boissise... » 18 septembre 1618.

Fol. 171. « Proposition faicte par les ambassadeurs de France à Mrs les Estats généraulx des Provinces Unies... sur la présentation des lettres de Sa Majesté... du dixiesme novembre 1618. »

Fol. 173. « Nomina... delegatorum... ordinum generalium in synodo nationali Dordrechtano. » Novembre 1618. Peiresc a mis en marge le titre suivant : « Dordrechtanae pseudosynodi exteri, praeses, adsessores, actuarii. »

Fol. 177. « In Dordrechtana pseudosynodo. » Au bas du feuillet, de la main de Peiresc : « Georgii, episcopi Lendavensis, angli, ad Belgicos ordines oratio. » Novembre 1618.

Fol. 181. « Proposition faicte à Mrs les Estats généraux des Pays Bas unis, par le sr du Maurier... » 1er mai 1619. — Fol. 189. « Lettre de M. du Maurier, ambassadeur du Roy, escripte aux Estats généraux

trois heures avant l'exécution du s^r Barnevelt. » La Haye, 13 mai 1619. — Fol. 190 v°. « Lettre du s^r ambassadeur aux s^rs Braquel et de Dort, depputez de la province de Gueldres. La Haye, 13 mai 1619, à six heures du matin. »

Fol. 191. « Lettre du Sénat de Zélande au parlement de Bourdeaux pour le prier de faire restitüer à des marchans de Mildebourg un navire retenu à Bourdeaux, à faulte d'avoir salüé le fort de Blaye en passant, comme sont tenus faire ceux d'Angleterre dont il avoit emprunté la bannière... 1621, au printemps. »

Fol. 193. « Ordonnance des Estatz généraux de Hollande... contre les catholicques et spécialement contre les Jésuistes et tous aultres prebstres et religieux déclarez rançonnables pour la première fois et punissables de plus grandes peines les 2 et 3e. Ensemble contre les collectes d'ausmosnes pour églises ou personnes ecclésiasticques, à peine de mort et autres viollences. » La Haye, 26 février 1622.

Fol. 198 et 214. « Harangue de M. Despesses prononcée à M^rs les Estatz d'Holande. » Septembre 1624.

Fol. 202. « Traicté entre le roy Louis XIII et les Estatz généraulx du Païs Bas, faict le 10 juin 1624. » Compiègne.

Fol. 204 v°. « ... Teneur du pouvoir des s^rs commissaires de Sa Majesté, du 18 avril 1624, à Compiègne. »

Fol. 206. « ... Teneur de la procuration des ambassadeurs faicte à la Haye, le 18 mars 1624. »

Fol. 210. « Courte et véritable déclaration de l'entreprinse de l'ennemy soubz la charge du gouverneur de Berg op Zoom sur le chasteau d'Anvers, le 15 d'octobre 1624, avec les flottes ou petitz pontz, petitz bateaux, eschelles... que les ennemys ont laissez en hostage... » Imprimé à Anvers, p. L. Z. V. H. Chez Abraham Verhoeven... 1624.

Fol. 218. « Relation de ce qui s'est passé aux sorties faictes par la garnison de Bergues, despuis le siège commencé le 18 juillet. Par M. du Metz, capitaine d'une compagnie de chevaux légers françois entretenue en Hollande. » Copie de la main de Valavez.

Fol. 220. Nouvelles de la guerre. La Haye, 20 avril 1625. — « Mémoire des choses qui ont esté bruslées dans Genequen, dans le camp du marquis. »

Fol. 221. « Traitté d'alliance pour neuf ans entre le roy Louis 13 et M^rs les Estats des Provinces Unies des Pays Bas, négotié par Mrs de Bullion et Chasteauneuf, députez par le dit seigneur roy et par le

sr baron de Langherak, ambassadeur desdits Estats. » Paris, 28 août 1627. Copie de Dupuy.

Fol. 226. « Articles secretz du traitté faict avec Mrs les Estatz. » (Même jour.)

Fol. 228. « Proposition faicte, au nom du Roy, à Mrs des Estatz des Provinces Unies des Païs Bas assemblez à la Haye en Hollande, par M. Despesse, son ambassadeur. » 3 janvier 1628.

Fol. 230. « Response de Mrs des Estatz... à la proposition... de M. d'Espesse. » 10 janvier 1628.

Fol. 232. Autre « proposition de M. d'Espesse... aux Estats généraux... » 13 mars 1628. — Fol. 234. Réponse des États.

Fol. 236. « Instructions des Estats d'Holande touchant le pouvoir de leurs deputez aux Estats généraux des Provinces Unies du Païs Bas. » De la main de Valavez.

Fol. 238. « La lettre du roy d'Angleterre à Mrs les Estats. » 2 décembre 1630.

Fol. 240. « Récit de tout ce qui s'est passé en l'armée de Mrs les Estatz, l'an mil six cens trente et deux. »

Fol. 250. « Inscriptio Trajectensis expugnationis. »

Fol. 252. « Discours sur la proposition de trefve au Pays Bas. » Mars 1633.

Fol. 258. « Traicté pour sept ans faict entre le Roy par le sr baron de Charnacé et Mrs les Estats des Provinces Unies... » La Haye, 15 avril 1634.

Fol. 276. « Traicté d'alliance de ligue offensive et deffensive entre le Roy et Mrs les Estatz, conclud et arresté à Paris, le 8 febvrier 1635. » — Fol. 287. Pouvoirs des ambassadeurs. — Fol. 290. « Articles secretz accordez en suitte et en conséquence du traicté cy dessus. »

XVIIe siècle. Papier. 292 feuillets. Les fol. 2, 4, 9, 10, 16, 36, 42, 48, 61, 62, 66, 80, 94, 118, 124, 144, 146, 156, 170, 180, 192, 196, 201, 208, 209, 216, 217, 229, 235, 249 et 251 sont blancs. Le fol. 197 est imprimé. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1808 (P., XL). Recueil ayant pour titre, au dos : « Diversi conclavi. Relatione del cardinale Bentivoglio. »

Fol. 1. « Conclavi di diversi Pontifici. »

Fol. 2. « Aliberto Macciavelli alli lettori. » Rome, 1er janvier 1584.

Fol. 7. Conclave fatto nella sede vacante di papa Eugenio IV nel

quale fu creato pontifice el cardinal Tomaso Lucano di Serzana, detto Nicolo V. » 1447. — Fol. 21. « Cardinali presenti all' elettione di Nicolo V. »

Fol. 23. « Conclave fatto per la sede vacante di papa Nicolao quinto, nel quale fú creato pontifice il cardinale Alfonso Borgia di Valenza, detto Calisto III. »

Fol. 31. « Conclave... per la sede vacante di papa Calisto III, nel quale fú creato... Eneas Piccolomini, venese, detto Pio II. »

Conclaves dans lesquels furent élus papes les cardinaux dont les noms suivent : « Cardinale Petro Barbo, detto Paolo II » (fol. 52); « Francesco d'Albirola..., detto Sisto IV » (fol. 56); « Giovanni Battista Cibo, detto Innocenzo VIII » (fol. 60); « Rodrigo Borgia da Valenza, detto Alessandro VI » (fol. 65); « Francesco Piccolomini; Senese, detto Pio III » (fol. 79); « Giuliano della Rovera di Savona, detto Giulio II » (fol. 87); « Medici Fiorentino, detto Leone X » (fol. 108); « Adriano Florentio Fiamengo, detto Adriano VI » (fol. 118). — Liste des cardinaux présents au conclave (fol. 123).

Fol. 124. « Conclave... nel quale fú creato... cardinale de Medici, detto Clemente VII. » — Fol. 130. Mémoire historique, sans préambule ni titre, se rattachant à la politique générale et au pontificat de Clément VII.

Fol. 142. « Conclave... nel quale fú creato... Alessandro Farnese, romano, dètto Paolo III. » — Fol. 147. Liste des cardinaux présents au conclave.

Fol. 152. « Conclave... nel quale fú creato... Giov. Maria de Monti da Monte San Severino, detto Giulio III. » On y trouve quelques détails historiques se rattachant au pontificat de Jules III. — Fol. 170. Liste des cardinaux présents au conclave.

Fol. 174. Conclaves où furent élus papes les cardinaux dont les noms suivent : « Marcello Cervino di Monte Pulciano, detto Marcello II », avec la liste des cardinaux présents au conclave (fol. 179); « Giov. Pietro Caraffa, napolitano, detto Paolo IV » (fol. 180), avec la liste des cardinaux présents au conclave (fol. 186).

Fol. 197 v°. Liste des cardinaux créés par Pie IV, le 31 janvier 1560.

Fol. 200. Conclaves, où furent créés papes : « Fra Michele Ghisteri Alessandrino, detto Pio V », avec la liste des cardinaux présents au conclave; « Ugo Boncompagno, bolognese, detto Gregorio XIII » (fol. 224), avec la liste des cardinaux présents (fol. 228); « Fra Felice

Peretti da Montalto, detto Sisto V » (fol. 230). — Liste des cardinaux présents au conclave (fol. 235). — Liste des cardinaux créés le 13 mai 1585 (fol. 235 v°).

Fol. 237. « Conclave... nel quale fú creato... Gio. Battista Castagna, romano, detto Urbano VII. » — Liste des cardinaux présents (fol. 245).

Fol. 247. « Relation de ce qui se passa au conclave tenu pour l'élection du pape Grégoire XV, que firent d'un commun vœu tous les cardinaux, le 9 febvrier 1621 sur le soir, aprez que par le scrutinio célébré pendant la grande messe, les cardinaulx Bellarmin, Ste Suzanne et Justinian s'estoient trouvez avoir la pluralité des voix... où c'est que les Espagnols avoient ouvertement donné l'exclusive ou empeschement de leur part aux cardinaulx Borromé, Gymnasio et l'inclusive ou leur consentement aux cardinaulx d'Aquin Campori, Ludovisio Sta Susanna et Mellin. » En italien.

Fol. 277. Autre relation, en italien, du conclave tenu pour l'élection de Grégoire XV.

Fol. 284. Liste de cardinaux : en regard du nom de chacun d'eux se trouve une phrase satirique.

Fol. 285. « Copia di lettera dell' ill... card. Ludovisio al' ill... card. Borromeo. Bolla dello scrutinio. » Novembre 1621.

Fol. 287. « Sommario della bolla sopra la riforma del conclave circa l'elettione di nuovi Pontefici. »

Fol. 288. « Relation particulière de tout ce qui s'est passé dans le conclave faict à Rome après la mort du pape Paul V auquel le cardinal Alexandre Ludovisio, qui a pris le nom de Grégoire XV, a esté esleu successeur. »

Fol. 307. « Relation des plus mémorables rencontres et particularitez de la création du pape Grégoire XV et des intérests des cardinaux qui traversèrent [le cardinal] Le Campora en faveur du cardinal Ludovisio, entre lesquelz fut le cardinal Madruccio, encore qu'il fust depositaire *del secreto del conclave* de la part du roy d'Espagne, et l'Ursin, encor qu'il eust quitté la conprotection de la France pour se déclarer Espagnol. Extraict d'une lettre privée. » Ce sommaire est de la main de Peiresc. Cette lettre se termine par des nouvelles de Rome ; le projet d'un mariage entre la nièce du pape et « un des Aldobrandins » ; appréciation sur l'affaire de la Valteline ; le peuple « craint le règne d'une femme » ; causes de la mésintelligence de l'auteur de la lettre avec M. d'Aumale. La fin de cette lettre : « Je suis aprez d'entrer chez

le cardinal de Savoye », est de la main de Peiresc, qui a mis en tête du verso du dernier feuillet (fol. 310 v°) une phrase en caractères conventionnels.

Fol. 313. « Discorso sopra l'elettione del futuro pontifice. » En italien. (S. d.)

Fol. 319. « Secondo et breve discorso, con osservatione astronomica, sopra l'elettione del futuro pontifice, fatto dal medesimo autore, mentre li cardinali erano in conclave. »

Fol. 321. « Relatione del conclave nel quale fú assunto al pontificato papa Urbano VIII. » — Autre relation, en italien, intitulée : « Conclave d'Urbano VIII » (fol. 333). Autres relations, en italien, sur le même sujet (fol. 341, 354, 366).

Fol. 382-665. « Delle relationi fatte dal cardinal Bentivoglio in tempo delle sue nuntiature di Fiandrae di Francia. » Cette copie fut envoyée de Rome à Peiresc par M. d'Aubery, en décembre 1627. V. 49e lettre de Peiresc au cardinal Bentivoglio, t. II de sa correspondance, n° 1872 du présent catalogue. V. *OEuvres complètes du cardinal Bentivoglio*. (Édit. de 1645.)

XVIIe siècle. Papier. 665 feuillets. Les fol. 5, 6, 151, 171-173, 274-276, 306, 311, 312, 320, 381 sont blancs. 330 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1809 (P., XLI, t. I). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Lettres de M. de Saumaise et de M. de Péresc. Lettres italiennes de divers grands personnages. »

Fol. 2. Écusson inachevé, de la main de Peiresc, sur lequel deux quartiers indiquent une alliance entre les maisons de Venasque et de Tulles.

Fol. 3. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Dijon, 9 août 1618 V. *Claudii Salmasii... epistolarum liber primus... accurante Antonio Clementio,* epist. VI, p. 9 (Édit. de 1656). Copie revue et corrigée par Peiresc.

Fol. 15. Copie de lettre de Le Batelier, sans suscription. Évreux, 14 juin 1618. Il y est question d'un manuscrit d'Ammien Marcellin ; de la fixation du nombre des provinces de la Gaule; des deux « *Mediolanum* », un en Italie, l'autre en Saintonge; d'une visite que Peiresc, accompagné de Marescot, fit à l'auteur de la lettre qui remit au savant conseiller des médailles antiques et un « cousteau pontifical » pour en

faire faire des reproductions ; de l'origine des Templiers et de divers auteurs qui se sont occupés de cet ordre. V. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy,* t. I, p. 7, notes, col. 2, où se trouve un extrait de cette lettre.

Fol. 23. De Saumaise à Dupuy. Dijon, 24 mars 1618. V. *Claudii Salmasii*... epistol. IV, p. 5. Dans le recueil précité d'Antoine Clément, on ne trouve pas le début inséré dans la copie de Peiresc; il y est question de la vacance d'un prieuré « dépendant de la collation de l'abbé de Saint-Seyne » .

Fol. 27. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, au sujet « de l'employ de M. Grotius » au service de la couronne de Suède. Leyde, 8 août 1634.

Fol. 28. « Copie de lettre de M. d'Aviron à Saumaise. Évreux, 5 février 1638. » Cette indication est de Peiresc, tandis que la copie porte, à la fin, la suscription : « A monsieur du Puy. »

Fol. 31. Copie de lettre de Saumaise à « du Puy aisné », dans laquelle il est question de son ouvrage, Polymiton ad locum Celsi de Acia explicandum, et de nouvelles politiques. Leyde, 28 avril 1634.

Fol. 33. De Saumaise à Dupuy. Leyde, 29 janvier 1634. Il se plaint amèrement des tracasseries et de la malveillance d'Heinsius à son égard.

Fol. 37. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy aîné. Leyde, 29 octobre 1633. Il y est surtout question de sa santé et de quelques nouvelles de l'armée, à la fin.

Fol. 39. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Il ne sait comment arriver sans encombre au Havre ; il donne quelques nouvelles politiques et raconte qu'après la prise de l'abbaye de Cîteaux un officier croate, de l'armée des Impériaux, s'est fait élire abbé, en composant le chapitre avec une majorité prise parmi ses soldats, qu'il avait fait revêtir des frocs des religieux tués ou mis en fuite. Dieppe, 17 décembre 1636.

Fol. 40. Du même au même. Dieppe, 22 décembre 1636. Saumaise espère prendre passage à bord d'un vaisseau pour se rendre en Hollande.

Fol. 43. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Il lui parle de Descartes et du livre qu'il fait imprimer à Leyde; nouvelles politiques; scandale produit à l'occasion des festins donnés au duc de Bouillon par trois grands personnages de la Haye.

Fol. 44. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Leyde, 19 avril 1637. Récit d'un combat naval entre un convoi de Rotterdam et des navires de Dunkerque; il parle encore du livre de Descartes qui attend son privilège.

Fol. 44 v°. Du même au même. Leyde, 3 mai 1637. Récit d'une tentative sur la ville d'Hulst qui n'a pas abouti. Meurtre du fils du libraire d'Amsterdam, Jansennius, tué par des paysans près de Francfort et « maugé » par eux.

Fol. 47. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Leyde, 16 février 1637. Récit des péripéties de sa traversée de Dieppe à Rotterdam.

Fol. 49. Du même au même. Dijon, 24 mai 1636. Nouvelles de la guerre; marches des troupes sur Gray, Dole et Salins.

Fol. 51. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Nouvelles de la guerre; il lui recommande un compagnon d'Holstenius, Dormal, chanoine de Liège. Leyde, 1er juin 1635. — Autre lettre du 4 juin : marche des armées. Éloge du « Sophompaneus » (*sic*) de Grotius. — Du 18 juin : les professeurs de Leyde continuent leurs tracasseries à son égard. Nouvelles de la guerre; excès commis par les troupes françaises après la prise de « Talmont ou Tienen ».

Fol. 53. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Leyde, 10 décembre 1633. V. *Cl. Salmasii epistol... lib.* I, epist. XLIII, p. 92.

Fol. 55. « De Saumaise à du Puy, sur l'épologie d'Apulée de Pricaeus. » Leyde, 23 juin 1635.

Fol. 55 v°. Du même au même. Leyde, 25 juin. On craint une attaque sur Anvers.

Fol. 57. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Leyde, 8 avril 1635. « De son retour en France; de son estat de la milice romaine. »

Fol. 57 v°. Du même au même. Leyde, 21 juin 1635. La situation qu'on lui fait n'étant plus supportable, il partira quoi qu'on puisse « dire de la liberté qui est icy et des perséquutions qu'on dit estre en France ».

Fol. 59. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. 1636. Défense des odes d'Horace, où certains prétendent trouver « des vers bastards ». Nouvelles de la guerre du côté de Montbéliard.

Fol. 64. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy sur les « Eglogues de Polybe du sr Valoys ». 1634.

Fol. 68. « Lettres de M. de Peresc » (titre seul). — Fol. 70. « Al s^r Rubenio. 1628, 19 maggio. Delli suoi camei, etc. » Aix.

Fol. 74. « A Borilly, [sur l'époque du] mariage de la royne Jeanne avec Jacques de Maillorques. M. CCC. LXIII, en may ou juin, [et sur] Nicolas Spinelli, séneschal. » Beaugency, 17 janvier 1631.

Fol. 75. « A. M. du Vair, sur l'établissement de la foraine établie autour de Marseille, l'opposition des consuls et les modérations; sur l'archevesque d'Aix, son humeur. » Cette minute est de la main de Peiresc. 3 septembre 1612. — Fol. 75 v°. Au même, du 3 octobre 1612. « Arrest de modification de la foraine de Marseille qui faira du bruit. Assemblée des religionnaires à Seyne. On inquiète le Parlement de disposer des amandes. »

Fol. 80. Peiresc à Saumaise. Aix, 4 avril 1634. Au sujet d'un vocabulaire cophte et de livres demandés au s^r Pietro della Valle, auteur du « Pentatheuque samaritain ». Il attend une copie des livres cophtes du Vatican, et craint de ne pas recevoir ceux qu'il attend de Constantinople, si les nouvelles des désordres qui auraient eu lieu dans cette ville se confirment; dissertation sur l'astragale des Grecs et la « pila » des Romains; sur des manuscrits traitant « de ponderibus et mensuris »; réponse à des renseignements demandés par M. Laet sur « les minéraux et gemmes »; il continue ses observations sur la plante du papyrus; allusions à un auteur qu'il ne nomme pas et dont les travaux ne sont que le produit d'emprunts, même frauduleux, faits à d'autres chercheurs. Il termine en annonçant l'envoi de la copie « de l'inscription originelle en marbre de l'épitaphe du cheval Borysthènes d'Hadrian ».

Fol. 90. A Pacius, « professeur en l'Université de Valence ». Il demande l'envoi d'un « Pollux » manuscrit et du « Pollux » dont Pacius est l'auteur. Aix, 9 juin 1629. — Au même, du 11 juin. « Soubçon de peste à Valence; ordre de conserver et luy envoyer ses manuscrits sous le couvert de M. d'Aubray. »

Fol. 92. A Winghen, chanoine de la cathédrale de Tournai. La maladie de son frère ne lui a pas permis de faire les recherches qu'il demandait. 23 juillet 1629. — Au même (fol. 93). Il annonce l'envoi de glands cueillis sur la montagne près du Roquet et l'envoi ultérieur de feuilles d'*ilex coccigera*. Janvier 1629. — Au même (fol. 94). Il lui envoie un « phénicotère » [*flamant, phoenicopterus*]. 21 juillet 1615.

Fol. 96. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Grigny, 13 juillet

1628. V. *Cl. Salmasii epistolarum liber primus*, epist. XII, p. 29. (Édit. de 1656.)

Fol. 97. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Observations sur les thyrses et le feuillage qu'on devait employer pour les faire. 25 août 1628. Les citations latines ont été omises dans cette copie.

Fol. 105. Peiresc à Dupuy. Il le remercie de l'envoi de la lettre précédente de Saumaise et lui fait part de ses observations personnelles sur les thyrses bachiques et sur l'admissibilité de cette hypothèse qu'ils étaient faits avec des feuilles d'acanthe. Aix, 28 juillet et 16 juin 1628.

Fol. 111. Peiresc à Dupuy. « Citrinae mensae. » Ses observations personnelles sur le « citronnier des Indes ». Boisgency, 29 août 1632. V. *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy,* publiées par Tamizey de Larroque, t. II, p. 335, 5[e] ligne. La copie du présent recueil n'est qu'un extrait de la lettre reproduite dans la publication précitée; elle s'arrête au premier alinéa de la p. 338.

Fol. 113. A Lucas Torius, gentilhomme flamand à la cour de Madrid. Peiresc demande des extraits d'ouvrages qui sont à la bibliothèque de l'Escurial. Aix, 26 février et 28 septembre 1626. A la suite de la première lettre (fol. 113 v°) se trouve un « mémoire à MM. Doni et d'Aubery », pour leur demander de remettre ses lettres à M. Torius.

Fol. 115. « Al caval. Francesco Gualdi. » Minute de la main de Peiresc; il est question de dessins de poids et de médailles antiques. Aix, 13 juillet 1624.

Fol. 128. Minute de lettre, de la main de Peiresc, sans suscription ni date, dans laquelle il est question d'étymologie de noms « de rivières et ruysseaux ».

Fol. 130. Peiresc à Dupuy. 15 décembre 1629. V. *Lettres aux frères Dupuy,* publiées par Tamizey de Larroque, t. II, p. 206.

Fol. 147. Peiresc à Saumaise sur les « fibules antiques ». Aix, 22 septembre 1634. La fin de la copie est au fol. 152.

Fol. 148. Lettre autographe de Senelle à Peiresc, « de Acia Celsi ». 30 janvier 1634.

Fol. 150. Copie de lettre de Saumaise à Dupuy. Leyde, 5 juin 1634. V. *Claudii Salmasii*... epist. XLV, p. 96. — Du même au même (fol. 151 v°). Leyde, « 10, 11 » juin 1634. Il lui donne des nouvelles de Hollande : le prince Thomas est envoyé à l'armée. Les Elzévirs viennent d'imprimer Tacite et Salluste; mais « ils sont en la puissance de celluy que vous scavez et ne font que pour ceulx qu'il veult ».

Fol. 153. Peiresc à « Erpénus, professeur des langues orientales en Provinces Unies. De nummis arabicis. » Paris, 5 octobre 1617. Minute de la main de Valavez.

Fol. 157. Copie d'une lettre, en tête de laquelle Valavez a mis : « A M. Saumaise, ce que je conjecture parce qu'il y est parlé d'un traicté de la milice romaine qu'il compose. » (S. d.)

Fol. 158. « Discours sur l'imposition des noms des villes, pays, etc... » Titre de la main de Valavez.

Fol. 165. Peiresc à Selden, à Londres. Éloge de son livre De diis Syris. Paris, 29 janvier 1618. — Trois autres lettres du même au même, dans lesquelles il n'est question que du « calendrier Constantinien et de ses défectuositez ». Paris, 5 mars, 4 juillet et 21 août 1618.

Fol. 169. Extrait d'une lettre où il est question « du golphe et de la multiplicité des portz de Smyrne, tel que l'ont peu desseigner des matelotz... » La lettre de Peiresc était adressée à Valois. Voir la copie de la réponse de Valois à Peiresc, au fol. 174 du tome II du présent recueil.

Fol. 170. Plan du « Smyrnensis portus ». Aix, 6 novembre 1633.

Fol. 172. Peiresc à Saumaise. « De modulis mensurarum ac ponderum. De cotylo, hemina, sextario. De cyatho, mystro, cheme, ligula aliisque minutiis. » 20 décembre 1632. La minute n'est pas de la main de Peiresc; mais il l'a corrigée et complétée en marge.

Fol. 176. Copie de lettre de Saint-Benoît à Peiresc. 2 mai 1632. Il lui fait part de la découverte de deux vases antiques et d'une médaille trouvée par le P. Michel Thenec, de Grasse, qu'il lui envoie. A la marge, de la main de Peiresc : « ΦΙΑΛΗ ΑΜΦΙΘΕΤΟΣ. » — Fol. 177. Réponse de Peiresc à Saint-Benoît au sujet des « deux gobeletz » et de la médaille. Résultats de ses observations à leur sujet. — Fol. 178. Lettre autographe de Lombard [de Saint-Benoît] au sujet de ces mêmes vases ou « phioles antiques ». Grasse, 10 mai 1632. — Autre lettre de Peiresc au même : observations complémentaires sur ces vases. 13 août 1632.

Fol. 182. Peiresc à la Hoguette. Observations sur les volcans (Etna, Stromboli) et les tremblements de terre; il lui recommande un homme... « qui excelle pour la fonte des canons ». Aix, 6 septembre, 19 décembre 1633.

Fol. 185. « Lettres italiennes. » (Titre seul.) — Fol. 191. Copie de lettre de Rubens à Dupuy. Anvers, 10 août 1628. Voir *Rubensbriefe...*, von Adolf Rosenberg, p. 178. (Leipzig, 1881.)

Fol. 207. Copie de lettre du P. Gilles de Loches, capucin, au cardinal Barberini, pour lui demander la permission de remettre à Peiresc les livres arabes, chaldéens et cophtes qu'il a rapportés de sa mission dans le Levant. Orléans, 9 octobre 1634. En italien.

Fol. 208. Copie de lettre du cardinal Barberini à Peiresc, dans laquelle il lui promet d'intercéder auprès du Pape en faveur de Galilée qui était encore sous la surveillance de l'Inquisition. Rome, 2 janvier 1635. Voir *Journal des savants,* avril 1841, p. 219.

Fol. 209. Copie de lettre de « Pietro della Valle el Pellegrino del suo vocabulario kophto ». Rome, 8 février 1634.

Fol. 213. « Ad Aleandrum de gemmis Augusti, de fastis mss. » Avec ce titre de la main de Peiresc, on trouve sur ce feuillet une note du même sur les joyaux qui étaient à Constantinople du temps de Claudien.

Fol. 215-230. Copies de trois lettres, en italien, de Peiresc à Aleandro, dans lesquelles il est question de camées d'Auguste et de Tibère et du calendrier de Constantin. Paris, 18 novembre, 8 et 18 décembre 1620. A la suite de la première se trouve la copie d'une lettre, en italien, de Peiresc à « il sig^r Pignoria » (fol. 215) que Peiresc envoyait à Aleandro et dans laquelle il est question d'un camée d'Auguste. Paris, 10 novembre 1620.

Fol. 232. « Descrittion del cameo d'immensa grandezza done è scolpita l'apotheosi dell' imperator Augusto. » Copie corrigée par Peiresc. Dans le mémoire rédigé en italien, on indique que ce joyau fut donné par Charles V, en 1379, à une église; il passait pour être la reproduction du triomphe de Joseph.

Fol. 236. Copie de lettre à Aleandro, en italien. « Camei di Tiberio et d'Augusto. » Paris, 17 novembre 1620.

Fol. 238. Passages de Virgile et d'Ovide contenant l'éloge d'Auguste. De la main de Peiresc.

Fol. 240. Fragments d'un mémoire, en latin, relatif au procès du connétable de Montmorency. Incipit : « Montmorantii de quibus agitur concedere voluerit ut... »

Fol. 244. « Lettres de Mr de Peiresc. » (Titre seul.)

Fol. 245. Peiresc à « Lelio Pasqualini ». Aix, 29 avril 1608. Cette copie, en italien, porte des corrections de la main de Peiresc; le fol. 247 est la reproduction du fol. 246. Détails sur son voyage en Angleterre et en Flandre; pièces rares vues chez des collectionneurs.

Fol. 252. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, qui en a fait le sommaire en marge : « Monsig^r Lelio, Roma. Nicolo d'Augusto di ΔΙΟΣΚΟΥΡΓΗΣ. Pronto del ΑΕΤΙΩΝΟΣ. Costanlo con Roma et Antiochia insiame. » Montpellier, 4 décembre 1602.

Fol. 253. Peiresc à Pasqualini. Minute de sa main : « Morte dell' abbate Montano. Pronti del Costanzo et Mario. Pronti del ΑΕΤΙΩΝΟΣ che non puoc essere Solone, Arato, Creso ne Cyro. » Montpellier, 5 avril 1603. En italien.

Fol. 254. A Lelio Pasqualini. Minute de la main de Peiresc : « Med. di tre magi non moneta. Siscia co'l fiume. Coronatione dell' Antiochia, dell' Oriens. Due fiumi nell' Antiochia... » 28 décembre 1601. En italien.

Fol. 256. Au même. Minute et sommaire de la main de Peiresc : « ...Ornamenti muliebri. Libro di antiquita del Brevetano... Figure dell' itinerario... Medag. de tre magi. L'Empedocle... » Padoue, 20 avril 1602. En italien.

Fol. 259. A Lelio Pasqualini. Copie d'une lettre dans laquelle il est question de médailles antiques, d'inscriptions, des colonnes d'Hercule, etc. Il y a beaucoup de lacunes dans cette copie, où l'on ne remarque pas de retouches de Peiresc. 1610. En italien.

Fol. 275. Peiresc à Lelio Pasqualini. « ΟΘΩΝ ex argento. » Aix, 2 mars 1609. — Autre lettre, en italien, où il est question de livres de mathématiques. Aix, 12 mai 1609.

Fol. 276. Copie de lettres, en italien, des 23 octobre 1609 et... décembre 1610, contenant des excuses sur des retards de correspondance et des recommandations. A la marge, le mot « *nul* » est répété trois fois.

Fol. 277. « Delle colonne d'Hercole in medaglie di Tyro, discorso di N. F. à M. L. P. » Au fol. 280 sont intercalées des additions de Peiresc à cette dissertation, dont la copie n'est pas de sa main.

Fol. 288. Copie d'une lettre, en italien, du 2 novembre 1608 : médailles et inscriptions antiques; détails sur le voyage de Peiresc en Angleterre, déjà consignés au fol. 245.

Fol. 300. Copie de fragments de lettre, en italien, sans date : médailles et monnaies des IXe et Xe siècles; il y a de nombreuses lacunes, comme à la précédente, principalement en ce qui concerne la reproduction des inscriptions portées sur les monnaies; la place est restée en blanc.

Fol. 306. Liste, en italien, de médailles romaines, avec leur description. — Au verso, la liste continue, mais les indications sont incomplètes. — Liste de sceaux dont la description est incomplète (fol. 307). Ce sont probablement des renseignements que Peiresc avait à demander à ses correspondants.

Fol. 310. Autre liste de médailles grecques et romaines, avec quelques descriptions de Peiresc. Indications sommaires de sceaux et de médailles; description de quelques pièces; en tête, Peiresc a mis ce titre : « Della imagine di Carlo Magno et altri principi suoi descendenti. »

Fol. 331. Minute de lettre : d'Aix, 5 novembre 1608; elle a été barrée. — Autre, sans suscription, comme la précédente. Aix, 12 décembre 1608; envoi de deux coffrets, l'un pour le destinataire de la lettre et l'autre pour « monsig^r Gualdo ».

Fol. 332. Extrait d'une lettre écrite « de Padoa à Lelio Pasqualini ». 1601. — Fol. 334. Extraits d'une autre lettre adressée au même. Padoue, 28 décembre 1601. Mêmes sujets qu'aux fol. 252 et 254.

Fol. 337 et 339. Liste, en italien, de médailles dont la description manque.

Fol. 343. Note incomplète sur une médaille.

Fol. 349. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, qui a mis à la marge : « 4 iuglio 1605. Pr M. du Perier. » C'est une lettre de recommandation pour M. du Périer qui se rendait en Italie; elle est datée de Marseille.

Fol. 350. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, adressée à Lelio Pasqualini, pour lui demander des nouvelles de sa santé. Aix, 20 avril 1605.

Fol. 351. Du même au même; cette minute est de la main de Peiresc, ainsi que le sommaire : « Medaglia della famiglia Hostilia; medag. di Herode; crinales fibole et altri ornamenti muliebri; corona muliebre... » Paris, 5 septembre 1605.

Fol. 352. Minute d'une lettre, en italien, adressée par Peiresc à Lelio Pasqualino. Le sommaire est, comme la minute, de la main de Peiresc : « Carezza à Mr du Meine; viaggio del s^r L. Pasq. a Roma. » Paris, 26 décembre 1605.

Fol. 355. Peiresc à Lelio. Minute et sommaire de sa main : « Profilo di Miltiade. Testa di Homere. Tre teste calve di Catone. Vendetta di Achille... Cohortis aut manipuli vexillum apud Scaligerum. » Paris, 4 janvier 1606.

Fol. 357. Minute autographe d'une lettre de Peiresc à Scaliger. Padoue, 24 janvier 1602. Cette date n'est pas de la main de Peiresc ; on a ajouté au-dessous celle de « 1609 feb. ». Elle est publiée, à la date précitée du 24 janvier 1602, dans le recueil intitulé : *Lettre du président Fauris de Saint-Vincens à M. A. L. Millin, accompagnée de lettres de Peiresc,* p. 11 ; Paris, chez Sajou, 1815. Extrait du *Magasin encyclopédique,* n° de mai 1806.

Fol. 358. « M. Scaliger, Leiden. » Minute de la main de Valavez. Venise, 18 février 1602. Dans le recueil du président Fauris de Saint-Vincens (p. 6), cette lettre est datée du mois de mars 1601.

Fol. 358 v°. Minute de lettre, de la main de Peiresc, à Scaliger. Padoue, 15 avril 1602. V. Recueil de Fauris de Saint-Vincens, p. 14.

Fol. 361. Minute de lettre, de la main de Peiresc, à Scaliger. Aix, 25 juin 1604. V. *ibid.,* p. 23.

Fol. 361 v°. Minute de lettre, de la main de Peiresc, à Scaliger. Aix, 12 février 1605. La lettre, reproduite à cette date dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens, débute par l'avant-dernier alinéa de la minute de Peiresc qui porte en tête la date du 25 juin 1604 et figure au fol. 361 précédent.

Fol. 364. Fin d'une minute de lettre dont le début manque.

Fol. 365. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, à « Velzero, in Augusta Vindelicorum ». Padoue, 15 mai 1601.

Fol. 366. Minute de lettre au même, sur le même sujet que la précédente et sur deux inscriptions romaines. Padoue, 15 novembre 1605.

Fol. 372. Minute de lettre au même Velzer, au sujet d'une petite pièce de Constantin. Paris, 6 septembre 1605. — Minute d'une autre lettre au même, de la main de Peiresc, comme les trois précédentes, et dans laquelle il est encore question de la pièce de Constantin, de livres « de nummis Hebraeorum », de monnaies d'or de Caribert et de Clotaire. Paris, 17 décembre 1605.

Fol. 374. Lettre autographe signée « de Callas », adressée de Padoue, 15 novembre 1601, à M. Diegbroot, gentilhomme flamand, auquel il envoie un « Jovian ».

Fol. 375. Lettre autographe, signée « Fabri de Callas », adressée au même à « Milano e dovè egli sarà ». Sur son voyage, les curiosités qu'il rencontre et une petite « cornelline » que le destinataire de la lettre lui a promise. Padoue, 30 juin 1601.

Fol. 378. Minute autographe d'une lettre de Peiresc à Aldovrando, de Bologne. Padoue, 30 octobre 1631. Médailles anciennes. — Lettre autographe du même au même, sur le même sujet (fol. 379). Venise, 28 août 1601.

Fol. 381. Minute, de la main de Peiresc, d'une lettre à Aldovrando, dans laquelle il lui demande de lui faire connaître le nom de tous les écrivains qui ont traité « del monoceroto ó alicorno ». Padoue, 28 décembre 1601.

Fol. 382. Minute d'une lettre, de la main de Peiresc, à « Giov. Vinc. Aporta, Napoli. » Padoue, 25 janvier 1602. Médailles antiques.

Fol. 396. Minute d'une lettre, en italien, de la main de Peiresc à « Natalizio Benedetti. Foligni. » Description de médailles antiques ; observations sur les langues hébraïque et syriaque, sur l'origine du nom des anges. La fin est au fol. 401. Padoue, 8 mars 1602.

Fol. 397. Indication, de la main de Peiresc, de renseignements et d'empreintes demandés par lui, pour différents sceaux et médailles, à « Natalizio Benedetti in Foligni per la via del datario Guidotti d'Avignone et di Meyronet d'Aix ». 26 novembre 1612. — Fol. 397. Minute de quatre autres lettres, adressées au même Benedetti, dans lesquelles il est question de sceaux, de médailles et de pierres gravées antiques. Aix, 9 avril-14 août 1613. Celle du 9 avril occupe les fol. 397 et 400 ; les autres, dont l'une est sans date, sont intercalées entre ces feuillets.

Fol. 402. « Inventaire de ce qui est contenu en la boîte que de Peirets envoye à de l'Escluse par la foire de Francfort. Semences de plusieurs plantes de Provence. Gummi. Lapides varii. »

Fol. 403. « Mémoire de plantes que Laugier, médecin de Seine, a dict à Lautier avoir remarqué en ses montagnes. »

Fol. 405. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, à « Pignoria ». Liste et sommaire de lettres non parvenues à Pignoria. 22 décembre 1603.

Fol. 406. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, à « Lorenzo, de Ætione Trajano ». Padoue, 29 mai 1603.

Fol. 407. Minute de lettre, en italien, de la main de Peiresc, sans suscription. « Dottorato. Cose di ss^{ri} Scaligero et Clusio. Lapis con l'Harpocrate. » Aix, 15 février 1604.

Fol. 408 v°. Minute de lettre, en italien, sans suscription, et sommaire de la main de Peiresc : « Medaglia della famiglia Hostilia col'

Pallore et tre figure... Castra Aquae Juliae in Marsiglia. Inscrittioni di Marsiglia. » 12 mai 1604.

Fol. 411. Fin d'une lettre dont le début devait se trouver au fol. 412 manquant. Aix, 17 août 1608. — Minute de lettre, sans suscription : recommandations faites à M. de Callas et à « M. le Président » ; mort de Scaliger; affaires de famille. Aix, 15 novembre 1608.

Fol. 412. Minute de lettre dont le destinataire anonyme est avisé que ses neveux ne veulent pas s'embarquer à Marseille, à cause de l'incertitude du temps. Aix, 24 août 1618.

Fol. 412 v°. A Pacius. Il le prie de faire réparer son réveille-matin. Aix, 1er juin 1609.

Fol. 413. Minute de lettre à Icard, « rue St Honoré au Point du jour ». Peiresc lui apprend qu'il a reçu de Gualdo la vie « del sigr Giov. Battista Pinelli ». (S. d.) — Minute de Peiresc à Pacius, « premier professeur du Roy en l'Université de Montpellier ». Nouvelles de Gualdo et de Valavez qui est à Paris. Aix, 25 mars 1609.

Fol. 413 v°. Minute de lettres, sans suscription, donnant des nouvelles de Rome. Aix, 25 mars 1609.

Fol. 414. Minute de lettre, dans laquelle il est question de la mort de Scaliger et de l'épitaphe qu'il a voulu qu'on mît sur son tombeau. Aix, 24 avril 1609. — Autre au sujet d'une lettre reçue de Gualdo. Aix (même date). — Fol. 414 v°. Au sujet de l'envoi d'un oranger arrivé de Nice. Aix, 25 avril 1609.

Fol. 416, 418 et 421. Minutes de trois lettres, de la main de Peiresc, à son père. V. *Lettres de Peiresc*, publiées par Ph. Tamizey de Larroque, t. VI, p. 13, 17 et 19.

Fol. 423. Minute de lettre, de la main de Peiresc, sans date et sans suscription : « Voyage de M. Bourilli. » En marge : « Nul quant à présent. »

Fol. 424. Minute d'une lettre de Peiresc à son oncle. V. Tamizey de Larroque précité, t. VI, p. 5.

Fol. 426. Fragments d'une lettre de Peiresc dans laquelle il est question de ses études et d'un voyage fait en compagnie de Pacius. (S. d.)

Fol. 428. Lettre autographe de Peiresc à son oncle, M. de Callas. « Montpellier, 27 novembre... » V. Tamizey de Larroque, t. VI, p. 8.

Fol. 429 *bis*. Fragment d'une lettre autographe de Peiresc à son oncle. V. *ibid.*, t. VI, p. 13, notes, col. 1 et 2.

Fol. 430. Lettre autographe de Peiresc à M. de Callas, son père. Montpellier, 12 juillet 1602. V. *ibid.*, t. VI, p. 1.

Fol. 432. Minutes de lettres, en italien, de la main de Peiresc : voyage en Italie; personnes avec lesquelles il était en relation, Gualdo entre autres; livres demandés. Sans suscription. 26 août 1604, 20 février, 19 avril 1605.

Fol. 435. Copies de lettres de Montmartin « au baron de Burgley, qu'on nommoit en Italie sir Willem Cecil » ; à Finet, à Londres; à de Thorval, au logis du docteur Thoris, à Londres ; à Bell, à Londres (fol. 436) ; à Peiresc, en lui envoyant les lettres dont les copies précèdent et qui avaient pour but de le recommander aux destinataires, pendant le cours de son voyage en Angleterre. Paris, 5 mai 1606.

Fol. 446. Copies de trois lettres de Peiresc à « du Moultier le peinctre ». Dans les deux premières, il est question d'envoi de « pierres estoiles », d'une peau de chat, etc. Aix, 1er et 27 avril 1607. Dans la suivante (fol. 447), Peiresc réclame avec insistance les portraits de MM. du Vair et de Malherbe. Aix, 12 octobre 1607. A la suite, se trouve « l'inventaire des peaux de poissons » qu'il envoie à Demoustier. — Fol. 447. Copie de deux autres lettres au même : envois de peaux. 9 mars et 16 avril 1608; dans une troisième, il est question des portraits de MM. de Thou et de Casaubon. Aix, 18 juillet 1609.

Fol. 449. Minute de deux lettres, en italien, de la main de Peiresc, à Gualdo. 15 février et 12 mai 1604. Succès de ses examens de doctorat; demande de nouvelles de personnes qu'il a connues en Italie.

Fol. 450. Minute d'une lettre en italien, de la main de Peiresc, à « Paolo Mazzoleni », à Padoue. Rappel d'une lettre écrite de Montpellier; souvenirs pour les « sigri Mercuriale et Aquapendente ».

Fol. 451. Minute d'une lettre de Peiresc à « Abraham Gorlai ». Félicitations sur son « Dactyliotheca » : collection faite, en Italie, de mille pièces grecques; « suitte de presque touts les roys Séleucides depuis Alexandre le Grand jusqu'aux Romains » ; Gorlé a-t-il des médailles des colonies romaines en Provence? 15 février 1606. — Autre à « M. de Gorlé » ; excuses sur son départ précipité. La Haye, 1er juillet 1606 (fol. 452). — Autre au même; au sujet d'un ouvrage de Gorlé sur l'empereur Trajan : Peiresc indique le titre qu'il serait d'avis de donner à ce livre. Anvers, 20 juillet 1606.

Fol. 454. Lettre autographe de Peiresc à Pacius. Aix, 7 décembre 1609.

Fol. 458. Minute d'une lettre de Peiresc à « M. le vicaire Beau », où il est question de la conversion d'une personne qu'il ne nomme pas, mais qui est Pacius. Aix, 3 octobre 1609.

XVII[e] siècle. Papier. 458 feuillets. Les fol. 30, 36, 41, 42, 46, 62, 67, 77, 88, 89, 100-104, 109, 110, 129, 149, 156, 161-164, 168, 175, 181, 187-189, 199, 211, 212, 214, 231, 235, 251, 273, 274, 283, 309, 312, 313, 342, 344, 353, 354, 362, 363, 377, 404, 415, 417, 427, 437-439, 453-455 et 457 sont blancs. Les fol. 63, 78, 79, 95, 190, 200-206, 241-243, 284-287, 314-330, 345-348, 359, 360, 367-371, 383-395, 410, 419, 420, 440-445 manquent. 330 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1810 (P., XLI, t. II). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Lettres françoises de plusieurs sçavans personages. Lettres françoises meslées. »

Fol. 3 et 38. « Coppie de la lettre de M. Léger, ministre de M. Itaque, ambassadeur d'Hollande à Constantinople, à M. Rinet de ce qui s'est passé par deçà en l'église grecque, ce 15 mars prochainement passé. »

Fol. 5. « Lettre de Cyrille, patriarche de Constantinople, escrite à M. Diodati, pasteur et professeur en l'église et académie de Genève. 15 avril 1632. » Traduit de l'italien.

Fol. 11. « Littera di monsignor Guidon Bentivoglio, nuntio apostolico in corte del re Cristianissimo, alla regina, madre di S. M. » Paris, 3 juillet 1620. V. *Opere del cardinal Bentivoglio,* p. 624 (édit. de 1648).

Fol. 13. Copie de lettre, en italien, de Galilée à il « signore Elio Diodati et in assenza al sig[or] Pietro Gassendo. » Florence, 15 janvier 1633. V. *Indice cronologico del carteggio Galileiano,* per cura di Antonio Favaro, p. 55, n° 2348. Firenze, 1896.

Fol. 17. « Copie de deux lettres du s[r] d'Arcos au s[r] Aycard de Tollon. Tunis. Du caméléon. De la galère prinse par celle de Toscane. Des desbris du naufrage des [galères] hespagnoles par eulx prises. Des locustes et chaleurs excessives. Tiré du fagot de l'attaque des isles. » Tunis, 24 juillet et 8 septembre 1635. Une partie de cette seconde lettre est imprimée dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens; tirage à part du *Magasin encyclopédique,* de septembre 1806.

Fol. 19. Copies de « lettre du s[r] Joseph de la Scala à M[gr] de Valence ». Leyde, 15 septembre 1600. — Fol. 21. Autre copie de lettre de « la Scala », sans suscription. Leyde, 12 janvier 1603.

Fol. 22[2] à 22[5]. Pièce en caractères orientaux. (160 sur 105 millim.)

Fol. 23. « Galileo Galilei al s^r Deodati della sua carcere. » 25 juillet 1634. V. *Indice cronologico del carteggio Galileiano,* d'Antonio Favaro, p. 64, n° 2902. A la suite se trouve la copie d'une lettre de Diodati informant le destinataire (non désigné) qu'il a fait une démarche auprès de M. de Peiresc pour que ce dernier intercédât auprès du cardinal Barberini, afin d'obtenir un adoucissement aux rigueurs du traitement imposé à Galilée. Paris, 10 août 1634.

Fol. 27. Copie d'une lettre du cardinal Barberini à Peiresc, au sujet de M. de Boissieu. Rome, 2 juillet 1633.

Fol. 30. Copie, par Peiresc, d'une lettre du P. Bascle à Mlle de la « Ferrière à Aix en Provence ». Ces cinq derniers mots sont écrits au-dessus de caractères conventionnels. Paris, « mercredy après Pasques ». Incipit : « Certes, mademoiselle, votre rhétorique est gentile... »

Fol. 32. « Response de M. Diodati, pasteur et professeur en l'église et académie de Genève, au patriarche de Constantinople. » Genève, 10 septembre 1632. Incipit : « Si j'entreprenois de représenter par paroles à V. B. quelle joye d'esprit... »

Fol. 36. Lettre de M. B. de Dona, transmissive de nouvelles politiques des Pays-Bas. « Or. », 14 octobre 1634.

Fol. 40. Lettre de « Beauchastot » à Peiresc. Halle, 21 octobre 1634; au sujet des œuvres du P. Cyrille, patriarche de Constantinople.

Fol. 44. Copie de lettre de Raynaud, d'Arles, à Peiresc. 3 mars 1634. Au sujet des reliques « de St Antoine d'Arles et aultres saincts dont on demandoit de Gênes quelque information ».

Fol. 46. Copie d'une lettre de dom Polycarpe de la Rivière à Peiresc. Bompas, 9 avril 1634. « De S. Clarus, de S. Obertus. »

Fol. 48. Copie d'une lettre « de Bouillaud à Gassendi. De la vertu de patiance ; de l'exécution de Grandier ; de son traicté *de motu terrae;* du livre du s^r Morin, des longitudes ; de la différance des observations de Schicard d'avec celles de Gassendi pour l'ecclypse de la lune. » 7 septembre 1634.

Fol. 52. Lettre de M. de Villiers à Peiresc. Tournai, 28 août 1629. Au sujet de « deux figures d'Attys ; généalogie de Ste Marthe ; son aage de 73 ans ; convoy chez luy ». Sommaire de Peiresc.

Fol. 54. Copie d'une lettre de Naudé à M. de Saint-Sauveur. Rome, 17 novembre 1636. Livres nouveaux.

Fol. 56. Copie d'une lettre de Peiresc au P. Césarée de Rosgoff, prédicateur et gardien du couvent des Capucins de Lannion. Décembre

1636. Au sujet des recherches du P. Athanase, de Nantes, sur la langue de la basse Bretagne.

Fol. 58. « Du Prix au s[r] Bourdelot, avec la figure des 3 Grâces de son Apulée. Le portraict du vieillard de 152 ans, Thomas Par. Fille insensible. Femme qui accouche d'un enfant et, quinze jours après, de trois autres. » Londres, 20 février 1636.

Fol. 62. Autre, du même au même. Londres, 28 octobre 1635. « De mari clauso », de Selden. Au sujet de son Apulée. Du vieillard de 152 ans. « Du comte d'Arondel. »

Fol. 66. Copie d'une lettre de la Ferrière au conseiller Maran, du parlement de Toulouse. Rome, 3 février 1636. Au sujet d'un différend entre le Pape et les Vénitiens.

Fol. 68. Copie d'une lettre du « P. Agathange de Vandosme aux PP. Pierre de Guingamp et Agathange de Morlaix. S'instruire des kalendriers et apporter des livres arabes; camous, livre d'Avicenne, la Bible, etc... » Le Caire, 22 avril 1636.

Fol. 70. Lettre autographe de M. Besly, avocat au siège de Fontenay-le-Comte, à Peiresc. Paris, 8 mars 1633. « Sur la chartre et image du roy Hugues Capet. » Il s'agit d'une charte de 988, octroyant la seigneurie de Maisons près Paris (« Mansiones ») à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés.

Fol. 72. Copie d'une lettre de Gaffarel à Gassendi. « De Leone Allatio. » Nouvelles politiques. Venise, 20 avril 1633.

Fol. 73. Copie d'une lettre de Naudé à Gassendi. Padoue, 1633. Incipit : « Pare che V. S. si sia smenticato di tutti suoi amici... » Après une phrase en italien, la lettre se continue en français; il est question des « menées » du P. Scheiner et des Jésuites contre Galilée. — Fol. 73 v°. Autre copie de lettre de Gaffarel à Gassendi. « Nopces du Bucentaure » ; incarcération de Galilée. (S. d.)

Fol. 74. D. Dupuy à son père. Rome, 15 janvier 1633 : missel sclavon ; nomination d'Holstenius comme chanoine à Cambrai ; ouvrages nouveaux envoyés.

Fol. 76. « Le P. Mercène à Gassendi. » Paris, 5 janvier 1633. « Chartres nouvelles; lettres moulées par M. de la Leu ; livre de l'enfant qui parle sans langue. »

Fol. 78. « Morin à Gassendi. Son invention des longitudes et du reflux de la mer. Quadrature du cercle de Longomontanus. » Paris, 4 juin 1633.

Fol. 80. Copie d'une lettre de Vendelin, pasteur de Beetz, à Peiresc. Bruxelles, 2 mars 1628. Au sujet d'un catalogue des Papes jusqu'à Liberius. Il recherche les tables astronomiques de Kepler.

Fol. 82. « Lettre de M. de Villeroy à M. Casaubon, sur le jugement du roy d'Angleterre contre le livre du Tocsain. » Cette copie est signée « N. de Neufville ». Paris, 1er décembre 1611.

Fol. 84. « Jugement du sr Besly sur le livre de Miraeus », intitulé : *Rerum belgicarum annales*. Cette lettre, dont la copie est de la main de Valavez, est adressée à Dupuy et datée de Fontenay, 25 août 1624.

Fol. 88. « Coppie de lettre de Besly à Dupuy. Généalogie des roys. » 15 novembre 1625.

Fol. 92. Lettre autographe de Dupuy à Peiresc. La signature a presque complètement disparu. Paris, 18 mai 1629. Envoi d'un Ovide d'Elzévir et des heures grecques; anecdote sur le mariage du maréchal de Saint-Luc; nouvelles de la Cour. Incipit : « J'ai à respondre à vos deux dépesches du 28 avril et 5e may... » Au verso du fol. 95, Peiresc a inscrit quelques observations sur le « vairon, pisciculus fluviatilis », et sur les étymologies de ce nom et de celui de la Durance.

Fol. 96. Lettre autographe du docteur Nouel à Peiresc. Envoi de plantes et fruits. San Lucca de Varrameda, 27 août 1634.

Fol. 100. « J. Le Sarazin, médecin, au P. Gilles de Losches. Du mouvement de la terre. » Montrond, 16 novembre 1636.

Fol. 102. Copie d'une lettre du P. Antoine Léal au « P. Hugues Guill[aume], recteur du collège d'Aix, de la Compagnie de Jésus ». Malte, 18 mars 1636. Relation d'un voyage en Sicile. — Fol. 104. Du même au même, à la même date. Continuation du récit de son voyage; visite aux reliques de Ste Agathe; éruption de l'Etna, du 19 décembre 1634 au 8 décembre 1635.

Fol. 106. Copie d'une lettre de M. du Perron à Peiresc. Londres, 27 septembre 1634. Au sujet de livres cophtes ayant appartenu au cardinal du Perron et qu'il avait prêtés à Casaubon.

Fol. 107. Copie de lettre du même à M. le « prévôt d'Aguillinquy, chanoine de la cathédrale de Rouan, à Gaillon ». Même date et même sujet que la précédente.

Fol. 110. Copie de lettre du consul de France au Caire, Santo Siguezzi, à M. de Thou. Il se défend contre les imputations malveillantes dont il a été l'objet; nouvelles sur la situation politique en Orient. Du Caire, 24 avril 1633.

Fol. 112. Copie de lettre de Joseph Gela à de Thou. Marseille, 14 avril 1636. Il le remercie de l'intérêt qu'il porte à Siguezzi, son allié, l'avise de l'arrivée de M. d'Altoviti, député auprès de Sa Majesté pour soutenir les intérêts de ses sujets établis au Caire. Il annonce l'envoi fait à Peiresc d'une « figure » ou « idole en marbre noir » que Siguezzi destinait à de Thou.

Fol. 113. Copie d'une lettre de M. de Thou à Peiresc : il portera intérêt aux affaires de M. Siguezzi; il lui offre la statuette que ce consul lui destinait. Paris, 3 avril 1636.

Fol. 115. Copie d'une lettre de Siguezzi à de Thou, relative aux attaques dont il est l'objet de la part de Brémond, soutenu par les PP. Capucins du Caire qui pensent assurer à leur protégé l'intervention influente du P. Joseph. Du Caire, 12 février 1636.

Fol. 119. Lettre autographe de Mioline à Peiresc : préparation des olives en conserve; description du « palais de Pitti ». Saint-Chamas, 29 octobre 1635.

Fol. 121. Copie d'une lettre de « D. Dupuy à M. de S[t] Saulveur ». Bologne, 16 février 1635. Nouvelles politiques; aventure d'André Casal, gentilhomme de Bologne, qui, après être resté prisonnier des Turcs pendant plus de trente ans, revient dans son pays, où ses héritiers, mis en possession de ses biens, refusent de le reconnaître. — Du même au même. 7 avril 1625 : nouvelles de la guerre dans la Valteline; menées du comte « d'Oynata ».

Fol. 123. Lettre autographe du rabbin Selomo Azubi à Peiresc. Carpentras, 5 juin 1635 : description d'un tombeau qui se trouvait à Velleron et que Peiresc lui avait signalé; inscription douteuse; il portera à Peiresc des vases et fioles antiques trouvés au même endroit, ainsi qu'un « livre des concordances »; demande d'une « lettre de recommandation pour empescher que, passant par la Provence, on ne me fasse des desplaisances à moy et à ma famille et aultres qui seront en ma compagnie, soubs prétexte de passage des espousées, mes filles estant jà grandes... »

Fol. 125. Lettre autographe d'Aycard à Peiresc, qui en fait le résumé suivant : « avec son tigre ou sa tigresse et la caisse du s[r] d'Arcos. » Il s'agit d'une caisse de livres et de fruits envoyée par Thomas d'Arcos pour Peiresc, et d'un jeune tigre, destiné à M. Aycard, qui l'offre au conseiller. Toulon, 20 mars 1632.

Fol. 126. Lettre autographe de « Tomas de Arcos » à Peiresc.

Tunis, 20 octobre 1631. V. *Lettres inédites de M. de Peiresc communiquées à M. Millin par M. Fauris de Saint-Vincens*..., p. 19. (Édit. de 1815.) « Extrait du *Magasin encyclopédique*, n° de septembre 1806. » A la page 5 de ce tirage à part se trouve une notice sur Thomas d'Arcos.

Fol. 128. Copie d'une lettre de Thomas d'Arcos, signée « Osman de Arcos », à M. de Gastines, marchand à Marseille. Tunis, 15 mars 1633. Il lui annonce l'envoi de différents objets ou produits du pays et de « deux lampes de terre antiques », destinées à Peiresc. En tête de cette lettre se trouve une note contenant des observations de Peiresc sur le vent dit « mistral ».

Fol. 130. Lettre autographe d'Aycard à Peiresc. Toulon, 26 mai 1631. Envoi de vin fait à Arcos, au nom de Peiresc ; mort de madame de Conty et de l'archevêque Baldi.

Fol. 131. Lettre autographe d'Aycard à Peiresc. Toulon, 8 mars 1630. Découverte des ossements d'un géant, dont un marinier « a veu le crâne cappable de contenir un sestier de blé » ; nouvelles de Venise, apportées par une barque d'Arles.

Fol. 134. Copie d'une lettre de « Osman de Arcos » à M. de Gastines. Tunis, 15 décembre 1633. Avis d'envoi d'un paquet à destination de Londres ; il fait élever un cheval du pays pour M. de Gastines. — Du même au même. 20 janvier 1634 : nouvelles du pays ; envoi de produits.

Fol. 135. Copie d'une lettre d'Osman d'Arcos à Aycard. Tunis, 20 janvier 1634. A la page 37 du recueil de Fauris de Saint-Vincens, il y a une lettre portant la même date que cette copie, mais qui paraît n'être qu'un extrait de celle-ci ou de son original. Dans cette copie, indépendamment de ce qui a trait à Peiresc, il est question des « bonnes prinses des corsaires », de l'envoi d'une sarbacane, etc.

Fol. 136. Copie d'une lettre d'Osman d'Arcos à Aycard. Tunis, 20 décembre 1634. Il est question d'un traité passé entre les autorités de Tunis et « un certain Jean-Baptiste Maure, consul de Savoie à Tunis, pour avoir la licence de pescher du corail et faire comme un bastion au Cap negro, la Fiumara Salata et Biserta » ; un traité définitif allait être passé entre l'ambassadeur du duc de Savoie et « Isuf day », lorsqu'on s'aperçut que le consul de Savoie avait fabriqué des pièces fausses qu'il avait fait servir aux bases des négociations.

Fol. 138. Copie de lettre de Thomas d'Arcos à Aycard, de Toulon.

De la Cala, 10 avril 1631. V. p. 17 du recueil de Fauris Saint-Vincens précité, où cette lettre est reproduite avec variantes.

Fol. 140. Lettre autographe de Thomas d'Arcos à Peiresc. Tunis, 15 mars 1631. V. *ibid.*, p. 13.

Fol. 142. « Coppie de lettre du sr Thomas de Arcos au sr Aycard (Tunis, 10 juin 1630) » reproduite, avec variantes, à la page 7 du recueil de Fauris Saint-Vincens, sous la date du 25 avril 1630.

Fol. 144. Copie de lettre d'Osman d'Arcos à Aycard. Tunis, 15 mars 1633. V. *ibid.*, p. 28, où cette lettre est reproduite en partie; il y a des coupures et un long post-scriptum en moins.

Fol. 145. Copie d'une lettre d'Osman d'Arcos à Aycard. Tunis, 23 mars 1633. V. *ibid.*, p. 31, où la lettre est reproduite en partie seulement.

Fol. 146. Copie d'une lettre d'Osman d'Arcos à Aycard, dont l'original est au fol. 152. Tunis, 2 avril 1633; cette lettre est reproduite, avec quelques variantes, dans le recueil de Fauris Saint-Vincens, p. 33.

Fol. 148. Copie de lettre d'Osman d'Arcos à Aycard, dont l'original est au fol. 154. Tunis, 30 mars 1633. V. *ibid.*, p. 32, où on trouve quelques paragraphes en moins.

Fol. 150. Lettre autographe d'Osman d'Arcos à Aycard, de Toulon. Tunis, 17 avril 1633. V. *ibid.*, p. 35, où on ne reproduit qu'une partie de cette lettre, avec des coupures.

Fol. 156. Lettre autographe de M. Huillier à Peiresc. Paris, 22 juillet 1630. Il lui parle de son amitié pour Gassendi et du secours qu'on doit aux gens de lettres.

Fol. 158. Minute de lettre, de la main de Peiresc, au P. Sirmond, à Rome. Paris, 2 octobre 1605. Description d'une médaille d'argent d'Antiochus Dionysius. — Autre minute de lettre, du même au même. Paris, 7 janvier 1606. Peiresc envoie l'empreinte d'une « médaille de Valérian » dont il fait la description.

Fol. 160. Extrait d'une lettre sans date, ni signature, ni suscription. Incipit : « Dans l'alphabet, où le commancement du psalme XLV est imprimé, en quatre ou cinq endroictz, ils ont mis et mal un ψ pour un φ... »

Fol. 166. Copie d'une lettre de Diodati à Gassendi. Paris, 13 avril 1628. « Du Cardan, de civili prudentia. »

Fol. 172. Copie d'une lettre de M. de Machault à Peiresc. Rome

(s. d.) Il lui envoie une partie de la copie de l'Africanus, « que M. de Barclay mande estre environ la moytié de l'œuvre et avoir esté conférée sur deux manuscrits qui sont de la Bibliothèque vaticane ».

Fol. 174. Copie d'une lettre de M. de Valois à Peiresc. Paris, 22 novembre 1633. Il lui accuse réception d'un « crayon du golfe de Smyrne » et combat l'opinion d'Aristide sur la ressemblance de ce golfe avec certains vases. V. extrait de la lettre de Peiresc à de Valois, à ce sujet, au fol. 169 du recueil XLI, t. I.

Fol. 176. « De la ferrumination ou souldure. » Incipit : « Les souldures sont différentes selon la diversité des métaux qu'on veut soulder... »

Fol. 182. Copie d'une lettre de « feu M. Pithou au feu s[r] de Chamgobert, son frère, sur l'édition du cours civil ». 5 janvier 1579.

Fol. 186. Minute d'une lettre, de la main de Peiresc, au P. Fronton. Aix, 9 décembre 1625. Découverte, dans l'église de Bamberg, d'un livre de la 4[e] décade de Tite-Live, dont l'Écossais G. Sitonius préparait une édition. Le livre de Tite-Live dont il est question est le 33[e] dont la première partie manquait ; il fut trouvé par le P. Horrion, jésuite, qui le publia, deux ans après, à Paderborn, 1607.

Fol. 187. « L'Eschasserius in Celsum Cittadinum de caracteribus antiquioribus. »

Fol. 191. Copie d'une lettre de Besly à M. de Thou. Fontenay-le-Comte, 22 avril 1620. « De l'origine et signification des mots de route, routure et routurier. »

Fol. 195. « Lettres françoises meslées. » (Titre seul.)

Fol. 197. « Coppie de lettre du s[r] de Malherbe au s[r] de la Garde sur l'original. » V. *OEuvres complètes de Malherbe,* recueillies par M. Lalanne, t. I, p. 355 (édit. 1862).

Fol. 200. « A monsieur de la Garde et de la Motte, gentilhomme provençal, sur son Histoire saincte. »

Incipit :

« La Garde, tes doctes escris
Monstrent le soing que tu as pris... »

V. *ibid.*, t. I, p. 285 ; une note inscrite au bas de cette page indique que la copie de Carpentras a servi à la revision de l'imprimé.

Fol. 205. « Lettre de Mme de Simiez envoyée à M. du Bouchage, aprez qu'il fust rentré aux Cappucins. » Incipit : « Monsieur, encore que je scaiche fort bien que de toutes les conditions de ce monde... »

— Fol. 205 v°. « Responce du s[r] du Bouchage à ladicte dame. » Incipit : « Madame, quand vostre lettre m'a esté présantée, j'ai combatu long temps... »

Fol. 209. Copie d'une lettre de « Bigot à M[r] du Périer ». Paris, 7 décembre 1610. Il est question de l'arrêt du Parlement rendu contre le cardinal Bellarmin au sujet de son livre : « *De l'autorité des Papes sur les Roys.* »

Fol. 211. Copie d'une lettre du cardinal archevêque de Lyon à Peiresc. Paris, 22 avril 1633. — Autre à Valavez, du même jour. Il leur promet de s'occuper de leur protégé « M. de Bourgongne ».

Fol. 213. Copie d'une lettre du « s[r] Ribère, médecin, à M. le Prince », pour se disculper de l'accusation qu'on a portée contre lui d'avoir tenté de l'empoisonner. Rome, 19 août 1610.

Fol. 217. « Malerbe, au nom d'une dame pour consolation. » Incipit : « Monsieur, de tous les complimans que nous semblons obligez de rendre les uns aux autres, je n'en croy point de superflu comme celluy de la consolation... »

Fol. 219. Copie d'une lettre du cardinal de Richelieu à M. de Forbin. Il le remercie des services qu'il a rendus à son frère et à son neveu, et le prie d'activer la construction de huit galères. Péronne, 6 mai 1635.

Fol. 221. Copie d'une lettre de Lecler à M. du Vair, pour le féliciter de sa promotion à l'évêché de Lisieux. (S. d.) Copie de Valavez.

Fol. 223 et 224. Copie de deux lettres de de Thou à Jacques Dupuy, prieur de Saint-Sauveur. Nancy, 28, 30 juin 1635. Nouvelles de la guerre; échec subi par les troupes royales.

Fol. 225. Copie d'une lettre du « s[r] Chapelain au s[r] Gassendi ». Éloge de ses ouvrages. Paris, 5 octobre 1633.

Fol. 227. Copie d'une lettre du cardinal Barberini à Peiresc. Rome, 20 juillet 1624. Incipit : « Le lettere di V. S. resemi dal sig[r] prior di Formentieres... » — « Lettre de M[gr] le cardinal Bentivoglio » à Peiresc. Rome, 15 juillet 1624. Il lui accuse réception d'une lettre remise par le prieur de Formentières, qu'il lui recommande.

Fol. 227 v°. Copie de lettre d'Aleandro à Peiresc au sujet de la recommandation qui lui est faite du prieur de Formentières. 26 juillet 1624.

Fol. 229 et v°. Copie de deux lettres de Valéran à Peiresc. Rome, 12 mai-5 juin 1636. Nouvelles politiques, promotion prochaine de cardinaux; intrigues à ce sujet.

Fol. 231. Copie d'une lettre du maréchal de Vitry à M. Antelmy, conseiller au parlement de Provence. Cannes, 23 avril 1636. « Combat de M. le maréchal de Victry, où son cheval fut blessé. »

Fol. 231 v°. Copie d'une lettre de M. de Chasteuil à son frère, procureur général à la Cour des comptes de Provence. Cannes, 22 avril 1636. Récit du même combat que ci-dessus.

Fol. 233. Lettre de Valavez à Peiresc, relative aux prérogatives des évêques pourvus d'un office de conseiller au Parlement, 25 novembre 1624. Cf. fol. 663, n° 1794 du présent catalogue.

Fol. 235. Copie d'une lettre, sans suscription ni signature, du 14 février 1635, où il est question de l'arrestation de Puy-Laurens et de nouvelles politiques.

Fol. 237. Copies de trois lettres de M. de Thou, donnant à son « cousin... » des nouvelles de la guerre. Lunéville, 2-7 juillet 1635.

Fol. 239. « Copie d'une lettre de M. le premier président de Harlay à M. le premier président du Vair. » Paris, 20 octobre 1615.

Fol. 241. « Lettre escripte à M. de Balzac par le s^r Théophile estant en prison. » V. *OEuvres complètes de Théophile,* p. 161 (édit. de 1630).

Fol. 245. « Recueil de diverses lettres. De Mlle de Nevers à madame la Princesse; à la marquise de Monceaux; à M. le Grand (fol. 246 v°); à M. le comte de Soissons (fol. 247); à madame la douairière de Longueville. » Toutes les copies jusqu'au fol. 269 sont s. d.

Fol. 248 v°. Copies de lettres de M. de Rethelois à Mlle de Guise; à M. l'évêque de Nevers; au maréchal de Retz et à Mme de Retz, sur la mort du marquis de Belle-Isle (fol. 249); du s^r de la Brosse à Mme de Retz; de Mlle de Nevers à la même (fol. 251); de Mlle de Guise à Mme de « Simié », sur la mort de l'amiral de Villars (fol. 251 v°): de « madame de Retz à elle-mesme sur le mesme subject » (fol. 252).

Fol. 252 v°. Copie de lettres « de M. de P. ». — « Responce à celle là. » — De « M. de P. » (fol. 253). — « En suitte. » — « Après avoir responce. » — De M. Bertaut (fol. 254 v°).

Fol. 256 v°. Copie de lettres de « M. le duc de Savoye à M. le prince de Condé, et la responce ».

Fol. 257. « Responce au Roy de M^r le Prince sur la naissance de M^r le Dauphin. » — « Responce à M^r le grand-duc de Toscane. » — « Responce à M. le grand maistre de Malte. » — « Responce de M. le Prince au roy d'Angleterre. » — Fol. 258. « De M. de Montpensier au mesme. » — Fol. 258 v°. « De Mme la Princesse à M. d'Espernon sur la

mort de sa femme. » — Fol. 259. « A M. le mareschal de Bouillon. » — Fol. 260. « De la mesme au C. M. » — Fol. 260 v°. « De la mesme à M. de Lescalle. » — Fol. 261. « De Mme la Princesse au Pape. » — « Responce de M. le Prince au Roy. » — Fol. 262. » M. le connestable. » — Fol. 262 v°. « De la mesme à M. le mareschal de Bouillon. » — Fol. 263. « A l'ambassadeur de Venise. » — Fol. 263 v°. « A celui du Pays Bas. » — Fol. 264. « A M. d'Espernon... » — Fol. 264 v° « Responce dudict sr d'Espernon. » — « Autre dudict sieur. » — « De luy encore. » — Fol. 265 v°. « Responce de Mme de Forges à Madame. » — Fol. 266. « Autre. » — « M. le chancelier. » — « A M. de Rosny. » — Fol. 266 v°. « De M. le Prince à M. le mareschal de Biron. » — « De Madame. » — Fol. 267. « Responce à une lettre de... » — « M. de Liancourt. » — « A luy encore sur ce subject. » Les dernières lignes sont de la main de Valavez.

Fol. 269. « Lettre du Roy à M. du Plessis Mornay sur son affront. » 1597. — Lettres de « M. du Plessy au Roy » ; au maréchal de Biron ; à M. le connétable (fol. 269 v°).

Fol. 270. « Satisfaction que le sr de St Pol a faict au sr du Plessis Mornay pour l'offense qu'il lui avoit faicte. »

Fol. 272. Copie d'une lettre de M. de Rosny à M. de Bouillon, au sujet de sa disgrâce. Paris, 7 mars. (S. a.)

Fol. 272 v°. « Lettre de M. de Bouillon à M. de Loménie », tendant à se disculper des accusations portées contre lui. — Fol. 273 v°. « Lettre du prince landgrave de Hessen à M. de Bouillon. » Marpurg, 9 juillet 1605. — Fol. 274. « Lettre de M. de Bouillon au Roy », pour se disculper. 7 septembre 1604.

Fol. 276. Copie d'une lettre de « M. d'Espernon à M. de Lesdiguières sur son entrée en Provence ». Riez ... 1594.

Fol. 276 v°. Copie de lettres de M. de Bussy à « Mgr, frère du roy Henry », au sujet du sr de « Quellus ». (S. d.) — Fol. 277 v°. « Autre lettre de luy au Roy recherchant le duel avec ledict sr de Quellus. » Suresnes, 4 février 1578. — Fol. 278. « Satisfaction du sr de Quellus audict sr de Bussy sur leur querelle. »

Fol. 279. « Lettre de M. le comte de Soissons au roy Henry IIII », pour l'assurer de sa fidélité et se défendre des calomnies dont il est l'objet. Troyes, 14 juin 1595. — Fol. 279 v°. Réponse du Roi. Dijon, 16 juin 1595. V. Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives de Henri IV,* t. IV, p. 376.

Fol. 280 v°. « Le roy de Navarre au roy de France Henry III : Monseigneur, j'ay veu par la vostre qu'il a pleu à Vostre Majesté... » Pau, 17 février 1584. — Fol. 282 v°. Autre du même au même : « V. M. aura veu comme ceux qui se sont naguères eslevés en ce royaulme... » Cette lettre est accompagnée de la « conclusion de sa déclaration ». Bergerac, 20 juillet 1585.

Fol. 283 v°. Copie d'une lettre de M. de Mayenne au roi d'Espagne sur la mort du roi Henri III. Paris, 21 août 1589.

Fol. 285. Copie d'une lettre de M. de la Hoguette à Dupuy. Nouvelles de Belle-Isle, de l'île de Ré ; aveu de sa passion pour le jeu. Brouage, 8 octobre 1627.

Fol. 287. Copies, de la main de Dupuy, de deux lettres que lui adressait de la Hoguette. Brouage, 2 janvier, 7 février 1627.

Fol. 289. Minute d'une lettre de Peiresc à Servien. Aix, 12 avril 1633.

Fol. 291. Lettre de Balzac au cardinal de Richelieu. 25 décembre 1625. V. *OEuvres de Balzac,* t. I, p. 8 (édit. de 1665).

Fol. 294 *bis*. Copie, de la main de Dupuy, d'une lettre à lui adressée par la Hoguette, au sujet de M. de Surin. Brouage, 20 décembre 1626.

Fol. 295. « Lettre à M. de Balzac : Je ne suis point comme ceux qui font de petitz présens... » — Autre au même : « Je vous donneray tousjours librement... » — Fol. 296. « Responce à une lettre qu'un de ses amys luy avoit escript pour le persuader de se marier. » — « A un de ses amis qui se plaignoit de la fortune et de ne pouvoir dompter ces deux passions, l'amour et l'ambition, par le moien de la philosophie. » — Fol. 297 v°. « En faveur de la jalousie. A. M. D. C. » Ces cinq lettres, sans date ni signature, paraissent émaner du même auteur.

Fol. 299. Lettres du Roi à M. de Blérancourt au sujet de l'arrestation du maréchal d'Ornano. Fontainebleau, 2-7 mai 1626.

Fol. 301. Copie d'une lettre adressée par le maréchal de Schomberg au Roi pour se plaindre de sa disgrâce. Janvier 1623.

Fol. 303. Copie d'une lettre des membres du parlement d'Aix au cardinal de Richelieu, pour le féliciter de la direction donnée aux affaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du royaume. Aix, 21 mai 1631.

Fol. 305. Deux lettres de M. du Vair : aux membres du parlement de Provence qui l'avaient félicité de sa nomination de garde des sceaux

(s. d.); au sujet de l'enregistrement de l'édit du Roi portant création d'offices de trésorier de France dans toutes les généralités. Saint-Germain en Laye, 18 septembre 1624 (fol. 307).

Fol. 309. Copies, de la main de Valavez, de deux lettres de M. de L'Annel à M. de Saint-Chamas : éloge du prince de Joinville (alors âgé de treize ans); éloge de Balzac; au sujet de la publication de sa propre correspondance. (S. d.)

XVIIe siècle. Papier. 311 feuillets. Les fol. 10, 15, 16, 20, 26, 28, 31, 35, 39, 51, 65, 67, 69, 77, 87, 91, 105, 108, 109, 114, 117, 118, 129, 147, 149, 159, 173, 175, 181, 185, 194, 203, 204, 207, 208, 210, 212, 216, 218, 220, 222, 226, 228, 240 et 243 sont blancs. Les fol. 29, 42, 43, 162-165, 168-171 et 190 manquent. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1811 (P., XLIV, t. I). Recueil ayant pour titre, au dos : « Comtes de Toulouse. Languedoc. Montpellier. »

Fol. 1. « Septimania dicta a septem pagis seu comitatibus aut episcopatibus provinciae Narbonensis... » Note géographique de Peiresc.

Fol. 2. « De comitibus Tholosanis. » Titre seul répété au fol. 3, où commence une dissertation historique en latin, sur les comtes de Toulouse : « Legitur in gestis Francorum et cronicis antiquis quod Karolus... » A la fin, on lit, de la main de Peiresc : « Ex m. s. libro in charta forma quadrati annorum CC^torum plus minus [BBB. 4.] in bibliotheca Sancti Victoris, fol. 75 v°. » V. *Histoire des comtes de Toulouse*, de Catel : « Comites Tolosani fratris Bernardi Guidonis, ordinis Praedicatorum... », à l'appendice inséré à la page 37, après la table (édit. de 1623).

Fol. 12. « Stemma comitum Tholosanorum, Ruthenensium, Amiliavensium, Pictavensium, Barcinonensium. Ex chronico m. s. Gaufredi, monachi Sancti Martialis Lemovicensis, qui vixit anno 1180. » Ce tableau chronologique, de la main de Peiresc, va jusqu'à l'année 1196. V. *Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 337.

Fol. 14. « De M. l'advocat général Ranchin, en la Cour des aydes de Montpellier. Rolle des principales et plus anciennes maisons du Languedoc dont j'ai peu avoir mémoire. » Note de Peiresc : « Envoyé à MM. de Sainte-Marthe, en febvrier 1613, par M. Ranchin. »

Fol. 23. Extrait d'un diplôme de Louis le Jeune en faveur des églises « Sancti Stephani et Sancti Saturnini » de Toulouse. 1154. V. *Histoire générale du Languedoc*, t. V, col. 1175 (édit. de 1875).

Fol. 24. « Ex chronico m. s. Gaufridi, monachi Sancti Martialis Lemovicensis. » C'est le chap. XLVIII de la chronique de Geoffroi. V. Labbe, *Bibliotheca manuscriptorum*, t. II, p. 304.

Fol. 26. « Philippus, rex Francorum, dat Raimundo, comiti Sancti Aegidii, custodiam Fisiaci (*sic*) et omne jus et omnem dominationem... Bituri, anno MC.XC quarto, mense februario. » En tête, on lit : « Copia istius littere regio sigillo aureo sigillate et per antiquitatem et malam custodiam disrupte vel corrose. » A la fin on lit, de la main de Peiresc, les observations suivantes : « Le caractère de ceste coppie en parchemin monstroit d'estre de deux à trois centz ans, en la layette des seaux d'or... Il n'y a poinct eu de comte Raymondus de St Gilles que celui qui mourut, en 1105, au siège de Tripoli de Syrie ; touts ses descendants s'appellèrent ducs de Narbonne, comtes de Thoulouse, etc., et laissèrent la qualité de comtes de Saint-Gilles, de sorte que celuy qui a transcript la vieille chartre, qu'il atteste avoir esté si effacée, s'est mescompté en la date infailliblement et a mis M.CXCIIII pour MIL.XC.IIII. »

Fol. 28. « Commission du pape Grégoire IX à son légat et aux évesques de Thoulouse et d'Albi pour enquérir de la vérité de l'assertion faite de la part du comte de Thoulouse que le feu comte, son père, estoit déceddé avec tous indices de pénitence en l'article de la mort... au moyen de quoi il debvoit estre tenu en l'église pour deüement absous... et enterré en terre saincte... » Incipit : « Gregorius, episcopus... Exposuerunt nobis nuntii nobilis viri comitis Tholosani quod licet in ipsius patre... Datum Anagnie, XIII kal. dec. pontificatus nostri anno quarto. » — Aux évêques de Toulouse et d'Albi. La commission du Pape commence dans les mêmes termes que celle du légat. « Anagnie, VII kal. oct. »

Fol. 30. « Bertrandus, frater R., comitis Tholosani... Haec est carta recognitionis quam fecit Gaubertus de Doma de hiis quae habebat in episcopatu Caturcensi. » 1234.

Fol. 32. « Homage rendu à Raymond, conte de Tholouse, filz de la royne Constance, par Aymeric, vicomte du Narbonnois... » Capdestang, 21 février 1203. V. *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, col. 487 (édit. de 1879).

Fol. 34. « Confoederatio inter Jacobum, regem Aragonensem, et Raymundum, comitem Tolosae. » Montpellier, 17 avril 1241. Copie de Valavez ; description du sceau par Peiresc.

Fol. 36. « Petrus, rex Aragonensis, pignori tradit comitatum Amiliani Raimundo, comiti Tolosae, fide jubenti Ildefonso, comite Provinciae, nonobstantibus juribus... » Millau, avril 1204. V. *Histoire générale de Languedoc*, t. VIII, col. 518 (édit. de 1879); description des sceaux par Peiresc.

Fol. 38. « Traicté de paix et conventions accordées, à Saint-Gilles, le VIII juin M. CC. IX entre le comte Raimond de Thoulouse se soubmettant absolument de demeurer aux mandements du pape et de son légat... soubs la caution de ses principaulx barons et de sept forteresses... » Sommaire de la main de Peiresc, qui a corrigé cette pièce et mis des annotations à la marge.

Fol. 41 v°. « Mandatum domini Milonis legati pro in integrum restituendis episcopis Carpentoractensi et Vasionensi et expellendis Aragonensibus et Judaeis. » 1er juillet. V. Catel, *Histoire des comtes de Toulouse,* p. 246 (édit. de 1623).

Fol. 44. « Absolutions des comtes de Thoulouze. Estat de la maison du comte Raymond despuis l'an M. XC. V jusques en l'an M. CC. XXIX, cuilly des bulles et aultres actes de l'abbaye Sainct Gilles. »

Fol. 48. « Litterae de negotiis terrae Albigensis et provinciae Narbonensis ac terrarum adjacentium.—Litterae Raymondi, comitis Tholosani, de pace habita cum domino rege apud Lorriacum. » 30 novembre 1242. — « Litterae ejusdem R. comitis de escambio quod habuit pro Sancto Antonino. Apud Lorriacum. » Juin 1229.

Fol. 49. « Litterae ejusdem R..., comitis Tholosani, de hoc quod quittavit homines civitatis Albigensis de omni juramento et obligatione. » Décembre 1242. — « Ejusdem de castro Savard tradito voluntati regis. » Décembre 1242. — « Ejusdem de castro de Brom. » Décembre 1242. — « Ejusdem de oblationibus factis pro pace habenda. Pennae », 10 octobre 1242. — « Ejusdem de obligatione quadam. » Janvier 1242. — « Ejusdem de statutis terrae Albigensis, XII kal. maii M. CC. XXXIII, Tolosae. » (Fol. 49 v°).

Fol. 51. « Litterae R., comitis Tholosani, de hoc quod promisit... coram domino rege pro castro Amilianensi erga quoscumque. » 29 juin 1229. — « Litterae ejusdem R. comitis de promissione quam fecit domino regi apud Montemolegi. » Mars 1240. — « Litterae de dirutione murorum Tolosae. » Paris, avril 1228.

Fol. 51 v°. « Litterae Simonis, comitis Leycester, domini Montisfortis, de ordinatione ac statutis terrae Albigensis. » 1er décembre 1212.

Fol. 53 v°. « Litterae Almarici, comitis Montisfortis, de quittatione juris quod habebat in comitatu Tholosano. » Avril 1229. — « Litterae ejusdem comitis. » Confirmation des libéralités de son père. Paris, février 1223. — « Litterae Guidonis de Monteforti, de quittatione Sancti Antonini. » Avril 1226. Au verso du fol. 55, Peiresc a mis : « Recouvré de M. Poulain de Paris, en janvier 1613. »

Fol. 56. Note de Peiresc sur « Guido de Cavellione, miles », un des otages du comte de Toulouse mis à la disposition de S. Louis jusqu'à la démolition des murs de Toulouse, à la suite de la sentence de Thibaut de Champagne. Avril 1228.

Fol. 58. « Suitte du traicté de Paris, du moys d'avril 1228, d'entre l'Église et le roy de France, d'une part, et le dernier Raimond, comte de Thoulouse, d'aultre commission du pape Grégoire IX à son légat pour sçavoir l'advis du roy et royne de France, barons... touchant la prorogation requise par le comte Raymond... tant du paiement... aux églises... que du terme de Pasque... pour le passage d'oultre mer... A Lateran, VII des ides de juillet 1230. » Incipit : « Gregorius, episcopus... P. de Collemedio... Venientes ad presentiam nostram nuntii nobilis viri R., comitis Tholosae, ex parte ipsius devote... »

Fol. 58 v°. « Aisso es carta del PP. del alongamente del passaige d'outra mare. Gregorius... Venientes nuntii... super passagio suo et suorum... Anagnie, x kal. oct. 1230. »

Fol. 60. « Recognoisçance faicte à Raimond, comte de Thoulouse, par le conseil et habitans du Port Sainte Marie en Agennois, que le roy Richard, son oncle, dès qu'il estoit comte de Poictiers et despuis qu'il fut roy d'Angleterre, avoit tenu la justice dudict lieu jusques à ce qu'il donna l'Agennois au feu comte de Thoulouse... quand il luy bailla sa sœur la royne Jeanne en mariage... et que le feu comte de Thoulouse avoit toujours tenu la mesme justice jusqu'à ce que les croixsades vindrent en sa terre, exprimant les droictz par le menu, mesme du crime d'adultère, pour lequel l'homme et la famme estoient tenus de courre tous nuds par la ville et s'ils estoient refusants de courre, ils estoient à la mercy dudict comte. » 31 mars 1633. Incipit : « Aisso es la carta del reconoissement de la justizia del Port Santa Maria. Sapian tuit aquil que aquestas letras presentes veiran ni auziran legir, que nos cosseilhs del Port Santa Maria... » Copie corrigée par Peiresc.

Fol. 61. « Procédures faictes par les inquisiteurs de la foy contre le comte de Thoulouse sur son excommunication et appel qu'il en avoit

interjecté, avec sa réconciliation. Litterae monitoriae. » 1236 (fol. 61 v°). — Sentence d'excommunication. 1242 (fol. 62).

Fol. 62 v°. « Aisso es carta de la appellatio quae fo facha a Fr. Ferrer. » Cette pièce, comme la précédente, est de la main de Peiresc.

Fol. 64. « Del reconciliament domini comitis. » Bulle d'Innocent IV. « Innocentius... R., comiti Tholosae... Cum nuper te reconciliatum Ecclesiae cum plenitudine... » Cette pièce est de la main de Peiresc. V. *Histoire générale de Languedoc,* t. VIII, col. 1142 (édit. de 1879).

Fol. 67. « Hommage de la comté d'Astarac au diocèse d'Auch, rendu par le comte Centullus, fils d'aultre Centullus et de dame Segnis, au comte de Thoulouse... Cry et signe du comte de Thoulouse : *Thoulouse, Thoulouse, Thoulouse.* » 1244.

Fol. 71. « Fondation de la ville de Montauban, faicte, l'an 1144 en octobre, soubs le roy Louis VII et le comte Ildefons de Thoulouse, lequel avec Raimond de Sainct Gilles, son filz, donnèrent un lieu du diocèse de Cahors, qu'ilz nommèrent Montauban, à certains particuliers qui se chargèrent d'y bastir une ville, d'y habiter... et obtindrent plusieurs privilèges... »

Fol. 74. « Homage lige de Bernard, comte de Comminges, à Raymond, comte de Thoulouse, pour les chasteaux de Muret et de Samathan et tout ce qu'il tenoit en la diocèse de Thoulouse... » 4 décembre 1241. V. *Histoire générale du Languedoc*, t. VIII, col. 1076 (édit. de 1879).

Fol. 76. « Homage rendu à Raymond, conte de Tholose, par Bernard... comte de Comminge... pour tout ce que luy et ses prédécesseurs avoient eu ez diocèses de Comminge et de Cozerans... » Narbonne, 13 novembre 1244. V. *ibid.,* t. VIII, col. 1165, où cet acte est à la date du 18 novembre.

Fol. 78. Bulle du pape Pascal II, portant confirmation des droits et privilèges de l'église de Narbonne. « Paschalis... venerabili fratri Ricardo, primae sedis Narbonensis antistiti... Charitatis est donum proprium gaudere... Brive, 13 juillet 1107. V. *ibid.,* t. V, col. 805 (édit. de 1875).

Fol. 80. « Nomina ecclesiarum infra limites archidiaconatus Raddesii in ecclesia sancta Narbonensi. »

Fol. 81. Extrait de l'histoire des comtes de Toulouse, de Catel, p. 74.

Fol. 83. « Rolle des parroisses et bénefices du diocèze d'Uzès. »

Fol. 87. « Roolle des cures et aultres bénéfices du diocèze de Nismes. »

Fol. 100. « Du Livre blanc de l'inventaire des lettres royaulx des archifs de Nismes, le 15 novembre 1613. » Mentions d'ordonnances et lettres relatives à la régale, aux monnaies, au rétablissement de la cour de Montpellier, au Rhône et à la guerre de Bretagne. 1355-1488. De la main de Peiresc.

Fol. 104. « De Milhavensium consulibus et insigniis oratio. » Pièce anonyme, comme la suivante.

Fol. 110. « De Milhavensi agro oratio. »

Fol. 120 et 122 v°. Lettre autographe d'André Duchesne à Peiresc. Paris, 31 juillet 1626. Il lui envoie l'extrait d'une chronique manuscrite traitant des affaires du Limousin; c'est celle de Geoffroi, moine de Saint-Martial, qui est au fol. 122. — Réponse de Peiresc à Duchesne, avec ses observations sur le manuscrit de Geoffroi. Copie de Valavez.

Fol. 126. « Aemilianum. Du s^r Cavallier. » Demande de renseignements à M. de Saint-Léons sur l'histoire de la ville de Millau.

Fol. 130. Lettre autographe du prieur « Gras de St Lions » à Peiresc l'informant que c'est M. Cavalier, lieutenant principal du juge de Millau, qui a établi le mémoire qui occupe le fol. 126.

Fol. 131. Minute du questionnaire adressé par Peiresc au prieur de Saint-Léons. — Minute de la lettre au prieur, qui est prié de transmettre à M. Cavalier la lettre dont la minute se trouve au fol. 133.

Fol. 132 v°. Début d'une lettre de Peiresc à son père, pour lui recommander un s^r de Gatignes.

Fol. 133. Minute d'une lettre à « M. Cavallier, lieutenant à Millau », pour le remercier de ses renseignements (v. fol. 126) et lui demander des indications complémentaires. Aix, 14 octobre 1609.

Fol. 135. « Instrumentum donationis factae per dominum Raymundum, comitem Tholosanum, de ecclesiis vitaque et jurisdictione Galliaci ac aliis bonis in illa expressis. Coppia vel extractum illius sequitur. » 1472. V. *Gallia christiana,* t. I, instrum., p. 3. Cette pièce se trouve là sous le titre : « Litterae Froterii, Albiensis episcopi, de consecratione et dotatione ecclesiae Galliaci. »

Fol. 139. Philippe III, roi de France, confirme l'accord passé autrefois entre Raimond, comte de Toulouse, et Raimond, abbé du monastère de Gaillac, « super dominio et jurisdictione villae Galhaci ».

Avril 1285. L'accord du comte de Toulouse et de l'abbé est rapporté en entier au verso. Janvier 1175. A la suite se trouvent une quittance donnée par l'abbé du monastère de Gaillac au comte de Poitiers, en 1231 (fol. 141 v°), et la confirmation de l'accord par Alphonse, comte de Poitiers, en 1266.

Fol. 147. « Philippus... rex confirmat venditionem factam Petro, abbati monasterii Sancti Michaelis Galliaci, de quatuordecim cestariis frumenti censualibus... prope Cahusacum, quae quondam fuerunt Raymundi et Bernardi et Guillelmi de Marens pro haeresi condemnatorum... ; item venditionem factam praedicto abbati de quatuor cestariis avenae... in molendinis de la Pissa, prope insulam Albigesii... Datum in castris in terra Empuriarum. » Juin 1285.

Fol. 149. Mémoire géographique et historique sur le Gévaudan, sans nom d'auteur. Incipit : « Le pays de Gévaudan est une des diocèses grandes et larges du pays de Languedoc, de laquelle Mande est la ville cappitale... » A la fin se trouve l'éloge de « l'évesque et seigneur de Mande Charles de Rousseau ».

Fol. 159. « Magalonenses episcopi. Montpellier. » (Titre seul.)

Fol. 162. Notice sur les décès des quatre Guillaume, seigneurs de Montpellier. 1121-1202.

Fol. 163. « Mémoire pour Mompellier à M[r] Pacius, avec ses responces et les répliques à luy faictes. » C'est un questionnaire fait de la main de Peiresc, qui a transcrit également les réponses de Pacius. — Fol. 164. Copie de deux lettres de Pacius, au sujet des recherches qu'il a faites pour répondre à la demande de renseignements formée par Peiresc. 22 octobre, 2 décembre 1619.

Fol. 166. Demande de renseignements à Mitre sur les comtes Guillaume et Raymond, l'alliance avec les Lombards, et le procès-verbal de l'abjuration prononcée par le comte Raymond.

Fol. 167. Indication de bulles et de chartes à rechercher dans les archives de l' « Université de médecine ».

Fol. 169. « Des archifs de Montpellier. » Mentions, de la main de Peiresc, de divers actes dont la nature n'est pas spécifiée : il ne rapporte que la date et les noms des contractants et s'étend sur la description des sceaux. 1204-1317.

Fol. 170. « De origine civitatis Monspelliensis. Lambertus Danaeus ad cives Monspellienses. »

Fol. 174 v°. « Cathalogus episcoporum Magalonensium, ab anno 870

ad annum 1340. » De la main de Peiresc. Contrairement à cette indication, la liste se prolonge jusqu'en 1374.

Fol. 175. « Incipit cathalogus episcoporum Magalonensium per rever. in Christo Patrem D. Arnaldum de Verdala, Dei providentia Magalonensis episcopum, editus... » V. Labbe, *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, t. I, p. 793 ; cette histoire des évêques de Maguelone y est en partie imprimée. La copie qui se trouve ici a été corrigée avec un grand soin par Peiresc, qui a ajouté des notes et des analyses à la marge. Incipit : « Sanctorum Machabeorum gesta referunt et describunt quod Matathias appropinquans morti suae dixit filiis suis... » Le dernier évêque cité est « Pictavinus de Montesquino (*sic*) », en 1334.

Fol. 203. « Stemma dominorum Montispessulani, ex archivis regiis Parisiensibus. 1612 mense octobri. » De la main de Peiresc.

Fol. 206. Indications, de la main de Peiresc, de recherches à faire dans le Trésor de la Sainte-Chapelle.

Fol. 207. « Philippus, rex Francorum, acquirit ab episcopo Magalonensi jus in civitatem Montispessulani. » Mars 1292. Extrait, de la main de Peiresc.

Fol. 208. « Philippus, rex Francorum, emit a Jacobo, rege Majoricarum, dominium Montispessulani precio CXX milium scudatorum auri. » 19 avril 1349. V. *Histoire générale du Languedoc,* t. X, col. 1028 (édit. de 1885). — Fol. 208 v°. Acte du consentement des enfants du roi de Majorque, Jacques et Isabelle, à la vente ci-dessus indiquée. 15 mai 1349.

Fol. 209 v°. Indication de renseignements complémentaires à rechercher dans divers actes ; de la main de Peiresc.

Fol. 210. « Guillelmus, dominus Montispesulani, filius Hermessendis et alterius Guillelmi, filii Hermengardis, transigit cum Raimondo, episcopo Magalonensi. » Septembre M.C.XL. » Extrait détaillé, de la main de Peiresc, précédé d'un vidimus de 1311, rapporté sommairement. V. *Histoire générale du Languedoc,* t. V, col. 1041 (édit. de 1875).

Fol. 212. « Raimundus, comes Tholose, Fayditae comitisse filius, Guillelmo Montispesulanensi, filio Mathildis ducissae, donat castrum Frontiniani sub homagio. » 29 mai 1194. Extrait de la main de Peiresc. V. *ibid.*, t. VIII, col. 427 (édit. de 1879).

Fol. 214. « Philippo, Francorum regi, Guillelmus, episcopus Magalonensis, recognoscit. » S. d. L'évêque reconnaît les droits de suzeraineté du Roi. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 216. « Droicts royaulx à Montpelier occupez par l'évesque et roys d'Aragon et Maillorque. » Ce titre, ainsi que l'indication : « environ 1300 », sont de la main de Peiresc, qui a mis à la fin : « Extraict d'un petit parchemin cotté XXXIX, layette Magalonensis ecclesia. »

Fol. 218. « Compromissum et prononciacio inter episcopum ac praepositum et capitulum Magalone. » 18 novembre 1356. V. Gariel, *Series praesulum Magalonensium*, t. II, p. 49 (édit. de 1652).

Fol. 230. « Compositio inter capitulum et dominum Petrum de Vernobs, Magalonensem episcopum, et confirmatio ejusdem super sensura (*sic*) ecclesiastica qualiter debeat procedi contra canonicos et conversos. » En tête, se trouve la bulle de Grégoire XI autorisant la conclusion de l'accord. Incipit : « Gregorius, episcopus... Suscepto servitutis officium... » Avignon, 29 janvier 1374. L'acte d'accord est du 8 novembre.

XVII[e] siècle. Papier. 232 feuillets. Les fol. 22, 25, 27, 31, 35, 43, 47, 54, 57, 65, 66, 70, 82, 85, 86, 102, 103, 109, 125, 137, 138, 146, 158, 160, 165, 168, 173, 198, 211, 213, 215 et 229 sont blancs. Le fol. 161 est imprimé. 340 sur 240 millim. Rel. archemin.

1812 (P., XLIV, t. II). Recueil : « Dauphiné. Guienne. Bretagne. » Titre au dos.

Fol. 1. « Daufiné. » (Titre seul.) Au-dessous, un écusson portant deux griffons, reproduit au fol. 2.

Fol. 3. « Genealogia delphinorum Viennensium. » Peiresc a inscrit, au bas de ce fol. : « Ex codice libertatum ac statutorum dalphinalium in principio : edito Gratianopoli ante, anno 1500, apud Franciscum Pichatum et Bartolomaeum Bertoletum. » Incipit : « Notandum est quod Delphinatus et comitatus Sabaudie inceperunt anno nativitatis Domini millesimo centesimo trigesimo quinto... »

Fol. 5. « Stemma dalphinorum Viennensium, ex vetusto codice libertatum statutorumque dalphinalium, in principio. » Ce tableau est de la main de Peiresc.

Fol. 8. « Libertez du Daulphiné. La coppie des franchises et libertez octroyées aux barons, barmartz, nobles, universitez et communes du pays de Dauphiné par le dauphin Humbert, jurées par le dauphin Charles, aisné filz de l'aisné filz du roy Philipes, l'an 1349... confirmées luy estant roy de France, l'an 1367, translatée de latin en françois par

M. Jehan de Azarneil, conseiller et auditeur des comptes de M. le Dauphin à Paris, au mois de mars l'an 1410, à la requeste d'aucuns... conseillers d'iceluy seigneur non entendans latin, lesquelz ne vouloyent conseiller audict seigneur qu'il la jurast et confirmast sans entandre premièrement le contenu de chacun article... » Paris, août 1377. V. de Valbonnais, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné,* p. 639 (édit. de 1711).

Fol. 33. « Quomodo Valentia facta est christiana, et de pietate ac serie episcoporum Valentiniensium ac Diensium ab ipsis gestis. » Incipit : « Missus in Galliam D. Dyonisius Areopagita ab apostolo coeperat... » Note de Peiresc, au bas du fol. 33 : « Receües de la part du R. P. dom Polycarpe de la Rivière, prieur de la Chartreuse de Bompas, à qui on les avoit envoyé de Valence. » Cette histoire commence à S. Apollinaire et finit à la mort de Pierre-André de Leberon, soixante-sixième évêque. 1621.

Fol. 53. « Mémoires pour les curiositez du Daulphiné baillez à M. Marchier, le prévost, s'en allant à Grenoble. » A la fin de cette copie se trouve cette mention : « M. le prévost Marchier est supplié d'en communiquer à messieurs Mitalier et Marnays ce qui peut concerner les archives de la Chambre des comptes de Grenoble, et au R. P. dom Scribe, ce qui touche les Chartreux... » Aix, 7 novembre 1628.

Fol. 55. « Généalogie des Bérengers de Morges. » Au-dessous de ce titre, se trouvent les armes de « Petrus de Morias », 1223, et de « Guidonis et R. Berengarii », dessinées par Peiresc.

Fol. 56. Notes de Peiresc sur diverses pièces copiées incorrectement, ou pour lesquelles il voulait avoir des indications complémentaires. Il y est question de chartes du 9 novembre 1309 et 14 mars 1310, « concernant certaine ligue ou alliance entre divers seigneurs et gentilshommes du Daulphiné » ; d'une donation faite par Hugues, duc de Bourgogne, par sa femme, la duchesse Béatrix, dauphine, et par Bérenger, s^r de Morges (7 novembre 1189) ; d'une charte de 1278, portant quittance de la dot de Béatrix, fille du Dauphin, épouse de Guigue de Morges. L'original de cette note avait dû être envoyé à M. de Morges.

Fol. 58. Copie, *in extenso,* de la quittance de la dot de Béatrix. La date ici est indiquée, de la main de Peiresc, comme étant de 1258 ; il a marqué *quinquagesimo* au lieu de *septuagesimo,* tandis que sur la note qui figure au fol. 56 v° il a, de sa main également, porté 1278. L'acte

dont il s'agit avait été reçu par Verlaye, notaire, et coté sous le n° XLIX à l'inventaire de la maison de Morges.

Fol. 62. « Pacta seu foedera inita inter Raimundum de Montealbano ac filios Guillelmi Artaudi, Raimundum de Montealbano cum Petro Isoardi, Hozasicca [*alias* Oszesicca], Hugone Days, Amedeo de Rosans, nec non Petro Berengarii, Morgiarum domino, Isnardo de Agouto, Misono, Agouto... » 9 novembre 1309 et 14 mars 1310. Note de Peiresc, au dernier feuillet de cette pièce : « Receu de la part de M. l'evesque de Grenoble, à qui M. de Morges l'avoit fait expédier avec un acte de l'an 1278. »

Fol. 75. « La généalogie des Bérangers, seigneurs de Morges. La maison des Bérangers de Daulphiné porte *gironné d'or et de gueules* (sic) *de huict pièces.* » Notice historique et généalogique.

Fol. 81. Analyse et extraits des trois actes indiqués dans la note de Peiresc du fol. 56.

Fol. 82. Lettre de Peiresc à l'évêque et prince de Grenoble pour le remercier de l'envoi de pièces concernant la famille de Morges. Au bas de la lettre se trouve une liste de fruits envoyés par Peiresc à l'évêque. Aix, 2 février 1633.

Fol. 84. « Guidonis Berengarii donatio pascuorum a Domena domui Durbonis in manu Desiderii, Diensis episcopi, laudantibus R. Berengarii, fratre suo, et O. Allamant, cognato suo, qui tunc temporis castrum de Morgas tenebat in vadimonium. » 1213. Au verso, description des sceaux par Peiresc.

Fol. 85. Lavis à la sépia, très finement exécuté, représentant un des sceaux de l'acte précédent.

Fol. 88. « Raimundi Berengarii, fratris Guigonis Berengarii, domini de Morgiis, largitio pascuorum Devologii. Confirmat alias donationes sanctimonialibus domus de Bertaud. » 30 juillet 1211.

Fol. 89. Dessin, au lavis de sépia, du sceau de la pièce précédente, que Peiresc décrit au fol. 91.

Fol. 93. Lettre autographe de Bruyère, prieur, à Peiresc. Die, 29 août 1631. Envoi de dessins, au crayon, des armes de l'évêché de Die (fol. 94); du chapitre de Die (fol. 95); de la ville de Die (fol. 96) et de l'église cathédrale (fol. 97).

Fol. 99. Second feuillet d'une lettre autographe du R. P. Gabriel Orcel, commençant au fol. 103.

Fol. 100. Mémoire sur la Chartreuse du Val Sainte-Marie « du

Royanois » en Dauphiné, mentionnant les actes ci-après : donation faite à ce monastère par noble Guillaume de Saint-Nazaire, d'une montagne nommée Lente, en 1108 ; donation au même monastère par Gui, comte d'Albon, dauphin, d'un grand « terrement de montagnes, bois et roches contenant en longueur environ deux lieües et demi... », en 1151 ; exemption de péages par le comte de Montfort, en 1212 ; confirmation des privilèges de la Chartreuse par « Ademarus, comte de Valentinois, qui estoit de la maison de Poictiers », en 1237 ; lettres de S. Louis aux sénéchaux de Carcassonne et de Beaucaire en faveur de la Chartreuse, pour l'exempter de tous péages, en 1240 ; confirmation par Guigue, dauphin, comte d'Albon, en 1240, des exemptions et privilèges accordés à la Chartreuse ; extrait détaillé d'un acte de Humbert, dauphin de Viennois (« le plus notable tiltre de tous », dit l'auteur du mémoire, qui paraît être un chartreux), par lequel ce prince confirme toutes les donations et privilèges antérieurement concédés à la Chartreuse du Val Sainte-Marie et trace les limites du domaine du monastère, « Datum in galea supra mare prope Massiliam », le 2 septembre 1345 ; extrait du vidimus de Charles VII, roi de France, en 1436, portant confirmation de tous les actes précédents. — Fol. 101. Mention des confirmations faites en faveur de la Chartreuse du Val Sainte-Marie par Charles VIII, en 1490 ; François I[er], en 1538 ; Henri II, en 1555 ; Henri III en 1578 et Henri IV, « roy d'à présent ». — Mentions des évêques de Die et Valence dont les noms sont rapportés dans les titres de la Chartreuse du Val Sainte-Marie

Fol. 102. Lettre autographe de M. Heureux, de Marseille, annonçant à Peiresc l'envoi qu'il lui fait d'un paquet de titres concernant le Val Sainte-Marie, remis par le R. P. dom Gabriel Orcel. Marseille, 19 mars 1632.

Fol. 103 v°. Lettre autographe du R. P. dom Gabriel Orcel, avisant Peiresc qu'il lui a adressé, par l'intermédiaire de M. Heureux, marchand à Marseille, la copie « de tous les tiltres qu'on a peu conserver des mains furieuses et rages des huguenotz ». Romans, 2 février 1632.

Fol. 104, 118 et 131. « Instrumentum assisie seu assetamenti centum et viginti florenorum facti super certis rebus. » 19 septembre 1340. — Fol. 106. « Instrumentum homagii domini Stephani de Ruffo. » 23 juin 1339. — Fol. 107. « Instrumentum homagii domini Jacobi et Stephani de Ruffo, fratrum, filiorum et heredum dicti domini Stephani. » 18 février 1350. A la fin de ces actes (fol. 109 v°), on lit :

« S[t] Maurice en Daulphiné. Extraictz tirés de la Chambre des comptes de Daulphiné, de l'assignation de cent et vingt florins d'or delphinaux de revenu annuel sur les censes et rentes delphinales et particulièrement du four et fournage de Chabettes faictes par Gilibert de la Baume, chastellain de Chansaur, commissaire sur ce député, par la donation, cession et transport qu'en fut faict par feu messire Humbert, dauphin de Viennois, comte de Chansaur, en l'an mil trois cens trente neuf et le XXII juin, en faveur de messire Estienne de Roux, chevalier de son ordre et juge mage de l'autel (*sic*) delphinal, avec les homages prestez... » 19 septembre 1340, 18 février 1350.

Fol. 110. « Charles Lebel. Contention pour la spiritualité du Daulphiné. »

Fol. 112. Mention de deux actes du « registre pergamenorum, fol. 500 v° » : composition et accord entre le comte de Forcalquier et l'archevêque d'Embrun, le clergé et les habitants de cette ville, par lequel ils reconnaissent le comte pour seigneur, 1377 ; instrument concernant la seigneurie de Champsaur. (S. d.)

Fol. 115. « Confirmation par Charles V et VI de la donation et cession du Daulphiné, de Vienne, et des duchés de Chansaur, le Principe, le Briançonnois, etc... faicte par Humbert, daulphin et duc desdictes terres, à l'un des enfans de Jehan, duc de Normandie, filz aisné de Philippes de Valois, ou à Philippes, duc d'Orléans, son dernier filz... à la charge de soy appeler daulphin de Viennois, porter les armes dudict Daulphiné escartelées avec les armes de France... » Bois de Vincennes, 24 avril 1343.

Fol. 125 v° et 131. « Privilége de Charles V, donné à Paris, le XXII aoust M. CCC. LXVII, par lequel est enjoint à tous ses receveurs audict Daulphiné de prendre et recevoir en payement touttes les monnoyes d'or et d'argent faictes et qui se fabriqueront à l'advenir audict Daulphiné sur ses coings et armes. » Paris, avril 1381.

Fol. 127. « Transport du Daulphiné par Philippe de Valois à Jean, son fils aisné, et de la comté de Beaumont, vicomté de Breteuil et terres du douaire de la reine Jeanne d'Evreux à Philippe, son puisné, pour tenir le tout avec la duché d'Orléans et comté de Valois en pairie. » Malbuisson-lez-Pontoise, 16 avril 1344.

Fol. 133. « Traicté de Roumans (*sic*) pour le Daulphiné, faict à Romans, le 30 mars 1349, en stile de Daulphiné qui estoit, à celuy de France, 1348. » Analyse de ce traité et description des sceaux par Peiresc.

Fol. 134. Copie, *in extenso,* du traité de Romans, analysé au fol. précédent. V. de Valbonnais, *Mémoires pour l'histoire du Dauphiné*, p. 458.

Fol. 153 et 168. « Traicté de Paris, en exécution de celuy de Romans, concernant le pays de Daulphiné. » Paris, septembre 1354. V. *ibid.*, p. 648.

Fol. 160 et 162. « Provisions du chastellain de Chasteau Daulphin. » Romans, 18 octobre 1357.

Fol. 163. « Confirmation du dernier acte de transport du Daulphiné par le vieil daulphin Humbert, en faveur de Charles, filz aisné de Jean, duc de Normandie, avec tradition de l'espée ancienne du Daulphiné, et de la bannière S[t] George, sceptre et annel, en signe de mise de possession... » Lyon, au couvent Saint-Dominique, 16 juillet 1349. V. de Valbonnais, *Mémoires pour l'histoire du Dauphiné,* p. 658.

Fol. 177. « Requeste présentée au Roy et à nosseigneurs de son Conseil par la noblesse de l'une et l'autre robbe comprenant les officiers du Parlement, Chambre des comptes et bureau des trésoriers de France de Dauphiné. 1637. » Le début de cette pièce, incomplète, est de la main de Valavez.

Fol. 187. « Privilegia Universitatis Valentinae. » 1452. Extrait authentique.

Fol. 191. Confirmation, par le roi de France, des privilèges concédés à l'Université de Valence, tant par le Pape que par le Roi lui-même. Valbin, 15 mars 1475.

Fol. 193. « Subconservatoires et lieutenances pour les privillèges de l'Université de Valence. » 28 mai 1553. Extraits authentiques.

Fol. 197. Indication de documents que Peiresc désirait obtenir sur la ville et l'église d'Embrun. — Fol. 198. Réponses aux questions de Peiresc. — Fol. 200. Autre questionnaire, de la main de Peiresc, intitulé « Mémoires pour Ambrun » .— Fol. 202. Réponses au questionnaire.

Fol. 205. Privilège accordé par le pape Victor II à Winimanus, archevêque d'Embrun. 7 juillet 1057. Incipit : « Victor, episcopus... Ideo super gentes et super regna in principe apostolorum... » V. *Gallia christiana,* t. III, col. 1079.

Fol. 207. Notes sur certains archevêques d'Embrun, extraites d'un protocole de chapitres généraux, certifié par le notaire Cellon, d'Embrun.

Fol. 210. « Successio aliquorum pontificum ecclesiae metropolitanae Ebredunensis. » Extrait authentique.

Fol. 212. « Ebredunensis ecclesiae (*sic*). Habuit exordium ecclesia

Ebredunensis ab anno a nativitate Domini septuagesimo nono. » Après ce titre et cette note, on lit : « Cecy est tiré d'un main escript qui, outre ce qu'il monstre de son antiquité, se prouve par les leçons suivantes extraictes du Bréviaire à l'usage d'Ambrun : on y verra que Nazaire et Celse ont esté à Ambrun et Nazaire y a consacré un oratoire. Il y a quelques considérations sures que contienent les leçons que Linus baptisa Nazaire et que Nazaire et Celse furent persécutez sous Néron d'autant... » La notice est en latin. Au fol. 214, se trouvent des indications sur les premières fondations faites en faveur de l'église d'Embrun : Embrun dénommé dans le testament de Charlemagne; bulle de Victor II, en 1057 : « Victor, episcopus... Ideo super gentes et super regna in principe Apostolorum suorum... » — Fol. 216 v°. Donation de « Guillelmus, comes et marchio Provinciae », en faveur de Notre-Dame d'Embrun, 22 avril 1127. V. pour cet acte et le suivant, Bouche, *Histoire de Provence,* t. II, p. 3. — Fol. 217. Autre donation du même à la même église, du 28 du même mois. — Fol. 218. Le rédacteur de la notice indique qu'on ne trouve pas d'autres documents anciens aux archives du chapitre d'Embrun, à cause des ravages occasionnés par les Lombards et par les huguenots, lors de la prise d'Embrun. — Fol. 218. « Catalogue des archevesques d'Embrun. » — Fol. 219 v°. Notice sur S. Marcellin. — Fol. 221. Mention, de la main de Peiresc, d'un acte auquel est intervenu « Petrus, Ebredunensis archiepiscopus, Raimundi archiepiscopi successor ». Cet acte est transcrit, *in extenso,* au fol. suivant, sous ce titre : « Pax inter Guillelmum, comitem Forcalquerii, et Petrum... pro civitate et hominibus Ebredunensibus. » 1177. Copie authentique.

Fol. 224. « Aliud instrumentum super eodem facto. » Il s'agit ici de l'accord intervenu entre le comte de Forcalquier et les habitants de Chorges (« Caturicenses ») 1177. Copie authentique.

Fol. 225 v°. « Idem Guillelmus comes in protectione et servitute recipit dominos, milites et alios homines de Campo Sauri a Severasta fluvio citra, tanquam suos homines solventes comitales census. » 12 septembre 1177. Copie authentique.

Fol. 228. « Copia privilegii Caroli quarti, imperatoris, continens quod ecclesia Ebredunensis solummodo subjecta est imperatori in temporalibus, non aliis... Datum Prage, anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo septimo, indictione decima, XIV calend. martii... » V. *Gallia christiana,* t. III, col. 1087.

Fol. 230. « Guyenne. Bretagne. » (Titre.) — Fol. 231. « Flodoardi Aquitania. » C'est l'indication sommaire de tous les passages de Flodoard qui sont relatifs à l'Aquitaine. V. *Histoire de l'église de Reims,* édit. de Jacques Sirmond. Paris, 1611.

Fol. 235. « De Aquitania et de Vasconia late sumpta, caput II. — De priscis Aquitaniae populorum nominibus eorumdemque cum hodiernis collatione. Cap. IV » (fol. 236). La liste s'interrompt au fol. 239 v° et reprend au fol. 241 par une phrase dont le début manque. — « De Novempopulania. Cap. III » (fol. 243). De la main de P. Bertius.

Fol. 251. Note, en latin, de Pierre Bertius, géographe du Roi, inscrite sur le dernier feuillet de la notice qui commence au fol. 235 : il mande à Peiresc qu'il lui envoie son travail par son fils. Paris, 25 février 1621.

Fol. 252. « Pancarte de tous les bénéfices du diocèse de Bordeaulx, extraicte du cinquiesme registre du greffe royal des insinuations ecclésiastiques de la ville et diocèse de Bordeaulx, enregistrée aux registres de l'année 1556, feuillet I, faict par moy greffier soubsigné et délivré à M. Gabriel Preyssac, faisant pour M. Preyssac, son frère, en vertu du compulsoire du grand Conseil du 27 mai 1622... »

Fol. 262. Bulle de Clément V conférant des pouvoirs à l'archevêque de Bordeaux. Incipit : « Clemens, episcopus... Meritis tuae devotionis... Datum apud Vignaudaldrum, Burdigalensis diocesis, XII kal. decembris. » (S. a.) Copie authentique. V. *Gallia christiana,* t. II, instr., p. 264.

Fol. 264. « Alfonsus, rex Castellae, foedus init cum rege Angliae Henrico III et cedit Vasconiae jura... » Mai 1292. V. Rymer, *Foedera, conventiones... inter reges Angliae et alios...* t. I, part. I, p. 180.

Fol. 265 v°. « Alfonsus, rex Castellae, cum Yolant uxore et infante Berengaria, donat jus in Vasconia Edoardo, filio regis Angliae. » 1er novembre 1254. V. *ibid.,* p. 188.

Fol. 268. Indication, par Peiresc, des « taxes de voyage des procureurs du Roy pour venir à Paris et y séjourner... » 1324-1331. Extrait du registre ✠ de la Chambre des comptes.

Fol. 269. « Donacio principatus Acquitanensis facta per regem Angliae... Edwardo, principi Walliae, filio suo, post pacem inter reges... » Westminster, 19 juillet 1362. V. Rymer, *Foedera...,* t. III, part. 2, p. 66.

Fol. 273 v°. « Littera de resorto terrarum regi Angliae reservato. »

Westminster, 19 juillet 1362. Cette pièce est en français. — « Confirmatio (fol. 275 v°) principis reservationis resorti praedicti. » Du même jour que l'acte précédent. V. *ibid.*, t. III, part. 2, p. 68.

Fol. 279. « Littera pro principe de appellantibus extra principatum predictum. » Cet acte du roi Édouard est en latin. 23 mai 1365. V. *ibid.*, t. III, p. 97. — « Littera pro homagiis et aliis denariis faciendis principi. » 19 juillet 1362. En français. V. *ibid.*, t. III, p. 68. — Fol. 283 v°. « Littera principi de homagiis recipiendis. » 10 juillet 1362.

Fol. 286. Lettres patentes du roi Charles V par lesquelles, sur les plaintes des seigneurs de Guienne contre les Anglais, il confisque et réunit à sa couronne le duché de Guienne et autres terres que le roi Édouard et son fils, le prince de Galles, possédaient en France. Château de Vincennes, 13 mai 1370.

Fol. 292. Lettres patentes de Charles IX, au sujet des droits et revenus du clergé, dont les livres terriers et autres titres avaient été brûlés pendant les guerres de religion. Boulogne, 31 janvier 1571. Ces lettres patentes sont rapportées, à la suite d'un vidimus de Pierre de « Fontvilhre », viguier d'Alby, à la requête de l'abbé de Gaillac. 13 juin 1583.

Fol. 296. « Arrest donné, les Chambres assemblées, au parlement de Bordeaux touchant le franc alleu. » 10 septembre 1624.

Fol. 300. « Bretagne. » (Titre seul.)

Fol. 301. Lettre du duc de Bretagne, comte de Montfort, dans laquelle il déclare au roi de France qu'il se considère comme affranchi de la fidélité et de l'hommage vis-à-vis de la couronne de France, en raison des outrages qu'il a reçus. Peiresc a mis de sa main à la marge : « M. CC. XXX en juin. »

Fol. 302. Arrêt rendu par les pairs de France, par lequel les vassaux du duc de Bretagne sont déliés du serment de fidélité vis-à-vis de ce prince. « Au château jouxte Ancenis », juin 1230. V. Bertrand d'Argentré, *Histoire de Bretagne,* fol. 229 (édit. de 1588).

Fol. 303. « Ex registro arrestorum prolatorum... », 10 janvier 1344. Comme conséquence de la donation de Jeanne de Penthièvre, Charles de Blois, son mari, est admis à faire hommage de la vicomté de Limoges, et le comte de Montfort est débouté de son opposition. V. dom Lobineau, *Histoire de Bretagne,* t. II, preuves, col. 490 (édit. de 1707).

Fol. 309. « Traicté de Bretaigne entre le roy de France et le duc de Bretaigne, où le duc s'oblige de venir demander pardon au roy à genoulx. » 15 janvier 1380.

Fol. 317. « Procez verbal, en latin, de la foy et homage que Jean de Montfort, duc de Bretaigne, feit à Charles V, le 13 décembre 1366, ez mains de Jean, évesque de Beauvais, chancellier de France. » V. dom Lobineau, *Histoire de Bretagne,* t. II, preuves, col. 525. A la suite, se trouvent les formules de serment employées, à différentes époques, soit par le duc de Bretagne vis-à-vis du roi de France, soit par des vassaux vis-à-vis du duc.

Fol. 321. « Déclaration du roy Louis XI au duc de Bretaigne et ses successeurs qu'il ne prétend aulcun droict sur les évesques de Bretaigne soit de serment de fidélité, fruicts en cas de vacance ne aultres, en octobre 1465, verifiée le pénultiesme dudict moys, en conséquance du traicté du Bien public. » V. *ibid.,* t. II, preuves, col. 1277.

Fol. 325. « Don de la Bretagne, fait par la reine Claude à François I. » 22 avril 1515.

Fol. 342. « Charles VIII, à Orléans, envoye Thibault Baillet, présidant au parlement de Paris, Accurse Maynier, juge mage de Provence, et Jean Matheron, conseiller chambellan du Roy et grand présidant de Provence, à l'assemblée d'Avignon pour le différent de la duché de Bretaigne avec Anne. » 31 mars. (S. a.)

Fol. 343. « Francisci Alvarez Riberae... proser en. infanta d. Elisabeth, Philippi Hispaniarum regis filia, responsum de successione ducatus Britanniae cum additionibus Caroli Tapiae... » V. sous le même titre, impr. à Madrid, 1620.

XVIe-XVIIe siècle. Papier. 361 feuillets. Les fol. 6, 7, 29-32, 51, 52, 86, 90, 92, 114, 161, 162, 176, 190, 196, 209, 227, 233, 234, 263, 277, 291, 295, 299, 316, 320, 224, 327 et 328 sont blancs. Les fol. 183-186 sont imprimés. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1813 (P., XLVI, t. I). Recueil : « Mémoires historiques sur Allemagne, Dannemarc, Suède, Pologne. »

Fol. 2 v°. « Mémoires du Béarn, extraicts des papiers du feu s^r^ Pierre Pithou, retrouvez entre ceux de François Pithou, son frère, par le s^r^ du Puy, qui les alla saisir par commission du Conseil du Roy, environ l'an 1620. » C'est une simple note de Peiresc.

Fol. 3. « Confoederationes factae per procuratorem cum rege Roma-

norum, anno Domini 1310. » Paris, 25 juin. Copie, en français, du traité passé entre Philippe le Bel, roi de France, et Henri, roi des Romains, précédé d'un vidimus, en latin, du 26 février 1397.

Fol. 11. « Transcriptum confirmationis confoederationum factarum inter Philippum, regem Franciae et Henricum, regem Romanorum. » Paris, 25 juin 1310 ; « au camp devant Bresse » , 23 septembre 1311.

Fol. 15. « Traité de Bar sur Aulbe. Confoederationes initae inter dominum regem Franciae et Navarrae et Luppoldum, ducem Austriae et Styriae. » 27 juillet 1324.

Fol. 21. « Traictez d'Allemaigne. Copia quarumdam litterarum Alberti, imperatoris, super confederatione facta inter ipsum et regem Franciae, nec non super certis conventionibus habitis per ipsum cum rege, ratione ducis Austrie, Othonis, comitis Burgundie, et quibusdam aliis. Iste littere scribuntur de manu deffuncti Joannis de Crespeyo, clerici quidem et notarii regis. Apud quatuor Valles. » 8 décembre 1299.

Fol. 25. « Transcriptum confoederationum regum Boemiae cum regibus Francorum. » Vidimus de Charles VI (Paris, novembre 1417) des traités ci-après désignés : entre Philippe le Bel et Albert, roi des Romains (5 septembre 1299) ; entre le même et Henri, roi des Romains, « au camp devant Bresse » , 23 septembre 1311 (fol. 26) ; entre Philippe VI et Jean, roi de Bohême et de Pologne, à Fontainebleau, en janvier 1331 (fol. 31) ; entre Charles IV, empereur des Romains, et Jean le Bon, à Metz, le 28 décembre 1357 (fol. 36) ; entre Wenceslas, roi des Romains et de Bohême, d'une part, et Charles V, Charles, dauphin de Viennois, Louis, comte de Valois, Louis d'Anjou et Philippe, duc de Bourgogne, de l'autre, à Paris, le 21 juillet 1380 (fol. 38 v°) ; entre Sigismond, roi des Romains, de Hongrie, Dalmatie et Croatie, et Charles VI, roi de France, à Trente, le 25 juin 1414 (fol. 41).

Fol. 47. « Traicté faict par Charles VIII avec les s^rs de la Hanse teutonique. » Septembre 1484. « Tiré du livre de M. Marescot. »

Fol. 55. Traité entre Louis XII et le comte palatin, électeur du Saint-Empire et duc de Bavière. Paris, dernier jour de février 1506, et Heildelberg, 17 avril 1507.

Fol. 59. « Traitté de confoedération et ligue deffensive d'entre les ambassadeurs du Roy et du duc de Clèves. » Anet, 17 juillet 1540.

Fol. 61. « Traicté entre les roys de France et de Dannemark. » Fontainebleau, 29 novembre 1541.

Fol. 67. « Traicté faict par le roy Henry deuxiesme avec les princes d'Allemaigne. » Chambord, 15 janvier 1551.

Fol. 77. Renouvellement de l'alliance entre le roi de France et le comte palatin. Heidelberg, 17 avril 1557.

Fol. 79. « Traicté faict à Haal en Suabe, entre le roy Henry IV et les princes de l'Union, l'an 1610 et le XI febvrier. Ratifié par le roy à Paris, le 23 du mesme moys. »

Fol. 86. « Traicté particullier faict à Hall entre l'ellecteur de Brandebourg et le duc de Neubourg sur le faict de l'administracion et possession commune des provinces. » Juliers, 27 janvier 1610.

Fol. 94. « Traicté de Mayance d'entre le marquis Spinola et les princes de l'Union évangélique pour la suspension d'armes jusques au 14 may que le terme de ladicte union expire, sans y comprendre le palatin Frédéric, contre lequel néantmoings, à la réquisition du roy de la Grande Bretagne, il promect ne pas faire d'aultres progrez jusques audict terme. » 12 avril 1621.

Fol. 98. « Instruction de M. de Schomberg, comte de Nanteuil, conseiller du Roy... pour son voyage d'Allemaigne. » 1616. De la main de Valavez.

Fol. 109. « Discours sur les affaires d'Allemagne. » 1617. Sans nom d'auteur. Incipit : « Il n'y a rien plus aysé que d'estaindre un feu qui ne commence qu'à prendre, ny sy difficile quand il est venu à ung embrazement.... »

Fol. 125. « Oratio paraenetica de auctoritate regum et principum asserenda et bellorum causis in Europa ab Herimanno Chunrado, barone in Fridenburg, equite aurato, comite palatino, missa ad reges et principes. » 1619. — Fol. 135. Traduction en français de la pièce précédente. Incipit : « Il y a deux choses en tout, Roys invincibles, et vous, princes très illustres, lesquelles m'ont porté à escrire à Vos Majestez et Altesses l'expérience, veux je dire, et la vieillesse... » L'auteur déclare avoir dépassé 83 ans.

Fol. 147. « De l'emprisonnement du cardinal Clesel. » Déclaration de l'archiduc Maximilien et du roi Ferdinand, adressée au pape Paul V, pour justifier leur conduite à l'égard du cardinal. Vienne, 29 juillet 1618. — Fol. 149 v°. Consultation sur la question de savoir si les archiducs, dans l'affaire du cardinal Clesel, ont encouru les censures de la bulle « *In cena Domini* ».

Fol. 155. « Extraict d'une lettre du s^r de Marconnes, escripte à

Mgr le duc de Nevers, de Varsovie, le 13 apvril 1618. » De la main de Valavez, ainsi que les trois extraits suivants : d'une lettre de Marconnes au P. Joseph, du 13 juin 1618, à Vienne (fol. 155 v°) ; de Miniaty à Mgr de Mantoue, du 13 juillet 1618 (fol. 156) ; d'une lettre de Vienne sans suscription, du 4 juillet 1618. Il est question, dans ces lettres, de nouvelles politiques et de faits de guerre entre les Polonais, les Cosaques et les Turcs.

Fol. 157. « Protestants. Bavière. Principaux chefs de la proposition faicte au duc Maximilian de Bavière par le comte de Solms et aultres envoyez vers S. A. de la part de tous les roys, électeurs, princes, comtes, villes et Estatz qui estoient cez jours passez à Nuremberg. » 21 décembre 1619. Analyse de la main de Peiresc.

Fol. 158. « Protestations faictes au duc de Bavière de la part des roys, électeurs, princes et Estats correspondants évangéliques, avec la responce répliquée et finale résolution. » 21 décembre 1619.

Fol. 163. Réponse du duc. — Fol. 172 v°. « Responce ou seconde proposition desdictz s^{rs} ambassadeurs à Son Altesse. » — Fol. 178. « Résolution de Son Altesse... sur la ... seconde proposition des ambassadeurs... »

Fol. 185. Extraits de lettres d'Allemagne, sans signature ni suscription, du 12 au 26 septembre 1619 : couronnement du roi Ferdinand ; acceptation de la couronne de Bohême par l'électeur palatin ; assemblée de Rottenburg.

Fol. 190. « Extraict d'une lettre du prince Maurice à M. de Chastillon, sur les mouvements de Bohême et sur leur trefve et entreprinses du roy de Dannemarc ; aulcuns disent qu'elle est d'Harsens. » 29 novembre 1619. De la main de Peiresc.

Fol. 192. « Extraictz de deux apologies des Bohémiens communians soubz les deux espèces qui sont aultres que ceux de la confession d'Ausbourg. » 1619.

Fol. 198. « Confoederatio inter Fridericum, Bohemiae regem et ordinis regni Bohemiae et incorporatarum provinciarum et status inferioris et superioris archiducatus Austriae, ex una parte, et Gabrielem, Hungariae et Transylvaniae principem, Siculorum comitem... publice subscripta. Pragae », 25 avril 1620.

Fol. 206. « Cérémonies de la confédération entre les royaumes d'Hongrie et de Bohême et les provinces incorporées et haulte et basse Austriche. » 25 avril 1620.

Fol. 208. « Extraict de lettres de M. de Sainte Catherine, agent de France, du VI may 1620. »

Fol. 210 et 212. « Coppie des articles conclus à Ulm, le 3 juillet 1620, traduicte de l'original allemand par M. Bastel. »

Fol. 214. « Lettre de Bethlem Gabor, esleu roy de Hongrie, au prince des Tartares par le retour des ambassadeurs tartares pour luy demander dix mille hommes de secours... interceptée et envoyée à l'Empereur » par George Chery de Rima ; un extrait de lettre de ce dernier précède la copie de la missive interceptée. 1er avril 1621.

Fol. 218. « Harangue faicte par le chancelier Pechi, député de Bethlem Gabor et Estats d'Hongrie, à l'assemblée d'Ambourg. » V. *Ambassade extraordinaire de M. le duc d'Angoulême, etc..., envoyés par Louis XIII vers... Ferdinand II...* (Édit. de 1667.)

Fol. 222. Lettre adressée au Roi par ses ambassadeurs, le duc d'Angoulême, le comte de Béthune et le baron de Préaux, au sujet des affaires de Hongrie. Hambourg, 2 février 1621. — Fol. 230. « Articuli conventionis qui intervenientibus D. D. P. P. Electore Moguntino et Ludovico, Hassiae langravia (*sic*), inter dominum marchionem capitaneum generalem exercitus Caesareae Majestatis in Palatinatu, ex una parte, et D.D. Joachimum Ernestum, marchionem Brandeburgensem, generalem exercitus unionis evangelicae, et Joannem Fridericum, ducem Wirtembergensem, tam proprio quam aliorum principum et statuum unitorum nomine tractati sunt. » (S. d.)

Fol. 232. « Récit au vray du passage du comte de Mansfelt par les Païs Bas et spécialement de la bataille donnée, le 29e d'aoust dernier, prez du lieu de Fleny, au païs de Namur... extraict des mémoires envoyez par quelques dignes de foy... » 29 août 1622.

Fol. 236. « Sueciae regnum descriptum a Joachimo Camerario juniore. » 1623.

Fol. 242 et 270. « Coppie de la lettre du comte de Tilly à l'Infante touchant la deffaicte du prince chrestien de Bronsvic, évesque d'Alberstat, advenüe le 6 aoust 1623, à Stadloon. »

Fol. 246. « Enno, comes Frisiae orientalis, dominus in Esens, Stedesdorff et Wittmonts, ad Ludovicum XIII, regem Galliarum. » Embden, 12 octobre 1623. Il se plaint des ravages exercés par le comte de Mansfeldt.

Fol. 247 v°. « Dothias Wiarda... dom. Hugoni Grotio... » Embden, 12 octobre 1623.

Fol. 254. « Lettre de l'empereur Ferdinand II au roy Jacques, de la Grand Bretagne, sur la translation de l'électorat au duc de Bavière, sans préjudice des droicts qu'y pourroient prétendre les enfants de Frédéric, palatin, et de la fille dudict roy. Donnée en la diette de Ratisbonne, le 5 mars 1623. » Titre de la main de Peiresc se rapportant à la pièce qui suit au fol. 255. (Sur fiche.)

Fol. 257. Lettre de « Ferdinandus ad ill. dilectumque cognatum ac electorem ». Ratisbonne, 25 janvier 1623. Le nom de cet Électeur n'est pas indiqué.

Fol. 259. « Copia litterarum a seren. Bavariae duce, Maximiliano, summo pontifici scriptarum. » Ratisbonne, 25 février 1623.

Fol. 260. Lettre de Jacques, roi d'Angleterre, au prince Jean-Georges, duc de Saxe, etc., au sujet des affaires du Palatinat. 3 mai 1623.

Fol. 262. « Los elettores principes y embaxadores del convento da Ratisbona. » 21 février 1623. En tête de cette pièce, en espagnol, on lit : « Traducido de l'aleman. »

Fol. 264. « Translation de l'électorat palatin au duc Maximilian de Bavière. » Ratisbonne, 7 janvier 1623.

Fol. 272. « Déroute d'Alberstat, 6 aoust 1623. » Nouvelles données par l'agent de l'électeur de Cologne à Bruxelles. Copie de Valavez.

Fol. 276. « Coppie de lettre de Son Excellence le général Tilly à M. de Beauges, ambassadeur du roy très Chrestien à Bruxelles. » Hersfeld, 22 janvier 1625.

Fol. 280. Copie de lettre signée : « Joannes Suicardus, Philippus Christophorus, Ferdinandus, principes electores », au roi de France. 8 janvier 1625. Copie de Valavez.

Fol. 284. « Exemplar litterarum Christiani IV, Daniae et Norvegiae regis, ad electores ecclesiasticos et duces Bavariae. » 21 janvier 1626.

Fol. 290. « Litterae monitoriae ordinum Saxoniae inferioris propositae Brunswici cum comitia circuli solverentur. » 4 mars 1626.

Fol. 291. « Edictum Christiani IV, regis Daniae. » Wolfenbuttel, 2 mars 1626.

Fol. 292. « Kildricht attaqué par les Hollandois. Desroutte du roy de Danemark par Tilly. » Anvers, 11 septembre 1626. En italien. Copie de Valavez. C'est évidemment la copie d'une lettre inédite de Rubens à Valavez. En effet, dans le recueil d'A. Rosenberg (*Rubensbriefe gesammelt und erläutert*) on trouve, à la page 105, une lettre à

Dupuy, du 17 septembre 1626 (original à la Bibliothèque nationale), dans laquelle Rubens dit avoir envoyé à Valavez, par le précédent courrier, une fort longue lettre « toccante l'impresa degli Ollandesi sopra Kildrecht y della rota datta dal Tilly al re di Danimarcka », ce qui est absolument le sujet de la copie de Valavez; la lettre est longue et occupe trois feuillets; enfin, sa date précède d'une semaine la date de celle que reproduit M. Rosenberg dans son recueil.

La copie de Valavez commence ainsi : « Gli Ollandesi comminciorono à comparire con una infinita navi il 23 d'agosto... » Elle finit comme il suit : « Le lettere de Colonia arrivato hier sera confirmono la vittoria di Tilly e dicono che à queso piu de cento insegne con 23 pezi d'artigliaria y tutta l'argentario del Re, il quale pero si e salvato con parte della cavaglaria. »

Fol. 294. « Déclaration et offres des deputéz de Fridéric, électeur palatin, aux demandes et propositions de la part de l'Empereur. » Colmar, 18 juillet 1627.

Fol. 303. « Lettre de l'Empereur au duc de Wirtemberg sur la déclaration et offres que dessus. » Vienne, 27 août 1627.

Fol. 305. « Propositions et demandes faictes au roy de Danemarc, de la part de l'Empereur. Escript des rivages de la rivière de Weser. » 5 septembre 1627.

Fol. 307. Copies de lettres de Christian IV, roi de Danemark, Norvège, etc. : à Louis XIII, au sujet de l'évêché de Verdun; à Marie de France, au cardinal de Richelieu (fol. 308). 24 mai, 3 juin 1629.

Fol. 309. « Déclaration du roy d'Angleterre Charles I, touchant les prinses par représailles sur les François. » 12 mai, 25 juin 1627.

Fol. 311. « Epistola electorum imperii ad Ludovicum XIII regem, de Virdunensi episcopatu. » 11 novembre 1627.

Fol. 313. « Diète de Milhaussen des électeurs de l'Empire, où comparut le s^r de Marcheville, *pro modis stabiliendae pacis in Germania.* » 1627.

Fol. 315. « Foedus Poloniae et Sueciae. Uberior declaratio quarumdam legum seu conditionum ad inducias longioris temporis ineundas propositurum. »

Fol. 317. « Lettre du roy de Suède en forme de manifeste escripte aux princes de la basse Saxe et autres ses alliez sur le subject des affaires de la Germanie. » Stockholm, 25 avril 1629.

Fol. 323. « Lettre d'un agent du roy de Suède, nommé Stenobielke,

au Valstin, duc de Fridelant, général des armées de l'Empereur. » Stralsund, 13 juin 1629. — Du même au même. 22 juin.

Fol. 343 et 347. « Responces du duc de Fridelant à l'agent Stenobielke. Gustravo », 29 juin, 8 juillet 1629.

Fol. 349. « Edict et déclaration de l'empereur Ferdinand, deuxième du nom, roy de Hongrie et de Bohême, sur aulcuns poincts et articles touchant les édicts et traictez de pacification pour la religion et spécialement concernant la restitution des biens ecclésiastiques. » Vienne, 7 mars 1629.

Fol. 376. « Articles de confédération accordez entre la Majesté du roy de Suède et le duc de Poméranie pour eux, leurs successeurs, provinces et subjects. » Stettin, $\frac{20}{10}$ juillet 1630.

Fol. 386. « Advis que l'Empereur demande aux princes électeurs que, si la paix ne se peut faire à l'Empire, quel moyen il fault tenir pour continuer la guerre. » (S. d.)

Fol. 390. « Traicté de paix entre l'empereur Ferdinand II et Louis XIII touchant le différent pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. » Ratisbonne, 13 octobre 1630.

Fol. 402. « Journal des préparatifs de la diète ou assemblée tenue à Ratisbonne, l'an 1630. »

Fol. 419. « Causae ob quas... princeps Gustavus Adolphus, Suecorum, Gothorum et Vandalorum rex, coactus est cum exercitu in Germania movere. » Juin 1630.

Fol. 431. « Ferdinandi II, Romanorum imperatoris, propositiones in conventu electorali Ratisbonae habitae, die ... julii 1630. »

Fol. 435. « Articles faictz devant Cazal entre les généraux des deux armées, les 3 et 26 octobre 1630. »

Fol. 437. « Remontrance du s[r] Priandi, agent de M. le duc de Mantoue, au Roy sur les modiffications qu'il fault faire au traicté de paix qui a esté faict et signé en Allemagne par M. de Léon et le P. Joseph. » Sommaire de la main de Valavez.

Fol. 443. « Lettre du palatin d'Hongrie Estherasius, escrite au seigneur Ragolzi, nouveau prieur de Transylvanie. » 14 décembre 1630. Réponse de Ragolzi, 22 décembre.

Fol. 445. « Lettre de M. de Mantoüe à l'Empereur. » Octobre 1630. En latin.

Fol. 447. « Traicté de confédération et alliance pour cinq ans entre Louys XIII et Gustave II, roy de Suède, pour le restablissement des

princes et Estats d'Allemagne. A Berwalde, au marquisat de Brandebourg », 13 janvier 1631.

Fol. 449. Sous le même titre que le précédent, se trouve une autre copie d'un traité, qui diffère du premier dans la forme et pour quelques dispositions de détail.

Fol. 451. « Renouvellement de confédération et alliance entre Louis XIII et Christine, reine de Suède, pour le recouvrement de la liberté des princes et Estats d'Allemagne. » Heilbronn, 9 avril 1633.

Fol. 455. « Lettre de l'Empereur à son ambassadeur à Rome, pour représenter au Pape que le traicté de pacification pour la religion avec l'électeur de Saxe, faict à Prague, l'an 1635, le 30 may, est à l'advantage de la religion catholique et que, s'il n'a obtenu quelque chose de plus, il en a esté empêché par le roy de France, joint le peu d'assistance qu'il a eu de Sa Saincteté. » Baden, 8 juin 1635.

Fol. 461. « Résolution des Estats généraulx du royaume de Suède ... en l'assemblée de Stocholme. » 14 mars 1633.

Fol. 477. « Extraict du traicté et confédération... de Cristine, reine de Suède... avec les électorats du Rhin... contre l'empereur Ferdinand II, le duc de Bavière et autres... » Heilbronn, 13 avril 1633.

Fol. 483. « Harangue de M. de Mesmes d'Avaux aux Estats généraux du royaume de Suède, assemblez à Stockolme, pour leur persuader de conclurre une trefve avec le roy de Polongne pour... s'opposer aux conquestes de la maison d'Austriche. » 1635.

Fol. 491. « Extraict des résolutions prises en l'assemblée de Hailbron, du 23 avril 1633, composée des quatre cercles supérieurs d'Allemaigne. »

Fol. 495. « Epistola Alexandri, equitis Hierosolymitani, natione Helvetii, qui in bellis Moscovitiis occubuit, ad Polonum quemdam primatem. Stephanus palatinus Tomscha proelio victus et fugatus ad Tartares a principe Roreschi et a Valachiae palatino Alexandro principeque Vischeneveschi. Betlem Gabor, moldavus, Alexandri, palatini Valachiae, partes amplexus. » La lettre est sans date; les faits rapportés remontent aux 28 novembre 1615, 24 et 29 janvier 1616. Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 499. « Traicté de l'an 1617 avant Pasques... entre Ladislas Sigismond, prince de Pologne et de Suède, krolevic ou filz aisné du roy, esleu empereur de Moscovie, d'une part, et la république ou Estats généraulx du royaulme de Poulogne et grand duché de Lithuanie, tant

sur la conqueste dudict empire de Moscovie contre Michel, filz de l'archevesque Théodose de Restou... que sur les ligues et alliances réciproques... et sur la restitution des provinces et villes... » Sommaire par Peiresc. Titre en tête de la pièce : « Diploma primogeniti krolevici regiae Majestatis. »

Fol. 503 v°. Sommaire par Peiresc de la « lettre du roi de Pouloigne au grand Seigneur, de l'an 1617 aprez Pasques », qui se trouve au fol. suivant.

Fol. 504. « Rex Poloniae ad Turcarum imperatorem de Kozacorum et Tartarorum incursionibus. »

Fol. 507. « Epistola regis Poloniae ad Ludovicum XIII, Francorum regem. » 20 juillet 1619.

Fol. 509. « Vladislaus Sigismundus, Poloniae et Succiae princeps, pro Oliviero de Rosiers, galloprovinciali. » 15 janvier 1618. Il s'agit d'un français qui avait servi avec distinction dans l'armée polonaise. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 511. « Stanislaus Iolkiemschi de Iolkiem, palatinus kioviensis (*sic*), exercituum regni Poloniae generalis ac barensis Kamionacensis, etc., praefectus. » C'est un certificat en faveur du même Olivier de Rosiers; au verso se trouve le résumé de la main de Peiresc de trois autres certificats obtenus par la même personne en Autriche. 1613-1617.

Fol. 513. « Copiae litterarum regis Poloniae Vladislai ad Suam regiam Majestatem Sueciae. » Varsovie, 18 novembre 1632. De la main de Dupuy.

Fol. 514. « Harangue faicte au roy de la Grand Bretaigne par l'ambassadeur du roy de Pologne, en suitte des grandes offres d'amitié et ligue deffensive faictes de sa part pour luy demander du secours contre le Turc... » Londres, mars 1621. Analyse de la main de Peiresc.

XVII[e] siècle. Papier. 516 feuillets. Les fol. 20, 54, 58, 65, 66, 78, 85, 93, 96, 97, 124, 153, 154, 183, 184, 197, 209, 217, 221, 241, 245, 252, 253, 256, 261, 278, 279, 283, 289, 301, 302, 304, 312, 316, 336, 346, 348, 401, 436, 442, 454, 460, 476, 490, 498, 506 sont blancs. Les fol. 493, 494 sont imprimés. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1814 (P., XLVI, t. II). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Lorraine. Bar. »

Fol. 3. « Généalogie de Lorraine du S. T. G. Extraicts et mémoires tirez de plusieurs autheurs anciens et chartes faictes et escriptes du

temps des princes dénommez cy après en ce discours. » Cette pièce et les suivantes, jusqu'au fol. 22, sont de la main de Godefroy. V. Théod. Godefroy, *Généalogie des ducs de Lorraine* (édit. de 1624).

Fol. 15. Liste de renseignements à obtenir sur les biens possédés « dans le landgraviat de la Haute Alsace » par la maison d'Autriche.

Fol. 16. Note sur Thierry, duc de Lorraine, frère de « Ite », comtesse de Habsbourg.

Fol. 17. Note sur la généalogie des Habsbourg.

Fol. 20. Indications généalogiques sur les marquis et ducs de Lorraine. 1034-1139.

Fol. 22. « Ducs de la haulte Lorraine, appellée auparavant et depuis Mosellane. Ducs de la basse Lorraine, à présent dicte Lothier. » Tableau chronologique de la main de Peiresc avec des observations.

Fol. 24 v°. Autre tableau chronologique des ducs de la haute Lorraine et des empereurs d'Allemagne.

Fol. 27. « Origines Lotharingicae ex Wipone, in vita Conradi Salici, imperatoris ; ex Wiberto, in vita Leonis IX papae ; ex tabulis monasterii Bosonis villae. » Tableau chronologique de la main de Peiresc.

Fol. 28. « Lotharingi Brabantes. » Tableau généalogique.

Fol. 29 *bis*. « Lotharingica. » Deux tableaux généalogiques.

Fol. 31 et 32. Autres tableaux chronologiques des ducs de Lorraine, de la main de Duchesne, avec indication des ouvrages dans lesquels il en a puisé les éléments.

Fol. 33. Tableau chronologique remontant à Pépin, en 752.

Fol. 33 *bis*. Lettre de Besly à Peiresc sur Thierry, duc de Lorraine, Gérard, Godefroy d'Alsace, et Béatrix, femme de ce dernier. Paris, 15 octobre 1618.

Fol. 34. « Ex libro historiae comitum Provinciae dom. Francisci Clapperii... De Bossono, primo Provinciae comite. » Imprimé à Aix, 1584. — Fol. 35. Copie d'une lettre de Reboursel, transmissive de la pièce qui précède. Nancy, 21 avril 1618.

Fol. 36. Indication des auteurs à consulter pour l'histoire des ducs de la haute et de la basse Lorraine.

Fol. 38. « Ex chronico Hugonis Floriacensis manuscripto Bibliothecae regiae. » Indication sommaire de quelques faits historiques. 998-1105.

Fol. 40. Les extraits et mentions qui suivent jusqu'au fol. 52 sont

de la main de Duchesne. Extraits de la vie de Léon IX, de Vibert, liv. I, chap. I (édit. de 1615). — Fol. 40 v°. Extraits de Wippo sur Conrad le Salique et Ernest d'Alsace.

Fol. 41. Extraits de « Gaspar Bruschius, in centuria monasteriorum Germaniae. Otto, dux, Conradi ducis filius, Weissenburgense monasterium exurit. » 985.

Fol. 42. Notice sur « Conradus, cognomine sapiens, cum Hermanno, Suevorum duce, et Utone, fratre ejus ».

Fol. 43. Extraits du livre VI « chronici Ottonis, Frisinghensis episcopi, qui clarebat anno 1140 ». Extrait concernant « Conradus, dux Warmaciensis, gener regis Ottonis, a quo Conradus Salicus ex parte patris prosapiam duxit. 955. »

Fol. 44. « Ludovicus, rex, filius Arnulphi imperatoris, Laubium, Fossas et alia loca Stephano, Tungrensi episcopo, confirmat. Actum in Aquisgrani palatio. » 13 janvier 908. V. Aubert Lemire, *Notitia ecclesiarum Belgii,* p. 182 (édit. de 1630).

Fol. 45. « Ex continuatore Rheginonis. » Notes historiques sommaires sur le comte « Eberhardus » et son fils Conrad. 939-950.

Fol. 45 v°. « Ex chronicae Australis excerpto per Matheum, marescallum de Bapenheim, ab anno DCCCXXXIX, usque ad annum MXX. » Notes historiques sommaires sur les ducs et comtes « Hainricus, frater Ottonis, Giselbertus, Adalbertus, etc. »

Fol. 46. Extraits des auteurs ci-après indiqués, relatifs à « Berengarius, comes Namurcensis », et sa descendance : « Anselmus, canonicus Leodiensis, in gestis Stephani, Leodiensis episcopi; vita sancti Gerardi, abbatis, incerto authore (apud Surium, t. V). »

Fol. 47. « Rathbodus, comes Namurcensis : ex libro III, cap. V, chronici Cameracensis. » 1013.

Fol. 48. Extraits « ex Chronico Divionensi : Lotharius, rex, dat Brunoni, Remensis ecclesiae clerico, episcopatum Lingonicae civitatis. » 980. — Mention de deux donations faites par « Otto, cognomento Willelmus, abbati S[t] Benigni in Salinis burgo », la première s. d. et la seconde de 1004. — « Glaber Rodulphus, libro III, cap. II. » Notice sommaire sur « Wilhelmus... Alberti, Langobardorum ducis, filius ». — « Gaspar Bruchius in Chronologia monasteriorum Germaniae, p. 97 », sur « Bertholdus », époux de « Willetrudis, Giselberti Belgarum et Lotharingorum ducis filia ».

Fol. 49 « Ex veteri libro bibliothecae S. Victoris. » Prophétie :

« Cum rex Andronicus regnabit origine Dacus,
Hic rex bis factus, tam re quam nomine natus... »

Fol. 50. « Ex gestis pontificum Leodiensium, tom. II. In Hugone de Petrafonte episcopo LXX. » Accord entre Henri, abbé « Altae Silvae », et Thibaut, duc de Lorraine. (S. d.) On lit en marge : « Vivebat adhuc an. 1204. » — « Aegidius, Aureae Vallis religiosus, in Hugone de Petrafonte, cap. 123. » Mention de l'hommage fait à cet évêque pour le château « de Muha », en 1225.

Fol. 52. « Mémoire tiré de l'abbaye de Bonnefontaine en Thiérasche, fondée par les seigneurs de Rumigny. » Notes historiques de Duchesne sur Thibaut, duc de Lorraine, et sur Élisabeth, « duchesse, mère du duc Frédéric, femme aprez d'un conestable ». 1270-1329.

Fol. 54. « Lotharingica et Alsatica. » Extraits de Wibert, de la main de Peiresc : liv. I, chap. I à XV (1002-1026); liv. II, chap. II à XVI, jusqu'en 1055. — Fol. 55 v°. « Ex Bertholdo Constantiensi. » Extraits de la main de Peiresc. 1089-1095. — Fol. 56. « Ex Hermanni Contracti chronico. » Sommaire historique de la main de Peiresc. 1008-1065. — Fol. 56 v°. « Ex Lamberto. » Sommaire historique de 1044 à 1055. — Fol. 58. « Ex Sigeberto. » Résumé historique, de la main de Peiresc. 896-1033. — Fol. 62. « Ex Ditamaro, lib. I, p. 9. » Extrait, de la main de Peiresc; sur Conrad, « Francorum quondam dux ». V. *Scriptores rerum Brunsvicensium*, p. 323 (édit. de 1707).

Fol. 64. « Ex chronico Divionensi quod desinit in Roberto rege. » Généalogie de Lorraine. De la main de Duchesne.

Fol. 65. « Lotharingica et Sarracenica. » Extraits, par Peiresc, de « Emundus de Dynter in Chronico Lotharingico et Brabantico, lib. II, cap. XVIII », 889-1002; « lib. III, cap. VII », 1180-1201; « lib. IV, cap. II », 1009-1106.

Fol. 67. « Ex necrologio S[t] Mansueti Tullensis. Duces Lotharingiae, imperatores, archiepiscopi, comites et comitissae. » Les dates ne sont pas toujours indiquées; celles qui s'y trouvent sont comprises entre 1034 et 1252.

Fol. 69. Indication de quelques titres concernant : la maison d'Anjou (1389); les comtés de Blois et « Porcean ». (S. d.) Notes sommaires sur Henri de Châtillon, indiqué à tort par certains auteurs comme maréchal de France, et sur la maison de Châtillon; sur les maisons d'Amboise, de Lusignan (fol. 70) et de Lannoy. Notes et mentions de la main de Duchesne.

Fol. 71. « Stephanus de Juinvilla. Godefridus de Juinvilla. Ex chartulario monasterii Dervensis, vulgo Moustier en Der, in comitatu Pertensi. » Il est question, dans cet acte, d'une donation faite à ce monastère et dans laquelle le nom d'Étienne de Joinville se trouve rapporté. (S. d. « Sous le roy Robert. ») V. *Annales des Bénédictins*, t. V, p. 642. — Requête adressée à Thibaut, comte de Champagne et sire de Joinville, à l'occasion d'empiétements faits sur la terre de Blaisy, appartenant au monastère de Moutiers-en-Der. (S. d. « Soubz Henry I et Philippes I. ») De la main de Duchesne.

Fol. 73. « Discours sur le droict prétendu par ceux de Guise sur la couronne de France. » Peiresc a inscrit en tête du feuillet : « Extraict d'un petit livret in 8°, imprimé en M. D. LXXXIII, inséré en un volume de M. du Lis, cotté Ligue. 1585. » Incipit : « C'est une chose commune en ce royaulme que la maison de Lorraine s'attribue la couronne de France... »

Fol. 81. « Esclaircissement touchant les prétensions de la maison de Lorraine. » Note de Peiresc : « Ce discours est plein de fautes et faulcetez. »

Fol. 85. « Inventaire des livres, lettres, tiltres et autres documens que produict le procureur du Roy pour monstrer comme le royaulme de France d'un costé devers orient en septemtrion jusques aux monts et Alpes... et jusques à la rivière de la Mose... » (S. d.)

Fol. 92. « Extraict du registre de Bar. » Liste chronologique des ducs et « cuens » de Bar, tirés des actes ci-après indiqués, dont Peiresc a fait mention sommaire ou pris des extraits. 1316-1443. — « Édouard, cuens de Bar », donne cent livres de terre sur sa ville de Condé à « Aubert de Nancey ». 1316. — Robert de Bar, marquis du Pont, donne une rente de douze livres à « Aubert de Hangest, à prendre sur les tonneu et fours » de la ville de Bar. 29 mai 1371. — Le même donne une rente de « trente francs d'or » à Jean de Villers, son écuyer. 19 janvier 1372. — Le même donne à René de Hangest la terre et les rentes concédées à son frère Aubert, décédé. 11 janvier 1385. — Le roi René confirme, au profit de Claude de Hangest, les donations faites par Robert. 16 mars 1436. — Louis, cardinal duc de Bar, passe un compromis avec « Hannus de Fenestranges ». 8 mai 1416. — Fol. 92 v°. Robert, marquis de Pont et comte de Bar, confirme, au profit de Colin de Saulx, vingt livres de terre concédées à « Erart de Boulaines » par Édouard. 31 mai 1353. — Le roi René engage Lemont et Fontenay à

son écuyer, Jean de Nancy. 31 juillet 1440. — Fol. 93. Le roi René donne à Osanne Crasseline, nourrice de son second fils Louis, marquis du Pont, une pension de « 40 francs ». 6 août 1437. — Assignation de vingt livres de rente par « Hanris, cuens de Bar », au profit de Wennon, fils de Regnault de Sampigny, « le mardy après la Pentecoste 1340 ». — Charles, duc de Lorraine, donne « quarante francs de rente annuelle sur la taille S[t] Michel » à Arnoul de Sampigny, pour reconnaître les services qu'il a rendus au duc de Bar, comte de Guise, pendant les guerres qu'il avait eu à soutenir. 24 octobre 1422. — René, fils du roi de Jérusalem et de Sicile, comte de Guise, confirme cette donation. 15 janvier 1426. — Fol. 93 v°. René, fils du roi de Jérusalem... confirme à Jean de Saint-Loup les « héritages de Ronne ». 17 mai 1433. — Fol. 94. Le roi René donne à son écuyer Jean de Nancy « ce qu'il a en la ville de Longchamp ». 17 juillet 1439. — Louis, « fils du roi de Jérusalem et de Sicile, cède à Jean de Saulx, » dict le Brun de Saulx, la ville de « Rausières, en engaigement d'une somme » déterminée. 17 juin 1440. — Robert, duc de Bar, cède à Thibaut de Baudricourt une maison en payement de somme par lui due. 14 mai 1397. — Confirmation par Robert, duc de Bar, d'un don fait à « Jean de la Court, eschaving et aman de Mes. » 17 février 1360. — Le même confirme une donation faite en faveur de Franz de House par le comte Henri. 18 décembre 1362. — Robert, duc de Bar, donne « quarante florinées de terre, deix sols meceins à... » (bénéficiaire non dénommé). 21 novembre 1399. — René, « fils du roy de Jérusalem... », donne une somme déterminée à l'abbé de Saint-Venant de Metz. 20 mars 1435. — Fol. 95. Le roi René cède pour une somme déterminée le château de Noroy à Guillaume d'Augy. 23 avril 1445. — « Ysabel, royne », donne à Jean, seigneur de Bassompierre, une somme pour l'indemniser de la démolition de « Harouel » par le comte de Vaudémont. 2 décembre 1442. — Fol. 95 v°. « Erards de Bar et Ysabel de Loherainne » donnent à Herbeles de Porbey, écuyer, vingt livres de terres... Avril 1320. — « Thiébauls de Bar » assigne vingt livres de terres à Ferry de Ludes. 16 mai 1349. — « Recognoissance au conte Edoard par Ancel de Sancays, escuyer... qu'il tient trente livres pour restaublissemeut du courcier que ledict Ancel perdit devant Conflans au service dudict conte... » 2 mai 1320. — Fol. 96. « Edduars, cuens de Bair », donne à Giles, sire de Rodemacce, soixante livres de terre « le samedy, à vintesme jour de Noeil », 1318. —

Reconnaissance faite au même comte de vingt livres de terre par « Arnols, sire de Pettenges ». 1er mars 1318. — René, fils du roi de Jérusalem..., donne vingt livres de terre à « Willaume d'Orlee, seigneur de Beffort. Lonwy », 12 mars 1429. — René, roi de Sicile..., confirme cent livres de rente à Jean, comte « Sauvaige de Dunne et de Kerbere ». 29 août 1425. — « Recognoissance faicte à hauls et nobles damoisiaux mes très chiers sires Henris, cuens de Bar, par Waleran dou Chaine, escuyer... » 1337. — Fol. 96 v°. « Henris, cuens de Bar », reconnaît une somme déterminée à Thibaut de Sorbeyt pour perte de chevaux à son service. 2 janvier 1342. — René, duc de Bar et de Lorraine, donne « la motié de la ville ... de Corne » comme garantie d'une dette contractée vis-à-vis de Jean de Chambley. Nancy, 14 février 1430. La copie de cette pièce se trouve, *in extenso,* au fol. 193. — « Yolens de Flandres, contesse de Bar, dame de Cassel », assigne vingt livres de terre à « Thieurous, fils de Jean Ragotels de Veloines ». 2 avril 1346. — Henri, comte de Bar, assigne quatre-vingts livres de terre à Louis d'Angemont, chevalier. 1342. — René, fils du roi de Jérusalem... confirme la donation d'une rente faite par Robert, duc de Bar, au profit de Philippe des Armoises. 15 avril 1426.

Fol. 99. Note de renseignements, de la main de Godefroy, à obtenir sur les titres du monastère de Sturtzelbron, de l'abbaye de Hauteseille; sur les chroniques de l'église de Trèves et des monastères « qui sont alentour : Villerbetnoch (*sic*), Bosonville » et autres situés en Alsace.

Fol. 101. Mention d'une lettre de transport et « enhéritement » fait par le cardinal, duc de Bar, « de la duché du Bar et marquisat du Pont, à son neveu René d'Anjou ». 13 août 1419. — Mention « d'assignation du douaire d'Isabeau de Lorraine, mariée à René d'Anjou ». 28 juin 1427.

Fol. 103. « Arbre, ligne et généalogie des ducs de Bar le Duc. Extraict d'Emond du Boullay. »

Fol. 105. Preuves de la maison de Bar. 1255-1316.

Fol. 107. Vidimus, du 6 juillet 1625, d'un acte de Robert, duc de Bar, approuvant « les aliénations d'Anoux ».

Fol. 109. Épitaphe du cardinal de Bar. Incipit :

« Hic situs est fulgens Ludovicus laude peremni,
Quem Bari genuit... »

Fol. 110. « Extrait du livre des alliances de la maison de Lorraine,

faict par messire Edmond du Boullay, hérault d'armes au fief de Valoys et esleu en l'eslection de Reims. »

Fol. 112. « Ex tomo 7 Stemmatum Bari ducum. » Extraits généalogiques de divers auteurs.

Fol. 114. « Extraict [de la main de Godefroy] d'une vielle copie en parchemin de la fondation de l'abbaye de Bosonville, l'original de laquelle se trouvera au Trésor des chartes de Son Altesse à Nancy. » 31 janvier 1033. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. I, preuves, col. 545.

Fol. 120. Consécration de l'oratoire de Bosonville par Thierry, évêque de Metz, en 1033 ; le comte Adalbert et sa femme Judith y sont inhumés. — Mention de trois actes de l'évêque de Toul « Pibo ». 1072-1096. Le tout de la main de Godefroy.

Fol. 122. « Ex Chartulario monasterii Beatae Mariae de Bullencuria, ordinis Cisterciensis, diocesis Trecensis. » Donation faite par la comtesse Gertrude, en 1183, confirmée par son époux « Gerardus, comes Vadanimontis ». 1187. — « Ex chartis comitum Campaniae. Hugo, comes Vadanimontis, homagium facit Theobaldo, comiti Campaniae. » Avril 1200. De la main de Duchesne.

Fol. 124. « Ex registro chartarum Campaniae. » Mathieu, duc de Lorraine, et Thibaut, comte de Champagne, s'engagent à payer chacun la moitié de ce qui était dû aux bourgeois de Metz par le feu duc Thibaut. Août 1220. De la main de Duchesne, ainsi que les deux pièces suivantes.

Fol. 124 v°. La duchesse de Lorraine Agnès déclare avoir donné à son fils Mathieu, duc de Lorraine, la ville de Nancy, qu'elle avait reçue en dot, et que son fils a donnée lui-même à sa femme la duchesse Gertrude. Juin 1220. — Le duc Mathieu promet, sous caution, de ne témoigner aucun ressentiment à sa mère, à cause des difficultés qu'elle avait faites pour se dépouiller de son douaire. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. II, preuves, col. 429.

Fol. 126. « Sigillum Joannis de Joinvilla. 1264. » Dessins à la plume de quatre sceaux très finement exécutés, dont Peiresc fait la description au fol. suivant.

Fol. 129. Arrêt du parlement de Pentecôte, 1281, concernant Jean, fils aîné du comte de Soissons, Marguerite, son épouse, et Isabelle, épouse de Thibaut, fils aîné du duc de Lorraine et filles du seigneur de Rumigny. De la main de Duchesne.

Fol. 130. « Accompaignement de Gauthier, sire de Brotières, et l'abbé de Saint Mansuy pour Germay. » Cet acte du sénéchal de Champagne, sire de Joinville, est du mois d'août 1246 et reproduit à la suite d'un vidimus de l'official de Toulouse, du 12 décembre 1474.

Fol. 132. « Amortissement de Lezeville. » Juin 1262. — « Carta domini de Jenville de Germai. » Décembre 1264.

Fol. 135 v°. Vidimus, en 1322, d'une charte de Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne, datée de mai 1265, relative à un accord passé entre le sire de Joinville et le couvent de Saint-Mansuy.

Fol. 136. Accord entre Jean, sire de Joinville, et les religieux du couvent de Saint-Mansuy, de Toul, au sujet de certaines redevances. Juillet 1312.

Fol. 140. Lettre de Ferris, duc de Lorraine, au sujet d'une dette contractée par Érard, duc de Chastellet, et Henri, son frère. 1321, « à la feste sainct Pierre et sainct Paul ».

Fol. 141 et 143. Deux lettres autographes de l'évêque de Toul, Jean Porcellet de Maillane, à Peiresc. 6, 13 juin 1620. Dans la première, il est question des titres de la famille de Chastellet, de l'histoire des Montmorency et de nouvelles d'Allemagne ; dans la seconde, l'évêque annonce qu'il envoie le « tiltre du Chastellet d'Erard et Henry (V. fol. 140), le ms. des évesques puis S. Mansuy jusques à Pibon ».

Fol. 146. Arrêt du parlement de Paris rendu entre « Rodulphus, dux Lotharingiae, et Maria de Lotharingia, uxor Guidonis de Castellione, quae petebat partem et portionem in ducatu Lotharingiae et alibi ex successione patris quondam et matris suae ». 10 juillet 1344.

Fol. 154. Arrêt du parlement de Paris, rendu au profit de Frédéric, comte de Linanges, et Marie de Blaisy, duchesse de Lorraine sa femme, contre Guy de Châtillon et Marie de Lorraine. 17 janvier 1357.

Fol. 158. Description de la « Cronique du kalendrier des heures du roy René ». 1377-1454. Incipit : « Le v° jour d'octobre mil CCC.LXXVII fut né Loys second, premier fils du duc Loys d'Anjou et lequel depuis fust roy de Sicile. »

Fol. 168. « Arrestum curiae parlamenti » entre le duc de Lorraine et les habitants de Neufchâteau. 27 août 1390.

Fol. 178. « Extraict d'arrest du parlement de Paris donné, le 1er août 1412, contre le duc Charles Ier de Lorraine, portant condemnation en amandes et réparations et exemption... des habitants de Neufchastel de la jurisdiction et obéissance des ducs de Lorraine, pour excès par

luy commis contre aulcuns dudict Neufchastel et contraventions à l'arrest... de 1391. » Extrait authentique sur parchemin.

Fol. 181. Copies de lettres de Louis, cardinal de Lorraine, aux habitants de Reims (Paris, 13 mai, et Clermont, 31 août 1422); au s[r] Cauchonnet, lieutenant du capitaine de Reims. Clermont, 30 octobre 1422. Copie de Valavez.

Fol. 183. « Extraict de l'histoire de Lorraine de M. Emond du Boullay, hérault d'armes au titre de Vallois », sur les ducs de Lorraine, leurs prérogatives, leurs domaines, etc. Copie de Valavez.

Fol. 185. Lettres de Charles de Lorraine, en faveur d'Arnoul de Sampigny. Nancy, 24 octobre 1422.

Fol. 187. Confirmation des lettres de Charles de Lorraine, en faveur d'Arnoul de Sampigny, par le roi René, duc de Bar. Au Pont, 15 janvier 1426.

Fol. 189. « Extrait de l'*Histoire du duc René de Lorraine,* faicte par N. Remy. » (Imprimé à Pont-à-Mousson, 1605.) Copie de Valavez.

Fol. 191. Indication de faits se rapportant à l'histoire du duché de Bar, avec un tableau chronologique extrait de Du Tillet. 1418-1431. De la main de Godefroy.

Fol. 193. René, fils du roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Bar et de Lorraine, donne à Jean de Chambley la moitié de la ville et de la terre de Corne, en échange de la ville et de la terre de Longuyon. Nancy, 14 février 1430.

Fol. 197. René, duc de Bar, achète une maison dite Grande maison, à Saint-Mihiel, et assigne en payement à Jean de Mandres la somme de 50 francs de rente. Saint-Mihiel, 19 mai 1430.

Fol. 199. « Divers privilèges et chartes des ducs de Lorraine. » Titre général se rapportant aux pièces insérées aux fol. 199-222, copiées par Valavez. « Lettre commant un seigneur donne respit à un seigneur prisonnier de rentrer à certain terme et jour en une ville, en prison ou en autre lieu où que bon sembleroit à celuy qui le tiendroit, et de payer les gardes que ledict prisonnier garderoient par icelui seigneur prisonnier. » Dijon, 7 novembre 1436. Il s'agit du roi René, prisonnier de Philippe de Bourgogne.

Fol. 201. « Responce faicte par feu monseigneur de Borgongne ès lettres de deffiances que monseigneur le duc de Lorraine luy faict, estant devant Nusse. » Au camp de Rolduc, 3 juillet 1475.

Fol. 204 v°. « Appoinctement de la ville de Nancy, faict entre les duc René et duc de Borgongne. » 6 octobre 1476.

Fol. 206. « L'intention que s'ensuit solicitera Cristien à toutte diligence, ce présent porteur, pour et au nom de nostre très redoubté seigneur M. le duc de Lorraine envers messire Guillaume Herter, à Basle. Basle, vendredy avant la sainct André, l'an LXXVI. » Il s'agit d'un secours de cinq à six mille Suisses demandé par le duc de Bourgogne.

Fol. 207. Lettre du duc de Lorraine à son lieutenant, le bâtard de Vaudémont, au sujet du meurtre commis sur son maître d'hôtel, Suffren de Baschier.

Fol. 207 v°. Liste de « ceulx qui joustèrent à Nancy, le jour de... » (Sans autre indication.)

Fol. 209. Lettres patentes, du 22 février 1477, par lesquelles René, duc de Lorraine, confirme et augmente les privilèges accordés aux Lorrains par Charles Ier, le 5 septembre 1392, et par Jean d'Anjou, le 22 novembre 1464.

Fol. 212 v°. René accepte les « deux francs par feu » qui lui sont accordés par l'assemblée des prélats, barons et autres nobles du duché de Lorraine, tenue à Nancy. 22 juin 1489.

Fol. 214. Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, confirme les droits, usages, coutumes et privilèges du duché de Lorraine. Nancy, 28 mars 1533. Dans cette pièce sont reproduits les actes de René, du 22 février 1477 ; de Jean, du 22 novembre 1464, et de René d'Anjou, du 31 janvier 1430 (fol. 215).

Fol. 218. Antoine, duc de Lorraine, accepte les trois francs par ménage qui lui sont accordés par les États de Lorraine assemblés à Nancy. 31 janvier 1526.

Fol. 219 v°. Antoine, duc de Lorraine, demande aux États de Lorraine de nouvelles subventions et établit diverses amendes contre ceux qui commettent des dégâts dans les bois et forêts. Nancy, 27 mai 1540.

Fol. 224. « Mariage de madame Jehanne de Lorraine, mariée au roy Charles d'Anjou, comte du Mayne. » Troyes, 21 janvier 1473.

Fol. 232. « Relation [anonyme] des affaires de Lorraine depuis le duc d'Anjou jusques à la mort du roy Louys XI et commencement du règne de Charles VIII. » Titre de la main de Peiresc ; copie de Valavez. Incipit : « Naguaieres partant de ma maison, je me transportay

en un jardin hors de la ville pour un petit prandre de récréation auquel je trouvay deux personnages parlans ensemble... et premier commença Joannes adressant ses parolles à Lud... » Lambert (*Catalogue des manuscrits de Carpentras,* t. II, p. 272) pense que l'auteur de ce dialogue serait Jean Lud, dont Calmet dit : « Lud, secrétaire du roy de Sicile, René II, a écrit un dialogue où il traicte de la guerre entre ledit duc René et le duc Charles de Bourgogne. J'en ai un manuscrit et je l'ai vu en plus d'un endroit. » V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* col. 85.

Fol. 254. Arrêt du parlement de Paris rendu entre le duc de Lorraine, Jean de Vaulx, Michel Gaillard, d'une part, et Jean, duc de Nemours, Louis, comte de Guise, Marguerite et Caroline d'Armagnac, d'autre part, au sujet des droits de propriété et d'usufruit des terres de Chaillac et de Lonjumeau. 24 février 1495.

Fol. 264. « Extraict du testament de René, second roy de Jhérusalem et de Sicille... » Louppy, 25 mai 1506. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. III, preuves, col. 355. Au fol. 264 *bis* se trouve intercalée une note de Valavez, portant rectification d'un passage de la copie du testament.

Fol. 266. Épitaphes de deux membres de la famille de Chastellet, inhumés en 1524 et 1568, dans l'église de Saint-Victor de Paris. De la main de Duchesne.

Fol. 267. Protestation de Claude de Lorraine, duc de Guise, adressée à son frère Antoine, duc de Lorraine, contre une clause du contrat de mariage d'Anne de Lorraine. Bar-le-Duc, 19 août 1540. Copie de Valavez. Dom Calmet indique cet acte à la date du 9 août (t. II, col. 1117).

Fol. 269. Observations sur la protestation de Claude, duc de Guise, du 19 août 1540. De la main de Valavez.

Fol. 270. « Traicté de Nuremberg entre Ferdinand, roy des Romains, tant pour l'empereur Charlequin (*sic*) que pour luy, d'une part, et Anthoine, duc de Lorraine, d'aultre. » Nuremberg, 26 août 1542; ratifié à Nancy, 14 septembre. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. III, preuves, col. 313.

Fol. 272. « Confirmation faicte par l'empereur Mathias, le 1er mars 1617, à Spire, du traicté de Noremberg. Ensemble l'acte d'insinuation dudict traicté. » 26 août 1561.

Fol. 280. « Lettres missives du roy Henry II [Villers-Cotterets, 30 juillet] suivant laquelle la Court donne congé à un conseiller pour

aller exécuter l'arrest par elle donné [1er août 1549] contre le duc de Lorraine, où il est question des droictz de souveraineté. »

Fol. 282. « Traicté faict entre le Roy et M. le duc de Lorraine. » Au camp devant Nancy, 6 septembre 1633. — Fol. 283. « Ratiffication du traitté par M. le duc de Lorraine, avec adjonction de quelques articles. » Charmes, 20 septembre 1633. De la main de Dupuy.

Fol. 284 et 293. Traité entre le roi Charles IX et le duc de Lorraine Charles III. Boulogne-lez-Paris, 25 janvier 1571. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. III, preuves, col. 436.

Fol. 285 et 293. Lettres patentes du Roi en Parlement, adressées aux Chambres des comptes et des aides, aux baillis de Sens et de Chaumont, etc., pour la publication du traité dont la copie précède. Boulogne-lez-Paris, 7 février 1571. V. *ibidem*, col. 439.

Fol. 285 v°. Déclaration du roi Henri III pour « l'esclaircissement du concordat » fait entre le roi Charles IX et Charles III, duc de Lorraine. 8 août 1575. V. *ibidem*, col. 442.

Fol. 288. « Déclaration du roy Henri II, par simples lettres missives, à ce que nonobstant le surçoy des arrestz du duc de Lorraine, il soit passé oultre à l'exécution de certains arrestz contre l'abbé de l'Isle en Barroys et le sr de Vaubécour... » 28 juin 1551 ; enregistrées le 8 juillet.

Fol. 290. « Surcéance d'un arrest de la Court concernant certain procez de contention de jurisdiction dépendante de la prétendue souveraineté de Lorrayne. » 5 août 1552.

Fol. 292. « Traictés et concordats entre le Roy et le duc de Lorraine pour la souveraineté, droict de régalle, jurisdiction, etc... Réservé seullement l'homage et le ressort de la duché de Bar. Vérifiez en Parlement, y séants les roys Charles 9e et Henri troisiesme. » 1571. (Titre seul.)

Fol. 300. « Establissement des grands jours à St Michel pour le pays de Barrois. » Lettres patentes du roi Charles IX. Nancy, 8 octobre 1571.

Fol. 317. Bulle du pape Clément VIII portant érection d'une église primatiale à Nancy. Incipit : « Clemens, episcopus... Super beati Petri, apostolorum principis, cathedram... » 15 mars 1602. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. III, preuves, col. 463. A la suite de cette bulle sont mentionnés (fol. 329 v°) cinq actes se rapportant à cette fondation, en date des 5 mars, 23 juillet, 2 octobre 1602, 10 et 15 juillet 1604.

Fol. 332. « Traicté de mariage de Henry de Lorraine, duc de Bar,

avec Marguerite de Gonzague, princesse de Mantoue. » Au Louvre, à Paris, 13 février 1606. V. *ibidem,* col. 486.

Fol. 336. « Mariage de Charles, prince de Vaudémont, avec Nicole, fille aisnée du duc Henry II, sœur de dame Claude de Lorraine. » 1621.

Fol. 340. « Coppie du testament de Henry, duc de Lorraine et de Bar, prins sur l'original. » Nancy, 4 novembre 1621. — Fol. 342 v°. Codicille du 6 août 1623. La fin de cette pièce se trouve au fol. 345.

Fol. 343. « Extraict du testament de feu Son Altesse de Lorraine Henry II. » De la main de Valavez.

Fol. 348. Dispense du Pape pour le mariage de Charles de Lorraine, prince de Vaudémont, avec Nicole de Lorraine, au bas de la copie de la requête du prince. 25 mai 1624. Copie de Dupuy.

Fol. 349. « Homage receu par Charles et Nicole, duc et duchesse de Lorraine, du s^r d'Anoux, comme de la mouvance de Lorraine qui estoit aultres foys de celle de Bar. » Nancy, 12 juin 1625.

Fol. 351. « Extraict faict sur le registre des causes de la Cour des grands jours à St Michel, ce 20 juillet 1625, des bailliages, prévostez et juridictions qui ressortissent maintenant par appel à ladicte Cour... »

Fol. 353. Lettre de l'empereur Ferdinand II à Louis XIII, au sujet de l'évêché de Metz. 11 août 1625.

Fol. 355. Transaction entre le duc de Lorraine, François, et le duc Charles, son fils : union des duchés dépendant de l'un et de l'autre; établissement de la loi salique en Lorraine. Nancy, 20 novembre 1625. V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* t. III, preuves, col. 493.

Fol. 361. « La vérité esclaircie en l'ordre de la succession aux duchés de Lorraine et de Bar. » Mémoire sans date, mais postérieur à 1625. De la main de Valavez.

Fol. 369. Mémoire relatif aux droits de la duchesse douairière de Lorraine, après le décès du duc Henri II. (S. d.) De la main de Valavez.

Fol. 373. « Les moyens et fondements dont s'est servy le comte de Vaudémont pour establir la succession masculine en la duché de Lorraine et Bar, au préjudice de la duchesse de Lorraine, sa belle fille, à présent régnante, en novembre 1625. »

Fol. 375. Copies de lettres de François de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Charles de Lorraine au duc de Chevreuse et à la princesse de Conti, au sujet de « la qualité de duc de Lorraine par luy prinse ». Nancy, 16 novembre 1625.

Fol. 379 et 381. Copie d'une lettre, sans signature, adressée à

M. de Marcillac, conseiller d'Etat, gouverneur de la ville de Verdun. Simières, 3 décembre 1625. Il y est question de nouvelles politiques et de la qualification de duc prise par le comte de Vaudémont. La copie du fol. 381 est de Dupuy.

Fol. 383. « Violences commises par les gens de guerre du duc de Lorraine en exécution de la sentence de l'Empereur qui luy adjuge la ville de Sarwerden et aultres. » 1622.

Fol. 387. « Mandement de l'empereur Ferdinand II à François, duc de Lorraine. » Spire, 3 août 1629.

Fol. 397 et 409. « Traitté de M. le duc de Lorraine avec le Roy. » Vic, ... janvier 1632. La copie du fol. 397 est de Dupuy.

Fol. 398 et 413. « Articles accordez entre M. le cardinal de Richelieu, commissaire député par le Roy, et les s[rs] de Ville, premier gentilhomme de la Chambre, et Janin, secrétaire d'Estat, commissaires deputez de M. le duc de Lorraine, à Liverdun, le 26 juin 1632. »

Fol. 400. « Testament de François II, duc de Lorraine, à Nancy, l'an 1632, par lequel il confirme le testament de René, duc de Lorraine, son trisayeul, faict en l'an 1506, et le transport faict à ses fils des duchez de Lorraine, et de Bar, l'an 1625. »

Fol. 405. « Approbation par Charles, duc de Lorraine, et Nicolas François, cardinal, du testament de leur père, sans aucune chose en réserver, l'an 1632. »

Fol. 417. « Traicté de paix entre le Roy et le duc de Lorraine, au camp devant Nancy, l'an 1633, le 6 septembre, et à Charmes, le 20 du dict mois. » V. dom Calmet, *Hist. de Lorraine,* t. III, preuves, col. 502.

Fol. 421. « Donnation faicte par Charles, duc de Lorraine, à Nicollas François de Lorraine, cardinal frère, de ses duchez de Lorraine et de Bar, leurs appartenances et dépandances. » Mirecourt, 19 janvier 1634. V. *ibidem,* col. 507.

Fol. 423 et 426. Lettres du duc Charles de Lorraine contre l'autorité du Roi, du parlement de Metz et des commissaires de Sa Majesté. Besançon, 13 juin 1634. A la fin, Peiresc a mis : « Ces lettres ont esté affichées clandestinement à Nancy. » La seconde copie est de Valavez.

Fol. 425 et 428. « Extrait des registres du parlement de Paris d'un arrest contre la maison de Lorraine. » 14 juillet 1634.

Fol. 431. Lettres par lesquelles Louis XIII nomme le s[r] Barillon de Morengis intendant de la justice et de la police dans la ville de Saint-Mihiel. Chantilly, 16 juillet 1634. Copie de Dupuy.

XVIe-XVIIe siècle. Papier et parchemin. 433 feuillets, dont un sur parchemin. Les fol. 2, 21, 37, 39, 51, 53, 57, 61, 80, 84, 92, 98, 100, 102, 111, 113, 123, 125, 128, 138, 139, 150-153, 163, 166, 167, 177, 192, 223, 230, 231, 252, 253, 268, 277-279, 287, 339, 344, 346, 347, 354, 359, 360, 371, 372, 378 et 402 sont blancs. Les fol. 179 et 180 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1815 (P., XLVII). Recueil ayant pour titre, au dos : « Chancelier de l'Hopital. Balduin. M. du Vair. M. de Villeroi. »

Fol. 1. « Le chancelier de l'Hospital. Fr. Balduin. » (Titre seul.)

Fol. 2. « M. Hospitalii, cancellarii, ex ipsius autographo apud Puteanum. » Maximes politiques et morales; réflexions diverses sur l'histoire du temps.

Fol. 6. « Harengue de M^r de l'Hospital, lorsque l'on luy osta les seaux. Extraict sur le bordereau des mémoires et instructions escript de sa main. » Titre de la main de Peiresc, qui a mis à la fin de la copie : « Sur le dos de l'original desdicts mémoires estoit escript d'une escripture fort nette et lisible, approchante néantmoings à celle desdicts mémoires :

Haec me scribentem petrosi plana Salonis
Excipiunt, conor lapides numerare, simulque
Diffugiunt versus et penna recondita thecae. »

Fol. 10. « Hospitalii, cancellarii, ad provinciales et senatores adlocutio. Ex ipsius autographo apud Puteanum. »

Fol. 12. « De l'autographe de M. de l'Hospital, chancelier, qui est chez Dupuy. » Harangue sans titre ni date; elle paraît être adressée au Parlement et d'une date postérieure à la reprise du Havre aux Anglais, en 1563. Cette pièce, comme celles qui précèdent, porte des rectifications et annotations marginales qui paraissent être de la main de l'un des frères Dupuy.

Fol. 17. « M. Hospitalii, cancellarii, ex autographo apud Puteanum. » Considérations sur des points de droit.

Fol. 21. Harangues du chancelier de l'Hôpital au Parlement, du 26 juillet 1567; du 6 juillet 1560 (fol. 59).

Fol. 71. « Balduin. » (Titre seul.) — Fol. 73. « La première partye d'une proposition d'erreur sur les mémoires d'Anjou par François Balduin. »

Fol. 113. « Balduin. De la grandeur et excellence de la maison

d'Anjou. » Sommaires des chapitres des quatre livres de François Balduin.

Fol. 123. « Panégyric sur la maison de Bourbon par messire François Balduin, J. C. » Incipit. « Il y a maintenant vingt trois ans qu'estant appellé au service de madame Marguerite de Valoys, royne de Navarre... » Explicit (fol. 176) : « Lequel panégyric je soubzscript et signé ay copié et transcript sur les brouillards et mémoires originaux escriptz de la main dudict défunct et seigneur Balduin, l'un de mes plus certains et grands amys et familiers, achevé le vendredy au soir dixiesme de décembre mil cinq cens soixante et quatorze. » Mentionné par le P. J. Lelong, *Bibliothèque historique de la France,* n°s 14955 et 14956.

Fol. 179. « Mons. de Villeroy. M. du Vair. » (Titre seul.)

Fol. 181. « Advis de M. de Villeroy à la reine, mère du Roi, sur les affaires du duc de Mantoue. » 8 novembre 1613.

Fol. 193. « Mémoires de M. de Villeroi. » Copie de Valavez. V. Villeroy, *Mémoires d'Estat,* p. 1-113 (édit. de 1665).

Fol. 215. « Depuis l'an 1580 jusques en l'an 1594. A monsieur de Bellièvre. » Copie, en grande partie, de Valavez qui a mis à la fin : « Apres cecy suit le gros cahier qui commence, Estant de retour audict Alincourt. » V. *ibid.,* p. 114.

Fol. 271 et 283. Harangue : « Si jamais il a deu estre permis et fut oncques nécessaire de parler librement... » La première copie est de Valavez, qui a mis à la fin de la pièce : « Cette harangue fut faicte par M. de Villeroy au mois de may 1593, pour estre prononcée en l'assemblée (appelée des Estats), à Paris, où il avoit esté très invité... » Valavez indique ensuite les motifs pour lesquels cette harangue n'a pas été prononcée.

Fol. 282. « Lettre de M. de Villeroy à M. le duc de Mayenne. » 2 janvier 1594. V. Villeroy, *Mémoires d'Estat,* p. 516, où cette lettre porte la date du 22 janvier.

Fol. 325. « M. du Vair. » (Titre seul.) — Fol. 326. « Discours de la négociation de Messrs de Bouillon et de Sancy en Angleterre pour le faict de la ligue offensive et deffensive contre le roy d'Espagne, l'an 1596. » V. *OEuvres de M. Guillaume du Vair...* Appendice, p. 3 (édit. de 1625).

Fol. 357. « Lettre du sr de Sancy à la Royne. » V. *ibid.,* p. 26.

Fol. 360 v°. « Propositions faictes à la royne par les seigneurs de

Bouillon et de Sancy. » V. *ibid.*, p. 29. — Fol. 366 v°. « Deuxiesme escript. » *Ibid.*, p. 33. — Fol. 371. « Troisiesme escript. » *Ibid.*, p. 37. — Fol. 313. « Quatriesme escript. » *Ibid.*, p. 38.

Fol. 376 v°. « Articles comme ils sont demeurez accordez et signez. » *Ibid.*, p. 41.

Fol. 380 v°. « Coppie des premières lettres envoyées par le Roy à la royne d'Angleterre. » Melun, 29 août 1593. *Ibid.*, p. 44.

Fol. 381 v°. « Advis sur le faict de la présente négotiation. » *Ibid.*, p. 45.

Fol. 386. « Advis sur la constitution et l'estat d'Angleterre et accidens desquels il semble estre menacé. » 1596. *Ibid.*, p. 46.

Fol. 396. « Oraison de S. Augustin. Version de M. du Vair. » *Ibid.*, p. 273.

Fol. 397. « Inscription pour le collège d'Aix à l'honneur du feu Roy [Henri IV]. » *Ibid.*, p. 733.

Fol. 398. Oraisons funèbres pour : « M. Maynier », 1607; le conseiller Thomassin (fol. 406); le doyen Aymar (fol. 408); « le présidant Paul » (fol. 410); M. Dedon (fol. 412); le président Chaine (fol. 414); le président Aymar aîné (fol. 418); le président Aymar « puisné » (fol. 422). V. *ibid.*, p. 773, 787, 785, 783, 780, 776, 761, 765, où les noms des personnages ne sont pas indiqués; ici, ils ont été mis par Peiresc.

Fol. 424. Mémoire de procès « devant le séneschal de Provence... entre Catherine Giraudi... et Madeleine Serene... » (Incomplet.) *Ibid.*, p. 1163.

Fol. 442. « Prononcé à Pasques, 1610. » Arrêt du parlement de Provence « entre Barthélemy Abel, du lieu de Beaumont... et Françoise Abel... » (Question de succession.) « Arrest prononcé en robbes rouges. » *Ibid.*, p. 1146.

Fol. 456. Mémoire de procès « entre Berthomairette Augier, du lieu d'Antibe... et Paulet Gachon... » (Question de succession.) *Ibid.*, p. 1179.

Fol. 483. « A mon arrivée au Parlement, 1599. » Harangue de du Vair. *Ibid.*, p. 811. Cette pièce est de la main de M. du Vair, comme une partie des suivantes.

Fol. 486. « Harangues prononcées par le président du Vair aux ouvertures du parlement de Provence et aux Grands-jours de Marseille, 1606-1615. » V. *ibid.*, p. 811, 872, 876, 884, 898, 904, 910, 918, 925, 930.

Fol. 544. « Adieu à messieurs du Parlement. » 1616. *Ibid.*, p. 936.

Fol. 546 et 564. « A la publication des édictz. » Harangue de du Vair au parlement de Paris. 18 février 1620. (Autographe.) La copie du fol. 564 est de la main de Peiresc. V. *ibid.*, p. 941.

Fol. 550. « Ouverture du Parlement. Sur les antiquitez du païs et les princes qui y ont dominé. » Octobre 1612.

Fol. 562. « Minutte Mionne pour harangue funèbre. »

Fol. 570. « Minutte d'une harangue que le Roy avoit commandée au feu s[r] du Vair pour la faire au parlement de Thoulouse, pensant y aller de Cleirac sans s'arrester à Montauban, en juillet 1621. »

Fol. 586. Minutes de lettres de du Vair au conseiller Ribier, à Paris (Aix, 9 avril 1616) : « à millor Hay », ambassadeur extraordinaire d'Angleterre (s. d.); au s[r] Ottaviano Buono, « ambassadeur extraordinaire de Venize, accompagné du s[r] P. Contarini, ambassadeur ordinaire ».

Fol. 592. « Pour le passage de Mons[r] de Nemours en Savoye. » Ce sont des instructions données par du Vair à ce sujet.

Fol. 593 et 596. Lettres de M. du Vair au parlement de Provence. 17 juin 1616 et 25 juillet 1617.

Fol. 598. « Lettre de M[gr] le garde des sceaux du Vair à M[r] le duc de Guyse sur le subject de la mort de M[gr] le cardinal, son frère. » 6 juin 1621.

Fol. 599. Minute de lettre de M. de Roissy, à de Vic et de Bras. (S. d.)

Fol. 601. Prière en latin.

Fol. 605. Mentions, de la main de Peiresc, de sept actes intéressant la famille du Vair, en Auvergne (« du Ver, dict du Puch »). 1359-1523.

Fol. 606. Lettre constatant l'hommage prêté par « Jacob du Ver, dict du Puch », seigneur de Nussargues, entre les mains de Jean de Rochefort, bailli du vicomté de Murat. 20 août 1359. La copie est de la main de Duchesne, ainsi qu'une note d'envoi.

Fol. 609. Notes sommaires sur « les alliances des maisons de Diene, du Vair, du Puy et de Nerestant ».

Fol. 611. Épitaphe de du Vair, de la main de Peiresc.

Fol. 613. « Copie de lettre qu'on attribuoit à M. du Vair [adressée] à M. de Rosny. » Note marginale de Peiresc : « mais on est asseuré que c'est de M. du Maurier. »

Fol. 619. Copie d'une lettre, signée « Maran », adressée à du Vair.

Fol. 621. Dessin à la plume et au lavis d'encre de Chine, représentant le projet d'un mausolée à élever à la mémoire du chancelier du Vair. Au verso : « Parafé *ne varietur*... » Suivent les signatures d' « Anthoinette du Vair, Huber le Sueur, Demonrousre et Desainct ».

Fol. 623. « Devis d'une sépulture faict par M. du Pré, qui loge à la grande galerie du Louvre, pour l'envoier à M. de Peiresc, à Paris. »

Fol. 625. Sonnet de Ruelle à M. du Vair :

« Afin qu'éternellement
En France Apollon habite... »

Fol. 627. Autre, du même :

« Quand je voy cette Providence
Qui fait toujours si sagement... »

Fol. 629. « Copie d'une letre escrite à M. le garde des seaulx sur ce qui se passa en l'églize St Germain de l'Auxerois, le jour de Pasques, et au Conseil tenu le xxme d'avril dernier entre MM^rs les ducs et pairs et luy. 1618. »

XVIIe siècle. Papier. 634 feuillets. Les fol. 5, 9, 11, 16, 20, 58, 72, 177, 178, 192, 213, 214, 250-252, 385, 394, 395, 401-403, 417, 479-482, 528, 534, 561, 563, 582-585, 590, 591, 595, 597, 602-604, 607, 608, 610, 612, 618, 620, 622 sont blancs. Les fol. 404 et 405 manquent. 370 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1816 (P., XLVIII). Recueil : « Moines, Jésuites, chevaliers de Malthe. » Titre au dos. Les fol. 1-127 manquent.

Fol. 128. Copie d'une lettre de Claire d'Albes à son frère, le baron de Miossans, rapportant quelques détails de la vie de César de Bus, fondateur de la congrégation des frères de la Doctrine chrétienne. (S. d.)

Fol. 130. « Commission du s^r abbé général de Cisteaux [Pierre Nivelle] adressante à dom Jehan Brus, quoprieur du monastère du Toronnant, pour faire rembourcer les despens faicts par frère Chiousse ou procez contre frère Gaspard Brum et aultres dudict monastère. »

Fol. 130 v°. « Teneur de la sentence rendue par ledict général de Cisteaux contre frère Gaspard Brum et ses adhérantz. » 4 juin 1626. — Fol. 133 v°. Autre sentence du même dans la même affaire. 5 juin 1626. Copies authentiques.

Fol. 139. « Visitation pour la réforme de l'abbayie de la Roe », ordre de S. Augustin, au diocèse d'Angers. Extrait d'un arrêt du Conseil du Roi, du 10 novembre 1609, portant publication des lettres patentes de Henri IV au sujet de la réforme de cet ordre (fol. 140). Paris, 3 septembre 1609.

Fol. 143. Lettres patentes de Louis XIII « pour la réformation des abbayes du chevalier de Vendosme, Marmoutiers, St Faron les Meaux, St Lucien les Beauvais, Labalasse (*sic*) de Rouen ». Paris, 25 février 1622. — Fol. 145. Requête du chevalier de Vendôme tendant à la publication desdites lettres. 4 mars 1622.

Fol. 147. « Réforme des abbayes du s^r de la Varenne..., abbé commandataire d'Esnay, diocèse de Lion; Moustier St Jehan, diocèse de Langres; St Maixant, diocèse de Poictiers; St Lhomere, diocèse de Chartres; S. Nicolas, diocèse d'Angers, de l'ordre de St Benoist. » Extrait d'un arrêt du Conseil du Roi, du 21 juillet 1609, ordonnant la publication des lettres patentes de Henri IV au sujet de la réforme de ces abbayes (fol. 148). 4 juillet 1609.

Fol. 151. « Pour la réformation et réunion des biens de l'abbayie de Thiron. » Extrait d'un arrêt du Conseil du Roi, du 3 juin 1622, rendu à la requête de Henri de Bourbon, évêque de Metz, portant publication des lettres patentes de Louis XIII, relatives à la réforme de cette abbaye. » 11 mars 1622.

Fol. 155. « Arrest du parlement [de Paris] sur la réformation de l'abbaye de la Celle lez Troyes... confirmé par le Roy en Conseil privé... » 2 septembre 1549.

Fol. 159. « Arrest du parlement [de Paris] sur la requeste du général de l'ordre St Augustin en la congrégation St Victor pour la refformation des religieux.. » 7 juin 1549.

Fol. 164. Relation d'un différend entre le P. Bonal, provincial des Observantins de Bordeaux, et le P. Brunon, gardien du couvent de l'Observance de cette ville; le provincial, mécontent des sentences rendues par les autorités ecclésiastiques, se livre à des voies de fait; le couvent est mis en interdit... De la main de Valavez.

Fol. 171. Bref d'Urbain VIII à l'archevêque d'Aix au sujet des religieuses de l'ordre de Saint-Dominique de cette ville : « ... Cum sicut non sine gravi animi nostri molestia accepimus... » Rome, 22 mars 1627.

Fol. 173. Copie d'une lettre du P. M... de l'Incarnation, « en la maison de St Laurent les Aix, au général de l'ordre de la très Saincte

Trinité et rédemption des captifs, en sa maison des Mathurins, à Paris ». 12 février 1628. Au sujet de la réformation de l'ordre. — Fol. 174. Analyse de la réponse du Général des Mathurins.

Fol. 177. « Articles produictz contre le révérend Père Gabriel Brémond, provincial prétendu de la province de Provence, par les P.P. Anselme Gaultier et François Sibourg. » 7 août 1632.—Fol. 181. Mémoire, en latin, résumant la défense du P. Brémond, déposé par trois de ses collègues et par le chapitre de Marseille, pour excès de pouvoirs commis au mépris des statuts de l'ordre. — Fol. 185. « Rescriptum domini prolegati pro celebratione capituli provincialis in civitate Tholonensi ad arbitrium majoris partis Patrum capitulantium. » Procès du P. Brémond appelant de la sentence du chapitre de Marseille. 1632. — Fol. 187. « Acta capituli provincialis... in conventu Tholonensi, tempore Michaelitiorum celebrati. » 1632. — Fol. 191. « Summarium processus cum sententia. » 8 août 1632. Affaire du P. Brémond.

Fol. 195. Vidimus d'une donation faite aux Minimes de Châteauvillain, en janvier 1307, par Jean, sire de Châteauvillain. Copie authentique.

Fol. 201. « Submission des Pères de l'Oratoire aux évesques. Déclaration, de la part de la congrégation, à un prélat de France sur l'establissement d'une de nos maisons en son diocèse qui sert pour faire voir quel est l'estat de nostre dicte congrégation. » 14 décembre 1618. Il s'agit de la maison de l'Oratoire de Saumur.

Fol. 205. Copie d'une lettre de M. Tiffy au « commandeur de la commanderie du St Esprit de Bezançon, Alvyzet ». Paris, 28 mars 1636. — Fol. 207. « Commissio praeceptoriae hospitalis Sancti Spiritus Bisuntii », pour Alviset, transmise par la lettre précédente.

Fol. 209. « Absolution de dom Bruno, général des Chartreux, et élection de dom Juste Perrot, en may 1631. Ex charta capituli generalis ordinis Cartusiensis. 1631. » Au verso, mention de l'inscription du sr de Vaudricourt, conseiller au parlement de Paris, au rang des « bienfaiteurs séculiers de l'ordre ».

Fol. 210. Donation, par Humbert, dauphin de Viennois, d'une rente de « centum solidorum grossorum turonensium argenti monetae regis Franciae » à prendre sur ses domaines de « montis Bonodi, montis Floviti et Montis fortis » au profit de « majori domui Cartusiae Gratianopolitanae ». 29 septembre 1337. Ladite donation confirmée, au Pont de Sorgues, le 14 janvier 1339, par Marie des Baux, femme du

Dauphin; l'acte est reproduit au fol. 212 v°. — Mention d'une nouvelle confirmation de cette donation faite par les deux époux, le 12 décembre 1342 (fol. 213 v°).

Fol. 214. Bulle de Clément IV, relative au privilège accordé aux Chartreux, « de non extrahendo extra diocesim nec excommunicando aut interdicendo ». Incipit : « Clemens... Speciali gratia et favore vos illa de causa... Datum Perusii. » 4 mai 1265. — Fol. 214 v°. « Bertrandus Sardus, judex Massiliensis palacii, transcripto privilegii auctoritatem interponit. » 19 février 1279. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 216. « Cluniaci in causa Arrabonis. » (Titre.) — Fol. 217. « Regnante Ludovico, imperatore, Bosonis filio, sponsalitium Fulcherii et Raimodis cum donatione villarum et mancipiorum. » Avignon, 909. Copie authentique.

Fol. 219. Donation faite par « Archimbaltus, Pontius », fils du précédent, et autres aux religieux de Cluny « in pago Regensi » de biens situés « in villa Valenciola ». Vers l'an 1000. Copie authentique.

Fol. 221. « Carolus II [rex Siciliae] transigit cum Cluniacensibus de juribus Valenciolae, Albarni et Villae Dei. » 22 juillet 1282 et 17 février 1298. Copies authentiques.

Fol. 225. « Renatus rex regalia Valensolae donat Cluniacensi abbati. » 5 février 1475. Copie authentique.

Fol. 229. « Schedae Rivipollenses et Barcinonae. Par le P. Jean François, provincial des Minimes, allant au chappitre à Barcellone, 1629. » (Titre.) — Fol. 230. Note de Peiresc sur les recherches à faire au sujet du monastère de Ripoll, qui dépendait anciennement de Saint-Victor de Marseille.

Fol. 231. Extraits et mentions, de la main de Peiresc, de diverses donations faites au monastère de Saint-Victor de Marseille : « Bernardus, comes Bisuldunensis, dat monasterium Sancte Marie de Rivopullo » (28 décembre 1269) ; du même, donations de terres situées « in episcopatu Gerundensi », en 1080.

Fol. 233. « Rivipollenses abbates. Extraict de la chronique générale de S[t] Benoît, faitte par Antonio Yepes, touchant le monastère de Ripoll. » 888-1197.

Fol. 235. Épitaphes de Raymond Bérenger, comte de Barcelone, « mort le 27 mars 1076 », et d'Almodis, sa femme. Note sur la translation de leurs restes en 1545 : description de leur tombeau dans l'église de Barcelone.

Fol. 236. « Raimundus Berengarius, Dulciae maritus, Tonssam donat Rivipollensi monasterio. » 8 juillet 1102. A la suite de cet acte se trouvent les mentions d'autres actes faits en faveur du monastère de Ripoll, de 1132 à 1290.

Fol. 240. Lettre d'affaires de Pierre Fort à Peiresc. Marseille, 27 mai 1629.

Fol. 241. Lettre du P. Jean François, minime, à Peiresc. Marseille, 20 juin 1629. Au sujet d'envois de livres et de pièces.

Fol. 243. Deux autres lettres du même à Peiresc sur Ripoll, Pobleto et les tombeaux des comtes de Barcelone. Barcelone, 8 et 16 mai 1629.

Fol. 247. « Indulgentia de Portiuncula Assisii. » Mandement de l'évêque Thibaud. Description du sceau par Peiresc.

Fol 249. « Jésuites. » (Titre.) — Fol. 252. « J. H. S. MA. Quae a R^{do} P. N. ad provinciales missa sunt ad bonam collegiorum gubernationem spectantia. Facultates a S. D. N. Gregorio XIII, die 25 junii 1573 concessae. »

Fol. 254. « R. P. N. generalis limitatio facultatum a Gregorio XIII obtentarum pro septentrionalibus. »

Fol. 255. « Indulgentiae concessae Societati Jesu per Galliam a S. D. papa Gregorio XIII. »

Fol. 255 v°. « Facultates a Sede apostolica concessae Societati Jesu pro variis provinciis septentrionalibus. »

Fol. 261. Discours anonyme, adressé à la reine mère et au Roi, dans lequel on attribue la mort de Henri IV à la politique du Pape et à celle du roi d'Espagne, dont les Jésuites auraient été les instruments. Les marges contiennent de nombreuses citations d'auteurs anciens, grecs et latins.

Fol. 299. « Extraict de quelques passages du libvre intitulé : *le Songe du Vergier,* composé par M. de Louviers, conseiller en la Cour de parlement de Paris, du temps de Charles 5, environ l'an 1364, auquel livre est traicté de l'une et l'aultre jurisdiction ecclésiastique et séculière et est composé en forme de dialogue entre le clerc et le chevalier. » Ce sommaire et les extraits qui suivent sont de la même main que la pièce précédente.

Fol. 321. « Mariana. » Copie du traité de Jean Mariana *Sur les choses qui sont dignes d'amendement en la Compagnie de Jésus,* comprenant vingt chapitres. Cf. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus,* t. V, 563, 13.

Fol. 382. Note sur « la modification des articles du contrat de la réception des Pères Jésuites en ceste ville », qui n'est pas désignée.

Fol. 383. « L'Université de Paris remonstre très humblement au Roy et à nosseigneurs de son Conseil, sur la réquisition faicte par Mrs les députés du clergé, contenue en leur cahier général pour le restablissement des Jésuites en leur collège de Clermont à Paris. Mémoire de M. de Fillesac. »

Fol. 385 et 452. Copie des lettres du Roi ordonnant la remise au Conseil d'État des pièces de la procédure suivie au parlement de Rouen contre le P. Ambroise Guyot, jésuite, et la remise de la personne du Père jésuite à qui sera indiqué par le Roi. Paris, 18 février 1625. Note de Peiresc : « L'huissier du Conseil a ammené le P. Ambroise et par commandement de Mgr le Chancelier l'a remis au P. Coton. » Cf. Prat, *Recherches sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton,* t. IV, p. 457-467.

Fol. 387. Lettre, en caractères conventionnels, de la main de Valavez, avec la traduction interlinéaire, de la main de Peiresc, qui a mis en tête : « Baltazar J. in voto. » Il est question de la mission de Faussan, envoyé en Bavière pour détacher le duc de l'Autriche; les instructions secrètes reçues du duc de Richelieu et de Schomberg par Faussan avaient été « mises au net par son secrétaire [Baltazar], un de ces Jésuites in voto », et livrées au duc.

Fol. 388. Lettre, en caractères conventionnels, de la main de Valavez, avec la traduction interlinéaire, de la main de Peiresc. 8 avril 1625. Il y est question de l'affaire du P. Guyot, ainsi que de l'arrestation d'un individu soupçonné de vouloir attenter à la vie du Roi, et trouvé porteur de couteaux et de lettres des Jésuites de Cambrai à ceux d'Amiens.

Fol. 389. Billet (sur demi-feuillet), en caractères conventionnels, de Valavez, traduit par Peiresc, dans lequel il est question de la disgrâce des Jésuites, due aux lettres du P. Arnoux, et d'un livre fait à Rome contre le cardinal, ainsi que de la désignation du P. Chanteloup, de l'Oratoire, comme confesseur du Roi.

Fol. 390. Notes, de la main de Valavez, sur les « Jésuites in voto » ; sur Oudin, Baltasar ; saisie de papiers et de pièces chiffrées chez Oudin ; désignation de correspondants secrets des Jésuites; surnoms donnés à certains personnages, etc.

Fol 392. Relation, de la main de Valavez, sur les faits imputés au

curé d'Estran, François Martel, et au jésuite Guyot. Janvier 1625.

Fol. 394. Extrait des délibérations de la Faculté de théologie de Paris, réunie le 1er décembre 1554, « ad determinandum de duobus diplomatibus quae summi pontifices Paulus III et Julius III his qui Societatis Jesu nomine insigniri cupiunt, concessisse dicuntur ». Imprimé, s l. ni d. Cf. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* t. II, col. 1759.

Fol. 395. « Défenses de ceux du collège de Clermont contre les requeste et plaidoyés contre eux ci devant imprimées et publiées, ensemble les lettres patentes du Roy. » 1594. Imprimé, s. l. 1594. Cf. *ibidem,* col. 1758.

Fol. 423. Extrait des registres du parlement de Paris : rapport sur les ordres formels donnés par le Roi d'enregistrer son édit sur la confirmation de la Société de Jésus; arrêt d'enregistrement du 2 janvier 1604. Copie authentique.

Fol. 429. « Sermon du P. [Jean] Gontery, jésuiste, en présence du Roy en l'église Sainct Gervais à Paris, 1610. » V. Prat, *op. cit.,* t. III, p. 184, note 2.

Fol. 433. « Articles du P. Coton pour demander à une possédée d'Amiens. »

Fol. 435. Copie de lettre. « C'est de la propre letre du Père Richeaume, pour avoir une maison professe dans Arles que luy donna passant par ladicte ville. » (S. d.)

Fol. 437. « Coppie d'une lettre escripte de Paris par Bartelemy Jacquinot, jésuite, à Anthoine Suffren, recteur du collège des Jésuites à Lion. » Paris, 24 février 1612. V. Prat, *op. cit.,* t. V, p. 297, note 8.

Fol. 439. Copie d'une déclaration faite par « Henry de la Tour, Desdiguières (*sic*) et Chastillon à des membres du synode national de Privas », promettant « oubly de toutes injures passées... obéissance au Roy... » Paris, 15 août 1612.

Fol. 440. « Coppie d'une lettre faitte de Paris par Jean Suffren, jésuite, pour Antoine Suffren, recteur des Jésuites à Lion. » Paris, 23 février 1612. Cf. Sommervogel, *op. cit.,* t. VII, 1700, 10.

Fol. 442. Copie d'une lettre du conseiller Maran à du Vair, au sujet d'un arrêt rendu contre les Jésuites. Toulouse, 10 juillet 1613.

Fol. 444. « Second arrest des Jésuites. 1618. » Copie de la main de Valavez qui indique qu'il a reproduit les ratures opérées sur la minute par le garde des sceaux.

Fol. 446. « Mémoire contenant les principaux points des lettres que le P. [Jean] Arnoux avoit escrites à un nommé Oudin, après qu'il fust chassé de la court, présenté au Roy et dressé par un des commissaires député par Sa Majesté pour veoir lesdites lettres et informer sur le contenu en icelles. 1622. » Copie de Valavez.

Fol. 450. Copie d'une lettre du P. Antoine Pacot, du 29 août 1623.

Fol. 454. « Quaestiones quodlibeticae huic tempori accommodatae, disputandae in antiqua Sorbona Parisiensi mense decembri, diebus Saturnalitiis et dedicatae illustrissimo S. R. E. cardinali de Rochelieu seu de Rupella negotiorum status in regno Galliae supremo praefecto. » 13 décembre 1625. Cf. Prat, *op. cit.*, t. IV, p. 601.

Fol. 460. Copies de deux lettres du P. Pacot. Rome, 9 décembre 1622, 6 janvier 1623. Sur l'arrivée du prince de Condé à Rome, et de Marc Antoine de Dominis.

Fol 462. « Procédures faictes contre les Jésuistes » à l'occasion du livre d'Antoine Santarelli; déclaration des Jésuites. 13-16 mars 1626. Copies de Valavez, extraites « d'un mémoire de M. l'évesque d'Angers ». Cf. Sommervogel, *op. cit.*, t. II, 1557, n° 28.

Fol. 466. « Impostura contra li Giesuiti di Roma. » 19 mai 1626. En italien.

Fol. 467. Copie de l'arrêt du Parlement portant censure du livre de Santarelli. 17 mars 1626. De la main de Valavez.

Fol. 469. Copie de l'acte signé, le 27 février 1626, à Sainte-Geneviève, par les evêques d'Avranches, de Chartres et de Soissons « sur le faict de la censure du 13 décembre 1625 », portée contre l'« Admonitio ad Regem ». Imprimé, s. l. 1626. Cf. Carayon, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus,* n° 3062. Cf. Sommervogel, t. IV, 992, 27, et Prat, *op. cit.,* t. IV, p. 574.

Fol. 474. « Requeste du recteur de l'Université contre la doctrine des Jésuites. » Paris, 16 janvier 1626.

Fol. 476. « Requeste des Jésuistes au Roy sur le désadveu des libelles, etc. » 15 janvier 1626.

Fol. 478. Discours adressé au Roi par le recteur de l'Université de Paris dans une audience que lui donna Louis XIII. — Réponse du Roi. — Observations du garde des sceaux. — Réplique du recteur, auquel le garde des sceaux finit par imposer silence. 4 janvier 1627. Le recteur de l'Université venait protester contre le rapport de la censure portée sur l'« Admonitio ad Regem ».

Fol. 480. « Copia litterarum Universitatis Cracoviensis ad Universitatem Lovaniensem. » 29 juin 1627. Au sujet des agissements des Jésuites.

Fol. 482. « Almae Salmanticensi studiorum ac studiosorum foecundissimae matri Andreas Trevisius, ser[mae] Infantis medicus cubicularius. » Bruxelles, 24 avril 1627. Au sujet des dangers que courent les Universités d'être accaparées par les Jésuites.

Fol. 484. Extrait d'un arrêt du parlement de Provence portant que « l'image de S[t] Louys au maistre autel des Jésuistes ne pourra estre changée pour faire place à celles de S[t] Ignace ou aultre sainct ». 30 juillet 1627.

Fol. 486. Arrestation des Jésuites à Constantinople; leur transfert à l'île de Chio; complications diplomatiques. Nouvelles de Constantinople, 18 mars 1628.

Fol. 487. « Extratto d'una consulta fatta in Roma nella congregatione di Propaganda fide, alli 13 di novembre 1627. »

Fol. 488. Relation de Constantinople, du 27 janvier 1628; mise à sac, sur l'ordre du « Caimacan » influencé et « trompé » par les Jésuites, d'une imprimerie installée dans la maison du patriarche; agissements des Jésuites contre l'Église grecque; leur arrestation en masse.

Fol. 490. Copie d'une lettre dans laquelle le P. [Jean] Suffren, jésuite, donne au P. [Gaspard de] Seguiran des détails sur les divers incidents qui se produisirent pendant une maladie de Louis XIII qu'on croyait en danger de mort. Lyon, 2 octobre 1630.

Fol. 495. « Copia della relatione d'uno insigne miracolo di S. Franc. Xaverio nel collegio di Napoli della Compania di Giesu in persona del P. Marcello Mastrilli, è scritto dall' istesso Padre. » 1634. Cf. Sommervogel, t. V, 715, 1, et Carayon, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, n° 2269.

Fol. 496. « Copia di un capitolo della lettera del P. Girolamo Fazoli scritta... al P. Giovanni Chamerota [Camerota]. » Rome, 5 janvier 1634.

Fol. 497. « Copie d'une lettre du P. Surin, jésuiste de la province de Paris [d'Aquitaine]. » 1635.

Fol. 501. « Jesuitopographia. » Pièce satirique :

« Opulentas civitates,
Ubi sunt commoditates,
Semper querunt isti Patres... »

Explicit :

« Vos qui cum Jesu estis,
Non ite cum Jesuistis. »

Fol. 503. « Vers escripts contre les pilliers de la galerie du Louvre. » Contre le duc d'Épernon et les Jésuites.

« D'Espernon, possédé d'une manie extrême,
Suscita contre Henry un monstre d'Angoulesme... »

Fol. 505. « Chevaliers de S[t] Jean de Hierusalem. Tiltres anciens. » (Titre.) Au verso : recette, en vers latins, de la main de Peiresc, où il est question de « judaicae capsae ».

Fol. 506. Bulle d'Alexandre III sur l'élection du grand maître des Hospitaliers. « Alexander... Constitutis in praesentia nostra tam dilectis filiis nostris B., priore... » Tusculum, 21 juin 1172.

Fol. 508 et 667. Henri, « archiepiscopus Nazarenus », prend sous sa protection le grand maître et les frères de la maison de Saint-Jean de Jérusalem. 9 novembre 1259.

Fol. 510 et 667. Basile, premier patriarche latin de l'église d'Antioche, donne aux frères de Saint-Jean de Jérusalem « locum quemdam in circuitu Beatae Mariae ». (S. d.) Description du sceau.

Fol. 512 et 667 v°. Le grand maître « Josbertus » donne le monastère de Saint-Georges à « Meletus Surianus, Surianorum... archiepiscopus ». 1173. Description du sceau.

Fol. 514 et 668. Roger de Molins, grand maître, vend une maison à Jean Perrier et à sa femme. 26 avril 1186. Description du sceau.

Fol. 516 et 668. Mention d'une vente faite à l'hôpital de Jérusalem par Gautier, seigneur de Césarée, d'un « casale nomine Betherius ». 1136.

Fol. 518 et 668. « Ropinus », prince d'Antioche, donne au grand maître « Guarinus de Monteacuto » et à l'hôpital de Jérusalem « civitatem Gabulensem... Gibes », 1[er] avril 1215.

Fol. 520 et 668 v°. Baudouin, « Ramatensis dominus », confirme l'achat fait par Constance, sœur du roi de France, comtesse de Saint-Gilles, du « casale Bethdinas ». 1176. Description du sceau.

Fol. 522 et 668 v°. « Joscius, Tyrensis archiepiscopus, notum facit quod comes Joscelinus... concessit domui Templi... Chabur cum pertinentiis... » (S. d.)

Fol. 523. Mention d'un accord intervenu entre A., grand maître de l'ordre du Temple, et G., grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au sujet de l'eau des moulins de Saint-Jean d'Acre. Juillet 1234. Description des sceaux.

Fol. 524 et 669. Boémond, fils du prince d'Antioche, comte de Tripoli, demande à Godefroi de Donion, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, de lui donner, sa vie durant, « dominium Mareclee et Cameli ». 6 septembre 1219.

Fol. 525 et 669. Mention de la confirmation faite par Boémond, prince d'Antioche, des privilèges accordés par son père et par lui à la maison de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. Avril 1256. Description du sceau.

Fol. 526 et 669 v°. Mention de la quittance donnée par « Balian d'Ybelin, seigneur d'Arsur, connestable du royaulme de Jérusalem », à Hugues Revel, grand maître de Saint-Jean de Jérusalem, de la somme de quatre mille « besans », due pour l'aliénation du château et de la ville « d'Arsur ». 1269. Description du sceau.

Fol. 527 et 669 v°. Raymond, comte de Tripoli, donne à Josbert, grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et aux frères de l'ordre, tout ce qu'il a pris aux Sarrasins et confirme les donations faites aux mêmes par son père et par lui, et ce en reconnaissance du zèle qu'ils ont mis à le tirer de captivité. Décembre 1174. Description du sceau.

Fol. 528 et 670. Vidimus, par Thomas, de l'ordre des frères Prêcheurs, évêque de Bethléem, d'un acte (fol. 529) par lequel « Juliana », fille de Hugues de Césarée, donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, du consentement de son mari Aymar, la maison de Robert « Hohecis » avec trois charrues françaises de terre dépendant de la terre de Capharleth, pâturages, etc. 22 février 1207. Description du sceau de l'évêque.

Fol. 530 et 670 v°. « Isaac et Jacob, frères, filz de Quemoine en Acre, donnent... à Richard, procureur de la maison de l'hospital de Saint-Jean de Jérusalem, leurs maisonnettes pour les seignours malades... » 8 novembre 1271. Mention du vidimus de « l'archevesque de Sur » et description de son sceau.

Fol. 531 et 671. « Bulla Lucii papae III » relative à la sépulture des frères de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. « Lucius, episcopus... Ea quae vobis superni conditoris intuitu... » Vérone, 18 janvier (s. a.).

Fol. 542 et 671. « Aymericus », neuvième roi de Jérusalem et de Chypre, et sa femme « Ulabella », fille du roi « Amalry », donnent à Guillaume de Para une tour « in Accon », dite « turris carceris », avec ses tenants. 1er octobre 1198.

Fol. 543 et 671. Vidimus, par Robert, patriarche de Jérusalem, d'un privilège accordé à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem par Hugues, seigneur de Césarée. Janvier 1170.

Fol. 544 et 672. Hugues, roi de Chypre, confirme la donation d'une pièce de terre faite à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem par Jean de « Balma », du consentement de sa mère Agnès. 1210. Description du sceau.

Fol. 545 et 672. Baudouin, sixième « roy des Latins » à Jérusalem, confirme la donation d'une rente annuelle de deux cents besants faite à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem par Baudouin, « dominus Ramarum ». 1174. Description du sceau.

Fol. 546 et 672 v°. Raymond, comte de Tripoli, et la comtesse « Elize de Camera » donnent deux jardins à l'abbaye de Saint-Sauveur du Mont-Thabor. Septembre 1181. Description du sceau.

Fol. 547 et 673. « Boamondus, Raymundi principis filius », prince d'Antioche, donne aux pauvres de la maison de Saint-Jean de Jérusalem et à Josbert, grand maître, la terre dite de Saint-Gilles, en payement d'une somme qu'il devait au monastère. Mars 1175. Description du sceau.

Fol. 548 et 673. Léon, fils d'Étienne, roi d'Arménie, du consentement de Raymond « Rupini », son héritier, donne à la maison de Saint-Jean de Jérusalem une portion de territoire qu'il se propose de reprendre aux infidèles. Août 1210.

Fol. 549 et 673. Gautier, seigneur de Tibériade et prince de Galilée, donne au grand maître Gibert et à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem le château « de Coquos, vulgariter Belvear ». 1168.

Fol. 550 et 673 v°. Bernard, premier patriarche latin d'Antioche, donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem une maison et une église « in casali Acri ». 1134.

Fol. 551 et 673 v°. « Boamondus », prince d'Antioche, confirme l'achat fait par l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et Gabriel de Moissac, de l'héritage de « Petri Gayi, burgelis sui ». 1166.

Fol. 562 et 673 v°. « Boemund, prince d'Antioche et comte de Triple », du consentement de ses fils Boémond et Henri, donne à « Gerin, maistre de la maison de l'hospital de St Jehan de Jérusalem, et

à frères... VIII^{c} LXX et 19 besants en assize en Antioche, chascun an... » Acre, 27 novembre 1231.

Fol. 563 et 674. Roger, prince d'Antioche, confirme toutes les donations faites à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem dans le royaume d'Antioche et, en particulier, celle faite par Boémond, de maisons sises à Antioche et une terre donnée par Guiraud, avant son départ pour Jérusalem. 1118.

Fol. 564 et 674. Hugues de Flandres, du consentement de sa mère, de son frère Renaud et de sa femme, vend un « casale nomine Chole » à Roger, grand maître de l'hôpital de Jérusalem; à laquelle vente consent Baudouin « Ramath », seigneur suzerain. 1181.

Fol. 565 et 674 v°. « Boemund, prince d'Antioche et cuens de Triple », donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et à Guillaume de Chastel, grand maître, « la disme dou peisson de tous lous peschours de Triple ». Mars 1255.

Fol. 566 et 674 v°. Baudouin, roi de Jérusalem, confirme les donations antérieures faites à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. 29 septembre 1010. Fac-similé de la signature.

Fol. 567 et 674 v°. Foulques, roi de Jérusalem, confirme la donation faite à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem d'une terre dite « Bethgibelim » par Hugues « de Sancto Abraham ». 1136.

Fol. 568 et 675. Raymond, prince d'Antioche, du consentement de sa femme Constance, fille unique de Boémond le jeune, confirme, en faveur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, toutes les donations et attributions de bénéfices faites à cette maison par Boémond, son beau-père, Tancrède et les autres princes d'Antioche. 1er février 1149. A la suite se trouve la mention du vidimus de Pierre, « Valaniensis episcopus ».

Fol. 569 et 675. Aimery, patriarche d'Antioche, déclare que l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem est bien propriétaire du moulin sis hors la porte du duc, à Antioche. 19 janvier 1184.

Fol. 569 *bis* et 675 v°. Baudouin, sixième roi latin de Jérusalem, donne à l'abbaye du Mont-Thabor une de ses boutiques au marché aux herbes « in Accon ». 1181. Description du sceau.

Fol. 570 et 675 v°. Baudouin de Mirabel, du consentement de Hugues « de Ybelino », son frère, d'Agnès, sa femme, et autres, vend à Gibert, maître de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, le « casale dictum de Sancta Maria ». 1157. Description du sceau.

Fol. 571 et 675 v°. Conrad, empereur des Romains, roi de Jérusalem, remet la garde du château de « de Ascalone » et de ses tenants au grand maître de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. 15 mars. (S. a.)

Fol. 572 et 676. Nicole Lorgue, « maistre de la sainete maison de l'hospital de Sainct Jean de Jérusalem », et Roger de Saint-Séverin, comte de Marsique, sont pris pour arbitres d'un différend entre Boémond, prince d'Antioche, et Pol, évêque de Tripoli. 18 septembre 1278. Description du sceau.

Fol. 573 et 676 v°. Boémond, prince d'Antioche, et Revel, maître de la maison de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, conviennent de terminer leurs différends par arbitrage. Tripoli, 1er mai 1262. Description des sceaux.

Fol. 574 et 676 v°. Boémond, prince d'Antioche, confrère de la maison de l'hôpital de Jérusalem, désigne le lieu de sa sépulture, dans l'église de Saint-Pierre d'Antioche ; à défaut, dans la maison de l'Hôpital, à laquelle il donne ses armes, le meilleur de ses chevaux de selle, etc. Septembre 1193.

Fol. 575 et 677. « Juliana de Caesarea », du consentement de son mari Aymar, donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem un « casale dictum Pharaon » et choisit pour sépulture la maison de l'Hôpital, « ut consoror ». Février 1207. Description du sceau.

Fol. 576 et 677. Gautier « de Surdavalle », du consentement de sa souveraine, la princesse Adelise, et de celui de sa femme Sibylle, donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem une maison sise à Laodicée que lui avait donnée Baudouin, roi de Jérusalem, père d'Adelise. (S. d.)

Fol. 577 et 677. « Gozelillus, Edegassus comes », donne à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem un hôpital situé à « Turbascelli », ainsi que l'église de Saint-Romain. 1131.

Fol. 595 et 677 v°. R. Bérenger, comte et marquis de Provence, confirme la propriété de tous les biens que possède ou paraît posséder l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem dans les comtés de Provence et de Forcalquier. (S. d.)

Fol. 596 et 677 v°. Baudouin, quatrième roi des Latins à Jérusalem, confirme tous les droits et privilèges concédés et les donations faites par ses prédécesseurs à l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. 1156.

Fol. 597 et 677 v°. « Milisendis », reine de Jérusalem, avec le consentement du roi Baudouin, son fils, échange des terres avec Raymond,

proviseur de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, et lui donne le « casale Assero ». 1149.

Fol. 598. « Ex cartologio Templariorum Sancti Aegidii. » Mentions et extraits, de la main de Peiresc, d'actes intéressant l'ordre des chevaliers du Temple : de 1150 à 1176, les indications relatives à onze actes de ventes, d'achats ou de donations sont très sommaires ; pour certains actes, le nom d'un des contractants où l'objet seul du contrat est indiqué. — Fol. 598 v°. Guillaume Porcellet vend à Bertrand de Beaucaire, maître de la maison du Temple, le quart d'une terre dite « Verneda ». 9 mars 1197. — Vente à Bernard « Bedocio », frère de la maison du Temple, d'une terre dite « Venrella » par « Galburgis Porcelleta et Azalaiz », sa fille. Juin 1192. — « Sacristana », veuve de Bertrand Raimbauld, vend les terres de « Stel, Cassa et Verneda » à Gisbert de Costebelle, maître de la maison du Temple. 1194. — Alphonse, comte de Toulouse, donne aux chevaliers du Temple toutes les terres qui lui appartiennent en Palestine. 15 août 1134. — Fol. 599. Guillaume Porcellet vend à Bernard Catalan, maître du Temple, tous ses droits « in loco Torremier usque ad Consoaldam ». Décembre 1192. — « Porcellus » donne au même ses droits sur la terre dite « Venrella ». Juillet 1173. — « Hugo, sacristanus, » loue ce qui appartient à la maison du Temple sur les terres vendues, en 1192, par Guillaume Porcellet. Novembre 1194. — Bernard Aton, vicomte de Nîmes, afin de créer un privilège en faveur de Guillaume de « Ralliaco » et des chevaliers du Temple, défend l'établissement de fours sur des terrains déterminés. 1151. — Vente faite aux chevaliers du Temple par « Galburgis Porcelleta » et sa fille sur « Tasse et Vernete » et des pâturages désignés. Janvier 1196. — Suivent les mentions de deux actes de ventes de terre consenties par « Azalaïs », Guillaume Durant et Guillaume Porcellet à la maison du Temple. 1183 et 1192.

Fol. 603. « Ex cartologio Hospitalariorum Sancti Aegidii. Elisarius de Castellario » donne aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem « totum honorem de Iscla ». 20 décembre 1201. — Suivent les mentions, de la main de Peiresc, d'actes de donations, ventes ou achats intéressant la maison de Saint-Jean de Jérusalem, de 1141 à 1208, pour la plupart desquels on ne trouve que l'indication du nom d'un des contractants. Un certain nombre de ces actes figurent dans les copies commençant au fol. 608. — Fol. 604 v°. Renaud de Castelar et sa femme Béatrix donnent à la maison de Saint-Jean de Jérusalem

« villam de Sancto Mauricio ». 1155. — Raimond, duc de Narbonne, et la reine Constance vendent à la même maison une certaine quantité de marais. Septembre 1158. — Le même accorde aux Hospitaliers des exemptions de droits déterminés sur ses terres. Juin 1174 et novembre 1177. — Fol. 606 v°. Mention succincte du privilège concédé aux Hospitaliers par l'empereur Frédéric Ier dans toute l'étendue de l'empire. 1er novembre 1158. — Reconnaissance faite par « Garcia de Reza », lieutenant du roi d'Aragon, « in castro Albaroni » des droits accordés par son souverain aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Août 1190. — Fol. 607. Actes de soumission et garanties données par Raimond de Toulouse au légat Milon. 20 juin 1209. — Extraits de trois reconnaissances faites par des membres de la famille des Porcellets en faveur des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. 1160-1210.

Fol. 608. « Hugo Cayera, pro anima sua et quondam nobilis Joannis Baraudi, viri sui, Adam, se donat pro donata et confratrice nfirmariae hospitalis Hierosolimitani Sancti Aegidii. » 13 juillet 1260.

Fol. 613 et 606. « Raimundus, comes Barcinonensis, princeps Aragonensis et marchio Provinciae, et R. Berengarius, puer, nepos ejus, comes Provinciae, donant [domui Hierosolimitani hospitalis] villam Sancti Michaelis de Pumoxon in redemptionem peccatorum suorum et Berengarii, fratris dicti Raimundi, olim defuncti, cujus corpus praefata domus hospitalis secum habet repositum apud S. Thomam Arelatensem. Ildefonsus, rex Aragonensis, confirmat. » Septembre 1150. Copie authentique. V. Bouche, *Histoire de Provence,* t. II, p. 138.

Fol. 615. Raymond, duc de Narbonne, comte de Toulouse, marquis de Provence, donne à la maison des Hospitaliers de Saint-Gilles le droit de pâture, l'exemption de péage et d'autres droits. Novembre 1177. Copie authentique. V. *Recueil* de Desclozeaulx, p. 161. (Édit. de 1649.)

Fol. 617. Raymond, duc de Narbonne, et la reine Constance, sœur du roi de France, donnent aux frères Hospitaliers quarante mesures de terre « ad mensuram Sancti Aegidii ». Septembre 1158. Copie authentique.

Fol. 618. Raymond, duc de Narbonne, donne à l'hôpital de Saint-Gilles « villam Sancti Martini de Jonquerio in territorio de Momolene ». 1164. Copie authentique.

Fol. 619. Raymond, comte de Toulouse, confirme tous les privilèges accordés par son père R., duc de Narbonne, aux Hospitaliers de Saint-Gilles. (S. d.) Copie authentique.

Fol. 620. Raymond, comte de Toulouse, enjoint à tous ses vassaux d'observer les règles imposées par le pape Alexandre au cas de dispositions testamentaires faites en faveur des Hospitaliers de Jérusalem. Janvier 1181. Copie authentique.

Fol. 621. Raymond, comte de Toulouse, accepte de prendre sous sa garde et protection tous les biens des Hospitaliers et ceux de Saint-Gilles, en particulier. (S. d.) Copie authentique.

Fol. 622. Guigue, comte de Forcalquier, donne aux Hospitaliers de Jérusalem le château et le territoire de Manosque. 1er juin 1148. Copie authentique. V. Colomby, *Histoire de Manosque,* liv. II, p. 115.

Fol. 623 et 625. « Adalaïs », femme du vicomte Sicard « de Lautre », donne aux Hospitaliers de Jérusalem tout ce qui lui appartient dans le territoire de Manosque et dans celui « de Totis Auris ». 1er octobre 1152. Copie authentique.

Fol. 631. « Adalax », comtesse de Forcalquier, et son fils Guillaume donnent à l'hôpital de Jérusalem « fiscum vel censum de propriis ratibus ejusdem sancti hospitalis Iherosolimitani que descendunt... per Durenciam in Sisterone ». Manosque, 1129. Copie authentique.

Fol. 632. Requête adressée au Pape par G., archevêque d'Embrun, afin d'obtenir la confirmation d'une transaction passée entre lui et les Hospitaliers de Jérusalem. (S. d.) Copie authentique. V. Bouche, *Histoire de Provence,* t. II, p. 140.

Fol. 635. Bulle d'Alexandre III, datée du 23 janvier (s. a.), portant confirmation de la transaction indiquée dans la requête ci-dessus. « Alexander... Girberto... hierosolimitani hospitalis magistro... Sicut nostri administratione officii ammonemus... » Copie authentique.

Fol. 637 et 606. Guillaume, comte de Forcalquier, et Bertrand, son frère, donnent à l'hôpital de Jérusalem leurs chevaux et leurs armes, les eaux des moulins de Manosque et le pacage dans tout le comté. 1168. Copie authentique.

Fol. 638. Le comte Bertrand donne aux Hospitaliers tout ce qu'il possède dans les territoires de Manosque et « de Totis Auris ». 1168. Copie authentique. V. Colomby, *Histoire de Manosque,* p. 134.

Fol. 639. Guillaume, comte de Forcalquier, fils de Bertrand et de la comtesse Josserande, confirme la donation faite par son oncle Guigue

aux Hospitaliers, du territoire de Manosque et « de Totis Auris ». 27 mars 1206. Copie authentique.

Fol. 643. Diplôme de Frédéric Ier, empereur des Romains, confirmant la donation de Guigue et la transaction passée entre Guillaume, comte de Forcalquier, et les Hospitaliers de Jérusalem. 21 août 1162. Copie authentique.

Fol. 645. Serment prêté par Raymond, comte de Toulouse, à Saint-Gilles, entre les mains du légat Milon. 19 juin 1209. Copie authentique. V. Baluze, *Recueil des lettres d'Innocent III,* t. II, p. 346. (Édit. de 1682.)

Fol. 649. Obligations imposées par le légat Milon au comte de Toulouse avant d'obtenir l'absolution. Copie authentique. V. *ibid.,* p. 346.

Fol. 650. Obligations imposées par le légat au comte de Toulouse après l'absolution. 20 juin. Copie authentique. V. *ibid.,* p. 347.

Fol. 653. Serment prêté entre les mains du légat Milon par les consuls d'Avignon qui s'engagent à ne donner au comte de Toulouse ni conseils ni secours dans le cas où il ne tiendrait pas la parole jurée au légat. 19 juin. Copie authentique. V. *ibid.,* p. 347.

Fol. 655. Raymond, duc de Narbonne, comte de Toulouse, marquis de Provence, se désiste de tous droits et actions contre l'hôpital de Jérusalem, en faveur duquel il confirme toutes les donations et reconnaissances antérieurement consenties par lui au profit du même hôpital. 31 janvier 1185. Copie authentique.

Fol. 656. « Alphonsus et Joanna, Tholosani comites, confirmant Guillermo, locumtenenti prioris hospitalis S. Aegidii, omnes donationes... antea concessas domui hospitalis in comitatu Tholosano et senescalia Venaiscini. » Juin 1270. La copie authentique de cet acte est à la suite d'un vidimus de l'évêque de Cavaillon Bertrand, du 12 septembre 1301, tiré des archives de Bonpas, en 1631.

Fol. 661. « Bref facultatif pour un chevalier de Malte. Dilecto filio Alophio de Wignacourt, hospitalis Sancti Joannis Hierosolymitani magno magistro, Paulus papa V. » 22 février 1612. Il s'agit dans ce bref de Gaspard de Villeneuve-Vaucluse.

Fol. 662. Notes pour l'obtention d'un « bref impératif » ou, à défaut « d'un bref facultatif », en faveur du président d'Oppède pour être nommé chevalier de Malte.

Fol. 663. « Carolus I [comes Andegaviae et Provinciae] et Beatrix concedunt fratri Faraudo de Barracio, magno commendatori in par-

tibus cismarinis, merum et mixtum imperium in castris de Dromono, Podiomoissono, Vinone, Ginaceriis, Cruce, Soleriis, Camargiis, etc... Die Veneris post festum beatae Mariae Magdalenae. » 1262.

Fol. 679. Description, par Peiresc, du tombeau et de l'épitaphe de Dragonet de Mondragon, grand-prieur de Saint-Gilles, dans la chapelle Saint-Sébastien de l'église de Saint-Jean hors d'Aix.

Fol. 680. « Ildefonsus, rex Aragonensis... donat Hospitalariis Hierosolymitanis Bartolomeum, hominem suum, casas ejus et ortum (*sic*). » Extrait, de la main de Peiresc, qui fait la description du sceau. — Mention de la donation faite par Raymond Bérenger, comte et marquis de Provence, d'une rente pour l'éclairage de l'église des Hospitaliers, à Aix. 18 mai 1225. De la main de Peiresc. — Extrait, de la main de Peiresc, d'une autre donation de vingt mille sous régaliens faite par Raymond Bérenger à Bertrand « de Barre », prieur de Saint-Gilles, au nom et pour le compte de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem. 29 août 1241. Description du sceau.

Fol. 681 et 687. Hélion de Villeneuve, grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem, afin d'assurer la prospérité de la maison de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de la ville d'Aix, assigne divers revenus aux dix-huit chapelains de cette maison. Aix, 10 mars 1330. La copie du fol. 681 est de la main de Peiresc.

Fol. 681 v°. Le même Hélion de Villeneuve assigne de nouveaux revenus à l'hôpital qu'il vient de faire construire à Aix, en raison du nombre croissant de pauvres et de malades qui y affluent. 7 août 1334. Extrait de la main de Peiresc.

Fol. 682. Mention d'un acte par lequel Hélion de Villeneuve augmente la somme destinée à l'alimentation des frères de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem de la province de Provence. Rhodes, 25 août 1340. Fac-simile du sceau d'Hélion de Villeneuve.

Fol. 683. Extrait des lettres patentes de Charles le Bel, roi de France, désignant Hélion de Villeneuve comme son conseiller. 20 février 1323.

Fol. 686. « Berengarius, monachus hospitalarius Sancti Joannis Hierosolymitani, praeceptor Manuascae, requirit Joannem Scoti, Provinciae senescallum, ut compositionem olim initam [en 1262, V. fol. 663] inter Karolum primum, comitem Provinciae, et Faraudum de Barracio, priorem Sancti Aegidii, juraret attendere. » 3 juillet 1288. Extrait.

Fol. 686 v°. Mention, de la main de Peiresc, d'une inscription rela-

tant la fondation d'une maison par « Feraudus de Barraccio, magnus praeceptor in partibus cismarinis ». 1260.

Fol. 690. Charles II, roi de Sicile et comte de Provence, à la requête de Guillaume de Villaret, prieur de Saint-Gilles, confirme l'accord intervenu, en 1262, entre Charles I[er], sa femme Béatrix, et Faraud, grand commandeur de Saint-Jean de Jérusalem ; l'acte, dont la copie se trouve au fol. 663, est rapporté ici en entier. Nice, 22 janvier 1293. Copie authentique.

Fol. 696. Guillaume, comte de Forcalquier, choisit comme lieu de sépulture le cimetière des Templiers et leur fait, à cette occasion, donation d'une rente annuelle, sa vie durant, et, après sa mort, d'une somme déterminée, de ses armes, etc... Décembre 1209. Copie authentique.

XVI[e]-XVII[e] siècle. Papier et parchemin. 696 feuillets, dont un sur parchemin. Les fol. 135-138, 142, 146, 158, 172, 175, 176, 180, 204, 206, 218, 228, 232, 250, 251, 263, 296-298, 367, 422, 432, 434, 443, 445, 449, 459, 465, 470-473, 475, 477, 485, 489, 499, 500, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 522, 532-541, 561, 578-594, 600-602, 612, 616, 625-630, 634, 641, 642, 647, 648, 652, 660, 684, 685, 688 et 689 sont blancs. Les fol. 161-163, 165-170 sont imprimés. Les fol. 1-127 et 368-381 manquent. 360 sur 280 millim. Rel. parchemin.

1817 (P., XLIX). « Duels et combats à outrance. » Titre au dos.

Fol. 2. « Les IIII cas du gaige. Extrait d'un registre des playdoyeries de la Cour de parlement, du 22 juin 1422. » Copie de Duchesne.

Fol. 3. Lettre de Barrème à son « frère ». Affaires de famille et nouvelles d'Aix. Aix, 2 janvier 1656.

Fol. 5. « Gaige. Extrait d'un registre du Conseil de la Cour commençant : Parlamentum Paris., incoeptum an. D. M. CCC. XL III. » Copie de Duchesne. V. A. Duchesne, *Histoire de la maison de Béthune*, p. 182, preuves. (Édit. de 1639.)

Fol. 9. « Duels. M. du Puy. » Indication d'ouvrages à consulter sur les duels et tournois.

Fol. 10. « Dynterus. Gladiatorum judicium. 1442. » V. Dynter, *De regno et imperio Othonis I*, cap. 27, lib. II.

Fol. 11. « La manière de faire camp à outrance, selon l'ordonnance d'Angleterre. » Copie de Duchesne. V. Wulson de la Colombière,

Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, t. II, p. 44. (Édit. de 1648.)

Fol. 19. « Duel donné par Geofroy de Mayenne, évesque d'Angers, contre les moynes de l'abbayie S[t] Serge, d'une part, et un nommé Engelard, avec ses consors, pour la preuve du différent qui estoit entr'eux à cause de certains cens prétendus par lesdicts moynes... dont les champions combattirent avec l'escu et le baston... vers 1100. » Extrait du Cartulaire de Saint-Serge d'Angers.

Fol. 21. « Philippi Augusti privilegium Universitati Parisiensi concessum, deffensio per monomachiam, purgatio per aquae judicium. » 1200.

Fol. 25. « Privilegium Ludovici, regis Francorum, super servitute hominum de Rodoniaco. Ex Cartulario ecclesiae S. Genovefae Parisiensis. » Copie de Duchesne.

Fol. 26. « Richard de Caumont. Guillelmus Nangius in vita S[ti] Ludovici. » Episode des croisades, 1239. Copie de Duchesne. V. Duchesne, *Historiae Francorum scriptores*, t. V, p. 334.

Fol. 27. Description, par Peiresc, d'une tapisserie du monastère de Poissy, représentant le combat de Richard de Caumont avec « deux barbares ».

Fol. 28. Indication de divers duels autorisés ou défendus par les souverains ou les Parlements. 1256-1422.

Fol. 29. « Ordonnance du roy S. Louys portant deffences, par toutes les terres de son domaine seulement, des batailles et combats qui se faisoient entre ses subjects, au lieu desquelles il restablit la preuve par tesmoings, sous révocation de certaines aultres manières de procéder pratiquées lors en court laye. Faicte au retour du premier voyage d'outremer. » Extrait authentique des registres du parlement de Paris.

Fol. 30. « Inquestae redditae et deliberatae Parisius in parlamento octabarum Candelosae 1256 et beati Martini 1257. » Au sujet d'un différend entre Guillaume de Charenton, chevalier, et Étienne « de Bosco; » des droits prétendus, par l'abbé de la Colombe, d'être juge du duel de ses hôtes ; des droits du même abbé sur les biens du vaincu, s'il a été son hôte.

Fol. 31. « Guerrae inhibitae à S. Ludovico rege. 1257. » Extrait du registre *Olim* du Parlement. Peiresc indique (fol. 32) que « l'ordonnance quaranteine » de S. Louis sur les duels se trouve dans le commentaire de Beaumanoir sur la Coutume du Beauvaisis.

Fol. 31 v°. Mêmes prohibitions édictées par Philippe le Bel. 30 décembre 1311.

Fol. 37. Extrait authentique des registres du parlement de Paris, relatif à un arrêt intervenu à la suite d'un duel entre Huguet de Thesanges et Maurice de Foresta. 1281.

Fol. 38. Table d'ordonnances et d'arrêts rendus sur les duels. 1306-1608.

Fol. 39. « De gaige de bataille. » Suit une dissertation sur le duel et le gage de bataille, en tête de laquelle est rapportée l'ordonnance de Philippe le Bel, datée du « mercredy après la Trinité l'an mil CCC VI », et attribuée à « Charles... roy de France ». V. du Cange, t. II, p. 956. Dans cette dissertation, on cite les décisions prises à l'occasion de duels, tels que ceux de Hugues de Sabrefort, Harman de Mortagne, Henri de Durfort, etc.

Fol. 51. Extraits authentiques d'arrêts du parlement de Paris, rendus, en conformité de l'ordonnance de Philippe le Bel, entre Pierre de Clermont et Bérenger, fils de Guillaume, en 1306 ; Vitalis de Villeneuve et Jean « de Asperiis », en 1308 (fol. 52) ; Guillaume « de Bosco » et Jean « Iognoti », écuyers, en 1311 (fol. 53).

Fol. 54. « Défy de l'empereur Adolfe de Nassau au roy Philippe le Bel. Nuremberg, 31 août 1294. » — Réponse du Roi.

Fol. 55. « Satisfaction du sire de Merqueil au sire de Suilly en présence du Roy et de son Conseil. » Au bois de Vincennes, 28 juin 1319.

Fol. 55 *bis*. Note de Dupuy sur Pierre de Capis, chancelier de France. 1319.

Fol. 58. Duel entre Jourdan de l'Isle et Alexandre de Caumont; condamnation du premier à une réparation pécuniaire. 31 décembre 1320. Copie de Duchesne.

Fol. 59. Arrêt rendu « in curia nostra ». Au sujet des gages du duel entre « Odo de Vaucemain » et Jacques Mauferas. 8 juin 1323. Copie de Duchesne.

Fol. 60. Mention de l' « instruction pour m^re Nicole Reynel... envoyé par le Roy vers le roy d'Angleterre, à charge de traicter touchant le gaige de bataille adjugé par le roy d'Angleterre entre le duc de Herford et le duc de Norfolk... » 1398.

Fol. 61. Notes de Peiresc sur « l'ordonance d'Angleterre pour le camp à oultrance » ; il indique également comment devront être

disposées certaines parties d'une copie de la traduction en latin, que Henry Spelmann avait faite du manuscrit anglais.

Fol. 62. Indication, de la main de Peiresc, de divers duels cités dans le manuscrit de Spelman. 1096-1571.

Fol. 64. « Combat à oultrance du duc de Bourbon, assisté de 16 chevaliers du Fer d'or ou escuyers au Fer d'argent instituez en l'église Nostre Dame de Paris, en la chappelle de Grace Nostre Dame. 1er janvier 1414. » Les noms des chevaliers et écuyers sont écrits, en marge, de la main de Peiresc, qui a mis, à la fin, la note suivante, signée de lui : « Transcript et collationné sur une vieille coppie de cette chartre qui estoit dans les papiers de feu M. l'Aubespine, secrétaire d'Estat, au pouvoir de M. de Chasteauneuf, le 26 mars 1620. C'estoit M. de Loménie qui l'avoit empruntée pour me la faire voir. »

Fol. 67 v° et 69. Arrêt du parlement de Paris, intervenu au sujet des gages de bataille entre Reynaud Maugranet « de Gisiniaco » et Jean Tartarin « junior ». 9 juin 1330. Copie authentique.

Fol. 68. « Faculté des chanoines de Sainct Benoict de donner champ de bataille. » Mars 1292. Vidimus des lettres du prévôt de Paris contre les chanoines de Saint-Benoit.

Fol. 68 *bis*. Note de Duchesne au sujet du « procès de gage de bataille entre Robert de Beauvivier et Pierre Tourneminc « devant le duc ». 1386. Extrait de la Chambre des comptes de Nantes.

Fol. 70. Extrait d'un arrêt du parlement de Paris au sujet d'un procès de gage de bataille entre Tristan de « Maignelière » et le seigneur de « Serhellès ». 5 décembre 1334. Copie authentique.

Fol. 71. « Cartel du défy d'Edouard III, roy d'Angleterre, au roy Philippes de Valois. » Tournai, 27 juillet 1340. — Fol. 72 v°. « L'en dit que ce fu la rescription à cette lettre faite par le bon et hardi roy Philippe de Valois au roy d'Angleterre. » 30 juillet. V. Rymer, t. V, p. 198 et s.

Fol. 74. Gage de bataille. Extrait d'arrêt du parlement de Paris dans l'affaire de Jean de Chalon. 15 septembre 1451. Copie de Duchesne.

Fol. 75. Gage de bataille, sur le grand marché d'Arras, entre Hector de Flavy et Maillotin de Bours. 20 juin 1431. De la main d'Antoine de Mol.

Fol. 77. Traité sur les duels de Hardouin de la Jaille. Copie de

Valavez. V. *Traitez et advis de quelques gentilshommes françois sur les duels et gages de batailles*... 1586.

Fol. 101. Duels de Cravant et « Manetou ». Mention de divers actes s'y rapportant. 1518-1519.

Fol. 102. « Les cartelz, responces et procez verbaulx du différend d'entre le s^r de Vassé et le comte Guillaume de Fustemberg. » 1540.

Fol. 110. « Procès verbal du duel entre les s^rs de la Chastaigneraie et de Jarnac, l'an 1546. » Copie de Valavez.

Fol. 116. « Combats traictez au Parlement. Extraict de la harangue du chancellier Ollivier, faicte et enregistrée au Parlement, le roy Henry II y séant en son lict de justice aprez son sacre. Parlant de la cognoissance qu'avoit anciennement la Cour. » 2 juillet 1549.

Fol. 118. « Cartel du duc de Chastellerault, seigneur escossois, portant un desmenty et un deffy au chevalier de Seure, ambassadeur du Roy en Angleterre, de ce qu'il auroit rapporté à la reyne d'Angleterre plusieurs choses contre l'honneur dudict duc. » 21 mars 1559. — « Responce du chevalier de Seure » (fol. 119).

Fol. 122. « Duels Espernon, Hornano. » Relation de la main de Peiresc.

Fol. 123. « L'occasion du desmenty que M. le duc de Nevers... fit donner », au sujet d'un écrit attribué au duc de Montpensier. 31 mars 1580. — Fol. 128. Copie du commandement adressé par le cardinal d'Ossat, au nom du Roi, aux ducs de Nevers et de Montpensier d'avoir à cesser leur querelle tant qu'ils seront en Italie. (S. d.)

Fol. 129. Copie des excuses faites par écrit aux demoiselles de Puimichel et de Fabry par « Labrillano », en présence de Janson et autres gentilshommes. — Déclaration de Janson, constatant que lesdites demoiselles sont satisfaites de cette réparation. 20 décembre 1612.

Fol. 137. Copie du cartel de Luz au chevalier de Guise. 1613.

Fol. 138 v°. Lettre signée « Bellal », demandant des renseignements sur « l'offense qui fut faicte au fils de M. le Boyer et la satisfaction que les mareschaux de France ordonèrent luy estre faicte ». La réponse, mise au recto, donne des détails sur l'agression dont fut victime le s^r Boyer.

Fol. 139. Copie d'une supplique adressée au Roi pour lui demander par quels moyens un homme outragé dans son honneur peut tirer vengeance sans encourir les peines édictées par la loi. (S. d.)

Fol. 141. « Pybrac. Appointement de M^rs d'Ansouys et d'Alemagne

et de Castelredon. » La copie porte la mention des signatures de Pibrac, Rascas et chevalier de Buoux. Aix, 10 avril 1614. — Fol. 142. « Appointements de MM. de Coutres et de Mazargues. » Copies s. d.

Fol. 143. Satisfaction donnée au comte de Bresne par le marquis de Nesle. 5 février 1613.

Fol. 144. « Pybrac. » Avis de Pibrac sur la querelle de Baulac et Carery. Copie de lettres échangées à ce sujet. 14 octobre 1613.

Fol. 151. « Henricus Spelmannus viro clar... Nicol. Fabricio Pereschio. » Westminster, 17 juin 1620. Autographe; il lui envoie la copie du « Liber ordinationum duelli ab illustriss. principe Thoma, duce Glocestriae et constabulario Angliae, compositus, aevo regis Richardi secundi. » Au-dessous de ce titre (fol. 153), Spelmann fait la description de l'original.

Fol. 160. « Walterus Blouveberme probator appellat Walterum Smalbys et Hamun le Stare de Winton, de latrocinio. 1249. Ex rotulis assisarum apud Winton et Southampton a° 33 H 3 (Ex turri Londiniensi, in archivo regio). » En tête se trouve un dessin à la plume représentant les deux combattants ; le nom de chacun d'eux est inscrit au-dessus ; on voit, à gauche, « Hamun le Stare », pendu à une potence. Cette pièce faisait partie de l'envoi de Spelmann à Peiresc.

Fol. 161. « Quomodo quis aptius armatur ad duellum. » En tête, se trouve un dessin à la plume représentant un chevalier, à l'armement duquel procède un écuyer. Une note, inscrite au-dessus, indique la place que doivent occuper le dessin et le texte dans la copie du « Liber ordinationum duelli » envoyée par Spelmann à Peiresc.

Fol. 166. « Pierre de Champort briefe de droit envers Henry Percy... en le county de Cumberland. » A la fin de cette pièce, on lit, de la main de Spelmann : « Multa ejusmodi in libris juris nostri de quibus Brooke in Tet. Breifs de droits. »

Fol. 167. « De le 3 liver du mouns[r] Guill. Standford, chival. En title. Les plees del Corone. Trial per battail. Cap. 13. fol. 176. b. » — « L'order et fourme del battaile. Cap. 14. » A la marge, notes en latin, de la main de Spelmann.

Fol. 170. « Willielmus, comes Augiae, alias de Auco, vulgo dictus de Evo [Eu], conjurationem init cum Roberto Mulbreo, comite Northumbriae, de ejiciendo tollendoque rege Willielmo juniore... » 13 janvier 1096. Note sur le duel de Geoffroi Barnard et du comte Guillaume, qui est vaincu et mutilé. De la main de Spelmann.

Fol. 171. Relation du duel entre Antoine, bâtard du duc Philippe de Bourgogne, et le baron « de Escales », frère de la reine d'Angleterre. 1467. De la main de Henri Spelmann.

Fol. 173 et 174. « Tournois. — Ex fragmento chronici Turonensis in bibliotheca Thuana. Gaufridus de Prulliaco, qui tornamenta invenit, apud Andegavum occiditur. » (Titres.)

Fol. 175. « Ensuit l'ordonance et manière comme l'on souloit fere tournois... ainsy que par ceux qui font crier le tournoy est ordonné. »

Fol. 188. « Tournoy. Du livre du s^r de Chamdoiseau Ste Marthe. »

Fol. 192. « Joustes. »

Fol. 194. « Tournois d'Angleterre. »

Fol. 211. Description par Peiresc, d'un « manuscrit [de 1481] intitulé : « Le droict des héraulx d'armes, d'un autheur anonyme, qui use de cez termes : Je qui pour ma petitesse nommer ne me doy, ay eu ce petit volume r'assemblé et mis ensemble aulcuns petits traictiez... » Peiresc fait l'analyse sommaire du manuscrit, du prologue et des chapitres ; la fin en est au fol. 214.

Fol. 215. « Relation de l'entrevue des roys de France et d'Angleterre » [François Ier et Henri VIII]. » — Ballade (fol. 234) :

« Au parlement de volonté divine
Où présidoit Raison qui tout domine... »

Autre ballade (fol. 235) :

« Par fille et fils de illustre géniture
Deux non pareils chefs-d'œuvre de nature... »

Fol. 235. Récit du tournoi. 11 juin 1520.

Fol. 242. « Extraict du traictiet que fist Jacques de Valère, ouquel il monstre que c'est de noblesse, comment armes se peuvent acquerre et aussi perdre et par quelles manières on les peut recouvrer. » Copie du Duchesne. V. *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptarum*, t. II, p. 953.

Fol. 264. « Ex manuscripto Jo. Jac. Chiffletii. S'ensuit la manière qui s'observoit ès joustes et tournois. »

Fol. 272. « Tournois du roy Artus. De M. de Mornieu. »

Fol. 284. « Champ de bataille de 1351. » Compte des dépenses faites pour le tournois dirigé par les ducs de Lancastre et de « Besnye » (*sic*).

Fol. 286. « Tournoy de Bruges. » 11 mars 1392. — Noms de

« ceulx qui ont tournoyé soubz le seigneur de la Gruthuse. » — « Ceulx qui ont tournoyé soubz le seigneur de Ghistele » (fol. 287). Copie de Valavez.

Fol. 290. « Livre des roys de l'Espinette créez à Lisle. Du sieur Jean Jacques Chifflet. » Cette pièce avait été envoyée par J. Chifflet à Peiresc (V. sa lettre au fol. 408). Frontispice colorié.

Fol. 290 v°. « S'ensieult le grant nombre des chevalliers et les noms et sournoms des nobles rois de l'Espinette fais et mis sus et anoblis par le roy S[t] Louys et Bauduin, conte de Flandres. »

Fol. 291-297. Noms et armes coloriées de deux cents rois de l'Espinette. 1283-1482. — Note sur des jeux célébrés, en 1490, et sur les armoiries de quelques rois de l'Espinette.

Fol. 298. « Joustes de l'Espinette faictes à Lille, le dimanche du Behourdis [des Brandons] 1422. Extraict des registres aux mémoriaux de la ville d'Arras, envoyé par M. de Mol, conseiller et advocat fiscal au Conseil d'Arthois. » De la main d'Antoine de Mol. — Fol. 298 v°. Autres extraits des mêmes registres relatifs à des « joustes ». 1423-1432.

Fol. 304. « Extraict et vidimus de certain livre en pappier, à nous auditeur du souverain bailliage de Lille soubsignez, exhibé de la part de Jacques Artus, s[r] de Malgourdin, contenant les noms, surnoms et armoiries, en paincture, de roys et jousteurs de la feste de l'Espinette... à Lille, 1361. » Cette date paraît erronée : on lit au fol. 312 : « Entrée. Jean d'Artus fut roy l'an 1435 ; il fut accompagné à l'entrée des joustes à cest an de... » Suit la liste des personnes déjà désignées au fol. 305 v°. D'ailleurs, au fol. 295 v°, Jean Artus figure comme roi de l'Espinette, en 1435.

Fol. 318. « Tournoy des rois de France et d'Angleterre. Entreveue, festins. D'une vieille édition chez M. Autin, qui avoit esté à Ranconnet. » 11 juin 1520. Titre et note de la main de Peiresc. — « Balade (fol. 319) :

> Enfans de Mars, héritiers de noblesse,
> Qui désirez honneur et gloire avoir... »

Fol. 326. « Le pas de l'Arbre d'or. Ex manuscripto codice Joan-Jac. Chiffletii pro supplendo defectu Oliverii a Marca. »

Fol. 338. « Le pas d'armes de Sandricourt, décrit par Orléans, héraut d'armes du duc d'Orléans. » 16 septembre 1493. Copie de la main de Duchesne. Imprimé, en partie, avec variantes, dans Wulson

de la Colombière, *Théâtre d'honneur*, t. I, p. 147. — Fol. 346. Pièce de vers sur le pas d'armes de Sandricourt.

« En ensuivant les œuvres de vertus
Et les gestes par armes exercées... »

Fol. 348. « Le pas des armes de l'Arc triumphal, au mariage du roy Louys XII. 13 novembre 1514. D'une vieille édition in 4° de M. Autin, qui avoit appartenu à feu Ranconnet. » Le privilège du Roi est du 22 décembre 1514.

Fol. 397. « Lo torneiamento. » Relation, en italien, d'un tournoi dirigé par le baron « de Jouvellee » pour le parti des Français et par le seigneur de Commines, pour le parti des Flamands. Ce tournoi avait lieu à Bruges, le 8 mai (s. a.).

Fol. 402. « Tournoy publié à Paris, le 26 may 1559, par M. de Guyenne, où fut tué Henry II. »

Fol. 404. « Le pas de la Chaussée. Cartel des joustes et tournois faits à Bruxelles, l'an 1562. Ex manuscripto Joan. Jac. Chiffletii. »

Fol. 408. Copie de deux lettres de Chifflet à Peiresc. « Pas d'armes de l'Arbre d'or, par de la Chaussée ; rois de l'Espinette de l'Isle. « Formulaire de tournois. » Bruxelles, 22 et 29 décembre 1628. — Réponse de Peiresc. Aix, 5 février 1629.

Fol. 410 Lettre signée « Tristan », sur des médailles en « son livre des héraulx ». 1er septembre 1619.

Fol. 411. Lettre autographe d'Antoine de Mol à Peiresc, au sujet des envois qu'il lui a faits d'extraits de pièces relatifs aux duels et tournois. Arras, 1er février 1622.

Fol. 413. Lettre autographe de T. Godefroy à Peiresc, en lui envoyant un livre allemand, de 1532, sur les tournois : « Tornbuk ». (S. d.)

Fol. 414. Deux lettres autographes de Mornieu à Peiresc, relatives à l'envoi de livres ou pièces (V. fol. 272) sur les tournois, demandés par ce dernier. Lyon, 17 juin, 16 juillet 1620.

XVIe-XVIIe siècle. Papier et parchemin. 416 feuillets, dont 8 sur parchemin. Les fol. 7, 8, 24, 33-36, 50, 57, 63, 108, 109, 127, 135, 136, 166, 167, 169, 172, 213, 270, 271, 289, 303, 317, 347, 401, 406 et 407 sont blancs. 350 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1818 (P., L., t. I.). Recueil ayant pour titre, au dos : « Theologica. Epistolae pontificum. »

Fol. 2. « Ex S. Augustini homelia m. s. in Natali Domini ecclesiae Forcalcerii. » Incipit: « Vos inquam convenio, o Judei... » Le préambule est suivi de vingt-sept vers :

> « Judicii signum tellus sudore madescet.
> E celo Rex adveniet... »

Au-dessus des trois premiers vers se trouvent trois lignes de plain-chant, fac-similé des notations musicales du XIVe ou XVe siècle. V. *Sancti Aurel. Augustini... opera...* t. VIII, appendix, col. 15, cap. XI (Édit. de 1694).

Fol. 3. Note, de la main de Peiresc : « Ex homelia S. Ambrosii lib. IIII in Lucae cap. V : Ascendit in Petri navim... »

Fol. 5. « Martyrologium ecclesiae romano-gallicae » (Titre).

Fol. 7. Extrait, de la main de Peiresc, d'un calendrier. Incipit : « Mensis januarius habet dies XXXI, luna XXV. A. Kl. jan. Octave Domini. Rome, natalis sancti Almachii, martyris, et sancte Martine, virginis et martyris. Via Appia militum XXX I^{ta}. Apud Spoletum, sancti Concordii, martyris. In Rupensi ecclesia, sancti Fulgentii, episcopi. Alexandriae, sancte Eufrosine, virginis. Lugduni, sancti Eugendi abbatis... » Cet extrait ne comprend que huit jours.

Fol. 25. Liste de saints, dressée par Peiresc; en face de chaque nom, son correspondant de Bruxelles indique le lieu d'où ont été extraites les reliques du saint. Au bas de la pièce, on lit : « Reliquias sanctorum quas vobis dedimus, reliquiariis duobus inclusas habuimus ex supra nominatis ecclesiis. Bruxellis, 5 augusti 1606. » Signé : « Henricus Costenus, protonotarius et scholasticus Bruxellensis. »

Fol. 73. « Baronius pro absolutione regis Henrici IIII. De admittendis in Ecclesiam relapsis. 1596. » (Titre). — Fol. 74. « Apologeticus Clementi VIII, pont max. Caesar Baronius. » — Fol. 86. « Responsio ad Apologeticum admodum rever. P. Caesaris Baronii. » — Fol. 89 v°. « Caesaris Baronii ad Apologeticum apologia. » — Fol. 90. « Ad Apologeticum R. P. Baronii respondetur... »

Fol. 107. « Diatribae Sirmitanae de anno synodi Sirmiensis et fidei formulis in ea editis, cum viri docti animadversionibus... » — Fol. 125. « Elenchus diatribae utriusque de Photino et Sirmiensi synodo. »

Fol. 145. « Analysis orationis dominicae », sous forme de tableau synoptique; de la main de Peiresc.

Fol. 148. « E ritibus ecclesiae Arelatensis. » Extraits d'un livre

liturgique, indiquant les prières et les chants à faire pour la 2e fête des Rogations, ainsi que pour les introïts et les fins de messes de fêtes de plusieurs saints.

Fol. 161. « Ex sermonario seu legendariis ecclesiae S. Marii Forcalqueriensis. Incipit transitus ejusdem beati Johannis evangeliste, qui est VI kal. januarii : Secundam post Neronem persecutionem christianorum Domitianus... »

Fol. 169. « Index in Passionarium aut Sermonarium seu Legendarium ecclesiae S. Marii Forcalcariensis. » De la main de Peiresc.

Fol. 171. « Missa Armena. » Incipit : « Ritus servandus in ministerio ecclesiae, quando vult sacerdos missam celebrari... » Explicit : « Revertitur ad sacrarium ferens ipsemet librum Evangeliorum ante pectus et dum transit, omnes osculantur eum. »

Fol. 179. « De sede episcopali. » (Titre). Au bas, mention de Peiresc : « De regum hebraeorum jure sedendi in atrio sacerdotum. »

Fol. 181. « ... Disputatio de missa et quid significet missae vocabulum ; de missae sacrificio... auctore P. Picherello... » Au-dessous de ce titre, on lit une notice sommaire sur Picherel, se terminant comme suit : « Or ledit sieur Picherel, prestre, que j'ay connu familièrement ès années 85, 86 et 87, estoit né et natif de la Ferté sous Jouerre... » Suivent des renseignements sur sa famille. V. *Opuscules théologiques* de Picherel, recueillis par André Rivet; Leyde, 1629.

Fol. 230. « Passio Agathae ex veteribus libris emendata. » Incipit (fol. 231) : « Agathae, martyris nobilissimae, passionem damus ad fidem veterum librorum quinque... »

Fol. 246. Incipit et description sommaire, de la main de Peiresc, de manuscrits dont les titres suivent : « Epistola contra haereticos qui dicunt catholicam Romanam ecclesiam in suis doctoribus potestatem ligandi et solvendi non habere. » — « Expositio beati Auldeguarii (*sic*, pour Oldegarii), archiepiscopi Tarraconensis, in psalmos. » — « Liber Hugonis, presbyteri, de sacramentis... »

Fol. 247. « Magistri Petri Blesensis, archidiaconi Bathonensis, epistolae LXVI. » Contrairement aux indications de ce titre, qui est, ainsi que toute la pièce, de la main de Peiresc, on ne trouve ici ue la copie de la première lettre de Pierre de Blois à Henri II, d'Angleterre; un extrait de la seconde, du même au même (V. *Petri Blesensis... opera*, p. 1, 1667); un extrait de la dixième lettre de Pierre de Blois « ad G., capellanum regis Siciliae » (*ibid.*, p. 13); un extrait de la quatre-

vingt-sixième « ad magistrum Alexandrum, monachum » (*ibid.*, p. 130). Quant aux quinze autres lettres citées, Peiresc se borne à indiquer le destinataire, avec deux ou trois mots d'analyse.

Fol. 251 v°. Notes bibliographiques de Peiresc sur les manuscrits suivants : « Magistri Hugonis de Miramars, archidiaconi Magalonensis, flores notae digni juris canonici in unum opus compilati. » — « Ejusdem ex archidiacono, monachi Montisrivi libri novem... » — « Dietae particulares, id est tractatus de cibis in specie, forte magistri Rogerii. » — « Chirurgia magistri Rogerii. »

Fol. 252. Table d'une partie du 5e livre d'un ouvrage dont le titre n'est pas indiqué et dans lequel il est question d'histoire sacrée, d'histoire et de discipline ecclésiastiques. « Incipiunt capitula lib. V, partis V. De tribus sedibus et de martyrio Petri et Pauli. »

Fol. 254. Notes historiques sur les Papes désignés ci-après : « Johannes diaconus in vita B. Gregorii papae. » — « Symmachus PP. in sinodo Romano. » — « Stephanus papa. » — Notes sur le pape Adrien. — « Leo papa in synodo congregata Romae in ecclesia Sancti Salvatoris » (fol. 255). — « Nicolaus papa in basilica Lateranensis patriarchii, quae agnominatur Constantiniana... » Avril 1059.

Fol. 266. « Officium immaculatae conceptionis virginis Mariae, editum per R. P. dominum Leonardum Nogarolum... »

Fol. 274. « Oratio infra missarum solemnia habita coram summo pontifice Urbano octavo..., dominica 2a Adventus currente evangelio : Cum audisset Joannes in vinculis, a fratre Gabrielo Fabro, doctore theologo. »

Fol. 280. « Ordonnances de l'évesque de Marseille [François de Loménie], publiées en son synode. » 21 avril 1627.

Fol. 298. « De urbibus Asiae cathedralibus. » C'est une liste dressée par contrées, avec une courte notice d'introduction.

Fol. 304. « Letania. » Litanies des saints, sans indication de provenance.

Fol. 308. Autres litanies, sans indication de provenance, comme les précédentes.

Fol. 312. Étude comparative sans nom d'auteur, entre un fragment du psaume XLV, trouvé à Rome, et un manuscrit de liturgie copte. « Variantes lectiones adscribemus quas inter conferendum fragmentum... »

Fol. 314. « Sermon de S. Bernard, ex antiquo manuscripto homi-

liarum S. Bernardi veteri, gallicae linguae. De l'apparicion. » Incipit : « Li peules ki estoit de dure cerviz avoit mestier del coutel, et as cuers ki endurit estoient... » Peiresc a mis en marge : « Au mesme langage vieil françois qu'il l'avoit prononcé, extraict d'un manuscrit du temps que feu M. le Febvre léga aux Feuillants de Paris, où il y en a une cinquantaine devant et ensuitte. » On lit, à la fin : « C'est sermo 4us in Epiphania Domini. » V. *Sancti Bernardi... opera,* p. 88 (édit. de 1726, Venise), où ce sermon figure en latin, sous la rubrique : « Sermo in octava Epiphaniae, de Circumcisione... »

Fol. 316. « Epistolae pontificum... Vitae sanctorum et passiones martyrum. Hincmari, archiepiscopi Remensis, opuscula. » (Titre.)

Fol. 318. « Incipit liber auctoritatum per apostolice sedis episcopos piissimosque Honorium et Theodosium augustos Arelatensi ecclesie concessarum. Honorius et Theodosius augusti viro Jullio Agricole, prefecto Galliarum. » Copie authentique. On trouve quelques variantes entre les textes de certaines des pièces qui suivent et ceux de Labbe.

Fol. 320. « Zozimus universis episcopis per Gallias et septem provintias constitutis. Placuit apostolice Sedi ut si quis... » Copie authentique. Cf. Labbe, *Sacrosancta concilia,* t. II, col. 1567 (édit. de 1671).

Fol. 322. « Zozimus Aurelio et universis episcopis per Africam constitutis, universis episcopis per Gallias (*sic*) septem provincias constitutis, universis episcopis per Spaniam constitutis a pari. Cum adversus statuta Patrum venitur... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1568.

Fol. 326. « Zozimus episcopis provintie Viennensis et Narbonensis. Multa contra veterem formam... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1570.

Fol. 328. « Zozimus Hilario, episcopo prime Narbonensis provintiae. Mirati admodum sumus dum nobis... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1570.

Fol. 330. « Zozimus Patroclo, episcopo Arelatensi. Quod de Proculi damnatione censuerim... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1571. — Fol. 332. « Zozimus Patroclo... Cum et in presenti cognoveris... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1573.

Fol. 333. « Zozimus clero ordini et plebi consistenti Massiliae. Non miror Proculum in consueta... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1573.

Fol. 334. « Audentio, Constantino, Rustico, Auspicio, Nicete, Nectario, Floro, Asclepio, Justo, Augustali, Hymnatio et Crisatio Leo papa. Justa et rationabilis causa gaudendi... » Copie authentique.

V. *Sancti Leonis magni... opera omnia,* t. I, p. 505 (édit. de 1675).

Fol. 335. « Ravennio Leo. Provectionem dilectionis tue... » Copie authentique; *ibid.,* p. 506. — Fol. 340. « Item alia epistola f. Ravennio Leo. Circumspectum te volumus esse... « Copie authentique; *ibid.*, p. 507.

Fol. 342. « Preces misse ab universis episcopis ad Leonem papam. Memores quantum honoris... » Copie authentique; *ibid.*, p. 538.

Fol. 346. « Armatario, Constantino, Audentio, Severiano, Valeriano, Urso, Stephano, Nectario, Constantio, Maximo, Asclepio, Theodoro, Justo, Ingenuo, Augustali, Superventori (*sic*), Unantio, Fonteio, Palladio, Leo. Lectis dilectionis vestre litteris... » Copie authentique; *ibid.,* p. 540.

Fol. 348. « Ravennio Leo. Dum filios nostros Petronium... » Copie authentique. V. *ibid.,* p. 542.

Fol. 350. « Dilecto fr. Leontio Hilarus (*sic*). Quantum reverentie in spiritu Dei... « Copie authentique. V. Labbe, *Sacrosancta concilia,* t. IV, col. 1039. — Fol. 352. « Leontio Hilarus. Dilectione ecclesiarum mee que circa ecclesias gallicanas... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1040. — Fol. 354. « Fr. Leontio Hilarus. Miram fraternitatem tuam... » Copie authentique; *ibid.,* t. IV, col. 1040.

Fol. 356. « Episcopis provintiae Viennensis, Lugdunensis, Narbonensis primae et secundae et Alpium penninarum Hilarius, episcopus. Quamquam noticiam dilectionis vestre quanta... » Copie authentique; *ibid.,* t. IV, col. 1041.

Fol. 360 et 361. « Leontio Hilarius. Qualiter contra Sedis apostolice veniens... » Copie authentique; *ibid.,* t. IV, col. 1043.

Fol. 364. « Preceptum Hilarii pape de ecclesia Diense, ubi episcopus indebite a Viennensi episcopo ordinatus est. Dilect. fr. Victuro, Ingenuo, Ydatio, Eustasio, Fonteio, Viventio, Eulalio, Fausto, Auxanio, Procolo, Ausonio, Paulo, Memoriali, Celestio, Projecto, Eutropio, Aviciano, Urso et Leontio Hilarius. Sollicitis admodum nobis et ex his que proxima... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1045.

Fol. 368. « Episcopis provintie Viennensis, Lugdunensis, Narbonensis prime et secunde Alpine. Hilarius episcopus. Etsi meminerimus fraternitatem vestram... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1044.

Fol. 370. « Eonio Gelasius. Inter difficultates varias copiam nos reperisse... » Copie authentique; *ibid.,* col. 1198.

Fol. 372. « Eonio Symmachus. Movit equidem nos quod dilectionis

tue... » Copie authentique; *ibid.*, t. IV, col. 1292. — Fol. 374. « ... Eonio Symmachus. Dilectionis tue litteras mandataque filio nostro... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1291.

Fol. 376. « ... Cesario Symmachus. Hortatur nos equitas postulationis... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1295.

Fol. 378. « Fratribus universis per Gallias consistentibus Symmachus. Sedis apostolice instituta predicanda sollicitant... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1309.

Fol. 380. « Exemplum libelli. Quantum in omnibus ecclesiarum pontificibus que in toto orbe... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1310.

Fol. 382. « Cesario Symmachus. Qui veneranda Patrum statuta custodit... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1310. — Fol. 384. « Cesario Symmachus. Caritati tue per omnes gallicanas regiones utendi... » Copie authentique. Cette lettre ne se trouve pas dans Labbe. C'est probablement le n° 766 (479 de Jaffé).

Fol. 386. « ... Cesario vel his qui sub dilectionis tue ordinatione consistunt Hormisda. Justum est ut qui catholica communione letamini... » Copie authentique. V. Labbe, t. IV, col. 1474.

Fol. 388. « Cesario Felix. Legi quod inter fraternitatem nostram est constitutum... Copie authentique; *ibid.*, col. 1657.

Fol. 390. « Universis episcopis per Gallias constitutis Johannes. Innotuit nobis a fraternitate vestra... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1753.

Fol. 392. Johannes presbiteris, diaconibus et cuncto clero ac ecclesie in qua fuit contumeliosus episcopus. Pervenit ad nos a fratribus et coepiscopis missa relatio... » Copie authentique. V. Labbe, t. IV, col. 1755.

Fol. 394. « Cesario Agapitus... Optaveramus, frater amantissime, ut episcopi contumeliosi... « Copie authentique; *ibid.*, col. 1798. — Fol. 396. « Cesario Agapitus. Tanta est Deo propicio et a Deo libentissime concedenda... » Copie authentique; *ibid.*, col. 1798.

Fol. 397. Extrait relatif aux aliénations des biens ecclésiastiques. Incipit : « Ex constituto synodali inter cetera et ad locum. His ergo propensis mansuro cum domini nostri consideratione decreto sancimus ut nulli a presenti die... liceat predium rusticum... sub qualibet alienatione et cujuslibet jura transferre... » Copie authentique.

Fol. 400 « ... Cesario Vigilius. Si pro observatione celestium

mandatorum catholice filios ecclesie... » Copie authentique. V. Labbe, t. V, col. 314.

Fol. 402. « ... Auxanio Vigilius. Scripta de ordinatione caritatis vestre... » Copie authentique; *ibid.*, col. 319. — Fol. 404. « Auxanio Vigilius. Sicut nos perpetue caritatis affectu... » Copie authentique; *ibid.*, col. 320.

Fol. 406. « ... Universis episcopis omnium provintiarum per Gallias qui sub regno Childeberti, regis Francorum, constituti sunt sed et his qui ex antiqua consuetudine ab Arelatensi consecrati sunt vel consecrantur episcopi, Vigilius. Quantum nos divina providentia potentia Apostolorum... » Copie authentique; *ibid.*, col. 322.

Fol. 408. « ... Auxanio Vigilius. Licet fraternitati vestre apostolice Sedis... » Copie authentique; *ibid.*, col. 321.

Fol. 410. « Aureliano Vigilius. Administrationem vicum nostrarum fraternitati vestre... » Copie authentique; *ibid.*, col. 325.

Fol. 414. « ... Universis episcopis qui sub regno... Childeberti regis sunt per Gallias constituti Vigilius. Admonet nos loci nostri ministerium divine misericordie... » Copie authentique; *ibid.*, col. 326.

Fol. 416. « ... Aureliano Vigilius. Fraternitatis vestre litteras pridie iduum julliarum (*sic*) die Anastasio... » Copie authentique; *ibid.*, t. V, col. 558.

Fol. 420. « ... Sapaudo Pelagius. Que nobiscum omnipotentis Dei gratia fuerit operata... « Copie authentique; *ibid.*, t. V, col. 797. — Fol. 422. « Sapaudo Pelagius. Fraternitatis vestre nobis grata colloquia... « Copie authentique; *ibid.*, col. 797.

Fol. 424. « Domino filio... Childeberto, regi, Pelagius, episcopus. Rofinus, vir magnificus, legatus excellentie vestre, nobis dixit... » Copie authentique; *ibid.*, col. 798.

Fol. 426. « ... Sapaudo Pelagius. Quia legatus filii nostri gloriosissimi regis Childeberti... » Copie authentique; *ibid.*, col. 799. — Fol. 428. « ... Sapaudo Pelagius. Majorum nostrorum operante Dei misericordia cupientes... » Copie authentique; *ibid.*, col. 800.

Fol. 430. « Domino filio... Childeberto, regi Pelagius. Excellentie vestre litteras postillas quas legati vestri... » Copie authentique; *ibid.*, col. 801.

Fol. 432. « ... Childeberto Pelagius. Cum Celsitudini vestre multa dona misericordia divina contulerit... » Copie authentique; *ibid.*, col. 801.

Fol. 434. « ... Sapaudo Pelagius. Tanta nobis est circa personam tuam... » Copie authentique; *ibid.,* t. V, col. 802.

Fol. 436. « Domino filio... Childeberto Pelagius. Humani generis Salvator ac Dominus discipulos suos... » Copie authentique; *ibid.,* col. 803.

Fol. 437. « Fides pape Pelagii. Credo igitur in unum Dominum, Patrem et Filium... » Copie authentique; *ibid.,* col. 803.

Fol. 442. « Gaudentio, Maximilliano, Gerontio, Justo, Terentio, Vitali et Laurentio per Tusciam Annonariam Pelagius. Directam a vobis relationem defensore ecclesie... » Copie authentique; *ibid.,* t. V, col. 794.

Fol. 444. « Pelagius, episcopus, universo populo Dei. Vas electionis beatissimus Paulus apostolus cum de Judaeis... » Copie authentique; *ibid.,* t. V, col. 795, où ne se trouvent pas les onze dernières lignes du manuscrit de Peiresc, commençant ainsi : « Gallia a candore populi nuncupata est; galla enim graece lac dicitur... »

Fol. 448. Liste de quarante papes, de S. Clément à S. Damase.

Fol. 449-457. Lettres décrétales des papes, depuis S. Clément jusqu'à S. Melchiade. Les deux premiers feuillets sont de la main de Valavez. On y trouve la subscription, l'analyse et l'incipit de trois lettres décrétales de S. Clément portant, dans les *Concilia* de Labbe, les n°s II, IV et V (V. t. I, col. 98, 110 et 115); deux de S. Anaclet, portant les n°s II et III (*ibid.,* col. 520 et 527); deux de S. Évariste, n^os^ I et II (*ibid.,* col. 535 et 536); trois de S. Alexandre, n^os^ I-III (*ibid.,* col. 542 et s.); une de S. Sixte, n° II (*ibid.,* col. 556); une de S. Télesphore (désigné « Calesforus » dans le manuscrit), la seule qui se trouve dans Labbe (col. 559) ; les deux lettres de S. Hygin (*ibid.,* col. 566 et 568); les deux premières de S. Pie (*ibid.,* col. 571 et 574); la lettre de S. Anicet (*ibid.,* col. 580) ; les deux de S. Soter (*ibid.,* col. 584 et 585); la lettre de S. Éleuthère (*ibid.,* col. 588); les deux premières lettres de S. Victor (*ibid.,* col. 592 et 594); les deux lettres de S. Zéphyrin (*ibid.,* col. 603 et 605) ; les deux de S. Calixte (*ibid.,* col. 609 et 612); la lettre de S. Urbain (*ibid.,* col. 617); les deux de S. Pontien (*ibid.,* col. 623 et 626); la lettre de S. Antère (*ibid.,* col. 629); les trois de S. Fabien (*ibid.,* col. 636 et 640); les deux premières de S. Corneille (*ibid.,* col. 668 et 671); la lettre de S. Lucius (*ibid.,* col. 721); les deux lettres de S. Étienne (*ibid.,* col. 729 et 732); les deux de S. Sixte II (*ibid.,* col. 820 et 822); les deux de S. Denis

(*ibid.,* col. 827 et 828); les trois premières de S. Félix (*ibid.,* col. 903, 906 et 909); les deux de S. Eutychien (*ibid.,* col. 914 et 917); celle de S. Caïus (*ibid.,* col. 925); les deux de S. Marcellin (*ibid.,* col. 932 et 934); les deux de S. Marcel (*ibid.,* col. 948 et 951); les trois de S. Eusèbe (*ibid.,* col. 1381, 1384 et 1388); la lettre de S. Melchiade, dont l'incipit diffère de celui de la lettre imprimée dans Labbe (col. 1395).

Fol. 457 v°. Note « de primitiva ecclesia et sinodo Nicena ». — « Incipit epistola constituti domini Constantini : In nomine sanctae et individuae Trinitatis... »

Fol. 458. Incipit et analyse de la lettre de S. Athanase à S. Marc, pape. « Ad vos pervenisse non dubitamus... » V. Labbe, *Concilia*, t. II, col. 469. — « Rescriptum Marci papae ad Athanasium... » (*ibid.,* col. 470.)

Fol. 458 v°. Incipit et analyses de la lettre décrétale de S. Jules aux évêques d'Orient : « Decuerat vos, fratres... » (V. Labbe, t. II, col. 476); « Epistola Orientalium ad Julium » (*ibid.,* col. 481); « Rescriptum Julii contra Orientales » (*ibid.,* col. 483); « Epistola Athanasii... ad papam Liberium (*ibid.,* col. 763); de la lettre du même à S. Félix II (*ibid.,* col. 844); de la seconde lettre de S. Félix II (*ibid.,* col. 856); de la lettre de S. Libère portant le n° XIV de celles qui se trouvent dans Labbe et dont l'incipit diffère de l'incipit de celle-ci (*ibid.,* col. 760).

Fol. 459 v°. Incipit et analyses de deux lettres décrétales de S. Damase, portant, dans Labbe, les n°s I, III (t. II, col. 864 et 867); d'une troisième « Ad eumdem Paulinum de damnatione quorumdam hereticorum : Post concilium Nicense, aliud in urbe romana potest... » Cette dernière ne se trouve pas dans Labbe.

Fol. 461. Analyse de la lettre de l'archevêque Étienne à S. Damase « de privilegio Romanae Sedis... » V. Labbe, t. II, col. 865. — Fol. 461 v°. Analyse de la réponse de S. Damase; *ibid.,* col. 870.

Fol. 464. « Epistolae summorum pontificum, a Clemente ad Damasum. » (Sous ce titre général, écrit au crayon, de la main de Peiresc, on ne trouve que l'analyse de quatre lettres de S. Clément et de deux de S. Anaclet.) « Apud dominum Olivierum, regium in supremo Provinciae senatu consiliarium, liber antiquus in membranis annorum non minus DC, in quo continentur Clementis epistolae quatuor. » Peiresc fait les distinctions suivantes pour l'analyse de ces lettres : « titulus;

superscriptio; prima verba; notulae in margine diversis coloribus adscriptae; postrema verba. »

Fol. 466. Mise au net de la description des quatre lettres de S. Clément. La première est adressée à Jacques, évêque de Jérusalem : « Quoniam sicut a beato Petro accepimus... » (V. Labbe, t. I, col. 98); la seconde : « Omnibus tam majoris quam inferioris ordinis clericis... Urget nos, fratres, multus amor vester... » (V. *ibid.*, col. 103); la troisième : « ... discipulis suis qui malorum hominum persuasionibus aliquatenus deviarunt... Oportet, fratres, omnes doctores... » (V. *ibid.*, col. 110); la quatrième : « ... suis discipulis Hierosolymisque... Communis vita, fratres, omnibus est necessaria... » (V. *ibid.*, col. 115).

Fol. 467. « Anacleti epistolae tres. » Contrairement aux indications de ce titre, Peiresc n'analyse ici que deux lettres de S. Anaclet; il suit la méthode indiquée pour celles de S. Clément (fol. 466). La première est adressée : « ... Omnibus episcopis et... fidelibus... Gratia nobis et pax atque consolatio multiplicentur... » Pour celle-ci, Peiresc a fait l'extrait du passage où le Pape compare l'Église à un navire. Cf. Labbe, t. I, col. 512. La seconde est adressée aux évêques d'Italie : « Quoniam apostolicae Sedis debitam reverentiam... » V. *ibid.*, col. 520.

Fol. 472. « Vitae sanctorum et passiones martyrum. » (Titre).

Fol. 474. « Vita sancti Siacrii, episcopi Niciensis, ex manuscriptis antiquis coenobii Sancti Pontii ejusdem civitatis a variis solecismis vindicata; tempus quo floruit infra patet. »

Fol. 475. « De sancto Anselmo episcopo ex antiquis membranis monasterii Sancti Pontii Niciensis. »

Fol. 476. « De sancto Frontono episcopo ex iisdem manuscriptis. »

Fol. 477. Indication des reliques de saints conservées dans le monastère de Saint-Pons de Nice.

Fol. 478. « Incipit passio sancti Pauli apostoli a beato Lino episcopo, Petri apostoli discipulo, graece edita et ecclesiis orientalibus destinata. Cum venisset Romam Lucas a Galacia, Titus a Dalmacia... »

Fol. 488. « Incipit sermo in vite (*sic*) sancti Luche evangeliste. » V. Combefis, *Bibliotheca concionatoria*, t. VIII, part. 3, fol. 282.

Fol. 494. « In vigilia Epiphaniae, lectio sancti evangelii secundum Matthaeum. »

Fol. 498. « Passio sanctorum martyrum Christi Cyrici et Julitae, matris ejus, cum aliis, CCCC. XL. IIII, XVII kal. julii. » Incipit : « Sanctorum Christi martyrum pia certamina debita veneratione reco-

lentes... » L'auteur indique (fol. 499) que son récit n'a rien de commun avec celui qu'a condamné S. Gélase : « Respuentes... frivola a quodam idiota mimographo... praeparata... »

Fol. 506. Relation d'un différend survenu entre le monastère de Saint-Victor et les chanoines de la ville d'Aix, au sujet d'un mort que ces derniers avaient fait transporter dans leur cimetière. Incipit : « Altitonantis atque cunctipotentis aeternique regis largissima miseratione actum esse cognoscimus... » Au verso du dernier feuillet, on lit : « Hic est liber sancti Victoris, martyris monasterii Massiliensis. » Suit un anathème contre ceux qui tenteraient de dérober tout ou partie du livre. Les copies de pièces, depuis le fol. 478, sont de la même main, le papier du même format; elles pourraient avoir été extraites d'un même manuscrit du monastère de Saint-Victor.

XVII[e] siècle. Papier. 510 feuillets. Les fol. 4, 6, 24, 26, 106, 143, 144, 157-160, 168, 178, 228, 229, 242-245, 249, 250, 257, 273, 279, 297, 303, 313, 317, 321, 324, 325, 327, 329, 331, 336-339, 341, 344, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 359, 362, 363, 366, 367, 369, 371, 373, 375, 379, 381, 383, 385, 389, 393, 398, 399, 401, 403, 409, 412, 413, 418, 419, 421, 423, 427, 431, 433, 435, 440, 441, 446, 447, 469-471 et 473 sont blancs. Les fol. 258-265 sont imprimés. Les fol. 27-72 manquent. 320 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1819 (P., L, t. II). Recueil ayant pour titre, au dos : « Theologica. »

Fol. 1. « Vita sanctorum » (Titre).

Fol. 3. Texte grec d'une vie de sainte Marie-Magdeleine, dont la traduction, en latin, se trouve au fol. 27. En tête du texte grec, Peiresc a mis : « Ad populum Massiliensem. » — Fol. 27. Incipit : « Ubi abundavit peccatum, superabundavit gratia, ait divinus Apostolus... » C'est un panégyrique, dans lequel il n'est parlé ni de l'arrivée en Provence, ni de la mort de la bienheureuse Marie-Magdeleine.

Fol. 35. « Philippus Cabassole de B. M. Magdalena ex bibliotheca S[ti] Victoris Parisiensis. Libellus historialis Marie beatissime Magdalene. » Cette vie est mentionnée par les Bollandistes, *Acta sanctorum,* t. V, p. 225, 22 juillet.

Fol. 87. « Incipit vita beatissimi Raymundi, confessoris. Lectio prima : Omnium quidem gesta sanctorum, quos vel immensa terrarum spatia... » — « Lectio nona (fol. 90 v°) : Quid item de quodam

clerico eorum qui hujus reverendi praesentes fuere miraculo. » A la fin, on lit, d'une autre main que celle de la copie : « Hic continetur historia divi Raymundi, canonici regularis D. Saturnini. Au révérend Père Aubespin, Père de la province d'Aquitaine à Paris », et, plus bas, de la main de Peiresc, « du P. Picar, de S. Victor, 1612, en oct. »

Fol. 92. « Vita S. Verani, Cabellicencis episcopi. » Incipit : « Virtutum praeclara merita beati Verani, incliti episcopi... »

Fol. 98. Autre vie de S. Véran, publiée, avec des modifications, dans Labbe. V. *Bibliotheca manuscriptorum*... t. II, p. 690.

Fol. 103 v°. « Vita [S. Verani] quae extat in ecclesia Albiganensi. »

Fol. 122. « La vie de monsieur S. Véran, évesque et patron de la cité de Cavalhon... extraicte... de la légende et office qui se faict en l'église cathédrale de ladicte ville, à la feste du 13 novembre... et le 7 juillet. » — Fol. 127. Note sur le « Catalogus sanctorum et gestorum eorum... editus a R. P. Petro de Natalibus... 1514 », où il est question de certains miracles de S. Véran. — Fol. 128. Note sur les reliques de différents saints qui se trouvent à l'église de Cavaillon. — Fol. 129. Note sur Grenoble, « colonie des Cavalhonoys », et sur l'étymologie du nom « Cavalhonoys ». — Note sur trois inscriptions trouvées à « Cavaillon le vieulx, sur la montagne ».

Fol. 130 et 136. Miracles opérés par S. Véran. Extraits de divers manuscrits : « Bibliothecae pontificum Avinionensium ; de Manuele ex imperiali Lascarorum stirpe oriundo... » Notes marginales de Peiresc.

Fol. 140. « Incipit prologus in vita sancti Ysarni, abbatis... »

Fol. 166. Description, de la main de Peiresc, du « tombeau de Ogier et de Benoict, son compagnon, qui sont ensevelis en l'église S[t] Faron de Meaux... » — Fol. 167. « Mémoire à M. Thomas, peinctre, » au sujet du dessin des statues « d'Ogier et Benoict » que lui commande Peiresc.

Fol. 169. « Conversio Ogerii, militis, qualiter abrenuntians seculo, Deo in monasterico habitu militavit ; eodem modo et ordine quo et in libro de vita sanctissimi patroni nostri Faronis. » Cette pièce, avec titre et initiales en lettres rouges, paraît être le fac-similé d'une pièce originale du XV[e] siècle. A la fin (fol. 170 v°), se trouve une notice sur « Ogerius, duc (*sic*) de Danamarchia », contemporain de Charlemagne.

Fol. 171. Thibaud, comte de Blois, confirme une concession viagère faite à Raoul, son chapelain, par Lambert, abbé de Saint-

Faron. (S. d.). Une note mise par le copiste, à la suite, indique que cet acte pourrait remonter à l'année 1165.

Fol. 173. « Series episcoporum Meldensium », de S. Denis à F. de Villepont.

Fol. 173 v°. Liste des abbés de Saint-Faron. 642-1599.

Fol. 176. « In nomine sancte et individue Trinitatis, incipit vita sancti ac beatissimi Faronis, episcopi urbis Meldensis, cujus festa celebratur quinto calendas novembris. » Cette pièce, écrite avec titre et initiales en caractères rouges, est de la même main que celle du fol. 169 et se termine par ce distique :

« Nobilis et prudens juvenis studioseque valde,
Ecce legenda tibi vita Faronis adest. »

Au-dessous : « Tuus ad omnia paratus frater Gabriel Cloche, monachus, scripsit, 13 calend. novemb. anno Domini nostri 1605. » C'est sans doute le nom du copiste des deux pièces relatives à Ogier et à S. Faron.

Fol. 204. « S. Severi, abbatis. Incipit prologus de vita et conversatione beati Severi... » V. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti,* appendix, p. 363. L'imprimé présente quelques variantes avec le manuscrit.

Fol. 214. « Dans le brévière de l'usaige d'Agde de vieille impression, en 1510, à Valence, en la légende de S[t] Sévère, abbé de l'ordre de S[t] Benoît. » A la suite de cette note, de la main de Peiresc, se trouvent des extraits de l'ouvrage indiqué. — Fol. 214 v°. Note ayant pour titre : « Gesta Karoli ad captionem civitatis Narbone. »

Fol. 215. « Vite et actum beati Mansueti, primi Leuchorum urbis pontificis, libellus primus incipit. » V. dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* preuves, col. 86.

Fol. 241. « De his quae acta sunt beati Mansueti meritis, tempore domini Brunonis, episcopi. »

Fol. 244. « De translatione secunda sancti Mansueti a domino Pibone. » 1104. V. *Acta sanctorum*, septembre, t. I, p. 653 (édit. de 1746).

Fol. 246 v°. « De sancto Mansueto, episcopo. » Pièce de vers. Incipit :

« Sol cristallus aqua perpenditur esse figura
Partus virginei sub titulo fidei... »

A la suite, se trouve le récit de miracles opérés par le saint.

Fol. 260. « Incipit vita sancti Mansueti metrice edita. » Pièce de 330 vers :

Incipit :

« Ecclesie Christi Petro moderante ducatum
Protulerat quemdam generosum Scotie natum... »

Fol. 268. « Sancti Marii, Bodanensis abbatis, lectiones quae in Breviario Sistaricensi quotannis leguntur. »

Fol. 270. Lettre autographe de Toussaint de Glandèves, évêque de Sisteron, à Peiresc, transmissive de pièces ayant trait à S. Marius. (S. d.).

Fol. 272. « Officium S[ti] Marii, confessoris, Bodanensis coenobii abbatis. »

Fol. 284. Notes de Peiresc sur la chapelle de Saint-Cyr de Marseille (ou « Sainct Siricis »); sur la fête annuelle qui s'y célébrait, au terroir de la Cadière. Peiresc indique ensuite que le nom de S. Cyr se trouve mentionné : « In litania Alamanicae ecclesiae veteris; in kalendario m. s. praefixo martyrologio ecclesiae Tolonensis; in kalendario Bedae, sub titulo ephemeridis t. 1. »

Fol. 285. « Orationes sancti Cyrici et S. Julitae ad missam. » — « Légende des susdictz saincts... extrait, scavoir les oraisons d'ung vieux Missel de l'office du diocèse de Marseille, et la légende d'un vieux livre des vies des saincts. »

Fol. 287. Lettre, signée M. Fabry, à Peiresc transmissive de renseignements sur l'histoire de « S[t] Ceris ». Aix, 22 mai 1632.

Fol. 289. « Ex martyrologio Baronii. » Relevé, par Peiresc, des noms de Cyriacus, Quiricus, Quiriacus et Julita, mentionnés dans ce martyrologe.

Fol. 290. « S. Gentii » (Titre). — Fol. 291. Vie de S. Gens, en latin, ayant pour titre : « Votiva legenda beati Gentii ex Germiniano Geminiani Bornarelli recolecte minoris observantie, anachorete franciscani Montilliensis Montilliensiumque patroni, Indis Mexicanensium caractere quippocamaiicon descripta. » Au-dessous, la figure du soleil, entourée d'une banderole circulaire, sur laquelle on lit : « Amercha ». Au bas du feuillet, dans un ovale, on lit : « B. A. G. A. A., cruciate Jesu Christi militie equite torquato Sammartine que pone Montillienses mitrate parochiae domino authore et escriptore. »

Dans l'invocation qui termine l'ouvrage (fol. 315), on trouve le nom de l'auteur « Bernardinus Alfanus », auquel se rapportent les initiales ci-dessus indiquées. Le texte, au fol. 291, est entouré de vingt-quatre médaillons inhabilement exécutés, contenant chacun un numéro d'ordre, de 1 à 24, et une lettre de l'alphabet; en outre, on a inscrit, en français, sur chacun de douze de ces médaillons, le nom d'une couleur du blason. Ces indications de couleurs paraissent être répétées, sur chacun des douze autres médaillons, dans une langue étrangère. Le texte des autres feuillets est encadré d'ornements à la plume aussi inhabilement exécutés. Incipit : « Montiliensi divo Gentio Geminiano Bornarello alleluya Montilliense debetur... » Au cours de son récit, l'auteur rapporte des pratiques superstitieuses que S. Gens avait essayé de déraciner; il y est aussi question de fêtes demi-païennes qui sont restées longtemps en usage à Monteux. L'auteur a intercalé, dans son récit, une légende en vieux patois provençal qui n'est autre chose que la relation des principaux traits de la vie du saint. Incipit (fol. 297 v°.) :

« Tu sie fou poble de Monteux
Que non te convertisses pas
Quant ton fou preche... »

Cette légende est en vers, et chaque strophe se termine ainsi :

« Aquo ney ben la veritat. »

L'abbé Olivier, dans sa *Vie de S. Gens, laboureur et solitaire*, parle de ce manuscrit et reproduit des fragments de la légende provençale. (V. p. XI et 167. Édit. 1854.)

Fol. 316. Extraits, de la main de Peiresc, des calendriers ci-après désignés, insérés dans d'anciens martyrologes et dans lesquels se trouve mentionné le nom de S. Guillaume : calendriers des églises de Toulon, de Fréjus, d'Aix; « ex catalogo Philippi Ferrarii; ex martyrologio Baronii ».

Fol. 318. « Hincmari opuscula. » (Titre). — Fol. 319. « Rever... Hincmaro pontifici Rhabanus... Proximo vere hoc est in martio mense... » V. *Jac. Sirmondi, S. J. presbyteri, opera varia*, t. II, col. 1296 (édit. de 1696). — Fol. 341. « Hincmarus... Remorum episcopus... Egiloni, archiepiscopo. Si aliquis vos interrogaverit de Gotescalki... » V. *Hincmari, archiepiscopi Remensis, opera,* p. 293 (édit. de 1645).

Fol. 351. « Ad Egilonem... de Gothescalio ejusque assertionibus et

de Prudentio, episcopo... In aliis ideo tanto vobis scripsi... » V. *ibid.*, p. 290. — Fol. 357. « ... Nicolao... papae Hincmarus... XIII kal. junii praesentis... mandatus a domino nostro... Karolo rege... » V. *ibid.*, p. 298.

Fol. 383. « Hincmarus... Egiloni, archiepiscopo... Quanta fiducia vestra utar... » V. *ibid.*, p. 285.

Fol. 393. « Epistola domini Hlotarii imperatoris Leoni papae directa pro usu pallii dirigendo... » V. Labbe, *Concilia*, t. VIII, col. 32.

Fol. 394. « Hincmarus... episcopo Odoni... » V. *Hincmari opera*, t. II, p. 809.

Fol. 401. « Hincmarus fratri Anastasio... » *Ibid.*, p. 824.

XVIIe siècle. Papier. 404 feuillets. Les fol. 16-26, 115-121, 168, 174, 175, 200, 202, 203, 213, 266, 267, 269, 283 et 340 sont blancs. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1820 (P., LI). Recueil de pièces relatives à l'abbaye de Guîtres, dont Peiresc était abbé commendataire. « Guistres. » (Titre au dos).

Fol. 1. Copie d'une lettre du chevalier de Forbin au cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, pour lui recommander Peiresc. Toulon, 8 novembre 1627. — Copies de onze lettres du même au président et à des conseillers du parlement de Bordeaux, pour recommander le fondé de pouvoir de Peiresc que celui-ci envoie à Bordeaux, afin de le représenter dans plusieurs affaires pendantes devant le Parlement. Novembre 1627.

Fol. 7-14. Minutes de trente-trois lettres d'affaires adressées par Peiresc à l'avocat Boumard, de Bordeaux, du 3 décembre 1618 au 2 juin 1621.

Fol. 14 v°-15. Minutes de deux lettres de Peiresc au conseiller Gaufreteau, du parlement de Bordeaux. 20 juin, 2 juillet 1621.

Fol. 14 v°-26. Minutes de dix-neuf lettres d'affaires de Peiresc à l'avocat Boumard, du 14 avril au 26 décembre 1621.

Fol. 27. Minutes de deux lettres d'affaires, sans suscription. 7 et 15 janvier 1623.

Fol. 28. Minutes de quatre lettres à l'avocat Boumard. 15 janvier-24 février 1623.

Fol. 32 v°. Minutes de deux lettres de Peiresc sans suscription. 12 mars, 23 avril 1623.

Fol. 33. Minute de lettre de Peiresc au P. du Val. 5 juin 1623.

Fol. 34. « Copie de lettre du R. P. du Val au R. P. Alibert, abbé de Caunes, cy devant général des Bénédictins en France. » Au sujet du frère Cabrier, chargé d'introduire la discipline monastique dans l'abbaye de Guîtres. 25 novembre 1624. De la main de Peiresc.

Fol. 35. « Copie de lettre du R. P. du Val au R. P. Cabrier, religieux de l'abbaye de Caunes. » 29 novembre 1624. Même sujet. De la main de Peiresc.

Fol. 36. Minute d'une longue lettre de Peiresc au P. du Val, dans laquelle il est question de l'abbaye de Guîtres, de procès, du cardinal de Sourdis et de ses procédés, de comptes à régler pour l'abbaye, etc. 1er février 1625.

Fol. 48. Autre lettre au même. Peiresc parle de la maladie de son père, du procès qu'ils ont avec M. de Créquy, de la réforme à introduire dans l'abbaye, etc. 30 mai 1625. — Fol. 56. Autre au même. Règlements de comptes et procès. 17 juin 1625.

Fol. 58, 70, 337 et 343. Bulle d'Alexandre III, au sujet de la constitution du monastère de Guîtres et des privilèges qui lui sont accordés. « Alexander... Mainardo, abbati monasterii Sanctae Mariae de Aquistris... Religiosis desideriis dignum est nos... » 15 mai 1171.

Fol. 60. Minute, de la main de Peiresc, d'une lettre au président du parlement de Bordeaux, de Gourgues. 8 juin 1626.

Fol. 61. Minute d'une lettre, de la main de Peiresc, au cardinal de Sourdis. 7 juin 1626.

Fol. 66. Minutes de trois lettres de Peiresc à Milanges. Paris, 12 novembre 1622-24 février 1623.

Fol. 68. Minutes de deux lettres de Peiresc à l'abbé de Saint-Maur-sur-Loire, général des Bénédictins en France. Août 1623.

Fol. 78. « Instructions par le sr Brianson envoyées au P. du Val. » — Instructions pour le recouvrement de la « pancarthe de l'abbayie et pour la forme des extraits qu'on en désire avoir ». Note de Peiresc. Il s'agit de la bulle insérée au fol. 58.

Fol. 82. « Mémoires pour l'affaire de la Pallu d'Arvayres », fief de l'abbaye de Guîtres. De la main de Peiresc.

Fol. 84. Note de Peiresc sur « le prioré claustral » accordé au P. du Val.

Fol. 86. Instructions de Peiresc au sujet des « recognoissances du lieu de Guistres ».

Fol. 88. Instructions de Peiresc au sujet des fermiers.

Fol. 90. Au sujet des « prebstres séculiers servants comme vicaires ou comme aydes », à l'abbaye de Guîtres. De la main de Peiresc.

Fol. 92. Note de Peiresc sur « les gaiges et norriture du prédicateur qui presche le Caresme. »

Fol. 93. « Pour les places monachales. »

Fol. 96. « Touchant les instructions qui se peuvent avoir des registres des insinuations. » Note de Peiresc.

Fol. 97. Mémoire, de la main de Peiresc, sur la question de savoir « si le prioré de Lugon est vacant et impétrable par dévolut sur la personne de frère R. Boumard, religieux de Saint-Benoict à l'abbayie de Guistres, d'où ledict prioré dépend. »

Fol. 108. « Instructions et responces pour la requeste, demande, playdoiries, etc., faites de la part du moyne Boumard et de l'avocat, son frère... » Mai 1623. — Fol. 116. « Instructions sur le faict des papiers du prioré de Lugon. » Au sujet du même procès soutenu contre les frères Boumard. De la main de Peiresc.

Fol. 118. Instructions au sujet de l'acquisition d'un Pline ayant appartenu à feu Catel, qu'il importait d'avoir pour servir à la nouvelle édition de cet auteur, entreprise sous la direction du bibliothécaire du Roi, Nicolas Rigault.

Fol. 120. Minute de « procuration générale au prieur de Romoules ».

Fol. 121. Instructions pour un chargé d'affaires de Peiresc, se rendant à Toulouse : demandes à faire aux Bénédictins dans l'intérêt de l'abbaye de Guîtres; recherche de livres chez les libraires. — Fol. 123. Instruction pour visiter le cabinet de Ranchin à Montpellier. — Fol. 124. A Béziers ; voir M. de Maussac, l'entretenir de la découverte de manuscrits désignés. — Fol. 125. Autres démarches à faire à Agen, la Réole, la « Seaulve », dans l'intérêt de l'abbaye de Guîtres.

Fol. 126. Lettre de Chabert à Peiresc. « Sur ce que son frère, le moyne, a retiré Gavoti. Commodité d'envoyer le lentisque à Anvers. » Toulon, 9 novembre 1627.

Fol. 131. Lettre autographe du commandeur de Forbin, avisant Peiresc de l'envoi de lettres de recommandation pour ses amis de Bordeaux. 7 novembre 1627. Cf. fol. 1 et suiv.

Fol. 132. « Minutes, décollations et procurations. » Titre de la main de Peiresc.

Fol. 133. « Procuration au P. du Val pour traicter avec les PP. Réformez. » 15 août 1625. — Fol. 135, 170 et 174. « Vicariat du

P. Cabrier. » 19 décembre 1624. Copie de Valavez. — Fol. 137. Acte d'admission de Louis Chabert, de l'ordre de Cîteaux, comme moine de l'abbaye de Guîtres. Minute de la main de Peiresc et copie au fol. 169.

Fol. 139 et 159. « Collation du prioré claustral de Guistres faicte au P. du Val, de la part du Général de l'ordre. » 28 mai 1623. — Fol. 139 v°. « Collation du vicariat de Guistres au P. du Val de la part de son abbé, avec confirmation de l'élection d'iceluy au prioré claustral que le Général de l'ordre avoit faicte. » 1er juillet 1623. — Fol. 140 et 145. « Acte de prinse de possession du prioré claustral en faveur du P. du Val. » 23 juin 1624. — Fol. 141, 153 et 180. « Seconde collation du prioré claustral au P. du Val, de la part de son abbé. » 27 juillet 1623.

Fol. 147. « Consultation de Thoulouse sur le prioré claustral de Guistres. — Advis de MMrs de la Coste et Marmiesse. » 27 juin 1625.

Fol. 149. « Instructions pour consulter sur le prioré claustral de Guistres. » Mémoire de la main de Peiresc.

Fol. 155. « Nouvelle provision du prioré de Sercou, en faveur du P. du Val, avec rétention du prioré claustral à luy conféré par son abbé commendataire. » 27 février 1625. — Fol. 157. « Lettre de confirmation des anciennes provisions... de vicaire et prieur en faveur du P. du Val... » 16 juin 1625. Minute de Peiresc.

Fol. 160. Lettre du P. du Val à Peiresc : « de son prioré claustral et des difficultez qu'il veult faire résoudre; procez de Boumard... » 26 juillet 1625.

Fol. 162. Note de Peiresc sur des difficultés de forme au sujet de la collation du prieuré de Guîtres.

Fol. 165. Pièce de vers anonyme. Incipit :

« Ta puissance est bien souveraine,
Puisque, pour te lever de peyne,
Un duc c'est faict sergent royal.. »

Fol. 166. « Vicariat du sr Jos. Fauchier. » Brouillon de lettres de provision. Décembre 1624. — Fol. 168. Lettres de provision en faveur du même. 3 juin 1626.

Fol. 175. « Place monachale à frère Chabert. » Lettres de provision. Aix, 6 février 1625.

Fol. 176. Minute de lettres de provision pour le « moine Durand ; pour Hennequin » (fol. 177).

Fol. 181, 183 et 185. Procurations de Peiresc au P. du Val. 1624.

Fol. 191. Notes de Peiresc sur des affaires à traiter pour son abbaye. 1627.

Fol. 197. « Consultation pour M. Pichon. » De la main de Valavez. Les minutes qui suivent jusqu'au fol. 216 sont de la main de Peiresc.

Fol. 198. « Vicariat du s^r d'Alibert. »

Fol. 201. Prieuré de Saint-Martin de Sablon ; désignation de Louis Chabert.

Fol. 203. Lettres de provision relatives au prieuré de Sercou. Juillet 1622.

Fol. 205. « Collation de place monachale pour Joseph Garnier. »

Fol. 206. « Vicariat spécial au R. P. dom Gaufreteau, prieur de la Seaulve, visiteur général, pour donner l'habit des novices. » Octobre 1627.

Fol. 207. « Vicariat ou commission au supérieur des Réformez pour recevoir mes novices. » Octobre 1627.

Fol. 208. « Commission du prioré claustral au P. Veyssière. »

Fol. 209. « Collation provisoire du prioré claustral de Guistres au P. du Val... » 27 mai 1623.

Fol. 215. Notes relatives à une plainte formée au nom d'un moine non dénommé ; ces notes sont barrées.

Fol. 216. Copie authentique de lettres de l'évêque de Fréjus commis par le Pape pour autoriser le P. Chabert, de l'ordre de Cîteaux, à entrer, comme bénédictin, au monastère de Guîtres. 25 novembre 1625. — Fol. 220. Copie authentique des lettres de Louis XIII au sujet de ce « transfert ». 12 novembre 1625. — Fol. 222. Procès-verbal de présentation du P. Chabert à l'abbaye de Guîtres. Copie authentique.

Fol. 224. Lettre du P. Chabert à Peiresc, au sujet de la rectification de pièces l'intéressant. 4 novembre 1625. — Fol. 226. Deux lettres de Peiresc à l'évêque de Fréjus sur le même sujet. Aix, 19 novembre 1625 ; l'autre, s. d. — Fol. 230. Lettre de L. Aubéry à Peiresc sur le même sujet. Toulon, 4 novembre 1625.

Fol. 232. Note de Peiresc sur le « prédicateur de Guistres ».

Fol. 234. Instructions pour obtenir le transfert du P. Louis Cabrier de l'abbaye de Caunes à celle de Guîtres. — Fol. 238. Minute de ces instructions par Peiresc. — Fol. 240. Mémoire à ce sujet.

Fol. 248. « Indults moyne Chabert. » (Titre.)

Fol. 249 et 260. Copie d'un bref d'Urbain VIII adressé au cardinal de Sourdis au sujet de l'abbaye de Guîtres. « Urbanus... Honorificis sapientium testimoniis jam diu... » Rome, 5 avril 1625.

Fol. 252, 256, 261, 278. « Indultum conferendi », en faveur de Peiresc, abbé de Guîtres. « Urbanus... Dum eximie providentie sue scopum ceterasque a Domino... » Rome, 9 décembre 1625.

Fol. 266. « Indult du cardinal de Richelieu... Gregorius papa XV... Ad personam tuam quam divina providentia... » 3 octobre 1622.

Fol. 272. Indult de l'abbé Saint-Aulbin. « Paulus... Johanni Francisco de Gondi... Personam tuam nobis ac Sedi apostolice devotam... » 10 mars 1619. Extrait des registres du grand Conseil du Roi.

Fol. 284. Copie authentique d'une bulle de Clément V par laquelle l'archevêque de Bordeaux est autorisé : « ecclesias, dignitates et personatus ecclesiae ac diocesis Burdegalensis unire et dividere... » Incipit : « Meritis tuae devotionis inducimur ut personam tuam... Datum apud Vignaudaldrum, Burdigalensis diocesis, duodesimo (*sic*) calendas desembris (*sic*) pontificatus nostri anno quarto. » 20 novembre 1309.

Fol. 286. Copie des lettres patentes de François Ier donnant force exécutoire dans le royaume aux indults accordés par le Pape aux cardinaux français pour la collation des bénéfices. 31 mai 1536.

Fol. 287. Indult du cardinal de Lorraine. 1er août 1530. — Fol. 290 v°. « Arretz et modifications intervenues sur l'indult » du cardinal de Lorraine. 23 mars 1533-7 juillet 1534.

Fol. 296. Indult de l'évêque de Paris, Mgr du Bellay. 24 mars 1623.

Fol. 302. « Indult de l'abbé de St Jovin Maillesaiz. » 13 juillet 1625. De la main de Valavez.

Fol. 304. « Arrest de vérification des indulz octroyez par le Pape aux cardinaux de Bourbon, Tournon, Chastillon et à l'évesque de Paris. » 27 février 1534.

Fol. 306. Indult du cardinal du Bellay. 18 juillet 1536.

Fol. 314. « Concordat » entre Peiresc, abbé de Guîtres, Charles Venot et Nicolas Daron, recteur et syndic du noviciat de la Compagnie de Jésus, à Bordeaux, au sujet de la dîme de Fronsac. 16 septembre 1623. Copie authentique. — Fol. 316. « Concordat provisionnel » à ce sujet, entre Peiresc et Antoine de Goürgues, sr de Vaires. 15 septembre 1623. Copie authentique.

Fol. 319. « Concordat avec les PP. Jésuites pour le dixmon de Fronsac. » 4 août 1629.

Fol. 326 *bis*. Minute, de la main de Peiresc, d'une procuration au prieur de Romoules « pour traicter avec les Jésuites et M. de Gourgues, du dixmon ».

Fol. 327. « Coppie du desnombrement des terriers de Guistres, dressé et escript de la main de l'advocat Boumard, en septembre 1623. »

Fol. 333. Mémoire de frais : instance Boumard. 1629. — Fol. 334. Brouillon de procuration à fin de transaction avec le frère Boumard, prieur de Lugon. — Fol. 335. Brouillon de mémoire de frais dans la même instance.

Fol. 336. Copie de lettre de Monteil Aymar à Peiresc. 20 juin 1629.

Fol. 344. « Veüe figure des parroisses de Fronsac à la distinction de la bourgeoisie d'avec la banlieüe, dressée dans Libourne, le soir mesme de la descente sur les lieüx, le 6 septembre 1623. » Plan et notes de Peiresc.

Fol. 349. « Bordereaux prins sur le plus vieil registre des lieux de l'archevesché de Bordeaux concernant les dixmons pour comprendre ce que pouvoient estre les prévostez et baillies des dixmes inféodées et la distinction des parroisses de St Pierre et de St Martin de Fronsac. » Notes de Peiresc sur vingt-cinq petites bandes de papier fixées à ce feuillet.

Fol. 350. Acte d'« accord des dixmons de Fronsac par provision, à un sixsain ». 30 septembre 1602.

Fol. 353. Lettre d'Olivier, « lieutenant de juge », au sujet des dîmes de Fronsac. Fronsac, 16 septembre 1623.

Fol. 355. « Mesures des murs de l'abbayie de Guistres. »

Fol. 356. Mémoire sur l'accord intervenu entre les religieux du monastère de Saint-Jean d'Angély et les Pères de la congrégation de Saint-Maur, pour remettre en vigueur l'ancienne discipline de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély et régler les comptes des religieux de ce dernier monastère qui, après la ruine de leur couvent par les huguenots, s'étaient réfugiés, de 1569 à 1620, auprès des Pères de la congrégation de Saint-Maur. 1er avril 1627. — Fol. 357. Copie d'une lettre du cardinal de Sainte-Suzanne relative à l'affaire des moines de Saint-Jean d'Angély. 6 septembre 1623.

Fol. 358. Copie de lettre anonyme à l'évêque de Saintes. Cadillac, 28 septembre 1623. Au sujet de l'abbaye de Guîtres.

Fol. 362. Copie de lettre d'affaires, anonyme, à Mme de Chalais. Libourne, 7 septembre 1623.

Fol. 363. « Unio prioratus de Sercou monasterio de Aquistris. » 12 juillet 1629.

Fol. 370. « Instructions à Mr le prieur de Romoules sur les négotiations qu'il peut avoir à faire avec Mgr le cardinal de Sourdis, de la part du sr de Peiresc, abbé de Guistres. »

Fol. 374. Instructions au même, au sujet de démarches à faire : auprès des Jésuites pour les « dixmons de Fronsac » ; auprès du président Gourgues (fol. 380). 5 février 1628.

Fol. 384. « Des nouvellines de Fronsac. Du prédicateur de Guistres. » Mémoire.

Fol. 386. « Instructions à M. le prieur de Romoules sur le traitté et négociation qu'il a à faire avec Fr. Raymond Boumard, moyne de Guistres, pour les prieurez de Lugon ou de Porchères. » 5 février 1628.

Fol. 391. « Instructions dressées sur des anciens tiltres concernans le dixmon de Fronsac... »

Fol. 396. Lettre signée « Joseph Dorat », donnant ordre à son neveu, Flottes, de Bordeaux, de faire à Peiresc une avance de quinze cents livres. Paris, 18 août 1623.

Fol. 396 *bis*. Note de Peiresc au sujet de la copie d'une pièce.

Fol. 397. « Collation du prioré de Sablon au moyne Chabert. » 26 février 1628.

Fol. 398. « Instructions au P. Chabert et à messire Faucher », se rendant à l'abbaye de Caunes. 13 juin 1626. — Fol. 401. « Roolle des pièces envoyées [à l'abbé de Caunes] par frère Louys Chabert, moine transféré à Guistres... »

Fol. 403. « Advis du sr Thoron sur l'impétration de Lugon. » Paris, 1er mai 1628.

Fol. 405. « Mémoires qu'il fauldra tascher de faire voir à Mgr le cardinal touchant les maulvais dessains du moyne Boumard et de son frère... » Minute de la main de Peiresc.

Fol. 409. « Tradition d'habit au moyne Chabert. » 19 juin 1626. — Fol. 411. « Acte de possession du P. Chabert à Guistres en sa place monachale. » 24 juillet 1626. Copies de pièces intéressant l'entrée de ce moine à Guîtres ; doubles de ces pièces (fol. 421). — Fol. 423. Note de Peiresc sur la « translation de Chabert » et les difficultés survenues à ce sujet. — Fol. 425. « Permission du prieur de l'abbayie du Thoronet, vicaire général de l'ordre de Cisteaux, au frère Chabert de se fere transférer en l'ordre de Sainct Benoict. » Mars 1625. — Copies

authentiques d'autres pièces émanant des supérieurs de ce moine et relatives à sa translation.

Fol. 443. « Concordat d'eschange de la place monachale du fr. Gaspard Brun au monastère du Thoronet avec fr. Louys de Chabert. » — Fol. 451. Lettre du prieur du Thoronet, Chieusse, à Peiresc. 1er décembre 1625. — Fol. 453. « Licentia fratri Ludovico Chaberto... beneficium cujuscumque ordinis admittendi. » 28 septembre 1624. — Fol. 455. Autres pièces concernant « la translation » du moine Chabert du monastère du Thoronet à l'abbaye de Guîtres.

XVIIe siècle. Papier et parchemin. 466 feuillets, dont 6 sur parchemin. Les fol. 5, 6, 63-65, 72-77, 95, 129, 130, 138, 143, 144, 173, 178, 179, 195, 196, 210, 211, 219, 221, 246, 247, 295, 300, 301, 312, 324-326, 331, 332, 339, 342, 348, 352, 360, 361, 372, 373, 417 et 420 sont blancs. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1821 (P., LIII). Recueil intitulé, au dos : « Observations de diverses merveilles de la nature. Inventions... Instructions pour curiositez. » Fol. 4 v°. Profil d'un saurien. — Fol. 5-7. Dessins d'un quadrupède : « alizaron », dont il est question au fol. 32. — Fol. 8. Profil et coupe de la tête d'un oiseau monstrueux. — Fol. 14. Dessin d'un rhinocéros. — Fol. 15. Dessin colorié d'une girafe. — Fol. 18. Tortue, vue de dos. — Fol. 20 v°. « Aigrette femelle de sa vraye grandeur » ; dessin colorié. — Fol. 21. Dessin à la sépia, représentant une sorte de sphinx sculpté, avec légende en italien. — Fol. 22. Dessin colorié représentant un oiseau. — Fol. 23, 24, 25. Poissons coloriés. — Fol. 27 v°. Échassier : dessin colorié.

Fol. 28. Note de Peiresc sur des feuillages pétrifiés « des carrières de tuf de Boisgency ». 24 janvier 1630.

Fol. 29. Copie d'une lettre de Pacius à Peiresc sur une prétendue pluie de sang. Montpellier, 3 août 1608.

Fol. 31. « Envies de grossesses marquées par le concours des esprits vitaulx. Contre les tumeurs des glandes et des crampes. »

Fol. 32. « L'alzaron », quadrupède venant d'Asie. Description par Peiresc. — Fol. 33. Instructions au patron Paschal pour faire porter « l'alzaron » au cardinal Barberin, à Rome, et autres commissions.

Fol. 40. « Animal à sept têtes, prins dans la mer d'Ières... » Avril 1634. C'est une sorte de poulpe.

Fol. 41 *bis*. Lettre, sans signature ni suscription, dans laquelle il est question d'une enfant de six ans « vellüe ». 24 juillet 1634.

Fol. 42. « Stature humaine mesurée en la personne du grand Guillaume et pesée par mesme moyen. » De la main de Peiresc.

Fol. 43. « Dédicace ou inscription du très profond et très exercé philosofe en la lumière des natures, Cornelius Jacques Drebbel, natif d'Alcmar, au puissant roy Jacques, roy de la Grande Bretaigne. » Copie de Valavez. Le « petit traicté de la nature des éléments » commence au fol. 50. C'est la traduction en français d'un opuscule publié, en hollandais, à Hambourg, en 1621.

Fol. 60. Note biographique sur le muet Antoine de Laincel, seigneur de Saint-Martin de Renacas.

Fol. 64. « Chenilles et moucherons. » Observations faites par Valavez et Peiresc.

Fol. 68. « Ambre succinum », recueilli sur les côtes de la mer Baltique.

Fol. 70. Copie d'une lettre du P. Ménestrier au sujet des : « Succinum de Sicile, ebur fossile, gigantum ossa. » Rome, 19 décembre 1634.

Fol. 71. « Plante soubsterraine de Boysgency, qui se produict et norrit sans dessus dessoubs, à rebours des aultres. » Mai 1631. De la main de Peiresc.

Fol. 74. « Des allignements parallèles des plus grandes montagnes et des plus longues et de leur suitte du Levant au Ponant, ensemble du rang et de l'assiette des bancs des rochers, les uns sur les aultres, et du biaiz ou de la pente d'iceulx. » 20 janvier 1635. Observations et relation de Peiresc, à la suite d'une excursion avec Gassendi.

Fol. 78. « Formation des cailloux. Escript en 1635, le 21 janvier. » Observations personnelles de Peiresc, sur les bords du Rhône, à la Barthelasse. « Cailloux de la Crau » (fol. 81 v°).

Fol. 82. « Des limaces. » 24 août 1632. Observations de la main de Peiresc.

Fol. 84. « Griffonements du muet de Roumoulin, Laincel. » Croquis de plan. — Fol. 84 *bis*. Cahier oblong de 270 sur 100 millim., folioté 1-14, contenant des dessins à la plume représentant des ustensiles, animaux, corps d'état, etc., de la main du muet de Laincel.

Fol. 85. Trois lettres autographes d'Aycard à Peiresc, 25 octobre-22 novembre 1633. Sur les caméléons. A la marge du fol. 89, Peiresc a mis une note sur « Mustapha de Cardennas, qui se dict roy des Grenadins sortis d'Espagne », installé à Tunis. Cf. Fauris de Saint-Vincens, *Lettres inédites de Peiresc, communiquées à M. Millin,* p. 46,

47 et 49, où ces lettres d'Aycard sont reproduites en partie seulement ou avec des variantes

Fol. 91. Notes de Peiresc sur des caméléons qui lui avaient été envoyés de la part de Thomas d'Arcos. — Fol. 95. Copie de cinq lettres de Peiresc à Aycard sur le même sujet. 19 octobre-27 novembre 1633. V. Fauris de Saint-Vincens, *Lettre à M. A. L. Millin... sur des lettres inédites de Peiresc*, p. 74, où est reproduite seulement la lettre du 25 octobre 1633. — Fol. 100. Copies de lettres de Peiresc à Dupuy (24 octobre 1633) ; à Aubery (31 octobre) ; à Saumaise (14 novembre) ; à Naudé (1er décembre) sur le même sujet.

Fol. 109. « Observationes de testudine marina, 1607, in Marticio mari intercepta, eadem Aquas Sextias translata... »

Fol. 111. Observations de Malgean sur la « dissection d'un caméléon » appartenant à Peiresc. 1635.

Fol. 115. Copie de lettre de Peiresc « au sr de la Ferrière, sur les pétrifications marines ». Aix, 4 mars 1636.

Fol. 119. « De l'iris de Varièges à double cercle dans les Pyrénées. Les vapeurs du lac de Dacs et du trou du Pic du Midi, avant les pluyes. »

Fol 120. « La courante de l'Océan dans le destroict. » Lettre d'Ant. Nouel, médecin du duc de « Medina Cidonia », à Peiresc. San-Lucar de Barrameda, 10 décembre 1633.

Fol. 125. Extrait d'une relation de voyage de « M. de Monts, revenu du païs de l'Acadie en la nouvelle France ». 26 novembre 1605, 13 mars 1606. De la main de Peiresc.

Fol. 127. « Flux et reflux. Courrants d'Afrique. » De la main de Peiresc.

Fol. 131. « Vents soubs les eaux. Eaulx soubs la terre. » Observations de dom Polycarpe de la Rivière, à Genève, relatées par Peiresc.

Fol. 133. « Mémoire des diamans, sur le dictamen du sr Fernand Nunès, frère de Gioan Guillelmo, lapidaire d'Amsterdam... » Une tache d'encre a recouvert une partie du texte.

Fol. 135. « Fontaines et carrières naturellement allignées du Levant au Ponant, selon le P. André Monastier et le munier normand de Mme de Vassay. » De la main de Peiresc.

Fol. 136. « Fontaine de pérolle [pétrole]. Fontaine Fouletine du reflux », près de Béziers. Observations du P. Monastier, relatées par Peiresc.

Fol. 139. « Peste d'Aix, 31 mai 1546. » V. Boistuau, *Théâtre du monde,* f. 131. (Édit. de 1566.)

Fol. 140. Notes de Peiresc sur le cabinet du prince de Botera, près de Palerme, où se trouvent des os de géants; de don Basalmo de Messine; sur Jacques Zagry, joaillier de Palerme; sur les curiosités naturelles de Monréal, de « Li Gregui », de Castel Gioanni, etc.

Fol. 141. « Ver luysant de différante grosseur et espèce d'avec les petits vers luysants que les Provençaux nomment lusernes, les Italiens luciola, et les Latins ciciadela seu noctiluca. »

Fol. 142. « Effets des vents marins et maistraulx. » Lettre du prieur Antelme, de Fréjus, à Peiresc. 22 août 1634.

Fol. 145. Note de Peiresc sur la « grotte de S[t] Pol de Malte et le langage des païsans de Malte, ou Bedoins ».

Fol. 147. « Relation du vent qui naist et règne sur le pendant de la montagne de Malignon, exposé au midy. » 22 septembre 1634. De la main du P. Antelme. — Fol. 147 *bis.* « Journalier du mois de septembre 1634, touchant les vents et la constitution du temps qui a régné à Fréjus. » — Fol. 150. Lettre du P. Antelme à Peiresc, transmissive de la pièce du fol. 147. Fréjus, 10 octobre 1634.

Fol. 154. Lettre de M. de Mondevergues à Peiresc, dans laquelle il fait mention d'une excursion de « M. Mistrau au mont Ventoux ». Avignon, 12 septembre 1633.

Fol. 155. « Le vent du trou du grand Coüyer au terroir de Peiresc et celuy de la Montagnière nocturne. »

Fol. 156. Croquis de la « fontaine du reflux de Colmars ».

Fol. 158 v°. Note de Peiresc sur des petits affluents du Var et sur un lac qui se trouvent sur le terroir de Peiresc.

Fol. 159. « Relation du vent particulier de Nyons, dict le ponthias; du vent du lieu des Pilles, dict la vezine (fol. 162); description de la grotte qui est au mont Ventoux, tirée de mot à mot d'un escrit d'un homme digne de foy qui y a esté dedans. Relation du s[r] Boule. » 1624. — Fol. 164. « Advis d'un aultre sur ceste dernière relation. » De la main de Peiresc.

Fol. 165. Lettre autographe du P. Ferrand à Peiresc, sur le « vent de Nioms » et les armoiries de Bédarrides. 19 mars 1634.

Fol. 167. Deux lettres autographes d'Aycard à Peiresc. Toulon, 30 novembre 1633 (transmission d'une lettre d'Arços); 17 octobre 1634 (sur les caméléons).

Fol. 171. Lettre de Nivolet à Peiresc, « avec sa relation de la découverte des os de géant à Langon, du 11 janvier 1613 ». Saint-Marcellin, 30 août 1634. — Fol. 173. Copie d'une lettre de Peiresc à Nivolet sur le même sujet. Aix, 18 septembre 1634.

Fol. 177. « Vesuvii incendium. » Relation en italien, signée « D. Severo di Napoli... Da Santo Martino », 27 mars 1632.

Fol. 195. Notes de Peiresc sur des éruptions de l'Etna et du Vésuve. 1329-1538.

Fol. 198. Notes sommaires de Peiresc sur divers phénomènes de la nature, sur la vitesse du vent et les tremblements de terre.

Fol. 204. Notes sur les Pyrénées. Extrait « ex libro II *Commentariorum vitae Jac. Aug. Thuani* ». V. *Jac. Augusti Thuani Historiarum sui temporis,* t. V; appendice, p. 25 (Genève, 1620).

Fol. 206. « Apparitions en l'air... de globes sphériques... lumineux, etc... » Observations faites dans la nuit du 12 septembre 1621.

Fol. 208. « Feu de Broumons. » 1617.

Fol. 214. Lettre de Bertrand à Peiresc sur « la fumée de la caverne de Thoramène; rochers tranchez par le Var et le Verdon semblables à ceulx de S[t] Marc ». Saint-André, 19 avril 1635.

Fol. 216. Observations de Peiresc sur « la rondeur de la clarté de l'aurore ».

Fol. 221. Copie de lettre de Peiresc à Bourdelot, à Rome, au sujet du « s[r] de la Ferrière et des merveilles naturelles de la Sicile ». Aix, 21 mars 1635.

Fol. 222. Relation sur les effets de la foudre tombée à Mazan, près de Carpentras, le 15 août 1633. — Fol. 223. Lettre du P. Cassian au P Salsi, vicaire des Récollets, à Avignon, au sujet de cet événement. Mazan, 16 août 1633.

Fol. 226. « Extraict d'une lettre de Besly », au sujet d'une baleine échouée près des Sables d'Olonne. 28 décembre 1624.

Fol. 227. Lettre d'Aycard à Peiresc au sujet des « colonnes et tables de marbre de Caunes, près de Carcassonne ». Toulon, 20 janvier 1623.

Fol. 229. Relation en italien : « tradotto dallo spagnolo. Spino endrino nato nel petto di Rocco Martinel, pastore di Orca, diocese di Siquenza. » 22 janvier 1637. Titre de la main de Peiresc.

Fol. 231. Observations quotidiennes du P. Antelme, de Fréjus, sur les vents. 21 septembre-1[er] décembre 1635. — Fol. 240. Lettre du

P. Anthelme à Peiresc pour lui adresser la pièce qui précède. Fréjus, 10 décembre 1635.

Fol. 243. « Raccolta di varie relatione del incendio del Vesuvio. » — — Fol. 245. Extraits de divers auteurs sur les éruptions du Vésuve. — Fol. 249. Copie d'une lettre de « don Francesco Celestri di Palermo à Aycard de Tollon » à ce sujet. 9 février 1632. — Fol. 251. Extrait d'une lettre de Naples, du 24 décembre 1631. — Fol. 252. « Relatione del sr M. Antonio Padavino, residente per la Republica di Venetia a Napoli : incendio del Vesuvio. » 16 décembre 1631. — Fol. 257. Copie de lettre de... à Aycard, de Toulon, sur le même sujet. Gênes, 7 janvier 1632. — Fol. 258. Copie d'une lettre de Naples, sans suscription ni signature. 6 décembre 1631. En italien. — Autre de Gênes, 7 janvier 1632 (fol. 259). — Copie de lettre d'Olivier Courdeil à Antoine Truillet, à Toulon. Naples, 22 décembre 1631 (fol. 260). — Autre de Naples, 16 décembre 1631 (fol. 261).

Fol. 265. Trois lettres autographes d'Aycard à Peiresc : envoi de plantes et graines; renseignements sur l'éruption du Vésuve. Toulon, 10-27 février 1632.

Fol. 271. « Tariffe des minières que le sr Ducayre faict travailler en Prouvance. »

Fol. 275. « Du concours des esprits vitaulx et animaulx aux parties du corps humain affectées de certains accidants de maladie ou de foulleure ou de picqueure et aultres. » De la main de Peiresc.

Fol. 277. Éruption de l'Etna. Relation de la main du P. du Val. (S.d.)

Fol. 278. Note sur la « licorne fossile ».

Fol. 279. « Pour les marées, les vents et les éclipses. » Observations et notes de Peiresc.

Fol. 283. Instructions de Peiresc pour avoir des renseignements sur « le monstre marin de forme humaine », vu à Belle-Isle; sur la vraie situation de Belle-Isle et sur « la qualité particulière des lieux plus remarquables d'icelle ».

Fol. 287. Copie d'une lettre de la Hoguette à Saint-Sauveur du Puy sur un pendu ressuscité. Blaye, 23 septembre 1635.

Fol. 289. Note du « sr Lombard, conservateur des bâtiments du Roy, sur le niveau de la mer, les principaux coquillages pétrifiez de Boisgency ». 16 juin 1636.

Fol. 290. « De magnete. » Extraits d'Athon-Kirscher, avec figures dessinées à la plume.

Fol. 303. Note sur le « lythoxilon, sur le terroir de Robion ».

Fol. 304. Lettre de Benoît Pellissier à Peiresc, au sujet de la découverte d'un poisson fossile, trouvé à « Bregançon ». Marseille, 22 août 1635.

Fol. 307. Effets extraordinaires de la foudre. Toulon, 19 octobre 1626.

Fol. 309 « Terremoto de Sansevero. » Imprimé sous le titre de « *Relazione e ragguaglio del lungo... terremoto... nel regno di Napoli... il di* 30 *di luglio l'anno* 1627... »

Fol. 311. Lettre d'Aycard à Peiresc, au sujet de colonnes et tables faites avec une pierre ressemblant au jaspe, provenant des environs de Carcassonne. Toulon, 8 mars 1634.

Fol. 313. Inondations à Valladolid. 4, 5 février 1636. Relation en espagnol.

Fol. 317. « Relatione della grande innondatione seguita... nella cità di Ravenna. » 27 mai 1636. Imprimé, sous ce titre, à Bologne.

Fol. 323. Inondation de Salamanque. 26 janvier 1626. Relation en espagnol. Copie de Valavez. Imprimé à Valladolid, en 1626.

Fol. 325. Inondation de Séville. 26 janvier 1626. Copie de Valavez. Imprimé à Cordoue, en 1626.

Fol. 327. Inondation à Saint-Malo. Extrait d'une lettre du 25 mars 1626. Copie de Valavez.

Fol. 329. Copies de deux lettres de Laincel de Saint-Martin à Peiresc, au sujet de mines de charbon. 25 mars, 2 avril 1629. — Fol. 331. Extrait authentique des registres du parlement de Provence relatif aux mines de charbon du s^r de Saint-Martin. 13 février 1616.

Fol. 334. « Catalogus generalis rerum fossilium fusilium et arte factarum Bernardi Paludani, medici Euchrosani. »

Fol. 341. « Cirogrillorum venatio. De cuniculo. »

Fol. 346. « Port Melon prez de Carcairane. Rafego de vent qui jetta dans la mer Farnoux, de la Valette. » 11 août 1633. Copie authentique.

Fol. 356. « Froid de la mer glaciale et de ses costes. » D'après le récit fait à Peiresc par le baron de Valtpurg et le s^r de Holtz. 17 juin 1632.

Fol. 358. « De nive stellata sive sexangula secundum Keplerum. » 1621. De la main de Peiresc : récit de ses observations personnelles.

Fol. 360. « Relation de la recherche du thrésor de Lançon, en Pro-

vence, faicte le moys de mars 1621, sur une lettre escritte à Aix, le 2 avril ensuyvant. » De la main de Peiresc.

Fol. 362. « Proposition sur la différanse qu'il lia (*sic*) des coups lorsque un canon tire divers coups. Du P. Mercène. »

Fol. 364. « Pierre ardante des montaignes de Boulogne. » Note de Peiresc sur ce phénomène.

Fol. 365. Lettre de Gabriel Fernoux à Peiresc sur la colonne du Nil au Caire. Marseille, 28 octobre 1634.

Fol. 366. « Roolle de ce qui a esté envoyé du Moustier, du 26 avril... » Échantillons d'histoire naturelle.

Fol. 368. Lettre de César Lambert à Peiresc, au sujet des « nacres de perle ». 22 août 1634.

Fol. 369. Copie de lettre de Thomas d'Arcos à Aycard, au sujet « du géant monstrueux » découvert près de l'ancienne Utique. Tunis, 24 juin 1630. Voy. Fauris de Saint-Vincens, *Lettres inédites de Peiresc communiquées à M. Millin,* p. 10.

Fol. 370. Copies de trois lettres de Peiresc au conseiller Ballé, maître de la Chambre des comptes, au sujet d'une « pierre flexible » et d'autres curiosités du cabinet de ce conseiller. Aix, 2 janvier-16 juin 1636.

Fol. 373. Instructions de Peiresc « à M. d'Arène » allant à Rome.

Fol. 379. « Inventions curieuses. Instructions pour curiositez. » (Titre).

Fol. 380. Procédé « pour dorer ou jaunir et blanchir les médailles de cuivre ». Copie de Valavez.

Fol. 381. « Pour blanchir les empreintes de cuyvre. »

Fol. 382. « Pour jaunir le léton d'espingle. »

Fol. 383. Privilège accordé par Louis XIII à Joël Hanneman, Allemand, Jacques Kaeser dit l'Empereur et Mathias Coulbus, du pays de Gueldre, inventeurs du marbre artificiel. Paris, 1614.

Fol. 388. Note de Peiresc portant indication d'échantillons de zoologie et de minéralogie.

Fol. 389. « Empreintes d'esmail. » Note de Peiresc sur la vie et les travaux de Guillaume Bicheux, « maistre patenostrier de Paris... premier inventeur de la moulleure du verre en sable ». 14 avril 1618. — Fol. 389 v°. « La façon des empreintes de verre practiquée par Mre Guillaume Bicheux. » De la main de Peiresc.

Fol. 391. Privilège du Roi en faveur d'Antoine Ferrier, inventeur

des tuyaux « de plomb et de terre ». 14 septembre 1616. — Avis des commissaires désignés par le Roi « pour le faict du commerce général des manufactures en France » (fol. 393 v°). — Copie d'un acte notarié aux termes duquel l'inventeur accorde à Jean Luitlaro, ingénieur du Roi, la faculté de fabriquer des tuyaux de son système, d'un diamètre déterminé (fol. 394).

Fol. 395. Requête adressée à la Chambre de commerce de Paris par Philippe Paris, en vue d'obtenir un avis favorable à la concession du privilège qu'il entend demander au Roi pour un mode de fabrication des porcelaines dont il est l'inventeur. — Procès-verbal des commissaires désignés par la Chambre de commerce pour assister aux expériences de l'inventeur. 10 février 1618 (fol. 396). — Croquis de dessins des porcelaines du s[r] Paris. De la main de Peiresc (fol. 398).

Fol. 399. « Marbre artificiel. Potée de M. Fayet. » Copie de lettre de ce dernier à ce sujet. 24 juillet 1619.

Fol. 405. Recette pour « blanchir l'améthiste ».

Fol. 406. « Marbre artificiel. » Indication du procédé; en tête, Peiresc a mis : « Le sieur de la Picardière a apporté ce secret d'Italie et l'a baillé à M. Barret, qui m'en a voulu faire part. » Copie de Valavez. — Fol. 406 v°. « Aultre manière. »

Fol. 407. Recette « pour faire dormir ou resver ». A la fin : « Datum Romae. »

Fol. 408. Recette « pour faire la poudre ou sable si subtil qu'on peult mouler les choses les plus délicates et mesmes une taille douce ». Copie de Valavez.

Fol. 412. Notes de Peiresc sur : le sable à mouler, couleur chair, venant d'Allemagne; un plâtre à mouler, également couleur chair; « un vert excellent »; les moulures de figure de ronde bosse en verre; l'assemblage de diverses couleurs de verre à l'antique, par couches l'une sur l'autre; la façon de polir les moules de verre; le sable de Frise.

Fol. 414. Procédé pour faire la soudure de l'argent. — Pour la soudure de l'or.

Fol. 415. Note sur les « feux artificiels du s[r] Claerner ». 5 février 1623.

Fol. 417. Procédés pour « broyer les couleurs; pour mesler les couleurs »; indication des mélanges à faire pour obtenir les tons de chair de l'homme ou de la femme, les tons du visage, le coloris des

yeux, des cheveux, etc. — Procédé « pour illuminer les paysages » (fol. 417 v°).

Fol. 420. « Façon de dorer sur cuir..., sur la tranche. » Copie de Valavez.

Fol. 421. « Pour faire mantique (*sic*) d'Espagne de feulles de fleurs d'oranges. » — Fol. 422. « Per far pastiglia di rose. »

Fol. 424. « Empreintes de plastre, de souffre, de cire. » Procédés de Le Bay.

Fol. 426. « Moulleure de colle forte et d'alabastre calciné. » Peiresc rapporte ici un procédé qui lui avait été indiqué par Rubens; il relate également certaines applications que Rubens a fait faire de ce procédé.

Fol. 430. « Ciment du s^r Suchet. Empreintes du s^r Suchet en sable » (fol. 431). De la main de Peiresc.

Fol. 432. « Moulleure du P. Salian », des Augustins. Peiresc indique diverses moulures effectuées avec succès par le P. Salian.

Fol. 433. Machine à battre le blé, moulin, et autres inventions de Pierre Lamonier, maître charpentier, à Aix. Brouillon d'une requête adressée au Roi par l'inventeur, en vue d'obtenir un privilège de fabrication.

Fol. 434. « Instructions pour curiositez » à Rossi, de Lyon, allant à Florence. — Fol. 436. Copie de lettre de Peiresc à Rossi, qu'il prie d'aller voir Galilée de sa part. Aix, 3 août 1628.

Fol. 450. « Mémoire à M. Rubens », avec prière de faire certaines recherches d'objets curieux ou de pièces antiques à Bruxelles, etc. A la fin, Peiresc a mis : « Promesse de son portraict. »

Fol. 452. « Mémoires et instructions pour ce qui est des recherches qui se peuvent faire dans les monastères de Pobletto et Ripouille, prez de Barcellone. » La pièce est en italien.

Fol. 453. « Mémoire pour les Indes » à Fernand Nunez et Manuel de Costa Casseretz. De la main de Peiresc.

Fol. 459. Instructions de Peiresc à Valavez, qui se rendait dans le Dauphiné et la Savoie; notes pour recherches d'objets antiques, copies de pièces à rechercher ou faire faire; livres à acheter; plantes et graines à recueillir. Juin 1630.

Fol. 465. Deux lettres de Peiresc à Valavez. 22 juin 1630; la seconde s. d.

Fol. 468. « Libvres contenus dans la cassette envoyés par le s^r de Peiresc au s^r Jaques Albert, au grand Cayre, pour les envoyer au

s[r] Vermeil, qui est au service de l'empereur des Abyssins... » 27 février 1634. Note de Peiresc.

Fol. 469. Liste de flacons d'essences et d'huiles parfumées, « extraites de Peiresc », en 1633.

Fol. 470. Lettre de Peiresc à Vermeil, lui annonçant l'envoi des livres dont la liste précède et qu'il lui offre pour lui et pour l'empereur d'Abyssinie, ainsi que des essences destinées « aux princesses de sa cour ». En échange, il lui adresse des demandes de renseignements sur ce que le pays peut renfermer de curieux. Aix, 25 février 1634.

Fol. 474. Énumération de divers dessins à exécuter, devant reproduire les ruines de l'église d'Aix, la chapelle bâtie du temps de Charlemagne, les objets précieux, livres, etc., renfermés dans la chapelle de cette église.

Fol. 475. Mémoire pour le chanoine d'Ormalius se rendant dans le Dauphiné, en Suisse et en Hollande. 1628.

Fol. 478. Instructions pour Valavez « allant en cour ». 8 juillet 1635.

Fol. 480. Instructions au sujet d'empreintes à prendre de « figurettes, placques, grains pendantz et autres marmousetz » de terre cuite, vernie ou émaillée, qui se trouvent « parmi les mommyes d'Égypte », etc.

Fol. 482. Instructions au P. Minuti pour prendre des empreintes de médailles grecques et samaritaines.

Fol. 483. « Mémoires pour les mummyes et aultres curiositez aegyptiennes qui se peuvent rechercher et recouvrer au grand Caire et ez environs. » De la main de Peiresc.

Fol. 486. « Mémoires pour les médailles et pierreries précieuses gravées qui se peuvent rechercher et recouvrer en Levant. » De la main de Peiresc.

Fol. 488. « Instructions baillées au R. P. Théophile Minuti s'en allant en pellerinage en Hiérusalem, avec dessein de voir le Levant et l'Aegypte, pour les livres et aultres curiositez qu'il désire faire avoir au s[r] de Peiresc, son serviteur, qui le supplie. » De la main de Peiresc.

Fol. 490. « ... Curiositez... des isles Canaries... » que Peiresc désirait avoir par l'intermédiaire de Michel Tortel. Notes de Peiresc.

Fol. 492. « Instructions à M. d'Arène », se rendant à Rome.

Fol. 494. Liste, en italien, de divers personnages, habitant différentes villes d'Italie, et auxquelles on doit rendre visite.

Fol. 495. Instructions à M. de Fontenay pour des reproductions à faire faire à Rome, des recherches de livres et autres curiosités.

Fol. 496. Liste d'adresses de personnes habitant l'Angleterre (de la main de Valavez), la Hollande, le Brabant, les Flandres, le nord et le centre de la France, ainsi que Paris. V. Tamizey de Larroque, *Lettres de Peiresc*, t. VI, appendice, p. 690.

Fol. 497. Liste, dressée par Peiresc, de personnages, artistes, libraires, relieurs, etc., habitant Paris. V. *ibid.*, p. 694. — Liste de personnages habitant Orléans, Fontainebleau, Moulins, Lyon, Vienne, Valence et Bagnols. V. *ibid.*, p. 696. — Fol. 498. Autre liste de personnes, sans indication d'adresses. V. *ibid.*, p. 697, notes.

XVIIe siècle. Papier. 498 feuillets. Les fol. 2, 3, 11-13, 16, 19, 26, 35-39, 48, 49, 63, 67, 73, 104-108, 118, 124, 128, 144, 146, 176, 199-202, 211, 220, 224, 225, 263, 264, 273, 274, 281, 282, 286, 300-302, 328, 363, 375-378, 385-387, 401-404, 419, 423, 437-439, 477, 485 sont blancs. Les fol. 203, 321, 322, 332 sont imprimés. Les fol. 17, 129, 130, 137, 138, 209, 210, 212, 213, 343-345, 440-449 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1822 (P., LIV). Recueil intitulé, au dos : « Affaires des Suisses. Pour les Grisons et la Valteline. Traictés entre la France et les Suisses. Des Suisses entre eux. Des Grisons avec les Suisses et autres pour le faict de la Valteline. »

Fol. 3. « Chronologie des Ligues de Suisse par M. le mareschal de Bassompierre. » 1250-1621.

Fol. 41. Sommaire des alliances conclues par différents cantons suisses, de 1474 à 1556.

Fol. 51. Propositions faites par M. de Saint-Laurens aux cantons alliés de la France, d'accorder au Roi une levée de six mille hommes pour les employer en Picardie. — Instructions données à Saint-Laurens, en avril 1558.

Fol. 55. « Proposition faicte à la journée Sainct Jehan, à Baden, en 1567. »

Fol. 57. « Lettre de l'ambassadeur du Roy en Suisse à quelque seigneur de la cour... » Soleure, 17 septembre 1568.

Fol. 59. « Instructions à MM^{rs} Pierre de la Guiche... et Anthoine de Viotes... ambassadeurs par devers les s^{rs} des Ligues. » 1515.

Fol. 71. « Relation de l'ambassade de M. de Castille en Suisse. » 1616.

Fol. 95. « Relation de ce qui s'est passé en Suisse depuis la résidence de M. Miron... » 17 novembre 1617-22 mars 1624.

Fol. 126. « Mémoire sommaire de ce qui s'est passé à Neufchastel, en Suisse. » 8-18 novembre 1617. De la main de Valavez.

Fol. 131. Harangue de l'ambassadeur extraordinaire, de Léon, à l'assemblée des treize Cantons. Août 1620.

Fol. 143. « Proposta del Casati, ambasciatore di Spagna, a Cantoni cattolici in dieta à Vecchio. » 8 septembre 1629. En français.

Fol. 147 et 190. « Monsieur Godeffroy, de la Valteline. 1512-1522. » Considérations sur la situation politique dans la Valteline; à la suite se trouve la copie du traité d'alliance conclu entre Philippe IV, l'évêque de Coire, les Ligues grises et la seigneurie de Mayenfeld. Milan, 14 et 15 janvier 1622.

Fol. 153. « Mémoire contenant les communes desquelles les trois Ligues grises sont composées, par lequel on peut juger la vanité de ceux qui disent qu'il y a dix sept desdictes communes qui ont jà promis et signé les articles de l'alliance proposée par les Espagnols aux dictes trois Ligues. » 26 septembre 1604. Copie de Valavez.

Fol. 157. « Preposition (*sic*) et remonstrances faictes au roy Henry IV par les ambassadeurs des Grisons sur la construction du fort de Fuentes. » 1604.

Fol. 161. « Advis de M. Paschal sur la fortification de la Valteline, selon les circonstances et nécessaire observation. » 1604.

Fol. 165. « Responce de M. Gueffier, ambassadeur, aux Grisons et opposition aux articles d'Espagne. » 20 mars 1617. En italien. Copie de Valavez.

Fol. 166. « Relation de l'estat présent des Grisons et Valteline par M. Gueffier, ambassadeur. » Soleure, janvier 1622.

Fol. 186. « Responce des Grisons aux ambassadeurs de France touchant le faict de la Valteline. » 21 février 1622.

Fol. 196. « Remonstrances et protestations envoyées à N. S. P. le pape Grégoire XV par le duc d'Albe, gouverneur de Milan, de la part du roy d'Espagne, sur les difficultez qui présentoient en l'affaire de la Valteline, de l'an 1623, au commencement. » Titre de la main de Peiresc.

Fol. 200. Mémoire sur le même sujet, de la main de Valavez, ainsi que les deux pièces suivantes.

Fol. 202. « Traitté de ligue entre le Roy, la République de Venise

et le duc de Savoye concerté en Avignon, et arresté à Paris, le 7 janvier 1623, pour le recouvrement de la Valteline. »

Fol. 204. « P. Valeriano, capucino. Modo di comporre le differenze che passano trà le due Corone per causa della Valtelina, presidiata dal re Cattolico. » Mai 1623.

Fol. 212. « Relation de ce qui s'est passé aux Grisons et Valteline en l'armée du Roy conduicte par M. le marquis de Cœuvres, ès années 1624 et 1625. »

Fol. 228. « Extrait d'une lettre de M. le commandeur de Sillery, ambassadeur pour le Roy à Rome, escrite à M. touchant le project du traicté de la Valteline faict l'an 1624. » Copie de Valavez.

Fol. 230. « Dal signor Panfilo Persico. » Mémoire, en italien, sur les affaires de la Valteline.

Fol. 242. « Traicté de Madrid d'entre le roy Louys XIII et le roy Philippe IIII, de l'Espagne, pour la restitution de la Valtoline au mesme estat qu'elle estoit, en l'an 1615, tant pour la religion que pour le licentiement des trouppes... » 25 avril 1625. En italien.

Fol. 246. « M. Pelletier. » Compte rendu d'une séance du grand Conseil tenue à Fontainebleau, au sujet des affaires de la Valteline. 27 septembre 1625.

Fol. 250. « Relation de ce qui s'est passé, le 13 juin 1635, à la prise de Bormio et entrée des impériaulx dans la Valteline. »

Fol. 251. « Relation de ce qui s'est passé en la desroute de l'armée impériale... » 27 juin 1635. Ces relations sont « soubs le nom du duc de Rohan... Faict à Venise, le 27 juillet 1635. »

Fol. 256. « Manifeste de M. de Rohan contre le s^r de Lande. » (S. d.)

Fol. 258. « Pouvoir de la seigneurie de Venise à M. de Cœuvres, général en l'armée de la Valteline. » Venise, 1er novembre 1624.

Fol. 260. « Pouvoir de M. le marquis de Cœuvres pour commander en l'armée de la Valteline. » Paris, 4 novembre 1624.

Fol. 264. « Instruction secrette baillée à M. le marquis de Cœuvres, allant ambassadeur extraordinaire en Suisse et aux Grisons. » Compiègne, 4 juin 1624.

Fol. 278. « Harangue du marquis de Cœuvres, prononcée en la diette tenue en Suisse, touchant les affaires de la Valtoline. » Août 1624.

Fol. 284. « Pour respondre aux plainctes de M. le Nonce et aux

discours du P. Ignace, capuchin, touchant la religion catholicque tant en pays des Grisons que Valteline. » Instructions au marquis de Cœuvres.

Fol. 286. « Lettres interceptés en l'estat de Venise. » En italien. A la fin, se trouvent deux lignes en chiffres. Note : « Cette lettre est d'un noble venitien à l'ambassadeur en Hollande sur les affaires de la Valtelina, du 13 septembre 1624. »

Fol. 286 v°. Copie de deux lettres de M. de Béthune, ambassadeur à Rome, adressées au marquis de Cœuvres. 21 septembre 1624.

Fol. 288. Copie de lettre du P. Bérulle au marquis de Cœuvres. Rome, 21 septembre 1624.

Fol. 290. « Extraict de lettres et papiers interceptez dans l'Estat de Milan parmi les hardes de l'ambassadeur de Venise qui revenoit d'Angleterre. Mansfeld. Palatinato. » Londres, 27 septembre, 4 octobre 1624. En italien.

Fol. 292. Lettre d'Abbatia au lecteur du Roi, M. de Bernard. 20 novembre 1629. Sur les affaires de la Valteline.

Fol. 294 et 334. Extrait d'une lettre concernant la Valteline et les Grisons. 13 novembre 1624. La copie du fol. 334 est de la main de Dupuy.

Fol. 296. Copie d'une autre lettre sur la marche de l'armée du marquis de Cœuvres. 27 novembre 1624. De la main de Valavez, qui a mis en marge : « Cecy est pris d'une lettre du 27 novembre, en suite de la précédente que je vous ay envoyé. »

Fol. 298 et 335. Relation de la réception du marquis de Cœuvres à Coire. 27 novembre 1624. La copie du fol. 335 est de la main de Dupuy. — Fol. 299 et 333. Nouvelles envoyées de Berne. Même jour. — Fol. 299 *bis*. Nouvelles de Paris du 19 décembre... (Sur une fiche.) — Fol. 300 et 336. Nouvelles des succès du marquis de Cœuvres. 4 décembre 1624. La copie du fol. 336 est de Valavez. — Fol. 301. Copie d'une lettre, sans signature ni suscription, donnant des détails sur l'entrée de l'armée de Cœuvres dans la Valteline. 10 décembre 1624.

Fol. 302. Autre relation sur les opérations du marquis de Cœuvres dans la Valteline, en novembre et décembre 1624.

Fol. 305 et 325. Autre relation du 26 novembre au 11 décembre 1624. — Fol. 309 et 315. « Relation de ce qui s'est passé en la Valteline. » 12-21 décembre 1624.

Fol. 311, 330, 331. Copies de quatre lettres donnant des nouvelles de la marche de l'armée. 18-29 décembre 1624.

Fol. 321. « Capitulation des Valtelins. » 6 décembre 1624. En italien.

Fol. 329. Relation de la capitulation de Tirano. Copie d'une lettre du 23 décembre 1624.

Fol. 332. Double de la copie de la lettre insérée au fol. 301. Celle-ci est de la main de Valavez; Peiresc a mis en marge : « A M. du Puy par M... » Le nom est en caractères conventionnels.

Fol. 339 et 344. Nouvelles envoyées de Zurich. 26 janvier 1625. Copie de Valavez.

Fol. 340. Extrait d'une lettre du 19 janvier 1625 : marche sur Bormio. Copie de Valavez.

Fol. 341. Nouvelles de la conclusion d'un traité, de la construction d'un fort par le marquis de Cœuvres. 15 janvier 1625. Copie de Dupuy.

Fol. 342. Extrait d'une lettre du 26 mars 1625. Capitulation du château de Chiavenne.

Fol. 345. Nouvelles de Paris. 11 février 1625. Copie de Valavez.

Fol. 346. « Extraict de la lettre de M. le marquis de Cœuvres, escripte à Verrey, le 15 février 1625, concernant la prise de la ville de Chiavenna et les moyens dont il a usé pour restablir les passages qui avoient esté rompus. » Copie de Valavez.

Fol. 353. Copie de lettre donnant des nouvelles de la prise de Chiavenne et d'une réunion des représentants des « petits cantons et de Fribourg ». 16 février 1625.

Fol. 354. Récit d'un « combat à Campo ». 17 février 1625.

Fol. 359. Siège du château de Chiavenne. Mars 1625.

Fol. 360. « Sommaire de la dernière conclusion de la négociation de M. le Légat, faict par M. le cardinal de Richelieu sur les affaires de la Valtelline. » Fontainebleau, 4 octobre 1625.

Fol. 364. Prophéties en espagnol, où il est question de l'occupation de la Valteline par les Français; on y parle aussi d'un « astrologue appelé Ponty », banni pour avoir prédit la mort du Roi. 1625.

Fol. 365. « Discours d'un bon François... sur les articles de paix de Monson. » 1627.

Fol. 393. « Foedus Caroli VII cum Helvetiis, datum feria quarta post festum Paschae, anno 1453 »

Fol. 394. « Confoederatio Ludovici XI cum Helvetiis. » 27 novembre 1463. — Autres traités du même prince : 23 septembre 1470 (fol. 397) ; 26 octobre 1473 (fol. 398).

Fol. 400. « Explicatio superioris tractatus seu confoederationis. » C'est le compte rendu de leur mission fait par les consuls de Berne. 2 janvier 1474.

Fol. 402 v°. « Foedus Ludovici XI cum Helvetiis. » Paris, 2 janvier 1474.

Fol. 404 v°. « Foedus Helvetiorum cum Carolo VIII°. » Lucerne, 4 août 1484. — Autres traités entre les mêmes : Vienne, 24 novembre 1484 (fol. 406 v°) ; « en Suisse », 1er novembre 1495 (fol. 411 v°).

Fol. 414. « Alliance d'entre... François Ier... et plusieurs des Ligues de Suisse. » Lucerne, 7 mai 1521.

Fol. 418. « Traicté... entre l'ambassadeur du roy François Ier et deux cantons de Berne pour le partage des terres du duc de Savoye. »

Fol. 422 et 460. « Paix perpétuelle entre la France et la Suisse despuis l'an 1551 jusques en 1596. » Fribourg, 29 novembre 1516 ; Reims, 8 mars 1551 ; Fontainebleau, 5 août 1571 ; Lyon, 19 novembre 1571 ; Compiègne, 11 octobre 1549 ; Mont-de-Marsan, 22 juillet 1565 ; Paris, 5 décembre 1582, mai 1594.

Fol. 448. « Traicté du roy Henry II avec les Ligues suisses. Bayne », 12 juillet 1550.

Fol. 448 v°. « Traicté de Baden entre l'Empereur et son lieutenant, à Milan, et les 13 quantons des Suisses. » 8 avril 1552.

Fol. 454. « Contract d'entre le roy Henry II et les srs du canton de Soleure pour raison du prest qu'ils font au Roy de cinquante mille escus... soubs l'obligation et hypotecque du conté de Neufchastel... » Reims, 11 mars 1551.

Fol. 458. « Déclaration du canton d'Ury sur le traicté d'alliance de 1602. » Décembre 1605.

Fol. 477. « Traictez des Suisses avec l'Estat de Milan. » (Titre.)

Fol. 480. « Traicté de paix entre l'empereur Maximilien, comme archiduc d'Austriche, et les Suisses et Grisons. » Bâle, 22 septembre 1499.

Fol. 484. « Contract... entre Blanche Marie, duchesse de Milan, et aulcunes communes des Ligues grises. » 14 mars 1462.

Fol. 485. « Descriptio aeternae et haereditariae pacis ab imperatore Maximiliano... cum tribus Rhetiae foederibus initae... » 15 décembre 1518.

Fol. 490. « Copie de l'accord ou convention passée entre le duc François second, de Milan, et les seigneurs suisses des Grisons. » 7 mai 1531.

Fol. 492 v°. « Extraict du traicté... avec le roy Henry II, conclu... à Solleure. » Octobre 1549. — Fol. 493. « Déclaration du roy Henry II en faveur des trois Ligues grises. » Reims, 12 juillet 1550.

Fol. 494. « Traité d'alliance entre le roy Charles IX et les Ligues des Suisses et coalliez. » Fribourg, 7 décembre 1564, 21 juillet 1565.

Fol. 504. « Traduction de la carte des trois sceaux dans les Grisons... » Coire, 6 février 1574.

Fol. 506. « Breve summario della lega tra don Philippo di Spagna e li cinque Cantoni cattolici di Svizzeri, civè di Lucera, Urania, Svitz, Undervalden et Luco... conclusa in Lucera. » 12 mai 1587.

Fol. 511 v°. « Abscheid, conclusione et amicabile accordo fra li... conseglieri dalle commune tre Leghe... et capitaneo del paese et eletti conseglieri delle sette decene di tutto l'paese Valesiano... » Sion, 6 août 1600.

Fol. 515. « Promesse de M. de Vic contenante déclaration aux trois Ligues grises. » Coire, 17 janvier 1602. — Fol. 517. Confirmation de cette déclaration par Henri IV. Paris, 24 octobre 1602.

Fol. 518. « Confirmation et approbation du Roy de ce qui a esté traicté entre les Suisses et alliez par les s^rs mareschal de Biron, de Sillery et de Vic. » 23 mai 1602.

Fol. 519. « Traicté d'alliance entre la ville de Berne et les trois Ligues grises. » 30 août 1602.

Fol. 522. « Les articles d'alliance accordez entre Philippe, roy d'Espagne, et les trois Ligues grises. » 22 août 1604.

Fol. 527 v°. « Traicté d'alliance faict entre les trois Ligues et la république de Venize, en l'an 1603. » En italien.

Fol. 534. « Capitula Mediolanensia inter Galeatium ducem, Blancam Mariam Sphortiam, conjugem Galeatii, et octo veteres pagos Helvetiae. » 1466.

Fol. 534 v°. « Capitula inter Ferdinandum Gonzagam, Mediolanensem gubernatorem, nomine Caroli 5, imperatoris, et Helvetios. » Bade, 3 avril 1552.

Fol. 535. Alliance de Sigismond d'Autriche avec les Suisses contre Charles, duc de Bourgogne. 1474. — Fol. 537. Confirmation de cette

alliance, par l'empereur Maximilien, en 1511; par Charles V, en 1543 (fol. 537 v°).

Fol. 540. « Alliance du pays de Vallais avec le duc de Millan. » Borgo d'Ossola, 23 juillet 1487; Milan, 9 janvier 1495 (fol. 554).

Fol. 558. « Traicté de Baden entre l'Empereur et son lieutenant à Milan... et les 13 quantons des Suisses... » 8 avril 1552.

Fol. 559. « Traicté du canton de Fribourg acceptant l'alliance de Milan, du 20 febvrier 1588. » Fribourg, 27 avril 1604.

Fol. 565 v°. « Sommaire des articles du traicté d'entre le marquis de Badde et les cantons de Zurich et Berne. » Incomplet.

Fol. 566. « Lettre de l'empereur [Ferdinand II] aux Suisses. » Prague, 3 avril 1628. En italien.

Fol. 567. « Les capitulations de la combourgeoisie de Wallais avec les V cantons. » 1528.

Fol. 572. « En conséquence du traicté de Basle du moys de may 1563. Accord pour la religion et Genefve... » Nyon, 7 août 1564.

Fol. 580. « Alliance entre Emanuel Philbert, duc de Savoye, et les six cantons des Ligues de Suisse... » 2 mai 1577.

Fol. 588. Traité entre le roi Henri III et les cantons de Berne et de Soleure pour la défense et la sûreté de Genève. 8 mai 1579. — Fol. 593 v°. « Ensuit la teneur des lettres patentes de Sa Majesté... portant pouvoir au s^r de Hautefort pour traicter le contenu cy-dessus. » 10 juillet 1578. — Fol. 596. Ratification du traité précédent. Paris, août 1579.

Fol. 600. « Traicté de confédération et alliance entre Sa Majesté catholicque et les Cantons catholicques... » Lucerne, 28 avril 1604.

Fol. 604. « Capitoli di confederazione tra la Republica di Venetia et le... tre Leghe de... Grigioni... » Coire, 1er juillet 1603.

Fol. 608. « Articles traictez et concluds à Milan par les députez de la Ligue grise... » Février 1621. Copie de Valavez.

Fol. 609. « Article secret concernant le traicté de Madrid. » 15 avril 1621.

Fol. 611. « Lega, confederatione e capitolatione tra Sua Maestà catholica, et Mgr vescovo di Coyra, et signori Grisoni delle due Leghe grisa (*sic*) e Cadé, et signoria di Mayenfelt. » 15 janvier 1622. Imprimé à Milan, en 1622.

Fol. 625. « Capitolatione... tra Sua Maestà, li signori delle due

Leghe grisa, et Cadé, et signoria di Mayenfelt, et quelli della Valtellina et contado di Bormio. » 15 janvier 1622.

Fol. 637. « Traicté de Milan entre les Grisons et le roy d'Espagne. » 15 janvier 1622. Suit une analyse du traité qui est en espagnol.

Fol. 657. « Novissimo trattato della Lega grisa con l'arciduca Leopoldo... » 6 mars 1622. En italien. Copie de Valavez.

Fol. 658. « Second traitté faict à Madrid par M. de Fargis, du 3ᵉ may 1622, mais désadvoüé du Roy, avec quelques articles secretz adjoutez aux aultres, touchant l'archiduc Leopoldo et les Grisons, en mesme datte que dessus. » Madrid, 3 mai 1622.

Fol. 663. « Accordo fra il Papa et le due Corone circa il deposito della Valtellina in mano di S. Sᵗᵃ et della Sede apostolica... » Madrid, 4 février 1623. En italien. Copie de Valavez.

Fol. 664. « Traduction de l'acte de réception du dépost de la Valletoline et forts d'icelle entre les mains du duc de Fiano. » 6 juin 1623.

Fol. 665. « Propositions de l'archiduc Léopold aux Grisons. » Janvier 1624. Copie de Valavez.

Fol. 666. « Articles touchant le faict de la religion que le pape Urbain VIII a commandé... estre observez dans la Valteline et aux contez de Chiavenne et Bormio. » Février 1624. Copie de Valavez.

Fol. 673. « Traitté faict à Rome par le commandeur de Sillery touchant la Valteline. » Février 1624.

Fol. 677. Copie, en espagnol, de la main de Valavez, des traités insérés aux fol. 666 et 673.

Fol. 681. « Copia delli capitoli della lega fatta... per la ricuperattione del Palatinato et Valtolina per la liberta d'Italia... contro il re di Spagna. » Paris, 8 août 1624.

Fol. 683. « Capitulation des Valtelins. Articoli trattati... tra... marchese di Cœuvres, ambasciatore di S. M. christina nelli Svizzeri, et Grigioni... la seren. Republica di Venetia, S. A. di Savoya collegati... di parte di Valtelina. » 6 décembre 1624.

Fol. 685. « Capitoli... tra... marchese de Cœuvres..., la Republica di Venetia, et S. A. di Savoya collegati et... marchese di Bagno... sopra la pialla di Tirano. » 8 décembre 1624.

Fol. 687. « Capitoli stabiliti in Spagna fra le due Corone per la pace della Valtellina et di Genova. » 1ᵉʳ janvier 1626.

Fol. 689. « Actes des XIII cantons et des VII cantons catholicques

des Suisses touchant la restitution de la Valteline aux seigneurs des Ligues grises. » 19 janvier 1626.

Fol. 691. Copie d'une lettre adressée à Louis XIII par les députés des sept cantons catholiques et des catholiques de Glaris, d'Appenzell et du Valais. Soleure, 20 janvier 1626.

Fol. 693. « Déclaration des cantons catholiques et du pays de Valay. »

XVIIe siècle. Papier. 695 feuillets. Les fol. 46-50, 94, 130, 151, 152, 156, 164, 184, 185, 189, 194, 195, 210, 211, 227, 241, 244, 245, 248, 249, 259, 282, 283, 289, 295, 304, 317-320, 348-352, 357, 358, 363, 392, 401, 421, 457, 478, 479, 531-533, 569-571, 599, 607, 610, 636, 656, 661, 662, 669-672, 680 sont blancs. Les fol. 1 et 2 manquent. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1823 (P., LVII, t. I). Recueil ayant pour titre, au fol. 1 : « Divers titres, lettres et actes depuis Hugues Capet jusques en l'année 1399. »

Fol. 2. « Emunitas (*sic*) Dagoberti regis pro ecclesia Sancti Dionysii, data IIII kal. augusti anno X regni sui. » Extrait, de la main de Duchesne, d'un privilège concédé à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Dagobert. V. Jacques Doublet, *Histoire de l'abbaye de S. Denys...*, p. 659 (édit. de 1625). — « Praeceptum Caroli Calvi regis quod accepit Deodatus, thesaurarius Sancti Dionysii, contra mancipia de Mintriaco qui servicium facere recusabant... Datum cal. julii, anno XXII regnante Carolo. » Extrait de la main de Duchesne.

Fol. 3. « Praeceptum regis Roberti de banno hominis vulnerati vel interfecti intra vel extra castellum Beati Dionysii (s. d.). » Extrait de la main de Duchesne. V. Félibien, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. LXXXIV.

Fol. 43. « Libertas Gosleni. Hamelinus... conjux Childeburgis filiique eorum Hubertus atque Giraldus... Goslenum... ab omni jugo nativae servitutis... absolverunt... » 31 mai 1062.

Fol. 45. « Libertas Rainaldi, clerici. » V. Baluze, *Capitularia regum Francorum*, t. II, col. 1498 (édit. de 1677).

Fol. 47. « Recognitio Odonis coliberti... Odo igitur imprimis se colibertum Sancti Mauricii esse professus est... » (S. d.) Cette charte concerne l'église de Saint-Maurice d'Angers.

Fol. 49. « Ramundus, remegius de castello Ventaionense, volens pergere ad sanctum Sepulchrum, relinquit Isarno, abbati Caunensi,

Stephanum, clericum ministerialem, et tres homines et omne feudum, si filii sine filiis decedunt. » 10 septembre 1096.

Fol. 51. « Expulsio monachorum hujus ecclesiae [Pissiacensis] et institutio canonicorum. » Confirmation de ces actes par « Ivo, Carnotensis episcopus ». 16 août 1100.

Fol. 51 v°. « Littera pro conventu de Vallibus Sarnaii et capitulo Pissiacensi, anno 1181. »

Fol. 53. « Agnes de Magnaco [*alias* Magniaco]... uxor Stephani de Bles, mater Stephani, dat Sancto Martiali quartam feudi partem in ecclesiis de Arac, et vicariam et omnes consuetudines;... dat quoque duos mansos de Brolio et de las Oleiras... sub Philippo, Francorum rege, Widone episcopo, Ademario abbate. »

Fol. 53 v°. « Sub Ludovico rege, Geraldo episcopo, Amblardo abbate, Iterius de Magniaco, pro anima sua, patris, matris et fratris Stephani, donat... Sancto Martiali filios et filias Giraudi Aimeric *e lor pleduras*. » Titre et copie rectifiée de la main de Peiresc.

Fol. 54. « J., abbas Sancti Marcialis Lemovicensis, voluntate et consilio ejusdem conventus, in generali capitulo tria anniversaria annuatim celebranda pro Bosone capicerio... » (S. d.)

Fol. 55. « Vuido, vicecomes Lemovicensis, volens ire Ierosolimam, ab abbate Sancti Martialis quinque millia solidorum accipit... pro quibus Bernardus, frater ejus, decanus Sancti Aredii, manu propria eos reddendos firmat; eodem modo sex alii canonici sese obsides praestant quousque jam dictos redderent denarios. » En marge, Peiresc a indiqué toutes les parties à l'acte : « Vuido, vicecomes Lemovicensis; Bernardus, frater ejus; Ademarus, vicecomes, et Vuido, frater suus, Boso de Lur, Wido de Turribus, filius Widonis qui Ierosolimis perrexit. »

Fol. 57. La comtesse Mathilde donne à l'église de la Vierge Marie, de Verdun, Stenay et Meuge. « Actum Villa Turicella », 2 février 1107. V. D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. I, preuves, col. 524.

Fol. 59 et 67. « Des procédures du roy Philippe Auguste contre les roys Richard et Jehan d'Angleterre pour fonder ses conquestes d'Evreux, de la Normandie, de l'Anjou, Touraine, Poictou et partie du reste de la Guyenne. » A la fin de la première partie de cette pièce, on lit : « Le tout extraict des chronicques ms. de Guillaume de Nangis. » V. *Spicilegium*, de d'Achery, t. III, p. 18. Annotations marginales de Peiresc.

Fol. 69. Copie d'une lettre de « M. Reneaume » aux frères Dupuy sur les premiers affranchissements des serfs en France (s. d.); elle contient la copie de deux actes : 1° « Placitatio de servitute Richildis et Blanchae Orsannae, natarum e servo Bartholomaei de Vindocinio et ancilla monachorum Sancti Launomari... anno 1135 » ; 2° « Ancelinus, vicarius comitis Vindocinensis, Sancto Launomaro et monachis donat quidquid possidet et servos duos et totidem ancillas..., tempore Philippi regis, Gaufridi, comitis de Pruliaco et uxoris suae » (fol. 70).

Fol. 71. « Jugement donné par le pape Innocent III, portant légitimation de Philippes et Marie, enfans du roy Philippes Auguste et d'Agnès, fille du duc de Méranie », commençant ainsi : « Innocentius III... Apostolica sedes quae, Domino disponente, cunctorum fidelium mater est... » 3 novembre 1201. V. Baluze, *Recueil des lettres d'Innocent III*, t. I, p. 684 (édit. de 1682).

Fol. 72. « Super divortio inter regem et uxorem ejus. » Paris, novembre 1210. Mention sans indication de noms de personnes.

Fol. 73. « Quae jura reges Angliae habuerunt in Normannia adversus clerum. » Rouen, novembre 1205. Extrait d'un registre « du Trésor des chartes du Roy, cotté VII... » V. Duchesne, *Historiae Normanorum scriptores*, p. 1059.

Fol. 75. « Carta episcopi Lexiovensis. » Rouen, novembre 1205. Cette charte détermine les droits respectifs du duc de Normandie et de l'évèque de Lisieux. A la marge, on lit, de la main de Dupuy : « Extrait du registre du Thrésor des chartes du Roy, cotté VII, fol. iiii^{xx} xix. » V. Martène et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1023.

Fol. 79. « De fundatione et dotatione monasterii SS. Bartholomei apostoli et Maglorii, archipraesulis, quod e regione palatii Parisiorum primum fuit. » (S. d.) Copie de la main de Duchesne. V. Gérard Dubois, *Histoire de l'Église de Paris*, t. I, p. 548 (édit. de 1690).

Fol. 79 v°. « Ex privilegio Henrici I regis. » Mention, de la main de Duchesne, d'un privilège accordé au même monastère. (S. d.)

Fol. 80. « Ex veteri ms. codice... Gaudinus, dominus de Ramefort, filius et haeres Gaufridi Lobe de Remefort (*sic*), concessit litteras manumissionis centum puellarum apud Sanctum Nazarium... anno 1285, die Martis post festum S. Michaelis. » Extrait de la main de Duchesne.

Fol. 81. « Philippus, Franciae et Navarrae rex, de registris antiquis extrahi et transcribi fecit formam litterarum super ordine et

statutis terrae Albigensis a nobili quondam viro Simone, comite Montis fortis editis, confectarum. Apud Alpamiam », 1er décembre 1212. Paris, 25 avril 1330. Copie de Valavez.

Fol. 87. « Epistola Raimundi Rupini [de Pictavia], principis Antiocheni, a Livone, rege Armeniae, patruo, successoris in regno designati, ad S. R. E. cardinales pro domo hospitalis S. Jo. Hierosolymitani, cui donaverat civitatem Gabeli ejusque vexillum in eminentiori loco... circa M. CC. XXIIII. » Titre de la main de Peiresc, qui a inscrit, au-dessous, une note généalogique concernant ce Raimond.

Fol. 89. « Copie d'affranchissement faict par le chapitre d'Orléans, l'an 1224. Ludovicus, Dei gratia, Francorum rex, decano et capitulo Aurelianensi salutem... Concedimus vobis quod manumittatis homines vestros de corpore, qui habitant in terra vestra Stampensi... » Sens, janvier 1224. Suit l'acte d'affranchissement qui est du mois de février.

Fol. 91. Le vicomte Raymond de Turenne, avant de partir pour Jérusalem, approuve et complète les statuts « villae Martelli ». Dans l'église de Saint-Maur, 18 septembre 1218.

Fol. 97. Libertés et privilèges accordés par le vicomte de Turenne à la même communauté, en octobre 1235.

Fol. 99. « Mathildis, comitissa Antissiodorensis et Nivernensis, praecepit baronibus et fidelibus suis, Archambaudo, domino Borbonii, et aliis, ut jurent conventiones initas inter eam et cives Antissiodorenses et promittit idem juranturos Guidonem de Sancto Paulo, generum suum, aliosque successores, cum quinque militibus de comitatu Antissiodorensi. » 1er août 1223. — « Odo, filius ducis Burgundiae, comes Nivernensis et Antissiodorensis, idem confirmat cum Mathilde uxore. » Novembre 1260. Les extraits de ces deux actes sont de la main de Peiresc, qui a mis à la fin : « Monseigneur du Liz a la pièce entière, laquelle est fort longue. »

Fol. 101 « Chuonradus, rex Alamanorum, confirmat Cluniaco monasterio donationem terrarum per Angelbertum factam, quas Karolus, Gallorum rex, injuste contendebat... Datum v. kal. julii, anno VI regnante domino Chuonrado. »

Fol. 102. « Comté de Clermont donnée par le roy St Louys à Robert, son filz, pour le tenir en homage lige du roy des Francs, sauf ce qui est de l'homage de l'évesque de Beauvais et de l'abbé de Sainct Denys. » Paris, mars 1269.

Fol. 104. « Ordinatio Philippi III regis de admortisationibus ecclesiasticorum et aliorum, in parlamento omnium Sanctorum post Natalem Domini, 1275. » Peiresc a mis, au bas du feuillet, la note suivante : « Du registre des chartres du Thrésor (cotté XXXIIII, alias registre tenüe du temps de Philippe le Bel), où elle est enregistrée aprez celle de Philippe le Bel, son filz, à cause qu'elle y est modifiée et amplifiée, et puis aprez y est celle du Parlement, sans date, à la queue de laquelle sont les interprétations des privilèges des pairs et comtes majeurs concernant l'amortissement, sans aulcune datte. »

Fol. 106. Pièce en double (V. fol. 87). A la marge, Peiresc a inséré une notice généalogique sur les « Raimundi Rupini », et, à la fin, il fait la description du sceau.

Fol. 108. « Conventions d'entre Thibault, comte de Champaigne, et Ferrand, comte de Flandres, sur la faculté et droict prétendu par un chacun d'eux comme héréditaire, de faire l'avant garde et l'arrière garde en l'armée du roy S. Louys, portant qu'ils fairont leur charge alternativement sans préjudice de leurs droicts. Ex cartulario Campaniae, de Camera computorum Parisiensi. » Samedi avant la S. Barthélemy, 1230.

Fol. 110. « Monitoire du pape Grégoire IX à Raimond, comte de Thoulouse, sur la plaincte à luy faicte de ce qu'il ne cohabitoit pas avec S., sa femme, avec commission aux prélatz y desnommez d'ouyr mary et femme, à luy en faire relation pour en ordonner, si ce n'est que du consentement des parties ils puissent terminer l'affaire. » Le monitoire commence ainsi : « Gregorius, episcopus... archiepiscopo Arelatensi et episcopo Aurasicensi salutem. Ad audientiam nostram pervenit quod... comes Tholosanus et nobilis mulier... » 1230. V. Labbe, *Concilia,* t. XI, col. 358.

Fol. 112. « Jugement rendu par S. Louys sur les différens d'entre l'archevesque de Rheims et les cytoyens de la ville pour raison des fortifications, playdoiries, amandes, impositions des tailles et aultres droicts, sans préjudice des droicts du Roy pendant le siège vacant et principalement sur l'excommunication faicte des dicts habitans, dont le Roy ordonna qu'ils seront absouls par l'archevesque... Arrest donné par S. Louys seul, auparavant qu'il eust estably son Parlement et les registres d'iceluy. » Paris, janvier 1235.

Fol. 116. « Les hommaige et recognoissance du comte de Bourgongne au duc de Bourgongne », avec la traduction en vieux français. Avril 1252.

Fol. 118. « Littera Gaufridi, domini Mauritaniae et de Cosnac, de homagio ligio facto Alfonso, comiti Pictavensi, et de reddendis sibi dictis castris Mauritaniae et de Cosnac ad magnam forciam et parvam... Actum in castris juxta Planam silvam. » Août 1242.

Fol. 118 v°. « Littera de homagio Poncii, domini Mirabelli, facto Alphonso, comiti Pictavensi, et de castro Mirabelli sibi reddendo ad magnam vim et parvam... Actum prope Pont. » Août 1242. — « Litterae P., episcopi Agenensis, de quitatione facta comiti R. Tholosano de monte qui dicitur Puchmirol et de recompensatione propter hoc sibi facta a comite praedicto. » Agen, 27 septembre 1246.

Fol. 119 v°. « Littera de homagio Reynaudi, domini de Ponte, de homagio facto comiti Alfonso Pictavensi, de feodo Constantini crassi... In castris juxta Narcillac. » Août 1242.

Fol. 120. « Littera Gaufridi de Pontibus, militis, filii Reynaudi, domini Poncium, de homagio suo facto comiti Alfonso Pictavensi, filio regis Franciae, de hoc quod pater suus tenebat in castris de Pontibus et alibi. » Paris, mai 1248. — « Littera Guidonis de Lezeignen, domini Compniaci et Merpini, de homagio suo facto comiti Alfonso Pictavensi de dictis castris et de ipsis reddendis ad magnam vim et parvam. » Saint-Maixent, juillet 1248.

Fol. 120 v°. « Litterra Othonis, vicecomitis Altivillaris, super homagio praestito Alfonso, comiti Pictavensi. » Agen, 4 juin 1251.

Fol. 122. « Litterae abbatis de Sablocell. de compositione facta cum comite Pictavensi Alfonso de pluribus quae petebant ab ipso. » Juin 1260.

Fol. 122 v°. « Littera episcopi Agenensis quod non praejudicet comiti Alfonso Tholosano et Pictaviensi, quod dictus comes recepit juramentum quod sibi praestare tenetur per alium quam per ipsum episcopum. » 23 juin 1260.

Fol. 123. « Littera P., episcopi Agenensis, quod non praejudicet comiti Tholosae Alfonsi et Pictavensis id quod non solvit dictus episcopus pedagium apud Marmandam de rebus transeuntibus. » 23 juin 1269.

Fol. 123 v°. « Memoriale de litteris originalibus quarum transcripta praecedunt, traditis magistris Raymondo et Petro, clericis illustris regis Angliae, per manus Nicolai de Carnoto et Roberti de Marchia, clericorum domini regis Franciae. » 1286.

Fol. 124. « Arresta regis Angliae. » En marge, Peiresc a mis :

« Ex registro B Parlamenti, arresta expedita Parisius pro rege Angliae, ipso existente Parisius. Anno Domini MCC. LXXXVI circa Penthecost., vel mense julii, quo induciae per Angliae regem conventae inter Francorum regem et Aragonensem. »

Fol. 127. « Ce sont les responces du roy de France aux requestes monseigneur Eamm. (*sic*) et la reine de Navarre, sa fame. » S. d., mais « postérieure au mois de may 1284 ». Note de Peiresc.

Fol. 128. « Assignatio decem millium librarum terrae facta dominae Mariae, reginae Franciae, pro dote sua. » Septembre 1280.

Fol. 129. « Litterae de treugis datis inter regem et Alfonsum, filium Petri de Arragonia. » Paris, 25 juillet 1286. Ce sont des lettres d'Édouard Ier, roi d'Angleterre.

Fol. 131. « Qualiter rex Angliae ordinavit treugam de rege Franciae et domino Alfonso, quondam filio Petri de Aragonia... Datum Parisius. » 27 juillet 1286.

Fol. 132. « Litterae regis Angliae de reformatione pacis inter se et dominum regem Franciae. » La pièce est en français et datée de « Londres, le lundi prochain devant la feste saint Luc évangéliste ». Octobre 1259.

Fol. 135 v°. « Qualiter rex Angliae recitat pacem alias factam inter Henricum, ejus patrem, et Philippum, regem Franciae, et eamdem pacem promittit observare. » Le nom « Philippum » est souligné, et, à la marge, on lit : « Ludovicum » ; en effet, dans le cours de la pièce, écrite en français, il y a : « ... de la pais que jadis fu faite et accordée entre son père et le nostre de noble remembrance, c'est à savoir Loys, jadis roi de France... » Amiens, 23 mai 1269.

Fol. 138 v°. « Quomodo Edwardus, rex Angliae, recognoscit quod dominus Philippus, rex Franciae, deliberavit ea quae per pacem factam inter Ludovicum, Franciae regem, et Henricum, regem Angliae, idem Ludovicus Franciae debebat deliberare. » Paris, août 1286. Voir Rymer, *Foedera*..., t. I, part. 3, p. 14.

Fol. 141. « Gratia facta regi Angliae quod propter appellationem ab ipso vel eorum senescallis in terris hic descriptis factam ob defectum juris, vel causa pravae sententiae non incurret emendam. » 1286.

Fol. 142. « Litterae quod per suffranciam factam domino Hugoni, episcopo Tholosae, de juramento praestando domino regi, non generetur aliquod praejudicium alteri ipsorum vel successoribus suis... Actum Parisius, die lunae ante Cineres. » 1286.

Fol. 143. « Quomodo Guillelmus de Crispeio tradidit certas litteras Petro de Brocia, anno Domini M.CC. octogesimo sexto, die Jovis post secundam dominicam Quadragesimae. » V. Duchesne, *Histoire des chanceliers*, p. 247. En marge, on lit, de la main de Peiresc : « Il [Guillaume de Crépy] fut depuis chancellier et s'en desmit lors de l'establissement des deux Parlemens du royaulme, Eschiquier et jours de Troyes. »

Fol. 143. « Qualiter Petrus, archiepiscopus Remensis, consentit quod per recredenciam bonorum hominum suorum factam eisdem non acquiretur jus novum. » 6 mars 1286.

Fol. 143 v°. « Carta quomodo Johanna, comitissa Alenconii, transtulit domino regi civitatem et comitatum Carnoti. » Paris, juillet 1286.

Fol. 144 v°. « Pronunciatio pro priore Beatae Mariae de Porta, quod est in saisina habendi medietatem bonorum bastardorum. » Paris, août 1287.

Fol. 145. « Expeditiones perlamenti (*sic*) Penthecostes anno Domini M.CC.LXXXVIII. » Au sujet des poursuites à exercer contre les Juifs.

Fol. 145 v°. « Assisia quadringentarum librarum terrae facta vice comiti Brunequelli. » (S. d.)

Fol. 146 v°. « Ordinatio facta super debato regis Majoricarum et homines Montis Pessulani, ex una parte, et procuratorem regis Franciae, ex altera. » (S. d.)

Fol. 147. « Litterae de ordinatione facta super mercatoribus Nemausensibus, anno Domini M.CC.LXXXVIII in octaba Assumptionis beatae Mariae Virginis, in fine perlementi Pentech. »

Fol. 147 v°. « Amotio impedimenti positi in castellania de Nougento, filio regis Angliae pertinente. » Paris, jeudi après la fête de S. Barthélemy, 1288.

Fol. 148 v°. « Mandatum comiti Hannoniae quod non impediat priorem Aquicintensem quominus possit secure ire sub conductu regio. Actum Parisiis, die lunae ante nativitatem beati Johannis Baptistae, anno Domini MCC.LXXXVI. »

Fol. 149. « Litterae quod institutio baillivi in terris hic descriptis facta ab Johanna, comitissa Blesensi, non sit in praejudicium scambii facti ab ipsa cum Hugone de Castilione, comiti S. Pauli. » Lundi de l'octave de l'Assomption, 1289.

Fol. 149 v°. « Ordinatio facta super burgensiis observandis. C'est

l'ordonnance faicte par la Court de nostre seigneur le Roy et de son commandement sur li manière de faire et tenir les bourgoisies de son royaulme ponr oster les fraudes et les malices qui se faisoient par achoison d'icelles bourgoisies, dont si sobgiet esteent durement grevé et durement plaignant. » Suit l'ordonnance en vieux français. A la fin : « Ceste ordonnance fu faite au perlement de la Penthecoste l'an M.CC.IIIIxxVII. » En marge du feuillet 152, Peiresc a ajouté une annotation en latin qui se trouvait sur l'original, relative à l'application de cette ordonnance à tout le royaume, en 1293.

Fol. 152. « Litterae facientes mentionem quomodo dominus rex accepit gubernationem regni Navarrae ab domina Blanca, ejusdem regina. » Paris, mars 1284.

Fol. 153 v°. « Quomodo dominus rex amovit manum suam ab castris hic descriptis, Rogerio Bernardi, comiti de Fuxo, pertinentibus ; et qualiter idem comes fecit eidem homagium. » Paris, 8 mars 1276.

Fol. 154 v°. « Gratia facta Joannae, comitissae Blesensi, quod in terra sua hic descripta justiciarii vel servientes regii, nisi pro certis casibus, non justitient... Actum apud Silvanetum, die sabbathi post festum Assumptionis beatae Mariae virginis. » (S. d.)

Fol. 155. « Quaedam ordinatio super debitis villarum et communitatum [Noyon et Ham] hic descriptarum... In parlamento Candelosae. » 1290.

Fol. 156. « Accordium factum inter Herveium de Rons et magistrum Aleinum, anno 1284. » Extrait. — « Ordinatio quod custodes castrorum hic descriptorum ad vadia remaneant, anno Domini millesimo ducentesimo nonagesimo in festo Assumptionis beatae Mariae virginis apud Silvanetum. » Extraits.

Fol. 156 v°. « Venditio facta ab Arnulpho, comite Guinensi, domino regi, videlicet quidquid juris poterat habere in villis et territoriis de Guien., de Lemontoire et de Turnehen. » Paris, février 1282.

Fol. 158 v°. « Carta de quitatione facta domino regi ab domino Reginaldo, comite Guelrensi, videlicet totius juris quod poterat habere in portu de Harfleu, et aliis locis hic descriptis... Actum apud Asnerias. » Août 1281.

Fol. 159. « Ordinatio facta super moventibus et facientibus guerram. » (S. d.) Extrait.

Fol. 159 v°. « Ordinatio de inquisitione consuetudinum facienda. » (S. d.) Extrait. — « Statuta ordinata in concilio provinciali apud Pontem Audomari. » 1267. Extrait.

Fol. 160. « Ordinationes factae pro partibus Vasconiae. » (S. d.) Extrait.

Fol. 161. « Ordinatio quod tenor quarumdam litterarum regis observabitur... : pedagium apud Balpam., et in aliis villis. » (S. d.) Extrait.

Fol. 162. « Ordinatio de usagiis in forestis regis capiendis... In parlamento omnium Sanctorum. » 1280. Extrait. — Fol. 162 et 170. « Pronunciatio facta pro habitantibus villae de Colchis contra dominum ducem Burgundiae, videlicet quod non possint poni extra manum regis. » Paris, septembre 1290.

Fol. 163. « Ordinatio super Templariis et religiosis Hospitalariis. » (S. d.) Extrait. — « Qualiter concordatum fuit per ordinationes hic descriptas quod Lombardi Janue valeant morari apud Nemausum. » 19 février 1277 et 2 mars 1278. Voir *Recueil des ordonnances des rois de la 3e race,* t. IV, p. 668.

Fol. 168 v°. « Pax et concordia facta inter ducem Narbonensem, comitem Tholosanum, et Heliam Rudelli, dominum Brag. » Paris, novembre 1223.

Fol. 169. « Promissio a rege facta Heliae Ridelli (*sic*) quod terra de qua fecit homagium regi, non ponetur extra manum regis. Rem. », novembre 1224. — « Quomodo dominus Johannes, comes Hayoniae, dixit fecisse homagium domino regi de terra d'Ostrevanx... Sabbato post Exaltationem S^tae Crucis, 1290. »

Fol. 171. « Procuratorium pro rege Angliae ad faciendum sacramentum fidelitatis pro terra Pontivi. » 1290.

Fol. 172. « Ordinatio pro re publica regni. C'est l'ordonnance fete per nostre seigneur le Roy et per son Conseil pour le commun profit de tout le royaume, et pour oster et eschiver moult de larrecins, murtres et mortez que li larrons de counincs font au reaume de France. » (S. d.) Suit un extrait de l'ordonnance en vieux français.

Fol. 172 v°. « Promissio facta ab Rogerio Barnardi, comite Fuxi, tenere ordinationem regiam hic descriptam. » L'ordonnance porte que le comte, qui avait commis des excès et des délits et avait négligé de se présenter, pour se défendre, devant les officiers du Roi, devra partir pour la Terre Sainte avec dix chevaliers équipés. L'ordonnance est de 1290 et l'engagement pris par le comte, de 1291, « die Mercurii ante festum beatae Mariae Magdalenae ».

Fol. 174 v°. « Obligatio summae hic descriptae facta domino regi ab

Hugone de Bouilla, milite. » La pièce est en français. « Sanly, le vendredi après la feste sainct Piere, en aoust 1291. »

Fol. 175 v°. « Litterae facientes mentionem de permutatione facta inter dominum regem, ex una parte, et Johannem de Seris, armigerum, ex altera. » Vendredi après la Toussaint, 1289. En français.

Fol. 176 v°. « Transcriptum litterarum regiarum facientes (*sic*) mentionem de ordinatione monetarum. » Paris, août 1289. En français.

Fol. 178. « Ordinationes pro expeditione Parlamentorum. » Paris, « in Parlamento quod incipit in tribus ebdomadis post festum omnium Sanctorum ». 1291.

Fol. 180. « Litterae de illis qui se tenebunt cum rege in manu vicecomitis Lemovicensis, faciant juramentum jurare domino regi. » Paris, avril 1298.

Fol. 180 v°. « Quomodo dominus rex recepit juramentum fidelitatis a burgensibus castelli Lemovicensis... In castris prope Rupellam. » Juillet 1224. — « Gratia facta laicis personis decimas percipientibus quod ipsas possint dare. » Paris, mars 1269.

Fol. 181. « Gratia facta domino Edvardo, regi Angliae, quod si in terris suis hic subscriptis ab ipso vel ejus senescallo, quamvis sint convicti, non solvant emendam. » Paris, juillet 1286. En français.

Fol. 181 v°. « Quomodo Godefredus de Brabencia, Jacobus de Sancto Paulo et Galcherius de Castellione instituerunt se plegios erga regem pro comite Hannoniae. » Saint-Denis, le lundi après la fête de S. Remi, 1292. En français.

Fol. 182 v°. « Concordia facta inter domicellam Johannam, reginam Navarrae, ex una parte, et Eymondum, filium defuncti Henrici, regis Angliae, cum Blancha ejusdem consorte, ex altera parte. » « Meleun », la veille de l'Ascension, mai 1284. En français.

Fol. 185. « Ordinationes factae super rebellionibus et inobedientiis comitis Hannoniae. Veez ci l'ordonance que le Roys a feite des despiz, des desobéissances, des domaiges et de meffaiz, faiz à ses genz et à ses sobjez du conté de Hannaut et des siens et la painne qui li est enchargié. » Extrait s. d.

Fol. 185 v°. « Excambium factum cum domino rege ab comite et comitissa de Drouez de terra sua de Alvernia. » Paris, mars 1292. En français.

Fol. 188. « Ordinatio tangens novos aquestus... Parisiis, in parlamento omnium Sanctorum ante Nativitatem. » 1291.

Fol. 189 v°. « Ordinationes factae super eodem. Vetus ordinatio domini Philippi, progenitoris istius regis, super acquestibus et financiis... Ordinatio facta Parisiis in parlamento omnium Sanctorum post Natale Domini M. CC. LXX quinto. »

Fol. 190 v°. « Tauxatio (*sic*) expensarum et emendarum contra illos qui debebant ire cum rege in exercitu Fuxensi. » (S. d.)

Fol. 191 v°. « Nobilitatio concessa Egidio de Curte. » Extrait. (S. d.)

Fol. 192. « Concessio decimae proventuum facta regi... Actum apud Compendium, die martis post festum beati Remigii. » 1294.

Fol. 193. « Ordinationes parlamenti regni, scacarii, nec non dierum Trecencium. » Note marginale de Peiresc : « Circa finem anni M. CC. XCVI. Les députez du clergé de France requirent le roy Philippe le Bel de faire un parlement sédentaire à Paris dont les jugemens fussent scellez par le chancellier et que la justice fust réformée dans le royaulme, les malversations des séneschaulx corrigées, etc. » La pièce est en français jusqu'au fol. 160 v°, où se trouve l'énumération des « pares, comites majores, comites et domini » ; le reste est en latin. On trouve, aux marges, des annotations de Peiresc.

Fol. 199. « Transcriptum litterarum apostolicarum super immunitate tailliarum pro cruce signatis. » Vidimus donné par « Guido, Lingonensis episcopus », en février 1288, d'une bulle du pape dont l'extrait commence ainsi : « Ad audientiam nostri apostolatus pervenit quod nonnulli laici civitatum vestrarum et dioeces. in subsidium Terrae sanctae crucis signaculo insigniti... Datum Reate, v kal. octob., pontificatus nostri anno primo. »

Fol. 200 v°. « Arrestum super debato orto inter ducem Bourgondiae (*sic*) et homines de Colchis. » Paris, février 1298.

Fol. 201 v°. « Litterae domini papae super deffensione torneamentorum. Clemens, episcopus... Passiones miserabiles Terrae sanctae, in quibus viscera nostra... Datum in prioratu de Grausillo prope Malausanam, Vasionensis diocesis, xviii kal. octob., pontificatus nostri anno octavo. » 1313. Cf. *Annales ecclesiastici...*, d'Odorico Rinaldi.., t. XV, an. 1313, col. 4 (édit. de 1652).

Fol. 203 v°. Extrait d'une ordonnance de Philippe le Bel pour « faire bonne monoie ». (S. d.)

Fol. 204 v°. « Tenores constitutionum quas Clemens papa quintus dicitur edidisse apud Lugdunum. Clemens... Charissimi filii nostri Philippi, regis Franciae illustris, syncerae affectionis ad nos et Ecclesiam romanam integritas... Datum Lugduni, kal. februarii, pontificatus nostri anno primo. » V. Labbe, *Concilia,* t. XI, 2e partie, p. 1499. En marge, note de Peiresc : « Videnda sententia ejusdem Clementis V lata Avenioni, v kal. maii, anno sexto 1311, sub his verbis : *Ad certitudinem...* »

Fol. 205. Ordonnance de Philippe, roi de France, à ses sénéchaux de Toulouse, Carcassonne et Beaucaire, sur la juridiction ecclésiastique. La pièce se termine ainsi : « Actum Par., die mercurii post festum Inventionis sanctae Crucis. Anno Domini M° CC° secundo... collatio facta... », tandis qu'en tête de l'acte, en marge, on lit la date : 1302. Il y avait primitivement 1202, mais on a surchargé le second chiffre.

Fol. 208. « Confoederationes inter dominum Regem et comitem Hannoniae. Ligny-sur-Marne », 18 octobre 1314. En français.

Fol. 210 v°. « Hae sunt rubricae litterarum quae in hoc libro continentur. » La pagination du cahier qui commence au fol. 118 a été conservée et permet de se servir de cette table.

Fol. 214. Titre de la main de Peiresc : « Forte M. CC. XLVI. Fredericus II, imperator, super controversiis inter ipsum et summum pontificem arbitrio sancti Ludovici et parium Franciae se submittit per magistrum Pe. de Vinea. » Suit le texte... « Datum Cremonae, vicesimo secundo septembris quintae indictionis. » Après avoir décrit le sceau du diplôme, Peiresc dit : « Il semble que encore que la chartre ne soit pas dattée, la datte doibt estre de l'année M. CC. XLVI, parceque, en la mesme layette, il y a une aultre chartre de Frédéric, par laquelle il donne pouvoir au roy sainct Louys de prendre secours de victuailles au royaulme de Sicile durant son passage et sesjour d'oultre mer, en suitte de l'offre contenüe en ceste chartre icy, et la datte de celle là est du mois de novembre 1296, 2 mois après celle cy, mesmes qu'icy l'indiction est IIII et en celle là V, ce qui s'accorde très bien, puisqu'elles commençoient en automne. »

Fol. 216. Frédéric II enjoint à ses officiers en Sicile de mettre à la disposition de S. Louis « et pro hiis qui de suo sunt hospitio », les vivres nécessaires. « Datum Lucerie, mense novembris. » 1296. Au verso, description du sceau par Peiresc.

Fol. 218. « Looïs, rois (*sic*), assigne le doaire de la reine Marguerite ;

présents au palez nul séneschal, Jean le bouteillier, Aufors le chamberier, Gile le connoistable, nul chancelier. » Juin 1260.

Fol. 218 v°. Requête de la reine Marguerite à « nostre fil le roi que il nous délivre et face délivrer les apartenances de nostre doaire... » (S. d.)

Fol. 220. Lettres de Philippe, fils aîné du Roi, confirmant l'assignation du douaire de sa mère, « le jeudi après le dimanche que l'on chante *Letare Iherusalem* ». 1269. Note de Peiresc : « Extraict d'un long roulleau de parchemin de deux pièces cousües ensemble dont la lettre est fort convenable au temps, conservé au thrésor de la saincte Chapelle, en la layette *Matrimonia regum et reginarum.* »

Fol. 222. Lettre d'Alphonse de Poitiers à Eudes, comte de Nevers, pour lui demander que, s'il vient en armes sur ses terres ou sur celles de ses vassaux, ce ne soit pas « pro maleficiis perpetrandis ». Dimanche après la fête de saint Michel. (S. a.) — Lettre du même à Jean de Bourbon pour lui demander de ne pas venir « pro maleficiis perpetrandis » sur les terres de son fidèle le vicomte « de Rupe... » Samedi après la fête de S. Remi, 1264. Cet extrait, comme le précédent, est de la main de Duchesne.

Fol. 223. « Balduinus, imperator, Romanie moderator, cum Philippo filio, donant quartam imperii partem Theobaldo, regi Navarrae. » Paris, mars 1268. La copie porte Th., et Peiresc a mise n marge : « Th., fortè Theobaldo. » La fin de la pièce est au fol. 228, au bas duquel Peiresc fait la description du sceau du diplôme.

Fol. 224. « Caracteres rubei sacro enchausto imperiali exarati in diplomatibus Balduini imperatoris hoc ordine. » Fac-similé, de la main de Peiresc; au verso, description du sceau d'une « *bulla aurea* » de Baudouin.

Fol. 225. « In altero Balduini diplomate ejusdem tenoris. » Fac-similé des parafes de couleur rouge, de la main de Peiresc.

Fol. 226. Copie du diplôme inséré au fol. 223; elle est surchargée de ra'ures et de corrections.

Fol. 229. « L'alphonsine, seu libertates et consuetudines villae Riomi concessae ab Alphonso, comite Pictavensi, fratre S. Ludovici, an. 1270, quae antiquarum legum et consuetudinum Arverniae locum tenent... Datum apud Armazancas (*al.* Armazergues) prope Aquas mortuas. »

Fol. 232. « Sequitur idem pragmaticum lingua alvernica, ex veteri membrana archivi Riomensis. » Explicit : « Donatz en la villa de

Aimazergues prop d'Aigan mortas. » Corrections nombreuses de Peiresc sur la copie.

Fol. 235 v°. Mention des vidimés de : 1° une ordonnance de Philippe le Hardi : « ... Ut non possint extra manum regis Franciae poni apud Castilionem... », novembre 1283 ; 2° deux lettres patentes de Philippe de Valois : « Et ut possit acquirere ad opus consulatus quamdam domum. » — « Et quod bayliviae Almoinae (*sic*) in perpetuo remaneant... » Paris, juillet 1345.

Fol. 236. « Ex archivis matris ecclesiae Claromontensis » : extrait sommaire de la cession d'une partie « urbis Arvernae. W. et uxor mea Philipia, Stephanus, Robertus et Wilelmus considerantes... mense aug. IIII kal., regnante Henrico rege. » — Mention sommaire de quatre actes passés sous les rois Robert et Henri ; les noms des contractants et les dates ne sont pas indiqués. — « Loys de Beaujeu, chevalier, sire de Broc », vend à Philippe le Bel la ville, le château et la châtellenie de « Montferrand pour 600 livres de rente ». Tournon, vendredi, jour de S. Jacques, 1292.

Fol. 236 v°. « ... Cives Claromontenses cum G., comite, concordati... quod jura et conventiones subscriptas tenebit [comes]... » 1199.

Fol. 241. « Ordonnance du roy S. Louis, du moys de may 1279, portant faculté aux ecclésiastiques d'acquérir les dixmes inféodées tenües par persones layes sans permission expresse du Roy. Extraict du registre de Jean de S. Just en la Chambre des comptes. »

Fol. 243. « Privilèges et immunitez des vicomtes de Turaine concédez par les ducs de Guienne, confirmez par le roy Philippe le Hardy à Paris, en aoust 1280, avec faculté expresse de battre monnoye blanche et noire et droit d'empescher la tenüe des assises et adjournemens des ducs de Guienne... » Paris, août 1280.

Fol. 245. « Le premier arrest sert pour monstrer ce qui est escheu au Roy par succession mesme collatéralle, auparavant qu'il soit parvenu à la couronne, dès lors qu'il est fait roy, est censé estre du propre domaine de sa couronne. Le 2e que ce qui a esté une fois donné en appennage par le Roy à Mess. ses frères retorne au Roy en plein droit comme estant du vray domaine de sa couronne. 1283. » Suit un mémoire basé sur des arrêts du parlement de Paris, de 1283, 1306 et 1322.

Fol. 247. « Arrestum domini Philippi, Francorum regis, pro

comitatu Pictavensi et terra Alverniae, contra Carolum, Siciliae regem, perlatum, in quo narrantur narrationes super appanagiis et donis per regem Franciae factis et faciendis. » (1283) A la suite de la copie de l'arrêt se trouvent les noms des personnages « huic judicio praesentes ».

Fol. 249. « Responces du roy Philippe le Hardy, en son Parlement, aux cahiers et requestes à luy données de la part d'Eymon d'Angleterre et Blanche, royne de Navarre, sa femme, en exécution du traicté de Melun qui estoit l'an 1284, en may, suivant lequel ses conquetz luy sont adjugez... ce qui doibt vraysemblablement estre faict audict an 1284 au parlement de la Pentecouste, attendu qu'il n'y eut poinct d'aultre parlement en toute ladicte année et que le roy Philippe le Hardy mourust tost aprez. »

Fol. 251. Mention d'un arrêt du Parlement par lequel plusieurs villes du Gâtinais sont condamnées à payer « l'ayde de la chevalerie, auxilium militiae ». 1285.

Fol. 253. « Premier traicté entre le roy Philippe le Bel et Charles, son frère, d'une part, et Charles II, roy de Sicile, d'aultre, concernant les cessions réciproques tant des contez d'Anjou et du Mayne, de la part du roy de Sicile, que de la ville d'Avignon, de la part du Roy, et des droicts du royaulme d'Aragon, de la part de Charles, son frère. Le tout en faveur du mariage entre iceluy Charles et Marguerite, fille du roy de Sicile, du mois de décembre 1289. » « Actum apud hospitale juxta Corbolium, die jovis post festum Nativitatis. »

Fol. 257. « Second traicté concernant l'accomplissement du mariage de Charles, roy d'Aragon, et Marguerite de Sicile... » 18 août 1290.

Fol. 261. « Marguerite de Bourgogne, reine de Sicile, comtesse de Tonere, seconde femme de Charles I[er], amortit doze cens livres de terre de son héritage à Tournerre (*sic*). » 1292. Copie de Valavez. Description du sceau par Peiresc.

Fol. 263. « Sept articles des advis et remonstrances présentées au roy Philippe le Bel, environ la fin de l'an 1296, au nom des prélats deputez du clergé de France, au faict de l'ayde pécuniaire que Sa Majesté leur avoit demandée pour subvenir à la guerre de Gascoigne et de Flandres. »

Fol. 264. Réponse des prélats « super consilio et auxilio que a nobis prelatis hic praesentibus Majestas regia postulavit ». (S. d.) Annotations marginales de Peiresc.

Fol. 266. Minute, de la main de Peiresc, de la pièce qui se trouve

au fol. 263. A la fin, note également de sa main, ainsi conçue : « Sur ces remonstrances intervint le règlement de deux Parlements, Eschiquier et jours de Troyes annuels, avec la desmission du chancellier de Crispy, sans datte, qui est d'environ l'an 1298 ou tost aprez, et enfin celuy de l'an 1302 où le précédant est quasi inséré en touts ses chefs. »

Fol. 271. « Bulles du pape Benoict XI, successeur de Boniface VIII, pour l'imposition d'une décime sur le clergé de France, en renplacement du domage que recevoit le roy Philippe le Bel, à la réduction des monoyes au pied qu'elles estoient du temps de S. Louys, son ayeul, du feu roy Philippe, son père, et des premières années de son règne. Avec la commission à l'archevesque de Narbonne, à l'évesque d'Auxerre et à un chanoine de Bourges pour en faire la levée. » La bulle commence ainsi : « Benedictus, episcopus... Ex multiplici negociorum varietate quae in amplum romanae Ecclesiae alveum undique confluunt... Datum Perusii, idus maii, pontificatus nostri anno primo. » 14 mai 1302. La commission aux archevêque et évêque ci-dessus indiqués commence par les premiers mots de la bulle précédente, et continue comme suit : « ... hinc inde distrahimur, cogitationibus vexamur assiduis multumque nos agitur supra vires... » ; elle porte la même date que la bulle précédente qui est reproduite à la suite du vidimus « officialis curiae Parisiensis, anno 1310, sabatho post Brandones ».

Fol. 275. « Contract des conventions accordées entre Louys, comte d'Evreux, et Robert d'Artoys, fils de Blanche de Bretaigne, sur l'assiette de Nonancourt. Receu non par un simple notaire, mais par le roy Philippe le Bel et signé par son clerc, maistre Amy d'Orléans, scellé de son grand scel en chartre, l'an 1304 au moys de febvrier. » Ce sommaire et la copie de l'acte sont de la main de Peiresc, qui a fait ensuite la description du sceau.

Fol. 277. « Comitatus Pictaviae Philippo Longo traditus. Apud Fontem Bliaudi », décembre 1311.

Fol. 279. Mention du « traicté de paix accordé entre Louys, ainé filz de hault homme et puissant R., comte de Clermont, chamberier de France, Pierre de Latilly, archevesque de Chaalons, clerc de... Philippe... roy de France, Jean de Flandres, comte de Namur... et Simon de Marville, thrésorier de Mez », avec la description des sceaux ; le tout de la main de Peiresc.

Fol. 281 et 296. « La grand bulle de Clément pape, révocatoire de tout ce qu'avoit fait Boniface contre le roy Philippes le Bel : Clemens,

episcopus... Rex, gloria Ecclesiae, virtutum dominus, Jesus Christus, cui a Patre data est omnis potestas in coelo et in terra... » Avignon, 27 avril 1311. V. Dupuy, *Histoire du différend entre Boniface VIII et Philippe le Bel*, p. 502, pr. (édit. de 1635).

Fol. 293. « Les bulles expédiées sur les jugements rendus par le pape Clément V, adsisté des cardinaulx ses confrères, sur toutz les procez et différentz d'entre le roy Philippe le Bel... » et Boniface VIII. C'est le résumé, en français, de la pièce qui précède.

Fol. 303. « Consentement presté par le roy Philippe le Bel (comme ayant la guarde et droict de patronage) à la translation des biens des Templiers en l'ordre de l'hospital Sainct Jean et la charge qu'il soit réglé et réformé tant au chef qu'en ses membres pour servir au secours de la Terre saincte. » 24 août 1312.

Fol. 305. « Traicté d'entre Jean de Bretaigne, d'une part, et Voland de Dreux, vefve d'Artus de Bretaigne, et aultres, sur l'assiette de 8,000 libvres ordonnée par ledit Artus aux enfantz de ladicte Yoland, de 7,000 libvres à elle pour son doüaire et de 20,000 l. pour le mariage de ses filles. Faict par Charles, comte de Vallois, et Guy, comte de Sainct Paul, du consentement du roy Philippe le Bel et de sa court. Veu depuis et examiné tant par le Roy que par son Conseil et authorisée solemnellement... Poissy. » Avril 1312.

Fol. 311. Lettres de Philippe le Long approuvant l'acte par lequel Louis, fils aîné de Robert, comte de Clermont, s'engage à payer les dettes de son père qui lui cède tous les revenus de son comté. Août 1318.

Fol. 315. « Commission du roy Louis Huttin pour abolir tout ce qui restoit d'anciennes servitudes dans le Vermandois et les convertir en aultres récompenses, afin que son peuple naisce en franchise. Donné à Paris, le 3 juillet 1315, avec quelques procédures sur ce faictes par les commissaires en concédant plaine franchise à une femme servile, confirmées par le roy Philippe le Long, son successeur, à Viennes, en décembre 1316. »

Fol. 319. « Permission donnée par le roy Philippe le Long à l'un de ses huissiers d'armes, clerc de ses arbalestriers, de faire percer le mur de la ville de Paris qui est joignant sa maison, en sorte qu'il puisse sortir et rentrer à la ville quand bon luy semblera, soit à cheval, soit à pied, sauf de le faire tenir clos en temps de guerre. » Saint-Denis, janvier 1316. Copie authentique.

Fol. 321. « Lettres de guarde et protection octroyées par le roy Philippe le Long à l'évesque et chapitre de l'église de Basas et à tous les recteurs ou curez des églises de l'évesché, avec leurs familles et biens, tant pour leurs églises et leur persones que pour leurs successeurs, que Sa Majesté veult estre conservez en leurs usages, franchises et libertez. Données au bois de Vinciennes, le 21 décembre 1316. » Pièce corrigée et complétée par Peiresc.

Fol. 323. « Don de la garenne d'entre le pont Charenton et la tour de Bercy à la comtesse d'Arthois et ses héritiers par le roy Philippe le Long, son gendre. Faict au bois de Vincennes, l'an 1316 en décembre. Extraict des registres du Parlement. » Copie authentique.

Fol. 325. « Assiette de 2000 libvres de rente faicte à Jean, daulphin de Viennois, par Philippe le Long pendant sa régence, en conséquence du don antérieur certifié par persones graves qui aultres fois estoient du Conseil du Roy et lors estoient du Conseil dudict régent, sur les lieux de Langiac et du Broeuil au bailliage d'Auvergne... » Paris, 10 août 1316.

Fol. 327. « Attribution du ressort des baronies de Negrepelisse, Nelmont, Elbiars et aultres terres données à Louys, comte d'Evreux, réservée à la bastille de Rouville par Jean d'Arrablay le jeune, chevalier de Philippe le Long, lors régent et séneschal de Périgeux et Quercy, fils de Jean d'Arrablay le viel, fondateur de ladicte bastille... (18 août, 12 novembre 1316) authorisée » par Philippe le Long. Saint-Denis, janvier 1316.

Fol. 333. « Don de 100 libvres de rente sur le thrésor attendant de l'asseoir en Champagne, faict par le roy Philippe le Long à Rheims, lors de son sacre, en faveur de Jean, comte de Salsbourg, et de ses héritiers en droicte ligne soubs l'homage lige des roys de France. » Janvier 1316.

Fol. 335. « Réception du comte Ulric de Ferrete à homage lige par le roy Philippe le Long, lors de son sacre à Rheims, pour la rente annuelle de 300 libvres sur son thrésor, attendant de luy en faire assiette dans le comté de Champagne. » Janvier 1316.

Fol. 337. Lettres d'abolition de Philippe, fils du roi de France, en faveur des nobles et manans du bailliage « de Belvacinio » . Paris, juillet 1316. Après cette pièce, on indique que de semblables lettres ont été adressées pour les gens « de Ambiano, de Attrabatesio, de Corbianesio et de Pontivio » .

Fol. 339. « C'est li traictiez faicts entre M. le connestable,

M. Jean de Bealmont, mareschal de France, et M. Regnaut de Lor, seigneur de Lor, d'une part, pour le Roy et les nobles d'Artoys et tous aultres alliés de la leingue picarde, d'aultre. » Juillet 1316. « Extraict des registres de 1316 du greffe criminel du parlement de Paris. » (Note de Peiresc.)

Fol. 341. « Prima littera Odonis, ducis Burgundiae, super conventionibus habitis cum domino regente in facto matrimonii contrahendi inter Philippum, primogenitum domini comitis Ebroicensis, et Johannam, natam quondam Ludovici regis et neptam dicti ducis, et facit mentionem qualiter regens ducis, nomine ducisse matris sue, tradidit eidem dictam Johannam custodiendam et nutriendam per dictam ducissam. » 1316, le mercredi après la fête de Ste Madeleine. Ce titre est au verso du dernier feuillet de la pièce qui est en français; Peiresc décrit le sceau.

Fol. 345. Extrait d'un passage de la pièce précédente; mention du traité entre Philippe de Valois et Alphonse de Castille, fait au Louvre, le 27 décembre 1336. De la main de Peiresc.

Fol. 347. « Lettres du duc de Bourgongne, afin que les subjectz du Roy luy obéissent et au Roy et non à ceulx du Conseil du Roy, qu'il appelle larrons et dissimulateurs. » 26 avril 1417.

Fol. 355. « Ressort de Chasteauneuf en Timerois, distraict de Verneuil et de Gisors par le roy Philippe le Long, en faveur du jeune Charle de Valois, fils de Charle, conte de Valois, son oncle, attribué aux parlements de Paris comme il avoit esté, avant que sondict oncle l'eust donné à son filz. » Décembre 1317.

Fol. 355 v° et 399. Philippe de Valois informe le comte d'Alençon qu'il aura à recevoir l'hommage du comte de Dreux pour le château et la châtellenie de « Caunoy » et le vicomté du Perche « pour cause de la chastelerie de Vernueil ». Val Notre-Dame, 16 octobre 1337.

Fol. 357. Copie d'un mémoire anonyme concernant l'échange et la vente, par le duc de Bourbon, de la terre d'Issel, dans la sénéchaussée de Toulouse. 1336.

Fol. 361. « Arrest du roy Charles le Bel en son Conseil, par lequel il ordonne que pour avoir li bourgeois de Laon usé de violence en l'église de Laon, du règne du roy Philippe le Bel, son père, il n'y aura plus à l'advenir à Laon université, collège, mairie et eschevinage. 1332, en juin. Le roy Charles le Bel faict mention de deux arrests donnés, l'un par la cour du roy Philippe le Bel, son père, l'autre par la cour du roy Philippe le Long, son frère. »

Fol. 365. « Acte de la recognoissance faicte au roy Philippe de Valois (à l'assise du 24 aoust 1329 tenüe par devers ledict seigneur Roy) par le comte de Vendosme au proffit du procureur du Roy en la conté d'Anjou et de l'abbé de Vandosme. En conséquance de l'adveu faict par ledict abbé en présance du Roy et de son Conseil au gué de Mauny, de là le Mans, le 20 dudict moys d'aoust, concernant la garde, souveraineté et ressort dudict abbé délaissez au Roy. A la Fontaine Sainct-Martin, au Mans, le 3 septembre 1329. »

Fol. 367. « Lettre missive [des gens des comptes] au roy Philippe de Valois touchant l'eschange de la comté de Clermont pour celle de la Marche, retracté depuis, demeurant la Marche pour 2,000 libvres de rente que le Roy debvoit, oultre les terres baillées en eschange... » Vers 1329. Extrait.

Fol. 369. « Cession faicte par Philippe de Valois, avant qu'estre roy, à Charles, son frère, de la conté d'Allençon et terre d'Essay, Trun, Costentin, Bonsmoulins, Manurs, Mortaigne, forest de Belhesmes, pour 3917 l. 18 d. de revenu, réservé la foy et homage seulement des chastellenies de Mortaigne, Manurs et forest de Belhesmes. » 3 avril 1326. Extrait du registre d'Alençon, en la Chambre des comptes de Paris.

Fol. 375. « Don de Fougières et de Porhoet par le roy Philippe de Vallois à Charles, comte d'Alençon, son frère, réservé au duc de Bretaigne la mouvance, et à la couronne la souveraineté. Ratifié par Jean, filz du Roy, qui en estoit donnataire et qui en avoit esté receu à foy et homage par noble prince le duc de Bretaigne, son oncle... » Mars 1328. La fin de la pièce est au fol. 378.

Fol. 376. Lettre missive « du roi Philippe de Valois au duc de Bretagne, au sujet du don de Fougères et de Porhoët. Sevenz », 14 avril 1328.

Fol. 378. Fin de la pièce commençant au fol. 375. A la suite : « Comme le roy Jehan renunça aux terres de Fougières et de Porthoët. » Gisors, avril 1328.

Fol. 379. « Extraict faict, en l'an 1588, sur un registre ancien estant en mains de M. Fumée, évesque de Beauvais, prins sur les registres de la Chambre des comptes, de plusieurs faicts notables, depuis l'an 1270 et le règne S[t]. Louis jusques au règne de Philippes de Valois, 1330. Commence une information des choses qui appartiennent au sainct passaige et par le parvis (*sic*) de la seigneurie du royaume de

Jérusalem et des passaiges qui ont esté faictz à ore, et par qui et par quelles parties et qui l'on profete. »

Fol. 383. « Duché de Normandie donné à Jean, filz de Philippe de Valois. » Au Louvre, 17 février 1331. — Fol. 387. « Emancipation de Jean, duc de Normandie. » (Du même jour.)

Fol. 389. « Don du manoir de Sainct Oyn par le roy Philippe de Vallois à Charles, conte d'Allençon, son frère, avec le patronage de la chapelle. » En l'abbaye d'Ourscamps, avril 1334.

Fol. 391. « Don de Verneuil, Chasteauneuf, etc... à Charles, comte d'Allençon, pour les tenir en pairrie et en accroissement du fief de sa pairrie pour luy et ses hoirs en acquittement de son eschoitte en la succession de feu Louys de Vallois, leur frère. » En l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, mai 1335. Extrait du « registre Y Y Y Bxx... de la Chambre des comtes ».

Fol. 393. « La sentence contre l'abbé de Joienval » au sujet de son conflit avec le chapitre de Notre-Dame de Poissy. « Pacy », 14 mai 1335.

Fol. 397. « Le duc de Normandie [Jean] consent que les patronages dans le comté d'Allençon soient de la cognoissance non de son bailly de Caen, mais des officiers d'Allençon. » Vincennes, 9 mars 1336.

Fol. 401. « Cognoissance des appeaux des baillis du comté du Perche et terres françoises attribuée à la Chambre des comptes de M. d'Alenson, sauf le ressort d'iceulx comtes au Parlement par Philippe de Valois pour Charle, son frère, afin qu'il tint aussy noblement et franchement que leur père avoit tenu. » Bois de Vincennes, juin 1337. Enregistré au Parlement, 22 août 1379.

Fol. 402. « Renvoy aux comptes de M. d'Allençon au Perche, de la dame de Cassel et de l'appellation par elle interjectée des officiers de Belesme au parlement de Paris, nonobstant le consentement du parlement dudict s^{r} d'Allençon et l'arrest du Parlement portant qu'il ne pourroit demander son renvoy jusques à tant que ladicte dame eust donné sa demande à l'aultre prochain parlement. » Bois de Vincennes, 2 juillet 1337.

Fol. 403. Note de Peiresc sur les diverses attributions du comté d'Alençon, de 1264 à 1322.

Fol. 405. Note historique sur Boson (876-879), au bas de laquelle se trouve une lettre d'envoi, sans signature, avec une note complémen-

taire de Duchesne ; sur le recto, on lit, de la main de Peiresc : « M. de la Roche Habert. »

Fol. 407. « Ordonnance de Philippe de Valois, par laquelle il déclare que le connestable de France a droict de prendre ses droicts sur toutes sortes de gents d'armes et de pied qui prennent gaiges du Roy, de quelque grande qualité qu'ils soient, excepté les souldoyers de la mer où il n'a nul droict. » Sainte-Levine, février 1340.

Fol. 407 *bis*. Note de Peiresc, sur un demi-feuillet intercalé entre les deux feuillets de la pièce précédente, relative à l'acte de prestation de serment de Bertrand du Guesclin (2 octobre 1370) ; à la cassation, par le Parlement, de lettres du même connétable prétendant que la juridiction sur les sergents d'armes lui appartenait (12 septembre 1371) ; au serment d'Olivier de Clisson. 21 octobre 1380.

Fol. 409. « La viconté de Beaufort donnée à Guillaume Roger, frère de Clément VI », par lettres patentes d'octobre 1342 et juin 1344. Extrait du « registre des dons et transports à héritages depuis l'an 1332 que le Roy vit et sceut son estat jusques au premier jour de décembre 1364 ». Pièce de la main de Duchesne.

Fol. 411. « Délaissement final des comtez d'Angoulesme et Mortaing au roy de Navarre pour tous droicts en la comté de Champaigne. » Paris, décembre 1345.

Fol. 415. « Don de l'Aigle, en accroissement de pairrie, au conte d'Allençon par Philippe de Vallois et par Jean, son filz, donataire de la confiscation de Jean de Montfort, criminel de lèze majesté. » Notre-Dame-des-Champs près Paris, 12 et 13 février 1345.

Fol. 417. « Jean, aisné filz et lieutenant du Roy, duc de Normandie et de Guienne, comte de Poictou, d'Anjou et du Maine, donne le chauffage à la comtesse d'Allençon et d'Estampes, sa tante, en la forest de Bretueil. » Amiens, 4 avril 1347.

Fol. 419. « Administration du duché de Normandie délaissée par le roy Philippe de Valois à Jean, son filz, sans préjudice de ses droictz en la propriété de la duché de Guienne et contez de Poictou, du Mayne, nonobstant la réserve que le Roy s'en faisoit. » Bois de Vincennes, novembre 1347.

Fol. 421. « Confirmation faicte par le roy Jean, estant à Villeneufve d'Avignon, en décembre 1350, des privilèges des vicomtes de Turene, tant de battre monnoye, d'empescher les ducs de Guyenne de bastir aulcunes forteresses, ne tenir assises et adjournements en aultres lieux

que Martel. En faveur de Guillaume, vicomte de Turaine, et en considération des frais et impenses faictes de la part du vicomte à feu G., comte de Beaufort, père dudict s[r] abbé. »

Fol. 425. « Entérinement des graces du roy de Navarre un genouil à terre », à la suite du meurtre du connétable Charles de la Cerda. 4 mars 1353. Note de Peiresc : « Extraict de la Chronicque de Sainct-Denys. »

Fol. 427. Le roi Jean reçoit de Philippe, duc d'Orléans, le comté de Beaumont-le-Roger et les châtellenies de Breteuil, Conches et « Orbeit », en échange du comté de Beaumont-sur-Oise. Paris, 5 mars 1353.

Fol. 433. « Récompense donnée à la comtesse d'Allençon pour la noble maison de Sainct Ouyn, prinse d'elle par le roy Jean pour y establir la compagnie des chevalliers de son ordre de l'Estoille. En eschange de quoy, le Roy lui donne toutes les terres tenües de la comté et pairrie d'Allençon par feu Jean Mallet, sur qui elles avoient esté confisquées pour crime de lèze majesté et les unit à la comté d'Allençon. » 5 juin 1356.

Fol. 435. « Unio ducatus Burgundiae et comitatuum Campaniae et Tholosae et cautio de uniendo ducatu Normanniae coronae Francorum. Datum in castro de Lupara prope Paris, anno 1361, mense novembris. » Description du sceau par Peiresc.

Fol. 437. « Lettres de patronage d'église octroyées par Charles V, roy de France, tandis qu'il n'estoit que duc de Normandie et daulphin, portant commandement à l'archevesque de Rouan de conférer un bénéfice contentieux en conséquence d'une sentence et jugement des assises tenües à Caudebec, par laquelle un appellant estoit déclaré ne faire à appeller ains debvoir obtenir gaigne ou au fonds lettres de doléance tendantes à ce que la chose remaindre en l'estat qu'elle estoit au devant certaine sentence dont les formulaires sont fort particuliers. » Gournay, 20 août 1362.

Fol. 439. « Traicté d'entre le roy Jean, en ses officiers et conseillers et le comte de Tristamure, avec son frère, dom Samchon, enfans du feu roy Alfonce de Castille, lesquelz se rendent homageables que le Roy leur accorde dix mille libvres de terre pour leur demeurance, ensemble un aultre traicté avec les trouppes estrangères qu'ils avoient emmenées au royaulme, de l'an 1362. » Extraits.

Fol. 441. Extrait d'un « mandement aux gents des comtes de se

trouver de bon matin aux requestes que le roy Charles V devoit tenir en son hostel des Tournelles, pour la réformation des lettres en faveur du comte d'Estampes, du 27 septembre 1364 ».

Fol. 443. « Arrestum de licentia curiae parlamenti inter cancellarium regis episcopum Belvacensem, ex una parte, et majorem ac pares villae Belvacensis. » Paris, 1er avril 1366.

Fol. 445. « Lettre de Loys, duc d'Anjou et conte du Maine, par laquelle appert que ledict conté du Maine ne luy a esté baillé que pour luy et ses hoirs masles, descendans de son corps. » Bois de Vincennes, 17 mai 1370.

Fol. 449. « Confirmation des privilèges des vicomtes de Turene (fors celuy des monoyes) faicte par Louys Ier, roy de Sicile, lors seulement duc d'Anjou, de Touraine, lieutenant général au païs de Languedoc, en faveur de Guillaume de Beaufort, chevalier, vicomte de Turene. » Carcassonne, janvier 1372.

Fol. 452. Indication sommaire des actes confirmatifs des privilèges précédents par Louis d'Anjou (Paris, octobre 1380); Charles VII (mai 1446); Louis XI (novembre 1461); Louis XII (Blois, mai 1499); François Ier (Paris, avril 1522).

Fol. 455. « Traicté de Surgères entre le roy Charles V ou le duc de Berry, son lieutenant, le duc de Bourgoigne et le connestable, d'une part, et les barons de Poictou, d'aultre, pour la réduction desdicts païs à l'obéissance du Roy, si, dans la St. André, le roy d'Angleterre ne s'en rendoit le maistre, avec commissions pour l'exécuter tant du Roy que du duc de Berry et du lieutenant du duc d'Anjou et Touraine. » 28 septembre 1372.

Fol. 461. « Extraicts des registres du Parlement. » Mentions d'un arrêt rendu au profit de la reine Blanche contre Jacques de Bourbon (24 mai 1373); d'un arrêt rendu au profit de Jean de Meudon contre la reine Blanche (8 juillet 1375).

Fol. 463. « Lettres du serment de Louis, duc d'Anjou, faict au roy Charles V. » Paris, 19 mars 1374.

Fol. 467. Mention, de la main de Peiresc, de l'octroi, par le Roi, d'une « ayde extraordinaire sur la ville de Paris pour estre employée aux fortifications et réparations de la ville ». 4 avril 1383.

Fol. 469. « Nova de curia romana. — Secuntur per dominum nostrum papam Benedictum ordinata et dominos cardinales... cum ambaxiatoribus domini Gregorii, die vicesima prima mensis aprilis,

anno Domini millesimo CCCC^mo VII°. » Abrégé des articles reproduits dans le *Thesaurus novus anecdotorum* de Martène et Durand, t. II, col. 1314.

Fol. 469 v°. « Nova que debent portare ambaxiatoribus regis Franciae. » Charte du roi Charles VI, datée de Paris, 18 février 1407 (n. st.).

Fol. 471. Bulle de Grégoire XII : « Universis qui in hoc miserabili scismate Petro de Luna, qui se Benedictum XIII appellat, tanquam cardinales adherent. » Rome, 12 décembre 1406. V. *Concilia* de Labbe, t. XI, part. 2, col. 2084.

Fol. 472. Bulle du sacré Collège : « Universis singulis pro cardinalibus Petri de Luna, quem nonnulli in hoc miserabili scismate Benedictum XIII appellant, se gerentibus. » Rome, 10 décembre 1406.

Fol. 473. « Donation faicte par Gui de Chastillon, conte de Bloys, de sa comté de Bloys à Louys de France, duc de Thouraine, depuis duc d'Orléans, et à Vallentine de Millan, moyennant 200 mille francs d'or. En octobre 1391. »

Fol. 479. Reddition par Louis d'Orléans du duché de Touraine au roi Charles IV, dont il a reçu le duché d'Orléans. 6 juillet 1392.

Fol. 485. Donation du comté d'Angoulême au même Louis d'Orléans par le roi Charles VI. 16 octobre 1394.

XVe-XVIIe siècle. Papier. 486 feuillets. Les fol. 46, 48, 50, 56, 58, 65, 66, 68, 78, 88, 90, 96, 103, 107, 109, 111, 115, 217, 238-240, 242, 252, 262, 267-270. 276, 280, 292, 304, 310, 314, 318, 320, 322, 324, 332, 334, 336, 338, 344, 346, 354, 356, 366, 373, 374, 377, 382, 386, 390, 395, 396, 398, 400, 404, 410, 414, 420, 424, 432, 440, 442, 448, 454, 462, 466 et 468 sont blancs. Les fol. 4-42 manquent. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1824 (P., LVII, t. II). Recueil intitulé : « Diverses lettres et titres et actes depuis l'an 1400 jusques en 1579. »

Fol. 2. « Lettre du roy Charles VI, sur l'hommage de l'isle de Rhé. » Paris, 23 juin 1404.

Fol. 4. « Lettres du Roy portant descharge des aydes et tailles à ceux de Ré, en faveur du vicomte de Thoars, leur seigneur au Conseil du roy Charles VI, où estoient le cardinal de Bar, le roy de Sicile, le roy de Navarre, les ducs de Berry, de Bourgoigne, les contes de Mortaing et de Vandosme. » 20 mars 1408.

Fol. 6. « Abolition octroyée par le roy Charles VII aux gentz d'église,

nobles, bourgeois et habitans de la ville et citté de Paris qui avoient adhéré et obéÿ aux Anglois. Poictiers, le pénultiesme février 1435. » Publié à Notre-Dame de Paris et à l'Hôtel de ville.

Fol. 10. « Abolition que Philippe le Bon, duc de Bourgoigne, etc., se faisant fort pour le Roy, octroye aux manans et habitans... de Paris et aultres villes... qui se vouldront réduire en l'obéissance du Roy, etc... » Bourges, 28 février 1435.

Fol. 14. « Plaincte faicte à la cour de Parlement par l'Université de Paris et le prévost des marchands sur les désordres de l'Estat et dissipation des finances, avec la response de ladicte Cour... » Paris, 17 février 1412.

Fol. 16. « Obligations d'aucuns officiers du Roy pour trouver de l'argent pour le Roy. Dans une layette de la Chambre des comptes s'est trouvé le mémoire cy aprez inscript, sur le dos duquel est escript pour les mauvaises et damnables obligations. Des obligations faictes en mars 1415. »

Fol. 20. « Pouvoir donné par le roy Charles VI au comte Bernard d'Armaignac, connestable de France, de vérifier les dons des offices des cappitaineries des forteresses du royaulme, rejetter les cappitaines et en mettre de nouveaux, si bon luy semble, avec attribution de toute cour, jurisdiction... » Paris, 15 janvier 1417. Publié en la Chambre du Parlement, le 25 mai 1418.

Fol. 22 v°. « 1418. Et le 29 may advint la grande sédition dans Paris, la ville ayant esté prinse par la menée du s[r] de l'Isle Adam. » Simple mention de ces événements.

Fol. 24. « Traicté de paix faict à Sainct Maur les Fossés entre la Royne, les ducs de Bourgongne, Bretaigne et Alançon et autres princes du sang. » 1418.

Fol. 30. « Soubz le roy Charles VII[me]. Coppye de lettres de provision de l'estat ou office de connestable de France pour Artur de Bretaigne, conte de Richemont. » Chinon, 7 mars 1424.

Fol. 32. « Extraict d'ung compte tiré des archives de l'hostel et maison commune de la ville de Reims... commanceant par ces mots : Compte de messires Pierre Sauvage et Jesson de Chalon, recepveurs des deniers commungs de la ville de Reims, pour l'an commenceant au jour Sainct Remy, en octobre l'an mil quatre cens ving huit... A Alis, vefve feu Raulin Moriau, hostesse de l'Asne rayé, pour despence faicte à son hostel par le père de Jeanne la Pucelle, qui estoit en la

compagnie du Roy quant il fut sacré en ceste ville de Reims, ordonné estre payé des deniers commungs de la dicte ville... vingt-quatre livres parisis... »

Fol. 34. « Acte fait par le Roy, estant en son Conseil tenu à Laon, portant la révocation de touttes lettres, mémoires et instructions pouvoirs et scellez par luy baillez à ses ambassadeurs qui ont esté envoyez vers les Anglois, déclare nul tout ce qui sera faict en vertu des dicts pouvoirs, déclare nuls les blancs qu'il a faicts pour les dicts ambassadeurs fors ceux... signez de Dreux Bude, son secrétaire, Jean de Dijon et Charles Chalignan, secrétaires. » 28 avril 1441.

Fol. 36. « Lettres octroyées au captal de Buch, comte de Longueville, contre les Anglois des garnisons d'Arques, Charlemesnil, Releincombre et aultres lieux dudict comté de Longueville, où ils avoient faict quelques desgradementz de boys. » Rouen, 14 février 1443. Copie authentique.

Fol. 38. « Traicté entre les ambassadeurs du Roy et les depputez de Bourdeaux et païs de Guienne, confirmé à S[t] Jean d'Angely. » 20 juin 1451.

Fol. 48. « Lettres du roy Charles VII pour l'isle de Rhé. » Razille, ... septembre 1459. Exemptions d'impôts et de tailles.

Fol. 52. « Jugement rendu par le roy Louys XI, avec son Conseil, sur les différants d'entre les roys de Castille et d'Aragon pour les prétentions réciproques qu'ils avoient les uns sur les aultres, mesmes sur le royaulme de Navarre et conté de Barcellonne. » Bayonne, 23 avril 1463. Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 56. « Soubs le roy Louys XI. Coppye de la provision de l'office de connestable de France pour messire Louys de Luxembourg, comte de Sainct Paul. » Paris, 5 octobre 1465.

Fol. 58. « Premier traicté de paix faict entre le roy Louys XI[e] et les princes du sang, vulgairement appellé le Traicté de bien publicq. » 27 octobre 1465.

Fol. 64. « Suittes du bien public. Extraict de la cour de Parlement touchant plusieurs récompenses faictes par le roy Loys à plusieurs princes et seigneurs, l'année du bien public. » Novembre 1465.

Fol. 76 et 82. « Asseurance à Charles, duc de Normandie, que les contez de Mortaing et Longueville, de Sainct Saulveur le Viconte, Sainct Saulveur Lesdelin (*sic*) et aultres terres que tient le duc d'Orléans par appanaige dans le duché de Normandye, retourneront à icelluy

duc de Normandie, en tous les cas qu'elles soyent retournables à la couronne de France. » 29 octobre 1465; vérifié le 31 octobre.

Fol. 78. « Délaissement faict par le roy Louis XI au duc de Calabre de l'hommage lige des chastelenies de Neufchastel en Lorraine, Chastenay, Montfort, Frouair, Passavant et aultres, exemptées de la souverainetté de France, en octobre 1465; vérifié le 13 novembre ensuyvant. »

Fol. 83 v°. « Faculté concédée par le roy Loys XIme au duc de Bretagne de faire battre monnoie d'or comme ses ancestres. » Octobre 1465.

Fol. 86. Louis XI accorde au duc de Bretagne que les comtés de Dreux et de Montfort ressortiront du parlement de Paris. 11 octobre 1465.

Fol. 87. Restitution à Jean, comte d'Armagnac, de quatre châtellenies du Rouergue et de plusieurs autres terres. Paris, 5 novembre 1465.

Fol. 90. Louis XI confirme la cession de la ville de Fleurance et du comté de Gaure, situés en Guienne, à Charles, seigneur d'Albret. Paris, 28 octobre 1465; ladite cession avait été faite au comte de Dreux par le roi Charles VII, à Issoudun, en février 1425.

Fol. 95. Louis XI confirme, au profit du duc de Bretagne, la donation du comté d'Etampes, faite à son père, en 1421. Octobre 1465.

Fol. 98. « Lettre de Charles, duc de Bourgongne, donnant advis au roy Louis XI de la mort de son père Philippes. » Bruges, 19 juin 1467.

Fol. 100. « Pragmatique sanction. » Pièce satirique en latin. Incipit : « Vobis nuncio quod matrimonium conditionaliter contractum fuit de futuro inter dominam Pragmaticam N. per Nicolaum papam; ideo quaeritur inter scholares... »

Fol. 104. Lettre de Louis XI au « Chancelier » pour lui annoncer la soumission du duc de Guienne. « Puy Remeau », 7 septembre (s. a.). — Lettre du Roi aux « gens d'église, nobles, bourgeois, manans et habitans de nostre ville de Rheims » sur le même sujet. « Coulongnes le Royal », 10 septembre (s. a.).

Fol. 106. « Abolition générale accordée par le roy Louis XI à tous ceux qui avoient suivy son frère Charles, duc de Guyenne. » Baugé, mai 1469.

Fol. 111. « Lettres par lesquelles Charles, duc de Bourgongne,

déclare Louis, duc de Luxembourg, connestable, son ennemy et qu'il ne l'entend comprendre en la paix faicte avecq le roy Louis XIe et promet au dict seigneur Roy, s'il peult apréhender le dict connestable, d'en faire la justice ou de l'envoyer au dict seigneur Roy huict jours après. » Soleure, 13 septembre 1475.

Fol. 113. « Coppie de lettre envoiée par M. Louys, duc d'Orléans, despuis roy de France et appelé Louis XII, au roy Charles VIII, lorsqu'il se retira en Bretagne et peu auparavant qu'il feut prins par messire René de Sanzay, visconte héréditaire de Poictou. Nantes, le 10 février. » (S. a.) Extrait d'une copie du temps.

Fol. 115. Réconciliation de Louis, duc d'Orléans, avec Pierre, duc de Bourbon. La Flèche, 4 septembre 1491.

Fol. 117. Traité de paix entre la reine Anne, Louis, duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Bourbon. Paris, 5 juillet 1492.

Fol. 119. « Instructiones ab rege Francorum christianissimo missae ad D. Iohannem Matharonum equitem... legatum ad Fiorentinos. » Lyon, 11 juin 1494.

Fol. 121. « Io. Matharoni et domini de Gymel legatio francica ad Fiorentinos a Karolo VIII. » Instructions données à ces envoyés. (S. d.)

Fol. 129. « Lettres de naturalité à messire Fauste Andrelin, poëte, que le roy Charles V avoit faict venir en France pour lire en poësie. » 17 juin 1502.

Fol. 131. « Déclaration des previleiges octroiez par les roys de France et autres seigneurs à ceulx de la ville de la Rochelle. » 19 octobre et 8 novembre 1501.

Fol. 149. Déclaration de Philippe Ier, roi d'Espagne, portant annulation d'arrêts et provisions concernant diverses églises, comme étant contraires au droit de souveraineté que le roi de France a sur les comtés de Flandre et d'Artois. Strache, près de Louvain, 21 octobre 1505.

Fol. 153. « Don de l'office de connestable faict par le Roy à M. de Bourbon, aux gaiges de 24,000 libvres, avec amples pouvoirs sur la milice. » Paris, 12 janvier 1514.

Fol. 155. « Erection de la terre d'Espinoy, tenue de la personne du comte de Sainct Pol seulement dans la comté et pairrie d'Arthois et du consentement d'iceluy, en tiltre de comté en faveur du mariage de François de Meleun et de Louise de Foix, faicte par le roy Louis XII en novembre 1514. » Vérifié en Parlement, le 9 décembre.

Fol. 156 v°. « Consentement de madame Marie de Luxembourg, comtesse de Vandomois et de Sainct Pol, à la dicte création du comté d'Espinoy... » La Fère-sur-Oise, 28 novembre 1514.

Fol. 159. « Don de la duché de Nemours faict par le roy François I[er] à son oncle... Julian de Médicis, frère du pape Léon X, et à sa tante, Philiberte de Savoye, son espouse, et au survivant d'eux et à leurs enfants masles et femelles... en considération du traicté qu'ils avoient moienné avec le Pape... » Milan, novembre 1516.

Fol. 160 v°. « Lettres de naturalité en faveur de Philiberte de Savoye, veuve de Julian de Médicis. » Amboise, 12 novembre 1516.

Fol. 163. « Bulle de Léon X par laquelle il commet deux évesques de Provence pour informer s'il faut donner absolution pure et simple ou à cautèle à Françoys de Valois, de Coignac, clerc du diocèse d'Angoulesme (c'est le roy François I[er]) pour avoir promis sur peine d'excommunication à Henry de Montediviti, lay du diocèse de Richmont (c'est le roy Henry VIII d'Angleterre), de lui payer de grandes sommes. Leo episcopus... Humilibus supplicum votis libenter annuimus eaque favoribus prosequimur opportunis... » 28 avril 1517.

Fol. 167. Bref de Léon X à François I[er]. « Egit apud nos Ma[tis] tuae nomine diligenter dilectus filius dominus Sanctae Mesme, balivus Senonensis, quem ad nos nuper misisti... » Rome, 5 mars 1518.

Fol. 169. Autre bref de Léon X à François I[er]. « Vidimus libenter dilectum filium dominum de la Roccha, nuncium Majestatis tuae... » Rome, 11 juin 1519.

Fol. 181. « Des œuvres poétiques du roy François I[er], pendant sa prison de Madrid. Extraict d'un livre in-4° en vellin, couvert de vellours verd, appartenant à M. Pasquier Vallegrand en 1619. — Espitre : Ayant perdu l'occasion de plaisante escripture et acquis oubliance de tout contentement... » A la suite se trouve une pièce de vers. Incipit :

« Triste penser en prison trop obscure
L'honneur, le soing, le debvoir... »

Explicit :

« Si ce n'est d'avoir ton nom en révérance
Quant de te voir j'ay perdu l'espérance. »

Cf. Aimé Champollion-Figeac, *Captivité du roi François I[er]*, p. 224 et 225.

Fol. 182. Incipit : « Un chacun se sait esjouir, ma mignongne, de son aise, mais celluy qui l'a tant forte qu'elle anticipe et occuppe toute démonstration... » — Incipit : « Je ne doys moins estimer la souvenance que avez eue de moy... » — Incipit : « La mémoire de l'heureux espoir de vostre promesse a entretenu en repos le contantement... » — Incipit : « L'ennui de deppartir et le désir du retour rendant ma plume... » — Incipit : « Ayant l'annuy anticipé ma plume a gardé mon triste esprit... » Ces copies des écrits de François Ier sont de la main de Valavez.

Fol. 183. « Le second jour des Pasques, 17 d'avril, l'Empereur dit au Pape, en présence de tous les cardinaux et embassadeurs, les parolles qui s'ensuivent. » Suit le discours en italien. — Fol. 185. Réponse du Pape et observations de « monsignor de Villi » (en italien). — Autre discours en italien adressé au Pape (fol. 186). — Note d'envoi de cette pièce, sans signature ni date, commençant ainsi : « Je vous ay mandé ces jours passés la substansse des parolles que l'Empereur dit devant le Pape et les cardinaux contre le Roi... » (Fol. 189 v°.) La copie est de la même main que la note, où il est question de « M. de Macon, ambassadeur du Roy ».

Fol. 190. « Pouvoir du gouvernement et lieutenant général pour le Roy en la ville de Paris... en absence de François de Bourbon, conte de Sainct Pol... donné par le roy François Ier, en faveur de M. Pierre Filholi, archevesque d'Aix... » Saint-Germain en Laye, 18 septembre 1522.

Fol. 192. « Permission et sauf conduit donné pour Charles, duc de Bourbonnois, soy disant comte de Provence et lieutenant général de l'Empereur, à ceux de sa ville d'Aix, de pouvoir en seureté retirer leurs meubles et familles hors la dicte ville. » 10 août 1524.

Fol. 196. « Harangue faicte par l'Empereur aux princes et électeurs de l'Empire, les exhortant à la guerre pour le recouvrement des terres du duc de Savoye contre le Roy et leur promettant le concile. » (S. d.)

Fol. 200. « Extraict d'une lettre escripte par le roy François I, *prout jacet* dans un vieux registre des droicts seigneuriaux de la maison de Sainct Estienne sur les subjects de Sainct Estienne : avec les mesmes ratures si ce n'est au mot (d'honneur) que mon homme avoit voulu subroger et que j'ai faict rayer pour y remettre, comme au registre, le mot (homme). Le sieur de Sainct Estienne avoit espousé la vefve d'un Picot Baron et fille du sieur Groslé, thrésorier de France

à Lyon, qui avoit esté au service du roy Françoys. » Cette note est de la main de Peiresc. Cf. Aimé Champollion-Figeac, *Captivité du roi François Ier*, IIe section, p. 129, n° XLII.

Fol. 202. Bref de Clément VII, daté de Rome, 4 mars 1525. « Dilecte in Christo filie nobili mulieri Ludovice, domine Engolisme, matri regis Christianissimi, Clemens. Quantum dolorem acceperimus et quam animo fuerimus perturbati... » Le Pape donne des consolations à la Reine mère au sujet de la captivité du Roi.

Fol. 204. « Double des lettres de l'archevesque d'Ambrun, François de Tournon, et du président de Selva, ambassadeur extraordinaire en Hespagne pendant la prison du roi François I », adressées à la Reine mère, régente du royaume. Tolède, 19 juillet 1525.

Fol. 210. « Copie transcrite sur le propre original d'une lettre escrite de Grenade par l'empereur Charles V, sosignée de sa main, au duc de Bourbonnoys, lors estant à Barcellonne pour passer en Italie, avec laquelle il lui envoye son pouvoir de capitaine et lieutenant général en son exercite, avec 8,000 ducats de son appointement ordinaire et lettre de change de 500 mille escus pour la dicte armée, avec l'ordre qu'il y veult estre tenu et admis d'avoir esgard à ceux qui le serviront de la bouche... » (12 juin 1526). A la marge, on lit : « Chez le neveu de feu M. Gillet, en aoust 1620, Paris. »

Fol. 213. « Coppie transcrite sur l'original d'une lettre de l'empereur Charles V à l'évesque d'Othun, qui avoit servy à desbaucher le duc de Bourbonnoys, à la suite duquel il l'avoit envoyé en Italie. » Grenade, 14 novembre 1526. Description du cachet par Peiresc.

Fol. 214. « Lettre patente par laquelle le roy François donne à un nommé de La Chesnaie une partie de maison estant de la confiscation de René de Brosse, soy disant de Bretaigne et seigneur de Ponthièvre, condamné pour crime de lèze majesté... » Saint-Germain en Laye, décembre 1526.

Fol. 216. « Transaction entre le roy François Ier et madame sa mère, touchant la succession de la maison de Bourbon. » Château de la Fère, 25 août 1527. Extrait des registres « des ordonnances royaulx enregistrées en la court de Parlement ».

Fol. 220. « Double de grace de feu M. de Sainct Vallier pour n'avoyr révellé les menées de feu M. Carles de Bourbon. » Copie des lettres de grâce données par François Ier, en août 1527.

Fol. 232. « Abolition donnée par le roy François Ier à messire Jac-

ques Hurault, évesque d'Ostun, pour avoir esté de la conjuration du connestable de Bourbon et avoir exercé la charge de chancelier de Milan, en ayant esté pourveu par l'Empereur. » Saint-Germain en Laye, mars 1527.

Fol. 236. « Lettre de naturalité de Catherine de Médicis, duchesse d'Urbin, fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Magdelaine de Boullongne, et femme de Henry, duc d'Orléans, segond filz du roy François Ier. » Décembre 1533.

Fol. 238. Formule de contribution extraordinaire pour subvenir aux frais de la guerre. En marge : « 1537. »

Fol. 239. « Déclaration contre les criminelz de lèse majesté et leurs biens confisquez sans que les substitutions puissent avoir lieu. » Villers-Cotterets, 20 août 1539; vérifié au Parlement, 24 mars 1540.

Fol. 243. Lettres de rémission accordées par l'empereur Charles-Quint aux prisonniers de Paris, lors de son passage en cette ville, en vertu des pouvoirs que le Roi lui avait donnés. Paris, janvier 1539.

Fol. 249. « Déclaration d'innocence de l'admiral Chabot, ensemble la commission pour revoir son procez. » Nogent-sur-Seine, 29 mars 1541. Enregistré au Parlement, le 5 avril. — Fol. 250. « Advis donné par les commissaires de l'innocence de l'admiral Chabot. » 23 mars. — Fol. 251 v°. « Lettres d'absolution et d'abolition. Mars avant Pasques. »

Fol. 257. Ordonnance de François Ier « contre les ageants (*sic*) des princes tant estrangers que du royaulme. Deffenses à tous solliciteurs agens et autres d'escripre en chiffres ny lettres occultes. » Joinville, 31 octobre 1546.

Fol. 259. « Remonstrances délibérées sur les incommoditez de la vente de la chair à la vre, après avoir mandé les lieutenants de la prévosté de Paris et les prévosts des marchands et eschevins, en la cour de Parlement. » 5 janvier 1551.

Fol. 261. « Réquisition du procureur général de faire lire deux lettres missives du Roy, l'une à la Cour, l'autre à ses advocatz en ladicte Cour... concernant les limitations de l'édict du domaine. » 29 décembre 1551. Les lettres du Roi sont datées de Blois, des 24 et 26 décembre. — Fol. 262 v°. Délibération de la Cour « sur le mesme faict, portant que pour l'autorité des jugementz d'icelle Court et conséquence périlleuse seront envoyées remonstrances au Roy... » 30 décembre. — Fol.

263 v°. « Lettres de jussion du Roy portant response aux remonstrances. » Blois, 4 janvier 1552. Enregistrées au Parlement, 7 janvier.

Fol. 265. « Extraicts des registres du Parlement : dire du greffier de la part du garde des seaux (*sic*). » 15 février 1551. — Fol. 266. « Entrée du garde des seaux Bertrand au Parlement pour la vérification de certaines lettres du prince d'Anguyen et pour la conservation des exemptions des secrètes du Roy. » 16 février. — Fol. 269. « Arresté d'escrire au Roy et à M. le garde des seaux, avec mémoires pour l'exemption du corps de la Court semblable à aultres d'ancienneté octroyées. » 17 février. — « Délibération de vérifier ledict édict sans insister à l'exemption de la Court, attendu la nécessité du temps... » 18 février 1551.

Fol. 271. « Plainte d'un arrest de la Chambre du domayne portant permission à parties privées de prendre communication des papiers du Roy contre les anciennes défences. » 11 mars 1551.

Fol. 273. « Désadveu de l'édict contre les créanciers qui s'adressoient aux personnes et Estatz des officiers ausquelz estoit permis d'agir seulement sur les aultres biens. » Parlement de Paris, 22 février 1551.

Fol. 275. « Arrest et reiglement provisionnel faict par la Cour sur la police généralle de la ville de Paris pendant l'absence du Roy. » 12 décembre 1551.

Fol. 283. « Procès verbal de la présentation des lettres d'édict pour le restablissement de la jurisdiction ecclésiastique ez mains des ordinaires en action personnelle sur les layz, comme elle estoit auparavant l'ordonnance de l'an 1539. » Parlement de Paris, 7, 10 et 11 mai 1552.

Fol. 288 v°. « Ordonnance portant que le procureur général retiendra coppie collationnée dudict édict. » 16 mai 1552. — Fol. 289 v°. Lettres de la Reine qui se plaint des difficultés soulevées par le Parlement au sujet de l'exécution de l'édit relatif à la juridiction ecclésiastique (25 mai). — Fol. 290. « Excuses faictes à la Royne » par le Parlement. 30 mai et 1er juin 1552.

Fol. 291. « Plainte des gens du Roy pour faire censurer ung livre de Dumolin, avec la délibération de la Court qu'il sera veu par la Faculté pour bailler sa censure. » 2 mai 1552. — Fol. 291 v°. « Présentation de la censure de ladicte Faculté, avec les protestations des gens du Roy contre icelle pour les droictz et autorité du Roy, du 14 dudict mois de may. » — Fol. 292 v°. « Prohibitions faictes par la

Court d'imprimer le livre de Dumolin, Commentarius edicti Henrici secundi contra parvas datas, ne la censure de la Faculté. » 16 mai. — Fol. 293. « Publication dudict arrest. » 25 mai. — Fol. 294. « Deffenses à la Court obtenues par Dumolin présentées le 1er juin. » — Fol. 295. « Instance faicte par les gens du Roy de mander Dumolin pour ce qu'ils sont advertis qu'il se retire à leur grand regret. » 30 juin 1552. — Fol. 295 v°. La Cour déclare ne plus s'occuper de l'affaire jusqu'à ce que le Roi en ait autrement ordonné. 1er juillet.

Fol. 297. « Instruction [donnée par le Roi] au docteur Oriz allant devers madame la duchesse de Ferrare pour le faict de la religion. » (S. d.)

Fol. 301. « Edict prohibitif à toutes personnes, banquiers et aultres, d'expédier ne envoyer en court de Rome aucuns courriers ne aultres pour y faire tenir or ou argent soit pour matières bénéficiales, provisions et aultres expéditions. » Fontainebleau, 3 septembre 1551. Enregistré au Parlement, le 7 septembre.

Fol. 308. « Lettres patentes du Roy, avec l'arrest de la cour du Parlement sur icelles touchant les bastimens qui sont hors des allignemens et saillies estans en la ville de Paris et pour les maisons ou autres lieux bastiz ès faulxbourgs d'icelle faicts depuis les deffenses contenues en ces présentes. » Compiègne, 14 mai 1554; enregistrées le 12 juin. En tête de cette pièce, Peiresc a mis : « 1554. 14 may fatal », et à la fin : « La reine Marguerite nasquit le 14 may 1552, *vide* la Chronique des comtes de Provence. »

Fol. 314. « Procès verbal d'un maistre des requestes par lequel, en exécution des lettres patentes pour faire un examen à futur de plusieurs tesmoings, est la forme de laquelle il usa pour ouyr le roy Henry II tesmoin audict examen à futur. » 8 juin 1556. — Fol. 331. « Déposition du roy Henry II en une enqueste d'examen à futur faicte par Michel Vialar, maistre des requestes, à la requeste de Jean, duc d'Estampes. » 12 juin 1556.

Fol. 335. « Instruction baillée par madame Renée de France, duchesse de Ferrare, au sieur de la Greilliere de Remefort, son escuyer tranchant, qu'elle envoyoit à la Cour. » Ferrare, 7 août 1559. — Fol. 336. Lettre de la duchesse à son écuyer. Ferrare, 24 août 1559. A la suite, Peiresc décrit le cachet de la duchesse. Au verso, autre lettre de Renée de France, adressée « à Greliere, l'un de noz gentilzhommes, ou à Bellanger, l'un de nos secrétaires ordinaires à Paris ».

10 octobre 1563. — Certificat du « thrésorier et payeur des gaiges des gentilz hommes, dames, etc., de madame Renée de France... », constatant que le s^r de Grellière est écuyer de la duchesse de Ferrare. Montargis, 3 mai 1574.

Fol. 337. Bref de Pie IV à Charles IX. « Carissimo in Christo filio nostro Carolo, Francorum regi... Pius papa IIII... Obitu immaturo clarae memoriae Francisci regis, fratris tui, tantum doluimus quantum... » Rome, 18 décembre 1560.

Fol. 339. « Henri de Bourbon, prince du sang, à tous princes, prellats, seigneurs gentilz hommes et tiers estat de France, salut. » Incipit : « Messieurs, Dieu par sa grace et bonté infinie m'aiant faict recognoistre ce que je suis en France premier prince du sang. » (S. d.)

Fol. 345. « Coppie d'une lettre escritte par la feüe Royne mère au feu roy Charles IX peu aprez sa majorité » finissant ainsi : « Monsieur mon filz, vous en prandrez la franchise de quoy je le vous envoye et le bon chemin et ne trouverez mauvais que je l'aye fet escrire à Montagne, c'est afin que le puissiez mieux lire, c'est comment voz prédécesseurs faisoient. »

Fol. 351. « Sauf conduit pour les ministres à Poissy. » Saint-Germain en Laye, 25 juillet 1561.

Fol. 355. « Harangue faicte par M. de Spifanis, sieur de Passy, ministre de la parolle de Dieu, jadis évesque de Nevers vers la majesté de l'Empereur, touchant les troubles estans au royaulme de France, en ladicte année 1562. »

Fol. 370. Copie de quatre lettres de Catherine de Médicis au prince de Condé. (S.d.) Elle le remercie de ses services et lui en demande la continuation.

Fol. 374. « Advis de M. l'évesque de Valence contre les remonstrances du parlement de Paris sur l'édict de la majorité du roy Charles IX et celui de pacification. » Août et septembre 1563.

Fol. 380. « Le sommaire des propos que le Roy à tenus à sa noblesse qu'il a faict assembler en la salle de son chasteau du Louvre à Paris », le 28 novembre 1563. Au bas, de la main de Peiresc : « Extraict sur un placard imprimé du temps mesmes chez Robert Estienne, imprimeur dudict seigneur. »

Fol. 382. « Edict du roy Charles IX contenant les reigles et maximes de son domaine. » Paris, 13 mai 1566.

Fol. 388. « Lettres patentes du roy Charles IX touchant le procu-

reur général de la Royne, sa mère, et de ses droicts et prérogatives et veut que tous les officiers des terres de l'assignat de ladicte dame s'intitulent officiers du Roy et de ladicte dame. » Saint-Maur-des-Fossés, 25 mai 1566.

Fol. 392. « Lettre de la roine Jehanne d'Albret au feu roy Henry, son fils. » Blois, 8 mars 1572. — Fol. 394. Autre lettre de la même au même. (S. d.)

Fol. 396. « Lettre de Monseigneur, frère du Roy, escripte au Roy sur sa sortie de Paris, en septembre 1575. »

Fol. 400. « Lettres de Monseigneur, frère du Roy, à Messieurs de la court du Parlement après son partement de la Court se retirant à Angers. » Septembre 1575.

Fol. 406. « Lettre du Roy à la noblesse de son royaume sur la sortie de la Cour de Monseigneur, frère de Sa Majesté. » Paris, 12 septembre 1575.

Fol. 408. « Articles de la trefve accordée entre la Royne, mère du Roy, et Monsieur, son filz et frère du Roy, soubz le bon plaisir et volonté de Sa Majesté. » Marignan, 8 novembre 1575.

Fol. 410. « Déclaration et protestation que Monseigneur, frère du Roy, fit lorsqu'il prit les armes. » Dreux, 17 septembre 1575.

XVIe et XVIIe siècles. Papier. 414 feuillets. Les fol. 3, 9, 13. 23, 37, 81, 103, 105, 128, 130, 152, 158, 162, 168, 180, 193-195, 199, 201, 203, 235, 248, 256, 260, 300, 307, 330, 334, 338, 349, 352, 354, 373, 381 sont blancs. 340 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1825 (P., LVII, t. III). Recueil intitulé : « Divers titres, lettres et actes depuis l'an 1580 jusques 1614. »

Fol. 1. « Sedan. Chartres des previlèges de Sedan, Jametz et Raucour, du roy Henri III. » Saint-Germain en Laye, janvier 1584.

Fol. 3. « Lettre patente contenant déclaration du Roy qu'il veut et entend que les habitants de Sedan soient inviolablement maintenus en leurs previllèges sans estre subjectz ni abstrains à aucune menüe composition. » Au camp de Rosny, devant la Fère, 14 mars 1596. — Fol. 3 v°. « Sentance de M. le président de Lalouette, conseiller et maistre des requestes de l'hostel du Roy estably en la frontière de Champagne, pour l'exécution de ses ordonnances. » Torcy, 18 avril 1596.

Fol. 4. « Lettres de confirmation des previllèges de Sedan, Jametz et Raucour du roy de France et de Navarre Henry IV à présant régnant

(mars 1595) et les publications d'icelles à Sedan au Lys royal. » 9 mai 1596.

Fol. 9. Relation de Nicolas Poulain, « lieutenant de la prévosté de l'Isle de France envoié de la part de Mess[rs] de la Ligue à Paris », contenant l'histoire de la Ligue, depuis le 2 janvier 1585 jusqu'au jour des barricades, 12 mai 1588. Copie de Valavez (incomplète). V. *Journal de Henry III*, 1621, sans nom de lieu ni d'imprimeur.

Fol. 15. « Lettre du Roy au pape Sixte V, du 16 aoust 1585. » — Fol. 18. Autre lettre du même au même. 1[er] octobre 1585.

Fol. 19. « Lettre du marquis de Pisani au Roy. » Rome, 29 août 1585.

Fol. 23. « Extraict du procez de l'Hermite faict par M. le conseiller de Flotte. » 1587.

Fol. 52. « Nouvelle de la retraicte des reistres apportée à la Court par le gouverneur de Paris, et délibération de la Court (sans lettres du Roy) d'aller soubz le bon plaisir de la Royne faire chanter le *Te Deum*, avec l'acte dudict *Te Deum*, du 28 novembre 1587. »

Fol. 53 v°. Extrait du procès-verbal de la séance du 4 décembre : lectures des lettres closes du Roi relatives à l'exécution de deux édits, l'un sur la police des villes, l'autre pour « l'érection en tiltre d'office des geoliers et gardes des prisons du royaume ». Camp d'Artenay, 28 novembre 1587.

Fol. 54. « Lettres missives du roy Henry III, en responce de la conjouissance que ladicte Court avoir faicte à Sa Majesté pour la retraite des Suisses. » Camp de Bony, 2 décembre 1587.

Fol. 56. « Arrest du parlement de Paris, à la requeste du duc de Guise et aultres exécuteurs testamentaires de la royne d'Escosse, par lequel leur sont donnez des colèguez exécuteurs onéraires comptables, sans que eulx puissent estre obligez aux créanciers. » 14 décembre 1587.

Fol. 58. « Instructions au duc de Guise, à son retour en Cour, pour son establissement durant l'absence du duc d'Espernon. »

Fol. 64. « Harangue de M. Faye, advocat du Roy, sur la réception de M. d'Espernon en l'estat d'admiral de France, le XI janvier 1588. » Résumé de ce discours et de la prestation de serment du duc devant le parlement de Paris. Copie de Valavez

Fol. 66. « Histoire particulière de ce qui se passa à Paris au jour des barricades et autres jours suivans, au mois de may de l'année 1588. » V. P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 8042.

Fol. 107. « Acte qu'on faisoit signer à tous ceux qui entroient dans le party de la Ligue. » Paris, 11 juin 1588. A la fin on lit, de la main de Peiresc : « Et en la marge de la première page est escript ce qui ensuit : Monsieur le cardinal de Guyse me présenta le mémoire cy escript pour signer, estant escript en grand parchemin jà signé de monsieur le cardinal de Bourbon, de Brissac et quelques aultres seigneurs, et plus bas, à costé droict, du prévost des marchands de Paris, des eschevins, au-dessoubs lesquels avoient signé les maire et quelques eschevins de Troye. »

Fol. 109. « Instruction sur la mort du duc de Guise pour en informer ceulx qui désireront scavoir les occasions, envoyée du Roy par tous ses gouvernementz. » Blois, 24 décembre 1588.

Fol. 113. « Délibération du parlement de la Ligue, à Paris, portant notification et élection des s^rs Molé, Le Maistre et d'Orléans aux charges de procureur général et des deux advocats généraux du Roy, en l'absence dudict s^r procureur général de la Guesle et de ses collègues, sur une simple requeste des catholiques de l'Union, le feu roy Henry III estant encor vivant. »

Fol. 115. « Délibération du parlement de la Ligue pour faire convocquer les Estats généraulx, et cependant authoriser la nomination faicte au conseil de l'Union de la persone du s^r duc de Mayenne pour lieutenant général de l'Estat royal et couronne de France... réservants aux gents dudict Parlement l'inscription des lettres levées sur arrests... du 7 mars 1589, ostée du registre depuis la réduction. »

Fol. 117. « Arrest du parlement de la Ligue, du 13 mars 1589, sur la réception du duc de Mayenne en l'estat et charge de lieutenant général... après la publication de l'arrest du conseil de l'Union, du 4 dudict mois... Osté du registre depuis la réduction. »

Fol. 119. « Lettres patentes du Roy par lesquelles Sa Majesté interdit et deffend au s^r de la Chastre de plus s'entremettre du faict de son gouvernement, et par icelles est enjoint à tous gentilhommes et aultres s'unir avec le gouverneur que Sa Majesté ordonnera pour courir sus audict de la Chastre. » Tours, 29 avril 1589; enregistré au Parlement, le 8 mai.

Fol. 121. « Lettres du feu roy Henry III sur la blessure par luy receüe de fr. Clément, le 1er aoust 1589. Donné au camp de Saint Clou. » Publiées à Tours, le 5, et imprimées dans cette ville par Zacharie Griveau, en 1589.

Fol. 123. « Règlement faict au parlement de la Ligue... pour la forme de la signatture de touttes les lettres royaux... » 4 décembre 1589.

Fol. 125. « Utrum liceat, tuta conscientia, catholicis pacisci cum rege Navarrae Henrico et relapso et a summo Pontifice excommunicato et eumdem admittere regem Francorum. » Dissertation en latin.

Fol. 137. « Déclaration du Roy sur les advertissemens donnez à Sa Majesté d'un cardinal envoyé légat en France. » Devant Falaise, 5 janvier 1590. — Fol. 139 v°. « Arrest de la Court portant deffense à tous les subjects du Roy de communiquer sans sa permission avec le cardinal envoié légat en France. » 27 janvier 1590.

Fol. 143. « S.D.N. Gregorii papae XIIII litterae monitionis, declarationis, etc., contra quascumque personas ecclesiasticas regni Franciae, Henricum Borbonium, quondam Navarrae regem, sequentes. Gregorius... Beatissimi Apostolorum principis Petri cathedrae, super quam Dominus... » 1er mars 1590. Publié le 3 juin 1591.

Fol. 155. « S.D.N. Gregorii... papae XIIII litterae... ad principes, nobiles, aliasque personas laicas regni Franciae, Henricum Borbonium... sequentes. Gregorius... salutem et spiritum sanioris consilii. Postquam divinae placitum est bonitati... » 1er mars 1590.

Fol. 165. Arrêt du parlement de Provence condamnant les discours séditieux, les chansons et libelles diffamatoires contre le Roi. Manosque, 3 août 1590.

Fol. 167. « Instructions [de Charles de Lorraine] pendant la Ligue données au feu président Le Maistre. Articles sur lesquelz les catholicques de Paris désirent leur estre présentement et promptement pourveu... Lors du siège de Roüen... »

Fol. 171. « Sorbonistarum ad Clementem octavum P. M. ex Henrici IV, Franc. et Navarrae regis, conversione epistola. Die 4 cal. sextil. 1593. » Copie de Valavez.

Fol. 173. « Extraict des registres du parlement de Provence. » Arrêt « contre les ligues ». Manosque, 14 janvier 1593.

Fol. 175. « Arrest donné en la Cour des aydes contre les nobles qui ne font service au Roy. » Tours, 28 avril 1593. « Imprimé à Tours chez Mettayer. »

Fol. 177. « Arrest de la loy salique sur la proposition faicte par M. du Vair. 28 juin 1593. » Extrait des registres du parlement de Paris.

Fol. 178. « Remonstrance faicte par M. le président Le Maistre à M. le duc de Mayenne... lors de l'arrest de la loy salique. » 30 juin 1593.

Fol. 185. « Relatio dictorum in consistorio a Clemente papa VIII. » Note de Peiresc, à la marge. « Ce discours du Pape a esté lacéré en jugement à Rethel. »

Fol. 188. « Parlement d'Aix soubs l'obéissance du Roy. » Minute de la lettre adressée au Roi par les membres du Parlement. Note de Peiresc au verso : « Corrigée de la main de feu M. Claude Fabry, s^r de Callas, conseiller en la Cour de parlement. »

Fol. 189. Épitaphes du roi Henri III, en français et en latin.

Fol. 191. « Abolition générale aprez les troubles. » Aix, 27 juin 1594. Extrait des registres du Parlement.

Fol. 193. « Restablissement du parlement d'Aix. » 27 juin 1594. Extrait des registres du Parlement. »

Fol. 195. « Relation (*sic*) della reconciliatione... del... Henrico quarto... fatta della Sta di... papa Clemente ottavo nel portico di S. Pietro... » 17 septembre 1595. Imprimé, la même année, à Viterbe chez Colaldi.

Fol. 209. « Registre sur la vérification du traicté du duc de Mayenne et articles secrets mesmes sur l'abolition du parricide du roy Henry III. » 13-20 mars 1596.

Fol. 210 v°. Copie de la lettre de Diane de France, duchesse d'Angoulême, adressée au Parlement, au nom de la reine Louise, veuve de Henri III. — Fol. 211. Copie de la lettre de la reine Louise à Mme d'Angoulême. Chenonceaux, 15 mars 1596. — Fol. 211 v°. Copie de la procuration de la reine Louise à Diane de France pour s'opposer à la « vérification de l'édict du duc de Mayenne ». Même jour.

Fol. 215. « Lettre du roy Henry IV à M. le conte de Soissons. » Follembray, 15 décembre... Copie de Valavez. V. Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV,* t. IV, p. 480.

Fol. 216. « Lettre que le feu roy Henri IIII fit et escrivit de sa propre main à Madame sa sœur, sur la mort de la duchesse de Beaufort. » (S. d.) Copie de Valavez. V. *ibid.*, t. V, p. 110.

Fol. 218. « Lettre du roy Henry IIII à la royne, sa maistresse. » 20 mars 1600. Titre de la main de Peiresc. V. *ibid.,* t. V, p. 234.

Fol. 219. Réponse de Marie de Médicis. Florence, 25 juin 1600. En italien. V. *ibid.*, t. V, p. 234.

Fol. 220. Déclaration du roi Henry IV contre le duc de Savoie au

sujet de l'usurpation du marquisat de Saluces par ce dernier. 12 août 1600. En italien.

Fol. 222. « Lettre à Mgr le duc de Savoye par le s[r] des Alymes [René de Lucinge] se retirant du service de S. A. Sainct Génie, 11 may 1601. »

Fol. 224. « Harangue de M[r] de Sillery, ambassadeur extraordinaire aux cantons des Suisses, pour le renouvellement des ligues. » 1601.

Fol. 226. « Contract de Cayre pour les minières de France. » 13-19 novembre 1601. Au fol. 229 est intercalée une lettre de Giraud, sans suscription, relative à la « vériffication des lettres patentes des minières... du s[r] Claude de Cayre ». (S. d.)

Fol. 235. Relation de la conspiration et du procès du maréchal de Biron. Incipit : « Au mois de mars 1602, le Roy feut adverty par le s[r] Lafin... » — Fol. 245. « Arrest du s[r] mareschal de Biron. » — Fol. 247. « Letre missive escripte de la part du s[r] de Biron, prisonnier de la Bastille, envoyée au Roy. » Cette lettre termine la relation.

Fol. 250. Discours du s[r] de la Force au Roi pour lui demander la vie du maréchal de Biron. 1602.

Fol. 252. Autre lettre du maréchal de Biron (1602). En tête de ces deux pièces, Peiresc a mis : « M[r] du Lys. »

Fol. 254. Rapport au parlement de Paris au sujet des plaintes faites par « ceulx qui avoient des rentes sur la ville de Paris... sur la réduction des arrérages que l'on ne paye à présent au denier trente... »

Fol. 260. Lettres patentes de Henry IV relatives à « l'establissement d'une manufacture de tapisseries » à Paris, et aux privilèges accordés, à cet effet, aux s[rs] Marc de Commans et François de la Planche, « que nous avons faict venir exprès des Pays bas ». Janvier 1607. Copie authentique.

Fol. 265. Copie, par Valavez, d'une lettre contenant une relation burlesque de l'entrée à Fontainebleau de don Pèdre de Tolède, connétable de Castille, ambassadeur de Philippe II. Fontainebleau, 22 juillet 1608. Signé : « Cramoisy, à M[e] Jean Banse, médecin extraordinaire des pages et laquais de la Court. » — Fol. 268. Copie du premier feuillet de la lettre précédente, d'une autre main.

Fol. 271. « Instruction à M. de Praslin, allant en Flandres, le 30 novembre 1609, par commandement du Roy. » Copie de Valavez.

Fol. 275. « Lettre du Roy à M. de Vaucellas, son ambassadeur en

Espagne, sur la sortie de M. le prince de Condé hors son royaume. » 5 décembre 1609.

Fol. 279. « Lettre du Roy escrite aux gouverneurs des provinces sur la sortie de M. le prince de Condé de ce royaume. » 17 décembre 1609. Copie de Valavez.

Fol. 281. « Lettre de M. le prince de Condé à madame sa mère. » Bruxelles, 25 décembre 1609.

Fol. 283. « Instruction au marquis de Cœuvres allant en Flandres, au mois de janvier 1610, pour le faict de la sortie de M. le Prince hors le royaulme. » Paris, ... janvier 1610.

Fol. 289. Copie des procès-verbaux de l'autopsie de Henry IV, dressés par Milon à la suite de l'examen fait du corps du Roi par ses médecins et chirurgiens. 15 mai 1610. En latin, avec traduction française.

Fol. 291. Procès de Ravaillac. Interrogatoire fait par le premier président de Harlay et les conseillers commis à cet effet. 17-27 mai 1610. — Fol. 298. Interrogatoire du P. Jacques Daubigny, jésuite. — Fol. 302. Application de la question à Ravaillac. — Fol. 304. Interrogatoire de témoins. 16 mai 1610.

Fol. 307. « De la mort du roy Henry IV », par « Hotman Villiers ». Explicit : « Tout ce que dessus sert du moings à faire voir que ce meschant assassinat a esté concerté et sceu en Flandre et Brabant et que ceulx de Cologne et Aix en ont eu advis des premiers et s'en sont resjouis l'appelans coup du ciel. »

Fol. 311. « Survivance au sieur de Beaulieu Ruzé pour la charge de secrétaire des finances. » Lettres de Louis XIII, du 11 septembre 1610.

Fol. 315. « Articles que l'on accorde au gouverneur, cappitaines, magistras, bourgeois, habitans et soldatz de la garnison de Julliers », par le marquis de Brandebourg, le comte palatin du Rhin et autres. 1er septembre 1610.

Fol. 317. « Lettre de M. le duc de Sulli à la royne, mère du Roy, aprez qu'il se fust retiré de la Cour. » (1610.) Imprimé en 1611, sans indication de lieu ni d'imprimeur.

Fol. 321. « Lettre de M. de Riou d'Orléans, gentilhomme servant chez le Roy, qui a fort bien estudié et prest à en faire une aultre. » Note finale de la main de Peiresc (fol. 325).

Fol. 326. « Seconde remonstrance du sr de Suilly : Messieurs, je

m'estois promis que le conseil que je demandois de vous sur les quatre poinctz... » (S. d.)

Fol. 331. Liste de quarante-trois docteurs séculiers et ecclésiastiques chargés d'examiner le livre d'Edmond Richer *De ecclesiastica et politica potestate*. 1611.

Fol. 333. Lettres patentes de Louis XIII portant « assignation du douaire » de la Reine mère. Paris, 25 juillet 1611.

Fol. 335. Relation sur la querelle du prince de Conti et du comte de Soissons. 10 janvier 1611.

Fol. 341. Note de Peiresc sur un prétendu « sortilège » découvert en l'église du Petit-Saint-Antoine de Paris, vers 1607 ou 1608.

Fol. 342. Instructions au s^r de la Clielle, envoyé par le Roi au duc de Lorraine, en 1610. Affaires de la succession de Clèves et autres. Copie de Valavez.

Fol. 350. « Brevet par lequel M. le mareschal de la Chastre est relevé pour avoir déféré le commandement sur les forces françoises qu'il a conduites en Clève au prince Christian d'Anhalt, cappitaine général de l'armée des princes héritiers dudict païs. » 20 juin 1610.

Fol. 352. Mémoire « pour les Moresques expulsés d'Espagne contre M. Honnoré Aymar, défendeur ». 1611.

Fol. 356. « Discours au vray de ce qui c'est passé entre Charles de Bourbon, compte (*sic*) de Soisson, et Maximillian de Bettune, s^r de Rony. » 22 août... (S. a.)

Fol. 360 et 367. Bulle de Paul V condamnant le livre d'Edmond Richer, De ecclesiastica et politica potestate : « Significavit nobis venerabilis frater Robertus episcopus... » 2 mars 1612. Copie de Valavez.

Fol. 362. Plainte adressée au Roi contre le duc de Nevers par le trésorier général de France en Champagne, Paul de Jau. (S. d.)

Fol. 363. Extraits des délibérations du parlement de Paris au sujet de la censure prononcée contre l'ouvrage d'Edmond Richer. 17 février-3 juillet 1612.

Fol. 370. Proposition faite à la Faculté de théologie de Paris par François de Harlay, abbé de Saint-Victor, au sujet de la désignation d'un autre syndic en remplacement d'Edmond Richer. 1er juin 1612. Extrait du livre des délibérations de la Faculté de théologie de Paris. — Fol. 373. Délibération de la Facnlté de théologie. Du même jour. — Fol. 377. Nouvelle réunion de la Faculté de théologie pour

délibérer sur la même affaire. 3 juillet 1612. — Fol. 379. Lettres patentes du Roi ordonnant l'élection d'un nouveau syndic en remplacement d'Edmond Richer. 27 août 1612.

Fol. 381. Copies de six lettres, sans signature ni suscription, contenant des nouvelles de la Cour : arrivée des princes et du maréchal de Lesdiguières; augmentation de la pension de Malherbe qui vient de traduire le psaume VIII; projet de mariage entre M. de Montmorency et mademoiselle de Vendôme, etc. Fontainebleau, 6-9 juin 1612.

Fol. 382. « Remonstrances du clergé de France au Roy et à la Reyne. » C'est une relation de l'audience donnée par Louis XIII et la régente aux cardinaux de Gondi, de Sourdis et du Perron, accompagnés de quarante-sept évêques; on y analyse sommairement leurs doléances, dont la principale vise le rôle effacé du clergé, qui voit son influence, autrefois prépondérante, annihilée par tous les représentants de l'autorité. 25 juillet 1612.

Fol. 386. Copie d'une lettre de M. de Rohan à la Reine au sujet de sa disgrâce. 1612.

Fol. 392. « Copie d'une lettre envoyée à M. de Villeroy par M. de Nevers. » Casal, 6 juin 1613. Au sujet de la cessation des hostilités et des résultats à attendre de la politique actuelle. Copie de Valavez.

Fol. 395. « Brief [de Paul V] à M. du Mayne. Dilecte fili... experti quam fuerit nobilitatis tuae praesentia ... » 12 février 1614.

Fol. 399. « Lettre de la reine Marguerite au prince de Condé. » (S. d.)

Fol. 401. Lettre du prince de Condé à la Reine. Mézières, 18 février 1614. Copie de Valavez.

Fol. 405. « Lettre de la Royne au prince de Condé », sans date ni souscription. Copie de Valavez.

Fol. 407. Lettres du prince de Condé au Parlement, au prince de Conti. Mézières, 18 février 1614. Copies de Valavez.

Fol. 407 v°. « Lettre de M. de Nevers à la Royne. » Mézières, 18 février 1614. Copie de Valavez.

Fol. 409. Lettre au prince de Condé, sans date ni souscription : « Vous avez juste subjet de craindre que non seulement ceste compagnie, mais toute la France, face un mauvais jugement... » Copie de Valavez.

Fol. 411. « Lettre de M. le duc de Bouillon à Mme la duchesse de la Trimouille. » Mézières, 24 février 1614. Copie de Valavez.

Fol. 413. Lettre du prince de Condé à la Reine mère (s. d.) : elle débute par le récit « de ce qui s'est passé à Poictiers ». Copie de Valavez.

Fol. 414 et 421. Lettre de la Reine mère sur le mariage du Roi ; sans suscription. — Lettre sans date ni signature adressée à la Reine, que l'auteur de la lettre assure de son dévouement pour elle-même et pour le Roi. Copies de Valavez.

Fol. 415. « Lettre de M. le cardinal du Perron à M. le Prince. » Paris, 3 mars 1614.

Fol. 417. « Apologie pour M. le prince de Condé de son départ de la Cour en l'année 1614. »

Fol. 419. Lettre du duc de Mayenne au Roi (s. d.) : « J'ai envoyé M. le baron de Lignères vers Vostre Majesté... »

Fol. 423 et 427. « Articles accordez a M. le Prince » par le duc de Ventadour, de Thou, Jeannin, etc., commissaires députés par le Roi. 5 mai 1614. La copie du fol. 427 est de Valavez. — Fol. 426. Teneur des articles.

Fol. 429. Lettre du Roi au parlement de Provence, pour l'engager à contribuer au maintien de l'ordre dans le royaume. 31 mars 1614.

Fol. 431. « Coppie d'une lettre escripte s'il semble par M. de Pybrac à M. le premier Président. » Titre de la main de Peiresc. 1614. Il y est question de M. de Vendôme, qui était venu à Nantes faire sa soumission au Roi et à la Reine, le 26 août 1614.

Fol. 435. Copie d'une lettre de Valavez à Peiresc, dans laquelle il est question du voyage du Roi en Bretagne. Paris, 26 avril 1614.

Fol. 437. « L'ordre, entrée et cérémonyes observées par la ville de Paris à l'heureux rettour Louys XIII, roy de France... par Jourdan. » 16 septembre 1614. Imprimé chez Jean Brunet.

Fol. 441. Lettre de la Reine mère au parlement de Paris pour lui annoncer que le Roi, devenu majeur, prend en main le gouvernement du royaume. 4 octobre 1614.

Fol. 443. Lettre du Roi au parlement de Provence pour lui annoncer la déclaration qu'il a faite de sa majorité. Paris, 2 octobre 1614.

XVII[e] siècle. Papier. 444 feuillets. Les fol. 7, 8, 12-14, 22, 106, 112, 116, 118, 124, 136, 142, 154, 166, 172, 174, 184, 187, 190, 194, 208, 214, 221, 249, 251, 259, 269, 270, 273, 274, 280, 282, 288, 314, 320, 326, 330, 348, 349, 351, 365, 366, 380, 391, 396, 398, 403, 404, 406, 408, 410, 412, 416, 420, 422, 434 et 442 sont blancs ; les fol. 261 *ter*, 369 et 397 sont imprimés. 330 sur 220 millimètres. Rel. parchemin.

1826 (P., LVIII, t. I). Recueil intitulé : « Divers titres, lettres et actes depuis l'an 1615 jusques en 1626 — III. »

Fol. 2. Mémoire anonyme sur l'affaire de M. de Marsillac, gentilhomme limousin, maltraité par les gens du prince de Condé, en février 1615.

Fol. 6. Concession de mines de charbons faite à Daniel de Cario, s^r du Rochas. A la suite, se trouve la copie des lettres patentes du Roi portant confirmation de la concession. Paris, 27 mars 1616. Copie authentique.

Fol. 10. Copie d'une lettre sans signature, contenant des épisodes de la lutte du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, contre les Génois et les Espagnols; le destinataire est traité de « Majesté », et la lettre est écrite « de l'armée de Carosio », 9 avril 1625.

Fol. 12. « Remonstrances présentées au Roy par nosseigneurs du Parlement. » 21 mai 1625. De la main de Peiresc.

Fol. 26. « Articles de paix de Savoye. » Traité d'Asti, 21 juin 1615.

Fol. 28. « Déclaration de Mgr le prince de Condé » au Roi. Méry-sur-Seine, 14 octobre 1615.

Fol. 30. Copie d'une lettre sans signature ni suscription, écrite de Saint-Jean-de-Luz sur ce qui s'est passé à l'échange des princesses de France et d'Espagne « pour le double mariage. » 9 novembre 1615.

Fol. 34. « De l'ordonnance et arrest de XIIII^c fidelles de ceste ville hardiment résolus de mourir pour la manutention de la foy catholicque, apostolicque et romayne et service du roy Louis XIII. Au peuple de Poitiers salut. »

Fol. 37. Requête adressée au Roi par « les officiers de la justice tant des sièges présidiaulx et royaulx que des élections, greniers à sel, eaux et forests et depputés des villes et communaultés des provinces de Champagne, Picardie, Normandie, etc..., au sujet des taxes imposées sur les offices que l'on prétend subjects à confirmation ». 1615.

Fol. 41 et 139. « Raisons et plainctes que la Royne-mère du Roy faict au Roy, son fils. »

Fol. 47. « Extraict de l'almanach pour l'an bissextil mil six cent seize, par M. Jean Petit, parisien, etc. A Paris, par Henry Bourriquant, en l'isle du Palais. » Prédictions astrologiques.

Fol. 49. « Discours véritable des comportemens de monseigneur le Prince despuis le traicté de Saincte Menehou contre les calomnies qui

ont esté dictes de luy; faict par un gentilhomme françois, serviteur du Roy et de l'Estat. »

Fol. 53. Lettre adressée à la Reine mère par un de ses « officiers » au sujet de la retraite des princes et des plaintes du peuple. (S. d.) Copie de Valavez.

Fol. 55. Protestation adressée au Roi par les « princes, seigneurs et officiers de la couronne assemblez à Soissons ». Au sujet de la détention du premier prince du sang. 1616. Copie de Valavez.

Fol. 57 et 62. Copies d'une lettre adressée par le connétable de Lesdiguières au Roi, avant de se rendre en Italie. Grenoble, 8 décembre 1616. Copie de Valavez. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières...*, p. 113, où cette lettre ne porte pas de date. La seconde copie (fol. 62), d'une autre main, porte la date du 19 décembre.

Fol. 58. Copie, de la main de Valavez, d'une lettre du maréchal de Bouillon au Roi; d'une autre à la Reine mère. Sedan, 14 décembre 1616.

Fol. 59. Réponse du Roi au maréchal de Bouillon. Paris, 27 décembre. — Fol. 60. Nouvelle lettre du maréchal au Roi pour se justifier. (S. d.) Les copies sont de Valavez.

Fol. 64. Lettres patentes du Roi nommant Mangot, s[r] de Villeran, secrétaire d'État. Paris, 9 août 1616.

Fol. 68. Nomination d'Armand-Jean du Plessis, évêque de Luçon, comme secrétaire d'État. 30 novembre 1616.

Fol. 72. « Copie d'une lettre de M. de Puisieux à M. de Villeroy pendant son esloignement de la Cour. » 1616.

Fol. 78. Lettres du Roi accordant la « préséance de M. de Luçon sur les secrétaires d'État ». Paris, 30 novembre 1616.

Fol. 80. « Seconde lettre de M. de Nevers » au Roi. 15 septembre 1616.

Fol. 82. Remontrances adressées au Roi au sujet de la détention de monsieur le Prince. Coucy, 6 septembre 1616.

Fol. 86. « Coppie de lettre contenant le progrez de l'entreprinse de Péronne. » Rames Basquevil au maréchal d'Ancre. Août 1616.

Fol. 88. Récit de l'attentat commis sur la personne de la Reine mère par le chevau-léger Boursier; sa condamnation. Il y a plusieurs mots écrits en caractères conventionnels. 9 novembre 1616.

Fol, 90. Copies, par Valavez, de la « troiziesme lettre de M. de

Nevers » au Roi, Mézières, 19 novembre 1616; d'une lettre du même à la Reine mère. Mézières, 9 novembre 1616.

Fol. 92. Compte rendu d'un sermon prêché à l'église de Saint-Paul par « le P. Bénédictin » sur la pêche de S. Pierre et la monarchie universelle. 11 juin 1617.

Fol. 94. Copie, de la main de Valavez, d'une lettre du connétable de Lesdiguières au Roi sur les affaires de Piémont et les progrès des Espagnols. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. II, p. 158.

Fol. 96. « Préséance du s^r de Lusson révocquée. » Lettres patentes du 18 août 1617.

Fol. 100. Récit des derniers moments de M. de Villeroi; son entretien avec M. de Modène qui était allé le voir de la part du Roi; sa mort à Rouen, le 22 novembre 1617.

Fol. 103. « Instructions de M. de Schombert, conte de Nanteuil... pour son voyage d'Allemaigne. » 1617.

Fol. 116. « Coppie de la lettre de M. des Diguières à don Pedro de Tolède. » 3 août 1617. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. II, p. 131. — Réponse de don Pedro, en espagnol, avec la traduction française. 5 août 1617.

Fol. 117. « Mémoire sommaire de ce qui s'est passé à Neufchastel en Suisse despuis le huictiesme novembre jusques au XVIIIe 1617. »

Fol. 119. Nouvelles de la cour, de la main de Peiresc. 18 novembre 1617.

Fol. 121. « Extraict de la lettre de M. de Marconnez, dattée de Vienne, du 7 décembre 1617. » — Fol. 122 v°. Copie d'une autre lettre du même. Cracovie, 21 décembre 1617. Il est question, dans ces lettres, des affaires de Turquie, de Pologne et d'Allemagne.

Fol. 123. « Extrait des lettres du P. Valéria, capucin employé par le sainct Père pour les susdites affaires en païs d'Allemagne et de Pologne, dattées de Vienne, du 3 décembre; de Cracovie, en la compagnie du s^r de Marconnez, du 21 décembre 1617. »

Fol. 125. « Extraict des lettres de M. de Chasteaurenault escriptes à M. le duc de Nevers. » Rome, 13 et 16 janvier 1618.

Fol. 127. Copie de la lettre du Roi enjoignant à Richelieu de se retirer à Avignon. Paris, 11 avril 1618. — Réponse de Richelieu au Roi. (S. d.)

Fol. 129 et 133. Copies d'une lettre du Roi à la Reine mère; de la

réponse de la Reine; autres lettres du Roi à sa mère, datées de « Viliers Cotterets », le 27 septembre 1618; réponse de la Reine.

Fol. 131. Cas de conscience proposé au frère Ferronilli, cordelier, par un avocat au parlement de Toulouse, qui se confessait d'avoir désiré la mort du Roi, de la Reine et de quatre princes. 15 avril 1618.

Fol. 135 et 151. « Déclaration de la Royne mère au P. Arnoul. » 3 octobre 1618.

Fol. 137. Détails sur l'arrivée, la réception et le séjour à Paris du prince cardinal de Savoie, envoyé extraordinaire pour le mariage du duc, son frère, avec Madame, sœur du Roi. 15 novembre 1618.

Fol. 145. Mémoire anonyme sur la disgrâce de la reine Marie de Médicis, commençant ainsi : « Lorsque l'ambition et l'avarice se logent en l'âme des hommes bas de courage et sans conscience, ils foulent aux piedz les loix de Dieu et de l'honneur... » Explicit : « Il [le Roi] se lairroit aller aux persuasions de la Royne, sa mère, comme si elle n'aymoit pas tant son filz que luy [le duc de Luynes], qui n'est que le valet et qui ne l'affectionne que pour faire son proffict. »

Fol. 153. Copie d'une lettre de Richelieu au Roi dans laquelle il est question d'un travail qu'il fait contre les hérétiques et de sa conduite à l'égard de la Reine mère que le Roi lui avait ordonné d'accompagner. (S. d.)

Fol. 155. « Déclaration du Roy en faveur de M. d'Espernon sur les affaires de la Royne mère. » 1618.

Fol. 157. Copie d'une lettre du duc d'Epernon au Roi : il l'assure de la tranquillité qui règne à la frontière, se plaint d'être réduit à ses ressources personnelles pour subvenir aux ruineuses dépenses de sa charge; il regrette enfin son éloignement de la Cour qui l'empêche de se défendre contre ses ennemis. Metz, 17 janvier 1619.

Fol. 161. Copie d'une lettre de Marie de Médicis, datée de la Roche-posay, sans désignation de destinataire. 26 février 1619. — Réponse à la lettre de la Reine. Agen, 1er mars. (Sans indication de signataire.)

Fol. 163. Copie de lettre, sans signature, adressée au conseiller de Vic, dans laquelle il est question du voyage de la Reine mère, à sa sortie de Blois. Poitiers, 27 février 1619.

Fol. 165. Lettre de la Reine mère au Roi. Angoulême, 10 mars 1619. — Fol. 167. De la même à M. du Vair, garde des sceaux (du

même jour). — Fol. 168. Réponse de M. du Vair à la Reine mère. Paris, 18 mars 1619.

Fol. 171. Copie d'une lettre du président Jeannin à la Reine mère. 17 mars 1619.

Fol. 173. Copie d'une lettre du Roi à la Reine mère, à la suite de sa fuite de Blois. Paris, 12 mars 1619.

Fol. 175. Copie d'une lettre de Montmorency au Roi. (S. d.)

Fol. 176. Copie d'une lettre de la Reine mère au duc de Rohan. Angoulême, 10 avril 1619. — Réponse du duc. 15 avril.

Fol. 177. Copie d'une lettre du duc de Rohan au Roi. Saint-Maixent, 16 avril 1619.

Fol. 178. Copie d'une lettre de la Reine mère donnant au Roi des explications sur sa conduite. Angoulême, 4 avril 1619.

Fol. 180. Copie d'une lettre du Roi à la duchesse de Vendôme pour la prier de conduire Madame Christine de France, princesse de Piémont, jusqu'à la frontière de Savoie. Saint-Germain en Laye, 4 mai 1619. — Réponse de la duchesse au Roi.

Fol. 181. « Articles accordés à la Royne-mère par le traicté d'Angoulesme. 1619. »

Fol. 182. Copie d'une lettre de la Reine mère au Roi. (S. d.)

Fol. 183. « Sentence contre l'histoire d'Aubigné. » 2 janvier 1620.

Fol. 185 et 192. « Copie d'une lettre du Roy à M. de Verdun sur le restablissement de la paulette, receüe le 13 juillet 1620. »

Fol. 187. « Déclaration du Roy pour le restablissement du droict annuel pour neuf années, au premier de janvier prochain. » Le Mans, 1er août 1620.

Fol. 194. « Arrest du grand Conseil sur la réception du sr de Modène en la charge de grand prévost, où assistèrent M. le mareschal des Diguières et M. le mareschal de Chaunes. » 6 avril 1621.

Fol. 195. « Relation du siège de la ville de Montauban, ce dernier aoust 1621. »

Fol. 196. Nouvelles de la Cour et du théâtre de la guerre. Paris, 10-17 septembre 1621. De la main de Peiresc.

Fol. 201. Lettre, sans signature, écrite « du camp devant Montauban, le 27 septembre 1620 ». Il y est question des préliminaires du traité de Montauban; une partie du feuillet où se trouvait la suscription a été arrachée.

Fol. 203. « Connestablie de M. de Luynes. Ce qui se passa au

Louvre, le vendredi IIe jour d'avril 1621, en la réception de M. le duc de Luynes, pair de France, en l'estat et office de connestable de France. »

Fol. 205. « Les combats maritimes du sieur de Beaulieu avec une galère du Roy contre trois navires turquesques, et une grande barque, dont il a coulé à fond deux navires et prins le troisiesme et la barque avec 134 Turcs et 27 chrestiens. » (Le titre de cette pièce, de la main de Peiresc, se trouve au verso du dernier feuillet.) — Fol. 208. « Noms des Turcs que le s^{r} de Beaulieu print dans la barque d'Argier, le 2 febvrier 1621. » — Fol. 209. Noms des Turcs pris le 21 mars.

Fol. 210. Copie de deux lettres, en italien, de l'empereur Ferdinand II : à Philippe IV, roi d'Espagne, 15 octobre 1621 ; à don Balthazar de Zuniga, conseiller d'État du roi d'Espagne.

Fol. 210 v°. Instructions, en latin, adressées par l'Empereur à don Balthazar, au sujet des affaires du Palatinat ; une note finale indique que « cette instruction estoit escrite de la main du chancelier Stralendorff ».

Fol. 213. Copie de lettre, en italien, de l'empereur Ferdinand au P. Hyacinthe, capucin. Vienne, 15 octobre 1621.

Fol. 218. Mémoire sur « le prieuré de la Charité pour le duc de Nevers contre le cardinal de Guise ».

Fol. 220. Copie de quatre lettres de Louis de Lorraine au duc de Nevers. (S. d.)

Fol. 221. « Extrait du 69e volume des insinuations du Chastelet de Paris... » Louis, prince de Lorraine, archevêque de Reims, reconnaît Charles de Guise comme son fils et héritier de ses biens. 5 octobre 1613.

Fol. 222 v°. Copie de lettre du duc de Nevers au Roi au sujet de sa « querelle » avec le cardinal de Guise et le prince de Joinville. (S. d.)

Fol. 225 et 228. Lettre du Roi au duc de Nevers contenant « traicté pour l'accomodement de la querelle entre M. de Nevers et M. de Joinville après la mort du cardinal de Guise, faict à Paris le 19 mars 1622 ».

Fol. 230. Harangue du cardinal de Richelieu au Roi après sa promotion au cardinalat. 1622. V. Ch. Bernard, *Histoire de Louis XIII*, p. 44. (Édit. de 1646.)

Fol. 231. « Lettre du Roy au cardinal de La Rochefoucault pour l'appeler à la direction de ses affaires. » Montpellier, 18 septembre 1622.

Fol. 231 v°. Réponse du cardinal de La Rochefoucauld au Roi. Paris, 26 septembre 1622.

Fol. 232. Lettre autographe de M. de Saint-Luc à Peiresc, contenant le récit de la victoire navale remportée près de l'île de Ré par le duc de Guise, et à laquelle cet officier avait pris part. 27 octobre 1622. V. le plan de cette bataille navale au fol. 109 du recueil n° 1774 (P., VI), p. 213 du présent catalogue.

Fol. 235. Récit anonyme du même combat naval.

Fol. 239. Demi-feuillet contenant deux rectifications à faire à la pièce qui suit.

Fol. 240. « Relation du voyage que le Roy a faict en Provance, où il arriva, le 29e octobre 1624, et partit d'Avignon, le 21e novembre audict an. »

Fol. 244. « Narré des choses principales depuis la venue du Roy à Lyon. » 6-21 décembre 1622.

Fol. 246. Relation anonyme de l'expédition du Roi contre les huguenots depuis son départ de Tours. 7-18 avril 1622.

Fol. 254. Demi-feuillet contenant le récit de l'entrée du roi à Avignon, le 16 novembre 1622. De la main de Peiresc.

Fol. 255. Demi-feuillet contenant la copie ou l'extrait d'une lettre datée d'Avignon (20 novembre 1622) et indiquant la réception faite au Roi, le 16, et les petits incidents du jour et du lendemain. Au verso, note sur le séjour du Roi à Lyon, le 15 décembre. Le tout de la main de Peiresc.

Fol. 256. Copie de trois lettres de Valavez : à M. de la Verdière, gouverneur de Saint-Tropez (13 novembre 1622) ; à M. de Bouc, sergent-major de l'armée navale (du 14 novembre) ; à M. de la Verdière (17 novembre 1622). Il est question, dans ces lettres, du voyage du Roi en Provence.

Fol. 260. Copie d'une lettre sans suscription signée W..., donnant des détails sur le même voyage. Aix, 3 décembre 1622.

Fol. 266. « Ordonance du roy Louis XIII pour la deffance des drapperies, passements et broderies d'or, ensemble de broderies de soye et passements de Milan ; donnée à Lyon, le 14 décembre 1622. »

Fol. 267. « Copia di lettera scrita da Sua Santita [Urbain VIII] al christianissimo Ré di Francia. La nostra dimora tanto favorita dal gran Arrigo, padre di V. Mta... » 8 août 1623.

Fol. 269. « Lettres interceptées en l'Estat de Venise. 1624. » Copie

en italien. A la fin on lit : « Ceste lettre est d'un nobel vénitien à l'ambassadeur en Hollande sur les affaires de la Valtelina, du 13 septembre 1624. » Les trois dernières lignes sont chiffrées.

Fol. 269 v°. « Copie de lettre de M. de Bétune, ambassadeur pour le Roi à Rome, escrite au marquis de Cœuvre, ambassadeur extraordinaire vers les Suisses et Grisons. » 2 septembre 1624.

Fol. 280. Copie d'une lettre du même au même. (Même jour.)

Fol. 281. « Copie de lettre du P. Bérule, escrite de Rome audict marquis de Cœuvre ledict jour, 21 septembre 1624. » — Fol. 282 v°. « Lettres interceptées en l'Estat de Venise, 1624. »

Fol. 283. Copie de deux lettres datées d'Entremi et de « Vilon au Montferrat » mentionnant les premiers succès de l'armée française et la prise de Goa. 17 et 18 mars 1625.

Fol. 285. Récit de l'expédition au Montferrat, daté de Caprietta. A la marge, Peiresc a mis : « Machault, 28 mars 1625. »

Fol. 291. « Relation des compliments et propositions faictes de la part de M. le duc de Guise à MM. du parlement de Provence, lorsqu'il leur est venu dire adieu à Aix, le 28 avril 1625, avant que s'embarquer en son armée navale. » Ce récit, qui est tout entier de la main de Peiresc, se termine au fol. 296. On a intercalé, au fol. 295, la copie d'une note relative au mode de vote des membres du Parlement sur « les propositions faictes par le président en matières d'Estat ».

Fol. 297 et 298. « Lettres de représailles du roy d'Espagne sur les François », au sujet de la prise de trois barques espagnoles par une galère du duc de Guise. Madrid, 2 avril 1625.

Fol. 298 *bis*. « Lettre de M. le duc de Savoye au marquis Dorsé sur sa galère perdue. » Avril 1625.

Fol. 299. « Lettre de M. de Gouverno à M. le connestable » sur la reddition de Gavi (1625).

Fol. 301. Relation de la bataille « d'Ostaggio » gagnée par le duc de Savoie. — « Prisonniers de considération faictz à la rote d'Ottage par sadicte A., le 9 avril 1625. » Ils sont divisés en : « officiers de l'armée d'Espagne et prisoniers de Gennes. »

Fol. 303. « Lettre de M. le duc de Savoye au Roy sur la bataille d'Ostaggio. » De l'armée de Carosio, 9 avril 1625.

Fol. 305. Nouvelle de cette victoire portée à Lyon par un courrier extraordinaire. En italien. 15 avril 1625.

Fol. 306. Demi-feuillet contenant copie de l'avis de la reddition de

Gavi donné « à Mme la connestable » par un courrier du duc de Savoie. Serres, 29 avril 1625.

Fol. 307. Compte rendu de la capitulation de la ville de Gavi (19 avril) et du château (25 avril). « Du camp de Gavi, le 25 avril 1625. » Copie de Valavez ; à la suite se trouve un épisode de la lutte, écrit de la main de Peiresc.

Fol. 309. « Capitulation pour la reddition de la ville de Gavy. » 16 avril 1625. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières,* t. II, p. 406.

Fol. 309 v°. « Conditions accordées par le duc de Savoye et par M. le connestable au gouverneur et président du chasteau de Gavy. » 22 avril 1625. V. *ibid.*, p. 411.

Fol. 311. Lettre de M. Reymondi contenant le « journal de l'armée navale ». Villefranche, 29 mai 1625.

Fol. 313 et 314. « La Cheve, Arbengo [*alias* Arbengue]. » Lettre de Nice, sans signature; au bas, mention de la capture de « Jean Jacomo » Doria au combat de « la Cheve ». De la main de Peiresc.

Fol. 315 et 316. Note sur l'arrivée du duc de Guise à Villefranche et à Nice; occupation des côtes. Vintimille, 25 mai 1625.

Fol. 317. « Entreveüe du prince Majour et du duc de Guise à Villefranche, le 28 may 1625. » Lettre de Marseille, 2 juin.

Fol. 319. Nouvelles de Gavi : préparatifs du siège de Savone. 11 juin 1625.

Fol. 320. Reddition de Vintimille; passage du comte de Candale se rendant à Venise; résistance de la place de Riva. Extraits d'une lettre dans laquelle le destinataire est complimenté de la visite qu'il a reçue du duc de Buckingham. 4 juin 1625.

Fol. 322. Résumé d'un rapport fait sur la plainte portée par le conseiller Jean Minet contre le gouverneur du Lyonnais, Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, à raison de ses abus et malversations.

Fol. 324. Rapport fait au Conseil du Roi, énonçant les griefs des bourgeois et marchands de Lyon contre le marquis d'Alincourt; conclusions tendant au maintien du gouverneur. 27 juillet 1625.

Fol. 328. Exposé fait au Conseil du Roi des « remonstrances des trésoriers généraux de France establis à Lyon sur les impositions et levées de deniers faictes sans lettres patentes du Roy ». Fontainebleau, 27 juillet 1625.

Fol. 332. Extrait de l'arrêt du Conseil d'État sur l'affaire d'Alincourt.

Fol. 336. Copie de trois lettres de M. Jordanis à Peiresc contenant des nouvelles d'Aqui, « Albengo », Vintimille et Nice, de Grasse et d'Antibes. 21, 23 et 25 juillet 1625.

Fol. 374. « Extraict de la lettre de M. le mareschal de Créquy à S. M. » Du camp d'Asti, 5 août 1625.

Fol. 376. « Lettre de Mgr. le connestable au Roy, ensemble la rettraitte du duc de Féria et de ses trouppes d'alentour de la ville d'Ast. » Moncalieri, 6 août 1625. V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. II, p. 414.

Fol. 378. Information faite au parlement de Provence au sujet de la reddition de Gavi : « déposition du s[r] de Sancy, maistre de camp de dix compagnies de gens de pied pour le service du Roy en son armée d'Italie, et gouverneur pour Sa Majesté en la ville de Gavy... » 26 août 1625.

Fol. 384. Copies de deux lettres du connétable de Lesdiguières à M. de Sancy. 15 et 25 juin 1625.

Fol. 385 v°. Copie d'une lettre, en italien, du duc de Féria au gouverneur de Gavi, baron de Sancy. Du camp « d'Aigui », 6 juillet 1625.

Fol. 386. « Response faicte par ledict gouverneur et cappitaine audict duc de Feria. » Gavi, 9 juillet 1625.

Fol. 386 v°. « Articles et capitulation de la rediction de la ville de Gavy. » La fin de cette pièce, en italien, est au fol. 390.

Fol. 387. Complément de la déposition du gouverneur de Gavi.

Fol. 389. Détails de la mort de « M. de Gouvernon », ramené à Toulon.

Fol. 391. Extrait de l'arrêt du parlement de Paris portant condamnation de Théophile de Viau, banni du royaume pour son ouvrage *Le Parnasse des poètes satiriques*. 1[er] septembre 1625. — Extrait d'un second arrêt lui donnant quinze jours pour sortir de France et ordonnant la restitution de « ses chevaux et équipages ». 10 septembre.

Fol. 393. « Advis au Roy sur la guerre de la Rochelle, faict par M. de Villauxclers, secrétaire des commandemens de S. M. » 30 septembre 1625.

Fol. 401. « A nos seigneurs du Conseil, relation sommaire du procédé de maistre Joseph Fournier, prieur de Cleaux... envoié en Angleterre pour y poursuivre la restitution de vingt deux navires chargés d'or, argent et marchandises de valleur de plus de deux millions et demi de livres... » Octobre 1625.

Fol. 407. Lettre autographe de Jordanis à Peiresc au sujet de la levée du siège de Verrue. Grasse, 29 novembre 1625.

Fol. 409. Inscription latine à la louange de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, sur la levée du siège de Verrue.

Fol. 411. Copie d'une lettre du connétable de Lesdiguières à M. d'Oppède : « Siège de Verrüe levé. » Cressentin, 19 novembre 1625 V. Douglas et Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, t. II, p. 423.

Fol. 412. « Relation envoyée par Mgr. le conestable de tout ce qu'il a faict à son arrivée à Verrue, d'où il a faict oster le siège et a chassé les Espaignols, avec le desnombrement des fortz des ennemis qui furent forcez et emportez en mesme temps et des personnes de marque lesquelles y ont esté blessées, en servant dignement Sa Majesté. » Ce titre est reproduit sur une fiche qui porte l'indication de fol. 413. De la main de Peiresc.

Fol. 416. « Conseglio di Stato sopra la fuga de Spagnuoli da Verrua. » Novembre 1625. C'est une pièce burlesque en italien.

Fol. 422. « Coppie du desadveu de la déclaration latine, dattée du XIII[e] décembre 1625, et publiée soubs le nom de l'Assemblée, faict en l'assemblée tenüe à Ste Geneviève, les 26 et 27 feb. 1626. »

Fol. 423. « Responce du s[r] archevesque d'Auch sur l'exploit de signification de l'arrest du Parlement. » 7 mai 1626.

Fol. 426. Mandement de l'évêque d'Angers donné à Paris, le 14 février 1626, pendant la tenue de l'Assemblée du clergé, et publié le 22.

Fol. 428. « Mémoire à donner au Roy, à la Royne, sa mère, et à MM. de son Conseil », par Henri de Bourbon. Bourges, 21 mars 1626.

Fol. 430. Lettre autographe de M. de Monts, conseiller au parlement de Bordeaux, à Peiresc, au sujet de l'envoi de documents historiques. Bordeaux, 14 décembre 1623.

Fol. 432. Copie d'un arrêt du parlement de Bordeaux rendu contre une ordonnance du duc d'Épernon. 28 avril 1626.

Fol. 434. Copies de lettres du Roi et du maréchal d'Ornano à M. d'Antemarié, appelé au gouvernement de Pont-Saint-Esprit. Vincennes, 8 mai 1626.

Fol. 437. Extrait d'un arrêt du parlement de Bordeaux contre une ordonnance du duc d'Épernon, du 3 mai 1626. 6 mai, même année.

Fol. 438. Copie de lettre du Roi aux conseillers du parlement de Provence, au sujet de l'arrestation du duc de Vendôme et du grand prieur de France. Blois, 13 juin 1626.

Fol. 439. « Extraict des charges résultants du procès faict à Nantes contre Chalais, en aoust 1626. » — Fol. 441. Lettre de Mme de Chalais au Roi pour lui demander la grâce de son fils. Nantes, 9 août 1626. — Fol. 442. Note sur le courage de Mme de Chalais qui alla réclamer les restes de son fils pour les ensevelir. — Fol. 443. « Commission de MM. de la Chambre de justice pour juger Chalais. » 10 et 11 août 1626. — Fol. 446. « Lettre de Chalais à sa mère. » 12 août 1626. — Fol. 447. « Arrest de condamnation contre le sr de Chalais. » 19 août 1626. — Fol. 449. « Modération de la condamnation de Chalais. » Nantes, 19 août 1628.

Fol. 451. Copie de deux lettres du Roi au duc de Vendôme. Paris, 31 décembre 1626 et 17 janvier 1627.

XVIIe siècle. Papier. 451 feuillets. Les fol. 5, 33, 36, 46, 56, 67, 71, 79, 84, 85, 89, 93, 118, 120, 124, 128, 132, 138, 144, 150, 154, 162, 164, 170, 172, 179, 184, 186, 193, 200, 214-217, 227, 245, 265, 268, 290, 295, 300, 302, 320, 321, 323, 375, 377, 400, 410, 415, 421, 424, 425 et 435 sont blancs. Les fol. 433 et 436 sont imprimés. Les fol. 338-373 manquent. 340 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1827 (P., LVIII, t. II). Recueil intitulé : « Divers titres, lettres et actes depuis l'an 1627 jusques en 1631. — V. »

Fol. 2. « Lettre de Mme de Vendosme à Mme d'Elbœuf. » 1627. Copie de Dupuy.

Fol 3. « Instruction donnée à madame d'Elbœuf allant de la part du Roy au bois de Vincennes trouver M. de Vendosme. » Paris, 13 janvier 1627. Copie de Valavez, comme la pièce suivante.

Fol. 5. « Confessions du duc de Vendosme. Au boys de Vinciennes. » 16 janvier 1627.

Fol. 11. « Lettre du Roy aux habitans de Lyon sur la suitte des différents avec M. d'Allincour. » 27 janvier 1627.

Fol. 13. « Arrest de Bordeaux sur le naufrage des carraques des Indes. » 18 janvier 1627.

Fol. 15. « Commission du S. Fortia, maistre des requestes, pour aller informer du naufrage des carraques. » Paris, 30 janvier 1627.

Fol. 17. « Inventaire de la carraque de la flotte des Indes Orien-

tales eschouée prez Bayonne, l'onziesme janvier 1627. » — Nouvelles de Paris, Bruxelles et Bordeaux sur cette catastrophe. 27 janvier-5 février 1627.

Fol. 19. « Rellation des marchandises et valeur d'icelles qui viennent des Indes es deux carragues (*sic*) appelées l'une *St Barthélemy* et l'aultre *Ste Hélayne* qui partirent de Goa, le 4 mars 1626, et arrivèrent au mois d'octobre ensuivant en Galice... se sont perdues sçavoir la *Ste Hélayne* à cap Breton et le *St Barthélemy* à Teste de Beuf, en Guyenne, vallant lesdictes environ huict millions d'or ès marchandises suivantes. »

Fol. 21. « Gouvernement de Brouage, Oléron et païs adjacent pour Mgr le cardinal de Richelieu, soubs l'authorisation d'y représenter la Royne mère, lieutenante générale et gouvernante desdicts lieux et païs adjacens. » Paris, 4 février 1627. — Prestation de serment du cardinal. 3 novembre 1629.

Fol. 22. Lettres du Roi conférant au cardinal de Richelieu le gouvernement de l'île et du fort d'Oléron, après la démission du maréchal de Saint-Luc. 1629. — Prestation de serment du cardinal. 3 novembre 1629.

Fol. 24. Mention de lettres patentes du 9 octobre 1629, désignant le cardinal de Richelieu comme lieutenant général au gouvernement des pays de Brouage, Oléron, Ré, Marennes, Mornas, Royan, Pont-l'Abbé et Saint-Jean d'Angély.

Fol. 25. « Gouvernement de Brouage, Oléron et aultres païs adjacens à la Royne mère, avec son serment en ses mains d'elle mesme. » 4 et 8 février 1627.

Fol. 27. « Abolition pour le duc de Vendosme. » Paris, février 1627.

Fol. 29. « Lettre du Roy au duc de Montmorency et sa response », au sujet de la condamnation de M. de Bouteville. 25 juin 1627. — Réponse du duc. (S. d.)

Fol. 31. « Arrest de la cour du Parlement contre les sieurs de Bouteville, comte des Chappelles, de Bussy, de Beuvron, la Berthe et Chocquet. »

Fol. 35. « Récit de l'exécution de l'arrest contre Bouteville. » 22 juin 1627. Copie de Dupuy.

Fol. 67. Lettres du Roi conférant « la tutèle de Mlle d'Orléans en faveur de Monsieur, son père ». 24 juillet 1627.

Fol. 69. « Sur la création des jurats de Bordeaux. » 30 juillet 1627. On lit au verso du dernier feuillet : « Pour M. le conseiller Beyrez. »

Fol. 75. « Saisie des galères de Savoye à Marseille. D'Aix en Provence, le 14 aoust 1627. » Copie de la main de Peiresc.

Fol. 76. Copie du « pouvoir du s[r] de Beauvilliers pour sa lieutenance de la marine », donné par le cardinal de Richelieu. Paris, 20 août 1627.

Fol. 78. « Instruction donnée à M. le duc de Guyse sur ce qu'il a à faire pour le service du Roy au commendement de son armée navalle. » Saint-Germain en Laye, 27 août 1627.

Fol. 82. Lettre du Roi donnant « pouvoir du duc de Guyse pour l'armée navale ». Même date.

Fol. 84. « Pouvoir du s[r] de Beauvilliers pour l'intendance de la justice en l'armée navale. » 29 août 1627.

Fol. 86. « Déclaration de Monsieur, frère unique du Roy, contre la Cour de parlement de Dijon. » Paris, 3 août 1627.

Fol. 88. « Pouvoir de la Royne mère pour la lieutenance générale des païs de la Loyre, pendant le voyage du Roy. » Paris, 20 septembre 1627.

Fol. 90. Copie d'une lettre relative à une tentative d'assassinat sur la personne de M. de Valguenbourg, gouverneur d'Orange ; on devait également tenter de prendre le château. Orange, 24 septembre 1627. Sans indication de signataire ni de destinataire.

Fol. 92. « Pouvoir donné par le Roy à Mgr. le Prince pour commander son armée de Languedoc, Dauphiné, Guienne et Lionnois, en qualité de son lieutenant général. » Niort, 10 octobre 1627.

Fol. 94. Copie par Dupuy d'une « lettre de M. le comte de Soissons à madame sa mère ». Neufchatel, 13 octobre 1626.

Fol. 95. « Formulaire des passeports, mandemens, ordonnances et arrests du Conseil de la Royne, mère du Roy. » 7 novembre 1627, 10 février 1628.

Fol. 99. Mandement de l'archevêque de Paris demandant des prières pour le succès de la guerre et des quêtes pour les besoins de l'armée. 5 novembre 1627. Copie de Dupuy.

Fol. 101. « Relation de ce qui s'est fait en Ré, le VI novembre 1627. Relation de la route des Anglois dressée sur commandement de M. le mareschal de Schomberg. 6 et 8 novembre. » Copie de Dupuy. On lit en marge : « Ceste relation faite par ordre de M. de Schomberg. »

Fol. 109. « Histoire du secours mené en l'isle de Ré par le s[r] de Beaulieu de Pairsac. 1628. »

Fol. 128. « Commission des s[rs] de Chasteauneuf, de la Thuillerye et d'Estampes pour intendants de justice auprez de Mgr le cardinal de Richelieu, commandant l'armée du Roy à la Rochelle. » Au camp de la Rochelle, 9 février 1628.

Fol. 130. « Copie de la lettre du Roy à M. d'Elbœuf pour son partement du camp de la Rochelle. » 10 février 1628.

Fol. 131. Journal de ce qui s'est passé au siège de la Rochelle, du 15 au 27 février 1628.

Fol. 133 et 406. Ordonnance du cardinal de Richelieu au sujet de la compagnie de Jacques d'Estampes, chevalier de la Ferté. Camp de la Rochelle, 29 février 1628. La seconde copie est de Dupuy.

Fol. 135. Demi-feuillet contenant copie du « commandement de la Royne pour prendre M. le Doulx, maistre des requestes ». Paris, 22 février 1628.

Fol. 136. Lettre de M. le Prince à M. d'Herbault sur la prinse de Parniés. Vavillers », 10 mars 1628.

Fol. 138. « Relation véritable de ce qui s'est passé en l'ordre de la surprinse attentée sur la ville de la Rochelle. » 12 et 13 mars 1628. Copie corrigée par Peiresc.

Fol. 142. Copie d'une lettre d'Auguste Dupuy à son frère sur l'attaque dirigée contre la Rochelle, dans la nuit du 12 au 13 mars. Bourgueil, 23 mars 1628. Corrections et annotations marginales de Peiresc.

Fol. 144. « Harangue de M. le Prince à l'entrée des Estats de la province de Languedoc convocquée en la ville de Thoulouse, le second jour de mars 1628. »

Fol. 150. Copie d'une lettre de M. de la Hoguette à MM. Dupuy, contenant des nouvelles de la Rochelle. Nieul, 1[er] avril 1628. Annotations de Peiresc.

Fol. 152. « Lettres de la Royne-mère à MM. du Parlement concernant la publication de la paix d'Angleterre. » 19 mai 1629.

Fol. 153. Copie de lettres de la Reine aux prévôt des marchands et échevins de Paris. 19 mai 1629. Copie de Dupuy ; mentions d'envoi de semblables lettres aux échevins de Rouen, aux gouverneurs de provinces. — Lettre à M. d'Elbeuf. Du même jour.

Fol. 153 v°. « Articles de paix entre les deux courones (*sic*). » Suze, 24 avril 1629.

Fol. 156. « Interrogatoires de la supposée royne d'Angleterre. » Limoges, 15 mai 1628.

Fol. 160. « Extraict de lettre du mareschal de Créquy au s^r Gillier contre M. d'Uxelles. » 16 août 1628.

Fol. 162. Nouvelles données du camp devant la Rochelle, du 25 septembre au 1er octobre 1628 (sans nom d'auteur).

Fol. 166. Nouvelles de la Rochelle, du 29 octobre 1628. (Demi-feuillet.) — Fol. 167 v°. Nouvelles « du lundy XXIII octobre 1628 ». — Fol. 169. Nouvelles du 26 octobre. — Fol. 181. Du 30 octobre. — Fol. 184. « Relation du 1er novembre 1628 » : entrée du Roi à la Rochelle. Copie de Duchesne.

Fol. 187. « Du jeudy 2 de novembre. » — Fol. 188. Du samedi 4 novembre.

Fol. 189. « Commission au s^r de la Thuilerie d'intendant de la justice, police et des finances es villes et gouvernement de la Rochelle, païs d'Aulnis et provinces de Poictou, Xainctonge et isles adjacentes, depuis la rivière de Loyre jusques à celles de Gironde et Garonne. » 6 novembre 1628.

Fol. 197. Arrêt du Conseil du Roi relatif aux « impositions que le mareschal de Créquy avoit ordonnées en Daulphiné » pour l'entretien des troupes. La Rochelle, 15 novembre 1628.

Fol. 205. « Lettre du pape Urbain VIII au Roy sur la réduction de la Rochelle. Vox exultationis et salutis... » 29 novembre 1628.

Fol. 207. « Advis d'un hespagnol sur les mouvements d'Italie », dans la junte qui se tint au couvent de Notre-Dame de la Mercy. 1629. Copie d'une pièce anonyme en espagnol.

Fol. 212. « Arrest du Conseil d'Estat concernant la baronnie de St Loup sur les confins de la Franche Comté, contentieuse entre le Roy et le roy d'Espaigne. » 16 janvier 1629.

Fol. 217. « Vente faicte au Roy par madame la princesse de Conty, des terres souveraines de Chasteauregnault, Linchamp, Mahon, la Tour à Glaire et aultres souveraines, oultre et deça la rivière de Meuze. » Paris, 10 mars 1639. — Fol. 222. Lettres de commission du Roi à ce sujet. 14 janvier 1629.

Fol. 225. « Lettre du Roy à l'Impératrice. Du camp de Privas, du XVIe may 1629. »

Fol. 227. « Lettre du Roy à l'empereur Ferdinand 2e, du XVIe may 1629. Du camp de Privas. »

Fol. 229. « Lettre escrite à la Roine, mère du Roy, par M. le cardinal de Richelieu. De Privas, le 30 may 1629. » Copie de Dupuy. V. Documents inédits sur l'histoire de France, *Lettres... du cardinal de Richelieu*, t. III, p. 325.

Fol. 231. « Instruction au sieur de Sabran, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, que Sa Majesté envoye vers l'Empereur. » Au camp devant Metz, 15 juin 1629.

Fol. 241. « Déclaration du Roy en faveur de la maison de Longueville. » 20 octobre 1629.

Fol. 243. « Pouvoir donné par le Roy à M. le cardinal de Richelieu de son lieutenant général, représentant sa personne pour commander son armée tant dedans que dehors le royaume. » Paris, 24 décembre 1629.

Fol. 251. « Lettre du Roy aux commissaires qui informoient des usurpations et violences que souffrent les ecclésiastiques aux diocèses de Lescar et Oléron. » Paris, 12 février 1630.

Fol. 253. « Suspension de l'exécution du règlement des despances de la maison du Roy, des Roynes et aultres pour la présente année. » Paris, 12 février 1630.

Fol. 255. « Lettre du Roy aux évesques sur les commissions décernées pour informer des oppressions, usurpations et violences que souffrent les évesques. » 12 février 1630.

Fol. 257. Arrêt du parlement de Provence, séant à Salon, rendu contre le chevalier de la Valette et ses complices pour crime de rapt et enlèvement de la demoiselle Gabrielle d'Aymar. Février 1630.

Fol. 261. Consultation pour le chevalier de la Valette. Novembre 1628.

Fol. 263. « Lettre du Roy, envoyée à monseig[r] le duc de Montbason, pair et grand veneur de France....., ensemble la relation de ce qui s'est passé en Piedmont, depuis l'arrivée de M. le cardinal de Richelieu, du 23 mars 1630, à Pignerol. »

Fol. 267. « Coppie de lettre du P. Privas (*ou* Pruia) à M. de Guise. » 1630.

Fol. 268. « Commission et instructions du s[r] d'Effiat pour s'enquérir de l'estat des offices, fiefs et revenus des communautés et particuliers dans les provinces. » Lyon, 8 mai; Dijon, 27 avril 1630.

Fol. 278. Copie de lettre de M. de la Verdière à M. de Seguiran, à Brignoles, où il est donné des nouvelles du Roi, de l'armée en Savoie; siège de Montmélian. La Verdière, 11 août 1630.

Fol. 279 et 281. « Copie d'une lettre de M. le cardinal de Riche-

lieu à la Royne mère. » 16 novembre 1630. La première copie porte la date du « 16 nov. 1630 » ; la seconde, celle du « 16 décembre 1630 ». Cf. Documents inédits sur l'histoire de France, *Lettres... du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 136.

Fol. 283. « Proposition de la part du roy Louis XIII à la diète d'Allemagne de Ratisbonne, par M. de Léon. » 1630.

Fol. 284. « M. de Toiras créé mareschal de France. » Saint-Germain en Laye, 13 décembre 1630.

Fol. 288. « M. le duc de Montmorancy, mareschal de France. » Saint-Germain en Laye, 27 décembre 1630.

Fol. 292. Lettres de grâce en faveur de « Charles de Bezançon, escuyer », condamné à mort pour injures au maréchal d'Estrées. Paris, janvier 1630.

Fol. 296. « M. d'Effiat créé mareschal de France. » Paris, 1er janvier 1631.

Fol. 304. « Lettre du Roy escrite aux Parlemens et gouverneurs des provinces sur son parlement de Compiègne. » 23 février 1631.

Fol. 306. « Lettre du Roy à M. le Prince. » Compiègne, 23 février 1631.

Fol. 306 et 308. Copies, par Valavez, de deux lettres de Louis XIII au prince de Condé (23 février 1631) ; du cardinal de Richelieu au prince (extrait s. d.).

Fol. 306 v° et 309. Nouvelles de la Cour. De Paris, 25 février 1625. De la main de Valavez.

Fol. 310. « Lettres de la Roine, mère du Roy, escrites à S. M., de Compiègne, au mois de febvrier et mars 1631. »

Fol. 314. Pouvoir donné au comte de Soissons pour la ville de Paris, l'Ile-de-France, la Picardie et autres provinces pendant l'absence du Roi. Paris, le 10 mars 1631.

Fol. 318. « Copie de lettre du Roy à M. de Guise. » Paris, 12 mars 1631.

Fol. 320. « Lettres du Roy à M. le comte de Soissons et quelques gouverneurs. » Dijon, 30 mars 1631.

Fol. 324. « Lettre escripte au Roy par Monsieur. » Bellegarde, 23 mars 1631.

Fol. 325. « Response du Roy à Monsieur. » Champseaux, 26 mars 1631. V. Charles Bernard, *Histoire de Louis XIII*, 2e partie, p. 244 et 248 (édit. de 1646).

Fol. 328. « Lettre de Monsieur, frère du Roy, à M. le duc de Lorraine, escripte de Besançon, lui demandant retraitte dans ses Estatz. » 30 mars 1631. — Réponse du duc. (S. d.)

Fol. 330. Requête de Monsieur au parlement de Paris. 10 avril 1631. V. Ch. Bernard, *Histoire de Louis XIII*, p. 258.

Fol. 332. « Lettre de cachet au Parlement leur mandant de procéder, toutes affaires cessantes, à l'enregistrement des lettres de déclaration contre ceux qui ont suivi Monsieur hors du royaume. » Fontainebleau, 17 avril 1631. — Lettre du Roi au premier Président sur le même sujet. (Même date.)

Fol. 334. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy cassant l'arrest de partage du Parlement, du 26 avril 1631, sur la déclaration du Roy, contre ceux qui ont suivi Monsieur hors du royaume. » Paris, 12 mai 1631.

Fol. 336. « Commission à cinq maistres des requestes, deux présidens et douze conseillers du parlement de Dijon pour faire le procez au mareschal de Marcillac. » Paris, 16 mai 1631.

Fol. 340 et 363. « Lettre du Roy à la Reyne, sa mère, par MM. le maréchal de Chomberg et de Roissy. 20 mai 1631. » V. Aubéry, *Mémoires pour l'histoire du cardinal duc de Richelieu*, t. II, p. 87 (Cologne, 1667).

Fol. 340 v°. « Response de la Reyne mère à la lettre du Roy du 20 may 1631. » Compiègne, 24 mai 1631. V. *ibid.*, p. 88.

Fol. 342. Lettre du Roi au Parlement. Fontainebleau, 13 avril 1631.

Fol. 343. « Lettres du Roy au premier Président » (du même jour). — « Aux gens du Roy » (du même jour).

Fol. 346. « Lettre de la Royne mère au Roy. » Compiègne, 9 avril 1631. V. Aubéry, *Mémoires pour l'histoire du cardinal de Richelieu,* t. II, p. 72.

Fol. 348. « Arrest du Conseil d'Estat du Roy enjoignant aux receveurs du domaine de Monsieur de porter l'argent de leurs receptes ès mains des receveurs généraux de Sa Majesté. » Fontainebleau, 3 mai 1631. Copie de Dupuy.

Fol. 349. « Pouvoir à MM. de Mesmes et Favier, pour administrer le bien de Melle d'Orléans. » Paris, 17 mai 1631.

Fol. 351. « Copie du billet escript de la main de M. le cardinal et envoié au Roy par le s^{r} de Nogent Bautru, le 13 may 1631, sur ce que

le procureur général avoit esté envoyé au Roy de la part du Parlement pour surseoir l'exécution de l'arrest du Conseil. » V. *Lettres... du cardinal de Richelieu,* t. IV, p. 149.

Fol. 352. « Lettre du Roy à Monsieur, son frère, du 5 mai 1631. Fontainebleau. »

Fol. 354. Rétablissement de la Cour des aides. Fontainebleau, 7 mai 1631.

Fol. 355. « Lettre de cachet du Roy commandant à Mrs de la Court de le venir trouver au Louvre en corps de Court et apporter le registre de délibération sur les lettres de déclaration du 30 may dernier. » Paris, 12 mai 1631.

Fol. 356. « Arrest de partage du Parlement sur la déclaration du Roy contre ceux qui ont suivy Monsieur hors du royaume et qui a esté lacéré par le Roy, le 13 may 1631, au Louvre. » En marge, on lit : « Copie prise sur l'original qui fut déchiré par le Roy, le 13 may 1631, au Louvre. »

Fol. 357. « Lettre de la Roine mère au Roy. » Compiègne, 25 mai 1631.

Fol. 361 et 373. « Déclaration du Roy publiée et registrée en la chancellerie contre la requeste soubs le nom de Monsieur, frère du Roy, adressée à Mrs du Parlement. » Fontainebleau, 26 mai 1631.

Fol. 367. « Lettres patentes du Roy au parlement de Dijon pour parfaire le procès à ceux qui ont suivi Monsieur, frère du Roy, hors du royaume, en suitte de la déclaration de Sa Majesté du 30 mars 1631. » Fontainebleau, 30 mai 1631.

Fol. 369. « Restablissement des trois maistres des requestes interdits par l'arrest du 10 mars 1631. » Fontainebleau, 28 mai 1631.

Fol. 371. « Lettre du Roy à Mr de Roissy pour le restablissement des deux présidens et conseillers des enquestes interdits. » Fontainebleau, 29 mai 1631.

Fol. 379. « Lettre du Roy à la Royne, sa mère. » Fontainebleau, 28 mai 1631. V. Aubéry, t. II, p. 98.

Fol. 380. « Response de la Royne mère à la lettre du Roy. » Compiègne, 31 mai 1631. V. *ibid.*, p. 100.

Fol. 385 et 393. « Lettre du Roy au mareschal d'Estrée pour lever les gardes tant de pied que de cheval qui estoyent près de la Reyne mère, à Compiègne. » Courance, 1er juin 1631. V. *ibid.*, p. 104.

Fol. 387. « Lettre du Roy à la Reyne mère. » Courance, 1er juin 1631. V. *ibid.*, p. 103.

Fol. 388. Autre lettre du même à la même. Versailles, 3 juin 1631. V. *ibid.*, p. 105.

Fol. 389. « Lettres de la Royne mère au Roy. » Compiègne, 4 juin 1631. V. *ibid.*, p. 107. — Autre de la même, du 12 juin.

Fol. 391. « Lettre du Roy à la Royne mère. » Saint-Germain en Laye, 14 juin 1631. — Du même, 12 juin. V. Aubéry, t. II, p. 107.

Fol. 392 v°. « Lettre de la Reyne mère au Roy. » Compiègne, 17 juin 1631. V. *ibid.*, p. 108.

Fol. 396. Lettres patentes du Roi ordonnant la publication de sa déclaration du 30 mars et de l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 mai. Saint-Germain en Laye, 23 juin 1631.

Fol. 398. « Lettre de M. le mareschal de Toiras à M. le mareschal de Vitry. » Carignan, 1er novembre 1631. Sur les affaires d'Italie et du Dauphiné.

Fol. 399. « Responce de M. le mareschal de Vitry à la lettre de M. le mareschal de Toiras. » Aix, 10 novembre 1631.

Fol. 401. Notes, de la main de Peiresc, sur le voyage du prince de Condé, nommé lieutenant général des armées du Roi ; son passage à Lyon, Nîmes, Avignon ; « les pauvres habitants de Barbentane bien rudement traités » ; passage à Arles et arrivée à Aix. 19-28 décembre 1627.

Fol. 408. « Souspirs et larmes de M. de Luynes. » Pièce anonyme en prose.

Fol. 409. Pièce de vers anonyme. Incipit :

« Les meschans aultrefois regretoient
Fondant sur son trespas le bonheur des François... »

Fol. 410. « Lettre de la Royne mère au Roy. » Angoulême, 4 avril 1619.

Fol. 412. Extraits de deux lettres sans date ni suscription, sur « la maladie du Roy à Lion », en septembre et octobre 1630.

Fol. 416. Copie de lettre de M. le maréchal de Vitry au sujet de sa disgrâce. (S. d., ni suscription).

Fol. 418. « Procez de supposition de part contre Mad. de Créqui. 13, 14 et 15 janvier 1628. » De la main de Peiresc.

Fol. 424. Requête de la noblesse de la province de Bresse au Roi et à la régente. (S. d. et incomplète).

XVIIe siècle. Papier. 426 feuillets. Les fol. 10, 77, 81, 85, 87, 91, 97, 98, 100, 124, 126, 132, 134, 140, 141, 155, 159, 161, 165, 183, 186, 195, 196, 210, 240, 242, 250, 254, 259, 260, 262, 266, 278 *bis,* 281, 282, 287, 291, 329, 331, 333, 335, 339, 345, 350, 353, 366, 372, 383, 384, 386, 393, 395, 405, 411, 421-423 sont blancs. Les fol. 36-66, 127 et 211 manquent. 320 sur 220 millim. Rel. parchemin.

1828 (P., LVIII, t. III). Recueil intitulé : « Divers tiltres, lettres et actes depuis l'an 1632 jusques en 1644. — VI. »

Fol. 1 v°. Note de Peiresc sur les dates de la fête de Pâques de 1239 et 1294 et de Pentecôte de 1337.

Fol. 2. « Lettres patentes du Roy portant pouvoir du mareschal de Vitry », nommé gouverneur de Provence. Saint-Germain en Laye, 18 avril 1632. Copie de la main de Valavez.

Fol. 6. « Gaston, fils de France, frère unique du Roy, duc d'Orléans. » Sa déclaration au camp d'Andelot en Bassigny, 13 juin 1632.

Fol. 7. « Pouvoir du mareschal de Schomberg, pour faire touts exploicts de guerre contre la personne de Monsieur, frère du Roy, et aultres. » Saint-Dizier, 10 juillet 1632.

Fol. 11. « Arrest de la Court de parlement de Tolose donné contre les rebelles de Sa Majesté et perturbateurs du repos public. » 7 août 1632.

Fol. 13. « Ordonnance portant le jugement de mort rendu par le Roy contre le vicomte de Lestrange et autres pris avec lui ; avec la commission pour l'exécution duditjugement », donnée au s^r de Machault, intendant de la police et de la justice de l'armée. Cosne, 23 août 1632.

Fol. 15 et 20. « Capitulation du chasteau de Beaucaire », proposée par le baron de Vezenobre et accordée par le maréchal de Vitry. 6 septembre 1632.

Fol. 17. Nouvelles de la guerre : reddition du château de Beaucaire ; prise du duc de Montmorency ; mort des comtes de Moret et de Rieux. Tarascon, 7 septembre ; Aix, 10 septembre 1632.

Fol. 19. Lettre autographe de M. de Lafayette à Valavez, lui adressant des nouvelles politiques. Tarascon, 7 septembre 1632.

Fol. 21 et 32. « Relation de ce qui s'est passé à Thoulouse à la fin du mois d'octobre 1632. » Exécution du duc de Montmorency ; ses derniers moments et ses dernières lettres. Le récit, interrompu au bas du v° du fol. 24, reprend au fol. 29.

Fol. 25. Autre récit des mêmes faits preuant au 28 octobre et s'arrêtant à la copie de la lettre du duc de Montmorency à sa sœur. — Fol. 29. Fin de la relation commencée au fol. 21.

Fol. 39. « Copie de la lettre de Monsieur au Roy. » Montereau, 12 novembre 1632.

Fol. 41. « Relation de la mort ou exécution du duc de Montmorancy, par le compagnon du P. Arnoulx, jésuite. »

Fol. 43. Lettre autographe de M. Marchier. « Sédition à Lyon. » Lyon, 7 décembre 1632.

Fol. 45. Lettres patentes du Roi portant commission d'intendant de la justice, de la police et des finances des armées envoyées contre les rebelles de Champagne, Metz, etc., donnée au s[r] de Laffemas. Versailles, 14 janvier 1632.

Fol. 51. « Abolition pour l'évesque de Nismes. » Saint-Germain en Laye, février 1632.

Fol. 53. « Lettres de don des biens de feu M. le duc de Montmorency. » Paris, mars 1633. A la suite, mention des conclusions du procureur général du Parlement tendant à l'enregistrement des lettres patentes; l'arrêt est du 9 mars.

Fol. 57 et 58. Minute et copie d'une lettre de Valavez au conseiller Servien, au sujet du « passage du cardinal infant d'Espagne, dom (*sic*) Ferdinand d'Austriche ». Marseille, 2 mai 1633.

Fol. 59. Lettre de Valavez à Peiresc lui annonçant, entre autres choses, l'envoi du « brouillon » du fol. 58. Marseille, 3 mai 1633.

Fol. 62. « Arrest du Conseil à la censure des libvres du s[r] évesque de Bellay : *Petri Aurelii Anoereticus* (*sic*) »; Paris, 1633. Saint-Germain en Laye, 1[er] décembre 1633. V. la fin au fol. 65.

Fol. 63. « Reverendissimis et religiosissimis fratribus nostris archiepiscopis et episcopis Galliarum archiepiscopi et episcopi ecclesiarum nostrarum necessariis rebus Parisiis agentes salutem in D. N. Jesu Christo. » « Censure contre le livre : *Les heureux succez de la piété ou les triomphes que la vie religieuse a emporté sur le monde et sur l'hérésie*, composé par le P. Yves, capucin, imprimé chez la veufve Buon, ès années 1633 et 1634. »

Fol. 66. Commission d'intendant de la justice et de la police donnée à M. de Laffemas pour « arrester le cours des mauvaises actions de ceux qui ont adhéré aux erreurs de nostre très cher frère..... » Chantilly, 19 juillet 1633.

Fol. 72. Procès-verbal des déclarations faites par les rebelles devant M. de Laffemas « pour renoncer à toutes caballes, ligues, etc... » Copie de la formule.

Fol. 74. « Harangue du duc d'Aluin, gouverneur de Languedoc, au parlement de Thoulouse. » 1633.

Fol. 75. « Noms des principaux seigneurs qui ont accompagné M. le duc d'Halluin entrant en Languedoc, qui ont faict jusques au nombre de 600 gentilzhommes. »

Fol. 76. « Pouvoir à l'archevesque d'Arles et aultres prélats pour faire le procez aux prélats convaincus de lèse majesté : « Urbanus pp. VIII... salutem..... Exposuit nobis charissimus in Christo filius noster Ludovicus, Francorum et Navarrae rex... quod diversae personae ecclesiasticae... Datum in arce Gandulphi... » 8 octobre 1632. — Autre bref du Pape complétant ces pouvoirs. 6 mai 1633.

Fol. 82. « Paroles que prononça le grand prieur Nari, général des galères du Pape, en donnant la grand croix au baillif de Fourbin, cappitaine de la galère royale de France et commandant les galères du Roy, en absence de M. le général, à Marseille, le mardy 4 octobre 1633, dans l'église de l'hospital de St-Jean dudict ordre. » Sommaire de la main de Peiresc.

Fol. 82 v°. Notes sur les détails de l'arrivée du général des galères et la cérémonie ci-dessus indiquée. Aix, 10 octobre 1633.

Fol. 83. Copie de l'acte d'appel du sr de Nogas, lieutenant des gardes du duc d'Épernon, contre l'excommunication que l'archevêque de Bordeaux avait prononcée contre lui. 9 novembre 1633. — Réponse de l'archevêque.

Fol. 87. Sentence prononcée par l'archevêque d'Arles et ses coadjuteurs en faveur de l'évêque de Saint-Pons. Paris, 24 décembre 1633.

Fol. 91. « Sententia in dominum episcopum Alectensem. » Sentence rendue par les mêmes prélats, le même jour que ci-dessus.

Fol. 95. « Arrest du Conseil contre les libvres du P. Aurelius. » 20 décembre 1633.

Fol. 97. Déclaration de « Mattias, conte di Galasso, del consiglio di guerra di Sua Maesta Cesarea, gentilhomo di sua camera, suo tenente generale e mastro di campo generale ». 18 février 1634.

Fol. 99. Lettre du Roi au maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, ordonnant des recherches contre les adhérents du duc d'Orléans et de la Reine mère. Saint-Germain en Laye, 6 juillet 1634.

Fol. 100. Publication par le maréchal de Vitry de l'ordonnance du Roi, du 28 juin 1634, enjoignant aux officiers et domestiques de Monsieur de sortir du royaume dans les dix jours. 22 juillet. L'ordonnance est à la suite.

Fol. 101. « Lettre du Roy à MM. les prélats », au sujet du livre du P. Yves et des livres de l'évêque de Belley. Chantilly, 16 mars 1634. Copie de Dupuy.

Fol. 102. « Comprotection de France acceptée par le cardinal Antoine. » Titre de la main de Peiresc, à la marge de la copie d'une lettre de « M. de Thou, abbé de Bonneval, à M. du Puy, prieur de Saint Sauveur ». Rome, 8 juillet 1634.

Fol. 104. « Lettre du cardinal de Richelieu au cardinal Antoine [Barberin] pour la comprotection. » Juin 1634. Le sommaire de cette lettre est mentionné dans le t. IV, p. 785, des *Lettres, instructions diplomatiques*... du cardinal de Richelieu. (Documents inédits sur l'histoire de France.)

Fol. 106. Discours de M. de Feuquières, ambassadeur extraordinaire du Roi, aux princes et États d'Allemagne assemblés à Francfort, le 21 juin 1634.

Fol. 118. Copie de deux lettres de M. Munier à M. de Marthe, à Marseille, contenant des nouvelles politiques, des détails sur le siège de Ratisbonne, le traité avec le duc de Savoie. Gênes, 13 et 21 juillet 1634.

Fol. 121. « Sententia condemnationis lata in D. Alfonsum d'Elbene, episcopum Albiensem. » Paris, 19 juillet 1634.

Fol. 127. « Articles accordez entre le seigneur duc d'Orléans, d'une part, et le s^{r} marquis d'Ayetonne, d'aultre, au nom de Sa Maj^{té} Catholique. » Bruxelles, 12 mai 1634.

Fol. 129. « Copie de la lettre que M. Munier, consul des François à Gênes, a escrit à M. le bailly de Fourbin, au sujet de galères sumergées. » Gênes, 30 mai 1634.

Fol. 131. « Pouvoir de M. le Prince », envoyé par le Roi en Lorraine. Saint-Germain en Laye, 15 avril 1635.

Fol. 133. Instructions à « Jehan Gratiollet, commis à la charge d'hérault d'armes de France au tiltre d'Alençon », pour déclarer la guerre, au nom du Roi, au cardinal-infant d'Espagne. Saint-Quentin, 12 mai 1635.

Fol. 135. « Bataille d'Havein, du 20 may, escripte par M. le mar-

quis de Noirmoustiers et adressée à M. le mareschal de Vitry, son beau-père. »

Fol. 136. Copie de lettre du même à M. de La Fayette sur le même sujet. Neuville, 22 mai 1635.

Fol. 137. « Relation de ce qui s'est passé en la journée d'Avein, le dimanche 20 may 1635, environ les deux heures après midy. » Anonyme.

Fol. 141. « Relation de M. le mareschal de la Force, envoyée au Roy, le 25 may 1635. » Compte rendu de la même bataille.

Fol. 147. Copie de lettres de Marie de Médicis au Pape, au roi Louis XIII et à Mazarin, nonce extraordinaire de Sa Sainteté en France. Anvers, 15 juillet-15 septembre 1635.

Fol. 149. « Lettre patente par laquelle le Roy interdit et deffand à la duchesse douairière d'Elbleuf (*sic*) la disposition et aliénation de ses biens... au presjudice de son filz Henri de Lorraine, comte de Harcourt, révocque et annulle toutte disposition qu'elle pourroit avoir faicte au contraire. » Saint-Germain en Laye, 20 janvier 1635. La fin de cette pièce est au fol. 154.

Fol. 150. « Arrest du Conseil d'Estat par lequel est ordonné que la dame duchesse d'Elbeuf et le s^r comte de Harcourt, son filz, seront ouïs par leurs advocatz par le Roy, en la séance de son lit de justice en son Parlement, sur les lettres patentes données par Sa Majesté audict comte pour empescher les dispositions desadvantageuses que ladicte dame peut faire contre luy. » Saint-Germain en Laye, 14 décembre 1635.

Fol. 152. Arrêt de « deffaut adjugeant le proffit » au comte d'Harcourt contre la duchesse, sa mère. Paris, 20 décembre 1635.

Fol. 155. « La descente des Espagnolz aux isles de Lerins. » (Titre.)

Fol. 157. « Relacion de la nueva vitoria que han tenydo el marquez de Santa Cruz y el marquez de Villafranca, duque de Fernandina, general de las galeras de España, en la costa de Francia de la toma de las dos islas y fortalezas de Santa Marguerita y San Honorato, en 13 de setiembre d'este anno de 1635. » Imprimé à Barcelone, par Gabriel Nogues, 1635.

Fol. 163. « Invasion des isles de Lérins, de St Honoré et Ste Marguerite par l'armée navale des Espagnols. » 13 septembre 1635.

Fol. 165. Deux lettres autographes de M. de La Fayette à Peiresc.

Cannes, 4 novembre et 19 septembre 1635. Il est question de la prise des îles dans la seconde.

Fol. 167. Lettre autographe d'Aycard à Peiresc sur les événements de l'île de Lérins. Toulon, 29 septembre 1635.

Fol. 169. Copie de lettre de M. Augier à M. de Seguiran, au sujet de l'arrivée des galères espagnoles. Portecros, 10 août 1635.

Fol. 170. Copie de lettre datée de Toulon, du 13 août, sur les mêmes événements. (Sans suscription ni signature.)

Fol. 171 et 193. « Descente des Espagnols aux îles de Lérins. » Cannes, 13 septembre 1635.

Fol. 175. Relation, en forme de journal, de ce qui s'est passé aux îles de Lérins, du 19 septembre au 4 octobre 1635. De Cannes.

Fol. 179. « Les îles de Lérins surprinses par les Espagnols. Relation de la main de M. de La Fayette, baillif et gouverneur d'Estampes, qui est auprez de M. le mareschal de Victry. » Ce titre est de Peiresc ; la relation est datée de Cannes, « mercredy à 8 h. du soir » ; c'est la pièce originale dont la copie commence au fol. 175.

Fol. 182. Deux lettres autographes de M. de La Fayette à Peiresc sur les mêmes événements. Cannes, 23 et 26 septembre 1635.

Fol. 185. Deux lettres du même au même. Cannes, 28 et 29 septembre.

Fol. 195. Détails sur les événements des îles. Cannes, 7 octobre.

Fol. 197 et 201. Lettre autographe d'Antelme à Peiresc sur la prise de deux brigantins espagnols. Fréjus, 28 octobre 1635.

Fol. 199. « Dom Maure, moine de Lérins, au juge Chabert, son frère aisné, de sa sortie de S[t] Honoré depuis l'invasion des Espagnols. » Copie de lettre du 17 octobre 1613.

Fol. 203. « Antibou, lieutenant de l'admirauté à Saint Tropez, sur la prinse de la galiote espagnole. » Copie de deux lettres adressées à M. de Seguiran. 29 octobre, 1[er] novembre 1635.

Fol. 207. Nouvelles des îles, pour les 18 et 20 décembre 1635, envoyées par M. de La Fayette à Peiresc, le 29 du même mois.

Fol. 210. Lettre d'Aycard à Peiresc. Toulon, 24 décembre 1635.

Fol. 212. Relation, de la main de M. de La Fayette, des événements des îles de Lérins, pour le mois de décembre 1635.

Fol. 217. Lettre d'Aycard à Peiresc. Toulon, 17 décembre 1635.

Fol. 218. Lettre autographe de M. de La Fayette à Pereisc. Cannes, 17 décembre 1635.

Fol. 218 *bis*. « Traduction, en français, d'une lettre italienne escripte par le marquis de Brumbati, voisin de la Valteline, sur le Bergamasq, du 15 novembre, confirmée par une autre de Milan, envoyée à M. de Sabran à Gennes. » De la main de M. de La Fayette.

Fol. 219. Lettre autographe de M. de La Fayette à Peiresc. Cannes, jour de la S. Martin 1635.

Fol. 220. Journal de M. de La Fayette, du 6 au 10 novembre 1635.

Fol. 222. Lettres patentes du Roi, « portant abolition au sujet de levées de gens de guerre », faites en Dauphiné, Languedoc et Provence pour le service du prince d'Orange. Saint-Germain en Laye, novembre 1634. Enregistrées au parlement de Provence, le 21 mai 1635.

Fol. 224. « Copie d'une lettre escrite par le Roy à M. de S[t] Chaumont. » Chantilly, 29 juillet 1635.

Fol. 225. « Proposition. Si les mariages des princes du sang qui peuvent prétendre à la succession de la couronne, et particulièrement de ceux qui en sont les plus proches et présomptifs héritiers, peuvent estre valables légitimes, s'ilz sont faiz non seulement sans le consentement de celluy qui possède la couronne, mais en outre contre sa volonté et deffense. » Suit la réponse des « prestres et relligieux de la Compagnie de Jésus », avec l'indication du nom des Jésuites docteurs consultés. Paris, 20 juin 1635.

Fol. 227. Réponse, à la même proposition, des religieux du couvent et collège des Carmes de la place Maubert, avec l'indication du nom des religieux docteurs en théologie. Paris, 26 juin 1635.

Fol. 228. Délibération de l'assemblée générale du clergé de France, consultée sur le même sujet. Paris, 7 juillet 1635.

Fol. 232. Réponse à la même proposition des religieux de l'ordre de S[t]-Augustin du grand couvent de Paris, avec le nom des religieux docteurs ou professeurs en théologie. Paris, 27 juin 1635.

Fol. 234. Réponse, à la même proposition, des docteurs et professeurs en théologie du grand couvent des Cordeliers de Paris, avec l'indication de leurs noms. 26 juin 1635.

Fol. 235. Réponse, à la même proposition, des recteurs en théologie du noviciat général pour la réforme des frères Prêcheurs, avec l'indication de leurs noms. Paris, 4 juin 1635.

Fol. 236. Avis donné, sur la même proposition, par les docteurs en

théologie de la Faculté de Paris, avec l'indication de leurs noms. 22 juin 1635.

Fol. 238. Avis donné sur la même proposition par les docteurs en théologie de l'ordre des frères Prêcheurs, avec l'indication de leurs noms. Paris, 1635.

Fol. 239. Avis donné, sur la même proposition, par les religieux Capucins, docteurs et recteurs en théologie, avec l'indication de leurs noms. Paris, 19 juin 1635.

Fol. 240. « Inventaire des pièces que produit le procureur général du Roy, demandeur et accusateur, à l'encontre de Charles, duc de Lorraine, vassal lige de la couronne, Nicolas François de Lorraine, cy-devant cardinal et évesque de Thoul, Henriette de Lorraine, princesse de Phalsebourg, et Albin Tellier, françois de nation et religieux profès, deffendeurs et accusés. » 1634.

Fol. 254. « Clergé. 1635. Mariage de Monsieur. » (Titre.)

Fol. 255. « Extraict du procès verbal de l'Assemblée générale du clergé de France tenue à Paris, dans la salle du couvent des Augustins, en l'année mil six cent trente-cinq, de tout ce qui s'est passé sur la proposition envoiée par le Roy à l'Assemblée touchant les mariages des princes du sang sur laquelle Sa Majesté a désiré son advis. » 17 juin-15 juillet 1635.

Fol. 257. « Advis des docteurs de la Faculté de Paris. » — Fol. 258. « Advis des Jacobins du grand couvent. » — Fol. 259. « Advis des Augustins du grand couvent. » — Fol. 259 v°. « Advis des Carmes de la place Maubert. » — Fol. 260. « Advis des Cordeliers. » — « Advis des Jésuites de la maison professe de Saint-Louis. » — Fol. 261. « Advis des prestres de l'Oratoire. » — « Advis des Capucins du faubourg Saint-Honnoré. » — Fol. 262. « Advis des Jacobins du noviciat du faubourg Saint-Germain. Advis des Carmes des Billettes. » — Fol. 263. « Advis des Carmes deschaussez. — Advis des Feuillens. » — Fol. 264. « Advis des religieux de Piquepuce. — Advis des Minimes. »

Fol. 265. Suite des délibérations de l'Assemblée générale du clergé, du 6 au 16 juillet.

Fol. 272. « Extraict de divers actes et pièces concernant le mariage de Monsieur, frère unique du Roy, et de Marguerite, princesse de Lorraine. » Consentement donné au mariage par le cardinal Nicolas-François de Lorraine. Nancy, 3 janvier 1632. — « Célébration des espousailles » au monastère des religieux de l'ordre de Cîteaux.

Nancy, 3 janvier 1632. — Renouvellement, par le Roi, de son consentement audit mariage. 5 mai 1643. — « Ratification du mariage de Monsieur » dans la chapelle du château de Meudon, par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi. 26 mai 1643. — Fol. 277. « Traictez et conventions du mariage. » — Fol. 282. Lettres patentes du Roi approuvant et confirmant le contrat de mariage. Paris, 12 décembre 1643.

Fol. 288. « Divers actes intervenus en l'accommodement de Monsieur le duc d'Orléans avec le Roy, tant pour l'assurance de la fidélité dudict seigneur par le faict de son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine, comme aussy pour l'accomodement de M. le comte de Soissons avec Sa Majesté. » Copies de lettres et déclarations du duc d'Orléans au Roi, datées de Blois ; 2 décembre 1636, 6 février 1637. — Sedan, 9 mars 1637.

Fol. 290. Lettre de « Louis de Bourbon » au Roi.

Fol. 292. « Ricordi dati al signor cardinale di Richelieu da personaggio grande suo partialissimo amico, tradotti di francese in italiano. » Anonyme.

Fol. 296. « Lettres du Roi au Parlement », pour demander l'envoi d'une députation. Saint-Germain en Laye, 3 janvier 1636.

Fol. 297 et 301. Nouvelles de la Cour et nouvelles politiques. Paris, 4 janvier 1636.

Fol. 300. Nouvelles de la guerre : « De Thoul, 26 décembre 1635. »

Fol. 303. Nouvelles politiques : arrestations de conseillers au Parlement. Paris, 12 janvier 1636.

Fol. 307. « Lettre de M. de Candale à M. d'Espernon. » (S. d.)

Fol. 309. Récit de la réception faite au duc de Parme envoyé en France comme ambassadeur. 7 février-20 mars 1636.

Fol. 319. Copie de lettre du Roi au maréchal de Vitry, au sujet des courses et prises faites par les vaisseaux français dans les eaux des États du Pape. Saint-Germain en Laye, 7 avril 1636. — Copie d'une lettre d'envoi de la précédente, signée Sesty. Lyon, 16 septembre.

Fol. 321 et 332. « M. le Prince en France, en la Franche-Comté ; lettre escripte aux Comtois. » 27 mai 1636. — « Instructions au s[r] des Maretz allant vers M[rs] du parlement de Dole, de la part de M[gr]. — Lettre des Comtois à M[r] le Prince. » 27 mai 1636.

Fol. 322. Deux autres « lettres des Comtois à M. le Prince » . (S. d.).

Fol. 323. Nouvelles de l'expédition préparée contre la Franche-

Comté : extraits de lettres sans suscription ni signature. Dijon, 24 mai, 1er juin 1636.

Fol. 336. « Ordonnance de Mgr. le Prince, envoiée à Dole. » Saint Hélier, 28 mai 1636.

Fol. 338. « Instruction donnée par Mgr. le Prince au sr de Croison allant en Suisse pour le service du Roy, pour y représenter les infractions de la neutralité commises par les Comtois. » 28 mai 1636. Copie de Valavez.

Fol. 342. « Relation des affaires d'Italie. Journée du pont du Thésin. » 23 juin 1636.

Fol. 350. « Pouvoir donné [par le Roi] à Monsieur pour commander en ses armées qui sont en Picardie. » Paris, 31 août 1636.

Fol. 353. Croquis d'un plan à la plume représentant les emplacements de « Socoa, Cibourre et St Jan de Lus ». De la main de Peiresc.

Fol. 357. Extraits des registres du parlement de Pau : délibérations et arrêts touchant les intérêts généraux de la province, les entreprises des Espagnols et les mesures à prendre pour la défense de la frontière. 18 septembre-18 novembre 1636.

Fol. 371. Copie d'une lettre de l'archevêque de Bordeaux à l'archevêque de... 27 novembre 1636.

Fol. 375. « Heureux succez de l'entreprinse exécutée tout à souhaict, dez le jour St Joseph pour le bruslement du gallion vice admiral de Naples, du cavalier Gentily dans le Frioul. » 19 mars 1637.

Fol. 388. « Responce aux discours tenuz contre La Valette, touchant le siège de Fontarabie. » 1637.

Fol. 404. Préliminaires de paix entre l'envoyé du Roi, Claude de Mesme, et les envoyés Conrad de Luzan et Jean Salvi. Hambourg, 15-25 décembre 1641.

Fol. 405. Copie de trois lettres galantes anonymes; à la fin de la dernière on lit : « Cette lettre ne veut pas estre secrette, puisqu'il y en a plus de vingt coppies qui courent partout. »

Fol. 407. « Satisfaction de Mme de Montbazon à Mme la Princesse. » — « Response à Mme la Princesse. » — Lettre du Roi à Mme de Montbazon, à qui il ordonne de se retirer chez elle, pour avoir manqué de respect à la Reine mère. Paris, 22 août 1643.

Fol. 408. « Response de madame de Montbazon au Roy. » (S. d.)

Fol. 411. Acte par lequel le prince de Condé consent « au change-

ment de mouvance » des terres de Bois le Vicomte, Mitry, Méon, etc., appartenant à Mlle d'Orléans. Paris, 13 décembre 1643. — Fol. 412. Lettres patentes du Roi approuvant cet acte. Paris, 15 décembre 1643.

Fol. 416. « Lettres de M. le duc de Bouillon à sa sœur », à la Reine, au duc d'Orléans, au cardinal Mazarin, à M. de Brienne, à M. de Turenne. Ces six lettres sont datées de « Nion », du 7 avril 1644.

XVII[e] siècle. Papier. 420 feuillets. Les fol. 18, 27, 28, 31, 38, 42, 50, 71, 81, 86, 96, 98, 105, 130, 134, 139, 140, 144-146, 151, 156, 161, 162, 174, 189, 196, 200, 206, 231, 269-271, 287, 291, 302, 306, 308, 318, 320, 324-326, 337, 341, 345, 356, 370, 372, 382-387, 410 sont blancs. Les fol. 327-331, 346-349, 352, 354, 355, 373, 374, 403 sont imprimés. Les fol. 190-192 manquent. 330 sur 240 millim. Rel. parchemin.

1829 (P., LIX, t. I). Recueil intitulé : « Annali di messere Mattheo Spinello di Giovanazzo. Historia Fiorentina di Benedetto Varchi, comminciato dall' anno 1527. — Vita di Castruccio Castracani. — Vita di Dominico Sauli. — Histoire du siège de Malthe, soutenu par le seig[r]. Jean de Vallette, grand maistre de l'ordre, contre Soliman. 1565. — Chroniques de Savoye. — Histoire des Albigeois en ancienne langue languedocienne. »

Fol. 3. « Gli annali di messere Mattheo Spinello da Giovanazzo, rescritti da quelli che sono in potere del signor Michele Gesualdo. » (De 1247 au 15 août 1268.) D'après une mention inscrite au fol. 42, cette copie a été faite sur le manuscrit appartenant au docteur Petro Vincenti, de Naples ; la mention est signée par un notaire de Naples, Lutius Capizzutus, de juin 1612. Au verso, on lit l'adresse suivante : « All' ill[mo] et r[mo] monsig[r] di Magliane, vescovo di Toul. »

Fol. 43. « Historia Fiorentina di Benedetto Varchi. » Le texte commence au fol. 45 et ne comprend que les deux derniers chapitres (avec des variantes) de la publication faite à Cologne, en 1721. Cf. *Storia Fiorentina di messer Fiorentino Varchi*.

Fol. 118. « Castruccio Castracani. » Ce récit est sans nom d'auteur ; il y est question de la famille des Antelminelli, aux XIII[e] et XIV[e] siècles.

Fol. 123. « Histoire [anonyme] de Malthe contenant la mémorable victoire obtenue par feu très illustre seigneur frère Jehan de Vallette, grand maistre et prince de Malthe, contre le Grand Turc Soliman, qui l'assiégea l'an 1564 et le 18 de may. »

Fol. 184. « Cy après est faicte mantion du nouveau édifice et habitation que feu monseig^r le grand maistre fit faire pour la nouvelle cité de Vallette un an après que l'ennemy se fut retiré ».

Fol. 186. « S'ensuit le rolle de tous les chevaliers de la religion de Sainct Jehan, prestres et frères servants, qui moururent à la guerre de Malthe, durant le siège des Turcs, l'an 1565. » Les chevaliers sont classés par ordre de « langue. »

Fol. 197. Épitaphe du grand maître Jean de La Valette, mort le 21 août 1568.

Fol. 197 v°. Table des matières.

Fol. 202. « Ragionamento di Domenico Sauli a Francesco, suo figliolo, nel quale si narrano alcuni particolari avenimenti della vita sua. » (1524 à 1546.)

Fol. 224. « Lettera dell'imperadore al signor don Ferrando circa la compositione et si ordina che si debbia pigliare de bonis in solutum. » 7 octobre 1547. — « Suppl^ne del Sauli per laquale si ricerca la revisione della causa o almeno dovendosi pagar la compositione si debbiano estimar tanti beni a pretii correnti honesti. »

Fol. 229. « Chroniques de Savoie. » (Titre.)

Fol. 231. « S'ensuyvent les chroniques des valeureux princes les seigneurs et contes de Savoye... » Après le titre, vient la table des matières. Le texte commence au fol. 243 : « Rubrique qui fut le premier empereur de la maison d'Allemaigne. » Le dernier paragraphe est intitulé : « Cronicque de Amé VIIe, conte XVIe et premier duc de Savoye. » Au fol. 385 v°, note de la main de Peiresc : « Extraict d'un vieux ms. de feu M. Alphonse d'Elbene, évesque d'Alby, escript en papier, mais en assez vieil caractère et qui ne monstre pas d'estre plus moderne que le temps où finit la chronique. M. le baron de Taravel me l'avoit procuré... »

Fol. 389. « Histoire des Albigeois. » Le texte commence au fol. 391 comme il suit : « Com entre toutas las causas que lo Creator a formadas, premierament a creat et format los entendemens... » V. dom Vaissète, *Histoire du Languedoc* (édit. de 1730), t. III, preuves, col. 1-103. Il y a des variantes entre le texte de ce manuscrit et celui de dom Vaissète. Cf. *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XIX, p. 114.

XVIIe siècle. Papier. 470 feuillets. Les fol. 2, 23, 34-37, 117, 200, 201, 226-228, 230, 386-388 sont blancs. 330 sur 230 millim. Rel. parchemin.

1850 (P., LIX, t. II). Titre au dos : « Tassis de tumultibus belgicis. »

Fol. 1. « Joannis Baptistae Tassis, commendatoris S. ordinis D. Jacobi de la Spada, commentariorum de tumultibus belgicis sui temporis libri VIII. »

Au fol. 188 v° se trouve une quittance autographe ainsi conçue : « He recebido del s^or^ Aubery cient y cinquenta B. en plata, que son çinco oublas y media y siete B. en plata, por verdad lo firme de mi nombre. Madrid, 7 de julio 1626. Juan de Carmona. » L'écriture de cette quittance n'a aucun des caractères de celle du recueil.

Fol. 295. Le manuscrit se termine ainsi : « Contulit se (auctor) ob privata sua negotia ad dictam encommendam, ubi his octo commentariis finem imposuit, anno 1609. »

XVIIIe siècle. Papier. 295 feuillets. 328 sur 230 millim. Rel. parchemin.

FIN

PARIS
TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie
Rue Garancière, 8

